


UNIVERSITY OF ST. MICH[illegible]L'S COLLEGE
LIBRARY


REV. LUKE RENAUD, C. S. B.
AMHERSTBURG, ONT.

LE MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE.

SERMONS

POUR

L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES.

II.

IMPRIMERIE
CONTANT-LAGUERRE
LVX VITAM
BAR-LE-DUC

LE MISSIONNAIRE
DE L'ORATOIRE.

SERMONS

POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES;

DANS LESQUELS SONT EXPLIQUÉES
LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS
TIRÉES DE L'ÉCRITURE SAINTE, DES CONCILES ET DES
SAINTS PÈRES,

PAR LE P. LE JEUNE,

DIT LE PÈRE AVEUGLE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE DE JESUS.

TROISIÈME ÉDITION

REVUE AVEC SOIN PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES.

TOME DEUXIÈME.

SUITE DES COMMANDEMENTS DE DIEU. — IIIe PARTIE DE LA PÉNITENCE. — CONTROVERSE.
PANÉGYRIQUES DU SAINT-SACREMENT ET DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

PARIS.

BERCHE ET TRALIN, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

69, RUE DE RENNES, 69.

—

1880.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

A Monseigneur, Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Messire FRANÇOIS DE LA FAYETTE, Évêque de Limoges.

Monseigneur, *la prédication de la parole de Dieu est un des principaux effets de la mission que notre Sauveur a reçue de son Père, qu'il a donnée à ses Apôtres, et que ses Apôtres ont transmise à leurs successeurs pour la propagation de la foi, et de la piété chrétienne, jusques à la consommation des siècles. C'est la pluie volontaire que Dieu envoie à son héritage pour le fertiliser et rendre parfait; c'est le flambeau ardent qui éclaire nos pas dans les sentiers des Commandements divins: c'est le puissant marteau qui brise la pierre des cœurs endurcis et obstinés : c'est le filet en la mer qui prend toute sorte de poissons pour en remplir la barque de saint Pierre; c'est la semence du père de famille, qui étant reçue en bonne terre, rapporte trente grains ou soixante ou même cent pour un; c'est le glaive spirituel dont les fidèles se servent pour défaire leurs ennemis, tant visibles qu'invisibles.*

C'est la mamelle féconde que l'Eglise donne à ses enfants afin qu'ils croissent en la sainteté convenable à leur vocation; c'est l'instrument général dont la providence de Dieu se sert ordinairement pour la conversion et sanctification des âmes. Pour rendre quelque service aux curés qui s'emploient à un si saint et glorieux exercice, et qui étant occupés aux autres fonctions de leur charge, n'ont pas le loisir ou les livres pour recueillir l'Ecriture sainte et les Pères, j'ai dressé ce petit ouvrage par le commandement de notre très-révérend Père général, et me trouvant très-indigne de l'offrir immédiatement à Jésus-Christ Notre Seigneur, pour le lui offrir par les mains de ceux qui consacrent et

sanctifient tout ce qui est de saint en l'Eglise, j'ai dédié la première partie à Messeigneurs les Illustrissimes et Révérendissimes Prélats de France, et je prends la confiance, MONSEIGNEUR, *de vous présenter la seconde partie, comme à l'un des plus illustres, des plus pieux, des plus débonnaires et des plus zélés. Toute la France sait la noblesse de votre naissance, la ville de Limoges admire tous les jours la piété de Votre Grandeur, quand elle la voit prosternée au pied des autels, partout où le Saint-Sacrement est exposé : tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, expérimentent la grande douceur et débonnaireté dont vous accueillez même les plus petits. Tout votre diocèse a vu avec quelle bonté vous avez consacré la plus agréable et la plus charmante de vos maisons à un séminaire d'ecclésiastiques, et avec quel zèle vous envoyez vos missionnaires par tout votre diocèse, pour le salut de vos ouailles; ayant l'honneur d'être de ce nombre, comme le moindre de tous, j'ai espéré que votre piété ne dédaignera pas de jeter un regard sur ces petits Sermons qu'elle a écoutés avec une admirable patience, et témoigné les agréer, les honorant de sa présence tous les jours, soir et matin, en la mission de Limoges. C'est ce qui me donne la hardiesse de mettre à vos pieds sacrés ce petit livre et son auteur, qui tient à très-grande gloire d'être avec tout respect,* MONSEIGNEUR, *de votre Illustrissime et Révérendissime Grandeur, le très-humble et très-obéissant serviteur,*

JEAN LE JEUNE,

Prêtre de l'Oratoire de JÉSUS.

SERMONS

POUR

L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES DE L'ANNÉE.

SUR LES SIXIÈME ET NEUVIÈME COMMANDEMENTS DE DIEU

(*Suite*).

SERMON LXII.

CONTRE LES BALS, LES DANSES, LES COMÉDIES ET AUTRES DIVERTISSEMENTS MONDAINS QUI SONT DES ALLUMETTES DE LUXURE.

Non mœchaberis.

Luxurieux point ne seras, de corps, ni de consentement. (Exod. 20.)

Le Fils de Dieu étant venu en ce monde pour y apporter le feu céleste de l'amour de Dieu, comme il dit en l'Evangile : l'esprit malin qui est un singe, et son ennemi mortel s'étudie aussi de son côté, et s'efforce de tout son possible d'allumer dans le cœur des hommes le feu infernal de l'amour sensuel et déshonnête. A cet effet, entre autres moyens, il a inventé et introduit au monde les bals, les danses et les autres divertissements que les réprouvés appellent innocents, et que saint Augustin nomme : *Lugendas lætitias,* des joies déplorables, parce qu'elles sont des allumettes du feu d'impudicité, et des tisons du feu dévorant, qui tourmentera les impudiques en toute l'étendue des siècles.

Un des plus puissants motifs que nous pouvons avoir pour éviter ces folies, c'est votre bon exemple, ô sainte Vierge ! vous étiez figurée par cette sainte demoiselle qui disait en l'Ecriture : *Nunquam cum ludentibus me miscui ;* Je ne me suis jamais associée aux femmes joueuses et baladines ; la plus honorable épithète que le prophète Isaïe vous donne en cette céleste prédiction de votre divine maternité, c'est de vous appeler cachée et retirée : *Ecce Virgo concipiet* (Hebr. *haalma*), parce que la retraite et la solitude était votre élément, votre centre, et vos délices les plus char-

mantes : c'est là où l'ange vous trouva, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Argumenta mundanorum, pro choræis.

Punctum unicum. — I. Eæ improbantur : 1° Scripturâ ; 2° Patribus ; 3° Conciliis ; 4° Praxi primitivæ Ecclesiæ : 5° Exemplis. — II. 6° Rationibus : 1° ob sanctitatem ad quam tenemur ; 2° Ob vitia quæ indè oriuntur ; 3° Ob periculum concupiscentiæ ; 4° Quia perit ibi devotio ; 5° Læditur charitas ; 6° Pœnitentiæ spiritus extinguitur ; 7° Responsione ad argumenta mundanorum ; 8° Experientiâ.

Exorde. — Il faut que je vous avoue, Messieurs, que j'ai longtemps considéré devant Dieu, et balancé en mon esprit si je pouvais traiter ce sujet, et que plusieurs raisons très-bonnes en apparence se sont présentées à mon imagination pour me dissuader de cette entreprise. Premièrement, entreprendre de détourner les hommes des divertissements mondains qui sont en usage depuis tant de siècles, et qui semblent avoir acquis un juste droit de prescription, c'est me rendre désagréable, ennuyeux, importun, et odieux à mes auditeurs; c'est vouloir sevrer les hommes des douceurs de la vie, douceurs auxquelles ils ont tant d'attachement, que, comme dit Tertullien (*De spectaculis*, 6, 2), plusieurs refusaient de se faire chrétiens, plutôt crainte d'être privés de ces passe-temps, que crainte du martyre.

En second lieu, c'est entreprendre l'impossible; c'est perdre mon temps et ma peine, c'est voguer contre vent et marée; les gens du monde sont tous résolus : les prédicateurs ont beau crier, on n'en fera ni plus ni moins : *Cæperunt hæc facere*, *nec desistent à cogitationibus suis donec eas opere compleant.* En troisième lieu, non-seulement il vous est impossible de les vaincre, mais même vous ne sauriez les convaincre : car, comme dit le même Tertullien, la sensualité des hommes est fort ingénieuse à trouver des raisons, à forger des arguments pour se maintenir en ses droits, et fort éloquente à plaider une cause qu'elle affectionne avec passion.

Quel péché y a-t-il, dit-elle, d'aller au bal, ou de hanter les compagnies, de se masquer, de jouer aux cartes et aux dés, ou d'aller à la comédie ? Ce sont des divertissements innocents, où on ne fait tort à personne; il n'est pas défendu de se récréer.

Je ne suis pas religieuse, je n'ai jamais eu envie de l'être, mon dessein est d'être mariée, je ne dois pas être recluse comme une carmélite? Si je ne hante le bal, ni les danses, je ne trouverai point de parti, on me laissera là comme une morte-paie.

Je ne vois point que ces passe-temps soient défendus en la loi divine, les commandements de Dieu, ni ceux de l'Église n'en parlent point : mon confesseur ne m'en dit rien, il sait bien que je les hante, il ne laisse pas de m'absoudre; il me permet la communion tous les dimanches, et encore plus souvent, encore que je donne le bal, encore que j'emploie cinq ou six heures à jouer tous les jours.

Saint Augustin [1] a été autrefois en même peine; il disait tant

[1] Homil. 25 ex 50 *circa medium.*

à ses auditeurs : Il n'y a rien qui me semble si doux que d'être retiré en ma petite chambre, y lire l'Ecriture sainte, la méditer devant Dieu, en rechercher l'intelligence, en goûter la douceur en repos et en silence : j'y aurais bien plus de plaisir qu'à vous être ici ennuyeux, à vous étourdir de mes corrections, et perdre mon temps à reprendre des vices que plusieurs n'éviteront pas. Mais l'Ecriture m'épouvante ; saint Paul me dit : Pressez vos auditeurs, reprenez-les, priez-les, soyez-leur importun, encore qu'ils aient de l'aversion pour la vérité.

Je lis en saint Matthieu, qu'un serviteur qui n'avait point employé son talent de crainte de le perdre, fut condamné de son maître; son maître lui dit : Je ne vous avais pas commandé de tirer du profit de votre talent, mais de le distribuer : *Erogatorem te posueram, non exactorem, quarè non dedisti pecuniam meam et cum usuris exegissem eam?* Je ne rendrai pas compte du profit qu'on fera de ma prédication; mais je rendrai compte si je ne prêche la vérité. C'est une vérité orthodoxe et d'importance que les chrétiens curieux de faire leur salut, se doivent abstenir de ces divertissements mondains; ce que je montre par toutes les voies, par lesquelles on peut prouver une vérité catholique, à savoir par l'Ecriture et par les Pères, par les conciles et la pratique de la primitive Eglise, par les exemples, par les raisons et par l'expérience.

Point unique — I. 1° *Scripturâ.* L'Ecriture recommande aux enfants de l'Eglise qui doivent être sérieux, la gravité et la modestie chrétienne : *In populo gravi laudabo te* (Psal. 34), et il n'est rien de si contraire que ces mouvements indécents et folâtres, qui se font aux danses. Les enfants du monde se réjouissent et prennent leurs ébats, dit le saint homme Job : *Modestia vestra nota sit omnibus. Infantes eorum exultant lusibus, tenent tympanum et cytharam et gaudent ad sonitum organi; ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt* (Job. 21, 11). Il ne dit pas : ils s'entretuent ou ils se battent, ils se querellent, ils s'enivrent, ils cajolent les filles; mais : Ils se réjouissent à jouer, ils se plaisent au son du tambour, du fifre et des violons; ils se divertissent, ils passent le temps, et ils descendent en enfer en un moment. Il ne dit pas : Ils tombent en enfer, mais : Ils descendent, pour fermer la bouche à ceux qui ne cessent de chicaner avec Dieu, et demander, est-ce un péché mortel que de danser ou d'aller au bal? Quand les Pères reprennent les vices de leur temps, ils n'ont pas coutume de dire : C'est un péché mortel, c'est un péché véniel, parce que ce doit être assez à un chrétien de savoir qu'une action déplaît à Dieu pour s'en abstenir et l'avoir en horreur. Et il y a quantité de péchés qui ne semblent que véniels, et qui sont néanmoins des pentes et des degrés par lesquels les hommes descendent en enfer, ou à cause des circonstances qui les enveniment, ou parce qu'ils conduisent à d'autres plus grands péchés, ou qu'ils nous privent des secours et des grâces actuelles de Dieu, qui nous seraient très-salutaires pour nous conserver en bon état, et ne succomber pas aux secousses des tentations qui nous sont quelquefois livrées.

Le Saint-Esprit dit en l'Ecclésiaste : Détournez vos yeux d'une femme bien ajustée : *Averte oculos tuos à muliere comptâ* (Eccli. 9, 8). Donc, il défend de vous ajuster pour être vue, et comme si vous aviez juré de lui désobéir, vous allez au bal tout exprès pour voir de ces femmes, ou pour être vue. Malheur à vous, qui vous levez le matin pour vous remplir de vin, dit le prophète Isaïe ; vous vous plaisez à l'harmonie des hautbois, et par ce moyen l'enfer a ouvert sa gueule, et les hommes y tombent à la foule ! *Væ qui consurgitis mane, ad ebrietatem sectandam, cythara, et lyra, et tympanum et tybia et vinum in conviviis vestris, etc., propterea aperuit infernus os suum, absque ullo termino* (Isaï. 5, 11, 12). Et le prophète Amos : Malheur à vous qui cherchez les viandes exquises et délicates, les vins délicieux ou les chansons mondaines, la pompe des habits et les démarches étudiées et fastueuses ! *Væ qui comeditis agnum de grege et vitulos de medio armenti, qui canitis ad vocem psalterii, bibentes vinum in phialis, ingredientes pompaticè domum Israel* (Amos. 6, 4). Et le prophète Michée (2, 1) : *Malheur à vous qui avez des pensées inutiles; Væ, qui cogitatis inutilia.* Et notre béni Sauveur : *Je vous déclare que les hommes rendront compte au jugement, de toute parole oisive qu'ils auront dite. Malheur à vous riches, qui avez votre consolation en ce monde* (Matth. 12, 36). *Malheur à vous qui riez. Malheur à vous qui êtes rassasiés* (Luc. 6, 24).

Ce n'est pas qu'il soit défendu de se réjouir; mais remarquez que toutes les fois que l'Ecriture parle de se *réjouir*, elle ajoute toujours, *en Notre Seigneur.* Que les justes se réjouissent au Seigneur, dit David : *Lætamini justi in Domino* (Psal. 31) ; *Exultate justi in Domino* (Psal. 32, 1). Je me réjouirai en mon Sauveur, dit Habacuc : *Exultabo in Deo Jesu meo* (Habac. 3, 18). Soyez toujours joyeux, non pas des passe-temps du monde, mais en Notre Seigneur, dit saint Paul aux Philippiens : *Gaudete in Domino semper* (Philip. 4, 4). Et écrivant aux Ephésiens : Qu'on n'entende point parmi vous de paroles sales, de railleries, ni de bouffonneries ; elles ne sont pas bienséantes en la bouche des chrétiens, qui sont obligés d'être saints : *Fornicatio nec nominetur in vobis, aut scurrilitas aut stultiloquium sicut decet sanctos* (Ephes. 5, 6). Et ne permettez pas qu'on vous flatte trompeusement, vous disant qu'il n'y a pas grand mal, car ces propos attirent la colère de Dieu sur ceux qui lui obéissent : *Nemo vos seducat inanibus verbis, propter hæc enim venit, græcè* ἔρχεται, *ira Dei in filios diffidentiæ* (Ibid.). Bref, l'Ecclésiaste dit : Que les hommes sages se plaisent au jeu où il y a du deuil et de la tristesse, et que les fous se plaisent aux compagnies où il y a des ébats et réjouissances mondaines : *Cor sapientûm ubi tristitia, et cor stultorum ubi lætitia* (Eccle. 7, 5).

2° *Patribus.* Sur quoi saint Augustin dit : Pensez-vous, mes frères, que Dieu donne son paradis à des fous ; et ceux à qui il ne donnera son paradis, quel autre séjour peuvent-ils attendre que la compagnie des réprouvés[1] ? Je ne veux point d'autres témoins

[1] An stultis Deus dabit regna cœlorum, quibus autem non est daturus re-

que vous-mêmes, si vous n'allez pas aux festins, aux danses, et aux assemblées mondaines vêtues pompeusement? si vous n'y allez pas, dis-je, pour vous plaire au son des violons, pour y faire bonne chère, pour vous y enivrer, rire et avoir vos contentements, si on n'y a pas des pensées inutiles, si on n'y dit pas des paroles odieuses, si on ne s'y entretient pas de railleries, de bouffonneries, de plaisanteries, de paroles sales ou à double entente?

Saint Chrysostome faisant un beau commentaire sur ces paroles de saint Paul : *Nec scurrilitas, aut stultiloquium,* montre évidemment, par de puissantes raisons, que le chrétien qui a soin de son salut, ne s'accoutume jamais à dire des paroles de gausserie, que vous colorez du nom de facéties[1]. On les dit d'ordinaire par esprit de vanité pour être estimé gentil, de belle humeur, et habile homme, qui sait bien entretenir et réjouir une compagnie. Parmi des paroles de facéties, on glisse quelquefois des paroles sales; non pas expressément et à découvert, mais équivoques, à double entente; et la pointe qui est en l'équivoque, fait que l'esprit de ceux qui l'entendent s'y attache avec plus d'arrêt, pour en considérer et admirer la subtilité.

On y mêle souvent des brocards et des paroles de risée et de moquerie, sur les imperfections du prochain; s'il est présent il reçoit confusion et s'en sent désobligé, quoiqu'il ne le témoigne pas : s'il est absent, quelqu'un le lui rapporte, il en est piqué, et se résout d'en avoir la revanche : ce sont des allumettes de dissensions, de querelles, de haines, d'inimitiés et de duels.

Après s'être gaussé des choses séculières, on se raille des choses saintes : de la confession, de la prédication, ou des images, des cérémonies de l'Eglise et des personnes sacrées; on y mêle les paroles de la Bible, on profane ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste en l'Eglise; les serviteurs, les servantes et d'autres personnes qui ont l'esprit faible, entendant ainsi parler avec mépris des choses saintes, perdent le respect, la vénération et l'estime qu'ils en avaient : ils s'accoutument à les considérer comme des choses profanes, indifférentes et de petite conséquence; ils tombent en un état d'insensibilité et d'endurcissement, ce qui fait qu'ils se confessent, qu'ils communient, qu'ils prient Dieu et qu'ils entendent les sermons par manière d'acquit.

Le même saint Chrysostome[2] ayant appris qu'on avait fait un ballet, où quelques-uns de ses auditeurs s'étaient trouvés, sitôt qu'il fût monté en chaire, il commença son discours par de grandes invectives contre cet abus, et entre autres il dit : Si je connaissais ceux qui ont été à ces folies, je les chasserais de l'Eglise, je ne leur permettrais pas d'assister aux redoutables mystères; il appelle ces divertissements des pompes du diable. Et ailleurs[3], il remarque qu'aux noces du patriarche Jacob, d'Isaac, d'Abraham, de

gna cœlorum, quid illis restat nisi pœna gehennarum? (August., *Serm.* 19 *de verbis Apost.*)

[1] Chrysost., *homil.* 17 *in Ep. ad Ephes.*

[2] Tom. 1, *Homil.* 2 *de David et Saül, initio.*

[3] *Homil.* 16 *in Genes.*

Tobie et des autres saints que l'Ecriture raconte, il n'est fait aucune mention de danses ni de semblables folies; aussi Dieu bénissait-il leurs mariages, au lieu que vous encourez souvent les anathèmes de sa malédiction, parce que vos noces sont des occasions de mille péchés qui s'y commettent.

Saint Augustin parlant des filles qui perdent le temps des jours de fêtes en folâtreries et en danses impudiques, dit qu'elles ne feraient pas tant de mal, si elles filaient leur quenouille; ni l'un ni l'autre ne vaut rien, mais la danse est un plus grand mal. Et ailleurs il dit expressément, qu'il vaudrait mieux labourer la terre un jour de fête que d'y danser, et il appelle la salle où l'on danse, la caverne infâme du diable[1], et que si ces danseurs sont chrétiens en l'Eglise, ils sont payens hors de l'Eglise.

Tertullien (*De spectaculis*, cap. 27) et saint Cyprien étaient longtemps avant saint Augustin, et par conséquent plus voisins des Apôtres, et ils jugeaient ces divertissements si contraires au Christianisme, qu'ils ont fait des livres entiers pour les éprouver et condamner, et pour montrer qu'ils ne parlaient pas seulement contre les spectacles des payens où se commettaient des homicides et des impudicités publiques. Tertullien apporte l'objection que vous avez coutume de faire : On n'y fait point de mal, on n'y dit rien qui ne soit honnête; et il répond : Celui qui veut empoisonner son ennemi, ne détrempe pas le poison dans du fiel ou dans du vin d'absinthe, mais dans un bouillon bien assaisonné ou dans du vin délicieux.

3° *Conciliis.* Non-seulement les saints en particulier, mais aussi les Synodes et les Conciles entiers ont réprouvé ces passe-temps mondains. Les Pères assemblés à Constantinople (*In Trullo*, *canon.* 51) après le sixième Synode, les défendent sous peine de déposition pour les clercs et d'excommunication pour les laïques. Le Concile de Lerida (*Canon ultimo*) tenu sous le pape Jean II, l'an 524, dit qu'il n'est jamais bienséant aux chrétiens de danser, pas même aux noces et aux solennités du mariage.

4° *Praxi primitivæ Ecclesiæ.* Aussi en la primitive Eglise les chrétiens qui avaient été instruits des Apôtres ou de leurs disciples, s'en abstenaient tout à fait. Voici comme les payens se plaignaient de leurs parents chrétiens chez Minutius Félix, avocat de Rome : Vous ressemblez à des gens de l'autre monde, tous en souci et comme hors de vous-mêmes; vous vous privez des récréations honnêtes, vous n'allez point aux spectacles, on ne vous voit point aux assemblées célèbres et pompeuses, vous fuyez les festins publics, vous ne portez point de bouquets, et vous n'usez point de parfums[2]. Ce qui était si commun et notoire, qu'au rapport de Tertullien, on

[1] Melius fœminæ eorum lanam facerent, quàm quod tota die impudicè saltarent (August. *lib. de decem chordis,* cap. 3. *Citatur* à C. Th. 2. q. 2, 122. art. 4. ad 1). Melius est arare quam saltare (August., *in Psal.* 91 *non longè à principio*). Turpissimam diaboli caveam (August., *serm.* 115. *de tempore*).

[2] Vos vero suspensi ac solliciti, honestis voluptatibus abstinetis, non spectacula visitis, non pompis interestis, convivia publica sine vobis, non floribus caput nectitis, non corpus odoribus honestatis. (Minutius Fœlix in Octavio; *Vivebat sub Imperatore Severo initio.* 1 *sec.*).

reconnaissait les chrétiens d'avec les autres en ce qu'ils n'assistaient jamais à ces badineries; et que ce fut par obligation ; il appert en ce que le même Tertullien, comme nous avons vu, dit que plusieurs payens refusaient de se faire chrétiens, plutôt de crainte d'être privés de ces passe-temps que par appréhension du martyre (Tertul., lib. 2 *de spect.*).

5° *Exemplis.* Ces premiers chrétiens avaient lu en l'Ecriture, que la dévote Sara, femme du jeune Tobie, invoquant le secours de Dieu en sa grande affliction, lui remontrait qu'elle ne s'était jamais trouvée aux dangers, et pourtant elle avait été mariée plus de deux fois. *Nunquam cum ludentibus me miscui, neque cum iis qui in levitate ambulant participem me præbui* (Tob. 3, 17). Ils savaient qu'on lit bien en l'Ecriture, que Jésus a souvent pleuré, et non pas qu'il ait ri une seule fois, ni même qu'il ait jamais souri, ni qu'il ait jamais dit une seule parole facétieuse, pas même en récréation, comme saint Basile a remarqué. Et saint Chrysostome (homil. 6 *in Matth.*) nous fait souvenir qu'on ne trouve point en toute la Bible qu'aucun saint ni sainte ait jamais ri depuis la Passion de Jésus; depuis que les hommes ont assassiné leur Sauveur, et sont coupables du crime de ce déicide.

6° *Rationibus.* 1° Vous me direz : Je ne suis pas Jésus, je ne suis pas un saint, je n'ai pas l'ambition de le devenir, je me contente d'être sauvé, je ne suis pas obligé d'être saint. Vous n'êtes pas obligé d'être saint, dites-vous? vous vous trompez. Saint Paul dit aux fidèles : La volonté de Dieu est que vous vous rendiez saints : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (1. Thess. 4, 3). Votre vocation est d'être saint : *Vocavit nos Deus in sanctificationem* (Ibid., v. 7); *Vocatis Sanctis* (Rom. 1, 7). Dieu nous a choisis en Jésus-Christ avant tous les siècles pour être saints et immaculés : *Elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus Sancti* (Ephes. 1, 4). Et aux Hébreux : Tâchez d'avoir la paix et la sainteté, sans laquelle personne ne verra Dieu : *Pacem sequimini et sanctimoniam, sine quâ nemo videbit Deum* (Hebr. 12). Ne sommes-nous pas obligés de faire la volonté de Dieu? nous conformer aux desseins qu'il a sur nous, de suivre notre vocation et y être fidèles?

Vous voulez être sauvé, et vous ne vous souciez pas d'être saint : ce sont deux choses incompatibles. Vous n'êtes pas le Christ, non; mais vous êtes chrétien, et en cette qualité vous êtes obligé de vivre, d'agir et de parler comme lui; vous êtes son serviteur, vous êtes tenu de le suivre; vous êtes son disciple, vous devez l'imiter; vous êtes un de ses membres, vous devez être animé de son esprit. Il nous disait à la fin de sa vie : Je vous ai donné l'exemple pour faire comme j'ai fait. Son Apôtre nous dit : Celui qui n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, n'est pas à lui; peut-on être sauvé sans appartenir à Jésus-Christ : *Qui non habet spiritum Christi, hic non est ejus* (Rom. 8)? Quand on vous a baptisé, vous avez renoncé à ces folies, vous vous êtes engagé par promesse de fuir ces pompes du diable; si vous y retournez, vous êtes un perfide, un faussaire et un déloyal. Si vous n'étiez pas encore baptisé, on ne vous donnerait pas le baptême sans vous faire promettre de les éviter. Hé! comment peut-on vous accorder la communion, qui est bien plus

que le baptême? comment peut-on vous donner l'absolution ayant la volonté de fausser les promesses que vous avez faites si solennellement à Jésus, par la bouche de vos parrains et marraines à la face de l'Eglise, et sur laquelle vous avez été reçu à la participation des sacrements? Certes, votre confesseur se gardera bien de vous absoudre, s'il sait son devoir, ou s'il est fidèle à son Maître; il vous remontrera que ces danses et autres semblables assemblées sont des écoles de tous vices, des fourmilières de mille péchés.

2° Car, comme dit saint Chrysostome, si vous êtes marié, elles sont cause que voyant d'autres femmes qui ont meilleure grâce, qui vous semblent mieux faites, mieux parées et plus agréables que la vôtre, vous la méprisez, vous ne la regardez plus de bon œil; et qu'elle de même vous dédaigne, parce qu'elle a vu d'autres hommes qui lui reviennent mieux que vous. Si vous êtes veuve, pendant que vous êtes en ces divertissements, vous êtes absente de votre maison, et ne veillant pas sur vos domestiques, vos serviteurs se débauchent, vos filles ou vos servantes sont cajolées, vos affaires demeurent à l'abandon. Si vous êtes un jeune homme, vous regardez et convoitez les filles, vous allumez en votre cœur un feu infernal et diabolique, qui vous porte à des actions honteuses et dénaturées; vous dites des paroles dissolues ou à double entente; des paroles de moquerie ou de mépris du prochain, qui sont des sources de querelles, de duels, de dissensions et d'inimitiés immortelles. Enfin, si vous êtes fille, vous convoitez les jeunes hommes, ou vous vous plaisez à leurs cajoleries, vous êtes ravie d'être regardée, aimée et admirée; vous êtes curieuse de vous ajuster à cette intention, vous êtes animée d'envie contre vos compagnes qu'on estime plus belles, plus braves et plus muguetées que vous. Souvenez-vous que Jésus dit en l'Evangile, que qui regardera une femme en la convoitant, a commis l'adultère en son cœur; et que Tertullien ajoute : Regarder et vouloir être regardée, convoiter ou se plaire d'être convoitée, c'est un même genre de péché : *Videre, et videri velle ejusdem libidinis est.*

3° Depuis le péché originel, les garçons et les filles, les hommes et les femmes sont si dangereux l'un à l'autre, qu'il ne faut qu'une œillade lancée inconsidérément, à la volée, en passant et en un moment, dans la rue ou même en l'église, pour allumer un fort grand feu; témoin Samson, témoin David, témoin celui qui disait :

Et vidi et perii, sic me malus abstulit error.

Combien plus grand doit être le danger quand vous voyez des femmes auprès de vous, non en passant, mais fixément, en repos et à loisir, des deux et trois heures entières; des femmes affétées, bien parées et curieusement ajustées, qui, par des contenances étudiées, par les mouvements de la danse, avec les charmes des instruments, flattent vos sens et vous provoquent à la lubricité? Plusieurs ont été réprouvés en admirant la beauté d'une femme, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Multi speciem mulieris admirati reprobi facti sunt* (Eccl. 9, 11).

4° Et qui que vous soyez, vous perdez le temps qui est si cher, qu'il ne se recouvre jamais, temps qui vous est accordé pour faire

votre salut, temps que vous devriez acheter bien précieusement, temps dont un petit quart d'heure serait beaucoup estimé et utilement employé par tant de pauvres âmes qui sont en enfer ou en purgatoire. Vous éteignez en vous l'esprit de piété, de charité et de pénitence, l'esprit de piété et de dévotion. Tertullien dit fort bien : *Deus præcepit Spiritum sanctum, utpotè pro naturæ suæ bono tenerum, et delicatum, cum tranquillitate et lenitate, et quiete et pace tractare*[1]. L'esprit de dévotion est comme un baume précieux, comme l'essence d'une eau cordiale : rien ne s'évente si aisément, il ne faut qu'une heure de dissolution pour ruiner en vous le recueillement, et l'esprit de piété que vous aurez amassé en plusieurs semaines de méditation et d'oraison : on ne parle jamais de Dieu au bal ni à la comédie; et si aux festins et aux collations on parle de Dieu ou des choses divines, de la dévotion ou des personnes dévotes, ce n'est ordinairement que pour se railler et faire des contes à plaisir.

5° La charité aussi envers le prochain y est intéressée et notablement offensée, non-seulement par les envies, les querelles, les duels et les dissensions immortelles qui s'y engendrent souvent par les médisances et distractions; mais encore par les frais et les profusions du bien que l'on y fait, dont on pourrait soulager les pauvres et les retirer de la misère; c'est le prophète Amos qui pèse cette raison : Malheur à vous qui cherchez les viandes exquises, et les vins délicieux, et vous n'avez point de pitié des misères du peuple : *Væ qui comeditis agnum de grege, bibentes vinum in phialis, et nihil patiebantur super contritione Joseph* (Amos., 6, 6).

L'empereur Basile, surnommé le Macédonien, fit un festin somptueux aux princes et aux grands de sa cour; il avait fait auparavant jeter en prison son propre fils, héritier de sa couronne, nommé Léon le Sage, prince très-innocent, mais faussement accusé de parricide par les calomnies de Théodore Santabarène; il y avait déjà sept ans qu'il pourrissait dans le cachot; mais comme on fut au milieu du festin, un perroquet qui était en la salle, soit qu'on lui eut appris sa leçon, soit par un instinct de la providence de Dieu, s'écria d'une voix plaintive au langage du pays : αἴ αἴ, κυριος Λεων : Hélas! hélas! monseigneur Léon! Les conviés, tous étonnés, s'arrêtèrent tout court; perdirent contenance et l'appétit tout à la fois, et devinrent immobiles comme des statues, sinon qu'on vit couler de leurs yeux quantité de grosses larmes. Qu'y a-t-il, Messieurs? dit l'empereur. Qu'est-ce qui vous arrête, et pourquoi ne mangez-vous point? Hélas! dirent-ils tous, hé! comment pourrions-nous manger sans une horrible confusion, voyant que cet animal tout irraisonnable qu'il est, nous apprend notre devoir et nous reprend de ce que nous y manquons! Nous sommes ici en liberté, dans le luxe et la bonne chère, pendant que le prince votre fils est au fond d'une basse fosse en captivité et à la chaîne. Vous savez que tant d'orphelins, tant d'autres pauvres désolés, qui sont les enfants de Dieu et les membres du Sauveur, sont

[1] Tertull., capit. 11, *De spectaculis.*

rongés de vermine faute d'un peu de linge, qu'ils sont transis de froid et qu'ils meurent de faim faute d'assistance, et l'argent dont vous les pourriez secourir, vous le dissipez en des ébats et passe-temps superflus. Quelle insensibilité! où est la charité fraternelle, où est la compassion chrétienne, où sont les entrailles de miséricorde, que les prédestinés doivent avoir : *Induimini sicut electi mei viscera misericordiæ* (Coloss. 3, 12; Luc. 1, 78).

6° Où est l'esprit de pénitence qui vous doit percer le cœur toute la vie, d'avoir offensé une Majesté infinie?

Celui qui aurait attenté à la personne du roi, pourrait-il rire d'un bon ris? Nous sommes coupables de la mort d'un Dieu, un Dieu a été assassiné en ce lieu de notre demeure, nous sommes complices de ce parricide, et nous nous répandrons dans des joies vaines et mondaines! il n'y a rien de si contraire à l'esprit de componction que ces dissolutions; la pénitence est absolument nécessaire à notre salut, puisque le Sauveur nous dit : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* Vous ne sauriez faire une pénitence plus douce, facile et salutaire des péchés de votre vie passée, que de vous priver de ces divertissements pour l'amour de Dieu. Cette pénitence ne ruine point votre santé, ne diminue point vos biens; n'incommode point votre famille, ne fait point tort à vos affaires.

7° Il y a donc du mal à se divertir? Non : il n'est pas défendu de se récréer quelquefois pour débander et délasser son esprit; mais avec quelqu'un de votre sexe, mais honnêtement et modestement, rarement et par nécessité, afin que l'esprit étant délassé soit plus frais, vigoureux et mieux disposé pour s'appliquer aux choses sérieuses de notre profession et pour le service de Dieu. *Hoc autem dico secundùm indulgentiam, non secundùm imperium;* car comme saint Chrysostome a fort bien pesé, quel homme a jamais eu l'esprit plus bandé et occupé à des choses plus sérieuses que saint Paul? Quel homme a jamais eu plus sujet de se récréer que ce grand Apôtre? Il avait travaillé l'espace de trois ans à la conversion des âmes jour et nuit, continuellement, sans un seul moment de relâche, pleurant, prêchant, exhortant et instruisant les fidèles en public et en particulier, en l'église et par les maisons : *Per triennium, nocte et die non cessavi cum lacrymis monens unumquemque vestrùm publicè, et per domos* (Act. 20, 31). Après tant de fatigues, de larmes et de veilles pour toutes les églises, au lieu de divertissements, il châtie son corps; et cela, dit-il, de peur que je ne sois réprouvé. Il ne dit pas : de peur que je ne sois pas saint, ni digne de l'apostolat; mais de peur que je ne sois damné. Il ne dit pas : de peur que je ne sois réprouvé, si je ne châtie mon corps après avoir passé mon temps; mais si je ne châtie mon corps après avoir prêché. Pauvre homme, que vous étiez timide! vous n'avez point commis de péchés depuis votre baptême, vous avez travaillé incessamment au service de Dieu, et vous appréhendez d'être réprouvé, si vous ne châtiez votre corps? Cette dame n'est pas si scrupuleuse ni si craintive que vous : elle a autrefois commis quantité de péchés, elle n'a pas rendu grand service à Dieu, elle ne châtie point son corps, elle se divertit et passe son temps, et pour-

elle n'a pas peur d'être damnée, parce que ses divertissements sont innocents. Saint Chrysostome avait la même crainte que saint Paul : Croyez-moi, dit-il, je suis en grande appréhension pour mon salut, parce que tandis que je prie et pleure pour vous, je n'ai point le loisir de pleurer pour moi-même.

Mais ce n'est pas pour me divertir ni pour offenser Dieu que je vais au bal ou à la comédie, c'est afin, qu'étant bien ajustée, montrant ma gorge et dansant avec bonne grâce, je gagne quelque riche parti pour un légitime mariage. Donc, vous ne voulez pas que Dieu soit le paranymphe de vos noces; vous voulez que ce soit la chair, le monde, la vanité et la sottise! Ce mari que vous prétendez attirer, ne serait-il pas un grand sot de se laisser ainsi leurrer, et jeter dans les filets, à l'appétit d'une contenance bien étudiée, et d'une beauté contrefaite?

Vous vous trompez; les jeunes gens ne vont pas en ces lieux-là pour y prendre des femmes, mais pour les y surprendre, pour les mugueter, cajoler et badiner; ils y vont pour se moquer des autres en votre présence, et se moquer de vous en la présence des autres. Si vous voulez être bien pourvue, vous devez avoir pour mari un homme d'esprit et de jugement, et il n'y a point d'homme doué de jugement qui ne soit plus aise d'épouser une fille sage, modeste, retenue et retirée, qu'une danseuse, qu'une volage ou éventée, semblable à ces fruits tout flétris, qui ont traîné par les rues, et qui ont été exposés à cinquante jours de marché.

Mais quand je repasse en ma mémoire les commandements de Dieu et de l'Eglise : *Un seul Dieu tu adoreras*, je ne trouve point que le bal, les danses, ni les comédies y soient défendues. Ainsi un homme qui s'enivre tous les jours, un avaricieux qui ne fait tort à personne, mais qui est horriblement attaché à ses propres biens, pourrait dire : Je ne trouve point que l'ivrognerie ni l'avarice soit défendue dans les Commandements de Dieu. C'est contre les deux premiers et principaux commandements, qui font l'abrégé de tous les autres au dire de Jésus-Christ : *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, et ton prochain comme toi-même.*

Ces préceptes nous obligent à n'aimer que Dieu ou ce qui tend à lui, n'avoir joie, ni tristesse, ni autre passion que pour lui ou pour son service, ne penser qu'à lui ou à ce qui est référé à lui, n'agir que pour lui ou pour ce qui peut réussir à sa gloire; et vous m'avouerez que ce n'est pas pour Dieu que vous allez au bal : car on n'y pense point à Dieu, vous n'y avez point d'affection ni de passion pour Dieu, rien ne s'y fait qui tende à sa gloire, ni de près ni de loin, ni médiatement, ni immédiatement; vous m'avouerez que l'argent que vous donnez pour les violons, les comédiens et les cuisiniers, soulagerait notablement un pauvre ménage. Et est-ce aimer votre prochain comme vous-même, d'employer en délices superflues, ce qui le pourrait retirer d'incommodité et de très-grande misère.

D'où vient donc que mon confesseur ne m'en dit rien, et me donne l'absolution? d'où vient qu'un tel casuiste m'a dit que je ne fais point de mal, et que le bal et la comédie sont des actions indifférentes? Pensez-vous être excusé au jugement de Dieu, de

croire plutôt à un homme qui vous flatte, qui vous parle en secret et qui ne vous apporte aucune preuve de son dire, qu'aux prédicateurs qui n'ont point d'intérêt que la vérité, qui vous parlent en public de la part de votre pasteur, de votre évêque, de votre Dieu, et qui prouvent leur dire par les textes de la Bible, par les Pères et les conciles? N'est-il pas vrai que ce casuiste ne vous a pas apporté un seul passage de l'Ecriture ni des conciles? N'est-il pas vrai qu'il n'a jamais prêché ni ne prêchera jamais publiquement ce qu'il vous dit à l'oreille.

Pensez-vous être excusé au jugement de Dieu, d'avoir plutôt ajouté foi à un casuiste à la mode, qui se rend complaisant à vos inclinations, qu'à saint Augustin, et saint Chrysostome, et saint Cyprien, et aux autres Pères de l'Eglise qui ne vous flattent point, puisqu'ils n'ont point besoin de vous? aux Pères à qui toute l'Eglise dit en la messe : *Vos estis lux mundi?* aux Pères qui lisaient et qui méditaient jour et nuit l'Ecriture, qui ont reçu le Saint-Esprit pour l'entendre, qui nous sont envoyés de Dieu pour nous en donner l'intelligence, et qui reprennent aigrement ces folies?

Bref, supposons que tous les théologiens, les Pères et l'Ecriture disent que ces badineries sont indifférentes, ce qu'ils n'ont jamais dit et ne diront jamais; mais supposons qu'ils le disent parlant spéculativement, ce n'est pas à dire qu'il soit vrai en particulier et en hypothèse : car comme dit Platon et après lui saint Thomas, il n'y a rien de si facile que de résoudre les questions morales et les cas de conscience quand on les considère en la thèse ou selon la théorie dans leur genre ou dans leur espèce, parce qu'une action morale n'est bonne, mauvaise, ou indifférente en son espèce, que par le rapport qu'elle a à son objet, selon qu'il est bon ou mauvais, ou indifférent; mais il n'y a rien de si malaisé que de résoudre ces mêmes questions en particulier et en hypothèse; parce qu'une action n'est pas bonne en individu seulement par son objet, mais par l'assemblage de toutes les circonstances nécessaires, et qu'il ne faut que l'absence d'une bonne circonstance, ou la rencontre d'une mauvaise pour rendre vicieuse une action qui de bonne foi serait bonne ou indifférente : *Bonum ex integrâ causâ, malum ex quolibet defectu;* donc ce casuiste ne peut sans une grande imprudence et une horrible témérité, vous dire que vous ne ferez pas mal d'aller à ce jeu, au bal ou à la danse s'il ne connaît parfaitement toutes les circonstances du lieu, du temps, de la manière et des personnes qui s'y rencontrent, et principalement s'il ne connaît certainement la posture et la disposition de votre cœur, qui est connu de Dieu seul : *Inscrutabile cor hominis, et quis cognoscet illud?* Ce casuiste vous peut-il assurer que vous n'aurez aucune affection à l'avarice dans le jeu, point de vanité ni d'envie en ces compagnies mondaines, point de vaine complaisance en vous ou en votre fille au bal? On ne condamne dans le monde que les péchés extérieurs et grossiers; mais Dieu juge plus rigoureusement, il condamne plus sévèrement les péchés spirituels, les péchés de démon; être idolâtre de soi-même, être horriblement attaché à soi et à ses propres intérêts. Ce casuiste vous peut-il assurer que quelque jeune fille ne dira point en soi-même : Une

telle dame, qui est d'âge, qui est dévote et qui communie souvent, va bien au bal, il n'y a donc point de mal; votre exemple lui donne la hardiesse d'y aller, et quelque jeune homme l'y convoitera. Je sais bien que vous pouvez apporter, et que vous apportez souvent plusieurs autres objections, pour justifier ces damnables coutumes du monde. Car, comme dit Tertullien, quand nous avons affection à quelque plaisir ou profit temporel, notre passion n'est que trop adroite et ingénieuse à trouver des raisonnements spécieux et de fausses lueurs pour nous flatter; ainsi, les avaricieux, les vindicatifs, les duellistes et les ivrognes vous allègueront mille raisons apparentes pour colorer ou justifier leur passion; et quoi que vous n'y puissiez répondre, vous ne laissez pas de les condamner et eux semblablement vous condamnent : comme en effet, ils sont dignes de blâme et vous aussi, et au jugement de Dieu tous ces raisonnements humains, ces arguments spécieux, ces beaux plaidoyers qu'on étale en faveur de la chair et du monde, seront comme ces toiles d'araignées subtilement tissues, mais qui se dissipent par un petit vent; car tous ces raisonnements humains ne sont pas si solides et inébranlables que le ciel et la terre, ni le ciel et la terre qu'une seule parole ou syllabe de l'Ecriture : *Faciliùs est cœlum et terram transire quàm unum apicem de lege cadere* (Luc. 16, 17). Donc un seul texte de l'Ecriture doit avoir plus d'ascendant sur votre esprit, que tous les raisonnements humains. Or, je vous en ai cité plus de six.

8° Et si l'expérience, qui est la maîtresse des fous, a quelque pouvoir sur l'esprit des sages, demandez, s'il vous plaît, à toutes les bonnes âmes qui se sont bien données à Dieu, demandez à tous les religieux qui ont été autrefois du monde, si, en leur confession générale, ils ne se sont pas repentis et accusés d'avoir été au bal? Quand quelqu'un de vos camarades est au lit de la mort, demandez-lui s'il ne se repent pas d'y avoir été, et s'il ne craint pas d'en être repris au jugement de Dieu? Et, sans aller si loin, vous savez bien que vous-même vous vous en confessez, parce que vous ne pouvez étouffer le remords de votre conscience qui vous en reprend; mais vous vous en confessez en vous moquant de Dieu et de votre confesseur, puisque vous avez volonté d'y retourner une autre fois quand l'occasion s'en présentera. Si vous êtes si téméraire de vous confesser sans vous en accuser, vous ne l'êtes pas jusqu'à ce point que vous voulussiez mourir sans vous en confesser. Dites la vérité, voudriez-vous mourir au sortir du bal, sans vous en repentir ou vous en confesser? donc ce n'est pas un divertissement innocent, car on ne se repent pas de ce qui est innocent; donc, ce confesseur qui ne vous en fait pas repentir ne fait pas son devoir, car il ne vous doit pas laisser sortir du confessionnal qu'au même état qu'il voudrait vous présenter au jugement de Dieu.

En la vie de la bienheureuse Magdeleine de Pazzy, écrite par le Père Dominique de Jésus, carme déchaussé, il est dit qu'un jour Notre Seigneur lui fit voir en extase un bon nombre d'âmes religieuses qui brûlaient dans des flammes effroyables, et qui étaient tombées dans ce malheur infiniment déplorable pour avoir mal usé des récréations que la religion donne : ses yeux fondaient en deux

torrents de larmes, et ses plaintes étaient si tristes et lamentables qu'elle tirait des larmes de toute l'assistance. Dans ces plaintes elle disait d'une voix funeste : O âmes religieuses, misérables! ô misère extrême! que ce qui est permis aux religieux pour une sainte récréation, leur donne la mort de l'âme, et leur cause une peine épouvantable et d'une éternelle durée! Que si cette histoire vous semble de trop fraîche date, lisez la vie de saint Dominique, et vous verrez que l'esprit malin montrant à ce saint patriarche le lieu où ses religieux parlaient ensemble après le repas, lui dit en se vantant qu'il gagnait beaucoup en ce lieu-là ; c'étaient des religieux d'un ordre très-saint et très-austère, d'un ordre qui était encore en ses commencements et en sa première ferveur, des religieux qui avaient leur patriarche pour supérieur, qui étaient sous la conduite d'un saint et d'un si grand saint! Et la salle où se font les assemblées de garçons et de filles, où se lancent des œillades lascives, où se disent des paroles inconvenantes, où se forment des pensées de vanité, d'envie et de mépris du prochain, où s'engendrent des haines, des querelles et des duels; cette salle, dis-je, ne sera pas la salle du diable, plus sale, plus impure et pleine d'immondices qu'une étable d'Augias!

Laissons là ces contentieux, ô âmes choisies! et disons avec Tertullien : *Vicibus disposita res est :* Chacun a son tour : les gens du monde prennent leurs plaisirs, et vous vous affligez; c'est ce que Jésus-Christ a prédit à ses disciples. *Le monde se réjouira*, dit-il, *et vous serez attristés*. Attristez-vous donc en la solitude, maintenant que les gens du monde se réjouissent, afin qu'à votre tour vous vous réjouissiez quand ils s'attristeront; leurs joies sont vaines et frivoles, et les vôtres seront solides et véritables; l'objet de leurs joies n'est que quelque chétive créature, et l'objet des vôtres sera le Créateur, vrai océan et abîme de tout bien; leurs joies sont détrempées de mille amertumes, d'envie, de jalousie, de crainte, de défiance ou d'autre passion, les vôtres seront pures et sans aucun mélange d'aigreur; leurs joies ne sont que pour quelques heures, quelques jours ou quelques années, les vôtres seront sans fin, sans pause et sans aucune diminution en toute l'étendue des siècles. *Amen*.

SERMON LXIII.

DE LA LUXURE SPIRITUELLE, QUI EST L'ORGUEIL.

Non mœchaberis.

Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. (Exod. 20.)

Comme nous sommes composés de corps et d'âme, nous pouvons violer ce commandement en deux manières, et tomber en deux sortes de luxure, en la corporelle ou en la spirituelle. La luxure corporelle est le péché de la chair qui souille le corps; la spirituelle, c'est l'orgueil qui souille l'esprit et qui fait que les démons sont appelés en l'Ecriture sainte *esprits immondes*. Toutes

les paroles du Fils de Dieu sont divines et adorables; mais celles qu'il avait souvent en la bouche nous doivent être plus chères et précieuses. Telle est cette belle maxime qu'il a publiée au monde avec tant d'affection : *Celui qui s'exaltera sera humilié*, *et celui qui s'humiliera sera exalté.* Cette proposition enseigne deux vérités, que je dois considérer dans les deux points de mon discours, et vérifier par un bel exemple tiré de l'Ecriture sainte. Premièrement, nous verrons que celui qui s'exalte est humilié; secondement, que celui qui s'humilie est exalté. Si cela est, comme il est très-assuré, nous devons conclure que vous êtes extrêmement humiliée, ô sainte Vierge! puisque nous vous voyons si sublimement exaltée. Le Fils de Dieu vous a dit : *Ascende superius ;* parce que vous vous mettiez toujours au dernier rang, et la plus basse de toutes. C'est ce que vous disiez en votre cantique d'amour : *Nardus mea dedit odorem ;* et en votre cantique de louange : *Respexit humilitatem ancillæ suæ. Digna planè quam respiceret Dominus, cujus odore suavissimo, ab æterno illo paterni sinus attraheretur accubitu.* Votre humilité a eu tant de charmes envers le Fils de Dieu, qu'elle l'a attiré du sein adorable de son Père en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Mirum quod Lucifer peccare potuerit. — II. Ejus peccatum continet omnes species superbiæ et vitia quæ ex eâ oriuntur.

I. Punctum. — III. Luciferum imitatus est Nabuchodonosor. — IV. Et hujus exemplo superbus incidit in vanam complacentiam. — V. In ostentationem. — VI. Vanam gloriam. — VII. Jactantiam. — VIII. Arrogantiam. — IX. Præsumptionem. — X. Ambitionem. — XI. Sic exaltatus humiliatur : 1° Temporaliter et apud homines; 2° Spiritualiter, quia incidit in vitia quæ ex septem speciebus superbiæ procedunt : I° in invidiam; 2° prodigalitatem; 3° inconstantiam; 4° iram; 5° ingratitudinem; 6° luxuriam ; 7° avaritiam.

II. Punctum. — XII. Nabuchodonosor conversus humiliatur, ejus exemplo tres actus humilitatis exercendi sunt à nobis. — XIII. Humilitate exaltabimur tripliciter sicut Nabuchodonosor.

Conclusio. — Paraphrasis verborum Ecclesiastici : *Quantò magnus es, humilia te in omnibus.*

Exorde. — *In Angelis suis reperit pravitatem.* Dieu a trouvé l'iniquité même en ses anges, dit le saint homme Job, au chapitre quatrième de son histoire. C'est une merveille qui m'a autrefois surpris d'étonnement, de voir que les esprits angéliques et même Lucifer, qui était le premier, le plus noble, le plus éclairé et le plus avantagé de tous, fût tombé dans le péché et se fût révolté contre la Majesté divine. Quiconque commet le péché mortel est dans un aveuglement d'esprit; son jugement est perverti, sa raison est comme en syncope et défaillante : *Cæcus est et manu tentans* (2. Pet. 1, 9). Il est plongé dans les ténèbres plus que cimmériennes : *In tenebris est et in tenebris ambulat.*

En Lucifer, il n'y avait point d'ignorance, point de ténèbres ni d'aveuglement : *Omnis peccans ignorans*; il était enfant de lumière, intelligence séparée; il avait un esprit brillant; il était tout rempli de science et de sagesse très-parfaite : *Plenus sapientiâ, et perfectus decore, in deliciis paradisi fuisti* (Ezech. 28, 12, 13). Comment est-ce qu'une si grande lumière a pu être obscurcie, éclipsée et changé een ténèbres?

Et puis, à quelle espèce ou genre de péché peut-on réduire son crime? Quelques-uns ont dit que ç'a été un péché de luxure, se fondant sur ces paroles de la Genèse, où il est dit que les enfants de Dieu voyant les filles des hommes, furent charmés de leur beauté : *Videntes filii Dei filias hominum, quòd essent pulchræ* (Gen. 6, 2); mais les anges n'ont pas de chair, ils n'ont point de corps, ils sont de purs esprits, exempts de toute matière, qui ne peuvent avoir d'affection directe à aucun plaisir sensuel; et quand bien ils auraient un corps, ce qui était encore indécis et incertain du temps de saint Bernard, le premier péché en eux ou en l'homme, ne pouvait être un péché de la chair, ne pouvait être la luxure, la gourmandise, ou autre semblable; car les péchés sensuels ne se commettent que par la rébellion et la révolte de la chair contre l'esprit, qui est un effet et punition de la révolte de l'esprit contre Dieu; l'esprit donc se bande contre Dieu par un péché spirituel, avant que la chair se soulève contre l'esprit par un vice sensuel. Saint Augustin, au livre de la *Virginité* et au livre de la *Doctrine chrétienne*, dit que Lucifer est tombé au péché d'envie, et que ce péché est indigne de l'homme, puisque c'est le vice du diable[1].

D'autres ont pensé que son crime était un péché de haine et de malveillance contre les hommes, ou de discorde et de contention contre les autres anges, parce qu'il est dit en l'Apocalypse (12, 7), que le dragon, et ceux de sa suite combattaient contre saint Michel et les siens; et parce que le Sauveur dit en saint Jean, qu'il était homicide dès le commencement de volonté et d'affection : *Ille homicida erat ab initio* (Joan. 8, 44). Mais ces deux passions d'envie et de malveillance, ne peuvent être les premières affections du cœur humain, ou angélique; car la haine nous porte à détruire le mal qui est contraire au bien que nous aimons; l'envie est une tristesse que nous avons du bien d'autrui, parce que nous nous figurons qu'il diminue notre gloire. L'envie donc et la malveillance supposent en nous un amour déréglé de la gloire, ou de quelque autre bien fini et créé.

Tous les autres docteurs tiennent unanimement que son crime a été un péché de superbe, par lequel il a désiré d'être semblable à son Créateur, aller de pair avec lui, s'asseoir au trône du Tout-Puissant. Mais cette opinion ne manque pas de grandes difficultés : car on peut objecter là-dessus, ou il désirait être Dieu par essence et naturellement, ou par grâce et participation; si par grâce et participation, il n'y avait point de péché en cela, c'était sa vocation : *Ego dixi Dii estis. Efficiamini divinæ consortes naturæ.* De dire qu'il ai désiré d'être Dieu, par nature et par essence, il n'y a point d'apparence, ce serait contre l'inclination de la nature, qui désire la conservation de son être, et qui ne peut prétendre de changer de genre ou d'espèce, par espérance d'en avoir une autre plus excellente et relevée.

[1] Avertas Deus hanc pestem à cordibus hominum, nedùm Christianorum; vitium diaboli est, non enim diabolo dicitur ut damnetur, furtum fecisti, adulterium commisisti, sed homini invidisti (Aug., lib. *De sanctâ virginitate et de Doctrinâ christianâ*).

De plus : ou cette dignité que Lucifer affecta, était d'être semblable à Dieu par imitation, ou de lui être égal et compagnon. Non de lui être égal et compagnon, ce serait une entreprise de chose impossible, erreur grossière d'y prétendre et d'y penser seulement; l'ange savait bien cela, son entendement n'était pas si aveugle que d'ignorer une chose si évidente : sa volonté n'était pas si débauchée que de vouloir choisir une chose impossible. Que s'il désira seulement être semblable à son Dieu, il désira une chose honnête, vertueuse, méritoire et parfaite; car la perfection de la créature consiste en la ressemblance et conformité qu'elle a avec son Créateur : *Estote perfecti sicut et pater vester* (Matth. 5, 48).

Toutes ces difficultés sont grandes, mais malgré elles, l'Ecriture du Vieux et Nouveau Testament enseigne que Lucifer et plusieurs autres anges ont péché, qu'ils ont commis un péché superbe, que par ce péché de superbe ils ont attenté d'être semblables à Dieu, *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est* (1. Joan. 3, 2); que Dieu n'a pas pardonné aux anges pécheurs, dit saint Pierre : *Peccantibus angelis non pepercit* (2. Petr. 2, 4); que la superbe a été le commencement de tout péché, dit le Sage : *Initium omnis peccati superbia* (Eccl. 10); *In superbiâ initium sumpsit omnis perditio* (Tob. 4, 14); que si le prêtre est orgueilleux, il aura la même condamnation que le diable, dit saint Paul : *Ne in superbiam elatus in judicium incidat diaboli* (1. Tim. 3, 6); J'irai de pair avec Dieu, disait Lucifer dans Isaïe : *Similis ero altissimo* (Isa. 14).

II. Or pour savoir comment cela c'est fait, et pour accorder les opinions des docteurs sus-allégués, le séraphique saint Bonaventure (*In* 2, *dis.* 5, *q.* 1), nous avertit qu'on peut considérer le péché de Lucifer en trois états! ou en sa disposition et commencement, ou en sa consommation et accomplissement, ou en son obstination et endurcissement; soit que cela ait été en quelque espace de temps et successivement, soit que cela se soit fait en un seul moment, équivalent à plusieurs instants. Le péché qu'il a commis en ces trois états comprend toutes les espèces d'orgueil, et tous les péchés, qui, comme des rejetons, naissent de ce péché capital, ainsi que je vais vous montrer selon la doctrine de l'Ecriture et des saints Pères.

Premièrement, dit saint Augustin, il s'amusa à se regarder soi-même [1], à contempler sa beauté, admirer ses perfections : *Elevatum est cor tuum in decore tuo;* cela lui enfla le cœur, le fit élever au-dessus de soi, l'enivra de l'estime et opinion de soi-même, commença à jeter des ténèbres ou de l'obscurité en son jugement. Cette disposition s'appelle *vaine complaisance.*

2° Et comme la beauté demande d'être vue, il se montra aux anges inférieurs, dit saint Bernard : *Voluit lucere, non ardere;* il fit parade de son excellence, il désira que les autres jetassent les yeux sur lui, et admirassent ses perfections : *Videbam Satanam sicut fulgur;* le propre de l'éclair est de briller, et voilà tout : et cette espèce d'orgueil s'appelle *vaine ostentation.*

[1] Superbiâ tumidus, et propriæ potestatis delectatione corruptus (Aug., *de Genesi ad litteram Ezech.* 8).

3° Et parce que toute excellence mérite honneur, il voulut être honoré des autres, il désira d'être loué et glorifié d'eux, qu'ils lui rendissent hommage : *Gloria est clara cum laude notitia*, dit saint Ambroise : et cette branche de superbe s'appelle *vaine gloire*, ou *louange mondaine*.

4° Et afin d'exciter les autres à le louer, il se loua soi-même; il leur fit savoir que sa grandeur le portait à de grands desseins, qu'il avait des entreprises hautes et généreuses, qu'il voulait s'avancer et s'élever, qu'il agrandirait tous ceux qui se soumettraient à lui : *Ascendam*, *exaltabo solium meum*; j'exalterai ceux qui voudront s'assujettir à moi et me servir de trône. C'était une *vaine jactance*.

5° Après cela, dit saint Thomas (1. p., q. 63, art. 3 *in cor.*), il désira être lui seul l'objet de sa propre béatitude, il ne voulut plus être obligé d'emprunter d'ailleurs sa félicité; il lui sembla qu'il était assez beau, excellent, parfait et accompli pour être sa dernière fin; ainsi que Dieu est suffisant à soi-même, qui ne mendie point d'autre part l'accomplissement de son être. C'était une *arrogance insupportable*.

6° Ou s'il reconnut que sa béatitude était surnaturelle, que Dieu seul était sa dernière fin, et qu'il devait chercher en soi l'objet de sa félicité, il désira l'obtenir par ses propres forces, dit saint Thomas, il souhaita gagner la béatitude, non avec la grâce de Dieu, mais par ses perfections naturelles. C'était une *présomption bien téméraire*[1].

Enfin, étant tout à fait aveuglé, étourdi, insensé par son péché, *Perdidisti sapientiam in decore tuo* (Ezech. 28, 17), il affecta même l'impossible, il désira d'être comme Dieu, escalader son trône, être souverain, absolu et indépendant, avoir commandement sur tous les autres, que tous les autres se contentassent de le contempler et admirer, pour être heureux : *Similis ero altissimo*. Saint Michel qui lui résista en ce dessein, s'appelle *Quis ut Deus*. C'était une *ambition démesurée*.

Après ces espèces d'orgueil, vinrent les autres péchés qui sont les mauvais fruits d'un mauvais arbre, tels que l'ingratitude dénaturée quand il s'amusa à se regarder et admirer ses perfections, au lieu de remercier celui qui lui les avait données. La haine envers Dieu qui l'a damné, la colère et contention contre saint Michel qui lui a résisté, l'envie envers les hommes qui sont prédestinés pour tenir sa place, la luxure spirituelle, l'amour déréglé de soi-même, et ainsi des autres péchés dont les docteurs nous ont parlé ci-dessus; et c'est pour cela que le prophète Ezéchiel le reprend de plusieurs péchés : *In multitudine iniquitatum tuarum polluisti sanctificationem tuam* (Ezech. 28). *Primum in uno quoque genere est causa et mensura reliquorum. Ipse est Rex super omnes filios superbiæ* (Job. 41, 25). Il est le roi des orgueilleux, il a influence sur eux.

Quand quelqu'un se range de son parti, il lui donne ses livrées,

[1] Illud appetiit ad quod pervenisset si stetisset (Anselm., c. 4, *de casu diaboli*).

il lui imprime son caractère, il lui communique son génie et ses dispositions, il lui fait prendre la teinture de tous ses vices. Vous plaît-il que nous le voyions en un bel exemple rapporté par l'Ecriture? Je trouve bien en la Bible plusieurs exemples de ceux qui se sont exaltés et ont été humiliés, comme Pharaon, Holoferne, Aman, Antiochus. Je trouve plusieurs exemples de ceux qui se sont humiliés, et ont été exaltés, comme Joseph, Judith, Esther, la Mère de Dieu : mais de ceux qui s'étant exaltés aient été humiliés, et puis s'étant humiliés aient été exaltés, les exemples en sont si rares, que je n'en trouve qu'un seul bien signalé et remarquable : c'est Nabuchodonosor. L'histoire en est rapportée en Daniel (cap. 4), et vient à mon propos, puisque tout ce qui est dit de lui en l'Ecriture au sens littéral, les Pères l'expliquent de Lucifer au sens allégorique.

Premier point. — III. Le Prophète dit que ce roi superbe se promenait en la salle de son palais, considérant la magnificence de la cour et la grandeur de Babylone, et tout enflé d'orgueil disait : N'est-ce pas ici cette grande Babylone que j'ai bâtie par un effort de ma puissance, pour en faire mon palais royal? *In aulâ Babylonis deambulabat, responditque Rex : nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in robore fortitudinis meæ, in domum regni?* Ne voyez-vous pas en ces mots les puantes haleines de Lucifer? autant de paroles, autant d'espèces de superbe : *Deambulabat in aulâ*, voilà la vaine complaisance ; *Nonne hæc est,* voilà la vaine ostentation ; *Babylon magna*, vaine gloire, louange frivole ; *Quam ego*, voilà la jactance ; *Ædificavi*, voilà l'arrogance ; *In robore fortitudinis*, voilà la présomption ; *In domum regni*, voilà l'ambition. La première c'est :

IV. La vaine complaisance, *Deambulabat.* Le superbe se promène en soi-même, il contemple ses perfections, il se mire dans sa beauté, comme un paon en son plumage : il considère son bel esprit, la bonne grâce de son corps, la noblesse de son extraction, l'éclat de ses habits, la splendeur de sa maison, la perfection de ses ouvrages : il s'arrête de propos délibéré, il se plaît et se baigne en cette pensée, comme un homme qui se promène et prend le frais. David se lave de ce péché, quand il dit : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me.* De là vient en second lieu, la vaine ostentation.

V. Comme il s'admire soi-même et ses œuvres, il désire que tout le monde les voie, contemple, admire, montre au doigt, et qu'on dise : *Hic est*, Le voilà.

S'il sait quelque chose, il pense que sa science est inutile, si un autre ne sait qu'il le sait : *Vult scire ut sciatur*, dit saint Bernard.

Si c'est un homme d'épée, il ne fait aucun état de ses exploits, s'ils ne sont publiés par les gazettes à tout l'univers; si c'est un artisan, il veut qu'on admire ses ouvrages; si c'est un père de famille, qu'on admire ses enfants; si c'est une fille dévote, sa piété. Le vrai humble est comme cette plante qu'on appelle *l'Arbre triste;* il n'ouvre son sein, n'épanouit ses fleurs et ses feuilles qu'en l'obscurité de la nuit. Le vrai humble pratique ses vertus, fait toutes ses

bonnes œuvres en cachette tant qu'il lui est possible, *in abscondito.* Le superbe ne pense rien faire, et n'être rien si on ne le regarde ; il veut être vu, connu et estimé dans le monde, pendant sa vie et après sa mort. S'il imprime un livre, il veut en paraître l'auteur; s'il fait une fondation, il veut qu'on sonne toutes les cloches, et plus d'une fois, afin qu'on sache qui c'est; s'il donne un petit calice, une pauvre chasuble à l'église, il veut qu'on y mette son nom ou ses armes.

Le grand Constantin voyant que l'empereur Trajan avait fait mettre son nom en toutes les parties des édifices qu'il avait fait faire, l'appelait plaisamment, par moquerie, *l'herbe pariétaire.* Thémistocle entendant quelqu'un qui le montrait au doigt par admiration, dit qu'il n'avait jamais senti de plus grand plaisir en sa vie. Et Démosthènes entendant une servante qui disait à sa compagne : Tenez, le voilà ce Démosthènes, il dit qu'il avait reçu ce jour-là la récompense de ses études : quelle sottise!

VI. Après, vient en troisième lieu la vaine louange et la gloire frivole. Il veut qu'on lui donne, et à ses œuvres, des épithètes magnifiques, des louanges et des éloges. Darius se faisait appeler le grand roi; l'empereur Constance se surnommait l'éternel : au lieu de lui dire Votre Majesté, on lui disait Votre Eternité; le grand-turc se qualifie l'empereur des empereurs. Si vous n'appelez que dame celle qui pense être demoiselle, si vous n'appelez que demoiselle celle qui .pense être damée; si vous dites monsieur au au lieu de monseigneur, il semble que tout est perdu, vous faites naufrage de votre crédit, vous n'aurez plus d'entrée en la maison. Il y a en quatrième lieu :

VII. La vanterie : car comme celui, dit Plutarque, qui est en extrême famine, mange sa propre chair faute d'autre viande, ainsi celui qui est extrêmement affamé de louange, à faute d'être loué par les autres, se loue soi-même; il ne parle que de soi, il vous étourdit du narré de son histoire, il se vante même de ses péchés. Péché détestable devant Dieu, dont il est un mépris formel; péché plus grand que le péché dont on se vante, et tel se vante des péchés qu'il n'a pas faits : *Pudet non esse impudentem.*

VIII. Après cela vient l'arrogance, par laquelle vous vous attribuez ce que vous n'avez pas fait. J'ai édifié cette Babylone, dit Nabuchodonosor. Il ne dit pas vrai; ce n'est pas lui qui avait bâti Babylone, il l'avait bien embellie et ornée, non bâtie ni fondée : ce fut Bélus ou Nemrod : *Quam ædificavi in robore fortitudinis meæ.*

IX. Quelle présomption! Quelle forte façon de parler : en la force de ma force! une âme bien humble dirait en la faiblesse de ma force. Rien n'est impossible à l'humble, parce que se défiant de soi, il se confie en l'assistance de Dieu; rien ne semble impossible à l'orgueilleux, parce qu'il présume de ses forces; mais il se trouve trompé, c'est un appui de paille.

X. Enfin l'ambition couronne ce mauvais œuvre, il veut que cette grande ville ne soit que sa maison royale; cette ville qui a plus de deux lieues de circuit, n'est que son palais et son Louvre, et tout le reste du monde son état et son royaume. L'orgueilleux

veut avoir le dessus partout, être l'huile et la crême des compagnies, commander partout. Comme il était en cette pensée, il entendit une voix du ciel qui lui disait : Nabuchodonosor, on vous fait savoir que vous serez chassé d'entre les hommes, vous serez privé de votre royaume, vous habiterez dans les déserts, et vous serez semblable à une bête l'espace de sept ans : *Septem tempora mutabuntur super te;* pour vous apprendre que Dieu est le Roi des rois et qu'il donne les couronnes et les sceptres en partage à qui bon lui semble. Il fut dit et il fut fait en même temps : son cerveau fut renversé; il devint hypocondriaque; les espèces de son imagination furent tellement troublées et altérées, qu'il s'imagina être bête; il y a même des docteurs qui tiennent qu'il fut livré à la puissance du démon, et que le diable lui pervertit le jugement et le sens commun; il se mit à marcher à quatre pieds; on le priva de son royaume, on le chassa de son Louvre et de sa ville, sa volonté devint toute brutale. Il mangeait l'herbe comme un bœuf : *Fœnum ut bos comedit;* les ongles lui crurent comme aux oiseaux de proie : *Ungues ejus quasi avium;* ses cheveux devinrent semblables aux plumes d'aigles, ou, selon les Septante, au poil des lions [1]; son corps fut exposé aux injures du temps et gâté par la rosée du ciel : *Rore cœli corpus ejus infectum est*, et tout cela l'espace de sept ans.

XI. 1° Ne le voilà-t-il pas bien humilié? C'est la punition ordinaire de tous les superbes; car Jésus-Christ ne peut mentir, et il a dit : *Quiconque s'exalte sera humilié;* si vous êtes superbe, vous serez infailliblement humilié.

Vous n'aurez pas ce que vous prétendez : l'honneur est l'ombre de la vertu. Quand vous allez par les champs, si vous avez le soleil devant les yeux, votre ombre vous suivra toujours, et quand bien vous ne le voudriez pas, elle courra après vous; mais si vous tournez le dos au soleil pour regarder votre ombre et la suivre, elle s'enfuira devant vous. Si en tous vos desseins, pensées, affections, entreprises, vous avez devant les yeux le soleil de justice, la gloire de Dieu, le salut de votre âme, vous aurez de l'honneur, il vous suivra partout; quand vous vous iriez cacher au fond du désert, la gloire vous y trouvera, vous serez honoré; mais si vous vous détournez de Dieu pour vous attacher à la créature, si vous briguez l'honneur et les dignités mondaines au préjudice de la gloire de Dieu, vous serez méprisé, vous aurez beau faire, vous n'attraperez jamais votre ombre, vous n'aurez point de vrai honneur : *Gloria est clara cum laude notitia* (S. Ambros.). La gloire c'est d'être connu et estimé tout à la fois.

Vous pourrez bien être connu et non pas estimé, car il n'est rien de si insupportable aux hommes, que celui qui, comme un Narcisse, se regarde, s'estime et s'idolâtre soi-même; rien de si déplaisant et ridicule, que celui qui affecte de se faire voir, qui parle de soi ou des siens, qui se loue et se prise soi-même. On sait bien que tout ce qui reluit n'est pas or; c'est aux charlatans de faire paraître sur un théâtre tout ce qu'ils savent, aux petits mercerots

[1] Οἱ τρίχες αὐτοῦ ὡς λεόντων.

d'étaler par les rues toutes leurs babioles; les grands et riches marchands cachent dans le magasin des marchandises précieuses; les terres qui ont des mines d'or, n'ont point de fleurs ni de verdure en leur surface. Les guêpes qui ne font point de miel, font plus de bruit que les abeilles; les petits ruisseaux que les grandes rivières; une méchante grenouille dans un marais vous étourdit de son criaillis, pendant qu'un bon poisson se tait dans le vivier. C'est signe qu'un tonneau est vide quand il résonne. Un duc de Lorraine écoutant un docteur qui commençait sa harangue en le louant de plusieurs qualités, lui répondit subtilement : Docteur, *plus il y a de titres, moins il y a de lettres.*

2° Si vous êtes orgueilleux, non-seulement vous serez humilié temporellement et devant le monde, mais encore spirituellement et devant Dieu; car quelle plus grande humiliation que les péchés, auxquels l'orgueilleux est enclin; l'orgueil est le roi des vices, qui a un train après soi : *Superbi iniquè agebant usquequaque* (Psal. 118).

1. Ensuite de la vaine complaisance il est sujet à l'envie, au dédain et au mépris d'autrui : *Cor feræ datum est ei.* Il a une humeur sauvage, un cœur et un naturel de bête farouche. C'est la belle explication de saint Bernard sur ces paroles : *Singularis ferus depastus est eam* (Psal. 79, 14). C'est le superbe qui est appelé sanglier, comme qui dirait singulier; il s'estime l'unique, le phénix, le singulier, il veut être estimé tel; ils se sont égarés en la solitude comme des bêtes sauvages, dit le Psalmiste : *Erraverunt in solitudine, in inaquoso. — Solitudo hæc superborum est, quia solos se reputant, solos sese appetunt reputari*, dit saint Bernard. Si quelqu'un les égale en perfection ou en approche tant soit peu; si on loue un autre de la même vertu, ils sèchent de jalousie; ce sanglier ravage la vigne de Notre Seigneur, il désole les communautés, les religions et les républiques.

2. La vaine ostentation est la source de la prodigalité. On disait à Nabuchodonosor : Vous serez privé de votre royaume, et l'orgueilleux est privé du royaume des vertus dont il est dit : Le royaume de Dieu est dans vous. Vous perdez le mérite des bonnes œuvres quand vous les faites pour être vu des hommes; vous donnez l'aumône pour être estimé charitable; vous communiez pour plaire à votre confesseur; vous endurez une supercherie pour être estimé patient; vous recevez votre récompense en ce monde. Comme Ezéchias ayant fait parade de ses trésors en présence des Babyloniens, les perdit par la permission de Dieu.

3. Pline dit (lib. 7, c. 2) qu'en Afrique il y a certaines gens si dangereux, que si quelqu'un d'entre eux loue une fleur, elle se flétrit; s'il loue un arbre, il meurt soudain; si c'est une personne, il la tue par sa louange; et qu'en Esclavonie il y a des personnes qui portent un poison si présent et si puissant, qu'elles tuent les enfants en les regardant attentivement. Il n'est pas besoin d'aller en Afrique ni en Esclavonie pour trouver de telles familles, les rues de cette ville sont pleines de semblables personnes. Si vous plantez au jardin de votre âme la fleur de quelque vertu, si vous faites quelque bonne œuvre pour être vu et estimé, tout cela périt sur-le-

champ. *Prenez garde* dit le Sauveur, *de ne pas pratiquer la vertu devant les hommes, afin qu'ils vous voient;* et comme on cache les fleurs et les enfants à tous ceux de ces familles dangereuses, si vous êes obligé de faire quelque bonne œuvre en l'extérieur, que l'intention en l'intérieur n'en prétende point de vaine gloire, car celui-là veut être volé qui porte un trésor à la vue de tout le monde[1].

3° Ensuite de la louange mondaine vient l'inconstance et la légèreté d'esprit, l'instabilité en vos bons exercices. Nabuchodonosor dans le désert était exposé au froid et au chaud, au vent et à la pluie, et autres injures du temps. Aujourd'hui on est ardent à vous louer, demain il arrivera une petite disgrâce, on sera froid comme glace, vous ne serez pas bon à être jeté aux chiens. Votre esprit qui ne fait rien que par le mouvement des louanges, est inconstant comme le vent. Le soleil qui a la lumière de soi-même, ne la perd ni change jamais; la lune qui n'a point de splendeur qu'à mesure qu'elle est regardée du soleil, est maintenant pleine, maintenant en déclin : si vous n'avez la dévotion qu'à mesure qu'on vous loue, elle sera journalière et inconstante.

4° La jactance ou la vanterie apporte les colères et les dissensions; ce pauvre roi avait le poil comme celui des lions (Dan. 4, 30), disent les Septante interprètes. Il n'y a point animal si superbe, ni si colère que le lion : *Inter superbos semper jurgia sunt* (Prov. 13, 10). Quand vous vous vantez à perte de vue avec des mensonges évidents et palpables, il y a toujours quelqu'un qui vous contredit, ou parce qu'il est vertueux, et qu'il ne peut souffrir vos impostures; ou parce qu'il est orgueilleux comme vous, et qu'il porte envie à votre gloire. Il n'y a point d'oiseau qui ait la voix si désagréable que le paon quand il fait sa roue; il n'y a point de discours fâcheux, et qui rebute si fort les auditeurs, que les devis d'un glorieux qui ne parle que de soi : vous ne voulez pas souffrir qu'on vous contredise, vous vous mettez en colère, et vous commencez une grande querelle.

5° Ensuite de l'arrogance, arrive l'ingratitude et l'abus des grâces de Dieu : *Rore cœli corpus ejus infectum est.* Quelle façon de parler? la rosée du ciel n'a pas coutume de gâter, mais de nettoyer et blanchir. Elle blanchit le linge et la cire; elle souillait ce pauvre roi. Ce qui lave, enrichit et justifie les autres âmes, cela souille, appauvrit et condamne le superbe; il s'approprie les grâces de Dieu, ne les reconnaît point comme venant de lui, ne l'en remercie pas, en devient plus fier, et s'en rend indigne par son ingratitude.

6° La présomption est cause de la luxure : *Fœnum ut bos comedit : omnis caro fœnum.* L'orgueilleux devient charnel et voluptueux. Vous présumez de vos forces, vous pensez être bien résolue, généreuse et constante, qu'on aurait aussitôt votre cœur que votre honneur; vous vous jetez dans l'occasion, vous vous y tenez, vous y persévérez; pour punir votre présomption, et vous faire connaître

[1] Ità sit bonum opus in publico, ut intentio maneat in occulto. Deprædari desiderat, qui thesaurum publico in via portat (Greg., *hom.* 11. *in Evang.*).

votre faiblesse, Dieu retirera sa grâce, et vous laissera succomber.
7° Bref, l'ambition est la mère de l'avarice. Les ongles lui croissent comme aux oiseaux de proie. Pour commander aux autres, monter aux dignités, être élevé dans les charges, pour tenir son rang, entretenir l'état de son office, il faut être plus riche que les autres; à cet effet on vole, on suce le sang des pauvres gens, on imite le serpent, qui, pour devenir dragon, dévore plusieurs serpentaux. Saint Paul néanmoins écrivant à Timothée, au lieu de dire qu'on recommande aux riches de n'être pas avaricieux, lui dit : Commandez-leur de n'être pas orgueilleux : *Præcipe divitibus hujus sæculi non sublime sapere* (1. Timoth. 6, 17) : comment cela? c'est que comme bon médecin, il va à la racine du mal qu'il veut extirper. Il vous semble que vous aurez beaucoup fait, quand vous aurez acheté cet état ou obtenu ce bénéfice pour votre enfant? A-t-il la force d'esprit, la vertu et la prud'homie pour ne fléchir par respect humain, aux prières et aux présents? A-t-il le don de chasteté pour garder la continence qui est nécessaire aux prêtres? Quand il aurait ces vertus et toutes les autres, ne voyez-vous pas que cette ambition, ce désir d'élever votre nid vous fera tomber en mille injustices, simonies, faussetés, perfidies et autres suites d'avarice, qui vous soumettront à cette malédiction de Dieu par son prophète : Malheur à celui qui amasse des biens par avarice, pour élever sa maison : *Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus* (Habacuc. 2, 9).

Second point. — XII. *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem.* Daniel qui était le prédicateur, le prophète et comme le père spirituel de Nabuchodonosor, pria Dieu pour lui, jeûna, fit pénitence, fit faire des aumônes pour ce roi, obtint de Dieu sa conversion et son rétablissement; Dieu lui rendit son bon sens, il rentra en lui-même, il reconnut sa misère; il leva les yeux au ciel, il exerça trois actes d'une vraie humilité que vous devez imiter, si vous désirez rentrer en grâce avec Dieu, et être exalté comme ce roi. Premièrement il dit : *Altissimo benedixi, et viventem in sempiternum laudavi et glorificavi.* Faites comme lui, attribuez à Dieu l'honneur et la gloire de tout le bien qui est en vous. Dites comme saint Paul : *Gratiâ Dei sum id quod sum. Fortitudo mea et laus mea Dominus* (Psal. 117, 14). Dites comme le prêtre en la messe : *Gloria in excelsis Deo et in terrâ pax hominibus.* C'est le partage que les anges ont fait : n'en appelez pas si vous êtes sage, dit saint Bernard, si vous ne vous tenez à ces lots, si en votre conversion, si en la pratique des vertus, vous vous attribuez la gloire que vous devez à votre Dieu, vous n'aurez pas la paix. Dites comme David : Vous êtes ma louange, ma gloire, ma force : *Gloria mea et exaltans caput meum* (Psal. 3, 4); non pas mon rempart, mais ma force; car je ne suis de moi-même que faiblesse et qu'infirmité. Dites comme Baruch et Daniel : A vous, ô mon Dieu! l'honneur et la gloire d'être juste et saint, d'être la justice et la sainteté même; à nous la confusion, la honte et l'humiliation : *Tibi Domine justitia, nobis autem confusio* (Baruc. 1, 15; Daniel. 9, 8). Dites comme l'Eglise : *Deus virtutum, cujus est totum quod est*

optimum, totum, totum. Deus qui conspicis, quia ex nullâ nostrâ virtute subsistimus. Deus qui conspicis omni nos virtute destitui: Grand Dieu, tout le bien qui est en nous, est de vous, il est tout, tout de vous; nous ne subsistons par aucune force qui vienne de nous, nous n'avons point de vertu de notre crû.

Si vous êtes bien convaincu de ces vérités, quand votre prochain tombera en faute, pour grande et énorme qu'elle soit, vous vous garderez bien de vous enfler, de vous moquer de lui, de le regarder dédaigneusement et de le mépriser; vous direz comme saint Paul (1. Cor. 4, 7) : *Qu'est-ce qui vous distingue de ce grand pécheur? la miséricorde de Dieu; qu'avez-vous de bon et de louable que vous n'avez pas reçu, et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous?* Vous direz comme saint Augustin : Il ne se commet point de péché par aucun homme, qu'un autre homme ne fut capable de commettre, s'il était abandonné de celui qui a fait l'homme[1]. Vous direz comme la bienheureuse Marguerite du Saint-Sacrement, qui a fait des grands miracles à Beaune; elle et les sœurs carmélites étant en la conversation, on recommanda à leurs prières une malheureuse d'un autre ordre, qui avait sauté les murailles et qui s'était allée marier à Genève. Après la conversation, la prieure trouva cette petite sœur qui priait Dieu avec une grande ferveur devant un crucifix et qui pleurait à chaudes larmes : Que faites-vous là, ma sœur, lui dit-elle? Hélas! ma mère, je remercie Dieu de ce qu'il m'a empêchée par sa grâce de faire comme cette pauvre religieuse, et je le prie de ne pas permettre que je le fasse jamais. Elle en était bien éloignée, car elle était innocente comme un ange; mais les saints attribuent à Dieu toute la gloire de leur vertu, et, comme saint Augustin leur conseille, ils s'estiment obligés à Dieu de la rémission des péchés qu'ils n'ont pas commis, parce qu'ils les eussent commis si Dieu ne les en eût empêchés par une faveur de sa miséricorde. Si vous n'entrez dans ces sentiments, Dieu permettra que vous tombiez en quelque péché manifeste pour découvrir et guérir, ou punir votre orgueil secret; pour vous faire toucher au doigt et avouer avec humilité ce que Nabuchodonosor reconnut.

Omnes habitatores terræ apud eum in nihilum reputati sunt. Voyez ce que vous êtes au regard de tout le monde : tout ce monde n'est qu'un pur néant en la présence de Dieu; vous êtes donc une petite, mais petite et bien petite partie d'un néant. Il n'est rien de si vil, de si abject et de si méprisable que le néant; il n'a point de beauté, point de bonté, point de qualité qui le rende tant soit peu recommandable; le néant ne fait rien, ne peut rien, ne mérite rien, et tout ce que nous avons de nous-mêmes n'est que faiblesse, qu'ignorance, que péché et que néant, dit le concile d'Orange. Si vous êtes bien persuadé de cette vérité, vous n'aurez aucune estime de vous-même, vous ne vous complairez pas en vous-même, vous ne rechercherez pas à être loué, vous ne vous glorifierez pas, vous ne vous attribuerez aucun bien, vous ne présumerez pas de vos forces qui ne sont que fragilité, vous ne voudrez pas commander

[1] Agnosce gratiam Dei cui debes et quod non admisisti : nullum peccatum facit homo quod non possit facere alter homo si desit rector à quo factus est homo. (Aug., homil. 23 et 50.)

à personne. Un homme qui aurait mérité la mort, et qu'on aurait tiré du gibet, ne serait-il pas ridicule s'il se rendait orgueilleux pour une robe qu'on lui aurait donnée en aumône? Quand vous n'auriez jamais commis qu'un péché mortel, vous êtes racheté du gibet, vous devez être honteux et chargé de confusion comme un racheté du gibet, et n'est-ce pas une arrogance et superbe insupportable, de vous élever pour quelques talents que Dieu vous a donnés en aumône : *In nihilum reputati sunt.*

Partant, quelque affliction qui vous arrive, quelque affront, déshonneur, procès, pauvreté, maladie, persécution et peine d'esprit, vous devez dire comme notre roi converti : Toutes les voies de Dieu sont très-justes : *Omnes viæ ejus judicia* (Dan. 4, 34); comme les enfants de Jacob; c'est à bon droit que je souffre ceci, parce que j'ai péché : *Meritò hæc patimur quia peccavimus* (Genes. 42, 21); comme David : Mon Dieu, vous êtes juste, et votre jugement est équitable : *Justus es Domine et rectum judicium tuum* (Psal. 118); comme les saints jeunes hommes en la fournaise : Tout ce que vous nous avez fait, ô mon Dieu, vous l'avez fait avec grande justice, parce que nous vous avons offensé : *Omnia quæ fecisti nobis in vero judicio fecisti, quia peccavimus tibi* (Dan. 3, 31); comme cet heureux criminel qui était en croix auprès du Fils de Dieu : Je reçois la peine que j'ai méritée : *Digna factis recipimus* (Luc. 23, 41). Dieu me traite trop doucement, j'en devrais avoir beaucoup plus, je mérite que toutes les créatures se révoltent contre moi, puisque j'ai été si téméraire que de m'élever contre le Créateur.

XIII. Si vous vous humiliez ainsi, comme Nabuchodonosor, votre humilité aura les mêmes effets que la sienne. Il est dit qu'il retourna en son bon sens. Il a raison de parler ainsi : car, à vrai dire, il n'y a personne si égarée de son bon sens qu'un orgueilleux qui présume de soi; il est au jugement de Dieu et des anges, ce que les fous sont au jugement des hommes. *Si quelqu'un pense être quelque chose, il se trompe, vu qu'il n'est rien*, dit saint Paul (Galat. 6, 3); la plupart de ceux qui sont ès petites maisons de Paris, ne sont fous qu'en ce seul point qu'ils pensent être ce qu'ils ne sont pas. Vous y trouverez un homme qui vous fera un discours de demi-heure aussi bien suivi et raisonné que pourrait faire le plus sage du monde; mais après tout il vous dira : Voilà un jeune homme qui est bien trompé; il pense être l'ange Gabriel, et moi qui suis Dieu le Père, je ne l'ai pas envoyé; celui-là manque bien à son devoir : Je suis pape, et il ne me rend pas l'honneur qui m'est dû. Toute sa folie consiste en ce qu'il pense être ce qu'il n'est pas, être pape, être Dieu le Père. Ainsi nous sommes fous devant Dieu et au jugement des anges, quand nous pensons être quelque chose, car nous ne sommes rien. L'humble n'ayant point d'estime de soi-même, est exempt de cette folie; et s'il était superbe auparavant, il peut dire avec vérité : *Sensus meus reversus est ad me.*

Et figura mea reversa est ad me. L'orgueilleux est tout défiguré et décontenancé, son âme est agitée de passions et son corps de mouvements déréglés, sa tête tourne comme une girouette, ses yeux roulent incessamment pour épier si on le regarde, si on l'honnore, si un autre va de pair avec lui; pour regarder ou par envie, ou par dédain, les habits, les déportements, les façons de faire

des autres; sa langue est effrénée en discours; son port, ses gestes, ses démarches et ses paroles témoignent son humeur altière; elles ressentent les puantes haleines et les influences contagieuses de Lucifer. Le vrai humble vous édifie à le voir : il a une contenance modeste, composée, recueillie : *Apprenez de moi que je suis humble de cœur, et votre âme sera en repos*, disait notre Sauveur à ses disciples. L'intérieur de l'humble étant calme, son extérieur est bien réglé, ses yeux sont retenus, ses mouvements compassés, ses paroles posées, tout ce qui est en lui ressent l'esprit de Dieu dont il est plein, et vous jette dans le cœur du respect pour sa modestie, et des inclinations pour toutes les vertus.

Il peut dire comme Nabuchodonosor, que son royaume lui est rendu : *Ad honorem regni decoremque pervenit.* Le royaume des vertus, ce royaume dont il est dit : *Regnum Dei intra vos est;* ce royaume dont le Sauveur disait : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu.* L'humble pénitent recouvre ce royaume; car l'Apôtre nous enseigne que Dieu résiste aux superbes, et donne ses grâces aux humbles. Saint Augustin nous apprend, que les grâces de Dieu sont comme les rosées du ciel, elles quittent les montagnes sourcilleuses, et viennent aux basses vallées[1]. Saint Bernard nous assure que la seule vertu d'humilité répare les brèches de la chasteté[2], il faut ajouter : répare les brèches de la charité, de la sobriété et des autres vertus.

Conclusion. — Ecoutons donc avec respect, et mettons en pratique cet avis salutaire que le Saint-Esprit nous donne : *Plus vous êtes grand, humiliez-vous d'autant plus en tout* (Eccli. 3, 20). C'est comme s'il voulait dire : Si vous êtes petit de naissance, de fortune, de condition, de vertu, vous n'avez pas besoin qu'on vous recommande l'humilité, vous en avez en vous un sujet plus que très-suffisant : *Humiliatio tua in medio tuî* (Mich. 6, 14); si vous étiez orgueilleux, vous sembleriez un monstre; il n'est rien de si monstrueux, rien de si odieux à Dieu et aux hommes, qu'un pauvre qui est superbe : *Pauperem superbum odivit anima mea* (Eccli. 25, 4). Si étant pauvre des biens temporels, ou d'esprit, ou de vertu, ou de mérite, vous êtes superbe, c'est comme un singe couronné, comme un crapaud enflé de venin, comme un fou qui pense être un monarque : si donc vous êtes petit, il semble qu'il n'est pas nécessaire de vous recommander l'humilité; mais si vous êtes grand, d'autant plus que vous l'êtes, vous devez être d'autant plus humble. Etes-vous grand selon le monde, grand en richesses, en honneurs et en dignités, soyez humble et croyez que ce qui est élevé devant les hommes est abomination devant Dieu : *Quod altum est hominibus abominatio est antè Deum* (Luc. 16). Ce n'est pas toujours par grâce, mais souvent par réprobation que vous êtes avantagé d'honneurs et de biens temporels. Jugement très-rigoureux sera fait aux grands du monde : *Judicium durissimum his qui præsunt fiet* (Sap. 6, 6). Si vous n'êtes grand selon Dieu, et spirituellement, et même si vous l'êtes, s'il y a longtemps que

[1] Donatant de tumore collis ad humilitatem vallis (August.)

[2] Sola virtus humilitatis est læsæ reparatio castitatis (Bern.)

vous servez Dieu, vous avez d'autant plus de grâces, de vertus et de mérites; vous les perdrez si vous n'êtes bien humble, et ce sera grand dommage de perdre tant de trésors si précieux : *Quanto magnus es.*

Humilia te. S'il disait : Agrandissez-vous, élevez-vous, enrichissez-vous, vous pourriez vous en excuser parce qu'il y a de la peine; on y trouve des difficultés, on y rencontre des oppositions, mais non pas à vouloir être petit et s'humilier. Quand vous passez par une porte bien basse, il n'y a point de danger de vous baisser tant que vous pouvez, dit saint Bernard (*Serm.* 37 *in Cant.*) : mais pour si peu que vous vous haussiez plus qu'il ne faut, vous vous choquez, et en portez les marques. Ainsi en ce qui est de l'âme, la moindre élévation est à craindre, mais il n'y a point de danger de s'humilier tant qu'on peut.

Humilia te in omnibus. Soyez humble en vos pensées. Le Père maître Avila disait que nous ne sommes pas bien humbles, si nous n'appréhendons vivement ce que nous sommes de nous-mêmes en la présence de Dieu : par la corruption de notre nature, nous ne sommes devant lui que comme un cadavre qui fourmille de vers, comme un apostume qui suppure continuellement du pus et de l'ordure; comme un cloaque, qui exhale incessamment une puanteur insupportable. Si vous le croyez fermement, humiliez-vous en vos paroles, puisque vous savez que vous n'êtes rien. Si vous vous glorifiez, si vous désirez être loué, c'est être menteur et hypocrite. Humiliez-vous en vos actions, prenez toujours le dernier rang, c'est le Sauveur qui vous le dit, de quelque condition que vous soyez : *Recumbe in novissimo loco.* Si votre charge vous oblige d'être au plus haut degré, soyez de cœur et d'affection au plus bas; gardez-vous comme d'un précipice de ces pointilles d'honneur, de préséance et de préférence, dont les réprouvés se piquent; et tenez pour tout assuré, que cette parole du fils de Dieu se vérifiera tôt ou tard : *Quiconque s'exaltera, sera humilié, et qui s'humiliera sera exalté. Amen.*

SUR LES SEPTIÈME ET DIXIÈME COMMANDEMENTS.

SERMON LXIV.

DU LARCIN.

Non furtum facies.

L'avoir d'autrui tu ne prendras, ni retiendras à ton escient. (Exod. 20.)

C'est le septième commandement auquel il faut joindre le dixième, qui dit : *Tu ne convoiteras point les biens de ton prochain* (Exod. 20).

Pour traiter à fond ces deux commandements, et pour vous bien éclaircir de ce qui est du larcin, il faut premièrement considérer quelle en est la cause, en second lieu quelle en est l'essence et la nature, et en troisième lieu, quel en est le propre effet. La

cause ordinaire c'est l'avarice ; l'essence et la nature, c'est le tort qu'on fait au bien du prochain ; le propre effet, c'est l'obligation à la restitution. Nous devons honorer la vertu contraire en votre Fils et en vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! votre Fils est appelé le Soleil de justice : *Ex te ortus est Sol justitiæ, Christus Deus noster.* L'Eglise, en ses dévotions, vous nomme le Miroir de justice : *Speculum justitiæ.* Votre Fils en est le soleil, parce qu'il possède par lui-même toutes les excellences de cette vertu, et vous en êtes le miroir, parce que vous recevez de lui ce que nous devons imiter en vous par le secours de sa grâce, que nous implorons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Concio complectitur causam, essentiam, et proprium effectum furti.

I. Punctum. — I. Furti causa ordinaria, est avaritia, quæ vocatur : *Radix omnium malorum :* 1° Quia est occulta; 2° Quia nutrit omnes ramos arboris, nempè omnia vitia; 3° Quia difficilè evellitur.

II. Punctum. — II. Natura et definitio furti. — III. Et rapinæ. — IV. Malignitas rapinarum quæ fiunt in foro. — V Quia sunt inevitabiles, pœnales, monstruosæ, et scandalosæ.

III. Punctum. — VI. Furti effectus, obligatio ad restitutionem, de quâ explicantur articuli Beati Thomæ.

Conclusio. — VII. Exhortatio ad vitandum furtum et faciendam restitutionem : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus. — VIII. Ex parte Dei Patris, Christi, Spiritus sancti, animæ nostræ, Satanæ, filiorum. — IX. 4° Comparatione; 5° et Exemplis.

Premier point — I. 1° *Radix omnium malorum est cupiditas;* au lieu de ce mot *cupiditas,* il y a dans le grec φιλαργυρία, l'amour de l'argent. C'est la racine de tous les maux, dit l'apôtre saint Paul écrivant à son disciple Timothée (Tim. 6, 10). L'angélique saint Thomas, au commentaire de ce passage, et les autres interprètes disent que, fort à propos, saint Paul compare l'avarice à la racine d'un arbre, pour trois raisons : parce qu'elle est cachée, parce qu'elle nourrit toutes les branches de l'arbre, et parce qu'elle est difficile à arracher. Le tronc et les rameaux d'un arbre sont exposés à la vue ; quand on les veut couper, il n'est rien de si visible ; mais la racine est toute cachée et ensevelie en terre. Il n'est point de vice qui échappe plus aisément à nos yeux que le péché d'avarice : *Obscurentur oculi eorum, ne videant, et dorsum eorum semper incurva.* Voilà l'état déplorable et la condition malheureuse de l'avaricieux ; il a l'âme toute courbée, toujours penchante vers les choses basses et terrestres, et les yeux de l'esprit obscurcis et aveuglés. Les saints le comparent à la taupe ; elle est tout entourée de terre, ne goûte que la terre, et elle n'ouvre les yeux qu'à l'heure de la mort ; l'avaricieux en est de même, son âme est tout enfoncée dans la terre, il ne pense qu'à la terre, ne parle que de la terre, n'a d'affection, d'entretien, ni d'occupation que pour la terre ; et ce qui est plus pernicieux, c'est qu'il ne voit pas sa misère, qu'il est aveugle en ce qui est du fait, qu'il est aveugle en ce qui est du droit. Quand un blasphémateur, un ivrogne ou un autre pécheur vient à confesse, la première chose qu'il fait, c'est de découvrir son faible : mais de cent avaricieux qui se confessent, à peine en voit-on deux qui s'en accusent. Quand on prêche contre les jureurs, contre les luxurieux ou les vindicatifs,

ceux qui sont atteints de ces vices disent en eux-mêmes : Ces invectives s'adressent à moi ; quand on prêche contre l'avarice, personne ne dit : C'est à moi qu'on parle ; cette passion se couvre sous le masque de prudence, de prévoyance ou de nécessité, d'obligation à sa famille et à sa postérité : *Sapiens sibi videtur vir dives* (Prov. 28, 11). J'ai de grandes affaires sur les bras, dit-on ; j'ai grand nombre d'enfants ou de neveux ; chacun d'eux en peut avoir cinq ou six ; je suis obligé d'y pourvoir, la prudence n'est pas défendue : et si quelquefois vous vous apercevez que vous avez de l'attache aux biens de la terre, vous ne croyez pas qu'il y ait grand mal à cela, vous vous flattez et vous dites en vous-même : Je ne dérobe point, je ne fais tort à personne ; si je savais que j'eusse du bien d'autrui, je voudrais incontinent le lui rapporter ; et vous ne considérez pas que le Sauveur a dit : Oh ! que *difficilement ceux qui ont de l'argent entreront au royaume de Dieu* (Marc. 10, 23). Il ne dit pas : Ceux qui dérobent, mais ceux qui ont de l'argent et qui y mettent leur confiance. Que le Saint-Esprit a dit : Qu'il n'est rien de si injuste que d'aimer l'argent (Eccli. 10, 10) ; il ne dit pas de rapiner, mais d'aimer : *Nihil est iniquiùs quàm amare pecuniam* ; que saint Paul distingue l'avarice du larcin, et qu'il ne dit pas seulement que les larrons, mais que les avaricieux, ne posséderont jamais le royaume de Dieu : *Neque fures*, *neque rapaces*, *neque avari* , *regnum Dei possidebunt* (1. Cor. 6); que le même Apôtre a dit : *La racine de tous les maux*, *c'est l'amour de l'argent ;* que saint Eucher a dit : *Magna est affinitas vitiis cum divitiis*, parce que l'avarice nourrit, fomente et entretient les autres vices.

2° Elle nourrit l'indévotion et la paresse au service de Dieu : vous ne le priez soir et matin, qu'en vous habillant et vous déshabillant ; vous n'entendez qu'une petite messe le matin, bien légèrement, et avec distraction ; vous n'assistez point au sermon ni aux instructions qu'on fait au prône, vous ne communiez que deux ou trois fois l'année ; vous n'avez point de soin de former vos enfants à la piété et à la dévotion, parce que vous êtes toujours dans le tracas et l'embarras des procès, du trafic, des fermes et d'autres affaires temporelles. Elle nourrit la superbe. Saint Paul dit à son disciple : Commandez aux riches de ce monde de n'être pas orgueilleux : *Præcipe divitibus hujus sæculi non superbè sapere* (1. Tim. 6, 17). Quand votre avarice vous a acquis un peu de bien : vous voulez paraître : *In multitudine divitiarum suarum gloriantur* (Psal. 51, 9) ; avoir le pas partout, être le coq de la paroisse, vous faire craindre de tout le monde, ne point permettre qu'on choque tant soit peu vos volontés : si un autre va de pair avec vous, si quelqu'un s'avance et fait fortune aussi bien que vous, vous êtes piqué de jalousie ou d'envie contre lui, vous lui suscitez quelque mauvaise affaire : *Dives effabitur rigidè* (Prov. 18, 23). *Dives injustè egit, fremet : pauper autem læsus tacebit* (Eccl., 13, 3) ; il ne veut pas endurer, vous voilà dans les querelles, dans les animosités et inimitiés immortelles : *Divitiæ à dividendo :* parce qu'elles sont cause des divisions ; si vos gens ne correspondent pas à votre cupidité, si on ne se tue de travailler comme vous, s'ils

cassent un verre ou perdent une obole, vous vous mettez en colère, vous leur donnez des malédictions, et vous blasphémez le saint Nom de Dieu. L'avarice nourrit la luxure, l'intempérance et l'ivrognerie : *Conturbat domum suam, qui sectatur avaritiam* (Prov. 15, 27), parce qu'elle fournit des moyens de payer ce que l'on dépense au cabaret, au lieu infâme, à l'académie et autres lieux de débauche.

3° Or, quelle apparence d'arracher une racine, qui tient à la terre par tant d'agrafes ? Quelle apparence de sanctifier un homme qui est esclave de ce vice? Qu'est-ce qui le convertira : la miséricorde de Dieu? son avarice l'empêche de la mériter par des œuvres de miséricorde, et de suivre ce conseil du prophète Daniel, qui dit : Rachetez vos péchés par des aumônes. Qu'est-ce qui le convertira? l'infirmité de la vieillesse qui refroidit et qui tempère toutes les autres passions? mais celle-ci s'enflamme, et s'augmente à mesure qu'on avance en âge? Qu'est-ce qui le convertira? les prédications? Hé ! quelles prédications plus saintes, plus puissantes et plus efficaces que celles du Sauveur? et les Pharisiens s'en moquaient parce qu'ils étaient avaricieux, dit l'historien sacré (Luc. 16, 14). Et puis l'avarice est cause des larcins, les larcins obligent à la restitution, et la restitution ne se fait que très-rarement et à demi. Vous avouerez ces vérités si vous épluchez avec moi la définition du larcin.

Deuxième point. — II. Les docteurs disent que c'est prendre ou retenir, où endommager le bien d'autrui, contre la volonté de celui à qui il appartient : *Acceptio aut retentio, aut damnificatio rei alienæ, invito Domino.* C'est prendre ou par vous-même, ou par les autres, ou secrètement et à la dérobée, ou ouvertement, exigeant, recevant ou permettant à vos gens d'exiger ou de recevoir ce qui ne vous est pas dû; comme si vous exigez cinquante sous ou un écu pour un service, pour de la marchandise, pour un acte de justice qui n'en vaut pas trente; si vous permettez à votre clerc, à votre valet ou à votre commis d'exiger ce qui ne leur est pas dû.

Acceptio, aut retentio. Non-seulement prendre, mais retenir ce qui n'est pas à vous, comme si vous avez hérité de votre père, ou de vos ancêtres du bien qu'ils ont mal acquis; si vous devez quelque chose à vos serviteurs, aux marchands, aux artisans ou à vos créanciers; si vous avez trouvé ce qu'un autre a perdu, en le retenant vous commettez un larcin : *Non multum interest quoad periculum animæ, injuste detinere, ac invadere alienum,* dit le pape Innocent III, au concile de Latran [1] : il n'y a pas grande différence pour la damnation de l'âme, entre dérober, ou retenir le bien d'autrui.

Si vous disiez à votre confesseur : J'ai maintenant la volonté de dérober dix écus, mais d'ici à quinze jours je n'aurai plus cette volonté; seriez-vous alors capable d'absolution? Vous en êtes aussi peu capable si vous ne restituez sur-le-champ, le pouvant faire, quoique vous promettiez de restituer dans quinze jours. Prendre et

[1] Cap. 34. *Et refertur capitulo sæpè contingit, de restitutione spoliatorum.*

retenir sont défendus par le même commandement : *L'avoir d'autrui tu ne prendras, ni retiendras.* Ne pas restituer est un larcin aussi criminel que de dérober, ou que de garder le bien du prochain.

Si vous gâtez les blés allant à la chasse ; si vous vous ingérez dans un office, à un métier, ou à un exercice dont vous êtes incapable ; si étant avocat, juge, procureur ou notaire ; si étant médecin, chirurgien ou apothicaire, vous êtes cause par votre ignorance ou votre négligence notable que quelqu'un soit endommagé en son procès, en ses biens ou en sa santé, vous commettez un larcin.

Je dis le bien d'autrui, ou spirituel, ou temporel, ce qu'on ne pèse pas assez. Si vous aviez pillé la maison de votre voisin, on vous estimerait un voleur, vous seriez obligé d'y satisfaire. Vous avez fait en son âme un horrible dégât, vous avez ruiné en son cœur les trésors de la grâce de Dieu le sollicitant au péché, et vous n'y faites point de réflexion ; vous ne pensez point à remettre au bon chemin cette pauvre malheureuse que vous avez dévoyée, vous êtes un voleur.

On ajoute en la définition, contre la volonté de celui à qui il appartient, c'est-à-dire, sans son consentement libre et absolument volontaire ; car encore qu'il y consente, s'il ne le veut qu'à demi, s'il le voudrait bien autrement, si son consentement est forcé, extorqué, involontaire, ou *secundum quid*, dit l'Ecole, il ne vous excuse pas de larcin. Quand un pauvre homme vous donne des présents, pour avoir bonne et briève justice, ou pour l'intérêt de l'argent que vous lui prêtez à usure ; quand votre adverse partie s'accorde avec vous en un procès où vous avez tort, et vous quitte la moitié de ce qu'elle pourrait prétendre justement, étant ennuyée de plaider et de se consommer en frais ; quand les créanciers d'un décret que vous avez acheté, vous donnent le tiers de ce qui leur est dû, aimant mieux perdre l'échantillon que toute la pièce ; quand vous faites faire à vos sujets des corvées, des charrois, des messages ou des présents, auxquels ils ne sont pas obligés, encore que vous disiez qu'ils le font de bon cœur, vous n'êtes pas excusé devant Dieu, car le jurisconsulte a dit avec vérité, que celui-là n'est pas censé vouloir une chose, qui ne la fait que pour obéir à la volonté de son père ou de son maître [1] ; et derechef, qu'il n'est rien de si contraire au libre consentement que la force, ou la crainte [2]. Et le Poëte dit :

Quicumque potentior orat,
Cogit, et in blando vis latet imperio.

Marquez bien, la force ou la crainte ; donc, si on ne vous donne que fort peu de tailles, ou à vos fermiers, parce qu'on craint un procès injuste que vous intenteriez ; si un villageois, votre vassal, donne sa fille en mariage à votre valet, qui n'a rien ; si on fait des

[1] Velle non creditur, qui obsequitur imperio patris, aut Domini (l. velle. ff. *de regul. Jur.*).

[2] Nihil consensui tàm contrarium est, quàm vis atque metus (l. Nihil, ff. *eodem tit.* D. Th., 2, 2, q. 66, art. 8, ad. 3).

journées pour votre service, sans en être entièrement payé, parce qu'on vous redoute; le consentement à ces actions n'est pas libre et volontaire; tant s'en faut que ces injustices palliées qui se font par les grands du monde, ou par les gens de justice au palais, soient justifiées devant Dieu; qu'au contraire, elles ajoutent au simple larcin une circonstance qui en change l'espèce, et que l'on appelle *rapine*.

III. Aristote, dans ses problèmes (*Sect.* 29. *problemat.* q. 14), dit que de son temps celui qui dérobait en maison bourgeoise n'était condamné qu'à payer le double; s'il dérobait trente écus, il en rendait soixante; si une assiette, il en rendait deux. Mais celui qui dérobait quoi que ce fut, un chapeau, un manteau ou une chemise au marché, aux bains, aux étuves ou autres lieux publics, il était condamné à mort. Ce philosophe en rend quatre raisons. Premièrement en votre maison, vous avez diverses choses qui gardent votre bien, et le mettent à couvert des larrons : les murailles, les portes bien fermées, les coffres et les serrures à double ressort, les domestiques qui y veillent et qui y prennent garde. En un marché vous n'avez quasi que la vue, si vous la détournez tant soit peu, le filou vous escroque tout ce qu'il veut.

En second lieu, dans votre maison vous ne recevez que ce qui vous plaît, c'est à vous de n'y recevoir que ceux dont la prud'homie et la fidélité vous sont bien connues; si vous faites autrement, c'est à votre damnation. Mais en un bain ou autre lieu public, tout le monde y entre pêle-mêle, l'homme de bien et le larron; l'habit de l'un et le vêtement de l'autre y sont ensemble. En troisième lieu, celui à qui on dérobe en sa maison, n'a que le regret de perdre son bien; mais celui à qui vous prenez le chapeau ou la robe en un lieu public, est tout confus de se voir moqué et d'être contraint d'aller par la ville sans ses vêtements ordinaires. En quatrième lieu enfin, celui qui dérobe en plein marché ne fait pas seulement tort au particulier, mais encore à toute la république, car la ville en est décriée.

IV. Profitons de ces lumières : le barreau est un lieu public, et même en quelque façon un lieu sacré, puisque Ulpien appelle[1] les jurisconsultes : *Sacerdotes juris*, et au Deutéronome (1, 17), le texte sacré dit : *Dei judicium est.* Il n'y a point d'injure si inévitable, si sensible, si dénaturée, si scandaleuse, si criminelle et punissable devant Dieu, que les injustices qui se commettent en la justice. Premièrement en votre maison vous pouvez avoir un chien pour la garder; au bain ou au marché, un serviteur qui ait soin de vos hardes; en voyage un bon cheval pour gagner au pied et vous échapper des voleurs; mais vous ne sauriez éviter ces chicaneurs, il faut nécessairement passer par leurs mains; le commerce et les autres affaires de la société humaine vous y obligent.

V. En second lieu, si on dérobe en votre maison, vous en êtes quitte pour un peu d'argent, vous pouvez tenir secret cet affront pour n'en point recevoir de confusion; mais quand vous perdez un procès par la méchanceté d'un faux témoin, par la perfidie ou né-

[1] L. 1, ff. *De justitiâ et jure.*

gligence d'un avocat, par l'astuce d'un procureur, ou par la corruption d'un juge, vous ne perdez pas seulement votre bien, vous avez encore la honte d'être publiquement condamné, vous avez le blâme d'avoir commencé un procès où on pense que vous aviez tort, le déplaisir de voir tous les jours votre adverse partie qui piaffe et qui a fait trophée de vos dépouilles.

Quelle monstrueuse déloyauté! la providence de Dieu vous a mis en cette charge de judicature pour être un autel de franchise, un hâvre de grâce, un asile et un refuge des misérables et des oppressés, et vous leur êtes un écueil où ils font naufrage de leur fortune, de leurs biens, de leur honneur, de leur salut par les haines qu'ils conçoivent et conservent contre vous. Vous êtes cause que l'Eglise est diffamée parmi les infidèles et les impies. Vous êtes cause qu'ils disent : Voilà une belle religion, leur Evangile ne retentit que charité et ne publie que justice, qu'équité, que miséricorde; et les gens de lettres parmi eux sont des loups affamés : ils disent que leur église est comparée à la colombe, et ils volent comme des milans.

Troisième point. — VI. Pour vous faire avoir en horreur ces désordres et autres semblables, considérez que ce vice vous engage à une infinité de péchés, et vous précipite quasi sans aucun remède, et irréparablement à la damnation éternelle. La raison en est évidente; car il n'est pas de ce péché comme des autres, on n'en est pas quitte pour s'en repentir, s'en confesser et en faire pénitence; il oblige à restitution. Voici ce qu'en disent, non quelques docteurs de peu d'autorité, mais saint Thomas (2, 2, q. 62, art. 1), saint Bonaventure et d'autres plus célèbres théologiens. Le premier donc nous enseigne que la restitution est un acte de la justice commutative, et par conséquent qu'il doit y avoir du rapport et de la proportion, ou de l'égalité entre ce que vous avez pris et ce que vous restituez, entre le dommage que vous avez causé et la réparation que vous en faites. Dans la justice vindicative, si par une pure miséricorde vous relâchez tant soit peu de la rigueur des lois, si vous ne mesurez la grandeur de la peine à la griéveté du crime, la miséricorde de Dieu excuse aisément votre faute; mais dans la justice commutative, si ayant dérobé cinquante écus, vous n'en restituez que quarante-cinq, vous êtes toujours un larron.

En l'article second, il conclut que la restitution est nécessaire à salut. C'est beaucoup dire quand il y va du salut; c'est-à-dire que sans cela la pénitence est inutile, la confession est déguisée, et que l'absolution est nulle : nécessité si absolue que rien ne vous en peut excuser que la seule impossibilité. Mais pour rendre tout ce que j'ai à autrui, il me faudrait déchoir de mon état? Vous y êtes obligé : ayant bâti votre fortune en ruinant celle du prochain, n'est-il pas plus que raisonnable que vous redressiez celle du prochain par la ruine de la vôtre? La condition de l'innocent ne doit-elle pas être meilleure que celle du criminel?

Mais je suis religieux profès, direz-vous? Pie V avait condamné à de grandes peines celui qui, étant chargé de dettes, entrait en

religion, et avait déclaré sa profession nulle *ipso facto*. Clément VIII a un peu adouci et changé ce décret quant à la nullité de la profession, mais non pas quant aux peines imposées. Les docteurs disent que ce religieux-là est obligé de demander à son supérieur la permission de travailler à quelque honnête exercice pour gagner de quoi payer ses dettes.

Mais je ne saurais restituer sans me diffamer, car celui à qui je restituerai verra bien que je lui ai fait tort, et ainsi il me décriera. En ce cas, il le faut donner à un fidèle ami ou à un confesseur qui le rende sans nommer personne, qu'il en tire quittance et qu'il vous la montre, afin que vous sachiez certainement que vous êtes déchargé devant Dieu de cette obligation; obligation si étroite, si serrée, qu'il n'y a ni évêque, ni pape, ni concile qui vous en puissent dispenser. Non, l'Église qui a pouvoir d'absoudre et de délier les nœuds les plus étroits, les serments, les vœux les plus solennels, et les péchés les plus énormes quant à la coulpe et quant à la peine, l'Eglise n'a point le pouvoir de vous dégager de cette obligation. La mort même, qui rompt le mariage consommé, ne vous en délivre pas; et si un saint vous ressuscitait, vous ne seriez point obligé de reprendre votre femme, mais bien de payer vos dettes, et vos héritiers le doivent faire à votre défaut.

Les théologiens concluent que non-seulement celui qui dérobe ou qui fait tort, mais encore tous ceux qui influent et qui coopèrent à l'injure et au dommage qui se fait au prochain, sont obligés à restitution, comme les recéleurs, dont il est dit en la loi civile que c'est une race très-méchante, et qu'ils méritent d'être punis aussi grièvement que les larrons[1]; comme aussi les faux témoins, les faiseurs d'antidate ou de faux contrats, les avocats ou les procureurs qui conseillent ou qui poursuivent un procès qu'ils savent être injuste, ou qui, par leur négligence notable, sont cause que leurs clients perdent une cause juste, et les notaires qui, par ignorance ou par malice, changent l'intention du testateur.

En quatrième lieu, ils enseignent[2] que ce commandement oblige en tout temps, toujours et incessamment, parce que ce n'est pas seulement un précepte affirmatif qui commande de restituer, mais aussi négatif, qui défend de retenir; et comme tel il est ordinairement exprimé en la Bible en termes négatifs : *Non remanebit merces operarii apud te, usque mane* (Lev. 19, 13). *Nemini quidquam debeatis* (Rom. 13, 8). C'est le propre des commandements négatifs d'obliger toujours et pour toujours; ce qui fait que les docteurs sont bien empêchés de compter le nombre de vos péchés quand vous manquez de restituer le pouvant faire. Lessius[3], de la Compagnie de Jésus, et d'autres docteurs, disent que vous péchez continuellement, et actuellement, c'est-à-dire, que non-seulement vous êtes toujours en l'habitude, mais aussi en l'acte continuel des péchés. Les plus larges disent, et il est vrai, que pour le moins vous pé-

[1] D. Thom., 2, 2, q. 62, art. 7. Pessimum genus receptatorum, præcipitur, ut perindè puniantur, atque latrones (L. 1, ff. *de receptatoribus*).

[2] D. Thom., *ubi supra*, art. 8.

[3] Lib. 2, *De justitiâ et jure*, cap. 12, dub. 3.

chez toutes les fois que la pensée vous vient de payer, de satisfaire, de restituer, et que vous ne le faites en ayant le pouvoir.

Voilà pourquoi saint Paul a dit que l'avarice n'est pas seulement une tentation, mais encore un piége de Satan, parce que ce vice vous arrête et vous retient en sa puissance et en état de damnation à cause de la difficulté que vous avez de lâcher prise, et de vomir ce que vous avez une fois dévoré. Les biens de la terre sont gluants, dit saint Bernard; ils s'attachent si fort à nos mains qu'on ne les en peut séparer, il en demeure toujours quelque reste; et de cent personnes qui sont obligées à restitution, il y en a pour le moins nonante qui ne la font point entièrement. Toutes les restitutions qui se font, c'est de quelque quart d'écu qu'un serviteur ou qu'une servante aura dérobé à son maître; mais les grands et insignes voleurs, qui ont ravagé le peuple par des concussions et des oppressions tyranniques, sont comme le lion, vous ne lui arrachez jamais la proie qui est une fois tombée entre ses griffes : *Divites eguerunt*, hebraicè *habetur* kephirin *leones* (Psal. 33, 11). Ils ont honte de rabaisser leur état, de diminuer leur revenu, de dégraisser leur table et leur cuisine, de vendre leurs chevaux et leur carrosse, de rabattre du luxe de la maison et de la pompe de leurs habits; ils ont grande peine de rendre en gros ce qu'ils ont dérobé en détail, de restituer les fruits des héritages mal acquis, et de satisfaire au bonhomme pour les intérêts de son bien qu'ils lui ont retenu plusieurs années.

Conclusion. — VII. 1° Faites mieux, ne dérobez point, ne faites tort à personne, ne commettez point de péchés qui vous obligent à restitution; car ou vous la ferez, ou non : si vous la faites, vous aurez contracté le péché, et l'obligation à la peine sans en recevoir de profit, puisqu'il faut restituer le principal et les intérêts; et si vous ne la faites la pouvant faire, c'est fait de vous : vous êtes perdu pour jamais sans ressource! Malheur à celui qui amasse des biens, par une avarice vicieuse, pour élever et mettre bien haut son nid; les pierres de sa maison crieront contre lui, dit le prophète Habacuc : *Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ* (Habac. 2, 9); il dit avarice vicieuse, parce qu'il y a une épargne louable et méritoire. Quand vous épargnez pour faire l'aumône, et qu'à mesure que le bien vous vient vous le donnez pour l'amour de Dieu : *Væ quia lapis de pariete clamabit;* autant qu'il y a de pierres en votre maison, qui est cimentée du sang des pauvres, autant qu'il y a de sous ou d'autres pièces mal acquises en vos coffres, ce sont autant de voix qui crient justice, qui demandent vengeance contre vous; et vous pensez en être absous et délivré sans restituer?

2° Ecoutez saint Augustin : Si on peut rendre le bien mal acquis, et on ne le rend pas, ce n'est pas faire pénitence, c'est la contrefaire, c'est une pénitence fourrée, contrefaite et déguisée; ce n'est pas pénitence, mais hypocrisie [1].

[1] Si res aliena propter quam peccatum est reddi possit, et non redditur, pœnitentia non agitur, sed simulatur (Aug., epist. 24, ad *Macedonium*).

Ferez-vous plus d'état d'un peu d'argent, que de l'amour que vous devez à votre Dieu, que de son amitié et de ses bonnes grâces que vous perdez en retenant ce bien? que du respect et de la soumission que vous devez à sa sainte volonté? que de l'obéissance que vous devez à ses divins commandements? et où sont les promesses que vous lui avez faites tant de fois, de plutôt tout perdre que de l'offenser? puisque vous aimez mieux l'offenser que de vous dessaisir d'un peu d'argent? et où sont les protestations que vous lui avez faites si souvent de l'aimer sur toutes choses, puisque vous aimez plus un peu plus de terre jaune que sa majesté infinie?

VIII. Où est le nom de chrétien que vous avez l'honneur de porter? où sont les maximes de l'Evangile dont vous faites profession? où est la foi que vous devez à ces paroles de Jésus-Christ : Celui d'entre vous qui ne renonce à tout ce qu'il possède, ne peut pas être mon disciple : *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* (Luc. 14, 33). Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation! *Væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram* (Luc. 6, 24)! Où est la conformité et l'imitation que vous devez aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés? Il était riche, et il s'est fait pauvre, non-seulement pauvre, mais indigent et nécessiteux; s'étant privé des biens de la terre, il en a montré la bassesse, la vileté et le mépris qu'on en doit faire : *Carendo vilia fecit*, dit saint Augustin; il a donné la vie aux aveugles, la parole aux muets, la santé aux malades, la vie aux morts; mais il n'a point donné de richesses à aucun pauvre : il leur a bien fait l'aumône, mais il ne leur a point donné de richesses, parce que le partage de ses vrais disciples, c'est la pauvreté et non pas les richesses; et quand il s'est appauvri pour les enrichir, ça été pour les faire riches en pauvreté, et non pas en richesses : *Propter nos egenus factus est ut ejus inopiâ divites essemus.* Et vous voulez être riche bon gré mal gré qu'il en ait!

Où est la créance que vous devez ajouter à ces paroles du Saint-Esprit : Celui qui aime les richesses, n'en tirera point de fruit : *Qui amat divitias fructum non capiet ex eis* (Eccli. 5, 9). Il n'est rien de si injuste que d'aimer l'argent, c'est mettre son âme à l'enchère : *Nihil est iniquius quàm amare pecuniam, hic enim et animam suam venalem habet* (Eccli. 10, 10).

Votre âme est l'image de Dieu, la sœur des anges et la reine de toutes les créatures! âme rachetée si précieusement! âme que Jésus a plus estimée que sa propre vie et que son sang! âme dont il dit que vous ne devriez pas l'endommager tant soit peu, quand ce serait pour gagner toutes les richesses du monde! et vous n'en faites point d'état; vous l'engagez à la damnation, à être brûlée toute vive une éternité tout entière, pour des biens caducs et périssables. Mais à propos, endurerez-vous bien le feu? vous le devriez expérimenter, vous devriez quelquefois approcher votre doigt d'un charbon ardent. Hé! que ne voudriez-vous donner pour vous racheter des rigueurs de ce feu, je ne dirai pas un jour, mais une heure, ou un quart d'heure? et vous ne voulez pas rendre un peu de bien, qui vous rachèterait des ardeurs de ce feu durant des millions et des millions d'années?

O comme vous réjouissez Satan! que vous lui apprêtez bien à rire et se moquer de vous, de vous livrer à sa tyrannie, et de vous vendre à lui pour si peu de chose : *Venumdatus es ut faceres malum.* C'est comme si vous lui disiez : Je t'engage et t'hypothèque mon âme, je te la cède, je te la quitte, je te la remets et transporte; je suis content d'être ton esclave, je renonce à ma part de paradis, à l'héritage et à la donation du Père éternel, à sa filiation adoptive, à la rédemption et aux mérites du Fils, aux grâces du Saint-Esprit, à la bienveillance de la Vierge, à l'amitié des anges, à la compagnie des Saints et au repos de ma conscience. J'aime mieux être continuellement en mauvais état, bourrelé par les remords de la syndérèse, commettre des péchés à milliers, faire des sacriléges en me confessant, recevoir mon Créateur indignement comme Judas, perdre le mérite de toutes mes bonnes œuvres, être l'objet des murmures et de la haine de plusieurs personnes, les faire mourir de disette, de tristesse, de fâcherie contre moi, être cause de leur damnation par la rancune qu'ils me portent, être cause de la damnation de mes héritiers qui ne rendront jamais le bien mal acquis que je leur laisserai, être l'horreur et l'abomination de Dieu et des hommes; j'aime mieux encourir tous ces inconvénients et mille autres que de payer mes dettes, que de satisfaire à cette veuve, de quitter ce procès injuste et de restituer ce bien que je possède injustement.

Mais encore pour qui les gardez-vous? pour des enfants qui ne sont pas encore et ne seront jamais, ou qui peut-être ne sont pas à vous, pour des enfants ou des neveux ingrats, perfides et monstres de nature, qui ne vous en sauront point de gré, qui vous mettront en oubli, qui danseront sur votre fosse, qui dépenseront avec profusion ce que vous épargnez avec tant d'âpreté, qui plaideront l'un contre l'autre et se consommeront en frais de justice, qui perdront même les autres biens qu'ils ont hérités d'ailleurs, par ces richesses injustement acquises et injustement retenues, qui attireront sur eux et sur toute leur famille la malédiction de Dieu.

IX. 4° Faites comme ce poisson qu'on appelle *scolopendre*. Sitôt qu'il se sent pris par l'hameçon du pêcheur, il vomit promptement l'amorce et l'hameçon tout ensemble, et par ce moyen il échappe. L'hameçon dont Satan vous accroche c'est le péché; l'amorce dont il vous appâte, c'est le bien d'autrui mal acquis; vous voudriez bien vomir l'hameçon et non pas l'amorce, vous délivrer du péché sans rendre le bien d'autrui : cela est du tout impossible.

5° Faites comme cet homme riche de notre siècle aux Indes, qui, au sortir du sermon, alla prendre ses biens, et les distribua à ceux à qui il avait fait tort, disant : *Pereant mihi ne ego peream*, que je perde ces biens pour ne me pas perdre moi-même. *Pereant mihi*, ces biens sont périssables, mon âme est immortelle; ces biens demeureront ici, et j'emporterai mon âme; ils seront à mes héritiers, mon âme sera à moi-même; ces biens ne sont pas de vrais biens pour grands et abondants qu'ils soient, puisqu'ils ne rendent pas bons tant de méchants qui les possèdent; ils ne sont de vraies richesses, puisqu'ils ne rendent pas riches ni contents ceux qui en sont esclaves : *Tàm deest avaro quod habet quàm quod non habet.*

de les dois quitter quelque jour malgré moi et sans mérite, il vaut donc mieux que je les quitte maintenant volontairement et avec mérite.

Faites comme le vertueux Zachée de l'Evangile, il restitua promptement, parfaitement et joyeusement. N'attendez point à restituer par votre testament, vous serez surpris de la mort, le notaire mettra un *qui pro quo*. Il cachera la minute de votre testament; vos héritiers le feront casser; ils ne l'exécuteront point; ils remettront à y satisfaire par leur testament comme vous; ils n'auront pas plus soin de votre salut que de vous-même.

Faites-le parfaitement comme Zachée, qui disait : Voilà que je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si j'ai trompé quelqu'un, j'en restitue quatre fois autant : *Reddo quadruplum;* pour satisfaire aux dommages et intérêts de ceux à qui j'ai fait tort, j'aime mieux qu'ils aient du mien que moi d'avoir de ce qui leur appartient. Et parce que je puis avoir fait plusieurs petits larcins que je ne puis restituer aux mêmes personnes à qui j'ai fait le tort, je donne la moitié de mon bien aux pauvres.

Faites-le en chrétien, et pour l'amour de Dieu, pour obéir à ce commandement de l'Apôtre qui dit : *Payez toutes vos dettes* (Rom. 13, 7); de Jésus-Christ qui dit : *Rendez à César ce qui est à César* (Matth. 22, 21); si vous le faites ainsi, vous le ferez non à regret ni à contre cœur, mais gaîment comme Zachée : *Suscepit illum gaudens*. Et si vous le faites ainsi, on dira de votre âme et de votre famille comme de la sienne, que la bénédiction de Dieu est aujourd'hui entrée en cette maison. *Amen.*

SERMON LXV.

(*Prêché en l'Eglise cathédrale de Toulouse*, *le 3e Dimanche de Carême*, 1642.)

DES PÉCHÉS QUI SE COMMETTENT AU PALAIS.

Non furtum facies.
Tu ne déroberas point. (Exod. 20.)

Un ennemi de Démosthènes, piqué de jalousie à la vue de la grande réputation que cet orateur avait acquise, par le bon succès de ses plaidoyers, lui reprocha un jour en bonne compagnie que ses harangues sentaient l'huile, c'est-à-dire, qu'elles étaient trop étudiées; et il répondit sagement : Je ferais conscience de parler au peuple d'Athènes des affaires d'Etat, sans avoir premièrement bien pensé à ce que je dois dire. C'était un avocat très-éloquent, qui devait parler à un peuple; et c'est aujourd'hui un orateur fort peu disert, qui doit parler à des avocats, à des juges et à des magistrats; il ne devait parler qu'à des Athéniens, et je dois parler à des chrétiens; lui des affaires de la république, et moi des affaires de l'âme, du salut et de l'éternité.

Mais j'ai beau penser et repenser à ce que je dois dire, je me trouve très-insuffisant de m'acquitter de cette charge, si je ne suis assisté de la grâce de votre Fils, ô sainte Vierge ! Il est appelé par

saint Jean, l'Avocat des pauvres pécheurs : *Si quis peccaverit, Advocatum habemus apud Patrem,* et l'Eglise reconnaît en vous cette même qualité : *Eia ergò advocata nostra :* il plaide envers Dieu son Père, et vous envers le Verbe incarné; il plaide montrant à son Père son côté et ses sacrées plaies ; et vous, pour toute rhétorique, montrez à votre Bien-Aimé, votre sein maternel et vos mamelles virginales : *Filius ostendit Patri latus et vulnera, Filio ostendit Mater pectus et ubera ; nec potest esse repulsa, ubi tot ac tanta sunt amoris insignia.* Le Fils n'est jamais rebuté de son Père, il ne rebute jamais sa Mère ; et vous ne rebutez jamais les pauvres âmes pénitentes qui se jettent à vos pieds, comme nous faisons dévotement, vous saluant par les paroles de l'Ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Laudes virtutis justitiæ.

I. Punctum. — I. Argumentis ex parte Dei, contra injustitiam judicum, quia judicantur : 1° Infallibiliter; 2° Exactè ; 3° Severè.

II. Punctum. — II. Argumenta ex parte proximi, quia injustitia foris est perniciosa. — III. Plus quam naufragium. — IV. Quam latrocinium. — V. Quam homicidium.

III. Punctum. — Argumenta ex parte judicum qui obligantur ad restitutionem.

Conclusio. — Salutaria documenta pro judicibus, per paraphrasim verborum Psalmi : *Nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram.*

Exorde. — *Justus Dominus : et justitiam dilexit* (Psal. 10, 8). *Domine quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? qui ingreditur sine maculâ, et operatur justitiam* (Psal. 14, 1 et 2). Cela est vrai, Messieurs, vous ne sauriez pratiquer aucune vertu qui soit plus agréable à Dieu, plus utile à la république, et plus honorable à vous-mêmes, que de vous acquitter dignement et chrétiennement de votre devoir en l'administration de la justice : *Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob* (Psal. 86, 2). Ceux qui sont versés en l'Ecriture, savent qu'anciennement parmi le peuple de Dieu, les parquets, les palais, les audiences et les tribunaux de justice, étaient aux portes des villes : *Nobilis in portis vir ejus, cùm sederit cum senatoribus terræ* (Prov. 31, 23); *non confundetur cùm loquetur inimicis suis in portâ* (Psal. 126, 5). Dieu aime plus le parquet et le palais que les autres maisons de la ville ; c'est-à-dire, qu'il agrée plus la bonne administration de la justice que les autres vertus qui se pratiquent dans les maisons particulières.

Les anciens disaient que Thémis et Dicé, la Justice et l'Equité, font toujours aux deux côtés de Dieu comme ses mignonnes et ses savorites; mais Plutarque corrigeant leur dire et parlant en vrai chrétien, au traité qu'il a fait pour prouver que le prince doit être savant, dit sagement qu'il ne faut pas seulement dire que Dieu est assis entre la Justice et l'Equité, mais qu'il est lui-même la Justice et l'équité. Oui, car dit le jurisconsulte en la première règle du droit au *Digeste : Regula est quæ rem quæ est breviter enarrat, non ut ex regula jus sumatur, sed ut ex jure quod est regulâ fiat;* les lois ne font pas la justice et l'équité, mais elles la supposent, elles l'expliquent et la commandent; c'est Dieu qui est la première règle de toute droiture, loi éternelle et essentielle, la source et l'origine

de toute justice ; et comme il contient en sa divine essence toutes les perfections possibles et imaginables, la justice comprend en éminence toutes les vertus et les habitudes morales.

Εν δὲ δὶκαιοσύνῃ συλλήψόμενη πᾶς' ἀρετή' στι.
Justitia in sese virtutes continet omnes.

Aussi a-t-elle cela de propre et d'excellent entre les autres vertus, qu'elle ne tend pas seulement au profit et à l'ornement particulier de celui qui la possède, mais encore qu'elle tend au bien universel et général de toute la république : ἀλλότρίον ἀγαθὸν, dit Platon. Justinien au commencement de ses *Instituts*, confesse que les couronnes royales et les majestés impériales ne sont pas moins protégées et servies par la jurisprudence que par la vaillance et par les armes; et les empereurs Léon et Antonin, deux grands hommes d'Etat, disent que les avocats qui font bien leur devoir, et à plus forte raison les juges, ne sont pas moins profitables au genre humain que s'ils défendaient leur patrie dans les armées par l'effusion de leur sang : *Non minus provident generi humano*, *quàm si prœliis ac vulneribus patriam parentesque defenderent* [1]. Quand ils le font par un motif divin et de charité chrétienne, ils méritent qu'on dise à leur honneur ce que l'empereur Anastase disait des bons avocats de son temps : *Laudabile*, *vitæque hominum necessarium advocationis officium, maximè principalibus præmiis oportet remunerari* [2].

Il dit bien : *Laudabile officium oportet remunerari;* car qu'y a-t-il de plus louable, de plus glorieux et digne de récompense qu'un justicier qui est estimé de tous et qui est véritablement incorruptible, inviolable et inébranlable en son devoir, un protecteur des droits d'Eglise, le père des orphelins, le défenseur des veuves, le bouclier des gens de bien, le fléau et la terreur de ceux qui vivent mal. *Qui imperio nil minus quàm imperium cogitat*, *qui se civibus datum arbitratur, non sibi cives : quem prodeuntem certatim velut beneficium*, *ac salutare numen aspiciunt; inter amorem*, *timoremque medii et alternis judiciis ambigentes dominum salutent an patrem* (L. ipsius). *Dii fortes terræ vehementer elevati sunt* (Ps. 46, 10).

Mais comme une privation est d'autant plus funeste et déplorable, que la forme qui lui est opposée est excellente et parfaite : *Optimi corruptio pessima;* la justice étant une vertu si noble et précieuse, l'Ecriture nous enseigne, l'expérience nous fait voir, et je désire vous le montrer en trois points, qu'il n'y a rien de si criminel devant Dieu, de si nuisible à la république et de si ennemi de soi-même qu'un homme de justice qui est injuste. Mes avertissements sont des remèdes préservatifs et non pas curatifs; pour prévenir les fautes futures, non pas pour corriger les passées : car qui ne sait que le palais de cette ville a toujours été très-célèbre en toute l'Europe, comme le vrai aréopage de la France, un temple

[1] L. Advocati, Cod. *de Advocatis diversorum judiciorum.*
[2] L. Laudabile, Cod. *de Advocatis diversorum judiciorum.*

de Thémis, le donjon de la foi catholique, l'asile des oppressés, l'autel de franchise à tous ceux qui ne peuvent trouver ailleurs la justice qu'ils demandent; et qu'on peut dire de cette ville ce que Cicéron disait du tribunal de Caius Aquilius : Que la vérité s'y trouve comme en son propre domicile, ou que si elle en est bannie, à peine trouvera-t-elle un autre lieu où elle se puisse réfugier [1].

Premier point. — I. Ceux qui écrivent les coutumes des peuples, nous ont laissé par écrit qu'en Ethiopie, en la salle de l'audience, où s'assemblent les conseillers pour ouïr les causes, il y a toujours un siége qui est vide, plus élevé et magnifiquement paré que les autres ; et quand on leur demande pour qui c'est, ils disent que c'est pour Dieu qui y descend invisiblement, et qui assiste toujours à leur assemblée. Ils ont appris cela du Prophète royal, qui disait : *Deus stetit in Synagoga Deorum, in medio autem Deos dijudicat* (Psal. 81, 2). Au lieu de ce mot *Deorum*, en hébreu il y a *Eloim, judicum;* et il paraît qu'il parle des juges, puisqu'il ajoute consécutivement : *Usquequo judicatis iniquitatem?* Et il vous déclare, Messieurs, que si vous manquez à votre devoir, Dieu vous jugera plus infailliblement, plus exactement, et plus sévèrement qu'il ne juge les autres : *Deos dijudicat.*

1° Il dit que Dieu juge les gens de justice. Quelle merveille et quelle nouveauté y a-t-il en cela? Dieu ne juge-t-il pas tout le monde? L'Ecriture le dit particulièrement des péchés qui sont plus grands, et plus énormes que les autres, comme le sont la vexation des pauvres, l'oppression des faibles, et d'autres semblables qui crient vengeance devant Dieu, et qui l'obligent à les punir plus rigoureusement, et même souvent dès cette vie, comme il est dit au chapitre 15e de la Genèse et ailleurs. Vos péchés sont de cette trempe : *Horrendè, et citò apparebit vobis* (Sap. 6, 6). Ce que les payens mêmes ont reconnu, car Virgile faisant un dénombrement des crimes atroces qui sont punis en enfer, des supplices les plus cuisants, met avec les parricides, les avocats et les procureurs qui ont trompé leurs clients:

Pulsatusve parens, aut fraus innexa clienti. (Æneid. 6.)

Comme voulant dire que de tromper sa partie est un crime aussi grand et aussi punissable, que de frapper son père ou sa mère. Sur quoi Servius commente : *Si clientes quasi colentes dicuntur, patroni quasi patres censendi sunt.*

C'est donc une oppression des pauvres, la plus injuste de toutes : car si l'homme le plus puissant du monde m'oppresse, j'ai recours à la justice; mais si la justice m'opprime, à quelle autre justice aurai-je recours? Il n'y en a point d'autre que celle de Dieu. Je n'ai donc point de ressource que de crier à elle et dire cette parole que tous les oppressés disent dans l'Ecriture : *Judicet Dominus.* Je ne le dois pas désirer par esprit de vengeance, mais il le fera infailliblement par sa très-adorable et très-redoutable justice : *Deos dijudi-*

[1] Certè aut apud eos qui hic adsunt veritas valebit, aut ex hoc loco repulsa ubi consistat, reperire non poterit (Cicero, orat. *pro Quintio*).

cat, ego justitias judicabo. Il dira comme Assuérus disait du cruel Aman qui voulait opprimer le peuple de Dieu : Il abuse de la puissance que je lui ai donnée et de l'honneur que je lui ai fait; il s'en sert pour opprimer mes sujets (Esther. 16). Il offense en cela ma couronne. Il dit bien davantage; il se plaint que cet ambitieux voulait opprimer la reine : *Etiam reginam, me præsente vult apprimere* (Esther, 7, 8). Gardez-vous de cet attentat, Messieurs, gardez-vous de cet attentat; si vous êtes sages, ne faites pas que Jésus puisse dire de vous : *Reginam volunt opprimere.*

Les appels comme d'abus sont de grands abus quand ils sont interjetés mal à propos; si vous les recevez aisément, si vous ne les condamnez et punissez, vous opprimez l'Eglise qui est reine et épouse de Jésus-Christ; si nous avions une fenêtre sur le cœur, selon le souhait de cet ancien, vous verriez que j'ai résisté plus de deux fois à Dieu, pour ne vous pas dire ceci, tant j'ai de répugnance à vous le dire, et je ne vous le dirais pas, si Dieu ne m'y obligeait, pressait et contraignait; si bien que c'est lui seul qui me met ces paroles à la bouche pour votre salut. Depuis que j'ai l'honneur d'exercer cette charge, indigne que j'en suis, j'ai prêché en plusieurs diocèses, et j'ai reconnu quasi partout qu'on se plaint que les mauvais prêtres sont cause de la plus grande partie des désordres qui arrivent, on s'en plaint à l'évêque, et j'ai moi-même quelquefois pris la hardiesse de dire à quelques-uns de nos seigneurs les évêques : Monseigneur, comment endurez-vous en votre diocèse un tel curé qui y cause tant de scandales. Hé! que voulez-vous que j'y fasse? m'ont-ils répondu; les appels comme d'abus nous lient les mains; il faudrait que j'eusse autant de procès qu'il y a de mauvais prêtres en mon diocèse. Et je vous puis assurer, sans mentir, que le prieur d'un monastère de Champagne m'a dit autrefois, que l'abbé ayant donné à un de ses religieux, pour pénitence de quelque faute, à réciter trois *Pater* et trois *Ave, Maria,* le religieux en appela comme d'abus. Il est vrai qu'il fut condamné; mais il en coûta à l'abbé mille écus en frais de justice. Je vous veux seulement proposer un seul inconvénient qui en peut arriver entre une infinité d'autres, mais inconvénient qui en produit d'autres jusqu'à l'infini, et qui nous devrait faire glacer le sang quand on parle d'appel comme d'abus.

Faisons qu'un curé ignorant et ivrogne, se maintienne en sa cure malgré son évêque, ou parce qu'il sait et pratique mieux les formalités de la chicane, ou parce que son évêque ne l'a pas osé attaquer, craignant l'appel comme d'abus, les tracas et le danger de succomber, qu'il y a en cette poursuite : *Si iste curatus baptizando pueros non pronuntiet aliqua essentialia, vel propter ebrietatem vel per ignorantiam, pueri non erunt baptizati; si aliquis ex his pueris suscipiat ordines sacros, non fiet sacerdos; si suscipiat episcopatum, non erit episcopus : omnes quibus conferet sacerdotium, non erunt sacerdotes : omnes quos isti absolvent non validè absolventur : et si moriantur post peccatum mortale cum sola attritione damnabuntur : quia character sacerdotalis et episcopalis, supponit characterem baptismalem, quem puer ille non recepit.* Je dis tout ceci en latin, parce que le peuple

n'est pas capable de ces vérités, et si nous ne le croyons pas, il nous faut brûler tous nos livres et fermer toutes nos écoles de théologie, car c'est ce qu'on y enseigne partout sans aucune contestation; je suis bien assuré que si les docteurs sont ici, ils ne me démentiront pas. Voyez quel inconvénient, quelle horrible oppression de l'Eglise, et quel abus déplorable il peut arriver de ces appels comme d'abus!

Il y a bien plus, Dieu se plaint que par vos injustices vous ne faites pas seulement violence à ses sujets et à son Eglise, mais encore à lui-même et à son saint nom : *Vendiderunt pro argento justum, et pauperem pro calceamentis* (Amos. 2, 6); Ils ont vendu l'innocent pour un peu d'argent, et le pauvre pour un petit présent qu'on leur a fait, et ont violé mon saint nom. Quand vous avez été reçus en vos charges, vous avez prêté le serment de garder les ordonnances royales; si vous ne jugez selon les lois, mais selon votre raisonnement et votre affection particulière, vous êtes cause de la multiplication des procès et de la ruine de plusieurs qui les entreprennent, se fiant à des préjugés, et qui enfin se trouvent trompés par la contrariété de vos arrêts. Qui ne voit que c'est contre les ordonnances, si pour avoir plus d'épices, vous appointez en droit les procès que vous pourriez vider en l'audience? Si vous vous attribuez la disposition des dépens ou des bénéfices; ou si vous donnez plusieurs arrêts interlocutoires, pour une affaire qui se pourrait vider par un seul arrêt définitif? Que si vous recevez des présents de ceux qui ont des causes, ou en doivent avoir, par devant vous, vous faites contre les ordonnances.

2° Vous êtes faussaires devant Dieu, parjures et profanateurs de son très-saint et très-adorable nom; il sera votre juge et votre partie tout ensemble : *Deos dijudicat.* Il vous jugera bien autrement qu'il ne juge les autres.

Deus stetit, c'est le propre des juges d'être assis, cette coutume a été gardée en toute nation et de tous temps, comme nous le voyons au livre des Proverbes : *Nobilis in portis vir ejus quandò sederit cum senatoribus* (Prov. 31, 23), et par ces paroles de Jésus-Christ : *Sedebitis, et vos judicantes duodecim tribus Israël* (Matth. 19, 28); Vous serez assis jugeant les tribus d'Israël. Dieu garde cette formalité quand il juge tous les autres : *Cùm sederit filius hominis in sede majestatis;* mais quand il fait le procès aux gens de justice, il se lève, il se tient tout droit : *Deus stetit in Synagoga Deorum.* Celui qui entend les parties assis, se peut endormir ou sommeiller et entendre négligemment et à demi; mais celui qui est tout droit a le jugement plus éveillé, il a plus de vigueur d'esprit, plus d'attention et d'application à ce qu'il fait. Dieu est tout droit quand il vous juge, c'est-à-dire qu'il vous examinera exactement, épluchera pointilleusement, qu'il vous condamnera plus rigoureusement; il n'entend rien à demi, il ne laisse rien échapper, il ne condamne et ne punit pas seulement les injustices et les malices noires, mais les moindres manquements, les plus petites souplesses de chicane, les longueurs de justice, les délais superflus et les retardements qui grèvent les parties par votre négligence : *In medio deos dijudicat*, c'est-à-dire qu'il ne

gauchit point, qu'il ne quitte jamais le milieu de l'équité pour condescendre à vos excuses vaines et recevoir vos décharges frivoles : *Inexcusabilis es, ô homo, qui alium judicas* (Rom. 2, 1).

3° Premièrement, vous dites pour excuse : Je suis accablé, à peine puis-je respirer ; j'ai la tête rompue, l'esprit fatigué et ennuyé; je n'ai pas le loisir ni la force de voir toutes les pièces, de lire toutes les écritures, ni d'entendre avec attention et d'examiner toutes les raisons des parties, ni les motifs des avocats : *Inexcusabilis es.* Le texte de vos lois vous condamne, quand il dit qu'il vaut mieux faire peu de choses et les bien faire, que d'en embrasser beaucoup et se mettre en danger de les mal faire[1].

Deuxièmement ; oui, mais si j'en expédie si peu, me direz-vous, si je ne fais valoir le métier, je ne gagnerai guère, les offices sont chers, je n'en retirerai pas l'intérêt de mon argent. Saint Salvien vous repart : Mais qui vous a contraint d'acheter cet office? Est-ce à dire qu'il vous soit permis de revendre injustement en détail ce que vous achetez en gros? Que les clients soient obligés de porter la folle enchère de votre contrat téméraire, et qu'il faille que le peuple paie l'état qu'il n'a pas acheté : *Ad hoc honor à paucis emitur, ut multorum vastatione solvatur : reddunt clientes miseri dignitatum pretia quas non emunt, commercium nesciunt, et solutionem sciunt : ut pauci illustrentur, mundus evertitur*[2]. Vous dites pour vous justifier : Si j'ai mal jugé ce procès, ou donné le droit à qui a le tort, je ne l'ai pas fait par malice ni par intérêt ; je l'ai fait par compassion ; ce cavalier que j'ai condamné aux dépens ne le devait pas être, mais il est riche, il n'a point d'enfants, et sa partie est un pauvre artisan, qui a grande famille et n'a rien pour l'entretenir : *Inexcusabilis es.*

Pourquoi êtes-vous juge si vous êtes si lâche, si mou et si flexible que vous vous laissiez vaincre à une petite tendresse, à un peu de pitié, aux charmes et aux larmes trompeuses d'une femmelette rusée, qui s'est accoutumée à pleurer quand bon lui semble.

Ut flerent oculos erudiere suos.

Vous n'êtes pas maîtres du bien des parties, ainsi que vous le prétendez, pour en disposer selon votre inclination : vous êtes juges pour donner le droit et le tort à qui le doit avoir ; et quand un homme de qualité aurait cent mille écus de rente et point d'enfants, et sa partie cinquante enfants et pas un double, si le cavalier a tout le droit vous ne pouvez pas adjuger au pauvre un sou de principal ni de dépens. C'est Dieu qui le dit en sa loi : Vous n'aurez point de pitié du pauvre en administrant la justice : *Non misereberis pauperis in judicio* (Exod. 23, 3).

Oui bien pour expédier leurs affaires, pour maintenir leur bon droit, et les défendre des oppressions; non pour leur adjuger le bien d'autrui. Voilà une belle miséricorde : vous ne voudriez pas donner cinq sous de votre bien à ce pauvre, nonobstant votre pitié,

[1] Melius est pauca benè agere quàm multis interesse periculosè (In authenticis, Coll. 4. *de tabellionibus novella Constitutione* 44, 1, parag. 3).

[2] Salvian, lib. 4 *De gubernat. Dei.*

et vous lui donnez cinquante francs ou cinquante écus du bien d'autrui contre tout droit et équité?

Troisièmement, vous dites pour votre décharge : Mon confesseur est habile homme. Il ne me reprend pas de toutes ces choses, il me donne l'absolution et me permet de communier? Mais comment vous en reprendrait-il, quand vous ne lui en parlez pas, ou si vous lui en parlez, vous déguisez si bien l'injustice, qu'il jugerait que vous êtes un grand saint; ou bien si vous en parlez ouvertement, vous allez à un confesseur mercenaire et intéressé, qui tient à grand honneur que vous alliez à lui, qui n'ose pas faire son devoir de peur de perdre son pénitent. Tant s'en faut que Dieu vous excuse et s'abstienne de vous punir pour cela, que cela même est une punition de Dieu sur vous; car s'il vous voulait faire miséricorde, il vous adresserait à un bon confesseur, qui vous redresserait; mais parce que vous l'avez grièvement offensé, il vous laisse aller à un confesseur qui est comme vous, et qui fait comme vous; vous êtes un mauvais juge temporel, et vous rencontrez un mauvais juge spirituel. Vous avez condamné injustement, et on vous absout inutilement; vous avez redouté en l'exercice de votre charge la disgrâce d'un grand, et Dieu permet que votre confesseur redoute votre disgrâce en l'exercice de sa charge. Que sais-je même s'il n'y a point de collusion entre vous deux : *Manus manum fricat?*

Il vous flatte en vous confessant, parce que vous le favorisez en plaidant; vous vous prenez tous deux par la main, ça aidons-nous l'un à l'autre à nous damner, allons de compagnie en enfer. Dieu jugera tout cela très-sévèrement, exactement et inexcusablement; il fera le procès à tous les juges, et souverains et subalternes, et spirituels et temporels : *Deus stetit in Synagoga Deorum, in medio autem Deos dijudicat.*

Deuxième point. — II. Quand le Créateur donna à Moïse le gouvernement de son peuple, et la charge de lui administrer la justice, il lui mit en main une verge; tant que le prophète tenait ce sceptre droit, c'était une verge miraculeuse, qui faisait trembler le roi Pharaon, qui divisait les vagues de la mer, qui faisait passer le peuple à travers les eaux : qui faisait pleuvoir la manne du ciel, naître de la roche une fontaine d'eau cristalline, et qui opérait mille autres prodiges; mais quand le même prophète jeta en terre cette verge, elle devint un serpent horrible, qui dévorait tout ce qui se présentait.

Votre profession, Messieurs, est une émanation de la puissance royale qui est représentée par le sceptre; tant que cette verge ne penche point vers la terre, elle fait trembler les cœurs les plus réprouvés et les plus endurcis : elle écarte et dissipe bien loin les vagues des accidents sinistres; elle fait passer le peuple en assurance à travers les eaux des oppressions; et enfin, elle attire du ciel sur les hommes la manne de mille bénédictions. Mais si vous jetez en terre cette houssine, si vous ne vous servez de votre puissance que par des motifs et des intérêts temporels, elle deviendra un dragon : vous serez remplis de venin, de malignité et d'astuce,

de plis et de replis comme des dragons. Et comme il n'y a rien de si pernicieux à la république qu'une injustice armée de puissance, elle est plus à craindre au pauvre peuple que le naufrage à ceux qui voguent sur la mer, que les voleurs à ceux qui voyagent sur terre, et que les assassins à ceux qui demeurent en la ville.

III. Les naturalistes disent qu'il y a en la mer un méchant petit poisson, que les Grecs appellent *Echineis*, les Latins *Remora*, et les Français *Arrête-nef*. Ce petit animal a trois admirables mais pernicieuses propriétés : on s'en sert pour les maléfices et pour prolonger un procès, par charmes et par sortiléges : *Venificiis infamis est et judiciorum ac litium mora*, dit Pline (lib. 9, cap. 25), qui ajoute : *Præterea dicunt, hanc esse vim ejus asservati in sale, ut aurum, quod in altissimos puteos inciderit, admotus extrahat* (lib. 32, cap. 1). Si vous le salez et gardez quelque temps dans le sel, l'approchant de la bouche d'un puits, s'il y a au fond quelque pièce d'or, il la tirera infailliblement par une certaine vertu occulte. En troisième lieu, il dit qu'il s'appelle *Remora*, d'autant que par un charme secret, il arrête au milieu de la mer les vaisseaux les mieux équipés; et il en raconte une expérience merveilleuse de l'empereur Caligula retournant à Rome avec une armée navale. Sa galère devint immobile comme un rocher au milieu de la mer, étant arrêtée par ce petit poisson qui s'y était attaché. Je ne trouve rien en la nature qui me représente mieux les propriétés d'un plaidereau que ce poisson *Arrête-nef;* il arrête le cours de la justice, et la fin souhaitable des procès par les charmes de ses artifices, par ses remises et ses délais de quinzaines réitérées. Quand votre bourse serait aussi profonde qu'un puits, si ce chicaneur a deux grains de sel, il l'épuisera infailliblement, et vous en fera voir le fond. Encore que votre famille soit comme un vaisseau qui vogue heureusement sur la mer orageuse de ce monde chargé de richesses et de prospérité, si un chicaneur s'y agrafe, si un méchant procès s'attache à votre maison, il arrêtera le cours de vos entreprises et l'avancement de toutes vos affaires.

Pour cela, Jésus-Christ nous conseille sagement d'éviter les procès tant qu'il nous est possible : *Si quelqu'un veut plaider contre vous pour avoir votre robe, laissez-lui encore le manteau, plutôt que de plaider* (Matth. 5, 41).

Et en saint Luc il dit : Si quelqu'un vous ôte ce qui vous appartient, ne le répétez pas : *Qui aufert quæ tua sunt, ne repetas* (Luc. 6, 30). Ce conseil est très-salutaire, non-seulement pour le spirituel, mais encore pour le temporel. Si vous le suivez, si vous quittez une partie de vos prétentions pour vivre d'accord avec votre prochain, vous rachèterez beaucoup de temps qu'il faudrait perdre, beaucoup de voyages et de frais, vous délivrerez votre famille du danger de naufrage qu'elle peut encourir par votre opiniâtreté à poursuivre le procès; car le remords ne fait qu'arrêter le vaisseau; mais le chicaneur le fait couler à fond ; il renverse votre fortune, il saccage et brigande votre maison. Et saint Chrysostome a dit avec raison, que les injustices qui se commettent en l'administration de la justice sont de plus dure digestion, injurieuses, cruelles,

dénaturées, criminelles devant Dieu, que les larcins, que les vols et les brigandages ordinaires.

IV. Le jurisconsulte dit qu'il y a trois sortes de larcins : le méchant, le plus méchant et le très-méchant : *Improbum*, *improbius*, *improbissimum*. C'est en la glose de la loi : *Si te expilasse verbo improbrioris* (*Cod. ex quibus causis infamia irrogatur*). *Improbum*. C'est quand vous dérobez secrètement quelque chose à votre voisin. *Improbius*, c'est le crime qu'il appelle *expilatæ hæreditatis*, *vel rerum amotarum*, quand on distrait quelque chose d'une succession, après la mort du testateur, avant la publication du testament, pendant qu'il n'y a personne qui ait soin particulier de l'héritage, comme quand une femme distrait l'argent, le linge et les autres meubles qui appartenaient à son mari défunt. *Improbissimum*, c'est la rapine et le brigandage, quand vous ajoutez la violence au larcin. Balde a bien dit en cette division, mais il n'a pas tout dit; il fallait ajouter qu'il y a une quatrième sorte de larcin, plus que très-méchant : celui qui se commet en la justice, par lequel vous ne prenez pas la peine de soustraire secrètement et à la dérobée, vous ne ravissez en un coin de bois à la faveur de la solitude, la bourse à un étranger passant; mais vous contraignez le bonhomme votre concitoyen, votre voisin même ou votre parent, au vu et au su de tout le monde, de vous donner son bien. Un marchand qui est volé au milieu d'une forêt souffre une grande injustice : *Furtum improbissimum*; mais, comme pèse fort bien saint Chrysostome, il se défend s'il lui est possible; il gagne au pied s'il est bien monté; il espère que ce voleur tombera quelque jour entre les mains de la justice, et qu'il en aura sa raison; et ne le voyant plus après cette violence, le temps en adoucit le sentiment et en efface la mémoire : mais au brigandage de la justice, le bonhomme ne saurait échapper, il faut qu'il perde son bien quoi qu'il fasse, qu'il le voie voler devant ses yeux; qu'il soit contraint de le donner lui-même, et avec cela, qu'il témoigne encore qu'on l'oblige grandement : il ne peut espérer de voir pendre son voleur, mais de le voir voler à tire d'ailes et s'élever dans les charges; il l'a toujours devant les yeux, il le voit tous les jours piaffer et faire trophées de ses dépouilles.

De plus, celui qui est volé dans un bois ne perd que son bien; et ici le bonhomme perd son bien et son repos, le soin de son ménage et son temps; oui, son temps, c'est ce qu'on ne considère pas assez; c'est ce à quoi même ceux qui pensent être gens de bien n'ont pas assez d'égard. Vous ne voudriez pas faire une injustice formelle; mais parce que vous vous amusez à passer votre temps ou que vous êtes paresseux à vous lever et à travailler, ou que vous embrassez trop d'affaires, vous êtes cause que les parties qui sont de loin, qui ont des terres à cultiver, une femme et des enfants à nourrir de leur travail, font de grandes dépenses en une hôtellerie; qu'ils sont retardés de huit jours, de quinze jours ou de trois semaines : ne pensez-vous pas que ce soit dérober que cela? Celui qui est volé en un bois ou qui perd son vaisseau sur mer, ce n'est que pour une ou deux fois en sa vie; mais ici ce n'est jamais fait, c'est toujours à recommencer, c'est un progrès à

l'infini : la conclusion d'un procès est la semence d'un autre : *Finis unius mali gradus est futuri.* Ce ne sont qu'arrêts sur arrêts, que requêtes civiles et interprétations d'arrêts.

Je sais bien que cela vient souvent de la malice des parties et de ceux qui plaident leur cause; mais je sais bien aussi, Messieurs, que vous pouvez beaucoup contribuer à corriger cet abus : si vous rebutiez sévèrement ces chicaneurs pleins de souplesse ; si vous les condamniez aux dépens ou à une bonne amende, ils redouteraient ces punitions; mais ils abusent de votre bonté et ils sont hardis à appeler, parce qu'on est facile à les écouter. Ne faites pas qu'on vous puisse dire ce qu'un bouffon disait à Louis XI. Ce prince faisait difficulté de donner grâce d'un homicide à un qui la lui demandait, parce, lui disait-il, que c'était le troisième qu'il avait tué. Sire, lui dit son bouffon, excusez-moi, il n'en a tué qu'un; vous avez tué les deux autres ; car si vous l'aviez fait pendre au premier homicide, il n'eut pas commis les deux suivants. Il vaut mieux faire comme Job. Je cassais, dit-il, les dents du méchant homme, et je lui arrachais la proie qu'il commençait à dévorer : *Conterebam molas iniqui et de dentibus illius auferebam prædam* (Job. 29, 17). Il ne se faut pas contenter d'arracher à ce méchant homme la proie qu'il tenait injustement; mais il lui faut casser les dents, qu'il ne puisse jamais plus remordre, le condamner à une si grosse amende qu'il n'ait plus le moyen de poursuivre ses chicanes.

V. Quand le prophète Elie (3. Reg. 21, 16) condamna de la part de Dieu le roi Achab, pour l'injustice qu'il avait commise contre le pauvre Naboth, il lui dit : *Occidisti, insuper et possedisti.* Notez, *Insuper*, vous avez tué le bonhomme, et même vous possédez sa vigne. L'homicide est en son genre et en son espèce un plus grand crime que le larcin ; et néanmoins Dieu exagère plus ici le larcin que l'homicide, parce que, eu égard à la quantité de circonstances, l'invasion du bien d'autrui et l'oppression des pauvres enchérit sur l'homicide : l'homicide se fait en un instant, et l'injuste possession dure des années et des siècles entiers; l'homicide se fait ordinairement à la chaude, en colère, par un premier mouvement de quelque passion ; mais l'injuste possession se fait de sang-froid, de sens rassis et de propos délibéré. Le meurtrier n'en tue qu'un à la fois : mais quand vous ruinez le bonhomme, vous le faites mourir plusieurs fois, lui, sa femme et ses enfants, de faim, de pauvreté et de confusion, de regret et de fâcherie ; vous les faites même souvent mourir spirituellement par les aigreurs, les désirs de vengeance et les inimitiés immortelles qu'ils conçoivent et conservent contre vous, et qui passent quelquefois de père en fils, jusqu'à la troisième et quatrième génération. Enfin, le meurtrier ayant fait son coup, il s'en repent, il en a de l'horreur et il est en continuelle frayeur ; mais ayant ruiné le pauvre homme, vous ne vous en repentez pas; sa misère ne vous émeut pas à pitié ; au contraire, vous en faites gloire, vous marchez la tête levée, et vous rendez votre crime incapable de pardon; oui, incapable de pardon ; et c'est ici le troisième point, qui vous doit piquer le plus sensiblement le cœur si vous n'êtes tout à fait insensible.

Troisième point. — Je vous le dis avec vérité, mes chers Auditeurs, j'ai un extrême désir de vous aider à faire votre salut, et j'en suis en grande peine; mais si vous êtes du nombre de ceux dont j'ai parlé en tout mon discours : si vous êtes clerc, sergent ou greffier, ou procureur, avocat ou conseiller injuste, je ne vous saurais aider. Monseigneur, ce sont vos ouailles : vous avez des tendresses toutes particulières pour eux; vous les aimez avec passion, vous ne pensez nuit et jour qu'à les sanctifier; mais vous ne les sauriez sauver. Oserai-je m'élever plus haut, et parler au Roi du ciel, moi qui ne suis qu'un ver de terre. Mon Sauveur, ces âmes vous sont précieuses, puisqu'elles vous coûtent votre sang, et que vous avez enduré la mort pour leur mériter la vie; mais oserai-je bien dire que vous ne les sauriez sauver? Non, vous ne les pouvez sauver selon le cours ordinaire de votre justice et de votre miséricorde; je parle comme votre Evangile : *Non poterat ibi multas virtutes facere* (Marc. 6, 5).

Quel est le cours ordinaire de la justice et de la miséricorde de Dieu? C'est de pardonner les péchés par les clés de son Eglise et par l'absolution sacramentelle, il n'y a point d'autre voie que celle-là. Or, il n'y a point de prêtre, point d'évêque ni de pape qui vous puisse absoudre validement, si vous ne rendez le bien d'autrui que vous possédez injustement; si vous ne satisfaites pour tous les dommages et intérêts de tous les procès que vous avez mal commencés, mal poursuivis et mal jugés, ou laissé perdre par votre faute, rien ne vous en peut dispenser que l'impossibilité. Voyez en quel labyrinthe, en quel piége et en quel abîme vous êtes! Où irez-vous chercher tous ceux à qui vous avez fait tort? Comment vous résoudrez-vous de diminuer vos rentes, de vendre vos héritages, ou d'engager vos chevaux et vos carosses pour restituer le bien d'autrui et décharger votre conscience? De tant de gens qui font des injustices, où en a-t-on vu qui aient fait entière restitution? Vous trouverez bien des flatteurs, qui vous diront que vous n'êtes pas obligé à déchoir de votre état pour restituer le bien d'autrui, ils le diront, mais Dieu ne le dira pas; vous avez ruiné la fortune d'un autre pour bâtir la vôtre, et pourquoi ne ruinez-vous pas la vôtre pour réparer la sienne : *Dentem pro dente : oculum pro oculo.* Ecoutez donc le Prophète qui vous crie : *Nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram : Reges*, c'est-à-dire *judices*, car les rois étaient juges : régner et juger sont synonymes en l'Ecriture : *Intelligite.*

Conclusion. Considérez quel tort vous faites à Dieu, au prochain et à vous-même, quand vous commettez une injustice : *Non est vestrum; sed Dei judicium* (Deuter. 1, 17). Vous êtes ses commis et ses lieutenants, vous déclarez de sa part le droit et le tort des parties; si vous trahissez la justice, le blâme en retourne à Dieu même, dont vous tenez ici la place. Ce pauvre homme avait acquis un peu de bien pour vivoter avec sa femme le reste de ses jours : *Intelligite,* considérez que de nuits il avait veillé, combien de fois il avait travaillé, sué, voyagé, jeûné et marchandé pour gagner un liard en vendant ou en achetant, cependant vous lui enlevez tout

cela par un coup de plume : et ravageant ainsi le bien d'autrui, vous faites un grand dégât en votre âme, puisque vous y ruinez la grâce de Dieu, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, la filiation adoptive, le repos de votre conscience et le droit à la vie éternelle.

Erudimini. Rendez-vous savants et intelligents en la question du droit, en la question du fait, et en tout ce qui est de votre charge. Ne vous chargez jamais d'un office de notaire, de procureur, d'avocat, ni de juge si vous êtes incapable; ne pensez pas que ce vous soit une excuse devant Dieu, que de dire : Il est vrai que je suis cause qu'un tel qui avait bon droit a perdu son procès; mais je ne l'ai pas fait exprès, c'est que je ne savais pas une telle loi, une telle coutume ou une telle formalité : car tant s'en faut que l'ignorance en ce qui est de votre profession vous excuse de péché, que cette ignorance même est un péché; c'est une ignorance grossière, coupable et punissable : *Quia tu repulisti scientiam, repellam te*, dit le texte sacré (Osée, 4, 6). Et le droit civil : *Imperitia culpæ annumeratur.* Et derechef : *Ignorantia juris non excusat* [1]. Au lieu d'étudier tout de bon la jurisprudence, vous vous êtes débauché, vous vous contentez de deux ou de trois titres du Code, sur lesquels on vous doit interroger; vous vous faites exercer sur cela comme on ferait à un perroquet; vous passez là-dessus docteur ou licencié; vous achetez un état de conseiller : voilà un beau juge et bien digne de son emploi : ne fait-il pas bon mettre les biens, la fortune et la vie des hommes entre les mains d'un tel arbitre? Sachez donc que celui qui vous fait passer docteur, connaissant votre ignorance, se damne; que votre père qui vous achète ou vous résigne un état de judicature, se damne; que votre confesseur qui vous absout se damne; que vous vous damnez exerçant tel office, et que vous êtes obligé à restitution de tous les dommages et intérêts qui arrivent aux parties par votre ignorance en cette charge. *Erudimini.*

En la question du fait ne vous en fiez pas au dire des parties ni des particuliers; voyez s'ils prouvent ce qu'ils disent. Ne vous en fiez pas au dire du rapporteur; voyez s'il n'y a point plus ou moins de pièces qu'il n'en produit. Ne vous en fiez pas à la première lueur d'une petite raison qui vous vient en l'esprit : voyez et pesez les moyens que les avocats mettent en leurs factums et écritures. Faites comme Job. J'étais, dit-il, le père des pauvres, et je ne jugeais point de cause sans l'avoir examinée avec beaucoup de soin. *Pater eram pauperum, et causam quam nesciebam diligentissimè investigabam* (Job. 29, 16). Faites comme Dieu, qui, avant que de punir les Sodomites, voulut être bien certain s'ils avaient commis les crimes qui criaient vengeance devant lui : *Descendam et videbo utrùm clamorem qui venit ad me, opere compleverint* (Genes. 18, 21). Si vous êtes rapporteur, voyez et examinez vous-même toutes les pièces; ne vous en fiez pas à votre clerc; il peut être négligent, corrompu ou intéressé pour une

[1] Parag. *Imperitia Instit. de l. Aquilia l. liberorum*, ff. *de iis qui notantur infamiâ.*

partie, et ne vous représenter que ce qu'il fait pour elle : *Erudimini qui judicatis terram.*

Servite Domino. On a remarqué que de tout temps, même dans l'antiquité payenne, les juges qui ont été les plus dévots, ont toujours été meilleurs justiciers. Les aréopagites qui, par l'aveu de tout l'univers et de tous les siècles, ont été les patrons des bons juges, étaient si religieux, que leur dévotion passait quasi en superstition : *Quasi superstitiosiores vos video*, leur disait saint Paul (Act. 17, 22). Le jugement est un acte d'entendement, l'entendement est la prunelle de l'âme qui ne peut rien voir sans lumière; et de qui emprunter la lumière que de Dieu?

Et comment obtiendrez-vous lumière de lui si vous n'êtes en ses bonnes grâces? si vous ne la lui demandez souvent, humblement et instamment? Vous devez donc tous les jours, avant que d'aller au palais, entrer en votre cabinet, vous prosterner devant Dieu et vous humilier beaucoup; y reconnaître votre faiblesse, votre insuffisance, votre imprudence; avouer devant lui que vous ne ferez rien qui vaille s'il ne vous éclaire et assiste; lui demander sa grâce, sa lumière, sa conduite et son esprit, pour vous acquitter de votre devoir, à sa gloire et à votre salut; dire le *Veni Creator* ou quelque autre prière semblable, et pendant le jour, de temps en temps, dans les occasions, lui jeter une œillade d'esprit pour lui demander lumière et constance : *Emitte lucem tuam. Cùm defecerit virtus mea ne derelinquas me : servite Domino in timore.* C'est une bonne disposition pour bien juger, que de n'être pas téméraire, mais de craindre que nos passions, notre amour-propre, notre imprudence ou notre affection particulière ne nous trompe.

Un docte jurisconsulte de cette ville [1], qui a écrit des livres de la république, a bien remarqué que quand on dit qu'un juge a été corrompu, cette façon de parler est une métaphore ou une similitude prise des vierges qui se laissent corrompre et qui perdent leur réputation, leur salut et tout ce qu'elles ont de plus précieux en ce monde. Vous savez que les vierges n'ont point de meilleur rempart contre les tentations que la crainte : *Trepidare, virginum est*, dit saint Ambroise; et saint Bernard : *Solent virgines, quæ veræ sunt virgines, semper esse pavidæ.* Un juge qui ne veut pas être corrompu doit être comme cela. J'en ai vu un qui était si saintement timide, que si vous lui recommandiez votre procès, cela nuisait à votre cause ; il craignait tant que cette recommandation ne fît impression sur son esprit, qu'il penchait un peu plus de l'autre côté, et quand on connut son génie, il ne fut plus importuné. Les impudiques qui savent qu'une fille est courageuse à les renvoyer bien loin, ne s'opiniâtrent point à la solliciter; ils voient qu'ils y perdraient leur temps et leur peine. Si vous aviez rebuté cinq ou six fois avec dédain et en colère, les présents et les recommandations, les flatteries et les larmes feintes et trompeuses de ceux qui veulent corrompre la belle Astrée, ils n'y retourneraient plus; car comme disait un ancien aux ambassadeurs d'Ataxercès chez *Émilius Probus* [2]. Ce qu'on vous demande est juste ou injuste; s'il est juste,

[1] Gregorius Tolosanus. — [2] Epaminondas.

vous le devez faire sans en être prié : c'est le dû de votre charge ; s'il est injuste, vous ne le devez pas faire pour tout l'or du monde, ni pour toutes les recommandations des plus grands rois de la terre ; si vous faites ainsi, c'est de vous que l'Eglise chante : *Domine quis habitabit in tabernaculo tuo? Qui ingreditur sine maculâ, et operatur justitiam. Amen.*

SUR LE HUITIÈME COMMANDEMENT.

SERMON LXVI.

DE LA MÉDISANCE.

Non falsum testimonium dices.

Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement. (Exod. 20.)

En ce huitième commandement, le divin Législateur nous défend tous les torts que nous pouvons faire aux biens, à l'honneur et à la réputation, ou à la personne de notre prochain, par notre langue déréglée ; si bien que comme la chose la plus dangereuse de notre salut et la plus commune dans le monde, c'est la détraction et la médisance, j'ai à vous faire voir en ce discours, premièrement, le naturel de ce vice ; en second lieu, ses mauvais effets ; et en troisième lieu, ses remèdes. Un des plus efficaces et faciles, c'est votre imitation, ô sainte et bienheureuse Vierge ! votre Epoux vous dit en son cantique : *Labia tua, vitta coccinea ;* parce que vous n'avez jamais proféré que des paroles de charité et de dilection ; faites, s'il vous plaît, que vos lèvres soient un ruban d'écarlate, que vos oraisons ferventes et amoureuses lient et arrêtent tellement les mains de votre Fils, qu'il ne les étende pas jusques à punir les excès et les dérèglements de nos langues médisantes ; nous vous en prions très-humblement en nous prosternant à vos pieds, et vous saluant avec l'ange. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Spiritus sanctus nobis commendat custodiam linguæ.

I. Punctum. — I. Explicat genium et ingenium detractoris, qui comparatur lamiæ, et detrahit sub specie veritatis. — II. Petendi consilii. — III. Compassionis.

II. Punctum. — IV. Effectus detractionis, quæ occidit detractorem. — V. Audientem. — VI. Absentem. — VII. Obligat ad restitutionem.

III. Punctum. — VIII. Remedia à Spiritu sancto commendata, nempè habere stateram examinis. — IX. Frænum humilitatis. — X. Ostium charitatis. — XI. Seram timoris. — XII. Custodiam providentiæ. — XIII. Signaculum imitationis Christi.

Exorde. — Encore que la lumière de la foi soit incomparablement plus noble, plus relevée et plus excellente que n'est celle de la raison, si est-ce néanmoins que ces deux lumières étant deux effets d'une même cause, et deux filles de même père, elles symbolisent ensemble, s'accordent souvent, et se réunissent pour faire une même vérité. Un ancien étant interrogé quelle était la bête la

plus à craindre, répondit sagement, qu'entre les domestiques c'était le flatteur, et entre les sauvages le médisant; il s'accordait en cela avec le dire de l'apôtre saint Jacques (3, 7), qui assure dans son épître, qu'il n'y a bête si farouche, oiseau si sauvage, serpent si ennemi de l'homme qui ne se puisse dompter, apprivoiser, et qui, en effet, ne l'ait été; mais que la langue est une bête si sauvage, si cruelle et si dénaturée, qu'il n'y a homme qui la puisse dompter.

Saint Jérôme a bien remarqué qu'il ne dit pas simplement : Personne ne la peut dompter, mais qu'aucun homme ne le peut. *Nullus hominum*, la grâce de Dieu la peut dompter, le Saint-Esprit la peut dompter et la dompte souvent par sa miséricorde. Il nous donne en l'Ecriture des avis très-salutaires pour la dompter : car sans parler du commandement qu'il nous fait de peser soigneusement toutes nos paroles, de les mettre en la balance et de n'en proférer pas une qui ne soit diligemment examinée : *Verbis tuis facito stateram* (Eccli. 28, 29); il veut que nous bridions cette langue, que nous y mettions un frein et un caveçon comme à une bête que l'on veut dompter : *Et frænos ori tuo rectos* (*Idem.*). Et afin que cette bête toute bridée qu'elle sera, ne s'échappe et ne gagne la clé des champs, il veut qu'on la renferme, et qu'au lieu où elle est enfermée on mette une porte : *Ostium circumstantiæ labiis meis* (Psal. 140, 3). Et afin qu'il ne soit pas permis à tout le monde d'ouvrir aisément cette porte, il veut qu'on y attache une serrure : *Facito ori tuo ostia et seras* (Eccli. 28, 29). Et parce qu'on pourrait crocheter cette serrure ou l'ouvrir avec une fausse clé; il veut qu'on y applique un sceau comme on cacheta l'entrée de la caverne des lions en Babylone : *Quis dabit super labia mea signaculum certum; ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me* (Eccli. 22, 33). Et parce que quelqu'un pourrait rompre ce sceau pour crocheter la serrure, il veut qu'on pose une sentinelle qui veille continuellement et qui empêche que personne n'en approche : *Pone Domine, custodiam ori meo* (Psal. 140, 3). *Posui ori meo custodiam* (Psal. 38, 2).

Ne voilà pas un prisonnier bien arrêté et bien soigneusement gardé; ou pour mieux dire, ne voilà pas une bête farouche bien enfermée et emprisonnée? Quelle sorte de bête est cette langue, pour en tant redouter les échappées? Est-ce un lion, est-ce un tigre ou un léopard? Ce n'est pas une simple bête farouche, c'est un monstre, un composé et un amas des plus cruelles et dangereuses. Le prophète Isaïe faisant un dénombrement des principaux péchés qui nous damnent, et des pécheurs qui seront confinés en enfer, dit, parlant de ce séjour malheureux : *Erit cubile draconum, et occurrent dæmonia onocentauris, ibi cubavit lamia* (Isai. 34, 14). Dion Chrysostome, en l'histoire de Libye, dit que les lamies sont des monstres qui ont la face et le sein des femmes, trois rangées de dents en la bouche, mais des dents affilées comme celles du lion, et le reste du corps se finit en queue de dragon : Aristote et Pline font mention d'un semblable monstre en Ethiopie, qu'ils nomment *manticore* [1].

[1] Arist., lib. 2, *histor. animal.*, cap. 1. — Plin., lib. 8, cap. 21.

Premier point. — I. Nous n'avons pas besoin d'aller en Ethiopie, ni de faire un fort long voyage pour voir cette espèce de monstre; le monde en est tout peuplé : ce sont les détracteurs naïvement bien représentés par ce manticore ou par cette lamie. Premièrement : il a un visage de femme, belle apparence; il ne manque pas de prétexte spécieux, ni d'excuse qui semble légitime pour colorer et plâtrer sa médisance. Quelques-uns disent, il est vrai, que j'ai révélé le vice d'un tel; mais je n'ai point menti en cela : c'est la pure vérité, je ne l'ai pas inventé, un tel l'a vu de ses deux yeux, ce n'est pas moi qui en ai ouvert le propos, je serais bien fâché d'en avoir parlé le premier, je n'en ai rien dit qu'après l'avoir ouï dire et sur le témoignage de ceux qui en étaient bien assurés. Voilà une belle excuse, et à ce compte il n'y aura point de différence entre la calomnie et la détraction?

La calomnie, dit saint Thomas (2. 2, q. 68, a. 3), c'est accuser faussement son prochain d'un péché qu'il n'a pas commis, et la médisance, c'est déclarer le péché qu'il a commis ou l'imperfection notable qui est en lui. Il est vrai que la calomnie est un péché plus énorme, plus noir et plus injuste; mais la médisance est aussi un péché. Ne vous y trompez pas, encore que la chose que l'on dit soit très-véritable, ou même que vous l'ayez vue de vos yeux; si elle est occulte, et que vous la découvriez vous êtes un médisant[1]. Quand la chose est manifeste, si elle est connue de la plupart de la ville ou du voisinage, et qu'elle ne se peut céler, si vous en parlez ce n'est pas péché mortel : mais si la chose est secrète ou bien connue de peu de gens, si vous la révélez à ceux qui n'en savaient rien, vous faites contre la charité et contre la justice, et partant vous êtes obligé à restitution.

La lumière de nature et la maxime de Jésus-Christ vous enseignent cette vérité quand elles disent qu'il ne *faut faire à autrui ce que vous ne voudriez pas être fait à vous-même.* Si votre fille ou votre sœur, ou votre parente était tombée en faute, et que votre voisin l'eût vue de ses yeux, seriez-vous bien aise qu'il la révélât? ou que celui à qui il l'aurait révélée la publiât et dît pour excuse : Je ne l'ai pas inventé, ce n'est pas une imposture, un tel l'a vu de ses deux yeux : n'en seriez-vous pas fâché? Pourquoi donc faites vous à autrui ce que vous ne voudriez pas être fait à vous-même? Voyez une mauvaise coutume qui est dans le monde, dit saint Chrysostome, quand quelqu'un veut ruiner la réputation de son prochain, il dit : Dieu me le pardonne, je ne pense pas faire de mal en cela, je n'y ajoute rien, je vous le donne pour ce qu'il me coûte. Quand nous ne ferions point d'autre mal, ce péché est capable de nous perdre et de nous envoyer en enfer[2] : Ecoutez les reproches que le prophète nous en fait. Vous vous arrêtez, dit-il, à

[1] Attende quod pejus est, cum voluerit quisquam suffodere famam proximi, dicit (Thom.)

[2] Hoc dixit ille de illo : Deus ignosce mihi, noli me de hoc discutere, auditionis debeo rationem. Si nihil aliud mali operaremur, hoc idoneum esset ad perdendos nos, et in gehennam mittendos (Chrysost., homil. 21, *in Ep. ad Hebr.*)

parler contre votre prochain; il ne dit pas, à dire des mensonges, et à le calomnier, mais simplement à parler contre : *Sedens adversus fratrem tuum loquebaris* (Psal. 49, 20).

II. Il y en a d'autres qui prennent une autre couverture; ils vont révéler le vice d'autrui à un voisin, à un ami ou à leur père spirituel, en apparence pour demander avis, pour prendre conseil ou secours; mais, en effet, par une démangeaison de langue, par un esprit de babil et d'orgueil secret, par impuissance de rien céler, par mauvaise inclination de décharger dans les oreilles d'autrui, tout ce qu'ils ont sur le cœur : *Cor fatui, quasi vas confractum* (Eccli. 21, 17), comme ces pots cassés qui ne peuvent rien retenir et qui répandent tout ce qu'on y met : *Plenus rimarum sum, hac illac perfluo.* A la vérité, quand on ne peut remédier, ou s'opposer à quelque mal qu'en le découvrant à une personne sage et fidèle, qui le tiendra secret, en ce cas-là vous le devez faire sans crainte de médisance; comme si quelqu'un qui est en votre maison, ou qui y hante, vous sollicite à mal, vous le pouvez et devez dire à votre père ou à votre mère, à votre maître ou maîtresse, afin qu'on l'éloigne. Mais quand on peut remédier au mal sans découvrir le vice du prochain, c'est médisance que de le découvrir. *Corrigez votre prochain entre vous et lui seul*, dit notre Sauveur.

Et même on propose en théologie une question et on demande, savoir : si vous pouvez et devez en confession déclarer le complice de votre crime, pour expliquer la circonstance de votre péché; par exemple vous avez fait mal avec votre cousine, et vous n'avez que celle-là, si vous le dites en la confession, vous découvrez à votre confesseur le péché de votre cousine? êtes-vous obligé de le dire. Les théologiens répondent, que si vous avez la commodité de divers confesseurs, vous devez aller à un qui ne connaisse pas votre parente; mais si vous n'avez point d'autre confesseur que celui qui la connaît, comme si vous êtes en un village où il n'y a qu'un prêtre, en ce cas, la moitié des docteurs disent, que vous pouvez céler cette circonstance pour cette fois-là seulement, vous contenter de dire : J'ai fait mal avec une fille, ou avec une de mes parentes, en attendant que vous ayez occasion de vous confesser à un prêtre qui ne la connaisse pas. Et la raison qu'ils en rapportent est pertinente : car les commandements positifs ne détruisent pas les naturels, quand deux commandements concourent et qu'on ne les peut garder tous deux ensemble, il faut plutôt garder le naturel que le positif. Or, le commandement qui défend de blesser la réputation du prochain est un commandement naturel, et le précepte qui commande de confesser tous vos péchés avec les circonstances, n'est qu'un commandement positif; donc, si vous ne pouvez déclarer votre péché sans blesser la réputation d'autrui, vous le devez plutôt céler que de faire tort au prochain; n'était ainsi que je l'ai dit, qu'il fut besoin de découvrir votre complice pour remédier à votre péché; comme si vous êtes en l'occasion du péché, si vous demeurez avec la personne qui vous entretient, ou que vous entretenez au mal, il le faut dire au confesseur, encore qu'il connaisse la personne, afin qu'il vous oblige de sortir de l'occasion : car en ce

cas le bien et le salut de votre âme doit être préféré à l'honneur du prochain. Et par ceci vous connaîtrez combien impertinentes sont les confessions de ceux qui, pour dire un péché véniel qu'ils ont fait, découvrent cinq ou six péchés mortels de leur prochain, et qui, pour dire une petite colère qui les a transportés, déclarent l'ivrognerie et le blasphème de leur mari, le larcin de leur servante, et la mauvaise conduite de leur beau-père ou belle-mère.

III. Il en est encore d'autres qui sont plus malicieux : ils sont comme les lamies et les sirènes qui contrefont la voix de femmes et qui vous charment par leur chant; mais c'est pour vous déchirer, comme le crocodile qui pleure pour attirer les passants, et qui ne les attire que pour les dévorer. Ils font semblant que ce qu'ils disent du prochain n'est que par compassion, et cependant c'est par pure passion. Ils font comme l'archer qui, avant que de tirer, approche la flèche de son cœur pour la décocher plus puissamment. Saint Bernard (Serm. 44 *in Cant.*) les dépeint bien naïvement : *Videas præmitti alta suspiria, vultu mæsto, demissis superciliis, voce plangenti emitti maledictionem : et tantò persuasibiliorem, quantò creditur ab iis qui audiunt corde non avido, et magis condolenti affectu ; quam malitiosè proferri, etc.* Le Sauveur disait à ses disciples : *Gardez-vous bien de ces gens qui viennent à vous avec des vêtements de brebis et qui sont des loups ravissants :* il faut encore dire, qui viennent avec des voix de brebis qui donnent des louanges à l'absent, et puis font comme la brebis. Mais, mais sans doute c'est le premier homme du monde en sa profession ; mais, mais j'en suis bien marri, je suis son serviteur, il s'est grandement oublié ; c'est dommage! il ferait grand profit; je le dis avec sentiment, ce n'est pas pour le blâmer, il n'a pas tenu à moi qu'il n'ait évité cela; je l'en ai souvent averti : *Venena propinant melle condita.* Visage de femme, mais morsure de lion.

Deuxième point. — IV. Ce monstre a trois rangées de dents en la bouche : parce que le péché de détraction donne trois coups de dents, qu'il fait trois blessures et qu'il donne la mort à trois personnes. Premièrement, au médisant, il lui ôte la vie de la grâce, le fait mourir spirituellement : car, la détraction en chose importante est un péché mortel; il n'y a point de doute, tous les casuistes et les théologiens l'assurent, comme l'Ecriture le témoigne. On appelle détraction en chose d'importance, quand vous découvrez quelque chose qui diminue notablement la réputation du prochain, encore que la chose soit véritable; si elle était secrète et inconnue; comme dire d'un prêtre ou d'un religieux, que vous l'avez vu entrer dans une maison suspecte à heure indue; d'un juge, qu'il a injustement favorisé une partie ; d'une fille, qu'elle est sujette à la déshonnêteté, au larcin ou à l'ivrognerie; d'un jeune homme, qu'il n'est pas légitime, ou que son père ou sa mère étaient soupçonnés de sorcellerie : c'est un péché mortel qui tue votre âme. Ce qui se prouve en ce que saint Paul comptant les péchés qui nous empêchent l'entrée du ciel, et les pécheurs qui ne posséderont jamais le royaume de Dieu, nomme les médisants : *Neque fures, neque avari, neque maledici, regnum Dei possidebunt* (1. Cor. 6). Et

qu'en l'épître aux Romains (1, 30), faisant une liste des péchés auxquels les payens étaient sujets, que les chrétiens doivent éviter; il n'ajoute aucune épithète aux autres péchés, il les nomme tout simplement; mais que parlant des détracteurs, il dit : *Detractores Deo odibiles,* les détracteurs sont odieux à notre Dieu, en haine et abomination devant lui. C'est donc un péché mortel, puisqu'il nous met en la haine de Dieu, et qu'il nous ferme la porte du paradis.

La raison en est évidente; le larcin en chose importante n'est-ce pas un péché mortel? Qui en doute? La médisance est un larcin très-notable, injuste, dommageable : car la réputation est plus précieuse que les grandes richesses, dit le Sage : *Melius est bonum nomen quàm divitiæ multæ* (Prov. 22, 1). Donc, celui qui dérobe la renommée fait plus grand tort que celui qui dérobe l'argent. Et le Saint-Esprit qui ne nous recommande jamais, en l'Ecriture, d'avoir soin de nos richesses, nous recommande d'avoir soin de notre réputation : *Curam habe de bono nomine* (Eccli. 41, 15). Il loue Judith de ce qu'elle menait une vie si irréprochable que les langues vipérines n'avaient point de prise sur elle : *Non erat qui loqueretur de eâ malè.* Donc, la réputation est incomparablement plus chère et précieuse que toutes les richesses du monde, et, en effet, quel est l'homme d'honneur qui n'aimât mieux qu'on lui coupât sa bourse, qu'on lui brûlât sa maison, ou qu'on ruinât sa métairie, que de faire naufrage de son honneur? et vous le lui faites perdre par le débordement de votre langue? Les théologiens concluent donc par une bonne conséquence, qu'indubitablement la médisance est un plus grand péché que le larcin, parce qu'elle dérobe une chose plus précieuse, comme l'homicide est un plus grand péché que n'est la médisance, la vie nous étant plus chère que l'honneur, et l'honneur que les richesses. Lisez saint Thomas, le prince des théologiens (2. 2, q. 73, art. 2, *in corp.*), et vous verrez qu'il conclut que la parole de la médisance est un péché mortel, même quand elle est lâchée légèrement et à la volée, si elle flétrit notablement la renommée du prochain. Ce qu'il faut entendre avec modification et en la même manière que des autres péchés de la langue.

Quelqu'un pourrait ici me demander : Voilà par exemple un homme qui est sujet aux jurements, aux blasphêmes ou à la médisance; il fait cela quelquefois inconsidérément, à la volée et sans y prendre garde : pèche-t-il mortellement toutes les fois que cela lui arrive? La théologie répond avec distinction; car, ou il prend peine de s'en corriger ou non; si depuis quelque temps, ou depuis sa dernière confession il a résolu de s'en corriger, s'il met peine à cela, s'il fait quelque pénitence quand il y tombe, lorsque par la longue habitude il lui échappe quelquefois de jurer ou de médire par mégarde, alors ce n'est pas péché mortel, parce que cela ne lui est pas tout à fait volontaire; mais s'il ne s'en soucie pas, s'il n'a aucun soin de corriger sa mauvaise coutume et de se tenir sur ses gardes, toutes les fois qu'il jure faux, ou qu'il détracte en chose d'importance, quoique ce soit à la volée et inconsidérément, il pèche mortellement, parce qu'encore que telles mauvaises paroles ne lui soient pas entièrement volontaires quand il les pro-

nonce, elles lui sont volontaires en leur cause. Ce que l'on peut expliquer par la décision des jurisconsultes en un cas qui a quelque conformité à ce que nous disons.

Justinien dit en ses *Instituts*[1] : que si vous avez un chien qui a coutume de mordre, un ours, un lion, ou quelque autre bête farouche, et que vous n'ayez pas soin de la tenir bien enfermée, en la laissant courir partout, vous serez obligé à tous les dommages et intérêts qu'elle causera. Mais si vous la tenez toujours recluse en la cave, ou à l'attache, et qu'elle s'échappe quelquefois à votre insu, vous n'êtes pas tenu à réparation des ravages qu'elle fait. Votre langue est une bête sauvage et effrénée, comme nous avons vu au commencement : *Linguam nullus hominum domare potest :* si vous avez soin de la retenir et brider, et qu'elle s'échappe quelquefois d'un premier mouvement à quelque parole de blasphême, ou à quelque détraction ; cela se peut excuser d'un péché mortel, parce qu'il ne vous est pas pleinement volontaire, ni en soi, ni en sa cause. Mais si vous la laissez rôder partout, si vous lui donnez carrière pour parler de tout à tort et à travers, vous êtes responsable de tous les dommages qu'elle fait, encore qu'elle se licencie sans votre pleine volonté.

V. *Qui sibi nequam, cui bonus erit?* Si le médisant se tue soi-même, ne pensez pas qu'il épargne les autres; et ainsi la seconde blessure qu'il fait, c'est à celui qui l'écoute; et s'il y a vingt personnes en la compagnie, peut-être qu'il tue vingt personnes tout à la fois; car, saint Thomas (2. 2, q. 75, art. 4) au lieu sus-allégué, enseigne que tous les supérieurs, les pères de famille, les maîtres et les maîtresses sont obligés de reprendre leur inférieur quand il médit, de lui défendre, de le corriger quand il le fait; et si vous n'êtes pas supérieur du médisant, vous vous rendez son complice et criminel de son péché quand vous êtes bien aise de la médisance, que vous vous y plaisez, que vous dites quelque mot qui y contribue, que vous montrez par signes que cela vous agrée, que vous êtes cause que l'on passe plus avant en discours, ou même quand vous ne défendez pas l'absent, le pouvant faire. Ce que saint Thomas prouve en ce que saint Paul dit, que non-seulement ceux qui font le mal, mais encore ceux qui y consentent sont dignes de mort : *Digni sunt morte non solum qui talia agunt, sed etiam qui consentiunt facientibus* (Rom. 1, 32). Et que le Prophète reprend aigrement, non-seulement ceux qui dérobent avec le larron, mais ceux qui vont en sa compagnie : *Si videbas furem currebas cum eo* (Psal. 49, 18). Et que saint Bernard doute lequel des deux mérite plus la damnation : le détracteur ou celui qui l'écoute, et qu'il conclut que tous deux ont le diable sur eux, l'un en sa bouche et l'autre en ses oreilles[2].

Si le feu était en la maison de votre prochain, ne seriez-vous

[1] Instit. *Si quadrupes pauperiem fecisse dicatur.* et l. *ex hac lege* ff. *eod. tit.*

[2] Detrahere aut detrahentem audire, quid horum sit damnabilius, non facilè dixerim (S. Bern., lib. 1 *de consider.*, cap. 13). Detractor et detractionis auditor uterque diabolum portat, ille in ore, iste in aure.

pas obligé, au moins par charité, à le secourir et y porter de l'eau; or, il fait une plus grande perte en perdant sa réputation que s'il perdait sa maison, et ce ravage est plus à craindre : *Ecce quantus ignis, quam magnam sylvam incendit, et lingua ignis est* (Jac. 3. 5, 6). Pour ce sujet, quand vous êtes en compagnie où on médit, vous êtes obligé à une de ces choses, premièrement : à reprendre le médisant si vous avez autorité sur lui : *Conterebam molas iniqui et de dentibus illius auferebam prædam* (Job. 29, 17), ou s'il médit avec mensonge, de montrer que ce qu'il dit est faux : *Detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar* (Psal. 100, 5). Si ce qu'il dit est vrai, il faut doucement excuser l'absent, en disant : Il ne faut pas croire tout ce que l'on dit, il y a des langues bien mauvaises, plusieurs ont le bruit sans l'effet : il faut changer de discours, prendre occasion sur quelque parole du détracteur de rompre le propos, jeter adroitement quelque autre devis sur le tapis, parler de nouvelles; s'il retombe à la médisance, retourner à votre entretien, ou, ce qui est encore plus aisé, il faut rompre compagnie et s'en aller, prendre prétexte de quelque affaire et dire : Monsieur, je vous baise les mains, on m'attend au logis, j'ai affaire à la maison; ou au moins, si on ne peut rien de cela, on est obligé de ne dire mot, de montrer une contenance froide et une face sévère; car quand il verra que l'on ne se plaît pas à son babil, il aura honte et apprendra à se taire. Le vent de bise écarte la pluie et une face triste arrête la langue médisante : *Ventus aquilo dissipat pluvias et facies tristis linguam detrahentem* (Prov. 25, 23).

Saint Jérôme écrivant à Népotien, explique ceci par une autre comparaison. Une flèche lancée contre une pierre dure, rebrousse chemin et retourne à celui qui l'a décochée; la médisance est une flèche acérée! si elle rencontre un auditeur qui ait les oreilles dures, ou qui écoute mal volontiers, le détracteur enrage de dépit et cesse de détracter[1]. Mais si vous en êtes bien aise, si vous vous en informez, si vous y apportez du vôtre, si vous faites semblant de le savoir déjà, afin qu'on médise plus hardiment et sans scrupule, vous êtes aussi criminel que le détracteur et vous êtes tué dans l'âme. En voilà déjà deux de morts.

VI. La troisième rangée de dents de ce monstre dénaturé s'affile contre le pauvre absent, qu'il ne mord pas seulement, mais qu'il tue par un triple homicide. Nous avons trois sortes de vie : la vie naturelle, la vie spirituelle et la vie civile. La vie naturelle est l'union de l'âme avec le corps; la spirituelle c'est l'union de la grâce avec l'âme; et la civile c'est l'union de l'homme avec ses concitoyens et la bonne réputation parmi eux : or, le médisant vous ôte quelquefois la première vie, souvent la seconde et toujours la troisième.

Il vous décrie dans les maisons où vous aviez de l'emploi; il y fait perdre la bonne opinion qu'on y avait de vous; il fait croire que vous n'êtes pas fidèle de la main, de la bouche, ou de la langue; que vous êtes sujet au larcin, à la gourmandise, ou au caquet : ce qui fait que l'on ne se fie plus à vous; et comme vous ne gagniez votre vie que par l'entrée que vous aviez en cette mai-

[1] Discat detractor non libenter detrahere dum te videt non libenter audire.

son, et qu'il vous est défendu d'en approcher, n'est-ce pas vous couper la gorge et à toute votre famille que vous nourrissiez par cet emploi?

Encore que le médisant morde souvent comme le serpent, subtilement et à la dérobée : *Si mordeat serpens in silentio, nihil minus eo habet qui occultè detrahit* (Eccl. 10, 11); néanmoins tout se découvre tôt ou tard : on rapporte à ce pauvre absent la médisance que vous avez faite de lui; il conçoit de la haine contre vous et se résout d'en prendre la vengeance; il couve longtemps ce désir, qui engendre en son cœur un esprit de rancune qui ne se peut étouffer qu'avec grande peine; il meurt avec cette disposition, il est damné à tous les démons pour jamais; et ainsi ne vaudrait-il pas mieux que vous eussiez pris un couteau et que vous le lui eussiez plongé dans le sein?

Et quand tout cela ne serait pas, vous le faites mourir de la troisième mort. La bonne opinion que nous avons les uns des autres, étant le ciment et nœud du commerce qui est entre nous : quand vous ternissez l'honneur du prochain, vous lui rendez la société humaine inaccessible ou ennuyeuse; vous lui ôtez la vie civile, et vous vous obligez à des satisfactions que vous ne ferez jamais.

VII. Voilà justement la queue du dragon à laquelle le monstre de la médisance aboutit : ce qui est plus à craindre en un dragon ce sont les plis et les replis de sa queue, quand il s'entortille autour de vous, quand il vous enveloppe et serre de si près que vous ne sauriez échapper : et ce qui est plus dangereux pour vous en la médisance, c'est qu'elle vous engage à des restitutions, et qu'elle vous oblige à des réparations d'honneur et de biens que vous ne sauriez quasi faire, et qu'elle vous jette dans un labyrinthe d'où vous ne sortirez jamais. Un trait de médisance est bientôt lâché, mais non pas sitôt révoqué. Les paroles n'ont point d'anses pour être reprises quand elles sont échappées, disait un ancien, mais elles ont des aîles qui les font envoler irrévocablement, dit Homère.

La renommée n'est pas comme un messager, qui s'affaiblit en courant; au contraire, elle s'augmente et prend des forces à mesure qu'elle va plus en avant : *Fama malum, quo non aliud velocius ullum, mobilitate viget viresque acquirit eundo.* Comme ces pelotons de neige qui roulent du haut des Alpes au bas, deviennent des montagnes de neige : comme ces petits ruisseaux qui grossissent en roulant, et qui font de grandes rivières; comme ces bluettes de feu qui ne semblent rien au commencement et qui font un grand incendie. Vous dites que vous avez vu telle fille en mauvaise compagnie, ou en maison suspecte; mais que vous ne croyez pas que ce soit à mauvaise intention : un autre qui le dira après vous ôtera ce *mais,* cette adjonction, et dira tout simplement qu'on l'a vue en mauvaise compagnie. Un troisième ajoutera qu'on l'a vue faire mal; un quatrième qu'elle a un enfant, et un autre enfin qu'elle en a deux. Vous êtes le premier mobile et boute-feu de toutes ces médisances : quand vous voudrez réparer son honneur, où irez-vous chercher tous ceux à qui vous en avez parlé, et

tous ceux à qui on en a parlé après vous ? et quand vous les trouveriez, comment effacerez-vous de leur esprit la mauvaise estime du prochain que vous y avez imprimée? *Ingenia hominum primò tenacissima*, dit très-bien un ancien : La langue des hommes n'est pas comme la lance d'Achille : elle ne guérit pas aisément la blessure qu'elle a faite. Et quand bien la plaie se guérirait, la cicatrice demeure toujours, disait Médius, flatteur d'Alexandre.

Les anciens faisaient un bel apologue sur cela : ils disaient que l'eau, le feu et la renommée allèrent de compagnie par les champs, et qu'ils convinrent ensemble de se donner quelque marque pour se reconnaître et retrouver si d'aventure ils venaient à se séparer. L'eau dit, on me trouvera toujours où l'on verra des joncs ; le feu, où l'on verra de la fumée; mais que la renommée dit : Tenez-moi bien, car si une fois vous me perdez, si une fois je m'égare de vous, vous ne me retrouverez jamais. Quand vous êtes en colère et en querelle contre votre prochain, gardez-vous bien de lui reprocher le mal que vous savez de lui, de peur que par après vous ne puissiez pas réparer les brèches que vous aurez faites à sa réputation, dit le texte sacré : *Quæ viderunt oculi tui, ne proferas citò in jurgio; ne posteà, emendare non possis cùm dehonestaveris amicum tuum* (Prov. 25, 8).

Premièrement donc, si vous avez calomnié le prochain l'ayant chargé de crimes faux, que vous avez inventés de votre tête ou soupçonnés inconsidérément sur des conjectures légères, vous êtes tenu d'aller trouver ceux à qui vous en avez parlé, leur dire que cela n'est pas, et que vous vous êtes trompé; ou, ce qui est plus court et assuré, aller trouver celui dont vous avez médit, le prier de vous pardonner, de vous quitter l'obligation de restituer; mais s'il ne le fait (vérité avouée de tous les docteurs), vous êtes obligé de réparer son honneur, à faute de quoi le pape même ne vous saurait absoudre.

En second lieu, si le crime que vous avez rapporté était vrai mais secret, vous êtes aussi obligé à la réparation ; non pas à dire j'ai menti, mais on disait telle chose d'un tel, il ne la faut pas croire, il y a de mauvaises langues au monde ; ou le louer à proportion du blâme que vous lui avez donné. Que si vous jugez que l'on entendra bien ces formules, qu'on croira le crime être vrai et que vous dites cela pour restituer, on ne sait quasi ce que vous devez faire; comme aussi, si vous avez fait des pasquinades, des chansons, ou des libelles diffamatoires, demandez avis à quelque sage confesseur qui ne vous flatte pas. Mais cependant voyez en quel labyrinthe vous vous jetez par la médisance, puisque tous les docteurs sont bien empêchés de trouver un expédient pour vous sauver et pour vous faire réparer la faute que vous avez faite. Et néanmoins c'est un faire le faut, sans cela point de pardon, point d'absolution valide ; et non-seulement vous êtes obligé de satisfaire à l'honneur, mais à tous les dépens, dommages et intérêts qui sont arrivés de votre médisance.

Troisième point. — VIII. Ne vous semble-t-il pas que ce sont des précipices effroyables; partant, si vous n'y voulez pas tomber,

suivez le conseil du Saint-Esprit, pesez soigneusement toutes vos paroles en une juste balance avant que de les proférer, mettez une bride à votre langue comme à une bête indomptée, mettez une porte à votre bouche pour tenir cette bête enfermée, attachez une serrure à cette porte, appliquez un sceau à cette serrure et posez une sentinelle qui veille sur tout cela. La balance où il faut peser vos paroles, c'est celle du jugement de Dieu, vous souvenant qu'elles y doivent être toutes exactement pesées, examinées, jugées et punies ou récompensées; il faudra rendre compte au jugement d'une parole qui ne nuit à personne, mais qui ne sert de rien; combien plus de celles qui noircissent le prochain, qui lui ravissent son honneur et qui sont comme des fourmilières de tant de dissensions. Le Saint-Esprit est ennemi des fourberies et des injustices, dit le Sage : il sonde l'intérieur du médisant, et ainsi il ne recevra pas les beaux prétextes et les vaines excuses qu'on allègue, pour détracter impunément devant les hommes : *Benignus est spiritus sapientiæ et non liberabit maledicum à labiis suis, quoniam renum illius testis est Deus et cordis illius scrutator est verus, et linguæ ejus auditor* (Sap. 1, 6).

IX. La bride qu'il faut mettre à cette langue c'est l'humilité qui nous fait reculer en arrière par la considération de nos péchés, et qui nous empêche de nous avancer pour censurer le prochain. N'y a-t-il pas assez de choses à reprendre en nous, puisque si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous trompons, et que la vérité n'est pas en notre bouche, dit saint Jean.

Or, encore que les péchés du prochain soient plus grands que les vôtres en apparence, ou même en leur substance, peut-être que les vôtres sont plus grands au jugement de Dieu; et en vérité, eu égard aux circonstances, étant commis avec plus de lumière et de connaissance du mal, avec plus d'ardeur et d'affection au plaisir, ou après de plus grands bienfaits de Dieu. Notre Seigneur voulant instruire les Scribes et les Pharisiens qui condamnaient la femme adultère avec tant de chaleur, leur disait : *Celui d'entre vous qui n'a point de péché, qu'il commence le premier à la lapider :* où saint Augustin remarque [1], qu'il ne dit pas : Celui qui n'est pas atteint de ce péché d'adultère; mais absolument celui qui n'a point de péché; parce qu'il faut être exempt de tout crime, pour bien censurer et bien condamner le prochain.

X. La porte que vous devez avoir pour cacher les vices de votre prochain, c'est la charité qui, comme dit le saint Apôtre, couvre la multitude des péchés. Une mère qui aime sa fille, excuse et diminue tant qu'elle peut tous ses défauts ; si elle est noire, elle dit qu'elle est brune; si elle est bossue, elle dit qu'elle est tant soit peu voûtée. Et si vous aimez votre prochain comme vous êtes obligé, vous excuserez ses imperfections, si bien qu'au lieu de dire qu'il est avaricieux, vous direz qu'il est ménager; au lieu de dire qu'il est prodigue, vous direz qu'il est libéral; au lieu de dire qu'il est colérique, vous direz qu'il est zélé.

Ut lateat vitium proximitate boni.

[1] Lib. 1, *De adulterinis conjugiis*, c. 14.

Si vous êtes ainsi charitable, vous gagnerez les bonnes grâces de Dieu, qui est la charité même. Le dévot abbé du mont Sinaï, Anastase, qui florissait environ l'an six cent quatre-vingt, dit que de son temps, en un monastère, il y avait un religieux qui était estimé fort imparfait, car il se dispensait souvent des jeûnes de l'ordre, de se lever la nuit pour aller à l'office, et des autres exercices laborieux; cependant étant au lit de la mort il ne s'en étonnait point, n'appréhendait rien, il était gai et joyeux, ce qui fut cause que son abbé lui dit : Mais à quoi pensez-vous, mon frère? un religieux qui a vécu si lâchement que vous, peut-il être sans frayeur? vous êtes en un état où les plus grands saints frissonnent de crainte, et vous ne tremblez pas? C'est, dit il, que Dieu m'a envoyé un ange pour me dire que je serai sauvé, parce qu'il veut tenir sa promesse, il a dit : *Ne jugez pas, vous ne serez pas jugé; pardonnez, et on vous pardonnera.* Il est vrai que je me suis quelquefois exempté des fonctions de la communauté, ou par mon peu de santé ou par un peu de négligence; mais au moins j'avais cette vertu d'endurer patiemment les dédains et les mépris qu'on faisait de moi; je pardonnais volontiers et je ne jugeais de personne, j'excusais les fautes de tout le monde, et Dieu m'a révélé que je ne serai point jugé, qu'il me pardonnera.

XI. La serrure où il y a des ressorts, c'est la crainte, qui considère les secrets et les ressorts des jugements de Dieu. Il y a encore assez de temps jusqu'à votre mort, et assez de fragilité en vous pour vous voir le plus grand pécheur qui ait jamais été. Qui eut dit que Lucifer deviendrait un démon? que Saül, qui était choisi de Dieu et innocent comme un enfant d'un an, serait réprouvé? que Nicolas, un des sept premiers diacres, plein du Saint-Esprit, deviendrait hérésiarque? qu'Origène, Tertullien et Pélage, tomberaient dans les rêveries qu'ils ont embrassées? *Qui periculosè justi sumus, sub securitate semper ignoscimus*, dit Cassiodore.

XII. La sentinelle que vous devez poser à cette porte, c'est la prudence qui a toujours les yeux ouverts, la prévoyance des inconvénients qui arriveront de votre détraction : *Susurro coinquinabit animam suam, et in omnibus odio habebitur.* On vous fuit comme un loup-garou, encore que les assistants se mettent à rire et vous applaudissent; chacun d'eux pense que vous en pourrez autant dire de lui en son absence, que vous êtes à craindre comme un chien enragé qui ne saurait s'empêcher de mordre : *Multis terribilis caveto multos : Væ qui spernis! nonne et ipse sperneris?* Vous vous moquez de tout le monde et tout le monde se moque de vous : vous vous exposez à être surpris en mille mensonges et recevoir mille affronts, et à être convaincu de mille impostures.

Saint Chrysostome dit (Homil. 3, *ad populum*), que vous vous rendez coupable des péchés de ceux qui vous écoutent; s'il y a des gens de bien en la compagnie, vous êtes cause qu'ils s'en font accroire entendant les vices du prochain; qu'ils entrent en estime d'eux-mêmes de n'être pas vicieux comme lui; que s'il y a des vicieux, ils se réjouissent qu'ils se confirment dans le vice, et s'endurcissent au mal, pensant qu'ils ne sont pas les seuls, et qu'il y en a bien d'autres qui vivent comme eux.

Il y a souvent en la compagnie quelque ami de l'absent qui veut

voir votre sentiment, et savoir en quelle disposition vous êtes pour son ami ; il fait semblant d'être de même humeur que vous, et après que vous avez tout dégorgé, il le lui va rapporter; vous acquérez deux ennemis qui vous pourront nuire quelque jour : on ne sait de qui on a affaire ; deux montagnes ne se rencontrent jamais, mais si font bien souvent deux hommes.

XII. Bref, si tout cela ne vous touche, au moins que l'exemple de Jésus-Christ vous persuade. C'est le sceau qu'il faut appliquer à cette porte : *Pone me*, dit-il, *ut signaculum*. Dans l'histoire tripartite il est dit qu'un dévot religieux nommé Pembo, gardait un silence si profond, si austère et si invincible, qu'il semblait en être sauvage ; il ne parlait que fort sobrement, même à ceux qui le visitaient. L'évêque Théophile l'étant venu voir, et l'importunant de lui donner quelque instruction spirituelle pour l'édification de son âme : Monseigneur, lui dit-il, si vous n'êtes édifié de mon silence, vous le serez encore moins de mes paroles. Or, Jésus nous instruit par son silence en tous les mystères de sa vie ; l'incarnation s'accomplit dans un profond silence de la nuit : *Dùm medium silentium tenerent omnia*. En son enfance, il s'oblige à un silence si étroit et si exact, qu'il ne dit pas un mot aux trois rois qui venaient de si loin, et qui pouvaient penser qu'il n'était pas Dieu ; il n'avertit point saint Joseph de l'emporter en Egypte. En sa vie, il n'ouvre jamais sa bouche que pour la gloire de son Père ou le salut des hommes. En sa passion, il est comparé à une brebis qui se tait quand on la dépouille : *Sicut ovis coram tondente se obmutescet*. Il ne récrimine point, ne se justifie point, ne répond point aux fausses accusations, et se rend si muet que le juge s'en étonne. Au Saint-Sacrement il peut dire : *Factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones*. Il ne dit mot aux blasphêmes des hérétiques, aux injures des mauvais catholiques; il garde un silence si profond, qu'il semble s'exposer à ce reproche : *Os habent et non loquentur*. Mon cher Auditeur, si vous n'êtes instruit et édifié par ce silence de Jésus-Christ, encore moins le serez-vous par mes paroles : et partant ce serait en vain si je vous parlais davantage. Allez en paix : *Amen*.

SUR LA TROISIÈME PARTIE DE LA PÉNITENCE, QUI EST LA SATISFACTION.

SERMON LXVII.

DE LA PREMIÈRE ŒUVRE SATISFACTOIRE, QUI EST L'ORAISON.

Omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me.

Je vous ai quitté toutes vos dettes, parce que vous m'en avez prié.

(MATTH. 18, 32)

Il me semble que jusques à présent nous avons traité de ce qui peut servir aux deux premières parties du sacrement de pénitence, vous apportant les motifs de la contrition, et vous expliquant les péchés dont il se faut accuser en la confession. Il est à propos maintenant de vous instruire sur ce qui appartient à la troi-

sième partie, qui sont les œuvres satisfactoires, à savoir : l'oraison, le jeûne et l'aumône.

L'oraison est si nécessaire à toutes nos actions, que pour en traiter dignement, il faut premièrement la faire, et nous adresser à vous, ô sainte Vierge! Votre Epoux vous dit en son cantique : *Odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris.* Par vos vêtements sont entendues vos actions extérieures, et l'encens, en l'Ecriture sainte, est le symbole de l'oraison ; si bien que de dire que vos vêtements étaient parfumés d'encens, c'est-à-dire, que même dans l'occupation de vos actions extérieures, vous étiez intérieurement recueillie dans la pratique d'une très-haute et très-parfaite oraison. Vous avez gardé dans le ciel l'habitude de toutes les vertus que vous aviez sur la terre ; mais de la vertu d'oraison et de la sainte charité, vous avez retenu l'acte et l'exercice continuel : exercez-les, s'il vous plaît, en faveur de ceux qui vous en prient, et exercez votre charité à faire oraison pour nous, qui vous disons dévotement, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Christus oratur à nobis, orat pro nobis et in nobis : undè ejus oratio est exemplar nostræ.

I. Punctum. — I. Prima orationis conditio est humilitas interior. — II. Exterior : 1° Scripturâ ; 2° Exemplis ; 3° Patribus ; 4° Rationibus.

II. Punctum. — Secunda conditio est fervor : 1° Scripturâ ; 2° Patribus ; 3° Rationibus ; 4° Comparationibus nautarum ; 5° et Pauperum.

III. Punctum. — Tertio conditio est perseverantia : 1° Scripturâ ; 2° Patribus ; 3° Ratione ; 4° Responsione ad objectiones.

Exorde. — Il est assuré par l'aveu et le consentement universel de tous les interprètes de l'Ecriture, que plusieurs psaumes du Prophète royal, ne se peuvent entendre de lui, non pas même au sens littéral, ni d'aucune autre personne que du Verbe incarné, Jésus-Christ Notre Seigneur, comme le psalme 21 qui commence par les paroles que Notre Seigneur dit en croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé?* où il ajoute : *Ils ont percé mes mains et mes pieds.* Et le psalme 68 où il dit : *Ils m'ont donné du fiel pour viande et du vinaigre pour boisson dans ma soif.* Et toutefois nous voyons qu'en ces mêmes psaumes il y a plusieurs paroles qui ne peuvent pas convenir à une personne si innocente, si sainte, si impeccable et si divine que Jésus-Christ Notre Seigneur, comme quand il dit : *Mon Dieu, vous connaissez ma folie, et mes péchés ne vous sont point cachés.*

L'incomparable saint Augustin (in psal. 85, *sub initium*), pour éclaircir cette difficulté, nous avertit sagement de remarquer, que Jésus est prié de nous, qu'il prie pour nous, et enfin qu'il prie en nous et par nous : *Oratur à nobis, orat pro nobis, et orat in nobis.* Il est prié de nous, car il est Dieu égal, consubstantiel et coéternel à son Père ; le trésor, l'océan et l'abîme de tous les biens ; le principe et la fin de toutes les créatures ; qui nous peut faire plusieurs grâces par soi-même, de son autorité et indépendamment de tout autre. Il prie pour nous, saint Jean nous en assure, disant que *nous avons un Avocat auprès du Père, qui est Jésus-Christ notre Seigneur* (1. Joan. 2, 1); et saint Paul dit qu'*il plaide et interpelle*

pour nous (Rom. 8, 34). Pendant sa vie voyageuse en ce monde, il a souvent prié Dieu pour nous; et cela pour trois principales raisons : pour preuve de son humanité, pour exercice de sa charge, et pour l'exemple des fidèles : *In argumentum*, *in officium*, *in exemplum*, disent les Pères de l'Eglise.

Il est Dieu comme son Père; mais il est homme comme nous, et en cette qualité, il a épousé toutes les suites, les conditions et les servitudes de la nature humaine : *Homo est*, *humani à se nihil alienum putat*. Il est égal à son Père selon la divinité; mais il est inférieur à son Père selon son humanité; en tant que Dieu il ne doit pas prier, mais en tant qu'homme il avait beaucoup de choses à demander pour soi et pour les siens : la gloire de son corps, l'exaltation de son nom et le salut des hommes.

En second lieu, il est Prêtre. David le dit : *Vous êtes Prêtre pour jamais selon l'ordre de Melchisédech* (Psal. 109). Il est Evêque; saint Pierre le dit : *Vous êtes venu à votre Pasteur et à l'Evêque de vos âmes* (1. Petr. 2, 25). Il est souverain Pontife; saint Paul le dit expressément : *Nous avons un grand Pontife qui est monté au ciel* (Hebr. 4, 14). Or, c'est le propre office d'un prêtre, d'un évêque et d'un souverain pontife que d'être médiateur entre Dieu et les hommes, de distribuer aux hommes les grâces de Dieu, d'offrir à Dieu les désirs et les prières des hommes : *Omnis Pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum.*

En troisième lieu, il est l'idée, le miroir et le patron des prédestinés, il les doit instruire par son exemple, de tout ce qui est à faire pour leur salut; il leur doit dire en tout ce qui concerne l'accomplissement de leur prédestination : *Exemplum dedi vobis*, je vous ai donné l'exemple, et parce que la prière est une des plus utiles, importantes et nécessaires actions de la vie chrétienne, il en a voulu donner des exemples très-authentiques et remarquables. Voilà pourquoi, comme a remarqué saint Augustin, il a souvent prié à haute voix, s'il n'eût prié Dieu qu'afin d'obtenir de lui des grâces pour son Eglise, c'eut été assez de prier Dieu en son intérieur, en secret et à basse voix; mais étant comme orateur envers son Père, il s'est souvenu qu'il était notre Docteur, et la prière qu'il a présentée pour nous, il l'a prononcée devant nous, afin qu'elle nous profitât, non-seulement par l'impétration des grâces de Dieu, mais par instruction et pour nous servir de modèle [1].

Il prie aussi en nous et par nous, car il est notre chef et nous sommes ses membres; et de là vient qu'en l'Ecriture, il parle de nos besoins, de nos misères et de nos imperfections, comme si c'étaient les siennes propres, et qu'il demande secours et miséricorde pour nous, comme pour soi-même. D'où il s'ensuit que pour être exaucés en nos oraisons, nous ne devons rien demander pour nous, que ce que Jésus demanderait pour soi : or, il n'a jamais de-

[1] Poterat Dominus noster si hoc opus esset orare silentio, sed ità se Patri exhibere voluit precatorem, ut meminisset nostrum se esse doctorem : Proindè eam quam fecit orationem pro nobis, notam fecit et nobis (Aug., trac. 24. *In Joan. sub. medium*).

mandé et ne demandera jamais pour soi, ni pour les siens les grandeurs du monde, les richesses de la terre, ni les délices de la chair, qui ne servent qu'à contenter et à satisfaire l'amour-propre ; il faut donc demander à Dieu, comme ses membres et par ses mérites, son amour, sa crainte, sa grâce, sa conduite et les vertus qui lui sont agréables, et il les faut demander ainsi qu'il les a demandées. Son Apôtre nous apprend que sa prière a toujours été accompagnée de trois circonstances, dont la nôtre doit être assortie, pour être parfaite et accomplie. Pendant le cours de sa vie, dit saint Paul, il a offert des prières et des supplications à Dieu, avec des larmes et des cris, et il a été exaucé à cause de sa révérence : *In diebus carnis suæ preces supplicationesque offerens cum lacrymis et clamore valido exauditus est pro suâ reverentiâ* (Hebr. 5, 7). Tout cela nous apprend : premièrement, qu'il faut prier avec humilité, en second lieu avec ferveur, et en troisième lieu avec persévérance : *Pro suâ reverentiâ,* voilà l'humilité ; *Cum lacrymis et clamore valido*, voilà la ferveur; *In diebus carnis suæ*, voilà la persévérance.

Premier point. — I. Il faut prier avec humilité et avec révérence intérieure et extérieure : l'intérieure consiste en un profond abaissement et anéantissement de notre âme en la présence de Dieu ; il faut beaucoup estimer et appréhender vivement la grandeur de sa majesté, l'excellence de son être et l'infinité de ses perfections ; notre bassesse, notre petitesse et notre infirmité, en avoir un sentiment vif, reconnaître et avouer que nous sommes très-indignes, non-seulement de converser avec lui, ou de lui parler, mais de paraître en sa présence, comme le saint patriarche Abraham qui disait : Oserai-je bien parler au Seigneur, moi qui ne suis que cendre et que poussière : *Loquar ad Dominum cùm sim pulvis et cinis* (Genes. 18, 27), ou comme le prophète Daniel, pour prendre la hardiesse de nous prosterner devant vous, nous n'avons point de confiance en nos mérites, mais en votre miséricorde : *Non in justificationibus nostris prosternimus nos antè faciem tuam*, *sed in miserationibus tuis multis* (Daniel. 9, 18); comme l'Eglise qui dit en la messe : Grand Dieu, faites que notre fragilité subsiste par les remèdes de votre miséricorde, elle ne peut rien par soi-même, et par la condition de son être que tomber au néant et se perdre, et elle ne peut être réparée que par la faveur de votre clémence, et par la grâce de votre Fils [1].

Nous commettons en ceci une grande faute; nous venons à l'église comme pour rendre un grand service à Dieu, et après que nous l'avons prié un peu longtemps ou dévotement, il nous semble quasi que Dieu nous en doit de reste, que nous avons fait une grande corvée pour lui, et que nous l'avons fort obligé. Il y faut venir, comme un pauvre mendiant à un riche, pour demander l'aumône; comme un malade ou un blessé à un médecin pour être

[1] Misericordiæ tuæ remediis fragilitas nostra subsistat, ut quæ suâ conditione atteritur, tuâ clementiâ reparetur, per Dominum nostrum (*Feria, 4 quatuor temporum Septembris*).

guéri; comme un criminel à son juge, pour demander grâce et pardon, et dire avec saint Augustin : Vous êtes infiniment miséricordieux, et je suis extrêmement misérable; vous êtes le vrai médecin, et je suis malade au dernier point; vous êtes l'abîme de tout bien, et je suis pauvre et dépourvu de tout : *Tu misericors, ego miser, tu medicus, ego æger, tu ditissimus, ego pauper.* Il y faut venir avec un vif sentiment de l'extrême besoin que nous avons de son assistance, et de la souveraine indépendance qu'il a de tout ce qui est hors de lui; croire fermement que tout le service que nous lui rendons et pouvons rendre, tous les hommages et toutes les louanges des plus hauts séraphins, n'ajoutent pas un grain de surcroît à sa gloire et à sa béatitude essentielle : *Neque enim fonti se quisquam dicat profuisse, si biberit, vel luci si viderit*, dit saint Augustin.

Il y a eu autrefois des peuples qui étaient si niais et grossiers, qu'ils s'imaginaient que le soleil avait besoin des vapeurs de la terre, et qu'il les humait pour se rafraîchir et lui en était bien redevable. C'était une erreur impertinente, l'expérience montre bien le contraire : car si la terre envoie des vapeurs vers le soleil, c'est pour la terre et non pour le soleil; ces vapeurs se transforment en pluies, et ces pluies n'arrosent pas le soleil, mais la terre; et si encore, à proprement parler, ce n'est pas la terre qui envoie des vapeurs, c'est le soleil qui les attire; et par conséquent si les vapeurs sortent de la terre, s'élèvent en l'air, se changent en pluie, arrosent la terre et la rendent féconde, elle est redevable de tout cela au soleil. Il vous semble de même que Dieu vous est bien obligé quand vous le priez ou le servez, que vous lui êtes bien utile; vous vous trompez. Si vous venez à l'église, c'est Dieu qui vous en donne la pensée, la volonté et le pouvoir; si vous élevez votre esprit à lui, c'est lui qui l'attire; si vous répandez votre cœur en sa présence, c'est lui qui en a la clé et qui l'ouvre : *Adaperiat Dominus cor vestrum* (2. Machab. 1, 4). Si vous faites des prières vocales, c'est lui qui ouvre vos lèvres : *Domine labia mea aperies* (Psal. 50). Si vous lui présentez des requêtes, c'est lui qui vous les met à la bouche, et il vous fait toutes ces grâces, non pour soi, mais pour vous, non pour son profit, mais pour votre salut; non par indigence, mais par un excès de bonté, de charité et de miséricorde. Il le faut croire fermement, et dans cette pensée nous abîmer devant lui jusques au centre de la terre et même jusques au centre de notre néant.

II. De cette disposition intérieure, procède la révérence extérieure, par laquelle on se prosterne contre terre en la présence de Dieu, ou l'on se courbe et l'on s'incline devant lui; on se met à genoux, ou si on ne peut pas, au moins on se tient en une posture et contenance humble, modeste et respectueuse.

1° Cette humilité extérieure est si propre et convenable à l'honneur que nous devons à Dieu, qu'au langage du Saint-Esprit, qui est le texte hébreu, l'acte d'adoration est toujours exprimé en ces termes : Se courber, s'incliner, se prosterner devant Dieu : *Ischtakah.* Cette posture a toujours été pratiquée par ceux qui ont voulu apaiser la colère de Dieu et obtenir de sa miséricorde l'entérinement de leurs requêtes.

2° Le juste Loth (Genes. 19, 21), s'étant prosterné devant un ange qui lui parlait de la part de Dieu, sa prière fut exaucée si avantageusement, qu'au lieu qu'il ne demandait que la permission de se réfugier en une petite ville pour éviter l'embrasement de Sodome, cette ville-là en fut exemptée pour l'amour de lui; et quand l'ange lui dit dans le texte latin : *Suscepi preces tuas* : J'ai reçu votre prière; il y a au texte grec : Εθαύμασα πρόσωπον σοῦ : J'ai admiré votre contenance; pour lui apprendre que cette humble posture lui avait servi à obtenir ce qu'il demandait. Ainsi, Josué et tous les anciens du peuple (Josué, 7), voulant calmer l'esprit de Dieu, qui donnait de mauvais succès à l'armée d'Israël à cause du péché d'Acham, mirent de la poussière sur leur tête, et se tinrent fort longtemps couchés par terre devant l'arche. Ainsi, la vaillante Judith (9, 1), voulant obtenir de Dieu la grâce de venir à bout de sa généreuse entreprise, se prosterna devant Dieu en son oratoire, endossa le cilice et couvrit sa tête de cendre. Et au dernier siècle, le grand saint Charles Borromée, voulant détourner le fléau de la peste, qui ravageait la ville de Milan où il était archevêque, mit de la cendre sur sa tête et sur celle des principaux habitants, et alla en procession par la ville nu-pieds, couvert d'un habit de deuil, la corde au cou comme un pauvre criminel.

3° Saint Chrysostome (*Homil.* 6 *in Matth.*), assure que saint Jacques le Mineur avait des cals et durillons aux genoux et aux coudes, à force de s'être prosterné à terre en faisant oraison. Saint Jérôme en dit autant de sainte Azelle, et saint Grégoire des saintes Tarsille et Æmilienne. Et ce qui est plus considérable, le Saint des saints, notre Sauveur, encore qu'il fut Dieu tout-puissant, égal et consubstantiel à son Père; néanmoins, parce qu'il était moindre que lui en qualité d'homme, faisant sa prière au jardin, se prosterna la face contre terre. Sur quoi saint Césaire, évêque d'Arles, se plaint avec raison, et dit : La miséricorde se prosterne et la misère ne se prosterne pas; la sainteté s'abaisse, et l'iniquité ne s'humilie pas; l'innocence s'incline, et la malice ne se courbe pas; le juge se couche par terre, et le criminel s'appuie indécemment? Et saint Chrysostome (*In Psal.* 4) : Quand nous allons parler à un grand, nous tâchons de nous ajuster, composer notre maintien et prendre garde à nos habits, gestes, mouvements, qu'il n'y ait rien qui lui déplaise; et si nous parlons à Dieu, nous baillons, nous tournons la tête de tous côtés, nous avons des yeux de vautour. Saint Ambroise (lib. 3, *de Virgin.*) exagère l'irrévérence de ceux qui font trop de bruit en l'église en toussant ou crachant, sans grande nécessité, troublant, par ce moyen, la dévotion des autres, et il rapporte à ce propos l'histoire d'un bon prêtre, qui, priant Dieu avec le peuple, et étant interrompu en sa prière par les cris des grenouilles qui étaient là auprès, leur commanda de se taire, et elles obéirent. Les grenouilles, dit-il, se taisent dans leurs marais, et les chrétiens ne se taisent pas en la maison de Dieu, mais caquettent et font du bruit comme en une halle.

4° Il est vrai que Dieu est esprit, et qu'il demande principalement de nous l'humilité d'esprit et l'affection du cœur; mais nous sommes composés de corps et d'âme, nous les avons re-

çus tous deux de lui, et nous les devons employer tous deux à son service. Quand nous nous tenons modestement à genoux, ou que nous nous courbons en la présence de Dieu, ou que nous nous prosternons à terre devant lui, cela témoigne sa grandeur et son excellence : *Loquar ad Dominum, cùm sim pulvis et cinis* (Genes. 18, 27); notre bassesse, notre indignité, la vileté de notre origine; que notre extraction est de la terre, que le fardeau de nos péchés nous opprime et nous accable, que nous venons à Dieu pour être soulagés ensuite de sa parole : *Venite ad me omnes.* Et ces humbles postures du corps excitent et réveillent notre humilité et dévotion intérieure. Comme au contraire, une contenance altière et fastueuse, l'ornement du corps, l'éclat et la pompe des habits nuit beaucoup à la prière, nous enfle le cœur, distrait et dissipe l'âme, nous éloigne de Dieu, éloigne de nous sa Majesté divine, elle fait qu'il ne nous reçoit pas si favorablement, ne nous regarde de si bon œil, et ne nous exauce pas si volontiers qu'il ferait[1].

Quand l'Ecriture veut dire que Dieu exauce nos prières, elle dit qu'il s'approche de nous, qu'il nous regarde et écoute de près : *Propè est invocantibus eum. Inclina aurem tuam.* La même Ecriture nous déclare qu'il regarde de loin tout ce qui est élevé et glorieux selon le monde : *Alia à longè cognoscit.* Montagnes de Gelboë, que la pluie et la rosée du ciel ne tombent jamais sur vous, qu'on ne recueille jamais sur vous aucune moisson, dont on puisse faire des oblations à Dieu; que vous soyez frappées de sécheresse et de stérilité perpétuelles : *Montes Gelboe, nec ros nec pluvia veniant super vos neque sint agri primitiarum,* hébraïcè : *oblationum* (2. Reg. 1, 21). C'est David qui leur donne sa malédiction. Quel mal ont fait ces pauvres montagnes, pour être ainsi maudites du prophète? Il en rend la raison : Saül y avait perdu son bouclier et la vie; Jonathas son fils y était mort, et toute son armée défaite : *Quia ibi abjectus est clypeus fortium, clypeus Saul, quasi non esset unctus oleo* (Ibid.). Ces montagnes n'en étaient point cause, elles n'y avaient rien contribué. Mais David avait tant de regret de la mort de Saül, tant d'affection pour Jonathas et pour toute l'armée, que par un excès de tristesse, il décharge sa colère sur ces montagnes innocentes où la défaite était arrivée. Dieu a plus d'amour sans comparaison pour les âmes chrétiennes, que David pour Saül et pour Jonathas, il a plus de sujet de tristesse en la perte des âmes, que David n'en avait en la défaite de l'armée.

Vous vous plaignez que vous n'avez pas de dévotion à l'Eglise, point de tendresse, de ferveur ni de sentiment de Dieu, que vous êtes toujours dans les aridités et sécheresses intérieures, que le ciel semble être de bronze et de fer pour vous, qu'il ne verse point de rosée sur votre âme, que vous ne pouvez faire ces actes d'oblation, ni ces sacrifices intérieurs que les autres font : *Montes Gelboë;*

[1] Nescio quomodo cum hi motus corporis fieri nisi motu animi præcedente non possint, iisdem rursus exterius visibiliter factis ille interior invisibilis, qui eos facit augetur, ac per hoc cordis affectus qui ut fierent ista præcessit, quia facta sunt, crescit (Aug., tom. 4, lib. *de curâ pro mortuis*, cap. 5).

ces montagnes de vanité en sont cause; ces cheveux frisés, ces habits précieux, ces superfluités de dentelles, ces jupes de taffetas et de satin : *Ibi ceciderunt fortes Israel*, tout cela a servi de piége à plusieurs âmes chrétiennes; plusieurs hommes vertueux, chastes et courageux se sont perdus par ces attraits : *Clypeus Saül, quasi non esset unctus oleo.* Quelques personnes qui portaient la couronne comme Saül, qui étaient sanctifiés par l'onction sacrée et divine, y ont perdu le bouclier de la charité. Eprouvez-le, et vous le trouverez véritable; laissez là ces amusements, habillez-vous simplement selon les règles de la modestie chrétienne; priez Dieu en votre oratoire où vous n'ayez point de sujet de répandre votre esprit aux vanités du monde, ni de regarder ou d'être regardée; faites vos prières avec une contenance humble, respectueuse, arrêtée, et vous verrez que votre cœur se portera à Dieu plus facilement, et s'y attachera plus inséparablememt, le priera plus dévotement; recevra en plus grande abondance la rosée du ciel, et l'appointement de ses requêtes comme saint Paul dit qu'une des raisons pourquoi l'Homme-Dieu fut exaucé de son Père, c'est qu'il pria avec une grande humilité d'esprit, une profonde révérence, et un prosternement de corps : *Exauditus est pro suâ reverentiâ.*

Deuxième point. — *Cum lacrymis et clamore valido.* Il a prié avec un effort de voix, en second lieu, pour montrer la contention de son esprit; il a haussé la voix avec effort pour témoigner les ardeurs de son cœur.

1° Nous pouvons remarquer en l'Ecriture, que très-souvent, et quasi toutes les fois qu'il est dit que quelqu'un a crié en priant Dieu, le texte sacré ajoute qu'il a été exaucé; comme aux Psaumes 3, 16, 17, 29, 30, 33, 54, 119, et en une infinité d'autres lieux, et Dieu le promet en paroles expresses au Psaume 90. *Il criera à moi, et je l'exaucerai.* Qu'est-ce que crier en priant Dieu? est-ce hausser la voix autant qu'on le peut? Non, car Moïse ne remuait pas les lèvres en priant, et Dieu lui dit : Vous criez à moi : *In auribus Dei, desiderium vehemens, clamor magnus.* Quand vous faites oraison, le désir ardent, c'est un grand cri aux oreilles de Dieu, dit saint Bernard.

2° Pourquoi pensez-vous que Dieu diffère quelquefois fort longtemps d'entériner nos requêtes, même quand nous lui demandons des vertus et des grâces spirituelles; c'est, dit saint Augustin[1], pour enflammer notre désir. Si j'avais le dessein de faire l'aumône à un de ces petits pauvres qui mendient; et si pour la recevoir il me présentait une bourse où il n'y pourrait entrer qu'un sou, je ne lui donnerais qu'un sou; il faudrait qu'il l'ouvrît davantage pour y

[1] Sicut si velles implere aliquem sinum, et nosti quàm magnum est quod dabitur, extendis sinum, etc. Sic Deus differendo, extendit desiderium; desiderando extendit animum; extendo, facit capaciorem (Aug., *tract.* 1. *in* 1. *Joan.*). Pete, quære, insta, petendo, et quærendo crescis ut capias, servat tibi Deus quod non vult cito dare ut et tu discas magna magnè desiderare (Aug., tom. 10, Ser. 5 *de verbis Domini*).

recevoir un quart d'écu et encore plus pour un écu. La capacité de l'âme, c'est le désir et l'affection; si le désir que vous avez des grâces de Dieu est petit, vous en recevrez bien peu; et s'il est grand, vous en recevrez beaucoup. Or, Dieu diffère de vous exaucer, afin d'augmenter en vous l'estime que vous devez avoir de ses dons; car l'estime étant augmentée, le désir s'accroît et s'enflamme; et le désir enflammé élargit et dilate le cœur. On a coutume de dire que la chose ne vaut guère si elle ne vaut bien le demander; donc elle vaut le demander avec d'autant plus d'ardeur qu'elle est plus noble et précieuse; et qu'y a-t-il de plus précieux que l'amour de Dieu, que sa grâce et que le salut de notre âme? Quand nous ne prions qu'à demi, lâchement, tièdement et par manière d'acquit, nous ne faisons pas grand état des grâces de Dieu que nous lui demandons. Si nous n'en faisons pas grand état, nous nous en rendons indignes.

3° La raison pourquoi nous prions Dieu négligemment, et nous n'avons pas un grand souhait d'être exaucés, c'est que nous ne pénétrons pas l'extrême besoin que nous avons de sa miséricorde; nous considérons cette affaire comme une chose indifférente et de petite conséquence. Il nous faut croire fermement que s'il n'a pitié de nous, nous serons les plus misérables et malheureuses créatures qui se puissent imaginer; nous ne savons si Dieu nous a pardonné les péchés de notre jeunesse, si nous en avons jamais eu une repentance surnaturelle, légitime et accompagnée de toutes les circonstances que Dieu demande de nous; et quand nous le saurions, nous ne savons si le fond de notre cœur n'est point rempli d'orgueil, de secrète vanité, d'amour-propre, de recherche de nous-mêmes; ou d'autres dispositions vicieuses, qui nous rendent abominables devant Dieu. Quand nous serions assurés d'être en bon état, nous ne savons pas ce qui nous peut arriver; car nous sommes plus fragiles que du verre, plus faibles que des roseaux et plus inconstants que les vents; que pouvons-nous donc devenir si Dieu n'a pitié de nous : *Non secundùm peccata nostra facias nobis : adjuva nos Deus salutaris noster*. N'avons-nous donc pas sujet de dire presque incessamment de tous les efforts de notre cœur : Mon Dieu! ne nous traitez pas selon nos démérites; secourez-nous, Seigneur! selon la grandeur de votre miséricorde, car sans l'assistance de votre grâce, il n'y a rien en nous qu'imperfection, que vice, qu'orgueil et que corruption.

Sine tuo numine,
Nihil est in homine,
Nihil est innoxium.

4° *Qui nescit orare, ascendat mare.* Ne vous êtes-vous jamais trouvé sur mer en temps d'orage, et en danger de votre vie? Souvenez-vous comme vous priiez Dieu? Priez-le toujours de même façon, et vous serez infailliblement sauvé. Voyez comme les mariniers prient et crient en tel accident, comme ils invoquent la Vierge et les saints. Nous sommes en plus grand danger de notre salut qu'ils ne sont de la vie; nous sommes tantôt élevés par une bouffée de vanité, et tantôt abaissés dans un abîme de tristesse; ils ne sont agi-

tés que de deux ou trois vents; nous le sommes de plus de six, de la tentation d'orgueil, d'avarice, d'envie, de luxure et d'autres passions; entre eux et la mort, il n'y a qu'un petit ais; entre moi et l'enfer, il n'y a que ma volonté qui est plus fragile que cet ais. Si cet ais est laissé à soi-même, il se conservera longtemps; mais si ma volonté était laissée à elle-même un jour seulement, ou une heure, elle tomberait en des précipices effroyables et se perdrait. Nous sommes plus incapables de nous conduire nous-mêmes et de faire notre salut sans une grâce particulière, qu'un homme qui n'a jamais été sur mer n'est incapable de conduire un vaisseau dans un orage parmi des écueils et des gouffres. Je vous fais juges vous-mêmes si nous ne devons pas prier Dieu, réclamer la Vierge et les saints de toute la force et l'étendue de notre cœur.

5° Non, ne montons pas sur mer; arrêtons-nous sur terre, n'allons pas si loin, demeurons ici pour apprendre à prier Dieu. J'ai en cette ville un grand nombre de bons régents, d'excellents maîtres de rhétorique chrétienne, mais je suis un fort mauvais écolier, je n'apprends pas bien ma leçon : ce sont les pauvres qui, en demandant l'aumône, nous font sans y penser de belles instructions, si nous y faisions réflexion. 1° Quand ils savent qu'on dit une messe bien matin, où il y a beaucoup de monde, ils ne croupissent pas au lit, ils ne sont pas paresseux à se lever, ils courent promptement à l'église; levez-vous ainsi matin pendant que les autres dorment, pour avoir loisir de prier Dieu une demi-heure ou une heure, l'esprit est plus frais et ouvert, plus débarrassé des affaires et plus vigoureux pour faire oraison. 2° Ils rôdent par toutes les églises, partout où ils savent qu'il y a des pardons, des personnes riches et charitables, ils ne manquent pas d'y aller; et s'ils n'y peuvent pas aller, ils s'y traînent ou s'y font porter. Adressez-vous ainsi aux amis de Dieu, aux saints qui sont riches en mérites, qui ont du crédit envers le Fils de Dieu, à la Vierge sa sainte Mère, à saint Joseph son nourricier, à saint Jean-Baptiste son cousin et son ami, à saint Jean l'Evangéliste son bien-aimé. 3° Les pauvres découvrent leurs plaies, ils montrent leurs jambes ulcérées et leurs membres à demi pourris, et s'ils n'en ont point, ils en contrefont pour faire pitié au monde. Nous n'avons pas besoin d'en contrefaire, nous n'en avons que trop en l'âme; il les faudra reconnaître devant Dieu, et les exposer aux regards pitoyables de sa miséricorde : *Ego vir videns paupertatem meam :* Mon Dieu, vous voyez que je ne suis que ténèbres, que faiblesse, que pauvreté et que misère; je n'ai de mon crû que l'ignorance, que le néant et le péché.

4° Encore que plusieurs de ces pauvres soient simples et idiots, ils trouvent bien des paroles, des raisons et des arguments pour nous émouvoir à compassion, pour nous persuader la miséricorde, et pour arracher de nous une aumône. Madame, disent-ils, ayez pitié de moi; vous qui êtes si charitable, obligez-moi d'un denier de vos aumônes, vous n'en serez pas plus pauvre pour cela; je prierai Dieu pour vous toute ma vie. Je suis un pauvre orphelin, un étranger, à cent lieues de mon pays, qui ai été ruiné par la guerre; faites-moi la charité, je vous la demande pour l'amour de

Dieu, par la sainte passion du Sauveur, pour l'amour de la Vierge et de sainte Anne. Pourquoi trouvent-ils tant de paroles pour demander l'aumône, et que nous n'en trouvons point pour prier Dieu, et que nous ne savons que dire devant lui ? C'est qu'ils ont un grand désir d'avoir l'aumône, et que nous ne le désirons qu'à demi.

Or, il faut que le sentiment de notre besoin nous suggère des paroles, et qu'il nous fasse dire : Sainte Vierge, vous êtes si bonne, si pieuse et si charitable, vous êtes le refuge des pécheurs, la consolation des affligés et la mère de miséricorde : *Non est auditum à sæculo quemquam, ad tua recurrentem suffragia, à te derelictum :* On n'a jamais ouï dire que vous ayez rebuté personne de ceux qui ont recouru à vous; que je ne sois pas le premier! il ne vous en coûtera qu'une œillade! *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte, exules filii Evæ :* Nous sommes de pauvres bannis, disgraciés et malheureux par la faute de la première Eve ; vous avez été envoyée de Dieu pour réparer les brèches qu'elle a faites. Sera-t-il dit qu'un pauvre pécheur qui se jette à vos pieds se soit perdu en un si bon asile ? Ayez pitié de moi, pour l'amour de saint Joseph, de sainte Anne, de sainte Elisabeth, et pour l'amour de votre Fils; si vous l'aimez, vous devez être curieuse de sa gloire, vous devez désirer qu'il ne soit pas déshonoré, et il le sera en moi si je n'ai son amour et sa crainte.

Mon Sauveur, lui devons-nous dire, vous avez dit : *Venez à moi vous tous qui êtes accablés.* Le médecin n'est pas nécessaire à ceux qui se portent bien, mais aux malades ; vous nous dites de plus : *Je suis venu chercher ce qui était perdu ; je ne rejetterai point celui qui viendra à moi*, et ainsi je viens à vous par votre semonce, je suis extrêmement malade, ne me rebutez pas ; ce que je vous demande est peu de chose eu égard à votre puissance et à votre bonté infinie : *Non multum est omnipotenti Deo, qui plus vales, quàm petimus aut intelligimus.*

Troisième point. — 1° Une demi-heure d'oraison que vous ferez ainsi avec grand sentiment de vos besoins, par des paroles que la dévotion qui est la langue de l'âme vous fournira, sera meilleure que trois heures de prières, que vous lisez en un livre, ou que vous récitez par cœur sans penser à ce que vous dites.

Salomon fit une oraison accompagnée de ces deux premières conditions ; il demanda à Dieu la continence avec humilité et ferveur : *Ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det, adii Dominum, et deprecatus sum illum ex totis præcordiis meis* (Sap. 8, 21); il la demanda humblement, car il reconnut et avoua qu'il ne la pouvait avoir de lui-même, et que c'était à Dieu seul de la donner : il la demanda fervemment de toute la force de son cœur, et de toute l'étendue de son âme, *Ex totis præcordiis ;* et toutefois ce qui est admirable, il ne fut pas exaucé ; il n'obtint la chasteté ; mais au contraire, il se vautra, comme une bête immonde, dans le bourbier des plus sales voluptés, et cela en sa vieillesse. D'où vient cela? C'est que son oraison manqua de la troisième condition, qui est la persévérance ; il pria une fois ou deux, et ce n'était pas assez ; il fallait continuer jusqu'à la fin;

c'est le conseil que nous donne le vrai Salomon notre Sauveur. Il faut toujours prier, dit-il, et ne point désister : *Oportet semper orare, et nunquam deficere* (Luc. 18, 1).

Et après avoir prêché la rigueur et la sévérité du dernier jugement, il conclut son discours, disant : Tenez-vous donc sur vos gardes, et priez en tout temps : *Vigilate itaque*, *omni tempore orantes* (Luc. 21, 36); il ne parlait pas seulement aux religieux ni aux prêtres, mais à tous les chrétiens, il savait les occupations que nous aurions, l'importance de nos affaires, et il dit : Il faut toujours prier.

2° Et son Apôtre après lui : Priez sans intermission, c'est-à-dire le plus souvent et le plus longtemps qu'il vous est possible : *Sine intermissione orate* (1. Thess. 5, 17). C'est par la persévérance que la Cananéenne obtint du Fils de Dieu la délivrance de sa fille, comme saint Chrysostome (Homil. 5, *in Matth.*) l'a remarqué, elle pria avec humilité intérieure, reconnaissant qu'elle n'était qu'une chienne, et avec humilité extérieure, car saint Marc (7, 25), dit qu'elle se prosterna aux pieds du Sauveur avec ferveur d'esprit et contention de voix, *Clamavit.* Cependant le Fils de Dieu la rebutait et semblait ne la vouloir pas écouter; il la traitait comme une pauvre chienne; mais elle lutta avec lui, et elle emporta la victoire par ses importunités, comme font infailliblement tous ceux qui s'opiniâtrent d'une sainte opiniâtreté, à prier Dieu jusques à la fin, car il l'a ainsi promis et il ne peut manquer à sa promesse.

Celui qui fait oraison pour les nécessités de cette vie est quelquefois exaucé et quelquefois renvoyé, mais c'est toujours par miséricorde; car le médecin connaît mieux ce qui est nécessaire au malade que le malade même. Mais celui qui est fidèle à persévérer en sa prière, demandant la grâce de Dieu pour garder ses commandements et pour gagner le paradis, est assurément exaucé, parce que Dieu l'a promis et que la vérité ne peut mentir, dit le grand saint Prosper[1].

3° Son maître saint Augustin rend la raison pourquoi Dieu demande de nous cette persévérance; ce n'est point par chicheté, ni faute de bonne volonté, c'est pour ne pas avilir ses dons; s'il les octroyait promptement et à la première requête, nous les estimerions peu de chose[2]. *Oportet* donc, *semper orare*, *et nunquam deficere*.

4° Qu'est-ce qui empêche de beaucoup prier Dieu? c'est que vous n'avez pas le loisir, dites-vous; c'est que vous avez trop d'affaires, et des affaires très-importantes. *Nunquam deficere*, c'est ce qui vous doit obliger à bien prier Dieu : car plus vos affaires sont sérieuses, et plus il importe d'y bien réussir. Or, quelle apparence

[1] Fideliter supplicans Deo, pro necessitatibus hujus vitæ, et misericorditer non auditur : quid enim infirmo sit utile magis novit medicus quàm ægrotus : si autem id postulat quod Deus præcipit et promittit, fiet omninò quod poscit, quia accipit charitas quod parat veritas (S. Prosper, *Epist.* 93).

[2] Cùm aliquando tardius dat, commendat dona, non negat; diù desiderata dulcius obtinentur, cito autem data vilescunt (Aug., Serm. 5 *de verbis Domini*).

d'y bien réussir sans conduite? quelle apparence de vous y bien conduire sans lumière? et de qui pouvez-vous recevoir la lumière, que de celui qui est appelé par saint Jacques (1, 17) *le père des lumières?* Et où la recevoir, sinon en l'oraison. Vous avez des affaires; vous vous trompez, car vous n'avez qu'une affaire, mais très-grande, très-sérieuse et importante; *Vestrum negotium agatis* (1. Thes. 4, 11); le salut de votre âme, c'est là l'affaire des affaires. Les Apôtres disaient en leurs constitutions, que les études, les arts et d'autres semblables actions sont des accessoires, des œuvres moins principales et accidentelles, πάρεργα, et que la propre affaire du chrétien, c'est le service de Dieu et le salut de son âme, ἔργον δὲ θεοσέβεια.

Vous n'avez pas le loisir de prier Dieu? Pourquoi non? Vous trouvez bien du temps pour dîner et souper et pour les autres nécessités du corps, nonobstant vos grandes affaires? Pourquoi n'en trouvez-vous pas pour la réfection de l'âme; l'âme est-elle moins que le corps? Il vous est aussi nécessaire de bien prier Dieu pour faire votre salut, que de prendre votre repos pour conserver votre vie. Vous n'avez pas le temps de prier Dieu? Croyez-moi, vous en avez suffisamment, si vous le voulez bien ménager : *Non parum temporis habemus*, *sed multum perdimus*, *nec inopes ejus sed prodigi sumus* (Senec., *de brevit. vitæ*). Retranchez les visites superflues, les paroles oisives, les devis et conversations inutiles, les passe-temps et les divertissements mondains, tout le temps qui vous restera après vos occupations nécessaires, employez-le à prier Dieu : quand vous avez un quart d'heure ou une demi-heure libre, retirez-vous en quelque coin pour dire votre chapelet, ou une partie; cinq *Pater* en l'honneur des cinq plaies, les Litanies de la sainte Vierge, et Dieu vous bénira. Etes-vous si pressé d'affaires que vous ne puissiez trouver quelque quart d'heure par-ci par-là pour prier Dieu, au moins en travaillant; élevez souvent votre cœur à Dieu par des oraisons jaculatoires, adorez-le de temps en temps, demandez-lui son amour, sa grâce, sa conduite; mettez une épingle sur votre manche, afin que la voyant de temps en temps, vous vous en souveniez, jusqu'à ce que vous y soyez accoutumé.

Oportet semper orare. Qu'est-ce donc enfin qui vous peut empêcher de prier Dieu? c'est que vous êtes un grand pécheur et que vous l'avez trop offensé : *Numquam desistere;* c'est comme si vous disiez : Je suis trop pauvre, je ne dois pas si souvent demander l'aumône ; je suis trop malade, je ne dois pas recourir au médecin; je suis trop blessé, je ne dois pas aller au chirurgien; c'est au contraire ce qui vous donne plus de droit, c'est ce qui vous doit donner plus d'affection d'y aller : *Venez à moi*, *vous tous qui êtes chargés*, dit le Sauveur; il ne dit pas : Recevez-moi, communiez d'autant plus souvent et plus hardiment que vous êtes plus chargés de péchés ou d'imperfections; mais : Venez à moi pour me prier et vous soulager, et pour me demander secours; pour grands, énormes et en grand nombre que soient vos crimes, si vous en avez un vif ressentiment, si vous désirez en être délivrés, c'est le meilleur motif que vous puissiez remontrer à Dieu pour obtenir sa miséricorde. C'est ce que faisait David : *Inops*, *et pauper sum ego.*

C'est ce que disait le publicain : *Deus propitius esto mihi peccatori.* C'est ce que l'Eglise nous met à la bouche : *Peccatores, te rogamus audi nos.*

Oportet semper orare. Qu'est-ce donc qui vous empêchera de prier Dieu? les aridités et sécheresses intérieures *nunquam deficere;* c'est pour cela qu'il faut vous évertuer de prier Dieu plus longtemps et plus affectueusement, à l'exemple du Sauveur, qui, étant en si grande tristesse, qu'il en était réduit à l'agonie, et en si grande sécheresse, qu'il se compare à une brique : *Aruit tanquam testa virtus mea* (Psal. 21), faisait oraison plus longtemps : *Factus in agonià, prolixius orabat*, vos prières sont alors plus méritoires et agréables à Dieu; car il y a moins d'amour-propre et de recherche de vous-même. Quand vous avez des douceurs, des tendresses et des dévotions sensibles, ce n'est pas merveille si vous priez Dieu, vous y êtes attiré par ces amorces; il n'est point de si grand pécheur au monde, qui ne se privât volontiers de ses voluptés sensuelles, si on lui donnait les spirituelles qui sont sans comparaison plus charmantes; mais quand vous persévérez en l'oraison, dans ces dégoûts et dans ces délaissements intérieurs, votre dévotion est plus épurée, et ainsi : *Oportet semper orare.*

Et qui vous en empêchera? c'est que Dieu ne vous exauce pas, il semble ne vous pas écouter; il vous rebute et s'éloigne de vous; il y a si longtemps que vous lui demandez non des biens temporels, mais des vertus et des biens spirituels, et vous ne les obtenez pas : *Nunquam deficere.* Ce vous est un sujet de persévérer, et de prier plus longtemps et plus fervemment; puisqu'il diffère tant de vous exaucer, c'est signe que le don qu'il vous veut faire, sera très-excellent et précieux, encore qu'il semble vous rebuter et refuser ce que vous lui demandez; il vous voit, il vous entend, il est auprès de vous, il agrée vos dévotions, et s'il tarde à vous exaucer, c'est pour de bonnes raisons, c'est pour exercer votre patience, pour échauffer votre désir, pour éprouver votre persévérance, pour augmenter votre mérite; et si vous avez patience, si vous persévérez, si vous l'importunez, tôt où tard il vous exaucera, il vous tendra la main, il accomplira vos souhaits, il vous donnera sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON LXVIII.

DU JEUNE ET DE L'INSTITUTION DU SAINT CARÊME.

Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et fletu, et planctu.
Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, et témoignez-le par le jeûne, par les larmes et par le deuil. (JOEL. 2, 14.)

L'ARCHANGE Raphaël, parlant au vénérable Tobie, disait que notre oraison, pour voler jusque dans le ciel et se rendre fort agréable à Dieu, devait être soulevée par deux ailes, qui sont le jeûne et l'aumône : *Bona est oratio cum jejunio et eleemosyna.* Le jeûne plus universel, plus solennel et contituel de l'Eglise, c'est celui de la sainte quarantaine; pour ce sujet, il me semble à propos

de vous en traiter à fond pour vous faire prendre des résolutions constantes et inviolables, de le garder dorénavant exactement et religieusement, et pour vous exciter à repentance si vous y avez manqué par votre faute. Premièrement donc nous verrons en ce discours, les obligations étroites et pressantes que nous avons de jeûner ; et secondement nous verrons les dispositions et les pratiques de vertu, qui doivent accompagner notre jeûne. Nous les devons apprendre et recevoir de vous, ô saint Vierge! Vous disiez en votre cantique : *Ascendam in montem myrrhæ, et ad collem thuris.* La myrrhe, en l'Ecriture, est le symbole de la mortification, comme l'encens est le hiéroglyphe de l'oraison. Tant que vous avez été sur la terre, votre vie n'a été qu'un jeûne perpétuel, une continuelle élévation et application d'esprit à Dieu ; et ce fut en ces exercices, dans la rigueur de vos austérités et dans la ferveur de vos prières que l'ange du ciel vous trouva, quand il vous salua par ces paroles. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Institutio et obligatio jejunii quadragesimalis probatur et commendatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus et Conciliis ; 3° Rationibus; 4° Responsione ad objectiones carnalium. — II. Nempè, quod jejunium non nocet sanitati. — III. Et quamvis noceret esset licitum. — 5° Exemplis.

II. Punctum. — IV. Virtutes quæ jejunio adjungi debent. — V. Nempè : 1° Patientia; 2° Mansuetudo; 3° Verbum veritatis; 4° Castitas; 5° Charitas.

Premier point. — I. 1° Ceux qui sont si sensuels que de préférer le plaisir de leur bouche, au commandement de l'Eglise et au salut de leur âme, sont dans un aveuglement si horrible et dans une misère si déplorable, que le Saint-Esprit n'ayant point de corps et ne pouvant pleurer, emprunte les yeux et les larmes de son Apôtre, pour pleurer dignement un malheur si extrême, comme il mérite d'être pleuré. Il y en a plusieurs parmi vous, dit saint Paul, de quoi je vous ai souvent averti et dont je vous avertis derechef, mais les larmes aux yeux ; il y en a, dis-je, plusieurs parmi vous, qui ne vivent pas comme ils doivent, qui ne sont pas dans le chemin du ciel, qui sont ennemis jurés de la croix de Jésus-Christ, qui abhorrent toute sorte de mortification, qui font trophée de ce qui est infâme, qui n'ont point d'autre Dieu que leur ventre et qui n'auront point d'autre fin qu'une sanglante catastrophe, la damnation éternelle : *Multi enim ambulant, quos sæpè dicebam vobis, nunc autem et flens dico, inimicos crucis Christi quorum Deus venter est, quorum finis interitus et gloria in confusione ipsorum* (Philip. 3, 18, 19). Oui, la damnation éternelle, ce n'est pas un jeu d'enfant, il y va de votre salut. L'abstinence des viandes et le jeûne du carême n'est pas un simple conseil, ou une œuvre de surérogation; c'est un précepte et une œuvre d'obligation; c'est un commandement que Dieu nous fait par son Eglise.

Saint Paul écrit aux Romains : Que toute âme soit sujette aux puissances supérieures, car toute sorte de puissance vient de Dieu et tout ce qui vient de Dieu, est bien ordonné; et partant quiconque résiste à la puissance supérieure, résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent s'acquièrent la damnation : *Omnis*

anima potestatibus sublimioribus subdita sit; non est enim potestas, nisi à Deo, quæ autem sunt à Deo, ordinata sunt: itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit; qui autem resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt (Rom. 13, 1). Et aux hébreux il dit : Obéissez à vos prélats et leur soyez soumis, car ils doivent rendre compte de vos âmes : *Obedite præpositis vestris et subjacete eis, ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri* (Hebr. 13, 17). Or, quel admirable respect, quelle soumission et quel assujettissement veut-il que nous rendions à nos pasteurs : *Subjacete eis*, ὑπείκετε, c'est-à-dire proprement, humiliez-vous, prosternez-vous et couchez-vous en terre devant eux : Il ne se sert point de ce mot quand il parle de l'honneur et de l'obéissance que les enfants doivent à leur père et à leur mère. Les hérétiques ne cessent de crier : Le carême est un commandement des hommes! Oui, mais vous ne dites pas, que Dieu a commandé d'obéir aux hommes. Quand vous commandez à votre enfant d'aller en tel lieu, ou de faire un tel ouvrage, n'aurait-il pas bonne grâce, s'il vous disait. Mon père, vous n'êtes pas Dieu, vous n'êtes qu'un homme! vos commandements sont des paroles d'homme; il faut obéir à Dieu! je ne trouve point dans les commandements de Dieu, ni en sa parole qu'il faille aller en tel lieu, ni faire tel ouvrage. Non : mais tu trouves, en l'Ecriture, qu'il faut obéir à son père et à sa mère.

Or, le même Dieu qui commande à votre enfant de vous obéir, le même Dieu en la même Ecriture aussi expressément et aussi instamment pour le moins, commande d'obéir à l'Eglise : *Celui*, dit-il, *qui n'écoute point l'Eglise, doit être estimé comme un payen et comme un publicain* (Matth. 18, 17). Les payens qui ne connaissent pas Dieu, ne seront-ils pas damnés? Qui en doute, puisque saint Paul le dit aux Thessaloniciens : *Ceux qui ne connaissent pas Dieu, auront des peines éternelles* (2. Thess. 1, 9) : et saint Jean dans l'Apocalypse, que *le département des idolâtres sera un étang de feu* (Apoc. 21, 8). Notre Seigneur en l'Evangile : *Celui qui n'a pas la foi est déjà condamné* (Joan. 3, 18). Et il vous assure que si vous n'obéissez à l'Eglise, vous serez damné aussi certainement que les payens. Or, c'est désobéir ouvertement à l'Eglise, c'est transgresser un commandement apostolique, que de ne pas jeûner quand vous n'avez point d'excuse légitime qui vous en dispense. Je dis, commandement apostolique, car ce n'est pas d'aujourd'hui que cette ordonnance est faite; ce ne sont pas les évêques ni les papes de ce temps-ci qui ont commandé le jeûne et institué le Carême, ce sont les Apôtres de Jésus-Christ, ou, pour mieux dire, Jésus-Christ par ses Apôtres qui l'a ainsi établi.

2° Pour prouver cette vérité par l'autorité des Pères, il faudrait ici apporter des bibliothèques entières. Mais parce que Jésus-Christ dit qu'il se faut rapporter au témoignage de deux ou trois témoins, je vous allèguerai les dépositions de trois ou quatre témoins des trois parties du monde, de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie, où vous verrez clairement qu'en la primitive Eglise, pendant les quatre premiers siècles, non-seulement on faisait le carême, puisque nous avons encore les Sermons que les Pères y faisaient de jour à

autre; comme de saint Chrysostome[1], les Homélies sur la Genèse, de saint Augustin, au tome dixième; mais encore, qu'on tenait pour indubitable qu'il y avait péché et transgression de commandement que de ne pas jeûner en carême.

En Afrique, le quatrième concile de Carthage (Can. 63), auquel assista saint Augustin, dit : Tout clerc qui, sans nécessité inévitable, rompt son jeûne, soit déposé. Tertullien[2] étant tombé en l'erreur de Montanus, qui voulait qu'on fît trois carêmes, composa un livre contre les catholiques, qu'il appelle sensuels et brutaux, parce qu'ils ne voulaient pas garder ces trois carêmes. Là il rapporte l'objection qu'ils lui faisaient, disant que hors le carême ordonné par les Apôtres, au temps auquel l'Epoux fut ôté à l'Eglise son épouse, à la mort et passion du Sauveur, les autres carêmes sont volontaires et de dévotion ; et que les Apôtres n'ont imposé aucun autre carême commun à tous que celui-là. Saint Jérôme dit la même chose en Europe : car parlant de la nouveauté des Montanistes, il dit qu'ils observent trois carêmes, comme si trois Sauveurs avaient enduré. Mais nous n'en observons qu'un, selon la tradition des Apôtres, dit-il ; non que nous estimions qu'il soit défendu de jeûner toute l'année, excepté depuis Pâques jusques à la Pentecôte, mais parce qu'autre chose est d'offrir son présent à Dieu volontairement, et autre chose de l'offrir nécessairement[3].

En Asie, saint Basile faisant des harangues tout exprès sur ce sujet, dit : Il n'y a point d'île, de terre ferme, de cité ni de recoin au monde où ne soit publié l'édit du jeûne ; et les soldats, les voyageurs, les mariniers et les marchands reçoivent avec joie cette ordonnance[4]. Le concile de Gangres en Paphlagonie (19. *circa annum* 774) ordonne que celui qui, sans nécessité corporelle, viole les jeûnes communs venus par tradition et observés de l'Eglise, s'il a l'usage de raison, qu'il soit anathème. Et saint Grégoire de Nazianze (*Epist.* 74) reprenant un préfet nommé Célusius, lui dit : Vous dispensant de jeûner, vous faites injure aux lois ; comment garderez-vous les lois humaines, puisque vous méprisez les divines ?

Et pour savoir combien austèrement ils jeûnaient, il faut lire saint Chrysostome[5], qui dit qu'ils s'abstenaient de vin. Le concile de Laodicée[6], qui enseigne qu'on usait de xérophagie, c'est-à-dire, qu'on s'abstenait non-seulement de chair, d'œufs, de poisson, mais encore de fruits, s'ils n'étaient secs. Il ne faut pas exempter du carême la cinquième férie de la dernière semaine, dit-il, et déshonorer le carême, mais usant de xérophagie, il faut jeûner le carême tout entier. Et Tertullien au livre sus-allégué : Nous gardons la xérophagie, nous abstenant de chair, de bouillon, et

[1] Serm. 64, et seq. *de tempore.*

[2] *De Jejunio contra Psychicos*, cap. 1 et 3 et 13.

[3] Sed quod aliud sit necessitate aliud voluntate munus offerre (Hieron., cap. 54. *ad Marcellam*).

[4] Quia et exercitus, viatores, nautæ et negotiatores jejunii edictum, cum gaudio excipiunt (Basil., orat. 2. *de jejunio*).

[5] Homil, 6. *ad pop. sub finem.*

[6] *In Phrigia, sub sancto Silvestro*, cap. 50.

même de pommes fraîches, pour ne rien manger, ou boire qui ressente le vin[1]. Et pour apprendre comme ils étaient consciencieux à garder exactement ces observances religieuses, il ne faut que lire les actes du martyre de saint Fructueux, évêque de Tarragone[2], là, vous verrez que ce grand saint sortant de prison, pour aller à la mort, et pour être brûlé tout vif, comme on lui présenta par charité, selon la coutume, un peu de vin mêlé d'épiceries, pour lui donner du courage et de la vigueur, il le refusa en disant : Il n'est pas encore temps de boire, ni de manger; nous célébrons solennellement en la prison la station de la quatrième férie; c'est qu'ils jeûnaient tous les mercredis de l'année, parce que ce jour-là les prêtres et les pharisiens avaient assemblé leur conseil, et conclu de faire mourir notre Sauveur. Et puis vous ne jeûnerez point, non pas même en carême; et après avoir ivrogné, et vous être vautré en des saletés et délices sensuelles pendant tout ce saint temps, vous irez demander la sainte communion le jeudi, ou le samedi saint. Je ne sais en quelle conscience on vous la peut accorder!

3° Vous ne trouveriez pas trop sévère le commandement du jeûne, si vous aviez tant soit peu d'esprit pour considérer et approfondir les raisons qui ont porté les Apôtres et l'Eglise à instituer le carême. C'est premièrement pour remémorer et honorer la retraite et la pénitence que notre Sauveur fit dans le désert l'espace de quarante jours; l'honorer, dis-je, par imitation, selon notre petit pouvoir; car saint Paul a dit (Rom. 8, 29) : *que les prédestinés se doivent conformer à lui.* Et lui-même dit en saint Jean (12, 26), que *ses serviteurs le doivent suivre et imiter, pour avoir l'honneur d'être quelque jour avec lui dans le ciel.* En quoi le suivre et l'imiter? non à prêcher ou faire des miracles, mais à jeûner et à souffrir pour l'amour de Dieu. Son Apôtre le déclare en paroles expresses : *Montrons*, dit-il, *que nous sommes serviteurs de Dieu par nos jeûnes, nos veilles, nos travaux et autres pratiques de vertu* (2. Cor. 6, 6). Notez les jeûnes, *in jejuniis;* non en jeûnant une fois ou deux fois l'année, comme font quelquefois les hérétiques quand ils forment quelque dessein, mais plusieurs jours, comme notre Sauveur nous en a donné l'exemple. En second lieu, le carême est institué pour la conversion des âmes, pour purifier nos consciences des ordures de nos péchés par la pratique de la pénitence; et par cette sanctification nous disposer à recevoir dignement le Fils de Dieu en l'Eucharistie. Or, le prophète Joël dit : *Que le jeûne est très-utile à une vraie conversion; que c'est une des principales parties de la parfaite pénitence; convertissez-vous à moi, en jeûnes, en pleurs et en deuil* (Joël. 2, 14).

On fait encore le carême pour célébrer les obsèques et le deuil anniversaire de la mort de notre Sauveur; or, le deuil et les funérailles sont si incompatibles avec la bonne chère, que le Saint-

[1] Xerophagias observamus, siccantes cibum ab omni carne et virulentiâ et vividioribus pomis, ne quid vinositatis, aut edamus aut bibamus (Tertul., *contra Psychicos*, cap. 1).

[2] Apud Surium, 21 Januar., et Baron., ann. 261.

Esprit les distingue et les oppose l'un à l'autre. Il vaut mieux, dit-il, aller en une maison où l'on fait le deuil, qu'en celle où l'on fait un festin : *Melius est ire ad domum luctus, quàm ad domum convivii* (Eccl. 7, 3). Les Scribes et les Pharisiens se plaignant un jour au Fils de Dieu de ce que ses disciples ne jeûnaient point, il leur répondit doucement : *Ils auront quelque jour loisir et sujet de jeûner : quand l'époux sera ôté à son épouse, alors ses enfants jeûneront* (Matth. 9, 15). C'est en carême que l'Eglise pleure la mort de son époux qui arriva environ ce temps-là. N'a-t-elle donc pas grand sujet de commander à ses enfants qu'ils se conforment à leur mère, qu'ils s'attristent quand elle est en deuil, qu'ils fassent pénitence avec elle, et qu'ils jeûnent quand elle regrette l'absence de son époux qui lui fut ôté et mis en croix.

4° Saint Paul nous a dit au commencement, que les gourmands et les libertins font leur Dieu de leur ventre; pour ce sujet ils sont très-éloquents et zélés à plaider sa cause : *Pugnant pro aris et focis*, ils combattent pour leur Dieu et pour leur cuisine. Le disciple d'Epicure, partisan de l'amour-propre, remontre pour se justifier, que quand il jeûne, il ne dort pas si bien; qu'il a peine d'attendre onze heures et demie pour dîner, que nous ne sommes pas maîtres de notre vie, que l'abstinence et les autres austérités affaiblissent le corps, qu'elles intéressent la santé, qu'elles engendrent les maladies et qu'elles nous abrégent la vie, et par conséquent que de jeûner et de faire d'autres mortifications, c'est faire contre la loi de nature et être homicide de soi-même : *Responde stulto secundùm stultitiam ejus, ne sapiens sibi videatur.* Quand vous jeûnez vous ne pouvez pas si bien dormir : je crois bien, c'est pour cela que le jeûne est institué, afin que vous ne dormiez pas si longtemps, et que vous ayez plus de loisir de vaquer à l'oraison et aux autres exercices du chrétien : vous ne pouvez pas attendre onze heures, vous avez peine de jeûner si tard; je crois bien, et pensez-vous que le jeûne soit fait pour vous donner du plaisir? pensez-vous qu'il soit institué à autre fin que pour vous donner de la peine? Vous ne voulez donc aller en paradis si le chemin n'est fort aisé? s'il n'est tout jonché de roses et de fleurs?

Et où est la loi du Christianisme, qui est une loi de mortification et de croix? Et que deviendront ces paroles de saint Pierre : *Jésus-Christ a souffert pour nous, en vous donnant exemple de marcher sur ses pas?* Et celles-ci de saint Paul : *Si nous endurons avec lui, nous régnerons et serons glorifiés avec lui.* Et celles-ci du Sauveur : *Celui qui veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il porte tous les jours sa croix* (Luc. 9, 23). Ne ferait-il pas beau voir un soldat qui dirait : Je ne veux pas demeurer en ce camp, je n'y suis pas si à mon aise qu'en mon pays et qu'en mon logis; il faut toujours être ici dans les tranchées à la merci du canon, à deux doigts de la mort, veiller la nuit pour faire sentinelle et souffrir sans cesse la pesanteur de ces armes : *Quid armorum refugis pondus et asperitatem, delicate miles*, lui dirait saint Bernard? *Omnis qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos verò incorruptam.*

II. Vous dites que l'abstinence ruine la santé et raccourcit la vie.

L'Eglise, le droit canon, les médecins, la raison et l'expérience disent tout le contraire. L'Eglise, en l'oraison du premier samedi de Carême, dit que ce jeûne solennel a été saintement institué pour la santé de l'âme et du corps : *Ut hoc solemne jejunium quod animabus corporibusque sanandis, salubriter institutum est.* Et au décret de Gratian [1], il est dit que plusieurs qui avaient la goutte et d'autres maladies articulaires, leurs biens étant confisqués et étant devenus pauvres, et ne faisant plus si bonne chère, ont été guéris par cette diète forcée. Tous les bons médecins vous diront, que *pour un qui est malade de jeûner, il y en a cinquante qui se tuent de trop manger.* Le docte Fernel assure que plusieurs grandes maladies incurables à tout autre remède, se doivent guérir par le jeûne. Et la raison en est évidente, parce que, comme dit ailleurs le même Fernel, toute viande, pour bonne qu'elle soit, a quelque qualité maligne et contraire à notre disposition, ou au moins quelque lie qui nous incommode; ainsi elle agit et use de représaille, elle lime sourdement la chaleur naturelle et vitale, *et terit, et teritur.* Et encore que les autres causes des maladies, comme l'intempérie de l'air et les influences des astres soient quelquefois plus actives; néanmoins celle-ci demeurant plus longtemps en notre corps, et lui adhérant de plus près, elle agit sur lui avec plus de force et lui fournit plus de matière; d'humeurs vicieuses et peccantes; et de fait, on voit par expérience, que les plus sobres et abstinents, que les religieux tout confits en austérités, sont ordinairement de plus longue vie.

Saint Martin a vécu quatre-vingt et un an en des austérités très-rigoureuses et continuelles; saint Maurille, évêque d'Angers, quatre-vingt-dix; saint Jérôme, cent; saint Antoine, cent cinq; saint Pacôme, cent dix; saint Arsène et saint Romuald chacun cent vingt ans; et au dernier siècle, saint Charles Borromée, étant sujet en son bas âge à un catarrhe qui l'incommodait fort, il le dessécha tellement par ses abstinences, qu'il s'en délivra tout à fait, et donna lieu au proverbe commun qui est encore en vogue à Milan : Le remède des catarrheux, c'est la recette de saint Charles : *Bien travailler et faire abstinence.* Et en notre temps, le très-dévot et très-saint prélat Alain de Solminiac, évêque de Cahors, qui mourut l'année dernière 1660, après avoir jeûné quelques années au pain et à l'eau, passa le reste, c'est-à-dire plus de vingt ans, ne faisant qu'un repas par jour, sans viande, sans œufs, sans poisson et sans autre nourriture que de pain, d'herbes, de légumes, et d'un peu d'eau rougie pour sa boisson; se levant tous les jours à deux heures, faisant quatre heures d'oraison mentale, visitant continuellement son diocèse, et prêchant très-souvent pendant sa visite, même de temps en temps deux fois par jour, et qui a néanmoins vécu fort longtemps.

Mais parce que la parole de Dieu doit avoir plus d'ascendant

[1] Cap. *quidquid*, etc., *legimus de consec.* dist. 5, lib. 3. methodi medendi, c. 11, lib. 1 *de morborum causis*, c. 14 jejunium morbos sanat, distillationes corporis exsiccat, dæmones fugat, cor mundum efficit, corpus sanctificat, ad thronum Dei hominem sistit (Athanas., lib. *De virginit. post initium*).

sur notre esprit, que toute autre preuve; écoutez une expérience que l'Ecriture sainte en rapporte : Le roi Nabuchodonosor ayant acquis la Palestine, emmena captive, en Babylone, toute la fleur de la jeune noblesse, et entre autres, quatre jeunes hommes : Daniel, Ananias, Azarias et Misaël; il les faisait nourrir entre ses pages, et afin qu'ils fussent beaux, d'un embonpoint agréable, il les faisait traiter délicatement; il leur envoyait des viandes de sa table, et du vin dont il buvait. Eux, qui étaient accoutumés à jeûner, ne voulurent pas perdre cette bonne coutume, encore qu'ils fussent en un pays étranger et barbare; ils s'adressent au maître des pages, nommé Asphènes, ils le prient de ne leur faire pas si bonne chère, et leur permettre de jeûner selon leur coutume. Oui; mais, dit le gouverneur, le roi a commandé qu'on vous traitât bien, et s'il reconnaissait que vous fussiez plus maigres et défaits que les autres pages, il s'en prendrait à moi; il y à va de ma tête, il croira que, parce que vous êtes étrangers, je vous dérobe vos portions ordinaires. Hé! de grâce, Monsieur, répondent-ils, éprouvez-nous, s'il vous plaît, dix ou douze jours, et pendant tout ce temps, ne nous donnez que des légumes et de l'eau; si après ce temps-là passé, vous trouvez que nous soyons amaigris, vous ferez comme il vous plaira. Eh bien! j'en suis content, répond le gouverneur. Il les éprouve dix jours, et ne leur donne pour toute viande que des pois, des fèves, des lentilles et d'autres légumes; et pour boisson, que de l'eau toute claire. Après les dix jours, on les fait venir en la salle avec les autres pages, on les contemple attentivement, on les confronte avec leurs compagnons; et l'on trouve qu'ils sont beaux, vermeils, et en bon point plus que tous les autres : ce fut alors qu'on admira la providence de Dieu, et l'efficace de l'abstinence.

D'où saint Athanase conclut : Si quelque flatteur vous dit. Ne jeûnez point tant de peur de vous affaiblir; n'écoutez point ces piperies, c'est le diable qui vous parle par sa bouche[1]. Ainsi on voit tous les jours dans les cloîtres, que les religieux qui se contentent de viandes communes et grossières, dont on sert la communauté, sont ceux qui se portent le mieux; au lieu que ces douillets, qui, sous je ne sais quels prétextes, se dorlotent et veulent avoir des particularités, sont ordinairement valétudinaires et incommodés : c'est que Dieu donne grâce à chacun pour vivre dans sa vocation. Les Capucins ont grâce particulière pour la pauvreté, les Minimes pour l'abstinence, et les Chartreux pour la solitude. La grâce, dis-je, pour supporter ces rigueurs, non-seulement sans s'en dispenser, mais avec joie et contentement. Ainsi, la vocation des chrétiens étant de faire abstinence en carême, Dieu mêle parmi les viandes de carême, je ne sais quelle bénédiction, qui fait que les bons catholiques passent le carême avec autant de satisfaction et en aussi bonne santé, que les hérétiques et les catholiques sensuels.

Dans les Chroniques de l'ordre de Cîteaux, il est dit qu'en un certain monastère où l'on gardait fort exactement la rigueur de la

[1] Si accedant aliqui et dicant tibi, ne frequenter jejunes ne imbecilior fias; ne credas illis, nec auscultes, per istos enim inimicus hæc suggerit (Athanas., lib. *De virgin. post. initium*).

règle touchant le jeûne et l'abstinence des viandes, il y avait un religieux qui ne se contentait pas de celles qu'on servait au réfectoire, mais qui se flattant sur quelque petite faiblesse d'estomac, s'en faisait préparer de particulières. Un jour donc qu'il était au réfectoire avec les autres, il vit la Mère de Dieu accompagnée de deux autres vierges, qui portait en sa main une boîte ou un vaisseau plein d'une sauce admirable, qu'elle allait répandant avec une cuiller sur les portions de chaque religieux; mais quand elle fut arrivée auprès de ce sensuel, elle passa outre sans lui en donner; et comme il s'en étonnait, elle lui dit : Ce n'est pas la raison que vous ayez part à l'assaisonnement de la communauté, puisque vous n'usez pas des viandes communes.

III. Mais supposons que tout ce que j'ai dit ne soit pas, supposons qu'en jeûnant on intéresse un peu sa santé, et qu'on se mette en danger d'abréger sa vie, serait-il permis de jeûner? A la vérité, l'Eglise qui est une mère douce et pieuse, qui condescend aux infirmités de ses enfants, ne les oblige pas de jeûner, quand ils ne le peuvent faire sans une notable incommodité; mais qu'on ne puisse s'adonner aux jeûnes, aux veilles, au cilice et aux autres austérités avec l'avis d'un sage directeur, pour mater la chair, principalement quand elle regimbe; jamais bon théologien ne l'a dit, et jamais bon docteur ne le dira, quand même on croirait probablement que telles pénitences affaibliraient le corps et intéresseraient la santé : *Vim vi repellere licet.* Si la chair se révolte contre l'âme, et veut par ses amorces, lui faire perdre la vie éternelle, pourquoi est-ce que l'âme ne pourra pas lui résister et lui abréger tant soit peu la vie temporelle? Si la chair prend les armes offensives, pourquoi est-ce que l'âme ne pourra pas prendre les défensives? et dire comme cet ancien anachorète nommé Evagrius : *Quiescat illa et ego quiescam?* Si cet animal fait le rétif, pourquoi ne pourra-t-on pas le rudoyer et lui diminuer l'avoine, et dire comme saint Hilarion dans saint Jérôme : *Ego, aselle, faciam ut non calcitres : ego te paleis, et fame conficiam.*

On propose en droit une belle question, qui fait très-bien à mon propos : Si le feu commence à prendre en votre maison, et qu'elle se trouve contiguë à la mienne, en sorte qu'il y a à craindre que si l'incendie augmente, le feu passe de votre logis au mien, m'est-il permis en ce cas d'abattre et renverser votre maison, et si je le fais, serai-je obligé à restitution? y aura-t-il lieu à l'action qu'ils appellent *Legis Aquiliæ*, pour réparation du dommage? Quelques docteurs en ont douté, et ont dit qu'il est bien permis au magistrat d'une ville, d'abattre une maison pour couper chemin à un embrasement; mais que cela n'est pas permis à un particulier. Néanmoins Ulpien après Servius et d'autres docteurs ont décidé, qu'en ce cas je puis abattre votre maison, et que si vous m'intentez action, je pourrai proposer cette exception pour ma défense[1].

[1] Justo metu ductus ne ad se ignis perveniret, vicinas ædes intercidit (L. *si quis sumo* §. *quod dicitur*, ff. *ad legem Aquiliam*). Nullam injuriam aut damnum dedisse videtur æque perituris ædibus (L. *si alius*. §. *est et alia quæstio*, ff. *quod vi, aut clam.*).

Les raisons qu'ils en apportent sont péremptoires et concluantes. Premièrement, dit Ulpien : quand j'abats votre maison de peur que le feu ne passe jusques à la mienne, ma crainte est juste et raisonnable; je ne le fais ni par envie ni par mauvaise volonté, mais par un désir de conserver ce qui est à moi et par le droit d'une juste défense, d'autant, comme dit la glose sur la même loi :

Tunc mea res agitur, paries cùm proximus ardet.

En second lieu, dit le même Ulpien : Quand je renverse votre maison qui commence à s'embraser, je ne vous fais point de tort; car aussi bien, si je ne l'abattais, elle serait consumée par le feu. J'en dis de même en mon sujet : Vous êtes en la fleur de votre âge, l'ardeur du sang fait que votre corps commence à concevoir le feu de la lubricité, les flammes de la concupiscence ont commencé à s'y prendre et s'y conservent.

.... *Et mollis flamma medullas,*
.... *Et cæco carperis igni.*

Il n'est rien de plus proche à votre corps que votre âme; si le feu s'augmente et fait quelque progrès dans l'un, il y a danger que l'âme ne s'en ressente, qu'elle ne donne consentement à ce feu, et que de là elle ne tombe aux flammes éternelles. Que fera-t-elle? Certes, elle doit, et peut très-justement, non pas ruiner et détruire le corps, mais l'abattre, l'affaiblir et le mater par les jeûnes et les mortifications; en ce faisant, elle ne commet point d'injustices ni d'oppressions tyranniques pour les deux raisons alléguées : *Justo metu ducta, vicinas ædes intercidit.*

Tunc sua res agitur.

Sa crainte est plus que très-raisonnable; elle a sujet d'appréhender que si elle ne gourmande ce corps, il l'embrasera et la fera passer de ce feu temporel aux feux éternels de l'enfer. Et puis, elle ne lui fait point de tort : *Æque perituris ædibus;* aussi bien faut-il qu'il périsse. Si l'âme ne mate et mortifie ce corps, le feu de la lubricité le détruira par des maladies infâmes; la gourmandise et l'ivrognerie, les autres excès et les débauches l'affaibliront plus, et lui abrégeront plus la vie, que toutes les austérités. Et non-seulement l'âme ne fait point de tort à son corps en le faisant jeûner; mais elle l'oblige beaucoup, elle l'exempte des punitions qu'il a méritées par ses rébellions; car, rien n'apaise tant la colère de Dieu, rien ne détourne si bien les carreaux de sa vengeance, que le jeûne et les autres macérations du corps qui procèdent d'une vraie conversion et componction de cœur : témoin les Ninivites.

5° C'est grand cas que les hérétiques n'ont pas tant de lumière ni d'esprit que ces pauvres payens; le Fils de Dieu a sujet de dire *qu'ils se lèveront au jour du jugement contre cette nation et la condamneront.* Jonas ne leur dit pas : Jeûnez, endossez le cilice, ni faites pénitence; mais seulement : D'ici à quarante jours Ninive sera ruinée, et néanmoins, tout payens qu'ils étaient, ils eurent bien la lumière pour connaître que pour apaiser Dieu il fallait jeûner et faire pénitence; ils publièrent un jeûne si général

et si austère, que dès le plus grand jusqu'au plus petit, dès le roi jusqu'au moindre artisan, même les bêtes brutes jeûnèrent trois jours et trois nuits sans boire ni manger. Si l'Eglise faisait un semblable commandement, les hérétiques crieraient contre elle et l'appelleraient inhumaine; et néanmoins le Créateur approuve cet édit et pardonne les péchés de ceux qui ont ainsi jeûné. Bref, si les austérités avancent la mort et si pour cela il est défendu d'en faire, il faudra condamner tous les anciens anachorètes et une grande partie des premiers chrétiens qui jeûnaient presque tous les jours au pain et à l'eau ; il faudra condamner tous les Capucins, les Récollets, les Carmes déchaussés, les Minimes, les Bénédictins et les Chartreux, qui affaiblissent leur chair par la nudité, les veilles, l'abstinence, les cilices et les autres exercices de pénitence; il faudra condamner le Sauveur qui passait les nuits au serein sur la montagne des Olives, et qui avait tellement abattu son corps par les rigueurs de ses pénitences, qu'étant à l'âge de trente ans, il paraissait en avoir près de cinquante : *Quinquaginta annos nondùm habes* (Joan. 8, 57). Et toutefois son Apôtre (2. Cor. 6, 4) nous exhorte avec affection à imiter son exemple : *Exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in multâ patientiâ, in longanimitate, in suavitate, in verbo veritatis, in castitate, in jejuniis, in charitate non fictâ.*

Deuxième point. — IV. Notez en passant un plaisant trait des hérétiques. Dans la Bible huguenote, quand il est question de quelque honneur ou profit, et qu'au texte latin il y a *Ministros;* ils traduisent *Ministres*, comme au chapitre 2 de cette même épître (2. Cor. 11, 23); mais en ce passage et en d'autres semblables où il est parlé du jeûne, des veilles et des travaux, ils ne traduisent point *Ministros*, mais *Serviteurs de Dieu;* parce qu'on leur pourrait dire : Voilà que saint Paul recommande le jeûne et les veilles aux *Ministres.* Eh bien! suivons leur traduction, et disons avec saint Paul : Montrons que nous sommes serviteurs de Dieu, par la patience, la longanimité et la douceur, par la sincérité de nos paroles, la chasteté, les jeûnes et la charité cordiale; voilà les vertus et les dispositions qui doivent accompagner notre jeûne et que nous devons pratiquer en carême pour nous conformer aux intentions de l'Eglise notre mère. Elle dit au commencement de ce saint temps : *Deus qui Ecclesiam tuam, annuâ quadragesimali observatione purificas;* le carême est une purgation générale que Jésus ordonne à tout le corps mystique de son Eglise.

Quand vous purgez un malade, tous ses membres s'en ressentent et en profitent, mais diversement et en manière différente; les uns ressentent la peine d'un remède et les autres celle d'un autre; la bouche ressent l'amertume de la médecine, les entrailles en souffrent les tranchées, le bras sent la piqûre de la saignée, et les autres membres ont la peine de tenir le lit ou la chambre; ainsi plusieurs exercices et pratiques de vertu concourent à cette purgation, qui profite à toute l'Eglise : les jeûnes, les veilles et la retraite, le silence, les prières et les aumônes. Ceux qui n'ont pas la santé ni les forces pour les unes, se doivent adonner avec plus

de zèle à la pratique des autres, montrant qu'ils sont de fidèles serviteurs de Dieu et de vrais enfants de l'Eglise, par l'obéissance qu'ils rendent à cet édit du saint Apôtre : *Exhibeamus nosmetipsos, sicut Dei ministros*.

V. 1° Vous dites que vous ne pouvez jeûner, parce que vous êtes grosse ou nourrice, et que vous feriez tort à votre fruit. Eh bien, dit saint Chrysostome, Dieu vous excuse de ce jeûne; mais il vous en demande un autre, qui est que vous vous absteniez de vous mettre en colère : cette abstinence ne fera point de tort au fruit que vous portez; au contraire, la trop ardente colère à laquelle vous vous laissez transporter, lui peut beaucoup nuire et le faire mourir sans baptême (Chrys., homil. 22 *ad populum*).

2° Si Dieu vous dit en son jugement : Pourquoi n'avez-vous pas jeûné? peut-être que vous répondrez : J'avais une faiblesse d'estomac, j'étais sujet à la migraine. Eh bien! si vous dites vrai et si vous ne vous flattez pas, Dieu recevra cette excuse; mais que lui répondrez-vous quand il vous répliquera : Pourquoi n'avez-vous pas pardonné à votre ennemi? pourquoi n'avez-vous pas vidé votre cœur de cette haine qui vous remplissait de fiel et d'amertume? une douce parole que vous eussiez dite à votre prochain pour le saluer et pour lui gagner le cœur, vous eût-elle écorché la bouche ou causé la migraine?

3° Vous êtes malade, on vous commande de manger de la viande : obéissez au médecin et au confesseur; mais ne mangez pas de celle qu'on vous défend. Je crains fort qu'on ne voie quelque jour qu'il y avait beaucoup plus de personnes qu'on ne pensait en cette ville, qui mangeaient de la viande en carême, et même les vendredis de carême; non pas de la chair cuite, mais de la crue et de la chair humaine, par la médisance et la détraction : c'est l'Ecriture qui en parle ainsi : Les détracteurs s'en sont pris à moi et ont mangé ma chair, dit le Prophète royal : *Dùm appropiant super me nocentes ut edant carnes meas* (Psal. 26, 2). Et le saint homme Job : Vous me persécutez, et vous vous gorgez de ma chair : *Quarè persequimini me, et carnibus meis saturamini* (Job. 19, 22). Vous faites conscience de mettre la dent dans un morceau de viande cuite prise d'un animal, et vous ne faites point de conscience de déchirer à belles dents la chair vive de votre prochain, par vos calomnies et vos murmures? Vous ne voudriez pas tremper votre langue, non pas même la faire toucher au sang d'un agneau, et vous la baignez effrontément dans le sang précieux de l'Agneau immaculé, par vos reniements et vos blasphèmes? cependant il vaudrait mieux manger un agneau en carême, que de blasphémer une seule fois.

4° Ne jeûnez pas seulement de la bouche : ce n'est pas elle seule qui a offensé Dieu; faites jeûner tous les membres de votre corps : les œillades, les attouchements, les pensées lascives sont des viandes charnelles; elles sont prohibées en tout temps, et principalement en carême : celui qui ne jeûne pas, ne commet qu'un péché par jour; mais celui qui consent aux pensées déshonnêtes, en commet quelquefois plus de dix.

5° Tous les saints Pères disent que le jeûne est institué non-seu-

lement pour affliger votre corps, mais pour soulager les pauvres, afin que nous ayons plus de moyens et de loisir de faire l'aumône, de visiter les malades, et de pratiquer les autres œuvres de charité et de miséricorde : *Fiat refectio pauperis, abstinentia jejunantis.* Ou vous jeûnez en carême ou non : si vous jeûnez, il faut donner aux pauvres ce que vous dépenseriez à souper; si vous ne jeûnez pas, puisque vous ne rendez pas honneur à Dieu par l'abstinence, honorez-le par la miséricorde corporelle ou spirituelle. Je trouve l'invention d'un ancien fort ingénieuse et chrétienne; il avait peine de garder les jeûnes de dévotion que les autres observaient, il appelait un pauvre pour manger avec lui, et disait : Si le Fils de Dieu me dit en son jugement : Pourquoi avez-vous déjeûné si matin? je lui répondrai : Et vous avez déjeûné avec moi. Faites comme lui, peut-être que quelque incommodité de maladie vous dispense de jeûner; mais vous craignez que vous ne vous flattiez un peu, envoyez le déjeûner à quelque pauvre malade, afin que le Sauveur vous puisse dire : J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger : *In jejuniis, in charitate;* il faut ainsi jeûner par charité envers le prochain, par charité envers Dieu et non par des motifs terrestres et temporels.

Le Fils de Dieu nous dit en l'Evangile : *Quand vous jeûnez, lavez votre face,* c'est-à-dire, purifiez votre intention; ne faites pas un jeûne de Galien, pour vous bien porter, ni d'avaricieux pour épargner et remplir votre bourse; mais un jeûne de chrétien pour obéir à l'Eglise, pour avoir plus de moyen de faire des aumônes, plus de loisir de pratiquer les bonnes œuvres; l'esprit plus libre à faire oraison, pour satisfaire à la justice de Dieu, pour faire le deuil de la mort de Jésus, pour nous disposer à la communion de Pâques, pour honorer et imiter le jeûne de Jésus dans le désert, afin que l'ayant accompagné en ses pénitences sur la terre, nous méritions d'être rassasiés du torrent de volupté avec lui dans le ciel : *Amen.*

SERMON LXIX.

DE L'AUMÔNE.

Peccata tua eleemosynis redime.
Rachetez vos péchés par l'aumône. (DANIEL., 4, 24.)

La troisième œuvre satisfactoire qui acquitte les dettes de nos péchés, qui apaise la colère de Dieu, et qui fait monter notre prière jusques à lui, c'est la pratique de la miséricorde. Cette vertu étant en quelques-uns naturelle et humaine, en d'autres surnaturelle et divine, il est bon de considérer les circonstances qui la doivent accompagner pour la rendre méritoire et parfaite. C'est ce que nous ferons en deux prédications. En celle d'aujourd'hui, nous verrons qui doit faire l'aumône, de quoi il la faut faire et comment.

S'il est vrai ce que dit l'Ecriture, que Dieu est la miséricorde

même, c'est à bon droit qu'on vous surnomme la Mère de miséricorde, ô sainte et bienheureuse Vierge! puisque vous êtes mère de Dieu; les mères ont de l'affection pour ceux qui caressent leurs enfants, et vous avez des tendresses et des inclinations toutes particulières pour les âmes qui ont en recommandation la vertu de miséricorde. Et quand vous nous dites en la Sapience : *A generationibus meis implemini*, vous nous exhortez à nous rendre féconds en œuvres de miséricorde. C'est ce que nous désirons faire, par la grâce de votre Fils, que nous implorons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Deus præcipiendo eleemosynam ostendit suam : 1° Potentiam ; 2° Sapientiam ; 3° Bonitatem, 4° Et providentiam.

I. Punctum. — Eleemosyna facienda est ab omnibus electis : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus ; 4° Exemplis Hedwigis, Amedei, etc.

II. Punctum. — Facienda ex propriis bonis, non alienis : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus.

III. Punctum. — Facienda est exercendo varias virtutes : Nempè 1° Misericordiam; 2° Benignitatem; 3° Humilitatem; 4° Modestiam; 5° Patientiam; 6° Et charitatem.

Conclusio. — Ex August. : *Vide quid emas ; quanti emas et quantò emas.*

Exorde. — 1° *Beatus homo quem tu erudieris Domine, et de lege tuâ docueris eum. Declaratio sermonum tuorum illuminat, et intellectum dat parvulis.* Ces paroles sacrées du Prophète royal, et mille autres semblables qu'il fait résonner en ses psaumes, nous donnent sujet de dire avec saint Augustin, que le trône royal de Jésus est une chaire de docteur; que ses lois sont autant de leçons qu'il nous fait, et que ses commandements sont des enseignements : *Thronus imperantis, est cathedra erudientis.* Il n'en faut point d'autre preuve que le commandement qu'il nous fait, d'être charitables envers les pauvres. Car si la vie éternelle consiste en la connaissance de Dieu, comme il dit, ce commandement de charité ne nous montre pas seulement le chemin le plus facile et le plus assuré de la vie éternelle, où nous verrons Dieu face à face; mais il nous fait aussi connaître, dès cette vie, ses attributs incompréhensibles et ses perfections divines.

Car quand Dieu nous commande l'aumône, il nous montre sa puissance, sa souveraineté, et le domaine absolu qu'il a sur toutes les richesses et les possessions de la terre; qu'il en est le maître, le seigneur et le propriétaire; que nous n'en sommes que les dépositaires, les fermiers et les dispensateurs; que nous sommes les receveurs, les économes et trésoriers : *Homo quidam erat dives qui habebat villicum.* Un seigneur montre qu'il est maître d'une ferme, quand il peut commander à celui qui la tient. Donnez tant de mesures de froment à un tel, et tant d'orge à celui-là. Quand Dieu vous adresse des pauvres, et que vous avez moyen de les secourir, ce sont des mandements qu'il vous donne de distribuer à ses amis les biens qui lui appartiennent.

2° Il montre sa sagesse. Un roi, un ministre d'Etat fait connaître son esprit, sa prudence et industrie, quand il fait vivre le commerce pour enrichir le royaume, qu'il trouve des inventions, des voies faciles et commodes de faire trafiquer aux provinces éloi-

gnées, afin d'en apporter ce qui manque à ses sujets, et y débiter ce qu'ils ont en abondance. Or, qu'y a-t-il de plus éloigné du ciel que la terre? et qu'y a-t-il de plus nécessaire à la terre que les biens du ciel? quel commerce donc plus souhaitable mais plus difficile, que le trafic entre le ciel et la terre? Voyez de grâce l'admirable invention de la sagesse de Dieu : il a établi une banque, une maison de change en ce monde, par le moyen de laquelle vous pouvez faire tenir au ciel tous les biens que vous avez sur la terre, et en recevoir des grâces mille fois plus précieuses que ce que vous y avez envoyé. Les pauvres sont les banquiers de Dieu : *Nummularii Christi*, dit saint Salvian.

3° Il montre sa bonté et son amour gratuit et désintéressé. Nous témoignons de l'affection à ceux qui nous peuvent servir ou aider, à ceux qui sont grands, riches, puissants et en crédit. Le Fils de Dieu fait tout autrement; il a des tendresses et des inclinations particulières pour les pauvres, et pour les personnes misérables et abandonnées. Si un gouverneur de province ayant ici demeuré quelque temps, et étant sur son départ recommandait les pauvres gens aux principaux de la ville, quand ils lui viendraient dire adieu, et disait : Monsieur le président, ayez soin du procès d'une telle veuve; Monsieur le trésorier, je vous recommande un tel orphelin, qui est votre voisin. Quelle bonté, dirait-on, quelle piété, et quel excès de charité! C'est ce que le Fils de Dieu a fait avant que de sortir de ce monde. Etant à la veille de sa mort, il a recommandé à chacun de nous tous les pauvres que nous pouvons aider. Oui, à vous, Monsieur le chanoine et le conseiller, il vous a dit : Tout ce que vous ferez à ce malade, ou à ce prisonnier, je le tiendrai fait à moi-même. N'est-ce pas bien montrer sa bonté que cela? Il montre aussi :

4° Sa providence, qui sait tirer le bien du mal, la lumière des ténèbres, l'eau de la roche et le secours de la tribulation : *Auxilium de tribulatione*. Il est si bon ménager, qu'il fait servir à de grands desseins ce qui est de plus inutile, vil, abject, méprisé et méprisable dans le monde; la pauvreté, la misère, la maladie et l'incommodité. Si on disait à un payen, ou à un autre infidèle qui ne saurait pas ce secret : Voyez-vous d'un côté ce pauvre qui a perdu la vue, qui ne peut faire deux pas sans la conduite d'un bâton, et qui choppe à chaque rencontre? Voyez-vous de l'autre, cet homme qui a de bons yeux, bien clairs et bien ouverts? C'est cet aveugle qui conduit ce clairvoyant. Voyez-vous d'un côté ce paralytique qui est étendu sur son lit, immobile comme une statue, perclus de tous ses membres, qui ne peut se remuer? Voyez-vous de l'autre, cet homme qui est en bonne santé, qui est gaillard, robuste et dispos? C'est ce paralytique qui porte ce robuste et il le porte bien loin. Voyez-vous d'une part, ce pauvre tout couvert de haillons, qui ne vit que d'aumônes, qui couche sur la paille et qui est rongé de vermine? Voyez-vous de l'autre, ce comte ou ce marquis qui va en carrosse, suivi d'un grand train, tout couvert d'or et de soie? C'est ce pauvre qui nourrit, qui entretient et qui enrichit ce marquis. Ce payen n'en croirait rien, il s'en moquerait; il dirait que ce sont des rêveries : néanmoins, c'est la pure vérité. C'est cet

aveugle qui conduit au ciel ce clairvoyant ; c'est ce paralytique qui porte en paradis le robuste; c'est ce pauvre qui enrichit le riche : car ce gentilhomme qui est riche, en bonne santé et clairvoyant, est conduit au ciel, porté en paradis et comblé de biens spirituels, par les charités qu'il exerce envers ce pauvre aveugle et paralytique. Quelle admirable Providence divine : *Beatus homo quem tu erudieris, ut mitiges ei à diebus malis.*

Heureux mille fois et fortuné celui à qui Dieu fait connaître et pénétrer ces vérités, et qui les met bien en pratique ! Dieu lui sera doux et débonnaire au jour du jugement, en ce jour que l'Ecriture appelle jour mauvais : *In die malâ liberabit eum Dominus.* La sentence du Juge lui sera favorable et avantageuse ; il lui dira avec éloge : *Esurivi, et dedisti mihi manducare*, etc. Les paroles de Jésus-Christ sont courtes et laconiques, mais fécondes et emphatiques tout ce qui se peut. Si vous vous donnez la patience d'entendre aujourd'hui et demain le sermon, vous verrez que Jésus, en ce peu de paroles, nous apprend qui doit faire l'aumône, de quoi, comment, à qui, en quel temps et en quel état il la faut faire.

Premier point. — 1° Qui est-ce qui doit faire l'aumône ? Tous les chrétiens qui prétendent obtenir quelque jour le royaume des cieux. Je n'en veux point d'autre preuve que la sentence de Jésus, et que l'arrêt définitif qu'il prononcera en faveur des âmes choisies et contre les âmes réprouvées : *Venite, dedistis : Ite, non dedistis.* Tous sont ou sauvés pour avoir fait l'aumône, ou damnés pour ne l'avoir pas faite : donc, tous sont obligés de la faire. Et au même chapitre, qui est le vingt-cinquième de saint Matthieu, il compare toute l'Église à l'assemblée de dix vierges, dont les unes sont reçues au festin des noces, pour avoir eu de l'huile dans leurs lampes, et les autres forcloses, parce qu'elles n'en avaient point.

2° D'où saint Chrysostome conclut, que si celles qui étaient vierges, c'est-à-dire qui n'avaient point d'autres péchés, ont été bannies du ciel pour n'avoir pas fait l'aumône, à plus forte raison ceux qui auront commis des péchés, et qui ne les auront pas rachetés par des aumônes, seront condamnés. Il ajoute : Ayons donc cette huile de la miséricorde, si nous voulons entrer avec l'Epoux ; car quoi que vous fassiez, il est impossible sans l'aumône, je le dis derechef, il est impossible d'atteindre seulement le seuil du royaume des cieux [1]. Saint Augustin expliquant en même sens cette parabole des dix vierges : Quand vous examinez, dit-il, votre vie, vous n'y trouvez rien à redire, vous vous estimez innocent; d'où vient cela ? c'est que vous ne considérez que ce qui paraît au dehors, les actions ou les paroles extérieures. *Mais qui sera reçu en la montagne du Seigneur*, dit le Prophète royal (Ps. 23, 3) ? Il ne dit pas seulement : *Innocens manibus*, qu'il faut être irréprochable en ses actions, mais aussi *mundo corde*, qu'il faut avoir

[1] Colligamus ergò hoc oleum, si cum sponso ingredi volumus, impossibile est inquam, etsi innumera facias sine eleemosynâ, vel cœlestis regni vestibulum attingere (Chrys., hom. 22 *in Joan.*).

le cœur pur et net; et le Saint-Esprit dit : Qui se glorifiera d'avoir le cœur pur et net : *Quis gloriabitur mundum se habere cor* (Prov. 20)? Sur quoi saint Augustin prend sujet de nous dire : Quelque avancement que vous ayez fait en la vertu, demandez toujours miséricorde; car, si Dieu vous juge sans miséricorde, il trouvera en votre cœur grand sujet de vous condamner[1]. C'est ce que David considérait, car ayant dit que si Dieu remarque nos fautes personne ne pourra subsister; il ajoute en se consolant et demandant miséricorde : *Apud Dominum misericordia.* Or, saint Jaques nous déclare que le jugement sera fait sans miséricorde à celui qui ne l'aura pas exercée. Il y a donc du péché à y manquer, et saint Ambroise a eu raison de nous dire : C'est une grande faute si, volontairement, vous laissez un chrétien en nécessité, et principalement s'il est honteux[2]. Quand le Fils de Dieu dit en l'Evangile : *Si votre justice n'est plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas au royaume des cieux*; il est évident que par ce mot de *justice* il entend l'aumône : car un peu après il dit : *Ne faites pas votre justice pour être regardé des hommes*; faites donc l'aumône le plus secrètement que vous pourrez, en sorte que la main gauche ne sache ce que fait la droite.

Il nous déclare donc, que nous devons faire plus d'aumônes, que les Scribes et les Pharisiens, et qu'autrement nous n'entrerons pas au royaume des cieux. Au texte grec il y a deux négations, qui assurent plus certainement, ου μή, *Non omninò intrabitis,* vous n'y entrerez point du tout. Sur quoi saint Chrysostome dit : Les Juifs donnaient trois fois l'année la dîme de leurs biens, sans compter les prémices et les premiers nés qu'ils offraient à Dieu; et si tout est bien compté, on trouvera qu'ils donnaient quasi la moitié de leur bien; et vous, qui n'avez jamais pensé à en donner la dixième partie, que pensez-vous devenir[3]? Et partant, ajoute ce grand docteur : Quelqu'un disait avec raison, et je le publie haut et clair, qu'il y aura fort peu de gens sauvés.

III. Peut-on être sauvé sans la charité, c'est-à-dire, sans aimer Dieu, et sans être aimé de lui? Non sans doute : or son bien-aimé disciple nous dit : Si quelqu'un ayant des biens de ce monde, et voyant son frère chrétien en nécessité, lui ferme ses entrailles,

[1] Quantumlibet proficias, sperabis in misericordiam : nam si sententia sine misericordiâ prolata fuerit, in quolibet quod damnet, inveniet (Aug., *in Psal.* 147).

[2] Grandis culpa si sciente te fidelis egeat, si scias enim sine sumptu esse, fame laborare, ærumnam perpeti, qui præsertim egere erubescat (Ambr., lib. 1. *Offic.*, c. 31.)

[3] Tamen decimas omnium dabant ter in anno, absque primitiis et primogenitis et remissione in anno jubilæi : si hi, qui dimidiam patrem dabant, nihil magni operabantur, quid tu facies, qui nec decimam partem dare pauperibus unquam cogistati? quare, non injuria, paucos fore salvos quidem dicebat, et hoc ipsum est, quod etiam ego magnâ voce proclamo (Chrysost., homil. 65. *in Matth.*). Ille super quem debet abundare justitia tua, decimas dat, tu autem ne vigesimam das; quomodo superabis eum, cui non æquaris? præcedite ergo, et deputate aliquid fixum, vel ex annuis fructibus, vel ex quotidianis quæstibus vestris. (August., *in Psal.* 147.)

comment est-ce que la charité de Dieu pourra demeurer en lui? Il ne dit pas voyant son frère en extrême nécessité, mais simplement en nécessité. C'est donc une erreur de croire que le commandement de l'aumône n'oblige que lorsque le prochain est en extrême nénessité; non, quand il est en une grande et notable pauvreté, comme il y en a tant en ce temps déplorable. Car comme argumente très-bien Vasquez, le commandement de l'aumône oblige tous les hommes tant pauvres que riches à secourir le prochain quand il est en extrême nécessité : la nature le leur enseigne, sans autre loi positive; et c'est principalement et particulièrement aux riches que l'Ecriture et les saints Pères font ce commandement de l'aumône. Ce n'est donc pas seulement en l'extrême nécessité, qu'ils sont obligés de la faire, mais aussi en un besoin considérable et d'importance. Commandez aux riches de ce monde d'être faciles à donner, dit saint Paul : *Divitibus hujus sæculi præcipe, facile tribuere, communicare* (1. Tim. 6, 17). Et il en apporte ailleurs la raison, en disant : Nous sommes les parties d'un même tout, les membres du corps mystique de Jésus : or, quand un membre a quelque blessure, tous les autres lui compatissent, tous concourent et contribuent à le soulager : *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur et alia membra* (1. Cor. 12, 26); si une épine est entrée dans le pied, le dos se courbe, les yeux s'ouvrent et cherchent où elle est, la main se porte pour l'arracher; et s'ils en usaient autrement, ce serait une chose irrégulière, monstrueuse et dénaturée. A plus forte raison au corps de l'Eglise, qui a Jésus-Christ pour son chef, et le Saint-Esprit pour son âme; les membres sont obligés de s'entre-soulager et servir par une charité sincère et cordiale.

Saint Pierre confirme le dire de saint Paul, et y ajoute une troisième raison [1], à savoir : que comme les membres du corps qui ont quelque faculté vitale, quelque puissance sensitive ou végétante, ne l'ont pas pour eux seuls, mais aussi pour tous les autres membres, les yeux voient et les oreilles entendent pour tout le corps; la bouche mâche la viande; l'estomac la reçoit et la digère; le foie et le cœur en font du sang et des esprits, pour les distribuer à toutes les autres parties; ainsi toutes les richesses, tous les talents, tous les dons et toutes les grâces que nous avons reçus de Dieu, nous ne les avons pas reçus pour nous seuls, mais pour en assister, pour en servir et soulager nos prochains; nous n'en sommes pas les maîtres ni les propriétaires, mais les économes et les dispensateurs; et si nous les employons en luxe, en dissolutions et en d'autres dépenses superflues, nous faisons contre l'intention du Maître qui nous les a donnés.

Saint Augustin (Hom. 7. ex 50) vous remontre encore que Dieu vous fait cet honneur et cette prérogative, qu'il vous préfère aux autres, puisqu'il vous donne le pouvoir et la permission de prendre le premier dans les biens qu'il vous a mis en main, tout ce qui est

[1] Hospitales invicem, sine murmuratione, unusquisque sicut accepit gratiam in alterutrum, illam administrantes, sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei (1. Petr. 4, 9).

nécessaire à l'honnête entretien de votre personne et de votre famille; vous obligeant seulement de donner le reste aux autres. Si l'économe d'une grande maison se réservait tout le pain et le vin qu'on lui a donné en charge, et refusait d'en donner aux enfants et aux serviteurs, selon les ordres du père de famille, ne mériterait-il pas d'être puni et chassé? Si, au contraire, il le distribuait fidèlement, ne gagnerait-il pas le salaire qu'on lui a promis? Le pouvoir et l'autorité que vous avez, Dieu vous l'a donné pour en protéger cette veuve et cet orphelin qui sont oppressés. L'esprit, la science et l'industrie qui sont en vous, vous les avez reçus de Dieu pour en assister ce villageois; et ces biens que vous possédez, Dieu vous en a fait l'économe pour les communiquer aux pauvres; après votre honnête entretien, si vous ne le faites, il vous dira comme à ce méchant serviteur de l'Evangile : Pourquoi n'avez-vous pas bien distribué mon argent? Si vous le faites charitablement, il vous dira : *Venez, serviteur fidèle*, *entrez en la joie de votre Seigneur.*

4º Pour ce, il me semble que sainte Hedwige avait bonne raison et bonne grâce tout ensemble. Elle était duchesse de Pologne et de Silésie, et si elle aimait tant les pauvres et la pauvreté, qu'elle ne buvait rien à son aise, si quelque pauvre n'avait bu premièrement en sa coupe, et ne lui avait servi d'échanson; les viandes ne lui semblaient point savoureuses, si quelque pauvre n'en avait goûté et ne les avait trouvées bonnes; elle achetait chèrement les morceaux de pain qu'on avait donnés aux pauvres en aumône, et les mangeait par grandes délices, visitant les hôpitaux qu'elle avait bâtis et dotés, elle consolait les malades comme si elle eut été la mère de chacun d'eux; car elle voulait savoir leurs nécessités et voir leurs plaies, apprendre leur appétit et les contenter pleinement; elle-même de sa propre main, main digne de porter le sceptre, non-seulement de Pologne, mais de tout l'univers, leur portait le morceau à la bouche, quelque chancreux, hideux et pourris qu'ils fussent; ses genoux servaient d'oreiller aux teigneux qu'elle nettoyait comme si elle eût été leur propre mère; elle faisait des choses qui feraient bondir le cœur de les repasser seulement par l'imagination. Aussi, les demoiselles qui étaient à sa suite, ne pouvant souffrir ces puanteurs insupportables, se plaignaient d'elle à elle-même, et lui disaient : Certes, Madame, vous nous tuez; hé! que ne nous épargnez-vous un peu? nous n'avons pas si bon courage que vous. Elle, se souriant d'un rire de grâce, leur répondait doucement : Courage, mes filles, courage! car quelle assurance pensez-vous que nous aurons quand Jésus, jugeant l'univers, fera cet éloge à ses saints : J'ai été malade, et vous m'avez visité; oui certes, lui répondrai-je, oui, mon Sauveur, nous vous avons visité; à telles enseignes que mes filles en ont eu souvent mal au cœur, et qu'elles ont tâché de m'en détourner. A ces paroles vous eussiez vu ces pauvres demoiselles se jeter au travers des maux et en faire quasi plus que leur maîtresse.

Cette sainte avait bien retenu ce que Tobie disait à son fils (Tob. 4, 12), que l'aumône donnera grande confiance devant Dieu à ceux qui la font volontiers. Ainsi, le bienheureux Amédée, duc de Sa-

voie, parlant à un grand qui désirait aller à la chasse et qui lui demandait sa meute, lui montra un grand nombre de pauvres : Voilà mes chiens de chasse, avec lesquels je prends le paradis.

Et de notre temps, Marie Godin, dame de la Bourdefière à trois lieues de Tours, menait une vie très-sainte; en un temps de cherté, ayant ramassé les blés de toutes ses terres en un grenier, jusqu'à quinze cents ou deux mille setiers, des marchands vinrent lui demander à acheter son blé. Combien m'en donnerez-vous, leur dit-elle? — Tout ce que vous en demanderez raisonnablement. — M'en donnerez-vous autant que d'autres marchands m'en offrent? — Oui, et encore plus, lui répondirent-ils. — Revenez demain matin, s'il vous plaît. Ils revinrent le lendemain. Combien m'en donnerez-vous? leur redemanda-t-elle. — Dix livres du setier. — N'avez-vous que cela à me donner? Elle leur montre alors une grande assemblée de pauvres. Voici des marchands qui m'en donneront bien davantage; ils me donnent le royaume des cieux. Elle avait tous les jours quantité de tailleurs, de chaussetiers, de faiseurs de sabots et d'autres artisans qui travaillaient en sa maison pour les pauvres. Tous les malades de la paroisse recevaient tous les jours d'elle des bouillons, des volailles et autres provisions nécessaires.

Oui, mais me direz-vous : Je suis pauvre moi-même et j'ai besoin qu'on me fasse l'aumône; je suis religieux ou religieuse, j'ai fait vœu de pauvreté et je n'ai rien en ma disposition. Vous êtes en religion, n'aviez-vous point de bien avant que d'y entrer? ne pouviez-vous rien donner aux pauvres? Prendrai-je la liberté de vous dire mon sentiment sur ce point. Je trouve excellente la vocation d'un jeune homme de notre temps à Saint-Mâlo en Bretagne : il avait de grands biens, il les donna tous à l'hôpital et aux pauvres, puis il alla se faire religieux à cent lieues de là, de peur d'être honoré de ses compatriotes pour cette libéralité, ou d'être importuné des visites de ceux de sa connaissance. Vous êtes riche de dix mille francs, vous les emportez avec vous au monastère ou vous entrez : je ne dois pas juger de votre intention ; mais si c'est pour y être en quelque considération, afin qu'on vous y caresse, et qu'on dise : Elle a tant apporté ; c'est à vous, non pas à Jésus-Christ que vous l'avez donné ; et si j'étais à votre place, j'en donnerais trois ou quatre mille au monastère, le reste à l'hôpital et à ces pauvres petites filles qui rampent par les rues. Les hérétiques de ce temps se moquent de l'état religieux, disant que ce n'est qu'une invention humaine. Quand le cardinal Bellarmin et les autres théologiens agissent contre eux, ils se servent principalement de ces paroles de Jésus-Christ : *Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu as, et le donne aux pauvres* (Matth. 19, 21). Il ne dit pas : Donne-le à tes parents.

Si entrant en religion vous le laissez à vos parents qui sont bien à leur aise, vous ne pratiquez qu'à demi ce conseil de Jésus, et ainsi vous n'êtes pas entièrement parfait. Pour être vrai pauvre évangélique, avant d'en faire profession, il faut vendre ses biens, et les donner en aumôme. C'est le sentiment de saint Augustin (Serm. 35. *de verbis Domini*).

Deuxième point. — *Esurivi, et dedistis mihi.* Il ne dit pas, *reddidistis*, mais *dedistis ;* parce qu'il ne prend pas plaisir que vous donniez en aumône les biens dérobés ou injustement acquis, au lieu de les restituer à qui ils appartiennent. Quand vous avez du bien d'autrui, et que vous ne savez ni ne pouvez savoir à qui il est, voilà qui est bon d'en faire des aumônes. Mais quand vous savez à qui il appartient et que vous pouvez le rendre par vous-même ou par l'entremise d'autrui, le donner aux pauvres ou à l'Eglise, c'est une moquerie qui ne vous délivre point de la restitution : encore moins Dieu a-t-il pour agréable, ou plutôt il a en grande horreur que vous dérobiez çà et là, que vous vendiez à faux poids, que vous dépouilliez les veuves et les orphelins pour faire des aumônes.

1° *Celui qui offre des sacrifices de la substance des pauvres, est semblable à celui qui égorgerait un enfant en la présence de son père*, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage (Eccli. 34, 24); et au livre des Proverbes : *Honorez le Seigneur, mais que ce soit de votre bien, et des prémices de vos héritages* (Prov. 3, 9). Et par le prophète Isaïe : Partagez votre pain avec le pauvre : *Frange esurienti panem tuum. Tuum dixit, non alienum*, dit saint Jérôme.

2° L'aumône est comparée à l'eau, parce qu'elle efface le péché, comme l'eau éteint le feu. Quand l'eau est bien nette, elle nettoie ; mais si elle est sale et boueuse, au lieu de nettoyer elle souille. Si l'argent que vous donnez aux pauvres est amassé par rapines, ou acquis par d'autres injustices, au lieu d'effacer vos péchés, il les augmente et vous salit de plus en plus, dit le même saint Jérôme ; et saint Augustin : Le pauvre à qui vous donnez l'aumône se réjouit et prie Dieu pour vous ; mais celui à qui vous l'avez ôtée pleure et crie vengeance contre vous; lequel de ces deux sera plutôt exaucé? Et ailleurs le même saint dit : Si quand vous nourrissez le pauvre, vous nourrissez le Fils de Dieu, vous dépouillez aussi le Fils de Dieu quand vous dépouillez le pauvre.

3° Et derechef ce grand docteur vous convainc par ce raisonnement : Quand vous appelez en justice un brigand qui a volé dans un bois; s'il donnait au juge une partie du butin qu'il vous a enlevé afin d'être favorisé, et si le juge recevait ce présent, qu'en penseriez-vous? Oh! le méchant, diriez-vous. Oh! le détestable, il est plus voleur que le voleur même! Vous ne pourriez approuver cette injustice, tout injuste et méchant que vous êtes; et vous pensez que Dieu la veuille commettre. Vous vous êtes enrichi des dépouilles du pauvre peuple, vous avez acquis les cinq cents, les mille, et les deux mille écus, par des contrats usuraires, par des tours de chicane, ou vendant à faux poids et à fausse mesure; vous en donnez une partie au Fils de Dieu votre juge, comme pour le corrompre et l'induire à ne vous pas condamner. Impie que vous êtes! vous voulez que Dieu commette une injustice que vous ne pourriez approuver, mais que vous condamneriez dans le plus méchant homme du monde : *Noli tibi talem pingere Deum, noli collocare in templo cordis tui tale idolum. Non est talis Deus tuus, qualis non debes esse nec tu.* Le poète même, tout payen qu'il est, se plaint de cette impiété.

..... Et ecce vocatur
Jupiter in nostræ partem, prædamque rapinæ.

Pour être au chemin du ciel, ce n'est pas assez de faire le bien, il se faut retirer du mal : *Declina à malo, et fac bonum.* Zachée, en se convertissant, donna la moitié de son bien aux pauvres ; mais il rendit au quadruple tout ce qu'il avait dérobé. Payez ce que vous devez aux marchands, aux artisans et aux créanciers ; donnez le salaire que vous avez promis à vos serviteurs et servantes, satisfaites à ce villageois pour tous les dommages et intérêts de ce procès mal intenté ou mal jugé, et puis vous ferez l'aumône qui sera agréable à Dieu ; mais il la faut faire chrétiennement, il la faut assaisonner de toutes les dispositions qui sont nécessaires à une action vertueuse et bien méritoire.

Troisième point. — 1° Saint Paul les déchiffre en ces paroles : *Induite vos, sicut electi Dei, viscera misericordiæ, humilitatem, benignitatem, modestiam, patientiam. Super omnia autem hæc, charitatem habete, quod est vinculum perfectionis* (Colos. 3, 12, 14). *Viscera misericordiæ* : Il faut faire l'aumône avec tendresse, commisération et des entrailles de compassion, c'est l'âme, l'esprit et l'essence de cette vertu : *Misericors, misero corde*, elle nous rend notre cœur misérable par une sympathie de charité. Jésus-Christ ne dira pas : J'ai été pauvre et vous m'avez secouru ; mais il déchiffrera en détail les misères des pauvres. J'ai eu faim, dira-t-il, j'ai eu soif, parce qu'il a pour agréable que nous compatissions à chaque misère et incommodité de nos prochains en particulier. *Necessitatibus sanctorum communicantes* (Rom. 12, 13). Vous voyez que saint Paul ne dit pas *opitulantes,* mais *communicantes*, parce qu'il désire que nous prenions part aux souffrances et aux afflictions d'autrui, par esprit de miséricorde et de compassion. Pour cela il est très-utile de donner l'aumône par vous-même, de visiter les pauvres et d'entrer dans les hôpitaux et les prisons, la vue des misères d'autrui vous touche le cœur et vous attendrit de compassion. C'est le conseil que le Saint-Esprit nous donne. Consolez vous-même en personne les affligés, approchez-vous de ceux qui pleurent, ne soyez pas paresseux à visiter les malades, car par ce moyen vous vous établirez en la charité. *Non desis plorantibus in consolatione, et cum lugentibus ambula. Non te pigeat visitare infirmum, ex his enim in dilectione firmaberis* (Eccli. 7, 38).

Segnius irritant animum demissa per aurem,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
Ipse sibi subdit spectator.......

dit le poète[1]. Et saint Bernard : *Vulgò dicitur, quod non videt oculus, cor non dolet.* La nature a destiné un même sens à la vue et aux larmes, parce que nous pleurons plus aisément les misères que nous voyons nous-mêmes que celles que nous entendons raconter. Comme le Fils de Dieu pleura étant auprès du sépulcre de

[1] Horace. *Art poétique.*

Lazare, ainsi quand voyez un pauvre malade couché sur un peu de paille, en un grenier exposé à tous les vents, avec trois ou quatre enfants tout nus, sans pain et sans bois, sans argent et sans secours, votre cœur en est plus attendri, et vous lui faites l'aumône comme saint Paul le recommande, avec des entrailles de miséricorde : *Viscera misericordiæ.*

2° Secondement, avec douceur, mansuétude et affabilité, témoignage d'affection et de bienveillance; il faut s'abstenir de tel reproche : Pourquoi quittez-vous votre pays? Que ne gagnez-vous votre vie? Que n'avez-vous épargné quelque chose, au lieu de manger votre bien? Vous êtes tous les jours à cette porte. Vous lui faites plus de peine par la confusion qu'il reçoit, que de plaisir par l'aumône que vous lui donnez. Dieu aurait bien plus sujet de nous faire ces invectives quand nous le prions, cependant il ne le fait pas : *Dat omnibus affluenter, et non improperat*, dit saint Jacques.

3° En troisième lieu, avec humilité intérieure, pensant que nous ne sommes pas dignes de donner l'aumône à Dieu; et, en effet, tout ce que nous faisons n'est rien à comparaison de ce que nous devrions faire; et ce que nous donnons moins que notre vie, est toujours moins que ce que nous devrions donner : *Et nos debemus pro fratribus animas ponere.* Quand un grand nous prie de quelque chose, nous lui disons : Vous me faites trop d'honneur de me donner sujet de vous servir; et après, nous nous excusons de n'avoir pas fait ce que nous devions. Dieu nous fait plus d'honneur qu'il ne nous appartient, de nous demander l'aumône par l'entremise des pauvres; nous la devons donner avec reconnaissance et sentiment de cette faveur.

4° Saint Paul ajoute : *Modestiam*, parce que de son temps les chrétiens étaient si excessifs à donner, qu'il fut besoin que l'Apôtre modérât un peu de leur ferveur : *Modestus*, *quasi modum tenens.* Voici ce qu'il en mande aux Corinthiens.

Je n'entends pas que vous vous rendiez nécessiteux pour mettre les pauvres à leur aise; je désire seulement voir quelque égalité entre ceux que la naissance dans l'Eglise, que la profession dans l'Evangile, et que l'espérance du même héritage, ont rendus frères et compagnons : *Non ut aliis sit remissio*, *vobis autem tribulatio*, *sed ut sit æqualitas* (2. Cor. 8, 13). On est maintenant bien éloigné de cette perfection, on se jette à l'autre extrémité; il semble que la terre nous doive faillir sous les pieds, tant nous craignons d'avoir faute. Nous aurons bien de quoi donner l'aumône, si nous nous contentons de ce qui nous est nécessaire et utile, dit saint Augustin; mais si nous cherchons des vanités et des superfluités, rien ne nous suffira; fort peu de choses sont nécessaires à l'œuvre de Dieu en nous, c'est-à-dire à notre corps; mais rien ne peut contenter l'œuvre de l'homme, qui est sa cupidité; retranchez en vous l'œuvre de l'homme et vous aurez de quoi assister l'œuvre de Dieu en sa nécessité[1].

[1] Multa superflua habemus, si non nisi necessaria teneamus : nam si inania quæramus, nihil sufficit : querite quod sufficit operi Dei (Aug., *in Psal.* 147).

5° Exercez aussi la patience, non-seulement à souffrir la puanteur des hôpitaux, les dégoûts et les répugnances de la nature; mais encore à supporter les murmures des pauvres, quand ils se plaignent et disent que vous n'êtes pas assez charitable, que vous avez acception de personne, que vous donnez à ceux qui n'en ont pas besoin : il les faut excuser; la pauvreté et la misère les remplit d'amertume, les rend impatients et de mauvaise humeur.

6° Bref, exercez la charité, car sans elle votre action n'a point de valeur ni d'estime devant Dieu. Si vous ne donnez l'aumône pour l'amour de lui, vous ne méritez rien; si vous la donnez pour l'amour de lui, vous le ferez promptement et joyeusement, de bon cœur et de bonne grâce. C'est la graisse et la moëlle du sacrifice; quand vous avez beaucoup plus de bonne volonté que de pouvoir et d'effet; quand, donnant un sou, vous voudriez que ce fût une pistole, et que vous la donneriez volontiers si vous l'aviez et s'il était à propos. Donnant un bouillon à un malade, vous voudriez qu'il y eût de l'or potable et des perles dissoutes, parce que c'est pour votre Bien-aimé et pour votre Sauveur, qui mériterait qu'on se mît en pièces, et qu'on fît un consommé de tous les trésors du monde, pour le service du moindre de ses membres.

Conclusion. — *Vide quid emas?* Finissons donc par ces belles paroles de saint Augustin : Mes Frères, dit-il, exercez la miséricorde; il n'y a point d'autre attache pour nous lier d'amour avec Dieu et le prochain; il n'est point d'autre voiture pour nous porter de la terre au ciel[1]. Et un peu plus bas, il ajoute : *Vide quid emas? quanti emas? et quandò emas? emis regnum cœlorum : et quàm vili emas attende? tantùm tibi valet, quantùm habere poteris, et non est emendi tempus, nisi in hâc vitâ.* Voyez ce que vous achetez, combien on vous en demande, et en quelle saison il faut faire ce trafic. *Vide quid emas?* Quelle extrême faveur, quel incomparable bonheur, si nous le pouvions connaître, que le paradis soit à vendre, que nous puissions acheter avec de l'argent le royaume des cieux, la vie éternelle, et la jouissance de Dieu! Si Dieu ne le permettait, oserions-nous seulement y penser, ne serait-ce pas une simonie? Allez, allez riches, si vous êtes damnés, ce sera bien employé; Satan aura bien sujet de se moquer de vous, et de dire : O les grands sots! ils eussent volontiers donné la moitié de leurs biens, pour acheter trente ou quarante ans de vie, et d'une vie toute tissue d'afflictions, de maladies et de misères; ils ne l'ont voulu donner pour acheter des millions d'années d'une vie très-heureuse, contente et délicieuse. Et ne me dites pas, qu'une marchandise si précieuse ne se vend pas à bon marché; que vous n'avez ni or, ni argent, ni joyaux pour l'acheter.

Vide quanti emas, quàm vili pretio emas? tantùm tibi valet, quantùm habere poteris. Un verre d'eau froide, deux pauvres mailles, un petit service que vous rendez à un pauvre, si vous

[1] Fratres exercete misericordiam non est aliud vinculum charitatis, non est aliud vehiculum quo perducamur in hâc vitâ, ad patriam (Aug., *in Psal.* 102).

n'avez autre chose, vous peuvent acquérir cette marchandise. Le Sauveur parlant à ses Apôtres, qui faisaient profession de pauvreté, et qui, avant que de tout quitter, n'avaient qu'une petite barque et des filets tout rompus, leur disait : Vous avez toujours les pauvres avec vous, et vous leur pouvez toujours faire du bien toutes les fois que vous voudrez : *Pauperes semper habetis vobiscum, et cùm volueritis potestis illis benefacere* (Marc. 14, 7). Il ne dit pas : Vous leur pouvez donner; mais Vous leur pouvez faire du bien ; parce que plusieurs ne peuvent pas donner, mais que tous peuvent faire du bien. Il y en a qui sont pauvres, c'est-à-dire indigents de secours, de conseil d'esprit et de vertu ; et il n'y a quasi personne qui ne les puisse assister en quelqu'une de ces nécessités. Vous pouvez visiter les malades, quoique vous n'ayez rien à leur donner ; vous pouvez les consoler, faire leur lit ou les saigner ; les exhorter de se confesser et leur rendre quelque autre service ; vous pouvez visiter les prisonniers, faire des messages et écrire des requêtes pour eux. Le Fils de Dieu ne dira pas : Vous ne m'avez point apporté de confitures, vous ne m'avez pas tiré de prison ; mais Vous ne m'avez pas visité, afin que vous n'ayez point d'excuse.

Vous êtes une femme mariée, il ne vous est point permis de faire de grosses aumônes du bien de votre mari ; mais il vous est permis, et ce sera une bonne aumône de servir, d'assister et de caresser avec respect et tendresse, pour l'amour de Dieu, votre beau-père et votre belle-mère, qui sont vieux et malades. Vous êtes fille de chambre, ce serait un larcin et non pas une aumône que de donner aux pauvres du bien de votre maître contre sa volonté ; mais ce sera charité, si vous aidez à la petite servante, si vous la soulagez en son travail, dont elle est accablée. Vous êtes conseiller, avocat ou procureur, vous avez grand nombre d'enfants et peu de bien ; mais vous pouvez aider de votre crédit, de votre conseil et de votre service cette pauvre veuve, cet orphelin, ce villageois, et d'autres semblables personnes que tout le monde rebute. Vous pouvez instruire des mystères de la foi et de ce qui est nécessaire à salut vos domestiques, vos fermiers et vos voisins dans vos maisons des champs, ou les pauvres qui demandent l'aumône.

Il me semble que nous manquons beaucoup en ce point et que de cent pauvres qui vous demandent l'aumône à la porte de votre maison et auxquels peut-être vous la donnez, à peine y en a-t-il deux à qui vous parliez de leur salut. Néanmoins c'est la meilleure aumône que vous puissiez leur faire, aumône plus excellente que la corporelle, d'autant que l'âme est plus que le corps, le ciel que la terre, la grâce de Dieu que l'argent ou du pain et le Créateur que la créature. Un pauvre vieillard âgé de soixante ou de quatre-vingts ans, vous demande l'aumône, il y a peut-être six mois qu'il n'a été à confesse, on le trouvera mort un de ces matins en son lit; ne serait-ce pas charité de le faire conduire à votre confesseur ou à quelque autre Père, pour le faire confesser. Ces années passées à Paris, un pauvre porteur d'eau, après s'être confessé et communié bien dévotement chez nous un dimanche au matin, fut trouvé l'après-dîner à l'hôpital, instruisant les malades avec tant de zèle et de ferveur qu'il en suait à grosses gouttes : Que faites-vous ici,

bonhomme, lui dîmes-nous : Mes Pères, ces pauvres gens ne peuvent pas assister au sermon, je leur viens dire ce que j'ai pu retenir du prône de notre curé à la grand'messe. C'est le métier qu'il faisait tous les dimanches, gagnant sa vie les jours ouvriers à porter de l'eau. A quoi pensons-nous, Messieurs; les idiots emportent le ciel, et nous allons en enfer avec notre science.

Votre ennemi est un méchant homme, dites-vous; il vous fait le plus grand tort du monde ; si ainsi est, il est pauvre de vertu. O la belle et excellente aumône que vous lui feriez si vous lui en procuriez, et vous lui en procurerez si vous gagnez son affection, lui pardonnant ou lui cédant quelque peu de votre bien, le saluant ou le recherchant d'amitié. Sachez, mes frères, dit saint Augustin (Homil. 5. ex 50. *post medium*), qu'il y a de deux sortes d'aumônes : l'une du cœur, et l'autre de la bourse. Vous pouvez vous excuser quelquefois de celle-ci, mais non de celle-là. L'aumône du cœur, c'est pardonner à vos ennemis, c'est aimer cordialement tous vos prochains; c'est avoir pitié des pauvres, c'est être marri de n'avoir pas de quoi leur donner ni les secourir, c'est leur porter compassion, ou prier Dieu qu'un riche leur donne. Le Sauveur ne dit pas seulement : Donnez, et on vous donnera; mais il dit premièrement : *Pardonnnez, et on vous pardonnera.* Voyez combien facilement et à bon marché, vous pouvez acheter le royaume des cieux : *Vide quid emas*, *quanti emas.*

Et quandò emas? Non est emendi tempus, *nisi in hâc vitâ.* La saison de faire ce trafic, c'est le temps de cette vie; ne faites pas comme les vierges folles. Notez que Jésus-Christ au même sermon et au même chapitre 25e de saint Matthieu, fait le discours du dernier jugement, et la parabole des dix vierges. D'où vient cela? C'est qu'il vit que les fidèles connaîtraient par son discours l'importance de l'aumône; mais il prévoyait que plusieurs s'en dispenseraient, par l'espérance qu'ils auraient de faire des legs pieux à l'heure de la mort. Pour les détromper, il dit que les vierges folles négligèrent de faire provision d'huile, jusques à ce qu'on les appelât pour aller au devant de l'Epoux; et comme alors elles pensèrent en aller acheter, on ferma la porte des noces, et elles en furent bannies pour jamais. Imitez plutôt les vierges sages, faites de bonne heure provision d'huile, pour n'être pas surpris de la mort; et souvenez-vous qu'au temple de Salomon, pour entrer au sanctuaire, il fallait ouvrir deux portes de bois d'olivier. Ces portes étaient tellement jointes et enchâssées l'une dans l'autre, qu'on ne pouvait remuer l'une sans l'autre; qui ouvrait la première ouvrait la seconde, et qui fermait la seconde, fermait la première. Ce temple était la figure de l'Eglise; le sanctuaire, le symbole du ciel empyrée où Jésus-Christ réside, comme l'arche d'alliance au milieu des chérubins. Pour entrer au ciel, il faut ouvrir deux portes d'olivier. Deux miséricordes nous sont nécessaires : celle de Dieu envers nous; car malheur à la vie la plus louable, si Dieu l'examine sans miséricorde, dit saint Augustin; et la nôtre envers le prochain; car jugement sans miséricorde à qui n'aura pas fait miséricorde, dit saint Jacques. Ces deux miséricordes sont tellement disposées, ces deux portes sont tellement emboîtées l'une dans

l'autre, que qui ferme l'une ferme l'autre; qui ouvre l'une ouvre l'autre. Si vous fermez à votre prochain la porte de votre cœur, Dieu vous fermera aussi la porte du ciel; si vous ouvrez à votre prochain vos entrailles de miséricorde, Dieu vous ouvrira les siennes; et ainsi bienheureux sont les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. *Amen.*

SERMON LXX.

SUITE DU MÊME SUJET. — A QUI, EN QUEL TEMPS ET EN QUEL ÉTAT IL FAUT FAIRE L'AUMÔNE.

Peccata tua eleemosynis redime.
Rachetez vos péchés par aumône. (DANIEL, 4.)

Au lieu de ces belles paroles qui sont au chapitre 6 de saint Luc : *Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux, afin que vous ayez l'honneur d'être les enfants du Très-Haut*, saint Matthieu rapportant le même sermon au chapitre 5, dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* C'est pour nous apprendre que pour être les enfants bien-aimés de Dieu, ce n'est pas assez d'être charitables tellement quellement; mais qu'il le faut être parfaitement, qu'il faut que notre charité soit accompagnée de toutes les circonstances et conditions nécessaires à une parfaite miséricorde. Hier, nous traitions des trois premières conditions, aujourd'hui nous avons à traiter des trois autres en considérant à qui, en quel temps et en quel état il la faut faire.

Si une boîte à parfum où l'on garde pendant quelques jours un grain de musc ou d'ambre gris en retient par après la douceur et exhale longtemps une odeur très-agréable, quelle merveille, dit saint Bernard, que vos entrailles bénites et immaculées, ô sainte Vierge! ne respirent que douceur, vu que le Père de miséricorde y a logé si longtemps et leur a communiqué la perfection de cette belle vertu. C'est ce qui fait que l'Eglise vous appelle si souvent Mère de miséricorde; c'est ce qui fait qu'elle vous invoque en tous ses besoins et misères; c'est pour ce sujet que nous nous prosternons humblement au pied du trône de votre grâce. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Indulgentia et dependentia est proprietas creaturæ. — II. Mira bonitas Christi, qui suam independentiam exuit, et dependere ac indigere voluit in pauperibus.

I. PUNCTUM — Eleemosyna facienda Christo, id est pauperibus ejus membris : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Sex considerationibus circa Christi verba : *Esurivi, et dedistis.*

II. PUNCTUM. — Eleemosyna facienda per totam vitam, non differenda in mortem per testamentum : quod probatur septem rationibus.

III. PUNCTUM. — Facienda in statu gratiæ : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus.

CONCLUSIO. — Motiva ad supra dicta.

EXORDE. — I. Comme l'apôtre saint Paul prêchant en l'Aréopage d'Athènes, dit que le propre de Dieu c'est de n'avoir besoin de per-

sonne : *Non indigens aliquo cmù det omnibus;* ainsi nous devons dire par opposition, que le partage de la créature, la qualité qui lui convient plus proprement, plus naturellement et plus essentiellement, c'est l'indigence et la dépendance. Cette condition convient nécessairement à toute créature, elle lui convient en tout temps, et elle convient à elle seule tant elle lui est propre et particulière : *Propria quarto modo, omni, semper, et soli.*

Quand les philosophes veulent donner à chaque créature son rang et sa catégorie, ils disent que les unes sont substances et les autres accidents; qu'entre les substances, les unes sont corporelles et les autres non; qu'entre les corporelles, les unes sont vivantes et les autres ne le sont pas, etc. Mais ils ne disent jamais : les unes sont dépendantes et les autres non. Il n'y a aucune créature qui ne soit indigente, non-seulement entre celles qui existent actuellement, mais aussi entre celles qui sont possibles et imaginables. L'entendement humain ou angélique ne saurait concevoir aucune créature qui ne soit dépendante du Créateur : dépendante, dis-je, en toutes ses parties, en tout ce qu'elle est, en tout ce qu'elle a et en tout ce qui est en elle. Tout ce qui est en l'homme n'est pas substance, il a des accidents : tout ce qui est en lui n'est pas corporel, l'âme est spirituelle : tout ce qui est en son âme n'est pas fini; il y a des désirs, des appétits, et des inclinations en quelque façon infinies : mais tout ce qui est en l'homme et en quelque créature que ce soit est dépendant.

Et ce qui est admirable, plus une créature est grande, riche et relevée, plus elle dépend du secours et de l'assistance des autres. Dans l'ordre de nature, les plantes n'ont besoin que des éléments pour leur conservation; les animaux plus nobles ont besoin des plantes et des éléments : l'homme a besoin des éléments, des plantes et des animaux. Dans la politique, c'est-à-dire dans l'ordre de la société humaine, le roi est le plus grand et le plus élevé, et il a besoin d'une infinité de vassaux, de serviteurs, de ministres d'Etat et d'officiers, de tailles, de tributs, d'armes et d'armées dont un petit villageois se passe fort facilement. En l'ordre de la grâce, la plus noble et la plus éclatante de toutes les créatures, c'est assurément la sainte humanité : cependant, elle est si dépendante que, pour être conservée, elle n'a pas seulement besoin du concours général et universel que Dieu donne à toutes les créatures; mais encore elle a besoin de l'assistance particulière du Verbe qui la porte, qui la soutient, et qui la tient liée à son hypostase. Et la dépendance est si intrinsèque à la créature, elle est tellement entée et cimentée au fond de son être, qu'elle en est inséparable : on peut bien détacher les accidents de leur substance, comme au saint sacrement de l'Eucharistie. On peut bien dépouiller une substance de sa propre subsistance, et même de son existence, comme en l'Incarnation selon la doctrine de l'angélique Docteur; mais on ne saurait retrancher de la créature la dépendance qui est en elle : le Verbe a bien pu communiquer à son humanité sa sainteté, sa gloire et sa personne; mais il est impossible de lui communiquer son indépendance.

En troisième lieu, cette dépendance et indigence sont un apa-

nage si propre à la créature, qu'ils en sont comme le caractère, la marque, et si on pouvait ainsi dire, la distinction spécifique : *Deus meus es tu quoniam bonorum meorum non eges* (Psal. 15). Le Psalmiste ayant dit ces paroles, n'ajoute point : Parce que vous êtes tout-puissant, infini ou très-sage; mais il dit : Vous êtes mon Dieu, parce que vous n'avez pas besoin de mes biens. Ce qui est si véritable, qu'encore qu'il y ait en la très-sainte Trinité deux personnes produites et procédantes, pas une ne relève de l'autre. Le Fils et le Saint-Esprit reçoivent l'être et tout ce qu'ils possèdent, mais sans indigence, sans infériorité et sans dépendance.

II. Voyez toutefois, de grâce, la bonté de Dieu, et admirez avec moi la merveille incompréhensible de sa libéralité, comme s'il se déplaisait d'avoir quelque chose qui ne peut être partagé avec nous : ne pouvant nous communiquer son indépendance, parce que nous n'en sommes pas capables, il a voulu s'en dépouiller; il a voulu dépendre du gouvernement des hommes; être attaché à la mamelle d'une Vierge, être sous la conduite d'un charpentier, obéir aux édits de l'empereur, et ce qui est bien plus, il a daigné se faire notre chef, et nous ses membres; se soumettre, être secouru, avoir besoin, souffrir, obéir en nous et par nous [1].

Or, ce lui est une grande humiliation, et à nous un grand avantage : c'est un grand abaissement pour lui, parce qu'au lieu que de toute éternité il était la plénitude, l'océan et le trésor de tous les biens, il est devenu le plus pauvre, indigent et nécessiteux de tous les hommes : car, comme a remarqué saint Salvian, au lieu que pour l'ordinaire chacun de nous ne souffre que sa propre indigence, sa nécessité et son adversité particulière, Jésus-Christ souffre par sympathie et par compassion d'amour, toutes les nécessités, les disgrâces, les persécutions et les afflictions de tous les chrétiens qui sont ses membres. Je ne souffre que mon incommodité, vous votre pauvreté; celui-ci sa maladie, et cet autre sa peine d'esprit : mais Jésus-Christ souffre mon incommodité, votre pauvreté, la maladie de celui-ci et la peine d'esprit de celui-là [2]. Il dit comme son Apôtre, et avec plus de sujet même que lui : Quelqu'un est-il infirme sans que je le sois? Quelqu'un est-il scandalisé sans que j'en sois outré de douleur? Il peut dire comme cet ancien :

Quoscumque casus fleveris, flebis meos;
Sua quemque tantum, me omnium clades premit.

Il ne disait pas à saint Paul : Vous persécutez mes serviteurs, mes fidèles et mes membres; mais vous me persécutez, quand il persécutait l'Eglise. Il disait à saint Pierre qui allait à Rome pour y

[1] Nullum majus donum præstare Deus posset hominibus quàm ut verbum suum per quod condidit omnia, faceret illis caput, et illos ei tamquam membra coaptaret (August., *in præat. in Psal.* 85).

[2] Sunt quibus et si desint multa, non desunt omnia; Christus solus est cui nihil est quod in omni genere humano non desit : nullus frigore ac nuditate torquetur, cum quo ille non algeat : solus cum esurientibus esurit; solus cum sitientibus sitit; omnis egenus pro se tantum et in se eget; solus tantummodo Christus est qui in omnium pauperum universitate mendicet (Salvian, lib. 4. *ad Eccl. Catholic.*).

mourir à la croix : Je vais être derechef crucifié à Rome, et il dira au jugement : J'ai eu faim, j'ai été malade, etc.

Premier point. — 1° Ce nous est un grand avantage, car cela cause que le Père éternel nous regarde, nous bénit et nous favorise comme les membres de son Fils, qu'il nous aime en lui et pour l'amour de lui : *Benedixit nos in omni benedictione spirituali in Christo ;* que Jésus estime faites à soi-même toutes les faveurs que son Père nous fait, qu'il s'en tient obligé, qu'il lui en sait bon gré, qu'il l'en remercie comme si lui-même les avait reçues : *Accepit dona in hominibus*, et que toutes les grâces que nous demandons à Dieu en nos prières, si nous voulons être exaucés, nous les devons demander pour lui et par lui.

De là vient que toutes les aumônes que nous faisons, nous ne les devons faire qu'à Jésus-Christ, c'est-à-dire à nos prochains pour l'amour de lui et comme à ses membres : si nous le faisons ainsi, notre charité lui sera plus agréable et à nous plus méritoire que si nous la faisions à sa propre personne. Si vous eussiez été sur la terre en ce siècle d'or auquel Jésus était visible dans ce monde, n'eussiez-vous pas été ravi de le loger en votre maison, de lui faire l'aumône, de lui rendre service et de le recevoir à votre table? Vous mériterez plus si vous le faites à un pauvre, dit saint Chrysostome, car l'éclat de sa face agréable, les attraits de sa bonne grâce charmaient les cœurs de ceux qui le hantaient, et les contraignaient par une douce violence à lui désirer et lui faire du bien : mais quand vous lui en faites en la personne du pauvre qui est tout déchiré, crasseux, infect, décharné et ulcéré, votre foi est plus vive, votre charité plus généreuse et votre piété plus désintéressée, puisque l'amour-propre n'y trouve point son compte.

Au dernier jugement, il ne fera pas mention des services qu'on aura rendus ou en effet refusés à sa personne, mais seulement de ceux qu'on aura rendus ou refusés à ses membres; c'est un plus grand mal de chasser un pauvre homme hors de sa maison, que de ne le pas recevoir en la vôtre; de le dépouiller injustement, que de ne le pas revêtir quand il est nu. Cependant Jésus-Christ ne se plaint pas de ceux de Nazareth qui l'ont chassé de sa patrie, ni des Juifs qui l'ont dépouillé en sa passion, mais il dira aux chrétiens qui n'ont recueilli ni revêtu les pauvres : J'ai été pèlerin et vous ne m'avez pas reçu. Il dira à saint Matthieu, à Zachée, à sainte Marthe et aux autres qui seront à sa droite : *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ;* et ils lui répondront : Quand est-ce que nous vous avons rendu toutes ces charités? Il semble qu'il devrait dire à saint Matthieu : Vous m'avez fait festin le jour de votre conversion : *Fecit illi convivium;* à Zachée : Vous m'avez reçu en votre maison, *Gaudens excepit eum ;* à sainte Marthe : Vous m'avez logé en votre château, vous m'y avez servi avec une grande diligence : *Mulier quædam Martha nomine, satagebat, etc.* Non, il ne les louera pas principalement de ces bons offices, mais il leur dira : *Ce que vous avez fait au moindre des miens, vous me l'avez fait ;* parce qu'il estime plus ce qu'on fait à ses membres, qu'à lui-même. Et ainsi vous voyez que ce nous est une si grande

faveur, une si grande miséricorde et une si étrange humiliation pour lui, quand il daigne se mettre à la place du pauvre et recevoir nos charités comme si elles étaient faites à lui-même, que les saints s'en étonneront en lui disant : Quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim et soif, etc.

3° S'ils parlent donc ainsi au jour du jugement, ce n'est pas qu'ils ignorent que ce qu'ils ont fait aux pauvres était fait à Jésus; mais ils le disent par admiration d'une si excessive et merveilleuse dignation de Jésus. Pesons bien toutes ses paroles : premièrement, il dit : *Ce que vous avez fait au moindre des miens;* il entend principalement les pauvres, puisqu'il parle de ceux qui ont faim et soif. C'est donc une étrange folie et qui lui déplaît extrêmement, que de donner votre bien comme vous faites à des flatteurs, à des écornifleurs et à des dissolus qui ne vous en sauront aucun gré, ou de l'employer à enrichir vos enfants, à élever et agrandir vos parents, ou à leur laisser de quoi vivre dans le luxe, dans les délices et les dissolutions, pendant que votre Sauveur n'a pas de quoi vivoter en la personne des pauvres. N'est-ce pas une grande injustice que de donner à votre enfant de quoi vivre dans le luxe, et de ne pas donner à votre Sauveur de quoi entretenir sa pauvre vie, dit saint Augustin[1]? Il dit de quoi vivre dans le luxe, car vous pouvez mériter, si par esprit de charité et de miséricorde vous laissez à vos enfants, ou à vos parents de quoi s'entretenir selon leur qualité dans la modestie, et frugalité chrétienne, non dans le luxe et l'ambition mondaine.

Quand vous leur donnez votre bien, il le leur faut donner par aumône, et comme aux membres de Jésus; car il dit : Ce que vous avez fait aux moindres de mes frères : *Quod uni ex minimis meis fratribus;* c'est-à-dire, dit saint Chrysostome (homil. 80. *in Matth.*), aux chrétiens, qui sont frères de Jésus par le baptême et par la communion. Ainsi, tout ce que vous faites ou donnez à un chrétien, cet argent, cet héritage, ou cette succession que vous laissez à votre parent, au lieu d'entreprendre un procès qui romprait entre vous la charité chrétienne, vous le donnez à Jésus-Christ : et principalement ce que vous donnez, et ce que vous faites aux gens de bien, qui sont plus proprement les frères de Jésus. Il dit en saint Luc : Rendez-vous amis des pauvres en leur faisant l'aumône, afin que quand vous mourrez, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels : *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis ut cùm defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula* (Luc. 16). Il suppose donc qu'ils y soient pour vous y recevoir. C'est donc aux pauvres vertueux que l'aumône est mieux employée, à ce pauvre artisan qui travaille tant qu'il peut pour entretenir sa famille, et est toujours en arrière, parce qu'il est chargé d'enfants; à cette pauvre femme qui aime bien Dieu, et qui ne peut gagner sa vie.

Mihi fecistis, pour l'amour de moi. Si vous faites l'aumône par compassion naturelle, ce n'est pas charité chrétienne, mais vertu

[1] Nonne hæc est magna injustitia, ut habeat undè luxurietur filius tuus, et non habeat undè sustentetur Dominus tuus (Aug., *in Ps.* 103).

morale, si par ostentation, pour être estimé libéral, c'est vanité : parce que ce pauvre est de même pays, profession, ou condition que vous, qu'il est soldat, que vous l'avez été; qu'il a été marchand, et que vous l'êtes, c'est faire l'aumône à un homme, à un soldat, à un marchand, et non pas à Jésus; de sorte qu'il la faut faire pour l'amour de Jésus, et parce que le pauvre est un de ses membres. Vous croyez que donnant en aumône un verre d'eau froide, vous en serez récompensé, comment le savez-vous? c'est que Jésus l'a dit : *Quisquis potum dederit vobis calicem aquæ quia Christi estis, amen dico vobis non perdet mercedem suam* (Marc. 9, 40; Matth. 10, 42); il est vrai, mais il a ajouté : Si on le donne au pauvre en tant que disciple du Sauveur : *In nomine discipuli.* Saint Etienne, fondateur de l'Ordre de Grandmont, recommandait aux supérieurs de son Ordre que, quand la pauvreté les contraindrait d'envoyer à la quête, ils n'y envoyassent pas les plus maigres du couvent tant que faire se pourrait, ni ceux qui auraient des parents en la ville, de peur, disait-il, qu'on ne leur donnât, par pitié et par compassion humaine, ou par respect de parentage, mais seulement par esprit de piété, de charité et de religion, comme à des serviteurs de Dieu; autrement Jésus ne dira pas : Vous me l'avez fait, mais vous l'avez fait à vos parents, à la nature.

Semblablement si vous la faites afin que Dieu vous en récompense par les biens temporels, qu'il vous donne une riche moisson et de bonnes vendanges, Jésus-Christ ne vous dira pas : *Mihi fecistis*, parce qu'en effet ce n'est pas pour Jésus que vous la faites, mais pour vous-même; vous ne la faites pas en chrétien, mais en juif : ce n'est pas aumône, mais avarice. Il est vrai qu'il donne quelquefois de grandes richesses et des prospérités de ce monde aux personnes charitables, comme des arrhes, des essais et des avant-goûts des biens éternels qu'il leur prépare, et pour montrer que les œuvres de charité lui agréent; mais il ne le fait pas souvent, de peur que les bons ne le servent et ne pratiquent les bonnes œuvres par un motif si bas et si terrestre.

Il ne dit pas : A mes serviteurs, à mes fidèles ou à mes membres, mais à moi; donc nous devons considérer Jésus en la personne du pauvre, nous comporter envers le pauvre avec le même respect, la même tendresse et la même cordialité que nous ferions avec Jésus. L'impératrice Richise, femme de Lothaire II, lavait elle-même les pieds des pauvres, elle les essuyait de ses cheveux, et les baisait avec affection comme sainte Magdeleine à Jésus, parce qu'il dira : *Mihi fecisti.*

Deuxième point. — Bref il dit : *Quandiù mihi fecistis;* ce qui nous met insensiblement au second point de notre discours, et nous apprend que nous la devons faire toute notre vie, si nous en avons le moyen; nous devons éviter l'abus et la tromperie de quelques-uns, qui ne font point d'aumône, ou fort peu, sous prétexte qu'ils prétendent et attendent de léguer en leur testament une grande somme d'argent aux pauvres, de bâtir ou de doter un hôpital, de faire une grosse fondation à l'église, ou à un monas-

tère : c'est tromperie de Satan qui vous veut amuser par cette vaine espérance. Pauvre homme! ne voyez-vous pas que vous pouvez être surpris, et prévenu de mort soudaine qui vous empêchera de faire un testament, et qui dissipera tous ces beaux desseins. Ne voyez-vous pas qu'étant au lit de la mort, vous serez assiégé de parents et d'autres personnes, qui se garderont bien de vous parler de sépulcre, qui vous empêcheront de faire testament, et qui, pour cet effet, vous flatteront de l'espérance de relever de votre maladie, qui prendront garde que personne n'approche de vous, qui vous puisse inciter à donner votre bien aux pauvres.

Si vous faites un testament, le notaire mettra un *qui pro quo*, et volera par un trait de plume votre bien à ceux qui le devraient avoir; vos héritiers cacheront le codicile qui contenait les œuvres pieuses, ou ils le feront casser et invalider faute de quelque formalité, ou ils seront négligents à l'exécuter. N'avons-nous pas vu de notre temps à Toulouse, qu'un ecclésiastique ayant fait l'hôpital son héritier de vingt mille francs, par un testament très-bien couché, ses parents le plaidèrent par des voies que je ne veux pas dire; l'hôtel-Dieu dépensa vingt mille francs en ce procès, et en fin de cause il fut condamné. Voilà un beau legs pieux! Faites mieux, faites comme saint Laurent; il fut sage et bien avisé : il avait en charge les trésors de l'Eglise, il prévoyait qu'après sa mort le tyran les envahirait, il les distribua à plusieurs pauvres, afin qu'étant consommés par cette multitude, le voleur ne sut à qui s'en prendre : *Dispersit dedit pauperibus. Quam profundum spiritualis viri, et quam celeste consilium, ut et egenis consuleret, et multitudine consumente, quæ dederat invenire non posset quod raperet persecutor* [1]. Si vous donnez votre bien en gros à l'église ou à l'hôpital, vos proches parents, qui sont souvent de petits tyrans, qui tirent de vous tout ce qu'ils peuvent, aboieront après cette proie, et la raviront aux pauvres par des ruses de chicane; mais si vous la dispersez et divisez en parcelles, donnant à ce pauvre un teston, à celui-là un écu, à un autre une pistole, votre aumône sera plus assurée, vos parents ne trouveront rien à quoi se prendre.

Et puis, quand il n'y aurait aucun défaut en votre testament, quand votre dernière volonté serait entièrement accomplie, l'aumône que vous faites maintenant est incomparablement plus parfaite, plus agréable à Dieu, et de plus grand mérite que celle que vous ferez par votre testament. Sondez votre intérieur, examinez bien le fond et la disposition de votre cœur, et vous verrez que, très-probablement, la cause pourquoi vous attendez l'heure de la mort pour donner votre bien, c'est l'attache que vous y avez. Il vous fâche de vous en dégarnir et d'en vider vos mains : votre avarice et la défiance que vous avez de la providence de Dieu, se cache sous le prétexte que vous prenez d'en vouloir faire des fondations; et c'est néanmoins ce que Dieu demande principalement, que le détachement des biens de la terre, la mortification de l'avarice et la confiance en sa providence.

[1] S. Maxim., *homil. de S. Laurentio.*

Si vous donnez présentement ce qui vous est commode et utile, ce à quoi vous avez affection, vous aimez Dieu plus que vous-même; au lieu que si vous ne le donnez qu'à l'heure de votre mort, vous aimez Dieu plus que vos héritiers, ou pour mieux dire, vous vous aimez vous-même plus que vos héritiers. C'est peut-être par vanité que vous le donnez ainsi, c'est pour éterniser votre mémoire, c'est afin qu'on parle de vous après votre mort et qu'on dise: C'est monsieur un tel qui a fait cette fondation; que sais-je même si ce n'est point par esprit de vengeance envers vos parents. Ils vous ont déplu ou désobligé, vous ne voulez pas donner votre bien à ceux qui vous ont offensé, et ainsi, faute d'autres héritiers, vous le donnez à l'Eglise ou aux pauvres. Pensez-vous que l'Empereur du ciel ait le cœur moins noble et généreux que l'empereur de la terre : celui-ci, dans les lois civiles, répudie la succession d'un défunt qui l'a fait héritier par animosité envers ses parents; que savez-vous si Dieu ne rejettera point aussi votre succession? Cependant, sachez que l'aumône d'un écu que vous faites maintenant, est plus agréée de Dieu et plus méritoire devant lui que cent pistoles à la mort, c'est lui-même qui nous l'a enseigné. Quand il vit cette bonne veuve qui jeta dans le tronc du temple deux petites mailles, il dit qu'elle avait plus donné que les riches qui y avaient jeté de grosses sommes; parce qu'elle avait donné tout ce qui lui restait pour vivre : *Omnem victum suum quem habuit; illi vero, ex abundanti sibi* (Luc. 21, 4); au lieu que les riches n'avaient donné que ce qu'ils avaient de trop et de superflu. Ce que vous donnez pendant votre vie, vous le dérobez à votre convoitise, parce que vous pouvez penser qu'il vous sera quelque jour ou nécessaire ou utile; mais ce que vous donnez à la mort vous est inutile et superflu, il n'est quasi plus à vous, vous ne le pouvez pas emporter.

Ce que vous donnez à la mort n'est pour l'ordinaire qu'une œuvre de conseil et de surérogation; mais l'aumône que vous faites aux pauvres qui meurent de faim et de disette, est bien souvent de commandement et d'étroite obligation. Aussi Jésus ne vous dira-t-il pas au jugement : Vous n'avez pas donné à mon Eglise une lampe d'argent ou un parement de broderie; mais, allez, maudits, car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger!

Quand vous donnez par testament cinquante écus ou cinquante pistoles, vous n'exercez qu'un acte de vertu; mais si vous donnez aujourd'hui à un pauvre un teston avec affection et disposition de lui en donner mille s'il était nécessaire ou à propos, demain autant avec la même disposition, et la semaine qui vient autant et ainsi consécutivement jusqu'à cinquante fois; vous faites cinquante actes de vertu, et chacun d'eux est aussi méritoire et précieux devant Dieu que le don de cinquante écus que vous faites par un notaire en votre dernière volonté. Ce n'est pas qu'il ne soit très-utile et même quasi nécessaire de léguer quelque chose aux pauvres en faisant votre testament; car comme a dit excellemment saint Chrysostome, c'est une indévotion, une ingratitude monstrueuse que de faire des legs à vos serviteurs pour récompense de leurs services, et n'en point faire à votre Sauveur pour reconnaissance de ses

bénéfices. Mais il est bien mieux de le faire de bonne heure, ou du moins il vous faut confesser avant que de faire votre testament, afin de le faire en bon état et avec mérite.

Troisième point. — 1° Et c'est le dernier avis que j'ai à vous donner sur la pratique de l'aumône, qui est que pour vous la rendre bien salutaire il la faut faire en état de grâce. Je vous avoue que si étant tombé en péché mortel par fragilité humaine, vous avez désir de vous convertir, et afin que Dieu vous regarde de ses yeux de miséricorde et vous relève du péché, vous faites miséricorde au pauvre et que vous le releviez de misère, cette charité vous dispose à une vraie conversion; mais vouloir persévérer en vos dissolutions et en état de péché, et penser que vos grandes aumônes vous sauveront infailliblement, c'est vous tromper grossièrement, c'est ignorer les principes et les premières notions du christianisme. Le Texte sacré est admirable, il n'y a pas une parole qui ne soit mystérieuse et significative; car au dernier jugement, Jésus dira à ceux qui seront à sa droite : J'ai eu faim, etc.; à ceux de sa gauche : Vous ne m'avez pas donné à manger, etc. Ceux-ci iront au supplice éternel. Il semble qu'il devait ajouter : Et ceux-là à la vie éternelle; et toutefois il ne dit pas ainsi, mais il dit : Et les justes à la vie éternelle; parce que pour être sauvé ce n'est pas assez de donner à manger au Sauveur, il faut être juste, il faut faire ces bonnes œuvres en bon état : en état de sainteté et de justice : *Serviamus illi in sanctitate et justitiâ.*

2° Au temps de saint Augustin il y avait des hommes vicieux et mondains qui étaient en erreur et disaient qu'on serait sauvé, même persévérant en de grands péchés jusqu'à la mort, pourvu qu'on fît des aumônes; et pour se flatter, ils faisaient cet argument : Saint Jacques dit, *que jugement sans miséricorde sera fait à celui qui n'aura pas fait de miséricorde;* donc, par une raison contraire, on fera miséricorde à quiconque l'aura faite. Saint Augustin [1] et après lui saint Grégoire [2], et le second concile de Châlons [3] leur répondent : Oui, on fera miséricorde à celui qui l'aura faite, mais qui l'aura faite pleinement et parfaitement; or, la vraie miséricorde commence par soi-même. Ayez pitié de votre âme, vous rendant agréable à Dieu, dit le Sage : *Miserere animæ tuæ placens Deo* (Eccli. 30, 24). Et ailleurs : Celui qui est méchant pour soi, à qui pourra-t-il être bon : *Qui sibi nequam, cui bonus erit* (Eccli. 14, 5)? Si donnant de la main droite l'aumône à un pauvre, vous donniez de la main gauche un coup de poignard à un autre, dirait-on que vous êtes charitable? Vous faites à votre pauvre âme dix ou douze blessures mortelles par les péchés que vous commettez; pensez-vous être miséricordieux pour quelques pièces d'argent ou de pain que vous donnez à un pauvre? Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des nécessiteux, si je n'ai pas la charité, l'amour de Dieu et du prochain, je ne suis rien, nous dit

[1] Aug., lib. 21 *de Civit.*, cap. ultimo. — [2] Greg., lib. 12 *Moral.,* cap. 23 et lib. 19, cap. 20 et part. 3; *Pastoral.,* cap. 11. — [3] Concil. 2. Cabilon. canon. 6.

saint Paul (1. Cor. 13, 3). Et saint Augustin, parlant de ceux qui offraient à Dieu en l'église du pain, du vin et de l'huile : Ce n'est pas, dit-il, le plus grand et le plus parfait présent que Dieu désire : *Hoc requirit quod redemit*, il demande de vous ce qu'il a racheté, c'est-à-dire votre amour et votre âme; il ne regarda pas de bon œil les offrandes de Caïn, parce qu'il offrait une partie de ses biens et qu'il ne s'offrait pas soi-même [1]; qu'il donnait au Créateur ce qui est de moins et qu'il se réservait ce qui est de plus précieux. dit saint Grégoire [2]; et saint Chrysostome : La plus vicieuse avarice, c'est de frauder le Créateur de l'oblation de vous-même. Si vous aimez Jésus-Christ en la personne d'un chrétien, vous ferez l'aumône au pauvre pour vous approcher de Jésus-Christ, et non pour vous en séparer sans être puni; ou pour acheter de lui la licence de pécher [3].

3° C'est en ce sens proprement et non en la distribution des biens temporels, que se doit entendre ce proverbe : *Charité bien ordonnée commence par soi-même.* Jésus dit : *Quod uni ex minimis meis non fecistis,* vous êtes un des siens; si vous êtes cruel à vous-même, vous l'êtes envers Jésus-Christ. Votre pauvre âme est toute famélique, et vous ne lui donnez pas sa viande qui est la sainte Eucharistie, reçue dignement et en bon état. Vous donnez aux pauvres des vêtements et vous dépouillez votre âme de la grâce de Dieu. Vous visitez les prisonniers et vous faites votre âme esclave du diable? Saint Paul écrivant aux Corinthiens (2. Cor. 8, 1), leur remontre la charité et l'excellente libéralité des chrétiens de Macédoine, car, encore qu'ils fussent très-pauvres, ils avaient été très-libéraux à faire l'aumône : Ils ont fait plus, dit-il, qu'ils ne pouvaient; ils nous ont prié avec beaucoup d'instance de recevoir leurs charités pour les distribuer aux pauvres de Jérusalem : mais ce qui est de plus remarquable en leur sacrifice, c'est que : *Semetipsos dederunt primùm Domino;* ils se sont premièrement donnés eux-mêmes à Jésus-Christ pour vous porter à les imiter.

Conclusion. — Considérez que l'aumône s'appelle justice en l'Écriture : *Dispersit dedit pauperibus : Justitia ejus manet. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus*, parce que, pour la bien faire, il faut être juste et en état de grâce; et comme la justice est un précis et un assemblage de toutes les vertus :

Justitia in sese virtutes continet omnes,

Toutes les vertus nous obligent à la miséricorde, toutes nous

[1] Non est hoc maximum donum, hoc requirit quod redemit. Ad Caïn non respexit, quia offerebat Deo aliquid suum, sibi autem seipsum (Aug., Serm. 7, *de tempore, post initium*).

[2] Rem suam tribuit Domino, et seipsum peccato; hoc quod minus est obtuit auctori, et quod majus est servavit iniquitati (Greg., 19, *Moral.*, cap. 20).

[3] Qui Christum diligit in Christiano hoc animo ei porrigit eleemosynam quo accedit ad Christum, non quo vult recedere impunitus à Christo (S. Chrys.).

donnent des motifs de faire l'aumône et des dispositions pour la bien faire. Vivifiez donc votre foi sur la grande confiance que l'aumône nous donnera au jugement. Un homme riche qui a autrefois offensé Dieu, et qui ne fait pas de grandes aumônes, il faut dire que c'est le plus incrédule ou le plus grand fou du monde : car, ou il croit la sévérité et la rigueur du jugement, ou non; s'il ne la croit pas, n'est-il pas bien incrédule de n'ajouter pas foi à des vérités si authentiques, si autorisées et si assurées? s'il la croit, n'est-il pas bien fou de s'en pouvoir racheter et de ne le pas faire? Le même qui a dit, *que les hommes sécheront de frayeur au jugement ; qu'ils diront aux montagnes : Tombez sur nous;* le même Jésus, dans le même Evangile, avec la même certitude, a dit qu'il dira à ceux qui seront à sa droite : *Venez les bénits de mon Père, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger.*

Si vous disiez à un homme riche qui serait en prison : Demain vous serez condamné à être brisé sur la roue ou à être brûlé tout vif; mais vous pouvez vous en racheter, donnant la moitié de votre bien; s'il ne le faisait, ou il ne vous croirait pas, ou il serait le plus grand fou du monde. La foi vous enseigne que vous pouvez, par de grandes aumônes, vous disposer à obtenir de Dieu la grâce d'une vraie conversion, pour éviter les flammes éternelles; ne soyez pas si fou ou si incrédule que de n'en rien faire : *Noli esse incredulus, sed fidelis.*

Vivifiez l'espérance en Dieu et la confiance en sa providence; puisque son Ecriture nous dit si souvent et avec tant d'assurance : *Bienheureux celui qui se confie en Dieu, il ne sera point confondu.* L'espérance que vous mettez aux biens de la terre, est très-incertaine et mal fondée. Une bluette de feu peut brûler votre maison, un serviteur peut crocheter vos coffres, un mauvais procès peut ruiner votre famille; mais si vous mettez votre espérance et vos trésors dans le ciel, il n'y a ni embrasement, ni voleur, ni soldat, ni chicaneur qui y puisse atteindre; le ciel est hors de sape, de mine et d'escalade : *Altissimum posuisti refugium tuum, non accedet ad te malum.* Dites donc comme saint Paul : Le père de famille qui envoie son fermier en son champ, et lui donne du grain pour l'ensemencer, ne lui refusera pas le pain ni la nourriture nécessaire pour bien travailler : *Qui autem administrat semen seminanti et panem ad manducandum præstabit.* (2. Cor. 9, 10). Dites comme le comte Gilbert, père de saint Charles Borromée; comme il faisait de grandes aumônes, un de ses amis lui dit qu'il laisserait ses enfants pauvres : Si j'ai soin des enfants de Dieu, répartit-il, Dieu ne manquera pas d'avoir soin des miens.

Vivifiez enfin la charité et l'amour de Dieu. Aimer, c'est vouloir du bien; or, quel bien pouvons-nous faire à notre Dieu, à celui qui est le trésor, l'océan et l'abîme de tous les biens? C'est une faveur incomparable qu'il nous a faite et une grâce qui ne se peut assez estimer, qu'il ait daigné mettre les pauvres en sa place, les faire ses membres et accepter comme étant fait à soi-même tout ce que nous leur faisons, aussi bien que de nous donner le pouvoir de l'obliger et lui faire du bien en leur personne.

Si vous donnez souvent l'aumône avec l'esprit et les dispositions

de ces vertus, ces saintes pratiques seront les fleurons, les perles et les pierreries de la couronne de gloire qui ornera votre tête dans le ciel à tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXXI.

CONTRE LES RESPECTS HUMAINS, QUI S'OPPOSENT A LA PRATIQUE DES OEUVRES SATISFACTOIRES.

Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt.
Gardez-vous d'aimer le monde ou les choses mondaines. (1. JOAN. 2, 15.)

La patience intérieure et conversion du cœur qui commence notre paix et réconciliation avec Dieu, se fait entre lui et nous par le seul mouvement de sa grâce, et consentement de notre franc arbitre : mais les prières, jeûnes et aumônes, qui composent la troisième partie de ce sacrement, ne se peuvent guère pratiquer, sans que le monde s'en aperçoive; et si nous sommes lâches et timides, nous prétendons, pour nous en dispenser, un empêchement spécieux ou une excuse qui semble légitime; c'est la crainte de paraître singulier et de vivre autrement que les autres. La vertu contraire à cet empêchement étant au milieu de deux vices qu'elle a en ses frontières, je les dois combattre tous deux et diviser ce discours en deux points. Le premier sera contre ceux qui affectent une singularité vicieuse et damnable; le second sera contre ceux qui appréhendent la singularité vertueuse et louable. Vous en êtes douée si avantageusement, ô sainte Vierge! que l'Eglise vous appelle singulière par excellence :

Virgo singularis,
Inter omnes mitis.

Parce que, comme a dit votre favori saint Bernard : *Omnes virtutes singulares invenies in Mariâ;* toutes vos vertus n'ont pas été seulement au delà du commun, mais au-dessus des plus excellentes et relevées perfections des saints, d'autant qu'elles étaient des apanages et ornements de votre divine maternité, de laquelle l'Eglise dit si souvent :

Nec primam similem visa es, nec habere sequentem.

C'est ce qui vous a rendu bénie entre toutes les femmes, comme votre ange vous disait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Deus est ens transcendens. — II. An expediat eum imitari et esse singularem : rationes quibus videtur quod non.

I. PUNCTUM. — Singularitas vitiosa improbatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione.

II. PUNCTUM. — Singularitas pia laudatur : I° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus; 4° Exemplis; 5° Responsionibus ad rationes contrarias.

CONCLUSIO. — Per rationes conglobatas.

Exorde. — I. *Similis ero altissimo.* Le prophète Ezéchiel avait raison de faire dire à cet ange apostat, que son arrogance et son ambition avaient fait perdre l'esprit, qu'il se rendra semblable au Très-Haut; ces deux paroles se contredisent, puisque Dieu est très-haut par essence, rien ne lui peut être semblable. Les noms expriment l'essence et la nature de chaque chose; l'un des plus ordinaires noms que Dieu s'attribue en son Ecriture, privativement à tout autre, c'est l'épithète de *Très-Haut;* et particulièrement en la plus célèbre ambassade qu'il ait jamais envoyée aux hommes, pour la plus importante de toutes les affaires, qui est le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu : *Il sera appelé le Fils du Très-Haut,* disait l'ange à la Vierge; et derechef : *La vertu du Très-Haut vous ombragera.* Vous trouverez bien en la Bible, que quelques hommes sont appelés Sauveurs, comme Joseph et Josué; vous trouverez bien que quelques-uns y sont appelés des dieux : *Ego dixi dii estis;* mais vous ne trouverez pas qu'ils soient jamais appelés Très-Haut; c'est Dieu qui possède cette qualité : *Vous seul êtes le Très-Haut en toute la terre*, lui dit le saint Prophète (Psal. 82, 19). Il est le Très-Haut, c'est-à-dire que son être est transcendant, superlatif, suressentiel, suréminent à tout être, infiniment élevé au-dessus de tout ce qui n'est pas lui. Séparé et exempt de toute matière, de tout mélange et composition, éloigné et distant infiniment, non-seulement de tout être créé, physique et métaphysique; mais aussi de toute conception; il n'est retranché dans aucune catégorie, il n'est rangé sous aucune espèce, il n'est compris sous aucun genre; il n'y a point de rapport ou analogie; il n'y a rien de commun ni d'univoque entre lui et la créature; ce qui fait que les saints lui disent si souvent : *Domine quis similis tibi.* Ce qui fait que saint Michel disait parmi les anges pour confondre Lucifer : *Quis ut Deus?* Ce qui fait que saint Denys enseigne qu'il ne faut pas dire simplement que Dieu est puissant, sage, bon, mais surpuissant, sursage, surbon; c'est-à-dire qu'il est au delà de toute puissance, sagesse, bonté, non-seulement actuelle et existante, mais encore possible et concevable. Et ailleurs, cet homme apostolique, dit que Dieu a en soi toutes les perfections de ses créatures, mais excellemment et en éminence : ἐξῃρημένως, *separatè.*

II. N'est-ce pas en quelque façon, vouloir partager avec Dieu une perfection qui lui est si propre, n'est-ce pas imiter Lucifer, de vouloir être singulier, c'est l'excuse plus ordinaire des âmes pécheresses, qui ne se veulent pas convertir d'une conversion sérieuse, ni faire une vraie pénitence, telle que l'Ecriture sainte et les saints Pères nous l'ont dépeinte jusqu'à présent. Pour faire ainsi pénitence, il ne faut plus vivre à la mode, il faut quitter les vains ornements, se dispenser des visites superflues et des compagnies mondaines; éviter les bals, danses, brelans, cabarets, comédies et autres divertissements; se tenir retiré en sa maison, pour vaquer à son devoir et veiller sur sa famille; s'adonner aux œuvres de piété et de charité selon son pouvoir, et faire les autres actions que saint Jean-Baptiste appelle les fruits dignes de pénitence. Et, quelle apparence de le faire sans être marqué de singularité, je ne suis pas plus sage ni meilleur que les autres; les

grands chemins sont les plus assurés; les détours et voies écartées conduisent souvent à des précipices. Si je fais autrement que mes compagnons, qu'en dira-t-on? On se moquera de moi, je passerai pour un extravagant, pour un hypocondre et mélancolique : on dira que j'ai un esprit antipode, que je fais du suffisant, que j'en pense plus savoir et plus faire que les autres; si je ne m'habille à la mode, si je ne suis dans l'éclat et dans le luxe comme ceux de ma condition, on dira que je suis un bigot, un réformé, un hypocrite. Les coutumes qui sont maintenant en usage sont anciennes et immémoriales, elles ont fondé droit de prescription ; quand bien il y aurait eu des lois et des observances contraires, elles seraient abrogées par les pratiques postérieures; entreprendre de se roidir contre la mode qui règne, c'est vouloir ramer contre vent et marée; c'est se mettre en danger de ne pouvoir persévérer, d'être emporté par le courant des eaux ou d'être emporté du vent de vanité et de l'estime de moi-même, pensant que je suis plus judicieux, plus sage, plus saint, plus vertueux que les autres; ne vaut-il donc pas mieux m'accommoder au lieu où je suis, et vivre selon le monde puisque je suis dans le monde?

Cùm fueris Romæ, Romano vivito more.

Premier point. — Nous pouvons désirer la singularité en deux manières bien différentes, ou avec des dispositions vicieuses et répréhensibles ou avec des dispositions vertueuses et méritoires, ou par esprit de vanité, ou par esprit de sainteté. Par esprit de vanité, car, comme dit saint Augustin, et après lui saint Thomas (2. 2. q. 162, art. 1, ad 2) : *Superbia est appetitus propriæ excellentiæ, superbire, quasi super ire;* La superbe est une maudite haleine de Satan, par laquelle, à son imitation, vous désirez exceller et avoir l'ascendant, vous désirez être ou paraître le nompareil, l'incomparable, l'unique et le phénix en votre état, condition, profession; si vous êtes homme d'épée, vous voulez être l'Hercule ou l'Achille; si un magistrat, le Caton; si du barreau, le Démosthènes; si artisan, le plus adroit, non par amour de Dieu et pour sa gloire, mais par amour de vous-même et pour votre propre contentement; afin de pouvoir dire en votre cœur : *Non sum sicut cæteri hominum;* afin de briller et avoir de l'éclat comme Lucifer et être l'objet de la vue et admiration des hommes, comme il le désira être des anges : *Voluit lucere non ardere*, dit saint Bernard.

1° C'est de ce vice que s'entendent ces paroles du Prophète royal : *Singularis ferus depastus est eam* (Psal. 79, 14), selon l'explication de saint Bernard[1]. Il n'y a rien qui dépeuple et ravage tant une vigne qu'un sanglier, dit Théodoret sur ce passage, parce qu'il ne se contente pas de manger des raisins, mais aussi il arrache et extermine les ceps : c'est le symbole de l'ambition, car il s'appelle sanglier, comme qui dirait singulier, en grec μόνος, *singularis ferus*, parce qu'il ne va guère en troupe, il se plaît d'être seul et l'orgueilleux veut être singulier; il ne veut point d'égal ni

[1] Serm. 1 *De multiplicatione septem panum.*

de compagnon; de là viennent les envies, les haines, les rancunes, les dissensions et partialités, la ruine des familles et des républiques. Si vous vous imaginez que quelqu'un aille de pair avec vous, ou qu'il approche tant soit peu de votre prééminence prétendue, vous ne le pouvez souffrir, vous êtes piqué de jalousie, vous enragez de dépit, vous le mettez au rabais, vous flétrissez son honneur, vous lui suscitez un procès ou quelque autre mauvaise affaire.

2° Le même saint Bernard[1] nous avertit, que ce sanglier, ce vice de singularité se fourre quelquefois dans les communautés religieuses; il le dépeint de toutes les couleurs et fort naïvement; mais je n'ai pas loisir de rapporter ses paroles, c'est assez d'apprendre de lui et des autres Pères spirituels, que dans une communauté bien réglée, toute singularité, toute mortification, pénitence, austérité, dévotion particulière, extraordinaire, irrégulière, nous doit être suspecte, principalement quand elle est extérieure et publique; quand elle nous dérègle et détraque des observances communes, quand il y a attachement et qu'elle n'est pas soumise à la volonté et direction des supérieurs, il y a danger de secrète vanité, de présomption de nous-mêmes, de tromperie du diable, de mille inconvénients qui en peuvent arriver : *Hi sunt qui segregant semetipsos.*

3° Fuyez les recoins, dit saint Bernard, c'est là ordinairement où il y a plus d'immondices et moins de lumière, c'est ès recoins et aux arrières chambres où les araignées font leur toile, et où les larronneaux se cachent[2]. Les particularités engendrent les partialités, sont causes de murmures et de jugements téméraires, produisent l'enflure du cœur, nourrissent l'amour-propre, nous entretiennent dans l'opiniâtreté et l'obstination, nous font dire arrogamment : *Singulariter sum ego donec transeam.*

Second point. — 1° J'ai dit, si vous êtes en une communauté bien réglée; car si vous êtes dans le monde, ou dans une communauté déréglée, c'est un abus de vouloir suivre les débordements des autres; vous êtes disciples du Fils de Dieu, et il a dit de ses disciples : *De mundo non sunt* (Joan. 17, 14); S'ils sont dans le monde, ils ne sont pas du monde; il a dit par son Bien-Aimé (1. Joan. 2, 15), que vous ne devez aimer le monde, ni rien de ce qui est au monde. Il a dit par son Apôtre : *Nolite conformari huic sæculo* (Rom. 12, 2). Vous dites qu'il se faut conformer au monde, et saint Paul dit : Gardez-vous-en bien! Il dit aux Galates, que nous ne devons avoir sympathie, ni alliance avec le monde; c'est-à-dire, avec ceux qui vivent selon le monde : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* (Gal. 6); non plus que les vivants avec les morts, ou les morts avec les autres morts.

2° Le monde est immonde, dit saint Thomas, et il souille infail-

[1] *De gradibus humilit, Gradu.* 5.

[2] Fugite angulos propriæ voluntatis, in angulis sordes sunt; fugite obstinationem et nequissimum vitium singularitatis (Bern., *ut. supra*).

liblement ceux qui se joignent à lui et qui ont amitié avec lui[1]. Et saint Eucher écrivant à son cousin Valérien : Gardons-nous bien de nous régler par les erreurs, ou par les mauvais exemples des autres; quelles excuses pourrons-nous prendre au jour du jugement, de la coutume ou de la multitude, lorsqu'un chacun sera examiné et jugé en particulier? considérez les défauts des autres comme un opprobre non comme un exemple.

3° Vous êtes homme, vous êtes sage, vous êtes chrétien; ces qualités vous doivent empêcher de vous laisser emporter au torrent. C'est aux bêtes brutes et aux hommes brutaux de ne pas regarder où il faut aller; mais seulement où les autres vont[2] : Voyez les chèvres, ou les brebis, quand une a passé en quelque lieu, toutes les autres suivent à la foule, quelque danger qu'il y ait. Il n'est rien si erroné que l'opinion du peuple, rien si corrompu et perverti que le jugement des hommes. Il y en a fort peu qui sachent en quoi consiste la vraie vertu, et entre ceux qui le savent, il y en a fort peu qui vivent selon cette connaissance, fort peu qui ne disent :

.....Video meliora, proboque;
Deteriora sequor.

Parce que les passions démentent leur jugement et corrompent leurs actions, et ce sont les actions qui forment et engendrent les coutumes; ce qui fait dire à Sénèque, que les choses humaines ne sont pas en si bon état, que ce qui est le meilleur agrée à la plupart des hommes. Une marque pour connaître qu'une chose ne vaut rien, c'est quand la plupart du monde la fait[3]. Si plusieurs personnes se jetaient à la foule dans un abîme, serait-ce un trait de sagesse, mais plutôt ne serait-ce pas un trait de folie de vous y précipiter, par cette seule raison, que vous n'êtes pas meilleur que les autres, et que vous voulez faire comme eux[4]?

Eusèbe dit qu'en la ville d'Héliopolis d'Egypte, les prêtres du Soleil nourrissaient un taureau, dont le poil était naturellement tourné au rebours des autres, qui le portent penchant vers la croupe, pour signifier que le soleil suit un mouvement particulier et contraire à celui des autres globes célestes. Ainsi le sage doit régler sa vie par des principes opposés à ceux qui ont cours parmi le monde; à plus forte raison le chrétien; il a été sanctifié au baptême et és autres sacrements, il est obligé d'être saint, c'est sa vocation, son métier, sa profession : *Vocatis sanctis*, *vocavit nos Deus in sanctificationem : vos autem genus electum*, *gens sancta*

[1] Mundus, non mundus, sed mundos inquinat ergo qui manes in mundo, quomodò mundus, erit (S. Thom., *in ep. Jac.*).

[2] Non ad rationem, sed ad similitudinem vivimus, pecudum more sequentes antecedentem gregem, pergentes, non quâ eundum est, sed quâ itur (Senec., lib. *De beatâ vitâ*).

[3] Non tam bene cum rebus humanis agitur, ut quæ meliora sunt pluribus placeant. Argumentum pessimi turba est, quæramus quid optimum factu sit, non quid usitatissimum (Senec., *ubi supra*).

[4] Væ tibi flumen moris humani, quàndiu non siccaberis? quousque volves Evæ filios in mare magnum et formidolosum, quod vix transeunt qui lignum conscenderint (Aug., *Confess.*, l. 1, c. 16).

(Rom. 1, 7). Etre saint, c'est être trié, choisi et séparé des autres; être saint et être du commun, sont deux termes opposés : *Quod Deus significavit tu commune ne dixeris*. Les chrétiens jugeront le monde, dit saint Paul en la première aux Corinthiens (6, 2) : *De hoc mundo jubicabunt;* donc ils ne doivent pas être complices des actions, coutumes et façons de faire du monde.

4° Mais ne faut-il pas éviter la singularité; oui, celle que vous affectez de votre tête et par esprit de vanité, non pas celle que vous acceptez de la volonté de Dieu et par esprit de sainteté. Quand saint François allait en Assise avec une capuce et une robe de grosse bure; quand saint Siméon, surnommé Salius, contrefaisait le fou pour se faire mépriser; quand un autre saint Siméon surnommé le Stilite, se logea sur une haute colonne; quand saint Ignace de Loyola, noble cavalier, changea ses habits avec les haillons d'un pauvre mendiant; quand il s'asseyait au catéchisme parmi les enfants comme un d'entre eux, c'étaient des actions bien nouvelles, étrangères, extraordinaires, c'étaient de grandes singularités? étaient-elles repréhensibles? Les grands chemins et les plus battus sont les plus assurés; oui és voyages de la terre, non pas en la voie du ciel, ni en la pratique de la vertu. Quand il s'agit de la vie bienheureuse, il ne faut pas penser qu'on y doive prendre les mêmes règles que és autres voyages ; car en ceux-ci, si vous suivez les adresses qui sont mises sur les grands chemins, ou si vous interrogez les habitants des lieux, il est difficile de vous fourvoyer; mais en ce qui est de la vertu ou du vice, le chemin le plus commun et le plus frayé, c'est celui qui trompe davantage[1]. Mais qu'est-il besoin d'alléguer Sénèque à ce propos, puisque le Sauveur le dit en paroles si expresses? La voix qui conduit à la damnation, est large et spacieuse, et plusieurs y entrent : le chemin qui conduit à la vie est fort étroit et peu de gens le trouvent : *Lata porta est et spatiosa via quæ ducit ad perditionem et multi sunt qui intrant per eam. Quàm angusta porta et arcta via est, quæ ducit ad vitam : et pauci sunt, qui inveniunt eam* (Matth. 7, 13, 14).

Mais si je quitte le train ordinaire des hommes pour me ranger à un genre de vie plus étroit, si je prie Dieu soir et matin, si je fréquente les sacrements, si j'évite les compagnies, si je visite les hôpitaux, qu'en dira-t-on? Je passerai pour un scrupuleux, songe creux, on se moquera de moi! Qui se moquera de vous? des libertins, des impies, des athées; Dieu, les anges, les gens de bien vous estimeront et loueront. Ne vous sera-ce pas beaucoup d'honneur, d'être blâmé de ceux qui sont dignes de blâme, d'être estimé de ceux qui sont en estime? Ne dites-vous pas tous les jours que le monde est un des trois ennemis de l'homme : est-ce bien être avisé de laisser en arrière votre salut et le service de Dieu, par crainte des discours et risées de vos ennemis[2]? C'est comme si vous di-

[1] Non eadem hîc quæ in cæteris peregrinatio civibus conditio est; in illis comprehensus aliquis limes et interrogati incolæ, non patiuntur; hic tritissima quæque et celeberrima via maximè decipit (Senec., lib. *De vitâ beatâ*).

[2] Nondum felix es, si nondum te turba deriserit; si beatus esse vis hoc cogita primum contemnere, ab aliis omnibus contemni (Sen., lib. *De moribus*).

siez : Je ne veux pas être bon Français ni fidèle au service du roi, de peur que les Turcs ne se moquent de moi. Faites tout ce que vous voudrez, vous tomberez dans le piége que vous pensiez éviter; tôt ou tard vous serez la curée des mauvaises langues : le monde ne saurait s'empêcher de parler; s'il ne voit point de vertu en vous qu'il puisse contrôler, il s'amusera à parler de vos vices, il vous taxera d'ambition, de lâcheté, d'avarice, de prodigalité, d'impatience, de trop de mollesse : au lieu que si vous le méprisez, ses railleries se changeront en vénération. La conscience même des libertins est contrainte d'admirer ce que leur bouche condamne; la piété jette des éclats qui donnent une sainte terreur aux âmes les moins susceptibles de son amour, elle reçoit des louanges de ceux qui, à la première vue, l'avaient chargée de reproches : et puis supposons que vous soyez charitablement moqué, quel est l'homme de bien qui n'ait passé par cette épreuve? Tobie, Job, saint Hommebon, n'ont-ils pas été moqués de leurs femmes, comme des gens simples et idiots? Saint Charles ne passait-il pas en son temps parmi les âmes mondaines, pour un homme trop entier et trop attaché à son sens? Saint Chrysostome pour trop austère; Grenade et Avila, pour scrupuleux : et ce qui est bien considérable, le Saint des saints, Jésus-Christ Notre Seigneur, a passé pour un fou, pour un ami de la bonne chère, pour un blasphémateur, pour un magicien, il a été chargé d'opprobres et d'ignominies.

Quant à ce que vous dites, que la coutume est une espèce de loi qui abolit les lois précédentes : premièrement, Tertullien vous répond : Il n'y a point de prescription contre les vérités de l'Evangile; ses lois ne peuvent être abrogées ni par la longueur des temps, ni par les priviléges des lieux, ni par les faveurs des personnes. Le Sauveur n'a pas dit : Je suis la coutume, mais : Je suis la vérité [1]. En second lieu, le procès de votre éternité ne se jugera pas devant Dieu selon la coutume de Paris ou de Poitou; mais selon les maximes chrétiennes. Aux procès où il s'agit des biens de la terre, on en est ordinairement quitte, citant la coutume; mais il n'en sera pas ainsi devant Dieu; principalement les coutumes du monde ayant toujours été contestées et disputées par les prédicateurs, qui sont autant de commissaires députés et envoyés de Dieu pour réformer la coutume.

Et même selon le droit civil, il ne faut pas tant avoir égard à ce qui se fait à Rome, comme à ce qu'on y devrait faire; et une coutume ou usage de longtemps ne doit prévaloir à la raison ni à la loi : *Non tàm spectandum est quid Romæ factum sit, quàm quid fieri debeat* (l. *sed licet.* ff. *de officio præsidis*). *Consuetudinis ususve longævi non levis auctoritas est, verum non usque adeo sui valitura momento, ut aut rationem vincat, aut legem* (l. *consuetudinis. Cod. quæ sit longa consuetudo*).

Si tous les associés d'une communauté meurent à la réserve d'un

[1] Hoc exigit veritas cui nihil prescribere potest, non spatium temporum, non patrocinia personarum, non privilegia regionum, Christus se veritatem non consuetudinem vocat (Tertul., lib. *De velandis virg.*)

seul, il tient la place de tous les autres, et sa personne en représente plusieurs [1]; ainsi, supposé que la contagion de notre nature ait fait mourir la vertu et la vérité en la ville, en la famille, en la compagnie ou vous êtes; supposé que vous soyez seul qui en ayez encore de bons sentiments, vous êtes assez fort avec la grâce de Dieu pour les défendre contre les entreprises du monde; parce que vous avez le droit de tous les siècles et de tous les sages, vous êtes en cela l'agent de toute l'Eglise et de Dieu même, qui rend vos intérêts inséparables des siens. Il défit autrefois une grande armée avec un simple soldat, comme il est dit au second livre des Rois (23, 10). Il promet par Isaïe (30, 17) qu'un seul homme donnera l'épouvante à mille. Si vous êtes de son parti, il vous donnera un front d'airain et de diamant, pour résister à la multitude (Ezech. 3, 9).

Non, la vérité et la vertu ne sont pas, grâces à Dieu, entièrement bannies du monde; vous savez que plusieurs du même état, qualité, condition que vous, ne se laissent pas emporter au torrent; ils vivent dans un esprit de pénitence et de retraite, dans une fragilité, modestie et humilité chrétienne, et ils ne laissent d'être estimés, honorés et respectés. Ils savent que le Fils de Dieu a dit que nous avons honte de montrer devant les hommes que nous sommes ses serviteurs, de tenir son parti, de défendre sa cause, de soutenir sa querelle; il aura honte de nous devant son Père et ses anges. Il a dit en saint Matthieu (5, 16), *que nos bonnes œuvres doivent donner exemple, afin qu'on prenne sujet de glorifier Dieu qui en est l'auteur*; et il n'y a point en cela de vanité, pourvu que, comme dit saint Grégoire, pendant que l'action paraît au dehors, l'intention intérieure prétende seulement la gloire de Dieu, non pas les louanges ni les faveurs des hommes : *Ità sit opus in publico, ut intentio maneat in occulto.*

Conclusion. — Vous devez donc avoir la hardiesse, dit le bienheureux François de Sales, de faire savoir au monde par votre façon de vivre, que vous n'êtes pas du monde, que vous êtes serviteur de Dieu, que les lumières de l'Evangile, non les maximes et coutumes du siècle, sont les règles de votre vie; que vous voulez avoir votre train, table, meubles, habits, non à la mode du monde, mais selon la modestie et frugalité chrétienne : premièrement, quand vous aurez ainsi vécu cinq ou six mois, on n'en parlera plus, on ne le trouvera plus étrange, ce ne sera plus chose nouvelle, on dira que c'est votre humeur et votre coutume, on n'osera vous inciter au péché, craignant de vous offenser; on n'osera vous parler en l'église ou en la procession, sachant que cela vous déplaît; on n'osera médire en votre présence, sachant que vous changez de propos; on n'osera vous offrir de présents, ou plus que la taxe, sachant qu'autrefois vous vous êtes fâché quand on vous en a présenté. Secondement, vous en attirerez plusieurs au même genre de vie, par l'exemple de vos vertus.

[1] Si universitas ad unum redit magis admittitur eum posse convenire et conveniri, cùm jus omnium in unum reciderit (L. *sicut municipium.* ff. *quod cujuscumque universitatis nomine*).

Verba movent, exempla trahunt.

En troisième lieu, s'ils ne profitent de votre bon exemple, votre vie sera leur procès, et les condamnera au jour du jugement; Dieu s'en servira pour se justifier, pour leur faire voir et confesser les justes châtiments qu'ils méritent, de n'avoir vécu chrétiennement comme vous, ayant été en la même église, ville, condition, fortune que vous. En quatrième lieu, votre vertu sera plus héroïque et signalée, méritoire, brillante, éclatante comme un flambeau au milieu d'une nuit obscure et ténébreuse; comme la piété de Job en la terre des Hussites, d'Abraham parmi les Chaldéens, de Loth en Sodome, de Joseph en Egypte, de Daniel en Perse, de Tobie en Syrie : *Cùm irent omnes ad vitulos aureos.*

Bref, plus ceux de votre compagnie offensent Dieu, plus ardemment vous le devez aimer, plus fidèlement vous le devez servir, plus fervent et zélé vous devez être pour sa gloire, afin de réparer les fautes et suppléer aux manquements des autres; ainsi vous recevrez toutes les grâces que Dieu leur aurait données, vous recueillerez les bénédictions qu'ils perdent par leur négligence, vous gagnerez les couronnes qui leur sont préparées, couronnes qui orneront votre chef, et vous rendront glorieux en toute l'étendue des siècles, en la compagnie des bienheureux. *Amen.*

SERMON LXXII.

COMMENT IL FAUT RECEVOIR LES AFFLICTIONS.

Omnia quæ fecisti nobis Domine, in vero judicio fecisti, quia peccavimus tibi.

C'est par une justice très-véritable que vous nous avez envoyé ces châtiments, et que vous nous avez préparé tous ces maux. (DANIEL, 3.)

Le saint concile de Trente nous a sagement enseigné qu'une des meilleures satisfactions que nous puissions offrir à notre Dieu pour pénitence de nos péchés, c'est de recevoir avec agrément et souffrir avec patience les disgrâces qu'il nous envoie, et dire avec saint Azarias : Mon Dieu, tout ce que vous nous avez fait, vous l'avez fait très-justement, parce que nous vous avons offensé. Pour mettre en pratique ce salutaire avertissement, il importe beaucoup d'être bien convaincu d'une vérité catholique, que je désire vous faire voir en ce discours : c'est que toutes les afflictions qui nous arrivent en cette vie, en quelque façon qu'elles arrivent, viennent de la part de Dieu. Le plus salutaire conseil que nous puissions prendre en ce sujet, c'est de recourir à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! vous êtes tous les jours nommée, ès dévotions de l'Eglise, la Consolatrice des affligés; toutes les afflictions de cette vie perdent leur aigreur et amertume quand nous les savons confire au sucre de votre sacré nom, quand nous avons l'honneur de vous dire avec grande confiance ces douces et agréables paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Semper gaudendum in Domino, quia omnia mala pœnæ sunt ab eo.

Punctum unicum. — Hoc probatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Sensu ecclesiæ; 4° Ratione; 5° Comparatione; 6° Instructionibus; 7° Exemplis sancti Lupi, Sancti Job, Davidis, Christi.

Conclusio. — Dispositiones cum quibus recipienda sunt cruces nempè timor, confidentia, honor in Deum.

Exorde. — *Gaudete in Domino semper, iterùm dico, gaudete;* Réjouissez-vous toujours en Notre Seigneur; je le dis derechef, réjouissez-vous, dit l'apôtre saint Paul écrivant aux Philippiens (4, 4). Celui qui pourrait compter les étoiles du ciel, les poissons de la mer, les plantes de la terre, pourrait compter les disgràces et incommodités de la vie humaine : elles sont si grandes et en si grand nombre, que, comme a dit le philosophe moral, c'est un artifice et stratagème de la nature, d'avoir privé l'homme de l'usage de raison à l'instant de la naissance[1]. Si l'enfant se connaissait au commencement de sa vie, et s'il avait la prévoyance de ce qui lui doit arriver, il ne voudrait entrer en ce monde, qui est une vallée de larmes, un lieu de bannissement, une prison de disgràciés, une fondrière de misères. La conception de l'homme est criminelle, sa vie toujours incertaine, sa mort indubitable[2]. Qui est-ce qui pourrait raconter, qui pourrait seulement compter les maladies de son corps, les passions de son âme, les peines de son esprit, les persécutions de ses ennemis, les déloyautés de ses amis, les jalousies de ses parents, les contradictions de ses voisins, les banqueroutes de ses débiteurs, les importunités de ses créanciers, les renversements de ses desseins, les calomnies de ses envieux, les regrets qu'il a du passé, les ennuis du présent, les frayeurs de l'avenir, les travaux de sa vie, les convulsions et douleurs de sa mort; et après tout cela, saint Paul nous dit : *Réjouissez-vous toujours.* Et si on assassine traîtreusement le fils unique d'une veuve, la ressource de sa race, le bâton de sa vieillesse, l'astre mouvant de ses amours, l'appui de toutes ses espérances, faut-il qu'elle se réjouisse?

Quis, nisi mentis inops, matrem de funere nati,
Flere vetet?

Gaudete in Domino semper. Et si une cruelle maladie nous martyrise jour et nuit et nous fait languir d'une mort toute vive les mois et les années entières, faut-il que nous nous réjouissions : *Quicumque parte aliquâ corporis dolent, et dolorem non sentiunt, iis mens ægrotat*, dit l'aphorisme d'Hippocrate; et saint Ambroise : *Non est pondus veræ virtutis insensibilitas cordis, et valdè insana per stuporem membra sunt, quæ sentire dolorem incisa non possunt :* C'est être à demi insensé que d'être tout à fait insensible,

[1] Stratagema naturæ est homines nasci rationis expertes; vitam nemo acciperet, si daretur scientibus (Senec.).

[2] Homo natus de muliere, et ob hoc cum reatu, brevi vivens tempore et ob hoc cum metu; repletur multis miseriis; ob hoc cum fletu (S. Bern.). — O necessitas abjecta nascendi, vivendi misera, dura moriendi (Sidon. Apollin.).

c'est être stupide, non courageux, d'avoir des douleurs très-aiguës, et n'en sentir les piqûres. L'Apôtre dit : *Réjouissez-vous*, mais il ajoute, en *Notre Seigneur* ; il ne veut pas nous conseiller de renoncer à la nature ès peines d'esprit ou de corps, et de n'en sentir les aigreurs, mais de nous en réjouir, eu égard au divin principe d'où elles procèdent et aux effets salutaires qu'elles peuvent produire. Mon cher Lucile, disait Sénèque, je vous conseille qu'entre tous les métiers où vous voudrez faire apprentissage, vous appreniez principalement à être joyeux : *Antè omnia, ô mi Lucili, disce gaudere ;* cette leçon ne s'apprend en l'école de Sénèque, en l'académie de Zénon, en la philosophie d'Aristote; toutes ces sectes n'ont point de maximes assez puissantes et efficaces pour produire en notre cœur un effet si admirable ; cette science ne s'apprend qu'en l'université de l'Eglise. La foi catholique a un principe qui, étant bien appréhendé, ne nous rend pas insensibles, mais patients, consolés et contents dans le sentiment des plus cuisantes afflictions ; elle nous oblige de croire que tout ce qui arrive en ce monde, tout, excepté le péché, nous vient de la part de Dieu, et ce qui vient de si bonne part ne peut être que très-bien reçu d'une âme bien née et assise en bon lieu. Nous n'avons point de peine de croire ceci des accidents qui procèdent de quelque cause naturelle ou fortuite, comme des maladies, stérilité, orages, incendies ; mais de ceux qui procèdent des causes libres et volontaires du péché et malice des hommes, nous avons peine de nous le persuader. Pour ce, il faut établir cette vérité par de bonnes preuves : que les afflictions qui nous arrivent par les hostilités du démon ou par la malignité des hommes, sont des objets de la providence de Dieu, et de sa très-adorable et très-aimable volonté. Notez soigneusement et vous en souvenez en tout mon discours, que je dis les effets du péché, non le péché. Dieu défend le péché, il l'abhorre, le déteste, le châtie ; mais les croix, les afflictions, les souffrances qui en arrivent, Dieu les veut, agrée et ordonne, non en tant que ce sont des peines, mais en tant que ce sont des moyens utiles ou nécessaires à quelque bonne fin. Ce que je montre par l'Ecriture, par les Pères, par les sentiments de l'Eglise, par des raisons évidentes et par la pratique des saints.

Point unique. — 1° Le Saint-Esprit dit en l'Ecclésiastique : Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et les richesses, viennent de Dieu : *Bona et mala, vita et mors, paupertas et honestas à Deo sunt* (Eccles. 11, 14). Et par le prophète Amos : Y a-t-il aucun mal en la ville que Dieu n'ait pas fait : *An erit malum in civitate, quod Deus non fecerit* (Amos. 3, 6)? Il l'entend du mal de peine, non du mal de coulpe. Et en Isaïe, Dieu dit : Je forme la lumière et je crée les ténèbres, je fais la paix et je crée le mal : *Ego Dominus formans lucem, et creans tenebras ; faciens pacem, et creans malum* (Is. 45, 7); disant : Je crée les ténèbres et le mal, il prévient notre pensée, et corrige l'erreur qui pourrait entrer en notre esprit. Les afflictions se font comme les autres privations, non par une action directe et positive, mais par la soustraction des biens et des formes qui leur sont opposées; comme

les ténèbres se font par l'absence du soleil, qui s'étant retiré de notre hémisphère, l'air demeure privé de lumière.

Au livre de la Genèse, le saint patriarche Joseph, ayant été vendu par ses frères et fait esclave en Egypte, au lieu de s'en venger, leur disait : J'ai été ici envoyé, non tant par votre conduite que par la volonté de Dieu : *Non vestro consilio, sed Dei voluntate huc missus sum* (Gen. 45, 8). Au troisième livre des Rois, Roboam tombé en aveuglement d'esprit, méprise le conseil des sages, répond sottement à ses vassaux, leur donne sujet de rébellion : Jéroboam et le peuple se révoltent contre lui. Le texte sacré attribue toutes ces choses à la vengeance de Dieu, qui voulait punir ce roi infortuné pour les péchés de Salomon son père : *Et non acquievit rex populo quoniam adversatus fuerat eum Dominus* (3. Reg. 12, 15). *Ecce ego scindam regnum de manu Salomonis, et dabo tibi decem tribus* (3. Reg. 11, 31).

En Isaïe il est dit : Que Dieu déploie les étendards, et qu'il sonne le tocsin pour la guerre que le roi des Gentils déclare au peuple juif : *Non est aversus furor Domini, sed adhùc manum ejus extenta : et elevabit signum in nationibus procul, et sibilabit ad eum de finibus terræ* (Is. 5, 26). Et au même lieu, ce roi est appelé la verge du Seigneur et l'instrument de sa colère : *Assur virga, furoris mei* (Is. 10, 5). Et au chapitre treizième, Dieu appelle saints les soldats de Cyrus et de Darius, parce qu'ils servaient à ses desseins pour punir les Babyloniens : *Ego mandavi sanctificatis meis : Dominus exercituum præcepit militiæ belli* (Is. 13, 3). Et en Jérémie, Dieu nomme Nabuchonosor son serviteur, c'est-à-dire exécuteur et ministre de sa justice : *Ecce ego mittam, et assumam Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum. Veniensque percutiet terram Ægypti* (Jer. 43, 10, 11). Et le roi Sennachérib, tout barbare qu'il était, reconnut cette vérité ; car, assiégeant la ville de Jérusalem, il disait aux Juifs : Je ne suis pas ici venu sans la volonté de Dieu : *Numquid sine Domini voluntate ascendi ad locum istum* (4. Reg. 18, 25).

Quelle souffrance a jamais été l'effet d'une cause plus injuste, plus maligne, plus diabolique que la mort et passion de notre Sauveur? qui a jamais souffert plus innocemment et à tort que lui ; et toutefois saint Pierre ayant reçu le Saint-Esprit, et prêchant le jour de la Pentecôte, dit qu'il avait été livré par un conseil arrêté et prescience de Dieu : *Hunc definito consilio, et præscientiâ Dei traditum* (Act. 2, 23). Et un peu après, toute l'Eglise assemblée en corps, parlant du même Sauveur, dit qu'Hérode et Pilate, les Juifs et les Gentils, lui avaient fait ce que le conseil de Dieu avait décrété qu'il endurerait : *Herodes et Pilatus, cum Gentibus et populis Israel, convenerunt in sanctum tuum puerum Jesum, facere quæcumque manus tua et consilium tuum decreverunt fieri* (Act. 4, 27, 28). *Facere*, c'est un effet de la mauvaise volonté des hommes ; *fieri*, c'est l'objet de la très-sainte volonté et ordonnance de Dieu.

2° Les Pères de l'Eglise qui ont reçu la lumière du Saint-Esprit pour entendre les Ecritures, s'accordent tous en ce point. L'Apôtre saint Pierre, au livre premier des *Reconnaissances* de saint Clément, parle ainsi à son disciple : Celui qui reconnaît que la provi-

dence de Dieu conduit et gouverne ce monde, se doit garder de passer légèrement sur aucune chose qui arrive en quelque façon que ce soit; mais il faut qu'il se persuade, que cette souveraine Sagesse donne des issues selon les desseins, même aux choses qui semblent inutiles et contraires à ce qu'elle prétend[1].

Saint Grégoire le Grand, assis en la même chaire, tient le même langage. Ce nous est, dit-il, une grande consolation en ce qui nous afflige, de savoir qu'il nous arrive par la volonté et disposition de Dieu, qui ne peut rien vouloir qui ne soit juste. Vu donc que nous sommes assurés que rien ne lui plaît qui ne soit juste, et nous ne pouvons rien souffrir, que ce qui lui plaît, tout ce que nous souffrons est très-juste, et si nous osons en murmurer, nous serons bien injustes[2].

Saint Augustin aussi nous donne cet avertissement : Tout ce qui nous arrive en ce monde contre notre volonté, encore que nous ne sachions pourquoi, apprenons qu'il n'arrive jamais que par la volonté de Dieu, par sa providence, par ses ordres, par sa disposition, par son commandement[3]. Oui, par son commandement, nous ne devons craindre de parler ainsi, puisque c'est après saint Augustin, et même après toute l'Eglise : *Deus qui animam famuli tui, hodiernâ die, de hoc sæculo migrare jussisti.*

3° Quand le corps de votre enfant, ou de votre mari trépassé, était en cette église, prêt à être porté en terre, l'Eglise qui ne peut errer, qui est l'organe du Saint-Esprit et colombe de vérité, en l'oraison de la plus auguste, sérieuse et divine action qu'elle fasse, a dit : Mon Dieu, vous avez commandé qu'un tel, votre serviteur, soit aujourd'hui sorti de ce monde; mais mon mari a été traîtreusement assassiné, *Migrare jussisti*, Dieu a commandé qu'il sortît de ce monde. Mon enfant a été condamné à mort très-injustement par la fausse déposition des témoins qui ont été subornés, *Migrare jussisti*, Dieu a commandé qu'il sortît de ce monde. Mon frère est décédé par les maléfices d'une sorcière, qui l'a fait sécher et languir l'espace de deux ou trois ans, *Migrare jussisti*, Dieu a commandé qu'il sortît de ce monde.

4° Ce qui fait peine à notre esprit, et qui choque notre imagination en ce sujet, c'est que notre petit sens commun n'est assez délié, notre imagination n'est assez subtile et affilée, pour distinguer entre la malice d'une action, et l'effet qui procède de la même

[1] Qui credit summi Dei providentiâ gubernari mundum, non debet quidquam de his quæ quovis modo accidunt aspernanter accipere, certus quod justitiâ Dei etiam quæ superflua videntur, aut contraria in unoquoque negotio opportuno exitu comparentique dispensat (S. Clemens, *Recognit.*, lib. 1).

[2] Magna est consolatio in eo quod displicet, quod illo ordinante ergà nos agitur, cui nihil nisi justum placet. Si ergò justa Deo placere novimus, pati autem nulla nisi quæ Deo placuerint possumus, justa sunt cuncta quæ patimur et valdè injustum est, si de justâ passione murmuramus. (Greg., *Moral.*, lib. 2, cap. 2).

[3] Quidquid hic accidit contra voluntatem nostram, noveris non accidere, nisi de voluntate Dei, de providentiâ ipsius, de ordine ipsius, de naturâ ipsius, de legibus ipsius; etsi nos non intelligimus quarè fiat (August., *in Psal.* 148).

action, pour avouer que Dieu abhorre, déteste et châtie la malice, et il veut, il agrée, il destine l'effet à quelque bonne fin; mais un esprit éclairé de la foi, de la lumière du ciel, peut bien faire la dissection et abstraction de ces deux choses. Voilà un juge qui condamne un malfaiteur à la mort qu'il a bien méritée, supposons que l'exécuteur de la justice soit décédé ou absent, qu'il ne se trouve personne qui veuille faire son office, sinon un malavisé qui est ennemi mortel du patient, et qui, par haine particulière qu'il lui porte, se présente pour être son bourreau, en ce cas, le juge et le bourreau font mourir le criminel; le juge par une intention très-louable, vertueuse, méritoire; le bourreau, par une inclination très-digne de blâme, vicieuse, déméritoire; la mort de ce patient en tant qu'elle procède de l'ordonnance du juge est l'effet d'une très-bonne cause; en tant qu'elle procède de la malveillance du bourreau est l'effet d'une cause très-mauvaise; le juge ne donne au bourreau, qu'un pouvoir moral et civil d'exécuter ce criminel, Dieu donne à toutes les créatures qui nous nuisent, un pouvoir physique et réel : *Non est potestas nisi à Deo* (Rom. 13, 1), *non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper* (Joan. 19, 11). Vous n'auriez point de puissance sur moi, si elle ne vous était donnée d'en-haut, disait notre Sauveur à Pilate : *Il n'est point de pouvoir qui ne vienne de Dieu*, dit saint Paul, ou si vous voulez une autre comparaison :

5° Voilà une table d'attente, une toile imprimée dont un peintre veut faire un beau tableau, y peindre les obsèques du Lazare, un garçon de boutique par lourdise ou par colère, y fait une grosse tache en y versant une fiole d'encre; mais le peintre est si adroit et si bon maître, qu'il fait servir cette tache à son dessein, peignant une tête au-dessus des pieds en bas, des bras et des mains à côté; il fait servir cette tache à exprimer la robe de deuil de sainte Marthe. En ce cas, on blâmerait la colère du valet, mais on admirerait l'industrie du maître; cette noirceur en tant qu'elle procède du valet, est une tache; en tant qu'elle sert au dessin du maître, c'est une couleur; elle lui est désagréable en tant que c'est un effet de la rage du serviteur; elle lui est honorable en tant que c'est un sujet de faire voir son industrie. Ainsi, le déshonneur, la maladie, la pauvreté et autre mal de peine que nous souffrons en tant qu'il procède de la malice de quelque créature, c'est l'effet d'une cause très-odieuse et détestable; en tant qu'il procède de la volonté et ordonnance de Dieu, c'est l'effet d'une cause très-sainte et très-adorable. Et l'effet d'une si bonne cause ne peut être que très-bon, très-digne d'être bien reçu et très-aimable. Car, comme dit notre Sauveur, *un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits*; pour ce en toutes nos afflictions nous devons avoir grand soin de détourner notre pensée de la volonté des causes secondes, qui est ordinairement mauvaise, et porter notre vue sur la volonté de la première cause, qui est toujours très-bonne, et qui ne peut rien vouloir que ce qui est bon. Si quelqu'un vous disait : J'ai vu autrefois une lumière qui, étant répandue en l'air, le rendait obscur et ténébreux; j'ai vu une blancheur qui, étant appliquée à une muraille, la noircissait comme charbon; j'ai senti une chaleur qui me refroidissait comme glace;

vous diriez : Voilà de grands mensonges, ces choses sont impossibles de toute impossibilité ; la lumière ne saurait obscurcir, ni la blancheur noircir, ni la chaleur refroidir, puisque l'essence de la lumière, c'est d'éclairer, de la blancheur de blanchir, et de la chaleur d'échauffer. Ainsi, il est impossible que Dieu, qui est la bonté même, puisse faire, ou vouloir, ou agréer aucun mal ; il est plus propre et essentiel à Dieu de vouloir et faire du bien, qu'au soleil de produire la lumière, au baume d'exhaler bonne odeur, à la neige d'être blanche, à la lumière d'éclairer, à la chaleur d'échauffer : Θεοῦ φύσις ἀγαθοποιεῖν, dit Synésius. Et Sénèque, tout payen qu'il est : *Quæ est Diis causa bene faciendi? natura;* ce qui est si véritable, que si Judas, ou le mauvais riche, ou autre damné, n'avait la volonté pervertie, et s'il connaissait cette vérité, il serait très-content d'être puni, puisque Dieu le veut, il dirait : Il est très-bon que je sois ici, que je sois dans ce feu, que j'endure ce tourment : *Puniri non est malum, sed fieri dignum pœnâ* (Dionys., cap. 6, *de divinis nomin*).

6° Ainsi, le grand secret en la vie humaine, le vrai lénitif de toutes nos douleurs, le remède plus doux et anodin de toutes les peines d'esprit, c'est de nous persuader vivement cette vérité, nous accorder de jugement et de volonté à tout ce qui a été concerté dans le conseil de Dieu, recevoir de bonne main tout ce qui arrive, comme étant ordonné par sa sagesse incompréhensible, révérer l'économie de son adorable Providence, agréer les ordres et la disposition de sa souveraineté. Cette pratique rend nos afflictions incomparablement plus douces et plus courtes, que si nous pensons regimber contre l'éperon.

On dit qu'en la Béotie il y a une rivière dans laquelle les poissons paraissent de couleur d'or et éclatante ; mais quand ces mêmes poissons sont tirés hors de cette eau, qui est le lieu de leur naissance, ils perdent ce bel éclat, et n'ont que la couleur ordinaire des autres poissons. Si nous considérons les croix et adversités hors de la volonté et providence de Dieu qui est leur source et origine, elles ont leur amertume, dégoût et épine naturelle, mais si nous les regardons en ce bon plaisir éternel, et en l'ordonnance de Dieu qui les destine à quelque bien, elles nous paraîtront toutes d'or, elles nous sembleront supportables et salutaires.

Supposons que vous ayez un enfant bien appris et de bon naturel ; quand vous le châtiez pour quelque légère faute qu'il a faite, il ne se meut, ne se plaint, ne murmure, il ne tâche de s'échapper, il reçoit patiemment les coups, il vous regarde pitoyablement, il baise avec respect la main qui le fouette : après que vous avez fait, et quand vous jetez la verge en terre, il la recueille, la baise, la met en quelque lieu, afin que vous vous en serviez une autre fois si bon vous semble. Quand vous auriez un cœur de tigre et des entrailles de léopard, cette vertu vous attendrirait, apaiserait votre colère, gagnerait votre bienveillance, vous aimeriez cet enfant plus que la prunelle de vos yeux. Pensez-vous que Dieu soit moins miséricordieux et plus difficile à fléchir que les hommes ? ce méchant qui a fait mourir votre mari, qui plaide contre vous injustement, qui vous ruine d'honneur et de bien, c'est la verge dont

votre Père céleste se sert pour vous châtier; voulez-vous bien faire et tirer profit de ces traverses? ne vous tourmentez pas, ne vous agitez, ne criez insolemment, comme font les mauvais enfants quand on les châtie, ne tâchez de vous échapper des mains de Dieu par des voies obliques et injustes, regardez-le amoureusement, remerciez-le humblement, attendez avec patience le bon plaisir de sa miséricorde, tenez à grande faveur qu'il daigne vous corriger paternellement. Mon Dieu, je baise de tout mon cœur votre main gauche, je révère et adore votre justice qui daigne me châtier : *Corripe me, Domine, in misericordiâ;* corrigez-moi aussi longtemps et aussi rigoureusement qu'il vous plaira : *Hic ure, hic seca, modò in æternum parcas.* Et puis si Dieu jette par terre la verge dont il vous a châtié, si celui qui vous a persécuté tombe en quelque disgrâce et misère, relevez-le, recueillez-le, secourez-le, rendez-lui le bien pour le mal et la charité pour sa malveillance; vous calmerez l'esprit de Dieu, vous gagnerez ses bonnes grâces et l'obligerez à vous pardonner.

7° C'est ainsi qu'ont fait tous les saints, et ils s'en sont bien trouvés. En l'histoire ecclésiastique il est dit que l'an de Notre Seigneur quatre cent cinquante et un, Attila, roi des Huns, surnommé *le Fléau de Dieu*, après avoir ravagé l'Orient, passa en Occident, désolant et ruinant toutes les provinces par où il passait; il entra en France, et après plusieurs victoires, il mit le siége devant la ville de Troyes en Champagne. Saint Loup, qui en était évêque, voyant qu'on ne pourrait résister à cette bête furieuse par les seules forces humaines, recourut au secours divin, et ayant fait faire en son église des prières et pénitences publiques, il se revêtit de ses ornements pontificaux, alla avec son clergé au devant de ce barbare, et lui dit avec une sainte hardiesse : Qui êtes-vous, qui surmontez ainsi les rois? qui assujettissez les peuples et désolez les provinces? Je suis, dit-il, Attila le *Fléau de Dieu.* Ha! dit le saint prélat, venez, à la bonne heure; ô le fléau de mon Dieu, entrez en la ville et faites-y tout ce que le bon Dieu vous permettra par sa très-juste et très-adorable providence. Cette belle parole désarma ce tigre; il entre en la ville, et passa à travers avec toute son armée, sans l'endommager tant soit peu. Toutes les disgrâces qui nous arrivent en cette vie sont des fléaux que Dieu nous envoie, pour détacher notre cœur des biens terrestres et périssables, comme le fléau sépare le grain de la paille. Voulez-vous qu'elles passent bientôt sans vous nuire, recevez-les à cœur ouvert comme les fléaux de Dieu, les instruments de sa justice et providence paternelle; croyez fermement qu'elles ne vous feront rien que ce que Dieu voudra, et l'objet d'une si bonne et si sainte volonté ne peut être que très-bon, très-juste et très-recevable.

C'était la pensée et la pratique du saint homme Job, qui, dans le renversement de sa fortune, bénissait Dieu et disait : Le Seigneur m'avait donné ces biens, le Seigneur me les a ôtés, il a été fait comme il lui a plu, son saint nom soit béni. Il ne dit pas : *Sicut Domino placuit, itâ fecerunt,* mais, *Itâ factum est.* La perte de ses biens, la ruine de sa maison, la mort de ses enfants n'étaient arrivées par cas fortuit, par des causes naturelles et involontaires;

mais par malice du diable et des soldats qui l'avaient volé, et il attribue le tout au bon plaisir de Dieu. Il ne dit pas : Le bon Dieu me les avait donnés, le diable me les a ôtés; mais le bon Dieu me les a ôtés, parce que Satan n'a su toucher la moindre de ses ouailles ni un seul cheveu de sa tête, sans avoir main levée et permission de Dieu. Ce qu'il tient pour si assuré, que les voleurs lui ayant emmené ses troupeaux, il ose les nommer les brigands de Dieu : *Simul venerunt latrones ejus* (Job. 19, 12), parce qu'ils avaient reçu de Dieu, non la mauvaise volonté, mais la puissance de le voler. Comme l'Ecriture dit : que le mauvais esprit du Seigneur tourmentait Saül (1. Reg. 18, 10). Sur quoi saint Grégoire dit : Cet esprit est appelé mauvais, à cause de son mauvais désir, et il est appelé l'esprit du Seigneur, à cause du pouvoir qu'il avait reçu de Dieu : *Spiritus Domini malus irruebat in Saül. Ecce unus idemque spiritus et Domini appellatur, et malus : Domini per licentiam potestatis justæ, malus per desiderium voluntatis iniquæ* (Greg., *Moral.*, lib. 2, c. 9).

David aussi était bien instruit en cette leçon des prédestinés : *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti, amove à me plagas tuas* (Psal. 38, 10). Quelque affliction qui m'arrive, je ne prends la hardiesse d'ouvrir seulement la bouche pour former une petite plainte ou parole d'impatience, je n'ai point de voix que pour vous bénir et faire retentir vos louanges, sachant que tout vient de vous comme de la source de tout bien, et qu'il ne faut prendre de la main gauche ce que vous donne la droite. Si je suis persécuté à mort et persécuté de Saül, *tu fecisti*; si je suis chassé de mon Louvre et de ma cité royale par mon propre fils Absalon, *tu fecisti*; si je suis injurié et lapidé par Séméï, *tu fecisti*. Et, en un autre lieu : *Sagittæ tuæ infixæ sunt mihi, et confirmasti super me manum tuam* (Psal. 37, 3). Belle comparaison ! On demande en la jurisprudence : Voilà que vous avez décoché une flèche sur une bête fauve; elle est blessée à mort, mais elle ne meurt pas sur-le-champ; elle échappe à votre poursuite, et je la prends aisément à demi-lieue de là, à qui appartient-elle? ou à celui qui l'a blessée ou à celui qui l'a prise? Justinien répond : Elle est à celui qui l'a prise [1]. Les afflictions que Dieu nous envoie sont des flèches salutaires que Dieu nous lance comme à des bêtes sauvages, pour nous gagner à son service : *Ut tradas eos in manus tuas. Sagittæ tuæ infixæ sunt mihi.* Mais le mal est que Dieu nous ayant blessé, nous permettons qu'un autre nous prenne. Vous êtes malade, et pour vous guérir, vous avez recours à une sorcière ou à un remède superstitieux; vous avez perdu quelque chose, et vous envoyez au devin pour savoir qui l'a dérobé; on vous a intenté un procès, et afin de le gagner, vous vous prostituez à un homme de justice. Le bon Dieu vous a blessé, mais le diable vous prend. David ne faisait pas ainsi : étant blessé de Dieu, il ne s'enfuyait, il ne cherchait pas les remèdes qui sont pires que le mal, des voies injustes ou illicites pour sortir de l'affliction, il se jetait aux sacrés

[1] Illud. *Quæsitum est institut. de rerum divisione et acquirendo earum dominio.*

pieds de la miséricorde de Dieu, pour être saisi et guéri de la main qui l'avait blessé : *Sagittæ tuæ infixæ sunt mihi, et confirmasti super me manum tuam.*

Mais il n'est rien de si beau que l'exemple du Saint des saints; il dit à saint Pierre qui le voulait défendre au jardin des Olives : Ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a donné? il divertit sa vue de la malice de ceux qui lui détrempent ce calice d'amertume, pour ne regarder que la très-sainte et très-aimable volonté de son Père qui le lui présente. Si vous faisiez comme lui, les aigreurs de vos maladies et autres afflictions seraient beaucoup adoucies. Imaginez-vous un petit enfant qui a besoin de prendre médecine pour être guéri d'une grosse fièvre; sitôt que l'apothicaire entre en la chambre, il crie, il pleure, il ne le veut pas seulement regarder, il se tourne devers la ruelle; son père s'approche, et dit : Otez-moi cet apothicaire qui tourmente mon fils; ça, mon mignon, ne voulez-vous pas faire quelque chose pour l'amour de moi? prenez ce petit breuvage pour vous remettre en santé, je vous aimerai bien, vous aurez de la dragée, je vous ferai une belle robe, vous irez jouer avec vos compagnons quand vous vous porterez mieux. L'enfant reçoit de la main de son père ce qu'il avait refusé des mains de l'apothicaire. Ce procès injuste qu'on vous intente, ce crime qu'on vous impose méchamment, ce meurtre qu'on a commis en la personne de votre mari, c'est une potion un peu amère, mais beaucoup salutaire si elle est bien prise : pour la recevoir de bon cœur, ne regardez pas ce chicaneur, ce calomniateur, ce meurtrier, c'est l'apothicaire qui a détrempé l'aloès; tournez la vue de votre pensée devers le bon Dieu votre Père céleste qui vous présente cette médecine; si vous la prenez de bonne grâce, il vous promet la dragée des consolations intérieures, il vous agencera une robe d'étoffe céleste, un corps doué de splendeur et de gloire, vous vous promènerez avec les bienheureux ès champs élyséens du ciel empyrée. Dites donc à votre chair, quand elle refuse la croix : *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum? dedit mihi Pater.*

Conclusion. — Ces trois paroles expriment trois dispositions, avec lesquelles nous devons recevoir les traverses que Dieu nous envoie : crainte, confiance, honneur : *Dedit*, c'est Dieu qui donne les afflictions, donc il le faut craindre, si nous les redoutons; *mihi*, non pas : *contra me*, c'est pour nous, pour notre bien, pour notre salut, s'il ne tient à nous qu'il les donne; *Pater*, il ne laisse d'être père, et par conséquent digne d'honneur, encore qu'il nous afflige. Que toute la terre craigne Dieu, dit le Psalmiste, parce que toutes les choses qui sont au monde, sont ses créatures, à sa solde, à son service, à sa disposition, prêtes à venger les offenses qu'on fera à sa majesté : *Timeat Deum omnis terra, quoniam ipse dixit, et facta sunt, etc.* (Psal. 32). Sur quoi saint Augustin dit : Si une bête sauvage vous vient à la rencontre, craignez Dieu; si un serpent est sur le point de vous piquer, craignez Dieu; si un homme vous veut perdre, craignez Dieu; si le démon vous dresse des embûches, craignez Dieu; toutes les créatures sont soumises à

celui que vous devez craindre : elles ne vous peuvent nuire, ni rien faire, ni se mouvoir tant soit peu, sans sa permission; elles peuvent bien avoir d'elles-mêmes l'inclination de vous nuire; mais elles n'en peuvent avoir la puissance si le Créateur ne la leur donne, et s'il la donne, c'est pour votre bien[1].

Ayez confiance en lui, il a plus d'affection pour vous, que vous n'en avez pour vos enfants. L'apothicaire qui compose une médecine pour son fils prend bien garde, non-seulement de n'y rien mettre de nuisible, mais encore des drogues salutaires; il n'en met que ce qui est précisément nécessaire, parce qu'elles sont amères. Ainsi, le prophète dit que le bon Dieu pèse soigneusement les travaux et douleurs qu'il nous envoie, il en détrempe la potion par mesure et avec grande considération : *Tu laborem et dolorem consideras* (Psal. 9, 35). *Potum dabis nobis in lacrymis, in mensurâ* (Psal. 79, 6). Mon Dieu, dit le Sage, vous jugez sans passion et avec tranquillité; vous nous traitez avec grande circonspection : *Tu autem cum tranquillitate judicas et cum magnâ reverentiâ disponis nos* (Sap. 12, 18). Il me semble voir un chirurgien qui veut saigner ou ventouser un jeune prince, c'est avec grande retenue et avec crainte de faire plus de mal, et de tirer plus de sang qu'il ne faut. Dieu se comporte ainsi envers nous; il ne nous afflige jamais plus que sa sagesse infinie lui dicte être nécessaire, et il le fait, non pour nous perdre, mais pour nous remettre en santé, ce n'est pas un trait d'ennemi, mais de père charitable : *Dedit mihi pater.* Il le faut honorer, non-seulement quand il nous caresse, mais encore quand il nous afflige puisqu'il est toujours père. Honorez donc en vos afflictions, premièrement, sa souveraineté. L'ouvrier n'est-il pas maître de son ouvrage, la cause de son effet, le Créateur de sa créature? faites-vous quelque tort à votre brebis quand vous la dépouillez de sa robe, quand vous l'égorgez, l'écorchez et la consommez? Vous êtes bien plus à Dieu que cette ouaille n'est à vous; vous ne l'avez faite, et il vous a créé, conservé, racheté? Quand donc il vous ôterait vos biens, vos enfants, votre honneur, votre vie sans autre raison que pour exercer sa souveraineté, il ne vous ferait point de tort, vous n'auriez droit de dire autre chose que comme le pauvre Hélie : Le bon Dieu est maître, il a droit de faire ce que bon lui semble : *Multiplicabit vulnera mea, etiam sine causâ* (Job. 9, 17).

Honorez aussi sa grandeur : il est si grand, si noble, si excellent, si digne d'amour et de respect, qu'il mérite d'être honoré quand même il ne ferait point de bien; il mérite d'être servi, quand il n'y aurait que des coups à gagner en son service. Ces années passées, en Italie, un gentilhomme allant par la rue, on lui jeta d'une chambre d'en-haut de l'eau sale, qui gâta tous ses habits; il commença à crier, jurer, blasphémer qu'il saurait tôt ou

[1] Fera sævit? Deum time; serpens insidiatur? Deum time; odit te homo? Deum time; impugnat te diabolus, Deum time; tota creatura sub illo est quem juberis timere; cupidinem nocendi potest habere creatura, propriam potestatem verò habere non potest si ille non dat (Aug., *Concione* 2, *in Psal.* 32).

tard qui lui avait fait cet affront, qu'il s'en vengerait, qu'il lui passerait son épée à travers le corps; une femme qu'il aimait sensuellement mit la tête à la fenêtre et lui dit: Hé, hé, vous faites bien du bruit; c'est moi qui ai jeté cette eau. Ha! dit-il, en ôtant son chapeau, Madame, vous m'obligez trop; vous me faites plus d'honneur qu'il ne m'appartient, de vous souvenir de moi. N'est-ce pas une grande honte et un dérèglement effroyable, de voir qu'on a plus de respect pour une créature volage, que pour la très-adorable et très-sage majesté de Dieu? Quand votre procès est perdu, votre héritage grêlé, votre maison brûlée, votre réputation souillée, Dieu vous crie par son prophète : *Ego Dominus creans malum;* C'est moi qui ai fait ce ravage. Dites-lui avec humilité : Mon Dieu, vous m'obligez trop, vous me faites plus d'honneur qu'il ne m'appartient de vous souvenir de moi, de penser à moi, de daigner vous mettre en colère contre une créature qui en est très-indigne[1].

Honorez sa bonté, qui daigne accepter pour satisfaction de vos crimes et pour mérite de sa gloire les disgrâces qui vous arrivent par la condition de votre nature et même celles qui préviennent des offenses que vous lui avez faites. N'est-ce pas une bonté admirable, une piété excessive, quand vous êtes tombé en maladie par vos intempérances ou impuretés; en pauvreté par vos débauches et dissolutions; en infamie et déshonneur par vos friponneries? Cette maladie, cette pauvreté, ce déshonneur est satisfactoire et méritoire pour vous, si vous l'endurez patiemment, avec résignation à la providence de Dieu et pour l'amour de lui; c'est comme si vous vous étiez fait malade, vous enivrant du vin que vous auriez dérobé à votre créancier et qu'il comptât en déduction de ce que vous lui devez, les frais que vous auriez faits pour vous relever de cette maladie.

Honorez sa justice : vous l'avez si souvent offensé et très-injustement, vous avez blessé son honneur, vous avez fait tant de choses contre sa volonté, n'est-ce pas raison que vous soyez offensé, que votre honneur soit flétri, que vous souffriez plusieurs choses contre votre volonté, même injustement et à tort? ne devez-vous pas dire comme ce saint jeune homme. Mon Dieu, tout ce que vous nous avez fait, tout ce qui nous est arrivé par votre disposition, c'est très-injustement et avec raison, puisque nous vous avons offensé (Dan. 3, 27). En exerçant ainsi sa justice, il use de miséricorde envers vous.

Honorez-la donc de tout votre cœur, et le remerciez de ce qu'il daigne vous châtier paternellement en ce monde, pour n'être obligé de vous punir éternellement et sévèrement en l'autre; il vous traite comme ses amis : Moïse, Aaron et Samuël. Il leur fut propice et favorable, en ce qu'il ne laissa échapper la moindre de leurs fautes, sans les en punir en cette vie : *Deus, tu propitius fuisti eis, et ulciscens in omnes adinventiones eorum* (Psal. 98, 8). Dites-lui comme saint Bernard : Je désire que vous vous mettiez en

[1] O beatum servum cujus emendationi Dominus instat, cui dignatur irasci, quem admonendi dissimulatione non decipit (Tert.).

colère contre moi, ô Père des Miséricordes! mais c'est la colère de douceur, non de rigueur que je demande; la colère d'ami non d'ennemi; celle de père non de juge[1]. La colère de rigueur d'ennemi et de juge, c'est quand Dieu vous livre à la tyrannie de vos passions, il vous donne tout à souhait comme à un malade désespéré; sa colère de douceur, d'ami et de père, c'est quand il ne laisse passer une seule faute sans vous en corriger à bon escient. Sa justice est comparée à la verge de Moïse, quand ce saint prophète la jetait par terre, elle se changeait en serpent; quand il la prenait en main, c'était un sceptre miraculeux, qui amollissait les rochers, qui tirait l'eau de la pierre, qui désolait le royaume d'Egypte, qui ouvrait le passage de la terre de promission. Quand Dieu laisse la verge de sa justice, ne daignant la prendre pour nous châtier temporellement, elle devient un serpent pour nous, il nous réserve à la cruauté et furie du dragon d'enfer; mais quand il daigne la prendre en main et nous corriger paternellement, c'est pour amollir notre cœur endurci, pour tirer de nos yeux des larmes de pénitence, pour ruiner en nous l'empire du démon, pour nous ouvrir le passage, nous aplanir le chemin, nous contraindre heureusement par une douce violence d'entrer au ciel de promission. *Amen.*

POUR PERFECTIONNER LES AMES CHRÉTIENNES.

SERMON LXXIII.

DE LA PERFECTION DU CHRÉTIEN ENVERS DIEU, SON PROCHAIN ET SOI-MÊME.

Estote perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.
Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. (MATTH. 5.)

Le Fils de Dieu disait en l'Evangile, qu'il était venu en ce monde, non-seulement pour convertir les pécheurs, mais encore pour les sanctifier et perfectionner: *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.* Les hommes apostoliques qu'il envoie en mission, comme il a été envoyé, doivent faire le même. Saint Paul leur dit qu'ils se doivent servir de l'Ecriture sainte, non-seulement pour reprendre et corriger les âmes pécheresses, mais pour les rendre parfaites et affectionnées aux bonnes œuvres. C'est à quoi je dois travailler en deux prédications, vous faisant voir la perfection que le chrétien doit avoir en ses dispositions et en ses actions. Aujourd'hui, je vous montrerai qu'il doit avoir un cœur d'enfant

[1] Volo irascaris mihi pater misericordiarum sed illa ira, qua corrigis devium, non qua extrudis de viâ, non enim cum nescio, sed cum scio te iratum, tunc maximè confido propitium (Bern.).

envers Dieu, un cœur de mère envers ses prochains, un cœur de juge envers soi-même. Vous vous êtes toujours très-bien acquitté de ces trois devoirs, ô sainte et bienheureuse Vierge! pour ce, quand Dieu vous appela à l'heure de votre mort, pour récompenser dans le ciel vos mérites acquis sur la terre, il vous invita par trois semonces : *Veni de Libano*, *veni sponsa mea*, *veni coronaberis* (Cant. 4, 8). Vous serez couronnée, parce que vous avez eu envers Dieu un amour filial et parfait; vous serez couronnée, parce que vous avez rendu à vos prochains les services d'une charité maternelle; vous serez couronnée, parce que vous avez exercé sur vous la sévérité des plus rudes et rigoureuses austérités. C'est cette triple couronne que nous honorons en vous, par les dévotions de nos cœurs, et par les paroles de votre ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Judæi erant servi, nos filii.

I. Punctum. — Ergo debemus Deo amorem filialem, non mercenarium : 1° Scripturâ; 2° Patribus ; 3° Rationibus; 4° Exemplis; 5° Instructionibus : 1° Petendus à Deo amor dilectionis; 2° Exercendus.

II. Punctum. — Debemus proximo affectum, et servitium maternum : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus; 4° Exemplis; 5° Instructionibus.

III Punctum. — Debemus nobis severitatem judicis : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus; 4° Exemplis; 5° Instructionibus.

Conclusio. — Per paraphrasim verborum sancti Francisci.

Exorde. — *Non accepistis spiritum servitutis*, *iterùm in timore*, *sed accepistis spiritum adoptionis filiorum* (Rom. 8, 15); cela est vrai, il y a cette différence entre le peuple juif et le peuple chrétien, que le peuple juif ayant reçu la foi et la religion par l'entremise de Moïse, qui n'était que serviteur, avait un esprit tout servile, un cœur d'esclave et de mercenaire envers Dieu; le peuple chrétien ayant reçu la loi et la religion par l'entremise de Jésus qui est Fils de Dieu, a un cœur filial; il se réfère et consacre à Dieu, non comme un serviteur à son maître, mais comme un enfant à son père. Cet esprit filial est tellement essentiel à la religion chrétienne, qu'il en est comme le fond, la substance, le nœud, le principal ressort, car la religion s'appelle ainsi : *à religando;* parce qu'elle nous relie et unit à notre Dieu, et nous n'avons aucune liaison avec Dieu, aucun droit à ses faveurs et bénédictions qu'en tant que nous sommes adoptés, adjoints et associés à Jésus; notre prédestination est attachée, entée et insérée en la sienne : *Benedixit nos omni benedictioni spirituali in Christo*, *elegit nos in ipso* (Ephes. 1, 4).

Or, il a été prédestiné, non premièrement ni principalement à la vision de Dieu, à la gloire et béatitude du ciel, mais à la filiation naturelle; la prédestination du Fils de Marie l'a choisi et prédéterminé à être Fils de Dieu par nature : *Prædestinatus est Filius Dei* (Rom. 1, 4). Ainsi nous ne recevons la grâce de Dieu, nous ne sommes reçus en la gloire que par le droit de filiation. En l'ordre de nature il crée les hommes, il les conserve, nourrit, régit, gouverne comme Dieu; en l'ordre de grâce, il prédestine, justifie et glorifie les élus en qualité de Père comme ses enfants bien-aimés,

adoptés et associés du Fils unique. Aussi nous voyons que nous n'entrons point en l'Eglise que par voie de génération : *Nisi quis renatus*, et si quelqu'un administrant le baptême disait : Je te baptise au nom de la première, seconde, troisième personne de la sainte Trinité, au nom du Créateur, Rédempteur, Sanctificateur, le sacrement serait invalide; il faut faire mention de la génération divine, de la paternité et filiation pour montrer que nous ne sommes regardés, agréés, favorisés du ciel qu'en qualité d'enfants de Dieu, cohéritiers de Jésus, reçus à la participation de sa dignité de Fils : toutes nos espérances et prières sont fondées sur cette parole : *Pater noster.*

Premier point. — 1° Cela nous apprend que l'amour que nous devons à notre Dieu en tant que chrétien, c'est un amour filial, c'est-à-dire que ce doit être un amour gratuit et de bienveillance, non d'intérêt et de concupiscence. Vous pensez être bien vertueux et en un degré de perfection éminente quand vous dites : Je suis bien obligé au bon Dieu, je le veux aimer de tout mon cœur, il m'a créé et mis au monde, il me nourrit et conserve, il a créé tant de belles fleurs, tant de fruits savoureux, tant de bonnes viandes, tant d'animaux et autres créatures pour notre service et commodité; il m'a gardé en tel danger de ma vie où j'étais, m'a fait la grâce de gagner mon procès, de me relever d'une grande maladie, d'élever mes enfants; cette disposition n'est pas mauvaise, elle est utile à quelque chose, elle nous peut conduire à une plus grande perfection; mais s'il n'y a autre chose, cette disposition est fort imparfaite, impure, grossière, indigne d'un chrétien.

Saint Paul crie aux Corinthiens (1. Cor. 13) : *Si je n'ai la charité je ne suis rien, tout ce que je fais ne me sert de rien.* Et quand le maître de la théologie, saint Thomas [1] traite à fond de la charité, la première vérité qu'il avance, avouée de tous les docteurs, c'est que la charité n'est pas un amour de concupiscence et mercenaire, mais un amour d'amitié et de bienveillance, un amour par lequel vous aimez votre Dieu; non parce qu'il est bon, mais parce qu'il est bon en soi; non parce qu'il vous oblige, mais parce qu'il le mérite; non par égard à vous et à votre satisfaction, mais par égard à lui et ses divines perfections. Le vrai amour est content de soi-même, dit saint Bernard, tout ce qu'il prétend en aimant, c'est d'aimer; il est comparé au feu qui n'agit que pour s'accroître et augmenter de plus en plus sa flamme.

2° Et saint Augustin, parlant de la dévotion, dit ces paroles remarquables : La vraie piété consiste à aimer Dieu sans prétention de bien temporel. Nous voyons en l'Ecriture que Satan ne connaissant l'intérieur de Job, lui reprochait comme un grand crime qu'il ne servait Dieu gratuitement, mais que les aiguillons de son amour étaient les prospérités que Dieu lui envoyait. Dieu ne réplique à cette objection qu'un tel amour ne serait mauvais; mais pour lui montrer que l'amour de Job n'était de cette trempe, il lui donne permission de ravager tous ses moyens. Si le démon reprenait en

[1] S. Thomas, 2, 2, q. 23, art. 1.

Job cet amour mercenaire qu'il ne voyait pas en lui, pensez comme il vous le reprochera s'il le reconnaît en vous [1].

3° Vous aimez Dieu, parce qu'il vous nourrit et conserve en santé, parce qu'il vous fait servir par ses créatures; certes, voilà une grande perfection, vous devez bien vous en glorifier, c'est-à-dire que vous n'êtes pas moins reconnaissant que Socrate, Platon, Epictète, Sénèque; ils aimaient Dieu en quelque façon d'un amour naturel et de gratitude.

Vous aimez Dieu parce qu'il vous fait du bien, c'est-à-dire que vous n'êtes pas plus dénaturé que les chiens, les serpents, les lions et autres bêtes sauvages. Votre chien vous aime et vous est fidèle pour quelque pièce de pain que vous lui donnez. On a vu des serpents qui aimaient leur nourricier, et se piquaient de jalousie pour sa défense; des lions qui respectaient et nourrissaient de leur chasse ceux qui leur avaient arraché une épine du pied. On voit tous les jours que les bêtes farouches s'apprivoisent par quelque bien qu'on leur a fait.

Vous aimez Dieu parce qu'il vous comble de prospérités, c'est-à-dire que vous l'aimez comme vous aimez votre valet, votre bétail, vos héritages; vous dites : Voilà un bon serviteur, j'ai des inclinations pour lui, il me défendit bien en telle occasion contre ceux qui m'attaquaient, il a grand soin de mon bien, il garde fidèlement tout ce qui m'appartient; voilà un bon cheval, un bon troupeau de moutons, un bon pré, un bon champ, une bonne vigne, j'en tire tant de profit tous les ans. Vous dites semblablement : Je dois bien aimer ce bon Dieu, il m'a préservé de mort en tel danger, il m'a fait la grâce d'acquérir un peu de bien, de m'avancer et de faire ma fortune : *Cui assimilastis me, et adæquastis, et comparastis me?* N'avez-vous point de honte de n'aimer d'autre bonté en Dieu que celle que vous aimez en votre valet et en votre héritage? de n'affectionner votre Dieu que par un même motif, par lequel vous affectionnez votre bétail et une pièce de terre?

Vous n'aimez Dieu qu'à cause des biens qu'il vous fait, c'est-à-dire que vous aimez plus les biens qu'il vous fait que lui-même : *Propter quod unumquodque tale et illud magis* (Isaï. 6, 46); vous ne l'aimez souverainement sur toutes choses, vous ne l'aimez comme il veut être aimé; ou pour mieux dire et à proprement parler, vous ne l'aimez pas, vous aimez vos commodités, vous vous aimez vous-même.

4° Les saints jeunes hommes Ananias, Azarias, Mizaël (Dan. 3, 17) aimaient bien autrement le bon Dieu : le roi Nabuchodonosor les menaçait de les faire jeter dans une fournaise ardente s'ils n'adoraient une idole. Sire, lui dirent-ils, le vrai Dieu que nous adorons a bien le pouvoir de nous retirer de cette fournaise et nous délivrer de vos mains; mais s'il ne veut user de son pouvoir et s'il lui plaît nous laisser consumer par le feu, nous ne laisserons pas

[1] Hæc est vera pietas amare Deum gratis, nam diabolus hoc beato Job, nesciens quid si in illo intus ageretur, magnum crimen objecit : numquid Job gratis colit Deum? si quærit diabolus fingere quod non est, quanto magis objicere quod est (Aug., serm. 234, *de tempore*, cap. 3).

de lui être fidèles et d'éviter l'idolâtrie qu'il nous défend en la loi. Ainsi le vénérable Tobie et le saint homme Job aimaient Dieu, l'honoraient de tout leur cœur, non-seulement quand il les comblait de prospérités, mais quand ils étaient en l'affliction, l'un de la captivité, l'autre de la pauvreté et disette de toutes choses. Ainsi le grand saint Louis ayant entrepris une croisade pour la querelle du Fils de Dieu et pour la conquête de la Terre sainte, et n'y ayant pas réussi, ne laissa d'y retourner, et y ayant pris la peste, disait à son fils avant que de mourir : Je vous recommande d'aimer Dieu de tout votre cœur ; aussi la charité apparut de son temps en forme d'une grande dame qui portait en ses mains un réchaud de feu et une aiguière d'eau, disant que c'était pour brûler le paradis et pour éteindre les flammes d'enfer ; c'est-à-dire, que quand il n'y aurait point de paradis à gagner, point d'enfer à éviter, la vraie charité ne laisserait d'aimer Dieu.

5° Ce n'est pas qu'il soit défendu de l'aimer pour les biens que nous avons reçus, ou que nous espérons recevoir de lui, nous y sommes obligés ; mais c'est qu'il ne se faut là arrêter, il ne faut pas que cette considération soit l'unique, le premier et le principal motif de notre amour ; et il nous faut grandement défier de nous-mêmes et de l'amour que nous pensons avoir envers Dieu. Nous devons craindre que ce ne soit un amour naturel, impur, imparfait, intéressé. Quand Jésus demanda à saint Pierre : *Simon Joannis, diligis me plus his?* l'Apôtre n'osa répondre : *Etiam, Domine, tu scis quia diligo te;* mais : *Quia amo te.* Le Sauveur lui demande : Avez-vous de la dilection pour moi ? il répond : J'ai de l'amour pour vous.

Il y a différence entre ces deux paroles, comme a remarqué saint Augustin : l'amour réside souvent en la partie inférieure de l'âme, ce n'est quelquefois qu'une inclination de nature et de sympathie, une passion et affection de tendresse, fondée sur le plaisir ou profit qu'on en retire ; la dilection est un amour de choix et d'élection : *Diligere, quasi deligere;* c'est un amour de jugement et d'estime, une affection de bienveillance et bonne volonté envers quelqu'un, fondée sur la connaissance qu'on a de ses mérites. Nous pouvons bien dire quelquefois à notre Dieu : *Amo te,* sentir que nous avons quelque tendresse et affection sensible pour lui, mais il est malaisé de connaître si nous lui disons avec vérité : *Diligo te;* si nous avons pour lui de la dilection, de l'amour de bienveillance et charité surnaturelle. Pour ce, nous la lui devons demander souvent avec humilité, ferveur, importunité, le prier souvent de nous donner la pureté de son amour, un cœur épuré de toute prétention d'intérêt, un esprit droit, qui tendent directement à lui, sans se réfléchir vers nous, lui adresser souvent ces élans : *Diligam te Domine : cor mundum crea in me Deus; Spiritum rectum innova.*

Et pour épurer notre amour, puisque la parfaite charité chasse la crainte servile, il nous faut affectionner aux œuvres de surérogation, qui se pratiquent ordinairement plus par motif d'amour que de crainte ; nous traitons avec Dieu comme des esclaves et forçats de galère. Quand il demande quelque chose de nous, s'il n'a toujours le fouet en main et la menace d'enfer, on ne se soucie d'en

rien faire; vous ne voulez entendre qu'une messe le dimanche et la plus courte que vous pouvez, et s'il la faut attendre un demi-quart d'heure, il semble que l'église tombera sur vous, tant vous avez peur d'y demeurer. Vous voulez bien saluer votre ennemi, parce que votre confesseur vous y oblige, mais non lui faire du bien; vous aimeriez mieux en faire à un Turc. Vous ne voulez consentir à aucun désir ou pensée charnelle, parce qu'il y va de l'enfer; mais si les autres y consentent à la vue de vos atours, de votre sein découvert, de vos afféteries et contenance volage, vous ne vous en souciez. Hé! c'est témoigner que vous craignez Dieu tellement quellement, mais que vous ne l'aimez pas. Pour montrer que vous l'aimez d'un amour filial et de bienveillance, il faut faire plusieurs choses que vous savez lui être agréables; encore qu'il ne vous y oblige avec menace de peine. Comme un bon enfant ne se contente de faire ce que son père lui a commandé : c'est ce que fait un esclave; mais il fait tout ce qu'il sait pouvoir réussir au profit, au contentement et à l'honneur de son père.

Deuxième point. — Si la piété nous oblige de rendre amour et service à notre Dieu, comme un bon enfant à son père, la charité nous commande de rendre service à nos prochains comme une mère à ses enfants. Quand on vous prie de faire une courtoisie à quelqu'un, sans espérance de retour, vous dites : Je n'y suis pas obligé, je ne suis pas son serviteur. Vous vous tompez, vous vous trompez; vous ignorez les maximes du Christianisme : la religion chrétienne vous oblige à être serviteur de tous vos prochains; oui, vous, conseiller, gentilhomme, comte, marquis, d'être serviteur de cet artisan, de ce villageois, de cet orphelin : *Non servili conditione, sed Christi redemptione : non necessitate, sed charitate*, dit saint Augustin.

1° Ne recevez-vous pas l'Evangile et les Epîtres des Apôtres? Si vous ne les recevez, vous n'êtes pas chrétien, je n'agis point avec vous; si vous les recevez, ne dites pas : Voilà un prédicateur qui demande des choses bien difficiles; mais dites : Le Fils de Dieu et ses Apôtres exigent de nous une grande perfection, voici leur commandement. Le Sauveur parlant à son Eglise, en laquelle il savait bien qu'il y aurait des princes et des rois, disait à la veille de sa mort : Les rois parmi les payens commandent impérieusement à leurs sujets. Ne faites pas ainsi, mais celui qui est le plus grand parmi vous, qu'il soit comme le plus petit, et celui qui est le premier qu'il se rende serviteur : *Reges gentium dominantur eorum et qui majores sunt potestatem exercent in eos : non ità erit inter vos sed qui major est in vobis fiat sicut minor, et qui præcessor est, sicut ministrator* (Matth, 20, 25 ; Luc. 22, 25). Il ne dit pas *Sicut minister,* mais *Sicut ministrator*, qu'il n'ait pas seulement la qualité et condition de serviteur, mais les fonctions et exercices; qu'il serve effectivement et actuellement. Et saint Pierre dit aux fidèles : *Soyez sujets pour l'amour de Dieu à toute créature humaine* (1. Petr. 2, 13). Et saint Paul aux Galates : *Servez l'un à l'autre, par esprit de charité* (Galat. 5, 13). Et aux Ephésiens, après avoir recommandé aux serviteurs d'obéir à leur maitre

comme à Jésus-Christ, avec sincérité et de bon cœur, il ajoute : Et vous, maîtres, faites-leur la même chose : *Et vos Domini eadem facite illis* (Ephes. 6, 6).

2° Ce qui a donné sujet à saint Augustin, de dire qu'en la maison d'un homme juste, qui vit selon les lumières de la foi, les maîtres et maîtresses étant obligés de gouverner, ne laissent pas de rendre service à ceux auxquels ils commandent[1], et nous en voyons la pratique en la maison de Dieu qui est l'Eglise : car le souverain pontife, qui en est le père de famille, se qualifie en ses bulles : *Le Serviteur des serviteurs de Dieu.*

3° La raison que saint Paul allègue pour induire les serviteurs à bien obéir à leurs maîtres, oblige les maîtres et tous autres à servir charitablement leur prochain : *Sicut Christo, sicut servi Christi.* L'Eglise est épouse de Jésus-Christ; et en cette qualité, elle est reine, et c'est d'elle que David a dit : La Reine est à votre droite : *Astitit Regina à dextris tuis* (Ps. 44). Et Isaïe lui a dit : Les rois vous rendront service : *Reges ministrabunt tibi* (Isaï. 68, 10). L'Eglise est le corps mystique de Jésus, qu'il a plus chéri que son corps naturel, car il ne forma point de plainte contre les bourreaux qui l'attachèrent à la croix; et il se plaignit de Saul quand il persécuta l'Eglise. Tous les chrétiens sont membres de ce corps, et il dit que ce qu'on leur fait, il le tient être fait à soi-même. Sainte Magdeleine n'eût pas eu bonne grâce de dire : Je veux rendre service à Jésus, honorer son corps déifié, mais je ne dois respect à ses pieds, à ses mains, à ses bras et autres membres en particulier; elle oignit de ses parfums les pieds de Jésus chez le pharisien, avec autant de dévotion qu'elle eut voulut oindre tout le corps dans le sépulcre.

4° Si vous êtes obligé de rendre honneur, respect, affection et service à l'Eglise vous devez tous ces offices aux fidèles qui sont membres de ce corps et partie de ce tout; vous n'êtes pas plus noble et excellent que les Apôtres, que les anges, que le Roi des anges et des apôtres, et ils se sont bien abaissés à rendre service aux fidèles. Saint Paul dit aux Corinthiens : *Prædicamus Jesum Christum Dominum nostrum, nos autem servos nostros per Jesum* (2. Cor. 4, 5). La même prédication, la même foi et le même Evangile qui annonce que Jésus est notre Seigneur, la même prédication, la même foi et le même Evangile déclare que saint Paul est notre serviteur. Et il dit aux Hébreux que tous les esprits célestes sont des anges serviteurs qui sont employés au salut des âmes prédestinées : *Omnes sunt administratorii spiritus propter eos qui hæreditatem capiunt* (Hebr. 1, 14). Et aux Philippiens, nous recommandant de reconnaître tous nos prochains comme nos supérieurs, il nous propose l'exemple de Jésus-Christ, qui, étant vrai Dieu, n'a pas dédaigné de prendre la forme de serviteur; la forme, ce n'est pas à dire la seule apparence et figure extérieure, mais la vérité, l'essence, la condition et l'office de

[1] In domo justi ex fide viventis etiam qui imperant, serviunt iis quibus imperare videntur, nec enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi, nec principandi superbiâ, sed providenti misericordiâ (Aug., *De civit.*, lib. 19, cap. 14).

serviteur, comme quand il dit : *Cùm in formâ Dei esset;* c'est-à-dire, la réalité, l'essence et la qualité. Et, en effet, comme il dit en saint Matthieu, il a servi l'Eglise, il l'a balayée, il a pris sur soi ses ordures : il a donné sa vie pour les fidèles : *Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam redemptionem pro multis* (Matth. 20, 28). Vous refusez de rendre un petit service à votre prochain, de signer une requête, de faire un exploit, de plaider sa cause, Jésus a bien fait davantage pour lui, il a employé, prodigué, non-seulement sa peine, ses services, ses sueurs, mais sa propre vie.

5° Saint Paul a dit que nous devons servir nos prochains, non par lâcheté et bassesse d'esprit, mais par charité et amour de Dieu. La charité est bien ordonnée, et ordonne bien tout ce qu'elle fait, elle ne vous oblige à être valet de votre valet, mais à servir et assister vos prochains de tout votre pouvoir; autant que votre qualité et condition le peuvent permettre, et à faire cela affectueusement et cordialement, comme une mère sert et assiste ses enfants, et ne laisse d'être mère et supérieure de ses enfants, elle est sensible à toutes les disgrâces qui leur arrivent, extrêmement joyeuse de leur avancement et bonne fortune : *Gaudete cum gaudentibus, flete cum flentibus idipsum invicem sentientes* (Rom. 12, 15); elle couvre leurs défauts et imperfections; si elle ne les peut cacher, elle les excuse et diminue tant qu'elle peut; elle se rend complaisante et condescendante à leurs inclinations qui ne sont vicieuses; elle travaille et amasse des richesses pour eux. Les saints Apôtres nous enseignent d'être ainsi disposés envers nos prochains, nous réjouir de leurs prospérités, nous attrister des disgrâces qui leur arrivent, nous accommoder à leur sentiment, tenir secrètes les fautes qu'ils commettent, nous rendre complaisants à leurs humeurs qui ne sont déréglées, supporter leurs imperfections, avoir envers eux des entrailles de piété et de miséricorde : *Charitas operit multitudinem peccatorum* (I. Petr. 4, 8). *Unusquisque proximo suo placeat in bonum, ad ædificationem, etenim Christus non sibi placuit* (Ephes. 4, 1.) *Dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis, cum patientiâ, supportantes invicem in charitate* (Colos. 3, 13). *Induite vos sicut electi Dei, viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, patientiam, hospitales invicem, sine murmuratione, unusquisque sicut accepit gratiam in alterutrum, illam administrantes sicut boni dispensatores* (1. Petr. 4, 9).

Troisième point. — 1° Mais envers nous, il faut exercer une sainte rigueur et sévérité de juge; c'est ce que Dieu demande de nous, pour nous pardonner nos péchés et nous remettre en ses bonnes grâces; il dit si souvent par ses prophètes : Faites justice et jugement. Et David lui remontre avec humilité qu'il l'avait ainsi fait pour mériter d'être affranchi des injustes persécutions de ses ennemis : *Feci judicium, et justitiam, non tradas me calumniantibus me.*

2° Le saint homme Job et les autres prophètes, quoique très-innocents, très-justes et très-saints, connaissant la sévérité de la

justice de Dieu, en appréhendaient les arrêts, et disaient avec David : Mon Dieu, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur. Mais saint Bernard nous donne en ce sujet un salutaire conseil, et lui-même le pratiquait : Voulez-vous savoir un secret pour n'être pas jugé de Dieu à l'heure de votre mort, il faut être déjà jugé quand vous vous présenterez à lui [1].

3° Son prophète nous apprend qu'il ne juge point deux fois un même crime : *Non consurget duplex tribulatio :* Alio versu habet : *Non judicat Deus bis in idipsum* (Nahum. 1, 9); et son Apôtre dit : Que l'homme spirituel n'est jugé de personne, parce que lui-même se fait justice et juge de tout judicieusement : *Spiritualis homo omnia dijudicat, et ipse à nemine judicatur* (2. Cor. 1). Cette parole, *l'homme spirituel*, me fait remarquer qu'il y a en chacun de nous deux hommes : un homme sensuel et un spirituel, le vieil homme et le nouveau, l'homme extérieur et l'homme intérieur, l'homme pécheur et l'homme chrétien. Le premier, c'est notre corps informé des facultés et passions animales; le second, c'est notre esprit gouverné par les mouvements et lumières de la grâce. C'est du premier que David parle, quand il dit si souvent en ses prières : Mon Dieu, délivrez-moi de l'homme injuste et cauteleux, défendez-moi du mauvais homme : *Ab homine iniquo et doloso erue me* (Ps. 42, 1). *Eripe me, Domine, ab homine malo* (Ps. 139, 2). Il ne cherche que son consentement et propre satisfaction, il a en soi le levain de toute méchanceté, il est enclin et disposé à toute sorte de péché, il nous y porte et sollicite autant qu'il lui est possible : *Caro concupiscit adversùs spiritum* (Gal. 3, 17); il est cauteleux et adroit à trouver mille inventions de pallier ses injustices, et déguiser ses sensualités par des prétextes de nécessité, de conserver la santé, de n'être homicide de soi-même ; il fait continuellement la guerre à l'esprit et à la vertu : *Abstinete vos à carnalibus desideriis, quæ militant adversùs animam* (1. Petr. 2, 11). Si l'homme spirituel n'a bon jugement et grande justice, s'il n'est bien éclairé de Dieu pour découvrir les artifices et fourberies de ce rusé; s'il n'est bien courageux et sévère à le réprimer et gourmander, il nous rend complices de ses vices, criminels de lèse-majesté divine, coupables de la mort éternelle. Et puis, supposons qu'il n'y aille point de notre salut, n'est-ce pas assez que nous sachions que cet homme sensuel est ennemi juré de Dieu, qu'il se soulève incessamment contre lui; que toutes ses inclinations sont des semences de rébellion; qu'il est à la solde du monde et du diable, qui ne pourraient rien, ou fort peu contre Dieu, sans l'assistance de ce partisan. De là vient que ceux qui aiment bien Dieu, et qui ont du zèle pour sa gloire, sont animés de passion et d'un saint désir de venger en eux-mêmes les attentats de ce rebelle.

4° Et nous voyons par expérience, que les plus innocents sont les plus grands pénitents, comme le saint homme Job, le prophète Jérémie, saint Jean-Baptiste, l'apôtre saint Paul, saint Jacques le

[1] Bonum judicium quod me illi districto, divinoque judicio subducit et abscondit; volo vultui iræ judicatus præsentari non judicandus (Bern., serm. 55 *in Cant.*).

Mineur, et presque tous les chrétiens de la primitive Eglise, et les premiers religieux des communautés sacrées.

5° Ceci nous doit enseigner que comme un juge sévère condamne les criminels à des emprisonnements, à des confiscations de biens et à des peines de mort, ainsi, pour assurer notre salut, et n'être en danger de nous perdre par les rébellions de notre chair et de l'amour propre, nous devons vivre dans un esprit de retraite, de pauvreté et de mortification; c'est-à-dire, éviter les compagnies mondaines, les visites superflues, les assemblées de garçons et de filles, les bals, danses, comédies, nous tenir retirés en notre maison et attachés à quelque travail d'esprit ou de corps, selon notre condition; retrancher tout luxe et superfluité en habits, train, maison, meubles, viande, pour vivre dans la frugalité et humilité chrétienne; nous priver des divertissements, délices et récréations, qui ne tendent qu'à notre satisfaction, non à la conservation de la santé nécessaire au service de Dieu : c'est le saint Evangile qui nous recommande ces choses. Saint Paul aux Colossiens (3, 3) : Vous êtes morts par le baptême, vous ne devez donc pas désirer de paraître, d'être dans l'éclat et gloire du monde; mais que votre vie soit cachée en Dieu avec Jésus-Christ : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo.* Le Sauveur en saint Luc (6, 24): Malheur à vous, riches, qui avez ici votre consolation : *Væ vobis divitibus, qui habetis hic consolationem vestram.* Et son Apôtre derechef : Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair avec ses vices et concupiscences : *Qui autem Christi sunt, carnem suam crucifixêrunt, cum vitiis, et concupiscentiis* (Gal. 5, 24), nous portons toujours en notre corps et en toutes ses parties la mortification de Jésus-Christ : *Semper mortificationem Jesu, in corpore nostro circumferentes* (2. Cor. 4, 10.)

Conclusion. — S'il vous semble qu'on vous demande trop en tout ceci, considérez et ruminez ces paroles que saint François avait souvent à la bouche; elles ne s'adressaient pas seulement à ses religieux, mais à tous ceux qui aspirent au ciel : *Magna promisimus, majora promissa sunt nobis, illa servemus, ad ista curramus : voluptas brevis, æterna supplicia : labor modicus, gloria infinita : multorum vocatio, paucorum electio : omnium justa retributio :* autant de paroles, autant d'instructions.

Magna promisimus. Nous avons promis au baptême de vivre selon les maximes de l'Evangile; c'est le Saint-Esprit qui le déclare, nous n'en pouvons point douter. Ceux qui sont baptisés ne sont pas seulement obligés à la loi divine, mais à la loi évangélique, dit le concile de Trente[1]. Voilà un commandement de l'Evangile et le premier, le plus grand de tous, publié plus d'une fois par le fondateur du Christianisme : *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes pensées, de toutes tes forces.* Est-ce aimer Dieu de tout votre cœur, de ne l'aimer qu'afin qu'il vous

[1] Baptizati non solùm tenentur ad legem divinam, sed Evangelicam (Trid., sess. 7, *Can. de Bapt.*).

fasse du bien? ne le servir que lorsqu'il vous comble de prospérités? lui faire banqueroute à la moindre disgrâce qui vous arrive? avoir tant de convoitise pour les richesses de ce monde; n'en avoir pas un petit grain pour les intérêts de Dieu? Est-ce l'aimer de toute votre âme, de toutes vos puissances et facultés intérieures, avoir tant de colère contre ceux qui vous désobligent, n'avoir point de zèle ni de passion contre ceux qui offensent Dieu? Si on frappe votre enfant, si on blesse votre chien, vous ne le pouvez endurer; si on blasphème votre Dieu, si on médit de ses serviteurs, vous n'en êtes point touché. Est-ce l'aimer de toutes vos pensées, de ne penser à lui que bien peu, le matin et le soir, et ce par manière d'acquit; ne vous souvenir de lui pendant la journée non plus que s'il n'était pas au monde? Est-ce l'aimer de toutes vos forces, de ne travailler que pour vous et pour vos petits desseins, n'avoir d'autre but de vos pensées, désirs, actions, entreprises, que votre propre satisfaction, l'établissement de votre fortune, l'avancement et enrichissement de vos enfants; être fort ingénieux, ardent et diligent ès affaires de votre famille, glacé, insensible au service de Dieu et avancement de sa gloire?

Voilà un commandement de l'Evangile, souvent réitéré par le Législateur de la loi nouvelle: *Je vous donne un nouveau commandement, que vous vous entr'aimiez ainsi que je vous ai aimés.* En bonne foi, obéissez-vous à ce commandement? le Fils de Dieu étant riche, s'est fait pauvre pour l'amour de nous, et non-seulement pauvre, mais indigent et nécessiteux. *Egenus*, vous savez que tant de pauvres sont faméliques, transis de froid, rongés de vermine, qui seraient puissamment soulagés de vos superfluités; et vous vivez dans le luxe, vous vous gorgez de délices, vous dépensez votre bien en jeux, danses, comédies, meubles superflus. Jésus a voyagé et travaillé trente-trois ans, il a épuisé toutes ses veines pour nous, et vous ne daignez faire cinq ou six pas pour visiter ce pauvre malade, le saigner ou lui donner un petit remède; vous ne daignez signer une requête, donner un exploit, plaider une seule fois pour cette veuve ou orphelin qui n'ont rien à vous donner?

Voilà un commandement de l'Evangile que le Fils de Dieu a dit et redit en divers lieux: *Celui qui veut venir après moi, il doit renoncer à tout ce qu'il possède; il doit renoncer à soi-même, il doit porter sa croix tous les jours, autrement il ne peut pas être mon disciple* (Matth. 16, 24; Luc. 9, 23, et 14, 27, 33). Est-ce renoncer de cœur et d'affection à tout ce que vous possédez, de plaider opiniâtrément, passer et faire passer à votre prochain des cinq ou six années entières en tracas, voyages, esprit d'animosité pour fort peu de chose que vous voulez qu'on vous rende. Est-ce renoncer à vous-même, est-ce porter votre croix tous les jours, de contenter tous vos appétits, ne permettre qu'on choque tant soit peu vos volontés, fuir comme la mort tout ce qui afflige votre corps, ou qui fait peine à votre esprit? Voyez combien vous êtes éloigné, d'avoir un cœur d'enfant envers Dieu, de mère envers vos prochains, de juge envers vous; et toutefois vous l'avez promis au baptême: *Magna promisimus.*

Majora promissa sunt nobis. Si vous avez envers Dieu un amour

filial, vous serez son héritier, il vous promet des biens que les yeux ne peuvent voir, que les oreilles ne peuvent entendre, que le cœur humain ne peut souhaiter; vous admirez les grandeurs du monde, les richesses de la terre, les maisons de plaisance, les offices, bénéfices, charges et dignités éclatantes; elles se peuvent voir; vous admirez les victoires d'Alexandre, la gloire des césars, les trésors de Crésus, les délices d'Héliogabale; vos oreilles les entendent quand on les raconte : Dieu vous a promis plus que tout cela. Faites des souhaits à perte de vue, souhaitez tant d'honneurs, tant de possessions, tant de voluptés honnêtes que vous pouvez imaginer: Dieu vous en a préparé encore plus, car il vous a promis des biens qui ne se peuvent voir, ni entendre, ni souhaiter, si vous avez un cœur de fils envers lui.

Si vous avez un cœur de mère envers vos prochains, il vous a promis que comme une bonne mère se réjouit autant de la prospérité et bonne fortune de ses enfants, que de la sienne propre, ainsi vous vous réjouirez par réflexion d'amour et sympathie de charité, de la gloire et béatitude de tous les saints, autant que de la vôtre propre; vous serez autant de fois bienheureux en toute l'étendue des siècles qu'il y aura de saints dans le ciel.

Si vous avez un cœur de juge envers vous; si vous vous jugez, condamnez et punissez vous-même, il vous promet par saint Paul, qu'il ne vous jugera pas : *Si nosmetipsos dijudicaremus, non utique judicaremur* (1. Cor. 11, 31). En ce jour épouvantable, auquel les colonnes du ciel trembleront, les empereurs et monarques de la terre frémiront, attendant avec frayeur l'arrêt de leur condamnation, vous serez sans épouvante, rempli d'une solide assurance; vous n'entendrez du juge, que des approbations, louanges et bénédictions : *Venite benedicti. Magna promisimus, majora promissa sunt nobis.*

Illa servemus ad ista curramus. Gardons nos promesses, Dieu gardera infailliblement les siennes : *Dominus Deus tuus; ipse est Deus fortis et fidelis custodiens pactum et misericordiam diligentibus se* (Deut. 7, 9). Le texte sacré le loue de sa fermeté et fidélité en ses paroles, et il vous blâme de votre perfidie : *Generatio perversa est et infideles filii* (Deut. 32, 20). Voyez comme vous vous plaignez de ceux qui manquent à leur parole, qui ne tiennent ce qu'ils vous ont promis une seule fois; vous avez si souvent promis à Dieu en vos afflictions, en vos confessions et communions, que vous vous donneriez à lui à bon escient, que vous tendriez à la perfection chrétienne, et vous manquez à votre parole? Pensez comme vous êtes blâmé dans le ciel, estimé perfide et faussaire, comme vous serez tancé et châtié après votre vie.

Voluptas brevis æterna supplicia. Le plaisir que vous avez de faire votre volonté, et suivre vos appétits est bien court, ce n'est que pour quelques jours, quelques mois, quelque peu d'années; les supplices que vous en souffrirez, seront pour des siècles sans fin, pour une durée interminable.

Labor modicus, gloria infinita. Le travail de la vertu est extrêmement léger, la gloire qui en est le salaire est immense et infinie. Quel est l'homme qui ne fût très-content de travailler une petite

heure, pour se mettre à son aise le reste de sa vie? La plus longue vie que vous puissiez avoir, quand elle serait de dix mille ans, est incomparablement plus courte au regard de l'éternité, qu'une petite heure ou un moment en comparaison de votre vie.

Multorum vocatio, *paucorum electio.* Plusieurs sont appelés à cette vie éternelle, à la foi catholique, à la perfection chrétienne; fort peu viennent à cette semonce, fort peu vivent conformément à l'excellence de leur vocation, fort peu persévèrent jusqu'à la fin en la fidélité qu'ils lui doivent. Heureux mille fois, mille millions, et une infinité de fois heureux ceux qui seront de ce petit nombre, car Dieu rendra à chacun la rétribution conforme à ses mérites : *Omnium justa retributio.* Ceux qui auront manqué à leur devoir envers Dieu, ou le prochain, ou eux-mêmes, auront des reproches, des confusions, des punitions effroyables : ceux qui y auront été fidèles auront des louanges, des richesses, des délices inconcevables, éternelles et infinies. *Amen.*

SERMON LXXIV.

DE LA PERFECTION DU CHRÉTIEN EN SES ACTIONS.

Estote perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.
Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. (MATTH. 5, 48.)

HIER nous considérions la perfection du chrétien en lui-même, et qu'elle consiste en ce qu'il doit avoir un cœur d'enfant envers Dieu, un cœur de mère envers son prochain, un cœur de juge envers soi-même ; aujourd'hui nous avons à considérer la perfection de ses actions, et qu'elle consiste, premièrement, en ce qu'elles doivent avoir des dispositions intérieures, saintes et parfaites; secondement, avec des circonstances extérieures, convenables; tiercement, en la qualité requise et nécessaire, ensuite de cette parole, que le Fils de Dieu dit en l'Evangile : *Tout arbre qui est bon fait de bon fruit* (Matth. 7, 17). Si cette maxime est vraie, comme elle est très-assurée, vous êtes le meilleur arbre que la terre ait jamais porté, ô sainte et bienheureuse Vierge! puisque vous avez produit le meilleur, le plus précieux, le plus excellent fruit qui ait jamais été et qui puisse être; le fruit sublime de la terre, comme le prophète Isaïe l'appelle, le fruit de la fécondité divine, le Fils du Père éternel, c'est le bénit fruit de votre ventre que nous adorons en vous saluant : *Ave, Maria, etc.*

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — Actiones nostræ debent fieri cum dispositionibus interioribus, perfectis : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione; 4° Comparatione; 5° Exemplis; 6° Instructionibus.

II. PUNCTUM. — Actiones nostræ debent fieri cum circumstantiis exterioribus requisitis : quod probatur rationibus : 1° Ex parte Dei; 2° Proximi; 3° Nostri; 4° Circumstantiarum : *Quis*, *quid*, *ubi*, *etc.*, quæ addunt bonitatem operi; quod ostenditur exemplis Scripturæ.

III. PUNCTUM. — I. Actiones bonæ debent fieri in quantitate necessariâ : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus, quia in hoc Deus est nobis causa exemplaris. — II. Meritoria. — III. Finalis.

CONCLUSIO. — Paraphrasis, illius parabolæ : *Homo quidam habebat arborem plantatam in vineâ.*

Premier point. — Puisque Dieu est un Esprit, qui veut être servi et honoré principalement en esprit, comme son Fils disait à la Samaritaine; l'âme qui veut acquérir les solides vertus, et faire un grand progrès au chemin de la perfection, doit avoir un soin particulier de prendre en ses actions des dispositions intérieures les plus saintes et parfaites qu'il est possible.

1° Ceci se montre évidemment, en ce que toutes les fois que l'Ecriture parle des vertus, elle demande toujours le cœur, l'esprit, l'intérieur. De l'humilité, le Psalmiste dit : Que Dieu sauvera ceux qui sont humbles : *Humiles spiritu salvabit* (Ps. 33, 19), non de contenance, mais d'esprit; de la pénitence, le même prophète dit : Que Dieu guérit ceux qui sont contrits et froissés : *Sanat contritos corde* (Ps. 146, 3), non au corps, mais au cœur; de la pauvreté, notre Sauveur appelle bienheureux ceux qui sont pauvres, non d'effet, mais d'esprit : *Beati pauperes spiritu* (Matth. 5, 3); et comme dit saint Bernard, non par une misérable condition, mais par une volonté louable [1]. Et généralement le Saint-Esprit parlant des actions de vertu, sous la métaphore des victimes, veut que nous offrions à Dieu des sacrifices volontaires, des holocaustes moëlleux, des hosties vivantes, afin qu'elles soient agréables à Dieu : *Voluntariè sacrificabo tibi* (Psal. 51, 8). *Holocausta medullata offeram tibi* (Ps. 63, 15). *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, Deo placentem* (Rom. 12, 1). Et au livre des Cantiques, quand le divin Epoux loue la beauté de son Epouse. Ses yeux de colombe, ses joues vermeilles comme le dedans d'une grenade, ses lèvres comme un ruban d'écarlate; il ajoute toujours, que ce qui est plus agréable et qui ne se peut bien exprimer, c'est ce qui est au dedans : *Absque eo quod intrinsecùs latet.* Pour lui faire savoir que la modestie de ses regards, la pudeur de son visage, la charité de ses paroles sont louables et lui agréent; mais ce qui relève ses actions, et leur donne le plus haut prix, c'est la disposition intérieure [2].

2° De là vient que saint Grégoire et les autres Pères disent si souvent, que Dieu pèse les cœurs non les œuvres, qu'il agrée plus la bonne volonté que l'effet, qu'il ne regarde point tant ce qu'on lui offre que comme on le lui offre. Et saint Paul ayant dit : que *chacun recevra la récompense selon son travail*, l'angélique Docteur nous avertit là-dessus, qu'une action vertueuse peut être méritoire de gloire essentielle, de gloire accidentelle, de diminution de peine, d'autant qu'elle est plus pénible, plus laborieuse et affligeante; elle diminue davantage les peines que nous souffrirons en purgatoire pour nos péchés, d'autant qu'elle donne meilleure édification au prochain ou gagne plus d'âmes à Dieu, elle est plus méritoire de joie et gloire accidentelle; mais elle n'est pas plus méritoire de récompense essentielle, qui est la principale gloire,

[1] Pauperes non necessitate miserabili, sed laudabili voluntate (Bern.).

[2] Deus pensat corda, non opera; affectum ponderat, non censum, non respicit quantùm, sed ex quanto (D. Thom., lect. 2, in cap. 3, *primæ ad Corinth. in illud.*). Unusquisque secundum proprium laborem, mercedem accipiet.

que par la plus grande charité et amour de Dieu, par lequel elle est faite. Si un Capucin prend la discipline pendant que je prêche, et que nous ayons autant d'amour de Dieu l'un que l'autre, et si en même temps une bonne servante balaie la chambre de sa maîtresse, par un plus grand amour de Dieu que lui et moi, le Capucin acquitte plus de peine qu'il eut souffert en purgatoire, j'aurai plus de joie et de gloire accidentelle de la conversion de ceux à qui j'aurai prêché; mais la servante, qui a plus d'amour de Dieu, acquiert plus de mérite essentiel, verra Dieu plus clairement et sera plus haute dans le ciel.

3° Et une action basse et chétive, pratiquée avec un grand amour de Dieu et esprit de vertu, est incomparablement plus précieuse devant Dieu, qu'une action excellente et relevée, et pratiquée avec peu de disposition, parce que la charité c'est l'âme et la forme des vertus. Et, comme on fait bien plus d'état d'un petit homme qui a beaucoup d'esprit, que d'un grand colosse de chair qui est hébêté et stupide; comme un petit pygmée est plus noble qu'un éléphant, l'un ayant plus de corps, l'autre une âme plus excellente: ainsi une moindre vertu, et une petite action pratiquée avec plus de ferveur et d'esprit intérieur, est beaucoup plus méritoire qu'une action extraordinaire et éminente pratiquée avec moins d'amour.

4° Ainsi nous pouvons comparer l'amour de Dieu à cette machine d'architecture qu'on appelle une grue. Si vous n'en aviez jamais vu, quand on vous montrerait une grosse poutre ou une grande cloche, vous auriez peine de croire qu'on les peut élever jusqu'au faîte d'une maison, ou au plus haut d'un clocher; vous diriez que cinquante hommes des plus forts qui sont en la ville n'en pourraient venir à bout, et néanmoins cette machine est si commode et si ingénieusement fabriquée, qu'elle lève de terre et porte bien haut cette poutre, cette cloche, tout ce qui est plus pesant, et cela très-facilement.

Il n'est rien de si bas, de si terrestre et éloigné du ciel, que de labourer la terre, panser un cheval, balayer une chambre; mais l'amour de Dieu a tant de vertu, tant de ressort et de pouvoir, qu'il élève ces actions jusques au ciel empyrée; car, si ce métayer laboure la terre, si ce palefrenier panse les chevaux, si ce valet balaie la chambre de son maître avec un grand amour de Dieu, pensant qu'ils ne sont pas dignes de le servir immédiatement et en sa personne, mais qu'ils sont ravis de servir leur maître, afin qu'il ait la commodité et le loisir de bien servir Dieu, ces actions qui semblent si basses sont racontées, considérées et récompensées dans le ciel.

5° Nous voyons que plusieurs saints qui ont été en des conditions viles et abjectes, n'ont pratiqué que des actions communes et ordinaires, parce qu'ils les ont faites extraordinairement, c'est-à-dire, avec des dispositions intérieures plus ferventes et plus vertueuses; se sont rendus très-parfaits et sont devenus saints, comme saint Isidore et saint Leobon, laboureurs, l'un en Espagne, l'autre en Limousin; sainte Mathie, servante d'un petit artisan à Troyes en Champagne; saint Dieudonné, savetier; saint Servule, pauvre

mendiant à Rome; sainte Maxime, esclave en Afrique; sainte Blandine, servante à Lyon.

6° Ceci nous doit apprendre, premièrement, à ne nous enfler, à n'entrer en estime de nous, ne nous préférer aux autres pour les bonnes œuvres que nous faisons, quoique grandes, héroïques et en grand nombre. Que savons-nous, peut-être qu'elles ont beaucoup de matériel, peu de formel; beaucoup d'extérieur, peu de disposition intérieure; beaucoup d'apparence, peu de solidité; beaucoup d'éclat devant le monde, peu de mérite devant Dieu.

Secondement, à ne mépriser notre prochain, ne juger témérairement de lui, ne le condamner et dédaigner en notre cœur, encore qu'il ne fasse pas tant de bonnes œuvres; peut-être qu'une seule qu'il fait avec grande disposition, est plus précieuse que plusieurs que nous faisons lâchement et imparfaitement. La lionne, en l'apologue, aux autres animaux qui lui reprochaient qu'elle ne faisait qu'un faon, répondit : Il est vrai, je n'en produis qu'un, mais c'est un lion. Un seul acte d'humilité que le pauvre publicain fit au temple, valut autant en la présence de Dieu et en la balance de son jugement que les jeûnes et autres bonnes œuvres du pharisien.

Quelques-uns parmi les chrétiens pratiquent peu de vertus, mais elles sont excellentes et héroïques, dit saint Augustin ; autres en ont de moins précieuses, mais en plus grand nombre. Et quel est l'homme qui puisse savoir la différence et le jugement que Dieu en fait pour leur en donner plus grande ou plus petite récompense[1] ? Cette parole de saint Augustin nous doit encore émouvoir à faire nos actions avec les plus saintes et parfaites dispositions qu'il est possible et donner à nos bonnes œuvres l'âme, l'esprit et la forme de la vertu que nous pratiquons; comme en notre corps chaque partie a deux formes, une partielle qui est propre et particulière à chaque membre, forme de main, d'œil, de cœur, de foi; l'autre générale et universelle, à savoir l'âme qui informe, anime et vivifie tous les membres; ainsi en l'assemblage des vertus et en la vie chrétienne, chaque vertu a son esprit et perfection particulière; la charité les informe toutes et les adresse à la dernière fin qui est la gloire de Dieu. Et par conséquent pour faire nos œuvres excellemment et avec toute la perfection que la morale chrétienne demande de nous, outre le mouvement de l'amour de Dieu, qui nous y doit appliquer, nous devons donner à chacune de nos actions l'esprit et la disposition particulière de la vertu que nous y pratiquons : par exemple, faire nos oraisons avec grande attention, application d'esprit, respect et appréhension de la grandeur et hautesse infinie de celui à qui nous parlons ; assister à la messe non de corps seulement, mais en méditant la passion du Fils de Dieu, faisant des actes d'adoration, de compassion envers le Sauveur, d'actions de grâces pour ses bénéfices, d'oblations de

[1] Alter fructuosus est donis paucioribus sed potioribus; alter, inferioribus, sed pluribus et quemadmodum ista, vel coæquentur, vel distinguantur inter se, in accipiendis honoribus æternis quis hominum audeat judicare? (August., lib. *De virginit.*, cap. 46, 3).

nous-mêmes comme victimes de sa justice, et autres semblables dévotions.

Envers le prochain, obéir à nos supérieurs avec respect et amour filial, comme à notre Sauveur Jésus-Christ, ainsi que saint Paul nous recommande, faire l'aumône au pauvre, non par compassion naturelle, non parce qu'il est de notre pays ou de notre profession, mais parce qu'il est membre du Fils de Dieu; embrassez les pénitences et austérités du corps avec esprit de componction, zèle de la justice de Dieu, haine du péché et de notre chair qui nous l'a fait commettre; et en toutes nos actions avoir désir de faire mille fois plus que nous ne faisons. En adorant Dieu, je voudrais m'abîmer jusqu'au centre du néant; en faisant l'aumône, je voudrais que dans ce bouillon il y eût de l'or potable et des perles en infusion, puisque c'est pour mon Bien-aimé; faisant quelque pénitence, je voudrais répandre mon sang jusqu'à la dernière goutte pour l'expiation de mes fautes.

Deuxième point. — 1º Il ne faut pas néanmoins tomber en l'erreur de ceux qui, sous prétexte que l'intérieur est l'essence et forme de la vertu, méprisent les observances extérieures comme de nulle valeur ou de petite conséquence; je veux prier Dieu mentalement, disent-ils, faire oraison en ma chambre, concevoir une haute idée et grande estime de ses perfections, me recommander à lui en mon cœur, et faire l'examen en mon particulier; mais qu'est-il besoin de dire mon chapelet, assister à vêpres et à la grand'messe; aller après le Saint-Sacrement, assembler mes gens les soirs pour prier Dieu avec eux; visiter les malades et prisonniers; faire autres œuvres de piété ou de charité extérieure : *Multum per omnem modum?*

Vous êtes composé de corps et d'âme, vous avez reçu de Dieu, l'un et l'autre, vous les devez employer à son service et hommage; si vous n'avez une grande ferveur et disposition intérieure bien parfaite, il y peut avoir un peu d'excuse; il faut une puissante grâce, grande contention d'esprit, beaucoup de circonspection et de vigilance; si on y manque, la faute semble plus pardonnable; mais vous êtes plus répréhensible et vous témoignez une grande négligence si vous refusez de contenter Dieu ès actions extérieures qui sont faciles, et le manquement en est plus dommageable et pernicieux au prochain et à la communauté où vous êtes.

2º Quand vous pratiquez la vertu extérieurement, sans l'esprit de la vertu, vous ne faites tort qu'à vous-même, vous profitez au moins à vos prochains par le bon exemple que vous leur donnez; si vous n'avez point de récompense pour la piété ou autre vertu intérieure qui vous manque, vous en aurez pour la charité et bonne édification que vous donnez; si vous ne faites ni l'un ni l'autre, vous êtes doublement coupable.

3º Et ces observances extérieures ne profitent pas seulement aux autres, mais encore à nous-mêmes; elles servent à conserver l'intérieur comme l'écorce à l'arbre, la peau ou l'enveloppe aux fruits, la contrescarpe à une ville. Quand nous nous sommes accoutumés à la pratique extérieure des vertus, si par malheur nous tombons

en péché et faisons naufrage des biens intérieurs, nous avons honte et remords de quitter nos bons exercices extérieurs, et les continuant, ils réveillent notre dévotion et nous excitent à nous relever du péché, pour ne perdre le mérite et le fruit de ces actions.

4° Et qui, encore que l'extérieur ne soit souvent qu'un accessoire de la vertu, il donne néanmoins beaucoup de surcroît au prix, et mérite de la bonne œuvre. Si vous lisez avec réflexion l'Ecriture sainte, vous verrez qu'elle exagère ordinairement les circonstances intérieures d'une action vertueuse, parce qu'elles augmentent notablement la valeur et la gloire de l'œuvre.

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodò, quandò.

Quis. C'est la circonstance de la personne qui agit. Le centenier ayant dit au Fils de Dieu : *Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri;* le Sauveur dit qu'il n'avait point trouvé une si grande foi parmi les Israélites (Luc. 11), et néanmoins il semble que le lépreux qu'il avait guéri un peu auparavant dans le même chapitre, avait une plus grande foi, croyant qu'il le pouvait guérir, non-seulement par sa parole, mais par sa volonté : *Si vis potes me mundare*. Le Fils de Dieu exagère la foi de ce centenier, parce que c'était un cavalier et gentilhomme; depuis il exagéra la charité de saint Martin, qui, n'étant pas encore baptisé, donna une partie de sa casaque à un pauvre : *Martin, qui n'est que catéchumène, m'a revêtu de cet habit*. Vous êtes un gentilhomme illustre, et vous visitez les pauvres et les prisonniers, vous allez après le Saint-Sacrement, vous priez Dieu le soir avec vos domestiques; votre qualité relevée relève bien haut la valeur et le prix de votre vertu; les anges disent : Pensez ce qu'il ferait s'il était prêtre ou religieux! Saint Bernard, écrivant à une demoiselle, lui dit : Il est vrai que Dieu n'a point acception de personne; mais si est-ce que la vertu a plus d'agrément en une personne noble, c'est peut-être qu'elle y a plus d'éclat[1].

Quid. Si la personne n'est pas de si haute condition, la circonstance du fait peut rehausser son mérite. Ainsi cette pauvre veuve qui ne jeta que deux mailles au tronc du temple, fut plus estimée que les riches qui y jetaient de grosses pièces, parce qu'elle se privait de ce qui lui était nécessaire, et eux ne donnaient que ce qui leur était superflu. Vous donnez au bon Dieu, en la religion, votre fille qui est laide, à l'état ecclésiastique votre fils qui est lourd et disgracié de nature, et qui n'en ont point d'envie : voilà un beau présent que vous faites; mais quand vous avez un fils qui est bien fait, d'un bel esprit, d'un bon jugement, qui a bien étudié; et une fille qui est belle, adroite, agréable, vous devriez dire : Voilà qui sera bien propre pour le bon Dieu, il doit toujours avoir le plus beau, le meilleur, le plus excellent de toutes choses. Quand vous donnez au Fils de Dieu, en la personne du pauvre, quelque reste de potage ou de viande, c'est quelque chose; mais si vous le

[1] Non est quidem personarum acceptio apud Deum : nescio tamen quo pacto virtus in nobili plus placet, forte quia plus claret (Bern., epist. 2, 15, *ad Sophiam*).

serviez le premier et de ce qui est de meilleur, comme il mérite, votre mérite serait bien plus grand. Nous avons vu une belle pratique en une maison de noblesse, qui a été bénie de Dieu : quand on était à table, quelque compagnie qui y fût, la dame choisissait le plus friand morceau de tous les mets qu'on servait, le mettait sur une belle assiette blanche, le donnait à une fille de chambre : Portez cela à notre malade; les conviés pensaient que c'était quelqu'un de la maison : ce malade c'était le Fils de Dieu, en la personne de quelque pauvre de village ou de la ville.

Ubi. Le saint homme Job en faisait tout autant, et le texte sacré remarque qu'étant vertueux parmi les infidèles et en un pays barbare, sa sainteté était plus éclatante et sa vertu plus signalée : *Si comedi buccellam meam solus, et non comedit ex eâ pupillus* (Job. 31, 17). *Vir erat in terra Hus* (Job. 1); car comme vous êtes plus digne de blâme si vous n'êtes bon en la compagnie des bons, ainsi vous êtes digne de grande louange, si vous êtes vertueux étant obligé de vivre parmi des méchants et vicieux, dit saint Grégoire [1]. Vous n'avez le moyen d'être religieuse et vous êtes contrainte de demeurer en une maison où il y a plusieurs personnes d'humeur fâcheuse, violente, impudente, et vous êtes chaste, patiente, débonnaire : leurs vices donnent du relief et de l'éclat à votre vertu.

Quibus auxiliis. La vaillante Judith est louée pour une autre circonstance de sa valeur : *Erit memoriale hoc nominis tui cum manus fœminæ dejecerit eum* (Judith. 9, 15) : c'est qu'elle défit Holoferne sans autre aide que la grâce de Dieu; elle ne fut conseillée par les prêtres, ni encouragée par les capitaines, ni assistée ou accompagnée de soldats ; Dieu en fut plus glorifié. Si vous ruinez l'empire du démon, le règne du péché, si vous êtes dévote et vertueuse, sans être toujours attachée comme vos compagnes à la ceinture de votre confesseur, sans tant d'instruction, de méthodes, de direction, vos bonnes œuvres ne seront attribuées qu'à la grâce de Dieu et à votre coopération.

Cur. La fin aussi et la visée donnent beaucoup de surcroît aux mérites d'une action, quand on n'y prétend autre chose que la seule gloire de Dieu. Ces bonnes gens de l'Evangile qui venaient en Béthanie pour y voir notre Sauveur n'étaient pas si dignes de louanges, parce qu'ils y venaient aussi par curiosité de voir le Lazare, qui avait été ressuscité : *Venerunt, non propter Jesum tantum, sed ut Lazarum viderent quem suscitaverat à mortuis* (Joan. 12). Si vous ne venez à l'église que pour y adorer le Fils de Dieu, votre dévotion est plus parfaite que si vous y venez encore pour voir votre confesseur ou pour être vue et louée de lui. Henri le Grand avait coutume de dire que les rois ont trois sortes de serviteurs : quelques-uns font leurs propres affaires au lieu de faire celles de leurs maîtres ; autres font celles de leur maître, mais ils font quant et quant leurs propres affaires ; mais les bons serviteurs n'ont point d'autres affaires que celles de leurs maîtres, et les font

[1] Sicut enim gravioris est culpæ inter bonos bonum non esse, ità immensi præconii bonum etiam inter malos extitisse (Greg., *Moral.*, lib. 2, c. 1).

comme les leurs propres : ainsi entre les chrétiens qui doivent être serviteurs de Dieu, les uns ne pensent qu'à eux-mêmes et à leurs propres intérêts, ne s'étudient qu'à se mettre à leur aise, faire leur fortune, agrandir leur maison ; s'ils servent Dieu, ce n'est que par parenthèse, par manière d'acquit, pour n'être estimés impies, ou par retour à eux-mêmes, afin que Dieu les bénisse et comble de biens temporels. Autres à la vérité honorent Dieu et le servent pour l'amour de lui ; mais avec cela ils sont bien aises de s'avancer, enrichir et élever pour leur propre contentement et satisfaction particulière.

Les parfaits chrétiens n'ont point de dessein en ce monde que la gloire et service de Dieu, point d'affaires que les siennes, et s'ils semblent en faire d'autres, ils ne les font que pour Dieu ; ils ne voudraient faire un pas pour avoir un office ou bénéfice, s'ils ne prétendaient y rendre quelque bon service à Dieu; ils ne voudraient acquérir cinq sous que pour en faire des aumônes, ou autre œuvre agréable à Dieu ; et pour lui rendre plus grand service, ils tâchent de donner bon exemple à la communauté où ils sont.

Quomodò. C'est la sixième circonstance qui augmente notre couronne, par les bonnes œuvres de ceux que nous attirons à la connaissance et amour de notre Sauveur, comme le roitelet de l'Evangile, dont il est dit qu'il reçut la foi avec toute sa famille : *Credidit ipse, et domus ejus tota* (Joan. 4, 53) ; et le centenier Cornélius, qui était dévot et craignant Dieu, avec tous ses domestiques : *Vir religiosus ac timens Deum cum omni domo suâ* (Act. 10, 2). Quand vous donnez bonne édification à vos serviteurs ou à vos sujets, priant Dieu avec eux le soir et le matin, assistant au sermon et à l'office divin, portant honneur et respect à votre curé en leur présence, vous participez au mérite de ces actions vertueuses qu'ils pratiqueront à votre exemple.

Quandò. Enfin l'Ecriture sacrée pèse la circonstance du temps, en la vie sainte et parfaite du vénérable Tobie ; elle exagère qu'étant jeune, il ne s'adonna point aux passe-temps et folâtreries de la jeunesse ; qu'étant en captivité, il ne fit banqueroute à ses bons exercices ; et pendant que tous les autres allaient adorer les idoles, lui seul allait adorer le vrai Dieu au temple de Jérusalem : *Cùm esset junior omnibus in tribu Nephtali nihil tamen puerile gessit in opere, in captivitate positus viam veritatis non deseruit. Cùm irent, omnes ad vitulos aureos, hic solus fugiebat consortia omnium et pergebat in Jérusalem ad templum Domini* (Tob. 1). Si vous ne servez Dieu qu'en l'arrière-saison de votre âge, quand vous ne pouvez faire autre chose, quand le monde et la chair vous ont fait banqueroute, c'est une dévotion forcée, ou du moins peu libérale ; mais si vous le servez en la fleur de votre jeunesse, quand le monde et la chair vous amorcent à d'autres affections, quand vous avez l'esprit et le corps vigoureux pour lui rendre bon service, c'est signe de bonne volonté, c'est une dévotion qui lui est honorable et agréable. Si vous l'aimez quand il vous fait du bien, quand il vous donne tout à souhait et comble de prospérités, c'est peut-être un amour de concupiscence non de charité : vous aimez les bénédictions de Dieu, non le Dieu de bénédiction;

Les publicains, les payens, les chiens et autres bêtes aiment ceux qui leur font du bien; mais si vous aimez Dieu, et lui êtes fidèle en captivité, en maladie, en la pauvreté et renversement de fortune, votre amour est désintéressé et de bienveillance gratuite. Si en un premier dimanche du mois ou fête de Notre-Dame, vous venez à l'église à dix heures du matin, ce n'est pas grand cas, tout le monde y vient; mais si en un jour de carnaval, quand tous les autres vont au bal, au cours, à la comédie : *Ad vitulos aureos*, vous tenez compagnie au Saint-Sacrement dans l'église, ou vous êtes en retraite au pied du crucifix, dans votre maison, votre piété est plus recommandable, vous recueillez les bénédictions que les autres perdent par leur folie.

Troisième point. — 1° Quand le Fils de Dieu nous recommande d'être plus parfaits que les Scribes et Pharisiens, à peine d'être forclos du royaume des cieux, il ne veut pas seulement que nos vertus soient plus héroïques et assaisonnées de dispositions et circonstances plus parfaites, mais qu'elles soient plus abondantes : *Nisi abundaverit justitia vestra plus quàm Scribarum et Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum* (Matth. 5, 20). Au texte grec il y a deux négations, qui assurent avec plus de certitude et d'infaillibilité, οὐ μή εἰσέλθητε, *non omninò intrabitis.*

2° Considérez votre vie, voyez à quoi vous employez le temps, Vous vous levez à huit ou neuf heures, vous perdez deux ou trois heures à vous habiller, vous vous contentez d'entendre une petite messe; l'après-dîner se passe à faire des visites ou à en recevoir, le soir en cajoleries ou jeu de cartes; est-ce là une vie de chrétien? est-ce faire plus de bonnes œuvres que les Scribes et Pharisiens. Saint Augustin vous détrompe et vous convainc, disant : Le même Fils de Dieu qui a dit en l'Evangile : *Si quelqu'un n'est régénéré d'eau et du Saint-Esprit, il n'entrera pas au royaume de Dieu;* le même a dit avec autant d'assurance : *Si votre vertu n'est plus abondante que celle des Pharisiens, vous n'entrerez point au royaume des cieux.* D'où vient que les hommes craignent tant la première menace et courent pour se faire baptiser, et si peu de gens redoutent la seconde, si peu se soucient de se sanctifier [1]. Les chrétiens de la primitive Eglise étaient si convaincus de cette vérité et si soigneux de garder cet avertissement du Fils de Dieu, que saint Paul ne le recommande pas aux Thessaloniciens; il suppose qu'ils le font, et prie Dieu qu'ils y persévèrent, qu'ils y soient bien établis et confirmés : *Confirmet vos Dominus, in omni opere bono* (2. Thess. 2). Et aux Colossiens il dit : Rendez-vous dignes de Dieu, soyez fructueux en toute bonne œuvre, pour vous rendre agréables à lui : *Ambuletis dignè Deo per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes* (Coloss. 1, 10).

3° Voilà un puissant motif pour vous émouvoir à cette pratique, que Dieu a daigné en être la cause exemplaire, la cause méritoire et la finale; il nous a bien donné exemple de n'être pas chiches et

[1] Cur illud timendo, multi currunt baptizari, et hoc non timendo, non multi curant justificari (Aug., *De civit.*, lib. 21, c. 17).

réservés en son endroit; tout ce qu'il a fait pour nous, ç'a été avec grande perfection, libéralité et magnificence. En l'ordre de nature, il ne s'est contenté de produire les créatures nécessaires à notre entretien, il en a fait plusieurs par mignardise de père envers ses enfants, plusieurs pour nos délices et récréations : *Non necessitatibus tantùm nostris provisum est*, *usque ad delicias amamur*, dit un ancien. Que d'œillets, que de roses, que de tulipes, que de fruits doux, aigres, musqués, pour l'été, pour l'hiver; que de parfums, que de chants des oiseaux, que de chiens de chasse qui n'étaient point nécessaires à la conservation de notre vie. En l'ordre de grâce entre une infinité de moyens qui étaient dans les magasins de sa toute-puissance et sagesse infinie, pour nous racheter, il a choisi le plus convenable, quoiqu'il lui ait plus coûté. Une goutte de son sang suffisait à notre rançon, mais ne suffisait pas à son amour; il a épuisé toutes ses veines : *Copiosa apud eum redemptio.* En l'ordre de gloire, il donne aux bienheureux une mesure pleine, entassée, comblée, surabondante, foulée : *Mensuram bonam*, *confertam*, *coagitatam*, *dabunt in sinum vestrum* (Luc. 6, 38).

II. Et le Fils de Dieu a eu en si grande recommandation cette fécondité et abondance de bonnes œuvres, qu'il a enduré la mort pour nous la mériter; il s'est livré soi-même, dit saint Paul, afin de sanctifier un peuple qu'il puisse offrir à Dieu son Père avec honneur, sans reproche; un peuple qui s'en rende digne, en pratiquant les bonnes œuvres, non tellement quellement, mais avec zèle et affection : *Sectatorem bonorum operum.* Dans le grec il y a *zelatorem*, ζηλωτὴν αγαθῶν ἔργων.

III. Et pour nous y encourager, il en veut être lui-même la récompense, non petite et médiocre, mais très-grande et très-abondante : *Ero merces tua magna nimis.* Ceux qui y aspirent à bon escient et qui la doivent obtenir, font profession de pratiquer toutes les bonnes œuvres qui leur sont possibles selon leur état et condition; car voici comme l'Apôtre dépeint un prédestiné : C'est, dit-il, un vase d'honneur, sanctifié, utile au Seigneur, prêt et disposé à toutes les bonnes œuvres : *Dedit semetipsum ut mundaret sibi populum acceptabilem*, *sectatorem bonorum operum* (Tit. 2, 14).

Vas in honorem. Vous n'êtes donc pas prédestiné, puisque vous êtes un vaisseau d'infamie et d'ordure? Il ne sort du tombeau que ce qui est dedans, et on n'entend sortir de votre bouche que des paroles sales, infâmes, exécrables; des jurements, blasphèmes, malédictions, impuretés. Le prédestiné est un vaisseau d'honneur, sanctifié, *sanctificatum;* tout ce qui est en lui est employé et consacré au service de Dieu; son cœur, ses yeux, sa langue, ses mains, son âme, son corps, *utile Domino.* Voilà un grand mot, un grand honneur pour nous, que nous puissions être utiles au Seigneur, qu'il daigne se servir de nous pour l'exécution de ses desseins. Il veut que nous disions que nous sommes serviteurs inutiles, mais il ne le dit pas; il nous estime et surnomme instruments utiles : *Hæc loquere*, *et exhortare*, *cum omni imperio*, *admone illos ad omne opus bonum paratos esse* (Tit. 2 et 3). *Illos*, *nempè senes*, *anus*, *juvenes*, *servos*, *de quibus immediatè antè.*

Ad omne opus bonum paratum, dit-il; *paratum*, parce que cha-

cun ne peut pas pratiquer effectivement toutes les bonnes œuvres; mais une âme choisie est disposée à les faire promptement toutes les fois que Dieu lui en donne le pouvoir et l'occasion, voilà ce que saint Paul nous commande d'annoncer à toutes sortes de gens, non par manière d'avis et de conseil, mais de commandement et d'obligation; si nous y manquons, le Sauveur nous menace de sa justice par cette parabole :

Conclusion. — *Un père de famille ayant un figuier en sa vigne, y alla chercher des fruits, et n'en trouvant point, il dit à son vigneron : Coupez-moi cet arbre* (Luc. 13, 6); il occupe la terre inutilement, il y a trois ans que j'y cherche des fruits, et je n'en trouve point. Le vigneron répondit : Maître, laissez-le encore cette année, je le cultiverai et y mettrai du fumier; et si après ce terme il demeure stérile, vous le ferez couper comme bon vous semblera. Vous êtes cet arbre planté en la vigne de l'Eglise, cultivé de la main de Dieu, arrosé de ses grâces : arbre fruitier, il vous a créé à intention que vous portiez des fruits de bonnes œuvres; arbre figuier, pour porter des fruits doux et savoureux, des œuvres, des vertus solides et parfaites; il y a trois, quatre, dix, quinze ans qu'il demande de vous quelque fruit, et vous n'en portez point. Quelle bonne œuvre avez-vous jamais faite, exempte d'imperfection et bien purement pour l'amour de Dieu? *Ut quid terram occupat?* S'il ne veut qu'un arbre occupe inutilement la terre, combien moins que vous occupiez l'Eglise, la religion, la communauté où vous êtes; s'il ne veut qu'une plante infructueuse occupe la terre, pensez s'il permettra qu'un homme infructueux occupe le ciel? Vous occupez inutilement la terre, vous tenez la place d'un autre qui n'y serait pas inutile : que de créatures dans les trésors de la toute-puissance de Dieu qu'il pouvait tirer du néant, qui l'eussent servi fidèlement? il les a laissées, et vous a donné l'être. Vous occupez inutilement l'Eglise : que d'infidèles au Canada, à la Chine, au Japon, en Barbarie, qu'il pouvait appeler au Christianisme, qui eussent été bons catholiques? il les a laissés, et vous a fait enfant de son Eglise. Vous occupez inutilement la religion : que de bonnes âmes voudraient avoir les moyens et les talents nécessaires pour y être reçues et y vivraient parfaitement? Dieu les a laissées et vous a fait religieux. Jusques à quand abuserez-vous de tant de grâces? La Vierge qui vous tient en sa protection l'a prié de vous attendre encore un peu, qu'elle vous inspirerait, solliciterait, importunerait de vous convertir; peut-être que c'est ici la dernière année du terme qu'il lui a donné, et vous êtes toujours stérile? vous n'êtes pas seulement stérile, mais un arbre mort, sec, sans espérance de ressource : un arbre mort, non-seulement ne porte point de fruit, mais ne pousse point de feuilles; les rayons du soleil ne le vivifient, mais le sèchent et endurcissent; les rosées du ciel ne le nourrissent, mais le pourrissent; vous ne produisez ni des fruits de bonnes œuvres, ni des feuilles de bonnes paroles; les lumières du Saint-Esprit ne vous convertissent, mais vous endurcissent. Les exemples des gens de bien, les sermons et autres grâces de Dieu ne vous profitent, mais vous

rendent plus coupable; que pouvez-vous attendre, sinon qu'un de ces jours on dira : Coupez-moi cet arbre, la cognée est déjà à la racine; cette douleur de tête, cette toux sèche, cette défluxion, c'est une cognée qui vous menace de la coupe; si vous êtes coupé en cet état, vous ne devez attendre que d'être jeté au feu; car le Fils de Dieu a dit après saint Jean-Baptiste : *Tout arbre qui ne fait de bon fruit sera coupé et jeté au feu.* Dieu nous en garde. *Amen.*

SERMON LXXV.

DE LA NÉCESSITÉ D'UN BON DIRECTEUR, POUR BIEN OBSERVER TOUT CE QUE DESSUS, ET DES QUALITÉS QU'IL DOIT AVOIR.

Inquire tibi aliquem fidelem virum, qui eat tecum.
(TOB 5, 4.)

CHERCHEZ quelque homme fidèle qui vous conduise, c'est ce que le vénérable Tobie disait à son fils bien-aimé, le voulant envoyer en une ville bien éloignée, dont il ne savait pas le chemin; c'est ce que je vous dois dire sur la fin de cette mission, pour vous acheminer au ciel et vous faire pratiquer avec persévérance les saintes et salutaires instructions qu'on vous a données. Ces paroles de ce saint homme marquent quatre points d'importance, que je vous dois traiter en ce discours. Premièrement, la nécessité d'un bon directeur : *Inquire tibi;* en second lieu, que c'est une chose rare et difficile à trouver : *Aliquem,* non pas *aliquos;* en troisième lieu, les qualités qu'il doit avoir : *Fidelem virum;* en quatrième lieu, comme nous devons nous comporter envers lui : *Qui eat tecum.* Quand le Fils de Dieu nous oblige à suivre la direction d'un guide spirituel, il ne nous commande rien qu'il n'ait pratiqué lui-même, car il s'est abandonné à votre conduite, ô sainte Vierge! vous avez été sa guide, sa tutrice, sa gouvernante, son ange gardien pendant son enfance; ainsi vous étiez dès cette vie Reine et Souveraine des anges, ayant puissance et autorité sur celui qui leur commandait; pour cela les plus hauts séraphins du ciel fondaient en terre pour honorer en vous cette admirable puissance, comme nous faisons avec eux, nous prosternant humblement à vos pieds, vous disant : *Ave, Maria, etc.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Defecit sanctus, quia veritates diminutæ sunt.

I PUNCTUM. — Necessitas boni directoris : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus : 1° Ex parte Dei; 2° Nostrî; 3° Peccati; 4° Exemplis : Davidis, Moysis, Pauli.

II. PUNCTUM. — Difficilè invenitur.

III. PUNCTUM. — Boni directores sunt cœlis similes, ex Aug. nempe : 1° à terra suspensi; 2° Deum portantes; 3° Præceptis tonantes; 5° Sapientiâ coruscantes.

IV. PUNCTUM. — Quomodò cum directore agendum.

CONCLUSIO. — Paraphrasi verborum illorum : *Ecce ego mitto Angelum meum qui præcedat, et custodiat te.*

Exorde. — *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus : quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum.* Il ne serait pas malaisé de vérifier par expérience cette parole du Prophète, mais il est bien difficile de ne la pas admirer. N'est-ce pas une merveille qui mériterait d'être pleurée avec des larmes de sang, de voir en ce temps déplorable, principalement és grandes villes, tant de bons colléges pour élever la jeunesse, tant de séminaires, tant de prédications, tant d'exhortations, tant de catéchismes, tant de conférences spirituelles, tant de saintes confréries, tant de confessions, tant de communions et si peu de sainteté, si peu de solide vertu, si peu de gens qui cherchent bien Dieu, si peu qui le servent purement pour l'amour de lui, si peu qui tendent et encore moins qui parviennent à la perfection que l'Evangile demande de ceux qui font profession du Christianisme : *Defecit sanctus, id est non invenitur sanctus*, dit saint Augustin. Quelle peut être la cause de ce malheur? David le dit quand il ajoute : *Diminutæ sunt veritates à filiis hominum :* les vérités sont rares en ce temps, leur estime est beaucoup diminuée et quasi perdue dans le monde; les uns n'ont pas l'humilité de découvrir à un directeur leurs vices et imperfections sincèrement et avec vérité; les autres ont un directeur qui n'a pas la charité de leur dire fortement et sans flatterie leur vérité.

Premier point. — 1° Au premier inconvénient tombent plus ordinairement les hommes et particulièrement les grands, les beaux esprits, les gens doctes et même quelquefois les spirituels et pieux; car comme ils ont de la science et de la lumière pour conduire les autres, ils en pensent avoir suffisamment pour se gouverner eux-mêmes. Ils disent pour se flatter : *Spiritualis homo omnia dijudicat*, et comme ils ont ou pensent avoir un bon zèle et des intentions droites en tout ce qu'ils font, il leur semble qu'ils ne peuvent faillir; ils regardent tous les autres comme au-dessous d'eux et incapables de leur donner avis ou conduite; ils n'écoutent ce que dit le Sage : Que la vraie sagesse est logée à l'enseigne du conseil : *Ego sapientia habito in consilio*, et qu'il faut demander avis en tout ce que nous faisons, pour ne nous pas repentir de l'avoir fait : *Fili, absque consilio nil facias, et post factum non pœnitebis* (Eccli. 32, 24). Ils n'écoutent saint Paul qui dit, que le zèle n'est pas toujours selon la science, que le prince des ténèbres se transfigure souvent en ange de lumière, qu'il faut être sage sobrement (Rom. 10, 2; 2. Cor. 11, 14; Rom. 12, 3); ils n'écoutent le Créateur qui se plaint par Ezéchiel (34, 8) que les directeurs de son peuple voulaient être leurs propres pasteurs et se diriger eux-mêmes.

2° Ils ne considèrent point ce que saint Bernard[1] a dit avec beaucoup de vérité, écrivant à un chanoine régulier; il le faudrait écrire en grosses lettres en la chambre de tous les prélats et de tous les docteurs du monde : *Qui se sibi magistrum constituit, stulto se discipulum subdit*, celui qui se gouverne par soi-même, il est dis-

[1] Bern., epist. 17, *ad Augerium.*

ciple d'un sot maître. Je l'ai connu par expérience, dit ce grand docteur, je suis plus capable de conduire un grand nombre de religieux, je le puis faire avec plus de facilité et moins de danger, que de me gouverner moi-même. Il avait lu dans Cassian [1] le sentiment des Pères anciens, que l'esprit malin n'a point de moyen plus propre pour perdre un pauvre religieux et le précipiter en l'abîme de la mort éternelle que lorsqu'il n'obéit pas à cette parole de Moïse : *Interroga patres tuos*, se confiant trop à son jugement et à sa doctrine, il méprise le conseil des anciens; ce qui a fait dire au dévot Gerson [2], que celui qui n'a point de conduite que la sienne, n'a pas besoin de démon pour le tenter, parce qu'il est à soi-même un démon et un tentateur plus dangereux que tous les autres.

3° *Ex parte Dei.* Ils ne considèrent que sans la lumière de Dieu, toute notre sagesse, pour grande qu'elle soit, n'est que pure folie; notre esprit que ténèbres, notre science qu'ignorance et aveuglement, et que Dieu n'a pas coutume de nous éclairer pour nous et pour notre propre conduite, par soi-même immédiatement, mais par l'entremise des hommes.

Au chapitre cent nonante-neuvième du *Pré spirituel*, il est dit qu'un saint évêque était si chéri de Dieu et favorisé des anges, que toutes les fois qu'il offrait le redoutable sacrifice, il voyait à ses côtés deux anges resplendissants qui assistaient à la messe; sa science n'allait pas de pair avec sa sainteté, il commettait par ignorance une lourde faute ès paroles du mystère; un diacre de sa connaissance l'étant venu voir, et ayant entendu sa messe, remarqua cette faute et l'en avertit après la messe; et le saint évêque ne fit pas grand état de cet avertissement, pensant que le diacre se trompait, et que s'il y avait quelque faute de sa part, les anges l'en avertiraient; le diacre étant retourné une autre fois, lui dit : Monseigneur, j'avertis l'autre jour Votre Grandeur, qu'elle faisait une telle faute au vénérable sacrifice, je la supplie très-humblement d'y avoir égard. Ce second avis n'eut point plus d'effet que le premier. Enfin, le saint se voyant importuné, dit un jour aux anges : Ce bon diacre qui me vient voir quelquefois me dit que je fais une telle faute, est-il vrai? Oui, lui dirent-ils, et il le faut croire. Pourquoi donc ne m'en avez-vous averti? Parce que Dieu enseigne les hommes par les hommes; il y a des millions d'anges au ciel, ils ne sont pas tous éclairés de Dieu immédiatement, mais les inférieurs par les supérieurs, les anges par les archanges, les archanges par les vertus et ainsi des autres; à plus forte raison les hommes dont la nature est si imparfaite, si nécessiteuse et si corrompue.

Ex parte nostrî. Dieu seul est indépendant, lui seul n'emprunte rien hors de soi, lui seul n'est indigent de personne, il nous veut tenir dans le rabais, il veut nourrir en nous l'humilité; nouer et cimenter entre nous la charité et union fraternelle. A cet effet, il a ordonné que nous ayons besoin de secours et de lumière, et de conduite les uns des autres. Comme pour entretenir le commerce

[1] Cassian, *Collat.* 2, c. 11.
[2] Gerson, tom. I, *Consid. de lib. legid.* 2.

entre les diverses provinces et nations qui sont au monde, il a voulu qu'une seule terre ne porte pas tout ce qui est nécessaire pour l'entretien ou délices de la vie.

> *Non..... omnis fert omnia tellus;*
> *Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ,*
> *Arborei fœtus alibi.....* (Virg.)

Ex parte peccati. Et puis le péché est une œuvre de ténèbres; il les répand en notre esprit quand il y a une fois entrée; si c'est un grand crime, il nous aveugle; si c'est un petit péché, il nous obscurcit la vue : *Malitia excæcavit cor illorum*, *obscuratum habentes intellectum* (Sap. 2, 21; Eph. 4, 18). Les yeux aveugles ne peuvent voir les choses grandes, la vue obscurcie ne peut apercevoir les choses petites. Soit que notre péché soit grand, soit petit et léger, il est trop proche de nous pour être aperçu de nous : *Sensibile positum super sensum, non facit sensationem;* il faut qu'il y ait certaine distance entre la vue et son objet, afin que l'objet soit aperçu et que la vision se fasse. Notre péché est sur nous; il est en nous, il est au milieu de nous; il ne peut donc pas être aperçu de nous. Un juge qui est ami d'une des parties, est incompétent et reprochable; nous sommes trop amis de nous-mêmes, trop remplis d'amour et de flatterie pour nous, pour pouvoir juger des fautes que nous commettons.

4° Quel aveuglement plus horrible, quel endurcissement plus déplorable que celui de David? Il avait été un si grand prophète, tant éclairé et favorisé du ciel, appliqué à l'exercice de l'oraison mentale, avait médité jour et nuit la loi de Dieu, il avait connu les secrets et mystères les plus profonds de la Sapience divine : *Incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.* Et après tant de connaissances, ayant commis un infâme adultère, une trahison noire et un cruel homicide, il ne voyait pas le mauvais état où il était, il pourrissait dans son ordure, il ne pensait pas à s'en relever, il fut besoin qu'un autre prophète l'en avertît de la part de Dieu; et il fallut encore que le prophète Nathan se servît d'artifice, et qu'il lui remontrât sa faute par la circonlocution d'une parabole, tant nous sommes douillets, délicats et impatients de toute censure. Et si vous me dites que grâces à Dieu, vous n'êtes pas sujet à des pensées si noires, je vous ferai voir, par un autre exemple, que si les grands péchés nous aveuglent, les petits nous éblouissent. Quel prophète a jamais été plus grand homme d'Etat, plus sage, plus savant, plus judicieux, plus éclairé de Dieu, plus intelligent ès mystères de la foi, plus entendu ès affaires du monde que Moïse? il avait été nourri en la cour du roi d'Egypte, qui était pour lors la meilleure, et quasi l'unique nourricier des bonnes lettres; il avait été instruit pour être adopté par la fille de Pharaon. Il a bien montré, en son Pentateuque, qu'il était bien versé et profond en toute sorte de sciences naturelles et surnaturelles. Il parlait à Dieu bouche à bouche, comme un ami à son ami. C'est ainsi que l'Ecriture en parle : Dieu répandit tant de lumières et de splendeurs en son esprit, que la face de son corps en devenait toute rayonnante; et ce nonobstant, il commettait une faute dont il ne s'apercevait pas;

faute si grossière, visible, palpable, que la moindre fille spirituelle la remarquerait aisément. Que dis-je, une fille spirituelle? son beau-père Jéthro, qui avait été payen jusqu'alors, la remarqua et l'en avertit; c'est qu'il se répandait trop dans le tracas, il embrassait trop d'affaires, il en était accablé; il entendait les plaintes de tout le peuple, il n'avait pas assez de loisir de vaquer aux autres choses plus sérieuses : *Stulto labore consumeris :* Vous vous travaillez follement et en vain; c'est la répréhension que son beau-père lui en fit, et qu'il a consignée à la postérité, pour nous faire sages par son exemple.

Quand le Fils de Dieu convertit saint Paul et que ce nouveau converti lui dit : *Quid me vis facere?* il le pouvait pleinement instruire de tout ce qu'il avait à faire, il pouvait en un moment et par un rayon de lumière, lui faire voir tout ce qu'il désirait de lui; et il l'envoie à Ananias pour apprendre de lui ce qu'il devait faire pour se sauver : *Ingredere civitatem*, *et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere* (Act. 9, 7); parce que Dieu enseigne les hommes, non par soi-même ni par les anges, mais par les hommes.

Deuxième point. — Mais toute l'importance en cette affaire, la grande question en ce sujet, est de trouver un directeur qui soit tel qu'il vous est nécessaire; c'est saint Paul qui dit cela en ces mêmes termes : *Hic jàm quæritur inter dispensatores*, *ut fidelis quis inveniatur* (1. Cor. 4, 2). S'il était facile d'en trouver, si les bons directeurs n'étaient rares et clair-semés, saint Paul ne dirait pas : C'est la question d'en trouver un? Oui, un : *Ut fidelis quis*, non, *ut fideles aliquis inveniantur.* Et notre Sauveur les estime si rares, qu'il en parle comme s'il était impossible d'en trouver : *Quis putas est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam* (Luc. 2, 42)?

Le dévot Avila disait qu'il le faut choisir entre mille, et saint François de Sales (2. Part., *Introduct.,* c. 6) a ajouté qu'il le faut choisir entre dix mille, car il s'en trouve moins qu'on ne saurait dire, qui soient capables de cet office : *Qui invenit illum invenit thesaurum.* Quand il est bon, il nous aide puissamment à nous sanctifier; quand il est indigne de sa charge, il gâte tout, et vous sert à vous perdre. Les prêtres de l'ancienne loi n'étaient pas confesseurs, ils n'étaient directeurs des peuples que pour la conduite extérieure, pour la police des familles, des royaumes et républiques; leurs sujets n'étaient pas obligés de leur découvrir leur conscience. Et toutefois il est dit en l'Ecriture (Paralip., 24, 2) : que le roi Joas vécut très-saintement, et fit des actions très-agréables à Dieu, tant qu'il eut pour directeur le grand-prêtre Joïada : *Fecit quod bonum est coram Domino cunctis diebus Joïadæ Sacerdotis* (*Ibid.*, v. 16). Mais après la mort de ce bon prêtre, il se pervertit tellement, qu'il fit mourir le prophète Zacharie. Au contraire, le directeur de sainte Irène la pensa perdre; et si un dévot abbé, oncle de la sainte, le lui avait donné pour guide spirituel, et il l'avait choisi comme le plus capable entre tous les religieux du monastère. Je voudrais que les mères de famille fissent lire sa vie à leur fille dans Ribadeneyra.

Et sainte Thérèse, écrit[1] que les confesseurs qui n'avaient pas les talents nécessaires à cette fonction, lui avaient été fort dangereux, et même un qui avait fait son cours en théologie, et que si elle fût morte après une longue et horrible maladie qu'elle souffrit avec une patience incroyable, son salut eût été douteux, tant à cause de sa misère passée, que par la faute de ses confesseurs. Et de notre temps, un confesseur intéressé et indiscret, pensa ruiner les grands desseins que Dieu avait sur Madame de Chantal, première plante de l'Ordre de la Visitation. Entre autres fautes qu'il fit, il lui avait fait faire quatre vœux : le premier de lui obéir en tout; le second de lui garder le secret; le troisième de ne le point changer; et le quatrième de ne conférer de son intérieur à aucun autre qu'à lui. Monsieur de Genève, après l'avoir recommandée au Saint-Esprit plusieurs jours, lui dit, de la part de Dieu, que ses vœux ne valaient rien. Vous verrez cela en la vie de Madame de Chantal, écrite par l'évêque du Puy. *Ars artium regimen animarùm,* dit saint Basile, et saint Bernard : *Onus Angelicis humeris formidandum;* et le cardinal de Bérulle : Régir une âme, c'est régir un monde.

Troisième point. — Saint Augustin nous déchiffre en quatre petites paroles les propriétés d'un bon directeur, c'est quand il explique ce verset du psaume dix-huit : *Cœli enarrant gloriam Dei;* il dit que les saints, tels que doivent être les directeurs des âmes, sont bien comparés aux cieux, à cause de quatre qualités qu'ils doivent avoir semblables à celles des cieux : *A terrâ suspensi, Deum portantes, præceptis tonantes, sapientiâ coruscantes*[2]. Vous choisissez un directeur, afin qu'il vous aide à vous perfectionner en votre vocation, c'est-à-dire, dans le Christianisme : or, cette vocation est toute sainte, toute céleste et divine. C'est ainsi que saint Paul l'appelle : *Fratres sancti, vocationis cœlestis participes* (Hebr. 3, 1). Vu donc que personne ne donne ce qu'il n'a pas, il est évident que votre confesseur, pour vous perfectionner en cette céleste vocation, doit être lui-même tout céleste : il doit avoir toutes les qualités et propriétés du ciel, que saint Augustin reconnaît ès saints.

1° La première, c'est que le ciel est séparé de la terre ; il en est beaucoup éloigné, il n'en relève en aucune façon, il lui fait beaucoup de bien, il l'éclaire, il l'échauffe, il la féconde et lui envoie des influences bénignes et favorables, et cela insensiblement, sans faire de bruit et sans recevoir d'elle quoi que ce soit. Un vrai père spirituel est aussi détaché de toute affection terrestre, de tout intérêt et prétention temporelle, que le ciel est éloigné de la terre ; il souhaite du bien à son pénitent, il lui en fait, il lui en procure sans le lui dire, sans le fanfarer, sans rien prendre, sans rien prétendre, sans rien espérer de lui ; il se souvient qu'il est juge, qu'il est dit aux juges : Vous n'aurez point acception de personne ; vous ne recevrez point de présent, parce que les présents aveuglent

[1] Chap. 5, *Du chemin de la perfection*, cap. 3, *vitæ suæ.*
[2] Aug., *Concione, 2 in Psal.* 18.

les yeux des sages et altèrent les paroles des justes : *Non accipies personam, nec munera, quia munera excæcant oculos sapientûm et mutant vesba jurtorum* (Deuter. 16, 19). Notez des *justes.* Si ayant un procès au bailliage vous corrompiez par présent le bailli ou son lieutenant, et qu'ensuite de cela il rendît une sentence injuste en votre faveur, la cour du parlement casserait et mettrait à néant cette sentence. Si votre confesseur vous flatte, s'il ne vous tance comme il doit, s'il ne vous refuse l'absolution quand il voit que vous n'avez point de vraie repentance et que vous retombez souvent au péché, s'il vous donne une pénitence fort légère pour des péchés mortels, on casse et on met au néant au tribunal de la justice divine la sentence erronée qu'il a prononcée en votre faveur.

Et apprenez de la théologie qu'il y a trois sortes de présents : présent de la main, présent de la langue et présent de service[1]. Un présent de main, c'est quand vous donnez de l'argent, du linge, de la viande, des confitures, des ornements d'autel, etc.; un présent de la langue, c'est quand vous parlez en faveur de votre confesseur, ou de ceux qui lui appartiennent dans le parlement, et en la maison de ville, ou assemblée des paroissiens; le présent de service, c'est quand vous le servez ou les siens, pour lui faire avoir une condition, une chaire, un office ou un bénéfice. Les confesseurs qui sont exempts de toute prétention et affection à ces trois sortes de présents, comme il y en a plusieurs, grâces à Dieu, en cette ville, ont la première qualité des cieux, *à terrâ suspensi.*

2° En second lieu, saint Augustin, dit : *Deum portantes.* Il faut qu'un directeur soit dévot, saint, spirituel, homme d'oraison et de vertu éminente; qu'il soit bien uni à Dieu, que Dieu soit en son cœur comme en son sanctuaire, en son trône, en un ciel empyrée : *Dominus in templo sancto suo, Dominus in cœlo sedes ejus.* Autrement, comme est-ce qu'il vous portera à Dieu, si lui-même n'y va pas? Comme est-ce qu'il vous donnera l'esprit de la vertu, si lui-même en est dépourvu? comme agira-t-il par la conduite de Dieu, s'il ne lui est uni et conjoint? Je sais bien que les sacrements produisent la grâce, et leurs autres effets nonobstant l'indignité du ministre; mais, Dieu n'a pas coutume de faire ses grands ouvrages par des instruments disproportionnés et éloignés. Vous n'écrirez une lettre avec une plume, vous ne coudrez jamais une robe en votre maison avec une aiguille qui en est bien loin; si un confesseur n'est bien vrai à Dieu, s'il n'est intérieur et spirituel, homme d'oraison et de retraite, Dieu ne s'en servira pas volontiers, comme d'instrument pour vous rendre spirituel et dévot; s'il est céleste, il vous rendra céleste; s'il est terrestre, il vous rendra terrestre : *Qualis terrenus, tales et terreni ; et qualis cœlestis, tales et cœlestes* (1. Corinth. 15, 48). Comme le connaîtrai-je? est-ce à moi d'en jûger? serai-je juge de mon juge? l'Ecriture en donne des marques si évidentes et palpables, qu'il est aisé de le discerner : *Ex operibus eorum cognoscetis eos.* Saint Jean-Baptiste enseigne la première quand il dit à ses disciples, que l'homme terrestre parle de la

[1] Munus à manu, munus à linguâ, munus ab obsequio (S. Thomas, 2, 2, q. 78, art. 2, ad 3).

terre : *Qui est de terrâ, de terrâ loquitur* (Joan. 3, 31). Si votre confesseur vous parle souvent de la terre, des affaires du monde, des biens temporels, de votre ménage, de votre testament, du mariage de vos gens, de ses parents, de ses desseins particuliers, et autres semblables intrigues, il est terrestre, et encore plus s'il vous disait quelquefois des badineries, s'il se plaît à des visites trop fréquentes, à des entretiens longs et superflus, à des conversations de seul à seule sans témoins, en des recoins, en des chapelles écartées; et encore plus s'il vous donne des témoignages d'affection sensible, comme de donner et recevoir des présents à l'insu de ses supérieurs. Mesdames, je vous ai dit autrefois, que si vous êtes bien chastes, et si la pureté vous est en recommandation, vous ne devez jamais permettre qu'on vous touche ni au sein, ni au visage, ni au bras, qui que ce soit, cousin, beau-frère ou autre parent, votre seul mari excepté; j'ajoute maintenant, si votre confesseur vous touche seulement en la main, en se jouant ou folâtrant, n'y allez plus, n'y allez plus; je le dis encore une fois, et non sans raison : N'y allez plus! allez à un autre. Comme aussi pour seconde marque, s'il ne se plaît à entendre les confessions que des grands et des riches, s'il assiste volontiers à la mort des messieurs et des dames, jamais ou fort rarement à celle des pauvres; si quand un garçon de boutique se présente à lui, il dit: Allez vous confesser à votre curé; ou s'il l'entend en confession, il l'expédie en demi-quart d'heure, et il s'amuse des heures entières avec une demoiselle deux ou trois fois la semaine, il ne cherche pas Dieu bien purement, il a égard à ses intérêts. Et saint Paul dit que la charité ne cherche pas ses intérêts : *Non quærit quæ sua sunt* (1. Cor, 13, 5). Il y a danger qu'il n'ait pas la charité; s'il n'a la charité il ne demeure pas en Dieu, ni Dieu en lui; il n'est donc pas de ceux que saint Augustin appelle *Deum portantes*?

3° *Præceptis tonantes.* Ils ne doivent être flatteurs, lâches, timides; mais courageux, hardis, généreux, pleins de zèle et de vigueur pour la gloire de Dieu, pour le salut des pénitents. C'est des juges ecclésiastiques, aussi bien que des séculiers, que le Saint-Esprit a dit : Ne cherchez pas d'être juge, si vous n'avez la force de battre en ruine l'iniquité : *Noli quærere fieri judex, si non vales virtute irrumpere iniquitatem* (Eccl. 7, 6). Vous diriez qu'il parle de ruiner une citadelle ou un bastion; car, en effet, la plupart des gens du monde opposent toujours quelque raison comme un rempart, pour ne quitter leur poste, pour ne sortir de l'occasion du péché, pour ne rendre le bien d'autrui, ne chasser la coquine, ne se réconcilier parfaitement à leurs ennemis; et si le confesseur n'est bien zélé et rigoureux, pour combattre et renverser ces excuses prétendues, le pécheur tient bon en son fort, pacifie sa conscience par cette absolution extorquée : *Custodit atrium suum, in pace sunt omnia.*

4° Bref, comme les cieux éclairent la terre par les flambeaux qui y brillent, ainsi les bons confesseurs ont beaucoup de lumière et de prudence pour la conduite de leurs pénitents : *Sapientiâ coruscantes*, autrement ils se perdent de compagnie; car le Fils de Dieu dit en l'Evangile, que *si un aveugle conduit un autre aveugle*,

tous deux tombent en la fosse (Matth. 15, 14); il ne dit le conducteur; mais tous deux tombent. Si votre confesseur est aveuglé d'ignorance, ou d'imprudence, ou d'avarice, ou de flatterie, ou d'autre passion, et vous conduit mal, il tombera en la fosse de damnation; mais vous y tomberez aussi.

Quatrième point. — Pour éviter ces inconvénients et autres semblables, voici à mon avis les règles que vous devez garder tant que faire se peut. Ne vous confessez à un prêtre qui vous puisse flatter, qui ait sujet d'être lâche et timide en votre endroit, qui puisse dire de soi : *Factus sum sicut homo non audiens, et non habens in ore suo redargutiones.* Comme, s'il est votre obligé, votre sujet, aumônier, pédagogue de vos enfants, qui ait besoin de vous pour ses affaires, pour ses gens, pour ses parents ou amis; s'il vous commande ou permet quelque chose contre la parole de Dieu qui vous est annoncée en l'Eglise, il vous trompe, vous ne le devez croire, vous le devez fuir comme un flatteur; quand il semblerait faire des miracles. Saint Paul dit : *Si moi ou un ange du ciel vous annonce quelque chose contraire à l'Evangile qui vous est prêché, dites-lui anathème; car l'ange de Satan se peut transfigurer en ange de lumière, et vous tromper; mais l'Eglise ne vous peut séduire.* Quand je vous parle en particulier, la flatterie, le désir de vous complaire, la prétention d'obtenir quelque chose de vous, ou quelque autre passion, peut conduire ma langue et me porter à vous décevoir, et comme c'est de seul à seul, il n'y a personne pour me démentir et vous détromper; mais quand je prêche ici devant votre évêque, ou ses vicaires généraux, qui doivent rendre compte de votre âme, si je disais quelque chose qui ne fut orthodoxe, ils m'obligeraient à me rétracter le lendemain, ou ils me défendraient la chaire. Aussi, le Sauveur répondant à un juge qui l'interrogeait de sa doctrine, pour lui prouver qu'elle était bonne et irréprochable, il ne se servit d'autre argument, que de lui protester qu'il n'avait rien dit en secret, qu'il avait toujours enseigné en public et au temple, où tout le monde s'assemble : *Ego pauca locutus sum, in templo quo omnes Judæi conveniunt et in occulto locutus sum nihil* (Joan. 18, 20). Ainsi, vous avez beau vous flatter, Messieurs, Mesdames, vous avez beau vous former une conscience erronée, vous ne serez pas excusés au jugement de Dieu de vos usures, de vos bricoles de chicane, de vos monopoles, de vos sentences données par faveur, de vos seins découverts, du luxe en vos habits, de votre vie oisive et sensuelle, encore qu'un je ne sais qui dise en particulier : Il n'y a pas grand mal, ce sont choses indifférentes, vous n'avez pas mauvaise intention, il ne faut pas être si scrupuleux. Saint Augustin dit en ses *Confessions :* Mon Dieu, celui qui veut être approuvé des hommes, quand vous le blâmez, il ne sera pas défendu par les hommes, quand vous l'accuserez; il ne sera délivré par les hommes, quand vous le damnerez [1].

[1] Qui laudari vult ab hominibus, vituperante te, nec defenditur ab hominibus, accusante te, neceripitur ab hominibus, damnante te (Aug., lib. 10, c. 36).

Vous trouvez des personnes, et principalement des femmes, tellement préoccupées de l'estime de leur confesseur, que quand tous les docteurs de Sorbonne et tous les papes de Rome leur diraient une vérité plus claire que le soleil, si elle est contraire à ce que leur directeur a dit, elles n'en croiraient rien. C'est que vous êtes attachée d'affection à votre confesseur, et cela est cause que vous vous attachez ainsi à lui de jugement et d'opinion. Or, sachez que depuis qu'il y a de l'attachement, je ne dirai pas sensuel, mais humain et d'amour-propre entre votre confesseur et vous, il n'a plus le Saint-Esprit pour vous bien conduire, ni vous pour profiter de sa conduite : ne m'en croyez pas, s'il ne vous plaît, mais croyez un des plus excellents et des plus spirituels directeurs qui aient été en l'Eglise. Le Fils de Dieu disait à ses disciples avant son ascension : Si je ne m'en vais, le Saint-Esprit ne viendra pas : *Nisi abiero Paracletus non veniet* (Joan. 16, 7). Qu'est-ce à dire ceci, dit saint Bernard? ces deux personnes divines sont-elles si incompatibles et opposées, qu'elles ne puissent demeurer ensemble[1]? Le Saint-Esprit a-t-il en horreur le corps de Jésus-Christ que lui-même a formé du sang immaculé d'une Vierge? c'est que les Apôtres avaient un peu d'attachement, non sensuel, mais humain à la sainte humanité du Sauveur, et à sa présence corporelle et visible[2], et le Saint-Esprit demande de nous un parfait dépouillement et détachement de tout; il est si pur et si délicat, qu'il ne se communique pas si volontiers ni si abondamment à une âme, tant qu'elle a de l'attache à quelque créature que ce soit. Donc, afin que votre confesseur réussisse en sa direction, il faut que Dieu vous dise de lui : *Ecce ego mitto Angelum meum, qui præcedat te, et custodiat in viâ, et introducat in locum quem paravi. Ecce,* cette parole a coutume d'exprimer une faveur extraordinaire : comme *Ecce concipies, et paries filium. Ecce dispono vobis.*

Conclusion. — C'est une grâce particulière et une des plus grandes qu'il vous puisse faire de vous adresser à un bon confesseur : demandez-la-lui humblement et instamment, faites des aumônes ou autres bonnes œuvres à cette intention : *Ego mitto*, c'est à Dieu de vous l'envoyer, il n'aura pas bénédiction s'il s'ingère de lui-même à cette charge, ou si vous le choisissez par des considérations humaines, parce qu'il est indulgent, parce qu'il a bonne grâce, parce qu'il est confesseur des grands, parce qu'il a du babil, parce qu'il vous prie d'aller à lui. *Mitto Angelum;* il faut qu'il soit un ange en pureté, un chérubin en science, un séraphin en amour de Dieu et en zèle pour sa gloire : *Meum;* il doit être à Dieu, non à soi-même, non à ses intérêts, non à ses desseins, non à ses petits accommodements : *Qui præcedat te*, il faut qu'il marche devant vous, qu'il vous donne bon exemple, qu'il mette en pratique

[1] Hoc est dicere, si non dederitis quod amaris non habebitis quod desideratis (Bern., serm. 3, *in Pent.*)

[2] Apostoli adhuc Dominicæ carni inhærentes quæ sola sancta, quia sanctis sanctorum erat Spiritu Sancto, repleri nequierunt donec tolleretur ab eis (Idem, serm. 3, *de Ascensione Domini*).

ce qu'il enseigne : *Et custodiat in viâ*, ce n'est pas à lui, mais à Dieu de vous mettre en sa voie, il vous doit garder en celle où Dieu vous mettra, il ne vous doit pas conduire selon ses humeurs et inclinations particulières mais selon les mouvements et instincts de l'Esprit de Dieu. Le médecin corporel ne fait que suivre et servir à la nature; le spirituel doit se soumettre et obéir à la grâce; il doit considérer la voie, la vie, la condition que Dieu demande de vous, et vous y conduire, vous y éclairer, vous y sanctifier, vous y perfectionner, y mettre en tel état que quand vous et lui viendrez à mourir, il vous puisse présenter au jugement de Dieu sans crainte de reproche, et avec espérance d'être tous deux élevés au degré de gloire et de béatitude que Dieu vous a préparé. *Amen.*

SERMON LXXVI.

QUE LA FERVEUR ÈS BONNES ŒUVRES EST UN REMÈDE PRÉSERVATIF CONTRE LA RECHUTE.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.

Faites tous vos efforts pour rendre, par vos bonnes œuvres, votre vocation et votre élection certaine. (2. Petr. 1, 10.)

Il est du médecin spirituel ainsi que du corporel : tous deux doivent avoir soin non-seulement de traiter leur malade et le remettre en parfaite santé, mais de lui prescrire un régime de vie pour le garantir de la récidive, qui est ordinairement plus à craindre et plus dangereuse que la maladie précédente. Pour m'acquitter de ce devoir, je diviserai ce discours en trois points : au premier, je vous ferai voir que nous sommes toujours en danger de retomber tant que nous vivons en ce monde; au second, nous verrons que pour ne pas retomber, la grâce de Dieu nous est nécessaire; au troisième, que pour obtenir cette grâce, la pratique des bonnes œuvres est très-importante. Nous la devons apprendre de vous, ô sainte Vierge ! vous êtes cette femme forte tant célébrée au livre des Proverbes. Ce que le Saint-Esprit loue en vous avec plus d'éloge, c'est l'assiduité au travail et la ferveur ès bonnes œuvres : *Manum suam misit ad fortia, operata est consilium manum suarum.* Accomplissez, s'il vous plaît, ce que le Saint-Esprit ajoute : *Manum suam aperuit inopi et palmas suas extendit ad pauperem.* Etendez la main de votre secours à ces pauvres mendiants, qui se jettent à vos pieds, pour vous demander l'aumône et vous saluer par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — In hâc vitâ sumus semper in periculo recidivæ : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione; 4° Comparatione; 5° Experientiis.

II. Punctum. — Remedium præservativum est gratia Dei, quæ est duplex; generalis et specialis : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione; 4° Comparatione; 5° Experientiâ.

III. Punctum. — Remedium aptissimum ad obtinendam gratiam specialem, est fervor in bonis operibus : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione; 4° Comparatione; 5° Experientiis.

Conclusio. — Per paraphrasim verborum Christi : *Spiritus ubi vult spirat.*

Premier point. — 1° Celui qui ne voudra fermer les yeux aux lumières de la foi, de la raison et de l'expérience, avouera sans difficulté, que pour sainte et parfaite que soit une âme chrétienne, tant qu'elle est dans un corps mortel et conçu en péché, elle est en danger de tomber et de perdre la grâce de Dieu qu'elle a reçue au baptême, et ès autres sacrements de l'Eglise. L'apôtre saint Pierre, qui était lâchement tombé après des résolutions si courageuses, et, je l'ose dire, un peu présomptueuses, s'étant fait sage par sa propre chute, avertit les fidèles d'être fort craintifs en toutes leurs conversations pendant le temps de cette vie : *In timore incolatûs vestri tempore conversamini* (1. Petr. 1, 17). Saint Paul a les mêmes sentiments que saint Pierre, il commande aux Philippiens de travailler à leur salut avec crainte et tremblement : *Cum metu et tremore operamini salutem vestram* (Philip. 2, 12), et pour montrer que lui-même pratiquait ce qu'il enseignait aux autres, il dit aux Corinthiens : je châtie mon corps, le traitant comme un esclave, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé (1. Cor. 9, 27).

2° On peut remarquer en l'Ecriture, que le Saint-Esprit attribue deux noms au patriarche des douze tribus du peuple de Dieu, il le nomme *Jacob*, c'est-à-dire, qui combat, qui surmonte et supplante en la lutte; et il l'appelle *Israël*, c'est-à-dire, qui voit Dieu. Mais les saints Pères ont fait cette réflexion que le texte sacré ne dit jamais saint Jacob, oui bien saint Israël : *Israël sanctum tuum* (Daniel. 3, 35), parce que tant que nous sommes en cette vie, qui est, comme dit Job, une guerre continuelle, nous ne sommes jamais parfaitement saints établis et confirmés en grâce, et sans danger de la perdre; oui bien quand nous verrons Dieu, et que nous lui serons si étroitement unis par la lumière de gloire, que nous n'en pourrons être séparés. Aussi l'Eglise nous met très-souvent en la bouche des prières qui nous font reconnaître et avouer notre fragilité, comme quand nous disons : Dieu tout-puissant, considérez notre infirmité; vous voyez que nous ne subsistons par aucune vertu qui nous soit propre; faites que notre fragilité soit soutenue par les remèdes de votre miséricorde[1]. Et derechef : *Deus qui nos in tantis periculis constitutos, pro humanâ scis fragilitate non posse subsistere.*

3° Voilà la vraie raison de ce peu d'assurance qui est en nous, tant que nous sommes en cette terre des mourants : notre fragilité d'une part et d'autre côté les embûches et les piéges qui nous sont dressés, chaque chose a une certaine pente, inclination naturelle au principe d'où elle est émanée; l'homme étant tiré du néant, penche toujours au néant du péché par la condition de sa nature, s'il n'est soutenu par la main de Dieu, comme les vapeurs tirées de la terre y retombent par leur propre poids, si le soleil qui les en a tirées ne les soutient par ses influences. Nous sommes au milieu des dangers, assiégés d'ennemis de toutes parts. Le monde est une mer peuplée

[1] Infirmitatem nostram respice omnipotens Deus, Deus qui conspicis quia ex nullâ nostrâ virtute subsistimus : misericordiæ tuæ remediis fragilitas nostra subsistat.

de corsaires, pleine d'écueils, agitée de vents et d'orages : on nous tend des filets de tous côtés, il n'est point de créature, dont nos ennemis ne se servent comme de lacets pour nous surprendre : *Creaturæ factæ sunt in muscipulam* (Sap. 14, 11).

4° On demande en philosophie, d'où vient cette grande différence qui est entre les globes célestes et les corps mixtes ou élémentaires? Nous voyons que les cieux sont incorruptibles depuis six mille ans que le monde est créé; ils sont toujours les mêmes, ils tournent incessamment sur nos têtes; les supérieurs emportent les inférieurs par leur mouvement rapide, et s'ils ne s'usent, ne se corrompent, ne s'altèrent point, au lieu que les corps sublunaires sont en perpétuelle vicissitude, tributaires au changement, l'altération et corruption est une de leurs propriétés essentielles et inséparables. Les philosophes rendent deux raisons de cette différence; premièrement, quelques-uns disent que la matière des cieux est d'autre espèce que celle d'ici-bas; l'étoffe dont les éléments sont composés est d'un naturel changeant, volage, inconstant, qui ne se contente jamais de la forme qui lui donne l'être, elle en attend toujours une autre, et après celle-là encore une autre; et, comme elle n'en peut recevoir deux ensemble, elle est toujours sur le Pont-au-Change, en perpétuel flux et reflux, vrai levain de génération et de corruption. La matière des cieux n'est pas de même, elle est plus constante et arrêtée, ayant reçu dès le commencement une forme très-noble et très-excellente, elle en est contente et satisfaite, elle n'en désire point d'autre. Et puis, en second lieu, les éléments et les composés élémentaires ont des qualités opposées, qui se font une guerre irréconciliable; le froid et le chaud, le sec et l'humide se querellent continuellement, ruinent le pays où ce combat se fait, et sont cause que la forme fait banqueroute à la matière, par le naufrage des dispositions qui les mariaient ensemble. Les astres et globes célestes n'ont point de qualités contraires et antipathiques; encore que le soleil produise la chaleur, la lune l'humidité, l'astre de Saturne la sécheresse; ils ne sont ni chauds, ni froids, ni secs, ni humides; ils n'ont ces qualités formellement et en acte, mais virtuellement et en éminence. Nous pouvons raisonner des esprits qui sont dans le ciel et de ceux qui sont sur la terre, comme les philosophes raisonnent des corps célestes et les sublunaires; les saints qui règnent dans le ciel sont impeccables, la corruption du péché n'a point de prise sur eux, parce que leur volonté est entièrement contente et rassasiée; le bien souverain les comble et assouvit si pleinement, qu'ils n'en désirent point d'autre; ils sont en lieu de repos, leur demeure s'appelle Jérusalem : *Vision de paix;* le diable en est banni, le monde en est bien éloigné, les tentations n'y ont point d'atteintes. Il n'en est pas ainsi des hommes qui sont sur la terre, leur volonté, qui ne trouve jamais une entière satisfaction en quelque créature que ce soit, est toujours flottante et ambulatoire, girouette à tous vents, caméléon à toutes couleurs; et, comme dit Aristote : Μετάπτώσεως εἶχων, vraie image d'inconstance. Les désirs de la chair qui combattent contre l'âme, selon le dire de l'Apôtre, les suggestions de l'esprit malin, les persécutions du monde nous

livrent de si furieux assauts, que sans un puissant renfort, nous sommes en danger de succomber.

5° Il est donc faux ce que disent Calvin et ses adhérants, que les fidèles ne doivent rien craindre, qu'ils sont assurés de leur salut, que depuis qu'on a reçu la foi et la charité, on n'est plus en danger de les perdre : comme si le Fils de Dieu ne disait pas que quelques-uns croient pour un temps, et sont perfides au temps de la tentation : *Ad tempus credunt et in tempore tentationis recedunt* (Luc. 8, 13)? Comme si on n'avait pas vu par expérience, que Philétus et Himénæus, convertis par S. Jacques, perdirent la foi, et la firent perdre à quelques-uns? Comme si saint Paul (2. Tim. 2, 17; 1. Tim. 19, 1 ; 1. Tim. 6, 9) ne disait pas, *que quelques-uns ont fait naufrage de la foi, par faute de bonne conscience et d'autres par trop d'avarice:* comme si nous ne savions pas que Lucifer a perdu la grâce de Dieu dans le ciel, Adam dans le paradis terrestre, Judas en la compagnie du Sauveur, mille autres en des religions très-austères et très-parfaites.

Deuxième point. — 1° En des périls si évidents et si importants, le secours de la grâce de Dieu nous est absolument nécessaire, nous lui devons dire avec le dévot Machabée (1. Machab. 3, 53) : Comme pourrons-nous subsister, si vous ne nous assistez? Or, il y a deux sortes de grâces : une générale, commune, ordinaire, de moindre prix; l'autre spéciale, particulière, plus précieuse, de choix et d'élite. De la première le Sauveur dit : Je suis à la porte et je frappe : *Sto ad ostium, et pulso* (Apoc. 3, 20); de la seconde, les fidèles disent : Nous prions le Seigneur qu'il ouvre votre cœur : *Adaperiat Dominus cor vestrum* (2. Machab. 1, 4). Par la première, le divin Epoux dit à son Epouse : Venez ma bien-aimée : *Veni amica mea* (Cant. 2, 13); de la seconde, l'Epouse dit à l'Epoux : Tirez-moi après vous : *Trahe me post te* (Cant. 1, 3). Par la première, le Fils de Dieu appelle plusieurs à son banquet céleste : *Vocavit multos* (Luc. 14, 16); par la seconde, il fait contraindre quelques-uns d'y entrer : *Compelle intrare* (Luc. 14, 23).

De la première, il est dit ès Actes, que saint Paul et saint Luc prêchaient en une assemblée de femmes (Act. 16, 13); de la seconde il est dit au même lieu, que Dieu ouvrit le cœur de l'une de ces femmes nommée Lydia, afin qu'elle reçut la parole de Dieu et le baptême (Act. 16, 14). De la première, l'Eglise prie que la grâce du Saint-Esprit éclaire nos sens et nos cœurs; de la seconde, la même Eglise dit : *Ad te nostras etiam rebelles compellere propitius voluntates;* Mon Dieu, contraignez par votre miséricorde nos volontés rebelles. Heureuse et souhaitable contrainte, douce et agréable violence, qui ne viole pas la liberté, mais la perfectionne; qui ne ruine pas le franc-arbitre, mais le charme; qui ne force pas la volonté, mais la gagne suavement et la sanctifie.

2° De la première grâce saint Augustin a dit que Pharaon sentant les fléaux de Dieu, combattit par son franc-arbitre contre la miséricorde de Dieu [1]. De la seconde, le même saint a dit, que le

[1] Dei manum sentiens, libero contrà Dei misericordissimam veritatem pugnavit arbitrio (Aug., *De libero arbit. et refertur*, c. *Nabuchodonosor*, 23, q. 4).

cœur même pharaonique et endurci ne la rejette point, parce qu'elle lui est donnée pour amollir son endurcissement et lui ôter son obstination : *A nullo corde duro rejicitur, quia idcircò datur, ut cordis durities auferatur.*

3° Voilà la vraie raison de cette vérité, c'est que Dieu donnant cette grâce à une âme pour laquelle il a des inclinations particulières, veut qu'elle produise son effet, non pas nécessairement, mais infailliblement; il en a une volonté absolue, efficace et indépendante, et il dit par son Prophète : Tous mes desseins subsisteront et ma volonté sera accomplie : *Concilium meum stabit, omnis voluntas mea fiet* (Isaï. 46, 10). Et le Psalmiste a dit : *Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu, au ciel, en terre et ès abîmes* (Psal. 134, 6).

4° Permettez-moi de vous expliquer tout ceci par une doctrine de la jurisprudence, qui, à mon avis, joint fort bien à ce propos. Les jurisconsultes disent qu'on peut donner quelque chose en deux manières, ou à longue main, ou à main courte : *Longâ manu, brevi manu*[1]. A longue main, c'est quand vous ne mettez en main propre la chose que vous donnez, mais vous la présentez à quelqu'un, en telle sorte qu'il ne tient qu'à lui de la prendre ; ainsi Jabolenus dit que si vous avez mis sur ma table, en la présence de votre créancier, l'argent que vous lui devez, vous êtes censé le lui avoir donné : *longâ manu;* parce qu'il n'a tenu qu'à lui de le prendre. Donner à main raccourcie : *brevi manu,* c'est quand vous donnez l'argent, ou autre chose à quelqu'un en main propre, en sorte que sortant de votre main il entre en la sienne et ne lui peut échapper; ainsi Ulpien dit : *Brevi manu acceptum quid à muliere, id est, non per acceptilationem, sed ut aiunt de manu in manum*[2]. Dieu donne diversement ses grâces actuelles et auxiliaires; les ordinaires et moins précieuses, il les donne : *longâ manu,* plus abondamment et plus souvent; mais il semble que ce n'est pas *de manu in manum;* il vous les présente charitablement; si vous les refusez, c'est par votre faute et à votre dam : *Vocavi et renuistis.* Les grâces spéciales et particulières, les grâces de choix et d'élite, sont si puissantes et charmantes qu'elles produisent toujours leurs effets; elles font éclore volontairement, mais infailliblement, le consentement du franc arbitre; il les donne *de manu in manum,* elles serrent de si près la volonté, qu'il semble que ce sont deux mains jointes; mais il les donne *brevi manu*, plus rarement, en plus petit nombre, à moins de personnes, aux âmes pour qui il a des affections et bienveillances particulières.

5° En voulez-vous voir un exemple signalé? Dieu voulant détruire par le feu les cinq villes pécheresses (Genes. 19), envoie deux anges à Sodome, pour en avertir son serviteur Loth. Ces esprits célestes étant arrivés sur le tard, et reçus charitablement en la maison de Loth, lui dirent : Y a-t-il ici quelqu'un de vos gendres ou de vos filles ou autres parents, faites-les sortir de cette ville, car elle doit être consumée par le feu du ciel, en punition des

[1] L. *Pecuniam,* ff. *de solutionibus.*
[2] L. licet Socrat. 5, 1, ff. *de jure dotium.*

péchés qui s'y commettent; il va trouver deux gendres qu'il avait. Il y a bien des nouvelles, il faut déloger d'ici, et gagner au pied; cette ville doit être ruinée par la vengeance du ciel. Ces jeunes gens n'en croient rien, ils s'imaginent que ce bonhomme radote ou se veut moquer d'eux. Le lendemain matin, comme la ville est sur le point d'être abîmée, les anges lui disent : Hâtez-vous, prenez promptement votre femme et vos deux filles, et sortez, autrement vous serez enveloppé avec les autres dans les ruines de la ville. Loth ne croyant pas que ce coup funeste dût arriver si tôt, temporise, s'amuse à recueillir ses hardes pour les emporter et sauver de l'incendie : car où nous avons, *dissimulante illo*, la version grecque dit : ἐστρατέυσατο ἐμελλησεν, *cunctabatur*; les Septante : ἐταράχθησαν, *turbati sunt*. Les anges voyant que l'affaire pressait, le prennent par la main, lui, sa femme et ses deux filles, les tirent ainsi hors de la ville pour les délivrer de l'embrasement, *eò quod parceret Dominus illi*. Voilà une vive représentation de la conduite de Dieu sur les âmes, du style de sa justice et miséricorde sur diverses personnes. Les Sodomites furent surpris de la vengeance du ciel, ils n'en furent point avertis, parce que leurs crimes méritaient qu'ils fussent ainsi délaissés. C'est un effet de vos grands péchés, et un jugement de Dieu sur vous, que vous n'appréhendez sa justice, vous ne voyez pas qu'elle vous talonne. Au lieu d'assister au sermon où l'on prêche de l'enfer, vous allez vous promener, ou vous vous amusez à quelque bagatelle; au lieu de lire Grenade, qui traite du jugement, vous lisez des romans; au lieu d'aller à un confesseur qui vous menacerait de la justice de Dieu, vous allez à un qui vous flatte. Autres, comme les gendres de Loth, sont avertis, entendent quelque prédication, rencontrent quelque confesseur qui les reprend; mais ils font comme ces jeunes gens : il leur semblait que Loth leur parlait en se jouant : *Visus est eis quasi ludens loqui* (Gen. 19, 14); et ceux-ci pensent que les prédicateurs et confesseurs menacent par exagération. Autrefois on nous donne une grâce un peu plus puissante, mais à cause de notre faiblesse et peu de disposition, elle ne produit en nous que je ne sais quelle velléité, désir inefficace, résolution languissante et morfondue. Comme quand les anges pressaient Loth et ceux de sa famille de sortir promptement, *turbati sunt*, ils se troublaient et attristaient qu'il leur fallût ainsi laisser à l'abandon leur logis, leurs meubles, leurs provisions, leurs commodités : *Cunctabatur*, il dilayait, *perfectionem adornabat*, comme s'il eût eu assez de temps de prendre ses mesures et satisfaire à ses petits projets, et cependant le feu du ciel allait tomber sur cette ville infortunée. Ainsi c'est une grâce de Dieu quand il vous adresse à un bon confesseur. Mais cette grâce n'a point d'effet en vous, parce que vous êtes attachée à une personne, à une maison, à vos petits accommodements. Si le confesseur vous commande de sortir de ce logis, vous vous inquiétez de sortir d'une maison où vous êtes si bien venue depuis tant d'années, vous usez de remise, vous différez jusqu'à la Saint-Jean, vous attendez qu'on vous ait payé vos gages et donné récompense.

Troisième point. — 1° Autres reçoivent une grâce très-puis-

sante et efficace, qui les prend par la main : *de manu in manum;* qui produit infailliblement son effet, comme quand les anges prirent Loth par la main et le tirèrent hors de Sodome quasi par force, et en le contraignant : *Cogebant eum angeli;* ils usaient en cela de réciproque et lui rendaient la pareille. Et nous voilà insensiblement tombés au troisième point de notre discours, qui est de vous faire voir, que pour obtenir de Dieu cette grâce puissante et efficace, grâce de choix et d'élite, qui nous préserve du péché ès occasions, il est très-important de nous y disposer par la pratique des bonnes œuvres.

Saint Pierre nous y convie par ces paroles : Mes frères, ayez grand soin d'assurer et de confirmer votre vocation à la foi faite dans le temps, en suite de votre élection, cachée en Dieu de toute éternité par les bonnes œuvres qui en sont des signes assurés et dont vous êtes redevables à la bonté divine aussi bien que de la fin à laquelle il est indubitable qu'elles vous conduisent. Ayant ce soin imprimé dans l'esprit comme il faut, vous ne tomberez point; ou vos chutes étant plutôt des effets d'infirmité que de malice, vous jouirez sans doute du dernier effet de la prédestination, qui est la gloire du ciel : *Fratres, satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis, hæc enim facientes non peccabitis aliquandò; sic enim abundanter ministrabitur vobis introitus in æternum regnum Domini nostri, et Salvatoris Jesu Christi* (2. Petr. 1, 10).

Et le Fils de Dieu mandait à l'évêque de Phidelphe : Je sais que vous êtes faible, mais nonobstant votre fragilité, vous ne succomberez pas, car j'ai de l'affection pour vous et je vous garantirai de la tentation, parce que vous avez été fidèle à pratiquer les vertus que j'ai conseillées en l'Evangile : *Scio opera tua quia modicam habes virtutem :* δύναμιν, *non pas* ἀρετήν; *et servasti verbum meum, ego dilexi te, quoniam servasti verbum patientiæ meæ, et ego servabo te ab horâ tentationis* (Apoc. 3, 8, 10).

2° Saint Fulgence avait grand soin d'inculquer cette vérité; entre plusieurs passages qu'on peut voir dans ses œuvres, en voici un bien exprès. Comme nous n'avons aucun bien, pas même volonté, que par la libéralité et donation de Dieu, ainsi nous ne pouvons garder les biens que nous avons reçus de lui, si lui-même ne les conserve en nous; mais si la bonne volonté veut assurer son avancement et son salut, elle doit conserver avec tant de vigilance et de soin les biens qu'elle reçoit de Dieu, qu'elle obtienne de lui le secours de sa protection par des prières assidues et par la pratique des bonnes œuvres[1]. C'est ce que l'Eglise demande souvent en ses prières publiques. Mon Dieu, dit-elle, faites la grâce à votre

[1] Sicut omnia bona inter quæ etiam voluntatem habemus, non nisi Deo largiente accipimus, sic omnia quæ accipimus non nisi Deo custodiente, servamus, etc. Ille verò certus est bonæ voluntatis profectus, si ea quæ accipit à Deo ità vigilanter solliciteque custodiat, ut divinæ adjutorium frequentiâ orationis et studio bonæ operationis exposcat ; ità fiet, ut dùm oranti auxilium tribuitur, laborans retributione boni operis non privetur (S. Fulgent., lib. 2 *Prædest.*, cap. 17).

peuple de s'attacher aux bonnes œuvres, afin qu'il mérite d'être toujours sous la protection et sauvegarde de votre puissance[1]. Et un autre jour elle dit : Mon Dieu, faites que votre peuple s'avance toujours de plus en plus en l'amour de la dévotion, afin qu'il reçoive de vous d'autant plus de grâces et de faveurs; qu'il se rend plus agréable à Votre Majesté, par la pratique des saintes actions[2].

3° L'Eglise, en ces paroles, marque la vraie raison de cette vérité : Plus nous faisons de bonnes œuvres, plus nous nous rendons agréables à Dieu ; plus nous lui sommes agréables, plus il a d'affection pour nous; plus d'amour il a pour nous, plus de dons et de grâces il nous fait : car aimer, c'est vouloir du bien et Dieu fait tout ce qu'il veut, sa volonté et sa puissance vont de pair. Quand une âme s'est mise avant dans ses bonnes grâces, par une grande ferveur et solide vertu, il la fortifie contre les assauts de ses ennemis et la rend victorieuse de ceux qui la veulent perdre.

4° Au quatrième livre des Rois, il est dit que le roi Joas (4. Reg. 13, 14), étant venu voir Elizée en la maladie dont il mourut, le prophète lui commanda de prendre ses flèches et son arc, et l'ayant bandé, le prophète mit sa main sur celle du roi et lui commanda de tirer; le roi tira trois coups, puis s'arrêta; Elizée se fâchant, lui dit : Si vous eussiez tiré cinq, ou six, ou sept fois, c'eut été une augure que vous eussiez entièrement défait la Syrie; mais vous ne la vaincrez qu'autant de fois que vous avez tiré de coups. Il arrive souvent que Dieu nous invite à la pratique de l'oraison, de l'aumône, ou autres bonnes œuvres, il nous y aide par sa grâce, il met comme sa main sur la nôtre. Si nous coopérons pleinement et parfaitement à ses semonces, autant de bonnes œuvres que nous pratiquons, autant de fois par après nous triomphons de nos ennemis dans les occasions.

5° Pour en avoir un exemple, ne sortons pas du dix-neuvième chapitre de la Genèse où nous étions tantôt; là il est dit que Loth étant à la porte de la ville, il vit deux anges en forme de pèlerins; il leur va au devant. Messieurs, vous plaît-il prendre un peu de repos et un pauvre repas en un logis qui vous est tout dédié? Les anges s'excusent et le remercient; il les prend par la main, les traîne en sa maison : *Compulit illos oppido, ut diverterent ad illum* (Genes. 19, 3), leur fait bonne chère, leur accommode un bon lit pour se reposer. Ne voyez-vous pas ici la vérité de ce que Jésus a dit depuis. On vous mesurera à la même mesure dont vous avez mesuré les autres? Il ne se contente pas de les prier de venir loger en sa maison, il les prend par la main, il les traîne et les contraint d'y entrer. Les anges semblablement, ne se contentent pas de l'avertir de quitter sa maison, à cause du danger, ils le prennent par la main, ils le traînent et le contraignent d'en sortir : *Cogebant eum angeli* (*Ibid.*, v. 15). Vous dites que vous n'êtes pas

[1] Ut bonis operibus inhærendo tuæ semper virtutis mereamur protectione defendi (Hebd. Quad., fer. 6. *Or. ad vesp.*).

[2] Quantò majestati tuæ fit gratior, tantò donis potioribus augeatur (*Sabb. ante Dominicam in Ramis.*).

obligé de loger ce pauvre homme qui transit de froid toute la nuit par les rues, de visiter votre voisin malade qui n'a personne pour le soulager, d'écrire cette requête, donner assignation pour cette veuve qui n'a rien pour vous donner; pourquoi donc Jésus dira-t-il : J'étais étranger, vous ne m'avez point recueilli; j'étais malade, vous ne m'avez point visité; ce que vous avez refusé au moindre des miens, vous me l'avez refusé. Supposons que vous n'y êtes pas obligé : non, mais aussi Dieu n'est pas obligé de vous donner une grâce efficace et extraordinaire qu'il ne donne qu'à ses favoris. Si vous faisiez comme Loth, plus que vous n'êtes obligé; si vous pratiquiez la vertu d'hospitalité, de miséricorde, de charité, quand vous seriez en quelque évident danger et occasion prochaine du péché, sur le point d'être embrasé, non par le feu du ciel, mais par le feu infernal de concupiscence, Dieu vous prendrait par la main et vous en retirerait.

Pensez-vous qu'en la primitive Eglise on fît comme à présent? En ce temps, le jour de Noël, de Pâques, de Pentecôte et autres bonnes fêtes, et presque tous les dimanches, les curés et confesseurs, même les plus dévots, sont appliqués depuis le grand matin jusqu'à midi, à entendre des ordures dans un confessionnal, au lieu qu'ils désireraient s'occuper à méditer les mystères qui se célèbrent en ces fêtes, y adorer le Fils de Dieu, répandre leur cœur en sa présence, converser avec les saints qui étaient présents à ces mystères? Pensez-vous que les prêtres des premiers siècles aient été ainsi occupés à ouïr si souvent des redites et rechutes continuelles? On n'en voit point la pratique dans les Pères anciens, ni dans les historiens ecclésiastiques de ce temps-là. C'est que lorsqu'un chrétien était tombé en péché mortel, on lui donnait pour pénitence tant de jeûnes, aumônes et autres bonnes œuvres, qu'il apaisait la colère de Dieu et obtenait de lui la grâce de ne pas retomber; et la vie des chrétiens n'était pas comme maintenant une perpétuelle révolution et vicissitude de confessions et de rechutes.

Conclusion. — Ne dites donc plus comme on dit dans le monde : Cette bonne œuvre que je puis faire, n'est que de surérogation; je la puis négliger sans aucun inconvénient. Quand Dieu vous donne l'inspiration et l'occasion, imaginez-vous que son fils vous dit ce qu'il disait à Nicodème : *Spiritus ubi vult spirat, et vocem ejus audis, et nescis undè veniat, aut quò vadat* (Joan. 4) : Le Saint-Esprit inspire où bon lui semble, et vous entendez sa voix, et vous ne savez d'où elle vient ni où elle va. Autant de paroles en ce sacré texte, autant d'instructions.

Spiritus. Les œuvres que Dieu fait par amour sont attribuées au Saint-Esprit; cette semonce que Dieu vous fait est un témoignage de l'amour qu'il vous porte, un effet de la bienveillance qu'il a pour vous; on vous peut dire comme sainte Magdeleine : *Magister adest, et vocat te;* c'est le Seigneur qui vous appelle et vous invite à cette bonne œuvre.

Ubi vult. Il ne fait cette faveur à tout le monde, mais seulement à qui bon lui semble. Que de pauvres gens il y a au Canada, au

Japon, à la Chine, qui recueilleraient cette manne, avidement, précieusement et avec respect, si elle leur était envoyée! Que de reconnaissances et actions de grâces ils en feraient! Quelle fidélité ils auraient à coopérer, s'ils avaient la connaissance de Dieu et la commodité de le bien servir! Vous l'avez si présente et si facile et vous la méprisez : *Ubi vult.* Non-seulement il inspire où il veut, mais comme il veut : *Dividens singulis prout vult.* Ne dites pas : Je ne ferai cette bonne œuvre que Dieu demande de moi, mais j'en ferai une autre au lieu de celle-là ; je ne me ferai pas religieuse comme Dieu m'inspire, mais je vivrai chastement dans le monde. Non-seulement *ubi vult*, mais *quandò vult spirat*, dit saint Bernard, quand bon lui semble. Ne dites pas : Je ferai ma confession générale, je me donnerai entièrement au service de Dieu quand j'aurai achevé mes études, gagné ce procès, acquis cet office ou bénéfice; il dit par Isaïe : Je vous veux aider, non au temps qu'il vous plaît, mais quand bon me semble. *Spirat.* Il vous traite courtoisement, ce qu'il ne fait à plusieurs auxquels il vient, comme au prophète Elie, avec un vent impétueux qui renverse les montagnes et brise les rochers : *Spiritus magnus et fortis subvertens montes et conterens petram* (3. Reg. 19, 11); il leur envoie de rudes afflictions pour les convertir; il renverse leur fortune, il brise leur corps et leur cœur endurci par de grandes maladies; il vous appelle suavement par une douce haleine, par une secrète inspiration : *Vocem ejus audis;* encore que vous ne le voyiez, il vous fait entendre sa voix en mille façons. Quand on chante en l'office quelque promesse ou menace de Dieu, c'est la voix du Saint-Esprit, dit saint Augustin [1]; quand on dit l'Evangile, c'est la voix du Saint-Esprit : *Spiritu Sancto inspirati, locuti sunt Dei homines* (2. Petr. 1, 21); quand on prêche la parole de Dieu, c'est la voix du Saint-Esprit; quand le prédicateur vous menace, quand votre confesseur vous reprend, quand votre mère vous tance, quand votre ami vous avertit, quand votre femme vous remontre votre devoir, c'est la voix du Saint-Esprit. Saint Antoine, entendant en la messe cette parole de l'Evangile : *Si vous voulez être parfait, donnez tous vos biens aux pauvres*, connut la voix du Saint-Esprit. Saint Nicolas de Tolentino, entendant une prédication, saint Ignace et le bienheureux César de Bus, lisant un livre spirituel, connurent la voix du Saint-Esprit : *Nescis undè veniat.* Cette inspiration vient du décret de votre prédestination, de quelque grand dessein que Dieu a sur vous, du désir qu'il a de faire, par votre entremise, quelque œuvre bien signalée, peut-être que l'accomplissement de tout cela dépend de votre consentement à cette voix du Saint-Esprit : *Quos prædestinavit, hos et vocavit. Undè veniat.* Cette inspiration vient des mérites du Fils de Dieu; vous n'en recevez pas une seule qu'il n'ait achetée par son précieux sang; elle vous doit être bien précieuse, puisqu'elle coûte si cher : *Undè veniat.* Elle vient des prières de la bonne Vierge qui a parlé pour vous à son Fils, parce que vous êtes du Rosaire; elle vient possible du zèle de votre

[1] Sonat psalmus, vox est Spiritus; sonat Evangelium, vox est Spiritus, sonat sermo Divinus, vox est Spiritus (Aug., *Tract.* 12 *in Joan.*).

mère ou de votre femme, qui ont demandé à Dieu votre salut : *Quò vadat.* Cette semonce que Dieu vous fait va plus loin que vous ne pensez : ce bon mouvement que vous avez d'aller au sermon, d'acheter les œuvres de Grenade et les lire, de visiter ce pauvre malade ou les prisonniers, vous semble peu : il est plus important que vous ne pensez ; entendant ce sermon ou lisant ce bon livre, vous y recevriez lumière et instruction, qui vous servirait de bride d'ici à un an dans une occasion de péché ; visitant ce malade ou ces prisonniers, votre cœur serait attendri et humilié à la vue des misères humaines : *Ecce dabit voci suæ vocem virtutis. Date gloriam Deo :* Mon Dieu, accomplissez, s'il vous plaît, cette parole de votre prophète, donnez tant de vertu à la voix du Saint-Esprit, qu'elle ne nous appelle pas seulement, mais qu'elle nous attire ; que votre lumière ne nous montre pas seulement le bon chemin, mais qu'elle nous mette dedans ; que votre grâce ne nous donne pas seulement le pouvoir de faire le bien, mais le vouloir et l'accomplissement, afin que toute la gloire de nos bonnes œuvres vous soit attribuée par Jésus-Christ Notre Seigneur votre Fils, qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXXVII.

CONTRE LA RÉCIDIVE.

Vade et jàm ampliùs noli peccare.
Allez et gardez-vous de jamais plus pécher. (JOAN. 8, 11.)

Non minor est virtus quàm quærere, parta tueri.

L'EMPEREUR Justinien ne se contentant pas d'avoir élevé aux plus hautes charges, comblé d'honneur et de richesses un de ses favoris, lui dit un jour par un excès d'affection : Que puis-je faire pour votre avancement? demandez-moi tout ce que vous désirez. Sire, répondit le courtisan, je n'ai plus besoin que d'un clou, si Votre Majesté me pouvait donner un clou, elle m'obligerait au dernier point, je serais au zénith de ma félicité. Quelle prière est-ce là? demander un clou à un empereur. Que voulez-vous faire de ce clou? C'est pour arrêter ma fortune, pour attacher et rendre immobiles les grandes faveurs que votre libéralité m'a faites. Je pense, Messieurs, qu'on vous a donné jusqu'à présent, avec la grâce de Dieu, toutes les instructions nécessaires à votre salut, tous les bons avis et enseignements qu'une âme chrétienne doit garder, pour se rendre agréable à Dieu et se mettre au chemin du ciel ; je n'ai plus besoin que d'un clou pour les bien fixer, affermir et arrêter en votre cœur, ou pour mieux dire, et afin de parler le langage du Saint-Esprit, tous les enseignements qu'on vous a donnés sont autant de clous salutaires qui vous ont heureusement attachés à l'amour du Fils de Dieu et à la crainte de ses jugements : *Verba sapientium, quasi clavi in altum defixi* (Eccl. 12, 11). J'ai besoin d'un marteau pour river ces clous, en sorte que l'esprit malin ne

les puisse jamais arracher avec ses tenailles de fer, ou pour mieux dire d'enfer : ce marteau n'est autre que la parole de Dieu, qui est appelée par Jérémie : *Malleus conterens petram* (Jérem. 23, 29).

Je me servirai donc de cette divine parole pour vous faire voir que celui qui retombe au péché après s'être converti, et avoir reçu la grâce de Dieu par les sacrements, se rend indigne de pardon, et court risque de son salut; je le montre, dis-je, par des raisons tirées de la part de Dieu, par des raisons tirées de la part de l'esprit malin, par des raisons tirées de la part du pécheur qui retombe. Un des plus efficaces moyens d'éviter ce mal si déplorable, c'est d'avoir envers vous une affection et dévotion toute particulière, ô sainte Vierge! vous êtes comparée au baume : *Sicut cinnamomum, et balsamum aromatizans odorem dedi.* Le baume préserve les corps de la pourriture, et les âmes chrétiennes sont garanties de la corruption du péché par vos influences virginales, que nous implorons très-humblement, nous prosternant à vos pieds et vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — Argumenta ex parte Dei, quibus dissuadetur recidiva : 1° Probatur scripturâ exemplo Ninivitarum; 2° Rationibus, quia recidiva est : I. Ingratitudo. — II. Perfidia. — III. Contemptus.

II. Punctum. — Argumenta ex parte dæmonis.

III. Punctum. — Argumenta, ex parte peccatoris : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus; 4° Comparationibus.

Conclusio. — Argumenta conglobata ex tribus punctis, ex primo; Ex. 2°; Ex 3°.

Conclusio. — Missionis, in quâ frequentia orationis commendatur.

Premier point. — 1° *Onus Ninivæ liber visionis Nahum : Deus æmulator et ulciscens Dominus, ulcicens Dominus, et habens furorem, ulciscens Dominus in hostes suos* (Nahum. 1, 2). Les habitants de la ville de Ninive, et leur roi, nommé Sardanapale, s'étant convertis à Dieu, et retirés de leurs débauches par les menaces et prédications de Jonas, et ayant obtenu pardon par une miséricorde de Dieu toute particulière, furent si malavisés et si oublieux d'un si grand bénéfice, qu'ils reprirent bientôt leurs premières erres, et retournèrent scandaleusement à leur vie déréglée et vicieuse. La récidive est une offense si désagréable à Dieu, elle irrite sa colère si sensiblement, qu'il ne daigna les honorer de la présence d'un prophète pour les avertir et convertir comme auparavant; mais il commanda au prophète Nahum de leur envoyer un livre, où il écrivit de sa part les effroyables châtiments que sa justice divine avait décrétés contre eux et qui arrivèrent quelque temps après; car nous apprenons d'Athénée[1], de Justin, d'Eusèbe de Césarée et autres auteurs tant sacrés que profanes, que le roi des Mèdes, Arbaces, et Phul, préfet de Babylone, qui avait été vassal de Sardanapale, assiégèrent la ville de Ninive, et après deux ans de siége, ce roi infortuné étant réduit à l'extrémité, et craignant de tomber entre les mains de ses ennemis, fit dresser un

[1] *Athænei.,* lib. 2, cap. 1.

grand bûcher au milieu de la ville, de la hauteur de quatre cents pieds, où ayant jeté tout ce qu'il avait de plus précieux, il y entra avec sa femme, ses enfants, ses concubines, qui y furent tous consumés, et réduits en cendre, et la ville pillée, saccagée, ruinée par les assiégeants. Ovide en fait mention ès malheurs qu'il souhaite à Ibis.

Inque rogum tecum, charissima pignora mittas,
Quem finem vitæ Sardanapalus habet.

2° *Deus æmulator*, *et ulciscens Dominus*. Il est un Dieu jaloux contre ceux qui pervertissent les âmes après leur conversion; il est un Dieu de vengeance contre les âmes qui retombent au péché : *Deus æmulator*. La jalousie est un résultat, assemblage et composé des deux plus fortes passions, de l'amour et de la haine. C'est une haine que nous concevons contre ceux qui veulent faire mal à ce que nous aimons ou qui nous en veulent priver.

Jésus aime avec passion les âmes qu'il a converties, il dit de ceux qui les lui ravissent : J'irai à leur rencontre comme une ourse à qui on a emporté ses petits : *Occurram eis sicut ursa raptis catulis* (Osée, 3, 8). Il n'est point d'animal si jaloux de ses petits, si cruel contre ceux qui les lui enlèvent que l'ourse, parce qu'elle est deux fois mère de son faon : l'ayant produit de son sein, elle le forme, façonne et organise avec sa langue. Jésus a donné pour le moins, deux fois à une âme convertie, la vie spirituelle et divine : une fois au baptême, l'autre fois en la pénitence. Quand vous lui enlevez cette âme, la faisant retourner au péché, il se pique de jalousie, il entre en colère et en furie; furie qui n'est pas une passion ni une imperfection comme la nôtre, c'est une très-juste, très-adorable, mais très-effroyable vengeance : *Deus æmulator et ulciscens Dominus*, *ulciscens Dominus et habens furorem*, *ulciscens Dominus in hostes suos.*

I. Il dit trois fois *ulciscens Dominus,* parce que la récidive a trois circonstances qui la rendent très-criminelle, indigne de pardon, digne de punition : c'est un péché d'ingratitude, de perfidie, de mépris. C'est un péché d'ingratitude, ingratitude si criminelle et si désagréable à Dieu, que les théologiens mettent en question si Dieu révoque le pardon qu'il nous a donné, et si les crimes précédents effacés par la pénitence, retournent et nous sont imputés quand nous retombons au péché? Quelques docteurs tiennent l'affirmative, se fondant sur la parabole où Jésus se compare à un maître qui avait quitté à son serviteur tout ce qu'il lui devait; mais quand ce valet refusa de faire la même courtoisie à son coserviteur, le maître le fit jeter en prison et le contraignit de payer toute sa dette, jusqu'à la dernière maille; et nous savons que même, selon les lois civiles, un esclave qui a été affranchi par la libéralité de son maître, s'il commet contre lui une ingratitude énorme, il perd la liberté qu'on lui avait donnée, et est remis en servitude.

Saint Thomas (3 p., q. 88) fait une question tout exprès sur ce sujet. Il conclut en l'article premier, que les péchés effacés en la pénitence retournent par la récidive, non simplement et absolument, mais en quelque façon : *Virtualiter*, en tant que l'ingrati-

tude qui se remet par la rechute est énorme et criminelle à proportion de la grandeur et du grand nombre des péchés que Dieu nous avait pardonnés : *Peccata dimissa non redeunt simpliciter, sed secundùm quid in quantum scilicet, virtualiter in peccato sequenti continentur*. Quand Dieu vous a pardonné un péché, si vous y retombez, encore que ce soit un même crime et en son genre et en son espèce, il est néanmoins beaucoup plus énorme que le précédent, à cause de l'ingratitude que vous commettez. Donc, s'il vous en a pardonné deux, quatre, vingt, trente, ce nouveau péché que vous commettez, aura deux, quatre, vingt, trente degrés de malice plus que le premier. Pensez donc quel comble de malignité et d'ingratitude aura le premier péché que vous commettrez, puisque Dieu vous en a déjà pardonné plus de cent, plus de deux cents, peut-être plus de mille.

Le philosophe moral dit que le vice d'ingratitude ne peut avoir que quatre degrés : le premier est de ne pas réciproquer le bien fait, ne pas user de revanche et de retour, ne pas faire ou vouloir du bien à celui qui vous en a fait ; le second est de mettre en oubli le bénéfice ; le troisième, rendre le mal pour le bien ; le quatrième, qui est le plus haut point et le dernier excès d'ingratitude, c'est de se servir du bienfait pour désobliger le bienfaiteur. Et c'est ce que vous faites quand vous retombez au péché : vous vous servez de la miséricorde que Dieu vous a faite, et de la facilité dont il vous a pardonné, pour l'offenser plus hardiment et avec plus de témérité.

II. En second lieu, c'est un péché de perfidie : vous violez l'alliance que vous avez faite avec Jésus en la communion, vous rompez les promesses que vous lui avez faites en votre confession, vous faussez le serment de fidélité que vous lui avez prêté, vous lui tournez le dos vilainement pour vous attacher d'affection à une chétive créature ; vous êtes déserteur de sa milice, vous quittez son parti traîtreusement, pour vous mettre à la solde de son ennemi juré. C'est ce que les lois civiles [1] punissent très-sévèrement, non de mort commune et ordinaire, mais par la torture et par le genre de mort qu'on fait endurer aux esclaves et aux criminels de basse condition.

Ce que Dieu trouvait de plus mauvais ès anciens Israélites, ce qu'il leur reprochait avec plus d'aigreur, ce qu'il punissait avec plus de sévérité, c'est quand ils contrevenaient au pacte qu'ils avaient fait avec lui : *Non servârunt pactum*. L'alliance que vous avez faite avec le Sauveur, et la fidélité que vous lui avez promise au baptême et ès autres sacrements, est incomparablement plus sacrée, ferme, inviolable, que celle des Israélites : car elle a été confirmée, non par le sang d'un agneau ou autre victime, mais par le sang adorable de Jésus, qui vous a été donné en la communion. Quand vous contrevenez à ce compromis et transaction, vous révoltant contre le Fils de Dieu votre souverain, vous commettez une perfidie dont on ne peut exagérer la folie et malignité.

III. C'est encore un péché de mépris : car comme argumente saint Thomas (3 p., q. 88, art. 1), au lieu sus-allégué, quand Dieu

[1] L. *Desertorem*. § *is quid a l hostem* ff. *de re militari*.

attend avec patience l'âme pécheresse à la pénitence, ce n'est pas un effet de si grande bonté, comme quand il lui fait grâce et lui pardonne ses péchés. Or, saint Paul dit que le pécheur méprise les richesses de la Bonté divine, quand il n'est pas ému et porté à faire pénitence par la longanimité et patience que Dieu exerce envers lui : *Secundùm duritiam cordis, divitias bonitatis illius contemnis* (Rom. 2, 4, 5). A plus forte raison vous méprisez les trésors de cette Bonté divine, quand vous perdez si aisément la grâce qu'il vous a faite et le pardon qu'il vous a donné.

C'est comme si votre valet sortait de votre maison et retournait à un autre maître qu'il aurait quitté de son plein gré quand il s'est mis à votre service; ce vous serait un affront, il témoignerait en cela que la domination de ce maître précédent lui serait plus agréable ou plus utile que la vôtre; ce serait donner à entendre qu'il aurait reconnu en vous de l'avarice, de la tyrannie ou autre semblable vice, qui l'aurait dégoûté de votre service : *Diabolum Domino præponit; comparationem enim videtur egisse qui utrum cognoverit, et judicato, pronuntiasse eum meliorem, cujus se rursus esse maluerit : ita, qui per delictorum pœnitentiam instituerat Domino satisfacere; diabolo, per aliam pœnitentiæ pœnitentiam satisfaciet, eritque tantò magis perosus Deo, quanto æmulo ejus acceptus* (Tertul., *lib. de Pœnit.*). Vous êtes cause que l'esprit malin se moque du Fils de Dieu, de ses anges et de ses saints; il les brave, il leur insulte, il fait trophée et se glorifie de votre rechute; il dit à Jésus : Vous vous êtes réjoui en la conversion de cette âme, vous avez assemblé vos saints et vos anges, pour se réjouir avec vous d'avoir trouvé votre drachme perdue, d'avoir rapporté à la bergerie votre brebis égarée; mais votre fête a été de courte joie, ce n'a été qu'un feu de paille, un beau temps d'hiver, un triomphe prétendu, une violette de mars; cette âme n'a été à vous que pour huit ou quinze jours; elle est à moi pour longtemps. Vous pouvez bien assembler vos anges et les saints vos amis, pour se lamenter avec vous, pour s'attrister et faire le deuil d'avoir perdu votre pièce d'argent, et de voir votre brebis plus égarée que jamais.

Deuxième point. — Le diable se moque ainsi de Jésus; et ayant recouvré sa proie, ne pensez pas qu'il la lâche et la laisse échapper aisément. Il fait comme un gouverneur de ville, qui a été contraint d'en sortir, parce qu'on l'a emportée par surprise ou par siége et composition; s'il la peut une fois reprendre, il y tient bon et mieux que jamais; il s'y retranche, il la fortifie, il redouble les gardes, il augmente les sentinelles, il y fait amener de nouveaux canons, il regarde le faible, l'endroit par où il a été surpris, il y rehausse les murailles et les remparts, il n'oublie rien, il n'épargne rien, il ne néglige rien pour se défendre; c'est Jésus qui apporte cette comparaison. Quand Satan a été chassé d'une âme par une vraie pénitence, il a toutes les envies du monde d'y retourner et la posséder; il prend avec soi sept autres démons plus méchants que lui, contraires aux sept dons du Saint-Esprit, pour la tenter plus furieusement que jamais; si elle consent, ils y entrent, ils y font

leur demeure, ils sont ravis et se glorifient d'être logés au même lieu où le Saint-Esprit était naguère : *Cum immundus spiritus exierit ab homine, dicit : Revertar in domum meam, undè exivi et assumit alios septem Spiritus nequiores se, et ingressi habitant ibi et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (Luc. 11, 24).

Troisième point.—1° *Et fiunt novissima illius pejora prioribus.* Vous êtes en plus mauvais état et de pire condition qu'auparavant, plus éloigné de Dieu, plus asservi au diable, plus faible, plus enclin et amorcé au péché que jamais : *Vilis facta es iterans vias tuas* (Jerem. 2, 36). Si, au dire du Fils de Dieu, celui qui ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, ne vaut rien pour le royaume des cieux, combien moins celui qui retourne en arrière?

2° Saint Augustin dit très-bien : Quand vous vous êtes rompu une jambe, et qu'un excellent chirurgien vous l'a remise, si elle se rompt une seconde fois, il est bien plus difficile de la raccommoder, et encore plus pour la troisième, quatrième, cinquième fois. Quand vous consentez au péché, votre esprit est tout démonté, les puissances de votre âme sont toutes disloquées et déboîtées, la partie inférieure n'est plus soumise à la supérieure, ni la supérieure à la raison : elle se remet par la pénitence; mais si vous retombez deux, trois, quatre fois, Jérémie vous dira : *Insanabilis est fractura tua, pessima plaga tua curationum utilitas non est tibi.* Dieu se retire de vous de plus en plus : il ne vous donne plus tant de grâces pour vous convertir; parce que vous les avez déméritées, vous en avez abusé, il y a apparence que vous les perdriez.

3° Vous vous dégoûtez des remèdes, voyant qu'ils ont été inutiles; vous vous découragez, voyant que vous êtes retombé nonobstant vos résolutions; vous n'osez en prendre de nouvelles, craignant de les violer comme les précédentes; vous n'avez plus tant de confiance de recourir à Dieu, voyant que vous avez faussé les promesses et protestations que vous lui aviez faites; vous avez honte de retourner à confesse, craignant d'être repris et tancé de votre rechute; vous enfoncez de plus en plus, et enracinez en votre cœur les habitudes vicieuses.

4° Dites donc comme David, et faites comme lui : *Anima nostra, sicut passer erepta est de laqueo venantium.* Un grand homme de bien qui ne voudrait pas mentir, m'a assuré, qu'étant contraint de tenir les fenêtres ouvertes d'un grenier où il avait quantité de blé, les moineaux y entraient à la foule et y faisaient un grand dégât; il y fit des fenêtres de bois, et en attrapa trois ou quatre, et les ayant tenus prisonniers deux ou trois jours, il leur donna la clé des champs et les congédia. Chose admirable, mais véritable! il fut délivré de ces petits voleurs; ni ces prisonniers échappés, ni les autres ne retournèrent plus au grenier. N'ayez pas moins d'esprit que ces oiseaux; puisque, par la grâce de Dieu, vous êtes sorti des piéges où le diable et le monde vous avaient attrapé; gardez-vous bien d'y retomber!

N'ayez pas moins d'esprit que les mulets : *Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.* Un voiturier s'étant plaint au philosophe Thalès qu'il avait un mulet qui se couchait toujours

dans l'eau, le philosophe lui conseilla de le charger une fois de laine; le mulet s'étant couché en la rivière selon sa coutume, et sentant au sortir de l'eau qu'il était notablement plus chargé, non-seulement il ne se coucha plus dans l'eau, mais toutes les fois qu'il la passait, il marchait vite, comme si on lui eût donné un coup d'éperon ou de fouet. N'est-il pas vrai que quand vous avez fait une bonne confession générale, avec un vrai changement de vie, vous vous sentez bien allégé; vous trouvez qu'on vous a déchargé d'un gros et pesant fardeau : *Iniquitates meæ sicut onus grave, gravatæ sunt semper me.* Vous avez pris cette charge, vous vautrant comme une bête dans l'eau fangeuse des vanités et voluptés sensuelles; vous serez plus bête que les bêtes, si ayant expérimenté la pesanteur de ce fardeau, vous vous y soumettez derechef par un plaisir brutal et passager.

Tirez la lumière des ténèbres et des instructions de salut, de l'ennemi de votre salut : *Salutem ex inimicis nostris.* Le démon ayant été vaincu par la croix de Jésus, ne craint pas seulement la croix qui l'a dompté et ruiné son empire; mais il abhorre et fuit toutes les croix. Si vous avez une vraie repentance et un grand zèle de votre salut, vous n'aurez pas seulement en horreur cette femme qui vous a fait tomber; mais vous redouterez la rencontre et encore plus la conversation et hantise de toutes les femmes.

Conclusion. — 1° *Noli*, donc, *amplius peccare*, gardez-vous de retomber au péché, autrement vous serez de pire condition et plus répréhensible devant Dieu, que les juifs, les payens et autres infidèles. C'est saint Pierre qui le déclare. Il vaudrait mieux pour eux, dit-il, qu'ils n'eussent pas connu le chemin de justice, que de retourner en arrière après une telle connaissance : car en ce faisant, ils se rendent semblables à un chien, qui reprend son vomissement : *Melius erat illis, non cognoscere viam justitiæ, quàm post agnitionem retrorsum converti contingit enim illis illud veri proverbii : canis reversus ad suum vomitum* (2. Petr. 2, 21); Quand un chien s'attache à une voirie et dévore avidement la chair demi pourrie d'une charogne, il vous fait horreur ; mais, si ayant vomi ce qu'il a dévoré, il reprend son vomissement, l'horreur que vous en avez est incomparablement plus grande, la seule pensée vous en fait soulever le cœur. Quand vous vous acharnez éperduement et brutalement à une volupté sensuelle ou autre péché, vous êtes en la haine de Dieu ; mais si après vous être confessé, vous y retournez, vous lui êtes horrible et détestable. C'est la désolation abominable dont Jésus parle en l'Evangile; oui, désolation, car par la récidive vous désolez et ruinez en vous la grâce sanctifiante, les dons et les fruits du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, les mérites des bonnes œuvres, la filiation adoptive et les autres richesses spirituelles que Dieu avait thésaurisées en votre cœur.

Après que le Sauveur a tant souffert pour vous, après qu'il vous a attendu si longtemps, dissimulé vos fautes avec tant de patience, invité à pénitence par tant de semonces, pardonné avec tant de miséricorde, sanctifié avec tant de frais; après qu'il vous a donné

sa grâce, distillé son précieux sang, infusé ses mérites, communiqué ses satisfactions avec tant de libéralité, vous lui serez abominable, si vous l'abandonnez lâchement pour vous attacher d'affection à une chétive créature.

Le même vous arrivera qu'à Samson ; il se mit souvent en danger de se perdre, il s'enamoura d'une fille infidèle, contre la volonté de son père et de sa mère, il se laissa prendre par les Philistins; il en fut délivré miraculeusement, une, deux, trois, quatre, cinq fois ; enfin Dieu l'abandonna, et comme il pensa rompre ses fers, s'échapper pour la sixième fois, disant en soi-même : Je m'enfuirai comme j'ai fait les autres fois, il se trouva destitué de ses forces et demeura captif jusqu'à la mort : *Dixit in animo suo egrediar sicut ante feci, et me excutiam, nesciens quod recessisset ab eo Dominus.*

Vous tombez au péché et vous vous en confessez, puis vous retombez et vous retournez à confesse, et ainsi de Noël à Pâques, et de Pâques à Noël; et il y a deux, trois, quatre ans que vous faites ce métier : possible que le dernier péché que vous avez commis, c'est le dernier que Dieu vous veut pardonner; vous retomberez un de ces jours, disant en vous-même : *Egrediar sicut antè*, je m'en confesserai et en aurai pardon comme des autres, et Dieu vous abandonnera et permettra que vous mourrez sans confession ou que vous vous confesserez sans repentance.

2° Satan vous fera comme un geôlier à son prisonnier échappé ; s'il le peut une fois reprendre, il le garde avec plus de soin; il le veille nuit et jour, il le loge au fond d'un cachot, il lui met les fers aux pieds et aux bras, il ne lui permet qu'à bonnes enseignes d'être visité de ses parents; il visite tout ce qu'on lui apporte. Ou si vous voulez une comparaison encore plus familière, Satan vous fait comme le chat à la souris; l'ayant prise, il en fait son jouet, il la laisse un peu courir, et puis il la reprend, il la laisse encore courir et la reprend, enfin, après toutes ces bricoles, il la reprend pour une dernière fois et en fait curée. Ainsi Satan vous laisse pour sept ou huit jours, pendant la grande semaine, et puis il vous reprend après Pâques; il vous donne un peu de trêve pour Noël, et il vous reprend après les fêtes; enfin, un de ces jours il vous tiendra si serré que vous ne lui échapperez plus; mais avec cette différence, que le tourment de la pauvre souris ne dure qu'un quart d'heure, et le vôtre ne finira jamais.

3° Avez-vous jamais vu ou lu, ou entendu dire qu'un seul homme, c'est bien peu un seul, qu'un seul homme de ceux que nous savons être sauvés, de ceux qui sont canonisés, un de ceux qui font miracle, ait fait comme vous; ait vécu dans une révolution et vicissitude continuelle de confessions et de rechutes, se soit converti et retombé, et puis converti et retombé? Ne voyez-vous pas que ce sont des artifices et stratagèmes de Satan, qui vous amuse et entretient en mauvais état toute votre vie et même à l'heure de la mort, par ces conversions apparentes, par ces confessions fourrées, déguisées, contrefaites ?

Je vous suis ennuyeux, il faut que je finisse et que je prenne congé de vous; mais que je prenne congé de vous à la française,

non à la mode des Latins, non à la mode des Grecs, mais à la façon des Français. Quand les Latins prennent congé de leur ami, ils lui disent : *Vale*, Portez-vous bien; les Grecs : ἔῤῥωσο, Fortifiez-vous. Les Français, plus chrétiennement, disent : Adieu ! je souhaite que vous soyez à Dieu, allez à Dieu; c'est ce que je vous dis pour prendre congé de vous, c'est ce qui a été la fin et le but de toutes nos prédications, de vous adresser à Dieu, vous acheminer à Dieu, procurer que vous soyez à Dieu, en vos pensées, en vos désirs, en vos desseins, en vos actions et intentions.

Allez à Dieu, cherchez Dieu, ayez son honneur et sa gloire devant les yeux, un cœur pur et net, un esprit droit qui ne soit recourbé ni réfléchi devers vos intérêts : que le but, le blanc, l'idée de vos études, de vos voyages, de vos travaux, de votre trafic, soit que Dieu soit connu, honoré, servi, obéi de vous, de vos enfants, de vos serviteurs, de vos voisins. Si vous faites ainsi, ne craignez rien; quelque traverse, contradiction, persécution qui arrive, on vous dira comme l'ange aux trois Marie : *Nolite timere vos; scio enim quod Jesum quæritis.* Que Pilate, Hérode, Caïphe craignent; que les ambitieux et les avaricieux craignent, mais vous, qui cherchez Dieu, ne craignez rien, tôt ou tard vous aurez le dessus, vous aurez bénédiction.

En vos entreprises, allez à Dieu, consultez-le quand vous voulez vous marier, ou vos enfants; venez devant le Saint-Sacrement demander à Jésus conseil, avis, lumière pour connaître si c'est sa volonté; qu'il vous en divertisse par les ressorts de sa Providence, si ce n'est pour sa gloire; comme Moïse, Josué, David, n'entreprenez rien sans consulter l'oracle : et parce que Josué oublia de le faire une fois, il se laissa tromper par les Gabaonites : *Os Domini non interrogaverunt* (Josué, 9, 14).

En vos afflictions, allez à Dieu, recourez à lui comme au vrai asile des désespérés, faites comme Sara étant humiliée, chargée d'opprobres, disgraciée, calomniée de sa servante, elle ne récrimine, elle ne la maudit ni injurie, elle va à son petit oratoire, elle ouvre son cœur à Dieu, elle lui fait ses plaintes, elle lui expose sa misère, elle lui demande secours : faites ainsi, Dieu vous consolera mieux qu'aucune créature.

Bref, en tout temps, en toute saison, en toute rencontre, allez à Dieu : *Oculi mei semper ad Dominum.* Adorez-le, priez-le, courtisez-le : *Oportet semper orare.* Tout le temps qui vous reste après vos occupations nécessaires, employez-le à prier, quand vous avez une demi-heure, un quart d'heure de relâche. Quand vous ne dormez la nuit, quand vous attendez votre maître qui est au palais, ne perdez le temps, mettez-vous à dire votre chapelet; travaillant pendant le jour, élevez souvent votre esprit à Dieu d'heure en heure, adressez-lui des oraisons jaculatoires; et si vous avez du zèle pour la conversion des grands pécheurs, priez Dieu quelquefois pour celui qui a eu l'honneur de vous annoncer la parole de Dieu en cette mission .Je suis assuré de l'avoir fait avec beaucoup de vérité, car j'ai tiré de l'Ecriture sainte, des saints Pères et des Conciles ce que je vous ai prêché; mais je ne l'ai pas fait avec le zèle, l'humilité, la pureté d'intention, la sainteté que je devais; je

m'en sens grandement coupable ; j'ai sujet de dire avec confusion pour les fautes que j'y ai commises, le *Miserere meî Deus*, pendant que les autres chanteront le *Te Deum laudamus*. Priez Dieu, mes chères âmes, qu'il me fasse miséricorde, qu'il me pardonne mes fautes et qu'il me traite doucement quand il les examinera à l'heure de la mort, comme je le supplie de toute mon affection, qu'il verse sur vous et sur toute la ville la meilleure part de ses plus favorables et salutaires bénédictions, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*



ABRÉGÉ DES CONTROVERSES

DÉCIDÉES PAR L'ÉCRITURE SAINTE,

POUR LES MISSIONS QUI SE FONT ÈS LIEUX OU IL Y A DES HÉRÉTIQUES;

Prêché en la mission de Metz, par la piété et libéralité de la reine, l'an 1611.

Notez que quand nous citons les psaumes, il faut chercher en la bible huguenote le psalme qui suit celui que nous citons; parce que les Calvinistes divisent le neuvième en deux, et celui qui est le dixième en notre Bible, est le onzième en la leur, et ainsi consécutivement : et ce que nous appelons le premier et second livre des Rois, ils l'intitulent le premier et le second livre de Samuel; et le troisième et quatrième livre des Rois de notre Bible, est le premier et second livre des Rois en la leur; et au lieu de dire les livres des Paralipomènes, ils disent les livres des Chroniques.

SERMON LXXVIII.

ON MONTRE PAR PLUS DE SOIXANTE PASSAGES DE L'ÉCRITURE, QUE NOUS SOMMES EN LA VRAIE FOI.

Scrutamini Scripturas.
Etudiez les Ecritures. (JOAN. 5, 39.)

QUAND les enfants d'Israël rebâtissaient la ville de Jérusalem sous la conduite du dévot Néhémias (2. Esdr. 4, 17), ils tenaient d'une main la truelle ou le marteau pour travailler à cette œuvre de Dieu, et en l'autre ils avaient une épée pour se défendre contre les infidèles qui voulaient empêcher l'exécution d'une si haute et louable entreprise. Le Louvre que la piété chrétienne prépare à Dieu en notre cœur, lui est un séjour plus agréable et plus glorieux mille fois, que n'était le sanctuaire ancien, comme il nous dit par le prophète Isaïe : Pendant que je travaille à la fabrique de ce temple, je dois avoir en main l'épée spirituelle, pour me défendre, avec l'aide de Dieu, contre les ennemis de la foi qui se peuvent opposer à la continuation et accomplissement d'un si salutaire dessein. Ce glaive n'est autre que la parole de Dieu écrite en la sainte Bible, et le secours de la parole éternelle imprimée et incarnée en vos entrailles immaculées, ô sainte et bienheureuse Vierge! L'Eglise vous dit souvent avec beaucoup de raison : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo;* car comme ès sciences humaines, quand on a bien établi et éclairci le premier principe, on convainc aisément de fausseté toutes les erreurs contraires. Ainsi, en la science divine qui est la foi et la théologie, vous avez donné lumière pour dissiper toutes les hérésies, quand vous avez produit au monde celui dont le prophète a dit : *Principium verborum tuorum veritas,* Jésus-Christ Notre Seigneur que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Calvinistæ ne unum quidem Scripturæ locum citare possunt pro suâ hæresi : nos plusquam sexaginta pro nostrâ fide.

Punctum unicum. — Probantur veritates catholicæ, de iis quæ sunt in cœlo, in terrâ, in infernis. In cœlo, Angeli, Sancti : In terrâ, Ecclesia, et ea quæ in eâ sunt, nempè Verbum Dei, scriptum et traditum : personæ, nempè papa, sacerdotes, religiosi, laïci, de quibus considerantur in intellectu fides; in voluntate libertas, in concupiscibili, abstinentia à cibis; in irascibili timor et spes; in actionibus bonis meritum, in malis culpa : sacrificium, sacramenta, sacramentalia. In inferis limbus, purgatorium.

In particulari : veritates quæ probantur in cœlo : 1° Angeli nos custodiunt; 2° Invocandi; 3° Honorandi; 4° Sciunt cogitationes; 5° Sancti audiunt preces; 6° Miracula per reliquas et imagines; 7° Imagines; 8° Diversitas gloriæ sanctorum; 9° Ecclesiæ auctoritas et infallibilitas; 10° Ejus præcepta obligant; 11° Scriptura indiget interpretatione Ecclesiæ; 12° Traditiones; 13° Primatus sedis apostolicæ; 14° Sacerdotum potestas; 15° Religiosorum vota; 16° Austeritates eorum; 17° Fides mortua; 18° Fides perdi potest; 19° Liberum arbitrium; 20° Abstinentia à cibis; 21° Timor reprobationis; 22° Præcepta Dei non impossibilia; 23° Meritum bonorum operum; 24° Culpa non tegitur in justificatione; 25° Sacrificium missæ; 26° Baptismi necessitas; 27° Realitas corporis Christi in Eucharistiâ; 28° Satisfactionis necessitas in pœnitentiâ; 29° Matrimonium est sacramentum; 30° Aqua benedicta; 31° Limbus; 32° Purgatorium.

Exorde. — Au commencement de l'hérésie de Calvin, c'est-à-dire, il y a environ cent ans, les ministres de cette secte, pour amuser et abuser les simples, ne cessaient de crier *l'Ecriture! l'Ecriture!* Nous apportons l'Ecriture sainte toute pure, la parole de Dieu sans glose, sans conséquence, sans mélange de parole d'homme; on leur a dit là-dessus : A la bonne heure, messieurs, vous êtes très-bien venus, prouvez-nous votre doctrine par l'Ecriture sainte toute pure, et nous l'embrasserons de grand cœur; nous la prêcherons partout, nous la signerons de notre sang, nous mourrons volontiers pour sa défense. Quand on vient au faire et au prendre, ils demeurent court; ils ne font rien moins que ce qu'ils promettent. Qu'ainsi ne soit, ils ont dressé une confession de foi, c'est-à-dire un écrit imprimé à la fin de leur bible, auquel ils ont réduit tous les articles de leur croyance, et ont cité en marge les passages de l'Ecriture d'où ils disent avoir tiré ces articles. Donnez-vous la patience de confronter l'un à l'autre, vous verrez que les passages qu'ils citent en marge ne disent pas un mot des articles qu'ils écrivent dans le texte. Entre ces articles, il y en a qu'ils ont empruntés de nous, et dont ils sont d'accord avec nous, comme de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et autres mystères, et on les trouve expressément en la Bible, car nous les en avons tirés. Il y en a d'autres qu'ils tiennent contre nous, et les passages qu'ils citent en marge pour les prouver n'en disent rien; par exemple, en l'article onzième de ladite confession, ils disent que le péché originel, même après le baptême, est toujours péché quant à la coulpe; et pour le prouver, ils citent en marge le chapitre septième, verset sept de l'Epître aux Romains, où saint Paul dit : *Que dirons-nous donc, la loi est-elle péché?* Ainsi ne soit, ainsi je n'ai point connu le péché sinon par la loi; car je n'eusse point connu que c'était de convoitise, si la loi n'eût dit : *Tu ne convoiteras.* En l'article trente-cinq, ils protestent qu'il n'y a que deux sacrements, c'est-à-dire, que la Confirmation, Pénitence, Extrême-Onction, Ordre, Mariage ne sont pas sacrements; pour le prouver, ils citent en marge trois passages, à savoir, le chapitre douzième des Actes, où il n'y a pas un mot de la Confirmation ni des autres sacrements; le chapitre sixième, verset trois, aux Romains, où il est dit : *Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, avons été baptisés en sa mort;*

et à Tite, chapitre trois, verset cinq : *Selon sa miséricor e, par le lavement de régénération, et renouvellement du Saint-Esprit.* Je vous fais juges si en ces paroles est contenu cet article sans glose et sans conséquence : Il n'y a que deux sacrements ; la Confirmation, Extrême-Onction, Ordre, Mariage, ne sont pas sacrements ; et même, si en tous ces passages, il y a un seul mot d'où l'on puisse tirer cet article, quelque glose et conséquence qu'on y apporte ? Voilà qui est étrange ! ils ne fanfarent qu'Ecriture, et ils n'en sauraient alléguer un seul texte : c'est bien peu un seul ; non, ils n'en sauraient alléguer un seul pour preuve de leur doctrine. Il y a parmi eux, aussi bien que parmi nous, plusieurs pauvres qui seraient bien aises d'être secourus ; je leur promets ici en bonne compagnie, et si on le veut, je donnerai caution, de leur donner autant de pistoles qu'ils m'apporteront de passages formels et exprès, pour prouver un seul de leurs articles sans glose et sans conséquence ; et même je promets, de la part du roi, et je sais bien ce que je dis, que quiconque m'en apportera un seul, sera exempt de taille toute sa vie ; vous n'avez qu'à vous adresser à votre ministre, et lui dire : Monsieur, vous pouvez nous secourir sans qu'il vous en coûte rien, ou vous avez des passages de l'Ecriture pour prouver ce que vous prêchez, ou non ; si vous n'en avez point, vous nous trompez ; si vous en avez, donnez-nous-en ; nous en aurons autant de pistoles, et même nous serons exempts de tailles. Vous verrez qu'il cherchera quelque échappatoire pour s'en excuser, car il n'en a point ; et, au contraire, je vous en veux alléguer plus de..... formels et exprès, aussi clairs que le soleil, pour faire voir que nous sommes en la vraie foi. Et, pour y procéder méthodiquement, je considère les vérités que nous croyons de ceux qui sont en l'Eglise triomphante, c'est-à-dire dans le ciel ; de ceux qui sont en l'Eglise militante, c'est-à-dire sur la terre ; de ceux qui sont en l'Eglise souffrante, c'est-à-dire dans le purgatoire.

Point unique. — 1. Nous croyons que chacun de nous a un ange député à sa garde : cela est en l'Ecriture au psaume 90 : *Dieu a commandé à ses anges de vous garder en toutes vos voies* ; en saint Matthieu (18, 10) Jésus nous dit : *Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits, car leurs anges voient toujours la face de votre Père céleste.* Ès Actes des Apôtres, chapitre 12, saint Pierre, délivré miraculeusement de la prison la nuit, va frapper à la porte de la maison où étaient tous les fidèles ; une servante entendant sa voix leur dit : *C'est Pierre qui frappe ; ils lui disent : Vous rêvez. Je vous assure que c'est lui ; ils répliquent : C'est son ange.*

2. Nous croyons qu'on peut honorer les anges, non pas d'un honneur de latrie, mais d'un hommage beaucoup inférieur. Abraham l'a fait (Genes. 18, 2) et le juste Loth (Genes. 19, 1), et Josué (5, 15).

3. Nous croyons qu'on peut invoquer les anges (Genes. 48, 16). Jacob, qui est appelé *saint* en l'Ecriture, bénissant un peu avant sa mort ses petits-fils, Ephraïm et Manassé, dit : *L'ange qui m'a délivré de tous maux bénisse ces enfants* (Osée. 12, 4) ; le Prophète dit que *Jacob pria l'ange qui luttait avec lui* (Genes. 32, 26).

4. Nous croyons que les anges peuvent connaître les pensées et dispositions de notre cœur : *Ils se réjouissent en la conversion d'un pécheur* (Luc. 15, 7), qui ne se fait quelquefois qu'au fond du cœur.

5. Que les saints entendent les prières qu'on leur fait de loin, et qu'ils savent ce qui se passe en ce monde. En S. Luc (16, 24), Abraham entend la prière que le mauvais riche lui fait en enfer, et il sait que le Lazare avait été affligé, et le riche à son aise en ce monde (Psal. 44, 17; Apoc. 5, 10) : les saints règnent sur la terre, le peuvent-ils faire sans savoir ce qui s'y passe.

6. Que Dieu fait des miracles par les reliques des saints et par leurs images. Le corps mort d'Elisée (4. Rois, 13) ressuscite un mort qui est mis en son tombeau. Les suaires de saint Paul guérissaient les langueurs (Act. 19, 12) et chassaient les démons.

L'ombre de saint Pierre (Act. 5, 15), qui est la plus mince de toutes les images, guérissait les malades.

7. Nous croyons qu'il est permis de se mettre à genoux devant les images, pourvu qu'on ne les adore pas. Josué (7, 6), ce saint capitaine, et les anciens du peuple, se prosternèrent contre terre devant l'arche, où étaient les images des chérubins.

8. Nous croyons qu'il y a diversité de gloire et de béatitude parmi les saints dans le ciel (Matth. 5, 9). Quelques-uns sont grands, autres moindres au royaume des cieux. En S. Jean (14, 2) : *Il y a plusieurs demeures en la maison de mon Père; comme le soleil, la lune et les étoiles ont une clarté toute différente, il en sera de même en la résurrection des morts* (1. Cor. 15, 41).

Sur la terre nous pouvons considérer l'Eglise et la parole de Dieu, qu'elle a en dépôt les personnes qui y sont et les mystères qui s'y font.

9. Nous croyons que la vraie Eglise ne peut faillir, ni errer en la foi, que le Saint-Esprit la conduit et gouverne, que c'est à elle de nous instruire et juger (Psal. 45, ou, selon vous, 46) :

Il est certain qu'au milieu d'elle,
Dieu fait sa demeure éternelle;
Rien ébranler ne la pourra,
Car Dieu prompt secours lui donnera.

En l'article 31 de votre confession, vous dites qu'elle est tombée. Et quoi ! vous chantez après David, que rien ne la peut ébranler, accordez un peu ces deux choses ! (Psal. 93, ou, selon vous, 94, 14) :

Car Dieu n'aura jamais courage
D'abandonner son héritage.

Lisez en vos bibles le titre et sommaire des chapitres 54, 59, 60 et 62 d'Isaïe, vous verrez qu'ils disent qu'en ces chapitres Dieu parle à l'Eglise chrétienne. Or, voici ce qu'il lui dit (Isaïe, 54, 9) : *Comme j'ai autrefois juré à Noé que je n'enverrais plus le déluge sur la terre, ainsi j'ai juré que je ne me fâcherai point contre toi, et ne te reprendrai point; car, quand les montagnes seraient ébranlées, et les collines trembleraient, ma miséricorde ne se retirera point de toi, et je ne romprai point l'alliance de paix que*

j'ai faite avec toi. Et un peu plus bas, verset 17 : *Toutes les armes qui seront dressées contre toi ne réussiront, et tu jugeras toute langue qui te résistera.*

Isaïe, 59, 21 : *Mon esprit qui est en toi, et mes paroles que j'ai mises en ta bouche, ne sortiront point de ta bouche, ni de la bouche des enfants de tes enfants, dit le Seigneur très-puissant, jusques à jamais.*

Isaïe, 60, 12 : *La nation et le royaume qui ne te servira pas, périra.* Et verset 19 : *Le Seigneur sera ta lumière éternelle.* Isaïe, 62, 4 : *Tu ne seras plus appelée la délaissée.* Vous dites que l'Eglise est la paillarde dont il est parlé en l'Apocalypse, et à ce compte, le divin Epoux demeure avec une paillarde, car il lui promet de ne la jamais délaisser.

Ozée, 2, 19 : *Je t'épouserai pour jamais en la foi.*

Zachar., 8, 3 : *L'Eglise est appelée la cité de vérité.*

Matth. 16, 18 : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

Matth. 18, 17 : *Quiconque n'écoute l'Eglise, doit être tenu comme un payen et publicain.*

Matth. 28, 20 : *Je suis avec vous tous les jours* (notez tous les jours sans interruption), *jusqu'à la consommation des siècles.*

En saint Jean, 14, 16 : *Je vous enverrai l'Esprit de vérité pour demeurer avec vous à jamais.*

1. Timoth. 3, 15 : *L'Eglise est la maison de Dieu, le firmament et la colonne de vérité.*

Nous croyons que ceux qui se séparent de l'Eglise romaine doivent être évités; parce qu'ils ne servent à Jésus-Christ, mais à leur ventre, et séduisent les cœurs des innocents par de douces paroles. C'est saint Paul qui le dit en ces mêmes termes, écrivant à l'Eglise romaine, chap. 16, 17.

Nous croyons que l'Eglise romaine n'a jamais été et ne peut être infidèle à Jésus son Epoux, car saint Paul (Ephes. 5, 24) recommande aux femmes mariées de se comporter envers leurs maris comme l'Eglise envers Jésus. Et il parle de l'Eglise de Rome où il était. Vous dites qu'elle est la paillarde de l'Apocalypse? voyez la belle instruction que vous donnez à vos femmes? Saint Paul leur commande de se comporter envers vous, comme l'Eglise envers Jésus; et vous dites qu'elle lui a faussé la foi? Quelle conclusion en tireraient vos femmes, si elles n'étaient plus pures en leur honneur que vous en votre doctrine.

10. Nous croyons que l'Eglise peut faire des commandements qui obligent en conscience pour un temps, non pour toujours; ou en certains lieux, non en tous, selon qu'elle le juge à propos, par la prudence que le Saint-Esprit lui communique. Cela est en l'Ecriture (Act. 15, 28). Au premier concile qui fut tenu du temps des Apôtres, ils disent : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, de ne vous imposer autre charge, sinon que vous vous absteniez du sang des viandes étouffées et de celles qui ont été offertes aux idoles, et de la fornication.* Et vous ne laissez de manger du sang et des lièvres ou pigeons étouffés, avouant que ce commandement n'obligeait pas pour toujours?

11. Nous croyons que toute l'Ecriture n'est pas si claire qu'elle

n'ait besoin d'interprétation, même ès points importants au salut, et que nous en devons recevoir l'intelligence de nos pasteurs et de l'Eglise (Ephes. 4, 12) : *Dieu a donné à son Eglise des apôtres, des docteurs et des pasteurs, afin que nous ne soyons comme des enfants exposés à tout vent de doctrine.* En la seconde épître, saint Pierre dit (1, 20) : *Toute prophétie de l'Ecriture ne se fait pas par une interprétation particulière;* et au chap. 3, 16, saint Pierre dit : *Qu'ès épîtres de saint Paul, il y a des choses difficiles que les ignorants détournent comme les autres écritures à leur propre damnation.*

12. Nous croyons que la seule Ecriture sainte ne contient pas toutes les vérités que nous devons croire, mais qu'il faut recevoir les traditions apostoliques (2. Thess. 2, 14) : *Retenez les traditions que vous avez apprises.* Sur quoi, Messieurs, je vous accuse de mauvaise foi : vous protestez en votre Nouveau Testament de l'avoir traduit du texte grec, et au chap. 15 de saint Matthieu, où le Sauveur reprend les mauvaises traditions des Pharisiens, vous mettez *Tradition?* Et aux Thessaloniciens, où saint Paul recommande les traditions apostoliques, au lieu de mettre *Tradition,* vous mettez : *Enseignement de parole*, encore qu'ès deux passages le même soit au texte grec, παράδοσιν, παραδόσεις. En Jérémie (35, 2), les Réchabites sont loués et récompensés de Dieu, parce qu'ils s'abstenaient de vin, par tradition reçue de leurs pères.

13. Nous croyons que saint Pierre était le premier des Apôtres et le chef et pasteur souverain de l'Eglise, et le vicaire de Jésus-Christ, après son Ascension. *Les noms des douze Apôtres sont ceux-ci : le premier, Simon, qui est appelé Pierre, et André son frère* (Matth. 10, 2). S'il n'était pas le premier, pourquoi est-ce que l'Evangile le dit; il n'était pas le premier en âge, ni quant au temps de sa vocation; c'était son frère saint André; ni le mignon et bien-aimé, c'était saint Jean : mais le premier en dignité. Et afin qu'on ne pense quand l'Evangéliste dit : *Le premier, c'est Simon*, que ce n'est pour compter; comme quand nous disons, *un, deux, trois*, il ne dit : *Le second, c'est André;* il est tellement le premier, qu'il n'a point de second.

Quand les Evangélistes nomment les douze Apôtres, ils les nomment confusément et pêle-mêle. Saint Matthieu (10, 2) et Luc (6, 14) nomment saint André après saint Pierre; saint Marc (3, 17), met saint Jacques après saint Pierre; ès Actes (1, 13), saint Luc nomme saint Jean et saint Jacques devant saint André; mais tous nomment toujours saint Pierre le premier; parce qu'il l'était en effet : et il est parlé de lui comme du chef et conducteur des autres; et des autres comme des gens de sa suite : *Pierre répondit, et ceux qui étaient avec lui* (Luc. 8, 15)[1]. *Pierre et les Apôtres répondirent* (Act. 5, 29). Il fait comme premier, et au nom de tous, profession de foi sur la première et plus importante vérité du Christianisme, qui est la divinité du Sauveur. Jésus leur dit : *Que dites-vous que je suis? Pierre répondit : Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu vivant* (Matth. 16, 16).

[1] Quàm agnoscit Petrus, commissum sibi gregem, quàm in hoc choro princeps est (Chrys., *in hunc locum. Act.* 5).

En saint Luc (22, 31), le Sauveur parlant des tentations qui leur seraient livrées, parle au pluriel : mais parlant de la foi inébranlable et infaillible qu'il avait demandée à son Père, il dit au singulier qu'il l'avait demandée pour saint Pierre, parce que les autres chaires peuvent être renversées par les tentations, non la chaire de saint Pierre.

C'est lui qui est établi la pierre fondamentale de l'Eglise, le pasteur des agneaux et des ouailles du Fils de Dieu. Les agneaux sont les inférieurs, les brebis sont les prélats (Matth. 16) : *Tu es Pierre, et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise.* En saint Jean (21, 15) : *Pais mes agneaux, pais mes ouailles.*

Il paie le tribut pour Jésus et pour lui seul à César (Matth. 17, 26); ce sont les chefs de famille qui paient les tailles.

Il est le premier entre les Apôtres à qui Jésus se montre après sa résurrection (1. Cor. 15, 4). Saint Paul dit : *Il ressuscita le troisième jour, et se fit voir à Pierre, et après aux onze.* Il préside et parle lui seul en l'assemblée des Apôtres et fidèles, pour élire un apôtre à la place de Judas, même la Vierge étant présente (Act. 1, 15).

Il prêche le premier après la venue du Saint-Esprit, et explique au peuple ce grand mystère (Act. 2, 14).

Il préside au premier concile tenu par les Apôtres (Act. 15, 7); il fait le premier miracle après la publication de l'Evangile pour confirmation de la foi (Act. 3, 9), redressant le boiteux à la porte du temple.

Il convertit le premier gentil à la foi, et cela par le commandement exprès du Fils de Dieu, afin qu'on ne pense que saint Paul est le premier apôtre des Gentils (Act. 10, 19).

Il exerce le premier acte de justice sur Ananias et Saphira (Act. 5, 5).

Il condamne le premier hérétique, Simon le magicien (Act. 8, 24). montrant en cela qu'il a le pouvoir de lier et délier, d'absoudre et de condamner.

Saint Jacques, parent de Notre Sauveur et un de ses trois favoris, est emprisonné et décapité par Hérode ; l'Eglise ne s'émeut et ne fait rien : saint Pierre est mis en prison par le même Hérode, toute l'Eglise est en deuil, comme tout le corps quand le chef est affligé, elle fait pour lui des prières communes et continues (Act. 12, 5).

14. Nous croyons que les prêtres ont pouvoir d'absoudre des péchés (Matth. 16, 19) : *Tout ce que vous délierez sur terre sera délié dans le ciel.* Et en saint Jean (20, 23) : *A ceux à qui vous remettrez les péchés, ils seront remis.*

15. Nous croyons que les prêtres et religieux qui faussent les vœux qu'ils ont faits, pèchent grièvement, comme ont fait Calvin, Luther et Bèze (Ps. 75, 12) : *Rendez à votre Dieu, ce que vous avez voué.* En l'Ecclésiaste (5, 3) : *Ne différez de rendre à Dieu ce que vous lui avez voué : car une promesse qui n'est pas gardée lui déplaît.*

16. Nous croyons que c'est chose louable et agréable à Dieu de vivre austèrement, porter le cilice ou autre habit rude, jeûner et passer une partie de la nuit en prières comme font tant de bons

religieux et religieuses. En saint Matthieu 3, 4, saint Jean-Baptiste est loué de ce qu'il avait un vêtement de poil de chameau. En saint Luc (2, 36), sainte Anne la prophétesse est louée de ce qu'elle passait les jours et les nuits en jeûnes et prières jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

17. Nous croyons contre l'article vingtième de votre confession, que la seule foi ne justifie pas sans la charité et les bonnes œuvres. *Quand j'aurais toute la foi, en sorte que je transportasse les montagnes, si je n'ai la charité, je ne suis rien* (1. Cor. 13, 2). En saint Jacques (2, 14) : *Si quelqu'un dit qu'il a la foi et qu'il n'a pas les œuvres, la foi le pourra-t-elle sauver?*

18. Nous croyons que la foi se peut perdre : *Quelques-uns rejetant la bonne conscience ont fait naufrage de la foi* (1. Timoth. 1, 19). *Himeneus et Philetus sont déchus de la vérité et ont renversé la foi de quelques-uns* (2. Timoth. 2, 17).

19. Nous croyons que la liberté du franc arbitre n'a pas été perdue par le péché. Jésus dit à un jeune homme : *Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu as et me suis, et il ne le voulut, mais il s'en alla tout triste* (Matth. 19, 21). *Combien de fois ai-je voulu assembler tes enfants, et tu ne l'as pas voulu* (Matth. 23, 37). *L'homme a puissance de sa volonté* (1. Cor. 7, 22).

20. Nous croyons que toutes les créatures de Dieu sont bonnes et que néanmoins c'est chose louable de s'abstenir de quelques-unes par esprit de pénitence et de mortification. En saint Marc (1, 6), saint Jean-Baptiste est loué de ce qu'il ne mangeait que des locustes et du miel sauvage.

21. Nous croyons que nous ne sommes pas assurés de notre salut, que nous devons toujours vivre en crainte. Psal. 2, 11 : *Servez le Seigneur en crainte.* Job. 9, 28 : *Je craignais en toutes mes œuvres.* En l'Ecclésiaste, 9, 1 : *Personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.* Ezech. 18, 24 : *Si le juste se retire de sa justice, et commet l'iniquité, on ne se souviendra plus de ses bonnes œuvres, et il mourra en son péché.* 1. Cor. 9, 27 : *Je châtie mon corps, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé.* Philipp. 2, 12 : *Faites votre salut avec crainte et tremblement.*

22. Nous croyons que nous pouvons aspirer à garder tous les commandements de Dieu, parce qu'ils ne sont pas impossibles, avec la grâce de Dieu, comme vous le dites en votre catéchisme. Deuteron. (30, 11) : *Ce commandement que je te fais, n'est pas au-dessus de toi.* Matth. (11, 30) : *Mon joug est suave, et ma charge est légère.* Marc (9, 22) : *Toutes choses sont possibles à celui qui a la foi.* Luc (1, 6), il est dit de saint Zacharie et de sainte Elisabeth : *Que tous deux étaient justes, et qu'ils marchaient sans reproche en tous les commandements et justifications du Seigneur.* Philip. (4, 13) : *Je puis tout en celui qui me fortifie.* 1. Joan. 5, 3 : *Les commandements de Dieu ne sont point pesants.*

23. Nous croyons contre l'article dix-huitième de votre confession, que nos bonnes œuvres faites en état de grâce méritent récompense par l'union qu'elles ont aux mérites de notre Sauveur. Psal. 61, 12; Matth. 16, 27; Rom. 2, 6; Apoc. 2, 23 : *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.* Matth. (20, 8) : *Il dira à la fin de la journée :*

Appelez les ouvriers et donnez-leur le salaire. 1. Cor. 3, 8 : *Chacun recevra la récompense selon son propre travail.* 2. Cor. 5, 10 : *Chacun remportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal.* 2. Timoth. 4, 8 : *La couronne de justice m'est réservée, que le juste Juge me rendra au jour de son avènement.*

24. Nous croyons que la coulpe de nos péchés n'est pas seulement couverte, mais effacée et ôtée en la justification. Psal. 102, 12 : *Il a éloigné de nous nos iniquités, autant que l'Orient est éloigné de l'Occident.* Isai. 1, 18 : *Vos péchés deviendront blancs comme neige,* c'est-à-dire seront effacés comme les ténèbres quand elles sont éclairées. Hebr. 9, 28 : *Jésus-Christ a été offert pour épuiser les péchés de plusieurs.* 1. Joan. 1, 7 : *Le sang de Jésus-Christ nous nettoie de tout péché.*

25. Nous croyons qu'en l'Eglise il y a un vrai et réel sacrifice du Corps adorable et du Sang précieux de Jésus sous les espèces du pain et du vin. Malac. 1, 10 : Dieu rejette les sacrifices anciens, comme de trop peu de valeur; et parlant du temps à venir, comme s'il était présent selon la coutume des prophètes, il dit : *Qu'on lui offre en tout lieu une oblation pure et nette.* Il ne l'entend du sacrifice de la croix qui ne s'offrit que sur le Calvaire ni du sacrifice impropre de nos bonnes œuvres, qui, selon Calvin, sont toutes immondes comme un linge sale (Psal. 109, 4; Hebr. 5, 6); *Vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisédech* (Genes. 14, 18).

26. Nous croyons que le baptême est absolument nécessaire à salut, aux enfants qui meurent. En saint Jean (3, 5) : *Je vous dis en vérité, si quelqu'un n'est régénéré d'eau et du Saint-Esprit, il ne peut entrer au royaume de Dieu.* Ephes , 5, 26 : *Il nettoie son Eglise par le baptême d'eau.* Vous confessez en vos prières, que vous êtes conçus et nés en péché, votre enfant qui meurt sans le baptême d'eau, n'en est pas nettoyé : *Il nous a sauvés par le baptême de régénération* (Tit. 3, 5).

27. Nous croyons que le corps de Jésus-Christ est réellement et de fait en l'Eucharistie : Matthieu, 26, 26 ; Marc , 14 , 22; Luc , 22, 19; 1. Cor. 11, 24. Jésus dit ces paroles plus claires que le soleil en faisant son testament, lorsqu'un homme sage parle le plus clairement qu'il peut : *Ceci est mon corps.* En saint Jean. 6, 76 : *Ma chair est vraiment viande ; le pain que je donnerai, c'est ma chair.* C'est sa chair, non-seulement quand on le prend et appréhende par la foi ; mais quand il le donne et est entre ses mains.

28. Nous croyons que la vraie pénitence ne consiste pas seulement à reconnaître et amender ses fautes ; mais à satisfaire à la justice de Dieu par jeûnes, pleurs et autres bonnes œuvres. Joël, 2, 12 : *Convertissez-vous à moi en jeûnes, pleurs et deuil.* Job. 42, 6 : *Je fais pénitence en la cendre.* Matth. 11, 21 : *Ceux de Tyr et de Sidon eussent fait pénitence dans le cilice et la cendre.* Matth. 12, 41 : *Les Ninivites firent pénitence à la prédication de Jonas;* et il nous apprend qu'ils jeûnèrent, et que le roi se revêtit d'un sac et se mit sur la cendre (Rom. 3, 6).

29. Nous croyons que le mariage est un sacrement. Saint Paul le dit en paroles expresses (Ephes. 6). Je sais bien qu'au lieu de *sacrement*, vous tournez, *c'est un grand secret ;* mais quand

vous enseignez le catéchisme en grec dans vos écoles de Genève et de Sedan, pour dire *Sacrement*, vous dites : μυστήριον, et ce même mot est en ce passage aux Ephésiens.

30. Nous croyons que c'est bien fait de bénir l'eau, le pain et autres créatures : *Toute créature est sanctifiée par la parole de Dieu, et la prière* (1. Timoth. 4, 5).

31. Nous croyons que les saints n'allaient pas au ciel, mais aux limbes avant la mort du Fils de Dieu. Genès. 37, 35 : Le saint patriarche Jacob pensant mourir bientôt et croyant que son fils Joseph était mort disait : *Je descendrai vers mon fils en enfer tout triste.* Saint Pierre dit, en sa première Epître, chap. 3, 9, que Jésus étant mort en croix : *alla en esprit prêcher aux esprits qui étaient en prison.*

32. Nous croyons le feu du purgatoire. Ezéch. 9, 11 : Le prophète parlant de Jésus-Christ : *Par le sang de votre testament vous avez retiré vos captifs du lac, où il n'y a point d'eau*, il ne le peut entendre de ce monde, où il y a de l'eau matérielle et de l'eau spirituelle des consolations. *Celui qui dira à son frère : Vous êtes un sot, sera coupable de la gehenne du feu* (Matth. 5, 22). Vous ne direz pas qu'un homme qui mourrait sans avoir jamais commis autre péché, serait damné ?

Je crains de vous ennuyer : remettons le reste au sermon de demain, auquel je vous ferai voir, Dieu aidant, par d'autres passages de la Bible, que les calvinistes ne sont pas en l'Eglise de Jésus-Christ et des Apôtres ; et cependant prions Celui qui est le Soleil de justice d'éclairer leur esprit, et disons-lui pour eux : *Illuminare his qui in tenebris, et in umbrâ mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. Amen*[1].

SERMON LXXIX.

ON MONTRE PAR PLUS DE CINQUANTE PASSAGES DE L'ÉCRITURE, QUE LES CALVINISTES NE SONT PAS EN L'ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST ET DES APÔTRES.

Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.

Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un payen et un publicain. (MATTH. 18, 17.)

COMME le docte saint Hilaire a dit qu'il n'est rien de si dangereux au monde, que de ne pas reconnaître et recevoir le Messie[2], parce que le Sauveur a déclaré que la vie éternelle consiste à connaître le vrai Dieu et son Fils qu'il a envoyé ; ainsi, nous pouvons dire avec vérité, qu'après cette méconnaissance, il n'est rien de plus dangereux que de ne pas reconnaître et recevoir la vraie Eglise, puisque le même Sauveur a déclaré, que celui qui

[1] Ne hic sermo sit infructuosus catholicis : debet adjungi pro iis aliqua moralitas, sumpta ex Evangelio Festi, vel Dominicæ occurrentis.
[2] Nihil mundo tàm periculosum quàm non recepisse Christum.

n'écoute pas l'Eglise doit être tenu comme un payen qui ne connaît pas le vrai Dieu.

Quand les disciples de saint Jean-Baptiste s'adressèrent à vous de sa part, ô Jésus, mon Dieu et mon Sauveur! pour vous demander si vous étiez le Messie, vous leur dites : *Rapportez à votre maître que les aveugles recouvrent la vue;* parce qu'il n'appartient qu'à vous et à ceux que vous commettez de rendre la vue corporelle, et encore plus la spirituelle à ceux qui l'avaient perdue. Votre saint Augustin dit : Il est vrai, que les hérétiques sont si aveugles, qu'ils ne voient pas la chose la plus éclatante et la plus visible qui soit au monde, à savoir l'Eglise catholique. Dessillez, s'il vous plaît, leurs yeux, envoyez-leur un petit rayon de votre lumière divine, qui les conduise en la sainte montagne et au sanctuaire de votre Eglise : *Emitte lucem tuam, et veritatem tuam.* Nous vous en prions, par l'intercession de votre très-sainte Mère. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

In verâ Ecclesiâ, debent credi omnes articuli fidei, quos Christus docuit; administrari omnia sacramenta, quæ instituit; observari omnia præcepta et consilia, quæ tradidit. Hoc non fit in Ecclesiâ Calvinistarum, sed in nostrâ, quod probatur inductione eorum quæ sunt in cœlo, in terrâ, in purgatorio. In cœlo. Angeli, sancti; in terrâ Ecclesiâ, præcepta : et ea quæ in eâ sunt, nempè verbum Dei, personæ, præcepta Dei, sacramenta; sub terrâ, purgatorium.

Et in particulari veritates quæ probantur in cœlo : 1° Angeli invocantur; 2° Sancti cogitant de nobis; 3° Sciunt actiones nostras, 4° Sunt judices nostri : 5° In terrâ Ecclesia una; 6° Catholica ; 7° Universalis ; 8° Visibilis ; 9° Libri Machabœorum sunt sacri : personæ in Ecclesiâ nempè ; 10° Episcopi; 11° Sacerdotes; 12° Exorcistæ; 13° Concionatores; 14° Religiosorum obedientia; 15° Castitas; 16° Paupertas; 17° Virgines religiosæ; 18° Laicorum orationes; 19° Præcepta Christi : sacramenta; 20° Baptismus extra templum; 21° Confirmatio; 22° Altare; 23° Eucharistia in azymo; 24° Communionis frequentia; 25° Calicis benedictio; 26° Confessio; 27° Extrema unctio; 28° Ordo; 29° Matrimonii indissolubilitas; 30° Ablutio pedum; 31° Purgatorium.

L'apôtre saint Paul écrivant à son disciple Timothée (2. Tim. 3, 16), dit que l'Ecriture sainte est inspirée de Dieu, et utile, non-seulement pour enseigner et perfectionner un chrétien, mais encore pour le corriger, convaincre de fausseté quand il tombe en erreur contre la doctrine orthodoxe de la religion catholique. Hier je vous fis voir par plus de soixante passages exprès et formels de la Bible, que nous sommes en la vraie foi : aujourd'hui, j'ai à vous montrer, par d'autres textes de la même Ecriture, que les calvinistes ne sont aucunement en l'Eglise du Fils de Dieu et des Apôtres. Une congrégation n'est pas l'Eglise du Fils de Dieu et des Apôtres, si on n'y croit tous les articles de foi que Jésus a enseignés, et que les Apôtres ont prêchés; si on n'y administre pas tous les sacrements que Jésus a institués, et que les Apôtres ont conférés; si on n'y garde pas tout ce que Jésus a commandé et conseillé, et que les Apôtres ont pratiqué. Car, en vain le Fils de Dieu aurait donné des commandements et des conseils à son Eglise, si au moins quelques-uns ne les devaient observer; je dis au moins quelques-uns, parce que quand on commande quelque chose à un corps ou naturel ou politique, si le commandement n'est fait pour chaque particulier, il n'est pas besoin que toutes les parties de ce corps, tous les membres de cette communauté, fassent ce qui est commandé

ou conseillé; c'est assez que tout le corps le fasse par quelques-unes de ses parties, qui sont particulièrement destinées et députées à le faire. Quand le roi commande à une ville qu'on y fasse la garde et la sentinelle, il n'est pas besoin que les femmes, ni même tous les bourgeois la fassent; mais seulement quelques-uns qui le font de franche volonté, ou qui sont employés et payés pour cela. Le Fils de Dieu a établi une Eglise en ce monde, non pour le temps des Apôtres seulement; mais pour tout le temps à venir jusqu'à la consommation des siècles. Tout ce qu'il a institué, ordonné, conseillé, doit être pratiqué en la vraie Eglise, non pas nécessairement par tous les particuliers; mais du moins par quelques-uns que l'Eglise approuve, consacre ou destine à cet effet. Quand il dit : *Prêchez, baptisez, distribuez l'Eucharistie;* il n'est pas besoin que tous les particuliers prêchent, baptisent, distribuent l'Eucharistie; mais il faut que quelques-uns le fassent : et si personne ne faisait ces fonctions en l'Eglise, ce ne serait l'Eglise de Jésus et des Apôtres. Or, en votre église prétendue, Messieurs de la Religion, on ne croit pas plusieurs articles que les Apôtres ont crus, on n'administre pas plusieurs sacrements que les Apôtres ont administrés, on ne pratique plusieurs observances religieuses que les Apôtres ont pratiquées; ce que je montre par l'Ecriture, en suivant le même ordre que je tenais hier, à savoir : au ciel, en terre, au purgatoire; et notez que je ne parle point ici de ce que les particuliers ne croient et ne pratiquent parmi vous; mais de la doctrine et des fautes de toute votre Eglise, selon qu'on les peut voir en votre *Confession de foi*, et en vos *prières ecclésiastiques.*

1. En votre église on tient qu'il ne faut point invoquer les anges? On les invoquait en celle des Apôtres. Saint Jean demande *grâce et paix à Dieu et aux sept anges qui sont devant son trône* (Apoc. 1, 4). Un ministre m'a répondu que cela s'entend du Saint-Esprit auquel on dit : *Tu septiformis munere;* mais je dis que c'est un blasphème, car le Saint-Esprit n'est pas devant le trône comme un serviteur; il est dans le trône de Dieu, puisqu'il est Dieu; et si saint Jean nomme Jésus-Christ après ces sept anges, c'est qu'il voulait parler de lui bien au long immédiatement après.

2. Vous tenez que les saints ne se souviennent point de nous en particulier après leur mort, contre ce qui est écrit : *J'aurai soin de vous avoir chacun en particulier après mon décès, afin que vous vous souveniez de ces choses* (2. Petr. 1, 15). Je sais bien que vous éludez ce passage en transposant malicieusement un petit mot; car au lieu de traduire : *Je mettrai peine après ma mort que vous vous souveniez*, vous traduisez : *Je mettrai peine qu'après ma mort.* Mais le texte grec vous convainc de mauvaise foi : Σπουδάσω καὶ ἑκάστοτε, *sigillatim :* ἔχειν ὑμᾶς μετὰ τὴν ἐμὴν ἔξοδον.

3. Vous tenez que les saints ne savent rien de ce qui se passe dans ce monde. Jésus a enseigné le contraire à son Eglise (Luc. 15, 6). Il dit qu'en la conversion d'un pécheur, il appelle ses amis et voisins qui sont les saints pour se réjouir avec lui d'avoir trouvé sa brebis. Un ange dit à Cornélius *que ses aumônes avaient été racontées en la présence de Dieu* (Act. 10, 31), les saints qui sont auprès de lui ne sont pas sourds pour ne l'entendre.

4. Vous dites que nous faisons trop d'honneur aux saints de les prendre pour nos avocats, parce que Jésus est appelé notre avocat ; il leur en fait bien davantage, il nous les donne pour juges : *Vous jugerez les douze tribus d'Israël* (Matth. 19, 28). Vous répondez qu'ils jugeront comme témoins qui déposeront contre nous ; mais les témoins ne sont pas assis devant le juge, et les Apôtres seront assis, et assis sur des trônes, sur des siéges royaux, comme assesseurs du souverain Juge : ἐπὶ δώδεκα θρόνους. *Les saints jugeront de ce monde* (1. Cor. 6, 2).

5. En l'Eglise des Apôtres, tous les fidèles avaient une même foi : *Un seul Dieu, une foi, un baptême* (Ephes. 4, 5). En la vôtre, ils ont une foi toute contraire en des articles très-importants et fondamentaux : vous y recevez à votre communion les luthériens, qui croient contre vous la réalité du corps de Jésus-Christ en l'Eucharistie, qui rejettent comme apocryphe le livre de Job, l'Ecclésiaste, l'Epître de saint Jacques.

6. Du temps des Apôtres, quand on demandait : Où est l'Eglise catholique? on montrait celle des Apôtres et de ses disciples. Si on demande en cette ville ou ailleurs, l'église des catholiques? personne ne montre la vôtre. Si on veut savoir combien il y a de catholiques? personne ne compte vos gens. Si, allant à Genève, je dis aux portiers que je suis catholique, ils entendent aussitôt que je ne suis pas de leur secte.

7. L'Eglise des Apôtres fut bientôt universelle et répandue par tout le monde : *Leur parole a été répandue par toute la terre* (Rom. 10, 19). *Notre foi est annoncée par tout le monde* (Rom. 1, 8). La vôtre est inconnue en Espagne, en Italie, en Grèce, en la plus grande partie du monde.

8. Vous dites que votre église a été longtemps cachée et invisible ; celle de Jésus et des Apôtres est toujours aussi visible et aisée à remarquer que le soleil au firmament : *Qu'une montagne assise sur la cîme d'autres montagnes* (Cant. 6, 9) ; *qu'un flambeau allumé et posé sur un chandelier* (Isaï. 2, 2), ou *une ville située sur une haute montagne* (Matth. 5, 18).

9. En votre église on rejette le livre des Machabées ; en celle de Jésus et des Apôtres, on le recevait et on le citait entre les autres livres de l'Ecriture ; car en vos anciennes bibles, qui ont en marge les renvois et citations des divers lieux de l'Ecriture ; en saint Jean, chapitre 10, verset 22, où il est dit que Jésus était au temple le jour de la Dédicace, vous citez le premier livre des Machabées, verset 59, où il est dit que Judas Machabée institua cette fête de la Dédicace. Et au chapitre 11 des Hébreux, saint Paul remontrant les tourments que les anciens martyrs endurèrent pour la foi, racontés en l'Ecriture, comme Zacharie qui fut lapidé ; au second des Paralipomènes, chap. 24, de Jérémie qui fut moqué, fouetté, emprisonné (Jérém. 37, 14), Saint Paul, dis-je, en ce même chapitre, verset 35, dit *Distenti sunt ;* au grec il y a ἐτυμπανίσθησαν, vous mettez en la marge : *Ils ont été étendus comme un tambour ;* et vous citez le second des Machabées, chapitre 6, verset 28, et fort à propos ; car au lieu que dans le texte latin il y a, *ad supplicium trahebatur ;* il y a au grec εἰς τὸ τυμπανον, qui est le même mot qu'aux Hébreux, et

on ne trouve point en tout le Vieux Testament ce genre de supplice que saint Paul allègue, sinon en ce passage des Machabées.

10. Il n'y a point d'évêques parmi vous ; il y en avait en l'Eglise des apôtres : *Il faut que l'évêque soit irrépréhensible* (1. Timoth. 3, 2; Tit. 1, 7).

11. Vous n'avez point de prêtres ; il y en avait alors, non-seulement prenant ce mot de *prêtres* pour *ancien*, πρέσβυτερ, comme vous le prenez, mais pour *sacrificateur*, ἱερεὺς, *sacerdos* (Heb. 2, 17, et cap. 3, 1, et cap. 4, 14). Jésus-Christ est appelé ἀρχιερεύς : *Prince des sacrificateurs* (Psal. 131, 16). David parlant de l'Eglise chrétienne que Dieu a choisie pour sa demeure éternelle, même selon votre interprétation : *Sacerdotes ejus induam salutari;* dit qu'il y aura des sacrificateurs; c'est vous-mêmes qui le traduisez ainsi : τούς ἱερεῖς ἀυτῆς.

12. En votre église personne ne chasse les diables; il ne s'y fait point de miracle; et Jésus l'a promis à son Eglise : *que l'un et l'autre s'y ferait.* (Marc. 16, 17) : *Ils chasseront les diables en mon nom;* Jean. 14, 12 : *Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais. A l'un est donnée la grâce de rendre la santé, à l'autre l'opération des miracles* (1. Cor. 12, 9).

13. Jésus a commandé à son Eglise d'enseigner tous les peuples : *De prêcher l'Evangile par tout le monde* (Matth. 28, 19). *D'être ses témoins jusqu'à l'extrémité de la terre* (Marc. 16, 15). Pas un de vos gens n'a prêché l'Evangile en une grande partie du monde comme les Jésuites, les Capucins et autres ont fait à la Chine, au Japon, aux Hurons et ailleurs.

En l'Eglise de Jésus, quelques-uns quittent leurs maisons, père, mère, biens, pour l'amour de lui et de l'Evangile, auxquels il promet le centuple (Marc. 10, 30), personne ne le fait parmi vous : plusieurs bons religieux le font en notre Eglise.

14. Vous tenez dans votre confession de foi que les commandements des prélats n'obligent en conscience. On tenait le contraire en l'Eglise des Apôtres. (Rom. 13, 2) : *Qui résiste à la puissance supérieure, résiste à l'ordonnance de Dieu, et ceux qui y résistent s'acquièrent la damnation.* (Et vers. 5) : *Soyez sujets non-seulement par crainte de la colère des supérieurs, mais par principe de conscience.*

15. En l'Eglise des Apôtres plusieurs vivaient en continence pour avoir le royaume des cieux (Matth. 19, 12, et 1. Cor. 7, 7). Saint Paul désire que tous s'abstiennent de femme, comme lui; vous répondez qu'il ajoute : *que chacun a son propre don.* Vous dites vrai ; mais c'est une merveille que pas un de vos ministres n'a ce don, pas un n'accomplit le souhait de saint Paul, pas un n'est pur de corps et d'esprit comme ce grand Apôtre désire. Si quelqu'un doit avoir ce don, ce sont ceux qui vaquent à la prière (1. Cor. 7, 5), et pas un de vos ministres qui doivent prier pour le peuple n'a ce don, pas un n'est au nombre de ceux à qui on donne cette louange : *qu'ils ne se sont point souillés avec les femmes, et suivent l'Agneau partout où il va* (Apoc. 14, 4).

16. En l'Eglise des Apôtres plusieurs gardaient la pauvreté, ne portaient ni or ni argent (Matth. 10, 9; Act. 3, 6). Saint Pierre disait :

Je n'ai ni or, ni argent. Les Récollets et les Capucins le font parmi nous : personne ne le fait parmi vous.

17. Il y avait des filles qui gardaient la virginité, non pas faute de mari, mais pour ne penser qu'à Dieu, et pour être saintes de corps et d'esprit (1. Cor. 7, 34). Nos religieuses le font, où sont les vôtres?

18. En saint Jean, cap. 4, 25, Jésus dit : *qu'en son Eglise on prie et adore son Père en esprit et vérité* ; et vous dites des mensonges en vos prières; vous dites que vous péchez sans cesse, et que vous êtes inutiles à tout bien? Quand vous baptisez vos enfants, quand vous priez Dieu, quand vous obéissez à votre père et mère, quand vous dormez modérément, vous ne péchez pas; vous ne péchez donc pas sans fin et sans cesse. Faire l'aumône, c'est du bien; consoler les affligés, c'est du bien; instruire les ignorants, c'est du bien; et vous le faites quelquefois, vous n'êtes donc pas inutiles à tout bien? Jésus a dit : *Dites que vous êtes serviteurs inutiles.* Oui; mais il ne dit pas inutiles à tous biens : c'est à lui que nous sommes inutiles, parce que, comme dit David, *il n'a pas besoin de nos biens;* nous ne pouvons ajouter le moindre surcroît à sa félicité et béatitude essentielle.

19. En l'Eglise des Apôtres on n'enseignait pas seulement les commandements de Dieu donnés par Moïse, mais ceux que le Fils de Dieu y a ajoutés : car il était venu pour les accomplir et perfectionner, comme il dit (Matth. 5). Et si on confronte les commandements de Dieu, comme vous les chantez, avec ceux que nos ancêtres ont rimé, on verra que les vôtres ne sont que les commandements donnés par Moïse : les nôtres sont ceux de Moïse et de Jésus-Christ. Voici comme vous dites :

Lève le cœur, ouvre l'oreille
Peuple endurci pour écouter,
De ton Dieu la voix nompareille,
Et ses commandements goûter.
Je suis, dit-il, ton Dieu céleste,
Qui t'ai tiré hors de moi
Et de servitude moleste :
Tu n'auras autre Dieu que moi.

Premièrement, quand Jésus recommande ses commandements à ses disciples, il ne les injurie pas, mais il les caresse; il ne les appelle pas peuple endurci, mais il leur dit : *Vous serez mes amis si vous faites ce que je vous commande* (Joan. 15, 14). Et en saint Matthieu (22, 38), il dit que *le premier et le plus grand commandement est celui-ci : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur.* Où est cela en votre rime? pas un mot de l'amour de Dieu; au lieu que nous disons :

Un seul Dieu tu adoreras,

Voilà le commandement donné par Moïse;

Et aimeras parfaitement,

Voilà celui du Fils de Dieu;

En vain son nom tant vénérable
Tu ne prendras, car c'est mépris;

Et Dieu n'aura pour incoupable,
Qui en vain son nom aura pris.

Jésus dit : *On a dit aux anciens : Tu ne te parjureras; et moi je vous dis : Ne jurez point du tout, ni par le ciel, ni par la terre* (Matth. 5, 34). Où est cela en votre commandement? Si vous reprenez votre enfant qui jurerait par le ciel ou par la terre, ne pourrait-il pas vous répondre : Vous m'avez seulement défendu ès commandements que j'ai appris de prendre en vain le vénérable nom de Dieu; au lieu que nous disons :

Dieu en vain tu ne jureras,

Voilà le commandement ancien;

Ni autre chose pareillement,

Voilà le nouveau.

Six jours travaille, et au septième
Sois du repos observateur,
Toi et les tiens, car ce jour même
Se reposa le Créateur.

Et à votre compte il ne faut pas faire le dimanche comme les apôtres l'ont institué, mais le samedi comme les Juifs; car ce jour même se reposa le Créateur; et si encore vous ne dites pas le commandement comme Dieu l'a donné par Moïse (Exod. 20, 8); car il ne dit pas seulement de se reposer, mais de sanctifier le septième jour, c'est-à-dire, l'employer en œuvres saintes; et comme nos ancêtres ont dit :

En servant Dieu dévotement.

Celui qui dormirait tout le jour du dimanche sans prier Dieu, ni aller au prêche, serait *du repos observateur;* mais pourrait-on dire qu'il a sanctifié le septième jour?

Honneur à père et mère porte,
Afin de tes jours allonger,
Sur la terre qui tout rapporte
Où ton Dieu t'a voulu loger.

La promesse de longue vie sur la terre fut faite aux juifs grossiers et matériels; mais non aux chrétiens auxquels Dieu ne promet infailliblement que des récompenses célestes; car l'expérience montre que plusieurs enfants très-obéissants ne vivent pas longtemps sur la terre; aussi nos ancêtres ont dit :

Afin que tu vives longuement,

C'est-à-dire ou longtemps en ce monde, ou éternellement dans le ciel.

D'être meurtrier ne te hasarde,
Mets toute paillardise au loin;
Ne sois larron, donne-t'en garde,
Ne sois menteur ni faux témoin.

Jésus dit : *On a dit aux anciens : Tu ne tueras point; et moi je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera coupable*

(Matth. 5, 22). Où est cela en votre cinquième commandement, il dit : *Rendez à César ce qui est à César* (Matth. 22, 21). Où est cela en votre septième commandement? Au lieu que nous disons :

Homicide point ne seras,
De fait ni volontairement.
Le bien d'autrui tu ne prendras.....

Voilà la défense du larcin ;

Ni retiendras à ton escient.

Voilà le commandement de la restitution.

20. Si vous avez ainsi traité les commandements du Fils de Dieu, vous n'avez pas épargné les sacrements; vous laissez plutôt mourir un pauvre enfant que de le baptiser hors du prêche. Le trésorier de la reine d'Ethiopie fut baptisé en chemin par le diacre saint Philippe (Act. 8, 38), et saint Paul en la maison par Ananias (Act. 9, 18).

21. Vous n'avez point la confirmation, le sacrement auquel on donne le Saint-Esprit par l'imposition des mains épiscopales (Act. 19, 6). Saint Paul le fait à Ephèse (Act. 8, 14). Saint Pierre et saint Jean vont en Samarie pour le faire à ceux que saint Philippe, diacre, avait convertis.

22. Vous n'avez point d'autel, ni d'offrande à l'autel; ils en avaient. *Nous avons un autel auquel les pontifes juifs ne participent pas* (Heb. 13, 10). *Si tu présentes ton offrande à l'autel* (Matth. 5, 24).

23. Vous faites la cène en pain levé, Jésus la fit en pain sans levain : car il donna son corps en mangeant l'agneau pascal, ou après (Matth. 26, 17; Marc. 14, 12; Luc. 22, 7), et il était défendu bien expressément d'avoir alors en la maison du pain levé (Exod. 12, 15).

24. Vous ne faites la cène que deux ou trois fois l'an; ils la faisaient très-souvent (Act. 2, 42, 46). Un pauvre matelot qui vient du Sénégal ou du Brésil, qui n'a communié de deux ans, ni possible de toute sa vie, s'il arrive huit ou quinze jours après le temps de votre cène, il ne peut communier, quand même il serait à l'article de la mort et qu'il le désirerait ardemment, se souvenant de cette parole de Jésus : *Qui mange ce pain vivra éternellement* (Joan. 6, 50).

25. Vous ne bénissez le calice ou la coupe en la cène. Saint Paul dit : *Le calice de la bénédiction que nous bénissons* (1. Cor. 10, 6). Vous direz que vous le bénissez en lisant le chapitre 11e de la Ire aux Corinthiens; mais quand saint Paul écrivit le chapitre 10e de cette épître, le chapitre 11e n'était pas encore écrit, et il dit au chapitre 10e, que quand il l'écrivait, on bénissait déjà le calice; on ne le bénissait donc pas en lisant le chapitre 11e qui n'était pas encore fait; et vous savez que quand le vin manque en la cène, on ne fait autre chose que d'aller à la cave tirer du vin, le mettre en un verre et le donner au peuple?

26. Vous ne vous confessez point; et ils le faisaient (Act. 19, 8). Plusieurs fidèles venaient confesser leurs actions, et cela avec les dispositions de vrais pénitents : car ils brûlaient les livres de curiosité qu'ils avaient.

27. Vous ne donnez point l'Extrême-Onction, et ils la donnaient, non pour le remède du corps seulement, mais pour la rémission des péchés. *Si quelqu'un est malade parmi vous, qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise, qu'on l'oigne d'huile, et s'il est en péchés ils lui seront remis* (Jac. 5, 14).

28. Vous ne recevez le sacrement d'Ordre, ils l'administraient comme un sacrement qui confère la grâce par l'imposition des mains, qui est un signe extérieur (1. Timoth. 4, 14), et en la seconde épître au même Timothée (1, 6), S. Paul l'avertit de ne pas négliger la grâce qui lui avait été donnée par l'imposition des mains.

29. Quand un homme a été absent de sa femme plusieurs années, vous lui permettez de se remarier à un autre homme, contre ce qui est écrit : *Celui qui se marie à une femme délaissée de son mari est adultère* (Matth. 19, 9); *La femme qui, pendant la vie de son mari, se joint à un autre, sera appelée adultère* (Rom. 7, 3).

30. Vous ne vous lavez point les pieds les uns aux autres; ils le faisaient (Joan. 13, et 1. Tim. 5, 10), le pape, le roi, les doyens ès églises cathédrales; les supérieurs ès monastères, le font parmi nous le même jour que Jésus le fit.

31. Vous vous moquez du purgatoire? On le croyait du temps de saint Paul, il dit : *Que celui qui, sur le fondement de la foi, bâtit le bois, le foin ou la paille des imperfections et péchés véniels sera sauvé, mais par le feu* (1. Cor. 3, 12). Et disant : *Quasi per ignem*, il ne déroge à cette vérité non plus que saint Jean quand il dit : *Videmus gloriam ejus quasi unigeniti;* et au Psaume 125, 1 : *In convertendo Dominus captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati.*

Le duc de Candie, François de Borgia, reçut autrefois commission de l'empereur d'accompagner le convoi où était porté le corps de l'impératrice Isabelle, défunte, et le conduire, de Tolède où elle était morte, à Grenade, lieu de la sépulture des rois d'Espagne. Elle avait été l'une des plus belles princesses de son siècle. Quand on ouvrit à Grenade le cercueil de plomb où elle était, on la trouva si changée, laide, hideuse, contrefaite, qu'il n'osa jurer que c'était la même, quoiqu'il l'eût veillée jour et nuit. Il avait raison, car, selon Aristote, un corps mort n'est pas le même qu'un corps vivant; puisque c'est la forme qui donne l'être. J'en dis de même en mon sujet, quand, d'un côté, je vois dans le Nouveau Testament la belle et agréable face de l'Eglise des Apôtres, et d'autre côté votre église prétendue; je dis en gémissant : Hé! quelle différence! non-seulement je ne voudrais pas jurer que c'est la même, mais je pourrais jurer sans danger de me parjurer, que ce n'est pas la même église, ce n'en est que le cadavre.

Vos ancêtres ont été très-bons catholiques, témoin les belles Eglises qu'ils ont édifiées, les grandes abbayes qu'ils ont dotées, les précieuses reliques qu'ils ont richement enchâssées; mais vous ne leur ressemblez pas, Messieurs de la religion prétendue; vous avez hérité d'eux la chair et le sang, et rien autre chose; vous êtes leurs descendants quant au corps; mais quant à l'esprit du Christianisme, quant à la foi, piété et religion, point du tout. De tant de sacrements, cérémonies, observances religieuses qui étaient en

usage, qu'avez-vous retenu qui vous distingue des Juifs? qu'avez-vous retenu en vos temples qui puisse faire connaître aux étrangers que vous êtes chrétiens? Supposons, ce qui n'arrivera jamais, que vous ayez perverti tout ce royaume : supposons qu'en toute la France il n'y ait autre religion que celle des Calvinistes, et qu'un juif de Jérusalem qui n'a jamais ouï parler du Christianisme y vienne demeurer, et qu'ayant quelque envie de se faire chrétien, il vous demande la règle de votre foi et de vos actions? Vous lui donneriez le Nouveau Testament? Quand il l'aurait lu d'un bout à l'autre, n'aurait-il pas sujet de vous dire : En bonne foi, n'est-ce pas vous moquer du monde, de dire que vous êtes disciples et imitateurs de ce Messie? successeurs de ces Apôtres? partisans et zélateurs des maximes qui sont en ce livre? Votre Messie a vécu en perpétuelle virginité, pas un de vos ministres ne le fait? il a jeûné quarante jours, et pas un de vous ne jeûne le carême? Ce livre dit que les Apôtres ont quitté leurs biens et leur pays, pour aller prêcher l'Evangile aux nations étrangères : pas un des vôtres ne le fait; nous n'en avons jamais entendu un seul prêcher en Jérusalem. Ils ne portaient ni or ni argent : pas un des vôtres ne se réduit volontairement à cette pauvreté? Ils châtiaient leurs corps de peur d'être réprouvés : je ne vois point que vous châtiez le vôtre; et vous me dites que vous êtes assurés de votre salut? Ce livre dit que du temps des Apôtres, plusieurs mettaient leur bien en commun : personne ne le fait parmi vous; je ne vois rien faire en votre temple, qui ne se fasse dans notre synagogue en Jérusalem. Vous y chantez deux ou trois psaumes, nous en chantons plus de douze; vous y prêchez contre le pape et les papistes, et nous aussi : car ce sont nos plus grands ennemis. Vous distribuez quelquefois un peu de pain et de vin en la cène; et nous aussi en notre fête des Azymes. Votre livre dit que tout ce qui se passait parmi nous au temps de Moïse et des Prophètes n'était que des ombres et des figures de ce que vous deviez avoir : mais je ne vois rien parmi vous qui approche tant soit peu de la splendeur et majesté de ce que nos pères ont vu en leur temps : ils avaient la manne pétrie par les anges. Vous dites qu'en votre cène vous ne donnez qu'une bouchée de pain? Elie et Elisée faisaient des miracles; vous dites qu'il ne s'en fait plus? David chantait les louanges de Dieu au son des orgues et autres instruments, comme il est dit au psaume 150e; on n'entend en vos prêches que des voix confuses et mal accordées : que répondriez-vous à cela, si un juif ou quelque autre infidèle vous faisait ces objections?

Vous ne sauriez rien dire contre nous, sinon que le purgatoire, l'invocation des saints, l'eau bénite et autres choses semblables ne sont pas en la Bible. Je vous ai montré le contraire. Mais supposez qu'il soit ainsi, du moins elles n'y sont pas défendues. Or, quelle chose est plus criminelle, ou faire plus que le commandement, ou manquer à ce qui est commandé? Lequel de ces deux serviteurs sera plus repris au jugement de Dieu, ou un catholique qui dira : Vous avez dit : *Ceci est mon corps*, je l'ai cru tout simplement, et je l'ai adoré; vous avez dit : *Si quelqu'un n'est régénéré d'eau, il n'entrera point au royaume de Dieu;* j'ai ajouté foi à vos paroles, et

je me suis hâté de faire baptiser mon enfant. Votre Apôtre a dit : *Quand quelqu'un sera malade, qu'on l'oigne d'huile;* j'ai obéi et reçu l'extrême-onction. Ou un calviniste qui dira : J'ai cru que ce n'était que la figure de votre corps, que mon enfant serait sauvé par la foi de ses parents, que l'extrême-onction et autres observances n'étaient que pour le temps des Apôtres. Ne voyez-vous pas que toutes ces excuses sont des gloses et des paroles d'hommes, qui combattent directement et très-criminellement la parole de Dieu? Croyez-moi, quittez cette fausse religion qui n'est que depuis fort peu de temps, qui n'a pas un seul passage de l'Ecriture sainte pour preuve de sa doctrine, qui a été inventée par des hommes sans autorité, sans mission et sans approbation de Dieu. Priez Jésus, qui est la vraie lumière et la lumière du monde, d'éclairer votre esprit, de vous ouvrir le sens comme à ses disciples, pour entendre les Ecritures; de vous faire entrer au chemin de salut, c'est-à-dire en l'Eglise catholique.

C'est la nacelle de saint Pierre d'où le Fils de Dieu enseigne les peuples : *Docebat de navicula turbas* (Luc. 5, 3); c'est l'arche du vrai Noé où il faut être renfermé pour éviter le déluge (Genes. 7, 1); c'est la ville de Ségor (Genes. 19, 23) où il faut entrer pour se garantir de l'incendie de Sodome; c'est la ville de refuge, où il se faut retirer pour éviter les poursuites de la justice de Dieu (Deut. 19, 2); c'est le faubourg heureux et assuré, par où il faut nécessairement passer pour aller à la Jérusalem céleste, où nous aurons tous un même chef, Jésus-Christ Notre Seigneur; un même cœur, le Saint-Esprit; les mêmes sentiments, par la lumière de gloire; les mêmes affections, par la possession et jouissance d'un même Dieu, auquel soit honneur, gloire, louange et amour, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXXX.

ON MONTRE PAR LES PÈRES, LES ARTICLES DE LA FOI QUE LES CALVINISTES REJETTENT.

Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens.
Le sage recherchera la sagesse des anciens. (Eccl. 39, 1.)

Le très-adorable sacrement de l'autel n'est pas seulement un festin royal, où les âmes chrétiennes sont délicieusement régalées, c'est encore un arsenal et un magasin d'où elles peuvent tirer des armes de bonne trempe, pour combattre et surmonter les ennemis de l'Eglise : *Parasti in conspectu meo mensam adversùs eos qui tribulant me.* L'Epouse disait en son Cantique : *Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui.* La secte de Calvin n'est pas cette Epouse sacrée, et par conséquent elle ne peut être la vraie Eglise, puisque le divin Epoux n'est pas à elle, elle n'a pas le corps de Jésus, elle n'en a, comme elle dit elle-même, que la figure, l'ombre et l'image. Je vous ai autrefois montré par plus de

cent passages de l'Ecriture contre les erreurs de cette prétendue, que tous les articles de foi que nous croyons, et les cérémonies que nous pratiquons sont conformes à la parole de Dieu. Aujourd'hui et demain, Dieu aidant, j'ai à vous faire voir le même en la créance et pratique des premiers chrétiens, par le témoignage des saints Pères qui vivaient du temps des quatre premiers Conciles. Ce doit être par votre secours, ô sainte et bienheureuse Vierge! vous êtes tous les jours comparée à la tour de David : *Turris Davidica;* il est dit de cette tour : *Mille clypei pendent ex eâ.* Vous avez mille boucliers pour la défense de la foi, vous avez des armes de bonne trempe, offensives et défensives pour la querelle de l'Eglise. Faites comme votre Fils : *Armat creaturam ad ultionem inimicorum.* Donnez-nous, s'il vous plaît, des armes pour venger les injures que l'on fait à son Epouse. Nous vous saluons pour cet effet, et vous disons : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Sicut Athanasius falsò accusatus mutilasse Arsenium : eum exhibuit concilio, sic nos Ecclesiam antiquam integram, et nunc eamdem quam olim.

Punctum unicum. — I. Antiqui easdem devotiones exhibebant erga Sanctos quas nunc exhibemus. Honoramus eos corde, ore et manu, toto corpore et animâ, et hæc omnia præstabant olim Christiani. Corde : 1° Honorabant sanctorum corpora; 2° Miracula; 3° Festa. — II. Ore sanctos laudabant. — III. Orabant. Osculabantur Reliquias. — IV. Manu, in honorem Sanctorum Deo dicabant templa. —V. Imagines. — VI. Altaria. — VII. Sacrificia. — VIII. Toto corpore et animâ, prosternabantur ante sanctorum thecas. — IX. Colebant eos peregrinationibus et processionibus. — XI. Insignia testimonia Chrysostomi et Theodoreti, quibus supradicta probantur.

Conclusio moralis. — XII. Honorandi à nobis sancti, quia orant pro nobis. — XIII. Triplex praxis devotionis in eos.

Exorde. — Comme l'Eglise d'à présent étant la même que celle des siècles passés, est animée du même Saint-Esprit, elle use de même conduite, et pratique les mêmes cérémonies que l'Eglise naissante. Ainsi la secte de Calvin étant le ramas et l'égoût de toutes les erreurs du temps passé, est possédée du même démon, elle use des mêmes artifices, et enfin elle pratique les mêmes injustices que les anciens hérétiques. L'invincible défenseur de la foi, saint Athanase, digne véritablement de l'étymologie de son nom, c'est-à-dire d'immortalité, en la seconde apologie qu'il a faite de sa foi, écrit, et les historiens ecclésiastiques le rapportent, que les hérétiques ariens ne pouvant résister à la véracité de sa doctrine, et à l'Esprit de Dieu qui parlait par lui, s'avisèrent de calomnier sa vie. Ils firent assembler, en la ville de Tyr, par l'autorité de l'empereur, un concile, ou pour mieux dire un conciliabule : ils le citèrent de se trouver en cette assemblée pour répondre aux informations dressées contre lui. Entre plusieurs autres calomnies, ils l'accusèrent faussement d'avoir mutilé un certain ecclésiastique nommé Arsène, de lui avoir coupé un bras pour s'en servir en ses enchantements et en ses sorcelleries; et, à cet effet, apportèrent au milieu du concile un bras coupé, qu'ils disaient être celui d'Arsène. La providence de Dieu permit que la veille de l'accusation, Arsène, qui, jusqu'alors, s'était caché par la crainte des hérétiques, vint trouver le saint, afin de se justifier de cette fausse accusation. Le

saint, pour découvrir l'imposture de ses adversaires, produit Arsène au concile, disant : Messieurs, plusieurs d'entre vous connaissent-ils Arsène? n'est-ce pas là lui-même, en propre personne? Après qu'il fût reconnu par le témoignage de ceux qui le connaissaient, il lui lève son manteau, et dit : Voilà son bras droit, voilà son bras gauche : un homme n'a pas trois bras; avisez à qui est ce troisième que mes adversaires ont produit. Ils furent couverts de confusion, et devinrent la risée du concile, le sujet des railleries de toute la chrétienté et de tous les siècles. Je me dois comporter envers les calvinistes comme saint Athanase envers les ariens, puisqu'ils se comportent envers nous comme les ariens envers saint Athanase.

Ils nous accusent faussement que nous avons mutilé l'Eglise ancienne, que nous l'avons gâtée, corrompue et altérée, que nous y avons introduit des pratiques superstitieuses, des traditions humaines, des cérémonies frivoles ou impertinentes. Pour les convaincre d'imposture et les faire rougir de honte, je dois aujourd'hui vous représenter l'Eglise primitive, vous la faire voir au visage et en toutes les parties de son corps, vous montrer qu'elle n'a aucunement changé, et que c'est maintenant la même qui était alors; je vous veux faire voir qu'en l'Eglise ancienne on croyait les mêmes articles, on avait les mêmes traditions, qu'on gardait les mêmes coutumes, et qu'on pratiquait les mêmes cérémonies que l'on fait maintenant; et afin qu'il n'y ait rien à repartir, je ne veux rien alléguer de suspect, je ne veux alléguer que les écrivains qui florissaient au temps des quatre premiers conciles, ou auparavant, parce que nos adversaires disent que pendant ce temps-là l'Eglise était en sa pureté. Je ne veux alléguer que les livres que tout le monde avoue être des Pères de ce temps-là, et non des œuvres supposées par le consentement même des ministres. Je ne veux point alléguer les œuvres où les Pères parlent comme docteurs particuliers, mais seulement les œuvres où ils rendent témoignage de la créance et des pratiques de l'Eglise d'alors.

Remarquez bien ce point : quand on cite saint Augustin, saint Chrysostome ou quelques autres Pères, nos religionnaires répondent que c'était un homme, qu'il était fautif; je ne suis obligé à m'attacher à son opinion, pour cela je ne veux point citer les passages où les Pères proposent leur opinion particulière, mais seulement ceux auxquels ils enseignent quelle était la créance et la pratique de l'Eglise de leur temps; je ne veux citer que les lieux que j'ai vus en leurs sources et que je m'oblige de montrer à quiconque le désirera, à peine de ne monter jamais en chaire. J'ai confronté ces passages dans la bibliothèque de Sedan, dans les livres imprimés à Bâle et autres villes protestantes. Nous pouvons voir la face de l'Eglise primitive, si nous considérons les ouvrages et les cérémonies qu'elle pratiquait envers les saints qui sont au ciel, ou envers les personnes qui sont sur la terre, ou envers les âmes du purgatoire. Suivez-moi, s'il vous plaît.

Point unique. — I. *Corde honorabant eorum corpora.* Nous faisons en toutes ces choses de même que les premiers chrétiens. En-

vers les saints du ciel, nous employons pour les honorer, le cœur, la bouche et la main, le corps tout entier avec l'âme. Du cœur nous honorons leurs sacrés corps, leurs miracles et leurs fêtes; de la bouche, nous faisons leurs panégyriques, nous les prions, nous baisons leurs reliques; de la main, nous bâtissons et dédions à Dieu des églises en leur honneur, nous y mettons leurs images, nous y dressons des autels, nous y offrons des sacrifices.

De tout le corps et l'âme nous nous prosternons devant leurs châsses, non pas pour adorer, mais pour honorer leurs corps; nous allons en pèlerinage et nous faisons des processions : en voici les pratiques en l'Eglise naissante.

On rendait honneur à leurs corps, et même aux châsses où ils étaient enfermés; témoin saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, qui était en si grande autorité dans l'Eglise, que le second concile général tenu à Constantinople, lui donna charge de dresser le Symbole de Nicée. Ce grand saint, au tome second, en l'oraison qu'il a faite de saint Théodore martyr, parlant de ceux qui venaient en son Eglise : *Cupit etiam ipsi conditorio appropinquare, sanctificationem et benedictionem contractationem ejus esse credens, quod si quis etiam pulverem quo conditorium, ubi martyris corpus quiescit, obsitum est, auferre permittat, pro munere pulvis accipitur, et tanquam res magni pretii condenda terra colligitur. Nam ipsas attingere reliquias, si quandò aliqua ejusmodi prospera fortuna contingat, ut id facere liceat, quam id sit multum desiderandum et optandum, et summarum precum donum, sciunt experti; corpus enim amplectuntur quasi vivens et florens, oculis, ori, auribus, omnibus sensuum instrumentis adhibentes, lacrymas martyri superfundentes, ut pro ipsis deprecator intercedat supplices preces offerunt.* Le fidèle désire s'approcher de la châsse du saint, croyant qu'il y a bénédiction et sanctification à la toucher; que si on permet à quelqu'un d'emporter de la poussière qui est sur la châsse du saint, il la reçoit comme un présent et comme une chose de grand prix; car quand cette bonne fortune arrive à quelqu'un qu'on lui permette de toucher les reliques, il n'y a que ceux qui l'ont expérimenté qui sachent combien cette faveur est souhaitable, et qu'on ne l'obtient que par de grandes prières; et ceux à qui on fait ce don embrassent le corps du saint comme s'il était encore vivant, l'appliquent à leurs yeux, à leur bouche, à leurs oreilles, l'arrosent de leurs larmes et prient humblement le saint d'être leur intercesseur.

Miracula. On ajoutait foi aux miracles que Dieu faisait par leur entremise. Saint Ambroise, tome 5e, épître 54e, qu'il écrit à sa sœur Marcelline, lui racontant ce qui se passa en la translation des corps des saints Gervais et Prothais : *Umbrâ quâdam sanctorum corporum plerosque sanatos cernitis; quanta oraria jactitantur; quanta indumenta super reliquias sacratissimas, et tactu ipso medicabilia reposcuntur; gaudent omnes extrema lintea contingere, et qui contigerit, salvus erit.* Et un peu plus haut il dit : *Dùm transtulimus, cæcus sanatus est.* Vous en voyez plusieurs qui ont été guéris par l'ombre des saints corps : on jette sur les sacrées reliques des vêtements et d'autres choses, et on les

redemande, comme ayant reçu par cet attouchement une vertu médicinale; tous désirent au moins toucher l'extrémité du drap qui les couvre, et ceux qui la touchent en sont guéris. Et un peu plus haut il dit : Quand nous transportions ces reliques, un aveugle fut guéri.

Et en l'épître 55e, le même saint Ambroise racontant comme il trouva en la ville de Bologne les corps des saints martyrs Vital et Agricole : *Multi qui variis vexabantur ægritudinibus, sanctorum tangentes sudaria continuò sanabantur;* Plusieurs qui étaient affligés de diverses maladies, touchant les suaires des saints, étaient guéris sur-le-champ.

Saint Augustin, tome 5e, livre 22e de la *Cité de Dieu,* chapitre 8, raconte plusieurs signalés miracles qui furent faits en plein jour à la vue de toute une ville par les reliques de saint Etienne, et dit que s'il voulait écrire tous ceux qui furent faits en deux villes seulement, il faudrait plusieurs volumes. Souvenez-vous qu'il a écrit ces livres de la *Cité de Dieu*, comme une apologie du Christianisme contre les payens, et qu'il apporte ces miracles pour preuve de la vérité de notre religion. Si ces miracles n'avaient été faits, ce saint docteur n'aurait pas été si indiscret que de les alléguer, parce qu'il aurait été démenti par autant de gens qu'il y en avait en ces villes.

Festa. On faisait les fêtes des saints. Saint Grégoire de Nazianze en la harangue 20e qui est des saints Machabées : *Quidnam Machabæi? horum enim nomine dies festu præsenti frequentia celebratur*. Que dirons-nous des Machabées, au nom desquels on célèbre la fête par ce grand abord de peuple? Saint Chrysostome et Théodoret nous en donneront ci-dessous des témoignages encore plus exprès.

II. On faisait en l'Eglise leur panégyrique, témoin les harangues que les saints Pères nous en ont laissées en leurs livres, comme saint Grégoire de Nazianze, celle de saint Barlaam martyr, de saint Cyprien, de sainte Justine; saint Grégoire de Nysse, celle de saint Théodore; et saint Chrysostome, celle de saint Philogone.

III. On les priait. Je ne veux pas ici apporter les prières que les Pères de ce temps-là adressent aux saints, leurs livres en sont tous parsemés. Mais nos dévoyés, pour se crever les yeux, disent que ce sont des apostrophes d'orateurs, ou des opinions de docteurs particuliers. Je ne veux donc, comme j'ai promis, que citer les lieux où ils témoignent que c'était la pratique des fidèles de leur temps. Saint Grégoire de Nazianze, qui vivait l'an 350, tome I, dans la harangue 18e qu'il fait en l'honneur de saint Cyprien martyr, prie le saint de l'aider à paître son troupeau, et raconte que sainte Justine, martyre, étant sollicitée de son déshonneur, et pressée de consentir par les charmes d'un magicien, pria la Vierge Marie de la secourir, et par son moyen elle en sortit victorieuse, et le démon vaincu, confessant au magicien qu'il n'avait point de pouvoir sur ceux qui mettent leur confiance en Jésus-Christ. Καὶ τήν παρθένον Μαριαν, ἱκετεύουσα βοηθῆσαι παρθένῳ κινδυνευούσῃ;... καὶ νικᾷ ἡ παρθενος, νικαται ὁ δαίμων.

On baisait leurs reliques. Saint Jérôme nous l'apprend; car au

tome second, écrivant contre Vigilance, il rapporte les plaintes que cet hérétique faisait contre les catholiques. Ils adorent, disait-il, en baisant je ne sais quelle poussière enveloppée d'un linge précieux dans un petit vase : *Pulvisculum nescio quod in modico vasculo, pretioso linteamine circumdatum osculantes adorant.*

IV. On dédiait à Dieu des églises en leur honneur, et on les appelait l'église d'un tel saint. Cela est si vrai, que le concile de Chalcédoine, qui fut le quatrième général, fut tenu en l'église qu'on appelait l'église de Sainte-Euphémie, parce que son corps y reposait. Il ne faut que lire les actes de ce concile pour le voir.

V. On y mettait les images des saints. Saint Grégoire de Nysse, en la susdite harangue de saint Théodore, dit qu'en l'Eglise de ce saint martyr où il prêchait, le peintre avait représenté artistement toute l'histoire de sa mort et de son martyre : *Solet enim etiam pictura, tacens in pariete loqui, maximèque prodesse.*

Saint Basile, frère du même saint Grégoire, en la harangue qu'il a faite de saint Barlaam, villageois, auprès de Césarée, après avoir écrit, comme il avait enduré qu'on lui brûlât la main sur un réchaud de feu, plutôt que d'obéir au tyran, dit : Le peintre qui a fait cette image a mieux exprimé cette main brûlée par son pinceau, que moi par ma langue.

Saint Augustin, tome IV, livre 1 (du *Consentement des évangélistes)*, chapitre dixième, dit que les payens forgèrent un livre qu'ils disaient avoir été composé par Jésus, pour enseigner à ses disciples la magie, et qu'il le dédiait à deux de ses disciples, Pierre et Paul, qui lui avaient été plus familiers; mais que leur malice les aveuglant, ils ne s'aperçurent pas que Paul n'était pas son disciple avant son Ascension, et ce qui les avait trompés, c'est qu'ils avaient vu en plusieurs lieux Jésus peint au milieu de saint Pierre et de saint Paul, et qu'on solennisait en même jour avec plus de solennité les mérites de leur passion.

VI. On dressait des autels dans les églises des martyrs. Saint Augustin, tome VI, livre 20, contre Fauste, chapitre 21 : *Nulli martyrum sed ipsi Deo martyrum sacrificamus quamvis in memoriis martyrum constituamus altaria;* Nous ne sacrifions à aucun des martyrs, encore que nous dressions des autels dans les chapelles des martyrs.

VII. On faisait mémoire des saints au sacrifice de la messe, non-seulement pour louer leurs vertus et pour célébrer leurs victoires, mais pour être aidé par leurs prières. Saint Augustin, en ce même chapitre 21, du livre 20, contre Fauste : *Longe minoris peccati est ebrium redire à martyribus, quàm jejunium sacrificare martyribus : sacrificare martyribus dixi, non dixi sacrificare Deo in memoriis Martyrum, quod frequentissimè facimus ;* Ce n'est pas un si grand péché d'être ivre quand on revient des chapelles des martyrs, que de sacrifier aux martyrs; je dis de sacrifier aux martyrs, mais je ne dis pas de sacrifier à Dieu dans les chapelles des martyrs, ce que nous faisons très-souvent.

Saint Cyrille en Jérusalem, en sa Catéchèse mystagogique 5e sur le milieu, dit positivement : Nous offrons ce sacrifice en commémoration de tous ceux qui sont morts devant nous. Premièrement,

des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs, afin que Dieu par leurs prières et intercessions reçoive nos supplications.

On allumait des cierges dans les chapelles des saints, même en plein jour. Saint Jérôme rapporte les plaintes que l'hérétique Vigilantius en faisait, disant, que c'était éclairer le jour et perdre du bien; mais saint Jérôme lui répond, qu'il fait comme le traître Judas, qui disait que c'était dommage de répandre des parfums sur le chef du Sauveur, comme faisait sainte Madeleine. Saint Paulin, parlant de la chapelle de saint Félix :

Clara coronatur densis altaria lychnis,
Lumina ceratis adolentur odora papyris.
Nocte dieque micant, sic nox splendore dies fit
Fulget et ipsa dies cœlesti illustris honore :
Plus micat innumeris lucens geminata lucernis.

VIII. On se prosternait devant les châsses où étaient leurs corps; car Rufin, contemporain de saint Jérôme, au livre 2 de l'histoire ecclésiastique, chapitre 33, dit que l'empereur Théodose, avant que de donner la bataille au tyran Eugène, ne se fiant point tant en ses armes et en la vigilance des sentinelles, comme au secours des prières, des jeûnes et des veilles qu'il faisait, se tenait prosterné et couché sur un cilice, devant les châsses des apôtres et des martyrs, demandant assistance par l'intercession des saints; et Dieu approuva sa dévotion, car pendant le combat il se leva un vent impétueux, qui relançait contre ses ennemis, les flèches qu'ils décochaient contre lui. Claudian le félicite de ce bonheur, en disant :

O nimium dilecte Deo cui militat æther,
Et conjurati veniunt ad classica venti.

Voici les paroles de Rufin : *Igitur præparavit bellum non tàm armorum telorum, quàm jejuniorum orationumque subsidiis, nec tàm excubiarum vigiliis quàm obsecrationum pernoctatione munitus; ante martyrum et apostolorum thecas jacebat cilicio prostratus, et auxilia sibi fida sanctorum intercessione poscebat; et infra, ventus ità vehemens exortus est in conflictu, ut tela hostium in eos qui injecerant retorqueret.*

Saint Augustin en l'épître 42e à ceux de Madaure dit : *Videtis imperii nobilissimi eminentissimum culmen ad sepulcrum piscatoris Petri submisso diademate supplicare;* Vous voyez que le souverain du plus grand empire du monde, abaissant son diadême, fait des prières au sépulcre de saint Pierre, qui n'était qu'un pêcheur.

IX. On allait en pèlerinage à leur église. Prudentius[1], qui vivait l'an 390, parlant des saints martyrs Hermiterius et Cheledonius, dit :

Exteri necnon et orbis
Hùc colonus advenit,

[1] Hym. 2. *in honorem sanctorum martyr. Herm. et Cheled,* t. VIII. Bibl. Patr., pag. 488, novæ edit.

Fama nam terras in omnes
Præcurrit proditrix,
Hic patronos esse mundi,
Quos precantes ambiant.

X. Les étrangers viennent ici, avertis par la renommée que les patrons du monde y sont et qu'on les y doit prier.

On allait en procession avec les reliques des saints. Saint Chrysostome et Sozomène l'enseignent des reliques de saint Babylas martyr, qui furent portées en procession solennelle, du temps de Julien l'Apostat.

Mais écoutez deux témoins irréprochables, qui vous rapportent un abrégé des dévotions que les premiers chrétiens pratiquaient envers les saints. Saint Chrysostome, homélie 26, sur la seconde aux Corinthiens, tome IV, pour montrer aux payens que Jésus-Christ est vrai Dieu, puisqu'il ne se fait pas seulement adorer après sa mort, mais qu'il fait honorer ses serviteurs après leur décès, dit ces paroles remarquables : *Quid Christum commemoro cùm ipse discipulis quoque suis, ut post mortem clari ac celebres essent, concesserit? ubi enim, quæso, Alexandri tumulus est? fac mihi eum ostendas, diemque, quo vitam cum morte commutavit, dicas. At Christi servorum tàm splendida sepulchra sunt, ut quæ urbem omnium præstantissimam maximeque regiam occuparint, et dies noti atque perspecti, et qui festi à toto orbe agitentur. Atque illius quidem tumulum familiares quoque ignorant: hujus autem, barbari quoque explorarum habent. Ac sepulchra eorum, qui crucifixo servierunt, regia aulas splendore vincunt, non tam magnitudinis aut pulchritudinis ædificiorum ratione (nam hac etiam parte superant) quàm (quod multo majus est) coeuntium studio atque alacritate. Nam et qui purpuram gestat, ad sepulchra illa se confert, ut ea deosculetur : abjectoque fastu suplex stat, sanctosque obsecrat ut ipsi apud Deum sibi præsidio sint : atque ut et tentoriorum opificem et piscatorem, et quidem fato sanctos patronos habeat, precibus is contendit, qui diademate cinctus est. Ergone, dic quæso, horum Dominum mortuum dicere audebis, cujus servi, etiam defuncti, eorum qui universo orbi impetrant, patroni ac defensores sunt;* Qu'est-il besoin que je parle de l'honneur qu'on rend à Jésus-Christ, vu qu'il a fait que, même ses disciples après leur mort sont connus et célébrés? car, dites-moi où est le sépulcre d'Alexandre le Grand? en quel jour mourut-il? on ne sait; au lieu que les sépulcres des serviteurs de Jésus-Christ sont éclatants en la ville la plus illustre et royale du monde, et le jour de leur mort est connu et célébré, puisqu'on en fait la fête par tout l'univers; et au lieu que les familiers mêmes d'Alexandre ne savent pas où est son sépulcre, le tombeau de Jésus-Christ est connu des Barbares mêmes; et les sépulcres de ceux qui ont servi à un crucifié, ont plus de splendeur que les louvres, non pas tant par la beauté et la grandeur des bâtiments (encore qu'ils les surmontent aussi en cela), comme (ce qui est beaucoup plus) par la dévotion et l'allégresse de ceux qui les visitent; car celui qui porte la pourpre, va à ces sépulcres pour les baiser avec vénération, déposant sa pompe; il se rend suppliant et prie les saints

de le secourir devant Dieu, et celui qui a la couronne en tête, tâche d'obtenir, à force de prières, qu'un faiseur de pavillons[1] et qu'un pécheur soient ses avocats, même après leur mort. Direz-vous donc que Jésus-Christ soit mort à présent, puisque ses serviteurs mêmes défunts sont avocats et protecteurs de ceux qui ont l'empire de tout le monde.

Théodoret, évêque de Cyr en Mésopotamie, qui vivait en l'an 439, tome II, traité *de curatione Græcarum affectionum*, sur la fin du livre huitième, qui est des martyrs, après avoir reproché aux Gentils que les sépulcres des anciens capitaines, des plus grands philosophes, et même des augustes et autres empereurs étaient ou inconnus ou négligés : *Martyrum vero templa conspicua cernuntur magnitudineque præstantia, omni præterea ornatus genere variata, splendoremque quodammodo pulchritudinis suæ late fundentia. Neque verò hæc per annum semel aut bis aut quinquies adventamus, sed in eis sæpe dies festos peragimus; sæpe diebus singulis eorum martyrum Domino laudes hymnosque cantamus; quique homines prospera sunt valetudine conservari eam sibi à martyribus petunt, qui vero ægritudinem aliquam patiuntur sanctitatem exposcunt : insuper et steriles viri et mulieres dari sibi filios petunt; qui verò parentes, sint integra sibi, et propria custodiri quæ consecuti sunt dona. Item qui peregrè aliquo proficiscuntur petunt martyres sibi comites esse in viâ, vel potius itineris duces : qui verò jam sospites redierunt gratias agunt acceptum beneficium confitentes. Non qui se ad Deos accedere arbitrentur, sed qui orent Dei martyres tanquam Divinos homines intercessoresque sibi eos apud Deum advocent ac precentur; pie verò fideliterque precatos ea maxime consequi quæ desiderant, testantur illa quæ votorum rei dona persolvunt, manifesta nimirum adeptæ sanitatis indicia : nam alii quidem oculorum, alii verò pedum, alii porrò manuum simulacra suspendunt ex argento auroque confecta; quinetiam nascentibus filiis martyrum nomina imponi curant, ita custodiam illis tutelamque certissimam comparantes.* Et plus bas : *Petro, Paulo, Marcello, Sergio, Mauritio, aliisque sanctis martyribus solemnitates peraguntur, proque illâ veteri pompâ, pro turpi obscenitate, fiunt modestæ, castæ, ac temperantiæ plenæ festivitates; non illæ quidem mero delibutæ, non comessationibus leves, non cachinnis solutæ, sed Divinis canticis personantes, sacrisque sermonibus audiendis intentæ, in quibus ad Deum preces non sine sanctis lacrymis ac suspiriis summittuntur.* Mais on voit les temples des martyrs remarquables par leur grandeur, parés de divers ornements, et répandant bien loin l'éclat de leur beauté; et nous n'y venons pas seulement une, deux ou cinq fois par an, mais nous y faisons souvent des fêtes. Et chaque jour, nous chantons souvent des hymnes et des louanges au Seigneur de ces martyrs, et ceux qui se portent bien prient que les martyrs leur conservent la santé, et les malades demandent d'être guéris; de plus, les hommes et

[1] Faiseur de pavillons, c'est-à-dire saint Paul, qui exerçait ce métier *Erat scenofactoriæ artis* (Act. 18).

les femmes stériles demandent d'avoir lignée, et ceux qui ont des enfants prient qu'ils leur soient conservés; et ceux qui vont aux champs prient les saints de leur tenir compagnie, ou plutôt d'être leurs guides; et, quand ils sont de retour, ils les remercient, reconnaissant que c'est par leur assistance, non pas qu'ils croient s'adresser aux saints comme à des dieux, mais comme à des hommes divins, qu'ils désirent avoir pour intercesseurs envers Dieu. Et après les avoir priés dévotement et fidèlement, ils témoignent, par les dons qu'ils leur offrent, qu'ils ont été exaucés; car les uns attachent à leur église des yeux, d'autres des pieds, d'autres des mains d'or ou d'argent, pour marque de leur guérison; et ils donnent à leurs enfants les noms des martyrs, leur procurant par ce moyen une sauvegarde et protection très-assurée. *Et un peu plus bas :* On fait des solennités aux saints, Pierre, Paul, Marcel, Serge, Maurice, et autres saints martyrs, et au lieu de ces fêtes immodestes et déshonnêtes qui se faisaient autrefois parmi les payens, on fait parmi nous des fêtes avec grande modestie, chasteté et tempérance; on les emploie non en ivrognerie, en festins ou en folies, mais à chanter les louanges de Dieu et entendre les prédications, et on y adresse à Dieu des humbles prières avec des larmes et des soupirs. Notez que Théodoret a écrit ces douze livres contre le paganisme, qui se réveillait sous l'empire de Théodose le Jeune, en même temps que saint Cyrille d'Alexandrie, qui présida au concile d'Ephèse, écrivit des commentaires sur le même sujet.

Conclusion. — XI. Tout ce discours ayant été de controverse contre les hérétiques, je ne le dois pas finir sans un peu de morale pour les catholiques. Outre l'exemple de ces premiers chrétiens, qui nous apprend à honorer les saints, le secours que nous pouvons recevoir de Dieu par leur entremise nous y doit obliger. Saint Pierre promettait aux fidèles de se souvenir d'eux après sa mort (2. Pet. 1, 15), et saint Chrysostome, en l'oraison qu'il lui adresse, le prie de se souvenir de sa promesse.

Quand les saints étaient en ce monde, ils étaient si charitables envers le prochain, ils n'ont pas perdu leur charité même; car *charitas numquam excidit*, dit saint Paul; ils sont entrés dans le ciel, mais ils n'ont pas oublié la terre : ils y ont un trop bon gage, leur corps qui est leur chère moitié; le torrent de volupté qu'ils boivent là-haut à longs traits, n'est pas comme le fleuve Léthé, qui fait perdre la mémoire à ceux qui goûtent de ses eaux. Les saints ne sont pas comme l'échanson de Pharaon, qui, étant mis en liberté, oublia les recommandations que son compagnon de prison et son interprète lui avaient faites. Le mauvais riche, dans les enfers, avait soin du salut de ses frères; les saints, dans le paradis, n'ont pas moins de charité que lui.

Et puis, il y va de leur intérêt; ils n'auront pas l'accomplissement de leur parfaite béatitude, la résurrection et gloire de leur corps, que le nombre des prédestinés ne soit accompli. On leur dit en l'Apocalypse : *Attendez que le nombre de vos frères soit accompli.* Ils sont donc soigneux de procurer par leurs prières que le nombre des élus soit bientôt parfait et achevé.

XII. Et partant, je conseillerais à tous les chrétiens trois pratiques de dévotion envers eux. Premièrement, parce qu'il y en a un si grand nombre, que nous ne les pouvons pas tous honorer en détail et en particulier; il faudrait tous les ans, à la Toussaint ou au commencement de l'année, choisir un ordre ou une hiérarchie de saints pour l'honorer toute l'année, comme cette année l'ordre des anges, l'année prochaine l'ordre des saints patriarches, des prophètes, et ainsi des autres.

En second lieu, honorer les saints qui ont été éminents en la vertu qui nous est la plus nécessaire, et les saints qui ont été de même profession que nous : les saints anges pour l'humilité, les saints martyrs pour la patience, les vierges pour la chasteté; car comme à la cour le connétable a plus de faveur pour obtenir des charges militaires aux soldats, le chancelier à ceux de longue robe, le grand-aumônier aux ecclésiastiques; ainsi les saints ont plus d'affection, d'inclination et de crédit pour ceux qui sont de leur état, et pour nous communiquer les vertus par lesquelles ils ont gagné le ciel.

En troisième lieu, il faudrait avoir un certain nombre de saints, dix, douze, quinze, plus ou moins, chacun selon sa commodité et sa dévotion : les choisir pour nos avocats et patrons en toute notre vie; les écrire en un petit billet que vous porteriez dans vos Heures, en choisir un chaque dimanche pour l'honorer tous les jours de la semaine, ce que nous pouvons faire en plusieurs manières :

En premier lieu, par pensée; estimant grandement le saint et l'éminence de ses vertus, nous abaissant intérieurement devant lui, et comme nous prosternant à ses pieds, honorant en Jésus-Christ les vertus qui ont été plus éminentes en lui; car elles ont été en Jésus-Christ comme en leur source, et en ce saint comme en un conduit ou canal pour nous les donner.

Secondement, par parole; lui demander part à ses vertus afin de porter ses livrées, dire quelques prières vocales à son intention, lire l'histoire de sa vie. Je conseille à tous les pères et mères de famille qui ont quelque peu de moyens d'acheter et d'avoir en leur maison le livre de la Vie des Saints, c'est le meilleur meuble que vous puissiez avoir, vous dépenseriez bien ce qu'il coûte à régaler quelqu'un qui ne vous en saurait aucun gré, et ce livre vous servira toute votre vie et à celle de vos enfants. C'est la plus louable et utile récréation que vous puissiez faire les après-dîner et les soirées des fêtes, de faire lire par un de vos domestiques la vie d'un saint, et que tous les autres l'écoutent; vous y aurez du contentement et m'en saurez bon gré quand vous l'aurez faite.

Troisièmement, par action; communiant le jour de la fête, jeûnant la veille ou se privant d'une petite partie de son repas pour la donner aux pauvres; endurant quelque parole de travers, obéissant à votre mère ou faisant quelque autre acte de vertu pour l'honorer : croyez-moi qu'on ne se repent pas quand on est à l'heure de la mort, d'avoir honoré les saints, on est bien aise d'avoir leur protection en un temps si dangereux. Honorons-les donc et les invoquons, puisqu'ils ont du crédit et de la faveur envers Dieu, puisqu'ils entendent nos prières, qu'ils savent nos nécessités, qu'ils ont

expérimenté nos misères et qu'ils ont de l'affection pour nous. Honorons-les, puisque Dieu les honore; car il a dit à Elie : *Qui me glorifiera, je le glorifierai;* c'est-à-dire, je le ferai honorer; comme il ajoute : *Et ceux qui me méprisent, je les rendrai méprisables.* Honorons-les, puisque étant en ce monde ils ont méprisé la gloire, et que la gloire est comme l'ombre qui doit suivre ceux qui la fuient; puisqu'ils ont pratiqué la vertu et que l'honneur en est le salaire; puisqu'ils sont précieux à Dieu et le sujet de ses pensées, car au lieu de ces paroles : *Mihi autem nimis honorati sunt amici tui, Deus,* une autre lettre dit : *Nimis pretiosæ factæ sunt cogitationes tuæ :* Vos pensées, ô mon Dieu! me sont chères et précieuses; honorons-les, afin qu'ils nous fassent participants de leurs mérites, et qu'ils daignent quelque jour nous associer à leur gloire. *Amen.*

SERMON LXXXI.

SUITE DU MÊME SUJET.

Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens.
Le sage recherchera la sagesse des anciens. (Eccl. 39, 1.)

Comme le texte de l'Ecriture parlant de Sara, femme d'Abraham, dit qu'étant avancée en âge, elle ne laissait pas d'être belle; ainsi, dit saint Augustin, la foi de l'Eglise chrétienne, épouse de Jésus-Christ, ne reçoit aucun déchet, et sa beauté ne se flétrit tant soit peu par les injures du temps, ni par la révolution des années ou des siècles. Hier, je vous montrais que l'Eglise primitive avait la même créance et pratiquait les mêmes choses que l'Eglise catholique d'à présent; aujourd'hui je dois continuer le même sujet, moyennant la grâce de Dieu, que nous devons obtenir par vos intercessions, ô sainte et bienheureuse Vierge! J'oserai dire, sans danger de mentir, que l'Eglise catholique a l'honneur et le bonheur d'être votre fille, puisqu'elle est l'épouse de votre Fils, selon la parole du saint précurseur : *Qui habet sponsam sponsus est;* et vous avez sujet de lui dire ce que Noémi disait à Ruth, sa belle-fille : *Faciat Dominus vobiscum misericordiam;* Je prie Dieu qu'il vous fasse miséricorde. Ruth gagna les bonnes grâces de sa belle-mère par la fidélité et la constance qu'elle eut à lui tenir compagnie. L'Eglise mérite votre bienveillance par les humbles respects et hommages qu'elle vous rend tous les jours, vous disant cent et cent fois ces paroles angéliques : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Hæretici contra se invicem pugnantes, et Ecclesiam recusantes debent consulere fidem et praxim primorum christianorum.

Punctum unicum. — Habemus eamdem fidem quàm primitiva Ecclesia, circà Scripturam sacram, personas sacras, tempora sacra, actiones sacras, et purgatorium, contrà hæreticos. — I. Libri quos calvinistæ apocryphos dicunt probantur ex patribus esse canonici : nempè liber Tobiæ, Judith, Esther, Sapientiæ, Ecclesiastici et Machabæorum. — II. Circa personas sacras : 1° Primatus papæ; 2° Celibatus sacerdotum. — III. Circa tempora

sacra, festa, et quadragesima. — IV. Circa actiones sacras, id est sacramenta; probatur baptismi necessitas, sicut et ceremoniæ. — V. Confirmatio. — VI. Realitas corporis Christi in Eucharistiâ. — VII. Ejus adoratio. — VIII. Absolutionis necessitas in pœnitentiâ. — IX. Confessio auricularis. — X. Extrema Unctio. — XI. Ordinis sacramentum. — XII. Matrimonium. — XIII. Signum crucis. — XIV. Purgatorium seu preces pro mortuis.

Conclusio. — Exhortatio ad tenendam fidem, et doctrinam antiquorum Patrum.

Exorde. — *Concurrere faciam Ægyptios contra Ægyptios, et pugnabit vir contra amicum suum:* Je permettrai que les Egyptiens s'entrebattront, et que les amis feront la guerre à leurs amis. Si cette prophétie d'Isaïe s'est jamais vérifiée, ç'a été au temps de Luther et de Calvin, et en ce temps parmi leurs partisans.

Je dis à Luther et à Calvin : Vous êtes très-différents et opposés l'un à l'autre dans les points de votre foi, et même en des articles de très-grande conséquence; car il n'est rien de plus important au salut, que de savoir si le corps de Jésus-Christ est réellement, et de fait en la sainte Eucharistie; car s'il n'y est pas, c'est idolâtrie que de l'adorer; et s'il y est, c'est un crime que de ne le pas faire, dit saint Augustin[1]. Luther, vous dites[2] qu'il y est réellement, et de fait; Calvin, vous dites qu'il n'y est pas, et que ce n'est que sa figure. Il n'est rien de si important à la foi, que de savoir quels sont les livres canoniques; Calvin, vous dites que le livre de Job, l'Ecclésiaste et l'Apocalypse, sont canoniques; Luther, vous dites que non. Calvin, vous dites que l'Epître de saint Jacques est Ecriture sainte, que c'est ce grand Apôtre qui l'a écrite; Luther, vous vous en moquez, vous l'appelez une belle Epître de paille; chacun de vous pense avoir autant d'esprit, de jugement, de science et de raison que son confrère; chacun de vous dit qu'il a le Saint-Esprit, chacun de vous se vante d'être envoyé extraordinairement pour réformer le monde : je vous demande, à qui de vous deux je dois croire; qui est-ce qui accordera vos différends? à qui me dois-je rapporter, pour savoir lequel de vous deux est dans l'erreur et en mauvais chemin? Si vous dites que c'est à la parole de Dieu, c'est donc en vain que vous êtes venus, c'est donc en vain que vous êtes envoyés.

La parole de Dieu nous doit suffire, elle ne saurait mentir, et il faut nécessairement que l'un de vous soit un menteur, puisque vous êtes contraires l'un à l'autre. La parole de Dieu vous condamne : Dieu a donné des pasteurs à son Eglise, dit saint Paul, afin que nous ne soyons pas comme des petits enfants, flottants à tout vent de doctrine. Calvin, vous ne suivez point l'évêque, l'archevêque, ni le pape, qui sont vos pasteurs. Luther, vous ne suivez pas non plus vos supérieurs, puisque vous avez secoué le sacré joug de l'obéissance : vous êtes donc comme des enfants flottants à tout vent de doctrine. *Obéissez à vos prélats,* dit le même Apôtre (Heb. 13, 17; Rom. 13, 2), *ceux qui résistent à la puissance supérieure acquièrent la damnation.* Calvin, vous n'avez pas obéi à

[1] *In illud Ps.* 98 *:* Adorate scabellum.

[2] *In conviviali Ser.* tit. *De patriarc. et proph.*, et tit. *De lib. veteris et Novi Testa. et præfat. antiquiore Novi Testam.*

votre curé, évêque, ni archevêque; Luther, vous n'avez pas obéi à votre prieur, provincial, ni général, vous leur avez résisté, vous avez donc acquis la damnation. *Celui qui n'écoute pas l'Eglise, dit le Sauveur, qu'il soit tenu comme un payen et un publicain* (Matth. 18, 17). Calvin, vous n'avez pas écouté l'Eglise de Noyon, ni de Rome; Luther, vous n'avez écouté aucune Eglise; car quand vous êtes venu au monde, il n'y avait que l'Eglise romaine; il vous faut donc tenir comme des payens et des publicains. Vous dites que je m'en dois rapporter à l'Ecriture, et c'est de quoi vous êtes en question l'un contre l'autre: quelle est la vraie Ecriture? L'un de vous maintient qu'un tel livre est Ecriture sainte, l'autre le nie formellement. Quand vous êtes en différend de l'interprétation ou intelligence d'un passage de l'Ecriture, Calvin, vous citez d'autres passages contre Luther : Luther, vous en citez d'autres contre Calvin ; Calvin, vous dites que vos passages se doivent entendre selon votre sens, et non pas au sens que Luther leur donne : Luther, vous assurez que Calvin ne leur donne pas un vrai sens, et qu'il les faut entendre selon le vôtre! A qui de vous deux croira-t-on? à qui me rapporterai-je, pour savoir en quel sens il faut entendre tous les passages que vous citez et entassez l'un sur l'autre, pour votre opinion, contre celle de votre adversaire.

J'ai souvent pressé ceux de la prétendue de me satisfaire sur ce point, et en tous les lieux où j'ai été ; les plus judicieux et raisonnables d'entre eux, m'ont toujours répondu qu'il s'en fallait rapporter aux Pères de la primitive Eglise, qu'il fallait voir quelle était la créance et le sentiment des chrétiens de ces temps-là, au temps des quatre premiers conciles, que les calvinistes en leur confession de foi reçoivent et reconnaissent pour légitimes. Dieu soit béni, leur dis-je là-dessus, si vous persistez en cette disposition, nous sommes d'accord ; si vous entendez le latin, je n'ai besoin que de vos yeux pour vous faire catholiques. Donnez-vous donc la patience de passer avec moi une après-dîner dans une bibliothèque, et je m'oblige à vous montrer en paroles claires comme le jour, dans les Pères de ces premiers siècles, tous les articles de notre créance, c'est ce que j'ai entrepris de faire en ces deux prédications. Hier, je vous montrais le sentiment et les pratiques des premiers chrétiens, au regard de l'Eglise triomphante; aujourd'hui, nous devons faire voir leurs pratiques en l'Eglise militante et au regard de la souffrante, c'est-à-dire, des âmes qui sont en purgatoire. En l'Eglise militante, nous pouvons considérer l'Ecriture sainte, les personnes sacrées, les temps sacrés et les actions sacrées.

Point unique. — I. *Tobiæ.* — En l'Ecriture sainte, ils reconnaissaient les livres de Tobie, de Judith, d'Esther et de la Sapience pour canoniques et non pour apocryphes et supposés ; le pape saint Calixte premier, en l'Epître 2, citant un passage du livre de Tobie, dit que c'est l'Ecriture sainte qui parle. Saint Ambroise, au traité qu'il a fait de Tobie, chapitre 1, dit que ce livre est une Ecriture prophétique; saint Cyprien, *Serm. de eleemosynâ ;* et saint Basil., *Orat. de avaritiâ*, en disent autant.

Judith. — Saint Jérôme, en la préface du commentaire qu'il a fait sur le livre de Judith, dit que le premier concile de Nicée, qui a été le plus célèbre de tous les conciles après celui des Apôtres, a reconnu ce livre pour canonique, d'où l'on peut tirer des preuves pour confirmer les points de la foi.

Esther. — Le pape saint Innocent (Epist. 3), Origène et saint Hilaire sur les psaumes, saint Cyrille de Jérusalem (*Catech.*4); saint Augustin (*lib. de Doctrin. Christ.*, c. 8), et plusieurs autres Pères, citent des textes du livre d'Esther, comme d'une Ecriture sainte.

Sapientiæ. — Saint Augustin (*lib.* 1 *de Predestin.*, cap. 14), dit que depuis le temps proche des Apôtres, le livre de la Sapience a été récité en l'Eglise, et entendu avec vénération de tous les évêques et autres fidèles, comme ayant une autorité divine. Le concile de Sardique en a tiré un témoignage, pour prouver que le Verbe divin est vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, c'est en l'Epître envoyée à tous les évêques, dont Théodoret fait mention (*lib.* 2 *hist.*, c. 8).

Le livre aussi de l'*Ecclésiastique* est appelé Ecriture sainte, et les vérités qui y sont contenues; Oracles divins, par les Pères, comme par saint Cyprien (*lib.* 3, *Epist.* 9), saint Epiphane, en l'hérésie des Anoméens. Saint Ambroise (*l.* 4, *de fide*, *c.* 4), où il est bon d'apprendre en passant, que quelques Pères attribuent ce livre à Salomon, d'autres à Jésus, fils de Sirach; c'est peut-être que celui-ci avait recueilli et réduit en un livre les diverses maximes et sentences de Salomon.

Quant aux livres des *Machabées*, les calvinistes en ont grande aversion, parce qu'ils recommandent les prières pour les morts; mais saint Augustin dit expressément que déjà, de son temps, l'Eglise chrétienne les tenait pour canoniques (*l.* 18, *de Civ. Dei*, *c.* 36) et devant lui saint Cyprien (*l.* 1, *ep.* 3, *ad Cornel.*), avec saint Ambroise (*l.* 2, *de Tob.*, *c.* 10, 11, 12).

Saint Basile, *lib. de Spiritu sancto*, *c.* 27, *Dogmata quæ in Ecclesia servantur, partim ex conscriptâ doctrinâ habemus, partim ex Apostolorum traditione, quæ utraque eamdem ad pietatem vim habent.*

Tertulien, *lib. de coronâ militis*, rapportant plusieurs traditions qui étaient déjà en usage de son temps, comme des cérémonies du baptême, du signe de la croix, que les chrétiens faisaient en diverses occasions, des anniversaires pour les morts et d'autres, il ajoute : *Harum et similium disciplinarum si legem expostules, Scripturarum nullam invenies; traditio tibi prætenditur auctrix, consuetudo confirmatrix et fides observatrix.*

II. 1° La souveraineté du pape sur toute l'Eglise se montre, en ce que saint Chrysostome (*ep.* 1, *ad Innoc.*) étant injustement déposé de l'évêché de Constantinople par Théophile son patriarche, en un concile d'évêques, en appelle au pape saint Innocent, le priant de casser cette sentence et de punir Théophile; et quelque temps après saint Augustin (*ep.* 92, *ad Innoc.*) avec tout le concile de Milevi, pour réprimer l'audace des Pélagiens en Afrique et en la Palestine, ne recourent pas aux évêques de ces provinces,

mais implorent la diligence pastorale du même pape. Et le concile de Chalcédoine composé de plus de cinq cents évêques écrivant au pape saint Léon, et lui rendant compte de ce qui s'était passé en cette sainte assemblée. Vous y présidiez, dit-il, comme le chef fait à ses membres, par ceux que vous y aviez envoyés; et un peu plus bas, après avoir raconté les attentats de l'impie Dioscore : *Et post hæc omnia insuper, et contra ipsum, cui vineæ custodia à Salvatore commissa est, extendit insaniam, id est contra tuam Apostolicam sanctitatem.*

2° Ce que les ministres censurent le plus souvent aux évêques et aux autres personnes sacrées, c'est l'obligation au célibat; voici cependant ce qui en montre l'antiquité. Le second concile de Carthage, canon 2 : *Omnibus placet ut episcopi, presbyteri, diaconi, vel qui sacramenta contrectant, pudicitiæ custodes etiam ab uxoribus se abstineant : ut quod Apostoli docuerunt et ipsa servavit antiquitas, nos quoque custodiamus.* Saint Jérôme contre Vigilance, un peu après le commencement : *Quid facient Orientis ecclesiæ? quid Ægypti et sedis Apostolicæ? quæ aut virgines Clericos accipiunt, aut continentes, aut si uxores habuerint, mariti esse desistunt?* Si tous les ecclésiastiques doivent être mariés, que feront les églises d'Orient, d'Egypte et de Rome, qui ne donnent l'Ordre de cléricature, qu'à ceux qui sont vierges, ou qui vivent en continence ou qui s'abstiennent de l'usage du mariage, en cas qu'ils soient mariés.

Saint Léon pape, premier de ce nom (*Epist. ad Anast.*), dit : *Omnium Sacerdotum tàm excellens est electio, ut hæc quæ in aliis membris Ecclesiæ vacant à culpa, in illis tamen habeantur illicita; cùm enim extra Clericorum ordinem constitutis nuptiarum societati, et procreationi filiorum studere sit liberum, ad exhibendam tamen perfectæ continentiæ puritatem, nec subdiaconis quidem carnale connubium conceditur, ut et qui habent sint tanquam non habentes, et qui non habent permaneant singulares et innupti;* Le choix et l'état de tous les prêtres est si excellent, que ce qui serait permis aux autres membres de l'Eglise leur est défendu; car étant libre à ceux qui ne sont point dans les Ordres de se marier et d'avoir des enfants, les ecclésiastiques sont obligés à une si grande pureté et continence, qu'on ne permet pas même aux sous-diacres de se marier : de sorte que s'ils avaient auparavant une femme, ils doivent vivre comme s'ils n'en avaient point, et s'ils n'étaient pas mariés, ils doivent demeurer en cet état.

III. Les temps sacrés sont les fêtes des saints et le carême : l'observation des fêtes se montre par les témoignages de saint Chrysostome et de Théodoret que nous citions hier, comme aussi par les paroles d'Origène, *Hom.* 5, *in diversos Evangelii locos*, qui dit : que de son temps on célébrait la fête des saints Innocents, parce qu'ils ont été les prémices des saints martyrs. Et quant au carême, nous en avons montré l'institution ancienne au sermon 68.

IV. Venons aux actions sacrées qui sont principalement les sacrements. Nos adversaires reçoivent le baptême, mais ils n'en croient pas la nécessité, saint Augustin en a fait des livres entiers, et il la prouve ordinairement par le sentiment de tous les fidèles,

qui se hâtaient de porter leurs enfants au baptême quand ils les voyaient en quelque danger de mort : *Noli credere, noli dicere*, dit-il, *infantes antequam baptizentur morte præventos pervenire posse ad originalium indulgentiam peccatorum, si vis esse catholicus* (l. 3, *de origine animæ*, c. 9). Le pape Innocent Ier a décidé la même vérité contre les Pélagiens, en l'épître 26 qu'il a envoyée au concile de Milevi.

Ils rejettent aussi les cérémonies que nous pratiquons au baptême, encore qu'ils avouent qu'elles sont fort anciennes : celles qu'ils méprisent le plus, c'est le souffle dont on se sert pour chasser le diable, et ils sont en cela un peu plus hardis que n'était Julien, hérétique pélagien. Car saint Augustin, écrivant contre son erreur, lui mande : Vous n'avez eu garde de répondre à l'argument que je vous avais proposé, vous montrant que tous les fidèles croient que les enfants sont en la puissance du diable avant le baptême, puisqu'on le chasse par le souffle, parce que vous avez bien vu qu'on vous eût soufflé vous-même, si vous eussiez été si osé que d'improuver une cérémonie reçue si universellement en l'Eglise : *Tanquam ipse ab orbe toto exsufflandus, si huic exsufflationi, qua princeps mundi à parvulis ejicitur foras, contradicere voluisses* (Aug., t. 7, l. 6, *in Julian.* c. 5, *sub initio*).

V. Que la Confirmation soit un sacrement, on le croyait aux premiers siècles : car Tertullien ayant dit, que l'esprit malin est le singe de Jésus-Christ, qui contrefait en ses superstitions les sacrements de l'Eglise, il le prouve par induction des trois premiers sacrements, qui sont le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie : *Diaboli partes sunt intervertendi veritatem, ipsas quoque res divinorum sacramentorum in idolorum mysteriis æmulatur, tingit et ipse quosdam utique fideles suos signat in frontibus milites suos, celebrat et panis oblationem* (Tertull., *c.* 4, *de præscriptionibus*). Le second concile d'Arles tenu sous le pape saint Sylvestre, can. 17, commande que les hérétiques qui ont été dûment baptisés et qui se convertissent soient reçus en l'Eglise avec le chrême et l'imposition des mains. Saint Cyrille de Jérusalem traite bien au long de ce sacrement en la Catéchèse 3e, et saint Augustin (*l.* 3, *de baptismo contra Donat.*, *c.* 16).

VI. On croyait que le corps de Jésus-Christ est réellement et de fait en l'Eucharistie. Saint Chrysostome (Hom. 24, *in* 1, *ad Corinth.*) : *Hic terram, cœlum tibi facit hoc mysterium; aperi ergò cœli portas, et perspice, vel potius non cœli, sed cœli cœlorum, et tunc videbis quod dictum est. Nam quod illic est, omnium pretiosissimum, et maximè honorandum : hoc ostendam tibi situm in terrâ; sicut enim in regiâ, id quod est omnium præstantissimum, non sunt parietes, non tectum aureum, sed corpus regis sedens in solio, sic in cœlis regis corpus; sed hoc tibi nunc licet videre in terrâ, non enim, angelos, neque archangelos, neque cœlos, et cœlos cœlorum, sed ipsum eorum ostendo Dominum. Vidisti quemadmodùm, quod est omnium præstantissimum, et maximè honorandum, vides in terrâ, neque solùm vides, sed etiam tangis, et comedis; et eo accepto, domum reverteris;* Ce sacrement fait que la terre nous devient un ciel; ouvrez les portes

du ciel, et même du plus haut de tous les cieux, et vous verrez que je dis vrai; car ce qui est de plus excellent et de plus digne d'honneur dans le ciel, je vous le montrerai sur la terre, car comme ce qui est de plus excellent dans le Louvre, ce ne sont pas les murailles bien lambrissées ni le plafond doré, mais c'est le corps du roi assis en son trône; ainsi dans le ciel, c'est le corps de Jésus-Christ, et il vous est permis de le voir sur la terre; je ne vous y montre pas les anges ni les archanges, mais leur Seigneur; vous voyez donc sur la terre ce qui est de plus excellent et digne d'honneur, et non-seulement vous le voyez, mais vous le touchez et le mangez, et l'ayant reçu vous retournez en vos maisons.

Saint Ambroise (*lib. de iis, qui mysteriis initiantur*, cap. 9) : *Quantis utimur exemplis, ut probemus, non hoc esse, quod natura formavit, sed quod benedictio consecravit:* (*et infra*), *de totius mundi operibus legisti, quia, ipse dixit, et facta sunt, ipse mandavit, et creata sunt; sermo ergo Christi qui potuit ex nihilo facere, quod non erat, numquid potest ea quæ sunt mutare, in id quod non erant?* (*et infra*) *Liquet igitur, quod præter naturæ ordinem, virgo generavit, et hoc quod facimus corpus ex Virgine est, etc.* Nous nous servons de divers exemples pour montrer que l'Eucharistie n'est pas ce que la nature a formé, mais ce que la bénédiction a consacré; l'Ecriture parlant de toutes les créatures qui sont au monde, dit : que Dieu les a faites par sa parole; la parole du Fils de Dieu qui a pu faire de rien ce qui n'était pas, n'a-t-elle pas pouvoir sur les choses qui sont pour les changer en ce qu'elles n'étaient pas? La sainte Vierge a conçu par une opération surnaturelle; et ce que nous produisons, c'est le corps qui est né de la Vierge.

Saint Augustin (*concio. in tit.* Psal. 33), traitant ce titre du psaume 33 : *Davidi cùm immutavit vultum suum coram Acchim, et ferebatur manibus suis.* Cela, dit-il, ne se peut entendre de David ni d'aucun autre que de Jésus-Christ; car qui est-ce qui se peut porter soi-même en ses mains? mais Jésus-Christ se portait en ses mains, quand il disait à ses disciples : *Prenez, mangez, ceci est mon corps.*

VII. Comme ils tenaient pour tout assuré qu'il y est, ils adoraient l'Eucharistie du culte de latrie. Saint Chrysostome, en la susdite homélie 24, sur la 1re aux Corinthiens; saint Ambroise, *lib.* 3 *de Spiritu sancto, c.* 12; saint Augustin sur le psaume 98 [1].

VIII. Saint Augustin met en même rang la nécessité du baptême et celle de l'absolution; car en l'épître 180, répondant à un évêque nommé Honoré, qui lui avait demandé s'il pouvait en conscience sortir de sa ville cathédrale, qui était menacée de siége, lui répond : Gardez-vous bien de le faire; car si vous en sortez, les autres ecclésiastiques en pourront faire autant, et quelle damnation sera-ce pour ceux qui mourront sans baptême ou sans absolution pendant votre absence? quel regret à leurs parents, de savoir qu'ils ne les auront pas avec eux au repos de la vie éternelle? *Si*

[1] Voir le sermon XCIII : *Du culte de latrie que nous devons à l'Eucharistie.*

ministri desunt, quale exitium sequitur illos, qui de isto sæculo vel non regenerati exeunt, vel ligat? qualis luctus, fidelium suorum, qui eos, in æternæ vitæ requie non habebunt?

IX. Et que la confession auriculaire ait été anciennement en usage, il appert dans saint Léon, qui présida par ses légats au concile de Chalcédoine; car écrivant aux évêques de la Campanie, il dit, qu'il ne faut pas obliger les fidèles, comme quelques-uns faisaient, à confesser publiquement leurs péchés par écrit, vu qu'il suffit de découvrir sa conscience au prêtre, par une confession secrète : *Cùm reatus conscientiarum sufficiat solis sacerdotibus indicari confessione secretà* (S. Leo., ep. 80).

X. Saint Chrysostome, plus ancien que saint Léon, montre que l'Extrême-Onction était en usage de son temps; car au livre troisième du sacerdoce, il prouve par les paroles de saint Jacques, que les prêtres ont pouvoir de remettre les péchés par cette onction; et qu'elle ne soit pas une simple cérémonie, mais un sacrement de l'Eglise, on le voit en l'épître du pape saint Innocent à Décentius, chap. 8, où, après avoir dit que cette onction n'est pas seulement pour les prêtres, mais pour tous les fidèles malades, il ajoute que ce sacrement ne doit pas être accordé à ceux qui sont encore en pénitence, puisqu'on leur refuse les autres sacrements : *Nam pœnitentibus, istud infundi non potest, quia genus est sacramenti, nam quibus cætera sacramenta negantur, quomodò unum genus putatur posse concedi?*

XI. Le même pape, saint Léon I[er], Anastase second, saint Augustin et d'autres anciens (Innoc. I. *ep.* 18. *ad Alex.*), déclarent en paroles expresses, que la consécration des prêtres est un vrai sacrement. Les paroles de saint Augustin nous suffiront pour abréger. Que nos adversaires, dit-il, nous expliquent pourquoi celui qui a reçu les ordres sacrés, peut perdre son sacrement plutôt que celui qui a été baptisé le sien, il ne faut faire injure ni à l'un ni à l'autre de ces sacrements : *Explicent quomodò sacramentum baptizati non possit amitti, et sacramentum ordinati possit amitti, neutri sacramento injuria facienda est.*

XII. Bref, que le mariage des chrétiens soit un vrai sacrement de l'Eglise, outre que saint Paul l'a dit, saint Ambroise et saint Augustin l'enseignent[1]. Celui-là parlant d'un adultère, dit qu'il perd la grâce du sacrement céleste; celui-ci dit, que ès noces des chrétiens, la sainteté du sacrement vaut mieux que la fécondité de la chair : *Plus valet sanctitas sacramenti quàm fœcunditas uteri*; et derechef, que parmi les infidèles, le mariage a pour sa fin la propagation et la fidélité pour sa partie : mais que parmi les chrétiens, il a encore la sainteté du sacrement.

XIII. Entre les actions sacrées, qui ne sont pas sacrements, et que j'omettrai pour ne pas ennuyer, la plus commune c'est le signe de la croix : en voici la pratique parmi les anciens. Tertullien, *lib. de coronâ militis*, cap. 5, dit : *Ad omnem progressum atque*

[1] S. Leo., 1, *ep.* 8, c. 10, et *ep.* 87, c. 7; Anast. 2, *ep. ad Anast. Imp.*, c. 7, Aug., l. 2, *cont. Parm.*, c. 13; Amb., l. 1, *de Abraham*, c. 7; Aug., *de bono conjugali*, c. 18 et c. 24.

promotum, ad omnem aditum et exitum, ad vestitum, et calceatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia quæcumque, nos conversatio exercet, frontem crucis signaculo terimus.

XIV. De l'Eglise militante, descendons en la souffrante. Les calvinistes disent que les prêtres ont inventé le purgatoire, et la prière pour les morts par un motif d'intérêt temporel; pour cela il en faut bien établir la créance en l'Eglise primitive. En l'Eglise grecque, saint Chrysostome, tom. 4, homélie troisième sur l'épître aux Philippiens, avance que ce n'est pas en vain que les Apôtres ont ordonné, qu'ès redoutables mystères, on fasse mémoire des trépassés; car ils savaient qu'il leur en arrivait un grand profit, et une grande utilité : ἴσασι γὰρ αὐτοῖς πολὺ κέρδος γενόμενον, πολλὴν δὲ ὠφέλειαν.

Saint Cyrille de Jérusalem, en la cinquième Catéchèse mystagogique, dit qu'on faisait mémoire des trépassés en la liturgie, parce, dit-il, qu'on croyait que c'est un grand soulagement aux âmes, pour lesquelles on offre la prière de cette sainte et très-redoutable victime, qui est là gisante; ce sont les propres paroles sur le milieu de la Catéchèse. En l'Eglise latine, saint Cyprien écrivant au clergé et au peuple de la ville de Furne, dit que leurs prédécesseurs avaient défendu de faire mémoire à l'autel d'un homme qui, en son testament, aurait nommé un prêtre pour tuteur de ses enfants, parce que celui-là ne méritait pas d'être recommandé à Dieu ès prières des prêtres, qui a voulu détourner un prêtre de l'autel. Vous voyez que l'Eglise primitive enseignait les mêmes articles de foi que l'Eglise catholique enseigne à présent.

Conclusion. — Suivez donc, si vous êtes sage, le salutaire conseil que le Saint-Esprit vous donne par la plume du Sage : *Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt Patres tui;* Ne passez point les bornes que vos ancêtres ont posées : tenez-vous à la créance de ces premiers chrétiens, à la doctrine de ces saints Pères, qui ont été enseignées des Apôtres ou de leurs successeurs, qui lisaient l'Ecriture sainte jour et nuit, qui la méditaient sérieusement, qui avaient reçu le Saint-Esprit pour la bien entendre, qui étaient désintéressés et sans passion : car, en effet, vous n'êtes pas plus saint, ni plus docte, ni plus sage que saint Augustin[1]; et voici ce qu'il disait à un hérétique pélagien :

Quod credunt patres credo, quod tenent teneo, quod docent doceo, quod prædicant prædico, istis cede et mihi cedes, acquiesce istis, et quiesces à me; Je crois ce que les Pères croient, je tiens ce qu'ils tiennent, j'enseigne ce qu'ils enseignent, je prêche ce qu'ils prêchent. Consentez à leur doctrine, et vous consentirez à la mienne, acquiescez à leur sentiment, et je vous laisserai en repos. Et derechef, les Pères ont tenu ce qu'ils ont trouvé dans l'Eglise, ils ont enseigné ce qu'ils ont appris, ils ont laissé à leurs enfants, ce qu'ils ont reçu de leurs pères : *Quod invenerunt in Ecclesiâ*,

[1] L. 1, cont. Jul., c. 2, *circa medium.*

tenuerunt ; quod didicerunt, docuerunt ; quod à patribus acceperunt, hoc filiis tradiderunt[1].

Vous n'êtes pas plus grand politique, que l'empereur Justinien (*in præf.*, *Novel.* 6), qui espérait que Dieu lui ferait de grandes faveurs et confirmerait celles qu'il lui avait faites, s'il observait et conservait les saintes règles ; que les justes et louables Apôtres, que les ministres de la parole de Dieu, et les saints Pères ont conservées : *Sperat maxima sibi dona à Deo tribuenda, et quæ habet confirmanda, si sanctarum regularum observatio custodiatur, quam justi et laudandi Apostoli tradiderunt, ac sancti Patres custodierunt.*

Suivez l'exemple de ces grands personnages, si vous êtes bien avisé et soigneux de votre salut; et si vous voulez être éclairci sur ces petites objections dont les ministres ont coutume de vous éblouir, venez au sermon de demain, car j'y répondrai Dieu aidant; et je le prie de nous donner à cet effet, et pour toutes nos actions sa sainte bénédiction. *Amen.*

SERMON LXXXII.

RÉPONSE AUX PRINCIPALES OBJECTIONS QUE LES CALVINISTES FONT CONTRE LA CRÉANCE ET LES PRATIQUES DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe.

Soyez toujours prêts de satisfaire à tous ceux qui vous demanderont raison de votre espérance. (1. PETR. 3, 15.)

L'APÔTRE saint Paul, écrivant aux Ephésiens et décrivant les principales armes dont les soldats catholiques se doivent équiper en la guerre spirituelle, nous recommande surtout le bouclier de la foi, afin, dit-il, de nous défendre des dards enflammés qui seront lancés contre nous : *In omnibus sumentes scutum fidei, ut possitis omnia nequissimi ignea tela extinguere.* Par ces flèches dont parle l'Apôtre, s'entendent principalement les faussetés que les ennemis de la foi ont coutume de lancer contre la doctrine de l'Eglise ; car, comme les dards enflammés blessent et noircissent tout ensemble, ainsi les calomnies de nos adversaires choquent la simplicité et la foi obéissante des fidèles, et ternissent en même temps la bonne réputation de l'Eglise catholique. Je désire vous mettre à couvert de ces traits, et vous faire voir clairement combien ces calomnies sont déraisonnables, injustes, noires et mensongères. Je dois emprunter ce bouclier de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! puisque vous êtes tous les jours comparée à la tour de David, *Turris Davidica.* Le sage Salomon dit en ses Cantiques que cette tour est un arsenal où sont en réserve mille boucliers et toutes sortes d'armes de bonne trempe, pour armer de pied en cap tous les soldats d'une compagnie : *Mille clypei pendent ex eâ;*

[1] Aug., ibid., l. 2 *circa fin.* ; *vide etiam Iren.*, l. 3 *cont. hæres.*, c. 3.

c'est-à-dire, que tous ceux qui veulent entrer en la lice contre les ennemis de leur salut ont besoin de la faveur de votre protection et assistance particulière, que nous implorons en vous saluant, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Hoc sermone et sequenti respondemus objectionibus et calumniis hæreticorum contra Ecclesiam triumphantem, militantem et patientem.

Exordium. — Ecclesia non timet persecutiones, sed calumnias.

Punctum unicum. — I. Refutantur hæretici improbantes. Quod contra illud apostoli, soli Deo honor, honoramus sanctos. — II Consecrando illis templa, altaria, et sacrificia. — III. Quod laudamus eos contra illud, non loquatur os meum opera hominum — IV. Quod eos invocamus. — V. Quod Ecclesia condat leges obligantes in conscientiâ, et eas sæpè mutet aut abroget.

Conclusio. — Ex dictis patet Scripturam, non nostro, sed ecclesiæ sensu interpretandam esse.

Exorde. — *Quis nos separabit à charitate Christi, tribulatio, an angustia, an fames, an nuditas, an periculum, an persecutio, an gladius?* Quand l'apôtre saint Paul donnait ce cartel de défi, il disait cela au nom de toute l'Eglise romaine, à laquelle il écrivait ces paroles qui sont couchées au chapitre huitième de l'Epître qu'il lui adresse. L'expérience a montré avec succession de temps que sa prophétie était véritable, et que tant s'en faut que les persécutions aient anéanti ou diminué, ou obscurci tant soit peu l'Eglise; qu'au contraire, elles l'ont de beaucoup augmentée, purifiée, rendue plus illustre et plus éclatante. Tertullien parlant aux persécuteurs de l'Eglise, presque deux cents ans après cette prophétie, leur disait : *Plures efficimur quoties metimur à vobis, sanguis martyrum semen est Christianorum;* Vous avez beau faire, vous n'étoufferez pas l'Eglise; car autant de martyrs qui tombent par le fer de la persécution, sont autant de grains de semence qui produisent de nouveaux chrétiens, et qui étendent le Christianisme; et Saint Léon, presqu'en mêmes termes, mais deux siècles après : *Non minuitur persecutionibus Ecclesia, sed augetur, et semper dominicus ager segete ditiore vestitur, dùm grana, quæ singula cadunt, multiplicata nascuntur.* Saint Cyprien dit, que quand la persécution s'éleva de son temps, l'Eglise était fort déchue de son ancien lustre, quant aux mœurs et à la sainteté de vie; et que Dieu permit cette persécution comme un feu pour la raffiner, et la décharger de la rouille des vices et des imperfections qui s'y était attachée.

Saint Pierre compare l'Eglise à une lampe ou chandelle allumée qui brille au milieu des ténèbres. Celui qui mouche une chandelle, au lieu que de prime abord il semble l'amortir et l'éteindre, en effet il la nettoie, et fait qu'elle en éclaire mieux. Ainsi les tyrans ennemis de l'Eglise, appliquant les chrétiens aux gênes et aux tortures, semblaient éteindre le Christianisme; mais, en effet, ils le rendaient illustre et étaient cause que les saints martyrs brillaient au milieu des payens par les exemples de patience, de constance, de piété et d'autres vertus qu'ils exerçaient dans les souffrances. Mais n'avez-vous point remarqué que l'Apôtre, défiant toutes les autres persécutions, ne défie point la calomnie; qu'il dit :

Quis nos separabit, *tribulatio*, *an nuditas*, etc.; mais qu'il ne dit pas : *An calumnia*. Non, l'Eglise ne craint point le fer, la faim, la nudité, le danger de la mort; mais elle redoute la calomnie : elle ne demande point à son époux d'être délivrée des autres persécutions, elle veut seulement y être secourue; mais elle demande souvent et instamment d'être affranchie de la calomnie; elle crie tous les jours en l'office divin : *Redime me à calumniis hominum, non tradas me calumniantibus me*, *non calumnientur me superbi*, parce qu'au lieu que les autres afflictions la rendent féconde, la purifient et la rendent illustre, celle-ci la diminue, la décrie, la ruine de réputation, et empêche que ceux qui voudraient rentrer en son sein n'y rentrent pas, et que les enfants d'une si bonne mère la méprisent comme une marâtre. Le seul bouclier qui la peut défendre contre la persécution, c'est l'écu de la vérité : *Scuto circumdabit te veritas ejus*. Je dois donc prendre en main ce bouclier, et répondre aux objections et aux calomnies des ministres de l'Eglise prétendue, et pour y procéder méthodiquement, je répondrai aux objections qu'ils proposent contre ce que nous pratiquons envers l'Eglise triomphante, envers l'Eglise militante et envers l'Eglise souffrante.

Point unique.— I. Envers l'Eglise triomphante, ils trouvent mauvais que nous honorions les saints, que nous les louions et que nous les invoquions. Les plus passionnés d'entre eux censurent l'honneur que nous leur rendons, et citent contre nous ces paroles de saint Paul : *Soli Deo honor et gloria*. A Dieu seul soit honneur et gloire. Je pourrais répondre premièrement : *Soli Deo honor*; c'est-à-dire : Honneur et gloire à celui qui est seul Dieu; car saint Paul supprime et sous-entend souvent le Verbe *sum*, comme en la première aux Corinthiens où nous avons : *Gratia Dei mecum*, il y a au grec : Ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ ἡ σὺν ἐμοί.

Je pourrais répondre en second lieu, qu'il y a au texte grec : Honneur et gloire à Dieu seul sage, μόνῳ σοφῷ; mais je réponds qu'il parle de l'honneur souverain et du culte de latrie qu'il faut rendre à Dieu seul; car s'il ne l'entendait ainsi, il ne faudrait pas honorer nos pères et nos mères, contre ce qui est écrit : *Père et mère honoreras;* il ne faudrait pas honorer le roi, contre ce que saint Pierre écrit : *Omnes honorate*, *Deum timete*, *Regem honorificate*.

Vous me direz peut-être que ces passages s'entendent de l'honneur humain et politique. Si vous avez droit d'ajouter aux textes que je vous cite, et de les expliquer de l'honneur humain et politique, j'ai autant de droit d'ajouter au passage que vous me citez, et l'expliquer de l'honneur souverain et de latrie que nous ne rendons jamais à d'autre qu'à Dieu seul, car pour adorer quelqu'un d'un culte souverain, il faut que je le reconnaisse pour Dieu dans mon cœur, ou que je lui dise de bouche : Vous êtes mon Dieu. Tout autre honneur corporel que nous rendons à Dieu, les saints le rendent aux hommes en l'Ecriture et même les calvinistes. Nous ôtons le chapeau devant Dieu à l'église, et ils l'ôtent devant les honnêtes gens; nous nous mettons à genoux pour le prier, et ils le font devant le roi quand ils lui parlent; nous nous prosternons

contre terre pour l'honorer, on le faisait devant le saint patriarche Joseph (Gen. 43, 26), et il ne l'empêchait pas; le prophète Nathan le fit devant le roi David (3. Reg. 1, 23).

J'ai dit que ce sont les plus passionnés qui nous reprennent de cet honneur, parce que ceux qui sont tant soit peu raisonnables parmi eux ne le trouvent pas mauvais; ils savent que le Psalmiste a dit : *Mon Dieu, j'honore fort vos amis*; ils savent que la vertu de religion nous oblige à révérer la grandeur de Dieu, non-seulement en elle-même et en ses divines perfections, mais aussi en ses amis, en ses serviteurs et en tout ce qui a quelque rapport et relation à sa majesté.

Il est dit en saint Matthieu, qu'une bonne femme affligée du flux de sang depuis douze ans, avait conçu une si haute estime de la puissance de Jésus-Christ, qu'elle disait en soi-même : Si je puis seulement avoir le bonheur de toucher la frange de sa robe, assurément je serai guérie; là-dessus elle fend la presse, elle s'approche par derrière et lui touche avec grand respect le bord de son vêtement. Si un calviniste y eut été, il eut dit : Que faites-vous? à quoi pensez-vous? vous êtes une superstitieuse? vous êtes une idolâtre; pensez-vous qu'un morceau de drap, qu'une créature morte et inanimée vous puisse donner la guérison. Jésus ne parle pas ainsi, mais il lui dit : *Courage, ma fille, votre foi, votre piété et dévotion vous ont sauvée.* A votre avis, Messieurs, qu'est-ce qui appartient de plus près à Jésus, ou sa robe qui couvre son corps, ou les saints qui sont les membres de son corps et les temples de son Saint-Esprit : *Corpora vestra membra sunt Christi. Membra vestra templum sunt Spiritûs sancti* (2. Cor. 6, 15, 19); et qui est plus digne d'honneur? une pièce de drap qui s'use sur la terre ou l'âme d'un saint qui est bienheureuse, et son corps qui sera quelque jour immortel dans le ciel? Si quand on touche avec révérence le bord de la robe de Jésus, une vertu médicinale sort de lui pour guérir les maladies du corps, quand on touchera avec respect les reliques d'un saint, quand on l'honorera avec foi et dévotion, n'en tirera-t-on pas secours et assistance pour les incommodités et les infirmités de l'âme.

II. Mais, disent nos adversaires, vous les honorez d'un culte de latrie, vous leur rendez un hommage souverain; car vous leur bâtissez des temples, vous leur offrez des sacrifices; car vous appelez l'église de Saint-Etienne, l'autel de Saint-Pierre, la messe de Notre-Dame. Il y a plus de douze cents ans que saint Augustin (l. 20, cont. Faust., c. 12) a fait une apologie contre cette calomnie, répondant à Fauste, hérétique manichéen, qui formait la même objection contre les catholiques de son temps : *Hic nobis calumniatur Faustus quod martyrum memorias honoramus, etc. Populus autem Christianus memorias martyrum religiosâ solemnitate concelebrat, et ad excitandam imitationem, et ut meritis eorum consocietur, atque orationibus adjuvetur, ita tamen ut nulli martyrum, sed ipsi Deo martyrum sacrificemus : quamvis in memoriis martyrum constituamus altaria. Quis enim antistitum in locis sanctorum corporum assistens altari aliquando dixit, offerimus tibi, Petre, Paule, aut Cypriane? sed quod offertur, of-*

fertur Deo, qui martyres coronavit, apud memorias eorum, quos coronavit, ut ex ipsorum locorum admonitione, major affectus exurgat ad acuendam charitatem, et in illos quos imitari possumus, et in illum quo adjuvante possumus.

Le même se pratique encore à présent, et tant s'en faut que le prêtre dise jamais à aucun saint : Je vous offre cette messe; sainte Vierge, saint Pierre, je vous offre ce sacrifice; qu'au contraire, étant à l'autel il n'adresse jamais sa prière à aucun saint. Lisez tout notre Missel, toutes les oraisons qui y sont, et vous n'en trouverez pas une seule qui s'adresse à aucun saint, toutes s'adressent à Dieu et toutes à Dieu seul; vous ne trouverez pas que le prêtre à l'autel fasse une seule prière à quelque saint que ce soit. Il n'y a que, *Dei genitrix, intercede pro nobis :* Sainte Vierge, intercédez pour nous; et ces paroles ne se disent pas dans l'action du sacrifice, mais au Graduel, qui s'appelle *Graduel*, parce que le chœur le chantait, pendant que le prêtre ou le diacre montait les degrés pour aller chanter l'Evangile en la tribune; vous ne trouverez pas que depuis l'Offertoire, qui est proprement le commencement de l'action et de la substance du sacrifice, le prêtre dise une seule parole aux saints; on fait bien mémoire d'eux dans le Canon, mais c'est en parlant à Dieu, et le priant que les saints intercèdent pour nous. Et cela se pratiquait non-seulement en Occident du temps de saint Augustin, comme vous venez de voir; mais encore plus anciennement en Orient, dit Cyrille le Jérosolymitain (*Catec.* 5 *mystagogica*).

Nous n'offrons donc point de sacrifice aux saints, nous ne leur dressons point d'autel, nous ne leur bâtissons point d'église? Non; car, comme dit saint Denys, le temple est pour l'autel, l'autel pour le prêtre, le prêtre pour le sacrifice, et le sacrifice pour Dieu seul. Et quand on nomme l'église de saint Etienne, l'autel de saint Pierre, ou la messe de Notre-Dame, on n'entend point dire autre chose, sinon que l'église est dédiée, que l'autel est consacré, et que la messe est offerte à Dieu en actions de grâces des biens qu'il a faits à la Vierge, à saint Pierre ou à saint Etienne; comme on nomme la messe des morts, des noces, de la paix et des voyageurs : c'est qu'on offre le sacrifice à Dieu pour lui demander le repos des âmes, la bénédiction au mariage, la paix entre les princes, et bon voyage aux pèlerins. Qui est-ce qui sait mieux la foi de l'Eglise que l'Eglise même? Qui est-ce qui la doit enseigner plus clairement et publier plus authentiquement qu'un concile général et universel? Voici ce qu'en dit le Concile de Trente (Sess. 22, c. 3) : *Quamvis in honorem et memoriam sanctorum, nonnullas interdùm missas Ecclesia celebrare consueverit; non tamen illis sacrificium offerri docet, sed Deo soli qui illos coronavit. Undè nec sacerdos dicere solet, offero tibi Petre, Paule, sed Deo, de illorum victoriis gratias agens eorum patrocinia implorat.* Encore que l'Eglise célèbre quelquefois des messes en l'honneur et mémoire des saints, elle enseigne néanmoins que ce n'est pas à eux qu'on offre le sacrifice; mais à Dieu seul qui les a couronnés : de là vient que le prêtre ne dit point : Saint Pierre, saint Paul, je vous offre ce sacrifice, mais à Dieu, auquel il rend grâces de leur victoire, implorant leur intercession.

III. En second lieu, nos adversaires trouvent à redire que nous louions les saints dans l'église, que nous lisions l'histoire de leur vie aux leçons de Matines, et que nous fassions leur panégyrique au sermon contre ce que le Psalmiste a dit : *Non loquatur os meum opera hominum;* Que ma bouche ne raconte point les œuvres des hommes; et ailleurs il ne dit pas : Bénissez les hommes, mais bénissez Dieu dans les églises : *In ecclesiis benedicite Deo.* Je réponds que ce que nous en faisons est très-conforme à l'Ecriture sainte, à la raison et au sens commun. A l'Ecriture, en saint Matthieu, chapitre 26, sainte Madeleine ayant répandu sur la tête de Jésus-Christ une boîte de parfums, il accepta de si bon cœur et avec tant de complaisance cette libéralité, qu'il ne la défendit pas seulement contre les murmures de ceux qui la blâmaient; mais aussi il assura que par tout le monde où l'Evangile serait prêché, on ferait le panégyrique de cette belle action; et en quel lieu est-ce qu'on prêche l'Evangile? n'est-ce pas dans l'église, et le Fils de Dieu veut qu'on loue cette dévote femme en ce même lieu; et si on la doit louer dans l'église d'avoir répandu des parfums sur le sacré chef du Sauveur, ne devons-nous pas louer saint Benoît, saint François, et autres saints, d'avoir versé tant de larmes de dévotion, de tendresse et de compassion au pied du Crucifix? larmes mille fois plus chères et précieuses à Jésus que tous les parfums du monde! Ne devons-nous pas louer saint Jean l'Aumônier, saint Nicolas et saint Charles Borromée, d'avoir répandu et distribué leurs biens avec tant de libéralité aux membres de Jésus-Christ? Ne devons-nous pas louer saint Etienne et les autres saints martyrs d'avoir versé leur sang avec tant d'amour et de zèle pour la querelle de Dieu? Qu'est-ce qui est plus louable et plus digne d'être conté avec éloge, ou répandre des parfums, ou répandre son propre sang pour l'amour de Dieu : *Ubicumque fuerit prædicatum Evangelium in toto mundo, dicetur quod illa fecit in memoriam ejus.* C'est en mémoire du saint que nous célébrons sa fête et ses actions, mais c'est à la gloire de Dieu; car, comme il est incompréhensible et infini en son essence et en ses attributs divins, ne pouvant être dignement loué ni glorifié en lui-même, il veut être loué en ses œuvres, qui sont les miroirs de sa gloire et de ses perfections.

Louer un ouvrage, une maison, une image ou une peinture, c'est louer l'ouvrier qui l'a fait, l'architecte qui l'a bâtie, ou le peintre qui l'a dessinée. L'Ecriture loue le Créateur des œuvres qu'il a faites en l'ordre de nature; mais il est bien plus admirable, grand et louable aux œuvres qu'il a faites en l'ordre de la grâce : c'est-à-dire en ses saints, sa puissance, sa sagesse et sa bonté infinie y éclatent avec plus de lustre : *Mirabilis Deus in sanctis suis. Laudate Dominum in sanctis ejus.*

David loue la providence de Dieu, qui nourrit les petits corbeaux quand ils sont abandonnés de leurs pères : *Dat escam pullis corvorum invocantibus eum.* N'avons-nous pas plus de sujet de louer Dieu, de le remercier, et de lui offrir le sacrifice de la messe en action de grâces, de ce qu'il a nourri tant d'orphelins par la libéralité de saint Yves?

Quand des soldats généreux ont remporté une glorieuse victoire pour le service du roi, tous les bons Français s'en réjouissent, louent leur générosité, célèbrent leurs louanges, et il faudrait être privé du sens commun pour y trouver à redire. Ceux qui ont de l'affection pour Dieu, ont des tendresses pour les saints, prennent plaisir à lire leur vie, à parler de leurs vertus, à louer leurs combats et leurs victoires de ce qu'ils ont entrepris, fait ou enduré pour la gloire du Créateur; et, par cette sympathie d'amour, ils espèrent être secourus de leurs intercessions.

IV. C'est ce que les calvinistes censurent le plus en nos dévotions, l'invocation des saints; et pour donner quelques couleurs apparentes à leur censure prétendue, ils allèguent l'Ecriture, les Pères et le raisonnement. Saint Jean, disent-ils, nous avertit que nous avons un seul avocat, et je les accuse d'ajouter à l'Ecriture; car saint Jean ne dit pas : Nous avons un seul avocat, mais *nous avons un avocat.* Et quand bien il le dirait, il ne ferait rien contre nous, car ce serait à dire que nous avons un avocat souverain et principal, ce qui n'empêche pas qu'il n'y en ait de subalternes et d'inférieurs. Comme nous voyons que le texte sacré approprie plusieurs choses à Dieu seul, qu'il attribue aux créatures, comme au psaume 71, ou, selon eux, 72 : Dieu seul fait des choses merveilleuses : *Facit mirabilia magna solus;* et au Deutéronome (24, 12), il est dit de Moïse qu'il a fait de grandes choses et merveilleuses : *Fecit mirabilia magna.* En saint Matthieu (19, 17), Jésus-Christ dit que personne n'est bon que Dieu seul : *Nemo bonus nisi solus Deus;* et au chapitre 25, il appelle bon un serviteur fidèle : *Euge serve bone et fidelis.* En saint Jean, chapitre sixième, le Père a donné tout le jugement à son Fils, notez TOUT : *Omne judicium dedit Filio;* et aux Actes, saint Pierre dit que *Jésus-Christ a été établi juge des vivants et des morts,* et néanmoins en saint Matthieu, chapitre 19, Jésus-Christ dit à ses Apôtres qu'ils *jugeront les douze tribus d'Israël,* et ils les jugeront non comme témoins, mais comme juges, car ils seront assis : *Sedebitis et vos;* assis, non sur des sellettes ou sur des siéges présidiaux, mais sur des trônes, sur des siéges royaux, Επι δώδεκα θρόνων. Vous ne voulez pas avoir les saints pour vos avocats, vous n'en êtes pas dignes, bien vous les aurez pour juges.

Après avoir ajouté à l'Ecriture, ils mutilent les saint Pères (l. 3 *de l'Eucharistie*, c. 13 de la 1re édit.), et ils le font si hardiment, que Duplessis-Mornay ose dire : Il semble que Chrysostome a pris à tâche la démolition de cet abus, tant il en sape les fondements. Saint Chrysostome, *homélie cinquième sur saint Matthieu*, ayant rapporté ce que le saint Evangéliste dit, que la Chananée s'adressa aux Apôtres, qui dirent à leur maître : Renvoyez-la, car elle ne fait que crier après nous; et Jésus lui répondit : Je ne suis envoyé qu'aux ouailles d'Israël : voyez, dit Duplessis, qu'il ne servit de rien à la Chananée de s'adresser aux Apôtres, puis il cite ces paroles de saint Chrysostome en l'homélie sur saint Matthieu : Nous sommes bien plus sûrs par notre propre suffrage que par celui d'autrui; et Dieu ne donne pas si tôt notre salut aux prières d'autrui qu'aux nôtres; car, il eut ainsi pitié de la Chananée. Je ré-

ponds à l'hérétique : Votre argument conclut trop et vous combat vous-même. Vous dites qu'il est bon de prier les saints vivants, mais inutile de prier les saints morts; or, quand la Chananée s'adressa aux Apôtres, ils étaient vivants ; et si elle fit une chose mauvaise ou inutile de s'adresser aux Apôtres, comme vous dites, vous faites une chose inutile de vous adresser à vos frères en Christ, afin qu'ils prient pour vous. Et quand vous citez pour vous saint Chrysostome, vous montrez votre mauvaise foi ; il faut que les ministres soient extrêmement hardis à commettre des impostures en prêchant, puisqu'ils sont si osés que d'en commettre en écrivant. Ce que l'on dit de bouche passe et s'envole légèrement, ce qu'on écrit ou qu'on imprime, subsiste longtemps, et peut être aisément convaincu de fausseté : s'il est faux, si Duplessis qui est le répertoire et le calepin d'où les ministres tirent la plus grande partie de ce qu'ils prêchent, est de si mauvaise foi, en un livre qu'il donne au public, pensez que doivent faire les ministres en leur prêche, où personne ne les contredit. Saint Chrysostome, qui était ardent à reprendre les vices et à recommander la vertu, invectivant contre ceux qui se fiaient tant aux prières des saints, qu'ils négligeaient les bonnes œuvres et de faire oraison eux-mêmes, leur dit : La Chananée ne se contenta pas de demander l'intercession des Apôtres, mais elle-même pria le Fils de Dieu, et obtint ce qu'elle demandait. Et ce saint docteur, prévoyant par son esprit prophétique que quelqu'un pourrait abuser de ces paroles, il ajoute le correctif que Duplessis a célé malicieusement : Καὶ ταῦτα λεγω οὐχ ἵνα μὴ ἱκετεύωμεν τοῖς ἁγίοις, ἀλλ' ἵνα μὴ ῥᾳθυμῶμεν. Et je dis ces choses, non pas afin que nous ne priions pas les saints, mais afin que nous ne soyons pas paresseux.

Mon cher lecteur, si vous traitez avec un calviniste docile, pour lui faire voir la mauvaise foi de ses docteurs, tâchez d'avoir le livre de Duplessis de la première édition, où vous lui montrerez les susdites paroles, et puis vous le prierez d'emprunter de son ministre les homélies de saint Chrysostome sur saint Matthieu, où il verra ledit correctif que Duplessis a célé; et ne doutez pas qu'il ne soit ainsi en toutes les impressions de saint Chrysostome, et aux manuscrits, car j'ai été curieux d'en consulter plusieurs, même un exemplaire grec apporté de Constantinople, qui est en la bibliothèque publique de l'archevêché de Rouen.

Mais, disent-ils, c'est faire tort à Jésus de nous adresser à d'autres qu'à lui, puisqu'il est si débonnaire, et qu'il a si bonne volonté pour nous ; il dit en l'Evangile : *Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés ;* il ne dit pas : Allez à Pierre, à Jacques et à André. Non, mais le Saint-Esprit dit en l'Ecclésiastique, que l'oraison de celui qui s'humilie est agréable à Dieu et exaucée. Donc, si quelqu'un dit en son cœur : Je ne suis pas digne de m'adresser à Jésus immédiatement, et de prime abord, je suis trop vil et abject, tout couvert d'iniquités, comme je suis criminel de lèse-majesté, je vous prie donc, saint Pierre, de me conduire à Jésus, de m'introduire en son cabinet, de me présenter à lui et me le rendre favorable. Cet homme s'adresse à Jésus ; mais il n'y va pas tout

seul, il y est mené par saint Pierre. Son oraison étant si humble, elle sera plus facilement exaucée.

Il sera loué comme le centenier. Saint Luc dit qu'il envoya à Jésus les plus anciens des Juifs, le priant de venir guérir son serviteur; et quand Jésus y alla et fut proche de la maison, ce dévot cavalier lui envoya ses amis, disant : Seigneur, ne prenez pas la peine, je ne suis pas digne que vous entriez en ma maison; et c'est pour cela que je ne me suis pas jugé digne de m'adresser à vous. Jésus entendant ces paroles fut ravi d'admiration, et dit à ceux qui le suivaient : *Je vous dis en vérité que je n'ai point trouvé de si grande foi parmi le peuple d'Israël.* Et sans aller si loin, nos adversaires ne s'adressent-ils pas souvent à leur ministre, afin qu'il prie Dieu pour eux; donc, ils font tort à Jésus-Christ d'aller à d'autre qu'à lui; donc, ils désobéissent à ses paroles, lorsqu'il leur dit : *Venez à moi, vous tous qui travaillez*; donc, saint Paul lui faisait tort et lui désobéissait, quand il s'adressait aux Thessaloniciens et aux autres fidèles, se recommandant à leurs prières.

Vous me répondrez peut-être qu'il est utile de prier les vivants qui nous entendent et non pas les morts qui ne nous entendent pas et qui ne savent rien de ce qui se passe ici-bas. Ne dites donc pas qu'il ne les faut pas prier de peur de faire tort à Jésus, puisqu'au pis aller ce n'est qu'une chose inutile et non pas criminelle. Les saints ne savent ce qui se fait ici-bas. Qui vous l'a dit? Le Fils de Dieu n'est pas de votre avis quand il dit qu'ils se réjouissent dans le ciel en la conversion d'un pécheur, et elle se peut faire dans son cœur sans aucun signe extérieur; les anges et les saints, s'en peuvent-ils réjouir s'ils ne le savent et comment le savent-ils? Comment est-ce que le prophète Elisée sut de point en point ce que son serviteur Giézy fit aux champs, bien loin de la ville où il était? Comment est-ce que Daniel (Dan. 4) sut deux fois ce qui s'était passé la nuit en songe dans l'esprit de Nabuchodonosor? C'est que Dieu le leur révéla; car c'est lui qui, étant dans le ciel, révèle les secrets, comme dit le même prophète : *Est Deus in cœlo revelans mysteria.* Et pourquoi ne pourra-t-il pas faire savoir à la ville, à saint Pierre ou à d'autres saints, ce qui se passe en mon cœur et les prières que je leur adresse? Ils voient Dieu à découvert, en sa divine essence, comme en un miroir très-clair; ils voient les créatures. Si vous aviez ici un miroir devant vous, vous ne le verriez pas seulement, mais vous y verriez tout ce qui y serait représenté et encore que vous n'auriez pas la vue tournée devers ceux qui sont ici autour, vous ne laisseriez pas de voir leurs déportements; il en est de même des saints au regard de Dieu et de ce monde.

Nos adversaires proposent plusieurs autres objections et calomnies contre nos dévotions envers la Vierge et les saints; mais nous y répondrons, Dieu aidant, en la quatrième partie de cette œuvre, au Sermon cent vingtième.

V. De l'Eglise triomphante ils viennent à la militante, et ils se plaignent de ce qu'elle fait des commandements, disant qu'il n'appartient qu'à Dieu d'obliger les hommes en conscience, que c'est contre la liberté évangélique qui nous affranchit de toute sorte de joug, et qu'au reste les papes et les conciles qui font ces lois,

montrent qu'ils ne sont pas conduits du Saint-Esprit, qui est toujours le même ; et les papes changent tous les jours leurs constitutions : l'un défait ce que l'autre a fait, l'un défend ce que l'autre permet; et de plus, en même temps, divers prélats font des commandements contraires ou différents : on jeûne en un diocèse et on ne jeûne pas en l'autre; on chôme une fête en cette paroisse et elle n'est pas commandée en une autre.

Quand vous commandez à votre enfant quelque chose utile ou nécessaire au bien de votre famille, s'il vous disait : Mon père, vous êtes un homme; les commandements des hommes n'obligent pas en conscience; je ne trouve point en l'Ecriture que Dieu me commande d'aller en tel lieu, ni de faire telle chose. Non, lui diriez-vous; mais il te commande d'obéir à père et à mère; ainsi, je vous dis, il n'y a pas en l'Ecriture qu'on jeûne un tel jour, qu'on chôme une telle fête; mais Dieu commande en plusieurs endroits de l'Ecriture (Ephes. 6, 5; Coloss. 3, 22), d'obéir à l'Eglise votre mère; car, le même saint Paul qui a dit de la part de Dieu : *Enfants, obéissez à vos pères et à vos mères*, le même a dit de la part de Dieu : *Obéissez à vos prélats* (Hebr. 13, 17). Si les hommes n'ont point de pouvoir de commander aux autres hommes, ni de les obliger en conscience, d'où vient que Jésus-Christ a dit : *Celui qui n'écoute pas l'Eglise, tenez-le comme un payen et un publicain* (Matth. 18, 17). Les payens seront-ils sauvés? D'où vient qu'il a dit à ses Apôtres et à leurs successeurs : *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise* (Matth. 23, 2), et au peuple : *Faites tout ce qu'ils vous diront* (Rom. 13, 2); d'où vient que saint Paul a dit : *Celui qui résiste à la puissance supérieure, résiste à l'ordonnance de Dieu, et ceux qui y résistent, s'acquièrent la damnation* (Galat. 5, 2)? S'ils pensent avoir sujet de reprendre l'Eglise de ce qu'elle change quelquefois ses constitutions, qu'elle permet ce qu'elle avait défendu, qu'elle défend ce qu'elle avait permis, qu'elle permet ici ce qu'elle défend ailleurs, et qu'elle défend aux uns ce qu'elle permet aux autres, selon les diverses conditions et circonstances des lieux, des temps et des personnes, qu'ils reprennent donc saint Paul, de ce qu'ayant dit : *Si circumcidamini, Christus nil vobis proderit;* Si vous recevez la circoncision, Jésus-Christ ne vous profitera de rien; et néanmoins il circoncit son disciple Timothée; qu'ils reprennent l'Eglise de Genève et toute l'Eglise prétendue, de ce qu'on y permet, ce que Dieu défend en paroles expresses, en la loi de nature, en la loi mosaïque (Gen. 9, 4; Levit. 17, 14), et en la loi évangélique : *Visum est Spiritu sancto, et nobis, non ultra imponere vobis oneris, quam ut abstineatis à fornicatione et sanguine et suffocato;* Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous pas imposer d'autre charge que de vous abstenir de la fornication, du sang et des viandes étouffées, disent les Apôtres ès Actes[1] : *Ne mangez-vous point de sang ni de pigeons étouffés?* Où est votre dispense? où sont vos lettres d'exemption? Vous me direz que cela a été révoqué; comment le savez-vous? où cela est-il

[1] Ils ne parlent point de l'homicide, adultère, larcin et autres crimes, parce qu'ils étaient assez défendus par les lois civiles (Act. 15, 26, 29).

écrit? qui vous l'a dit? Vous ne le pouvez savoir que par la tradition et par l'autorité de l'Eglise; et si, par la tradition et par l'autorité de l'Eglise, il vous est permis de faire ce que l'Ecriture défend en termes exprès, pourquoi ne nous est-il pas permis de faire ce qu'elle ne défend pas, comme des fêtes, des jeûnes, des cérémonies en l'office divin? S'il vous est permis de manger des viandes que l'Ecriture défend, pourquoi non à nous de nous abstenir en carême des viandes qu'elle ne commande pas?

Et puis, supposons qu'il soit dit en l'Ecriture que cette défense que les Apôtres firent de manger du sang a été depuis révoquée; que les ministres donc reprennent les Apôtres de ce qu'ils ont cassé et mis à néant un commandement qu'ils avaient fait en plein concile et par la conduite du Saint-Esprit, comme ils reprennent les papes et les conciles de l'Eglise romaine, de ce qu'ils changent quelquefois leurs constitutions. Et ils reprendront aussi Celui qui est tout à fait irrépréhensible et impeccable, ce grand Dieu, de ce qu'il a révoqué et abrogé la plus grande partie des commandements, des sacrifices, des cérémonies et des pratiques religieuses qu'il avait instituées en l'Ancien Testament, et de ce qu'il les a tellement abolies, que si quelqu'un les pratiquait maintenant, il se damnerait éternellement; au lieu que si quelqu'un y eût autrefois manqué, il l'eût condamné à de grandes peines. Diront-ils donc que Dieu n'est pas toujours le même, qu'il a l'esprit inconstant et volage : voyez où se précipite un esprit qui veut se mêler de blasphêmer ce qu'il ignore, comme dit saint Jude.

Apprenez donc que les décrets et les saints canons de l'Eglise sont de deux sortes : en premier lieu, il y en a qui concernent la doctrine et les vérités qu'on doit croire, et ceux-là sont invariables, perpétuels et universels, pour tous les lieux, pour toutes les personnes, et pour tous les siècles à venir. Un concile général ayant déterminé qu'une telle vérité est article de foi, vous ne trouverez point qu'un autre concile légitime ait déterminé le contraire; cela ne s'est jamais vu, cela ne se verra jamais, le ciel et la terre fondraient plutôt : vous trouverez bien qu'une vérité étant révoquée en doute et controversée parmi les Docteurs, et n'étant pas encore déterminée de l'Eglise, n'était pas autrefois un article de foi, et qu'elle l'est maintenant, parce qu'elle a été éclaircie et déterminée par l'Eglise; mais qu'un concile révoque en doute ce qu'un autre concile aura déclaré pour article de foi, c'est ce qui ne se verra jamais non plus qu'une blancheur noire, ou une lumière ténébreuse. En second lieu, il y a d'autres décrets qui concernent la pratique, la police, les mœurs, et les actions des fidèles, et ce n'est pas légèreté d'esprit, mais prudence et discrétion, que de changer ou diversifier ces sortes d'ordonnances, selon les diverses occasions, occurrences et nécessités des temps, des lieux ou des personnes, parce que les circonstances particulières changent notablement la nature et la condition d'une action.

Et comme a remarqué saint Augustin (Ep. 5 *ad Marcell.*), il y a grande différence entre changer et être changé, souffrir changement et faire le changement. Dieu fait mouvoir toutes choses et

est néanmoins immuable; ainsi un esprit ferme et arrêté opère mille changements, et n'est pas changé pour cela; il marche toujours d'un même pas, mais non par le même chemin; il n'est pas autre ici qu'à Paris, mais il est en un autre lieu : ce n'est pas lui qui change, ce sont les temps et les événements qui ont leur flux et leur reflux, leurs vicissitudes et leurs révolutions; ainsi un pape abolit saintement ce que son prédécesseur avait saintement ordonné, parce qu'alors il était nécessaire, et qu'il ne l'est plus maintenant; ainsi l'Eglise nous donne ici dispense pour manger du beurre, et ne la donne pas en Provence, parce que l'huile est ici fort rare, et fort commune en Provence. On chôme la fête d'un saint en un diocèse et non en un autre voisin, parce qu'un diocèse a plus d'obligation à ce saint que n'a l'autre.

Conclusion. — En voilà assez pour aujourd'hui, remettons le reste à demain, Dieu aidant. Mais avant que de finir, voyez par tout ce discours le grand abus qu'on peut faire de la Bible, quand on l'explique à contre-sens; voyez que saint Jérôme a dit avec vérité, que l'Ecriture consiste non pas en la lecture seulement, mais en l'intelligence; et derechef, que par une mauvaise interprétation on fait de l'Evangile de Dieu l'Evangile des hommes, et, qui est pis, l'Evangile du diable (Hier. *contra Luciferianos*; Idem *in epist. ad Gal.*). Et saint Augustin (*Conf.*, lib. 12, c. 25), que nous ne devons pas avoir la vérité privée, de peur d'être privés de la vérité. Et aux Actes des Apôtres (8, 1), voyez comme le trésorier de la reine d'Ethiopie, lisant un chapitre de l'Ecriture très-important à son salut, interrogé s'il entendait ce qu'il lisait, répondit sagement qu'il ne le pouvait pas entendre, si quelqu'un ne le lui expliquait. Saint Paul a dit aux Ephésiens, que Dieu a mis en son Eglise des pasteurs et des docteurs, afin que nous ne soyons pas flottants comme des enfants, et emportés à tout vent de doctrine; et aux Corinthiens: Que la lettre tue et l'esprit vivifie; et de qui pouvons-nous emprunter l'esprit pour entendre l'Ecriture avec lumière et vérité que de l'Eglise à laquelle Jésus-Christ dit : *Je vous enverrai l'Esprit de vérité, qui demeurera avec vous à jamais* (Joan. 4, 16); que de l'Eglise, à laquelle le Seigneur sert de lumière éternelle, dit Isaïe (60, 19, et 59, 21); que de l'Eglise, à laquelle Dieu a fait cette promesse si authentique : Mon Esprit qui est en toi, et mes paroles que j'ai mises en ta bouche ne sortiront point de ta bouche, ni de la bouche de ta lignée, ni de la bouche de la lignée de ta lignée, dit le Seigneur, dès à présent et jusqu'à jamais? Voulez-vous voir comme l'Eglise romaine est gouvernée par le Saint-Esprit, aux autres observances religieuses qui restent? venez au sermon de demain; mais venez-y avec un esprit docile, et avec désir d'en profiter. Je prie Dieu de vous en faire la grâce par les mérites de son Fils Jésus-Christ Notre Seigneur, qui vit et règne avec lui en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXXXIII.

RÉPONSE AUX OBJECTIONS ET AUX CALOMNIES DES CALVINISTES CONTRE L'ÉGLISE ROMAINE.

Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de eâ quæ in vobis est spe.

Soyez toujours prêts de satisfaire à tous ceux qui vous demanderont raison de votre esperance. (I. PETR. 3, 15.)

HIER, nous commençâmes de répondre aux principales objections que les calvinistes ont coutume de proposer contre la foi et les sacrées coutumes de l'Eglise catholique, le temps ne me permit pas d'achever, je le dois faire aujourd'hui, afin que les partisans de l'Eglise prétendue puissent voir la fausseté des calomnies que leurs ministres nous imposent. Nous ne lisons point en l'Evangile que les Scribes et les Pharisiens ou autres personnes plus malicieuses vous aient jamais calomniée, ô sainte et bienheureuse Vierge! tant vous étiez éloignée, non-seulement de tous péchés, mais de toute apparence de péché. Vous étiez figurée par la dévote et vaillante Judith, dont il est dit en l'Ecriture, que *non erat qui loqueretur de eâ malum*. En effet, vous n'avez été calomniée par aucun pendant votre vie; mais vous l'êtes après votre mort et en l'état de votre gloire. Calvin a osé avancer que vous êtes tombée en quelque incrédulité et en d'autres imperfections, si bien que vous avez beaucoup d'intérêt à ce que l'hérésie, qui vous fait si grand tort, soit éteinte et étouffée. C'est à quoi nous voulons travailler, moyennant la grâce de votre Fils, que nous implorons par votre entremise, *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Respondemus objectionibus et calumniis quas heretici vomunt in Ecclesiam militantem circa Scripturas sacras, personas sacras, loca sacra et actiones sacras.

PUNCTUM UNICUM. — Improbant : I. Quod prohibemus plebi Biblia vulgari linguâ, sed contra probamus id prudenter fieri, et esse moraliter impossibile dari Scripturam sacram omnibus nationibus linguâ vulgari. — II. Dicunt papam esse Antichristum. 1° Et improbant quod reges osculentur ejus pedes, et probamus id esse conforme Scripturæ. 2° Et Romam non esse Babylonem Apocalypseos. — III. 1° Latrant in celibatum ecclesiasticorum, et pugnamus pro eo. Et 2° pro religiosis qui mendicant.— IV. Improbant officium divinum in linguâ latinâ. — V. Rosarium. — VI. Imagines. — VII. Baptismi necessitatem. — VIII. Corporis Christi realitatem in Eucharistiâ. — IX. Purgatorium.

Nous avons répondu aux objections et aux calomnies que les calvinistes ont coutume de former contre nos dévotions envers l'Eglise triomphante; celles qu'ils peuvent proposer contre l'Eglise militante, se peuvent réduire à quatre chefs : à ce qu'ils trouvent à redire en nos Ecritures sacrées, en nos personnes sacrées, en nos lieux sacrés et en nos actions sacrées.

POINT UNIQUE. — I. Ils se plaignent premièrement que nous défendons l'Ecriture sainte, que c'est cacher aux enfants le testament de leur père, que nous craignons que le monde ne découvre

nos erreurs et la fausseté de notre doctrine : c'est une pure calomnie. Comment défendons-nous l'Ecriture, vu que nous donnons souvent pour pénitence à ceux qui se confessent, de la lire et la méditer, vu que nous la chantons haut et clair en la messe et en l'office, que nous l'enseignons en la prédication, nous l'expliquons au catéchisme, que nous la mettons sous la presse en nos imprimeries, que nous l'exposons en toutes nos bibliothèques, que nous la faisons vendre et étaler dans les boutiques de nos libraires. Si un notaire faisait imprimer et vendre publiquement un testament, pourrait-on dire qu'il le cache aux héritiers légitimes? Qui est-ce qui pourrait mieux découvrir nos erreurs par la lecture de la Bible que les doctes qui savent le latin. Avons-nous jamais défendu à un seul homme docte la lecture de la Bible? Oui; mais vous défendez la sainte Bible et la parole de Dieu en langue vulgaire. Qui vous l'a dit? Je maintiens que votre Bible en langue vulgaire n'est ni sainte ni parole de Dieu; être sainte et être commune, sont deux choses contraires et opposées : on appelle saint ce qui est séparé de l'usage commun et vulgaire. Le Fils de Dieu disait à saint Pierre : *Ce que Dieu a sanctifié* (Act. 10, 15), ne dites pas qu'il est commun.

Votre Bible en langue française est toute commune et vulgaire, entre les mains des artisans, des apprentis et des revendeuses; elle n'est donc pas sainte. Je maintiens en second lieu, qu'une Bible française imprimée à Genève, à La Rochelle ou à Louvain ou autre lieu, n'est pas proprement la parole de Dieu; car afin, qu'une écriture soit parole de Dieu et tenue pour telle, il faut nécessairement que Dieu l'ait écrite de sa main ou dictée de sa bouche, ou du moins que quelqu'un l'ait écrite de sa part, et enfin que l'Eglise l'ait reçue et reconnue pour telle. Or, il n'a ni écrit, ni dicté de sa bouche, la Bible française de Louvain ou de Genève ; elle n'est pas aussi écrite de sa part et par son autorité : car pour écrire un livre de la part de Dieu, il le faut faire ou par son commandement et son approbation ou par le commandement et l'approbation de son Eglise; or, il ne s'est pas apparu aux docteurs de Louvain, ni aux ministres de Genève, pour leur dire : Ecrivez cela, et il n'est pas expédient, ni même possible, moralement parlant, que l'Eglise autorise et approuve les diverses versions qui se feraient en langue vulgaire par toutes les nations de la république chrétienne : car premièrement, qui les approuverait? ou ce seraient les évêques particuliers, chacun en son diocèse, ou le pape et le concile général, non chaque évêque en son diocèse : car il est particulier, fautif et sujet à se tromper; il n'a pas une autorité infaillible, et ce ne peut aussi être le pape, ou le concile, car en ce cas il faudrait que le pape et chacun des évêques d'Italie, de France, d'Espagne, d'Orient et d'Occident qui composent le concile, entendissent le flamand, le gascon, le basque, le bas-breton et le haut-allemand, pour approuver les traductions qui seraient faites en ces langues.

Si vous dites que le pape ou le concile pourraient approuver la Bible de Louvain, par exemple, ou quelque autre française; mais quand on le ferait, qu'y gagnerait-on? les Basques, les Bretons, les Flamands et les Allemands, ne crieraient-ils pas contre cette Bible française, comme vous criez contre la latine, et ne diraient-ils pas

qu'ils n'entendent pas le français plus que le grec ou le latin; qu'ils veulent avoir une Bible en leur langue. Ainsi, en second lieu, il faudrait autant de diverses versions qu'il y a en la chrétienté, non-seulement de nations et de royaumes, mais de provinces; car à peine trouverez-vous deux provinces qui entendent parfaitement toutes les paroles l'une de l'autre. Et qui ne sait que de l'intelligence d'une seule parole dépend souvent l'intelligence d'une vérité très-importante? Et en troisième lieu, il faudrait que le pape et que chaque évêque du concile entendissent les langues de tous les royaumes et provinces du monde, pour en approuver les bibles. Il faudrait, en quatrième lieu, renouveler les traductions de siècle en siècle, et même de cinquante en cinquante ans: car à peine se passe-t-il cinquante ans, que plusieurs paroles des langues vulgaires ne deviennent surannées et ne changent, ou ne perdent tout à fait leur signification. Ainsi il faudrait à chaque demi-siècle assembler des conciles, pour autoriser et approuver ces nouvelles traductions. Il n'en est pas ainsi de la langue latine, elle est la même par tout le monde, elle n'a point changé depuis que l'Eglise est Eglise; il n'y a point de contrée en la chrétienté où elle ne soit entendue par grand nombre de prélats et de personnes judicieuses et savantes.

Mais pourquoi me mets-je en peine à prouver que les bibles françaises de Genève ne sont point la parole de Dieu ni l'œuvre du Saint-Esprit, puisque les traducteurs calvinistes l'avouent; car aux œuvres du Saint-Esprit et en la parole de Dieu, il n'y a point de défaut, il n'y a rien qui y manque, rien à redire, rien à désirer; tout y est excellent, tout y est achevé et parfait : *Dei perfecta sunt opera*. Et le Psalmiste dit (Psal. 11, 7) : *que les paroles de Dieu sont toutes pures et raffinées, comme de l'argent qui a passé sept fois par le creuset.* Et voici ce que les calvinistes disent en l'Epître préliminaire de leur Bible imprimée l'an 1619. Premièrement, ils avouent qu'en leur première traduction, qui fut faite l'an 1535, il ne fut pas possible à leurs traducteurs d'amener leur ouvrage à sa perfection. Secondement, ils disent que la leur n'est pas tout à fait accomplie, et que cela est plus à souhaiter qu'à espérer. En troisième lieu, qu'ils se peuvent être mépris en l'intention des Prophètes et des Apôtres. En quatrième lieu, qu'ils ne se sont assujettis en leurs traductions à aucun exemplaire hébreu, grec ou latin, mais qu'ils ont usé d'une sainte liberté. Votre Bible donc, en langue vulgaire, n'est pas une œuvre du Saint Esprit, qui ne fait rien d'imparfait.

Mais, supposons que nous soyons assurés par révélation divine, que la Bible française est Ecriture sainte et parole de Dieu, l'Eglise néanmoins ferait très-sagement de ne la pas permettre à toute sorte de personnes. Elle considère que saint Pierre a dit (2. Petr. 3, 16), qu'*ès Epîtres de saint Paul et autres Ecritures, il y a des choses difficiles que les ignorants tournent à leur propre damnation;* que saint Philippe, diacre (Act. 8, 30), ne reprit pas le trésorier d'Ethiopie, qui avouait qu'il ne pouvait entendre un passage très-important à son salut, si quelqu'un ne le lui expliquait. Elle considère que saint Augustin (*Tract.* 18 *in Joan.*) parlant de la

naissance des hérésies, a dit qu'elles n'ont point d'autres principes que la mauvaise interprétation des Ecritures qui sont très-bonnes : *Neque enim natæ sunt hæreses, et quædam dogmata perversitatis, illaqueantia animas, et in profundum præcipitantia, nisi dùm scripturæ bonæ intelliguntur non benè, et quod in eis non benè intelligitur, temerè et audacter asseritur.* Elle considère qu'il y a dans la Bible plusieurs passages, dont les esprits faibles peuvent abuser; comme par exemple ceux-ci : *L'homme et la bête ont une même fin, et leur condition est semblable* (Eccli. 3, 19). *Il m'a semblé après tout qu'il n'est rien de meilleur que de boire, de manger et se réjouir* (Eccl. 5, 17). *Ni les anges, ni le Fils de l'homme ne savent point le jour du jugement* (Marc. 13, 32). *Celui qui ne porte haine à son père, n'est pas digne de moi* (Luc. 14, 26); et tout le Cantique des cantiques en l'apparence extérieure, n'est autre chose qu'un entretien et qu'un colloque d'amour que Salomon fait avec son épouse. L'Eglise donc fait sagement de n'en permettre pas la lecture à ceux qui en peuvent faire mauvais usage, comme une mère défend à son enfant de couper du pain, parce qu'elle le lui veut couper de peur qu'il ne se blesse. Qu'ainsi ne soit, voyons comme ils abusent de l'Ecriture sainte contre les personnes sacrées.

II. Ils disent que le pape est l'antechrist, et ils le prouvent par trois voies : par l'Ecriture, par de subtiles remarques qu'ils font et par l'honneur qu'on lui rend à Rome. Voici leur beau raisonnement. Saint Jean en ses épîtres dit (1. Joan. 2, 28) : Que l'antechrist est déjà venu, et en l'Apocalypse il donne à entendre que c'est le pape; car Duplessis-Mornay, un de leurs principaux patriarches, a remarqué, et fort ingénieusement à son avis, qu'au chapitre treizième de l'Apocalypse, le nom de la *bête* qui signifie l'*antechrist* contiendra en ses lettres le nombre de 666. Et pour montrer que cela convenait au pape, il a mis ces paroles en grosses lettres au frontispice ou à la première page de son livre intitulé..... Car si vous prenez toutes les lettres numérales de ces paroles, vous trouverez 666. Et au chapitre dix-septième de l'Apocalypse il est dit : Que la Babylone où l'antechrist doit enseigner, est une ville assise sur les eaux. Or, la ville de Rome, où le pape enseigne, est sur la rivière du Tibre; elle est donc la Babylone, et le pape en est l'antechrist. De plus, l'Ecriture prédit que l'antechrist se fera adorer et reconnaître pour Dieu, et le pape fait cela : car sitôt qu'il est créé, les cardinaux disent qu'ils le vont adorer, et il se fait adorer par tous les princes de la chrétienté. Quand les ambassadeurs le vont trouver de la part de leur maître, la première chose qu'ils font, c'est de lui baiser les pieds.

Je ferais conscience de perdre le temps à répondre à des calomnies et à des impertinences si grossières : mais je m'y sens obligé, parce qu'on me les a souvent proposées; et mon lecteur sera bien aise de faire voir à ces pauvres abusés de quelles sottises on les amuse. N'est-ce pas là une belle doctrine et un argument digne de la bouche d'un chrétien? Quiconque est pape, est antechrist, même du temps des Apôtres; car les Apôtres disent : *Antichristus venit.* Or, est-il que saint Pierre était pape, donc saint Pierre était

l'antechrist. Voilà les belles conséquences qui suivent de votre doctrine : lisez deux lignes après, et vous y trouverez votre condamnation. Au verset 22 : Celui qui nie que Jésus-Christ est le Christ, celui qui nie le Père et le Fils, c'est l'antechrist. Le pape nie-t-il tout cela? ne l'annonce-t-il pas à tout le monde? ne le fait-il pas publier par toute l'Eglise? ne commande-t-il pas de chanter le Symbole de saint Athanase, où ces vérités sont si distinctement protestées? Vous saurez donc que ce mot d'antechrist est équivoque, que quelquefois il signifie un homme particulier, que saint Paul (2. Thess. 6, 8) appelle *homme de péché, fils de perdition*, et l'homme injuste, qu'il dit devoir arriver un peu avant la venue de Jésus au jugement. D'autres fois il signifie tous ceux qui nient l'Incarnation et la venue de Jésus-Christ en chair humaine, comme dit saint Jean (1. Joan. 4). Le pape n'est ni l'un ni l'autre, il n'est pas celui qui viendra à la fin du monde, car la fin du monde n'est pas encore; il ne nie pas l'Incarnation, et partant.....

1° Oui, mais les rois lui baisent les pieds, et il est si ambitieux, qu'il reçoit volontiers cet honneur. Que me direz-vous si je vous montre en votre Bible que l'Ecriture le commande, ou au moins qu'elle le permet et prophétise? *Venient ad te curvi* (Hebraïcè, *curvando se*) *filii eorum qui humiliaverunt te*, (Hebraïcè, *affligentium te*) *et adorabunt vestigia pedum tuorum*, (Hebraïcè, *plantas pedum tuorum*), *mamillâ Regum lactaberis*, *etc.* (Isai. 69, 14, 16). Il est clair qu'il parle à l'Eglise : vous l'avouez en votre Bible. Voici le titre que vous donnez à ce chapitre : Il commande à l'Eglise d'espérer délivrance de toutes ses afflictions, il décrit la gloire et la magnificence de l'Eglise; voici donc les paroles d'Isaïe à l'Eglise : *Les enfants de ceux qui vous ont humiliée et affligée viendront à vous en se courbant*, *et adoreront les traces;* ou, selon l'hébreu, *les plantes de vos pieds; vous serez allaitée de la mamelle des rois*, c'est-à-dire, que les rois l'enrichiront, comme ont fait Constantin et Charlemagne.

Ceux qui ont humilié et affligé l'Eglise, ne sont-ce pas les empereurs, les rois et les potentats? Leurs enfants donc, leurs successeurs et descendants doivent venir à l'Eglise, et se courbant, adorer les plantes de ses pieds. L'Eglise est l'assemblée des fidèles, les rois ne peuvent pas baiser les pieds à tous les fidèles, ils ne les doivent pas baiser ni à vous, ni à moi, car nous sommes des personnes particulières, qui ne représentons toute l'Eglise. Si donc cette prophétie est véritable, ils doivent baiser les pieds à une personne publique qui représente tout le corps. Les baisant au pape qui est le souverain pasteur de l'Eglise, ils sont censés les baiser à toute l'Eglise; comme l'honneur ou le déshonneur qu'on fait au roi, au maire d'une ville ou au maître d'une maison, est estimé fait à tout le royaume, à toute la ville et à toute la famille. Venons maintenant aux subtiles remarques que Duplessis a faites sur le nom du pape et sur la rivière du Tibre qui est à Rome.

Si le pape Paul V était l'antechrist, parce qu'on trouve ès lettres de son nom le nombre de 666, donc le pape Urbain VIII ni aucun autre pape n'a été l'antechrist, car on ne trouve pas le nombre 666 dans le nom d'un seul pape, ni même en celui de Paul V, si

on n'y ajoute d'autres paroles : et s'il ne tient qu'à ajouter des paroles au nom de quelqu'un et y trouver ledit nombre pour dire qu'il est l'antechrist, qui est-ce qui ne se trouvera être l'antechrist? Calvin sera l'antechrist, car vous trouverez le nombre de 666 en ces paroles : Calvin a été un prêtre perdu; et sans aller si loin, il y aurait bien des antechrists au monde, et tous ceux qui s'appellent Louis le seraient, puisque le nombre de 666 se trouve aux lettres numérales de ce nom : *Ludovicus*. Voilà la belle théologie de ceux qui veulent se mêler d'interpréter l'Apocalypse sans la conduite de l'Eglise.

II. Mais en la même Apocalypse, la Babylone où règne l'antechrist est assise sur les eaux, et c'est Rome qui est sur le Tibre. Il n'y a pas simplement sur des eaux, mais sur de grandes eaux : *super aquas multas*. Que ne dites-vous donc plutôt que cette Babylone est Genève, qui est sur le lac? que c'est La Rochelle, La Haye, Amsterdam et l'Angleterre, qui sont sur les eaux, et sur des eaux sans comparaison plus grandes que le Tibre. Mais le pape se fait reconnaître pour Dieu. Tant s'en faut, l'unique qualité qu'il prend en ses bulles est de s'appeler *serviteur des serviteurs de Dieu*. Les cardinaux disent qu'ils le vont adorer aussitôt qu'ils l'ont créé; il est vrai, mais en disant cela, ils parlent le langage de l'Ecriture : car, vous devez vous souvenir que ce mot *adorer* est fort équivoque dans la Bible et en toute sorte de langues; car en l'hébraïque, *ischtacah*, en la greque προσκυνειν, en la latine *adorare*, signifient toute sorte d'honneur qu'on rend à qui que ce soit : honneur de latrie et culte souverain, honneur de dulie qu'on rend aux saints, honneur civil et politique. De latrie, au Ps. 96, où il est dit : que les anges adorent Dieu; de dulie, en Josué (5, 14), où il est dit que Josué honora un ange qui lui apparaissait. Honneur civil (2. Reg. 14, 4), où il est dit que la femme Técuite fit la révérence à David; et en une infinité d'autres lieux, le même mot d'*adorer* est employé ès trois langues, latine, greque et hébraïque, pour signifier ces trois diverses sortes d'honneur. C'est donc au troisième sens qu'il faut entendre ce qu'on dit, que les cardinaux et les autres fidèles adorent le pape, on veut dire qu'ils l'honorent et lui rendent hommage comme au vicaire de Jésus-Christ, au successeur de saint Pierre et à l'évêque universel de toute l'Eglise; car si saint Paul a dit (1. Tim. 5, 17) *qu'il faut honorer les prêtres;* s'il est dit au Deutéronome (5, 16) *qu'il faut honorer son père;* si saint Pierre dit (1. Pet. 2, 13) *qu'il faut honorer les supérieurs ;* combien plus devons-nous honorer le pape, qui est le souverain prêtre après Jésus, le Père commun et le Supérieur spirituel de tous les fidèles.

III. 1° Si les luthériens et les calvinistes traitent si mal le pape, ils n'épargnent pas les évêques, les prêtres, les religieux et religieuses. Ils syndiquent leur célibat, disent qu'ils doivent se marier, qu'il est aussi impossible de se priver et passer de l'usage du mariage, comme du boire et du manger; que selon saint Paul, entre les qualités que l'évêque doit avoir, il doit être sobre, charitable et mari d'une seule femme; qu'il est dit en l'Exode, chapitre 23, 26 : *Non erit infecunda, nec sterilis in terrâ tuâ*, il n'y aura

point parmi vous de femmes stériles et inféconds; les ministres sont extrêmement soigneux de prêcher et d'inculquer ce point, ils y ont beaucoup d'intérêt; car plusieurs d'entre eux sont moines défroqués, qui ont renoncé à leur monastère et à la foi catholique, pour avoir une femme. Luther et autres hérésiarques ont débauché des religieuses, ils tâchent de mettre à couvert cette honte, en disant que la continence est impossible.

Un ancien a dit avec raison, que Dieu a permis que tous les hérétiques disent des choses si évidemment absurdes, qu'il faut être privé de sens commun pour n'en point voir l'absurdité, afin que ceux qui les suivent n'aient point d'excuse au jugement de Dieu. Comment est-ce que les gentilshommes de cette fausse religion, qui vont demeurer en cour trois ou quatre mois, les marchands qui vont sur mer un an entier, les soldats à l'armée deux et trois ans, ne voient pas que, par cette doctrine, on taxe leur honneur et celui de leurs femmes, quand on enseigne qu'elles ne se peuvent contenir pendant leur absence, non plus que de s'abstenir de boire et de manger. Si saint Paul commande que l'évêque soit marié, comme il commande qu'il soit sobre; si la loi de Dieu défend au sexe d'être stérile ou de garder la virginité, et si la continence est impossible, d'où vient que saint Paul lui-même, qui était évêque, n'était pas marié? d'où vient qu'après avoir dit, que chaque homme ait sa femme, et chaque femme son mari, il ajoute : *Hoc autem dico secundùm indulgentiam, non secundùm imperium, volo enim omnes homines esse sicut et meipsum. Dico autem non nuptis et viduis bonum est illis si sic maneant sicut et ego*; d'où vient qu'il dit au même lieu : *Solutus es ab uxore, noli quærere uxorem. Qui matrimonio jungit virginem suam benè facit, et qui non jungit melius facit :* Que chaque homme ait sa femme, et chaque femme ait un mari; ce que je dis par condescendance et non pas par commandement, car je souhaiterais que tous fussent comme moi, et je dis à celles qui ne sont pas mariées et aux veuves, qu'il leur est bon de demeurer ainsi comme moi. N'êtes-vous pas marié, ne cherchez pas à l'être; celui qui marie sa fille vierge fait bien, et celui qui ne la marie pas fait encore mieux? D'où vient qu'il conseille même aux gens mariés de se séparer quelquefois, et vivre en continence pour vaquer à l'oraison.

Les prêtres doivent tous les jours vaquer à l'oraison, ne doivent-ils donc pas tous les jours vivre en continence? Achimélech, pour donner à manger aux soldats de David les pains de proposition, dit : *Maxime si mundi sunt pueri à mulieribus* (1. Reg. 21, 4) : Qu'ils devaient s'être abstenus du mariage quelques jours auparavant. L'Eucharistie, que les prêtres doivent recevoir si souvent, est-elle moins sainte, pure et digne d'honneur que les pains de proposition? *Celui qui n'est pas marié*, dit saint Paul, *n'a soin que des affaires de Dieu, et de se rendre agréable à lui; celui qui est marié est en souci des affaires du monde, et de se rendre complaisant à sa femme.* Et derechef il dit (2. Tim. 2, 4) : *Celui qui est au service de Dieu et à sa solde, ne s'embarrasse point des affaires séculières.* Qui ne voit que l'embarras d'une femme ou des enfants, et que le soin d'une famille empêcheraient les prêtres

de vaquer à la méditation, de prêcher l'Evangile, de convertir les âmes, et de faire d'autres exercices de leur vocation? Iraient-ils aux Indes, au Japon, au Canada, s'ils étaient dans les entraves et le tracas du mariage?

Quand le bienheureux François de Sales travaillait à la conversion des hérétiques à Tournon et aux environs, pendant le grand jubilé qui y fut il y a environ soixante ans, une bonne femme calviniste le venait quelquefois trouver pour être instruite en la foi catholique. Elle s'avouait convaincue et éclaircie sur tous les points, excepté qu'elle voulait que les prêtres fussent mariés, tant les ministres inculquent cet article. Etant venue trois ou quatre fois pour parler à l'évêque, et n'ayant su l'aborder pour la grande foule de monde et l'occupation qui l'accablait; enfin elle eut audience, elle se plaignit à lui que, depuis leur dernière conférence, elle était venue trois ou quatre fois sans lui pouvoir parler. Eh bien! lui dit-il, vous voyez maintenant que nous n'avons pas tort; vous voudriez que nous fussions mariés; si j'ai peine de répondre à tant de gens qui me viennent trouver pour le salut de leurs âmes, comment le pourrais-je faire si j'étais chargé du soin d'une femme, de plusieurs enfants et d'une grande famille? Cela convainquit sa petite raison, elle n'en voulut pas davantage pour avouer qu'il est bon que les ecclésiastiques ne soient pas mariés.

Oui, mais saint Paul commande que l'évêque soit mari d'une seule femme, et Dieu défend que le sexe soit stérile et infécond. Je vous assure que si j'étais hérétique, il ne faudrait point d'autre chose pour me convertir que ces objections qu'ils font, tant elles sont impertinentes et de mauvaise foi. Saint Paul commande que l'évêque soit mari d'une seule femme : et ceux qui n'étaient pas évêques étaient-ils maris de deux ou trois femmes? Pesez cette raison, et vous verrez qu'ils sont tout à fait déraisonnables. Si saint Paul, en ces paroles, commande que l'évêque n'ait qu'une seule femme, il s'ensuit nécessairement de deux choses l'une, ou que saint Paul parle impertinemment, ou que de son temps ceux qui n'étaient pas évêques avaient deux ou trois femmes; comme si je disais : Le roi a commandé que tous les présidents des parlements n'aient qu'une seule femme : ou je parlerais sottement, ou ceux qui ne sont pas présidents seraient mariés à plusieurs femmes.

Il faut donc savoir qu'en la primitive Eglise, à laquelle la plupart des chrétiens étaient nouvellement convertis du Judaïsme ou du Paganisme, il était malaisé de trouver des hommes en âge de maturité, tels qu'il les fallait pour être évêques qui n'eussent été mariés, parce que la vertu de virginité était inconnue, ou peu estimée parmi les juifs et les payens; ainsi, à faute d'autres, on était souvent contraint de choisir pour évêques ou pour prêtres des hommes qui avaient été mariés, ou qui l'étaient encore actuellement; mais à condition qu'ils quitteraient leur femme, et ne converseraient avec elle que comme si elle était leur sœur.

Vous voyez donc que quand saint Paul dit, que l'évêque soit mari d'une seule femme, c'est-à-dire qu'il ne soit point bigame; et que si on choisit pour évêque ou prêtre, un homme qui ait été

marié, ou qui le soit encore, et qui veuille bien quitter sa femme, comme saint Hilaire, évêque de Poitiers, saint Leu, évêque de Troyes, et saint Paulin, évêque de Nole, il faut qu'il n'ait été marié qu'une fois.

Et d'objecter ces paroles de l'Exode (23, 26) : *Non erit sterilis in terrâ tuâ*, c'est se moquer; il ne faut qu'avoir la Bible, et savoir lire pour voir clairement qu'il ne défend pas la continence, ni ne commande le mariage, mais qu'il promet aux gens mariés du peuple juif, qui garderont ses commandements, une grande fécondité et bénédiction, que personne ne sera stérile dans le mariage : *Servies Domino Deo vestro, ut benedicam panibus tuis et aquis, et auferam infirmitatem de medio tuî. Non erit infecunda, etc.*

2° En même boutique a été forgée cette belle objection, qu'ils font souvent contre les religieux, sur ce qu'ils les voient mendier : ils disent que cela est défendu par la loi de Dieu : *Mendicus non erit inter vos* (Deut. 15, 4). C'est abuser de la parole de Dieu, et tromper méchamment les hommes de citer ainsi les passages de l'Ecriture tronqués et séparés de ce qui suit et qui précède pour en faire un contre-sens. Il faut voir à quel propos chaque chose est dite, ce qui est devant et après. Dieu ne défend pas là de mendier, autrement ce serait un péché, non-seulement que d'être mendiant, mais d'être pauvre; car il dit au même lieu : *Indigens et mendicus non erit inter vos :* Il n'y aura point de pauvres ni de mendiants parmi vous; et nous savons que pauvreté n'est pas vice; mais plutôt il commande à son peuple d'être si charitable et libéral envers les nécessiteux, qu'ils n'aient pas sujet de mendier, ni de plaindre leur pauvreté, et ce, en la septième année qui était l'année du sabbat et de rémission : *Anno septimo facies remissionem, cui debetur aliquid, ab amico vel proximo repetere non poterit, etc. Et omnino indigens et mendicus non erit inter vos, ut benedicat tibi Dominus*: La septième année vous remettrez les dettes: celui à qui on doit quelque chose ne le pourra répéter de son ami ou prochain, et il n'y aura point de pauvre ni de mendiant parmi vous, afin que le Seigneur vous bénisse.

IV. Les ministres entrent rarement en nos églises, mais ils censurent souvent ce que nous y faisons. Ils ne trouvent pas bon que nous y disions la messe, chantions l'office en latin, que nous y parlions à la Vierge, disant le chapelet et priant par compte, et que nous y ayons des images. Ils disent que le peuple chrétien n'y a point de dévotion n'entendant pas les prières qu'on y fait : ils allèguent ce texte de saint Paul : *J'aime mieux en l'église cinq paroles qu'on puisse entendre, pour instruire ceux qui y sont, que dix mille autres en langue inconnue.* Je réponds que dans nos églises nous parlons à deux sortes de personnes, à Dieu par l'oraison, et au peuple par instruction; quand nous parlons au peuple, nous parlons en langage commun, comme vous voyez; si on y mêle quelque mot latin, grec, ou hébreu, c'est pour imiter l'Ecriture, qui met *Alleluia*, *Amen.*

C'est pour honorer l'auditoire, où il y a plusieurs personnes doctes, qui sont bien aises d'oüir citer les passages en leur langue originelle : et quand on les a cités en langue inconnue au peuple,

on les explique incontinent en français; et c'est de ces paroles d'instruction que saint Paul parle, quand il dit qu'il en aime mieux cinq avec intelligence, que dix mille qu'on n'entendrait pas; mais quand on parle à Dieu, on parle en latin, parce qu'il entend toutes les langues, et qu'il est bon que l'Eglise soit uniforme en ses prières par tout le monde. S'il y avait autant de missels et de bréviaires qu'il y a de nations en l'Eglise, un prêtre français qui est fait évêque en Basse-Bretagne, ou en Provence, ou qui y va demeurer, ne pourrait pas chanter la messe ni les autres offices divins. Il faudrait de temps en temps changer les missels et les bréviaires à mesure que la langue d'un pays se corrompt et se change. Ce serait chose indécente et ridicule de faire l'office et la messe au langage de plusieurs pays, comme des Bretons, des Picards et des Montagnards. Nous voyons par expérience que les psaumes de Marot et de Bèze, qui étaient autrefois en langage fort connu et poli, sont maintenant remplis de plusieurs mots barbares, inusités et incongrus, et qu'il les faudra changer dans peu de temps, autrement ils seront aussi peu intelligibles, que le latin ou le chaldéen. Afin donc que l'Eglise soit toujours la même en ses prières comme en sa foi, en toutes les paroisses, provinces, royaumes et en tous les siècles, il est plus à propos qu'elle les fasse en langage constant et invariable, comme est le latin en Occident, et le grec en Orient.

Il n'est pas même nécessaire que le peuple entende ce que l'Eglise dit en ses prières, puisqu'on ne parle pas au peuple mais à Dieu. Quand saint Zacharie offrait de l'encens et des prières pour tout le peuple, il était séparé du peuple et le peuple ne l'entendait pas; et pendant que l'Eglise dit la messe et l'office en latin, vous pouvez faire vos prières en français, ou en telle autre langue que vous voudrez. On vend tous les jours parmi nous des manuels de prières en français, et quand même vous feriez vos prières en latin, vous y auriez autant de dévotion que les hérétiques en peuvent avoir à chanter la plupart de leurs psaumes, où il y a souvent plus de rime que de raison. Et, en effet, y a-t-il grande consolation et sentiment de piété à chanter comme ils font, ps. 59 et ps. 107, ou selon leur compte, ps. 60 et 108.

Ephraïm, peuple grand et fort,
Sera de mon chef le support;
Judas du règne l'assurance
Pour en établir l'ordonnance.
Les Moabites au surplus,
Je ne veux estimer non plus,
En dépit de leurs mauvaisetés
Qu'un vaisseau pour laver mes pieds;
Contre Edon, peuple glorieux,
Je jetterai mes souliers vieux.
Sus, Philistins, faites-moi fête
De ma victoire qui s'apprête.

Et au psaume 80, ou selon eux 81 :

Ouvre seulement
Ta bouche bien grande,

Et soudainement
Ebahi seras.
Que tu la verras
Pleine de viande.

Et au psaume 72, ou selon eux 73 :

Mais j'avais perdu mes esprits,
Mêmement je n'étais plus moi;
Ains un vrai veau comme je crois
Quand ainsi à toi je pris [1].

Je vous fais juges, à quoi il y a plus de dévotion, ou à chanter ces beaux quatrains ou à dire : *Laudamus te*, *benedicimus te*, quand bien même on ne l'entendrait pas.

Je me suis quelquefois trouvé en leur prêche pendant qu'ils chantaient leurs psaumes, et je puis assurer avec toute vérité, qu'ouvrant les oreilles et bandant mon esprit pour les ouïr, je n'y ai su entendre trois paroles de suite distinctes, et je défie tout homme vivant qui ne saura pas leurs psaumes par cœur, d'en pouvoir apprendre un seul quatrain en les entendant chanter au prêche.

V. Et n'ont-ils pas bonne grâce de dire aux femmes catholiques : Vous êtes bien trompées quand vous dites le chapelet; vous pensez parler à Dieu et vous parlez à la Vierge; ils montrent bien qu'ils ne l'ont jamais dit. Le chapelet est composé de *Pater* et d'*Ave*, et le *Pater*, qui est l'Oraison dominicale, s'adresse à Dieu, et si on ne sert pas Dieu quand nos paroles ne s'adressent pas à lui immédiatement, vous ne servez pas Dieu fort souvent dans vos temples : car, en une grande partie de vos psaumes, vous ne parlez pas à Dieu, mais à d'autres, comme au psaume 1, vous dites :

Qui au conseil des malins n'a été,
Qui n'est au traque des pécheurs arrêté,
Qui des moqueurs au banc place n'a prise,
Mais nuit et jour la loi contemple et prise
De l'Eternel, et en est désireux,
Certainement celui-là est heureux.

En tout le reste de ce psaume et au second et en plusieurs autres, il n'y a pas un seul mot qui s'adresse immédiatement à Dieu; cependant vous pensez louer Dieu quand vous appelez bienheureux celui qui n'a jamais pris place au banc des moqueurs. Et n'est-ce pas louer Dieu lorsqu'en disant l'*Ave*, *Maria*, nous bénissons et appelons bienheureux *Jésus*, qui a toujours été assis en la chaire de vérité : *Benedictus fructus*. Vous pensez louer Dieu quand vous appelez heureux celui qui ne s'est arrêté au traque des pécheurs. Et n'est-ce pas louer Dieu quand nous appelons bienheureuse celle, au sein et au cœur de laquelle le Saint des saints s'est arrêté si longtemps? Vos psaumes sont tirés de l'Ecriture, avec ce que vous y avez ajouté pour en faire la rime. Le *Pater* et l'*Ave*, dont est

[1] Ils ont eu honte de ce verset, et ont mis dans les impressions suivantes : *Mais une bête devant toi.*

composé notre chapelet, sont mot à mot dans l'Ecriture, avec une humble prière que l'Eglise adresse à la Mère de Dieu. Vous direz que nous parlons à la Vierge qui est absente. Oui; mais je vous ai montré qu'elle entend nos prières : et vous parlez souvent en vos psaumes à des absents, qui ne vous sauraient pas entendre : car, je veux croire que vous êtes tous gens de bien, excepté votre religion, et cela étant, je vous demande à qui vous parlez quand vous chantez au psaume 52 :

Dis-moi, malheureux qui te fies
En ton autorité,
D'où vient que tu te glorifies
De ta méchanceté ?

Vous dites que nous prions Dieu par compte, parce que nous disons le Rosaire, qui est composé de cent cinquante *Ave Maria*, et le chapelet qui est composé de soixante-trois en l'honneur de soixante-trois ans que la Vierge a vécu. Et je vous réplique que vous priez Dieu par compte en vos prêches, puisque vous chantez un certain nombre de psaumes; et si votre raillerie était recevable, vous vous railleriez de David, qui priait Dieu sept fois par jour : *Septies in die laudem dixi tibi;* de Daniel, qui priait Dieu trois fois par jour et qui était si constant et si arrêté à ce nombre de prières, que, pour en garder la coutume inébranlablement, il exposa sa vie.

Si faire un certain nombre de prières, c'est prier Dieu par compte, je vous défie de faire oraison sans prier Dieu par compte : car comme vous ne sauriez faire en ce monde un nombre infini de prières, il en faut faire un certain nombre. Ne direz-vous point que nous prions Dieu par compte, parce que nous disons un certain nombre de fois la même prière, et qui sait si David par sept fois et Daniel par trois fois, ne disaient la même prière? Mais au psaume 106, il réitère certain nombre de fois cette même prière : *Confiteantur Domino misericordiæ ejus et mirabilia ejus filiis hominum.* Au psaume 135, il dit vingt-six fois : *Quoniam in æternum misericordia ejus.* Jésus-Christ au jardin priait Dieu par compte, puisqu'il y dit trois fois la même prière (Matth., 26, 44). Ce serait prier Dieu par compte, si on vous disait : Dites tant de *Pater*, et pas davantage; ne dites pas plus de six dizaines, autrement vous ne faites rien. Mais c'est chose louable et dévote de répéter souvent la même chose en priant Dieu, ou racontant ses louanges, principalement quand cela se fait, ou par ferveur d'esprit et par ardent désir d'être exaucé. Comme nous disons : Je vous prie de cela, mais je vous en prie, je vous en prie encore une fois comme David disait : *Domine exaudi vocem meam*, *fiant aures tuæ intendentes;* ou par vue et sentiment que nous avons de notre impuissance à admirer et louer Dieu ou les saints; comme on dit quelquefois : Oh ! que cela est beau ! mais qu'il est beau !

VI. Quant à la défense prétendue des images, on leur a répondu cent fois que Dieu a défendu les idoles et non pas les images, puisque lui-même les a approuvées et qu'il en a fait faire. Il commanda à Moïse de faire deux images de chérubins, et les mettre sur l'arche dans le sanctuaire (Exod. 25, 19), et il lui commanda

de faire l'image du serpent d'airain (Num. 21, 8), et il le rendit célèbre par miracle, guérissant ceux qui le regardaient, parce qu'il représentait le Sauveur crucifié, qui avait l'apparence de pécheur et ne l'était pas, comme cette image avait l'apparence de serpent et ne l'était pas. Il approuva la piété de Salomon, qui édifia le temple, et qui mit au milieu les images de deux chérubins (3. Reg. 6, 25) : et quand bien il aurait défendu les images aux juifs, ce ne serait pas à dire qu'il les aurait défendues aux chrétiens : les juifs étaient grossiers, matériels, enclins à l'idolâtrie, et ainsi on avait sujet de leur en éloigner toutes les occasions : comme, au rapport de saint Jude, saint Michel voulut qu'on leur cachât le corps de Moïse de peur qu'ils ne l'adorassent : mais les chrétiens, grâces à Dieu, ne sont point en ce danger, et on ne trouve point en tout le Nouveau Testament que le Fils de Dieu ni ses Apôtres aient jamais parlé des images, même en cette instruction qu'il donna à un jeune gentilhomme; lui déchiffrant les commandements de Dieu qu'il devait garder, il ne lui dit pas un mot de cette défense des images, encore qu'il en eut une belle occasion, parce qu'il savait que certainement les chrétiens seraient bien éloignés de l'idolâtrie. Autrement, comme nous avons remarqué ailleurs, les prophètes du Fils de Dieu auraient mal prophétisé, quand ils ont dit qu'ils banniraient bien loin l'idolâtrie de son Eglise, puisqu'il y a des images en toute la chrétienté. Mais vous adorez les images vous mettant à genoux devant elles. Vous dites que je les adore, et je vous déclare que je ne les adore pas, qui est-ce de nous deux qui doit mieux savoir ce qui se passe en mon cœur? qui est-ce qui doit mieux savoir ce qu'on enseigne et commande aux fidèles, qu'un concile général? Et le concile de Trente (sess. 25, c. *de invocat. Sanctorum*), déclare qu'il est bon d'avoir des images de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints, et de leur rendre l'honneur qui leur est dû, non que l'on croie qu'il y ait en elles aucune divinité ou vertu pour laquelle on les doive honorer, ou qu'on leur doive demander quelque chose, ou avoir confiance en elles; mais l'honneur qu'on leur rend se rapporte aux prototypes qu'elles représentent; et partant, quand nous nous agenouillons ou découvrons la tête devant les images, nous honorons Jésus-Christ et les saints dont elles ont la ressemblance.

VII. — On vous a dit si souvent que se mettre à genoux devant quelqu'un, ce n'est pas l'adorer, autrement vos députés qui se présentent au roi de votre part l'adoreraient, puisqu'ils se mettent à genoux devant lui. Le saint patriarche Joseph aurait permis l'idolâtrie permettant aux Egyptiens de se mettre à genoux pour l'honorer (Gen. 41, 43). Vous n'adorez donc pas une personne ni autre créature, si vous ne dites en votre cœur : Voilà mon Dieu ; et c'est ce que les catholiques bien instruits n'ont jamais dit et ne diront jamais d'aucune image. Voyons maintenant ce qu'ils ont à dire sur nos actions sacrées. Il n'est rien de si saint en l'Eglise que les sacrements, et il n'est rien que ces pauvres aveuglés traitent avec plus de mépris. De sept que le Fils de Dieu a institués, ils en ont rejeté cinq, et ils rendent presque inutiles les deux autres qu'ils ont retenus : le Baptême et l'Eucharistie.

Ils nous décrient parmi les simples, sur ce que nous disons que les enfants qui meurent sans baptême, font naufrage de leur salut; ils crient que nous sommes des inhumains de damner ces pauvres petits innocents : et les bonnes femmes qui ont des tendresses pour leurs enfants, prennent cela pour argent comptant, et consolent leur esprit quand elles se sont blessées, sur ce que les ministres assurent que leurs enfants ne laissent pas d'être sauvés. Qu'ils invectivent donc contre saint Augustin, qui dit (l. 3. *de anima, et ejus origine*, 6, 9) : *Noli dicere, noli docere, infantes antequam baptizentur, morte præventos, pervenire posse ad originalium indulgentiam peccatorum si vis esse catholicus.*

Qu'ils appellent inhumain saint Cyprien (l. 3. *ep.* 9. *ad Fidu.*), qui dit que sans baptême les enfants sont perdus, et que par les cris qu'ils jettent après leur naissance, ils semblent réclamer notre secours pour être baptisés.

Qu'ils invectivent contre toute l'Eglise naissante, qui tenait le même que nous pendant les quatre premiers siècles. Car, dès lors sitôt qu'un enfant était en danger de mort, on courait promptement à l'église avec grande crainte qu'il ne mourût sans sacrement (Ita Aug. *ep.* 20. *ad Hier.*).

Qu'ils appellent saint Paul cruel, lui qui dit (Eph. 5, 29) : *Que nous sommes nettoyés par le sacrement d'eau, et par conséquent que les enfants qui ne reçoivent pas l'eau, n'étant pas nettoyés, ne sont pas reçus au ciel, où rien de souillé ne peut entrer.* Et à son disciple Tite : *Que Dieu nous a sauvés par l'eau de régénération; donc les enfants ne sont sauvés, s'ils n'ont ce baptême de régénération.*

Qu'ils se plaignent de Jésus-Christ qui répète par deux fois : *Amen, amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aquâ et Spiritu sancto non intrabit in regnum cœlorum* (Joan. 3, 5). Je vous dis en vérité, que si quelqu'un n'est pas régénéré d'eau et du Saint-Esprit, il n'entrera pas dans le royaume des cieux. Et s'il y a encore quelque justice, raison, ou sens commun au monde, j'appelle à témoin tous les hommes raisonnables, et je les prie de juger qui doit être appelé inhumains, les catholiques ou les calvinistes. Prenons les choses au pis aller, et leur accordons ce qui n'est pas et ce qui ne sera jamais, que les parties soient égales, que leur opinion et notre créance soient également probables. Vous dites que les enfants qui meurent sans baptême sont sauvés, et sur cela vous en laissez mourir plusieurs sans baptême. Je dis qu'ils ne sont pas sauvés, et sur cela je baptise tous les nôtres. Au pis aller, ma créance peut être fausse, et la vôtre aussi; supposons donc que la mienne soit fausse (elle est néanmoins plus vraie qu'il n'est vrai que nous sommes ici, puisque Jésus l'a dit), mais supposons qu'elle soit fausse. Quel inconvénient en peut-il arriver? un seul enfant sera-t-il jamais perdu pour cela? Nous baptisons tous les enfants qui sont en danger; cela est-il cause de leur damnation? Vous dites que cela ne leur est pas nécessaire; je le veux : mais au moins il ne leur est pas dommageable, même par votre aveu. Au lieu que si votre opinion est fausse, vous faites perdre le salut à tous ceux que vous laissez mourir sans baptême.

Faisons qu'il y ait deux médecins, Gallien par exemple, et Fer-

nel, auprès d'un malade. Gallien dit : Il faut nécessairement lui donner telle médecine, autrement c'est un homme mort. Fernel dit : Il est vrai qu'elle ne lui peut nuire, mais elle ne lui est pas nécessaire. Fernel n'aurait-il pas bonne grâce d'appeler Gallien cruel et barbare, de ce qu'il dit que ce malade mourra s'il ne lui obéit, et de ce qu'il lui donne une médecine que tous avouent ne lui pouvoir nuire ? Ne faut-il pas toujours aller au plus sûr en ce qui est de la vie, et encore plus du salut des hommes ? Mais voulez-vous savoir le secret et l'enclouure de toute l'affaire ? Il n'y a pas longtemps qu'en un synode que les ministres tenaient dans Alençon, ils mirent cette question sur le tapis, parce, disaient-ils, que plusieurs se plaignaient que nous laissions mourir leurs enfants sans baptême. Quelques-uns étaient d'avis qu'on ordonnât de baptiser les autres jours que le jour du prêche : mais ceux qui ont en leur prêche grand nombre de frères en Christ, et qui ont le temple un peu éloigné de la ville, comme à Caen, à Rouen et autre part, remontrèrent qu'à ce compte ils seraient sujets d'aller à toute heure au temple, et de se tenir toujours à la maison pour donner le baptême à ceux qui le demanderaient : si bien qu'ils conclurent qu'on laisserait la chose comme elle était. Quelle cruauté ! quelle barbarie ! quel infanticide ! de faire perdre le salut à tant de pauvres petits enfants par paresse d'aller au temple : Quelle lamie, quel Hérode et quel Pharaon leur fut jamais plus cruel ?

Aussi voit-on par expérience que fort peu de ministres se convertissent, que presque tous meurent impénitents : c'est que Dieu les punit comme Pharaon. Pharaon faisait mourir les enfants sous les eaux, et lui-même fut étouffé dans les eaux. Les ministres, au contraire, refusant un peu d'eau aux enfants, les font mourir éternellement ; en punition de cette cruauté, Dieu permet qu'au lit de la mort ils n'ont pas l'eau des larmes de pénitence et de vraie conversion. Femmes, si vous êtes sages, faites comme les sages-femmes d'Egypte ; elles ne voulurent pas obéir à Pharaon, qui leur commandait de faire mourir les enfants des Israélites, et Dieu les récompensa de cette piété. Ainsi, quand le ministre vous commande de laisser mourir éternellement les âmes des petits enfants faute de les baptiser, ne leur obéissez pas : un peu d'eau, et dix ou douze paroles ne coûtent guère. Quand vous vous trouvez dans les maisons des hérétiques, et qu'il y a quelque enfant qui est en danger de mort, approchez-vous de lui doucement, et sans qu'on s'en aperçoive, versez-lui de l'eau, en disant : *Je te baptise au nom du Père, du Fils, et du Saint Esprit :* vous lui rendrez un bon service, il vous en saura bon gré, vous ferez une chose agréable à notre Sauveur, qui a racheté cette âme au prix de son sang adorable.

VIII. Après le sacrement de Baptême, ils en veulent à l'Eucharistie ; ils inventent des calomnies, et forment des objections contre ce que nous en croyons. Contre la présence réelle du corps adorable de Jésus en ce sacrement, ils allèguent l'Ecriture, les Pères et leurs petits raisonnements. Saint Pierre dit aux Actes, qu'il *faut que le ciel contienne Jésus-Christ au jour de la résur-*

rection ; et le Sauveur parlant à ses disciples un peu avant sa mort : *Si on vous dit le Christ est au désert, n'y allez pas; si on vous dit, il est dans les tabernacles, n'en croyez rien* (Matth. 24, 26). et saint Augustin : Pourquoi apprêtez-vous des dents et un estomac? croyez, et vous l'avez mangé. Je le mange donc réellement, dit le calviniste, non pas par la bouche, mais par la foi; car Tertullien dit, que c'est la figure du corps de Jésus-Christ, et si c'était son vrai corps quand il communia avec ses Apôtres en la dernière cène, son corps serait entré dans son corps, et par conséquent ce seraient deux corps; car ce qui est contenu est distingué de ce qui le contient.

Je réponds que saint Pierre, dans les Actes, ne dit pas que le ciel doit contenir Jésus-Christ jusques à la résurrection, mais qu'il le doit recevoir : *Quem oportet cœlum recipere;* et quand bien il le dirait, il ne ferait rien contre nous, parce que nous ne recevons pas seulement un passage de l'Ecriture, mais nous la recevons toute. Elle dit que Jésus-Christ sera au ciel jusques au jour du jugement; nous le croyons. Elle dit qu'il est en l'Eucharistie; nous le croyons, et l'un n'est pas contraire à l'autre. Et à ces mots : Si *on vous dit : le Christ est dans les tabernacles, ne le croyez pas*, les ministres les moins passionnés ont bien vu la fausseté de cette traduction, et ont tourné autrement: *Ecce in penetralibus*, c'est-à-dire dans les cabinets, en grec εν τάμετοίς, du verbe τέμνω ταμῶ, qui signifie trancher, parce que le cabinet est un retranchement de la chambre où il est, et j'ai quelquefois demandé à des dames huguenotes qui me proposaient ce passage : De quel temps est-ce que le Fils de Dieu parle? car, si ce n'est pas de ce temps-ci qu'il parle, vous n'avez rien à dire contre nous; s'il parle de ce temps-ci, malheur à vous qui êtes grosses et nourrices; car il dit au même lieu : *Malheur en ces jours-là aux femmes enceintes et aux nourrices* (Matth. 24, 19). Et qui ne voit qu'il parle du temps qui précédera immédiatement le dernier jugement, lorsque, comme il dit là même : *Il y aura des faux prophètes et des séducteurs qui diront: Je suis le Christ,* (Matth. 24, 24)?

A ce que vous nous reprochez, que le peuple croit qu'on divise et qu'on mâche la chair de Jésus-Christ, et que saint Augustin a prévu et condamné cette erreur, en disant : Vous n'avez pas besoin de vos dents ni de votre estomac, croyez seulement, et vous l'avez reçu : *Quid paras dentem et ventrem, crede et manducasti.* J'appelle à témoin tous les catholiques, si on ne leur a pas très-souvent prêché, que lorsqu'on rompt une hostie, le corps de Jésus n'est pas rompu, et qu'il demeure tout entier en chaque partie de l'hostie : Si on ne chante pas tous les ans en l'octave du saint Sacrement :

Nulla rei fit scissura,
Signi tantum fit fractura,
Quâ nec status, nec statura,
Signati minuitur.

Et quand bien quelque catholique aurait dit que la chair de Jésus est divisée, il aurait parlé après les saints Pères de la primitive Eglise; car saint Chrysostome (hom. 83, *in Matth.*) est plus ancien

que saint Augustin, puisque saint Augustin le cite quelquefois pour autoriser ce qu'il dit; cependant, voici les paroles de cette bouche d'or : Plusieurs disent, je souhaiterais d'avoir le bonheur de voir le Fils de Dieu, et de toucher ses vêtements et sa chaussure : *Ecce eum vides, ipsum tangis, ipsum manducas : quo solari radio non splendidiorem esse oportet manum hanc carnem dividentem, linguam quæ tremendo nimis sanguine rubescit.* Vous le voyez, vous le touchez, vous le mangez; ne faut-il pas que la main qui divise cette chair, et que la langue qui est teinte de ce très-redoutable sang, soit plus éclatante que les rayons du soleil? Ce grand saint s'accommode à la façon commune de parler. Quand le roi est armé de pied en cap, avec la visière abaissée, ceux qui sont autour de lui disent : J'ai vu le roi, et néanmoins ils n'ont vu que ses armes; et il est vrai qu'ils ont vu le roi, parce qu'il était couvert de ses armes. La femme qui avait le flux de sang ne toucha que la robe de Jésus, et il dit lui-même : *Qui m'a touché?* ainsi, celui qui voit, qui touche, et qui mange les espèces dont le corps du Fils de Dieu est comme revêtu, on dit qu'il voit, qu'il touche, et qu'il mange le corps du Fils de Dieu. Et quand vous citez saint Augustin contre nous, vous montrez bien le peu de zèle que vous avez de votre salut : n'est-ce pas une chose étrange? il y a plus de 50 ans que vos ministres vous amusent de ces paroles : Crois et tu l'as mangé; et pas un de vous n'a encore eu la curiosité de dire : Il faut voir où saint Augustin dit cela, et à quel propos il le dit.

De grâce, la première fois que vous parlerez à votre ministre, prenez la hardiesse de lui dire : Monsieur, vous avez saint Augustin, j'y verrais volontiers ces paroles : Crois, et tu l'as mangé; et vous verrez qu'il ne vous les saura montrer, ou s'il vous les montre, et que vous vous donniez la patience de lire tout le passage, vous verrez qu'on vous trompe, et que saint Augustin, disant ces paroles, ne parle point du tout de l'Eucharistie; et, en effet, ces paroles sont tirées du traité 25 sur saint Jean (Joan. 6, 11), et voici le fait. Jésus ayant rassasié cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons dans le désert, le lendemain de cet admirable festin, ces mêmes personnes allèrent le retrouver, espérant qu'il leur ferait encore la même chère; mais Jésus ne trouvant pas bon qu'ils le cherchassent ainsi pour des intérêts temporels et non pour des spirituels, leur dit : *Vous me cherchez, non parce que vous avez vu mes miracles, mais parce que vous avez été rassasiés des pains. Travaillez, non pour avoir la viande périssable, mais pour avoir celle qui demeure en la vie éternelle, que le Fils de l'homme vous donnera. Et ils lui dirent : Que ferons-nous pour travailler à l'œuvre de Dieu? Jésus leur répondit : L'œuvre de Dieu est que vous croyez en Celui qu'il a envoyé* (Joan. 6, 26). Saint Augustin expliquant ces paroles, s'adresse à cette populace juive qui était venue à Jésus l'estomac affamé et les dents longues, pensant manger encore des pains et du poisson, et lui dit : *Expectabas, credo, iterum panes manducare, iterum discumbere, iterum saginari, etc. Hoc est opus Dei, ut credatis in eum quem misit ille. Hoc est ergo manducare cibum, non qui perit, sed qui permanet in vitam æternam. Ut quid paras dentes et ventrem, crede, et man-*

ducasti. Voilà donc le festin que Jésus-Christ te veut faire, et la viande qu'il te veut donner; c'est que tu croies en lui : Crois, et tu l'as mangé. Saint Augustin donc ne parle point ici aux chrétiens de l'Eucharistie, mais aux juifs des pains matériels qu'ils désiraient manger.

Vous ne trouverez point aussi que Tertullien, ni aucun autre Père ait jamais dit que l'Eucharistie n'est que la figure du corps de Jésus-Christ; ils peuvent bien avoir dit qu'elle en est la figure, le symbole, le sacrement et le signe sacré, mais figure et signe sacré qui contient ce qui est signifié. Et quand vous dites que vous recevez réellement le corps de Jésus-Christ, mais par la foi et non par la bouche, c'est une échappatoire; car il n'est pas seulement question de ce que vous recevez, mais de ce que Jésus avait en sa main, et de ce qu'il donna à ses Apôtres. Il dit que c'est son corps, et vous dites que ce ne l'est pas : lequel de vous deux devons-nous croire? Et sur ce que vous objectez que si Jésus eût communié en la dernière cène, son corps serait entré en son corps, et que ce seraient deux corps, puisque vous faites le philosophe, je vous demande : Vôtre âme n'est-elle pas tout entière en chaque partie de votre corps jusques à la plus petite? Elle est donc toute en votre langue et toute en votre bouche; votre âme donc, qui est en votre langue, est dans votre âme, qui est en votre bouche : et selon votre argument, ce sont deux âmes : voyez combien le raisonnement humain est fautif, quand il veut se préférer à la lumière de la foi.

IX. Calvin et ses adhérents, après avoir attaqué les vivants, en veulent aux morts. Ils se moquent du purgatoire et des prières que nous faisons pour les âmes qui y sont. Ils citent ces paroles de l'Apocalypse : *Bienheureux les morts qui meurent en Notre Seigneur! le Saint-Esprit dit qu'ils se reposent dès lors de leurs travaux.* Je pourrais répondre avec saint Bernard, qu'il dit *à laboribus*, et non pas *à doloribus*, que leurs travaux sont finis, non leurs douleurs passées : mais je réponds encore qu'il parle des morts bienheureux : *Beati mortui*, et que ceux qui sont en purgatoire ne sont pas encore bienheureux, mais le seront quelque jour. Calvin ajoute qu'en l'Ecriture plusieurs ont fait les obsèques des morts, comme du patriarche Jacob et de saint Etienne, et qu'on ne lit point qu'ils aient fait des prières pour eux. Je réponds que Jacob était saint, et ainsi nommé en l'Ecriture, et que saint Etienne est martyr, et que nous ne croyons pas que les saints ou que les martyrs aillent en purgatoire.

Mais, disent nos huguenots, en la messe des morts vous priez pour les damnés, ou vous demandez à Dieu que ceux qui sont en purgatoire ne tombent pas en enfer : *Libera Domine, animas fidelium defunctorum de pœnis inferni et de profundo lacu; libera eas de ore leonis, ne absorbeat eas tartarus, ne cadant in obscurum.* Je leur réponds que s'ils étaient bien instruits au langage de l'Ecriture et de l'Eglise, ils ne trouveraient pas ces paroles étranges. Ce mot d'enfer ne se prend pas toujours pour le lieu des damnés, mais pour tout lieu souterrain, comme le limbe des pères, le purgatoire ou le sépulcre. En la Genèse (37, v. 35), Jacob parlant de son

Joseph, qu'il pensait être mort, disait : Je descendrai avec beaucoup de larmes en enfer vers mon fils ; et derechef parlant à ses enfants : Vous conduirez ma vieillesse avec douleur en enfer. Au Psaume 15, Jésus parlant de sa résurrection à son Père : *Vous ne laisserez pas mon âme dans les enfers;* et saint Pierre explique ces paroles du Fils de Dieu (Act. 2, 27) ; quand donc l'Eglise, en la messe pour les morts, dit : *Libera animas de pœnis inferni*, c'est-à-dire, des peines du purgatoire : *Et de profundo lacu*, c'est-à-dire, de ce lac douloureux, dont le prophète Zacharie parle (9, 11), disant à notre Sauveur : *Vous avez retiré par le précieux sang de votre alliance, vos prisonniers du lac où il n'y a point d'eau. Libera eas de ore leonis.* Délivrez-les des hostilités du démon qui tourmente les âmes dans le purgatoire, selon le sentiment de plusieurs grands docteurs : *Ne absorbeat eas tartarus, ne cadant in obscurum;* c'est-à-dire, donnez-leur quelque consolation par l'espérance qu'ils seront bientôt délivrés, envoyez-leur un rayon de votre grâce, un de vos regards bénins et favorables, qui les réjouisse et les récrée. Quand il est arrivé à quelqu'un une disgrâce extraordinaire, et qu'il ne reçoit aucune consolation de qui que ce soit, on dit qu'il est tout absorbé et accablé de tristesse, que son esprit est abîmé en de profondes ténèbres, qu'il ne voit aucune issue pour sortir de ce mauvais pas : *Consolamini eum, ne fortè abundantiori tristitiâ absorbeatur* (2. Cor. 2, 4).

Conclusion. — Apprenez donc à vous garder de ce que l'apôtre saint Jude reprend si aigrement, apprenez à ne blasphêmer pas ce que vous n'entendrez pas, à honorer tout ce que l'Eglise ordonne, tout ce qu'elle institue et tout ce qu'elle pratique, encore que vous n'en connaissiez pas la raison ; sachez que comme notre corps ne fait pas le moindre clin d'œil ni le plus petit mouvement du doigt si l'âme ne lui en donne le branle ; qu'ainsi l'Eglise n'entreprend, ne fait et ne commande rien que par le mouvement et la conduite du Saint-Esprit, qu'elle ne fait pas le moindre geste ni la moindre cérémonie que par l'ordre du ciel, et pour quelque puissante raison ; tout y est saint, tout y est sacré, tout y est mystérieux, divin et digne de respect. Si Virgile, faisant un vers hexamètre, a mis au cinquième pied un spondée pour un dactyle, comme :

.... Magnum Jovis incrementum ;

ou au sixième pied un dactyle pour un spondée :

At tuba terribilem sonitum procul excitat horrida,

vous ne l'en osez pas reprendre, vous le recevez, vous l'admirez, et vous dites que c'est une gentillesse d'esprit, une licence poétique ; vous osez censurer les pratiques ou les commandements de l'Eglise, l'Eglise à laquelle Dieu a dit : *Omnem linguam resistentem tibi in judicio judicabis* (Is. 54, 17).

Oui, l'Eglise vous jugera et vous condamnera, puisque vous lui résistez et que vous lui êtes désobéissant et rebelle, il dit : *Linguam*

resistentem; parce que c'est principalement par la langue qu'on lui résiste et qu'on est contumace. Faire un peu trop de collation un jour de jeûne sous prétexte d'incommodité; venir à la messe quand elle est un peu commencée pour s'être un peu trop amusé, cela est pardonnable; mais dire que ce n'est qu'un commandement des hommes, qui ne peut pas obliger en conscience, c'est résister audacieusement.

Linguam resistentem. C'est par les péchés de la langue qu'on résiste plus inexcusablement aux semonces de l'Eglise et aux avertissements des prélats et des prédicateurs. Il y a si longtemps qu'on vous crie de la part de Dieu : *Nolite omninò jurare.* Ne jurez point du tout ; *Fornicatio et omnis immunditia nec nominetur in vobis* (Ephes. 5, 3); Qu'on n'entende point parmi vous de paroles déshonnêtes. *Qui dixerit fratri suo, fatue, reus erit gehennæ ignis* (Matth. 5, 22)*;* Celui qui dira à son frère : vous êtes un fou, sera coupable de la gehenne du feu. Que faites-vous ici tous les jours, puisqu'on ne gagne rien sur vous et que vous ne vous corrigez d'aucun vice? Sachez que pour être sauvé, ce n'est pas assez de recevoir les vérités chrétiennes en théorie et en spéculation, il en faut faire un bon nsage pour la conduite de votre vie, si vous voulez être vrais enfants de l'Epouse de Jésus-Christ, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, à la censure de laquelle je soumets très-volontiers toutes mes pensées, mes sentiments, mes affections, mes paroles et mes ouvrages, désirant vivre et mourir son très-humble serviteur, son disciple très-docile et son enfant très-obéissant. *Amen.*



ABRÉGÉ DES MYSTÈRES DE LA FOI

QU'ON DIT TOUS LES JOURS A LA MISSION

A LA FIN DE CHAQUE PRÉDICATION, LE MATIN ET LE SOIR.

1. Ce monde n'a pas toujours été, il n'est que depuis certain temps, c'est Dieu qui l'a fait, et il l'a fait de rien, il l'a fait par sa volonté : car Dieu est si puissant, qu'aussitôt qu'il veut quelque chose, elle est faite.

2. Il a fait ce monde pour notre usage : le soleil pour nous éclairer; la terre pour nous porter et nous produire des fruits. Mais il nous a faits pour lui; il nous a mis au monde, non pour acquérir des biens et prendre nos plaisirs, mais pour le connaître, pour l'aimer, pour le servir et obéir, et en ce faisant gagner le paradis.

3. Il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Le Père est Dieu, le Fils aussi est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu : mais ce ne sont pas trois Dieux; ce n'est qu'un seul Dieu en trois personnes.

4. Ils sont aussi puissants, aussi sages et aussi anciens l'un que l'autre; l'un n'est pas maître des autres, parce qu'ils ne sont qu'un même Dieu.

5. La seconde personne qui est le Fils, s'est fait homme pour nous et s'appelle Jésus-Christ. Si vous voulez qu'il vous sauve, il faut savoir qui il est. Quand on vous demande qui est-ce que Jésus-Christ? il faut répondre, que c'est le Fils de Dieu le Père, qui s'est fait homme pour nous dans le sacré ventre de la très-sainte et toujours très-immaculée Vierge Marie. Il est vrai Dieu et vrai homme.

6. Dieu le Père est vrai Dieu, mais il n'est pas homme, il n'a point de corps, c'est un esprit tout-puissant qui est partout. Le Saint-Esprit est aussi vrai Dieu, mais il n'est pas homme, il n'a point de corps, c'est un esprit tout-puissant qui est partout. Le Fils est aussi vrai Dieu; c'est un esprit tout-puissant qui est partout, mais il n'est pas seulement Dieu, il est homme.

D'où vient que le Fils est homme et que le Père ne l'est pas? d'où vient que le Fils a un corps et que le Père n'en a point? C'est que le Fils s'est incarné, il a pris chair humaine : il a pris un corps et une âme, il s'est fait enfant, il s'est rendu homme dans les entrailles de la Vierge.

7. Il a toujours été Dieu, mais il n'a pas toujours été homme; avant que d'être homme il était Dieu comme son Père; il était Fils de Dieu de tout temps et de toute éternité; engendré non pas charnellement ni corporellement : car le Père n'a point de corps ni de chair, mais il engendre son Fils de toute éternité spirituellement, par sa pensée et par son entendement divin.

8. Le Fils de Dieu a donc toujours été Dieu; mais il n'a pas été

toujours homme; il n'est homme que depuis un certain temps, depuis mille six cents et tant d'années. Et c'est pour nous qu'il s'est fait homme; sans cela nous serions tous damnés à cause du péché de notre premier père et de nos propres péchés.

9. La Vierge le conçut le 25 de mars, sans perdre sa virginité, parce qu'elle devint mère, non comme les autres femmes, mais par la grâce et l'opération du Saint-Esprit.

10. Il est né le jour de Noël à minuit dans une étable.

Il a vécu trente-trois ans sur la terre, en grande pauvreté et pénitence.

11. Il s'était fait homme, afin d'endurer pour nous : car s'il n'eût été que Dieu, il ne pouvait pas endurer; il était un esprit et l'on ne peut pas attacher à la croix un esprit : si bien qu'afin d'être attaché à la croix, il a pris un corps et une âme. Il mourut à la croix pour nos péchés le jour du vendredi-saint.

12. Le troisième jour après sa mort, il ressuscita : son âme rentra dans son corps et le rendit vivant et glorieux le jour de Pâques.

13. Quarante jours après sa résurrection, il monta au ciel le jour de l'Ascension. Le jour de la Pentecôte, il envoya son Saint-Esprit à son Eglise pour la conduire et gouverner.

Il retournera quelque jour du ciel en terre accompagné de ses anges pour nous juger.

14. Nous ressusciterons tous, nous reprendrons nos corps et nous comparaîtrons en sa présence pour lui rendre compte de toute notre vie. Ceux qui auront bien gardé ses commandements, qui auront vécu saintement seront en l'air joyeux et assurés : il les emmènera avec lui dans le ciel, pour y vivre en toute sorte de joie, d'honneurs, de plaisirs et de contentements à jamais. Mais ceux qui auront commis des péchés mortels, comme les jureurs, les faux-témoins, les faiseurs d'antidates et les vindicatifs qui veulent du mal à ceux qui leur en font, les luxurieux, les femmes impudiques, les larrons et ceux qui ne paient pas leurs dettes, ceux qui plaident injustement, les débauchés et autres semblables, Dieu les enverra en enfer pour y brûler à jamais, n'en doutez pas.

15. Il nous a laissé les sacrements pour nous donner sa grâce; il y en a trois principaux : premièrement le baptême : en cas de nécessité chacun peut baptiser un enfant, même son père et sa mère faute d'autres. Ce qu'il faut faire alors, est de mouiller la tête de l'enfant, ou si on ne peut pas, il faut mouiller la poitrine, ou le bras, ou la main, ou le pied avec de l'eau naturelle et la même personne qui mouille l'enfant, doit, en versant l'eau, dire ces paroles : *Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Un enfant qui aurait été baptisé sur une autre partie que sur la tête, il lui faudrait promptement jeter de l'eau et lui dire : *Si tu n'es pas baptisé, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

16. Et quand vous doutez si l'enfant est vivant, ou s'il est mort, il vaut mieux le baptiser à tout hasard, et dire : *Si tu es en vie, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Car un enfant qui meurt sans baptême, ne verra jamais Dieu et sera malheureux à jamais.

17. Et quand une femme enceinte est sur le point de mourir, il faut avoir le chirurgien en la maison, afin qu'aussitôt qu'on sera assuré de sa mort, on ouvre son sein pour tirer l'enfant et le baptiser. Or, c'est une erreur de croire qu'il meurt au même moment que la mère, il vit quelquefois un quart d'heure, une demi-heure, ou encore plus après la mère.

18. Il n'est pas besoin pour baptiser d'avoir de l'eau bénite; mais il faut qu'elle soit naturelle, c'est-à-dire telle que Dieu l'a faite : comme l'eau de puits, ou de pluie, de fontaine, de rivière, ou de neige fondue; il faut qu'elle coule un peu sur la chair de l'enfant, car ce n'est pas assez d'en jeter de petites gouttelettes sur sa coiffe, ou sur ses cheveux.

19. Il y a, en second lieu, le sacrement de pénitence. Pour nous bien confesser il faut faire deux choses pour le moins : la première et principale à quoi on manque le plus, c'est qu'avant que de vous présenter au prêtre, il faut prier Dieu, et plus d'une fois et de grande affection, qu'il ait pitié de vous, qu'il vous convertisse, qu'il vous touche le cœur et vous donne la repentance; reconnaître votre misère, que vous ne pouvez de vous-même vous relever du mauvais état où vous êtes, qu'il vous tende la main et vous retire de ce bourbier. Il en faut prier la Vierge et les saints, faire des aumônes et autres bonnes œuvres à cette intention, et il faut concevoir un grand regret, un grand déplaisir d'avoir offensé Dieu; ce n'est pas assez de dire en votre esprit ou de bouche : Mon Dieu, je suis bien marri de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiment bon; mais il faut qu'effectivement vous soyez triste et affligé de l'avoir fait, et que vous ayez une sincère volonté de ne le plus offenser mortellement moyennant sa grâce.

20. Il faut en second lieu, dire tous vos péchés au prêtre, sans en cacher aucun. Ne craignez pas : les confesseurs, en cette mission, vous entendront avec grande tendresse et affection; pour grands, infâmes et en grand nombre que soient vos péchés, ils vous en peuvent absoudre, et ils seront ravis de le faire pour vous gagner à Dieu. Ils ne vous connaissent pas, ils ne vous ont jamais vu, ils ne vous verront plus; quand vous leur aurez dit vos péchés, vous en serez quitte, il n'en faudra jamais plus parler, ni à l'heure de la mort, ni en un autre jubilé.

21. Il faut croire en troisième lieu, que dans la sainte hostie qu'on montre à la messe, et qu'en l'hostie qu'on vous donne quand vous communiez, après que le prêtre a dit les saintes paroles, Jésus-Christ y est; ce n'est pas son image ni sa figure, mais lui-même en propre personne; ce n'est pas comme les crucifix : car les crucifix sont des images pour nous faire souvenir que notre Sauveur mourut comme cela en la croix; mais dans l'hostie, ce n'est pas l'image ni la ressemblance de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ même. Il y a de la chair, il y a un homme vivant dans la sainte hostie, à savoir : l'Homme-Dieu, Jésus-Christ Notre Seigneur, son corps, son sang, son âme et sa divinité; il y est tout entier aussi véritablement qu'il était dans les entrailles de la Vierge au temps de son incarnation, aussi véritablement qu'il est au ciel et à la droite de Dieu le Père.

AVERTISSEMENT AUX PRÊTRES

SUR LES MYSTÈRES CI-DESSUS.

Mon cher lecteur, je vous conjure, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, de lire avec zèle et vigueur les susdits mystères à la fin de tous les sermons de la mission ; et quand vous prêchez l'Avent et le Carême, de les dire au moins tous les dimanches et fêtes à la fin du sermon, et pour grande et célèbre que soit la chaire où vous prêchez, ne craignez pas d'en être méprisé ; tous les gens de bon sens loueront votre zèle, seront bien aises que vous les déchargiez de la peine qu'ils seraient obligés de prendre à les enseigner à ceux qu'ils ont en charge. Et puis il faut chercher Dieu, et préférer son honneur aux jugements du monde ; si vous avez sa gloire et le salut des âmes devant les yeux, il aura soin de votre honneur. Voici les raisons qui vous y doivent exciter.

Saint Thomas, saint Bonaventure et les autres théologiens assurent que tous les adultes sont obligés de les savoir distinctement sous peine de péché mortel ; plusieurs docteurs de tous les ordres tiennent qu'il est nécessaire, de nécessité de moyen : or, si on ne les dit très-souvent, le peuple ne les peut point apprendre ; on les dit au catéchisme, mais la plupart des grands n'y viennent pas.

De plus, on fait quelquefois des sermons de haute doctrine, d'où le peuple sort sans avoir rien appris, ou des sermons contre quelque vice particulier, qui ne servent de rien à ceux qui n'y sont pas sujets, comme du blasphême, de l'ivrognerie ou du luxe des femmes, et en ces cas, afin de profiter à tous, vous devez vous étendre un peu plus au long sur quelqu'un des susdits articles, comme sur l'Incarnation et les obligations que nous avons de bien aimer le Fils de Dieu, sur le dernier jugement ou quelque autre.

En troisième lieu, on est souvent obligé, en certaines occasions, de recommander au peuple quelque vertu, et le sujet du sermon n'y portant pas, ce serait mal à propos qu'on en parlerait dans le sermon ; au lieu que sur quelqu'un des susdits articles, on peut prendre sujet de dire tout ce qu'on veut, comme sur la Conception de Jésus-Christ et de la Vierge, recommander la dévotion du Rosaire ou du Mont-Carmel ; sur le dernier jugement, reprendre quelque vice que ce soit, disant que ceux qui le commettent y seront condamnés. Sur l'article de la mort du Sauveur, exhorter à l'adorer souvent et avoir une croix devant laquelle tous les domestiques s'assemblent le soir pour prier Dieu ; sur l'Eucharistie, reprendre les irrévérences ès églises, la négligence des villageois à la faire recevoir de bonne heure à leurs malades.

Vous ne croiriez pas combien de femmes m'ont avoué leur grande négligence à se bien conserver pour ne se pas blesser, parce qu'elles ne savaient pas que les enfants qui meurent sans baptême seront malheureux à jamais, et combien de petites âmes vous gagneriez à Dieu si vous le prêchiez et reprêchiez souvent, et si vous inculquiez bien la matière et la forme du baptême.

Quand j'ai dit au quatrième point : *Ils sont aussi puissants et aussi anciens l'un que l'autre*, je l'entends des suppôts divins, et je n'ai pas dit ces trois personnes sont aussi puissantes l'une que l'autre, craignant que le peuple grossier ne conçoive quelque chose de féminin en Dieu. Je sais qu'un catéchiste ayant demandé laquelle de ces trois personnes est la plus vieille, un villageois s'imagina qu'il y avait trois vieilles femmes en la Trinité. Il faut même dire qu'ils sont aussi *anciens* et non pas *vieux*, car ce mot de *vieil* ressent la caducité.

PANÉGYRIQUES DU TRÈS-SAINT SACREMENT,

PRÊCHÉS EN L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE TOULOUSE

aux octaves des années 1640 et 1646.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

A MESSEIGNEURS MESSEIGNEURS DU SOUVERAIN PARLEMENT DE LA FRANCHE-COMTÉ DE BOURGOGNE.

MESSEIGNEURS, *le grand missionnaire du Fils de Dieu* (S. Paul) *entrant en l'Aréopage d'Athènes, prit le sujet de sa harangue d'une inscription qu'il avait vue en passant sur un autel de cette ville. A son imitation, voici un indigne missionnaire, qui entrant en esprit dans votre auguste Parlement, prend sujet de lui offrir ce petit ouvrage, de cette belle inscription qu'il a souvent lue sur une des portes de votre ville :* Religione et Justitiâ. *La religion me donne cette confiance, parce que ce livre traite du très-adorable Sacrement, auquel vous avez toujours porté, et principalement depuis cinquante-sept ans, une si religieuse, particulière et si admirable dévotion, qu'elle vous a rendus si célèbres dans tous les royaumes de l'Europe. La justice aussi m'y oblige, parce que l'office de cette vertu étant de rendre à chacun ce qu'on lui doit, je n'ai point de meilleur moyen que celui-ci pour témoigner à ma patrie le respect, la reconnaissance et l'affection que j'ai pour elle. Vous en êtes,* MESSEIGNEURS, *la plus noble partie; et ainsi je tiens à grand honneur de faire savoir au public que je suis très-cordialement et avec toute la révérence que je dois, en Notre Seigneur et sa sainte Mère,* MESSEIGNEURS, *votre très-humble, très-obéissant et très-obligé serviteur.*

JEAN LE JEUNE,

Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de JÉSUS.

AVIS AUX JEUNES CURÉS
ET MISSIONNAIRES.

En ces avis que je vous donne, je ne dis pas ce que j'ai fait, mais ce que je devais faire, car je suis si malheureux que d'avoir beaucoup manqué de pratiquer ce que je conseille aux autres, et d'être du nombre de ceux dont il est dit : *Qui dicunt et non faciunt*; mais j'en demande pardon à Dieu, et je vous prie, mon cher lecteur, de lui demander pour moi sa miséricorde, dont j'ai un extrême besoin.

Avant que de monter en chaire, humiliez-vous beaucoup devant Dieu, vous reconnaissant indigne de l'emploi dont il vous honore; priez-le d'oublier si bien vos péchés, qu'ils n'empêchent pas le fruit de sa parole, et la bénédiction sur son peuple : adorez et invoquez la fécondité du Père produisant son Fils, celle du Fils produisant le Saint-Esprit, celle du Saint-Esprit dans la divinité par la circumincession et hors de la divinité en l'Incarnation : donnez-vous à l'Homme-Dieu qui vous a choisi pour être son organe, quoique très-indigne pour ses desseins sur les âmes; invoquez la Vierge, les saints tutélaires, les anges gardiens des âmes et des paroisses où vous prêchez.

Après le sermon, tenez-vous seul le plus que vous pourrez, pour vous humilier devant Dieu des fautes que vous y avez faites, et pour éviter certains flatteurs qui vous vont faire des vains applaudissements, quelquefois pour se moquer de vous et pour voir si vous vous y plaisez.

Si l'obéissance ou la charité ne vous oblige à dire la messe à certaines heures, je vous conseille de la dire le matin après la méditation, plutôt qu'à dix ou onze heures, au sortir du confessionnal, quand vous avez l'esprit tout las et l'imagination remplie des ordures que vous aurez entendues. Le linge dont le Fils de Dieu essuya les pieds de ses Apôtres n'avait pas tort d'en être gâté, et néanmoins on n'eût pas voulu le mettre sur la sainte table où il consacra son précieux corps.

Défiez-vous des femmes et même des dévotes, qui vous sont quelquefois plus dangereuses que les autres. On peut dire avec vérité qu'à les hanter souvent ou longtemps il y peut avoir d'autres vices, mais toujours, *Lucrum cessans, damnum emergens, et periculum sortis* : A bon entendeur demi-mot. Saint Jérôme vous dit : *Nec Samsone fortior, nec Davide sanctior, nec Salomone poteris esse sapientior; memento semper quod ejecit mulier de possessione suâ, paradisi colonum;* et saint Bonaventure, *crede mihi quia non mentior, vidi cedros Libani, id est, magnæ contemplationis viros miserabiliter corruisse.*

Je reconnais de plus en plus qu'il est de très-grande importance d'enseigner tous les jours à la fin de la prédication la matière et la forme du baptême, et que les enfants qui meurent sans ce sacrement seront malheureux à jamais, et qu'ils ne verront jamais Dieu. On ne croirait pas le grand nombre de femmes qui me viennent témoigner le regret qu'elles ont de ne l'avoir pas su plus tôt, parce qu'elles se fussent mieux préservées de se blesser, et plusieurs enfants auraient été baptisés validement, qui

ne l'ont pas été. J'ai dit, l'enseigner tous les jours : car telle femme viendra aujourd'hui au sermon qui n'y est pas venue, et n'y viendra peut-être pas de toute la Mission.

Plusieurs personnes sages et pieuses m'ont prié de vous recommander derechef, comme je fais de toute l'affection de mon cœur, de prêcher souvent et de faire prêcher, qu'on ouvre les femmes enceintes quand on est assuré qu'elles sont mortes, afin de tirer l'enfant, lui donner le baptême, et remontrer l'importance de cela ; car les paysans sont effroyablement négligents en ce point, et pour épargner ce qu'il faudrait donner à un chirurgien, ils enterrent la défunte tout enceinte qu'elle est.

Chacun abonde en son sens; mais l'expérience nous fait toucher au doigt plusieurs vérités. Elle nous a fait voir certainement que les missions servent de peu sans la pratique suivante, qui est en usage en des diocèses très-bien réglés. On emploie les douze ou quinze premiers jours à instruire et toucher le peuple par les prédications du matin et du soir, et le catéchisme à midi, puis on fait venir les confesseurs; mais on ne commence à donner la communion que quinze jours après que les confessions sont ouvertes, parce que les confesseurs prescrivent à ceux qui sont en quelque péché d'habitude des remèdes préservatifs pour s'en corriger, et leur défendent de communier jusques à ce que dans quelques jours on voie de l'amendement en eux : ce qui fait que très-souvent ils retournent ayant passé douze ou quinze jours sans tomber une seule fois au péché qu'ils commettaient tous les jours, quand on leur permettait la communion à la première confession; et par ce moyen ils prennent courage de travailler à se corriger, voyant qu'ils le peuvent faire avec la grâce de Dieu ; et parce que si on ne refusait la communion qu'à ceux qui sont dans l'habitude du péché mortel on les pourrait remarquer; voilà pourquoi on ne permet la communion à personne les premiers quinze jours, depuis que les confessions sont ouvertes.

Une grande partie des gentilshommes, plusieurs conseillers et avocats, et même de riches laboureurs diffèrent longtemps de faire porter leurs enfants à l'Eglise pour y être baptisés, parce qu'ils attendent la commodité de Monsieur le parrain, ou de Madame qui doit être marraine, d'où il arrive un de ces deux inconvénients, ou qu'ils font ondoyer l'enfant à la maison, sans nécessité, contre les défenses de l'Eglise, ou que quelques-uns meurent sans baptême. Il me semble que Messieurs du clergé rendraient un grand service à Dieu, s'ils se consultaient entre eux pour trouver quelque remède à un si grand abus. Oserai-je être si téméraire que de proposer celui-ci ? On pourrait proposer que l'enfant nouveau-né serait apporté promptement à l'église sans pompe, et comme en secret pour y être baptisé avec toutes les cérémonies, et tenu sur les fonts par quelque procureur du parrain ; et puis quand le parrain et la marraine seraient arrivés, on le porterait en pompe et solennité à l'Eglise, où les parrain et marraine l'offriraient à Dieu vers l'autel, ou bien sur les fonts, en présence du curé, et on lui mettrait le cierge allumé à la main ou quelque autre cérémonie ; et défendre à tous les curés sous peine de suspense, de recevoir aux cérémonies solennelles du baptême aucun enfant qui n'aurait été baptisé à l'Eglise : *Extremis morbis*, *extrema remedia.* Plusieurs gentilshommes m'ont dit qu'ils seraient ravis de faire ainsi, si quelqu'un avait commencé. Messieurs les confesseurs de Paris sont invités, s'ils le trouvent bon, de le conseiller à quelques grands qu'ils verront être zélés pour la gloire de Dieu.

Aux Eglises où on prêche l'après-dîner, plusieurs vont prendre place une heure auparavant, et l'emploient à causer ; ne serait-il pas bon de faire lire par quelqu'un haut et clair le *Mémorial* de Grenade, ou d'autres bons livres, cela donnerait envie à quelqu'un de l'acheter, empêcherait les paroles inutiles, toucherait le cœur de quelqu'un. Je l'ai quelquefois

pratiqué en nos missions, et je crois que cette lecture profitait plus que mon sermon.

En la Doctrine chrétienne, il est bon de convaincre par des raisons ou comparaisons familières des vérités de pratique, et faire que ceux qui s'y trouvent les avouent tout haut, et promettent de les garder moyennant la grâce de Dieu, comme disant : N'est-il pas vrai ce que je vous dis? Oui, mon Père. Vous ne jurerez donc plus, vous ne maudirez donc plus, vous pardonnerez à tous ceux qui vous ont offensé, et vous les embrasserez? Vous ne direz plus de paroles sales? Non, mon Père, moyennant la grâce de Dieu.

Si vous avez du crédit en quelque abbaye de dames, où l'on tient table ouverte au dehors pour les survenants par motif d'hospitalité, vous leur pourriez conseiller d'y faire faire la lecture de Grenade ou d'un autre bon livre. 1° Plusieurs gentilshommes des champs qui n'entendent presque point de sermons et point de bons livres, peut-être en profiteraient; 2° Cela empêcherait plusieurs paroles vaines ou mondaines et de boire des santés; 3° on ne demeurerait point si longtemps à table, et les fripons qui ne se plaisent pas à la lecture n'y viendraient pas si volontiers.

Quand le pénitent donne à son confesseur quelque chose pour restituer à un tiers, le confesseur en doit tirer quittance sans nommer le pénitent, et la lui donner quand bien il ne voudrait pas, afin qu'il sache qu'il en est déchargé; et il est à propos en la Mission de destiner un Père qui fasse toutes les restitutions que les confesseurs lui donneront, et qu'il leur en donne les quittances qu'il en tirera pour donner aux pénitents : car quand c'est le confesseur même qui donne la restitution à un tiers, ce tiers peut soupçonner qu'elle vient d'un tel pénitent qu'on a vu auprès du confesseur.

Je vous conseille de lire souvent le riche et pieux discours sur la vie de saint Paul aux prêtres missionnaires, par Monseigneur Goudeau, évêque de Grasse, qui est au commencement de la paraphrase sur les Epîtres de saint Paul.

Il est assuré que grand nombre de paysans ayant commis quelque péché honteux, ne le confessent jamais à leur curé, ni à d'autre prêtre de la paroisse, parce qu'ils pensent qu'il les regardera toujours de mauvais œil : pour cela les curés qui ont du zèle pour le salut des âmes, font venir au moins une fois ou deux l'année quelques confesseurs extraordinaires, comme le Concile de Trente commande d'en donner aux religieuses qui n'en ont pas tant de besoin que les paysans.

Comme il y a plusieurs bons curés qui désirent instruire leur peuple tous les dimanches et fêtes, et n'ont pas le loisir ni les livres pour faire des recueils, ce petit ouvrage est fait exprès pour leur en fournir : pour cela j'ai fait les Panégyriques des Saints en telle façon, que détachant ce qui est propre pour le saint, le reste peut servir à quelque autre prédication morale.

PANÉGYRIQUES

DU TRÈS-SAINT SACREMENT,

POUR LES MISSIONS QUI SE FONT PENDANT SON OCTAVE.

SERMON LXXXIV.

DE LA PRÉSENCE RÉELLE DU CORPS DE JÉSUS-CHRIST EN L'EUCHARISTIE.

Accipite et manducate, hoc est corpus meum.
Prenez et mangez, ceci est mon corps. (1. Cor. 11, 23.)

L'HISTOIRE profane nous apprend qu'un prince de l'antiquité ingénieusement prodigue en ses largesses, promit un jour à ses favoris de leur faire un festin magnifique, auquel on servirait sur table une viande rare et exquise, dont jamais personne n'avait goûté et qui ne se trouverait plus au monde, parce que ses fauconniers lui avaient rapporté qu'on avait vu le phénix en la forêt prochaine, et qu'il y avait quelque espérance de le prendre et le servir sur table. La nature se vit lors en détresse, craignant de perdre l'espèce de cet oiseau, si elle n'en conservait l'individu; mais l'Auteur de la nature y pourvut par une providence particulière, permettant que cet oiseau étant à la veille d'être pris, s'envola et ne fut plus aperçu en cette contrée ni aux environs; et ainsi : *Mendaces Filii hominum, ut decipiant de vanitate in idipsum.* Les enfants des hommes sont menteurs, dit le Psalmiste; ils se trompent l'un l'autre par de belles promesses.

Le Fils de Dieu n'est pas de même; il est véritable en ses paroles, fidèle en ses promesses, tout-puissant en ses entreprises; il promit un jour à ses disciples de leur dresser un festin admirable, auquel il leur donnerait à manger sa chair précieuse, son corps adorable, le phénix du ciel et de la terre, lui, dis-je, qui est le Fils unique du Père, le Fils unique de la Vierge-mère; il l'a dit et il l'a fait; il l'a promis et il l'a accompli; il l'a projeté et il l'a exécuté; car s'il l'a dit en saint Jean, promettant ce sacrement : *Le pain que je donnerai, c'est ma chair,* il a dit dans le Cénacle en donnant ce sacrement : *Prenez et mangez, ceci est mon corps.* C'est de ce divin Phénix, servi sur la table sacrée de la sainte eucharistie que j'ai à vous traiter en cette octave; et premièrement aujourd'hui, j'ai à vous faire voir par l'Ecriture sainte et par les Pères, par des raisons évidentes, par les pratiques de la primitive Eglise et par des miracles signalés, que le corps adorable de Jésus-Christ est réellement, véritablement et substantiellement en l'Eucharistie.

Le Fils de Dieu voulant instituer ce Sacrement, regarda le ciel. Nous le disons tous les jours en la messe : *Elevatis oculis in cœlum, ad te Deum, Patrem suum.* A son imitation, pour en traiter dignement, je veux élever mes yeux; mais je les veux élever au ciel de Dieu, c'est-à-dire à vous, ô sainte Vierge! C'est ainsi que le dévot abbé Rupert vous surnomme : *Tu verò, ô Cœlum Dei!* Le quatrième globe céleste, c'est le ciel du soleil; le firmament, c'est le ciel des étoiles; l'empyrée, c'est le ciel des bienheureux; mais vous êtes le ciel de Dieu, ciel plus pur que le cristallin, plus orné que le firmament, plus délicieux et agréable à Jésus que l'empyrée; c'est à ce ciel que j'élève mes yeux, c'est à ce ciel que j'adresse mes vœux, c'est de ce ciel que je dois recevoir les influences divines, et, pour les obtenir, je vous dis dévotement : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum unicum. — Realitas corporis Christi in Eucharistiâ probatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus; 4° Praxi primitivæ Ecclesiæ; 5° Miraculis : Favernensi, Divionensi, Lemovicensi.

Conclusio. — Accedendum : 1° Cum fide; 2° Cum timore; 3° Cum dilectione.

Point unique. — 1° Pour convaincre entièrement un esprit tant soit peu raisonnable, qui reçoit l'Ecriture sainte, et lui persuader que le corps précieux de Jésus-Christ est en l'Eucharistie, non pas en figure et en ombre, comme le dit Calvin; mais réellement, véritablement et substantiellement, il ne faudrait point d'autre preuve que ces paroles du même Fils de Dieu, plus claires que les rayons du soleil : *Ma chair est vraiment viande*, ou : *Le pain que je donnerai, c'est ma chair;* ou : *Ceci est mon corps.* Et notez que le Sauveur a dit ces paroles quand il était mortel; et étant devenu immortel sur la terre et dans le ciel, non-seulement avant sa mort, car on pourrait dire qu'il s'est ravisé, mais encore après sa résurrection et son ascension. Qu'il les ait dites avant sa mort, les quatre évangélistes en déposent; qu'il les ait dites après son ascension, saint Paul l'assure, disant : *Ego accepi à Domino, non ab hominibus didici* (1. Cor. 11, 23; Galat. 1, 12). J'ai appris du Seigneur et non des hommes, qu'étant en la dernière cène, il dit à ses disciples : *Prenez, mangez, ceci est mon corps.* L'hérétique répond à cela, que la chair de Jésus est viande, mais spirituellement et par métaphore; que nous ne la mangeons que par la foi. Quand je prends le pain et le vin de la cène, dit-il, j'élève mon cœur en haut, je porte mon esprit dans le ciel, je crois en notre Sauveur, je l'appréhende par la foi, je me persuade fermement que comme ce pain et ce vin nourrissent mon corps, ainsi la chair et le sang de Jésus alimentent mon âme.

A cela je réponds : Vous pouvez donc faire tous les jours la cène en votre maison ou dans le cabaret; car, y prenant du pain et du vin, vous pouvez élever votre cœur à Dieu, et croire fermement que comme cette nourriture corporelle alimente votre corps, ainsi la chair de Jésus nourrit votre âme. Disons mieux. Il n'est pas ici question de savoir ce que vous appréhendez ou ce que vous pensez quand vous prenez du pain et du vin en la cène; mais il faut savoir qu'est-ce que le Fils de Dieu tenait en sa main, qu'est-ce qu'il

donne quand il dit : *Ceci est mon corps.* Qu'est-ce que ses Apôtres mirent en leur bouche. Il dit que c'est son corps, et vous dites que ce n'était que du pain; qui de vous deux est plus croyable? Je saurais volontiers de vous, si le Sauveur pouvait parler autrement qu'il n'a fait, voulant nous déclarer qu'il donnait son corps. Quand tous les hommes du monde et tous les anges du ciel emploieraient dix mille ans à chercher des termes pour se bien exprimer, pourraient-ils parler plus clairement qu'en disant : *Ceci est mon corps*, et le pain que je donne, c'est ma chair.

2° Mais supposons, ce qui n'est pas, que ces paroles soient obscures, à qui devons-nous plutôt nous rapporter pour en avoir l'intelligence : ou à Calvin, qui est venu quinze cents ans après les Apôtres, ou au sentiment des fidèles qui vivaient aux temps des quatre premiers conciles généraux, pendant lesquels Calvin même avoue que l'Eglise était en sa pureté. L'Evangile dit qu'il faut ajouter foi à la déposition de deux ou trois témoins; en voici quatre très-antiques, deux de l'Eglise grecque et deux de l'Eglise latine : saint Cyrille d'Ephèse, comme légat du pape; saint Célestin, livre 4 de son *Pentabible* contre Nestorius, ἄθρεῖ δὴ οὖν ὅπως ἐν ἡμῖν μένει καὶ φθορᾶς ἀποφαίνει κρέιττονας τοῖς ἡμετέροις σώμασιν ἐνκαθιείς αὐτὸν ὡς ἔφην, καὶ διὰ τῆς ἴδιας σαρκὸς, ἤ καὶ αληθής ἐστι βρῶσις, τῆς ἐν νόμῳ σκιᾶς οὐκ εχούσης τὴν ἀληθέιαν ; c'est-à-dire : Voyez donc comme il demeure en nous et nous rend vainqueurs de la corruption, il descend ici-bas et s'introduit en nos corps, comme il a dit, et cela par sa propre chair, qui est la vraie viande, car l'ombre qui était en la loi n'avait pas la vérité. Ce grand saint, pour se bien exprimer en peu de paroles, se sert d'un mot composé de trois dictions. Car ἐνκαθιείς, est composé de la proposition ἐν, in, κατα pro καθῶ, *deorsum*, et du verbe ἔιμι το πορεύομαι *vado*.

Saint Chrysostome, plus ancien que saint Cyrille, expliquant ce qui est dit en saint Matthieu, que le jour de Pâques les saintes dames embrassèrent les sacrés pieds de Jésus ressuscité, dit peut-être que quelqu'un d'entre vous souhaiterait d'avoir le même honneur que ces saintes femmes, et embrasser les pieds de Jésus. Vous le pouvez tous encore à présent si vous le voulez; vous pouvez embrasser non-seulement ses pieds et ses mains, mais encore son chef adorable, si, avec une conscience pure, vous recevez les redoutables et adorables mystères [1].

Joignons à la bouche d'or, la bouche d'Ambroise, c'est-à-dire, saint Ambroise à saint Chrysostome : Ce pain, dit-il, avant les paroles sacramentales, c'est du pain; mais quand la consécration se fait, du pain se fait la chair de Jésus-Christ. Par quelles paroles de Jésus-Christ? Par la parole qui a fait toutes choses; le ciel n'était pas avant la création, la mer n'était pas, la terre n'était pas; mais

[1] Aliquis vestrùm cuperet fortasse ad celebrium illarum mulierum instar esse, atque pedes Jesu amplecti posse; potestis etiamnum quicumque vultis non solum pedes et manus, sed sacrum etiam caput illud amplecti, si purâ conscientiâ horrendorum et admirandorum mysteriorum fueritis participes (Chrysostom., t. II, Hom. 90, *in illud Matth.*, 28, 29 : *Illæ autem tenuerunt pedes ejus*).

écoutez ce qu'il dit : *Il a parlé, et ces choses ont été faites ; il a commandé, et elles ont été créées.* Ainsi je vous réponds : Avant la consécration ce n'était pas le corps de Jésus-Christ, mais après la consécration, je vous dis que c'est le corps de Jésus-Christ. Jésus a dit les paroles : *Panis iste, panis est ante verba sacramentorum, ubi accesserit consecratio de pane sit caro Christi : Quomodò potest, qui panis est, corpus esse Christi? Consecratione. Consecratio igitur, quibus verbis est, et cujus sermonibus? Domini Jesu, ergo sermo Christi, hoc conficit sacramentum? Quis sermo Christi? nempe is quo facta sunt omnia, cœlum non erat, mare non erat, terra non erat, sed audi dicentem, ipse dixit, et facta sunt, ipse mandavit, et creata sunt, ergo tibi ut respondeam, non erat corpus ante consecrationem, sed post consecrationem, dico tibi, quod jam corpus est Christi, ipse dixit, et factum est, ipse mandavit, et creatum est* (Ambr., l. 4 *de Sacr.*, c. 4).

On tenait le même langage en Afrique qu'en Italie, parce qu'on y avait la même foi et longtemps auparavant; ce qui fait que saint Cyprien ou l'auteur du sermon *De Cœnâ Domini*, dit *Panis quem Dominus Discipulis porrigebat, non effigie, sed naturâ mutatus, omnipotentiâ Verbi factus est caro;* Le pain que Notre Seigneur donna à ses disciples changeant de nature et de substance, sans changer d'apparence, fut fait chair par la toute-puissance du Verbe; et si vous voulez peser avec moi les circonstances de l'institution de ce sacrement, vous n'aurez point de peine d'embrasser la foi de ces saints docteurs, et vous verrez le grand tort que les hérétiques font à Notre Seigneur, quand ils disent qu'il ne donne à ses disciples que du pain, comme la figure et la mémoire de son corps.

3° Considérons premièrement qui est-ce qui dit ces paroles : *Ceci est mon corps?* c'est le Fils de Dieu, qui est tout-puissant, tout sage et tout bon; nous pouvons bien contempler en lui ces perfections et y faire réflexion, puisque lui-même les considère et y fait réflexion, pour accomplir ce mystère; c'est saint Jean qui le dit : *Sciens Jesus, quia omnia dedit ei Pater in manus, quia à Deo exivit, et ad Deum vadit, cùm dilexisset suos, qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* Jésus, en la dernière cène, considérant qu'il avait tout pouvoir, que son Père lui avait mis tout entre les mains, que rien ne lui était impossible, et qu'il était doué d'une puissance infinie, il considère qu'il est la Sagesse incréée, la Sapience éternelle émanée du Père par voie d'entendement et de connaissance : *A Deo exivit;* il considère qu'il est la bonté infinie, qu'il aime uniquement les hommes, qu'il les a préférés aux anges, s'étant fait homme pour eux, qu'il les chérit, et les a toujours chéris : *Cùm dilexisset suos, qui erant in mundo in finem dilexit eos.* Fallait-il considérer toutes ces choses pour leur donner un morceau de pain? En second lieu, à qui parle-t-il, en disant : *Ceci est mon corps?* à ses disciples bien-aimés, auxquels il avait dit : *Je ne vous appellerai pas mes serviteurs, je vous nommerai mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai reçu de mon Père.* Quand les anciens faisaient l'emblème de l'amitié, ils peignaient un jeune homme qui avait une fenêtre sur le cœur, pour montrer que le vrai ami parle à cœur ouvert à son ami :

.... Amico cernere soli
Cor licet arcanum : quoniam nil protinus ardens,
Celat amicitia.......

Il parle à ses Apôtres, auxquels il avait coutume de parler clairement, sans figure et sans parabole; ou s'il leur proposait quelque parabole, il la leur expliquait soudain, il leur disait en saint Luc : Vous avez ce privilége que je vous fais connaître les secrets du royaume de Dieu, au lieu que je les propose aux autres en paraboles : *Vobis datum est nosse mysteria regni Dei, cæteris autem in parabolis* (Luc. 8, 10). Il parle à sés ambassadeurs qu'il envoie par tout l'univers pour instruire le monde, pour interpréter ses paroles, pour expliquer et découvrir ses mystères; n'est-ce pas aux ambassadeurs qu'un roi a coutume de découvrir ses desseins, de dire le secret de son cœur, donner instruction toute particulière, afin qu'ils puissent mieux négocier ses affaires; et Jésus disant qu'il donne son corps, le disant, dis-je, à ses amis, à ses Apôtres, à ses ambassadeurs, il les aura trompés, et, au lieu de son corps précieux, il leur aura donné un morceau de pain.

Considérons en troisième lieu la circonstance du temps. Il mange premièrement l'agneau pascal avec eux; puis, pour enchérir là-dessus, pour monter à un mystère plus haut, pour passer de la figure à la réalité, de l'image à la vérité, de la promesse à l'accomplissement, et de l'ombre au corps précieux, si le pain qu'il leur donne n'était pas son corps, ce serait en vain qu'il le leur donnerait; ce serait une répétition inutile et superflue, non pas de parole, mais de fait; puisque l'agneau pascal était une figure bien plus expresse, plus distincte et plus significative de son corps qu'un morceau de pain.

Il dit en le leur donnant : *Desiderio desideravi, hoc pascha manducare vobiscum antequam patiar*, notez que par une très-sage et particulière providence du Saint-Esprit, il n'y a que saint Luc qui rapporte ces paroles. Saint Luc, dis-je, qui ne parle aucunement de l'immolation de l'agneau pascal, afin qu'on ne dise pas que ce désir de Jésus était de manger avec eux l'Agneau pascal, vu qu'il l'avait déjà mangé d'autres fois avec eux; il a désiré, dit-il, et souhaité d'un ardent désir de faire ce festin avec eux avant que de se séparer de leur compagnie; et ce désir de Jésus, ce grand désir de Jésus, ce désir que le cœur amoureux de Jésus a eu si longtemps, n'aura eu pour objet que de manger avec ses Apôtres un morceau de pain, faisant mémoire de sa passion, comme s'il n'avait pas mangé si souvent avec eux, en leur parlant de sa passion.

Il dit : *Antequam patiar,* et saint Paul : *In quâ nocte tradebatur*, pour nous faire savoir qu'étant à la veille de sa mort il fait son testament et il le déclare en paroles expresses : Ce calice est le nouveau testament en mon sang : *Testamentum testatio mentis.* Un homme sage et bien avisé qui aime ses enfants, faisant son testament, parle le plus clairement qu'il lui est possible. Si quelqu'un fait en paroles ambiguës et à double entente, c'est qu'il est peu intelligent en affaires, ou qu'il veut laisser des procès, non des biens à ses héritiers; si mon Père m'avait légué particulièrement une maison et que vous me la voulussiez disputer, disant que c'est une

maison de carton ou en peinture, quel est le juge qui voulût vous entendre? quel est l'arbitre équitable qui ne vous condamnât? ne me feriez-vous pas tort et encore plus à mon père. S'il eut entendu une maison de carton, ne l'eut-il pas ajouté et déclaré son intention. Jésus, notre Père céleste, fait son testament; il déclare sa dernière volonté, il me lègue son précieux corps, et vous dites: Ce n'est pas son vrai corps, c'est son corps en figure; allez, vous êtes un moqueur: si ce n'était que sa figure, ne l'eut-il pas dit aussi bien que vous?

An fortè qui Verbum est, verbi significationem ignoravit? aut qui Veritas est, loqui vera nescivit? aut qui Sapientia est, in stultiloquio erravit? aut qui Dei virtus est, in eâ infirmitate fuit ut non posset eloqui, quod vellet intelligi, dirait ici saint Hilaire: Celui qui est la Parole divine aura-t-il ignoré la signification des paroles humaines? celui qui est la Vérité même aura-t-il prononcé un mensonge? celui qui est la Sapience incréée, aura-t-il parlé ineptement; celui qui est la Puissance infinie, aura-t-il été si faible, qu'il n'ait pu exprimer par paroles, ce qu'il voulait faire entendre et qu'il ait dit: *Ceci est mon corps*, au lieu de dire: C'est ma figure.

Il est sur son départ en la dernière cène, il dit le dernier adieu à son Eglise. Il s'en va à la mort, et puis au ciel empyrée: *Ad Deum vadit.* Quand un mari est au lit de la mort ou qu'il dit adieu à son épouse pour un voyage un peu long, n'est-ce pas alors qu'il lui ouvre son cœur et lui découvre ses secrets; n'est-ce pas alors qu'il lui parle sans ambiguité, lui donne des témoignages de la plus grande affection, et lui laisse de plus précieux présents. Et Jésus étant à la veille de mourir, disant le dernier adieu à l'Eglise son Epouse, la privant de sa présence visible, lui aura parlé obscurément et par équivoque; il l'aura trompée en un mystère de si grande importance; et pour tout présent nuptial, pour gage de son amitié, pour témoignage de ses tendresses, pour supplément de son absence, lui aura laissé un morceau de pain.

La manière aussi avec laquelle il accomplit ce mystère doit être considérée. Si ce n'est qu'un morceau de pain, pourquoi le promet-il longtemps auparavant? pourquoi en parle-t-il avec tant de pompe? pourquoi loue-t-il ses effets et sa nécessité avec tant d'exagération? pourquoi le préfère-t-il à la manne du désert? *Le pain que je donnerai c'est ma chair; celui qui mange ce pain aura la vie éternelle! il demeure en moi, et moi en lui; si vous ne mangez ma chair vous n'aurez pas la vie en vous, ce n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée.* Si ce qu'il donne n'est qu'une miette de pain, qui soit la figure de son corps, la manne lui était préférable: elle était une figure du corps de Jésus-Christ, aussi bien que le pain de Genève, et beaucoup plus expresse, car elle était pétrie par la main des anges: *Panem de cœlo præstitisti eis omne delectamentum in se habentem.* Le pain des hérétiques est pétri par la main ou peut-être par les pieds d'un homme, elle venait du ciel, et leur pain vient du four d'un boulanger; elle avait toute sorte de goût, et leur pain n'a qu'une saveur.

Après l'avoir promis si longtemps et si solennellement, il le

donne ; mais il veut que ce soit dans une salle, dans une grande salle, dans une salle bien tapissée : *Cœnaculum grande stratum.* Lui qui a choisi la pauvreté, les petits lieux et l'humiliation en tous ses autres mystères : en sa naissance, une étable; en sa vie, une maison d'emprunt, car il n'avait pas où reposer la tête ; en sa mort un calvaire : ici il veut une chambre bien ordonnée; à cet effet, il envoie deux fourriers pour marquer le logis et faire les préparatifs : *Allez en la ville*, leur dit-il, *étant là vous trouverez un homme qui porte une bouteille d'eau;* comme disant : Souvenez-vous du changement d'eau en vin aux noces de Cana, ce n'était qu'un essai de celui que je veux faire; je disais alors que mon heure n'était pas venue, parce que ce n'est proprement que le temps d'à-présent, qui est mon heure de faire la transsubstantiation : *Sciens Jesus, quia venit hora ejus,* dit saint Jean, parlant de cette cène. Il lave les pieds à ses disciples, il leur fait une fort longue et sublime prédication ; il leur recommande la pureté et la charité; il adresse à son Père la plus longue oraison qu'il ait jamais faite : et tout cela ne tendait qu'à leur donner un morceau de pain, disent les calvinistes ; je vous en fais juges!

4° Consultons encore la croyance ou la piété des premiers chrétiens, et nous verrons que leur foi et les cérémonies religieuses qu'ils pratiquaient envers l'Eucharistie étaient bien contraires à l'erreur de nos dévoyés : ils adoraient le Saint-Sacrement sur l'autel par le culte de latrie, qui ne se rend qu'à Dieu seul, nous le montrerons l'un de ces jours en un sermon tout entier ; ceux qui craignent d'y assister, qu'ils lisent saint Ambroise au livre troisième du Saint-Esprit, chapitre douzième, au tome quatrième, et saint Augustin, au tome huitième, sur ces paroles du Psaume 98e : *Adorate scabellum*, ils verront que non-seulement ces grands saints, mais tous les chrétiens de leur temps adoraient l'Eucharistie avant que de la recevoir, et par conséquent croyaient que Jésus-Christ y est, non-seulement par notre pensée ou conception, mais réellement et de fait, et indépendamment de notre foi.

Ils redoutaient extrêmement, comme un accident effroyable de laisser tomber à terre la moindre parcelle de l'Eucharistie, ou une goutte du saint calice ; au lieu que les calvinistes jettent quelquefois à leurs animaux les restes de leur cène ; aussi le corps de Jésus est-il en l'Eucharistie des catholiques, et il n'y a que du pain en la cène des hérétiques : Ce qui fait dire à saint Augustin, au livre des cinquante Homélies : *Quantâ sollicitudine observamus quandò nobis corpus Christi ministratur, ut nihil ex ipso de manibus nostris in terram cadat* (Aug., hom. 26); Quand on donne le corps de Jésus-Christ, nous avons grand soin de prendre garde qu'il n'en tombe rien à terre. Origène (hom. 13 *in Exod.*) en dit tout autant quasi en mêmes termes, et Tertullien (*de coronâ milit.*, c. 5) : *Calicis, aut panis nostri aliquid in terram decuti, anxiè patimur.* Nous souffrons avec grand peine que quelque chose tombe à terre du pain consacré ou du saint calice : Ils tenaient, que non-seulement le cœur, l'âme, l'affection et la conscience doit être bien pure et exempte de toute souillure pour recevoir ce sacrement; mais encore la main qui le touche, la langue et la bouche

par où il passe; parce qu'ils croyaient que ce n'est pas seulement l'âme qui reçoit le corps de Jésus-Christ par la foi, mais que ce corps étant sous les espèces du pain, est touché par la main des prêtres et par la bouche des fidèles. Saint Chrysostome (hom. 83 *in Matth.*) : *Quo non oportet esse puriorem, tali fruentem sacrificio, quo solari radio, non splendidiorem manum carnem hanc dividentem, os quod igne spiritali repletur, linguam quæ tremendo nimis sanguine rubescit ?* La main qui a l'honneur de toucher cette chair déifiée, la bouche qui reçoit ce corps adorable, la langue qui est teinte de ce sang précieux, ne doit-elle pas être plus pure que les rayons du soleil; et vous touchez cette chair, vous, prêtres, vous touchez cette chair immaculée, après avoir..... je ne l'oserais dire; vous faites entrer ce corps en votre bouche, après l'avoir souillée de mille paroles libres; vous le recevez en votre corps, après vous être souillés de mille actions déshonnêtes ou criminelles? Oh ! que vous êtes éloignés du sentiment de ces premiers chrétiens! Ils étaient quelquefois si respectueux, qu'ils n'osaient communier quand ils avaient souffert la nuit des illusions, même involontairement et en dormant; témoin le saint anachorète Moïse, chez Palladius[1] : Il vivait si austèrement qu'encore qu'il fut de fort haute taille, et d'une complexion très-famélique, il ne mangeait rien que douze onces de pain sec chaque jour, il passait la plus grande partie de la nuit, ou à prier Dieu, ou à travailler pour le service des anciens anachorètes ; et néanmoins, parce que son imagination lui représentait en songe les dérèglements de sa vie passée, il n'osait communier; car le saint abbé Isidore l'ayant délivré de cette affliction, après quelques années, lui dit : Allez, mon frère, vous n'en serez plus tourmenté, ne craignez point de vous approcher des adorables mystères.

Non-seulement pour le recevoir, mais pour avoir l'honneur de le regarder, ils demandaient une grande sainteté; ils ne permettaient pas à des yeux profanes de voir le Saint des saints, ils estimaient un grand malheur quand quelque infidèle avait vu l'Eucharistie à découvert, comme il paraît en l'épître première que saint Chrysostome écrit au pape Innocent premier, où il se plaint que des soldats envoyés par ses ennemis, étaient entrés tumultueusement à l'église, et il exagère comme un grand attentat, de ce que plusieurs d'entre eux, qui n'étaient point encore initiés aux saints mystères, c'est-à-dire baptisés, avaient vu les saintes hosties, ἀπέκειντο εἰσελθόντες οἱ στρατιῶται ὧν ἔνιοι ἀμύητοι ἦσαν πάντα ἐθεώρων τὰ ἔνδον; et saint Denys[2] : On chasse de l'église et du sacrifice, premièrement, ceux qui n'ont point encore été initiés ni reçu la participation des mystères; secondément, ceux qui sont tombés de l'état d'une vie sainte et chrétienne.

On n'exposait pas même aux catéchumènes le secret de ce sacrement : c'était le chiffre de l'Eglise qui n'était révélé qu'à ses enfants, et c'était un crime d'en parler en présence des catéchumènes ou des infidèles. Cela se voit en l'épître que le synode d'Alexandrie

[1] Pallad., *in hist. Lausiaca*, cap. seu sect. 22, tom. 13. Bibliot. Patrum, novæ edition. — [2] Dion., l. *de Eccles. Hier.*, c. 5.

écrit aux évêques catholiques, rapporté par saint Athanase [1], où le concile se plaint que les ariens n'ont point eu honte de parler en public des mystères en présence des catéchumènes, et, qui plus est, devant les infidèles : οὐ χρὴ τὰ μυστήρια ἀμνήτοις τραγωδεῖν : Il n'est pas permis d'exposer les mystères à ceux qui ne sont pas initiés; et saint Augustin dit [2] : Si nous disons à un catéchumène : Croyez-vous en Jésus-Christ? il répond : Oui, et il fait le signe de la croix. Si nous lui demandons : Mangez-vous la chair de Jésus-Christ? il ne sait ce que nous disons. Et de là vient que comme les Pères recevaient en leurs prédications les catéchumènes, les payens et toute sorte de gens, quand leur sujet les portait à parler de l'Eucharistie, ils n'en disaient que deux ou trois mots en passant, puis ils ajoutaient : Ceux qui sont baptisés m'entendent bien.

Et par ce principe, vous apprendrez à répondre à une question qu'on propose quelquefois : D'où vient que les Apôtres n'ont fait aucune mention de l'Eucharistie en leur Symbole? La réalité du corps de Jésus-Christ en l'Eucharistie est un article de foi de grande importance, et aussi digne d'être su pour le moins que plusieurs autres qu'ils ont insérés au *Credo;* d'où vient donc qu'ils n'en ont point parlé expressément et distinctement? c'est que le Symbole était proposé et exposé aux catéchumènes, comme il paraît par le livre de saint Augustin, du Symbole aux catéchumènes dans Gaudence [3] et autres auteurs; et ils ne voulaient pas étaler en leur présence le secret et les merveilles de cet ineffable mystère. Je vous fais donc juges, Messieurs, si les chrétiens de la primitive Eglise, instruits par les Apôtres, eussent cru que l'Eucharistie n'est qu'un morceau de pain qui nous remet en mémoire le corps de Jésus; s'ils l'eussent adoré du culte de latrie, s'ils eussent pensé que c'était un si grand inconvénient que d'en laisser tomber à terre la moindre parcelle, s'ils eussent demandé une si grande pureté de corps, de cœur et d'esprit pour la recevoir, pour la toucher, pour la regarder et pour en entendre parler.

5° Saint Paul dit, que les miracles ne sont pas nécessaires aux fidèles, mais aux infidèles; et néanmoins il plaît à la bonté divine d'en faire de temps en temps pour confirmer la foi, et consoler la piété des fidèles. En voici un du Saint-Sacrement, dont je puis parler savamment : car j'étais dans le pays même quand il arriva [4]. L'an 1608, les fêtes de la Pentecôte en l'église abbatiale de Favernay en la Franche-Comté de Bourgogne, pour exposer le Saint-Sacrement à cause des indulgences qui y étaient, on avait mis deux saintes hosties dans un reliquaire d'argent de la pesanteur pour le moins d'un marc; le feu s'étant pris la nuit et ayant brûlé les nappes, les ornements, le bois sur lequel était le Saint-Sacrement, ledit reliquaire demeura suspendu en l'air sans aucun appui jusqu'à neuf heures du lendemain. A la vue d'un très-grand nombre de peuples qui y vinrent des lieux circonvoisins, plusieurs prêtres y dirent la messe, le Saint-Sacrement demeurant toujours en l'air.

[1] Apol. 21, *contra Arianos.* — [2] Trac. 2, *in Joan. post initium.* — [3] Gaudent., *tra.* 2, *in Exod.* — [4] Gaultier le rapporte en sa *Chronologie* des événements mémorables du XVIIe siècle.

Un pauvre curé de village qui y vint en procession, y dit la sainte messe, et comme après la consécration il eut élevé son hostie, à mesure qu'il l'abaissa, ledit reliquaire descendit de lui-même doucement sur des corporaux qu'on avait préparés audit autel. Les informations authentiques qui en furent faites par le commandement de Mgr l'archevêque de Besançon, nomment cinquante témoins irréprochables, qui attestent avoir vu de leurs propres yeux ce miracle.

Les habitants de Dole obtinrent des religieux une de ces saintes hosties, lui bâtirent une très-belle chapelle en leur principale église, lui firent une entrée solennelle où tout le pays accourut. Le parlement alla bien loin au devant en robes rouges, et toute la ville, avec beaucoup plus de pompe, de magnificence, de joie et d'applaudissement que si le roi y eut fait son entrée après une glorieuse victoire. On fit des arcs-de-triomphe dans les rues par où elle devait passer, dont quelques-uns coûtaient plus de 500 écus. M. Boivin, alors conseiller et depuis président au parlement, en l'un de ces arcs qui était auprès de sa maison, mit un tableau où il fit peindre l'hostie miraculeuse de Dijon, qui, étant percée, jeta du sang; et celle-ci de Favernay qui triomphait des flammes avec ce distique :

Impie quid dubitas, hominemque deumque fateri
Se probat esse hominem sanguine, et igne Deum;

Et parce que cette sainte hostie était rousse par les atteintes du feu, il mit en une autre épigramme :

Sic læsa, ut lædi non potuisse scias.

Et remarqua de plus qu'en ces paroles du Psalmiste : *ignis ante ipsum præcedet;* les lettres numérables sont mille six cent huit, qui est l'année que ce prodige arriva.

Ce miracle ne dura que quelques heures et ne se fit qu'une fois. En voici un qui se fait tous les jours depuis environ trente-six ans et qui s'est fait en notre présence en ce jour que je dicte ces lignes, qui est le 2 septembre 1662. Il y a en cette ville de Limoges une vertueuse dame nommée Léonarde Vidaud, veuve de Monsieur de Londeys; elle fut ensorcelée il y a environ trente-neuf ans par une sienne servante, qui fut brûlée comme sorcière et qui avoua le fait. Voici de mot à mot l'information qui en fut faite par l'official de Limoges, qui se nommait Monsieur Talois, licencié ès droits, chanoine et official général de Limoges.

« A tous ceux qui ces présentes verront, salut en Notre Seigneur. Il nous a été humblement remontré de la part de noble et honnête dame Léonarde Vidaud, veuve de la ville de Limogès, que depuis quelques années elle est atteinte d'un mal si horrible et inouï, que chaque jour il semble qu'elle doit plutôt attendre la mort que la vie, et la cruauté de ce mal est telle que sitôt que ladite dame a mangé quoi que ce soit ou avalé quelque liqueur il lui arrive de très-grands mouvements dans les entrailles et principalement autour du cœur, en sorte qu'elle est agitée et tourmentée de tremblements et d'horribles convulsions, après lesquels elle demeure

comme morte, sans respiration et sans parole, et puis quelque temps après, elle est agitée des mêmes mouvements, mais sans perdre le jugement et sans vomissement, ce qui fait que par crainte de ces accidents, elle appréhende si fort le boire et le manger, qu'elle passe quelquefois les quatre ou cinq jours sans rien prendre; les plus célèbres médecins de France étant consultés sur ce mal, et ayant expérimenté que les remèdes les plus puissants et les plus souverains qu'ils y avaient employés, non-seulement n'avaient servi de rien, mais qu'ils avaient même augmenté le mal et causé d'horribles symptômes, ont jugé que c'était un maléfice, par lequel après avoir bu ou mangé quoi que ce soit, elle est continuellement tourmentée comme il a été dit ci-dessus jusqu'au jour qu'elle reçoit le très-saint sacrement de l'Eucharistie; mais l'ayant reçu avec révérence, elle demeure tranquille et affranchie des susdits accidents, jusqu'à ce qu'elle mange ou boive quelque chose, ce que tous ceux qui l'ont vue, tant ecclésiastiques que séculiers attribuent à un grand miracle du très-auguste Sacrement; étant donc prié de sa part de faire information sur toutes ces choses, nous avons ouï et examiné des témoins irréprochables qui nous ont été produits. Après avoir reçu le serment qu'ils ont prêté sur les saints Évangiles de dire la vérité, à savoir : Frère Léonard de Saint-Benoît, et frère Jean de Saint-Laurent, feuillants; le Père Antoine Deydon et le Père Charles Rigaud, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, réformés; le Père Léonard de La Faye, le Père Robert Dioret et le Père Cyrille Raymond, confesseur de ladite femme; le Père Lucien Charpentier, le Père Ignace Bodène, religieux réformés de l'Ordre de Saint-François; messire Antoine Barrège, prêtre vicaire en l'église paroissiale de Saint-Michel de Limoges; messire Jean Raymond, prêtre en l'église de Saint-Pierre, et messire Antoine Théoles, prêtre, et honorable maître David de Chabodie, docteur en médecine; maître Pierre Deschamps, apothicaire, et Jean la Roudie, marchand, par le témoignage desquels nous avons reconnu que toutes les choses narrées ci-dessus sont très-véritables. En foi de quoi nous avons souscrit de notre main les présentes, et fait signer par notre greffier, et scellé de notre sceau. Fait en la cité de Limoges le second jour d'août de l'an 1627. »

Cette information étant apportée à Rome, notre Saint-Père le pape Urbain VIII lui permit ce qui suit. On lui dit la messe en sa chambre tous les jours environ les dix heures du matin, puis, étant dans le lit d'où elle ne sort point, elle fait un petit repas à la fin duquel elle prend un grand trait d'eau, et immédiatement après elle communie; et, si elle mangeait ou buvait quoi que ce fût sans communier après, elle tomberait dans les susdites convulsions. Un de ses confesseurs, nommé le Père Sébastien, craignant que ce ne fut une pure imagination, lui donna un jour indiscrètement une hostie non consacrée sans lui en rien dire, et elle eût incontinent les susdits accidents jusqu'à ce qu'on lui donna une hostie consacrée.

Conclusion. — 1° Saint Grégoire dit que de son temps, avant que de distribuer la communion, un officier de l'église criait : *Qui*

non sunt parati recedant, et dent locum : Que ceux qui ne sont pas préparés pour communier se retirent; puis, à ceux qui devaient communier, il disait : *Accedite cum fide, cum timore, et cum dilectione :* Approchez-vous avec foi, avec crainte et avec amour. Il faut dire de même à présent : A ceux qui ne sont pas bien disposés, qu'ils se retirent : gardez-vous bien de venir à la sainte table, si votre conscience n'est pas bien pure, si vous n'avez bien renoncé à tout péché, à toute affection au péché, à toute occasion prochaine de péché. S'il reste encore en votre cœur quelque goutte de fiel contre le prochain, ou en votre maison quelque personne qui vous fasse tomber au péché, ou quelque bien qui n'était pas à vous, si vous n'avez pas un vrai désir de plutôt tout perdre que de jamais offenser Dieu mortellement, ne soyez pas si téméraires que de communier; mais, si vous êtes bien disposés, approchez-vous avec foi, avec crainte et avec amour, vivifiez votre foi sur la vérité de ce mystère.

Tous les articles de notre créance sont également véritables, mais il n'en est point de si exprès en l'Ecriture, point d'enseigné si clairement par les Pères, moins combattu en la primitive Eglise, confirmé par tant de miracles, publié et reçu si universellement en Europe, en Asie et en Afrique, comme celui-ci; car, entre tous les catholiques, les hérétiques et schismatiques, entre les Grecs, les Latins, les Hébreux, les Abyssins ou Ethiopiens, qui ont été et qui sont à présent, Calvin seul s'est opiniâtré à le nier avec ses partisans. Je vous laisse à penser avec qui vous aimerez mieux ressusciter et comparaître au jugement de Dieu, ou avec saint Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysostome, et tous les autres saints docteurs de l'Orient et de l'Occident, du Midi et du Septentrion, qui ont fleuri au temps auquel l'Eglise était en sa plus grande pureté et vigueur; ou avec Calvin, c'est-à-dire un prêtre apostat, qui est venu quinze cents ans après l'institution de ce sacrement.

Le Fils de Dieu vous dit par son Apôtre : *Ostende mihi ex operibus fidem tuam :* Montrez votre foi par vos œuvres. Si vous aviez la foi de ce mystère, si vous croyiez fermement : Voilà mon Dieu, voilà mon Juge, voilà celui devant qui je comparaîtrai, pour recevoir le sort de mon bonheur ou de mon malheur éternel, vous ne commettriez pas en sa présence tant d'irrévérences et d'insolences que vous faites; vous vous comportez à l'église comme si c'était une halle ou un palais : vous y parlez haut, vous y devisez, vous y badinez, vous y faites ce que vous n'oseriez faire en la maison du moindre bourgeois, vous y allez pour prendre ou donner des assignations.

Si un conseiller de la cour va en votre ville, vous êtes ravi de lui faire la cour, de l'accompagner par les rues; si on porte le Saint-Sacrement à un malade, vous aimez mieux perdre le temps que de le suivre : c'est que vous ne croyez pas que le Fils de Dieu y soit; il exaucera la prière qu'on lui fait en cette octave : *Sic nos tu visita sicut te colimus. Accedite cum timore.*

2° Si vous aviez la foi, tant s'en faut, que vous eussiez la hardiesse de vous approcher effrontément si près de l'autel comme

vous faites quand on dit la messe, vous, fille ou femme, et attirant ainsi sur vous les yeux et l'esprit des assistants, au lieu qu'ils devraient être collés sur le Fils de Dieu; tant s'en faut que vous eussiez l'impudence de rire, vous, homme, de tourner la tête, ou de vous promener en l'église; que lorsque vous êtes plus recueilli pour communier, vous trembleriez de frayeur.

Saint Pierre en deux occasions se comporta bien diversement et avec des dispositions toutes contraires, mais qui conspiraient toutes deux à l'honneur et au contentement de Jésus. En saint Luc chap. 5, ayant pris grande quantité de poissons par le commandement du Sauveur, il se jeta à ses pieds et lui dit : *Exi à me, Domine, quia homo peccator sum!* Seigneur, retirez-vous de moi, car je ne suis qu'un pécheur! Il semble qu'il est bien incivil, qu'il ne sait ce qu'il dit et qu'on lui pourrait dire : Retirez-vous vous-même : ce n'est pas au Fils de Dieu de s'éloigner, mais c'est vous qui le devez faire. Si étant au Louvre, ou ailleurs, auprès du roi, vous disiez à Sa Majesté : Sire, sortez d'ici, je ne suis pas digne d'être en votre compagnie; quelle impertinence serait-ce? C'est que le saint Apôtre ayant reçu une lumière pour voir clairement sa petitesse et la grandeur infinie de son maître, en ce premier mouvement, par un grand sentiment de son indignité, il souhaita se retirer en arrière d'une distance infinie; et ne le pouvant faire assez promptement, il pria son maître de se retirer lui-même, sachant qu'il le pouvait faire infiniment en moins de rien; mais une autre fois, par une disposition bien différente de celle-là, par un mouvement d'amour, il s'approcha de Jésus d'une vitesse incroyable. Il était en sa nacelle sur la mer de Tybériade avec ses compagnons (Joan. 21, 4). Jésus se montra à eux sur le rivage de l'eau; saint Jean dit à saint Pierre : C'est notre maître! Ce prince des Apôtres, pressé d'une sainte impatience d'amour, ne peut attendre que la barque fut abordée, mais il se jeta dans la mer et se mit à la nage, pour arriver plus promptement vers son maître. Ainsi, quand nous voulons communier, d'un côté il nous faut prosterner de cœur et d'affection aux sacrés pieds de Jésus, nous estimer très-indignes d'en approcher, nous abîmer au fond de la terre, au centre de notre néant et souhaiter que ce centre fût infiniment plus bas qu'il n'est pour nous y cacher; dire avec humilité : *Peccator sum, peccator sum* : Voilà tout ce que je suis de moi-même, je suis pécheur et rien de plus; voilà tout ce que j'ai de mon crû : le péché, la misère, le néant, et ne le pas dire seulement de parole, mais en avoir un vif sentiment, trembler et être saisi d'une sainte frayeur en la présence de l'Eucharistie.

Aussi bien ce sacrement est-il une commémoration de la passion du Sauveur; et quand il était attaché à la croix, la terre du Calvaire trembla. Saint Hilaire (l. 1, *de Trid. sub init.*) en apporte la raison, qui fut, qu'elle pressentit que Jésus étant crucifié, viendrait à mourir, et qu'étant mort on le logerait en son sein; si bien que se sentant indigne et incapable de le recevoir, elle trembla de frayeur : *Sed terra quid fecit? ad onus Domini in ligno pendentis intremuit, cum qui moriturus erat intra se contestata non capere.* Ne soyez pas plus insensibles que cet élément qui n'a

point de sentiment; tremblez quand il est question de communier, tremblez quand vous vous approchez du Saint-Sacrement, tremblez quand vous entrez en l'église : *Pavete ad sanctuarium meum;* vous n'êtes pas plus saint que les anges, et ils frissonnent de peur, ils ne l'osent envisager : *Angeli videntes horescunt, neque audent intueri*[1]; vous n'êtes pas plus grand ni plus parfait que les puissances et dominations célestes, et elles pâment de crainte : *Adorant dominationes tremunt potestates ;* mais, d'autre côté, venez-y avec ardeur et affection : *Accedite cum dilectione.*

3° Saint Jean vous dit en son Evangile, comme il disait à saint Pierre : *Dominus est;* le Seigneur y est. Quand il y aurait une mer à passer, il la faudrait trajeter; oui, il y a une mer, il y a des vagues et des oppositions à surmonter : les gens du monde se moqueront de vous si vous allez après le Saint-Sacrement, si vous communiez souvent, ou si vous demeurez longtemps à l'église pour lui faire la cour, mais *Dominus est*, venez à lui avec amour et faim spirituelle, comme l'enfant se colle à la mamelle, dit saint Chrysostome; il est tout chagrin, de mauvaise humeur et insupportable quand il en est privé : *Unus sit nobis dolor, hâc escâ privari; unus dolor.* Vous vous attristez de la perte de je ne sais quelles bagatelles, et vous n'êtes point triste quand vous perdez la sainte communion par votre faute, par paresse de vous y préparer, par attache à un procès, à un fripon, à un désir de vengeance ou à quelque autre passion.

Accedite cum dilectione. Avec ardeur, comme l'oiseau se jette sur la proie, dit saint Pierre : *Lac concupiscite* ἐπιποθήσατε ; comme saint Philippe de Néri, qui, après avoir demeuré ordinairement quatre heures à l'autel, ne se pouvait lasser de sucer et de presser avec ses lèvres le saint calice à l'endroit par où le précieux sang avait passé, tant il y trouvait de suavité : *Cum dilectione;* comme sainte Françoise, qui y trouvait tant de goût qu'elle disait : Je discernerais bien entre une hostie consacrée et une autre qui ne le serait pas; et de fait, elle l'a bien reconnu un jour quand on lui en donna une qui n'était pas consacrée : *Cum dilectione;* comme Zachée, quand Jésus lui dit : *Je dois aujourd'hui aller chez vous*, il descendit promptement de l'arbre où il était, et il le reçut en sa maison avec une extrême joie. Le jour que vous devez communier, dites en vous éveillant : Mon bien-aimé doit venir en mon cœur, descendez promptement du lit plus matin que de coutume pour lui préparer le logis, faites un peu d'oraison mentale pour parer et orner votre âme, où il doit être reçu : *Cum dilectione.*

Enfin, comme l'épouse qui disait : *Veniat dilectus meus in hortum suum*, c'est mon bien-aimé qui vient à moi, l'objet de mes plus tendres amours et les délices de mon cœur : *Egrediamur foras* : Que je converse avec vous à l'écart des occupations et des affaires du monde, que je vous ouvre mon cœur, que je vous parle seule à seul, que je vous découvre mes misères; vous savez que j'ai besoin d'une telle vertu pour vous agréer, que je ne vous aime point tant que je devrais et que vous le désirez; hé quoi!

[1] Chrys., hom, 60, *ad populum.*

sera-t-il dit qu'une chétive créature m'empêche de vous aimer comme il faut? Approchez-vous-en ainsi avec foi, avec crainte et dilection ; car s'il est l'objet de vos respects, de vos hommages et de vos dévotions sur la terre, il sera l'objet de votre vue, de votre jouissance et de votre félicité dans le ciel. *Amen.*

SERMON LXXXV.

DES CAUSES EXEMPLAIRES DE LA SAINTE EUCHARISTIE, QUI SONT LES DEUX PROCESSIONS DU FILS DE DIEU.

Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter patrem, et qui manducat me, vivet propter me.

Comme mon Père, le Dieu vivant, m'a envoyé, et comme je vis par mon Père, ainsi celui qui mange ma chair vivra par moi. (JOAN. 6, 58.)

L'ÉGLISE catholique, qui est gouvernée par le Saint-Esprit, a commencé cette sainte octave par une solennelle procession, qu'elle a fait faire avec le Saint-Sacrement en toutes les paroisses du monde. On peut apporter plusieurs belles raisons de cette sainte institution : quelqu'un pourrait dire que, comme Josué, pour faire tomber les murs de Jéricho, fit faire tout autour plusieurs processions, ès quelles on portait l'arche d'alliance, figure de ce sacrement; ainsi, pour combattre la vanité du monde, pour abattre l'orgueil et les pompes de son ambition, l'Eglise porte partout cette vraie arche d'alliance, montrant à tous les fidèles l'état d'humiliation et d'anéantissement, auquel le Fils de Dieu s'est réduit en ce mystère, pour humilier notre superbe. D'autres diront, que notre Sauveur est porté en ce sacrement comme en son char de triomphe, par toutes les paroisses du monde, comme par les villes de son domaine, pour recevoir de ses sujets l'honneur et l'hommage qui lui est dû, pour répandre partout ses faveurs et ses bénédictions, pour honorer, bénir et sanctifier par sa présence tous les lieux par où il passe : *Pertransiit benefaciendo*; et afin que par les louanges, les hommages et les bénédictions que nous lui donnons, nous réparions en quelque façon les opprobres, les injures, et les ignominies qu'il a autrefois reçues par les rues de Jérusalem en sa sainte passion.

S'il m'était permis de dire mon sentiment après les autres, je dirais que l'Eglise veut imiter en cela ce que le Fils de Dieu a fait quand il a institué ce sacrement ; il a considéré ses deux processions, l'éternelle et la temporelle : en l'éternelle il est émané du Père par voie de génération : *Generatio, est processio viventis à vivente, in similitudinem naturæ.* En la temporelle il a été envoyé du Père au mystère de l'Incarnation : *Exivi à Patre, et veni in mundum*, disait-il; et saint Pierre Chrysologue : *De Patre processit Filius, non recessit;* il a voulu honorer, imiter, et étendre ces deux processions par une troisième, qui est la sacramentale, venant à nous et en nous, pour nous faire participants de sa divinité incarnée et de son humanité déifiée. En l'honneur de ces trois admirables processions, l'Eglise a ordonné les processions de cette

sainte octave, et c'est ce que j'ai à vous faire voir aux deux points de ce discours, que le Sauveur a institué ce sacrement par rapport, regard et imitation de ses deux processions; de sa procession éternelle en la Trinité, et de la temporelle en l'Incarnation : *Sicut misit me vivens Pater*, et qu'elles sont très-bien représentées par les processions de cette octave.

La première procession a été en l'éternité dans le sein adorable du Père; la seconde a été faite en la plénitude des temps dans votre sein virginal, ô sainte et bienheureuse Mère! nous admirons et adorons la première, nous chérissons et bénissons la seconde; nous glorifions Dieu de la première, nous le remercions de la seconde; nous nous réjouissons de la première, nous jouissons de la seconde. Pour honorer la première, nous nous prosternons devant le trône de la Majesté divine, et nous lui disons avec l'Eglise : *Patrem immensæ Majestatis; venerandum tuum verum, et unicum filium;* et pour honorer la seconde, nous nous prosternons à vos sacrés pieds, et nous vous disons avec votre ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — Causa exemplaris est processio Verbi divini à Patre.

II. Punctum. — Causa exemplaris est processio Verbi divini in hunc mundum per incarnationem.

III. Punctum. — Non est tantùm imitatio, sed etiam extensio incarnationis: quod probatur ex Patribus in quinque primis sæculis scribentibus.

IV. Punctum. — Ut fructuosè communices imitari debes quæ facta sunt antè adventum Christi, in ejus adventu et post eum.

Premier point. — La première procession que le Fils de Dieu a voulu honorer en l'institution du très-adorable sacrement, c'est l'éternelle. Voici en quoi elle consiste et comme il l'a imité : le Père éternel en parlant, non de bouche, car il n'a point de corps, mais parlant intérieurement, spirituellement et divinement, il donne et répand son essence, sa puissance, sa sagesse, sa bonté et ses autres perfections absolues en la personne de son Fils qu'il produit. Il les lui donne, dis-je, et il ne les perd pas; il les lui communique, et il ne s'en prive pas; elles sont toutes répandues en la personne du Fils, et elles demeurent entières en la personne du Père; comme quand vous allumez votre chandelle à la mienne : ma chandelle communique à la vôtre le feu, la lumière et la chaleur qu'elle a et elle ne s'en prive point, s'il est permis de comparer un si haut mystère à une chose si basse. Ainsi le Fils de Dieu, parlant en la messe, prononçant par la bouche du prêtre ces quatre paroles: *Ceci est mon corps*, donne à son Eglise sa chair, son âme et sa divinité; il les lui donne, dis-je, et il ne les perd pas; elles sont toutes entières dans le ciel, en la main du prêtre et à la dextre du Père.

C'est à bon droit que le chrétien qui s'est séparé de l'Eglise est appelé hérétique, ἀπὸ τοῦ αἱροῦμαι, qui signifie choisir, parce qu'il ne croit pas tous les articles de la foi, il en choisit quelques-uns, non ceux qui sont plus conformes à l'Ecriture sainte, mais ceux qui reviennent mieux à son caprice ou à son humeur particulière. Il

n'est point de calviniste en France qui ne tienne pour tout assuré, que la personne du Père et celle du Fils sont deux subsistances qui n'ont qu'une même essence, encore qu'ils ne trouvent point au Nouveau Testament, ni en toute la Bible, ces mots d'*essence* et de *subsistance*, et il ne veut pas croire que le corps de Jésus-Christ est en l'Eucharistie, encore qu'il le trouve en paroles expresses, pour le moins quatre fois dans le Nouveau Testament. Vous vous étonnez et vous estimez impossible que le corps de Jésus, non pas deux corps, mais un même corps, soit en même temps en deux divers lieux, au ciel empyrée et en nos tabernacles : or, répondez-moi, si vous êtes théologien :

N'est-il pas vrai que la personne du Père et la personne du Fils, sont relativement opposées, réellement et véritablement distinctes, et toutefois la même essence divine; oui, la même essence individuelle très-une, très-pure, très-simple et indivisible, est tout entière en la personne du Père, tout entière en la personne du Fils, et ce qui est admirable, elle est une même chose avec la personne du Père et avec la personne du Fils. Votre esprit est trop bas et trop faible pour comprendre la merveille de ce grand mystère, dites-vous : avouez donc, qu'il est trop bas et trop faible pour comprendre la merveille de cet admirable sacrement. Vous ne cessez de crier : Si le corps de Jésus était au ciel et en la messe tout ensemble, ce serait un corps et plusieurs corps, ce qui est une contradiction manifeste. Ainsi un arien vous pourrait dire, comme ils disaient autrefois : Si la même essence individuelle était en la personne du Père et en celle du Fils, ce serait un Dieu et plusieurs dieux. Vous ne vous étonnez pas de ce mystère éternel, et vous trouvez étrange ce miracle qui a été projeté sur l'idée de ce mystère; mais l'hérétique n'est pas théologien, parlons-lui en philosophe.

Que direz-vous si je vous montre que, même naturellement, une créature peut être en deux divers lieux en même temps? Dites-moi donc le lieu qui est en bas et celui qui est en haut, à droite et à gauche, devant et derrière, dedans et dehors, le lieu où l'on endure une grande chaleur et le lieu où l'on souffre un extrême froid, ne sont-ce pas deux lieux ? qui en doute? Dites-moi derechef, mon âme, n'est-elle pas tout entière en cette main et tout entière en cette autre main? si vous le désavouez, les petits philosophes vous montreront au doigt. Mon âme donc, en même temps est ici en haut et ici en bas, ici à droite et ici à gauche, ici dans cette chaire et ici dehors, ici devant mon estomac et ici à dos, ici où j'endurerais une très-grande chaleur, s'il y avait du feu, et ici où j'endurerais un froid très-rigoureux, s'il y avait de la glace; elle est donc en même temps en deux lieux. La continuité en est cause, dites-vous? pauvre homme! l'âme est-elle continue? ne savez-vous pas que la continuité est une propriété de la quantité matérielle? ne savez-vous pas que, selon saint Paul, un corps glorieux, tel que celui de Jésus, demeurant corps, prend toutes les qualités et propriétés de l'esprit : *Seminatur corpus animale, surget spirituale* (1. Cor. 15, 44).

Deuxième point. — Le Fils de Dieu n'a pas seulement jeté les

yeux sur sa procession éternelle pour instituer ce sacrement, mais encore sur la temporelle; il n'a pas seulement regardé sa génération divine, mais encore son incarnation. Et voici comme il l'a imitée au mystère de l'Incarnation : au lieu de la subsistance humaine, dont la sainte humanité est privée, et qui eut été comme la base et le piédestal de la nature, on a substitué et subrogé la subsistance du Verbe, sans qu'aucune propriété ou condition de la nature ait été tant soit peu altérée; mais la subsistance divine faisant envers l'humanité tous les devoirs et offices que la subsistance humaine y eut fait, et les faisant plus noblement. Ainsi en l'Eucharistie, la substance du pain, qui est l'appui et le soutien des accidents, est dépossédée pour y loger et introduire en sa place la substance du corps de Jésus-Christ, sans que les accidents ou les espèces soient aucunement intéressés; mais Jésus-Christ exerçant envers ces accidents tous les offices que la substance du pain y exercerait si elle y était; les exerçant, dis-je, non par un concours passif, matériel et subjectif; mais par un concours efficient et opératif.

Calvin et ses adhérents sont étranges, ils disent : Je ne vois point de changement après la consécration; je ne vois, je ne touche ni ne goûte que du pain, et vous dites que c'est de la chair; on l'élève, on l'abaisse, on le porte par les rues, on le rompt, on le mange comme du pain, et vous me dites que c'est Jésus-Christ; il ne se plaint point, il ne dit mot, il ne se meut non plus qu'une chose insensible, et vous voulez que je croie qu'il y a un homme vivant dans cette hostie. Voilà une belle objection. Vous ne croyez donc rien que ce que vous voyez et ce qui tombe sous vos sens? Ainsi après l'Incarnation, les infidèles disaient : O le beau Dieu que le Dieu des chrétiens! il est couché dans un berceau, emmaillotté de langes, attaché à la mamelle d'une fille; et vous dites que c'est lui qui a fait le soleil, et qui gouverne le ciel et la terre! Je ne vois qu'un homme qui marche et qui parle, qui boit et mange, qui souffre et qui meurt comme les autres, et vous voulez que je croie que c'est un Dieu infini, immortel et tout-puissant! Qu'eussiez-vous répondu à un payen qui vous eut fait ces objections? *Fides, est credere quod non vides : est argumentum non apparentium. Beati qui non viderunt!* La foi, c'est croire ce qu'on ne voit pas; elle persuade ce qui est contre l'apparence : Bienheureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru! Ceci n'est pas néanmoins si difficile à comprendre qu'on ne le puisse expliquer par quelque comparaison; en voici une bien familière, mais, à mon avis, très-lumineuse.

Vous mettez quelquefois des œufs sous une poule, et vous voyez que la chaleur de la poule a cette propriété de changer le germe de l'œuf, qui est une si petite partie, en la substance de la chair, du sang et du corps d'un poulet, sans intéresser tant soit peu la coque de l'œuf, le dedans est entièrement changé, et l'extérieur est encore de même : quand vous prenez cet œuf avant que le poussin soit éclos, si vous consultez votre vue, elle vous trompera, elle vous dira que c'est un œuf; si vous consultez votre ouïe, elle ne vous trompera pas, vous entendrez je ne sais quoi qui piaule, et qui vous apprend que c'est un poulet. Souvenez-vous que notre Sau-

veur a daigné se comparer à la poule, disant à Jérusalem : *Combien de fois ai-je voulu assembler tes enfants, comme la poule assemble ses poussins!* S'il a donné cette vertu à la chaleur de la poule, de changer le dedans de l'œuf en la chair d'un poulet sans entamer la coque, pourquoi ne pourra-t-il, par sa chaleur, c'est-à-dire par son amour et par la puissance de sa parole, changer l'intérieur et la substance du pain en son corps précieux, sans altérer les accidents! Quand on vous présente l'Eucharistie, si vous ne consultez que votre vue, elle ne vous apprendra pas ce qui est là-dedans; consultez l'ouïe, elle ne vous trompera pas : *Fides ex auditu;* prêtez l'oreille de la foi à ce qui est là-dedans, vous entendrez Jésus qui vous dit : *Ceci est mon Corps.*

Troisième point. — Saint Chrysostome et les autres Pères nous enseignent que le Fils de Dieu, instituant ce sacrement, n'a pas fait seulement une imitation, mais une extension, un supplément et une consommation de son Incarnation : car en l'Incarnation il se lie et s'unit à la nature humaine, mais c'est à une nature singulière et individuelle, non à chacun de nous; il épouse une nature semblable à la nôtre et non la nôtre particulière; il s'allie à notre famille et non à notre personne : nous avons affinité avec lui, et non pas consanguinité; mais par l'Eucharistie, il épouse notre propre nature en particulier, il s'allie à notre personne, nous avons affinité et consanguinité avec lui. Voici comme en parlent les Pères qui fleurissaient aux cinq premiers siècles, au temps des quatre premiers conciles généraux, que les calvinistes mêmes reçoivent comme œcuméniques et orthodoxes.

Au premier siècle, saint Denis Aréopagite, disciple de saint Paul, au livre de la *Hiérarchie Ecclésiastique*, chapitre cinquième, dit que les Apôtres ont donné à chaque sacrement un nom qui exprime son propre effet, qu'ils ont appelé le Baptême φωτισμὸν, illumination, parce que nous y recevons la lumière de la foi et le commencement des divines illustrations; qu'ils ont nommé l'Eucharistie, communion, σύναξιν, parce que nous y sommes unis, liés et conjoints; et au chapitre sixième qui a pour titre *Sacramentum collectionis sive communionis*, sur la fin il dit : *Quod enim in Jesu divino Verbo, unum est simplex, atque occultum, humanitatis nostræ assumptione ad id quod concretum est videtur sine immutatione, pro tuâ in nos benignitate et humanitate, profectum est, et nostri secum communionem, quæ unum efficit ac conjungit, benignè procuravit;* le Verbe divin prenant notre humanité par sa clémence et son amour envers nous, a daigné joindre à un corps visible ce qui était en lui de très-simple, de très-un et de très-occulte, et par ce moyen, il a pieusement procuré que nous soyons unis et conjoints avec lui; puis ce grand saint ajoute en son langage ces admirables paroles, τὰ καθῆμαί ταπεινὰ τοῖς θεωτάτοις αὐτοῦ κατ' ἄκρον ἑνώσας : *Iis quæ in nobis humilia sunt, conjunctis perfectè, cum iis suis, quæ sunt divina maximè*, c'est-à-dire, mot à mot, qu'il unit très-parfaitement ce qui est vil et abject en nous, à ce qui est divin en lui. Or, qu'est-ce qui est de plus vil en nous? c'est notre corps;

qu'est-ce qui est de plus divin en Jésus-Christ? sans doute, c'est sa divinité; il joint donc très-parfaitement notre corps à sa divinité.

Au second siècle, Tertullien expliquant ces paroles : *Panem nostrum quotidianum*, dit que par cette prière nous demandons le pain qui est propre aux fidèles, le pain dont Jésus-Christ a dit : *Ceci est mon corps ;* puis il ajoute : *Itaque petendo panem quotidianum, perpetuitatem postulamus in Christo, et individuitatem à corpore ejus.* Vous diriez quasi, ce me semble, qu'il nous donne sujet de croire que, comme par l'Incarnation, nous sommes de même espèce que l'Homme-Dieu ; par l'Eucharistie, nous sommes avec lui comme un même individu.

Au troisième siècle, saint Cyprien en l'épître intitulée *ad Cæcilium fratrem*, sur le milieu de l'épître, dit que le mélange de l'eau avec le vin qu'on met dans le calice, à la messe, signifie l'union et la conjonction admirable que nous avons avec Jésus-Christ, par ce sacrement : *Quando autem in calice, vino aquâ miscetur, Christo populus adunatur, et credentium plebs, ei in quem credit, copulatur et conjungitur.*

Au quatrième siècle, saint Cyrille de Jérusalem, faisant le catéchisme en cette ville où notre Sauveur avait souffert, disait que, par ce sacrement, l'homme est ou fait un même corps et un même sang avec Jésus : σύσσωμος καὶ σύναιμος, *concorporeus, et consanguineus;* il dit bien plus, car il dit que le corps du Fils de Dieu est distribué à nos membres, et à toute notre consistance, ἀναδιδομενον εἰς ἡμέτερα μέλη εἰς πάσαν τήν σύστασιν. Saint Chrysostome dit des merveilles sur ce sujet, mais je serais trop long, et je le remets à demain.

Mais saint Hilaire nous déclare une vérité, à laquelle on ne fait pas assez de réflexion. Après avoir dit qu'il n'y a point d'apparence de douter tant soit peu de la vérité du corps de Jésus en ce sacrement, et qu'il n'appartient qu'à ceux qui nient que Jésus-Christ soit vrai Dieu, d'en douter, il dit que Jésus est en nous et nous en lui [1], et qu'il y a entre nous une unité naturelle; notez, non pas seulement union, mais unité naturelle, c'est-à-dire réelle et véritable; non pas morale ni mystique seulement : puis il ajoute que nous ne recevons pas seulement la chair de Jésus, mais qu'il prend la nôtre, et qu'il ne prend pas la nôtre si nous ne recevons la sienne : *Non enim quis in eo erit, nisi in quo ipse fuerit, ejus tantum in se assumptam habens carnem qui suam sumpserit.*

Saint Cyrille d'Alexandrie, que les dévots de la Vierge doivent chérir et honorer, car il défendit la divine maternité de la Vierge contre les Nestoriens : ὥσπερ εἴ τις κηρον ἕτερῳ συναναπλεξας κηρῷ καὶ πυρί συνκατατήξας ἕν τι τὸ ἐξ ἀμφῶιν ἐργάζεται, οὗτω διὰ τῆς μεταλήψεως τοῦ σωματος χρίστοῦ καὶ τοῦ τιμιοῦ αἵματος, αυτὸς μὲν εν ἡμῖν καὶ ἡμεῖς ἐν αὐτῳ συνενούμετα. Comme si quelqu'un mêle de la cire à une autre cire, et les fond ensemble par le feu, il fait de deux une

[1] Quod autem in nobis naturalis hæc unitas sit ipse ità testatus est qui edit meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo (Hilar. lib. 8 *de Trinit. Ante medium*).

même chose : *Unum quid ex ambobus efficit*; ainsi, par la participation du corps de Jésus-Christ et de son vénérable sang, nous sommes unis ensemble, lui en nous et nous en lui.

Et saint Léon pape, qui assembla le concile de Chalcédoine, écrivant au clergé et au peuple de Constantinople (Epist. 23) : *In illâ mysticâ distributione spiritualis alimoniæ hoc sumitur, ut in carnem ipsius, qui caro nostra factus est, transeamus.* En la distribution de cette viande spirituelle, nous avons ce bonheur que nous passons en la chair de celui qui s'est fait notre chair ; voilà donc les trois admirables et divines processions que l'Eglise honore par les processions de cette octave.

Car, comme en la procession étant sortis de l'église, nous nous arrêtons quelque temps en un reposoir, puis nous passons outre, et nous nous reposons ensuite à un autre, et qu'enfin nous retournons au même lieu d'où nous sommes sortis, ainsi l'essence divine flue de la personne du Père en la personne du Fils et du Saint-Esprit, où elle s'est arrêtée avant les siècles sans se communiquer au dehors ; puis en la plénitude des temps, cette divinité procédant du trône céleste, s'est unie et arrêtée l'espace de trente-trois ans, en la sainte humanité, et ne s'en retirera jamais, ou pour ne s'en séparer jamais ; enfin, par une troisième issue, elle procède jusques à nous et se communique aux fidèles par le commerce de ce sacrement, afin que nous soyons réunis à notre principe et à notre dernière fin, et que nous rentrions d'où nous sommes sortis, et par ce moyen Jésus réunit et rejoint à son Père tout ce qui est émané de lui, tant hors de la divinité que dans son sein adorable. Il faut que je vous explique ces trois divines processions par une comparaison si naïve, que si elle ne vous en donne l'intelligence, il n'est rien au monde qui nous les puisse faire comprendre ; elle est de trois grands docteurs : de saint Augustin, de saint Bernard et de l'abbé Rupert.

J'ai par exemple une belle pensée, une haute et sublime conception, tant s'en faut que mon esprit soit corrompu en la produisant, qu'au contraire, c'est son ornement. Je la veux faire passer de moi en vous, elle vient à ma bouche et dans mon palais ; par l'entremise de ma langue, elle s'incorpore et se revêt d'une voix articulée ou d'une parole vocale, et derechef elle se loge et s'enveloppe dans une espèce qu'on appelle intentionnelle ; elle entre en vous par votre oreille, elle est toute en vous, et toute en celui-ci, et toute en chacun de vous ; elle n'est pas plus petite en un petit garçon, ni plus grande en un homme bien grand ; elle est sortie de mon esprit sans en sortir, elle est entrée en vous sans me quitter, elle est en chacun de nous sans être partagée [1]. Ainsi le Verbe divin est la pensée et la conception du Père : *Ipse est cogitatio Patris, in mente Patris* ; ou, pour mieux dire, il est le fruit et le terme de sa conception, la splendeur de sa gloire, le brillant et l'éclat de la lumière éternelle ; ce Verbe divin, sans sortir du sein qui l'a pro-

[1] *Ysteron proteron.* Il faut que la dernière phrase soit la première, quoiqu'on puisse dire qu'il y a des espèces intentionnelles pour les sens extérieurs aussi bien que pour les intérieurs (S. Bernard).

duit, est venu au sacré palais, dans le chaste sein de la Vierge immaculée; là il s'est incorporé par l'opération du Saint-Esprit, qui est venu depuis en forme de langue; il s'est incarné, il s'est revêtu d'un corps humain, puis s'enveloppe sous les espèces sacramentelles, il entre en vous et en moi, il est tout entier dans chacun de nous, sans altération, sans division et sans diminution quelconque.

Quatrième point. — L'Eucharistie donc étant une extension du mystère de l'Incarnation, elle en doit avoir les apanages, elle doit produire en nous les mêmes effets que l'Incarnation a produits au monde; sur quoi nous pouvons faire trois réflexions très-importantes. Vous savez que Jésus a deux avénements de grâce et de miséricorde, un visible, extérieur et public; l'autre invisible, intérieur, secret et sacramentel à nous et en nous; à nous par l'Incarnation, en nous par l'Eucharistie : en ces deux avénements nous devons considérer ce qui se passe au monde avant qu'il vienne, quand il vient et après qu'il est venu.

Avant qu'il vienne en l'Incarnation, le monde soupire après lui un long temps, les peuples l'attendent pendant quatre mille ans, les prophètes le prédisent, les patriarches le souhaitent et les justes le demandent à Dieu avec importunité; tous le saluent de loin, ils se réjouissent et consolent en l'espérance de sa venue : *Ipse erit expectatio gentium desideratus cunctis gentibus : rorate cœli; utinam dirumperes cœlos, et descenderes! Abraham exultavit ut videret diem meum, aspicientes à longè promissiones, et eas salutantes.* Quand il vient, saint Jean-Baptiste lui sert de nonce et de précurseur; il lui marque le logis, il lui prépare la voie par la pénitence qu'il prêche de parole et d'exemple : *Parate vias Domini, facite fructus dignos pœnitentiæ.* Après qu'il est venu, la Vierge le caresse, les anges l'adorent, les pasteurs lui font la cour et les rois lui font des présents; saint Siméon l'offre à Dieu sur l'autel, puis il le rend à la Vierge; sainte Anne prophétesse l'annonce et le prêche partout : *Loquebatur de illo omnibus.*

Ainsi au second avénement, en l'avénement de l'Eucharistie, longtemps avant qu'il vienne en nous, nous le devons souhaiter et demander, soupirer après lui et le saluer de loin. Saint Augustin dit que si Dieu diffère quelquefois longtemps d'exaucer nos prières, et nous accorder même les choses spirituelles, les vertus et les autres dons que nous lui demandons, c'est afin que nous nous en rendions plus dignes, les demandant avec plus de ferveur; le délai nous fait davantage estimer le don, l'estime en échauffe et en allume le désir, le désir enflammé nous le fait demander avec plus d'instance et d'importunité; l'estime, le désir et la prière fervente et assidue nous rendent plus dignes de le recevoir : *Differendo commendat Deus donum suum non negat, ut amplius desideres dilatum, ne vilescat cito datum.* Quand Dieu nous veut faire quelque don, plus il est grand et précieux, plus il veut que nous l'attendions longtemps, que nous le désirions ardemment, que nous le demandions humblement et instamment; or, le plus riche et le plus précieux don que Jésus nous puisse jamais faire, c'est de

nous donner son corps ; il le faut donc estimer, souhaiter et demander avec passion ; si vous communiez le dimanche, toute la semaine précédente, l'objet de vos aspirations et de vos souhaits, les transports de votre cœur, et les ardeurs de vos affections doivent être pour ce festin délicieux : *Anima mea desideravit te in nocte, quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, concupiscit, et deficit anima mea in atria Domini.* Dimanche j'aurai l'honneur d'être reçu à la table du roi, j'aurai l'honneur de me joindre et m'unir à mon bien-aimé : *Quis mihi det ut venias in cor meum, et obliviscar mala mea, et tu solus sis bonum meum et inebries illud* (S. Aug., 1. *Conf.*, c. 5), prier la Vierge, les saints et le Sauveur même de nous en rendre dignes ; quand vous approchez d'une église, la regarder avec respect et avec tendresse, comme la dépositaire de votre trésor : *Salutantes à longé ;* le matin de la communion, vous réveiller avec cette pensée, vous lever en tressaillant de joie, par l'espérance d'un bonheur si prochain ; vous hâter de vous habiller, pour avoir le loisir de disposer votre conscience et d'orner votre âme. S'il ne vous était permis de communier qu'une seule fois en votre vie, avec quelle tendresse, avec quel sentiment de piété, d'amour et d'allégresse regarderiez-vous de loin le jour de communion ? Un an, deux ans, trois ans auparavant, vous le regarderiez comme un jour de noces, un jour de Noël, de Pâques et de Pentecôte pour vous, comme votre bon jour, comme le meilleur, le plus heureux et le plus remarquable jour de votre vie : quelles bonnes œuvres ne feriez-vous longtemps auparavant pour vous y préparer ! que d'actions de grâces feriez-vous longtemps après pour l'en remercier ! et parce qu'il nous a été plus libéral, faut-il que vous lui en soyez moins reconnaissant ?

Il faut aussi vous y disposer de longue main par les exercices de pénitence ; vous m'avouerez que c'est une faveur incomparablement plus grande, une action plus digne, plus sainte et plus importante, de manger sa chair que d'entendre sa parole ; le loger en l'Eucharistie, que de recevoir son baptême, et qu'il faut avoir des dispositions bien plus saintes pour l'une que pour l'autre. Pour disposer les Juifs à le recevoir parmi eux, à entendre ses prédications, à être baptisés par ses Apôtres, saint Jean quitte sa solitude, crie à ceux qui le viennent entendre : *Préparez la voie du Seigneur, faites des fruits dignes de pénitence ;* il ne dit pas seulement : *Repentez-vous,* mais *faites pénitence, faites des fruits de pénitence, faites des fruits dignes de pénitence*, c'est-à-dire, dit saint Grégoire, des œuvres qui correspondent en quelque façon, et contrepèsent vos dérèglements passés, des bonnes œuvres qui aient quelque proportion avec la grandeur, la qualité et le grand nombre de vos crimes. Vous avez été irrévérent et insolent en l'église, ce n'est pas assez de vous en confesser, vous devez satisfaire à Dieu, et réparer ce mauvais exemple, vous tenant plusieurs jours devant le Très-Saint-Sacrement avec une modestie remarquable et un respect extraordinaire ; vous avez commis des usures, des sociétés léonines en votre trafic, ou des souplesses de chicane en la justice : pour fruit de pénitence, vous devez non-seulement restituer le

bien mal acquis, mais donner libéralement aux pauvres, ou leur prêter gratuitement le vôtre, comme fit Zachée, pour se disposer à recevoir Jésus en sa maison : *Si quem defraudavi reddo quadruplum, dimidium bonorum meorum do pauperibus.*

Il lui faut ainsi préparer la voie, par les exercices de pénitence si on a péché mortellement, et après tout lui dire, avec saint Augustin (1. *Conf.*, c. 5) : *Angusta est domus animæ meæ quo venias ad eam, dilatetur abs te; ruinosa est, refice eam; habet quæ offendant oculos tuos, fateor et scio sed cui alteri præter te clamabo, ab occultis meis munda me;* La petite chaumine de mon âme est trop basse, trop courte et trop étroite pour vous recevoir, ô grand Dieu! élargissez-la, elle est toute en ruine, redressez-la par votre grâce, elle a beaucoup de choses qui vous déplaisent, je n'en doute pas, je le confesse, mais je ne puis avoir recours à d'autre qu'à vous pour y remédier, et vous dire : Nettoyez-moi, s'il vous plaît, de mes imperfections qui me sont cachées.

Quand il est venu en nous, nous lui devons rendre les honneurs et pratiquer envers lui les dévotions que les saints pratiquèrent après l'Incarnation; il le faut caresser et embrasser comme la Vierge l'embrassait, des deux bras de l'âme qui sont l'entendement et la volonté; il faut appliquer notre entendement à penser à lui, le contempler, et considérer la hautesse de sa majesté, l'excellence de ses perfections infinies, comme en lui disant : O que vous êtes grand! et que vous êtes bon, Seigneur, de vous abaisser jusques à venir en cette chétive cabane! Appliquer notre volonté à l'aimer, et dire amoureusement : Que n'ai-je autant de cœurs qu'il y a de grains de sable en la mer! que n'ai-je tous ces cœurs aussi enflammés de votre amour que ceux des plus hauts séraphins! que n'ai-je entre mes mains toutes les richesses du ciel et de la terre, et de cent mille mondes, pour les fondre à vos pieds, pour les brûler, les consumer, et anéantir en votre honneur!

Il faudrait l'adorer comme les anges, nous prosterner à ses pieds de cœur et d'affection, nous abîmer devant lui jusqu'au centre du néant, nous livrer au droit et au pouvoir absolu qu'il a de faire de nous tout ce que bon lui semble, quasi comme en lui disant : Vous êtes mon Dieu, mon Roi et mon Souverain, mon premier principe et ma dernière fin; je suis votre vassal, votre esclave et votre créature; disposez de moi et de tout ce qui m'appartient : de mon corps, de mon âme, de mes biens et de mon salut, selon votre bon plaisir : *Dominus es, quod bonum est in oculis facias;* ordonnez que je sois en l'adversité ou en la prospérité, en la maladie ou en la santé, dans les richesses ou dans la pauvreté, pourvu que votre sainte volonté soit faite, il ne m'importe.

Le courtiser comme les pasteurs : c'est un grand abus, qu'après l'avoir reçu nous le laissions là sans lui faire la cour et sans lui tenir compagnie; nous égarons notre esprit à des pensées frivoles, à des affaires temporelles. Si un prince, ou un gouverneur de province, doit faire son entrée en la ville et que vous ayez à lui faire une petite harangue d'un quart d'heure, vous la préméditez longtemps auparavant, vous étudiez plusieurs jours, vous travaillez à composer et à polir votre discours. Avez-vous jamais pensé qu'est-

ce que je dirai au Roi des rois, quand il daignera venir en moi, de quoi l'entretiendrai-je? Vous êtes-vous jamais appliqué à composer des cantiques d'honneur et de louanges, pour entretenir et glorifier Jésus-Christ après la communion? Et il en faudrait faire provision, en chercher et recueillir dans les livres spirituels et dans la Bible : vous êtes le Roi de gloire, la splendeur du Père, le Soleil de justice, la Lumière du monde, le Trésor des fidèles et la Sapience incréée.

Lui offrir des présents comme les rois, ou des résolutions de pratiquer la vertu et d'éviter le péché pour l'amour de lui, telles que seraient celles-ci : Si j'avais cent mille cœurs, je vous en ferais volontiers un présent bien agréable; pourquoi ne vous donnerai-je pas ce pauvre cœur que j'ai, le partagerai-je entre vous et une chétive créature, donnerai-je au Roi des rois un rival dans mon affection? Si j'avais toutes les richesses du monde, je voudrais les fondre et les consacrer à votre honneur; pourquoi ne donnerai-je pas ce peu de bien qui est en mon pouvoir? je le veux mettre à vos pieds en la personne des pauvres; je vous offre mon corps et mon âme pour les visiter, servir et consoler; je voudrais souffrir pour votre amour tous les plus rigoureux supplices que les saints martyrs ont endurés, et pourquoi n'endurerai-je pas un petit tort qu'on me fait ou une parole de travers? pourquoi ne prendrai-je pas la peine de vous suivre, quand on vous portera aux malades?

L'offrir à Dieu le Père sur l'autel de votre cœur, comme fit saint Siméon; c'est pour cela principalement qu'il vient à nous, afin de s'offrir à Dieu pour nous; c'est pour cela qu'il le faut recevoir, afin qu'il rende en nous à son Père, les devoirs et les hommages que nous sommes obligés de lui rendre et que nous ne pouvons lui bien rendre par nous-mêmes, et lui dire : Mon Dieu, je vous offre votre Fils bien-aimé, je vous offre ses adorations, les affections de son cœur amoureux, les oblations qu'il vous fait de soi-même et de ses mérites pour nous, les prières qu'il vous adresse pour nous, les actions de grâces qu'il vous rend pour tous vos bienfaits. Et comme saint Siméon le rendit à la Vierge, il le lui faudrait présenter; c'est alors qu'elle ne pourrait manquer de nous regarder de bon œil, parce que nous avons en nous un gage qui lui est trop cher et précieux pour le rebuter; si bien qu'il faudrait lui dire : Sainte Vierge! je vous offre mon âme et mon corps, le trésor qui est en moi, et tout ce qui est à moi; regardez-moi, s'il vous plaît, de vos yeux de miséricorde pour l'amour de votre Fils : je vous offre l'honneur qu'il rend à votre divine maternité, avec tout l'amour qu'il vous porte.

Prenons donc ces résolutions, mes frères, et de plus celle de l'annoncer, comme sainte Anne, de le faire connaître à vos gens, à vos voisins et à vos fermiers; parlez souvent de ses grandeurs, de ses perfections et de ses bienfaits. Si nous lui rendons ainsi nos devoirs en ce second avénement, nous participerons abondamment aux fruits et aux mérites du premier, et le troisième ne nous sera point terrible, mais salutaire et avantageux pour nous, puisqu'il nous mettra en la possession du ciel, en la jouissance de la gloire et en la compagnie des bienheureux. *Amen.*

SERMON LXXXVI.

Suite du même sujet.

QUE L'INCARNATION EST LA CAUSE EXEMPLAIRE DE L'EUCHARISTIE.

Sicut misit me vivens Pater et ego vivo propter Patrem, et qui manducat me, vivet propter me

Comme mon Père, le Dieu vivant, m'a envoyé, et comme je vis par mon Père, ainsi celui qui mange ma chair vivra par moi. (JOAN. 6, 58.)

HIER nous considérions que le Fils de Dieu, en l'institution du Saint-Sacrement de l'autel, a voulu honorer, imiter et consommer le mystère ineffable de son Incarnation, et de l'union hypostatique qui est entre sa divinité et son humanité sainte et adorable. Le temps ne me permit pas d'étaler bien au long cette vérité, et je le dois faire aujourd'hui en trois points, pour continuer le traité des causes exemplaires de ce sacrement. En premier lieu, je vous ferai voir que la sainte Eucharistie est le lien d'une admirable union que nous avons avec Dieu ; en second lieu, nous verrons qu'elle est le nœud d'une sainte union qui est entre nous ; en troisième lieu, nous verrons les instructions morales que nous devons tirer de cette doctrine pour la conduite de notre vie.

Mais comme cet auguste sacrement est une imitation et une extension de l'Incarnation, ainsi la préparation que nous devons apporter pour y recevoir le Fils de Dieu, doit être une participation des dispositions que vous eûtes pour le concevoir, ô sainte Vierge! ce fut l'opération et la grâce du Saint-Esprit, qui prépara votre âme et votre corps à être la digne demeure et le sanctuaire de Jésus. L'Eglise le dit tous les jours : *Gloriosæ Virginis matris Mariæ corpus et animam, ut dignum filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu Sancto cooperante præparasti.* Et l'ambassadeur de Dieu vous l'avait dit auparavant : *Spiritus Sanctus superveniet in te;* il ne dit pas que le Saint-Esprit viendrait en vous, car il y était déjà, mais qu'il y surviendrait; c'est-à-dire, dit saint Bernard, qu'il y viendrait avec si grande abondance et surcroît de grâce, que vous en auriez pour vous et pour ceux qui s'approchent de vous, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec le même ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Calvinistæ, nullam habent religionem, quia non religantur Deo per Eucharistiam, sicut catholici, ad quos per eam extenditur incarnatio.

I. PUNCTUM. — Eucharistia, est vinculum nostræ unionis cum Deo, quod probatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus, in Europâ : Irenæo, Hilario et Chrysostomo; in Africâ : Cyrillo Alexandrino; in Asiâ : Gregorio Nysseno; 3° Comparatione catenæ aureæ.

II. PUNCTUM. — Eucharistia est nodus unionis nostræ, inter nos, quod probatur scripturis, à Cyrillo et Chrysostomo explicatis.

III. PUNCTUM. — Morale, ex 1° puncto, damnantur peccata contra castitatem ; Ex 2° peccata, contra charitatem.

CONCLUSIO. — Praxis devota in communione agenda.

Exorde. — Nous pouvons dire avec vérité, Messieurs, que ce n'est pas sans raison et sans une providence particulière de Dieu, que la secte de Calvin est appelée la religion prétendue réformée. Cela est très-bien dit, pourvu que cette épithète prétendue ne se joigne pas seulement à ce mot de *réformée*, mais encore à celui de *religion ;* c'est-à-dire, pourvu que par ces paroles on entende qu'elle n'est pas seulement prétendue réformée, mais qu'elle est encore prétendue religion, et par conséquent nulle et imaginaire ; car ce qui n'est que prétendu, n'est qu'idée et qu'imagination. Dites à quelque partisan de cette prétendue : Monsieur, vous vous dites de la religion ; qu'est-ce que la religion ? d'où vient ce mot ? quelle est son étymologie et sa signification ? et vous verrez que de cent calvinistes, il y en aura quatre-vingt-dix qui ne vous sauront pas répondre. Apprenons-le donc d'un riche et profond discours de saint Augustin. L'homme par le péché est entièrement séparé et éloigné de Dieu : *Peccata vestra diviserunt inter vos*, *et Deum vestrum.*

Si un favori faisait une félonie ou attentait à la personne de son prince, ou s'il commettait quelque autre crime de lèse-majesté, la moindre peine qu'il mériterait serait d'être chassé de la cour, banni du royaume et privé de tous ses biens, dont tous les bons sujets jouissent. Le péché du premier homme et ceux de sa postérité sont autant d'attentats et de crimes de lèse-majesté divine : *Tetendit adversùs Deum manum suam*, *contra omnipotentem roboratus est*, *cucurrit adversùs eum erecto collo.* Les hommes ont été disgraciés de Dieu par cette félonie, bannis du paradis terrestre et céleste, privés de toutes les grâces et faveurs particulières qu'ils pouvaient espérer de Dieu. Mais comme ils n'ont pas perdu tout à fait le franc arbitre par le péché, ils n'ont pas aussi fait naufrage de cette inclination naturelle qu'ils ont de retourner à Dieu, qui est leur premier principe, leur dernière fin et leur souveraine béatitude. Et la miséricorde de Dieu leur en a fourni un moyen, savoir : la religion qui s'appelle ainsi : *à religando,* parce qu'elle nous relie, rejoint et réunit à notre créateur. En l'état d'innocence, l'homme était uni à son Dieu par grâce, par amitié et union de volonté ; mais la bonté de Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre par la malice de ses créatures, et qui, par une sainte et heureuse antipéristase, s'augmente et se fortifie en la présence de son contraire, tirant toujours du mal l'occasion de faire un plus grand bien : *Ubi abundavit peccatum*, *ibi superabundavit et gratia.* La bonté, dis-je, du Créateur, a voulu que l'homme en l'état de sa réparation, eût un moyen de se réunir à son Dieu beaucoup plus noblement et étroitement qu'en l'état d'innocence, et qu'il eût une religion en laquelle il est réuni et rejoint à son Dieu, non-seulement par grâce et par amour, mais aussi par sa propre essence, et ce moyen n'est autre que l'Eucharistie.

Pour l'intelligence de quoi vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que toutes les œuvres de Dieu, toutes les créatures quelles qu'elles soient, soit au ciel, soit en terre, se peuvent réduire à quatre principales catégories, à quatre états ou à quatre ordres différents, et supérieurs l'un à l'autre : l'ordre de la nature, l'ordre de la grâce,

l'ordre de la gloire et l'ordre de l'union hypostatique. En l'ordre de la nature, Dieu donne à chaque créature un trait, une trace, un linéament, une image, ou, pour mieux dire, une ombre de son être divin : *Faciamus hominem, ad imaginem nostram;* il y a en hébreu *tsclem;* en l'ordre de la grâce, il donne aux âmes justes un rayon de sa sainteté; en l'ordre de la gloire, il donne aux prédestinés une participation et comme un échantillon de sa félicité, leur faisant voir à découvert les richesses inestimables des perfections infinies, qui le rendent bienheureux; et en l'ordre de l'union hypostatique il ne communique pas seulement à la sainte humanité un vestige, un crayon, un rayon, un linéament de son être, de sa sainteté et de sa félicité, mais il se donne tout à elle, il fait habiter en elle sa divinité, selon toute l'étendue, la plénitude et l'actualité de son être : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter,* ou plus emphatiquement, *plenitudo deitatis;* car il y a au grec θεότητος, non pas θειότητος, c'est plus d'être Dieu, que d'être divin. En l'ordre de la nature, la sainte humanité est vivifiée, en l'ordre de la grâce elle est sanctifiée, en l'ordre de la gloire elle est glorifiée; mais en l'ordre de l'union hypostatique, elle est déifiée.

Car, par cette admirable communication de la personne divine à la nature humaine, un homme est Dieu, et Dieu est homme, en rigueur de vérité, en réalité de substance et en unité de subsistance, en propriété de personne et en éternité de durée; en l'ordre de nature, Dieu est aux hommes un Père débonnaire, leur donnant l'être et la vie par sa toute-puissance, et la leur conservant par sa providence : *Nonne ipse est Pater tuus, qui creavit te, et possedit te*, en l'ordre de la grâce il est un ami charitable, donnant aux gens de bien des preuves de l'affection et de la bienveillance qu'il a pour eux : *Jàm non dicam vos servos, sed amicos;* en l'ordre de la gloire, il est Roi magnifique, donnant aux bienheureux avec beaucoup de largesse la possession de tous les biens : *Super omnia bona sua constituet eos;* mais en l'ordre de l'union hypostatique, il est un époux très-aimable et très-aimant, il se donne soi-même à la sainte humanité, il s'applique et s'approprie à elle, il l'épouse par un mariage si parfait, que la nature divine et la nature humaine ne sont pas seulement associées en même fortune, même affection et volonté, mais en même personne : elles sont jointes si étroitement, et d'un lien si indissoluble, que la mort, qui a pu détacher l'âme sainte de Jésus d'avec son corps précieux en la croix, n'a point eu de tranchant assez affilé pour rompre ce nœud gordien, et pour séparer la divinité des parties de l'humanité : *Quod semel assumpsit numquam dimisit.*

Premier point. — Or, c'est à l'honneur de cet ordre suprême, c'est à la participation d'une alliance si sainte, si excellente et si divine, que nous sommes appelés et associés par l'Eucharistie; car la parole de Dieu et la théologie nous enseignent que Jésus a institué ce sacrement, pour étendre, pour dilater et consommer en nous le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire afin que la divinité étant unie à son corps précieux par l'union hypostatique, et son corps

étant uni au nôtre non hypostatiquement, mais admirablement et très-étroitement par l'Eucharistie, notre corps soit uni à la divinité, même dès cette vie, par l'entremise de sa chair : *Et nos Deo conjungeret, per carnis contubernium.*

1° Voici ce qu'en dit l'Ecriture sainte et les Pères de la primitive Eglise aux trois parties du monde, en Europe, en Afrique et en Asie. Saint Paul aux Ephésiens (5, 31) ayant dit que l'homme et la femme ne sont qu'une même chair par le mariage, il ajoute immédiatement après, que cela est un sacrement, un signe sacré, un symbole, une figure et une hiérogryphe de l'union de Jésus avec l'Eglise : *Sacramentum hoc magnum est, in Christo dico et in Ecclesiâ ;* c'est-à-dire, que comme le corps est incomparablement plus que l'ombre, la vérité que la figure et la réalité que le symbole, ainsi l'union de Jésus avec l'Eglise est, sans comparaison, plus excellente et plus parfaite que celle du mariage ; et pour montrer qu'il parle d'une liaison corporelle, il dit au verset vingt-neuvième : *Nemo carnem suam odio habuit, sed nutrit, et fovet eam, sicut et Christus Ecclesiam, quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus, et de ossibus ejus.*

Sur quoi saint Irenée (lib. 5, *cont. Hæreses.*), qui a scellé sa doctrine, à Lyon, par son sang, et qui avait été disciple de saint Polycarpe, comme saint Polycarpe l'avait été de saint Jean l'Evangéliste; ce grand saint, dis-je, expliquant ces paroles de saint Paul, parle ainsi : Quand l'Apôtre dit que nous sommes les membres du corps de Jésus-Christ, il n'entend pas cela de l'homme intérieur et spirituel, c'est-à-dire de l'esprit ou de l'âme : car l'esprit n'a point d'os ni de chair, et saint Paul dit que nous sommes la chair du corps de Jésus-Christ et l'os de ses os ; il l'entend donc de notre corps, qui est composé de chair et d'os : *Non de spirituali aliquo, et invisibili homine dicit hæc, spiritus enim, nec ossa, nec carnis habet, sed de eâ dispositione, quæ ex carnibus, et nervis, et ossibus consistit.* Saint Thomas (Lect. 4, in 1, Cor. 6, 15) est de même avis; car, alléguant ce texte du chapitre douzième de la première aux Corinthiens : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro ;* Vous êtes tous ensemble le corps de Jésus-Christ, et chacun en particulier est un de ses membres, il dit que cela n'est pas seulement quant à l'âme, mais aussi quant au corps : *Et hoc non tantum quoad animas, sed etiam quoad corpora.*

Saint Hilaire[1] dont saint Jérôme a dit qu'on peut lire les livres sans danger de tomber en erreur, et qui florissait l'an trois cent cinquante-six, prouve l'unité d'essence qui est entre le Père et le Fils en la Trinité, contre les ariens, par l'unité qui est entre Jésus-Christ et nous en ce sacrement, suivant cette parole que le Sauveur dit en la dernière cène : *Ut sint unum, sicut et nos unum sumus, ego in eis, et tu in me :* or, si nous n'étions unis à Jésus-Christ que par la foi et par la charité, non-seulement son argument ne conclurait pas, mais il combattrait contre lui et favoriserait les ariens; car ces hérétiques ne demandaient pas mieux quand on leur citait contre leur erreur que le Fils de Dieu a dit : *Ego, et Pater*

[1] Lib. 8, *De Trinit. tertiâ circiter post initium paginâ.*

unum sumus : Moi et mon Père sommes une même chose; ils répondaient : Oui, ils sont une même chose par unité d'amour, de volonté et de concorde.

En l'Eglise greque, saint Chrysostome[1] dit que Jésus-Christ se mêle, s'incorpore et se réduit en une même masse et en même pâte avec nous et nous avec lui : ἑαυτον αναφυρει ἡμιν ταυτω ἀναφυροματα. Et comme s'il eût prévu l'échappatoire de Calvin, qui dit que cela ne se fait que par la foi, il ajoute expressément : καὶ οἵ τῃ πισει μονον ἀλλά τῷ πρα γματι, et cela ne se fait pas seulement par la foi; mais en effet, et de peur que les catholiques ne croient que cette liaison se fait seulement par amour ou par charité, il dit ces paroles très-remarquables : *Per hanc escam efficitur, ut non tantùm per charitatem, sed etiam re ipsâ, in illam carnem immisceamur* (Hom. 61, *ad pop.*) : Ce sacrement fait que nous sommes mêlés avec la chair de Jésus-Christ, non-seulement par charité, mais réellement et de fait.

Et derechef, en la susdite homélie 83 sur saint Matthieu : *Cogita qualis sis insignitus honore, quod Angeli videntes horrescunt, neque libere audent intueri, propter emicantem indè splendorem : Huic nos unimur et facti sumus unum Christi corpus et una caro.* Considérez quel honneur le Fils de Dieu vous a fait, nous sommes unis à celui que les anges n'osent envisager, à cause de l'éclat et de la splendeur qui en rejaillit, et nous sommes faits avec lui un même corps et une même chair; or, les anges sont unis très-étroitement à Jésus d'esprit, de cœur et d'affection; ils lui sont unis très-parfaitement par grâce, par amour et par charité, ils font avec lui un corps mystique et métaphorique; nous avons donc quelque chose de plus, à savoir, que comme il dit : Nous sommes faits un même corps et une même chair avec lui, si nous n'étions qu'un même corps mystique et métaphorique avec Jésus-Christ, saint Chrysostome se contenterait de dire : *Facti sumus, unum corpus;* mais ajoutant que nous sommes faits une même chair, il montre que cette unité est bien autre que mystique et métaphorique. On dit bien que les chanoines d'un chapitre, ou que les bourgeois d'une ville sont un corps; mais on ne dit pas qu'ils sont une même chair au lieu que nous disons, après cette Bouche d'or, que nous sommes faits un même corps et une même chair avec Jésus-Christ.

En Afrique, saint Cyrille d'Alexandrie (11. *in Joan*, c. 27), appelle notre Sauveur le nœud de notre unité avec Dieu le Père. Notez qu'il ne dit pas seulement union, mais unité; συνδεσμον τῆς ἑνότητος ἡμῆς τῆς προς θεον πατερα, *non ait*, ἑνόσεως *unionis*, *sed* ἑνότητος, *unitatis* : ce qu'il explique un peu plus haut, en disant, que la chair de Jésus est unie au Verbe divin et par le Verbe à la nature du Père, et cette même chair est unie et mêlée avec notre corps, συνενουμενη καὶ συνανακιρναμενη. Ainsi cette chair déifiée est le ciment et l'agrafe qui lie notre corps au Verbe increé et à la nature divine, et au livre quatrième sur saint Jean, chapitre quatorzième, συνενουμενοι καὶ ἡμεῖς αυτῇ καταπεο αυτῆτω ἐνοικήσαντι λόγῳ.

[1] Homil. 60 et 61 *ad populum,* et hom. 83 *in Matth.*

Nous sommes unis à la chair de Jésus-Christ, comme elle est unie au Verbe qui habite en elle; il veut dire que comme elle est unie au Verbe personnellement, ainsi nous lui sommes unis, non pas par foi seulement et par amour, mais réellement et véritablement et au même lieu ; sur la fin du chapitre il dit, que comme on peut dire que le levain est en toute la pâte et toute la pâte dans le levain, ainsi l'Eucharistie s'incorpore et unit à soi tout notre corps et le remplit de sa propre perfection, ουτως ἡμας εις ἑαυτην αν'αφυρει τὸ σῶμα καὶ τῆς ἰδιας ἐνεογιας αναπληροῖ.

En l'Asie, saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, qui était en si grande autorité au quatrième siècle, qu'au second concile général tenu à Constantinople, les Pères du concile lui donnèrent charge de le revoir et de dresser le Symbole de Nicée que nous chantons tous les dimanches à la messe; ce grand saint, dis-je, en ce beau sermon qu'il intitule le *grand catéchisme*, au chapitre trente-septième, sur la fin, dit : que Jésus, en la dernière cène, fit en un moment le semblable de ce qu'il faisait pendant le cours de sa vie : car, comme il changeait en substance de son corps et de son sang, le pain et le vin qu'il prenait en ses repas pour se nourrir; ainsi, en la dernière cène, il changea en un moment, par sa parole toute puissante, le pain et le vin qu'il bénit, en la même substance de son corps et de son précieux sang: excepté qu'en ses repas il n'y avait que la forme du pain et du vin qui était transmuée, et que la même matière demeurait; au lieu, qu'en la consécration, la matière et la forme du pain et du vin sont transsubstantiées; puis il ajoute ces belles paroles : ἑαυτον ἐνσπεηφει διὰ τῆς σαρκους, οἷς ἡ σῦ στασις ἐξ οἴνου τε καὶ ἄρτοῦ τοις σωμασι τῶν πεπιστευκότων καταχί ρνάμενους. Sous les espèces de pain et de vin, Jésus-Christ s'introduit, disons mot à mot les paroles du saint, Jésus-Christ se sème soi-même selon sa chair, en ceux qui ont leur consistance de pain et de vin, étant mélangée aux corps des fidèles; notez mélangée, κατακιρνάμενους, c'est le même mot, dont saint Cyrille s'est servi, qui vient du verbe ancien, κεράω κεραννυμι, qui signifie joindre, mêler, ou détremper, et d'où ce mot de κρασις est aussi dérivé.

S'il n'y avait qu'une simple résidence et inhabitation du corps de Jésus-Christ en nous, comme en des tabernacles vivants, on dirait bien que le Fils de Dieu est en nous, mais rien davantage. On dit bien que l'Eucharistie est dans le ciboire, mais on ne peut pas dire que le ciboire est dans l'Eucharistie ; on dit que le soleil est dans le ciel, mais on ne dit pas que le ciel est dans le soleil; on dit bien que le corps de Jonas était dans la baleine, mais on ne peut pas dire que la baleine était dans le corps de Jonas; et saint Irénée nous a dit que nous sommes les membres du corps de Jésus, non-seulement selon l'homme intérieur, mais selon l'extérieur, qui est composé de chair et d'os. Saint Hilaire nous a dit que nous ne recevons pas seulement la chair de Jésus-Christ, mais qu'il prend la nôtre. Saint Chrysostome nous a dit qu'il n'est pas seulement mêlé en notre chair, mais que nous sommes mêlés en la sienne : *Non tantum charitate, sed re ipsâ in illam carnem immisceamur.* Saint Cyrille d'Alexandrie nous a dit que Jésus est

uni à nous et nous à lui comme deux cires mêlées, non tellement quellement mêlées, mais comme deux cires fondues pour entrer mieux l'une dans l'autre. Le pape saint Léon nous a dit que nous passons en la chair de celui qui s'est fait notre chair.

Je supplie le lecteur de peser attentivement et avec réflexion toutes les paroles de ces saints Pères, et de considérer qu'en un sujet de si grande importance, ils ne disent rien légèrement et à la volée; et puisqu'ils disent tous unanimement la même chose, quasi en mêmes termes, il faut qu'il y ait en leurs paroles quelque grand secret qui mérite qu'on le recherche avec humilité de cœur et sans préoccupation d'esprit, et qu'on demande bien à Dieu la lumière pour le découvrir.

Ne pourrions-nous point tirer quelques lumières des paroles de saint Chrysostome[1], pour en être éclairci : *Vellesne ad sacrificium manibus illotis accedere? sordidam, et immundam habens animam accedis, et audes tangere : atque ad tempus quidem tenetur manibus, in illam autem totus et integer resolvitur*, εἰς δὲ ἐκείνην ὁλόκληρος αναλύεται. Voudriez-vous vous approcher de ce sacrifice et le recevoir les mains sales? et vous vous en approchez ayant l'âme impure et immonde ! or, est-il qu'il n'est en la main que pour un temps, mais il est dessous en l'âme demeurant tout entier.

3° Homère (*Illiad.* 8) et les autres anciens disaient que Jupiter avait une chaîne d'or si merveilleuse et si puissante, que, par elle, il pouvait enlever la terre et la joindre à la plus haute sphère du ciel, liant par ses chaînons les dieux aux hommes et les hommes aux dieux. Le Dieu des dieux a permis ces pensées en l'esprit de ces anciens, comme des ombres de nos vérités, des étincelles de nos lumières, des présages de nos mystères, pour les préparer suavement à la créance de la foi qui devait être annoncée au monde et les conduire, comme par eux-mêmes, de l'obscurité de la nature à la lumière de la grâce, et des ténèbres de la philosophie à la clarté de l'Evangile.

Mais passons de ces pensées profanes à des pensées divines, dignes de nos mystères, et disons qu'il y a une chaîne rare, admirable, précieuse et excédant toute estime et toute valeur, par laquelle le Père éternel lie et conjoint dès cette vie le corps mortel et terrestre des hommes à l'essence suprême de sa divinité : chaîne composée de trois chaînons entés et attachés l'un à l'autre. Le premier, c'est la résidence essentielle et substantielle de la divinité du Père, en la personne du Fils par la génération éternelle; l'autre, c'est la résidence substantielle et personnelle de l'hypostase du Fils dans le corps de Jésus-Christ en l'Incarnation : *In ipso inhabitat omnis plenitudo ;* le troisième est la résidence substantielle et corporelle du corps déifié de Jésus dans les nôtres par l'Eucharistie. Ainsi, par certains degrés et échelons, nous sommes unis substantiellement à l'essence de Dieu, même dès cette vie; de cette sacrée et inviolable chaîne, en laquelle consiste le nœud et le principal ressort de la religion chrétienne[2]. Les ariens voulaient rompre le pre-

[1] In ep. ad Eph. circa finem. Chrys. hom. 3.

[2] Ego in eis et tu in me, ut sint consummati in unum, filius enim in nos

mier chaînon, disant que la divinité du Père ne résidait pas substantiellement en la personne du Fils; les nestoriens, le second, disant que la divinité du Fils ne résidait pas personnellement au corps et en l'âme de Jésus; les calvinistes, le troisième, disant que le corps de Jésus ne réside pas réellement et substantiellement en nos corps par l'Eucharistie.

Aussi Satan, semeur de zizanie, ami de division et ennemi de la religion, a toujours tâché de briser cette chaîne pour nous séparer de Dieu, comme il en est éternellement séparé. Mais, *funiculus triplex, difficilè rumpitur*, cette chaîne à trois nœuds ne se rompra jamais. Saint Denis dément ces hérésies, quand il dit: *Iis quæ in nobis humilia sunt, conjunctis perfectè cum iis suis quæ sunt divina maximè*; saint Jean dément ces hérésies, en disant: *Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum*, voilà le premier chaînon contre les ariens; *Et Verbum caro factum est*, c'est le second contre les nestoriens; puis enfin: *Et habitavit in nobis*, c'est le troisième contre les calvinistes. Jésus condamne ces trois hérésies en cette belle oraison qu'il adressa à son Père, quand il se disposait à l'institution de ce sacrement: *Ego in eis, et tu in me, ut et ipsi, in nobis unum sint* (Joan. 17, 23).

Deuxième point. — Et cette même comparaison nous peut faire voir la seconde vérité, qui est que l'Eucharistie n'est pas seulement le nœud de l'union que nous avons avec Dieu, mais qu'elle est encore l'agrafe et le lien de l'union que nous avons entre nous: *Communio communis unio;* union si vraie, si réelle, si actuelle et si parfaite, que les Pères l'appellent physique, réelle et corporelle. Il vous semble que le Christianisme demande beaucoup de vous, quand il vous enjoint d'être uni très-étroitement de cœur et d'affection, d'âme et d'esprit avec votre sœur, avec votre parente ou votre voisine: *Credentium erat cor unum, et anima una;* le Christianisme dit davantage, il dit que vous êtes unies ensemble de corps et de chair par la sainte Eucharistie, et que le ciment de cette liaison c'est la chair de Jésus. Je supplie les doctes de lire saint Cyrille d'Alexandrie au onzième livre sur saint Jean, chapitres 26 et 27, ils verront là que ce grand docteur expliquant ces paroles: *Ut sint unum, sicut et nos, ego in eis, et tu in me,* dit premièrement que, comme le Père et le Fils en la Trinité n'ont qu'une même volonté, un même esprit et un même amour, qu'ainsi nous devons être liés entre nous de cœur et d'affection; puis il ajoute: Il y a bien plus: je vous veux montrer que nous sommes unis ensemble, même corporellement, il y a union physique et réelle entre nous, φυσικὴν ἑνότητα; il l'appelle naturelle, non pour dire qu'elle se fait par les forces de la nature,

venit corporaliter quidem ut homo, dùm per mysticam benedictionem nobiscum miscetur et unitur; spiritualiter autem ut Deus, dùm per orationem et gratiam spiritûs sui, ad novam vitam, et divinæ naturæ suæ participationem spiritum nostrum instaurat; vinculum igitur nostræ cum Deo patre unionis Christum esse constat, qui nos quidem sibi conjunxit, ut homo Deo vero genitori suo sic unitus est, ut naturaliter in eo sit (S. Cyr. Alex., *Tract.* 11, *in Joan.*, c. 27).

mais pour la distinguer de la morale et métaphorique, ce qu'il explique en cette manière : Mon corps est uni au corps de Jésus-Christ par l'Eucharistie, le corps de Jésus est uni au corps de mon frère, donc mon corps et celui de mon frère sont unis corporellement par l'entremise du corps de Jésus : *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se.*

Saint Chrysostôme[1], plus ancien que saint Cyrille, remarque que saint Paul a dit : Le calice que nous bénissons, n'est-ce pas la communication du sang de Jésus-Christ, et le pain que nous distribuons n'est-ce pas la communication de son corps? Notez, dit saint Jean Chrysostome, qu'il ne dit pas la participation, mais la communication; car au texte grec, parlant du corps et du sang, il y a toujours κοινονια, et non pas μετουσία; quand je suis chez vous et que nous dînons ensemble, nous mangeons bien d'un bon pain, mais nous ne mangeons pas le même morceau de pain, car vous en mangez une bouchée et moi une autre : il n'y a rien de commun entre vous et moi, c'est-à-dire, qu'il n'y a rien qui soit à vous et à moi tout ensemble; mais le corps de Jésus étant invisible, vous n'en prenez pas une partie et moi une autre; mais vous le prenez tout entier, et moi aussi tout entier; ainsi il est proprement communiqué et non participé, et quand saint Paul dit : *De uno pane participamus*, il parle ainsi à cause des espèces qui se partagent et se divisent.

Troisième point. — 1° De cette vérité si sublime et si solide, la même Ecriture et les Pères prennent sujet de reprendre aigrement et avec exagération les péchés qui se commettent contre la chasteté et contre la charité, parce qu'ils font grand tort à l'union que nous avons avec Jésus et entre nous par cet adorable sacrement. Fuyez la fornication, dit saint Paul aux Corinthiens; ceux qui commettent les autres crimes ne souillent que leur âme : leur offense est au dehors d'eux-mêmes et elle ne s'attaque pas à leur propre corps; mais quiconque tombe dans la fornication, outre son âme, souille encore son corps et pèche contre lui : *Fugite fornicationem, omne peccatum quodcumque fecerit homo extra corpus est, qui autem fornicatur in corpus suum peccat* (1. Cor. 6, 18).

Et aux Ephésiens, il veut que nous soyons si éloignés de toute impureté, qu'on n'en parle point parmi nous, qu'on n'entende jamais sortir de la bouche des chrétiens des paroles sales, ni même des paroles de bouffonnerie : *Fornicatio autem, et omnis immunditia, nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos, aut scurrilitas.* Si un payen ou un juif, ou un hérétique, dit des mots de gueule, des chansons déshonnêtes ou des paroles dissolues, le péché n'est pas si énorme, car ils ne communient jamais; mais la bouche du catholique, qui a l'honneur d'être la porte par laquelle Jésus entre en son corps; sa langue qui a le bonheur de toucher immédiatement la chair précieuse de Jésus; cette bouche, dis-je, doit être tout immaculée, cette langue doit être plus pure que les rayons du soleil, dit saint Chrysostome (Hom. 60, *ad popul. Antioche-*

[1] Hom. 24, *in illud* 1. Cor. 10, *calix cui benedicimus.*

num); et que cette bouche et cette langue soient employées à des paroles lascives, c'est ce qui montre le peu de foi que nous avons à nos mystères, le peu de respect que nous portons à ce qui est de plus saint et de plus auguste en l'Eglise.

Au reste, l'impureté est si opposée à la sainteté de ce sacrement et aux dispositions qui nous en doivent rendre dignes, qu'anciennement par les décrets et ordonnances de toute l'Eglise orientale, celui qui était tombé en fornication était privé de la communion l'espace de quatre ans, et quelquefois de sept; celui qui avait commis un adultère en était séparé l'espace de quinze ans, pendant lesquels il devait faire pénitence pour expier son crime : cela se voit clairement en l'épître seconde de saint Basile à Amphilochius, épître que les Grecs ont insérée dans le corps de leurs canons, comme étant des décrets et des ordonnances de toute leur Eglise; et du temps de saint Denys, apôtre de France (l. de *Eccl. hierarc.*, c. 3), on séparait non-seulement de la réception, mais encore de la vue de l'Eucharistie, ceux qui s'étaient retirés d'une vie lascive en avaient encore en l'esprit les fantômes et les images impures [1]. Ce que je dis, non pour vous obliger à faire de même, mais pour vous faire voir comme toute impureté doit être en très-grande horreur et abomination à celui qui a l'honneur de recevoir ce précieux corps; mais il n'est rien de si puissant que ce qu'en a écrit saint Paul, selon la remarque de trois grands docteurs, saint Chrysostome, saint Basile et saint Augustin.

Il y avait à Corinthe un chrétien adonné à l'impureté; saint Paul, pour l'en retirer et l'induire à la pénitence, le menace de l'excommunier, de le chasser de l'église et le retrancher de la société des fidèles : *Tollatur de medio vestrûm*; il le menace de le livrer à Satan : *Judicavi tradere eum Satanæ in interitum carnis*; il le menace qu'il ne possédera jamais le royaume de Dieu : *Fornicarii regnum Dei non possidebunt?* Peut-on dire quelque chose de plus? Oui, dit saint Chrysostome : *Admonitionem horribiliùs prosequitur.* Saint Paul enchérit sur tout ce qu'il a dit, il remontre à ce voluptueux un mal qui est plus horrible que d'être excommunié, que d'être livré à Satan et que d'être banni du ciel; c'est que commettant le péché d'impureté, il souille son corps qui était uni au corps de Jésus-Christ, il profane son corps qui était un membre de Jésus-Christ, il en fait un membre d'une femme débauchée : *An nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi, tollens membra Christi faciam membra meretricis, absit.* Sur quoi saint Augustin dit : L'Apôtre ne pouvait rien dire de plus grief, il ne pouvait plus fortement ni plus aigrement détourner les chrétiens de l'amour du péché infâme qu'en leur remontrant qu'ils souillent un membre de Jésus-Christ : celui qui n'en a pas horreur est en hor-

[1] Illi quoque qui contrariæ quidem illi vitæ nuntium miserunt, nondum tamen à visis, habitu, amoreque divino, eoque purissimo purgati sunt, seq. marg. ex præcedenti marg. atque secundum hos, ii qui non omnino uniformes et ut legis phrasi utar, non omnino immaculati, et incontaminati sunt (Dyon., de *Eccl. hierarc.*, c. 3, *sub medium* 3, partis quæ vocatur contemplatio. 1. Cor. 5; 1. Cor. 6, homil. 18, in 1. ad Cor. 5, 1).

reur devant Dieu [1]; ce mal est si grand qu'on n'a rien à quoi on le puisse comparer, dit saint Basile [2], et c'est un horrible sacrilége, dit saint Thomas [3].

2° Quant aux péchés contre la charité, saint Chrysostome nous crie (Homil. 60 *ad populum*), que ce sacrement nous oblige d'être exempts, non-seulement de toute rapine, mais encore des plus légères inimitiés : *Hoc mysterium, non à rapinâ tantum, verum et ab omni, vel tenui inimicitiâ purum esse penitus jubet.*

A rapinâ. C'est ce que j'appréhende, surtout en ce sujet, c'est ce qui fait des communions indignes à milliers, c'est ce qui produit en l'Eglise une infinité de nouveaux Judas. La première personne qui a communié indignement, c'est Judas; or quel était son péché? La rapine : *Fur erat et loculos habens*; il ne faisait pas de grands larcins, mais il en faisait plusieurs petits qui en valaient bien un grand : il dérobait tantôt un denier, tantôt une autre pièce, des aumônes qu'on faisait à Jésus, et tous ces petits larcins ensemble l'obligeaient à une grande restitution. Vous faites comme lui et vous communiez comme lui : vous dérobez de çà et de là, tantôt un sou et tantôt autre chose, et sans faire restitution, vous allez à l'Eucharistie. Voyez comme on dépeint Judas à la table de Jésus (Joan. 17), c'est votre naïf portrait, d'une main il prend l'Eucharistie, et de l'autre il tient la bourse pensant être bien caché, parce qu'il la tient par derrière, et cependant, sitôt qu'il eut communié, le démon entra dans son cœur, et il est enfant de perdition : *Post buccellam introibit in eum Satanas*, et il est *filius perditionis.* Quand un jureur ou quelque semblable pécheur vient à la sainte table, s'il est bien confessé, et s'il a fait pénitence de son péché, il ne communie pas indignement; mais vous, qui avez dérobé et qui ne payez pas vos dettes; qui fraudez la sueur et le travail des artisans et des servantes, qui commettez ou conseillez des supercheries dans les procès, des délais, des appels ou des évocations injustes, vous êtes un Judas, vous tenez la bourse, vous avez beau la cacher aux yeux des Apôtres, céler votre péché à votre confesseur ou pallier l'injustice de votre chicane à la vue des hommes, Dieu, qui est tout œil et toute lumière, perce à jour le fond de votre âme : *Quantascumque tenebras superstruxeris, Deus lumen est* (Tertul.), et ainsi vous ne vous cachez pas aux yeux clairvoyants de Jésus, vous êtes larron, sacrilége, enfant de perdition et réprouvé en son jugement, vous communiez indignement et à votre damnation : *Nullus Judas assistat, nullus avarus.*

Ab omni vel tenui inimicitiâ. Non-seulement les grandes haines, les considérables envies, les inimitiés envieillies et implacables sont contraires à ce sacrement, mais encore la moindre aversion du prochain. Avoir l'esprit tant soit peu aliéné volontairement de qui

[1] Nihil potuit gravius dicere, non potuit vehementius, non potuit acrius deterrere Christianos ab amore fornicationis, hoc qui non horret, Deo horret (Aug., serm. 52 *de tempore,* cap. 3).

[2] Hoc solum inter omnia malum nihil habet cui comparari possit (S. Basil. *ad virginem lapsam sub medium*).

[3] Faciam membrum meretricis, absit; est enim hoc horrendum sacrilegium (D. Thomas, lect. 3, *in illud.* 1).

que ce soit, tant qu'il y a en votre cœur une seule goutte de fiel, la moindre amertume volontaire contre votre fille, votre cousine, votre belle-sœur, ou quelque autre de vos prochains; tant que vous ne serez pas en bonne intelligence et parfaite concorde avec tous vos frères chrétiens, ne vous estimez pas digne de communier, ne pensez pas que les confréries, les fêtes solennelles, les jubilés et les indulgences vous donnent droit de communier en cet état; une antipathie volontaire, une aversion ou inimitié habituelle, est beaucoup plus vicieuse et contraire à la charité que quelques mouvements de colère qui nous emportent quelquefois et qui passent aussi promptement qu'un éclair, et toutefois le bienheureux saint François de Sales, oui, le bienheureux saint François de Sales (Liv. 2, cp. 39), qui était si doux, si débonnaire et si condescendant aux faiblesses humaines, trouve fort bon dans ses épîtres qu'une dame, une dame de grande vertu, et qui était toute à Dieu, comme il dit, fut souvent privée de la communion, parce qu'elle ne prenait pas assez de soin de se corriger de quelques impatiences auxquelles elle tombait de temps en temps; et il lui dit qu'elle se doit humilier et se tenir en la posture de la Chananée, disant : Mon Dieu, je ne mérite pas de manger le pain des enfants, je suis vraiment une chienne qui gronde et qui mord le prochain sans raison, par mes paroles d'impatience! et puis, vous communierez tous les huit jours, gardant une dent de lait, ou plaidant injustement contre votre prochain, les mois et les années entières.

Saint Paul a pris sujet de parler aux Corinthiens de l'institution de l'Eucharistie, et du danger qu'il y a de la recevoir indignement, pour les détourner des péchés dont il les avait repris aux chapitres précédents. Péchés contre la chasteté : *Auditur inter vos fornicatio*, et des péchés contre la charité.

On m'a fait savoir, dit-il, qu'il y a des contentions parmi vous, voulez-vous savoir quelles contentions, quelles grandes disputes c'étaient : *Ego quidem sum Pauli, ego verò Apollo* (1. Cor. 1, 12); l'un disait : J'ai Paul pour mon maître; l'autre : Apollon m'a baptisé; un autre se vantait d'avoir été converti par saint Pierre. Et maintenant on verra deux voisins, deux proches parents, deux frères en une même confrérie, au même confessional, à la même table de communion, qui s'entre-ruinent par procès, qui s'entre-déchirent par médisance, qui se voudraient manger le cœur l'un à l'autre.

Quel déplaisir à Jésus! quel déshonneur à son Eglise! Pour en juger, voyez quelle chose monstrueuse ce serait, si les membres d'un même corps s'entre-querellaient, si la main droite déchirait la gauche; cependant, c'est ce que vous faites, vous qui êtes plus unis ensemble par l'Eucharistie que les deux mains de votre corps.

Conclusion. — Laissons là ces dénaturés, ô âmes choisies! et puisque nous sommes persuadés que l'Eucharistie est une consommation du mystère de l'Incarnation, la sainte humanité étendant et comme reproduisant en nous l'union ineffable et incompréhensible qu'elle a avec le Verbe divin, élevons-nous à Dieu avec elle, et tâchons d'imiter les dévotions qu'elle pratiqua, quand cette âme

sainte et déifiée de Jésus au premier instant de sa conception se vit retirée du néant et élevée au trône de la Divinité. O comment s'abaissa-t-elle devant Dieu, quels actes d'humiliation et d'adoration fit-elle! quelles actions de grâces lui rendit-elle! ô comment souhaita-t-elle et souhaite-t-elle encore maintenant, que tous les hommes l'honorent, l'aiment et le servent! Quand donc ce ne serait que pour accomplir son souhait, quand ce ne serait que pour satisfaire à ce désir ardent du cœur amoureux de Jésus, jugez combien nous devrions honorer Dieu son Père, l'aimer et le servir de tout notre pouvoir. O avec quelle charité, tendresse, ferveur, et quel transport d'amour, cette humanité s'offrit-elle à Dieu pour l'exécution de tous ses desseins sur elle, et en particulier pour l'accomplissement de notre rédemption!

A son exemple et à son imitation, quand nous communions, nous devons nous abîmer très-profondément jusqu'au centre de notre extraction devant le trône de cette très-haute Majesté, reconnaissant le néant d'où nous sommes tirés et où nous retombons par notre inclination, remercier très-cordialement la sainte humanité de ce qu'elle nous fait par l'union et société admirable qu'elle a avec le Verbe divin, la Sapience éternelle, et qu'elle dit avec vérité : *Sine invidiâ illam communico;* souhaiter de tout notre cœur que tous nos domestiques, tous nos amis et tous nos prochains aiment et servent Dieu très-parfaitement; nous résoudre à procurer cela de tout notre pouvoir, nous offrir à Dieu pour l'accomplissement de toutes ses volontés, sans réserve, sans restriction, sans modification et pour toujours.

Mon Dieu, qu'est-ce qu'il y a en moi qui vous déplaît? faites-le-moi connaître et que je le corrige; qu'est-ce que je ne fais pas que vous désirez de moi pour votre gloire et pour mon salut? que je couvre mon sein, que j'ôte ces vains ornements, que je quitte ce jeu, la danse, les promenades, les visites, les pertes du temps. Ah! je le veux faire pour l'amour de vous. Quoiqu'il me coûte, résolument je le ferai moyennant votre sainte grâce; puis, quand nous voyons le prêtre qui nous présente la sainte hostie disant : *Ecce Agnus Dei*, dire avec ferveur, comme la bienheureuse Catherine de Gênes : Ça, donnez-le-moi ce bien-aimé, mettez-le promptement et au plus profond de mon cœur où il est si ardemment désiré, qu'il y entre à la très-bonne heure, qu'il le possède, qu'il le sanctifie, qu'il le remplisse, qu'il y demeure, qu'il y vive, qu'il y règne souverainement et uniquement, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXXXVII.

CAUSES EFFICIENTES DE L'EUCHARISTIE, QUI SONT LA PUISSANCE, LA SAGESSE ET LA BONTÉ INFINIE DE DIEU.

Caro mea verè est cibus.
Ma chair est vraiment une nourriture. (JOAN. 6.)

Le prophète royal David, prévoyant en la lumière du Saint-Esprit, le siècle d'or de la venue et du séjour de Jésus sur la terre, disait que ce Dieu de miséricorde serait un mémorial de ses merveilles, un raccourci et un abrégé de ses œuvres, donnant à ceux qui le craignent une viande céleste et divine : *Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus, escam dedit timentibus se.* La création, le gouvernement et la rédemption du monde sont les trois principales merveilles et les trois œuvres les plus signalées de la puissance, de la sagesse et de la bonté infinie de Dieu : en la création, il a exercé une admirable puissance ; en la conduite et au gouvernement du monde, il fait voir une sagesse incompréhensible, et en la rédemption, il a montré une bonté ineffable. Ces trois divines perfections sont les causes efficientes qui ont concouru et coopéré à l'institution de ce sacrement adorable ; mais la cause matérielle, c'est votre corps immaculé, ô sainte Vierge ! le corps précieux de Jésus que nous recevons à la sainte table est la chair de votre chair, le sang de votre sang, la substance de votre substance : *Nobis datus, nobis natus ex intactâ Virginè :* et comme nous l'avons reçu par votre entremise, aussi devons-nous recevoir la grâce d'en parler dignement par vos intercessions que nous implorons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Omnes perfectiones Dei sunt infinitæ, undè per eas, tàm stupendum instituit sacramentum.

I. PUNCTUM. — Christus in Eucharistiâ exercet : 1° Suam omnipotentiam ; 2° Sapientiam ; 3° Bonitatem.

II. PUNCTUM. — His tribus perfectionibus Christi in Eucharistiâ, debemus actus trium virtutum : 1° Fidei ; 2° Spei ; 3° Charitatis.

EXORDE. — Entre une infinité de merveilles que nous adorons en l'Être de Dieu, vrai océan et abîme de merveilles, une des plus signalées, c'est que toutes ses perfections sont infinies et incompréhensibles. Pour enseigner cette vérité, les anciens avaient coutume de représenter la divinité par une sphère ou par un cercle, et de lui rendre le culte de latrie en tournant à l'entour : *Circuivi et immolavi* (Psal. 26, 6), parce que la sphère ou le cercle, est une figure infinie en quelque façon, n'ayant ni commencement ni fin. C'est encore pour cette raison que saint Denys Aréopagite, qui avait étudié sous un docteur d'une capacité toute céleste, c'est-à-dire sous saint Paul, attribue à notre Dieu des noms qui se font par abstraction, et dit que ceux qui se font par compositions lui ont impropres et peu convenables.

Il n'y a point de petit logicien qui ne sache qu'il y a cette différence entre ces deux sortes de noms, que ceux qui se font par abstraction expriment toute l'essence et tous les degrés possibles et imaginables de la perfection, parce qu'ils signifient que la chose est telle, non pas par accident et par emprunt, mais essentiellement et par sa nature; et que les noms qui se font par composition, qu'ils appellent *nomina concreta,* n'expriment que quelque degré de la forme, quelque partie de la qualité et de la perfection, parce qu'ils signifient que la chose n'est pas telle par essence, mais seulement par emprunt et par participation. Par exemple, quand je dis : C'est la blancheur même! cette parole exprime tous les degrés possibles et concevables de cette qualité, d'autant que l'essence de la blancheur c'est d'être blancheur, et qu'on ne peut rien concevoir de plus blanc que la blancheur même. Mais quand je dis qu'une muraille est blanche, je n'exprime pas tout ce qu'on peut imaginer et tout ce qui peut être de blancheur en la muraille, parce que l'essence et la nature de la muraille n'est pas d'être blanche : car elle pourrait être noire; qu'elle n'est blanche que par accident, par emprunt et par la réception de la blancheur, et qu'elle ne peut être si blanche que Dieu ne la puisse faire encore plus blanche. Si bien, qu'à proprement parler et en rigueur de théologie, ce n'est pas bien parler que de dire : Dieu est puissant, Dieu est sage, ou Dieu est bon ; et quand l'Ecriture le fait, c'est pour s'accommoder à notre faiblesse ; mais il faut dire : Dieu est la puissance, la sagesse et la bonté même ; parce qu'il n'est pas puissant par une puissance adjointe, accidentelle et intrinsèque : il ne mendie ses perfections de qui que ce soit, il ne les a pas par emprunt et par participation, il les a de lui-même et par sa propre essence. Il est : *Ens à se*, *ens irreceptum*, *ens necessarium;* il est la cause des causes et la première de toutes : *Non indigens aliquo*, *cùm det omnibus.* Il est donc infini et immense en tous ses divins attributs.

La foi de cette vérité est de grande conséquence, c'est la base et le fondement de tout mon discours; et si elle est bien conçue, on n'aura pas de peine à croire la présence réelle et royale de Jésus en l'Eucharistie. Toutes les perfections de Dieu sont infinies. Qu'est-ce à dire? c'est-à-dire qu'elles sont si grandes, qu'on n'en peut concevoir de plus grandes; si grandes qu'elles ne le peuvent être davantage; si grandes que toutes les pensées des hommes, des anges et des plus hauts séraphins n'y peuvent atteindre. Le Prophète donc nous ayant enseigné que Dieu a fait en l'Eucharistie un abrégé de ses ouvrages, un mémorial de ses merveilles, nous devons considérer que, comme il a exercé sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible et sa bonté ineffable dans la création, la conservation et la rédemption du monde, il a aussi employé ces trois divines perfections en cet auguste sacrement.

Premier point. — 1° Premièrement, sa toute-puissance s'est montrée en l'œuvre de la création, en ce que *dixit*, *et facta sunt*, en ce que par une parole, d'une matière si mince et si chétive que le néant, il a fait tant de créatures si nobles, si excellentes et si parfaites, le ciel et la terre, les hommes et les anges; et cette

même puissance se montre en ce que d'une chose si vile et si abjecte que la substance du pain, il fait par quatre ou cinq paroles la substance de son précieux corps. Je dis qu'il fait son corps de la substance du pain, non qu'il s'en serve comme d'étoffe et de matière pour former son corps, mais comme d'un terme positif qui est détruit et changé par la consécration : n'est-ce pas une chose étrange que les hérétiques nous veulent persuader que nous croyons ce que nous ne croyons pas; ils disent que nous croyons que Jésus-Christ sort du ciel, qu'il vient en l'air, qu'il passe à travers les voûtes de l'église pour se mettre sur nos autels; vous dites que je crois cela, et je dis que je ne le crois pas; qui est-ce qui doit mieux savoir ce que je crois que moi-même. Je crois qu'il ne quitte point le ciel, mais que son corps est ici produit sous les espèces du pain, par une action réelle, physique et substantielle, que nous appelons avec les anciens, tant grecs que latins, transmutations, transélémentation et transsubstantiation, μεταστειχωσιν. *Corpus Christi, sacro ore conficiunt*, dit saint Jérôme, parlant des prêtres, μεταστειχιώσας ἐις εχεινο τῶν φαινομενων φυειν; changeant en son corps la nature des choses qui apparaissent, dit saint Grégoire de Nysse, parlant de Jésus-Christ en la dernière cène (Serm. *Qui dicitur magnus Catech.*, c. 37).

Entendez les propositions de nos dévoyés, et vous verrez que leurs raisonnements ne tendent à autre but et n'aboutissent à autre fin, qu'à démentir le Fils de Dieu par de faibles arguments de la philosophie profane. Le lieu doit être proportionné à ce qu'il contient, disent-ils; le corps de Jésus-Christ est ressuscité à l'âge de trente-cinq ans, il est donc aussi grand que l'un des nôtres; donc il ne peut être contenu dans une petite hostie ; donc ce n'est pas son corps, car un corps ne peut être en même temps en deux lieux différents : le corps du Fils de Dieu est au ciel et y sera jusqu'à la fin des siècles; donc, il n'est pas sur l'autel; de plus, une substance matérielle bannit nécessairement du lieu où elle est tout autre corps, parce qu'elle a sa quantité, ses dimensions et son extension : donc le corps de Jésus-Christ ne peut être sous les espèces, autrement il y aurait pénétration de dimension, ce qui est naturellement impossible.

A tous ces petits arguments et autres semblables qu'ils allèguent, un vrai fidèle doit répondre : Je crois en Dieu le Père tout-puissant. Quand vous dites au Symbole : Créateur du ciel et de la terre, si un philosophe payen vous disait : *Ex nihilo, nihil fit*, comment est-ce que Dieu a formé de rien tant de créatures? comment a-t-il élevé et étendu la voûte du ciel sans échafaud, sans machine et sans instrument? comment est-ce qu'il la soutient en haut sans piliers, sans arcs-boutants et sans étais? comment conserve-t il la lourde masse de la terre au milieu de l'air, balancée sur sa propre pesanteur? Vous répondriez qu'avant que de dire que Dieu était le créateur du ciel et de la terre, vous avez dit : Je crois en Dieu le Père tout-puissant; et je vous réponds semblablement : qu'avant que de consacrer, nous disons que le Sauveur éleva les yeux à son Père tout-puissant. Quoi donc! la puissance de Dieu ne pourra-t-elle rien faire que ce que vous pouvez comprendre? aura-t-elle les

mains liées, si vous avez l'esprit pesant et grossier? ne pourra-t-elle rien altérer en son ouvrage sans passer par l'étamine de votre petit raisonnement? Souvenez-vous qu'au Symbole, vous ne dites pas seulement que Dieu est tout-puissant, mais qu'il est le créateur du ciel et de la terre.

Quoi donc! le créateur n'a-t-il pas tout pouvoir sur sa créature? ne relève-t-elle pas de lui dans son être, dans sa conservation et ses propriétés? n'est-elle pas entre ses mains comme un peu d'argile entre les mains du potier, pour y changer, altérer, ajouter ou diminuer tout ce que bon lui semble? ne peut-il pas défaire ce qu'il a fait, ôter ce qu'il a donné, séparer ce qu'il a conjoint? lui qui a fait que les corps occupent naturellement un lieu, ne peut-il pas faire le contraire? lui qui a donné à la quantité continue l'impénétrabilité, ne peut-il pas la lui ôter? lui qui a joint les essences avec leurs propriétés, ne pourra-t-il pas les détacher? lui qui a dépouillé son humanité sainte de sa propre substance, ne pourra-t-il pas priver les accidents de leur naturelle inhérence? Saint Augustin n'a-t-il pas dit, que la nature de chaque chose, c'est la volonté du Créateur; qu'il faut avouer, si nous sommes fidèles, que Dieu peut faire plusieurs choses que nous ne pouvons pas comprendre; qu'en ces œuvres miraculeuses, toute la raison de l'effet, c'est la puissance de l'ouvrier[1]. J'aime l'Ecriture sainte sur toute autre preuve, et voici comme elle vous condamne.

Vous dites qu'un grand corps ne peut être contenu en un petit lieu, pas même par la toute-puissance de Dieu; écoutez l'Evangile : *Le Fils de Dieu dit à ses disciples : Il est plus facile qu'un chameau passe par le trou d'un aiguille qu'un riche entre au royaume des cieux* (Luc. 18, 25; Marc. 10, 25). Et comme ses Apôtres s'en étonnaient, il leur dit : *Cela est impossible aux hommes, mais toutes choses sont possibles à Dieu.* Ce sont mot à mot les paroles de Jésus-Christ en la Bible de Genève; quel est donc l'esprit si grossier, qui ne voie qu'on ne saurait répondre à ceci. Jésus dit qu'il est plus difficile qu'un riche se sauve, qu'il n'est difficile qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille. Or, le même Jésus dit, que Dieu peut faire qu'un riche se sauve; il peut donc faire qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille; et par-conséquent que le corps de Jésus soit contenu en une petite hostie: car il n'est pas de beaucoup si grand qu'un chameau, ni l'hostie petite qu'une aiguille.

J'ai tout exprès apporté le texte de Genève, afin qu'on ne puisse pas dire ce que quelques-uns répondent, qui lisent *cable* au lieu de *chameau*, et qu'on le peut faire passer par le trou d'une aiguille en séparant les filets, et les faisant passer l'un après l'autre, qui ne voit que c'est se moquer de l'Ecriture; car outre qu'au grec il y a καμηλον, par un *éta* qui signifie un chameau, non pas καμίλον par

[1] Tanti utique conditoris voluntas, rei cujusque natura est (Aug., *De civ.*, l. 21, c. 8). Id cuilibet rei naturale est, quod ille fecerit, à quo est omnis modus, numerus, ordoque naturæ (Aug., l. 26 *contra Faust*, c. 2). Demus Deum aliquid posse facere, quod nos fateamur investigare non posse, in talibus rebus tota ratio facti, est potentia facientis (Aug. *Ep. ad Volusian.*)

un *iota* qui signifie un câble, Jésus-Christ dit que cela est impossible aux hommes de faire passer ces filets.

Vous dites que Dieu ne peut pas faire qu'un corps soit en même temps en deux lieux divers et différents, et il est dit aux Actes des Apôtres, que Jésus-Christ sera dans le ciel jusques à la consommation des siècles; et en ce même livre, il est dit que Jésus-Christ se montra et parla à saint Paul sur le chemin de Jérusalem en Damas.

Vous dites que deux corps ne peuvent pas être ensemble en même lieu, et que la pénétration des dimensions est impossible, même surnaturellement et à la toute-puissance de Dieu; et saint Jean dit que le jour de Pâques et huit jours après, Jésus se trouva au milieu de ses disciples dans le cénacle où ils étaient, les portes étant fermées. Dites, de grâce, par où est-ce qu'il entra? Quelques hérétiques répondent que ce fut par la cheminée, comme font les larrons; d'autres disent qu'il ouvrit tout doucement la porte sans qu'on s'en aperçut, et qu'il la referma; n'est-ce pas se moquer de l'Ecriture et de toute la chrétienté, que de traiter ainsi la parole de Dieu? Et qui ne voit que l'Evangéliste a mis tout exprès cette circonstance, que *Jésus entra les portes étant fermées,* pour montrer la qualité de son corps glorieux, qui peut pénétrer un autre corps et passer au travers de toute sorte de corps sans y faire ni ouverture, ni brèche; comme en sa Nativité, il passa au travers des entrailles sacrées de sa mère, ainsi que le rayon du soleil passe au travers d'une vitre, comme les calvinistes mêmes le confessent sans y penser, quand ils disent en leur rime du Symbole :

En son Fils unique Jésus-Christ,
Notre Seigneur conçu du Saint-Esprit,
Et de Marie entière Vierge né,
Dessous Pilate à tort passionné.

2° Laissons là ces incrédules, ô âmes fidèles! et considérons que, comme la puissance de Dieu s'est montrée en la création du ciel et de la terre, et au chef-d'œuvre de ce sacrement, la sage providence du même Dieu se fait voir en la conservation du monde et en la distribution de la sainte Eucharistie.

Oculi omnium in te sperant Domine, et tu das escam illorum, in tempore opportuno, aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione. Grand Dieu! dit le Prophète royal, toute la nature vous regarde comme son père nourricier, toutes les créatures qui ont vie ont les yeux collés sur vous, et vous donnez à chacune sa nourriture convenable; il n'en est pas une seule qui n'ait bouche à votre cœur, provision de votre main libérale, et vous les comblez toutes de bénédictions. Vous donc, qui avez soin de toutes les créatures, n'aurez-vous pas soin de l'homme pour qui elles sont créées? Vous, qui prenez la tutelle des lionceaux et des corvillons quand leurs pères les abandonnent; vous, qui fournissez à tous les animaux une viande convenable et proportionnée à leur nature : *Escam illorum* [1], n'aurez-vous pourvu l'homme de

[1] Catuli leonam rugientes, ut rapiant, et quærant à Deo escam sibi (Psal.

ce qui lui est nécessaire pour l'entretien de sa vie? Il est composé de corps et d'âme, l'un et l'autre doit être nourri pour la vie éternelle, la vie céleste, la vie surnaturelle, la vie divine; afin donc que son corps soit nourri pour cette vie divine, il faut qu'il ait pour aliment un corps divin, un Dieu incorporé[1], et il n'en est point que vous; mais vous vous en allez : *Ad Deum vadis*, *in altum regrederis :* voyez l'ingénieuse et admirable invention de la sagesse du Sauveur : il s'en va et ne s'en va pas; il monte au-dessus des cieux et il demeure sur la terre; il se loge parmi les anges et il est la viande des hommes. C'est saint Grégoire de Nysse (lib. *de vitâ Moïsis*) qui fait cette considération : ὁ ἄρτος ὁ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβάς ουκ ἀσώματον τι ἐστί πῶς γὰρ σώματι τροφὴ γένοιτο τό· ἀσῶματον. Le pain qui est descendu du ciel est une chose corporelle; car, comment ce qui n'est pas corporel pourrait-il être la viande d'un corps?

Pour admirer cette sagesse du Fils de Dieu, il la faut comparer, ou, pour mieux dire, la préférer à la plus grande sagesse qui ait jamais été au monde. Au 3e livre des Rois (3, 24) il est dit que Dieu ayant promis et communiqué au roi Salomon une si grande sagesse qu'il n'y en avait jamais eu, et n'y en devait jamais avoir de semblable, il lui fournit l'occasion d'en donner des preuves au monde; notez que ce jeune roi n'était alors âgé que de douze ans, comme ont remarqué saint Ignace, saint Jérôme et les autres Pères. Deux femmes vinrent plaider devant lui, la première dit : Sire, entendez, s'il vous plaît, la plus affligée de vos servantes, Votre Majesté saura que nous étions deux femmes qui demeurions ensemble en une même chambre, ayant chacune un enfant à la mamelle; ma compagne ayant étouffé le sien en dormant, s'est levée tout doucement la nuit et l'a mis en mon sein, me dérobant le mien qui était plein de vie. Pardonnez-moi, dit l'autre, c'est vous qui avez étouffé votre enfant. Dieu! quelle audace, réplique la première; elle ne se contente pas d'avoir été la meurtrière de son enfant, elle se rend coupable de la plus noire calomnie qui se puisse imaginer. La contestation de ces deux femmes eût mis en peine le plus habile jurisconsulte, vu qu'il n'y avait ni écriture, ni témoins, ni autre preuve ou indice de la vérité du fait; un rayon de la sagesse que Dieu avait communiquée à ce jeune prince, éclaire son esprit sur l'heure. Page, dit-il, apportez une épée; cette femme dit que l'enfant qui est en vie est à elle, l'autre dit que c'est le sien; pour les mettre d'accord il faut partager ce qui est en question : qu'on le divise, et qu'on en donne la moitié à l'une, et l'autre moitié

103, 21). Qui dat jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum (Psal. 146, 9).

[1] Non enim aliter fieri poterat, ut corruptioni obnoxia natura ad immortalitatem ascenderet, nisi ad eam immunis ab omni corruptione, atque immutabilis natura descenderet; *et paulò infra :* consummati ergo sumus, et ad unionem cum Deo patre reducti, per mediatorem nostrum Christum, cum enim eum accipiamus in nobis et corporaliter et spiritualiter, cumque illius quæ super omnes res creatas est naturæ participes reddamur, atque consortes, glorificamur et claritate donamur (S. Cyril. Alex., *Tract. 11 in Joan.*, cap. 27).

à l'autre. Cet arrêt sanglant perça le cœur de celle qui était la vraie mère, avant que d'entamer le corps de l'enfant : *Non vinci metuens, sed orbari, nec jam solatio proprio consulens, sed filio :* Hélas! dit-elle, ne le partagez pas; donnez-le-lui plutôt tout entier; j'aime mieux voir mon fils en des mains étrangères que de le voir égorger devant mes yeux. Non, non, dit la fausse mère, qu'on le divise ; je me tiens à la parole du roi. Donnez-le à la première, dit Salomon : c'est elle qui est la vraie mère. Tout le monde cria : Merveille! miracle de justice! et la reine de Saba vint d'Orient exprès pour voir ce jeune prince qui avait su se tirer d'une affaire si embrouillée, et donner un arrêt si judicieux; si, faut-il que la sagesse de Jésus-Christ, soit beaucoup plus grande; et, en effet, autrement elle ne serait pas infinie.

Quand il fut sur la fin de sa vie, deux natures plaidaient en son esprit et au tribunal de son jugement plus que très-lumineux : la nature angélique et la nature humaine; les anges le voulaient avoir dans le ciel, les hommes le voulaient retenir sur la terre; les anges disaient : *Cœlum cœli Domino;* les hommes répondaient : *Terram autem dedit filiis hominum ;* il est *filius David*, *filius Abraham.* Les anges remontraient que lui-même a dit : Celui qui s'humiliera sera exalté : il s'est abaissé jusqu'au centre de la terre; il a donc mérité d'être élevé au plus haut des cieux; les hommes remontraient qu'il a dit que ses délices étaient d'être avec les enfants des hommes. Les anges disaient qu'il doit y avoir quelque proportion et conformité entre le lieu et la chose qui est placée; le corps de Jésus-Christ est immortel, impassible et glorieux, il ne doit donc pas demeurer en cette vallée de larmes, en ce séjour de misères et de souffrances; les hommes répliquaient que son corps n'est pas céleste, mais élémentaire et composé de terre. Les anges disaient : Il est même expédient aux hommes, pour le mérite de leur foi, qu'il se retire du monde, car s'il demeure parmi eux, leur foi n'aura point de mérite, et ne sera plus une vraie foi, puisqu'ils le verront au lieu de le croire : *Beati, qui non viderunt, et crediderunt, fides est credere quod non vides, argumentum non apparentium;* les hommes répliquaient : Il est l'époux de l'Eglise, il doit demeurer avec son épouse : *Quod Deus conjunxit homo non separet;* c'est Dieu son père qui l'a joint à l'Eglise, lui qui est homme ne s'en doit pas séparer, il est le Pasteur en cette bergerie, le berger doit toujours marcher à la tête de ses ouailles : *Antè eas vadit;* il est le père et le chef de cette famille, il doit demeurer au milieu de ses enfants, c'est lui qui dit par le prophète : *Perambulabam in innocentiâ cordis mei, in medio domûs meæ.* Que fait le Sauveur en cette dispute? il ne dit pas comme Salomon, *dividatur;* mais je me partagerai moi-même : sa sagesse infinie trouve l'invention d'accorder ces différends et de contenter les deux parties.

Vado, et venio ad vos. Les hommes disent que je dois être uni à mon épouse et demeurer parmi eux, et je ne serai pas seulement parmi eux, mais en eux; je me lierai à eux cœur à cœur, corps à corps, et esprit à esprit. Les anges disent que si je demeure parmi les hommes, ils perdront le mérite de leur foi, ne

croyant que ce qu'ils verront; mais je m'y mettrai en telle forme, en apparence si faible, que ce sera une très-grande foi de croire que j'y serai.

3° Agésilas, capitaine lacédémonien, étant obligé de s'éloigner pour quelque temps d'un de ses favoris qu'il aimait avec passion, s'écria en se séparant : Oh ! qu'il est malaisé d'aimer et d'être sage tout ensemble ! Oui, il est malaisé aux hommes qui ont une sagesse courte et bornée, mais non pas au Fils de Dieu qui est la Sagesse incréée et infinie : il trouve l'invention de se séparer des hommes, sans toutefois s'en séparer ; il est sage et aime tout ensemble, et même c'est son amour qui emploie sa sagesse en ce dessein, c'est sa bonté infinie qui a porté sa toute-puissance et sa sagesse divine à instituer ce sacrement : *Bonum suî diffusivum;* le propre du bien, c'est de se répandre et communiquer aisément ; le naturel de la bonté, c'est de donner volontiers.

Tobie est appelé *bon* en l'Ecriture, parce qu'il prêtait volontiers son argent à ceux qui en avaient besoin, sans en recevoir aucun intérêt; il eût été encore meilleur s'il l'eût donné pour toujours au lieu de le prêter. C'est ce que faisaient les chrétiens de la primitive Eglise : ils envoyaient par saint Paul de grandes sommes d'argent aux fidèles de Jérusalem. Saint Louis faisait encore plus : il ne se contentait pas d'envoyer des aumônes, il allait lui-même vers les pauvres, il entrait dans les hôpitaux, il s'approchait des malades, voulait savoir leurs appétits ; et de sa main royale, main digne de porter le sceptre de tout l'univers, il leur mettait le morceau en la bouche ; autant en faisait saint Léopold en Autriche, saint Etienne en Hongrie, sainte Elisabeth en Portugal, sainte Hedwige en Pologne, et le bienheureux Amédée en Savoie. Il semble qu'on ne pourrait passer outre, qu'on n'en saurait faire davantage ; mais le Fils de Dieu va encore plus avant : il est meilleur que tous ces saints, sa bonté est infinie, il faut qu'on n'en puisse trouver de pareille, ni imaginer de plus grande.

Le propre de la bonté n'est pas seulement de donner du bien, mais de se donner elle-même : *Bonum suî diffusivum.* Tobie, les premiers chrétiens, saint Louis et les autres saints donnaient leurs biens, mais Jésus a eu l'invention de se donner soi-même ; et sans cet effet de sa bonté, il n'estimerait pas beaucoup tout le reste qu'il a fait pour nous : *Si dederit homo omnem substantiam domûs suæ, pro dilectione, pro dilectâ, quasi nihil despiciet eam.* Il a créé pour nous le ciel et la terre, il lui semble que c'est peu de chose ; il nous a donné une âme raisonnable, un corps formé avec un merveilleux artifice, *quasi nihil;* il lui semble que c'est peu de chose, il a même destiné ses anges à notre garde et à notre salut ; *quasi nihil*, il lui semble que c'est peu de chose : *Si dederit homo omnem substantiam.* Toute sa substance humaine c'est son corps adorable, son sang précieux et son âme sainte ; il a donné tout cela pour sa bien-aimée ; il a livré son corps à une mort très-cruelle, il a répandu son sang sur le Calvaire ; il a donné son âme, expirant en la croix pour l'Eglise son épouse ; il lui semble que c'est fort peu, et ainsi sa bonté ne serait pas contente s'il ne donnait encore sa substance divine pour la joindre et

l'unir à nous, par l'entremise de sa chair : *Et nos Deo conjungeret*, *per carnis contubernium*, joignant très-parfaitement ce qui est de plus bas en nous : Τα καθ' ἡμας τα πεινα τοῖς θεοτατυις αυτου κατ' ἀκρον ενώσας, comme le grand saint Denys nous a dit ces jours passés.

Second point. — C'est donc très-sagement et avec beaucoup de raison que l'Eglise a pris la coutume de tenir une lampe allumée devant le Saint-Sacrement, et de le faire précéder de flambeaux quand on le porte en procession ou aux malades; non-seulement parce que le feu est le symbole de la divinité : *Deus noster ignis consumens;* mais encore parce que la flamme du feu exprime très-bien les trois vertus théologales que nous devons exercer envers cet auguste mystère. La foi, qui est une lumière intérieure, est représentée par la splendeur de la flamme; l'espérance par son mouvement qui tend toujours vers le ciel; et la charité par sa chaleur. La puissance infinie que Dieu a employée en l'institution de ce sacrement, doit être honorée par notre foi; sa sagesse incompréhensible par notre espérance, et sa bonté ineffable par notre charité. Exercez premièrement votre foi sur la présence réelle et royale de Jésus-Christ en ce mystère; et à tous les faibles raisonnements de la philosophie humaine, que les hérétiques proposent au contraire, répondez que saint Paul a dit : Votre foi ne doit pas être en la sagesse des hommes, mais en la puissance de Dieu : *Fides vestra non sit in sapientiâ hominum*, *sed in virtute Dei* (1. Cor. 2, 5).

1° Quelle foi a jamais été plus louée ou approuvée de l'Ecriture, et mieux récompensée de Dieu, que celle du patriarche Abraham : il est le père des croyants; sa foi doit être le modèle et la règle de celle de ses enfants, et il expliquait la parole de Dieu, non pas comme font les calvinistes, mais au pied de la lettre. Si jamais parole de Dieu a été contraire en apparence à la raison naturelle, au sens commun, à une autre parole de Dieu, ça été ce commandement : Prenez votre fils Isaac, offrez-le-moi en holocauste. La raison naturelle oblige un père à nourrir et à élever ses enfants; le sens commun a horreur de répandre le sang humain et principalement notre propre sang; la parole de Dieu lui avait dit : Que de cet enfant sortirait une postérité nombreuse : si Abraham eût été de ce temps et de la secte de Calvin, ou si un calviniste eut été à la place d'Abraham, il eut dit : Voilà deux paroles de Dieu formellement contraires : Dieu m'a assuré que de ce Fils sortirait une grande postérité : Isaac n'a encore ni femme ni enfants, et on me commande de l'égorger, de le brûler et de le réduire en cendres. Il faut expliquer mystiquement cette seconde parole, il ne la faut pas prendre au pied de la lettre : Je sacrifierai mon fils, mais ce ne sera que par la foi ou en figure, par désir et par préparation de cœur, d'un sacrifice spirituel et métaphorique. Abraham ne parle pas ainsi, il explique tout simplement et littéralement la parole de Dieu; il sait que Dieu est assez puissant pour faire naître une heureuse postérité des cendres de ce fils immolé; qu'il est assez sage pour accorder deux paroles qui semblent si contraires, qu'il est

assez bon pour tenir ses promesses nonobstant les raisons apparentes qui leur semblent opposées.

A son exemple et à son imitation, nous fermons les yeux à tous les raisonnements et considérations humaines qui pourraient combattre notre foi; nous recevons, non un passage ou deux seulement, mais toute l'Ecriture sainte. Les Actes des Apôtres disent que Jésus sera dans le ciel jusqu'à la consommation des siècles, nous le croyons; l'Evangile dit qu'il est ici en la sainte hostie, nous le croyons; quand je dis : Nous le croyons, je parle au nom des bons catholiques; car assurément les mauvais ne le croient pas bien, encore qu'ils s'imaginent qu'ils le croient. Le Fils de Dieu prêchant au peuple et à ses disciples, et promettant de leur donner sa chair pour viande, pas un des Apôtres ne le contredit, pas un ne témoigna la moindre incrédulité; vous eussiez dit que tous étaient très-soumis d'esprit et de jugement à sa prédication. Et toutefois il leur dit : *Il y en a quelques-uns d'entre vous qui ne croient pas* (Joan. 6, 65), et l'Evangéliste ajoute que c'était Judas qui le devait trahir. Ainsi encore qu'il semble que tous les catholiques sont fidèles et opposés à l'erreur des calvinistes, on peut néanmoins assurer que plusieurs de ceux qui se disent tels, n'ont pas la foi et ne croient pas.

A quoi le connaît-on? aux effets. A quoi connaît-on que Judas était incrédule? en ce qu'il le reçut indignement : et au sortir de là, il trahit méchamment son Maître. Il n'y a que deux jours que vous vous êtes plongé dans le plus infâme bourbier qui se puisse imaginer, que vous avez commis une impureté, une ivrognerie ou quelque autre péché, et vous dites la messe, vous maniez la chair virginale et immaculée de Jésus-Christ, vous avez encore dans le cœur l'esprit de vengeance contre votre prochain, l'avarice insatiable, la volonté de retourner au cabaret, au jeu ou aux autres débauches, et vous venez baiser votre Sauveur à la sainte table; il n'y a que huit jours que vous l'avez reçu, vous le trahissez en la personne de cet orphelin : peut-on dire que vous croyez, que c'est lui que vous recevez? Si, étant au Louvre et ne connaissant pas le roi, vous faisiez en sa présence des actions inciviles ou disiez des paroles impertinentes, quand on vous dirait : Le roi est là qui vous écoute! si vous continuiez, on aurait sujet de dire que vous ne le croyez pas; vous commettez des immodesties à l'église, vous y devisez ou bien détractez du prochain; vous y jetez des œillades impudiques, vous vous appuyez sur un autel comme sur une table de cabaret; vous passez et repassez devant le Saint-Sacrement sans génuflexion, sans révérence et sans respect : cependant l'Evangile vous dit que Jésus y est, que le Roi des rois vous y entend, vous y voit et vous y considère; si vous dites que vous le croyez, certes, je ne vous croirai pas.

On peut dire avec vérité de l'avénement invisible qu'il fait en ce sacrement ce qu'il disait autrefois de l'avénement visible qu'il fera à la fin des siècles : *Cùm venerit Filius hominis, putas, quia inveniet fidem?* Quand le Fils de Dieu vient ici, pensez-vous qu'on en ait la foi, pensez-vous qu'on croie véritablement qu'il y soit? Non, certes, la plupart des chrétiens ne le croient point.

Cùm venerit. C'est votre Dieu qui est venu ici : si vous le croyiez vous auriez des sentiments d'honneur pour tout ce qui a quelque rapport et relation à lui, vous traiteriez avec respect, non pas avec injure et mépris comme vous faites, votre femme, votre sœur ou votre servante, quand elle a communié. Voudriez-vous profaner un ciboire, n'auriez-vous pas horreur de dire : Quel chien de tabernacle est-ce là, quand le Saint-Sacrement n'y aurait été qu'une seule fois en un an ; et vous injuriez votre prochain qui est un ciboire vivant, un tabernacle animé où le Fils de Dieu a logé si souvent. Ni plus ni moins, dit saint Bernard, qu'une boîte à parfum, n'exhale pas seulement une bonne odeur, quand le parfum ou le musc y est enfermé, mais encore quelque temps après qu'il en est ôté. Ainsi une âme choisie répand je ne sais quelle influence de sainteté et de bénédiction, le jour qu'elle a communié. La bienheureuse Madeleine de Pazzi, étant petite et ne pouvant encore communier à cause de son bas âge, se tenait avec grand respect et dévotion intérieure, tant qu'elle pouvait, auprès de sa mère, le jour qu'elle avait communié.

Cùm venerit. C'est votre Roi qui est venu ici; si vous le croyiez vous vous comporteriez autrement que vous ne faites en sa présence et dans les églises. Quand le roi est en son cabinet ou en sa chambre, quel est le courtisan si téméraire qui osât y demeurer tête couverte. Que dis-je? le roi! quand le couvert du roi y est, quand la nappe est mise où il doit dîner, il n'y a homme si hardi, qui ose s'y tenir que tête nue. Encore qu'on ne dise pas la sainte messe, encore que le Saint-Sacrement ne soit pas en une église ou en une chapelle, c'est assez qu'il y ait un autel où l'on sacrifie de temps en temps, pour nous obliger d'y être avec respect; c'est le couvert du roi, dit saint Chrysostome, l'autel est le trône de Dieu, encore que sa Majesté n'y soit pas actuellement; c'est assez qu'elle y ait été ou qu'elle y doive être pour vous empêcher de vous appuyer indécemment dessus, d'y mettre votre chapeau, de vous en servir comme d'une crédence pour y mettre votre bonnet, votre calotte, des papiers, des bancs ou autres choses qui ne servent à son ornement. Un prince de notre temps, grand politique, mais calviniste, en Hollande, entendant conter les insolences que nos Français font dans les églises, leur disait à notre confusion : Et puis vous dites que vous croyez que Jésus-Christ est en votre Eucharistie; allez, vous êtes des moqueurs, vous ne le croyez pas; car si je le croyais, je me tiendrais couché contre terre en sa présence; j'irais à genoux à l'église, et, si je pouvais, en rampant comme un ver.

Cùm venerit, putas, inveniet fidem? C'est votre juge qui est venu ici, je ne crois pas que vous le croyiez; et si vous le croyez, saint Jacques vous dira que vous êtes pire que les démons : *Dæmones credunt et contremiscunt.* Les démons le croient, mais ils tremblent de frayeur en sa présence, on le voit aux possédés; et les sorciers ont souvent confessé à la justice que si un prêtre magicien porte le Saint-Sacrement en leur assemblée, les démons lui disent : Jette-le en terre! mais qu'ils n'en osent approcher, qu'ils tremblent et qu'ils frémissent comme des criminels en présence de

leur juge; et vous ne le craignez non plus que si c'était une idole, vous vous comportez en sa présence comme si c'était un de ces simulacres dont il est dit qu'ils ont des yeux et ne voient rien, qu'ils ont des oreilles et n'entendent point.

Cùm venerit. C'est votre époux qui est venu ici; si vous le croyiez et si vous l'aimiez bien, vous diriez avec l'épouse : *Ego dilecto meo et ad me conversio ejus.* Comme il a continuellement les yeux collés sur vous, vous lanceriez cent fois par jour des œillades amoureuses sur lui, vous porteriez votre cœur à l'église où il repose, vous feriez comme sainte Monique qui, étant obligée de sortir de l'église, quant au corps, après avoir entendu la messe, y laissait son âme et son cœur attachés à l'objet de ses affections; ou comme la bienheureuse Marguerite, fille du roi de Hongrie, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique; quand ses sœurs communiaient, elle était ambitieuse de tenir le bout de la nappe, afin d'avoir ce contentement d'être au moins ce peu de temps plus proche de son Bien-Aimé.

Cùm venerit. C'est ici votre Rédempteur, votre Protecteur, votre Pasteur; et si vous le croyiez vous diriez avec David : *Dominus retribuet pro me; non timebo mala quoniam tu mecum es. Dominus regit me*, ou selon une autre version : *Dominus pascit me, et nihil mihi deerit.*

2° C'est la seconde vertu que l'institution de ce sacrement doit produire en notre cœur; la sagesse incompréhensible que le Fils de Dieu y exerce nous donne sujet de concevoir une grande espérance en sa miséricorde et en sa providence paternelles; les mystères de son incarnation, de sa vie et de sa passion, étant passagers et temporels, sa divine sapience a trouvé l'invention d'en recueillir et renfermer les mérites en ce sacrement, comme au trésor de ses finances, au coffre de son épargne et au magasin de ses grâces. Je dirai avec David : *Dominus retribuet pro me*, *misericordia tua in sæculum;* avec saint Bernard : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus : et ego, fratres, pro acervo meritorum quem mihi deesse cognosco, hunc mihi fasciculum colligere, et inter ubera mea collocare curabo, ex omnibus amaritudinis et anxietatibus Domini mei;* avec saint Paul : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Il est vrai que je suis endetté au dernier point, et que je suis extrêmement engagé à la justice de Dieu, mais j'espère en sa miséricorde; son Fils a répondu pour moi; il a renfermé en ce sacrement les trésors de ses satisfactions, il paiera pour moi par ses mérites : l'ayant à présent en mon sein et au milieu de mon cœur, je ferai un bouquet sacré des mystères de sa passion, des douleurs et des amertumes qu'il a endurées pour moi, et je les offrirai à Dieu pour le paiement de mes dettes : puisqu'il est pour nous et avec nous, qui est-ce qui sera contre nous?

Quand un ancien capitaine entrait en triomphe en la ville de Rome après une glorieuse victoire, la plus signalée cérémonie qu'on pratiquait, c'est qu'on démantelait une partie des murs pour le faire entrer par la brèche, comme si les citoyens lui eussent voulu dire : Il ne nous faut plus de murailles, nous n'avons plus besoin de boulevards, vous seul nous suffisez pour toute défense,

votre présence nous servira de remparts et de bastions; il en faut faire pour le moins autant à notre Sauveur quand vous avez eu l'honneur de le recevoir : ruiner en vous les vaines espérances et la crainte des créatures : *Non timebo mala quoniam tu mecum es.* Vous vous parjurez en justice de peur de perdre votre procès, vous travaillez les jours de fête, vous trahissez méchamment votre client, vous vendez à faux poids et à fausse mesure crainte de la pauvreté; et où est la confiance que vous devez avoir en la providence de Jésus? Vous consentez aux humeurs vicieuses de ce méchant, parce qu'il est grand et en crédit dans le monde, parce que vous craignez qu'il ne vous fasse perdre votre procès, qu'il ne chasse votre enfant de sa maison, qu'il ne vous ruine de fortune ou de réputation. Où est la confiance en la protection de Jésus qui est avec vous? Celui qui, en ce sacrement, oublie pour l'amour de vous les intérêts de son honneur, n'aura-t-il pas soin du vôtre? Celui qui vous donne le pain des anges, vous refusera-t-il le pain qu'on donne aux moindres forçats? Celui qui vous donne avec tant de profusion les biens célestes, vous refusera-t-il les terrestres, s'il juge qu'ils soient nécessaires ou utiles à votre salut : *Non eripit mortalia qui bona dat cœlestia.*

Voyez ce qui se passe en ce sacrement : la substance du pain qui était l'appui naturel des accidents leur est ôtée par la consécration; il semble que n'ayant plus rien pour se soutenir, ils devraient périr et tomber dans le néant, et néanmoins ils ne périssent pas, ils ne perdent rien, ils ne reçoivent aucun déchet; le Fils de Dieu les soutient plus noblement et plus efficacement que ne faisait la substance du pain. Ainsi, si pour vous être consacré à Dieu, pour vous être adonné à son service et à la dévotion, ceux qui vous appuyaient dans le monde se séparent de vous et vous abandonnent, Dieu même sera votre support, plus ferme mille fois, plus solide et plus assuré que tout ce qui est au monde.

3° Quant à la bonté que Dieu nous témoigne en ce sacrement, elle mériterait d'être aimée d'un amour plus qu'infini, mais puisque nous n'en sommes pas capables, allons au delà de notre possible; aimons le Sauveur par toutes les créatures, souhaitons que toutes soient employées et sacrifiées à son service. Où sont vos amours, mes chères âmes? où sont vos passions? où sont les transports et les tendresses de vos cœurs? Apportez, apportez-les ici, que n'ai-je maintenant les cœurs de tous les hommes, que n'ai-je ici autant de millions de cœurs qu'il y a de grains de sable en la mer, afin de les poser pour jamais au marchepied de l'autel devant la sainte Eucharistie? Que n'ai-je le pouvoir de les arrêter, de les coller et attacher si inséparablement au pied du trône de Jésus, qu'ils n'en soient jamais détachés? Comment est-il possible qu'ayant Jésus au milieu des villes, si près de nous, si plein de bonne volonté pour nous, nos cœurs et nos pensées ne soient toujours dans les églises? Comment ne sommes-nous pas continuellement prosternés d'esprit et d'affection devant le Très-Saint Sacrement? Comment ne nous tournons-nous pas cent et cent fois par jour devers l'église, pour y jeter des élans et des œillades amoureuses à ce céleste Bien-Aimé; comment ne fait-on pas tous les ans, je ne dirai pas seule-

ment des confréries, des sociétés, des congrégations, mais encore des diètes universelles et des assemblées des états-généraux de tous les royaumes du monde pour aviser aux moyens de l'honorer, le caresser et le courtiser de plus en plus; mais nous verrons demain, Dieu aidant, comme nous devons reconnaître réciproquement l'amour qu'il nous a témoigné en ce sacrement. Demandez-lui cet amour pour vous et pour moi, et allez en paix, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

SERMON LXXXVIII.

DE L'AMOUR QUE JÉSUS NOUS A TÉMOIGNÉ EN L'INSTITUTION DU SAINT-SACREMENT.

Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.

Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. (JOAN. 13, 1.)

Il est vrai que la toute-puissance, la sagesse et la bonté de Dieu se sont employées en l'institution du très-adorable sacrement de l'autel; mais il faut avouer que le grand ouvrier qui a projeté, entrepris et achevé ce dessein, a été l'amour incompréhensible qu'il nous a porté. Pour en connaître la grandeur, il en faut peser quatre circonstances, et considérer ce qu'il donne, comme il le donne, pourquoi il le donne, et quand il donne; en ce qu'il donne, il nous témoigne un amour libéral; en la manière, un amour cordial; en la fin, un amour fervent; en la circonstance du temps, un amour persévérant, amour de bienveillance envers nous, mais encore amour de complaisance envers vous, ô sainte Vierge.

Nicodème disait à votre Fils : L'homme peut-il rentrer une seconde fois dans le sein de sa mère? Non, l'homme qui n'est qu'une pure créature ne le peut; mais l'Homme-Dieu, qui est tout-puissant et tout bon, l'a pu et l'a voulu faire; votre corps immaculé lui a été un séjour si agréable, que pour y entrer derechef, et y prendre de nouveau ses délices, il s'est logé sous les espèces du pain : ainsi nous pouvons dire, que non-seulement en l'Incarnation, mais encore en l'Eucharistie, Jésus est le fruit de votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — In Deo non est amor concupiscentiæ, sed benevolentiæ et complacentiæ, cujus magnitudo, in institutione Eucharistiæ pensatur ex eo quod dat, quomodò, cur et quandò.

I. PUNCTUM. — Quid det? nempe corpus suum et se totum.

II. PUNCTUM — Quomodo det? Sub vilibus speciebus, sine ostentatione.

III. PUNCTUM. — Cur? Ut nobis uniatur, et conversetur nobiscum.

IV. PUNCTUM. — Quando? In quâ nocte tradebatur.

CONCLUSIO. — In eos qui tanta beneficia non rependunt.

EXORDE. — Ceux qui, par la conduite de la philosophie, s'appliquent à examiner les propriétés de chaque chose, disent que l'a-

mour est à notre âme ce que le premier mobile est aux globes inférieurs, ce que la pesanteur est aux éléments, ce que les ailes sont aux oiseaux et ce que les voiles sont aux vaisseaux, parce que l'âme ne se porte nulle part que par les inclinations et les mouvements de l'amour qui le possède et qui y domine : *Amor meus, pondus meum, illo feror, quocumque feror*, dit saint Augustin; et parce que c'est le propre du mouvement de tendre et d'aboutir à quelque repos, de là vient qu'à proprement parler, on peut reconnaître et distinguer deux espèces d'amour en la volonté de la créature : un amour de mouvement, et un amour de repos; un amour de mouvement, par lequel elle sort comme hors de soi-même pour aller à la recherche d'un objet qui la peut contenter, et un amour de repos, par lequel elle s'arrête, elle se plaît, elle se réjouit en la possession et jouissance de ce qui lui est convenable. Cela est vrai en la créature, mais en Dieu il n'en est pas de même : Dieu n'a point d'amour de mouvement, il est absolument immuable : *Ego Deus, et non mutor, non est Deus sicut homo, ut mutetur;* Notre Dieu ne sort point hors de soi-même pour aller à la recherche d'aucun objet qui puisse augmenter sa béatitude, il est tout à fait heureux en soi-même, content de soi-même, suffisant à soi-même : *Non indigens aliquo, cùm det omnibus*, dit saint Paul.

Il dit : *Cùm det omnibus*, pour marquer la différence qui est entre l'amour de la créature et l'amour du Créateur; la créature aime par indigence, le Créateur par abondance; elle par besoin, et lui par excès de bonté; elle pour recevoir, et lui pour donner ou répandre; la créature suppose toujours quelque bien en la personne qu'elle aime, le Créateur ne présuppose rien, mais communique du bien à l'objet qu'il affectionne, il n'a point d'amour d'intérêt, point d'amour mercenaire ou de convoitise; il n'a que l'amour de bienveillance et que l'amour de complaisance : amour de bienveillance, par lequel il veut du bien à sa créature, et lui en fait actuellement; amour de complaisance, par lequel il se plaît, non en la créature qui a reçu ce bien, mais en soi-même et en sa bonté divine, qui a fait ce bien en sa créature : *In te mihi benè complacuit*. De là vient que l'amour qu'il nous porte est infini, immense, ineffable et incompréhensible; qu'il n'y a point de pensée, point d'idée, ni de conception humaine, ni angélique, qui y puisse atteindre; car, comme le sujet qu'il a de nous aimer n'est pas en nous, mais en lui; comme il n'emprunte le principe de sa bienveillance d'aucune perfection qui soit en nous, mais de sa seule piété et de sa bonté naturelle, son amour ayant un motif infini et un principe divin, il ne peut être que très-grand, très-ardent et très-infini, aussi grand et aussi infini que son être, puisqu'il n'est pas seulement doué d'amour, mais qu'il est lui-même tout feu et tout flamme, tout charité et tout amour : *Deus charitas est*, disent saint Jean et saint Bernard, *amat et Deus, nec aliundè hoc habet, sed ipse est undè amat, undè, non tàm amorem habet quam ipse amor est;* il l'a montré en l'institution de l'Eucharistie, en laquelle il nous a témoigné un amour si démesuré, que, comme dit son bien-aimé disciple, il ne pouvait aller plus loin : *In finem dilexit*

eos. Pour avoir quelque conjecture de la grandeur de cet amour, il nous en faut peser ses quatre circonstances : ce qu'il donne, comme il le donne, pourquoi il le donne et en quel temps il le donne, et ces quatre considérations feront les quatre parties de ce discours.

Premier point. — Pour intelligence du premier point, souvenez-vous de ce que nous avons dit autrefois, qu'au bénéfice de la création le Fils de Dieu est notre Père, qu'au bénéfice de la conservation il est notre Pasteur, qu'au bénéfice de la justification il est notre Sauveur, mais qu'en l'Eucharistie il est notre époux. Saint Jean l'Evangéliste considérant les autres bienfaits, dit seulement que Jésus nous y a aimés : *Cùm dilexisset suos;* mais parlant de l'Eucharistie, il dit que Jésus nous y a aimés jusqu'à n'en pouvoir pas davantage : *In finem dilexit eos.* En la création il nous a aimés, mais non jusques à n'en pouvoir plus, il nous a donné l'être, et il pouvait nous donner davantage; en la conservation il nous a aimés, mais non pas jusques à n'en pouvoir plus, il nous a donné ses créatures pour notre entretien, mais il pouvait nous donner quelque chose de plus; au bénéfice de la justification il nous aime, mais non pas jusques à n'en pouvoir plus, car il nous donne ses mérites et sa grâce, il pourrait néanmoins nous donner davantage; mais en l'Eucharistie, il nous aime jusques à n'en pouvoir plus, il ne peut rien donner de plus grand, de plus cher ni de plus précieux, il nous donne son corps et toute sa personne; je dis son corps, et toute sa personne; je dis son corps, car le mariage est une tradition de corps, et il est ici notre époux; je dis toute sa personne, c'est-à-dire son humanité sainte et sa divinité très-adorable; et toutefois il ne parle que de son humanité, quand il dit : *Ceci est mon corps*, en quoi il montre la tendresse et la libéralité de son amour, nous donnant ce qui lui est de plus cher; car vous savez que depuis l'Incarnation nous reconnaissons et adorons en Jésus deux natures ou deux essences : l'une incréée, éternelle et divine; l'autre créée, temporelle et humaine. Or, de ces deux natures, celle qui semble être plus propre et plus appartenante au Verbe divin, c'est l'humaine.

On dit en jurisprudence, et il est vrai, que la division des biens temporels est seulement du droit des gens : *Ab initio autem non fuit sic;* et que si on les considère précisément en leur condition naturelle, et en l'état auquel ils furent créés, ils étaient communs à tous, et tous les possédaient par indivis; mais que par le commun accord des hommes et le consentement de tous les peuples, ils ont été divisés pour la plus grande commodité du public : car étant indivis et communs à tous, on n'aurait pas tant de soin de les conserver, cultiver et augmenter, parce que chacun les considérerait, non comme son bien particulier, mais comme un bien public et commun à tous les autres, et nous avons de coutume de tenir plus cher ce qui nous est particulièrement approprié. S'il était permis de reconnaître en Dieu cette inclination que nous voyons si commune et si puissante parmi les hommes, nous dirions qu'il semble que le Verbe divin devait avoir plus d'inclination, plus d'a-

mour et d'affection pour sa nature humaine que pour la divine, puisque l'humaine lui est plus propre : car nous savons, par les principes de la théologie et de la foi, que son essence divine lui est commune avec les deux autres personnes de la très-sainte Trinité; le Père, le Fils, et le Saint-Esprit possédaient par indivis cette nature incréée, elle n'est particulièrement appropriée à aucune de ces trois personnes, mais la sainte humanité appartient au seul Verbe d'une appartenance toute spéciale : elle lui est tellement propre qu'elle n'est commune à aucune autre personne; elle n'est ni l'humanité du Père ni du Saint-Esprit, mais seulement du Fils; ce n'est que le Fils seul qui l'a épousée, et jointe à la subsistance divine; ainsi il la doit chérir et aimer d'une affection particulière, c'est ce qu'il nous donne en première intention dans ce sacrement, disant : *Ceci est mon corps.*

De plus, il fait mention du corps plutôt que de l'âme, de la divinité, pour montrer encore la sincérité de son amour ; car ceux qui aiment cordialement et d'un amour de bienveillance, ont peu de paroles et beaucoup d'effets; l'époux qui fait un don à son épouse, d'affection pure et sincère, ne fait mention que de la moindre partie de ce qu'il donne : Je veux vous faire présent d'un anneau ; il ne parle que de l'anneau, il ne dit mot d'un riche diamant, qui y est enchâssé et qui vaut mieux que cinquante anneaux. Jésus aime l'Eglise son épouse d'un amour pur et désintéressé, sincère et cordial, qui promet peu et qui donne beaucoup, qui a peu de paroles et beaucoup d'effets : *Le pain que je donnerai c'est ma chair. Ceci est mon corps.* Il ne parle que de sa chair, il ne fait mention que de son corps, mais avec cela il donne son âme qui y est enchâssée, son sang, ses mérites et ses trésors, sa divinité, tout ce qu'il a et tout ce qu'il est.

Deuxième point. — C'est encore pour cette raison qu'il se donne à nous sous des espèces si visibles et si chétives, sous l'apparence d'un peu de pain et de vin. Celui qui vous donne un festin par ordre et par cérémonie couvre la table de beaucoup de vaisselle et de peu de viande, il vous met dans de grands plats un peu de chair ou de poisson, et voilà tout; mais la mère qui aime son fils fort tendrement lui met dans un seul bouillon des perles dissoutes et de l'or potable, l'essence et l'infusion des viandes les plus exquises, les plus nourrissantes et salutaires qu'elle peut recouvrer. Jésus ne nous fait pas ici un festin de parade ou de cérémonie, mais un banquet d'ami et d'affection maternelle ; sous les faibles apparences des accidents et des espèces sacramentelles, sous la forme d'un peu de pain et de vin, il nous donne la perle de son humanité sainte, l'or potable de son sang, sa divinité infinie qui est l'essence, le ramas et le précis de tout ce qui est de plus rare, de plus exquis et de plus précieux au ciel ou en la terre.

Salomon a été la figure du Fils de Dieu en ses grandeurs et en ses abaissements. Quand ce sage roi était au milieu de sa cour, assis en son lit de justice, pour y recevoir les honneurs et les hommages de son peuple et se faire redouter par l'éclat de sa gloire, il était en un trône d'ivoire tout couvert d'or éclatant : *Vestivit*

eum auro fulvo nimis (3. Reg. 10, 18); on y montait par six degrés, et à chaque degré il y avait deux lionceaux de côté et d'autre : *Non est factum tale opus, in universis regnis;* il avait sur sa tête une couronne si éclatante de pierreries, qu'elle semblait disputer avec le firmament; en sa main un sceptre d'or; sur le dos un manteau de pourpre si brillant, que le voyant de loin on eut dit que c'était du feu; mais quand il venait en son jardin pour se divertir avec sa Sulamite, il descendait de son trône, il ôtait sa couronne, il quittait son sceptre, il se dépouillait de sa poupre et se revêtait d'habits communs et ordinaires. Si nous avions vu une seule fois en passant le Fils de Dieu dans le ciel empyrée, nous pâmerions d'étonnement de le voir ici tant abaissé. Là-haut il a pour demeure une clarté inaccessible, un trône si élevé qu'il est à la droite du Tout-Puissant; sa couronne n'est pas seulement glorieuse, c'est la gloire même : *Gloria et honore coronasti eum ;* son vêtement n'est pas seulement beau et lumineux, c'est la lumière et la beauté même : *Amictus lumine sicut vestimento, Dominus regnavit decorem indutus est.* Il n'a pas autour de soi douze lionceaux, il a des millions d'anges, d'archanges, de chérubins et de séraphins; ici il a pour sa demeure un tabernacle de bois, pour son trône un autel de pierre, et pour son habit des accidents de pain et de vin.

Troisième point. — L'inclination de l'amour n'est pas seulement de converser ensemble, mais d'être une même chose; et les Platoniciens disaient qu'il ne désirait pas seulement l'union, mais l'unité : οὔ τῆν αυτῆν ταυτοτητα, *ipsummet ipsissimum*[1]; il est appelé par saint Denys, δυναμιοἑνοτκὴ, vertu unitive, qui de deux choses ne fait qu'une. Vous savez sur cela l'apologue des anciens, qui porte que Vulcain rencontra deux jeunes hommes qui s'aimaient d'une parfaite amitié; il leur dit qu'il les en voulait récompenser et qu'ils lui demandassent tout ce qu'ils voudraient. Jetez-nous en votre fourneau, lui dirent-ils, afin que nous soyons fondus, mêlés, unis et incorporés ensemble : *Ambo in unum hominem coalescamus.* Que si l'union est impossible, l'inclination de ceux qui s'entr'aiment est de se hanter, parler et converser familièrement ensemble, ou du moins d'être en même lieu, en présence l'un de l'autre, voir et être vu pour exprimer cette passion de l'amour.

Les poètes disaient de certains amants qu'ils passaient à la nage un bras de mer toutes les nuits pour aller voir leur bien-aimée, que l'eau de la mer n'éteignait point leur feu, que les vents qui y soufflent ne l'incommodaient point, qu'ils passaient à travers les vagues et qu'ils méprisaient les flots pour contenter leur passion. Si l'amour folâtre est si hardi, si puissant et si généreux, combien plus l'amour très-pur, très-saint et très-divin, mais très-ardent et très-cordial de Jésus envers les hommes, φιλανθροπια, c'est ainsi que saint Paul l'appelle : *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem nec flumina obruere illam* (Tit. 3, 4). Que de vents, que de vagues, que d'orages s'opposaient à cet amour, et il a passé

[1] Aristotel., lib. 2, *Politic.*, cap. 8.

au travers; que de pensées contraires, que de puissantes raisons, que de considérations, que de réflexions sur les intérêts de son honneur se présentaient à l'esprit de Jésus pour rompre ce dessein et en empêcher l'exécution, et il les a toutes supprimées. L'amour envers les hommes, a eu plus d'ascendant sur son esprit, plus de pouvoir sur ses affections que le zèle de sa gloire : *Amor triumphat de Deo*, dit saint Bernard : il y a eu un saint combat, un heureux conflit en son cœur divin, entre le zèle qu'il a pour sa gloire et l'amour qu'il a pour les hommes.

Le zèle de sa gloire lui faisait dire, quel besoin ai-je de ces hommes qui ne sont que des vers de terre? Je n'ai que faire de personne, je suis dans la plénitude et l'abondance de toutes choses, au comble et en l'apogée d'une parfaite félicité, en la gloire de mon Père, la possession et la jouissance assurée de tous ses biens : *De Deo amor triumphat;* mais je suis infiniment bon, ma bonté n'est point resserrée, son propre est de se répandre et se communiquer avec profusion; j'aime les hommes d'un amour très-ardent : *Non amo et desero;* mes délices sont de converser avec ceux que j'aime.

Le zèle de son honneur lui dit : Si vous voulez être parmi les hommes, soyez-y noblement, royalement, divinement et convenablement à votre grandeur, en la forme et la majesté que l'état de votre béatitude vous donne, dans la splendeur et dans l'éclat de votre gloire, et ils vous admireront, et ils vous redouteront, et ils vous rendront les respects et les hommages qui sont dus à vos mérites; mais si vous prenez une forme étrangère, les livrées et l'apparence d'un peu de pain, plusieurs vous méconnaîtront; on vous méprisera, on passera cent fois devant vous sans vous faire la révérence; les calvinistes vous appelleront une idole de pâte, les donatistes vous jetteront aux chiens et les juifs tâcheront de vous percer à coups de couteau : *Amor triumphat de Deo*. Oui, mais se répond-il, si je ne me déguise, si je ne couvre ma gloire sous les voiles d'un sacrement, les hommes n'oseront s'approcher de moi, ils ne pourront m'envisager, ma face rayonnante les éblouira, le brillant et l'éclat de ma gloire les fera trembler de crainte : ils se pâmeront de frayeur et je ne pourrai converser avec eux.

Ménagez donc un peu votre excessive bonté, ne vous rendez pas si commun : n'instituez ce sacrement que pour Rome ou pour quelqu'autre lieu plus célèbre; ne donnez pouvoir qu'au pape, ou bien qu'aux quatre patriarches de consacrer votre corps! on en fera plus d'état, on ne vous montrera qu'à certain jour de l'année, avec pompe et magnificence; les pèlerins iront de toutes les parties du monde pour vous visiter et pour vous rendre leurs devoirs. Oui, mais les pauvres, les malades et les enfants, les jeunes gens, les vieillards, et une infinité d'autres personnes ne pourraient pas faire de si grands voyages, et ainsi ils seraient privés toute leur vie du bonheur et de la consolation de me voir.

Eh bien! soyez partout pour être vu, visité, courtisé et adoré, mais non pas pour être mangé. N'est-ce pas trahir votre grandeur et faire tort à votre noblesse, que d'être la viande des hommes, et indifféremment de tous les hommes sans distinction, sans excep-

tion et sans restriction, d'entrer en des bouches puantes, gâtées, chancreuses, gangrenées; mais le génie et l'instinct de l'amour, c'est de s'unir à la chose qu'on aime, δυναμις ἐροτικὴ : voyez un père de famille qui aime avec passion son enfant de deux ou trois ans, quand il le tient entre ses bras, vous diriez qu'il souhaiterait se raccourcir et s'appetisser pour se fourrer dans ce petit corps; ce que cet homme désirerait et ne peut pas, Jésus le peut et le veut faire, son amour et sa puissance vont de pair : il ne se contente pas de s'être fait semblable à nous, d'être avec nous, ou d'être auprès de nous, il veut être dans nous et joint à nous, corps à corps, cœur à cœur, et esprit à esprit, étroitement, intimement et très-parfaitement; pour cet effet, il prend la forme d'une créature qui nous est familière et commune, l'espèce et l'apparence d'un peu de pain, il entre par notre bouche, il se glisse en notre estomac, il s'introduit en notre corps, et, si j'ose parler comme un homme apostolique parlait il y a treize cents ans, il est distribué à nos membres et à toute notre consistance, αναδιδομενον ἐις ἡμετερα μελη ἐις πᾶσαν την σύστασιν. Ce sont les propres termes de saint Cyrille de Jérusalem (*Catech. Mystag.*).

Oui, mais si les gens de bien sont dignes de toutes ces caresses, les pêcheurs en sont très-indignes; si vous vous exposez ainsi indifféremment et sans distinction à être reçu de tous les catholiques, il y a mille et mille personnes qui vous recevront indignement : les usuriers, les vindicatifs et les voluptueux vous logeront en leur conscience ulcérée et souillée de mille ordures ou passions honteuses; on dira que vous êtes comme ce prodigue, dont vous parliez autrefois, que vous prodiguez votre substance aux âmes volages et débauchées, ne pouvez-vous pas instituer ce sacrement, en sorte que vous y soyez, quand une bonne âme s'en approchera et que vous n'y soyez plus quand une âme pécheresse attentera de vous recevoir? Mais *amor triumphat de Deo*, car les âmes choisies y auraient intérêt, elles seraient toujours en doute si j'y suis ou non, et si je les rends assurées qu'elles sont en bon état, cela les pourra enfler et leur donner de la vanité; si elles pensaient que je ne suis ici que pour les âmes qui sont en état de grâce, elles seraient toujours incertaines de ma présence ou de mon absence, et cette incertitude les empêcherait de me parler avec la confiance et la familiarité que je désire.

Eh bien! n'y soyez donc qu'à l'instant qu'on vous recevra; car si vous vous obligez à y demeurer tant que les espèces sacramentelles seront entières, on vous logera dans des ciboires d'étain, dans des tabernacles couverts de poussière et d'araignées; aux villages, on vous laissera là tout seul, les jours et les semaines entières, sans vous visiter; aux villes, on commettra mille irrévérences, mille insolences et mille impiétés en votre présence : *Amor triumphat de Deo*, encore une fois; car je veux, dit-il, servir à ma bien-aimée d'asile et de refuge permanent, où elle puisse avoir recours en toute occurrence, conférer avec moi, converser avec moi, me demander secours dans les dangers, lumière en ses doutes, conduite en ses actions, conseil ès perplexités et consolation ès afflictions.

Bref, il ferme les yeux à toutes les considérations de ses intérêts,

de son honneur, de sa grandeur et du zèle qu'il pourrait avoir de sa gloire; il s'expose à mille humiliations, mille injures, mille outrages ou indignités qu'il reçoit des hypocrites, des mauvais prêtres ou des infidèles, pour contenter son amour et avoir cette bonté de se joindre à une âme choisie et de converser avec elle. Quel effort d'amour, quel transport, quelle admirable et incompréhensible charité!

Quatrième point. — Et en quel temps fait-il cet excès et ce prodige de charité? *In quâ nocte tradebatur.* La nuit même qu'on le trahissait, au même temps que les hommes trament le dessein de sa mort, à même temps il leur prépare un fruit de vie; à même temps qu'on lui détrempe le fiel, au même temps il nous destine ce nectar et cette divine ambroisie.

Voyez, de grâce, votre ingratitude et l'injustice monstrueuse de vos horribles attentats. Quand vous voulez vous excuser de vos blasphêmes, vous avez coutume de dire : Ce n'est pas trop souvent que je blasphême, ce n'est que deux ou trois fois le mois; je ne blasphême jamais que quand je suis en colère, et si on ne me fâchait point, je ne jurerais jamais. Ce n'est pas trop souvent que vous blasphêmez? quand ce ne serait qu'une fois l'an, c'est trop souvent; quand ce ne serait qu'une seule fois en votre vie, c'est assez pour vous damner; ne vous y trompez pas, vous ne blasphêmez jamais si vous n'êtes en colère; certes, voilà une belle excuse et une justification bien recevable. Si vous êtes fâché, que ne vous en prenez-vous à celui qui vous met en colère! à quel propos vous en prendre à votre Dieu qui n'en est pas cause! disons ceci en passant, pour vous mettre vos abominations devant les yeux.

Vous avez, par exemple, un enfant de dix ou douze ans, vous travaillez en votre maison pour lui gagner sa vie; faites que son frère ou son compagnon le fâche, et que se sentant offensé, il vous aille donner un soufflet, et puis qu'il se mette à genoux devant vous et vous dise : Ah! mon père, je vous demande pardon, pardonnez-moi, s'il vous plaît, ce n'est pas trop souvent que je vous donne des soufflets, ce n'est que deux ou trois fois l'année; et si jamais on ne me fâchait, je ne vous en donnerais jamais? Que diriez-vous de cet enfant? qu'en penseriez-vous? Ne diriez-vous pas que c'est un monstre de nature, une engeance de vipère, et qu'il le faudrait lapider? Hé! quand je ne serais pas ton père, quand je ne t'appartiendrais en rien, tu es tout à fait déraisonnable de t'en prendre à moi, qui ne suis pas la cause de ta colère, à plus forte raison de t'en prendre à moi, qui suis ton père; à moi, dis-je, qui t'ai mis au monde, qui t'ai nourri et élevé jusqu'à présent, et qui travaille encore actuellement pour te gagner ta vie. Voilà ce que vous faites, et il vous semble que ce n'est rien; votre serviteur vous fâche, votre enfant vous désobéit, votre femme vous répond avec contestation, et vous blasphêmez ce grand Dieu. Quand il ne serait pas votre Dieu, votre Créateur ni votre Rédempteur, quand il ne vous aurait jamais fait aucun bien, vous êtes un dénaturé de vous en prendre à lui, puisqu'il n'en est pas cause : à plus forte raison de vous en prendre à lui qui vous a créé, conservé et racheté.

Mais, supposons que Dieu en soit la cause, supposons que ce soit lui qui vous ait donné sujet de cette fâcherie, est-ce à dire qu'il le faille blasphêmer, qu'il faille cesser de l'aimer, de le bénir, le louer et glorifier? Voyez comme il se comporte en votre endroit. En la dernière cène il est tout ému, son âme est toute troublée d'un excès de tristesse et de fâcherie : *Turbatus est spiritu. Cœpit pavere, et tædere, et mæstus esse* (Joan. 13, 21). Vous êtes cause de ce trouble, vous êtes le sujet et l'occasion de cette tristesse ; car il est triste de vos péchés qu'il a devant les yeux, il est troublé par la présence et l'appréhension de la mort et des tourments qu'il va souffrir pour vous ; et en cette fâcherie, au lieu de vous maudire, au lieu de vous souhaiter du mal, il vous prépare ce mets délicieux, il vous prépare ce fruit de bénédiction.

Il vous donne son corps, son sang, son âme et sa divinité, avec une libéralité et une profusion excessive ; vous usez envers lui, je ne dirai pas de réserve et d'avarice, mais de chicheté et de taquinerie ; vous ne voudriez pas faire un pas, saigner un malade, ou signer une requête, pas donner un exploit, plaider une cause pour une veuve, pour un orphelin ou d'autres membres de notre Seigneur, s'il n'y avait de l'argent.

Conclusion. — Il se dépouille de sa majesté, il sort de son trône, il cache la splendeur de sa gloire, pour converser avec vous, et vous ne voulez pas démordre d'un seul point de votre luxe, pour lui complaire par la modestie et l'humilité chrétienne ; quelle différence entre ces viles espèces dont il est revêtu, et les robes précieuses dont vous êtes couverte. Osez-vous bien vous approcher d'un Dieu ainsi humilié pour vous, ayant le cœur enflé de vanité, et vous mirant comme un paon en la pompe de vos vêtements ? il couvre sa chair, sa chair très-sainte, sanctifiante et déifiante, dont la vue fait une partie de la béatitude des saints, qui charme tous ceux qui la voient, qui le ferait admirer s'il la montrait; et vous voulez montrer la vôtre, contre la défense qu'il vous en fait, votre chair scandaleuse, votre chair corruptible, votre chair qui sera la curée des vers, vous la voulez montrer pour être une allumette de concupiscence, un objet de mauvaises pensées qui souillent les cœurs des chrétiens où le Fils de Dieu doit reposer.

Il se couvre des espèces, il demeure ici attaché à ce sacrement pour converser avec vous et vous le laissez là tout seul. Vous ne daignez pas lui faire la cour, vous passez les deux ou les trois jours sans le venir adorer, vous lui donnez sujet de faire cette plainte : *Factus sum sicut passer solitarius in tecto.*

Il abaisse sa grandeur, il oublie ses intérêts, il ferme même les yeux à toutes les considérations de sa gloire pour s'unir à vous, et vous ne voulez pas prendre la peine de vous lever le matin, de faire un peu d'oraison pour préparer le logis où il doit faire sa demeure, vous ne voulez pas vous abaisser jusques à instruire vos fermiers ou vos domestiques, à visiter les pauvres malades ou à rechercher d'amitié vos ennemis, pour vous rendre agréable à lui. L'Ecriture et les Pères nous recommandent tant d'honorer Jésus crucifié, pour réparer les déshonneurs, les opprobres et les affronts

qu'on lui a faits en sa passion, il en souffre bien plus en l'Eucharistie : car en sa passion il n'en a souffert que pendant dix-huit ou vingt heures et ici il en souffre depuis seize cents ans; en sa passion il n'en souffrit qu'en Jérusalem, en l'Eucharistie par tout le monde; en sa passion il n'en reçut que des juifs et que des gentils; ici il en souffre des juifs, des gentils et des impies, des hérétiques, des mauvais catholiques et des prêtres vicieux, et il s'expose à toutes ces injures pour l'amour de vous, ô âmes choisies, pour être au milieu de vous, pour converser avec vous et pour être caressé de vous! Ne devriez-vous donc pas, s'il était possible, être continuellement à genoux devant lui, le suivre quand on le porte aux malades, l'honorer, l'adorer, lui faire la cour, pour réparation de tant d'injures que les autres lui font, et dire avec saint Bernard : *Quantò pro me vilior, tantò mihi carior.*

Encore qu'il soit tout ému et plongé dans la douleur en la dernière cène par l'appréhension d'une mort si certaine, si prochaine, si douloureuse et si ignominieuse, il ne laisse pas de penser à vous, de vous dresser ce banquet somptueux; et en la moindre affliction ou disgrâce qui vous arrive, vous le mettez en oubli, vous laissez là son service en arrière, vous quittez vos dévotions et vous murmurez contre sa providence.

Il disait en l'Evangile : *Si quis diligit me ad eum veniemus :* Si quelqu'un m'aime, je viendrai à lui; et ainsi il ne veut venir qu'en ceux qui l'aiment : c'est le sacrement d'amour, c'est l'amour qui le fait venir en nous, c'est l'amour qui nous doit disposer à le recevoir; et partant, si vous ne l'aimez, gardez-vous bien de vous en approcher; mais si vous l'aimez, vous garderez ses commandements : *Si quis diligit me sermonem meum servabit;* voilà un de ses commandements; quant à moi, je vous dis : Ne jurez point du tout. Ne jurez donc plus si vous l'aimez; ne jurez ni par votre âme, ni par le bien que voilà, ni jamais je ne sorte d'ici, ni aucun autre jurement quel qu'il soit; voilà son commandement; quant à moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, priez pour ceux qui vous calomnient, faites du bien à ceux qui vous persécutent.

Mais comme nous ne pouvons rien de tout ceci sans la grâce de Dieu, disons-lui avec l'Eglise : *A cunctis nos quæsumus Domine, reatibus et periculis propitiatus absolve; quos tanti mysterii tribuis esse participes.* Grand Dieu, délivrez-nous, s'il vous plaît, par votre miséricorde, des péchés que nous avons commis; faites-nous la grâce de n'en plus commettre et d'en éviter les dangers, afin de nous rendre dignes de ce grand sacrement, dont il vous plaît nous faire participants, par Jésus-Christ Notre Seigneur, qui vit et règne avec vous, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXXXIX.

DE LA RÉSIDENCE DE JÉSUS-CHRIST PARMI NOUS EN L'EUCHARISTIE.

Non est alia natio tàm grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis.

Il n'est point de nation si grande qui ait des dieux qui s'approchent d'elle, comme notre Dieu. (DEUTERON. 4, 7)

QUAND je suis obligé de parler de ce pain céleste qui nous est proposé sur l'autel, j'ai dévotion de le nommer le Pain des anges, la très-redoutable Victime, la véritable Eucharistie, le très-adorable mystère; mais je ne sais si je le dois appeler le Très-Saint Sacrement, parce qu'encore que le Saint des saints y soit contenu, et qu'il y soit pour nous sanctifier, néanmoins ce très-auguste sacrement semble faire si grand tort à la sainteté de Dieu, que selon l'apparence humaine, elle y est notablement intéressée; vous approuverez ma pensée, si vous considérez avec moi que la sainteté de Dieu le sépare infiniment de toute créature, et qu'au contraire ce sacrement l'approche des fidèles, et l'en approche de si près qu'il ne le saurait être davantage.

Si Jésus s'est approché de sa créature, ç'a été premièrement de vous et par vous, ô sainte Vierge! car saint Bernard dit, que vous êtes cette toison mystique, par l'entremise de laquelle la rosée coula du ciel et arrosa l'aire de Gédéon : *Vellus medium inter rorem et aream, mulier inter solem et lunam, Maria inter Christum et Ecclesiam;* et le même saint nous avertit sagement que, puisqu'il y a même chemin de la terre au ciel, que du ciel à la terre, de la créature au Créateur, que du Créateur à la créature, le Fils de Dieu s'étant servi de vous pour s'approcher de nous, nous devons aussi mendier vos intercessions pour nous approcher de lui : c'est ce que nous faisons dévotement, nous prosternant à vos pieds et vous disant avec l'ange. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Triplex sanctitas Dei. — II. Videtur læsa in incarnatione. — III. Sed mirabilius, et utilius pro nobis in Eucharistiâ.

I. PUNCTUM. — Ratione statûs Christi.

II. PUNCTUM. — Ratione circumstantiarum : 1° Modi; 2° Temporis; 3° Loci.

III. PUNCTUM. — Ratione effectuum

CONCLUSIO. — Exhortatio ad honorandum et amandum concivem tam amabilem.

EXORDE. — I. Encore que les esprits angéliques et les âmes bienheureuses qui jouissent de Dieu dans le ciel, soient continuellement occupées à honorer toutes ses admirables perfections, si est-ce qu'il faut avouer que le plus délicieux objet de leur admiration et le plus ordinaire sujet de leurs cantiques de louanges, c'est sa sainteté divine et adorable.

L'Eglise nous enseigne, l'ayant appris d'Isaïe, que la continuelle

occupation des anges, des chérubins et des séraphins dans le ciel, c'est de crier sans cesse : O qu'il est Saint! ô qu'il est Saint le Seigneur Dieu des armées! *Qui non cessant clamare quotidiè! Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Sabaoth!* Les âmes prédestinées, qui auront l'honneur et le bonheur d'être reçues en leur compagnie, tiendront aussi leur partie en ce concert angélique, en ce trisagium divin. David décrivant l'exercice et l'entretien ordinaire des saints dans le séjour immortel, dit que la lettre de leur musique, que le sujet de leurs conversations et de leurs colloques, c'est la sainteté de Dieu? Vos saints, dit-il, ô mon Dieu! annonceront à perpétuité la gloire de votre sainteté et la magnificence de votre gloire : *Magnificentiam gloriæ sanctitatis tuæ loquentur* (Psal. 144, 5). Je remarque que les saints anges ne se contentent pas de dire simplement que Dieu est saint, ils disent qu'il est trois fois saint : *Sanctus, Sanctus, Sanctus;* et cela non-seulement pour exprimer les trois personnes de la très-adorable Trinité, mais encore pour signifier la triple sainteté que la foi catholique reconnaît, et que la théologie adore en sa Majesté divine : sainteté d'essence, sainteté d'opération et sainteté de résidence : *Sancti estote quoniam ego Sanctus sum* (Lev. 11, 44), voilà la première; *Sanctus in omnibus operibus suis* (Psal. 147, 13), voilà la seconde; *Tu autem in sancto habitas* (Psal. 21, 4), voilà la troisième.

Vous savez, Messieurs, que la sainteté parmi nous est une qualité par laquelle une créature est tirée de l'usage commun et ordinaire, pour être tout à fait référée et consacrée au service de Dieu : *Vos estis gens sancta, separata, etc.* Les calices, les vases sacrés et les ornements de l'église sont saints, parce qu'ils sont destinés à l'office divin, et ne peuvent être employés à des usages séculiers et profanes; les dimanches et les jours de fêtes sont saints, parce qu'ils sont ordonnés de Dieu et de l'Eglise, non pas pour être employés à des actions mondaines ou serviles, mais à des œuvres de piété ou de miséricorde : et de là vient qu'offrir à Dieu quelque chose et la sanctifier, sont deux termes synonymes en l'Ecriture. Ainsi en Dieu, la sainteté c'est une perfection par laquelle il est infiniment séparé de tout ce qui n'est pas Dieu, doué d'une si parfaite suffisance, plénitude et abondance, que par la condition de sa nature, il n'est indigent de personne ni référé à aucun être créé; il remplit le ciel et la terre sans que son essence les touche; il est au milieu des désordres et des abominations en l'enfer, sans que sa pureté en soit intéressée; il tient la main aux pécheurs quand ils font une méchante action, sans avoir part à leur malice; il est si peu engagé à ses ouvrages, qu'il en souffre devant ses yeux la corruption et la perte, sans peine et sans inquiétude; il est si peu attaché à ses créatures, qu'il destine l'univers aux flammes de sa justice; il est tellement séparé de tout ce qui n'est pas lui-même, qu'encore qu'il contienne en soi les perfections de toutes ses créatures, tant existantes que possibles, il est néanmoins infiniment éloigné de leur être : car, il les contient en éminence, sans indigence, sans adhérence et sans dépendance; il les contient par le pouvoir qu'il a de les créer, de les conserver et les perfectionner, non par le besoin qu'il ait d'en emprunter quelque surcroît

à la plénitude de son être : *Omnia continet*, ἡνωμένος ἀχήτος ἐξῃρεμένως (Dyon., cap. 1, *De div. nom. sub finem*).

Dieu étant si saint en son essence, il l'est aussi par conséquent en ses opérations, puisque l'opération est un apanage de l'être qui est de même nature et condition que lui : *Sanctus in omnibus operibus suis.* Parmi les créatures, il y a toujours du commerce, du flux et du reflux, de la causalité réciproque entre l'agent et le patient, l'ouvrier et son ouvrage, la cause et son effet : *Omne agens agendo repatitur.* L'ouvrage c'est la fin de l'ouvrier, et la fin agit comme les autres causes; agit, dis-je, non-seulement sur l'ouvrage, mais encore même sur l'ouvrier, réveillant son activité et l'appliquant à l'action. Mais Dieu, agissant hors de soi, est si saint, si épuré de toute contagion et communication avec la créature, il a si peu de liaison et d'adhérence à ses ouvrages, que la création, la conservation et la conduite du monde, ne mettent en lui aucune relation réelle : bref, dans son repos et dans son habitation, il est saint et séparé de tout être créé, il ne réside en aucune créature, il n'habite pas même dans les temples matériels : *Non in manufactis templis habitat.* Il est en ce monde, mais il n'y habite pas; il y est contenant le monde, et non pas comme y étant contenu; il n'habite proprement qu'en soi-même : *Ipse sibi locus, et mundus et omnia*, dit Tertullien, et le poëte chrétien :

Dic ubi tunc esset cum præter eum nihil esset.
Tunc ubi nunc, in se, quoniam sibi sufficit ipse.

II. Mais voici une chose étrange et digne de toute admiration, pendant que la puissance infinie de Dieu, sa sagesse, sa bonté et ses autres perfections s'exercent admirablement, se font voir avec éclat, et marchent comme en pompe et en triomphe au mystère de l'Incarnation, et encore plus en celui de l'Eucharistie qui en est la consommation, la sainteté de Dieu y est, ce semble, éclipsée, supprimée et presque anéantie.

La puissance infinie de Dieu ne se montre-t-elle pas évidemment en l'Incarnation, quand elle fait une Vierge-mère, un homme-Dieu, un Verbe divin enfant, une âme souverainement bienheureuse et extrêmement souffrante; en l'Eucharistie, quand elle fait que le corps d'un homme de trente-trois ans, avec toutes ses dimensions, soit contenu dans le contour d'une si petite hostie, qu'il soit unique et en tant de lieux où il est consacré, tant de fois mangé sans jamais être consumé?

Sa sagesse incompréhensible se montre en l'Incarnation, en ce que, supposé que Dieu seul ne pouvant pâtir, et l'homme seul ne pouvant satisfaire, elle invente le moyen d'associer l'homme à Dieu, lier la divinité à l'humanité, faire un homme-Dieu et un Dieu-homme; afin qu'en tant qu'homme il puisse souffrir, et en tant que Dieu il puisse satisfaire. En l'Eucharistie, elle paraît en ce que, d'un côté, ce corps divin ayant à être la viande de nos âmes, le germe de la résurrection de nos corps, et ce corps divin étant rempli de gloire, qui nous pourrait opprimer en l'infirmité de cette vie mortelle; et, d'autre part, ce même corps ayant à monter au ciel pour être l'objet des bienheureux, elle trouve l'in-

vention de le faire demeurer au ciel et de le faire produire en la terre, de le rendre glorieux et de voiler l'éclat de sa gloire sous les accidents d'une substance qui nous sert de viande ordinaire.

Sa bonté ineffable s'exerce en l'Incarnation, en ce qu'il communique à la sainte humanité sa propre subsistance et toutes les richesses de sa divinité; et encore plus en l'Eucharistie, en ce qu'il joint et unit cette même divinité par l'entremise de sa chair, non à une seule créature, mais à chacun de nous en particulier, et en tous ceux qui naîtront en l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles : *Et nos Deo conjungeres per carnis contubernium;* mais, au contraire, sa sainteté est si notamment intéressée en ces deux mystères, qu'elle y semble perdre tous ses droits.

Car cette divine sainteté le rend inaccessible à toute créature : *Lucem habitat inaccessibilem;* et son amour en l'Incarnation le met au milieu de nous, au milieu de deux animaux et au milieu de deux larrons; sa sainteté l'élève si fort au-dessus de tout être créé, qu'on ne le peut atteindre, ni de la main, ni de la vue, ni de la pensée; et son amour en l'Incarnation l'abaisse et l'approche tant de nous, qu'on le voit, on le touche, on le manie, et qu'on converse avec lui; sa sainteté faisait qu'on disait de lui : *Deum nemo vidit unquam, quærere Deum si forte attrectent, non in manufactis templis habitat* (Act. 17, 27); et son amour a fait à l'Incarnation qu'on a dit de lui : *In terris visus est, et cum hominibus conversatus est* (Baruch. 3, 38). *Manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ; Verbum caro factum habitavit in nobis.* Sa sainteté le sépare et l'éloigne tellement de nous, qu'il y a une distance et une disproportion infinie entre lui et nous : *Domine quis similis tibi;* et son amour en l'Incarnation le rend si semblable à nous, qu'il est comme l'un d'entre nous. Que dis-je? comme l'un d'entre nous; il est en effet l'un d'entre nous : *Factus est tanquam unus ex nobis, imò non tanquam, sed verè unus ex nobis,* dit saint Bernard; ce qui est cause qu'il dit à ses Apôtres : *Bienheureux sont les yeux qui ont vu ce que vous voyez.*

III. Mais si nous considérons la chose de bien près, si nous confrontons le mystère de l'Eucharistie à celui de l'Incarnation, nous verrons que notre bonheur est plus grand, que notre sort est plus souhaitable, que notre partage est plus heureux que celui de ses disciples; et nous verrons enfin, que c'est ensuite de l'Eucharistie plutôt que de l'Incarnation que nous pouvons dire : *Non est alia natio tàm grandis, quæ habeat Deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest nobis;* que ce mystère l'approche plus de nous que l'Incarnation, intéresse plus sa sainteté que n'a fait l'Incarnation; nous verrons que la présence, la proximité et la résidence de Jésus-Christ parmi nous, est incomparablement plus avantageuse que parmi ceux qui étaient sur la terre au siècle d'or de sa demeure en ce monde, et ce principalement pour trois considérations : premièrement, eu égard à la qualité de sa personne; en second lieu, eu égard aux circonstances de sa demeure parmi nous; et en troisième lieu, eu égard aux effets de cette divine habitation.

Premier point.—Il est vrai que c'est le même corps et le même

sang précieux qui était alors, qui est présent parmi nous, mais avec grande différence : car il était alors infirme, passible, mortel; et il est à présent glorieux, impassible et immortel. Saint Ambroise (Ser. 52. *In die parasc.*) et saint Augustin (Ser. 153. *De temp. in vigil. Paschæ*) font un beau parallèle entre le sein immaculé de Marie et le sépulcre de saint Joseph d'Arimathie : le sein de Marie n'a servi qu'à Jésus, car elle ne conçut jamais d'autre enfant; et le sépulcre de saint Joseph n'a été qu'à Jésus, car il n'a jamais reçu d'autre corps que le sien. Jésus-Christ, au sein de Marie, a été exempt des souillures dont les autres enfants sont atteints; et dans le sépulcre de saint Joseph, il a été affranchi de la pourriture à laquelle les autres corps sont sujets : *Inter mortuos liber;* le sein de Marie a fait naître Jésus, et le sépulcre l'a fait renaître. Ces deux grands docteurs, après avoir remarqué ces beaux rapports et d'autres semblables, osent dire que le sépulcre de Joseph est en quelque façon préférable au sein de Marie : car Jésus sortit du sein de la Vierge pour vivre parmi les hommes, pour aller à la mort, pour descendre aux enfers et pour obéir à un artisan; et il sortit du sépulcre pour régner parmi les archanges, pour entrer en sa gloire, pour monter au ciel et pour gouverner l'univers.

De même si nous comparons l'honneur que nous avons d'avoir Jésus-Christ parmi nous, de le tenir entre nos mains et de le loger en nos cœurs, avec l'honneur que les Apôtres ont eu de l'avoir parmi eux, celui que Siméon a eu de le porter entre ses bras, et celui que la Vierge a eu de le loger en son sein, nous verrons que notre bonheur est plus grand que le leur : car il était alors exposé à toutes les bassesses et infirmités humaines : *Per omnes naturæ humanæ contumelias volutatus* (Tertull.), et il est à présent élevé à toutes les grandeurs et prérogatives de la divinité; il était alors l'objet de la justice et de l'indignation de Dieu, et il est maintenant l'objet de sa complaisance; son père lui disait alors : *Effundam super te indignationem meam, complebo furorem meum in te*, et il lui dit à présent : *Sede à dextris meis;* il était alors sujet à la malédiction de nos iniquités qu'il avait chargées sur soi, et il est maintenant en la gloire de son père dont il est revêtu et orné; il était assujetti à la mortalité et à toutes les misères de notre nature, et il est en la jouissance de toutes les félicités et perfections de Dieu : la divinité habitait alors en ce corps précieux, mais elle n'y habitait pas pleinement, totalement et parfaitement, ainsi qu'elle fait maintenant, selon toute sa plénitude et son actualité, selon l'étendue de ses prérogatives et de ses attributs : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter;* il était alors, *secundùm carnem homo, nunc per omnia Deus*, dit saint Ambroise (lib. *de fide resur.*); *Tunc homo et nunc Deus, nunc Deus totum est*, dit saint Hilaire (lib. 11, *de Trinit.*), c'est-à-dire dégagé et affranchi de toutes les bassesses, faiblesses et imperfections de la chair, revêtu et orné de toutes les grandeurs, excellences et perfections divines dont un corps est susceptible.

Deuxième point. — 1° De plus, quand il était en ce monde, encore qu'il fût extrêmement doux et affable, la gravité de sa conte-

nance, la majesté de son port et l'éclat de son visage pouvaient intimider les grands pécheurs et les personnes craintives et les empêcher de l'aborder : témoin sainte Magdeleine, qui n'osa pas se présenter à lui, mais qui se mit à ses pieds par derrière; témoin la femme hémorrhoïsse, qui, toute tremblante, toucha par derrière à la dérobée la frange de sa robe, et les dix lépreux auprès de Samarie qui crièrent de loin : Ayez pitié de nous ! et le centenier qui lui disait : Seigneur, je n'ai osé m'adresser à vous de prime abord, m'en estimant indigne. Mais ici, il fait comme Moïse quand il descendit de la montagne, il voile l'éclat de sa gloire, il couvre la splendeur de sa face majestueuse et rayonnante, sous les espèces d'une substance si commune et si triviale, qu'il n'y a si petit enfant qui ne s'en approche sans crainte, il n'y a homme si pauvre, si hideux et si misérable au coin des rues ou en un faubourg, ou en un hôpital, qui ne le fasse venir en son logis, qui ne l'approche, qui ne le reçoive en sa bouche et qui ne le loge au milieu de son sein; car il est comme les rayons du soleil, qui ne se gâtent pas sur la boue, qui ne se noircissent point sur la poix, qui ne se brûlent pas dans le feu, et qui ne se gèlent point sur la glace.

Quand il était sur terre on voyait ce précieux corps, mais ce n'était qu'avec les yeux de la chair, avec les yeux que nous avons reçus d'Adam, avec des yeux semblables à ceux des moucherons, avec des yeux qui doivent pourrir et être réduits en poussière, des yeux qui sont maudits et excommuniés par le péché du premier homme : il y avait du bonheur et non pas du mérite à le voir; ici, nous le voyons par la vue de l'esprit qui nous est commune avec les anges, par les yeux de la foi que nous avons reçus du Sauveur, qui sont bénis et sanctifiés en lui ; nous le voyons avec autant de mérite que de bonheur. Pour cela le Fils de Dieu ayant dit à ses disciples : *Bienheureux sont les yeux qui ont vu ce que vous voyez;* voulant enchérir là-dessus, et relever notre bonheur sur le bonheur de ceux qui le voyaient, il disait à saint Thomas : Bienheureux ceux qui ne me voient pas des yeux du corps, mais qui me voient des yeux de la foi : *Beati qui non viderunt et crediderunt.*

2° Quand il était sur terre, on ne pouvait jouir de sa présence en tout temps; il se retirait souvent tout seul sur la montagne, il était solitaire dans le désert, il passait les nuits en prières dans le jardin des Olives ou ailleurs. Ici, on s'en peut approcher le matin et le soir, le jour et la nuit, en tout temps, en toute saison et en toute occasion.

3° Il n'avait point de domicile certain et ordinaire pendant sa vie publique, et il disait à un homme qui désirait le suivre partout : *Les renards ont leur retraite assurée, et les oiseaux leurs nids, mais je n'ai point de lieu certain et ordinaire pour reposer ma tête ;* en sa vie privée et particulière, il avait un domicile, mais il était inconnu ; il n'était qu'en un lieu, il n'habitait qu'à Nazareth. Maintenant il n'y a royaume, province, ville, ni village, qui n'ait le bonheur de le posséder ; et saint Bernard a très-bien remarqué que l'Eglise lit le Martyrologe pour le jour de Noël tout autrement que pour les autres fêtes : car, aux autres jours, elle parle au temps

passé, elle dit un tel jour saint Etienne, saint Laurent ou saint Vincent endura le martyre, saint Jean-Baptiste naquit; mais publiant la naissance de Jésus, elle parle au temps présent, elle dit : Jésus-Christ prend naissance en Bethléem : *Jesus Christus nascitur in Bethleem*, parce qu'il prend tous les jours naissance en Bethléem, qui signifie *maison de pain;* en ce sacrement, sous les espèces qui étaient la maison de la substance du pain, en toutes les provinces et paroisses du monde; et par conséquent, nous pouvons dire sans exagération, que Jésus-Christ est italien, français, espagnol et anglais. Nous pouvons dire avec vérité qu'il est gascon, provençal et bourguignon; nous pouvons dire sans amplification, qu'il est toulousain, bordelais, parisien; qu'il est natif et habitant de Toulouse, de Dole et de Marseille; oui, né à Toulouse, car il y est produit par une vraie, réelle et substantielle production; oui, natif et originaire de Toulouse, car il y est produit par les bourgeois de Toulouse : *Corpus Christi, sacro ore conficiunt.* Les citoyens de Toulouse, qui sont prêtres, le produisent ici par une action si réelle, si efficace et si admirable, que si, par impossible, il n'était pas autre part, et si les paroles avaient le même pouvoir qu'elles ont, il commencerait d'être, par cette transsubstantiation, habitant de Toulouse; oui, habitant de Toulouse, car il n'en sort jamais, il y demeure continuellement; il y a sa maison et son domicile arrêté : *Ponam tabernaculum meum in eis*, même quelquefois il habite sous le même toit; il est notre domestique, il n'y a qu'une muraille entre sa chambre et la nôtre.

Il me semble qu'on fait une grande faute quand on compte les habitants d'une ville ou d'un village; on les nomme tous, excepté le premier, le principal et le plus notable, qui est l'Homme-Dieu. Quand vous voulez compter les paroissiens de Saint-Etienne, vous parcourez en votre esprit les rues, les maisons, les chefs de famille de la paroisse, et vous ne comptez pas le Fils de Dieu qui en est habitant autant que pas un, et qui veut bien s'assujettir aux charges et aux obligations de la ville et de la paroisse; les paroissiens sont sujets à la conduite et à la direction du curé, Jésus-Christ s'y assujettit : le curé l'enferme dans le tabernacle, il l'expose en public dans les nécessités, il le porte en procession, il le donne à la sainte table, il le mène en la maison des malades, il en fait tout ce qu'il lui plaît; si les bourgeois sont obligés de faire la garde, Jésus-Christ la fait avec tant de soin, que sans sa vigilance et sa protection, toutes les autres sentinelles veilleraient en vain pour notre défense : *Nisi Dominus custodierit civitatem frustra vigilat qui custodit eam.* Si les bourgeois courent au feu quand on sonne le tocsin, et tâchent de l'éteindre, Jésus-Christ, au Saint-Sacrement, y est souvent apporté, et étouffe l'incendie par son adorable présence; on l'a vu ces années passées à Châlon-sur-Saône et à Paris en l'embrasement du Louvre, à la vue de toute la cour, l'an ... Si les bourgeois se servent l'un l'autre, chacun à sa profession, le Fils de Dieu, en ce sacrement, sert beaucoup à tous les fidèles.

Troisième point. — Et c'est la troisième raison pour laquelle il

a sujet de nous dire plus qu'à ses contemporains qui le voyaient sur terre, et plus qu'aux bienheureux qui le voient dans le ciel : *Beati oculi;* Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. Quand il était en ce monde, on se servait de lui, mais on n'en jouissait pas ; dans le ciel, on jouit de lui, mais on ne s'en sert pas ; ici, on s'en sert et on n'en jouit pas : *Quos tantis Domine largiris uti mysteriis*, nous dit l'Église sur la terre : *Cœlestibus Domine pasti deliciis.* Il était la lumière du monde, on s'en devait servir pour travailler à l'ouvrage de la perfection : *Operamini dùm dies est.* Il était le médecin des âmes et des corps, on s'en servait pour la guérison des maladies : *Non est opus benevalentibus medicus, sed malè habentibus.* Il était l'avocat des pécheurs, on s'en pouvait servir pour obtenir grâce et gagner son procès : *Pater dimitte illis.* On s'en servait pour une infinité d'autres besoins, mais on n'en jouissait pas : *Pertransiit benefaciendo.* Dans le ciel, les saints en jouissent ; car ils le possèdent avec amour et avec plaisir, comme leur dernière fin ; mais ils ne s'en servent pas, puisqu'ils ont obtenu la fin, ils n'ont plus besoin de moyens ; ils ont le bien délectable sans danger de le perdre ; le bien utile ne leur est plus nécessaire, ici nous en avons la jouissance et l'usage.

Vous le savez, vous l'expérimentez tous les jours, ô âme dévote ! qui avouez que toutes vos délices, vos consolations et que votre béatitude en ce monde c'est de recevoir votre bien-aimé, de le loger en votre sein, de le courtiser, de le caresser et de converser familièrement avec lui. Nous nous en servons, car il est ici notre lumière, notre avocat, notre médecin, notre nourriture, notre sacrifice, et il produit en nous les effets de toutes ces qualités beaucoup plus avantageusement que pendant sa vie mortelle et passible : les mystères qu'il opérait produisaient chacun des effets particuliers, et répandaient dans les âmes des grâces conformes à leur état. La conception immaculée de Jésus-Christ communiquait la pureté, sa naissance donnait la grâce de renaître spirituellement, sa passion donnait la grâce de souffrir pour Dieu, sa mort de mourir au péché, et ainsi des autres ; mais ayant fait un épitome et un abrégé de tous ses mystères en ce sacrement, ayant ici recueilli et ramassé toutes les actions, toutes les souffrances, tous les états et mystères de sa vie ; étant au sein de son père et en son éternité, il ne donne pas ses grâces en les partageant, et l'une après l'autre ; mais il les communique toutes ensemble avec autant de largesse et d'abondance que s'il était présentement conçu, enfanté, circoncis et crucifié.

Le dévot Gerson (tract. 9, *in Magnificat*), parlant de la Vierge qui communiait après l'Ascension du Fils de Dieu, dit que le contemplant en l'Eucharistie, elle se souvenait des actes de dévotion, des caresses, des baisers et des services qu'elle lui avait faits, qu'elle les réitérait d'une autre manière et avec autant de mérite : *Contemplabatur Maria existentiam mirabilem filii in hoc sacramento quem visibiliter tractaverat cum blanditiis, et osculis suavissimis in gremio corridentem ; credebat hoc idem sibi licere nunc quamvis alio modo, sed non minori merito ; grandem tibi rem, ô anima Christiana ! grandem nimis æstimasses, si Virgo*

benedicta posuisset olim filium suum in gremio tuo, si concessisset amplexus, et osculum, sed habes hic rem suo miraculo et merito grandiorem. Vous voudriez bien avoir le même bonheur que ses contemporains, dit saint Chrysostome, vous voudriez bien voir son sépulcre, sa maison, sa crèche; vous voudriez bien toucher la frange de sa robe : vous pouvez bien plus, vous pouvez lui parler, le toucher, et le loger en votre sein.

Conclusion. — Mais de quoi vous sert de savoir et de pouvoir toutes ces choses, puisque vous ne vous en servez pas; *Sapientia abscondita, et thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque?* dit le Saint-Esprit (Eccl. 41, 17); Que profite une science cachée, et un trésor qui n'est point employé? Jésus, la Sapience éternelle est ici, vous pourriez vous rendre sage, en conversant souvent avec lui: *Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit*; il est votre trésor et vous pourriez vous en servir pour acquitter vos dettes, l'offrant à Dieu en sacrifice, et cependant vous demeurez toujours engagé à la justice de Dieu. Il est la lumière, vous pourriez prendre votre conduite de lui, le venir consulter en vos actions et en vos entreprises, elles vous réussiraient mieux; il est la viande de votre âme, et faute d'en user, vous demeurez faméliques, faibles et languissants : *Percussus sum ut fœnum, et aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum;* il est l'Agneau de Dieu pour l'expiation de vos péchés, vous le pourriez offrir au Père éternel pour apaiser sa colère. Quoi ! ne pensez-vous pas que Dieu vous en demandera un très-grand compte si vous ne le faites, et que ce vous sera un grand regret à l'heure de la mort. Si le Fils de Dieu dit en l'Evangile que nous rendrons compte d'une parole oisive, quel compte faudra-t-il rendre d'un trésor si précieux que nous laissons inutile : vous pourriez entendre la messe les jours ouvriers, en entendre deux ou trois les jours de fête; vous pourriez ici faire votre cour au Sauveur, négocier avec lui les affaires de votre salut pendant vêpres et les autres offices, cependant vous aimez mieux perdre le temps à jouer ou à deviser. Je ne vous dirai pas seulement : *Regina Saba surget in judicio* : Que la Reine de Saba s'élèvera contre nous au jugement : car elle vint de bien loin, elle quitta ses Etats, elle s'exposa à mille dangers en son voyage, pour visiter le roi Salomon, et il n'était qu'une figure et qu'une ombre bien imparfaite du très-sage roi que nous avons en ce sacrement; je ne vous dirai pas seulement, tant de pauvres gens des champs font une ou deux lieues toutes les fêtes, pour aller à la messe, vous l'avez en votre rue et à vos portes, à deux pas de votre maison, et vous négligez d'y aller; mais je vous dirai : *Nolite fieri minus quàm equus et mulus.*

On dit que saint Antoine de Padoue, disputant à Bourges contre un hérétique nommé Guillard, qui niait la présence réelle de Jésus en l'Eucharistie, l'ayant convaincu par des passages évidents, cet opiniâtre lui dit : Si ton Dieu est dans ce sacrement, fais en sorte que ma mule l'adore. Le saint accepta la condition par une particulière inspiration de Dieu, se confiant en sa providence, et en la vérité de la cause qu'il soutenait. L'hérétique fait jeûner sa

mule trois jours et trois nuits entières, après lesquelles le saint, à la vue d'une infinité de catholiques et d'hérétiques qui y étaient accourus, se présente à la mule avec le très-saint sacrement, et d'autre côté Guillard lui présente de l'avoine, l'animal quitte l'avoine et se va jeter à genoux devant le Saint-Sacrement. On a bâti une chapelle en ce même lieu, au cimetière de la paroisse nommée Saint-Pierre-le-Guillard : *Nolite fieri minus quàm equus et mulus*. Vous aviez pris le matin résolution d'entendre la messe, vous vous étiez mis en chemin à cette intention; un je ne sais qui vous a invité à déjeûner, et le désir de cette franche repue vous a fait quitter votre dévotion ; ne pensez-vous pas que Dieu vous confondra par l'exemple de cet animal ?

Oui, mais, me direz-vous : Je ne puis aller à l'église, je suis goutteux ou perclus de mes membres, ou bien il faut que je gagne ma vie, que je travaille à la boutique ou aux champs. Il est vrai, je le veux ; mais n'y pouvant venir de corps, qui vous empêche d'y venir de cœur et d'esprit, et faire comme les Israélites. Salomon par inspiration de Dieu, avait bâti le temple de Jérusalem au milieu de la terre pour lors habitable, comme le centre où aboutissaient toutes les lignes de sa circonférence : *Umbilicus terræ*. En quelque lieu du monde que les Juifs se trouvassent, ils se tournaient devers le temple pour faire leur oraison, Salomon dit que même les soldats étant à l'armée et faisant leurs prières, se tournaient vers le temple pour être exaucés de Dieu (3. Reg. 8, 44), et le roi Ezéchias étant malade (Isa. 38, 2), pour obtenir la santé, se tourna vers la muraille qui était du côté du temple, et cette coutume était en si grande recommandation, que le prophète Daniel (6, 12), pour la garder inviolablement, se mit en danger évident de mort : car le roi avait défendu, sous peine de la vie, de faire prier à autre qu'à lui, l'espace de trois jours. Nonobstant cela, le prophète sachant bien qu'il serait épié, ouvrait sa fenêtre trois fois par jour, se tournait devers le temple, et y envoyait son cœur et ses vœux à Dieu, ce qui fut cause qu'il fut jeté en la fosse aux lions pour en être dévoré; mais Dieu l'en délivra miraculeusement. Ce temple n'était que la figure de nos églises, Dieu n'y habitait pas corporellement comme dans les nôtres : on en était quelquefois fort éloigné, et on ne savait précisément en quel endroit il était situé et de quel côté il se fallait tourner ; au lieu qu'en quelque endroit que nous soyons, nous avons devant nous quelque église où est le centre de notre bonheur, ne devrions-nous pas cent fois par jour y porter notre cœur, nos pensées et les tendresses de nos affections : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum;* ne devrions-nous pas dire comme David : *In terra desertâ, inviâ, et inaquosâ sic in sancto apparui tibi;* Quand je serais au fond du désert dans la plus vaste et profonde solitude, je me porterai de cœur et d'affection en votre sanctuaire, je vous y adorerai et converserai avec vous!

Nous voyons que l'aiguille d'un cadran, pour avoir touché une seule fois une pierre d'aimant, ne s'arrête plus, mais est en continuel mouvement et comme en inquiétude, jusqu'à ce qu'elle soit pointée vers le Nord, où l'on dit qu'il y a des montagnes d'aimant. Quand nous n'aurions jamais communié qu'une fois, quand nous

n'aurions touché qu'une seule fois le corps adorable de Jésus, ne devrions-nous pas être en inquiétude jusqu'à ce que notre cœur fût tourné vers l'Eglise, où est notre aimant et notre amant tout à la fois? Ah! ne permettons pas qu'il puisse réitérer cette plainte contre nous : *Non est propheta sine honore, nisi in patriâ suâ.* La vraie patrie de l'Homme-Dieu n'est pas le ciel empyrée, il n'y a pas été engendré selon sa divinité, mais dans le sein de son Père; ni selon son humanité, mais dans le sein de la Vierge. La terre est proprement sa patrie : il y a été conçu et enfanté, il y est tous les jours produit, et il y doit être honoré plus qu'en tout aucun autre lieu. Il veut bien être notre concitoyen : ainsi nous devons souvent le visiter, l'aimer, le hanter, le consulter et le caresser comme un très-bon et très-excellent voisin.

On dit communément qu'il y a trois mauvais voisins qui incommodent fort une maison ou un héritage, et qui en rabaissent bien le prix et la valeur : un homme riche, une rivière et un grand chemin. C'est ici tout au contraire, nous avons pour voisin un Homme-Dieu qui est très-riche, mais qui n'est pas chiche; riche en miséricorde, dit son Apôtre . *Dives in misericordiâ* (Ephes. 2, 4); *Dives in omnes qui invocant illum* (Rom. 10, 12); un voisin charitable, libéral et magnifique, qui n'empiète pas sur ses voisins, mais qui les enrichit, qui les comble de biens, qui leur permet d'entrer en sa maison à toute heure, y emprunter tous leurs besoins, recevoir de lui lumière en leurs doutes, conseil en leurs entreprises, secours en leurs tentations, et consolation en leurs afflictions; nous avons pour voisin ce fleuve de grâce, cette rivière de joie, de paix, de bénédiction : *Declinabo super eam quasi fluvium pacis;* nous avons pour voisin celui qui dit : *Ego sum via, à vehendo*, ce grand chemin, par lequel nous pouvons et devons envoyer au ciel nos prières, nos vœux, nos espérances et nos bonnes œuvres; ce chemin assuré, par lequel nous pouvons aller à Dieu, à notre dernière fin et à notre patrie; si nous le suivons, nous y arriverons infailliblement, nous y serons bien reçus, nous y régnerons avec lui en toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON XC.

L'EUCHARISTIE NOUS DONNE DROIT A LA RÉSURRECTION GLORIEUSE.

Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam, et ego ressuscitabo eum in novissimo die.

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. (JOAN. 6.)

Il y a cette différence entre la sainte Eucharistie, et les autres sacrements de l'Eglise, que les autres contenant seulement la grâce qui est toute spirituelle, ils ne produisent ordinairement que des effets spirituels, ils n'opèrent pour l'éternité qu'en notre âme seulement; en un mot, ils ne profitent qu'à notre esprit : la

sainte Eucharistie, au contraire, contenant en soi l'auteur de la grâce, Jésus-Christ Notre Seigneur, qui est composé de corps et d'âme, produit des effets spirituels et corporels, elle sanctifie notre âme et profite à notre corps, et l'un de ses plus remarquables effets, c'est qu'elle donne à notre chair un germe d'immortalité, un droit de se relever quelque jour de la terre et de ressusciter glorieuse. Si cet auguste sacrement était figuré par l'arbre de vie, vous êtes donc représentée par le paradis terrestre, ô sainte Vierge! puisque, comme la terre de ce jardin de délices produisait et portait des fruits sans être ensemencée, ni labourée, ni cultivée : *Non seminata ab aliquo, non defossa surculo, non impinguata fimo.* Mais par la seule bénédiction du ciel, dit saint Bernard, ainsi votre sein virginal a conçu le corps de Jésus, sans le concours et le ministère d'aucune créature; mais par la seule rosée du ciel, par la grâce de Dieu, par la fécondité du Père, par l'opération du Saint-Esprit, comme votre ange vous prédit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Immortalitatem quam lignum vitæ mirabiliter tribuebat, Christus mirabilius reparat.

Punctum unicum. — I. Influit corporibus nostris jus ad immortalitatem. — II. Probatur : 1° Scripturâ ; 2° Patribus qui floruerunt quinque primis sæculis, nempe primo sæculo : S. Ignatius; secundo S. Justinus martyr; tertio S. Ireneus; quarto S. Gregorius Nyss; quinto S. Cyrillus Alexandrinus. — III. Probatur tertio ratione. — IV. Comparationibus : 1° Mellis; 2° Scinillæ ignis in paleâ ; 3° Seminis ; 4° Domûs reædificatœ.

Conclusio. — 1° Praxis devota post communionem; 2° Gratitudo pro tanto beneficio; 3° Minæ in communicantes indignè, super verba : probet se homo qui judicium sibi manducat.

Exorde. — *Contra vim mortis, non est medicam in hortis :* Point de plante capable d'empêcher l'homme de mourir. Cette maxime de l'école de Salerne n'est pas une proposition d'éternelle vérité, car l'Ecriture sainte nous apprend, qu'au commencement des siècles, en l'état heureux de la justice originelle, la terre portait une plante qui résistait à la tyrannie de la mort, qui en émoussait toute la force, et qui triomphait si heureusement de cette meurtrière, qu'elle n'avait point d'empire ni de pouvoir sur l'homme, qui de temps en temps mangeait du fruit de cet arbre : arbre qui était véritablement l'arbre des arbres, la plante des plantes, la moëlle et le suc le plus précieux de la terre, le restaurant des hommes, où étaient ramassées comme en infusion toutes les bonnes qualités, les propriétés salutaires, les essences et les vertus occultes de tous les fruits, de toutes les herbes, de toutes les drogues et viandes du monde. Le texte latin en la Genèse, l'appelle l'arbre de vie; l'hébreu, plus emphatique, le nomme l'arbre des vies : *Hhets Hacaiim*, et cela pour plusieurs raisons.

Premièrement, parce que le fruit de cet arbre n'eût pas seulement préservé de la mort le premier homme, mais il eût conservé les vies de tous ses descendants, qui eussent persévéré en la grâce de Dieu et en l'observance de ses divins commandements. Arbre de vie en second lieu, parce qu'il eût donné à chacun de nous une vie d'aussi longue durée que les vies de plusieurs hommes de ce

temps-ci, de ceux mêmes qui parviennent à une extrême vieillesse, c'est-à-dire une vie qui, selon l'opinion probable de quelques docteurs, eût duré neuf ou dix mille ans; car si la vie de Seth, de Mathusalem, et des autres hommes des premiers siècles avant le déluge, était neuf ou dix fois plus longue que celle des hommes de ce temps, à plus forte raison en l'état d'innocence, d'intégrité de la nature, la vie des hommes eût été pour le moins neuf ou dix fois plus longue que celle des hommes des premiers siècles, en l'état déplorable du péché et de la nature corrompue. Arbre de vie, en troisième lieu, parce que le fruit de cet arbre eût conservé les trois vies que la philosophie reconnaît en l'homme, la végétante, la sensitive et la raisonnable : il eût réparé les brèches de l'humide radical, rallumé la chaleur naturelle, réveillé les esprits vitaux, restauré les forces affaiblies, mis d'accord les quatre qualités élémentaires, tenu en bonne inteligence les quatre humeurs qui s'entrebattent : la bile, le sang, le flegme et la mélancolie; corrigé toutes les défectuosités du corps, purifié la vue et l'ouïe, subtilisé l'esprit, affermi la mémoire, donné vigueur et vivacité aux sens extérieurs et intérieurs; en un mot, il eût fortifié toutes les parties du corps et toutes les puissances ou facultés de l'âme.

Homère, Hésiode et les autres poètes anciens qui avaient lu les livres de Moïse et fréquenté le peuple de Dieu avaient appris quelques nouvelles des merveilleuses propriétés de cet arbre, et les représentaient obscurément par leurs fictions poétiques, ainsi que le déluge de Noé par celui de Deucalion, et l'embrasement de Sodome par la chute de Phaéton; car ils disaient que les bienheureux avaient l'ambroisie pour viande et le nectar pour leur breuvage; et par toutes ces fictions ils n'entendaient autre chose que cet arbre de vie, et les effets admirables qu'il produisait en l'homme, à savoir : de le préserver de la mort et de le conserver dans une perpétuelle vigueur de jeunesse; car, comme a fort bien remarqué Suidas, *ambrosia* est la même chose qu'*abrosia*, c'est-à-dire sans mort ou immortalité : *Ab a privante particulâ*, et βροτος, comme pour dire que l'homme qui, par les principes de sa nature et la condition de son être, devait le tribut à la mort, et qui est appelé pour cela par les Grecs βροτος, c'est-à-dire mortel, devenait αβροτος, c'est-à-dire immortel; mangeant de cette viande, et le nectar qui était le vin des bienheureux, vient de νεος, qui signifie jeune, comme faisant jeunes les hommes qui en usaient; pour ce sujet les mêmes poètes continuant l'allégorie de leurs fables, disaient que la déesse Hébé, qui signifie jeunesse, servait de cette liqueur à la table des bienheureux, ou, selon d'autres, ce mot de nectar est un composé de la particule négative, et du verbe κτεινω, qui signifie tuer, parce que ceux qui buvaient de ce vin ne pouvaient mourir ni être tués.

Bède, saint Bonaventure et quelques autres, tiennent que cette propriété admirable de l'arbre de vie lui était surnaturelle, c'est-à-dire, qu'il ne produisait pas ces effets par une vertu occulte ou une qualité inhérente, mais par une assistance particulière et un concours extraordinaire de Dieu, qui opérait toutes ces merveilles en ceux qui mangeaient de ce fruit, comme il produit sa grâce di-

vine en ceux qui reçoivent dignement les sacrements de l'Eglise. Saint Thomas, Hugues de Saint-Victor et quelques autres, tiennent au contraire, et avec plus de probabilité, que comme le sel, le baume et la myrrhe préservent naturellement la chair morte de la pourriture, ou comme certaines drogues médicinales conservent quelque temps en vie ceux qui étaient sur le point de mourir, ainsi le fruit de cet arbre avait reçu de Dieu une qualité physique et propriété naturelle de conserver l'homme en la vigueur et fraîcheur de la jeunesse, et de lui prolonger la vie plusieurs centaines d'années, jusqu'à ce qu'il eût été transporté de ce monde en la béatitude céleste sans passer par les mains de la mort; ce qui fait dire au Sage : *Deus creavit hominem inexterminabilem.*

O mon Dieu! quelles tendresses et quelles affectueuses inclinations vous avez pour cet homme! vous montrez bien que votre cœur tout royal et divin ne respire que douceur, que délices et mignardises pour cette chère créature; que vous n'avez pas fait la mort, et que notre perte ne vient pas de vous, encore que par notre faute, nous ne jouissions pas de ce lieu de délices ni de ce fruit de vie, nous n'en sommes pas moins obligés à votre bonté paternelle. Autant de fruits qu'il y avait en ce paradis terrestre, autant qu'il y en eût eu jusques à la consommation des siècles; autant de moments qu'eût duré notre vie prolongée par ce fruit salutaire, autant de millions et d'infinités de bénédictions puissiez-vous recevoir des anges et des hommes!

Qu'en dites-vous, Messieurs, qu'en pensez-vous? n'était-ce pas un grand plaisir que d'être en un séjour si agréable? n'était-ce pas un grand bonheur que de manger de ce fruit et de jouir d'une vie si contente, si heureuse et si longue, et n'être sujet à aucune maladie ni crainte de la mort. N'est-ce pas grand dommage d'avoir perdu tous ces priviléges? Cependant, c'est le péché qui les a fait perdre, c'est un seul péché, c'est un péché si petit en apparence, comme de mordre en une pomme, et le péché que vous commettez si aisément est de même nature que ce premier péché. Il offense le même Dieu, il lui est infiniment odieux et abominable, il vous dépouillerait de la même félicité si vous en étiez avantagé. Il vous ôte le droit à une vie mille fois plus longue, plus heureuse et plus délicieuse que celle qu'on recevait par le fruit de cet arbre; car la providence de Dieu, qui n'est jamais privée de son intention en ses desseins, nous crie par son Prophète : *Perditio tua Israel tantummodo in me auxilium tuum;* elle a réparé admirablement par Jésus-Christ Notre Seigneur, toutes les brèches que le péché avait faites au monde : *Instauravit omnia in Christo;* elle nous a pourvus d'un autre fruit de vie plus miraculeux, plus délicieux, plus salutaire et plus vivifique sans comparaison que le premier.

Point unique. — Jésus ne dit pas seulement : *Celui qui mange ma chair aura la vie éternelle,* mais il ajoute : Et je le ressusciterai au dernier jour : *Ego ressuscitabo eum;* notez, *ego*, c'est le Verbe incarné, c'est l'Homme-Dieu qui parle et qui promet de nous ressusciter par sa chair précieuse; et son prophète l'avait prédit, ou, pour mieux dire, lui-même par son prophète : *Vivent*

mortui tui, imperfecti mei resurgent (Isa. 26, 19). Vatable et Paginus, tournant mot à mot le texte hébreu : *Mortui tui, ô Domine! resurgent juxta meum corpus mortuum;* Vos morts, ô mon Dieu! ressusciteront par l'attouchement et l'union qu'ils ont avec mon corps, qui est ici représenté comme mort; il fait allusion à une belle histoire qui est rapportée au quatrième livre des Rois (13, 12).

1° Là il est dit, qu'après la mort du prophète Elisée, quelques bonnes gens portant un mort en terre, aperçurent de loin des voleurs moabites qui s'approchaient; ils furent saisis d'une si grande crainte, qu'ils jetèrent promptement leur mort dans le sépulcre du prophète pour gagner au pied, si tôt que le mort eût touché les os d'Elisée, voilà qu'il ressuscite et se remet sur pied; et notez que le Sage, parlant de ce miracle, au lieu de dire que le corps mort d'Elisée fit ressusciter un autre mort, dit qu'il prophétisa : *Mortuum corpus ei prophetavit.* C'est qu'Elisée fut prophète et pendant sa vie et après sa mort : pendant sa vie quand il passa le Jourdain, quand il adoucit les eaux avec du sel, quand il nettoya la lèpre de Naaman, c'étaient des prophéties et des figures de Jésus-Christ qui fut baptisé au Jourdain, qui adoucit les eaux des afflictions par le sel de sa sapience, qui a guéri la lèpre de nos péchés après sa mort; quand son corps mort ressuscita un autre mort par son attouchement, ce fut une figure expresse et une prophétie bien évidente que le corps de Jésus-Christ qui nous est ici proposé comme mort : *Vi verborum*, et victime en l'Eucharistie, ressuscitera quelque jour les corps de ceux qui le reçoivent dignement.

Oui, l'Ecriture l'enseigne et les saints Pères le disent, que notre chair, par le commerce heureux qu'elle a avec la sacrée chair de Jésus-Christ en ce sacrement, reçoit un droit particulier, une qualité ou propriété admirable, en vertu de laquelle elle ressuscitera quelque jour glorieuse et immortelle. Voici ce qu'en disent les Pères qui florissaient aux cinq premièrs siècles de l'Eglise naissante.

2° Au premier siècle, saint Ignace martyr, troisième évêque d'Antioche, car Evodius succéda à saint Pierre; et saint Ignace à Evodius, ce grand saint, dis-je, appelle la sainte Eucharistie : φάρμακον ἀθανασίας, αντίδοτον τοῦ μὴ ἀποθανεῖν, αλλὰ ζῆν εν θεῷ δια Ιησοῦ, καθαρτήριον ἀλεξίκακον : Recette d'immortalité, antidote pour ne point mourir, mais pour vivre en Dieu par Jésus-Christ, médicament qui chasse tous les maux.

Au second siècle, saint Justin martyr, en l'Apologie qu'il présenta pour la foi catholique à l'empereur Antonin Pie, l'an 150 de Jésus-Christ au traité : *De Prælato Eucharistiam celebrante prope finem; alimonia Eucharistisata per precationem verbi ab ipso profecti, edocti sumus carnem et sanguinem incarnati Jesu esse*, ἐξ ἧς αἷμα καὶ σάρκες ἡμῶν κατὰ μεταβολήν τρέφονται : *Ex hâc carne, sanguis et carnes nostræ per mutationem aluntur.* Il dit : *Per mutationem*, parce que le corps de Jésus-Christ nourrit notre chair, non pas en l'augmentant de quantité, mais en la changeant invisiblement de qualité, et lui imprimant une vertu par laquelle elle ressuscitera quelque jour et sera nourrie pour la vie éternelle.

Au troisième siècle, saint Irénée martyr, évêque de Lyon, qui mourut l'an 250 et qui, au rapport de saint Jérôme (lib. 5, *contra*

Hæres., cap. 2), était disciple de saint Polycarpe, qui l'avait été de saint Jean l'Evangéliste, prouve la résurrection de nos corps contre les Valentiniens qui la niaient et la prouve par le mystère de l'Eucharistie; car, dit-il, notre esprit n'est pas seulement uni à l'esprit de Jésus-Christ, mais notre chair; comment est-ce donc que notre chair ne participerait pas à l'immortalité, puisqu'elle est si étroitement unie à la chair immortelle et glorieuse de Jésus-Christ? Il dit bien davantage et il a signé sa doctrine par son sang, il dit que notre chair est augmentée, fortifiée et prend sa consistance du corps adorable de Jésus : εξ τόυτουσῶματος αυει καὶ συνίσταται ἣ τῆς σαρκὸς ἡμῶν ὑπὸστατασις : *Ex hoc corpore augetur et subsistit substantia nostræ carnis*; et afin qu'on ne pense pas qu'il dise cela sans y bien penser, il ajoute que cela ne se doit pas entendre seulement de l'homme spirituel et intérieur, qui est notre esprit, mais de celui qui est composé de chair, d'os et de nerfs, qui est notre corps, ce qu'il faut néanmoins entendre sans intérêt de la dignité de ce sacrement et de la révérence qui lui est due; car quand ce grand saint, saint Justin et les autres Pères disent que notre chair est nourrie, augmentée, soutenue et vivifiée par la chair de Jésus-Christ, il ne faut pas s'imaginer que cela se fasse par la conversion de l'aliment, en la persónne alimentée; il ne faut pas penser que la chair de Jésus soit aucunement changée, ou tant soit peu altérée, mais c'est qu'elle répand en notre chair une secrète qualité, une impression céleste, une admirable propriété, en vertu de laquelle elle ressuscitera quelque jour glorieuse; ce qu'on peut à mon avis expliquer par cette comparaison qui me semble belle et bien naïve.

Il arrive quelquefois par le commandement du médecin, qu'on mette de l'or dans un restaurant et qu'on le donne au malade; si cet or a souvent passé par le creuset et a été réduit au vingt-quatrième quart, tant s'en faut qu'il se change en la substance du malade, qu'il reçoive aucun déchet, aucune altération ni diminution dans le corps du malade; pourquoi donc le lui a-t-on ordonné? pourquoi lui en donne-t-on dans ses bouillons? c'est que par sa bonté naturelle, il répand en notre corps une vertu nutritive et vivifiante, qui répare et restaure les forces du malade et qui lui conserve la vie pour quelque temps. Ainsi le corps de Jésus-Christ qui, ayant passé par la fournaise de mille tourments, est maintenant immortel, impassible et inaltérable, étant reçu par les fidèles dans ce divin restaurant de l'Eucharistie, il communique à nos corps une disposition par laquelle, après qu'ils auront été réduits en cendre, ils seront renouvelés, vivifiés et comme réengendrés à une vie glorieuse.

Au quatrième siècle, saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, en ce beau sermon qu'il intitule le Grand Catéchisme, dit ces paroles remarquables, sur la fin du chapitre 37 : διὰ τῆς σαρκὸς τοῖς σώμασι τῶν πεπιστευκότων κατακιρνάμενος ὡς ἂν τῇ πρὸς ἀθάνατον ἑνώσει, καὶ ἄνθρωπος τῆς ἀφθαρσίας μέτοχος γένοιτο. Ταῦτα δὲ δίδωσι τῇ τῆς εὐλογίας δυνάμει πρὸς ἐκεινον μεταστοιχειώσας τῶν φαινομένων τήν φύσιν : Il est mêlé par le moyen de sa chair aux corps des fidèles, afin que par l'union à ce qui est immortel, l'homme soit fait aussi participant

de l'incorruption, et il donne ces choses par la vertu de la bénédiction, changeant en son corps la nature des choses qui apparaissent, c'est-à-dire la substance du pain qui était sous les espèces.

Au cinquième siècle, saint Cyrille d'Alexandrie (lib. 10, *in Joan.*, cap. 13), qui présida au concile d'Ephèse comme légat du pape saint Célestin, au livre dixième sur saint Jean, chapitre troisième : *Non poterat aliter corruptibilis hæc natura corporis ad incorruptibilitatem, et vitam traduci, nisi naturalis vitæ corpus ei conjungeretur;* La nature corruptible de notre corps ne pouvait obtenir la vie, et l'incorruptibilité, s'il n'était conjoint au corps de celui qui a la vie par sa nature.

III. Ce qu'il dit encore plus expressément au livre quatrième (*in Joan.*, cap. 14), et le fait voir par un beau raisonnement : *Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous-même*, dit Jésus-Christ, c'est-à-dire, dit saint Cyrille, vous n'aurez pas la vie en votre propre chair, ἐν ἑαύτοις τουτ' ἔστιν ἐν τῇ ἰδίᾳ σάρκι. Puis il ajoute : Le Verbe divin est la vie par sa nature, engendré par le Père éternel et consubstantiel à celui qui est la vie même : semblablement aussi son corps est non moins vivifiant, soit comme enté et porté sur cette sacrée tige; soit comme uni ineffablement au Verbe qui vivifie toutes choses, οὐ μέν ὁμούσιον τῷ ἐκ Θέου λόγῳ τὸ σῶμα, ἐν δὲ τῇ σύνοδῳ καὶ απερινόητῳ σύνδρωμῇ. Le corps de Jésus-Christ n'est pas consubstantiel au Verbe, mais il est une même chose avec lui par une union incompréhensible. La chair donc du Verbe étant faite vivifiante, parce qu'elle est unie à celui qui est la vie même, c'est-à-dire au Verbe de vie, quand nous la mangeons nous avons la vie en nous, étant unis à elle, comme elle est unie au Verbe qui habite en elle.

IV. 1° Et que ce corps précieux ait la vertu de communiquer la vie à nos corps, il le montre (Lib. 4, *in Joan.*, cap. 23) par cette comparaison. Ce serait chose absurde de reconnaître que le miel peut introduire sa qualité dans les corps qui n'ont point naturellement de douceur, et conformer à soi les choses auxquelles il est mêlé : et que la nature vivifiante du Verbe, ne peut élever à sa propre excellence d'être vivifique le corps auquel elle habite. Vous me direz que nos corps, après avoir reçu l'Eucharistie, sont dissous, pourris et réduits en poussière par la mort; il est vrai, mais ils retiennent toujours le droit de ressusciter glorieux, et le germe d'immortalité que le corps de Jésus-Christ leur a communiqué; ce que le même saint explique par une autre comparaison très-naïve (Lib. 4 *in Joan.*, cap. 15).

2° Ωσπὲρ σπιντῆρα λάβων ἀχύροις ἐν καταχῶσαι πολλοῖς ἱνά σωζώμενον ἔχῃ τὸ του πυρὸς σπέρμα, οὕτω καὶ ἐν ἡμῖν ὁ Κυριος ἡμῶν Iήσους Κριστός διὰ τῆς ἰδίας σάρχος ἐναποχρυπτει τὴν ζώην, καὶ ὥσπὲρ τι σπέρμα τῆς ἀθανασιας τίθησιν ὅλην τὴν ἐν ἡμῖν ἀφανιζων φθόραν. Comme si quelqu'un prenant un charbon de feu, le cache dans la paille pour conserver une semence de feu, ainsi Notre Seigneur Jésus-Christ cache en nous la vie par sa propre chair, et y met comme une semence d'immortalité, chassant de nous toute corruption. Ce sont les propres paroles de ce grand saint. Souvenez-vous que, selon la doctrine des Pères, l'Eucharistie était signifiée par ce charbon ardent, dont un

séraphin purifia les lèvres d'Isaïe. Donc, comme quand on a mis un charbon ardent dans un peu de paille, sitôt qu'on souffle tant soit peu, elle conçoit le feu et devient une vive flamme. Ainsi la sainte Eucharistie étant mise en notre corps comme dans un peu de paille ou de foin : *Omnis caro fœnum*, au moindre souffle qui sortira de la bouche sacrée de Jésus, au premier commandement qu'il fera, disant : *Surgite mortui*, ce corps ressuscitera, prenant une vie céleste et une vigueur divine, bien autre que celle qu'il avait en sa première création, quand on disait de lui : *Igneus est illi vigor et cœlestis origo.*

3° Saint Paul (1. Cor. 15, 37) en apporte une autre comparaison encore plus naïve. Vous jetez en terre un grain de blé, il semble qu'il est perdu tout à fait, il meurt, il se pourrit, il se réduit en terre; mais à quelque temps de là, il pousse une herbe verte et agréable, puis un épi, puis il fleurit, et enfin il porte du fruit. Comment est-ce que ce grain s'est relevé de la pourriture? en vertu de quoi est-il sorti de terre? en vertu du germe qui était dedans; ce germe était une si petite partie, il avait si peu d'apparence, et il a été néanmoins si fécond et si vivifiant. Vous mettez dans le sépulcre le corps d'un catholique, il sera la curée des vers, corrompu, réduit en poussière, anéanti en apparence pour jamais; et toutefois, quelque jour ce corps se dépouillera de la corruption, il se relèvera de terre, il sera revêtu de beauté et de clarté, rempli de vie et de vigueur : *Seminatur in infirmitate, surget in virtute, seminatur corpus animale, surget spirituale; seminatur in ignobilitate, surget in gloriâ;* en vertu de quoi recevra-t-il ces avantages? en vertu du germe de vie, en vertu de l'Eucharistie qu'il a reçue : σπερμα ἀθανασίας, *pharmacum immortalitatis, ego ressuscitabo eum.* Pour ce sujet il me semble qu'on pourrait fort à propos approprier à l'hérétique ce passage de Job (4, 11) : *Tigris periit, eo quod non haberet prædam;* les Pères l'expliquent de l'esprit malin, mais nous le pouvons aussi entendre de Calvin son émissaire; au lieu de *tigris*, les septante interprètes tournent, μυρμηκολέων, saint Grégoire dit (5. *mort.*, cap. 16) que c'est un méchant petit animal ainsi nommé, comme qui dirait fourmi-lion, parce qu'il est le lion des fourmis : il les attend sur le chemin quand elles vont à leur provision, il se jette sur elles et les dévore; mais il n'est qu'une fourmi au regard des oiseaux qui viennent le becqueter et en font leur curée.

C'est la naïve image de Calvin : il est lion et fourmi tout ensemble; il est lion avec les âmes, il est fourmi aux corps de ceux qui suivent sa doctrine : *Tanquam leo rugiens;* il déchire les âmes comme un lion, il les oblige à demeurer éternellement dans un feu dévorant; il est fourmi pour les corps, car quand la fourmi trouve un grain de blé le portant en sa fourmilière pour en faire provision, elle a l'industrie de lui ôter le germe de peur qu'il ne revive, ne recroisse et ne sorte de terre; Calvin ayant perverti un catholique, l'ayant gagné à son hérésie, la première chose qu'il fait, c'est qu'il lui dérobe le germe de vie : il le prive du corps vivifiant de Jésus-Christ, il ne lui donne en la cène qu'un morceau de pain matériel; c'est de ses sectateurs que le Prophète a dit : *Non resur-*

gent impii, in judicio ; resurgent quidem incorrupti, integritate membrorum, sed corrumpendi dolore pœnarum, dit saint Augustin (Epist. 146), il est vrai que leurs ames reprendront leurs corps, mais ce ne sera pas pour reprendre la vie, et sortir de la terre, ce ne sera pas proprement une résurrection, ce sera pour mourir éternellement, pour être relancés au centre de la terre, ce sera une punition, il n'y aura que les catholiques, mais les bons catholiques qui ressusciteront d'une vraie résurrection, et reprendront un corps glorieux, éclatant, agile, subtil, immortel et impassible.

La raison de tout ce que dessus est, que l'homme depuis le péché doit relever de Jésus, en tout ce qu'il est; il doit recevoir de l'Homme-Dieu, la vie de l'âme et du corps; or il est condamné après le péché à être réduit en cendre : *Terra est, et in terram ibis*; car si quelques saints semblent avoir appelé de cette sentence, comme saint François, saint Claude et sainte Cécile, dont les corps ne paient point de tribut à la corruption, ils seront néanmoins réduits en poussière par un déluge de feu qui précédera la venue du juge, tant l'arrêt et la sentence de Dieu est ferme et inviolable, tant il est vrai et assuré que tout homme après le péché doit mourir et être défait; si bien que pour se relever et recevoir l'être tant spirituel que corporel, par l'opération de l'Homme-Dieu, il faut qu'il le reçoive de l'Eucharistie. Et c'est ce qui donne à Jésus, dans le plus illustre de ses prophètes, le titre de Père du siècle à venir : *Puer natus est nobis, et vocabitur nomen ejus admirabilis, Pater futuri sæculi*, ou, selon Vatable : *Pater æternitatis*. Notez que c'est cet enfant qui est né qui porte ce titre : *Puer qui natus est*; c'est Jésus non en tant que Dieu, mais en tant qu'homme, et il porte le titre, non de Créateur, mais de Père, et de Père de la vie future : *Pater futuri sæculi Filios generans ad gloriam*, dit saint Thomas au Commentaire de ce passage, et fort proprement par une conséquence bien tirée. Il est Père de l'éternité, donc il engendre ceux qui le reçoivent à la gloire, et l'Eucharistie est la semence, le germe et la faculté vitale de cette génération : *In regeneratione cùm sederit Filius hominis.*

4° On propose en droit une question qui fait bien à mon propos[1] : Un homme a quelque droit sur une maison, elle tombe par terre de vieillesse et de caducité, ou elle est brûlée dans un incendie public; il n'a pas le moyen de la redresser, un autre la rebâtit à ses dépens; le premier perd-il le droit qu'il avait auparavant? Un des meilleurs jurisconsultes de notre temps répond avec distinction : Ou le droit que vous aviez est au regard de la maison et de sa propriété, comme en vertu d'un contrat d'achat, d'engagement ou d'emphytéose; ou bien ce droit n'était qu'au regard de quelque commodité que vous y pouviez prendre, comme droit d'habitation, d'usage et d'usufruit. Si vous aviez droit de propriété, remboursant à celui qui l'a rebâtie les frais qu'il y a faits, vous demeurez en votre premier endroit; si vous n'aviez que le droit d'usage, ou de quelque commodité, vous le perdez tout à fait par la chute de l'édifice : ainsi au rapport de Papon (l. 14, *des Arrêts*, tit.

[1] Anneæus Rob., l. 4. *Rerum judicatarum*, c. 8.

2). Une veuve ayant son douaire assigné sur l'usufruit d'une maison à Paris, et demandant d'être maintenue en son droit, à condition de rembourser les frais aux héritiers de son mari qui l'avaient rebâtie, et alléguant que le puits et que le cellier étaient encore en leur entier : la cour du parlement ordonna que l'usufruit du puits et du cellier serait apprécié et donné à la veuve, et quant au reste de ses prétentions elle en serait déboutée : *Quia exustis ædibus, certissimum est nec aræ, nec cæmentorum usum fructum deberi*, dit Ulpien ; et le jurisconsulte Paul : *Sublato ædificio, usus fructus interit, quamvis area pars sit ædificii.* Le même fut encore décidé une autre fois quasi en pareil cas, au rapport de Monsieur Robert. Vous savez, Messieurs, que notre âme n'a pas le domaine, ni la propriété de son corps, elle n'en est pas la maîtresse souveraine ni absolue, elle n'en est que la locataire, ou l'usufruitière : elle n'en a que la conduite et l'usage; elle ne le peut détruire, mutiler, ni employer à tout ce que bon lui semble, mais seulement s'en servir pour la gloire de Dieu, et pour mériter le ciel : si elle fait autrement elle est injuste, elle usurpe le droit qu'elle n'a pas; ce corps vient à être ruiné et réduit en cendre par la mort, l'âme n'aura ni le moyen ni le pouvoir de le relever. Jésus-Christ le redressera et le remettra sur pied ; l'âme donc n'y aura plus de droit, et elle n'y pourra rentrer que par la faculté et la permission du Sauveur.

Conclusion. — 1° En attendant cela, apprenons aujourd'hui, puisque nous devons relever de Jésus-Christ en tout ce que nous sommes, puisqu'il doit quelque jour glorifier notre âme et notre corps, que nous devons avoir grand soin de nous donner à lui après la communion, lui donner notre être et tout ce qui en dépend, lui offrir notre corps et tous ses sens, notre âme avec toutes ses puissances et facultés, les offrir à l'âme, au corps de Jésus, afin qu'il les réforme, les redresse et les sanctifie, lui recommander plus affectueusement ceux qui sont les plus imparfaits et vicieux, ceux qui ont le plus besoin de réforme. Ame de Jésus, je vous donne mon âme; corps précieux de Jésus, je vous donne mon corps; yeux sacrés de Jésus, je vous donne mes yeux ; bénite langue de Jésus, je vous donne ma langue; imagination de Jésus, je vous donne mon imagination; entendement de Jésus, mémoire de Jésus, et vous, volonté de Jésus, je vous donne mon entendement, ma mémoire et ma volonté : réformez-les, sanctifiez-les, rendez-les conformes aux vôtres; faites, par votre grâce, qu'ils ne soient jamais employés qu'à vous bénir, vous louer et glorifier.

2° Jésus ayant ressuscité le Lazare, les habitants de Jérusalem furent si ravis de ce miracle, qu'ils vinrent au devant de lui, jonchèrent le chemin de rameaux et de palmes, qu'ils tapissèrent le pavé avec leurs vêtements, et chantèrent : *Hosanna, benedictus qui venit!* Quand l'âme bienheureuse dans le ciel se verra revêtue d'un corps si beau, si agréable et si souple à ses commandements, quelles actions de grâces rendra-t-elle à Jésus qui le lui aura donné! quelles affections, louanges et bénédictions! Oh! comme elle souhaite alors de l'avoir bien honoré! Faites à présent ce que

vous souhaiteriez avoir fait : mettez quelque portion de vos vêtements à ses pieds qui sont les pauvres, diminuez un peu de la pompe de vos habits pour avoir de quoi revêtir les nus; offrez à Jésus des rameaux de palme et d'olive par la victoire de vos passions et par la douceur envers vos prochains.

3° Après le péché du premier homme, Dieu mit un chérubin à la porte du paradis terrestre avec une épée de feu, pour empêcher que le prévaricateur n'y entrât, et ne cueillît le fruit de vie dont il s'était rendu indigne; ainsi le prédicateur, qui doit être un ange en pureté, et un chérubin en lumière ou en science, a reçu commandement de Dieu d'empêcher que les âmes pécheresses, qui ont goûté du fruit défendu, ne s'approchent de cet arbre de vie et ne présument de manger de ce fruit en état de péché mortel. Saint Paul, cet ange incarné, ce chérubin tout lumineux, se sert, pour cet effet, de l'épée enflammée de la justice de Dieu; il menace d'horribles châtiments et de réprobation ceux qui seront si hardis que de s'en approcher indignement : *Probet autem seipsum homo.* Il ne dit pas seulement que l'homme examine ses actions, mais soi-même, son état et ses dispositions; c'est être en mauvais état que de chanter ordinairement au chœur en courant à la hâte, en anticipant l'un sur l'autre; car Dieu est plus déshonoré, que servi et honoré par un tel office; c'est être en mauvais état, que d'avoir une charge, un office ou un bénéfice dont vous êtes incapable, et de ne point travailler ni étudier pour vous en rendre capable, aussi bien que de ne pas payer vos dettes, le pouvant faire, même en vous incommodant un peu.

Judicium sibi manducat. Il ne dit pas : Il reçoit son Juge, mais son jugement; c'est-à-dire, que votre procès est tout fait, que la sentence est donnée contre vous, qu'il ne vous reste plus qu'à mourir pour être damné éternellement sans aucune autre formalité.

Judicium, en d'autre lieu, c'est-à-dire, *condemnationem,* comme quand il est dit en saint Jean : *Alii procedent in resurrectionem vitæ, alii in resurrectionem judicii.* Vous recevez non-seulement votre juge et votre jugement, mais votre condamnation : vous n'appréhendez pas le grand mal que vous faites, parce que ce qu'on vous donne a fort peu d'apparence extérieure, il n'a ni couleur, ni faveur, ni figure que celle du pain; mais sous ces faibles espèces, *latent res eximiæ;* le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ qui y sont contenues, crient vengeance contre vous, et prononcent l'arrêt de votre damnation. Le corps de Jésus vous condamne; il n'y a qu'un jour ou deux que vous avez souillé votre corps de la plus noire et abominable boue qui se puisse imaginer, vous l'avez partagé avec une courtisane, et après cela sans avoir fait pénitence, sans avoir renvoyé cette coquine, sans avoir quitté l'occasion du péché, vous venez unir votre corps au corps de Jésus, l'incorporer à sa chair et faire un membre de son corps.

Son sang précieux vous condamne; car le recevoir indignement, c'est dire comme les Juifs : *Sanguis ejus super nos.* Saint Paul dit que ce sang adorable crie plus haut que celui d'Abel, il demande miséricorde pour les autres pécheurs; mais il demande justice

contre les Juifs obstinés qui l'ont répandu, et contre les chrétiens impénitents qui le reçoivent indignement.

Son âme sainte vous condamne! Voyez quelle appréhension, quelle répugnance et quelle aversion vous avez d'aller en un lieu où vous n'êtes point aimé, où vous n'êtes ni estimé, ni regardé de bon œil; en un lieu où vous êtes méprisé, postposé à un moindre que vous, et traité au-dessous de vos mérites: pour combien vous voudriez vous racheter d'y aller! et vous faites entrer l'âme de Jésus en votre cœur, où il n'est point aimé, où il est ravalé au dessous d'une chétive créature, où il est moins estimé qu'une pièce d'argent, qu'un fripon, qu'une affétée et qu'une ordure.

Sa divinité vous condamne; car saint Augustin dit fort bien: Vous ne voudriez pas mettre habit neuf en un coffre plein de vermine ou de poussière; et l'humanité sainte de Jésus, qui est la divinité ornée de toute sa gloire, vous la mettez en votre conscience, qui est un égoût d'immondices. Il n'est pas besoin que toutes ces choses vous condamnent, et que Jésus vous fasse votre procès, vous vous condamnez assez de vous-même par votre sacrilége.

Judicium sibi; notez, *sibi manducat.* L'action que vous commettez est si évidemment criminelle, qu'elle vous fait votre procès: *Arguit te malitia tua.* Les autres pécheurs ne sont pas si noirs, si notoirement inexcusables, ni si dépourvus de défenses et d'exceptions tout au moins apparentes, qu'ils n'aient besoin d'être jugés. Et Jésus-Christ les juge par la lumière de sa science infinie: *De vultu tuo judicium meum prodeat.* Il les interroge, il les examine, il écoute leurs décharges et les reçoit si elles sont bonnes, il pèse toutes leurs excuses: *Nesciunt quid faciunt, ipse cognovit figmentum nostrum.* Il ne fera rien de tout cela en vous; votre péché ne reçoit point d'excuse, il ne peut être pallié par aucune tergiversation, vous vous faites votre procès à vous-même, vous vous condamnez de présomption et de témérité effroyable; vous faites comme Judas, vous venez ici baiser le Fils de Dieu, et en le baisant vous le trahissez, vous le livrez à ses ennemis, vous le mettez au milieu des démons, dont votre âme est toute remplie. Quelle impudence!

Vous vous condamnez d'ingratitude; c'est Jésus-Christ lui-même qui forme cette plainte: *Retribuant mihi mala pro bonis:* Vous vous servez du plus grand effet de sa bonté et de son amour, pour lui faire le plus grand tort et le plus grand déplaisir qu'il puisse recevoir. Vous vous condamnez de cruauté; car quand il vous aurait désobligé au dernier point, ceci vous devrait apaiser qu'il s'expose ici devant vous comme une victime, qu'il se livre et soumet à votre disposition; il n'y a colère si enflammée, inimitié si déterminée, qui ne se calme et ne s'apaise quand nous voyons notre ennemi à nos pieds. *Pugna suum finem, cùm jacet hostis, habet.*

Arguit te malitia tua. Ce n'est pas un péché d'ignorance ni de fragilité, mais de pure malice; car qui vous oblige à communier quand vous êtes en mauvais état? Quel plaisir, quel profit, quel effet en pouvez-vous prétendre? Un peu d'honneur d'être estimée dévote? cet honneur est-il à comparer au déshonneur que vous faites à Jésus? à la honte et à la confusion que vous en recevrez au

jugement? Qui vous oblige à faire cette injure au Fils de Dieu? c'est que toute la suite de votre maître communie avec lui dans un pèlerinage, à une bonne fête, à une confrérie.

Vous seriez donc bien loin de faire comme ce bon ecclésiastique dont il est parlé dans la vie de saint Henri, empereur. Un musicien de sa chapelle impériale, qui n'était encore que diacre, se laissa une nuit emporter, par fragilité humaine, à un péché de la chair; le saint l'ayant appris, l'envoie quérir le lendemain, et pour l'éprouver, lui commande de chanter l'Evangile en la messe où Sa Majesté devait assister. Il s'en excuse; l'empereur insiste et le presse, disant qu'il prenait grand plaisir d'entendre sa belle voix. Le diacre persiste en ses excuses, et dit qu'il ne le peut faire pour ce jour-là. Sa Majesté le menace de le priver de son office et de le chasser de sa cour; cette menace ne l'ébranle point; l'empereur faisant le fâché, lui commande de faire son devoir ou de sortir de son royaume, et de n'y mettre jamais le pied à peine de la vie; le bonhomme va sur-le-champ à sa maison pour prendre son bagage, se met en chemin pour vider le pays : l'empereur envoie après lui, commande qu'on le ramène. Parce que vous avez eu plus de crainte d'offenser l'empereur du ciel que celui de la terre, lui dit-il, je vous donne le premier évêché qui vaquera en mon royaume.

Judicium sibi manducat. Il ne dit pas que celui qui communie indignement acquiert la damnation, comme il le dit de ceux qui résistent à la puissance supérieure et de ceux qui ne font point pénitence; mais il dit qu'il mange sa condamnation : *Qui potestati resistunt sibi damnationem acquirunt* (Rom. 13, 2). *Secundum impœnitens cor thesaurizas tibi iram* (Rom. 2, 5). Quelqu'un nous peut ôter ce que nous avons acquis ou ce que nous possédons depuis longtemps; mais ce que nous avons mangé, incorporé et changé en notre substance ne nous peut être arraché. On peut délivrer les autres pécheurs des crimes qu'ils ont commis et des peines qu'ils ont méritées, mais le sacrilége qui se commet en communiant est un crime de lèse-majesté divine au premier chef et très-difficile à pardonner; ne le commettez pas si vous êtes sage; et si vous avez été si malavisé que de le commettre, suivez le conseil que saint Pierre donnait à Simon le magicien : *Pœnitentiam age si forte remittatur tibi;* Pleurez, pleurez amèrement une si grande faute, faites-en pénitence le reste de vos jours, estimez les fautes de vos prochains petites et légères en comparaison de la vôtre, Dieu aura égard à vos larmes, il ne dédaignera pas un cœur contrit et humilié, il changera le jugement de condamnation que vous avez mérité en un jugement de pardon, de miséricorde et de grâce. *Amen.*

SERMON XCI.

L'EUCHARISTIE COMMUNIQUE A NOS CORPS LE DROIT A UNE GLOIRE SURÉMINENTE ET DIVINE.

Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam, et ego ressuscitabo eum in novissimo die.

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. (JOAN. 6, 55.)

HIER nous considérions que le précieux corps de Jésus, étant reçu en nos corps par l'Eucharistie, les fera quelque jour se relever de terre et surmonter la mort; aujourd'hui, nous avons à considérer que ce même sacrement donne droit à nos corps d'être élevés quelque jour par-dessus les cieux, d'être doués d'une vie non pas seulement végétante, sensitive, raisonnable ou angélique, mais céleste et divine; c'est pour cela qu'entre les louanges que l'Eglise vous donne, ô sainte Vierge! elle dit que vous avez rendu au monde avec surcroît et avec avantage ce que la première Eve y avait fait perdre : *Quod Eva tristis abstulit*, *tu reddis almo germine.* Par le fruit de l'arbre défendu, elle nous a privés d'une vie qui nous eût faits semblables aux anges; mais vous, au contraire, par le bénit fruit de votre ventre vous nous donnez espérance à une vie qui nous rendra semblables à Dieu ; Eve encourut ce malheur, croyant trop légèrement aux paroles mensongères du mauvais ange, et vous avez obtenu ce bonheur ajoutant foi aux promesses véritables du bon ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave*, *Maria*, *gratiâ plenâ*, *etc.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Corpus Christi habet duplicem gloriam, unam communem, alteram propriam, et supereminentem.

I. PUNCTUM. — Hæc gloria supereminens probatur tribus scripturæ locis, juncta singulis interpretatione Patrum : 1° Ex Coloss. 2 : *In ipso inhabitat omnis plenitudo ;* 2° Ex Apocalyps. 3 : *Sedi in throno patris ;* 3° Ex Joan. 17 : *Clarifica me tu Pater.*

II. PUNCTUM. — Eucharistia, dat nobis jus ad participationem ejusdem gloriæ, quod probetur tribus locis scripturæ, juncta singulis interpretatione patrum : 1° Ex Philipp. 3 : *Reformabit corpus* ; 2° Ex Apoc. 3 : *Dabo ei sedere mecum* ; 3° Ex Joan. 10 : *Claritatem dedi eis.*

III. PUNCTUM. — Morale, exhortatio : 1° Ad honorem Eucharistiæ ; 2° Ad frequentem communionem ; 3° Ad fugam nimiæ curæ carnis nostræ.

EXORDE. — *Omnis lingua confiteatur, quia Dominus noster Jesus Christus in gloriâ est Dei Patris*, dit saint Paul aux Philippiens (2, 11). Il faut soigneusement distinguer en l'humanité sainte de notre Sauveur, et même en son corps adorable, deux sortes de gloire : une commune et ordinaire, l'autre particulière et extraordinaire; une qu'il a en tant que corps bienheureux, l'autre qu'il a en tant que corps déifié. La première consiste en la splendeur, légèreté, subtilité, impassibilité et autres qualités que la théologie appelle douaires des corps glorieux; l'Apôtre les enseigne aux Corinthiens : *Seminatur in corruptione, surget in corruptione*, *se-*

minatur in ignobilitate, surget in gloriâ, seminatur in infirmitate, surget in virtute, seminatur corpus animale, surget corpus spirituale (1. Cor. 15, 42) : Le corps d'un saint est enseveli corruptible et il ressuscitera en un état où il ne sera plus sujet à la corruption; il est enseveli contemptible et il ressuscitera glorieux; il est enseveli faible et il ressuscitera puissant; il perd une vie animale et il en recouvre une toute spirituelle.

Mais ce n'est pas seulement ni principalement en ces qualités que consiste la gloire de l'Homme-Dieu, sa propre gloire est une gloire suréminente, céleste, incompréhensible et divine, qui consiste en la possession et jouissance de toutes les grandeurs, excellences et perfections de Dieu, communiquées à sa sainte humanité autant qu'un Etre créé en est capable et susceptible; car, au mystère de l'Incarnation, la substance du Verbe étant communiquée à l'humanité sacrée, toutes les perfections et propriétés divines dont elle peut être capable, lui devaient être communiquées. Comme nous voyons que par le mariage l'époux communique à son épouse sa noblesse et ses qualités; s'il est marquis elle est marquise, s'il est duc elle est duchesse, s'il est prince elle est princesse : *Mulieres coruscant radiis maritorum.* Mais pour l'économie de notre salut et l'accomplissement de notre rédemption, le Fils de Dieu, par un excès de bonté envers nous, mit une digue à sa même bonté; par un transport d'amour envers les hommes, il arrêta l'amour qu'il portait à son humanité, s'empêchant de répandre en elle plusieurs perfections et avantages qu'elle devait avoir en suite de sa déification et de son union personnelle avec le Verbe; mais à sa résurrection et à son ascension, le Verbe divin leva la digue qu'il avait jusque-là opposée à sa bonté et à son amour pour elle; il fit entière effusion et profusion de soi-même à son humanité sainte, il lui communiqua tous ses attributs, ses excellences et ses prérogatives selon toute leur étendue, leur actualité et leur dernière consommation. Entre un grand nombre de passages qu'on peut tirer de l'Ecriture, pour preuve de cette vérité, de peur de vous ennuyer, j'en choisis seulement trois, y ajoutant l'explication et le sentiment des Pères anciens.

Premier point. — 1° Le premier est de saint Paul aux Colossiens, qui leur dit : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter ;* il n'y a pas au grec, θειότητος, *divinitatis*, mais θεότητος *deitatis ;* ce qui exprime mieux, car c'est plus d'être Dieu que d'être divin. Sur quoi saint Cyrille d'Alexandrie dit : *Stultum est dicere, quod hæc habitatio facta sit in propriâ naturâ Verbi, nam perindè esset ac si diceres, quod unigenitus ipse habitavit in seipso, pium autem est credere, quod habitationem hanc in sanctâ carne Verbi, nobis significare voluit Paulus* [1]. Pesons toutes les paroles de ce grand Apôtre : il dit que la divinité habite en la chair de Jésus-Christ; il dit que non-seulement la divinité, mais que la plénitude de la divinité, ou ce qui est plus emphatique, de la déité, y habite; il dit que toute la plénitude de la déité y habite et

[1] Cyr. Alex. l. 2. *de fide ad Reginas.*

qu'elle y habite corporellement, c'est-à-dire, comme en son propre corps. La divinité donc y pouvait habiter, et, en effet, y habitait depuis sa conception, mais non avec toute sa plénitude, non pas avec toute l'actualité, la jouissance, l'usage et l'exercice de ses perfections; pour cela les Anges faisaient ce souhait-ci pendant la passion du Sauveur, au rapport de saint Jean l'Evangéliste : L'Agneau qui est occis mérite de recevoir la puissance, la divinité, l'honneur, la gloire et la bénédiction; mais depuis la résurrection et l'ascension, la divinité, selon toute son étendue et sa plénitude, habite ce corps précieux, comme en son propre corps; elle le possède, le perfectionne, le vivifie, le sanctifie et le glorifie beaucoup mieux qu'une âme bienheureuse ne fait au corps qu'elle anime. Pour cela, saint Léon ose dire que cette chair précieuse n'est pas seulement la chair du Verbe, mais la chair de la divinité : *Caro nostri generis, caro facta est deitatis* (S. Leo. Serm. 5 *de Passione*).

2° C'est ce que le même Sauveur et ses Apôtres et les saints docteurs et toute l'Eglise nous veulent enseigner, quand ils disent qu'il est au trône de son Père, en la gloire de son Père, à la droite de son Père : *Ego vici et sedi in throno Patris mei* (Apoc. 3, 21), *in glorià est Dei patris* (Philip. 2, 11); *Sedet ad dexteram Dei* (Marc. 16, 19). Saint Léon parlant de la sainte humanité dit : *Æterni patris recepta concessu, illis gloriæ sociatur in throno, cujus naturæ copulatur in filio*; et derechef : *Ut non dubià fide, sed constantissimâ scientià teneatur, illam naturam in patris consedisse throno, quæ jacuerat in sepulchro* (S. Leo. Serm. 1 *de Asc.*); et toute l'Eglise au canon de la messe du jour de l'Ascension : *Communicantes et diem sacratissimum celebrantes, quo Dominus noster unigenitus filius tuus unicam sibi fragilitatis nostræ substantiam, in gloriæ tuæ dexterà collocavit.* Il est assuré que par ce trône, par cette gloire et par cette réception à la droite du Père, on n'entend rien de matériel, rien de sensible ou de corporel; on n'entend pas la légèreté, la subtilité ni les autres qualités des corps glorieux : car la gloire du Père éternel ne consiste pas en ces qualités. Vous direz peut-être que le corps de Jésus-Christ enté et uni à la Divinité, et subsistant en la personne du Verbe, est digne d'être honoré du culte de latrie, mérite d'être adoré d'un hommage souverain; vous dites bien, mais vous ne dites pas tout : car ce corps était uni à la Divinité, subsistant en la personne du Verbe et adorable du culte de latrie, depuis le premier instant de l'Incarnation; et, en effet, il fut adoré par les anges, et selon les susdites paroles, ce ne fut proprement qu'à la résurrection et qu'à l'ascension qu'il fut reçu en la gloire du Père, au trône de Dieu, à la droite du Tout-Puissant.

3° C'est ce qu'il demandait à son Père la veille de sa mort, en la plus longue et la plus sublime de toutes les prières qu'il lui ait adressées en l'Evangile : *Et nunc clarifica me tu Pater apud temetipsum, claritate quam habui priusquam mundus esset, apud te* (Joan. 17, 5). Il ne demande rien pour sa divinité, il n'avait rien à demander pour elle, puisqu'elle est l'abîme infini de tous les biens qui ne peut recevoir aucun surcroît : *Ego claritatem ab hominibus non accipio* (Joan. 5, 41); il demande quelque chose pour

son humanité, il ne demande pas seulement la gloire de son nom, d'être connu et honoré dans le monde par la publication de l'Evangile; il dit : *Clarifica me apud temetipsum*, non pas *apud mundum ;* Glorifiez-moi en vous, non pas dans le monde. Il ne demande pas seulement l'agilité, la subtilité et les autres qualités des corps glorieux, avec quelque surcroît par-dessus tous les autres, car la gloire qu'il avait en Dieu avant la création du monde ne consiste pas en ces avantages; et c'est cette gloire qu'il demande pour son humanité : *Claritate quam habui apud te, priusquam mundus esset;* et il la demande particulièrement à son Père, duquel il l'a reçue en sa divinité par la génération éternelle : *Clarifica me, tu Pater.* Je ne dois pas expliquer l'Ecriture par mon sens particulier, mais par le sentiment des Pères. Voici donc ce qu'ils en ont dit en Orient et en Occident.

Saint Cyrille d'Alexandrie, au Commentaire des susdites paroles : *Petit clarificari, non adventitiâ quâdam gloriâ, sed propriâ et naturali* (l. 11 *in Joan.*, c. 17), et un peu plus bas au même chapitre : *Gloriam ergo suam, quam semper habuit ut Deus, ut homo petit;* et au chapitre 27 : *Accepit cum carne claritatem, ac gloriam quam semper ut Deus habet.* Saint Hilaire, plus ancien que saint Cyrille, dit : *Filius Dei caro factus orabat, ut id patri caro inciperet esse quod Verbum, id quod ex tempore est, gloriam ejus quæ sine tempore est claritatis, acciperet* (l 3. *de Trin. circa medium*); et saint Ambroise : *Non est despicienda carnis humanæ natura, quæ in sanctæ Trinitatis substantiam atque consortium, per Dominum Christum ingredi meruit* (*Tr. in Symb. Ap.*, c. 15); et saint Jean Damascène : *Hic homo suscepit ornamenta divinæ essentiæ, et proprietates* (*De fide*, c. 4).

Deuxième point. — 1° Or, c'est à la participation de cette gloire que nous serons reçus quelque jour en suite de l'Eucharistie, et nous pouvons dire, sans danger de mentir, que les chrétiens qui communient dignement auront dans le ciel une plus grande gloire que celle qu'ils eussent eue, si l'homme n'eût pas péché et si le Fils de Dieu ne se fût pas incarné; car la gloire de leur corps sera un écoulement, un rayon et une émanation de la gloire éminente du corps adorable de Jésus. Je le pourrais persuader par plusieurs textes de l'Evangile, mais je me contenterai de trois, comme au premier point, y joignant l'interprétation et le sentiment des saints Pères. Saint Paul dit aux Philippiens : *Salvatorem expectamus, Dominum nostrum Jesum Christum, qui reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum corpori claritatis suæ, secundum operationem quâ etiam possit subjicere sibi omnia.*

Examinons ces belles paroles. Premièrement, il dit que Jésus réformera notre corps et le rendra semblable à son corps glorieux : *Configuratum*, σύμμορφον, ce mot signifie proprement qu'il lui donnera la même forme, les mêmes avantages et les mêmes qualités qu'à son corps glorieux, quoique non pas en un degré si éminent : *Reformabit*; il dit au grec, μετασχηματίσει : *transfigurabit*, faisant allusion à la transfiguration en laquelle la gloire qui parut sur le visage du Sauveur était une infusion et un rayon de la divinité :

car saint Jean qui l'avait vue dit : *Vidimus gloriam ejus, quasi unigeniti à Patre.* En second lieu, il dit qu'il rendra notre corps conforme et semblable à son corps glorieux, non pas par la puissance avec laquelle il a créé le monde, non pas par l'opération par laquelle il le conduit et le gouverne, mais par l'opération par la puissance, l'efficace et l'énergie, κατὰ τὴν ἐνέργειαν, par laquelle il assujettit toute chose à soi-même, τοῦ δύνασθαι αὐτὸν, καὶ ὑποτάξαι ἑαυτῷ τὰ πάντα : *Secundum operationem quâ subjecit sibi omnia,* à l'Aoriste : Les Anges ne sont pas sujets ni inférieurs à Jésus-Christ, parce qu'il a un corps doué de clarté, d'agilité, de subtilité; car s'il n'avait que ces qualités en quelque éminence que ce fût, les anges, qui sont des esprits purs et exempts de toute matière, lui seraient supérieurs en cela, et on dirait toujours avec vérité : *Minuisti eum paulò minus ab angelis*; mais il est supérieur aux anges, et toutes choses lui sont sujettes, parce qu'il est au trône de Dieu, même quant à son corps; il est en la gloire du Père, à la droite de la Majesté divine. Saint Paul dit aux Ephésiens : *Constituit Deus pater ad dexteram suam Jesum Christum in cœlestibus;* et ensuite : *omnia subjecit sub pedibus ejus.* Or, cette même énergie, excellence, puissance et gloire qui l'élève par-dessus tous les anges, il l'emploiera à réformer nos corps, et sans doute elle aura le même effet sur nos corps qu'elle a sur son corps précieux : elle les rendra conformes au sien, elle les logera au trône de Dieu, elle leur communiquera ses perfections et ses propriétés divines.

C'est ce qui ravit d'étonnement saint Chrysostome[1]. Car au commentaire qu'il a fait sur ce texte de saint Paul, il ne peut assez admirer que Jésus veuille tant honorer nos corps que de les rendre conformes à son corps qui est à la droite du Père, à son corps adoré par les puissances célestes, qui est au-dessus de toutes les principautés, dominations et hiérarchies des anges : *Papæ*, dit-il, *illine, quod ad dexteram Patris sedet, conforme fiet hoc corpus? illi quod adoratur ab angelis? illi cui astant corporales illæ virtutes? illi quod est supra omnem principatum, et potestatem illi conforme fiet?* Je vous supplie de peser cette raison; car elle me semble convaincante; si en la résurrection, Jésus ne donnait à nos corps que la légèreté, la subtilité et l'immortalité, l'admiration de ce grand docteur serait mal fondée; on s'étonnerait de son étonnement, et on lui pourrait objecter : Vous vous étonnez, vous vous glorifiez de ce que votre corps sera conforme à celui qui est au-dessus de tous les anges; qu'est-ce que cette conformité donnera à votre corps que les anges n'aient pas? Elle le rendra léger, subtil, immortel, et les anges ont toutes ces qualités dans l'état de la gloire, même par leur nature, et ils les ont beaucoup plus excellemment qu'aucun corps; donc puisqu'un saint si éclairé de Dieu, auprès duquel on voyait souvent saint Paul qui lui dictait ce qu'il devait écrire quand il composait ses Commentaires, admire l'honneur que nous avons d'être conformes à Jésus, et l'estime plus que le bonheur des anges, puisqu'il admire que nos corps seront semblables au corps de Jésus-Christ qui est au-dessus des anges.

[1] Homil. 13 *in Epist. ad Philipp. circa medium.*

Il tenait pour tout assuré que nos avantages seront plus grands, et notre gloire tout autre que celle des anges, et qu'après la résurrection, nos corps auront des qualités qui nous élèveront au-dessus des anges.

C'est encore l'explication que saint Thomas[1] donne à ces paroles de saint Paul, disant que l'Apôtre parle ici de deux résurrections des corps bienheureux, une commune et ordinaire, exprimée par ces mots : *Reformabit corpus*, et ceux-ci du même Apôtre : *Seminatur in ignobilitate, surget in gloriâ.* L'autre particulière et extraordinaire, exprimée en ces paroles : *Configuratum corpori claritatis suæ*, par laquelle nos corps recevront une ressemblance et conformité à la gloire de son corps; et son corps, dit-il, est glorifié par la gloire de sa divinité : ce sont les propres termes de saint Thomas : *Corpus si quidem est glorificatum per gloriam divinitatis suæ;* et pour montrer que cette gloire nous élèvera au trône de Dieu, cet ange de l'école cite à ce propos la promesse de Jésus en l'Apocalypse (3, 21).

2° Et c'est le second passage que j'allègue pour preuve de la vérité proposée : *Qui vicerit dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici, et sedi in throno Patris mei.* Il avait dit un peu auparavant : *Qui vicerit dabo ei manna absconditum*, comme disant qu'à celui qui aura mangé dignement cette manne cachée de l'Eucharistie, il fera la faveur de le faire asseoir avec lui en son trône. Voyez que nous serons plus avantagés que les anges! ils sont tous droits : *Seraphim stabant*, et nous serons assis : *Dabo eis sedere;* ils sont autour du trône : *Et omnes angeli stabant in circuitu throni*, et nous serons assis dans le trône même : *Dabo eis sedere mecum in throno meo.* Voyez qu'il nous associe à la gloire, il nous rend conformes à lui : *Sicut.* Notez : *Sicut ego vici, et sedi in throno Patris mei.*

Outre que cette explication est de saint Thomas, comme nous avons dit, c'est encore le sentiment du grand saint Léon (Serm. 1 *de Ascensione*), celui qui assembla le quatrième concile général, quand il dit que par l'Incarnation et l'Ascension du Fils de Dieu, et par l'union que nous avons avec lui, nous n'avons pas seulement reçu le droit de rentrer au paradis, mais de pénétrer jusques au plus haut des cieux, et d'être à la droite du Père : *Non solum paradisi possessores firmati sumus, sed etiam cœlorum suprema in Christo penetravimus ampliora adepti per ineffabilem Christi gratiam, quam per diaboli amiseramus invidiam, felix culpa quæ talem meruit habere redemptorem.* Heureuse faute! heureuse faute! oserai-je bien parler ainsi après l'Eglise; heureuse faute! il semble qu'il y ait de la contradiction dans ces deux mots; car tout ce qui est heureux a quelque chose d'aimable, et tout péché est extrêmement odieux. Heureuse faute néanmoins! qui a mérité, *quæ talem meruit!* Comment est-ce que cela s'entend?

Le péché ne mérite rien, ou s'il mérite quelque chose, il ne mérite que vengeance, il ne mérite que l'enfer : *Talem meruit habere redemptorem.* C'est que par un bonheur inespéré, la grandeur de

[1] *Commentar. in cap. 2, ad Philipp.*, lect. 3, *sub finem.*

la faute a contribué à la grandeur et à l'excellence de la Rédemption. Si le péché du premier homme eût été une offense finie, il n'eût eu qu'un Rédempteur fini, et ce Rédempteur fini n'étant qu'une pure créature, n'eût pas fait de grandes merveilles; mais l'offense étant infinie, on a eu besoin d'un Rédempteur infini, d'un Rédempteur qui fut Dieu; et Dieu ne pouvant rien faire que de très-grand et de très-admirable, il est allé au delà de nos besoins, de nos souhaits et de nos conceptions; ce n'est donc pas la faute qui est aimable, mais c'en est la réparation. Je déteste et abhorre la transgression, parce que c'est mon offense; mais, ô mon Dieu! je révère et embrasse la rédemption, parce que c'est votre grâce; je renonce au prévaricateur, mais je bénis, j'adore et je chéris le Rédempteur, qui a beaucoup plus donné en la ressource que nous n'avions perdu par la chute : *Ampliora adepti, per ineffabilem Christi gratiam, quàm per diaboli amiseramus invidiam.* Qu'avions-nous perdu par l'envie du diable, ou par le péché du premier homme? Le droit d'être bienheureux dans le ciel, d'être semblables aux anges, d'avoir un corps orné de quatre qualités glorieuses; nous recevons quelque chose de plus par la grâce de notre Sauveur, et c'est, dit saint Léon, qu'étant incorporés à Jésus, étant faits un même corps et une même chair avec lui par l'Eucharistie, nous avons droit d'être élevés au-dessus des anges et placés à la droite du Tout-Puissant : *Nam quos virulentus inimicus, primi habitaculi felicitate dejecit, illos sibi concorporatos Dei Filius ad Patris dexteram collocavit.* Saint Léon avait appris cette vérité de saint Paul, qui dit la même chose quasi en mêmes termes. *Propter nimiam charitatem suam quâ dilexit nos, convivificavit nos in Christo, et consedere fecit in cœlestibus* (ἐν τοῖς ἐπουρανίοις : *in supercœlestibus*, c'est ce que saint Léon appelle : *cœlorum suprema*) *ut ostenderet in sæculis supervenientibus, abundantes divitias gratiæ suæ, in bonitate super nos, in Christo Jesu* (Ephes. 2, 7).

3° Le Fils de Dieu trouvera plus de créance en votre esprit que pas un autre; lui donc, en cette belle oraison qu'il adresse à son Père instituant l'Eucharistie : *Claritatem quam tu dedisti mihi dedi eis;* la gloire que son Père lui a donnée en la résurrection, c'est une gloire ineffable, incompréhensible et divine, comme nous avons vu au premier point, il dit : *Dedisti mihi*, non pas : *Dabis*, à la façon des prophètes, qui parlent de l'avenir comme passé, parce qu'il était très-assuré d'être exaucé de son Père et d'obtenir cette gloire, et il dit qu'il nous la communique en instituant l'Eucharistie, d'autant que par la participation chrétienne de ce sacrement, nous avons droit, espérance et prétention à cette gloire.

Troisième point. — 1° Saint Paul écrivant aux Corinthiens, leur disait : *Si nous semons en vous les biens spirituels, n'est-ce pas la raison, que nous moissonnions les temporels* (1. Cor. 9, 11), nous en devons dire de même en notre sujet. Jésus jette en nos cœurs et en nos corps la semence d'une gloire immense, inconcevable et éternelle; n'est-ce pas la raison qu'il recueille de nous au moins une gloire finie, limitée et temporelle. Il a deux trônes de gloire, un dans le ciel et l'autre sur la terre, un pour nous donner

très-libéralement une portion de sa gloire ; l'autre où il veut recevoir de nous celle que nous lui pouvons rendre : *Ego glorificantes me glorifico qui autem contemnunt me erunt ignobiles.* Honorez-le en vos maisons, car de quelque côté que vous vous tourniez vous avez toujours quelque église devant vous, portez-y votre esprit cent fois par jour, puisque votre trésor y est, votre cœur y doit être pour lui, jetez-y des œillades amoureuses, formez des soupirs et des transports dans votre âme, avec des oraisons jaculatoires. Honorez-le en l'église, vous y comportant modestement et respectueusement. Evitez-y les cajoleries et les devis : il n'y a qu'à avoir un peu de courage au commencement pour dire à ceux qui vous viennent parler : Attendons que nous soyons hors d'ici, je ne veux pas parler à l'église, je crains que mon confesseur ne m'en reprenne; et quand on saura votre coutume, on ne s'adressera plus à vous.

2° Honorez-le quand on le porte aux malades, suivez-le pour gagner ses bonnes grâces ; si vous avez honte de lui faire la cour en présence des hommes, il dit qu'il aura honte de vous faire des faveurs en présence de ses anges ; honorez-le dans les villages où vous avez du bien, contribuant à l'ornement, propreté et netteté de l'église ; honorez-le en le recevant souvent, mais dignement : car nous pouvons conclure de tout ce qui a été dit jusqu'à présent, que les catholiques qui communient souvent avec les dispositions nécessaires auront un corps beaucoup plus glorieux, plus éclatant et plus heureux que les autres; la raison en est évidente : *Sicut se habet simpliciter ad simpliciter, sic magis, ad magis, et minus ad minus :* c'est la maxime commune reçue de tous les philosophes. Celui qui reçoit dignement le précieux corps de Jésus, participe à ses perfections glorieuses; donc, celui qui le reçoit plus souvent y participe davantage; celui qui mange souvent des viandes chaudes, comme des épices, devient plus bilieux; celui qui mange des viandes terrestres et grossières devient plus mélancolique; donc, celui qui mange plus souvent cette viande céleste et divine, deviendra plus céleste et divin.

Quand on vous exhorte à l'austérité de vie, aux pénitences et aux mortifications de la chair, vous dites : *Nemo carnem suam odio habuit,* que votre chair vous est trop proche pour ne la pas chérir, et avoir en recommandation ; que le corps et l'esprit sont deux amis trop anciens, deux partis trop étroitement liés, pour persuader à l'un de trahir et d'affliger l'autre. Vous aimez votre corps, hé bien ! aimez-le comme il faut, aimez-le constamment et pour un long temps ; vous avez tant de soin de sa nourriture, de ses aises, de son traitement et de son ornement : ayez-en soin, non-seulement pour cette vie caduque et périssable, mais, pour la vie éternelle et perdurable; mettez-le à son aise, pourvoyez-le d'aliments, d'ornements et de vêtements pour une éternité ; cela se fait en communiant souvent et dignement, puisque la communion nous donne le droit d'avoir un corps dans le ciel, qui, non-seulement soit doué de splendeur et gloire céleste, mais de gloire et de perfection toute divine. Qu'on ne parle point de l'enfer, dit saint Chrysostome, je ne me mets point en considération les brasiers

éternels, la gehenne et les tortures qu'on souffre en cet abîme, à comparaison de la perte qu'on fait quand nous perdons cette gloire qui était préparée à notre corps; et quand tout le monde fondrait en larmes pour regretter les dommages que les réprouvés font quand ils perdent cette gloire, on ne le pleurerait pas assez dignement.

3° Ce grand saint avait raison de parler ainsi, il était bien éclairé de Dieu, puisque le Saint-Esprit même pleure cette faute par les yeux de son Apôtre. Saint Paul dit ces paroles : *Salvatorem expectamus*, par antithèse et par opposition à ceux qui ont trop de soin de leur corps; car il a dit immédiatement auparavant : Il y en a plusieurs dont je vous ai souvent parlé, et je le répète encore les larmes aux yeux, qui sont ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui n'ont d'autre Dieu que leur ventre, qui n'ont d'espérance qu'en lui, qui n'attendent que de lui la santé de leurs corps et la conservation de leur vie. Nous ne faisons pas ainsi, nous espérons cela de Jésus-Christ : *Salvatorem expectamus.*

Supposez si vous voulez qu'il y ait un gentilhomme qui ait une maison des champs en un lieu marécageux, et qui, ayant beaucoup de brèches en cette maison, s'amuserait lui-même en temps d'hiver à les réparer avec de la boue. Si vous le voyiez, vous ne pourriez assez admirer son peu de jugement; et si vous aviez de l'accès auprès de lui, n'est-il pas vrai que vous lui diriez : Monsieur, vous vous faites grand tort, vous vous gâtez tout, et vous faites fort peu de chose: l'hiver n'est pas la saison de bâtir, cette boue n'est pas propre à réparer les ruines de votre maison; attendez un peu, l'été viendra, vous ferez venir un architecte qui entendra mieux ce métier, qui vous fournira de bonnes pierres et d'excellents matériaux, qui vous fera un bâtiment ferme, solide et de durée. L'esprit de l'homme est en ce corps, comme en une maison champêtre : *Velox est depositio tabernaculi mei*; cette maison est toute ruineuse, il n'y a que des brèches de toutes parts; cette fluxion, ce catharre, cette toux sèche, cette débilité d'estomac, la menacent de ruine; l'esprit pense réparer ces ruines par les viandes, par les médecines; il s'applique et s'emploie tout entier à cela; il ne travaille que pour cela, il se salit et se remplit d'ordures. Le temps de cette vie est un temps d'hiver : *Jam hiems transiit*, dira-t-on à l'heure de la mort; ce n'est pas la saison de réparer les ruines de notre corps, les réparations que nous y ferions ne seraient pas de durée, les viandes et les médecines que nous emploierions à cela ne seraient que de terre et de boue : *Creavit de terrâ medicamenta*, ces matériaux ne sont pas solides, attendons le jour du jugement qui sera le temps d'été : *Propè est æstas, salvatorem expectamus*; attendons le Fils de Dieu, qui est l'architecte de notre corps : il le réformera mieux que nous, il réparera ses ruines : *Implebit ruinas*; il les réparera, non pas avec de la boue, non pas avec de la terre, non pas avec des pierres communes, mais avec des pierres précieuses : *Lapides pretiosi omnes muri tui*; la splendeur, l'agilité et l'impassiblité, ne sont-ce pas des pierres précieuses, avec lesquelles : *Reformabit corpus*, il réformera notre corps; mais il veut que nous réformions notre

âme, et nous voulons tout le contraire : nous voulons réformer le corps et laisser l'âme en sa difformité.

Notez qu'en toute l'Ecriture ce mot de réforme n'est qu'en deux passages, aux Romains, chap. 12, où il est parlé de la réforme de l'âme : *Reformamini in novitate sensus vestri*, ou selon le texte grec : *In novitate mentis vestræ*, τῇ ανακκίνοσει νοου ἡμῶν; et en ce passage des Philippiens, où il est parlé de la réforme des corps : quand il parle de l'âme, il en parle par le présent : *Reformamini;* quand il parle du corps, il en parle au futur : *Reformabit corpus;* mais nous pervertissons l'ordre, ce qu'il veut que nous fassions dès à présent avec sa grâce, nous le lui réservons pour le temps à venir, et ce qu'il veut que nous lui réservions pour le temps à venir, nous le voulons faire dès à présent; il veut que nous ayons soin de réformer l'âme, renouveler l'esprit, l'orner et l'embellir de ses grâces, nous remettons cela au temps à venir; il veut par lui-même réformer notre corps en la résurrection, et nous ne pouvons attendre ce temps-là : *Expectantes redemptionem corporis humilitatis nostræ, humiliatum*, dit saint Bernard, non pas les corps qui auront été chargés de mondanité, qui auront été des étendards de vanité, des piéges et comme des amorces de sensualité; non les corps qui auront été mignardement traités et comme baignés dans les délices; encore moins ceux qui auront pourri dans les ordures de la volupté : *Hoc autem scitote intelligentes quod omnis avarus aut immundus, non habet partem in regno Christi et Dei;* mais il dit : *Corpus humilitatis,* les corps qui auront été humiliés et matés par les pénitences, les corps macérés par les mortifications et affaiblis par les austérités : *Configuratum corpori claritatis suæ.* Pour réparer les ruines de notre corps et nous donner une parfaite santé, avec une beauté très-agréable, il n'empruntera pas les médicaments de la terre, la dépouille des animaux, ni la bave des vers à soie; mais les ornements, les propriétés et les apanages de son corps glorieux. La chair de Jésus-Christ transformera entièrement nos corps en sa propre perfection, dit saint Cyrille (l. 4. in *Joan.*, c. 14).

Concluons donc par les belles paroles de saint Bernard : *Quid adhùc murmuras caro misera, quid adhùc recalcitras, et adversùs Spiritum concupiscis, si te humiliat, si castigat, si redigit in servitutem, id profectò in tuo genere, non minus tuâ interest, quàm ipsius; quid eis invides; quid de operibus vermium, et murium pellibus in gloriam planè gloriam mendicare non erubescunt; reforment ipsi, aut magis deforment corpora sua; te, si fueris corpus humilitatis, reformabit idem artifex, qui formavit*[1]; Pauvre corps humain, pourquoi murmurez-vous, pourquoi regimbez-vous, pourquoi êtes-vous rebelle à votre âme? Quand elle vous humilie, quand elle vous châtie, vous mortifie et vous prive des voluptés sensuelles, elle le fait sagement, elle montre qu'elle vous aime d'un vrai amour, il y va de votre intérêt autant que du sien, c'est pour vous rendre digne de la gloire qui vous est préparée; pourquoi portez-vous envie, pourquoi encore une fois portez-

[1] S. Bern., Serm. in Kal. de *verbis Isaïæ.*

vous envie aux gens du monde, qui n'ont point de honte d'emprunter de la bave des vers et de la dépouille des animaux la gloire et les ornements de leurs corps? votre gloire sera bien d'une autre étoffe, ce sera Dieu même qui, de sa propre main, vous redressera, vous ornera, vous ajustera et vous embellira. Attendez cette main toute-puissante, et afin qu'elle ne dédaigne pas de s'appliquer à redresser vos membres, ne les laissez pas dans les ordures des lubricités; cette main divine vous a formé et elle vous réformera; elle vous réformera, dis-je, pour ne plus mourir, mais pour vivre, pour régner, pour vous réjouir éternellement en la gloire du ciel. *Amen.*

SERMON XCII.

L'EUCHARISTIE ÉGALE NOTRE BONHEUR A CELUI DES SAINTS DANS LE CIEL.

Qui manducat meam carnem, habet vitam æternam.
Celui qui mange ma chair a la vie éternelle. (JOAN. 6, 55.)

Comme l'âme réprouvée commence son enfer dans ce monde, car le Fils de Dieu, la comparant au sarment séparé de la vigne, ne dit pas seulement qu'elle brûlera, mais qu'elle brûle : *In ignem mittent et ardet.* Ainsi l'âme choisie commence son paradis dès à présent, car le même Sauveur ne dit pas seulement qu'elle aura la vie éternelle, mais qu'elle l'a dès à présent : *Habet vitam æternam.* Cela se fait par la sainte Eucharistie, et je désire vous faire voir au premier point de mon discours par trois considérations, que le bonheur que nous avons sur la terre par cet auguste sacrement, approche de bien près du bonheur de la béatitude des saints dans le ciel, et puis, au second point, nous en tirerons trois instructions morales pour nous disposer à la sainte communion.

Si nous sommes si heureux, parce que nous recevons quelquefois en passant le précieux corps de votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge! combien plus avez-vous été heureuse sur la terre de l'avoir conçu et logé neuf mois en votre sein, porté si souvent en vos bras, conversé si familièrement avec lui et joui de sa présence dix fois plus de temps que le reste du monde. Il n'a été au reste du monde que les trois dernières années de sa vie, il a été à vous l'espace de trente ans : c'est donc avec vérité que vous disiez à votre cousine, par un esprit de prophétie, que toutes les générations vous appelleraient bienheureuse : *Beatam me dicent omnes generationes.* Pour accomplir une partie de cette prédiction, nous vous proclamons bienheureuse, nous vous appelons bénie entre les femmes, nous vous disons avec la même sainte Elisabeth et avec votre ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Status innocentiæ nos beâsset in hâc vitâ et in futurâ. Eucharistia hoc facit.

I. Punctum. — Eucharistia confert nobis tria bona quibus sancti fruuntur in cœlo, nempè : 1° Quod possidemus Christum; 2° Illi unimur; 3° In ipsum transformatur.

II. Punctum. — Tres dispositiones ad communionem secundùm tria prædicta bona : 1° Puritas; 2° amor Christi et proximi; 3° Devotio actualis.

Conclusio. — Praxis devota erga Eucharistiam per applicationem sensuum interiorum ad illam.

Exorde. — Quand je m'applique à considérer les salutaires enseignements que le Saint-Esprit nous donne en chaque parole de l'Ecriture, je trouve qu'entre autres titres d'honneur, dont il qualifie le Verbe incarné, il l'appelle souvent le second Adam, l'homme nouveau : *Primus Adam factus est in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem*; et plus bas : *Primus homo de terrâ terrenus, secundus homo de cœlo, cœlestis* (1. Cor. 15, 45).

L'Ecriture donne cette épithète à Jésus-Christ, parce qu'il est venu au monde comme pour être subrogé et substitué à la place du premier Adam, pour ruiner les effets de son péché, pour réparer les brèches qu'il a faites, et pour nous faire rentrer en possession et en jouissance des prérogatives qu'il a perdues par sa faute : *Implebit ruinas, proposuit instaurare omnia in Christo, ecce nova facio omnia* (Psal. 109, 7; Ephes. 1, 10; Apoc. 21, 5) : entre ces prérogatives, une des plus signalées selon mon jugement est, que si les hommes eussent persévéré en état d'innocence et de justice originelle, ils eussent été bienheureux en la vie présente et en la vie future; ils eussent été doués d'une félicité nouvelle en ce monde, de la béatitude surnaturelle en l'autre; ils eussent eu pour séjour un paradis terrestre pendant cette vie temporelle, et le paradis céleste en la vie éternelle : *Plantaverat autem Dominus paradisum voluptatis à principio in quo posuit hominem.*

Mais Jésus-Christ a réparé cette perte avec beaucoup de surcroît et fort avantageusement; il nous rend bienheureux dès cette vie, non d'une félicité naturelle, humaine ou terrestre, mais d'une béatitude surnaturelle, céleste et divine : le premier Adam a fait la faute par un fruit funeste, et le second Adam l'a réparée par un fruit de bénédiction : le premier fruit était prohibé, et le second est expressément commandé. De celui-là on disait : *Ne comedas;* de celui-ci il est dit : *Accipite et manducate;* de celui-là Dieu menaçait : *In quâcumque die comederis morte morieris;* de celui-ci Dieu promet : *Qui manducat hunc panem vivet in æternum.* Ensuite du premier fruit, la terre s'est chargée d'épines, elle a produit aux hommes des buissons et des ronces; et ensuite du second fruit la terre devient pour les hommes un lieu de délices, un paradis céleste, un ciel empyrée et un séjour de béatitude surnaturelle et divine. Et au lieu que les esprits réprouvés disaient autrefois à Jésus : *Venisti antè tempus torquere nos;* quand il vient en nous en l'Eucharistie, nous lui pouvons dire avec vérité : *Venisti antè tempus beatificare nos;* Vous venez nous rendre bienheureux hors de temps et de saison, vous changez cette vallée de larmes

en un lieu de bonheur et de béatitude : *Beati qui ad Cœnam Agni vocati sunt;* si ceux-là sont bienheureux qui sont seulement appelés à ce banquet, combien plus ceux qui y viennent, qui y assistent et qui y sont régalés!

Qu'ainsi ne soit, nous pouvons remarquer trois bonheurs, trois grâces et trois principales faveurs qui rendent les saints bienheureux, auxquelles nous participons si glorieusement et si avantageusement par l'Eucharistie, que nous allons quasi de pair avec eux, c'est que les saints sont avec Dieu, qu'ils sont unis à Dieu, et qu'il sont transformés en Dieu.

Premier point. — 1° Ils sont avec Dieu, ils assistent toujours à cette divine majesté, ils ont l'honneur de lui faire la cour, ils le possèdent et jouissent continuellement de sa présence réelle et royale; cela les rend bienheureux, et fait que l'on peut dire d'eux avec plus de vérité ce que la reine de Saba disait des courtisans de Salomon : *Beati servi tui qui stant coram te semper* (3. Reg. 10, 8) : Bienheureux sont vos domestiques qui sont toujours en votre présence : *Beati qui habitant in domo tuâ, Domine.*

Nous partageons ce bonheur avec les saints; car il est dit de l'Eucharistie : *Percutiam illis fœdus pacis pactum sempiternum et dabo sanctificationem in medio eorum in perpetuum, et erit tabernaculum meum in eis et scient gentes quia ego Dominus* (Ezech. 37, 26); Je ferai avec eux une alliance de paix, un accord éternel, et je les mettrai au milieu de ma sanctification pour toujours, et mon tabernacle sera parmi eux; et en l'Apocalypse : *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus et habitabit cum eis;* Le tabernacle de Dieu est avec les hommes, et il habitera parmi eux : *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi* (Matth. 28, 20); et saint Paul nous appelle les *domestiques de Dieu* (Eph. 2, 19).

Le concile de Trente l'appelle : *Pignus felicitatis et gloriæ :* le gage de la félicité et de la gloire; et toute l'Eglise en ses dévotions publiques : *Futuræ gloriæ nobis pignus datur.* Le gage est un meuble que l'on donne pour plus grande assurance de quelque promesse qu'on a faite, en attendant qu'on ait la commodité de s'en acquitter et de la mettre en exécution. Je dis que c'est un meuble, et je l'apprends du jurisconsulte (l. *plebs item* 238. § *pignus*, ff. *de verborum significatione pignus proprie dicitur rei mobilis*, *nam à pugno dicitur, quia res quæ pignori dantur manu traduntur*). Dieu nous a promis son paradis, en cas que nous gardions ses commandements et que nous persévérions en grâce jusqu'à la mort; mais afin que nous soyons certains et assurés de sa fidélité, il nous laisse son corps en ôtage, et pour gage de ce qu'il promet, oui, gage, et fort proprement, et selon la rigueur du droit, *res mobilis.* L'Eucharistie n'est pas un immeuble, mais la béatitude céleste que les saints possèdent dans le ciel avec Dieu, c'est un héritage et un immeuble (Matth. 25) : *Possidete regnum,* κληρονομήσατε, *hæreditate possidere;* car ils le possèdent invariablement, éternellement et sans danger d'en être dessaisis.

En l'Eucharistie, nous possédons Jésus pendant cette vie seulement. Elle n'est pas appelée la maison de Dieu, mais le tabernacle qui

ne se dresse que pour un temps. Jésus y est jusqu'à la consommation des siècles; c'est un gage, c'est un meuble qui se peut perdre, mais pour dire cela en passant, c'est un gage merveilleux et d'autre condition que les autres gages. Car *fructus ex pignore percepti sortem extenuant*, dit le jurisconsulte. (*Prima, Codice de pignoratitiâ actione*) : Quand le gage qu'on vous a mis en main est utile et fructueux, les émoluments que vous en recevez diminuent le sort principal, et doivent être déduits et rabattus au paiement de la somme que l'on vous doit. Ici tout se passe bien autrement : Jésus-Christ vous donne son corps pour gage de la récompense qu'il promet à vos bonnes œuvres; si vous faites profit de ce gage, si ce corps fructifie en vous, ces émoluments ne diminuent point, mais augmentent le sort principal, et font qu'on vous doit davantage; car nous voyons que les rois, pour rendre les trèves, la paix ou d'autres grandes promesses plus assurées, donnent en ôtage ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux, ce qui va quasi de pair avec eux, leurs propres fils ou des princes du sang; ainsi saint Louis, fils de Charles II, roi de Naples et de Sicile, fut donné en ôtage.

Nous voyons que quand un créancier est fort défiant et le débiteur fort assuré de payer, le débiteur a coutume de donner un gage d'aussi grand prix ou même de plus grande valeur que la dette; ainsi Jésus nous voyant fort incrédules, et lui bien résolu et très-certain de tenir sa promesse, nous a laissé un gage qui surpasse ou du moins qui égale ce qu'il nous donnera au ciel : car que nous peut-il donner dans le ciel de plus excellent que lui-même? S'il me demandait quelle récompense ou faveur je voudrais de lui, je lui répondrais toujours avec saint Thomas : *Non aliam nisi te ipsum*, point d'autre que vous-même. Je ne me contente pas des bénédictions de Dieu, je veux le Dieu de bénédiction, et je le veux pour ma béatitude, non-seulement au ciel, mais encore sur la terre. J'ai appris du prophète, non-seulement de vous dire : *Quid mihi est in cœlo*, mais encore d'y ajouter : *Et à te quid volui super terram;* ainsi il n'y a pas plus de différence entre Jésus donné aux saints en l'Eglise triomphante, et le même Jésus donné aux fidèles en l'Eglise militante; qu'entre la rose et le bouton : il est vrai que la rose étale mieux ses trésors, montre plus à découvert les belles couleurs de son sein, a plus de lustre, de beauté, d'éclat, d'odeur, mais elle n'a pas plus de richesse que le bouton; il est vrai aussi, qu'il y a plus de lumière, de connaissance, de joie et d'assurance, mais on ne possède pas Dieu plus réellement et véritablement, plus substantiellement et personnellement que nous le possédons en terre par la sainte Eucharistie.

Vous savez que les Pères ont coutume de comparer les paroles de la consécration aux paroles de la création.

Saint Ambroise (l. 4, *de Sacram.*, cap. 4), dit : *Cœlum non erat, mare non erat, terra non erat, sed audi dicentem : ipse dixit et facta sunt, ipse mandavit et creata sunt*; *ergo tibi ut respondeam, non erat corpus Christi antè consecrationem, sed post consecrationem est corpus Christi, ipse dixit et factum est;* et saint Chry-

sostome[1] : *Vide potuisses subitò terram quæ antè informis et inculta erat, decore suo et ornatu quasi cum cœlo certare.* Si vous eussiez été quand Dieu créa le monde, vous eussiez vu que la parole de Dieu fit un grand changement, vous eussiez vu que la terre, qui auparavant était en friche, nue et déserte, fut tellement ornée et embellie, qu'elle disputait en beauté et allait quasi de pair avec le ciel : car si un peu après le firmament fut émaillé d'une belle variété d'étoiles, qui sont comme les fleurs du ciel, la terre aussi fut fort ornée d'une agréable bigarrure et diversité de fleurs qui sont comme les astres de ce bas élément. Ainsi, dit ailleurs saint Chrysostome, ces paroles de Jésus : *Ceci est mon corps, faites ceci,* font un si grand changement sur la terre, qu'elles la font devenir un ciel, aussi saint, aussi riche et aussi divin que le ciel empyrée : *Hic terram cœlum tibi fecit hoc mysterium, aperi ergo Cœli portas et perspice, vel potius non cœli, sed cœli cœlorum et videbis quod dictum est. Nam quod illic est omnium pretiosissimum, maximè honorandum hoc ostendam tibi situm in terrâ*, ὥςπέρ γὰρ ἐν τοῖς βασίλείοι; τὸ παντων σεμνὸτερον οὐ τεῖχῆ, οὐκ ὀροφοι χρυσοῦς, ἀλλὰ τὸ βασὶλικον σῶμα το καθήμενον ἐπί του θρονου. Ουτω καὶ ἐν τοῖς οὐρανοῖς τὸ του βασιλέως σῶμα[2]. Et comme dans les louvres et les palais de rois, ce qu'il y a de plus noble et excellent, digne d'arrêter notre vue, ce ne sont pas les murs bien lambrissés, ni les planchers dorés, mais la personne du roi assise en son trône, ainsi, dans le ciel, ce qu'il y a de plus beau, de plus illustre et relevé qui arrête les yeux des saints et ravit leur esprit, ce n'est pas le soleil, la lune, ni les astres et les voûtes azurées, mais Jésus assis en son trône divin et en la gloire de son Père. Je vous montre tout le même en terre : car on ne nous présente pas sur la sainte table un ange, un archange, le ciel des cieux, mais le Seigneur et Souverain de tout cela.

2° Les saints n'ont pas seulement l'honneur d'être en la maison de Dieu, en sa cour, et jouir de son agréable présence, ils sont unis à lui, ils sont en lui et lui en eux : ils l'embrassent, il les accole; ils disent comme l'épouse : *Læva ejus sub capite meo et dextéxa illius amplexabitur me;* et comme David : *Mihi autem adhærere Deo bonum est;* mais ce bonheur ne leur est pas propre et particulier, nous les égalons en cela, et même, si je l'ose dire, nous les surpassons; oui, je l'oserai dire, puisque c'est après saint Hilaire (lib. 8, *de Trinitate*), dont saint Jérôme a écrit qu'on peut lire hardiment tous ses livres sans crainte de tomber en erreur : O mon Dieu ! quand il n'y aurait que cette vérité et que cette faveur dans le christianisme, cela seul devrait suffire pour nous porter à vous aimer de tout notre cœur, à vous bénir et louer sans cesse, et à vivre aussi saintement qu'on fait au ciel, s'il était possible. Ce grand docteur cite à ce propos ces paroles du Fils de Dieu en la dernière cène : *Claritatem quam dedisti mihi dedi eis ut sint unum sicut et nos unum sumus, ego in eis, et tu in me* (Joan., 17); Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils

[1] Homil. 5. *In Genes. in illud producat* 8. *Trahebam verentem.*
[2] Saint Chrysost., hom. 24, *in* 1 *ad Cor.*

soient une même chose comme vous et moi sommes une même chose, moi en eux, et vous en moi; où Jésus-Christ, instituant l'Eucharistie, compare l'union que nous avons avec lui par ce sacrement, à l'union qui est entre les personnes divines par l'unité de leur essence; et le riche discours de saint Hilaire nous apprend qu'après l'union hypostatique, il n'en est point de plus parfaite, ni au ciel, ni en terre, que celle que nous avons avec Dieu par l'Eucharistie.

Pour faire une liaison parfaite entre deux substances, il faut nécessairement qu'il y ait quelque chose entre les deux extrémités qui soit commune à toutes les deux : car si l'agrafe n'est qu'en l'une des extrémités, l'union ne sera pas bien serrée ni parfaite; pour coudre un morceau de drap à une pièce d'écarlate, il faut aussi que le fil ou la soie morde sur le drap et sur l'écarlate : si le fil était seulement dans le drap, la liaison ne serait pas assez étroite. Pour joindre une masse d'étain à un lingot d'argent, il faut aussi que la soudure qui sert d'attache soit et dans l'étain et dans l'argent : si elle était seulement en l'étain, l'union ne serait qu'imparfaite; or, en l'union qui est entre Dieu et les bienheureux, il n'y a point d'attache qui soit commune à Dieu et aux bienheureux, l'âme bienheureuse est unie à Dieu par la lumière de gloire, ou d'autres semblables qualités, et cette lumière de gloire, ou cette autre qualité n'est pas en Dieu, mais seulement en l'âme bienheureuse, puisque cette lumière n'est qu'un accident, et qu'il n'y a point en Dieu d'accident ni de qualité, au lieu que l'union qui est entre Dieu et nous par l'Eucharistie, forme une attache qui est en Dieu et en nous commune à Dieu et à nous, savoir le corps de Jésus-Christ, οὐ μεν ὁμωούσιον τῷ ἐκ τοῦ θεου λόγῳ τὸ σῶμα Χρίστου, ἀλλὰ ἐν τῇ συνὸδω, καὶ συνδρομῇ ἀπεκρινομήτω, dit saint Cyrille Alexandrin. Le corps de Jésus-Christ n'est pas consubstantiel au Verbe divin, mais il est une même chose avec lui par une association et un concours incompréhensible; et ce même corps est uni réellement à notre corps, et même chose avec nous, quand nous avons reçu l'Eucharistie, comme j'ai montré autrefois; il y a donc une attache, un lien et une agrafe entre Dieu et nous, qui est commune à Dieu et à nous; à savoir, le corps de Jésus-Christ, et par conséquent cette liaison est plus étroite, plus serrée et parfaite que celle qui se fait par la lumière de gloire.

3° Saint Paul dit : *Qui adhæret Domino unus spiritus est cum eo* (1. Cor. 6, 17); L'esprit de l'homme est du naturel du peuple, qui prend les couleurs des choses où il s'attache; et, en effet, de cette union que les saints ont avec Dieu, il arrive qu'ils prennent ses livrées, qu'ils deviennent semblables à lui, qu'ils sont transformés en lui, et que vous les prendriez pour des petits dieux : *Cùm apparuerit, similes ei erimus quoniam videbimus eum sicuti est* (1. Joan. 3, 2) : Quand il s'apparaîtra à nous, et que nous le verrons à découvert, nous lui serons semblables, dit saint Jean. L'Eucharistie nous fait encore participants de cette prérogative, et Jésus-Christ a dit autrefois à saint Augustin : *Cibus sum grandium, cresce et manducabis me, non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me :* Je suis la viande des grandes âmes, croissez, et vous

me mangerez ; je ne serai pas changé en vous, mais vous serez changé en moi.

Cela nous oblige de louer et de bénir infiniment Jésus, de ce que, par ce fruit de bénédiction, il donne véritablement ce que Satan avait faussement promis de donner par le fruit de malédiction ; c'est la dévote remarque de Rupert : *Hic perspicuè divinitatem pollicetur carnem suam manducantibus et illusionem nequissimi nebulonis, qui dixit : comedite et eritis sicut dii, serio loquens in verum effectum converti*[1]. Le Fils de Dieu promet évidemment la divinité à ceux qui mangent sa chair, et effectue véritablement ce que l'esprit malin leur avait faussement promis. Le séducteur avait dit à nos premiers parents : Si vous mangez de ce fruit, vous serez semblables à Dieu, vous deviendrez des petits dieux. L'expérience a bien montré que cette promesse était trompeuse et mensongère ; mais Jésus-Christ, qui est la vérité essentielle, venant au monde pour réparer les pertes que nous avions encourues par ce fruit funeste, nous donne un autre fruit : son précieux corps, fruit de grâce et de bénédiction, fruit sacré du sein virginal de Marie, et nous dit : *En vérité, si vous en mangez, vous demeurerez en moi, vous serez changés en moi, métamorphosés en moi, transformés et déifiés en moi.*

Deuxième point. — 1° Bénissons-le éternellement pour un tel bénéfice, et suivons le conseil donné par sainte Thérèse. Elle parut après sa mort, avec un éclat et une beauté ravissante, à une personne dévote, et lui dit : Nous qui sommes au ciel, et vous qui êtes en terre, devons être unis en amour et en pureté ; nous en la patrie, voyant l'Essence divine, et vous en cette vallée de larmes, en adorant l'Eucharistie, vers laquelle vous devez pratiquer ce que nous faisons en l'essence de Dieu. Cela est vrai ; pour recevoir l'Eucharistie nous devons avoir les mêmes dispositions, affections et dévotions que les saints pour entrer au ciel et jouir de Dieu en la béatitude ; il y en a trois principales qui correspondent aux trois faveurs que les saints reçoivent dans le ciel par la béatitude, et que nous recevons en terre par l'Eucharistie : la pureté, la charité et la dévotion actuelle. Puisque par l'Eucharistie nous sommes avec Dieu, nous jouissons de sa présence, et que nous le possédons véritablement, une grande pureté nous est nécessaire ; puisque nous sommes unis avec lui corps à corps, chair à chair, et d'une liaison si étroite, nous devons aussi être unis à lui de cœur et de volonté par la sainte charité ; enfin, puisque l'Eucharistie nous transforme en lui et nous déifie, nous devons nous élever à lui, nous appliquer à lui, et lui adhérer par attention et dévotion actuelle. Ces trois dispositions étaient figurées par les trois couleurs du grand tapis qui était au tabernacle et qui couvrait le propitiatoire, et du voile qui était au sanctuaire du temple devant l'arche d'alliance. Ce rideau, ou tapis, était de fin lin, de couleur blanche, d'écarlate teinte en cramoisi, mise deux fois en la teinture, et d'hyacinthe couleur céleste ; la couleur blanche exprimait la pureté

[1] Rupert., lib. 6 *in Joan* : In illud, in me manet et ego in eo.

la pourpre teinte et reteinte figurait l'amour de Dieu et du prochain, et enfin la couleur céleste signifiait la dévotion et l'attention actuelle.

La première disposition que les saints doivent avoir pour entrer au ciel est une grande pureté, puisque rien de souillé n'y peut entrer ; que s'ils ne sont purifiés, ils passent par le purgatoire où ils se déchargent de toute sorte de souillure, non-seulement quant à la coulpe, car ils n'en ont plus, mais quant à la peine du péché. Pareillement, pour recevoir dignement l'Eucharistie, nous avons le purgatoire de la pénitence où nous devons nous rendre quittes de toute tache de péché, quant à la coulpe et quant à la peine; j'ajoute quant à la peine, parce qu'il me semble que c'est un grand abus qui règne parmi plusieurs chrétiens qui, après avoir beaucoup offensé Dieu, commis de grands péchés et en nombre, s'être adonnés à plusieurs dissolutions toute l'année, et possible tout le carême, se contentent d'en répandre quelques larmes, les confesser au prêtre, dire quelque chapelet, et puis s'approcher de la sainte table. Saint Paul (1. Cor. 11, 28) crie contre cela avec invective et menace : *Probet autem seipsum homo ;* quand il dit que l'homme s'éprouve, ce n'est pas seulement à dire qu'il se confesse, mais encore qu'il se châtie, se punisse et venge sur soi l'offense de Dieu : car il dit incontinent après, qu'à faute de cela, c'est-à-dire, parce que plusieurs communient sans s'être punis, Dieu les punit par maladie, et même par la mort qu'il leur envoie : *Propterea inter vos multi infirmi et dormiunt multi;* puis il ajoute que si nous nous punissons nous-mêmes, Dieu ne nous punira pas; et quand il nous châtie de ces punitions temporelles, c'est afin de ne nous pas punir de la damnation éternelle. Si donc vous vous êtes communié inconsidérément sans vous éprouver, punir ou corriger, et que Dieu ne vous ait pas puni par maladie, ni autre affliction temporelle, c'est mauvais signe, c'est signe qu'il vous veut punir de la damnation éternelle.

Les Pères tiennent le même langage que saint Paul. Saint Ambroise : *Nonnulliità poscunt pœnitentiam ut statim sibi dari communionem velint; hi non tam se solvere capiunt quam ligare sacerdotem ; suam enim conscientiam non exuunt, induunt sacerdotis*[1]. Quelques-uns demandent l'absolution, afin qu'on leur donne la communion incontinent après : c'est vouloir lier le prêtre plutôt que de se délier; car telles gens ne déchargent pas leur conscience, mais chargent celle du prêtre.

Saint Augustin : *Ideò fratres charissimi unusquisque consideret conscientiam suam, et cùm se aliquo crimine vulneratum esse cognoverit, prius orationibus, jejuniis, eleemosynis studeat mundare conscientiam suam, et sic Eucharistiam præsumat accipere*[2]. Et partant, mes très-chers frères, que chacun examine sa conscience, et quand il se verra blessé par quelque crime, qu'il s'étudie premièrement de nettoyer sa conscience par prières, par jeûnes et aumônes; et qu'ainsi il présume de recevoir l'Eucharistie.

[1] Ambr., lib. 2, *de Pœnit.*, cap. 9.
[2] Saint Aug., serm. 252 *De temp.*

Saint Chrysostome : *Dic mihi quæso post annum communionem sumens, quadragintane dies ad totius temporis peccatorum purificationem tibi satis esse putas? Et infra : Quadraginta diebus animæ sanitatem assignas et Deum habere propitium expectas: ludisne quæso*[1]? Dites-moi de grâce, quand vous ne communiez qu'une fois l'an, pensez-vous que quarante jours vous suffisent pour nettoyer les fautes que vous avez faites durant tout ce temps-là? Et un peu plus bas il ajoute : Vous n'employez que quarante jours pour rendre la santé à votre âme; et vous espérez que Dieu vous sera propice; vous moquez-vous? Plût à Dieu qu'on fît maintenant ce que vous reprenez, ô grand saint! plût à Dieu que mes auditeurs eussent pour leurs perfections les imperfections des vôtres! Comment est-ce que ce saint crierait? quelles invectives ne ferait-il pas s'il était en ce temps-ci, et s'il voyait ce que nous voyons? que plusieurs n'emploient pas même le carême, ni les derniers quinze jours, ni même la semaine-sainte entière à faire pénitence et à se disposer à la communion; que plusieurs pourrissent en leurs ordures tout le carême, offensent Dieu la semaine-sainte et se vont communier à Pâques; que plusieurs reçoivent le sacrement d'amour et n'ont point de vrai amour pour Dieu.

2° La théologie nous enseigne, que chaque sacrement de la loi nouvelle a des effets propres et distincts des autres, et demande de nous des dispositions propres, particulières et spéciales. Le baptême est le sacrement de la foi, il la donne : *Qui crediderit et baptizatus fuerit. Ecce aquam quid prohibet me baptizari? si credis licet* (Marc. 16, 16; Act. 8, 36); la confirmation et l'extrême-onction sont des sacrements de force contre les tentations du monde et du diable; la confession est un sacrement de douleur et de pénitence; l'Eucharistie est un sacrement d'amour et de charité : il suppose cette vertu en nous, la demande de nous, l'augmente et la cultive en nous. Jésus-Christ nous apprend, qu'avant que de demander ce pain divin, nous devons souhaiter d'être unis avec lui par amour et par conformité de volonté, comme les bienheureux au ciel; avant que de nous faire dire : Donnez-nous notre pain quotidien, ou selon saint Matthieu : Notre pain substantiel, il nous fait dire : *Fiat voluntas tua.* Il a institué ce sacrement par amour : *In finem dilexit eos;* il vient à nous avec un amour incroyable, comme un époux ardent et passionné, pour nous communiquer ses biens et nous combler de ses grâces; n'aurons-nous point d'amour pour lui? Il est tout feu envers nous, serons-nous de glace envers lui? Nos corps lui sont si étroitement unis, nos cœurs en seront-ils séparés? Notre chair est incorporée à sa chair, notre volonté sera-t-elle éloignée ou aliénée de la sienne? Il se donne tout à nous, lui pouvons-nous refuser quelque chose? Osez-vous bien paraître, approcher de lui, le baiser, le recevoir et l'embrasser, ayant volontairement en vous quelque résolution, affection et disposition que vous savez lui déplaire? Quand elle ne serait pas mortelle, pouvez-vous communier sans reproche, et dire en vous-même : Mon Dieu, je sais bien que telle conversation, que mon habit qui excède ma

[1] Saint Chrys., hom. 61 *Ad pop.*

qualité, ma chevelure frisée, mon sein découvert, la perte de temps que je fais au jeu et à folâtrer, vous déplaît, et je ne m'en veux pas abstenir; mon Dieu, je sais que vous désirez et demandez de moi que je me lève plus matin pour vous prier, que je me tienne plus recueilli en ma maison, pour éviter mille vanités ou imperfections; que je visite les malades et les prisonniers, et je ne le veux pas faire. Pouvez-vous assister à ce banquet d'amour et d'union, y être en même table avec votre prochain et garder quelque aversion contre lui? Voyez comme tout cela peut s'accorder avec ce que dit saint Cyrille, comme nous vous l'avons montré, que le corps de Jésus est le ciment, l'agrafe et le nœud de notre liaison avec Dieu.

C'est aussi le lien de l'union que nous devons avoir les uns avec les autres; il nous joint ensemble, même corporellement d'une liaison physique et réelle, dit le même saint Cyrille d'Alexandrie; car puisque je suis joint corporellement à Jésus, et que Jésus est uni corporellement à vous, sans doute que nous sommes unis ensemble par l'entremise de cette soudure, comme mes deux bras sont unis ensemble, parce que le droit est uni au corps, et que le corps est uni au bras gauche. Nous sommes donc unis ensemble si noblement et si saintement quant au corps, serons-nous séparés et divisés quant au cœur? *Hoc mysterium non tantùm à rapinâ, verùm et ab omni vel tenui inimicitiâ purum esse jubet:* Ce sacrement nous oblige à être exempts, non-seulement de toute rapine, mais de la moindre et plus légère inimitié, dit saint Chrysostome.

3° Le troisième bonheur des bienheureux est, qu'ils sont transformés en Dieu, qu'ils ont tant de rapport et de ressemblance avec lui, que chacun d'eux semble un petit dieu. Pour être participant de cette faveur par l'Eucharistie, une troisième disposition nous est nécessaire, la dévotion et l'attention actuelle; et en effet, saint Jean nous ayant dit que les saints sont semblables à Dieu, il en rend la raison : *Similes ei erimus quoniam videbimus eum.* Parce qu'ils le voient à découvert et le contemplent face à face, leur pensée y est tellement plongée et absorbée; leur affection y est tellement attachée, qu'ils ne s'en détournent pas un seul moment; et l'actuelle application de notre esprit à Dieu est si nécessaire à ce sacrement, que plusieurs théologiens tiennent qu'une âme distraite au temps de la communion, encore que, sans sa faute et involontairement, ne reçoit aucune grâce de ce sacrement; les autres docteurs ne suivent pas cette opinion, et je ne la voudrais pas suivre: mais tant y a qu'une âme, qui a l'esprit ainsi égaré se prive de plusieurs bons effets et fruits de la communion.

Quand la lune est en son déclin, encore qu'elle soit plus proche du soleil, elle lui est fort dissemblable; il est lumineux, brillant et éclatant, et elle est presque toute sombre, obscure et ténébreuse, parce qu'elle ne le regarde qu'à demi, de biais et commet en profil; elle reçoit fort peu de lumière de lui, quand elle est au quatorzième jour; encore qu'elle soit plus éloignée de lui elle l'envisage face à face selon toute l'étendue de son globe, elle reçoit pleinement ses rayons, elle devient fort semblable à lui, c'est un petit soleil de la nuit, qui supplée à l'absence du jour. D'où vient que cette femme mariée, qui ne communie que tous les mois,

parce que son mari ne lui en permet pas davantage, a plus de lumière et de sagesse pour la conduite de sa famille, plus de splendeur, de bon exemple ou d'édification pour le prochain, et de solide vertu, que vous qui vous approchez si souvent de Dieu, qui communiez tous les dimanches, ou qui dites la messe tous les jours : c'est que quand elle communie ou qu'elle entend la messe, elle se tourne toute vers Dieu, qu'elle lui donne tout son cœur, qu'elle s'applique à lui de tout son pouvoir, et que vous, en communiant ou entendant la messe, ne regardez Dieu qu'à demi et comme de biais, vous ne lui donnez qu'une petite partie de vos pensées et de vos affections, l'autre partie est à une vanité, à vos beaux habits, à un folâtre, à une bagatelle : *Sursum corda! sursum corda!* nous crie tous les jours l'Eglise quand vous communiez ou que vous entendez la messe; obéissez à ce commandement, relevez vos pensées de la terre, élevez et appliquez tout votre cœur à Dieu, ramassez toutes les puissances de votre âme et tous vos sens intérieurs, pour vous employer tout à fait à cette action, qui est la plus grande, la plus sérieuse et la plus importante que vous puissiez faire.

Conclusion. — Ouvrez les yeux de l'esprit, éveillez et vivifiez votre foi; voyez que Jésus est ici aussi grand, aussi puissant et aussi glorieux qu'il est au ciel; considérez son chef orné d'une couronne de gloire, sa face divine toute rayonnante, les plaies de ses pieds et de ses mains brillantes, comme des diamants, tout son corps sacré plus luisant mille fois et plus éclatant que le soleil, si beau que la vue rend bienheureux au ciel tous les saints qui le regardent, et qui ne se rassasient jamais de le voir : admirez sa miséricorde, qu'étant si glorieux comme il est, la splendeur du Père, et figure de la substance, il daigne se trouver ici. Voyez que comme dit saint Chrysostome, les anges qui sont autour de l'autel s'inclinent profondément, et tremblent en sa présence. Adorez-le avec ces esprits célestes, baissez les yeux comme ne l'osant envisager, retirez-vous en votre néant, vous estimant indigne, non-seulement de le recevoir, mais de vous trouver en sa présence, et dites-lui : *Recede à me quoniam peccator sum.* Hé ! mon Dieu, je suis un grand pécheur ! Hé ! comment daignez-vous vous approcher de moi? vous vous faites tort, votre grandeur y est intéressée, vous abaissez par trop la hautesse de votre majesté de descendre en cette vallée de misères et de vous tenir parmi des vers de terre.

Non sum dignus. Je ne suis pas digne de vous recevoir à cause de mon néant, du peu de service que je vous ai rendu, de la grandeur de mes péchés, du peu d'amour que je vous porte et du peu de disposition que j'ai pour un tel hôte : *Non sum dignus*, encore une fois; car quand j'aurais autant d'amour que tous les séraphins, quand je vous aurais rendu autant de service qu'ont fait tous vos saints, quand j'aurais pour disposition la pureté et la sainteté des anges, je serais encore infiniment indigne de vous recevoir et de paraître en votre présence; combien plus étant si grand pécheur, et si mal disposé que je suis.

D'autre côté, prêtez aussi l'oreille du cœur pour ouïr les douces

semonces qu'il vous fait, écoutez qu'il vous dit amoureusement : *Venite ad me omnes qui laboratis*; Venez à moi vous tous qui êtes dans les travaux et dans la peine; que cela vous excite à le regarder, et lui dire : Mon Sauveur, vous êtes la vérité même, je me veux bien fier à vous, le ciel et la terre manqueront plutôt que l'effet de vos paroles. Vous avez dit : Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, et je suis travaillé de mes passions, chargé de dettes pour mes péchés passés; je viens à vous, acquittez-moi, soulagez-moi, réformez-moi, votre promesse vous y oblige. Vous avez dit : *Discite à me quia mitis sum;* Apprenez de moi que je suis débonnaire; faites que j'apprenne de vous, par une heureuse expérience, que vous êtes débonnaire et miséricordieux envers les pauvres pécheurs. Vous avez dit : *Eum qui venit ad me non ejiciam foras;* je m'adresse à vous, ne me rejetez pas, la vérité de votre parole y serait intéressée : *Non est opus bene habentibus medicus* : le médecin n'est nécessaire qu'aux malades; j'ai donc grand besoin de vous, car à qui peut recourir un malade avec plus de succès qu'à un excellent médecin? un pauvre nécessiteux qui languit de misère, qu'à un prince riche et libéral? un homme faible qui est poursuivi de toutes parts et dépourvu de tout secours, qu'à la protection de quelque prince?

Après cela, prenez confiance de vous approcher de lui, et vous jeter à ses pieds comme le lépreux : car il est descendu du ciel pour vous, comme il descendit de la montagne pour ce lépreux. Je suis plus lépreux en l'âme que ce pauvre homme ne l'était au corps : *Domine si vis potes me mundare*; il ne tiendra qu'à vous que je ne sois guéri et comblé de biens, tout mon bonheur est entre vos mains : *In manibus tuis sortes meæ.* Ou, comme la femme affligée d'une perte de sang, touchez avec respect la frange de sa robe, pensez que, quand vous ne le recevriez pas, quand vous ne toucheriez seulement ou baiseriez que le pied du ciboire, cela serait capable de vous guérir comme la sœur de saint Grégoire de Nazianze fut guérie.

Et parce qu'il vous commande de songer à sa mort : *Mortem Domini annuntiabitis*, et qu'il s'expose ici comme une victime, représentez-le-vous comme il était en croix tout sanglant, au moment de sa mort, pleurant pour vos péchés, dit saint Paul; embrassez sa croix de cœur et d'affection, baisez avec révérence les sacrées plaies de ses pieds, en lui disant : Vous êtes mon premier principe, ma dernière fin et mon unique voie pour aller à Dieu; vous êtes seul mon espérance, mon trésor, mon bonheur et mon tout. Répandez en mon pauvre cœur pour l'amollir, une petite goutte de cette sueur de mort qui mouille votre front; pour le purifier, une goutte de ces larmes qui tombent de vos yeux; pour le guérir, une goutte de votre sang qui sort de vos plaies; et puisque vous dites que votre bien-aimée se cache comme une colombe dans les trous de la pierre, permettez-moi que j'entre par les ouvertures dans le vrai sanctuaire de votre cœur amoureux, que ce soit ma retraite ordinaire, que j'y sois à couvert contre toutes les tentations imaginables, que je n'en sois séparé, ni en ce monde, ni en l'autre. *Amen.*

SERMON XCIII.

DU CULTE DE LATRIE QUE NOUS DEVONS A L'EUCHARISTIE.

Accipite et manducate, hoc est corpus meum.
Prenez et mangez, ceci est mon corps, disait le Fils de Dieu à ses disciples.
(I. Cor. 11, 24.)

Jusqu'a présent nous avons traité de ce que Jésus est au regard de nous en la sainte Eucharistie. Il est temps désormais de traiter de ce que nous devons être au regard de lui; des droits et des obligations qu'il a acquises sur nous en suite d'un si grand bénéfice. Le plus grand tribut que nous lui devons en ce sacrement, c'est le culte d'adoration, l'honneur et l'hommage de latrie qui lui est rendue par toute l'Eglise. La première fois que le précieux corps de Jésus fut adoré, ce fut en votre sein et entre vos bras, ô sainte Vierge! *Invenerunt puerum cum Mariâ et procidentes adoraverunt.* L'Evangéliste marque cela expressément pour nous apprendre que, puisque nous ne pouvons jamais l'adorer sans le secours de sa grâce : *Adorabunt de ipso semper*, nous devons obtenir cette grâce par vos faveurs maternelles que nous implorons, en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — (*Quod omittitur in locis in quibus non sunt hæretici*). Calvinistæ dicentes cultum Eucharistiæ esse idololatriam offendunt pupillam oculorum : 1° Dei Patris; 2° Filii; 3° Spiritus sancti.

II. Punctum. — Cultus latriæ debitus Eucharistiæ probatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Praxi primitivæ Ecclesiæ; 4° Rationibus; 5° Figurâ; 6° Exemplis.

III. Punctum. — Exhortatio et instructio moralis ad honorandum Eucharistiam multis modis.

Premier point. — 1° *Qui tangit vos, tangit pupillam oculi mei.* Si les hérétiques de ce temps qui font gloire de lire la Bible, lisaient attentivement ces paroles et les pesaient judicieusement, ils ne seraient pas si échauffés à vomir des impostures contre l'épouse de Jésus-Christ. Ils disent que nous sommes des idolâtres, que la sainte Eucharistie c'est une idole de pâte, que de l'adorer comme nous faisons et lui rendre un culte de latrie, est un péché d'idolâtrie, un crime de lèse-majesté divine; et je dis que leur objection n'est pas seulement une imposture, mais que c'est un horrible blasphème, qui offense le Père éternel, qui offense son Fils bien-aimé, qui offense le Saint-Esprit et qui les blesse vivement en la prunelle des yeux : *Qui tangit vos*, *etc.*

Premièrement, les prophètes du Père éternel sont comme ses yeux mystiques qui voient de loin le temps futur et qui le font connaître aux autres, pour cela ils s'appellent : *Videntes*, les voyants. Ces divins prophètes prédisant, de la part de Dieu, le mystère de l'Incarnation, ont dit que le principal effet de la venue de Jésus en ce monde, son chef-d'œuvre le plus glorieux, son exploit le plus signalé et remarquable, c'est qu'il ruinerait les idoles, qu'il

bannirait l'idolâtrie du monde, c'est-à-dire, de la plus grande partie du monde: *A majori parte sit denominatio*; qu'il ferait fleurir en la terre le culte et la religion d'un seul Dieu. Isaïe dit : *Incurvabitur sublimitas hominum et humiliabitur altitudo virorum et elevabitur Dominus solus in die illâ, et idola penitus conteretur :* Les hommes les plus sublimes et relevés se courberont et seront humiliés, et Dieu seul sera exalté en ce jour-là, et les idoles seront entièrement brisées; et pour montrer qu'il parle de la venue du Messie, il dit un peu auparavant : *Erit præparatus mons domus Domini, etc. Venite ascendamus ad montem Domini; quia de Sion exibit lex, etc.* Il en dit autant au chapitre 31, 7; Ezéchiel, 6, 6, et chapitre 30, 13; Osée, 10, 8; Zacharie, 13, 2 : *In die illa erit fons patens domui David in ablutionem peccatoris et disperdam nomina idolorum de terrâ, non morabuntur ultra.*

Prophétie si véritable, que les Turcs, les Mahométans même, eux qui n'adorent point Jésus-Christ, jouissent du fruit et de l'accomplissement de cette promesse; car ils ne sont point idolâtres, ils honorent bien Mahomet, mais ils ne le reconnaissent pas pour Dieu; mais ils adorent le Dieu d'Israël qui est le vrai Dieu. Prophétie si véritable, que les Juifs mêmes, c'est-à-dire, les ennemis jurés de Jésus-Christ jouissent de ce fruit de la venue de Jésus; car ils ne sont point tombés en idolâtrie depuis que Jésus est venu au monde. Lisez le Pentateuque, le livre des Juges ou les Prophètes, et vous verrez qu'auparavant l'Incarnation, les Juifs étaient si enclins à l'idolâtrie, qu'ils ne passaient jamais cent ans sans y tomber honteusement, même dans le désert lorsqu'ils dépendaient actuellement de la Providence extraordinaire de Dieu, lorsqu'ils avaient le plus besoin de son assistance particulière, lorsqu'ils touchaient au doigt les miracles signalés de sa main toute-puissante, même dès qu'ils furent paisibles possesseurs de la terre promise, lorsqu'ils eurent un temple et le libre exercice de leur religion, des prophètes qui les reprenaient, des menaces de Dieu qui les épouvantaient. Et toutefois, chose admirable! depuis seize cents ans, depuis que Jésus est venu au monde, ils n'y sont point tombés, quoiqu'ils ne voient point de miracles parmi eux; qu'ils n'aient point de prophètes qui les menacent, point de grand-prêtre qui les contienne en leur devoir, point de temple de Jérusalem qui les occupe en l'exercice de leur religion, point ou peu de sacrifices qui les retiennent, tant il est vrai que Jésus devait bannir l'idolâtrie du monde; que Jésus, le Soleil de justice, devait éclairer ces ténèbres.

Jésus-Christ a banni l'idolâtrie d'entre les Juifs, les Turcs et les Arabes qui le méconnaissent, le persécutent, le blasphêment, et il ne l'aura pas bannie d'entre les chrétiens qui l'honorent, qui l'adorent et le reconnaissent pour Dieu, ni de l'Eglise romaine sa chère épouse. Il n'a donc banni l'idolâtrie d'aucun lieu de la terre, puisque l'Eglise romaine est étendue par toute la terre; il n'a donc jamais fait cesser l'idolâtrie un seul moment de temps, si c'est idolâtrie d'adorer le Saint-Sacrement; puisque comme je vous montrerai bientôt, le Saint-Sacrement a été adoré de tout temps en l'Eglise Grecque et Latine depuis que l'Eglise est Eglise. Vous

voyez que c'est arracher le plus beau diamant de sa couronne, vous voyez que c'est vouloir ternir le plus éclatant de sa gloire, vous voyez que c'est rendre menteurs les prophètes de son Père et le blesser vivement à la prunelle de ses yeux. Grand Dieu! vous dites par Isaïe, par Ezéchiel, par Ozée, par Zacharie et par tous les autres prophètes, que votre Fils venant au monde, il ruinera les idoles, en bannira l'idolâtrie; voilà une idole de pâte au dire des calvinistes, qui est adorée en France, en Espagne, en Allemagne, en Italie, en Grèce, en Orient, en Occident; elle est adorée de tous les chrétiens, excepté du petit troupeau, et à ce compte votre Fils n'a su bannir l'idolâtrie d'un seul canton de l'univers. Vos voyants sont des aveugles, vos prophètes de faux devins, vos oracles sont des mensonges, vos promesses des tromperies, vos écritures sont des fables et des romans, et on vous pourra faire ce reproche : *Prophetæ tui vident vana et divinant mendacium*; voyez les horribles blasphèmes : *Qui tangit vos, tangit pupillam oculi mei.*

2° C'est encore blesser le Fils de Dieu en la prunelle de ses yeux, c'est offenser sa prévoyance et sa providence qui sont comme ses deux yeux. Si nous sommes idolâtres en adorant l'Eucharistie, il faut de deux choses l'une, ou que Jésus n'ait pas eu la prévoyance des choses à venir, ou qu'il n'ait point eu de providence sur l'Église son épouse. Lisez les quatre Evangélistes, voyez toutes les paroles qu'il a dictées, les instructions qu'il a données, ou les prédications qu'il a faites pour le bien de son église, rapportées par ces quatre historiens, et vous ne trouverez pas qu'il ait dit un seul mot contre les idoles ni contre les idolâtres, ni qu'il n'ait jamais recommandé de n'adorer qu'un seul Dieu; il ne le dit qu'au diable quand il le tenta au désert, mais jamais à ses disciples. En l'Ancien Testament, en chaque ligne de l'Ecriture, il recommandait de se garder de l'idolâtrie; il n avait que des menaces, des foudres et des anathèmes contre les idolâtres : en l'Evangile pas un mot, même en donnant son corps, il n'use d'aucune précaution contre cet inconvénient qui en devait arriver, au dire des calvinistes.

Non pas même à ce jeune gentilhomme qui lui demanda ce qu'il devait faire pour être sauvé; il lui dit et à nous tous en sa personne : *Qu'il faut honorer père et mère, qu'il ne faut point tuer ni commettre adultère, dérober ni jurer* (Matth. 19, 18; Luc. 18, 20); mais il ne dit pas un mot de l'idolâtrie. Cependant c'était une belle occasion d'en parler, puisqu'il lui déchiffrait les commandements de Dieu, dont le premier défend l'idolâtrie; il n'en dit rien, encore une fois, parce qu'il n'était pas nécessaire et que c'eût été une chose superflue; il savait bien que les chrétiens n'y seraient pas sujets, oui bien à l'avarice et à l'amour de l'argent, qui est, dit saint Paul, l'idolâtrie des chrétiens. Pour ce sujet, il invective puissamment contre ce vice; mais contre le culte des idoles, pas un seul mot en l'Evangile : ce serait une parole inutile; comme si un prédicateur prêchant en un petit village où il n'y a ni seigneur ni dame, prêchait contre les habitants de la cour, on s'en étonnerait et on dirait que ce sont des paroles perdues.

La plus ordinaire qualité que Jésus prend en l'Ecriture, c'est de s'appeler notre Maître, notre Docteur et notre Directeur : *Ecce*

testem posui eum, ducem ac præceptorem gentibus (Isa. 55, 4). *Unus est magister vester* (Matth. 23, 8). Si nous commettons des idolâtries dans l'Eglise, il les a prévues; pourquoi ne nous avertit-il pas d'y prendre garde, pourquoi n'en dit-il pas un mot? Quand il a dit : *Le pain que je donnerai, c'est ma chair*, que lui coûterait d'ajouter, mais ce ne sera qu'en figure? Cependant, au lieu de le faire, il use de recharge : *Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous.* Il dit bien ce que Moïse avait dit et ce que la raison naturelle enseigne aux plus grossiers, qu'il ne faut ni jurer, ni tuer, ni dérober; que ne dit-il aussi : qu'il ne faut pas adorer ce qu'il nous donne, ni prendre au pied de la lettre ce qu'il en dit? S'il a prévu que nous serions idolâtres, nous en pouvant empêcher par une petite glose, et ne l'ayant pas fait, il a grandement manqué à son office de docteur et à l'intention pour laquelle il est venu du ciel, qui est de bannir du monde l'idolâtrie; et voyez par là que d'injures on dit à Jésus, quand on blâme l'Eglise son épouse : *Qui tangit vos, tangit pupillam oculi mei.* En troisième lieu, c'est offenser le Saint-Esprit.

3o Saint Pierre dit que c'est lui qui a dicté les Ecritures saintes (2. Petr. 1, 21). Il a dicté les Evangiles avec tant de circonspection, qu'il n'y a pas une seule parole, syllabe ou lettre, qui n'y soit mise avec considération particulière, et pour quelque raison. Les quatre Evangélistes étaient représentés par les quatre animaux que vit Ezéchiel, persemés d'yeux de toutes parts : *Plena oculis ante et retro* (Apoc. 4, 16), pour montrer que tout ce qu'ils disent, c'est avec grande attention, application d'esprit, prudence et précaution, pour ne rien dire qui ne soit nécessaire ou utile à l'Eglise. Et nous voyons que quand un évangéliste dit quelque chose où il y a tant soit peu d'apparence de mensonge, et la moindre occasion d'erreur, il s'explique incontinent après ; ou un autre évangéliste y ajoute quelque parole pour l'interpréter, comme quand saint Jean rapporte que Jésus avait dit : *Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours* (Joan. 2, 19); il ajoute, qu'il l'entendait du temple de son corps; et quand il dit : Notre ami le Lazare dort, il ajoute, qu'il l'entendait du sommeil de la mort. Quand saint Luc rapporte ces paroles de Jésus : *Si quelqu'un ne hait son père, sa mère et sa femme, il n'est pas digne de moi* (Luc. 14, 26), saint Matthieu l'explique : *Si quelqu'un aime plus son père et sa mère que moi* (Matth. 10, 37). En saint Jean, quand il a dit : *Je suis la vigne* (Joan. 15), pour montrer que c'est par comparaison, il ajoute : *Et comme le sarment ne peut porter de fruit s'il ne demeure en la vigne, ni vous aussi si vous ne demeurez en moi.*

Or, vous ne trouverez pas que les quatre Evangélistes disent jamais la même chose en mêmes termes; je dis tous les quatre ensemble, mais ils diversifient toujours quelque peu, afin que l'un supplée à ce que l'autre a dû faire pour bonne raison: Et voilà les quatre Evangélistes et même le cinquième qui est saint Paul; voilà saint Matthieu au 26e chapitre, saint Marc au 14e, saint Luc au 22e, saint Jean au 6e, et saint Paul dans la première aux Corinthiens, chapitre 2, qui disent tous unanimement en mêmes termes, sans varier, altérer ou diminuer : *Ceci est mon corps, c'est ma chair;*

comment n'ont-ils point adouci une parole si crûe, pour nous ôter le sujet de tomber en idolâtrie : *Animalia plena oculis ante et retro?* Comment est-ce que tant d'yeux si ouverts et si vigilants dans de moindres occasions, se sont fermés en celle-ci? comment est-ce que ces Argus sont devenus des Endymions? comment est-ce que ces historiens si exacts, si avisés, si prudents et si circonspects, se sont oubliés en un point de si grande importance? Comment est-ce que pas un d'eux n'a eu tant d'esprit que Calvin, et n'a su ajouter ce que ce nouveau prophète ajoute : *Ceci est mon corps;* c'est-à-dire, la figure de mon corps, pour prévenir l'erreur, et nous empêcher de l'adorer? Le Saint-Esprit, qui a dicté les Evangélistes, saurait assurément que sitôt que Jésus nous dirait : *C'est mon corps*, nous nous jetterions à genoux, et l'adorerions de tout notre cœur. Comment est-ce que pour obvier à cet inconvénient, il n'a pas fait écrire un petit mot qui servît de correctif, ou au moins de tempérament à cette parole si nue? Ah! c'est qu'il la faut entendre sans glose, sans métaphore et sans figure, sans allégorie et sans équivoque, ainsi qu'elle est proposée par les quatre Evangélistes et par l'apôtre saint Paul, qui sont mille fois plus sages, entendus, éclairés et prévoyants que tous les calvinistes de France, et qui eussent ajouté une glose aussi bien et beaucoup mieux qu'eux, s'il en eut fallu ajouter? Ah ! c'est que c'est son corps et que c'est sa chair véritable; voilà ce qui les fait parler, voilà pourquoi nous nous prosternons en terre, nous l'adorons, nous lui rendons honneur et hommage de latrie. Nous ne faisons en cela, premièrement, que ce que l'Ecriture nous commande; secondement, que ce que l'Eglise naissante a pratiqué; troisièmement, que ce que l'Eglise nous enseigne, et enfin que ce que notre propre intérêt nous dicte.

Deuxième point. — 1° C'est une merveille qui mérite d'être considérée avec admiration et réflexion toute particulière de voir en l'Ecriture le soin que le peuple de Dieu avait autrefois en l'arche d'alliance, l'estime qu'il en faisait, l'honneur qu'il lui portait, et les sentiments de piété qu'il avait pour elle. Premièrement outre un grand nombre de lévites qui étaient choisis et députés tout exprès pour la garder jour et nuit et qui, pour cet effet, étaient nourris aux dépens du public, comme on voit au livre des Nombres (3, 7, cap. 18, 3, 4, 5), il y avait quantité de filles et de femmes dévotes qui veillaient continuellement, chacune à leur tour pour la garde de ce sacré dépôt, comme il paraît en l'Exode (38, 8), au livre des Rois (1. Reg. 2, 22, 2), des Machabées (2. Mach. 3, 20) et en saint (Luc. 2, 27).

En second lieu, au livre des Rois (1. Reg. 4, 16), un soldat qui retournait de l'armée apporte de très-mauvaises nouvelles à un vénérable vieillard nommé Héli; il lui conte que trente mille hommes des troupes du peuple de Dieu ont été taillées en pièces, que le reste a pris la fuite, et que parmi les autres, ses deux enfants Ophni et Phinées ont été tués. Le bonhomme ne s'émeut point de cette triste nouvelle, ou du moins il n'en témoigne aucun trouble; mais sitôt que le soldat ajoute que l'arche d'alliance a été prise par

les Philistins, la tristesse lui serra le cœur de si près, qu'il s'évanouit, qu'il tomba de la chaire où il était assis et qu'il se cassa la tête. La fille de ce bon vieillard, qui était grosse, entendant ces tristes nouvelles, entre en convulsion et en accoucha de regret, et comme la sage-femme, pour la consoler, lui dit que Dieu lui avait donné un fils, rien ne la réjouit, mais elle nomma ce fils Ichabod : *Inglorius, dicens, translata est gloria ab Israël, eo quod capta sit arca Dei;* Je veux qu'on appelle cet enfant *sans honneur*, ou *sans gloire*, et *privé d'honneur,* puisque l'arche étant prise, le peuple de Dieu n'a plus d'honneur, toute sa gloire est enlevée.

Ce sentiment de piété n'était pas une dévotion propre et particulière au sexe ni à la simple populace, mais aux grands, aux rois, aux gouverneurs et chefs du peuple. En toute rencontre, en toutes leurs nécessités, disgrâces et perplexités, ils avaient toujours recours à l'arche; ils ne faisaient rien, ils ne donnaient point de batailles, ils n'entreprenaient rien sans consulter l'Esprit de Dieu, et parce que Josué oublia un jour de le faire, il se laissa tromper par les Gabaonites : *Os Domini non interogaverunt* (Josué. 9, 14). Ils n'avaient pas seulement du respect pour l'arche, mais encore pour tout ce qui avait quelque rapport à elle. Salomon dit à Abiatar : *Equidem vir mortis es, sed non te interficiam, quia portasti arcam Dei* (3. Reg. 2, 26) : Vous méritez la mort; mais je ne vous y condamnerai pas, parce que vous avez eu l'honneur de porter l'arche du Seigneur.

Au reste, si vous voulez savoir en quelle posture ils honoraient l'arche, combien grande et respectueuse était la dévotion envers elle, ils se prosternaient devant elle la face collée contre terre, non pas en passant et pour quelques moments, mais des heures entières; non le petit peuple seulement, mais encore les grands et les princes : *Josue pronus cecidit in terram coram arca Domini usque ad vesperam, tam ipse quam omnes senes Israël* (Josué. 7, 6). Josué et tous les anciens d'Israël se prosternèrent en terre devant l'arche jusques au soir. Et quand elle était portée par les lévites pour passer le fleuve du Jourdain, le peuple en devait être éloigné de deux mille coudées, et il était expressément défendu d'en approcher : *Cavete ne appropinquetis ad arcam* (Josué. 3, 4). Si donc ces anciens avaient tant de soin, de respect et d'affection pour cette arche, quel honneur, quel amour, et quelle adoration ne devons-nous pas à l'Eucharistie dont elle n'était que l'ombre et la figure? Ne devons-nous pas obéir à ce commandement que le Psalmiste nous fait : *Adorate scabellum pedum ejus* (Psal. 98). Mais comme je ne dois interpréter l'Ecriture par mon sens particulier, mais par le sentiment des Pères, écoutez-les.

2° Saint Ambroise dit : *Neque adorandum quidquam præter Deum legimus, quia scriptum est : Dominum tuum adorabis : quomodo ergo adversus legem propheta præciperet, sub lège nutritus, et eruditus in lege? Non mediocris igitur quæstio et ideo diligenter consideremus quid sit scabellum; legimus enim alibi : Cœlum mihi thronus, terra autem scabellum pedum meorum, sed nec terra adoranda nobis, quia creatura est Dei, videamus, tamen ne terram illam dicat adorandam propheta, quam Dominus Jesus*

in carnis assumptione suscepit, itaque per scabellum, terra intelligatur, per terram autem caro Christi quam hodie quoque in mysteriis adoramus [1]. Nous ne lisons pas qu'il faille rien adorer que Dieu, comment est-ce donc que le prophète, qui avait été nourri en la loi, et qui y était si savant, commanderait quelque chose contre la loi? ce n'est pas une petite question, et partant considérons diligemment quel est le marche-pied de Dieu ; car il dit ailleurs. Le ciel est mon trône et la terre l'escabeau de mes pieds; mais il n'est pas permis d'adorer la terre, parce qu'elle n'est qu'une créature : voyons donc si le prophète ne dit point qu'il faut adorer cette terre que le Fils de Dieu a unie à soi au mystère de l'Incarnation : il faut donc entendre que l'escabeau des pieds est cette terre, et cette terre est la chair de Jésus-Christ que nous adorons encore aujourd'hui aux saints mystères.

Saint Augustin dit : *Anceps factus sum, timeo adorare terram, ne damnet me qui fecit Cœlum et terram; rursum timeo non adorare scabellum pedum Domini mei : quia psalmus mihi dicit. Adorare scabellum pedum ejus. Quæro quid sit scabellum pedum ejus, et dicit mihi scriptura* (Isaï 66, 1) *terra scabellum pedum meorum fluctuans converto me ad Christum, et invenio quomodo sine impietate adoretur terra; sine impietate adoretur scabellum pedum ejus. Suscepit enim de terrâ terram, quia caro de terrâ est, et de carne Mariæ carnem accepit : et quia in ipsâ carne hic ambulavit et ipsam carnem nobis manducandam ad salutem dedit, nemo autem illam carnem manducat, nisi prius adoraverit. Inventum est quemadmodum adoretur tale scabellum pedum Domini, et non solùm non peccemus adorando, sed peccemus non adorando, etc. Ideo et terram quamlibet, cum te inclinas atque prosternis, non quasi terram intuearis, sed illum Sanctum, cujus pedum scabellum est; quod adoras propter ipsum adoras* [2] ; Je me trouve en grande peine; d'un côté je crains d'adorer la terre, de peur que celui qui a fait le ciel et la terre ne me damne ; d'autre part, je crains de ne pas adorer le marche-pied du Seigneur, parce que le psaume me dit : Adorez l'escabeau des pieds, et que l'Ecriture me dit que la terre est son marche-pied ; en cette perplexité je me tourne devers Jésus-Christ, et je trouve comment on peut sans impiété adorer l'escabeau de ses pieds; car il a pris une partie de la terre, puisque la chair est faite de terre, et il a pris un corps de chair de Marie, et parce qu'il a voyagé ici-bas en cette chair, qu'il nous l'a donnée à manger pour notre salut et que personne ne mange cette chair sans l'avoir adorée auparavant, nous voyons comment cet escabeau des pieds du Seigneur est adoré, et que non-seulement on ne pèche point en l'adorant, mais que c'est un péché de ne l'adorer pas, et partant, en quelque lieu que vous vous prosterniez devant ce corps terrestre de Jésus, ne le considérez pas comme une simple terre, mais comme unie au Verbe que vous adorez.

3° Joignons l'Eglise grecque à la latine, l'Orient à l'Occident,

[1] Ambros. 3, *de Spiritu Sancto,* cap. 12.
[2] S. August. : *enar. in Psalm.* 98.

et voyons si l'antiquité n'a pas adoré l'Eucharistie en toutes les parties du monde. Je pourrais ici, Messieurs, alléguer ces paroles de votre Justinien, quand il traite des priviléges qu'il accorde aux femmes, pourvu, dit-il, qu'elles tiennent la foi orthodoxe, et qu'elles reçoivent la sacrée, sainte et adorable Eucharistie des très-vénérables prêtres en l'Eglise catholique : *Et si non invenerint eas orthodoxæ fidei existentes, et percipientes sacrosanctam et adorabilem communionem in Sanctissima Ecclesia et Apostolica à venerandissimis ejus sacerdotibus, non permittere frui ex nostris constitutionibus, privilegiis*[1]*;* mais parce qu'il ne florissait que du temps du cinquième concile, il y a onze cents ans, et que j'ai résolu de ne citer que les docteurs qui vivaient pendant les quatre premiers conciles, ceux qui sont tant soit peu versés dans l'histoire, savent en quel rang était saint Chrysostome, et dans le monde et dans l'Eglise. Il y a près de treize cents ans, il était né de grande et illustre maison, fils d'un chef d'armée, nourri à la cour et parmi les princes, élevé dès le berceau dans les bonnes lettres, sous les meilleurs maîtres de la terre, en l'éloquence sous Libanius qui le désignait pour son successeur, s'il ne se fut fait chrétien ; en philosophie, sous Andragathius; en théologie, sous Diodorus, versé en l'étude et pratique des lois; si éloquent, qu'en la gloire du siècle le plus triomphant de l'Eglise, il fut surnommé *la trompette du monde*, *bouche d'or* et *miracle de l'univers;* si ferme et entier en la foi, que saint Augustin (lib. 1 *Julian.*, cap. 6), citant son autorité contre les pélagiens, dit que nulle raison, nulle tentation ne l'avait su séparer de la foi orthodoxe, et que pour ce sujet il était éminent en l'Eglise : *Tam præcipuus eminebat.*

Voici les paroles très-remarquables de cette bouche d'or, de cet oracle de l'Eglise orientale : Ce même corps encore gisant en la crèche, les mages le révérèrent, et des hommes impies et barbares[2], laissant leur patrie, leur maison et faisant un grand chemin, vinrent et l'adorèrent avec grande crainte et tremblement. Imitons donc pour le moins ces barbares ; eux ne le voyant qu'en une crèche et en une cabane, s'y présentèrent avec une grande crainte ; et toi, tu le vois, non pas en une crèche, mais à l'autel.

Que peut répondre à tout ceci l'esprit le plus opiniâtre? Que ce sont des fleurs de rhétorique, des exagérations et des amplifications d'orateur, et, à ce compte, ces grands docteurs, ces grands saints qui ont tant travaillé pour ruiner l'idolâtrie, veulent montrer leur éloquence et employer leur rhétorique, pour nous faire tomber en l'idolâtrie ; mais ils ne parlent pas ainsi pour nous inciter seulement à adorer l'Eucharistie, ils racontent ce qu'on faisait de leur temps en l'Eglise de Dieu, ils sont les fidèles témoins de la

[1] Justinia, *in authent. nouvella constitutione* 109, *de privilegiis doits hæreticis mulieribus non præstandis,* cap. *Licebit.*

[2] Chrysost., Homil. 24 in 1 ad Corinth. et orat de sancto Philogonio, sic eos vocat non ob propriam impietatem sed ob patriam, quia natione Persæ, professione pagani fuerant; nam Hom. in Matth. vocat eos Ecclesiæ progenitores.

pratique ancienne : *Quam odie in mysteriis adoramus, quam nemo manducat, nisi prius adoraverit*, nous ont dit saint Augustin et saint Ambroise : Personne ne mange cette chair qu'après l'avoir adorée. Nous l'adorons dans le Saint-Sacrement.

Saint Chrysostome, en un livre *du Sacerdoce* qu'il écrit à Basile, qui l'avait invité de se faire prêtre, lui remontrant les raisons qu'il avait de s'en excuser, à cause de la grande dignité de ce ministère, dit : Mais quand le prêtre invoquera le Saint-Esprit, et fera ce redoutable sacrifice, et touchera assidûment de ses mains le commun maître de tous, en quel rang, dites-moi, le mettrons-nous; quelle pureté requerrons-nous de lui? quelle révérence, etc. Alors les anges assistent le prêtre, et tout l'ordre des puissances célestes jette des cris, et le tour de l'autel est plein d'anges, en l'honneur de celui qui est là gisant : καὶ ὁ περὶ το θυσιαστήριον ἀγγελων πληρουται τὸπος ἐις τιμὴν τοῦ κειμένου; *Dicentes. Pro iis rogamus quos tu prior ita dilexisti, animam tuam dares : pro iis preces fundimus pro quibus ipse sanguinem fudisti, pro iis precamur pro quibus corpus hoc hostiam obtulisti* : Les anges qui sont autour de l'autel disent : Grand Dieu ! nous vous prions pour ceux que vous avez tant aimés le premier, que de donner votre âme pour eux; nous vous supplions pour ceux pour qui vous avez répandu votre sang; nous vous prions pour ceux pour qui vous avez offert cette hostie de votre corps.

Et pour montrer que ce ne sont pas des paroles hyperboliques, mais vraies et historiques, il ajoute une histoire arrivée de son temps, et dit qu'un vénérable vieillard, qui avait les dons de prophétie et de révélation, vit une multitude d'anges revêtus de robes éclatantes, entourant l'autel, et s'inclinant en bas, comme si quelqu'un voyait des soldats en présence du roi, et pour moi je le crois : αλῆθος ἀγγέλων ἰδεῖν, στολὰς ἀναβεβλημένον λαμπρὰς καὶ τὸ θυσιαστήριον κυκλουντων, καὶ κάτω ηδυνὸντων, ὡς ἄν εἴ τις στρατιώτας παρὸντος βασιλέως ἐστηκότας ἴδοι, καὶ ἔγωγε πεῖθομαι. Saint Nilus, disciple de saint Chrysostome, en l'épître à Anastase, rapporte que le même était arrivé à son maître. Ce grand saint considérait la grandeur de la majesté de Jésus-Christ, pour nous exciter à lui rendre hommage. Moi, pour m'inciter à cela, je veux considérer la petitesse à laquelle il s'est réduit et abaissé pour l'amour de nous en ce sacrement, et dire avec saint Bernard : *Quantò pro me vilior, tantò mihi carior.*

4° S'il est vrai ce qu'on dit ordinairement, que le vrai honneur est comme l'ombre qui suit ceux qui la fuient, qui est-ce qui mérite plus d'honneur que Jésus en ce sacrement, où il s'abaisse et se dégrade si fort pour notre amour, où il cache tant d'éclat, où il supprime tant de grandeurs, tant d'excellences, tant de rares et éminentes qualités ? L'Ecriture et les saints nous recommandent si fort d'honorer Jésus-Christ crucifié, pour réparer les opprobres, les affronts et les injures qu'on lui a faites en sa passion; il en souffre bien plus en l'Eucharistie; là il n'en a souffert que durant quelques heures en Jérusalem, des Juifs ou des Gentils, et ici seize cents ans durant, en toute la chrétienté, des Juifs, des Gentils, des hérétiques, des impies, des mauvais catholiques et des prêtres vi-

cieux, il s'expose à toutes ces injures pour l'amour de vous, ô âme choisie! pour être au milieu de vous, pour être caressé de vous. Ne devriez-vous pas, s'il était possible, être continuellement à genoux devant lui, le suivre quand on le porte aux malades? l'honorer, l'adorer et lui faire la cour pour réparation de tant d'injures que les autres lui font.

5° L'arche d'alliance était portée de la maison d'Obédédon en la ville de Jérusalem. David, qui était un prince aussi religieux que vaillant, déposa sa pourpre royale et les autres ornements somptueux, se revêtit d'un éphod, c'est-à-dire, comme d'un surplis ou d'une aube de lin, pour honorer ce sacré gage qui était le trône de Dieu; il se met à sauter d'aise et d'allégresse, vérifiant cette parole : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum;* sa femme Michol le voyant par une fenêtre s'en moque, et comme il fut de retour au Louvre après cette procession, elle commença à le railler et à lui dire : Certes, vous aviez aujourd'hui bonne grâce, il vous faisait beau voir danser comme un bouffon au milieu de vos sujets : *Quam gloriosus hodie fuit Rex Israël discooperiens se ante ancillas servorum suorum, et nudatus est quasi unus de scurris.* David, qui faisait litière de tout respect humain, quand il était question d'honorer Dieu, repartit sagement : Allez, vous êtes une sotte, vous ne savez ce que c'est que le vrai honneur; je m'abaisserai encore plus, je m'humilierai, je me rendrai vil et abject devant Dieu, tant qu'il me sera possible : c'est en cela que consiste le vrai honneur, la vraie et la solide gloire : *Vilior fiam plusquam factus sum, et ero humilis in oculis meis, et gloriosior apparebo.* L'Ecriture ajoute, que Michol, en punition de son reproche téméraire, fut frappée de stérilité, qui était en ce temps-là une grande malédiction de Dieu et un opprobre devant les hommes : *Igitur Michol filiæ Saül non est natus filius usque in diem mortis suæ.* David, au contraire, en récompense de sa dévotion reçut mille bénédictions de Dieu; car après avoir honoré l'arche d'alliance, Dieu lui donna la pensée de lui bâtir une maison pour la loger plus dignement; et derechef en récompense de cette pensée et de sa piété pour l'arche, il lui envoya le prophète Nathan, qui lui promit de sa part qu'il aurait la victoire sur tous ses ennemis, grande prospérité en sa maison, une heureuse postérité, et même que le Messie naîtrait de sa race. Ainsi, quand le mauvais chrétien voit que le catholique honore l'Eucharistie, qu'il la suit en la procession, qu'il tapisse la rue, qu'il jonche le pavé de fleurs et qu'il lui dresse des autels, il s'en moque, il l'appelle superstitieux, il en fait des risées, et en punition de son impiété il est maudit de Dieu, frappé de stérilité : stérile en bonnes œuvres, dépourvu des vertus chrétiennes.

Au contraire, il arrive assez souvent qu'un bon catholique ayant honoré le Saint-Sacrement en la messe, à la procession, ou quand on le porte aux malades, il lui prend un saint désir de lui dresser un logis dans son cœur, ou de le recevoir par la communion, et, par ces saints exercices de la piété chrétienne, il attire sur soi un torrent ou plutôt un océan de bénédictions.

6° Témoin la maison d'Autriche : Rodolphe n'étant que simple

comte de Hapsbourg, allait par dévotion visiter une sainte femme qui vivait en solitude et en grande perfection dans un désert de la Suisse. Il rencontra en son chemin, par les champs, un bon curé qui portait le Saint-Sacrement à un malade en une pauvre ferme, et suivi seulement du sacristain de la paroisse, qui portait la torche et la cloche; ce brave cavalier voyant qu'il faisait un mauvais temps, met pied à terre, fait monter le curé sur son cheval. Le seigneur de Kibourg, son cousin, qui était avec lui, met pied à terre à son exemple, et donne sa monture au sacristain. Le comte prend par la bride le cheval où le curé était monté, il le conduit à pied et tête nue en la maison du malade; il le reconduit jusqu'à l'église de la paroisse. Le curé admirant un si rare exemple de piété, le congédie avec mille bénédictions et mille souhaits : Que Dieu soit sa récompense et le comble de prospérités ! Il poursuit son chemin, il va trouver cette femme dévote, et sitôt qu'il l'eût saluée, elle lui dit : Dieu vous sait bon gré du service que vous lui avez rendu, de l'action héroïque de piété que vous venez de faire; en récompense, il vous promet de vous combler de prospérités; et pour vous montrer que je vous parle de sa part, à peine une neuvaine sera passée, que vous en verrez des effets. Neuf jours se passent, et il ne voit rien; neuf mois se passent et rien ne lui arrive, il pense que ce sont de fausses prédictions. Enfin, au bout de neuf ans, lorsqu'il y pensait le moins, lorsqu'il n'y avait aucune apparence humaine, il est créé roi des Romains et empereur. Depuis ce temps-là, sa maison a donné des empereurs à l'Allemagne, des rois à l'Espagne, et plusieurs reines à la France et à l'Angleterre.

De notre temps, le bienheureux César de Bus, gentilhomme du comtat d'Avignon, étant encore séculier en grand honneur et considération dans ce monde, en un temps auquel on faisait si peu d'état du Saint-Sacrement, que quand on le portait aux malades, le prêtre n'était accompagné que d'un enfant et d'un valet avec une torche. En un temps auquel le gouverneur et toute la noblesse du pays était en la ville de Cavaillon, voyant passer le Saint-Sacrement si mal accompagné, fut touché de zèle pour son Seigneur, et encore qu'il fut vêtu fort pompeusement, le panache au chapeau et l'épée au côté, il prit la torche en main, il marcha devant le prêtre jusqu'à la maison du pauvre malade, et de là, en l'église de la paroisse : chacun le montrait au doigt, et principalement les gentilshommes. Il méprisa généreusement leur mépris, et s'estima bien glorieux de s'être humilié pour le Roi de gloire. On ne saurait dire l'abondance de grâces que cette action courageuse lui mérita; depuis ce temps-là, les trésors du ciel s'accrurent en lui de jour en jour, et il est devenu un grand saint et fondateur de la congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne, et a été cause, par son exemple, que depuis, en ce pays-là, on porte l'Eucharistie aux malades avec pompe et avec grande suite de gens, (Lib. 1, *vitæ ejus*, c. 8). Mais passons au dernier point.

Au chapitre 17 des Actes des Apôtres, il est dit que saint Paul entrant en l'Aréopage d'Athènes, c'est comme qui dirait en la cour de parlement, commença ainsi sa harangue : Messieurs, je v ou

vois si fort adonnés à la dévotion, que votre piété passe quasi pour superstition : et, en effet, allant par votre ville, j'y ai trouvé un autel qui est consacré au Dieu inconnu; ce Dieu donc que vous adorez sans le connaître, c'est celui-là même que je vous annonce. Quand je vois d'une part le grand nombre d'enseignements, d'instructions, de catéchismes qui se font en cette ville tout l'Avent, le Carême, l'Octave, etc., je ne pense point avoir sujet de vous dire : *Ignorantes colitis, vos adoratis quod nescitis.* Je crois que vous savez assez qui est celui que vous adorez, quand vous adorez l'Eucharistie, que c'est le Fils unique de Dieu, le Fils unique de Marie, le Roi du ciel et de la terre, le Souverain des hommes et des anges, le Juge des vivants et des morts : mais d'autre part, quand je vois le peu de respect qu'on lui porte, les irrévérences qu'on commet en l'Eglise, la négligence à le suivre quand on le porte aux malades, j'ai sujet d'appeler nos autels les autels du Dieu inconnu : *Ignoto Deo;* j'ai sujet de vous dire : *Ignorantes non colitis.* Vous ne connaissez ni ne comprenez l'excellence incompréhensible de ses divines perfections, et pour cela vous ne l'honorez pas.

Vous ne connaissez pas sa bonté : car si vous la connnaissiez vous feriez comme ces bons ecclésiastiques, comme ces âmes dévotes qui, à l'exemple des anciens lévites et des dames Israélistes, gardent cette arche sacrée, passent les heures entières et davantage devant le Saint-Sacrement; vous ne craindriez pas l'humidité des églises, vous le suivriez tête nue quand on le porte en procession ou aux malades, vous ne craindriez pas le mauvais temps, les ardeurs du soleil, la puanteur ni le mauvais air des pauvres ou des malades; vous diriez avec Jérémie : *Bonus est, Domine, sperantibus in te.* Vous diriez comme ce grand roi d'Espagne, grand-père de nos rois, Philippe II, assistant à une longue procession, la tête découverte, un jour du Saint-Sacrement pendant les chaleurs très-ardentes, un de ses favoris lui dit que Sa Majesté devrait se couvrir de peur d'intéresser sa santé; il répondit sagement : *Dia non haze noase mar el sol :* Le soleil de ce jour ne fait point de mal.

Ignorantes non colitis. Si vous le connaissiez, vous admireriez la patience qu'il exerce envers tant de pécheurs qui le reçoivent indignement, vous vous affligeriez inconsolablement comme Héli et sa belle-fille, sachant que cette arche est prise par les Philistins et mise auprès de Dagon; que tant de mauvais chrétiens, ennemis du Fils de Dieu, le reçoivent en état de péché, le logent en leur âme, où l'idole de l'avarice, de la vanité, de la sensualité est dressée et adorée.

Ignorantes non colitis. Vous ignorez sa sagesse : car si vous la connaissiez vous seriez comme Josué, David et les autres qui n'entreprenaient rien sans s'adresser à l'arche pour y consulter l'oracle, vous ne commenceriez point de procès, vous ne traiteriez pas de vous marier ni vos enfants, vous n'entreprendriez aucun dessein sans venir ici lui demander avis, lumière, conduite et secours; votre bibliothèque serait le marche-pied de l'autel, comme elle le fut du grand saint Dominique : car ce fut là qu'il prit les puissants arguments dont il convainquit et terrassa les Albigeois; oui, au pied de l'autel, où il passait ordinairement les nuits en prières : ce fut

là que saint Thomas puisa la profonde science qu'il répandit au monde ; oui, à l'autel, entendant le plus de messes qu'il pouvait, en servant une messe tous les jours outre celle qu'il y disait : *Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit.* Ecoliers, expérimentez-le, et vous le trouverez véritable ; passez tous les jours une demi-heure de temps devant le Saint-Sacrement, pour recommander à Jésus vos études, pour recevoir de lui l'esprit et la lumière, et vous ferez plus de profit en une semaine que vous n'en faites en deux mois ; du moins, tous les jours soir et matin, allant au collége ou à l'université, entrez en une église, saluez-y le Saint-Sacrement, demandez-lui sa bénédiction, offrez-lui vos études, priez, priez-le de les référer à sa gloire, de vous faire la grâce d'acquérir de la science pour son service et pour votre salut.

Ignorantes non colitis. Si vous connaissiez la charité et l'amour qu'il a ici pour vous, vous auriez de grandes tendresses et des sentiments de respect pour tout ce qui a quelque rapport à cet auguste sacrement, vous traiteriez avec honneur votre femme, votre sœur et votre servante, comme un tabernacle vivant le jour qu'elle a communié ; vous feriez comme David et Abiatar ; quand un prêtre serait le plus criminel, le plus vicieux et abominable du monde, vous vous garderiez bien de le bafouer, de le mépriser ou le traiter indignement ; vous vous souviendriez qu'il a souvent porté cette arche sacrée, qu'il a souvent reçu et consacré le corps adorable de Jésus.

Ignorantes non colitis. Vous ignorez sa grandeur : car si vous la connaissiez, non-seulement vous vous tiendriez toujours à genoux, tête nue et en grande modestie dans l'église, mais vous feriez comme Josué, vous vous prosterneriez la face contre terre devant cette arche, vous souhaiteriez que le centre du monde fût infiniment plus bas qu'il n'est, pour vous y abaisser et abîmer en présence du Saint-Sacrement.

Ignorantes non colitis. Vous ignorez sa sainteté : car si vous la connaissiez, vous sauriez qu'elle le sépare infiniment des pécheurs et de tout être créé ; et que si sa bonté ne l'approchait de nous, nous devrions être éloignés de cette arche, non-seulement de deux mille coudées, mais de cent mille lieues. Si vous connaissiez sa sainteté, encore une fois, non-seulement vous ne vous approcheriez point de l'autel pendant la messe, vous, femme dévoilée, amorce de lubricité, objet de mauvaises pensées ; mais vous ne penseriez pas être digne d'en être si proche après votre mort. J'estime et j'honore beaucoup la piété et l'humilité de ce bon avocat de Toulouse, qui voulut être enterré dans le cimetière, sans autre tombeau qu'une pierre avec cette épitaphe : *Priez Dieu pour le pécheur*, qui jugea par son testament que son corps n'était pas digne d'être enseveli en l'église, où le corps adorable de Jésus est souvent consacré. Le bienheureux Pierre de Luxembourg, qui a fait plus de quatre mille miracles, avait fait la même chose à Avignon.

Ignorantes non colitis. Si vous connaissiez sa souveraineté, la hautesse et l'excellence infinie de sa majesté, vous feriez comme les trois rois, vous vous colleriez contre terre pour l'adorer ; quand on

le porte en procession ou aux malades, non-seulement vous le suivriez avec tout le respect et la révérence qu'il vous serait possible, mais vous souhaiteriez vous traîner contre terre, aller après lui en rampant comme un petit ver, vous désireriez être abaissé et prosterné éternellement au centre du monde, pour rendre à sa grandeur incompréhensible l'honneur et l'hommage qu'elle mérite; vous lui offririez des présents comme ces saints mages, vous l'honoreriez de vos oblations, vous n'épargneriez rien pour procurer qu'il fût dignement traité aux villages où vous avez du bien; que l'église fût bien nette, les linges qui servent à l'autel bien blancs et les ornements bien propres. Nous lui faisons comme ces suffisants faisaient au roi Saül, desquels il est dit en l'Ecriture : *Filii Belial non attulerunt ei munera dicentes; numquid salvare nos poterit?* Vous ne voulez pas que rien manque à votre maison, non-seulement pour la nécessité, mais encore pour la bienséance et pour l'ajustement; et si la maison du Fils de Dieu est mal entretenue, mal couverte ou mal pavée, si la voûte est pleine d'araignées, les images chargées de poussière, les ornements tout déchirés, ou le tabernacle mal ajusté, vous ne vous en souciez pas.

Ignorantes non colitis. Si vous connaissiez sa justice, vous ne commettriez pas tant d'irrévérences, tant de cajoleries, ni tant d'insolences dans son église et en sa présence; vous craindriez d'encourir cet anathème qu'il fulmine par Isaïe : *In terrâ sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini;* il a commis des péchés en un lieu saint, il n'aura pas le bonheur de voir la gloire du Seigneur. Quelle témérité, quelle audace et quelle impudence! venir à l'église pour voir ou être vue, pour convoiter ou être convoitée, pour prendre le mot ou pour donner l'assignation; n'est-ce pas braver Dieu jusques dans sa maison et à ses yeux? Les lois civiles[1] défendent de dresser un théâtre et de faire des bouffonneries en une place où seraient les images des empereurs; et en l'église, où l'Empereur du ciel est en personne, vous commettez des immodesties, des médisances, des railleries et des insolences insupportables.

L'agneau que saint Jean vit en l'Apocalypse était comme mort, mais il avait sept yeux : *Agnum tanquam occisum, habentem oculos septem.* Jésus vous est ici représenté comme mort, comme victime offerte sur l'autel en la présence de Dieu; il souffre, il patiente, il ne dit mot non plus que s'il était mort : mais il a plusieurs yeux ouverts, yeux très-vigilants, yeux qui voient très-distinctement tout ce qu'on fait et tout ce qu'on pense en l'église; il voit les immodesties, les vanités et les œillades impudiques des âmes réprouvées, pour les punir très-rigoureusement, il voit les tendresses, les soupirs et les ardeurs des âmes choisies, pour les récompenser très-libéralement en l'éternité bienheureuse. *Amen.*

[1] L. *si qua in publicis,* Cod. *de spectaculis.*

SERMON XCIV.

DES DISPOSITIONS A LA SAINTE COMMUNION.

Probet autem seipsum homo et sic de pane illo edat.
Que l'homme s'éprouve soi-même, et qu'il mange de ce pain.
(I. Cor. 11, 28.)

Le tribut d'adoration que nous payons à Jésus-Christ en l'Eucharistie lui est dû en tout temps et en tout lieu où nous le rencontrons, résidant sous les espèces de ce sacrement; mais pour le recevoir en notre conscience et le loger au fond de notre cœur, nous avons besoin de plusieurs dispositions. J'ai donc à vous faire voir en ce discours : premièrement, qu'il importe beaucoup aux âmes choisies de se bien disposer avant que de recevoir la sainte communion; secondement, que les âmes mondaines qui la reçoivent indignement et en mauvais état font un grand tort à Jésus et à leur salut.

Jésus-Christ compare l'Eucharistie à un peu de levain qu'on mêle avec la pâte, afin d'en assaisonner toute la masse, parce que, comme nous dirons, son précieux corps uni à la divinité et incorporé aux membres de son Eglise, les transforme en sa propre essence, et leur communique par un sacré commerce les perfections divines dont il est avantagé; et, ce qui est admirable en cette comparaison, c'est qu'il attribue au soin d'une femme le bon succès de ce merveilleux et salutaire composé : *Fermento quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus.*

Il veut dire, Vierge sainte, que vous avez contribué à l'institution de ce sacrement; et saint Bernard nous donne sujet de penser que vous priâtes votre Fils qu'il daignât racheter les hommes, et qu'encore qu'il n'eût point eu ici d'autre motif pour cela, il l'eût fait pour contenter votre désir : *Eva suggessit prævaricationem, Maria ingessit redemptionem;* ainsi nous pouvons croire pieusement que vous l'avez prié d'instituer l'Eucharistie, afin qu'il demeurât avec vous et avec nous jusques à la consommation des siècles; faites qu'il n'y soit pas traité indignement, que nous prenions pour le recevoir des dispositions si saintes et si parfaites, qu'il puisse dire avec vérité : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* Nous vous saluons à cet effet : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Cur S. Joannes non descripsit fusè transsubstantiationem et miracula in eâ facta. Sermo probat Eucharistiam sumendam fructuosè, devotè, dignè, seu in statu gratiæ.

I. Punctum. — Fructuose, alioquin privamus omnia Dei opera suo fine, qui est fructus eucharistiæ; quod probatur : 1º Scripturâ; 2º Inductione; 3º Rationibus.

II. Punctum. — Sumenda devote : 1º Scripturâ; 2º Patribus; 3º Exemplis; 4º Ratione; 5º Instructione.

III. Punctum. — Sumenda dignè in statu gratiæ : 1º Scripturâ; 2º Patribus; 3º Communicationibus.

Exorde. — Il semble d'abord que nous avons grand sujet de nous étonner, quand nous voyons que saint Matthieu, saint Marc et

saint Luc, ayant raconté si exactement l'institution de l'Eucharistie, l'Evangéliste saint Jean, qui en pouvait parler plus savamment que personne, l'a passée sous silence dans son histoire sacrée, comme s'il l'avait ignorée. Saint Jean qui, avec ses yeux d'aigle, a envisagé le Verbe divin, et publié au monde sa génération éternelle, ne devait-il pas nous parler de ce mystère, qui est couvert sous les voiles du sacrement, pour ne nous pas offusquer la vue par l'éclat de sa lumière? Saint Jean, le disciple bien-aimé, ne devait-il pas parler plus amplement de ce sacrement d'amour? S. Jean qui eut le bonheur de se reposer sur la poitrine sacrée en la dernière cène, et de pénétrer les secrets du cœur amoureux de Jésus, ne devait-il pas nous raconter les pensées que Jésus a eues, le dessein qu'il a projeté, les miracles qu'il a opérés en l'institution de ce mystère?

Pour répondre aisément à cette question, il se faut remettre en mémoire la raison pour laquelle ce saint Apôtre entreprit de coucher par écrit l'histoire sacrée de l'Evangile, après les trois autres qui l'avaient fait avec tant de soin et de succès; ce fut pour s'opposer aux erreurs des ébionites, de Cérinthe et des autres hérétiques qui s'élevèrent de son temps, qui niaient la divinité de Jésus; et pour combattre ces impies, ce saint écrivain ne s'est principalement étudié qu'à décrire les miracles les plus signalés, visibles, publics, palpables et irréprochables du Sauveur : comme le changement d'eau en vin, la guérison du paralytique de trente-huit ans, la vue rendue à l'aveugle-né, la résurrection du Lazare et autres semblables qui montrent efficacement que Jésus est vrai Dieu; et parce que la transsubstantiation et les autres merveilles qui se font en l'Eucharistie se font invisiblement, insensiblement, et ne s'aperçoivent que par la foi, il jugea que d'en parler bien au long après les trois autres qui en avaient traité, serait chose superflue, et qui ne servirait de rien au dessein qu'il avait entrepris de convaincre les hérétiques; mais au reste il en dit deux mots, qui contiennent en abrégé tout ce qu'on peut dire de plus beau, de plus grand, de plus riche et de plus sublime, d'un si excellent mystère : *Cùm dilexisset suos qui erant in mundo : in finem dilexit eos.*

Premier point. — 1° *In finem*, c'est-à-dire qu'il les a aimés jusques à la fin de sa vie, en laquelle il leur a légué par testament ce qu'il avait de plus précieux; *in finem*, jusques à n'en pouvoir plus; après avoir fait ce riche présent aux hommes, l'amour excessif qu'il leur porte semble être en son terme de consistance, encore qu'il soit infini, il trouve ici des bornes, il ne saurait passer outre ni faire davantage; *in finem*, c'est-à-dire il les a aimés jusques à instituer pour eux le Saint-Sacrement; car nous devons dire, puisqu'il est vrai que l'Eucharistie est non-seulement le mémorial et le raccourci, mais la fin et le but de toutes les œuvres de Dieu en ce monde : je ne veux pas perdre le temps à prouver cela des œuvres de Dieu en l'ordre de la nature, il sera assez évident par bonne conséquence quand je l'aurai montré en l'ordre de la grâce, puisque nous savons que toutes les œuvres de Dieu en l'ordre de la nature sont référées à l'économie de la grâce et au bien des prédestinés : *Omnia propter electos.*

2° Or, les œuvres de Dieu en l'ordre de la grâce sont principalement le mystère de son Incarnation, sa vie voyageuse et laborieuse sur la terre, sa sainte mort et passion, la communication de son Saint-Esprit et de ses grâces par les sacrements de l'Eglise : toutes ces œuvres se réfèrent à l'Eucharistie comme à leur centre et à leur dernière fin. Et premièrement, l'Incarnation; car quand le Verbe divin s'est incarné, il n'a pas seulement eu le dessein d'élever, d'anoblir et d'honorer cette humanité particulière dérivée de la Vierge, mais son intention a été de faire ces faveurs à tous les hommes par l'entremise de son humanité, quand elle s'introduirait en eux par cet auguste sacrement, comme on fait le levain, afin qu'étant mêlé et incorporé avec la pâte il en assaisonne toute la masse. C'est Jésus-Christ même qui apporte cette comparaison, comme ont remarqué saint Cyrile et saint Grégoire de Nysse : *Simile est regnum cœlorum fermento quod acceptum mulier abscondit in farinæ satis tribus, donec fermentatum est totum.* Et ensuite de cela les Pères appellent l'Eucharistie la consommation, l'accomplissement et le finiment de l'Incarnation; et l'Eglise chante : *Cujus tu formam corporis assumere dignatus ut nos Deo conjungeres per carnis contubernium.*

Après son Incarnation, pendant son pèlerinage en ce monde, il soupirait continuellement après ce mystère qui ne se devait instituer qu'à la fin de sa vie pour de bonnes raisons; il souhaitait ce jour avec impatience, comme le jour de ses noces et du plus délicieux banquet qu'il eût eu en sa vie : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum.* C'est une façon de parler des Hébreux qui exprime un désir ardent et de longue durée.

Les fruits de sa vie laborieuse, les mérites de sa mort et passion, les grâces de son Saint-Esprit sont tous ramassés et renfermés dans les sacrements de l'Eglise qui sont comme les coffres de ses finances, les magasins de ses trésors et les canaux de ses bienfaits : or ces sacrements sont institués et donnent des grâces aux fidèles par rapport à l'Eucharistie; ils lui sont référés comme à leur dernière fin, sans laquelle ils n'ont pas grande énergie et ne donnent rien de parfait. J'apprends cela de saint Denys[1]. Premièrement, il dit : *Nos quidem statuimus; aliorum signorum quæ pontificio muneri attributa sunt perfectionem et efficacitatem provenire ex divinis donis hujus communionis vim perficiendi habentibus :* δωρεῶν τεαρχίκον, καὶ τελειωτικῶν. Secondement, il ajoute que l'Eucharistie contient nécessairement le sommaire de tout ce qui se fait aux autres sacrements : *Necessariò summam eorum quæ in singulis Sacramentis peragunt complectens;* et pour dire tout, en un mot, il l'appelle, τελετῶν τελετήν, la fin, le consommé et la perfection de tous les sacrements et de tout ce qu'il y a de plus parfait en l'Eglise. il est aisé de le faire voir par une induction générale.

Car le baptême est institué pour nous faire enfants de l'Eglise, et en cette qualité il nous donne droit de demander ce pain des enfants, ce lait sacré et divin qui n'est donné ni découvert qu'à ceux qui sont régénérés au sein de cette bonne mère; ce qui fait que

[1] Cap. 3, *de Eccl. Hierarc. initio.*

saint Pierre dit aux nouveaux baptisés : *Quasi modò geniti infantes lac concupiscite* ; la Confimation donne la plénitude du Saint-Esprit, sans laquelle, comme nous verrons quelque jour, nous ne sommes pas si dignes de recevoir ni de toucher le corps glorieux de Jésus ; la Pénitence efface les crimes de notre vie passée ; l'Extrême-Onction purge les restes des péchés, afin de ne recevoir pas l'Eucharistie en une conscience qui ait la moindre souillure : pour ce sujet, anciennement on donnait les saintes huiles avant le Viatique ; le sacrement de l'Ordre est pour faire des prêtres, et les prêtres sont ordonnés pour consacrer l'Eucharistie; et si les prêtres ou les évêques font quelque autre fonction hiérarchique, ils ne s'y doivent jamais appliquer, que premièrement ils ne se lient, ne s'associent et n'entrent en communion avec Dieu par la divine Eucharistie; ce sont les propres termes de saint Denys[1] : *Neque enim licet ullum sacramentum perfici hierarchici muneris nisi divinissima Eucharistia hierarchæ cum Deo conjunctionem , societatem et communionem perficiat.* Le Mariage n'est de sa nature qu'un simple contrat civil et politique ; il n'a été relevé de cet état vil et abject à l'état noble et surnaturel de sacrement que pour signifier l'alliance et l'union sainte de Jésus avec son Église par l'Eucharistie, et la maxime commune de l'école nous fait voir la raison de tout ce que j'ai dit.

3° On enseigne en philosophie, et il est vrai, que tout agent n'a point d'autre fin , ni d'autre but dans son opération que de produire un autre soi-même, et de rendre semblable à soi le sujet sur lequel il agit. Quand notre corps, par l'entremise de sa chaleur naturelle échauffe le pain et le vin que nous prenons , quand il l'altère et le change en chyle dans l'estomac , qu'il en fait du sang dans le foie et le purifie dans le cœur, notre corps n'a point d'autre fin en toutes ses opérations, que de transformer en soi ce pain et ce vin, le changer en chair et en os comme il est composé de chair et d'os. Quand vous instruisez votre disciple avec soin de le faire étudier, et que vous le corrigez de ses négligences, le but de toutes vos actions est de le rendre semblable à vous et de le faire savant comme vous. Satan, même quand il nous tente ou nous sollicite au péché , et qu'il tâche par toutes voies de nous damner, il n'a point d'autre prétention que de nous rendre malheureux comme il est.

Or, à proprement parler, la seule voie par laquelle Jésus nous rend semblables à soi en ce monde, c'est l'Eucharistie; il le disait à saint Augustin : *Cresce et manducabis me, non ego mutabor in te, sed tu mutaberis in me.* Et saint Denys l'explique par une belle comparaison. Quand vous vous approchez du feu , il vous éclaire et vous échauffe ; et si vous vous y tenez longtemps , il est impossible que vous n'en receviez beaucoup de chaleur ; mais si vous le touchez, et si vous vous joignez à lui , il vous transforme tout en lui , il vous rend semblable à lui , et vous devenez tout de feu et tout de flammes comme lui : *Deus noster ignis consumens.* Quand vous vous approchez du Fils de Dieu au Saint-Sacrement par des actes d'adora-

[1] *Loco citato.*

tion et d'amour, vous en recevez beaucoup de lumière, de chaleur et de dévotion, et encore plus, quand vous y êtes longtemps assistant à la messe : *Accedite ad eum et illuminamini* : *accedite dictum est, non vehiculo sed animo, non corporis gressibus, sed cordis affectibus*, dit saint Augustin; mais quand vous vous unissez à lui en l'Eucharistie, le recevant réellement et en effet, vous joignant à lui corps à corps, chair à chair et cœur à cœur, il vous change tout en lui, il vous transforme et vous rend tout semblable à lui.

De plus, c'est l'inclination naturelle du bien de se communiquer; c'est donc l'inclination du bien infini et souverain de se communiquer infiniment et souverainement. Jésus-Christ, aux autres sacrements et en tous ses autres bénéfices, nous donne ses biens, ses dons, ses grâces et ses faveurs; mais en l'Eucharistie, il se donne soi-même; donc, en toutes ses autres œuvres il tend à ce sacrement comme à son but, et son inclination naturelle n'est pas contente ni assouvie jusqu'à ce qu'il se soit donné à nous en cet adorable mystère; et si nous nous privons de la communion, ou si nous la recevons infructueusement, nous le privons du fruit et de la fin qu'il a prétendue en toutes ses œuvres, et il a ensuite sujet de crier contre nous et nous faire la plainte qu'il faisait par Isaïe : *In vanum laboravi, sine causâ et vanè fortitudinem meam consumpsi.*

En vain j'ai voyagé sur la terre, en vain sué, travaillé et souffert la mort; en vain j'ai institué le sacrement : car je n'ai eu dessein en tout cela que de les disposer à me recevoir, et ils refusent ce trésor, et ils négligent de s'en prévaloir; ils le rendent inutile, ils n'en retirent que peu ou point de grâce; comme celui qui n'aime et qui ne sert pas Dieu, autant qu'il est en lui, rend inutiles toutes les œuvres de Dieu en l'ordre de la nature et les prive de leur fin : *Vanitati* ματαιότητι, *inutilitati creatura subjecta est*, parce que toutes les créatures sont faites pour l'homme, afin que l'homme aime et serve son Dieu; et s'il ne le fait, elles ne servent de rien, elles sont inutiles, elles n'obtiennent pas leur dernière fin; ainsi le chrétien qui, faute de disposition, reçoit infructueusement l'Eucharistie, fait injure à toutes les œuvres de Dieu; en l'ordre de la grâce il les rend vaines et inutiles de sa part; il les prive de leur dernière fin, puisque Jésus ne s'est incarné, n'a travaillé, enduré et institué les sacrements que pour nous transformer en lui, et nous combler de ses grâces par l'Eucharistie. Vu donc que l'Eucharistie est la fin à laquelle le Fils de Dieu a référé toutes ses œuvres, il est plus que très-juste et raisonnable que toutes nos œuvres et toutes les actions de notre vie tendent à nous disposer et nous rendre capables de le recevoir le plus dignement et le plus saintement qu'il nous sera possible.

Deuxième point. — 1° *Opus grande est, opus grande est*, disait David quand il projetait de bâtir le temple; il en avait préparé les matériaux à grands frais, et comme il dit lui-même de tout son pouvoir, grande quantité d'or, d'argent, de bronze, de cèdre, de marbre et de pierreries d'une valeur inestimable, encore pensait-il n'avoir rien fait, parce que, dit-il, ce n'est pas à un

homme, mais à un Dieu qu'on prépare un logis : *Neque enim homini sed Deo præparatur habitatio, grande opus est;* ce n'est pas un jeu d'enfant, c'est un grand dessein, une œuvre de grande importance; quand vous vous disposez à la communion, ce n'est pas à une chétive créature que vous préparez le logis, c'est à une Majesté immense, incompréhensible, infinie, et par conséquent digne d'honneur infini.

2° Saint Chrysostome (hom. 24, *in* 1. *ad Cor.*) dit fort à propos de cela : Si vous aviez les mains pleines de terre ou de poussière, et qu'on vous fît l'honneur de vous donner à tenir et caresser le Dauphin, le fils d'un grand monarque, refuseriez-vous de vider vos mains de toute autre chose, de les nettoyer de cette terre ou poussière? On veut vous donner le Fils du Père éternel pour l'embrasser, le caresser et le mettre au fond de votre cœur, refuserez-vous donc de le purifier de toute affection terrestre, sensuelle ou mondaine.

3° Anciennement, quand un empereur retournait de dehors, et entrait dans la ville de Rome ou de Constantinople, le peuple avait tant de joie de son retour, lui allait au devant avec si bon accueil, et faisait tant de dépenses pour le recevoir honorablement, qu'il s'appauvrissait notablement, et qu'il fut nécessaire de faire une loi pour les lui défendre, ou au moins pour les limiter (*l.* 1. *Cod publicæ lætitiæ*) : *Si sacros vultus inhiantibus forte populis inferimus, hoc sine modico pretio nuntiari excipique sancimus.* Et quand il ne serait ni Dieu, ni roi, ni prince, quand ce ne serait qu'un honnête homme qu'on voudrait recevoir en sa maison, on aurait soin de nettoyer la chambre, et de mettre tout en bon ordre, dit Saint Augustin (*in Ps.* 131) : *Si vellet apud te habere hospitium aliquis Senator, non dico Senator, procurator alicujus magni secundùm sæculum, et diceret : offendit me quiddam in domo tuâ, licet amares hoc, auferres tamen, ne eum offenderes cujus amicitiam ambires.*

Quelle créature fut jamais plus humble et plus dévote, plus pure et vertueuse, plus sainte et parfaite que la Vierge dès son enfance; toutefois, pour la préparer à être la demeure de Jésus, toutes ses vertus ne semblèrent pas suffisantes : le Saint-Esprit survint en elle, il la combla de ses grâces et lui donna de nouvelles dispositions pour la rendre digne d'être la demeure de Jésus : *Ut dignum filii tui habitaculum effici meretur, Spiritu Sancto cooperante præparasti.*

Or, non-seulement pour le loger en son cœur, mais pour le toucher, il faut une grande sainteté. Saint Luc, avant que de dire que le bon vieillard saint Siméon le prend entre ses mains et le caresse sur son sein, déclare qu'il était juste et craignant Dieu, et que le Saint-Esprit était en lui.

Jésus avait accoutumé d'attribuer les miracles qu'il opérait, non à sa toute-puissance, mais à la foi et à la dévotion de ceux en faveur desquels il les faisait : *Fides tua te salvum fecit*, parce qu'il n'en faisait pas tant qu'il pouvait, ni tant qu'il eût désiré, mais tant que la disposition des hommes le lui permettait, et en les faisant, il avait coutume de s'accommoder à la foi, à la piété et à la dévotion

de ceux qui s'adressaient à lui. Ce pauvre lépreux crut qu'il le pouvait guérir sur-le-champ par sa seule volonté; cet aveugle près de Jéricho crut qu'il lui pouvait rendre la vue par sa miséricorde et par une seule parole : *Fili David miserere meî, Domine ut videam ;* il fit comme ce bonhomme l'avait cru, *respice ;* et il disait souvent à ceux qu'il guérissait : *Fiat tibi sicut vis, sicut petisti ;* et cela lui était si ordinaire, qu'étant venu en Nazareth sa patrie, saint Marc ose bien dire qu'il n'y pouvait faire beaucoup de miracles : *Non poterat ibi virtutes multas facere;* il ne dit pas : *Non faciebat*, ni *nolebat facere*, mais *non poterat.* N'était-il pas aussi puissant en Nazareth qu'ailleurs? Oui ; mais il n'est pas seulement puissant, il est encore juste, sage et provident; sa justice et sa providence ne lui permettent pas de faire beaucoup de bien à ceux qui s'en rendent indignes, ni de donner ses grâces à ceux qui ne daignent s'y disposer, qui n'en font point d'état, qui s'y opposent par leur incrédulité ou leur indévotion : les habitants de Nazareth l'avaient vu en son enfance, adolescence, jeunesse, comme un homme du commun qui gagnait sa vie, qui travaillait en une boutique; cela leur ôtait la foi et la confiance qu'ils devaient avoir en lui; d'où vient qu'ils disaient : Cet homme n'est-il pas charpentier et le fils d'un charpentier? Sa mère et ses parents ne sont-ils pas parmi nous? Comment donc pourrait-il faire des miracles? Ce manquement de confiance liait les mains à la toute-puissance de Jésus, et les rendait indignes d'en recevoir les influences favorables. Jésus est aussi puissant en ce sacrement, comme à la droite du Père; il a autant de volonté de faire du bien aux hommes, et leur donner les grâces, qu'il en a jamais eu : pourquoi donc en fait-il si peu? pourquoi voit-on si peu d'effets d'une si grande cause? c'est que nous nous en rendons indignes, faisant si peu d'estime de ses grâces, que nous ne daignons quasi pas nous y disposer : nous plaignons un peu de temps, ou un peu de peine qu'il faut prendre pour un si grand bien, nous lions les mains à sa toute-puissance et à sa bonne volonté, nous empêchons le cours d'un bien infini, qui devrait inonder en nous, nous mettons une digue au torrent des grâces qu'il voulait répandre sur nous, et nous lui donnons sujet de nous dire : *O generatio incredula quandiù vos patiar, quandiù vobiscum ero.*

4º Les sacrements opèrent comme les causes physiques et naturelles, non pas comme les causes libres et volontaires; il y a cette différence entre les causes physiques et les libres, que les physiques opèrent toujours tant qu'elles peuvent selon toute l'étendue de leur activité, mais néanmoins selon la disposition du sujet sur lequel elles agissent. Quand le feu échauffe du bois, il lui donne tant de chaleur qu'il peut, et s'il n'en donne autant à un morceau de bois qu'à l'autre, c'est que l'un est plus vert que l'autre; quand le soleil illumine l'air il lui donne autant de lumière qu'il peut de toute l'étendue de son globe et vertu, mais selon la disposition de l'air : si l'air est bien net et purifié, le soleil lui donne plus de lumière, s'il est chargé de brouillards et de nuages, il lui en donne moins; au lieu que les causes libres n'opèrent pas de toute leur puissance et n'agissent pas selon la disposition du sujet, mais

selon la disposition de leur bon plaisir. Quand vous donnez l'aumône à un pauvre, vous la lui donnez, non pas selon sa disposition, mais selon la vôtre; vous la lui donnez grande ou petite, non selon ses prières et les instances qu'il vous en fait, mais selon la bonne volonté que vous avez pour lui. Les sacrements de la loi nouvelle ne produisent pas leurs effets comme les causes naturelles; ils n'agissent pas comme quand vous donnez l'aumône, mais comme le feu quand il communique sa chaleur et le soleil sa lumière; ils vous donnent autant de grâces que vous en pouvez recevoir selon votre capacité et votre disposition, parce qu'ils sont les réservoirs et les trésors des mérites de Jésus-Christ, et que ses mérites sont infinis, qu'ils sont les vives sources de sa grâce, et que ces sources sont immenses et inépuisables.

5° Que si vous ressentez peu d'effet de l'Eucharistie ou des autres sacrements, ce manquement ne vient jamais de la part du sacrement, mais de votre indévotion; et si vous me demandez quelles sont ces dispositions, je vous réponds qu'il faut prendre garde de ne pas faire comme plusieurs de vos enfants. Vous trouvez des enfants négligents et paresseux, qui n'ont point d'affection pour les lettres, qui n'étudient que peu ou point tout le long de l'année, qui ne s'amusent qu'à jouer et qu'à passer le temps; et puis au mois de septembre, quand il faut se présenter au préfet et être examiné pour monter dans une autre classe, ils demandent comme il faut faire pour bien répondre à l'examen, et un jour ou deux auparavant ils se hâtent d'étudier. On leur dit : *Oportet studuisse et non studere:* Il faudrait avoir étudié, et non pas commencer à présent d'étudier; vous ne pouvez apprendre en un jour ce qu'il fallait apprendre en un an; et ainsi quand ils vont à l'examen, ils prient leurs compagnons de leur souffler ou leur montrer par quelque signe ce qu'ils doivent répondre, et ils se rendent ridicules. Aussi bien pour communier, l'importance n'est pas de se préparer seulement le matin ou la veille de la communion, mais longtemps auparavant, mais toute l'année par une vie vertueuse et chrétienne, et comme parle saint Chrysostome : Διὰ τῆς πολιτειας, par la direction, l'économie et la bonne conduite d'une vie bien réglée.

Après cela, si vous me demandez combien de fois une dame peut communier, car les hommes ont plus besoin d'éperon que de bride en cette matière, c'est proprement à un confesseur sage et désintéressé à en juger; mais si vous voulez avoir mon avis, donnez-moi une dame qui n'est point coquette, cajoleuse, joueuse, ni vicieuse, qui ne va point au bal, au cours, à la comédie, ni aux promenades de la nuit; qui est vêtue modestement, qui se lève à cinq ou six heures, qui fait sa petite oraison, qui a soin de son ménage, qui va à la messe, qui n'est point oisive et qui a toujours quelque ouvrage entre ses mains, ou pour gagner sa vie, ou si elle vit de ses rentes, pour faire des corporaux, des ornements d'autel, des chemises ou des habits aux pauvres; qui a soin que Dieu ne soit point offensé en sa maison, qui instruit ses gens en la foi et en la crainte de Dieu; qui est débonnaire et patiente envers tous ceux de sa maison, en bonne intelligence avec tous ses parents et ses voisins, qui va visiter les pauvres, les malades ou les prisonniers de temps

en temps; particulièrement si c'est une fille ou bien une veuve, je lui permettrais la communion une, deux, et peut-être trois fois la semaine; mais si vous êtes danseuse, coquette, joueuse, médisante, fardée ou frisée; si vous êtes mondaine, si fâcheuse en votre ménage, ou portant le sein découvert, tant s'en faut que je voulusse vous permettre la communion si souvent; je ne voudrais pas être votre confesseur ordinaire pour tous les bénéfices de France.

Tout ce qui a été dit jusques à présent montre, ce me semble, assez évidemment, que c'est une chose déplaisante à Jésus et dommageable au chrétien, que de communier sans grande disposition; mais quant à ceux qui sont si téméraires, que de communier en mauvais état sans être épurés de tout péché mortel, ils doivent savoir et comprendre, qu'ils font une injure très-énorme et outrageuse à Jésus; ils font une action très-criminelle et très-dangereuse pour eux-mêmes.

Troisième point. — 1° Ils foulent aux pieds Jésus-Christ, dit saint Paul; ils font violence à son corps, dit saint Cyprien : *Irritam quis faciens legem Moysis sine ullâ miseratione duobus aut tribus testibus moritur; quantò magis putatis deteriora mereri supplicia, qui filium Dei conculcaverit et sanguinem testamenti pollutum duxerit in quo sanctificatus est, et spiritui gratiæ contumeliam fecerit :* Celui qui transgressait anciennement la loi de Moïse, ayant deux ou trois témoins qui déposaient contre lui, était condamné à mort sans rémission; combien plus de châtiments pensez-vous que mérite celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, dit l'Apôtre (Hebr. 10, 28)?

2° Nous lisons bien dans l'Evangile, qu'on a fait à Jésus en sa passion les injures les plus atroces qui aient jamais été faites à homme du monde, qu'on l'a souffleté, couvert de crachats et flagellé; mais on ne lit point qu'on l'ait foulé aux pieds, tant cette injure est extraordinaire et dénaturée; et vous la lui faites, communiant indignement. On ne foule aux pieds que les choses de néant, dit saint Chrysostome (*In hunc Pauli locum*); c'est-à-dire, les choses dont on n'a aucune estime, et qu'on pense être tout à fait inutiles. Si vous croyez que quelque chose vous peut servir, quand ce ne serait qu'une épingle, vous ne la foulez pas aux pieds, mais vous la ramassez; cependant vous foulez aux pieds Jésus-Christ, vous en faites moins d'état que d'une épingle : vous vous le rendez inutile, si bien qu'il a sujet de faire cette plainte : *Quæ utilitas in sanguine meo, dûm descendo in corruptionem.* Son sang précieux, sa chair vivifiante, ne vous servent de rien étant logés en votre conscience toute pourrie et corrompue; il est à vous avec plus de regret et de contre-cœur qu'il ne fut aux bourreaux le jour de sa passion; il est vrai, que par l'appréhension des douleurs la partie inférieure de son âme était triste, mais il était joyeux quant à la partie supérieure, étant charmé par l'espérance du profit que plusieurs recevraient de sa passion : *Admisit in se impias manus furentium quæ dùm proprio incumbunt sceleri famulatæ sunt redemptori*, dit saint Léon, et saint Paul : *Proposito sibi gaudio*

sustinuit crucem; mais ici il a sujet d'être triste quant à la partie supérieure même, voyant que vous ni autre personne ne retirez aucun fruit du sacrilége que vous commettez; il alla de son plein gré à la passion : *Surgitee, amus;* il se présenta volontairement aux bourreaux : mais ici il vous est livré, si à regret et contre son gré, que s'il pouvait il se retirerait du sacrement et d'entre les mains du prêtre, pour n'être pas mis en votre bouche : témoin la vision de Witikind, roi de Saxe, étant encore payen.

Ce prince fut curieux de voir ce que les chrétiens faisaient quand ils étaient assemblés pour l'office divin; il se déguise en homme privé, il se coule en l'église parmi le reste du peuple; quand on donne la communion, il voit entre les mains du prêtre le Fils de Dieu en forme d'un bel enfant tout éclatant de lumière comme un soleil, il aperçoit que cet enfant entre en la bouche de quelques-uns avec un visage gai, joyeux et content, comme s'il y fût allé de lui-même sans y être porté, c'étaient ceux qui étaient en bon état et bien préparés; en d'autres, il y entrait avec un visage triste et mélancolique et comme par force : c'étaient ceux qui communiaient indignement.

Vous lui faites violence, comme dit saint Cyprien; car il s'est mis ici pour votre amour, et il s'est obligé d'y demeurer tant que les espèces sont entières; quelque injure qu'on lui fasse, s'il avait retenu la liberté d'en sortir quand il se sentirait offensé, nous serions toujours en doute s'il n'aurait point quitté le sacrement à cause de notre indisposition; il s'est donc engagé par sa parole d'y demeurer attaché pour votre consolation, afin que vous soyez toujours très-certain qu'il y est, et que vous l'y puissiez toujours adorer; vous lui faites donc violence, quand vous le persécutez jusques dans sa maison en un lieu d'où il ne peut sortir pour éviter vos hostilités.

3° Pensez-vous demeurer impunis de cela; écoutez ce que dit le Lévitique : *Omnis homo qui acesserit ad ea quæ consecrata sunt à filiis Israël Domino, in quo est immunditia, peribit coram Domino* (Levit. 22, 3). Tout homme qui, étant immonde, s'approchera des victimes que les enfants d'Israël ont offertes à Dieu, périra devant le Seigneur; sur quoi saint Basile dit : Si une si grande peine est ordonnée contre ceux qui touchent irrévéremment la chair morte des taureaux et moutons, combien plus contre ceux qui touchent la chair vive et immaculée de Jésus! Si contre ceux qui touchent la chair qui n'avait été consacrée que par le peuple, et offerte à Dieu par les enfants d'Israël; combien plus la chair de Jésus que le Verbe divin a consacrée, et que Jésus lui-même a offerte à Dieu son Père! Si toucher la chair des animaux avec une souillure corporelle, qui, à proprement parler, ne l'est pas devant Dieu; combien plus toucher la chair de Jésus en état de péché qui est la vraie souillure devant Dieu, et l'ordure dont il a une horreur extrême! Quand il parle des autres pécheurs comme de ceux qui n'obéissent pas à la loi de la circoncision, il dit seulement : *Delebitur anima illa de populo suo;* mais ici il dit : *Peribit coram Domino*, ou bien, *exterminabitur à me*, ἀπ'εμοῦ. L'hébreu et saint Basile, *à facie meâ;* les autres pécheurs sont excom-

muniés de l'assemblée des fidèles; le sacrilége est excommunié de Dieu même : *exterminabitur à me;* il est rejeté et banni de sa présence : *à facie meâ.*

La face de Dieu en l'Ecriture signifie quelquefois le favorable accueil qu'il fait à ceux qui le prient : *Non avertit faciem suam à me, et cùm clamarem ad eum exaudivit me;* le secours qu'il nous donne en nos adversités : *Dorsum, et non faciem ostendam eis in die perditionis eorum;* la grâce prévenante qui nous excite à nous relever du péché : *Ne projicias me à facie tuâ*, ou enfin, la béatitude et le salut éternel : *Ostende faciem tuam et salvi erimus.* Si vous communiez indignement, si vous touchez cette chair divine avec le péché dans le cœur, il assure qu'il vous rejettera de sa face, c'est-à-dire, qu'il n'exaucera point vos prières, qu'il ne vous assistera point en vos afflictions, qu'il ne vous donnera point de secours ni de grâce prévenante pour vous relever du péché, qu'il vous laissera en état de réprobation; il ne dit pas : *Avertam faciem meam ab eo*, mais *peribit*, *exterminabitur à facie meâ.*

S'il se contentait de détourner sa face de vous, il y aurait espérance qu'il la retournerait aisément; mais il dit que vous serez tout à fait éloigné, banni et exterminé de sa face, c'est-à-dire, qu'il vous sera très-malaisé de retourner à lui, d'obtenir pardon et de rentrer en ses bonnes grâces : *Confidimus autem de vobis*, *dilectissimi*, *meliora et viciniora saluti*, *tametsi ità loquimur.* J'espère toute autre chose de vous, mes chers Auditeurs ; j'espère que vous n'encourrez aucune de ces malédictions; j'espère, dis-je, que vous vous approcherez de l'Eucharistie, non-seulement tout purifiés et exempts de péché mortel, mais avec tant de disposition que vous recueillerez très-abondamment les grâces d'un si grand mystère, grâces qui sont les arrhes, les gages et la disposition dernière à la gloire éternelle. *Amen.*

SERMON XCV.

CONTRE LES COMMUNIONS INDIGNES.

Qui manducat et bibit indignè, judicium sibi manducat et bibit.

Celui qui reçoit l'Eucharistie indignement, mange et boit son propre jugement. (1 Corinth. 11, 29.)

Sur ces paroles effroyables de saint Paul, on pourrait faire une objection à un catholique qui est sur le point de communier. Voyez ce que vous dites et ce que vous faites; ce que vous dites condamne ce que vous faites, ce que vous faites contredit et dément ce que vous dites ; car vous dites que vous n'êtes pas digne de recevoir le corps de Jésus : *Domine, non sum dignus*, et néanmoins vous le recevez. N'entendez-vous pas saint Paul qui crie haut et clair : *Qui manducat indignè, reus erit corporis et sanguinis Domini.* Vous vous condamnez donc vous-même de votre bouche en recevant ce sacrement, dont vous avouez que vous êtes indigne. On répond qu'il y a dignité et dignité; il y a dignité que

Jésus-Christ mérite, il y a dignité qu'il exige de nous; la dignité qu'il mérite est une sainteté proportionnée et correspondante à sa grandeur infinie; et personne ne l'a, non pas même saint Jean-Baptiste; car comment serait-il digne de le recevoir, puisqu'il a déclaré par une très-humble mais très-véritable confession, qu'il n'était pas digne de délier le cordon de ses souliers. La dignité qu'il demande, c'est une vraie pureté de cœur, d'esprit et de conscience. Vous l'avez eue en très-éminent degré, ô sainte et bienheureuse Vierge! c'est l'épouse de votre Fils qui nous apprend cette vérité, disant que votre âme sainte et que votre cœur virginal, ont été une digne demeure du Fils unique de Dieu, et que c'est la grâce de son esprit divin, qui vous a ornée et embellie pour cet effet; mais vous y avez contribué, vous avez coopéré à l'opération du Saint-Esprit et à la vertu du Très-Haut, dont l'ange vous avertit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave*, *Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Explicatur locus Ecclesiastæ.

I. Punctum. — Causæ communionis indignæ : 1° Cæcitas mentis; 2° Impœnitentia de aliquo peccato; 3° Respectus humani.

II. Punctum. — Communio indigna est grave peccatum : 1° Quia directè offendit Christum; 2° Quia offendit quidquid est sanctum in cœlo et in terra nempe Patrem, Verbum divinum, Spiritum sanctum, Virginem, Ecclesiam triumphantem et militantem.

Conclusio. — Oratio ad Deum ne id permittat in nobis.

Exorde. — J'ai parcouru en mon esprit tout l'univers, dit le sage Salomon; j'ai diligemment considéré tous les tours et retours, les pensées, les affections et les paroles, les occupations, les brigues et les prétentions des hommes, et enfin j'ai conclu que tout n'était que pure vanité, qu'il n'y avait rien de meilleur ni plus expédient que de manger et de boire, prendre ses plaisirs et ses contentements en ce monde : *Hoc itaque mihi visum est bonum, ut comedat quis et bibat, et fruatur lætitiâ.* Etrange proposition pour un si grand personnage que Salomon. Si cette parole sortait de la bouche d'un épicurien, on ne s'en étonnerait pas, ce serait un trait de son métier. Si un Sardanapale, un Néron ou un Héliogabale disaient cela, ce ne serait pas merveille; mais qu'un Salomon le pense et l'enseigne, qu'un prophète si éclairé de Dieu, qu'un Salomon si sage, qu'il est appelé le *sage par excellence;* qui, par le bruit de sa sagesse attire les reines d'Orient; le cœur duquel est le sanctuaire de Dieu, ses pensées des prophéties, sa bouche l'organe du Saint-Esprit, ses paroles des oracles. Qu'il avance cette proposition, et qu'il ne la dise pas seulement de parole et à la volée, mais qu'il la couche par écrit, et qu'il l'écrive dans un livre qu'il veut consigner à la postérité, dans un livre sacré et canonique, intitulé l'*Ecclésiaste*, c'est-à-dire, le Prédicateur, livre qui est comme le livre de ses rétractations, livre qu'il composa pendant sa pénitence pour faire amende honorable de sa chute, et pour renoncer à la vanité qu'il avait reconnue aux délices de ce monde; qu'il dise ces paroles, c'est une merveille de laquelle je ne me puis assez étonner, et c'est ce qui surprend tous les interprètes.

Sans doute, Messieurs, il y a du mystère en ceci, et mystère bien profond; il y a quelque secret d'importance, quelque solide vérité cachée sous l'écorce extérieure de cet étrange paradoxe. Ce grand prophète n'entendait pas cela de la viande ni de la réjouissance corporelle; car il dit au même livre : *Melius est ire ad domum luctûs quam ad domum convivii;* Il vaut mieux aller en une maison où il y a du deuil, qu'en celle où on fait un festin. Mais ainsi qu'a remarqué saint Augustin (l. 17 *De civ.*, c. 20), comme prophète qu'il était, il avait l'esprit appliqué à l'avenir, il pénétrait bien avant dans les siècles futurs; il perçait avec ses yeux de lynx l'état heureux et florissant de l'Eglise chrétienne. Il prévoyait en sa lumière le festin délicieux que Jésus nous devait dresser en la table de l'Eucharistie, et il concluait qu'il n'y avait rien de meilleur, de plus heureux ni de plus souhaitable que d'être régalé en ce banquet divin, de manger cette viande céleste et de se réjouir en Jésus-Christ en la sainte communion. Puisqu'il n'est rien de meilleur ni de plus souhaitable en ce monde que de recevoir dignement ce pain céleste, et nous réjouir avec le Sauveur en cette table sacrée. Il faut conclure, par bonne conséquence, qu'il n'est rien de plus nuisible, rien qui soit plus à redouter, que de manger ce pain indignement et offenser en ce festin divin le Fils de Dieu qui nous y traite. Pour éviter un malheur si extrême, il nous faut, premièrement, rechercher les causes qui nous y peuvent faire tomber, et, en second lieu, peser les raisons qui nous en doivent détourner.

Premier point. — 1ª La première cause, c'est l'aveuglement d'esprit : Il y a peu de chrétiens si abandonnés de Dieu et si prostitués au péché, qui aient l'impudence de communier indignement, de propos délibéré; et, s'il est permis de le dire, de guet-à-pens. La plupart des catholiques ont en horreur un si grand sacrilége, mais plusieurs sont comme cet évêque de Laodicée, à qui Jésus dit en l'Apocalypse (3, 17) : *Dicis quod dives sum et locupletatus*, *et nullius egeo*, *et nescis quia tu es miser*, *et miserabilis et pauper et cæcus*, *et nudus. Est via quæ videtur homini recta*, dit-il, *et novissima ejus ducunt ad mortem* (Prov. 14, 12). Saint Thomas (3. p., q. 80, a. 4, ad 5), ayant proposé cette question : *Utrum peccator sumens corpus Christi sacramentaliter peccet?* S'étant fait cette objection : *Contingit quandoque quod peccator non habet conscientiam sui peccati*, *nec tamen talis peccare videtur corpus Christi sumendo.*

Il répond : Si cet aveuglement lui est arrivé par sa faute, il pèche en communiant, quoique sa conscience ne le remorde d'aucun péché; car, tant s'en faut qu'il soit excusé du péché par son ignorance, que son ignorance même est un péché; ce qui arrive, dit-il, en deux rencontres, premièrement, quand il ignore le droit naturel ou le droit positif qu'il est obligé de savoir.

Cette table n'est pas pour les hiboux ni pour les corbeaux, mais pour les aigles : Ces gens qui voient si clair la nuit, qui sont si pénétrants dans les œuvres de ténèbres, qui sont si adroits, si intelligents et ingénieux aux procès, au trafic, à l'économie et aux affaires temporelles : mais des gens qui, aux affaires de leur salut,

en l'examen de leur conscience, en la connaissance de leurs défauts et de ce qui déplaît à Dieu, sont des hiboux et des taupes qui ne voient pas plus qu'un hibou en plein jour : telles gens ne sont pas propres à communier.

L'Eglise a institué qu'on portât toujours devant le Saint-Sacrement une torche ou un cierge allumé; entre autres raisons de cette cérémonie, c'est pour nous apprendre qu'il ne doit pas entrer en une âme qui est dans les ténèbres une âme qui n'est pas éclairée des lumières du Saint-Esprit pour connaître ce qui peut offenser les yeux divins, d'une si haute et si redoutable majesté.

Il y a de très-grands rapports entre le mystère de l'Incarnation et le mystère de l'Eucharistie; au mystère de l'Incarnation, le Fils de Dieu est venu à nous; par l'Eucharistie il vient en nous; en l'Incarnation son avénement a été visible et palpable, en l'Eucharistie son avénement est invisible mais très-véritable; en l'Incarnation il est venu pour nous racheter, en l'Eucharistie il vient pour nous appliquer la rédemption et pour nous sanctifier; en son premier avénement, il a eu saint Jean-Baptiste pour précurseur, saint Jean qui marchait devant lui comme un flambeau ardent ou comme une lampe allumée : *Ille erat lucerna ardens et lucens*. Saint Jean-Baptiste, dont il est dit qu'il lui a marqué le logis, et préparé la voie dans les cœurs des Israélites en leur enseignant la science de salut : *Præibis ante faciem Domini parare vias ejus, ad dandam scientiam salutis plebi ejus in remissionem peccatorum eorum.* Entre les péchés dont ils devaient demander pardon et qu'ils devaient éviter avec plus de soin, il leur en marque particulièrement trois, que notre aveuglement a coutume de nous cacher et qui sont cause de mille communions indignes.

Premièrement, parlant aux Pharisiens (Matth. 3, 7; Luc. 3, 7), il les appelle *engeance de vipères*, parce qu'au dehors ils ne commettaient pas de grands crimes, disent saint Augustin et saint Grégoire, mais au dedans ce n'était que venin : tels sont ceux que saint Paul appelle : *Homines mente corruptos*, qui, comme dit saint Augustin, sont exempts des péchés des hommes, mais remplis des vices du démon : *Carentes vitiis hominum, abundant vitiis dæmonum.* En l'apparence extérieure, et même selon leur opinion erronée, ils sont gens de bien, parce qu'ils ne blasphèment, ils ne tuent, ne volent point, ils entendent la messe, ils disent leur chapelet; mais au dedans ce n'est que pourriture et corruption : le cœur est tout gangréné, ils sont enflés d'orgueil, ils présument d'eux-mêmes, de leur science, de leur vertu et de leur jugement; ils se préfèrent aux autres, ils adorent les grands et les grandeurs du monde, ils sont attachés effroyablement aux biens de la terre, idolâtres de leurs enfants, de leurs ouvrages et de leurs sentiments, envieux, ambitieux, impatients au moindre mépris ; ils n'aiment point Dieu, ils n'ont point d'affection pour sa gloire, ils n'aiment et ne recherchent qu'eux-mêmes, ils ne font rien que par rapport à eux-mêmes et à leur propre intérêt : *Homines sine affectione se ipsos amantes.*

En second lieu, saint Jean-Baptiste avertissait les Publicains, les soldats et autres semblables personnes de se garantir des désordres

que ceux de leur profession ont coutume de commettre : *Neminem concutiatis.* La vraie science de salut, c'est que vous sachiez bien ce qui est de votre devoir en votre profession, et que vous vous en acquittiez chrétiennement. Ne pensez pas être innocent devant Dieu ni exempt de sacrilége quand vous communiez, quoique votre conscience erronée ne vous en remorde pas, si vous vous êtes ingéré à une charge dont vous êtes incapable, si vous êtes curé, confesseur, juge, médecin, notaire ou chirurgien, ne sachant qu'à demi ce qui est de votre devoir, et étant en danger d'y commettre plusieurs défauts par ignorance grossière : l'ignorance du fait excuse, mais non pas celle du droit, dit le jurisconsulte[1], et derechef : L'incapacité est estimée un péché, comme si un médecin est cause de la mort de votre serviteur, parce qu'il l'a mal saigné[2], ou lui a donné une médecine mal à propos.

En troisième lieu, si vous laissez languir de faim, de froid, de misère et de pauvreté vos prochains, dépensant le bien dont vous pourriez les assister, en jeux, en danses, en luxe, en superfluité d'habits ou de bonne chère. Saint Jean-Baptiste disait : *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum*, si vous n'avez point de charité pour instruire vos gens à l'amour et à la crainte de Dieu, pour leur faire apprendre les mystères de la foi, et ce qu'un chrétien doit savoir. Celui qui mérite d'être jeté dans le feu est-il digne de communier? Saint Jean ne dit pas seulement tout arbre qui porte de mauvais fruit, mais tout arbre qui ne porte pas de bon fruit : *Probet ergò seipsum homo*, dit saint Paul. Remarquez qu'il ne dit pas seulement que l'homme s'examine pour connaître ses péchés, mais aussi qu'il s'éprouve pour savoir s'il en est bien exempt et éloigné.

2a C'est la seconde cause pour laquelle saint Thomas (3. p., q. 80, a. 4, ad 5) au lieu sus-allégué, nous avertit que nous pouvons communier indignement, quoique nous ne le pensions pas, pour la négligence à nous éprouver : *Sæpè sibi de se mens ipsa mentitur, fitque ut aliud in intimis intentio supprimat, et aliud tractantis animo superficies cogitationis ostendat*, dit saint Grégoire (Part. 1. *Pastor.*, cap. 9), nous sommes ingénieux tout ce qui peut à nous tromper nous-mêmes, nous nous imaginons avoir des dispositions que nous n'avons pas, être bien séparés et éloignés du péché quand nous y sommes encore attachés; nous prenons les pensées de l'esprit pour des affections du cœur, ce qui n'est qu'en la surface de l'âme, au lieu de ce qui devrait être au fond de la volonté : *Probet autem seipsum, probatio dilectionis exhibitio est operis*, dit le même saint Grégoire. La vraie épreuve pour être assuré si nous aimons Dieu et si nous avons en horreur le péché, sont les œuvres : la langue n'est pas le truchement du cœur, mais de l'esprit; les paroles ne sont les interprètes de la volonté, mais de la pensée; le vrai truchement du cœur, c'est la main; l'interprète de la volonté,

[1] Ignorantia facti, non juris excusat (l. *liberorum.* ff. *de his qui notantur infamiâ*).

[2] Imperitia culpæ annumeratur ut si medicus servum tuum occiderit quia male eum sucuerit, aut ei peperam medicamentum dederit (ff. *imperitia Instit. de lege aquilia*).

c'est l'action. Si vous vous contentez de dire : Je ne jurerai plus, je ne répondrai plus insolemment à ma mère, je n'irai plus à la débauche, je ne retiendrai plus de l'étoffe qu'on m'a mise entre les mains pour travailler : ce ne sont que des pensées et des paroles; ni vous ni votre confesseur ne pouvez pas asseoir là-dessus un solide jugement, ni connaître en cela votre conversion. Pour savoir que vous êtes véritablement éloigné de ces péchés, il faut que vous ayez été quelque temps sans jurer, sans aller au cabaret et sans dérober de l'étoffe le pouvant faire : *Cor enim hominum de operum ostenditur qualitate et formas mentium species detegit actionum*, dit saint Léon. La disposition du cœur humain ne se montre que par les œuvres, et les affections de l'âme ne se connaissent que par les actions. Si vous n'avez chassé cette coquine de votre maison, restitué le bien d'autrui, rendu les papiers à cette veuve, satisfait pour les dommages et intérêts de ce procès mal entrepris, mal poursuivi ou mal jugé; si vous n'avez parlé charitablement à votre ennemi, quelque bonne résolution que vous pensiez avoir, vous ne pouvez pas juger que votre cœur est détourné du péché, et ainsi gardez-vous bien de communier.

3ª Mais c'est un bon jour, c'est un premier dimanche du mois, une fête de Notre-Dame, c'est la Toussaint, Noël, la Pentecôte; si je ne communie selon la coutume, qu'en dira-t-on? qu'en pensera-t-on? qu'en jugera mon mari, ma femme, mes enfants et mes domestiques? A ce que vous dites de la fête, saint Chrysostome vous répond (Homil. *in cap.* 1 *ad Ephes.*) : « J'en vois plusieurs qui participent au corps de Jésus-Christ simplement par rencontre, et plutôt par coutume et par obligation que par élection et par esprit. Ces personnes veulent participer aux mystères en quelque état qu'elles soient, à cause que c'est le Carême ou l'Epiphanie; mais, certes, ce n'est pas le temps qui nous met en état de faire cette action. Ce n'est pas l'Epiphanie ni le Carême qui nous rend dignes d'en approcher, mais la sincérité et la pureté de l'âme : avec elle approchez-vous-en toujours; sans elle ne vous en approchez jamais, etc. Considérez les vases qui sont employés à ce sacrifice, combien sont-ils nets, combien luisants, et néanmoins nos âmes doivent être encore plus pures, plus saintes et plus éclatantes que ces vases, puisque ce n'est que pour nous qu'on les tient de cette sorte. » Voilà ce que dit saint Chrysostome (Hom. 17. *in ad Heb.*).

Et ailleurs il ajoute : Puisque nous sommes venus à ce sacrifice, je vous en veux dire quelque chose, à vous qui êtes baptisés, et ce que je vous dirai sera petit quant aux paroles, mais grand quant à la force et à l'utilité des choses, parce que ce ne seront pas mes pensées que je vous dirai, mais celles du Saint-Esprit même; je remarque que plusieurs ne s'approchent du Saint-Sacrement de l'autel, qu'une fois l'année; les autres deux seulement, les autres plusieurs fois, etc.; lesquels estimerons-nous plus? Nous n'estimons ni ceux qui ne communient qu'une fois, ni ceux qui communient souvent, ni ceux qui ne communient que rarement, mais ceux qui communient avec une conscience sincère, un cœur pur et une vie irréprochable. Ceux qui sont en cette disposition, qu'ils s'en approchent toujours; ceux qui ne sont pas tels ne s'en approchent pas

même une seule fois, parce qu'ils ne font qu'attirer sur eux les jugements de Dieu et se rendre dignes de la condamnation des peines et des supplices.

Vous me direz : Je sais bien que je suis en mauvais état, je ne devrais pas communier; mais si je ne le fais que dira-t-on de moi étant de telle confrérie, et en estime d'homme de bien et même de dévot? Que vous souciez-vous qu'on en dise? Aimez-vous mieux commettre le plus énorme sacrilége qu'on puisse faire, que de perdre la bonne estime qu'on a de vous? Faites-vous plus d'état de votre honneur que de celui de Jésus-Christ? aimez-vous mieux lui déplaire qu'aux hommes? Ou ceux qui jugent de vous sont sages et raisonnables, ou non; s'ils ne le sont pas, que vous souciez-vous de les contenter? Ils ne sont pas capables de bien juger : vous devez mépriser leurs jugements; s'ils sont sages et raisonnables, ils ne jugent pas téméraireinent de vous : ils savent ou doivent savoir que s'abstenir de la communion n'est pas une marque infaillible qu'on soit en mauvais état, ni même qu'on en soit indigne; que l'auteur de l'*Imitation* de Jésus a dit : *Si quis interdùm abstinet humilitatis gratiâ laudandus est de reverentiâ :* Si quelqu'un par humilité s'abstient quelquefois de communier, il le faut louer du respect qu'il a pour la sainte communion; ils savent que plusieurs grands saints qui en étaient très-dignes s'en sont quelquefois privés par respect et pour s'y disposer de mieux en mieux.

Saint Siméon Stylite passait ordinairement tout le carême sans communier; et pour se préparer à la communion de Pâques, il jeûnait quatre jours sans boire ni manger. Théodoret, qui était de son temps, et qui l'a connu, l'a écrit en sa vie. Sainte Geneviève se retirait en un ermitage depuis la fête des Rois jusqu'au vendredi-saint pour examiner sa conscience : elle jeûnait alors plus austèrement que jamais; elle couchait sur la dure et se préparait par des exercices de piété à communier plus saintement et plus dignement. Saint François en faisait tout autant tous les ans, au rapport de saint Bonaventure. Saint Chrysostome dit que plusieurs anachorètes de son temps, qui vivaient dans les déserts, s'abstenaient par humilité des années entières de communier. De notre temps, le Père de Condran, qui a été reconnu de toute la France pour un des plus éclairés et des plus spirituels de son siècle, s'abstint de dire la messe plusieurs jours, parce qu'il était dans un état de sécheresses, d'aridités et de tentations intérieures qui arrivent quelquefois aux plus grands saints. Ah! que ces grands saints étaient bien éloignés de communier indignement comme nous.

Deuxième point. — 1° Et, en effet, quelle hardiesse, quelle présomption et quelle témérité de nous approcher de ces redoutables mystères, sachant que notre affection n'est pas bien détachée de tout péché! Ne tremblez-vous point, mes frères, quand vous entendez crier en l'Eglise : *Reus erit corporis, etc... Judicium sibi manducat et bibit.*

Considérez l'exemple de Judas, dit saint Chrysostome; il est détracteur, et Jésus-Christ le souffre; il est larron, il dérobe ce qui était donné en aumône pour la nourriture du Sauveur et de

ses Apôtres, et Jésus-Christ le souffre; il vend son maître à beaux deniers comptants, et Jésus-Christ le souffre avec une patience admirable. Il communie indignement, et Jésus ne le peut souffrir; il le livre sur-le-champ à la puissance de Satan : *Et post buccellam introivit in eum Satanas.* Parce que c'est un crime de lèse-majesté divine au premier chef, c'est attenter immédiatement et en droite ligne à l'humanité sainte et déifiée de Jésus.

Si la loi de nature défend si expressément d'offenser notre prochain en ses biens, en son honneur ou en sa vie, parce qu'il est l'image de Dieu; si Dieu trouve si mauvais quand nous manquons de respect envers nos supérieurs, parce que ce sont ses lieutenants; si l'Apôtre décrie si fort le péché de fornication, parce qu'il souille nos corps qui sont les membres de Jésus-Christ; que peut-on dire des communions indignes? Si c'est un si grand mal d'outrager et de faire injure à l'image, combien plus à l'original? Si c'est un attentat que d'offenser les lieutenants du roi, combien plus d'offenser le roi même? Si c'est un crime de souiller les membres, combien plus de souiller le chef? Si saint Paul s'estime un si grand pécheur d'avoir persécuté par ignorance et par un zèle indiscret l'Eglise de Dieu, qui rampe ici-bas sur la terre, et qui n'est que le corps mystique de Jésus, combien plus d'outrager à son escient et volontairement le corps naturel de Jésus-Christ qui est uni au Verbe revêtu d'immortalité, assis au trône de gloire et à la droite du Père?

Le roi Sédécias donne un soufflet au prophète Michée : c'était un attentat bien hardi, un sacrilége digne de grande punition; Dieu le tolère et le conserve en vie plusieurs années; mais parce que l'arche d'alliance était son trône et la figure de ce sacrement, il punit de mort sur-le-champ la témérité d'Oza, qui ose la toucher avec un peu d'irrévérence.

Communier indignement, c'est une ingratitude monstrueuse contre la libéralité incompréhensible de Jésus, qui répand en nous par ce sacrement, les trésors de sa bonté, de son amour et de sa charité infinie : il est ici notre Père pour nous régaler comme ses enfants; il est notre avocat plaidant continuellement pour nous devant son Père; il est notre médecin pour guérir le reste des infirmités qui nous sont démeurées après notre confession.

Si au lieu de nous prévaloir de ces qualités et offices que Jésus-Christ exerce en ce sacrement, nous le recevons en mauvais état, nous commettons la plus détestable ingratitude qui se puisse imaginer. Ingratitude d'un enfant contre son père très-débonnaire, d'un client contre son avocat très-officieux, et d'un malade contre son médecin très-charitable.

Un père, un avocat, un médecin, ne donnent que leurs biens ou que leurs services, mais Jésus se donne soi-même, et il se donne en viande pour être uni à notre âme très-intimement, très-étroitement et très-parfaitement, comme la viande est unie au corps qu'elle nourrit; y a-t-il affront, injure et cruauté plus barbare que de joindre ensemble deux choses si contraires: le Saint des saints avec un pécheur, la lumière avec les ténèbres, la pureté avec l'ordure, le Dieu vivant avec un cadavre; Jésus-Christ

avec Bélial, le Fils de Dieu avec Satan? Car, quand vous êtes en état de péché, vous êtes un démon devant Dieu, et voilà tout; et quand vous portez grande haine à quelqu'un, vous dites : J'aimerais autant voir le diable que lui. La haine que Dieu nous porte alors est très-juste et très-sainte, mais très-grande; il disait d'un pécheur comme vous : *Unus vestrûm diabolus est.* Votre âme est un démon en sa présence, et vous le joignez à cette âme, quelle injure! quel outrage!

2° Vous n'offensez pas seulement Jésus-Christ, vous offensez tout ce qui est de grand, de saint, de sacré, d'excellent et de redoutable au ciel et en la terre; vous offensez le Père éternel, qui voit son Fils bien-aimé, la splendeur de sa gloire, la figure de sa substance, l'objet de ses délices et de sa complaisance, plongé dans le fond d'une conscience très-immonde : *Infixus sum in limo profundi.*

Vous offensez le Verbe divin, qui voit son humanité qu'il a unie à sa divinité d'une liaison personnelle, être traitée aussi indignement et aussi outrageusement qu'elle fut en sa passion; c'est saint Chrysostome qui le dit. Et, en effet, celui qui jetterait le manteau royal du prince dans la boue, ne serait-il pas aussi criminel et aussi digne de punition que celui qui le mettrait en pièces? Les Juifs ont déchiré la sainte humanité de Jésus-Christ, et vous la recevez en votre âme qui est un égoût d'ordure et de saleté.

Vous offensez le Saint-Esprit, qui a formé si amoureusement et avec tant d'artifice le corps divin et adorable que vous traitiez avec tant d'injures. Vous offensez la sainte Vierge qui a sujet d'un grand déplaisir de voir que son fils, qu'elle a donné au monde pour le salut et la rédemption des hommes, vous serve de piége et de damnation par le mauvais usage que vous en faites.

Vous offensez l'Eglise triomphante et l'assemblée des saints, qui voient que leur pain céleste, le pain des anges, le pain sursubstantiel qui les nourrit et rassasie, est ici jeté aux chiens; que Celui qui est si honoré, si redouté et si aimé dans le ciel par les âmes bienheureuses, est si méprisé sur la terre par de petits vermisseaux.

Vous offensez l'Eglise militante quand elle voit que le plus précieux de ses joyaux, le plus riche de ses trésors, le plus auguste de ses sacrements, est horriblement profané; quand elle voit son divin Epoux crucifié derechef : *Rursùm crucifigentes in semetipsis Filium Dei*; que vous êtes le bourreau qui le crucifiez : *Crucifigentes*, et la croix où il est crucifié, *in semetipsis;* le gibet et les clous du Calvaire lui furent doux et agréables par l'espérance des grand fruits qu'il devait recueillir et recevoir de ce sacrifice sanglant. Votre âme est un nouveau gibet où il est crucifié, les trois clous qui l'attachent et qui le tourmentent à cette croix, ce sont les trois crimes qui sont en vous : le péché mortel que vous avez scellé en votre confession ou que vous n'avez pas quitté d'affection, la confession invalide que vous avez faite, le sacrilége que vous commettez communiant en cet état; cette croix, ces trois clous, ni ces sacriléges ne produiront jamais aucun fruit; et ainsi je ne puis pas dire : *Dulce lignum, dulces clavos*, mais au moins je vous dirai : *Flecte ramos arbor lata, tensa laxa viscera.* Puisque vous

êtes résolu de faire ce tort à Jésus, que de le crucifier en vous par vos communions indignes, au moins abaissez un peu votre humeur altière et superbe, amollissez ce naturel endurci et obstiné, ne commettez pas de si grands péchés, ni en si grand nombre, afin que Jésus en soit traité moins cruellement en votre cœur.

Conclusion. — Mais plutôt disons à Jésus avec l'Eglise : *Cœlestia dona capientibus, quæsumus, Domine, non ad judicium venire patiaris, quæ fidelibus tuis ad remedium providisti* : Mon Sauveur, vous êtes si puissant, si sage et si bon, que vous avez le pouvoir, l'intention et la bonté de tirer du bien de nos plus grands maux : *Metis ubi non seminasti*. Nous, au contraire, sommes si malheureux, si corrompus et si malicieux, que nous tirons du mal de vos plus grands biens : vos bienfaits nous rendent ingrats, vos libéralités nécessiteux, vos remèdes malades et vos sacrements profanes; la charité plus que maternelle que vous nous avez témoignée, ne nous donnant cette mamelle, nous rend dédaigneux et insolents; le trop de douceur que vous avez mis en cette manne angélique, nous la rend fade et nous en dégoûte; ce trésor de vie et de miracles que vous nous avez laissé nous cause mille infirmités : *Infirmi multi inter nos, et dormiunt multi*; nous demeurons comme des Tantales altérés et mourant de soif auprès de la source d'eau vive; nous nous salissons dans ce bain, nous nous souillons dans ce sanctuaire, nous nous empoisonnons par cet antidote, nous prenons la mort en cet arbre de vie; ne permettez plus que ces déréglements nous arrivent; faites, s'il vous plaît, que ce sacrement que vous avez institué pour notre salut, soit le collyre de notre aveuglement, le renfort de notre faiblesse et le baume de nos blessures; faites qu'il soit la médecine de nos maladies, le paiement de nos dettes et la propitiation de nos crimes; qu'il soit pour nous un trésor de grâce, un magasin de biens spirituels, et un arsenal d'armes défensives : faites enfin qu'il soit un festin de délices, un germe de résurrection glorieuse et un gage de la vie éternelle. *Amen.*

SERMON XCVI.

LA SAINTE EUCHARISTIE NOUS DOIT EXCITER A LA FUITE DU PÉCHÉ VÉNIEL.

Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat.
Que l'homme s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain.
(1. Cor. 11, 28.)

Le prophète Daniel, rendant les oracles au peuple de Dieu, et lui prédisant la venue du Messie, disait qu'un des principaux fruits et des plus signalés effets de son avénement serait d'effacer l'iniquité et d'anéantir le péché : *Ut finem accipiat peccatum et deleatur iniquitas et adducatur justitia et ungatur Sanctus sanctorum*, pour faire fleurir et régner la justice. Quand l'Ecriture

met quelque distinction ou quelque différence entre l'iniquité et le péché, comme elle fait en ce lieu-ci; par l'iniquité elle entend ordinairement les fautes mortelles, et par le péché, les véniels; or, comme la sainte communion, selon la doctrine des Pères, est une extension de l'Incarnation, ces deux adorables mystères ont de grands rapports ensemble, ils tendent tous deux ensemble à même fin, et produisent de mêmes effets; et pour cela, le Fils de Dieu en l'institution de l'Eucharistie, non-seulement a intention de faire mourir en nous le péché mortel, comme nous avons vu ces jours passés; mais encore de nous faire craindre, éviter les véniels comme nous verrons en ce discours. La piété des fidèles a tenu toujours pour indubitable que vous en aviez été entièrement affranchie, ô sainte Vierge! car votre Epoux vous dit, en son Cantiqne, que vous êtes toute belle, toute pure, tout immaculée, sans aucune tache, et ce qui est encore en vous bien plus à estimer, c'est que votre pureté est purifiante, que votre sainteté est sanctifiante, c'est-à-dire, qu'elle imprime la sainteté et la pureté dans les cœurs de ceux qui vous honorent, comme nous faisons dévotement, en vous disant: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Paraphrasis illorum verborum, sic præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto.

Punctum unicum. — Eucharistia est motivum ad fugam peccati venialis : 1º Scripturâ; 2º Patribus; 3º Rationibus ex parte : Christi. 1. Quia veniale displicet Christo qui habitat in nobis; 2. Qui amplectitur nos; 4º Rationibus ex parte nostrî : 1. Quia veniale privat nos aliquo fructu communionis; 2. Quia minus dignos reddit audiendi missam; 3. Quia veniale ex suo genere aliquando est mortale ex circumstantiis; 5º Exemplis.

Conclusio. — Exhortatio ad fugam venialis per vigilantiam, diligentiam et humilitatem.

Exorde. — *Fratres si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis.* Saint Chrysostome dit avec beaucoup de raison que nous pouvons comparer l'Ecriture sainte à une mine d'or, conformément à ces paroles : *Dilexi mandata tua super aurum et topasium, desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum.* Or, ceux qui travaillent à une mine d'or ou d'argent ne méprisent rien; tout y est cher et précieux jusques aux moindres pailles et aux plus petits grains: on y recueille tout, on y pèse tout, on y estime tout; ainsi, en l'Ecriture sainte, il n'y a pas une parole, pas une syllabe ni pas une lettre qui ne porte coup, qui ne soit significative, mystérieuse et emphatique. Si nous épluchons les paroles que saint Paul écrit au commencement du sixième chapitre de l'épître aux Galates, nous verrons qu'il n'y a pas un seul mot qui ne mérite une réflexion toute particulière : *Si præoccupatus fuerit homo.*

Premièrement, il dit : *Homo.* Quand nous voyons quelqu'un de nos prochains tomber en faute, nous ne devons pas nous en étonner, bien moins nous aigrir ou bien nous fâcher contre lui. Pourquoi? Il est homme, et qui dit homme, dit une créature faible, fragile et fautive; qui dit homme, dit vanité, mensonge et néant, pente et inclination au péché : *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens* (S. Aug.). *Homines fragiles lutea vasa por-*

tantes. Qui dit homme, dit une créature plus fragile que le verre, pour beau et éclatant qu'il soit, laissez-le tomber tant soit peu, adieu mon verre et toute sa beauté. Ce n'est pas que sa fragilité lui doive donner sujet de tomber aisément au péché, ou de se justifier quand il est tombé; car il n'est pas seulement homme, il est aussi chrétien, et la grâce du christianisme doit corriger, fortifier et sanctifier la nature.

En second lieu, saint Paul ne dit pas absolument : *Præoccupatus est*, mais *si præoccupatus fuerit*. Supposant que le chrétien ne doit pas tomber au péché, ou s'il y tombe, ce doit être un extraordinaire, par accident et fort rarement : *Ex aliquo delicto*. N'est-ce donc pas une honte de voir qu'un chrétien faisant sa confession, tienne des cahiers entiers, qu'il compte ses péchés, non par unités, mais par douzaines, par cinquantaines ou par centaines, qu'il demeure aussi longtemps à se confesser, que si un arabe ou un païen se confessait.

En quatrième lieu, il ne dit pas : *In aliquo crimine*, ou *scelere*, en un crime ou en un forfait, mais : *In delicto*, qui signifie proprement une faute légère, un péché véniel, comme quand le prophète dit : *Delicta quis intelligit*? par ce mot : *Delicta*, il n'entend que les péchés véniels; car il n'est pas besoin d'être prophète comme était David, pour remarquer les grands crimes et pour savoir que c'est mal fait de battre, de jurer, de déshonorer une fille, les plus grossiers le connaissent assez; il dit donc : *In aliquo delicto*, ne croyant pas qu'un chrétien puisse être si malheureux, si abandonné et opposé au christianisme et aux maximes de sa religion, que de commettre un péché mortel; un chrétien qui sait que le péché engage infailliblement à être brûlé, un chrétien qui voit si souvent le crucifix au milieu de l'Eglise, un chrétien qui croit que c'est le péché qui a réduit Jésus-Christ en cet état; que pour l'expiation d'un seul péché, qu'il a fallu que Dieu mourût en un gibet, est-il capable de le commettre ? *Nullus christianus malus est nisi qui hanc professionem simularit*, dit Tertullien. Le péché mortel est une chose si contraire à la profession d'un chrétien, si monstrueuse et si prodigieuse en lui, qu'un seul Corinthien, oui un seul en toute une grande ville, scandalisant les fidèles par un péché qu'il commettait, saint Paul ne parle que de foudres et de carreaux contre lui, que d'anathèmes, d'excommunications, que de le chasser de l'église comme une peste, que de le retrancher de la société des fidèles comme un membre pourri et le livrer à la puissance et à la possession du diable.

Il dit : *Si præoccupatus fuerit*, s'il est surpris, pensant que si un chrétien tombe quelquefois en faute, ce doit être une surprise; comme s'il voulait dire : Il y a trois sortes de péchés : péché de malice, péché d'ignorance et péché de surprise ou de. fragilité. Un chrétien tombera-t-il au péché de malice? offensera-t-il Dieu à dessein et de propos délibéré, sachant et voyant bien qu'il offense Dieu, ou que cette action lui déplaît? un chrétien peut-il être si téméraire que cela? Je ne le crois pas. Mais, pourra-t-il commettre un péché d'ignorance? il n'y a pas d'apparence, il est trop bien instruit; il y a, ou il y doit avoir en l'Eglise, tant de prédications,

d'exhortations, de catéchismes et d'instructions en public et en particulier, que si un chrétien les veut entendre, il ne peut aucunement pécher par ignorance; c'est donc seulement par surprise, par échappée, par fragilité et par inadvertance qu'il peut tomber, et s'il arrive qu'il tombe : *Hujusmodi instruite*, redressez-le, rétablissez-le et relevez-le.

Mais s'il faut instruire et relever ceux qui commettent des péchés véniels par échappée ou par surprise, à plus forte raison ceux qui en commettent de propos délibéré par habitude volontaire, par inclination affectée; je ne sais point d'instruction plus salutaire ni d'antidote plus efficace que la considération de l'Eucharistie.

Comme il y a trois genres de péché : originel, mortel et véniel, Jésus a trois avénements à nous, en nous et contre nous : à nous par l'Incarnation, en nous par l'Eucharistie, contre nous par le jugement. Au premier avénement, il est venu pour expier le péché originel, que saint Jean-Baptiste appelle le péché du monde; au troisième, il viendra principalement pour punir les péchés mortels; au second, il vient pour ruiner et exterminer les péchés véniels; c'est à quoi nous devons travailler pour nous conformer à ses intentions et pour n'être pas méconnaissants d'un si grand bénéfice.

Saint Paul dit : *Vos qui spirituales estis*, *hujusmodi instruite*. Je ne suis pas spirituel, je ne suis donc pas capable de vous instruire; ce doit être l'Ecriture sainte, les saints Pères ou les Docteurs de l'Eglise; je leur prêterai seulement ma langue. Entre lesquels Moïse, ce divin législateur, disait autrefois au peuple juif : *Perfectus eris et absque maculâ cum Domino Deo tuo* (Deut. 16, 13); Vous serez parfaits et sans tache avec votre Dieu. Le peuple chrétien y est bien plus obligé, ayant l'honneur de recevoir son Dieu au milieu de son cœur.

Point unique. — 1° *Scripturâ.* — En la dernière cène, Jésus-Christ se présentant à saint Pierre pour lui laver les pieds, et saint Pierre se retirant, le Fils de Dieu lui dit : *Nisi lavero te non habebis partem mecum* (Joan. 13, 8), ce qui lui fit répondre incontinent : *Non tantum pedes meos*, *sed et manus et caput;* auquel Jésus-Christ repartit : *Qui lotus est*, *non indiget nisi ut pedes lavet*, *sed est mundus totus*, *vos mundi estis* : Si vous ne me permettez de vous laver, vous n'aurez point de part avec moi. Saint Pierre répond : Puisque ainsi est, ne me lavez pas seulement les pieds, mais encore la tête et les mains, s'il vous plaît. Mais Jésus-Christ lui dit : Vous êtes assez pur et net par tout le reste, mais vous avez besoin de laver vos pieds. Sur quoi saint Bernard ajoute excellemment (*Serm. in Cœnâ Dom.*) : *Lotus est qui gravia peccata non habet*, *cujus caput*, *id est intentio*, *et manus*, *id est operatio munda est*; Les pieds sont les affections de l'âme, qui sont quelquefois souillées par la poussière de quelque vanité, curiosité ou sensualité vénielle, desquels Jésus enseigne deux vérités, comme remarque saint Bernard.

La première, que lui seul nous en peut laver; son sang y doit

être employé, *nisi lavero te*, ce qui nous doit servir de frein pour ne les pas commettre; il faut que les mérites, le sang et la mort d'un Dieu nous soient appliqués pour nous en faire quittes; si Dieu ne s'était incarné, il n'y aurait aucun homme, aucun ange, aucune créature qui pût y satisfaire et nous en racheter.

La seconde : *Non habebis partem mecum.* Si vous n'êtes affranchi de ces souillures, je ne vous ferai point part de ma chair, je ne vous recevrai pas agréablement à ce festin royal que je vais instituer; si vous dites avec quelques docteurs, que ces paroles de Jésus : *Vous n'aurez point de part avec moi*, s'entendent de l'entrée en paradis, d'autant que personne n'est reçu dans le ciel étant souillé de quelque péché véniel, il faut qu'il en soit nettoyé dans le purgatoire; souvenez-vous que la même pureté qui est nécessaire pour jouir de Dieu dans le ciel, la même serait bien convenable pour jouir de lui sur terre, puisqu'il est aussi pur, aussi saint, aussi grand et aussi digne de respect sur la terre que dans le ciel.

Aussi saint Augustin (*Tract.* 26. *Joan. sub finem*) explique des saints qui sont là-haut dans le ciel, et des chrétiens qui sont ici-bas sur la terre, ces paroles de Jésus-Christ : *Beati mundo corde*, parce que les saints ne le possèdent pas plus réellement ni plus véritablement que nous; et même nous avons montré autrefois que par l'Eucharistie, nous sommes élevés à un état plus noble, éminent et divin, que par la vision béatifique, et que par l'union très-étroite, liaison admirable, que nous avons avec le corps de Jésus-Christ, nous sommes reçus à la participation de l'union hypostatique, puisque, selon la doctrine des Pères, l'Eucharistie est une extension et une consommation du mystère de l'Incarnation.

2º *Patribus.*—Saint Augustin (Serm. 244, *de tempore*) dit : *Noli despicere peccata tua quia parva sunt, nam et pluviarum guttæ sunt, sed flumina implent et moles trahunt et arbores cum suis radicibus tollunt, et qui dicis quia parvum peccatum est, velim scire quoties tale peccatum admittes, si tot parvas plagas in corpore et tot maculas vel scissuras in vestibus tuis fieri velis? quia ergo conscientia hoc facere in animâ tuâ non metues? quicumque hoc fecerit plus amat vestem et carnem suam quam animam, cum enim ad imaginem Dei facti sumus, quoties aliquid turpe aut loquimur aut facimus toties Dei imaginem sordidamus, et cùm nullus homo velit cum tunicâ sordibus plenâ ad Ecclesiam convenire, nescio quâ conscientia cum animâ inquinatâ ad altare præsumat accedere, non timens quod Apostolus dixit, qui enim manducat et bibit indignè; et si erubescimus aut timemus Eucharistiam manibus sordidis tangere, plus debemus timere eam in animâ pollutâ suscipere.* Craignez de commettre grand nombre de péchés, quoique petits; car les gouttes de pluie sont petites, et néanmoins elles grossissent les rivières, elles renversent quelquefois les bâtiments et arrachent les arbres. Toutes les fois que vous commettez ces petits péchés, voudriez-vous recevoir autant de petites plaies en votre corps, et autant de petites taches ou trous à votre robe; celui qui commet aisément des péchés véniels, fait plus d'état de son corps et de son habit que de son âme, puisque notre âme étant à l'image de Dieu, toutes les fois que nous pro-

férons ou faisons quelque impureté, nous souillons l'image de notre Dieu.

Le bienheureux évêque de Genève conseille aux âmes qui sont attachées à quelque péché véniel, de ne pas communier souvent; voici les paroles qu'il en dit à sa Philotée : Pour communier tous les huit jours, dit-il, il est requis de n'avoir ni péché mortel, ni aucune affection au péché véniel. Remarquez qu'il dit affection; car, comme il dit ailleurs : Nous ne pouvons être longtemps sans quelque péché véniel, mais nous pouvons bien n'avoir aucune affection aux péchés véniels : il y a très-grande différence entre les péchés véniels qui se commettent d'affection et de volonté et ceux qui se commettent par surprise ou fragilité; ceux de propos délibéré et ceux qui se commettent par ignorance ou par négligence; entre ceux qui procèdent de mauvaise inclination ou d'habitude volontaire et ceux qui procèdent de quelque tentation ou rencontre passagère. Les péchés véniels de la première sorte sont : avoir coutume de mentir ou de tourner la tête en l'église, parler à sa mère avec un peu d'irrévérence, perdre le temps en actions oisives, perdre votre temps en jeux ou en vains ornements; c'est principalement de ces péchés que l'institution de l'Eucharistie nous doit détourner. Vous regarderiez bien d'un autre œil et vous traiteriez bien autrement un serviteur qui, de temps en temps, casserait un verre de propos délibéré et en se jouant, et celui qui ne le ferait que faute de dextérité et par inadvertance.

3° *Rationibus.* — 1. Le même saint évêque nous fournit la première raison de cette vérité : le péché véniel pour petit qu'il soit déplaît à Jésus-Christ, et quoiqu'il ne l'offense pas jusques à ce point qu'il nous en veuille damner pour cela, tant y a qu'il lui déplaît, et par conséquent l'affection et la volonté qu'on a au péché véniel, n'est autre chose qu'une résolution de vouloir déplaire à sa majesté; cela étant si vrai qu'il est, se peut-il faire qu'une âme bien née veuille non-seulement déplaire à son Dieu, mais encore affectionner de lui déplaire? Si un prince devait entrer en notre maison, nous ne voudrions pas laisser quelque chose que nous saurions lui être désagréable, bien qu'elle ne fut pas difforme, ni mauvaise, ni odieuse d'elle-même. Jésus daigne venir en nous, non en passant et pour un peu de temps, mais pour y habiter : *Ad eum veniemus et mansionem apud eum faciemus*; pouvons-nous bien y laisser le péché véniel qu'il a en aversion, non pas par caprice et par fantaisie, comme les princes abhorrent plusieurs choses, mais justement et avec raison, puisque le péché souille notre cœur et imprime une tache en notre âme; il est vrai qu'il ne lui ôte pas, comme fait le péché mortel, sa beauté essentielle, qui consiste en la grâce sanctifiante, mais il la ternit, il lui ôte ce lustre, cet éclat et cette splendeur, cette bonne grâce et ce parfait agrément qui serait convenable à une créature, chez laquelle le Fils de Dieu veut se divertir comme en son jardin de délices et en son paradis terrestre : *Veniat dilectus meus in hortum suum.* Saint Thomas dit (3. p., q. 12, a. 2, ad 3), que le péché véniel est comme un peu de boue et de poussière.

2. Jésus-Christ n'a pas seulement institué l'Eucharistie pour

venir en notre âme, pour y habiter et y faire sa demeure, mais aussi pour se lier à elle intimement, étroitement et parfaitement, comme à sa chère épouse : *Læva ejus sub capite meo; dextera ejus amplexabitur me.* Comment le peut-il faire avec complaisance, la voyant en l'état où le péché véniel l'a réduite? Il ne la tue pas comme fait le péché mortel, mais il la rend malade, ridée, maigre, pâle et exténuée, comme une épouse qui à la vérité n'est pas morte, mais qui n'a que la peau et les os. Saint Augustin passe bien plus avant, car il dit que les péchés véniels qui ne sont pas effacés par la pénitence, sont des pustules ou des gales qui gâtent tellement la beauté de l'âme, qu'elles la privent des embrassements de l'Époux, qui est le plus beau d'entre les enfants des hommes : *Quamvis singula læthali vulnere ferire non sentiantur, tamen omnia simul congregata velut scabies, quo plura sunt necant, et nostrum decus ita exterminant, ut à sponsi speciosi forma præ filiis hominum amplexibus separent nisi medicamento quotidianæ pœnitentiæ dissecentur.*

Supposons donc que l'Eucharistie n'ait pas été instituée et que personne n'ait jamais communié, et que je vous dise: Il y a à Paris ou ailleurs une créature pour qui Jésus a des inclinations et des tendresses toutes particulières : elle lui est si chère et précieuse, que de temps en temps il vient tout exprès du ciel pour la visiter, il se présente à elle, il converse avec elle, elle lui parle familièrement, elle lui baise les pieds, il entre dans son corps, il loge en sa poitrine aussi réellement, et aussi véritablement qu'il était dans le sein de la Vierge. Vous vous moquez, me diriez-vous. Non, je ne me moque point; c'est la pure vérité. Si vous saviez que je dis vrai, qu'en diriez-vous? qu'en penseriez-vous? comment admireriez-vous son bonheur? combien l'estimeriez-vous heureuse et fortunée? Ne diriez-vous pas : Elle est obligée d'être aussi vertueuse, aussi pure, aussi parfaite et sainte que la Vierge ou guère moins! Quand elle serait jour et nuit à genoux pour remercier Dieu d'une telle faveur, elle ne le saurait jamais faire assez dignement; elle doit vivre retirée, recueillie et éloignée de tout ce qui la pourrait faire tomber au moindre péché; si elle reçoit cette visite une fois par an, elle doit s'y préparer six mois auparavant par des jeûnes, des aumônes, des oraisons, des méditations et autres exercices de piété; elle doit employer les six mois suivants en actions de grâces, en louanges et en bénédictions.

Si je vous disais ensuite que cette personne ainsi favorisée de Dieu, ne fait point d'actions noires, ni grandement criminelles; mais qu'elle hante le bal et les danses, qu'elle joue souvent, qu'elle perd le temps en cajoleries, qu'elle est ajustée et vêtue superbement, vous ajouteriez : C'est un monstre d'ingratitude, qui ne mérite pas seulement d'être privée de cette faveur, mais d'être punie très-rigoureusement.

En bonne foi, croyons-nous que nous recevons Jésus-Christ en l'Eucharistie? Non, certes, nous ne le croyons pas; ou, si nous le croyons, nous sommes dépourvus de jugement : car si Dieu ne faisait cette faveur qu'à nous, nous penserions être obligés de vivre en solitude, en pureté, sainteté et perfection extraordinaire; et parce

qu'il la fait à d'autres, lui en sommes-nous moins obligés? parce qu'il est plus libéral, est-il moins digne de respect? La bienheureuse sainte Cécile était-elle moins obligée à son ange gardien, quand il se communiquait à elle, à son mari Valérien et à son beau-frère Tiburce, que quand il ne conversait qu'avec elle seulement? au contraire ce lui était un nouveau motif de reconnaissance et d'affection.

4° *Rationibus*. — 1. Il n'y va pas seulement de l'honneur ét du contentement de Jésus, mais aussi de notre intérêt; car plusieurs docteurs tiennent pour assuré que l'affection actuelle que nous avons à un péché véniel, au temps de la communion, l'empêche de produire son effet principal, qui est l'augmentation de la grâce. Je sais bien que d'autres docteurs ne suivent pas cette opinion, mais tant y a qu'elle peut être vraie, puisque l'Eglise n'a point décidé le contraire; et si elle est vraie, quel tort nous faisons-nous, quel déplaisir à l'heure de la mort de voir que l'attachement à une chétive créature, à un peu de vanité, à quelques vains ornements, ou à je ne sais quelles autres bagatelles nous aura privés du fruit d'une infinité de communions que nous aurons faites en notre vie? Et si cette opinion n'est pas vraie, au moins le maître de la théologie, saint Thomas (3. p., q. 79, 8; *in corp.* et *ad* 1), et, après lui, tous ceux de son école concluent, que l'affection actuelle à un péché véniel empêche le fruit qui est propre et particulier à ce sacrement, savoir : le goût, la douceur, le plaisir, la satisfaction et le contentement spirituel qu'on reçoit de cette manne sacrée.

2. Mais quand tout ce que j'ai dit ne serait pas, quand nous ne devrions jamais communier, quand nous devrions seulement assister à la messe, cette seule pensée nous devrait suffire pour nous faire abstenir de tout péché véniel, et pour nous rendre vertueux, purs, saints et parfaits, le plus qu'il nous serait possible.

Les jeunes hommes qui devaient être présentés au roi Nabuchodonosor pour être en sa chambre et lui servir de pages, devaient être sans tache, beaux, en bon point et agréables; bien élevés, civils, tout ce qui se peut : *Pueros in quibus nulla esset macula, decoros formâ et eruditos omni sapientiâ qui possent stare in palatio regis.* Et les chrétiens qui doivent si souvent entendre la messe, entrer au palais du Roi des rois, paraître en sa présence, lui parler bouche à bouche, négocier avec lui l'affaire de leur salut, ne doivent-ils pas être exempts de tout ce qui le peut offenser pour petit et léger qu'il puisse être. Si vous aviez à parler au roi et lui présenter une requête, ne vous soucieriez-vous pas d'avoir vos cheveux ou votre rabat, ou vos habits mal agencés, sous prétexte que ce n'est pas un crime contre ses ordonnances? Ayant à parler à Jésus, vous ne vous souciez pas si votre âme est mal ajustée, si ces cheveux frisés, si ces rubans, ces habits et ce linge, si mondainement et si curieusement ajustés, lui déplaisent, sous prétexte, dites-vous, que ce n'est pas un péché mortel.

3. Qui vous a dit que ce n'est pas péché mortel? il y a cent actions qui vous semblent légères et pardonnables, et qui, en leur genre et en leur espèce, ne sont pas mortelles; mais qui, en effet, sont rendues mortelles par quelque circonstance qui les accom-

pagne et les envenime : et qui eût dit à Adam que ce serait un péché mortel de mordre dans une pomme? qui eût dit à saint Pierre que c'eût été un péché mortel, s'il n'eût pas permis à Jésus de lui laver les pieds? Toutefois saint Basile, Denys le Chartreux et d'autres tiennent que c'en eût été un; ce qui de soi n'est que péché véniel, peut devenir mortel en diverses rencontres, par la disposition du cœur ou de l'esprit. Comme cette veuve qui ne jeta que deux mailles au tronc du temple, donna plus que les riches qui y avaient jeté de grosses pièces, à cause de sa bonne volonté. Ainsi, celui qui dérobe une petite somme étant disposé de prendre beaucoup plus s'il osait ou s'il pouvait, est aussi larron que ceux qui dérobent grande somme : *Deus pensat corda non opera.*

De ces vérités vous devez apprendre que c'est bien fait d'exhorter vos gens à communier souvent, de leur en donner le loisir et de leur en montrer l'exemple; mais vous ne devez pas les y contraindre ni obliger. Vous ne devez pas mépriser une âme ni juger qu'elle soit en mauvais état, quand elle ne communie pas un jour de Notre-Dame, de Toussaint ou de Noël.

Le petit Zachée reçut joyeusement Jésus en sa maison, le centenier s'estima indigne de le recevoir en la sienne, les saints disent que tous deux honorèrent également Jésus, et que Dieu donne aux uns la ferveur de Zachée, aux autres l'humilité du centenier. Vous vous en approchez avec les dispositions de Zachée, peut-être que votre compagnon s'en est retiré par les sentiments du centenier; peut-être est-il tombé en quelque péché véniel ou en quelque trouble intérieur, et il s'en retire par respect, à l'imitation de plusieurs saints.

Exemplis. — 5° Palladius écrit en la vie de saint Chrysostome, que ce grand saint étant un jour prêt de dire la messe, et tout le peuple déjà assemblé, un évêque nommé Eusèbe lui vint demander justice, contre Antonin, évêque d'Ephèse, ce qui, ayant un peu troublé le saint patriarche, parce que ce n'était pas le temps, ni le lieu de faire cette demande, il ne voulut point dire la messe avec ce trouble, mais il pria un autre évêque de la dire à sa place; saint Jérôme dit : *Si iratus fuero aut me nocturnum phantasma deluserit, basilicas martyrum intrare non audeo, ita totus corpore et animo contremisco;* Si je me suis mis en colère, ou s'il m'est arrivé quelque illusion en dormant, je n'ose pas entrer dans les chapelles des saints martyrs. Se fut-il présenté pour recevoir la sainte Eucharistie, lorsqu'il n'osait se présenter devant les reliques des saints? Eût-il eu moins de respect pour le maître que pour les serviteurs. Saint Romuald (Ribadeneira *in ejus vitâ*) privait de dire la messe ses religieux qui s'étaient un peu laissés aller au sommeil pendant l'oraison. Saint Charles s'abstint quelques jours de dire la messe, pour avoir commis quelque faute légère en la célébration de ce sacrifice. Et de notre temps, le Père de Condren, que toute la France a reconnu pour un des plus éclairés et spirituels de son temps, se priva un jour de dire la messe, parce qu'il avait dit au frère qui le servait une parole de colère.

Conclusion. — Je ne dis pas ceci pour vous détourner de la

communion, mais pour vous exhorter à fuir les péchés véniels : car ou vous avez volonté de les éviter, ou non; si vous n'en avez point de volonté, c'est dire opiniâtrément à Jésus : *Non lavabis pedes meos* : c'est vouloir garder en votre cœur, de propos délibéré, ce qui déplaît à ses yeux divins; c'est vouloir souiller le trône où il doit être reçu, c'est vouloir laisser de la gale à une créature qu'il doit embrasser, c'est vouloir vous mettre en danger de vous rendre la communion infructueuse, c'est vouloir se priver des délices qu'il y communique aux âmes bien pures, c'est vouloir assister à la messe, et lui présenter vos prières en une posture qui le mécontente, c'est vouloir vous exposer au péril de tomber en de plus grandes fautes. Si vous êtes résolu d'éviter les péchés véniels, vous avez besoin, à cet effet, de vigilance, de diligence ou d'humilité toute particulière.

Les péchés véniels étant plus petits s'échappent aisément de notre vue, vous n'avez pas besoin de grande lumière pour voir les piliers, les chaires et les bancs qui sont en cette église; mais pour vous faire voir les atomes qui y sont, une clarté médiocre n'y suffit pas, il y faut l'éclat du soleil; il n'y a si petit enfant qui ne sache que c'est mal fait de blasphêmer, de tuer et de dérober; les premières notions de la raison naturelle le font connaître aux plus grossiers, mais les inclinations de l'amour-propre, la recherche de nous-même, la secrète vanité, l'inutilité en nos paroles, l'impureté d'intention en nos actions, la sensualité en l'usage de nos sens, la curiosité en l'usage de notre esprit se dérobent aisément à notre connaissance si nous ne disons souvent : *Emitte lucem tuam*, *et illumina oculos meos*, si nous n'avons soin de nous bien examiner.

Saint Chrysostome (Hom. 87, *in Matth.*) dit : *Mirabile quidem et inauditum dicere audeo*, *solent mihi nonnunquam non tanto studio magna videri esse peccata vitanda quanto parva et vilia :* Je vous dirai une chose merveilleuse, qu'il me semble quelquefois qu'on doit éviter les petits péchés avec plus de soin que les grands.

Saint Grégoire (3 part., *Pastor. admonitione* 34) dit : *Nonnunquam in parva deterius quâm in majori culpâ peccamus*, *major quippe quo citius esse culpa cognoscitur*, *eò celerius emendatur : minor verò dùm quasi nulla creditur*, *eò pejus quo et securius in usu retinetur :* Nous péchons quelquefois plus dangereusement ès petites fautes que non pas ès grandes; car on s'amende d'autant plus promptement d'un grand péché qu'on le connaît plus aisément; mais quand on pense qu'une petite faute n'est rien, on y persévère avec moins de crainte et plus de danger. On ne lit point en l'Exode (8, 16) que Pharaon et ceux de son royaume aient demandé d'être délivrés des moucherons comme ils firent des mouches, des grenouilles et des autres grands fléaux.

Ne faisons pas comme ces réprouvés, encore que les péchés véniels nous semblent petits comme des moucherons, craignons-en la multitude et le grand dommage qu'ils nous peuvent apporter. Quant à ceux que nous avons commis, l'eau bénite, l'Oraison dominicale, l'aumône, le pardon des injures qu'on nous a faites et d'autres semblables œuvres les effacent, pourvu qu'on les désavoue, qu'on s'en repente et qu'on ait la volonté de s'en corriger;

mais si nous en avons une vraie volonté, il faut mettre la main à l'œuvre, en éviter les occasions, les combattre par des actions contraires, s'éloigner des compagnies du monde, se tenir retiré dans sa maison, parler le moins qu'on peut pour éviter les paroles oisives, ou s'appliquer à quelque honnête occupation contre la perte du temps.

Quand, par fragilité humaine, nous sommes tombés en quelqu'un de ces sortes de manquements, souvenez-vous de ce que saint Bernard nous apprend : *De minoribus istis peccatis, piâ dispensatione nobiscum agitur, ut non penitus auferantur, sed in illis nos erudiat Deus ut cùm minima cavere non possumus, certisimus quod non nostris viribus majora superemus, semperque timorati, et omnino solliciti simus, quomodo ejus gratiam non amittamus, quam nobis tam multipliciter necessarium esse sentimus :* Et ainsi pour être secourus de la grâce que nous expérimentons tous les jours nous être si nécessaire, jetons-nous aux pieds de sa miséricorde pour la lui demander avec affection par les mérites de son Fils, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XCVII.

DE CE QU'IL FAUT FAIRE APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

Accepit Jesus panem et gratias agens fregit et dixit, hoc est corpus meum.
Jésus prit du pain et rendant grâces il le rompit, et dit : Prenez, ceci est mon corps. (1. Cor. 11.)

Le bénéfice que Dieu nous fait quand il nous donne son Fils en la sainte Eucharistie, est un bienfait si grand, si estimable et si digne de reconnaissance, que Jésus-Christ lui-même ne se contenta pas de lui en rendre action de grâces après la sainte communion, mais il l'en remercia par anticipation avant que de consacrer, ainsi que dit son Apôtre : *In quâ nocte tradebatur accepit panem et gratias agens fregit.* Contre cet exemple de Jésus, pèchent grièvement plusieurs âmes chrétiennes qui se contentent de mettre tout leur soin à se préparer pour venir à cette sacrée table et recevoir dignement cette viande céleste, mais qui, après l'avoir reçue, dissipent et égarent aisément leur esprit, sans remercier un hôte si digne d'honneur et sans recueillir les fruits d'une semence si divine : c'est ce qui me donnera sujet de vous traiter aujourd'hui des exercices spirituels qu'il faut pratiquer après la communion, et vous montrer premièrement, que c'est une chose injurieuse et désagréable à Jésus, de se distraire volontairement après la communion ; et en second lieu, que ce nous est une chose nuisible et dommageable. Nous devons éviter ces fautes à votre imitation, ô sainte et bienheureuse Vierge ! *Primum in unoquoque genere est causa, et mensura reliquorum;* vous êtes la première créature qui avez reçu, ou pour mieux dire conçu le précieux corps de Jésus-Christ. Oh ! quels actes héroïques d'adoration

très-profonde, de charité très-ardente, d'action de grâces très-affectueuses, vous exerçâtes à ce premier instant! Vous dites en votre cantique : *Dilectus meus mihi, et ego illi; ego dilecto meo et ad me conversio ejus;* que de retours, que de réflexions, que de flux et reflux d'affections de votre cœur virginal, au cœur amoureux de Jésus et du cœur amoureux de Jésus à votre cœur virginal! Vous êtes la cause exemplaire que nous devons imiter en ces exercices spirituels; soyez, s'il vous plaît la cause efficiente qui nous influe et nous communique cette dévotion. Nous vous saluons à cette intention. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Alia sacramenta consistunt in fieri, Eucharistia in facto esse, id est habet existentiam permanentem, quod probatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione.

I. Punctum. — Voluntariè distrahi post communionem displicet Christo : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione; 4° Comparatione; 5° Exemplis; 6° Instructionibus.

II. Punctum. — Hoc nocet nobis : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione; 4° Comparatione; 5° Exemplis; 6° Instructionibus.

Exorde. — 1° Il y a grande différence entre la sainte Eucharistie et les autres sacrements de l'Eglise. Les autres sacrements ont un être passager, un être qui n'est qu'au moment qu'on le fait : *Consistunt in fieri*, dit la théologie; leur forme essentielle, qui est la plus noble partie de leur être, consiste en paroles vocales, et vous savez que les paroles sont fluides, coulantes et passagères, comme si elles avaient des ailes, ainsi qu'Homère dit si souvent : ἔπεα πτερόεντα προσηνέα. L'Eucharistie, tout au contraire, a un être permanent qui dure après qu'il est fait : *Consistit in facto esse.* Les paroles de la consécration en sont la cause, mais efficiente et non formelle : *externe non interne*, qui produit et non qui compose; qui fait le sacrement et non qui entre dans l'essence du sacrement. Ceci se prouve efficacement, en ce que l'Ecriture traite des autres sacrements, elle en parle en termes qui expriment une action coulante, passagère et momentanée : *Baptizantes eos*, *imponentes ei manus*, *ungentes oleo;* mais quand elle parle de l'Eucharistie, elle en traite en des termes qui expriment un être fixe, ferme et permanent : *Hoc est*, non pas : *Hoc fit corpus meum* (Matth. 26, 26). *Caro mea vere est cibus; panis quem ego dabo caro mea est* (Joan. 6, 55). Ceci est mon corps, ma chair est vraiment viande; le pain que je donnerai c'est ma chair.

2° Et nous voyons que de tout temps, même dès la primitive Eglise, les catholiques ont extrêmement redouté comme un grand inconvénient, de laisser perdre ou tomber à terre la moindre parcelle de la sainte hostie. Tertullien (*de corona mil.* c. 3) dit : *Calicis aut panis nostri aliquid in terram decuti anxiè patimur;* Nous avons grand peine de voir tomber à terre quelque goutte du saint calice ou quelque miette de pain consacré. Saint Chrysostome se plaignant au pape saint Innocent Ier que ses ennemis avaient envoyé des soldats contre lui, qui entrèrent en l'église avec grand bruit, exagère qu'il y eut du sang précieux de Jésus-Christ répandu sur leurs vêtements, Καὶ τὸ ἁγιώτατον αἷμα τοῦ Χριστοῦ, ὡς ἐξέχειτο. Saint Augustin, au livre des cinquante Homélies (Hom. 26, et 30),

Mes frères, dit-il, vous savez avec quelle sollicitude nous prenons garde que rien ne tombe de la sainte Eucharistie quand on nous l'administre. Origène en dit tout autant presque en mêmes termes (Hom. 13 *in Exod.*).

Il est donc faux ce que disent les calvinistes en l'administration de leur cène, qu'il ne se faut pas arrêter à ces éléments corruptibles pour y chercher le corps du Fils de Dieu, et qu'il ne le faut chercher qu'au ciel. Il est faux ce que Luther et ses partisans disent, que le corps de Jésus n'est en ce sacrement qu'à l'instant qu'il entre en la bouche. Il disait : Ceci est mon corps, avant que les Apôtres le mangeassent, et en saint Luc : que c'est le calice de son sang, c'est donc son sang dans le calice et non-seulement en la bouche.

3° La raison de cette différence, qui est entre l'Eucharistie et les autres sacrements, est que Jésus-Christ a institué les autres sacrements par amour de bienveillance envers nous, et qu'il a institué l'Eucharistie par amour de complaisance, qu'il a institué les autres pour notre profit, et celui-ci pour son plaisir. Les autres pour nous donner ses biens, et celui-ci pour converser avec nous ; les autres comme roi magnifique, et celui-ci comme époux amoureux ; les autres pour nous faire ses largesses, et celui-ci pour nous faire des caresses ; les autres en suite de cette parole qu'il a dite : C'est un bien de donner : *Beatius est dare quàm accipere ;* et celui-ci en suite de cette parole : Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes.

Premier point. — 1° De cette doctrine de théologie, nous devons tirer deux conclusions de très-grande importance en la vie chrétienne. Premièrement, que c'est une grande irrévérence et incivilité envers le Fils de Dieu, que de distraire volontairement son esprit, et encore plus de se jeter, comme font quelques-uns, à des occupations inutiles incontinent après la communion. Quand Moïse parlait à Dieu sur le mont de Sinaï pour recevoir ses commandements, il était défendu bien expressément qu'aucune bête, et même qu'aucun homme n'en approchât tant soit peu : *Omnis qui tetigerit montem morte morietur, sive jumentum fuerit sive homo*, et toute la montagne fut enveloppée de brouillards pour lui dérober la vue de toute autre chose, que de celui qui lui apparaissait ; et néanmoins ce n'était pas Dieu qui lui apparaissait, mais un ange qui le représentait ; et quand nous devons traiter avec le Fils de Dieu même, en personne, lui parler bouche à bouche, cœur à cœur, et négocier avec lui les affaires de notre salut, recevoir de lui ses commandements et la grâce de les accomplir, laisserons-nous divertir notre vue à des objets extérieurs, et approcher de notre cœur des pensées brutales ou mondaines : *Sive jumentum fuerit, sive homo, moriatur* : il faut alors mortifier et éteindre non-seulement les pensées brutales et sensuelles, mais encore les humaines et les civiles.

2° *Multi corpus Christi molestè premunt pauci salubriter tangunt*, dit saint Augustin. Il fait allusion à une belle histoire qui est en l'Evangile (Matth. 9, 20). Notre Sauveur allant un jour en la

maison de Jaïrus, prince de la Synagogue, une bonne femme qui avait le flux de sang depuis douze ans, disait en elle-même : Si je puis avoir le bonheur de toucher seulement la frange de sa robe, je serai guérie : sur cela elle fend la presse, elle vient par derrière comme à la dérobée, toucher avec grand respect le bord de la robe du Sauveur; il s'écrie là-dessus : Qui m'a touché? qui m'a touché? Saint Pierre lui répond : Maître, la foule du peuple vous accable, et vous demandez qui vous a touché? J'entends qui m'a touché, non pas tellement quellement, mais avec foi et avec dévotion : car j'ai senti qu'il est sorti de moi une vertu médicinale pour guérir quelque malade; et alors la femme confessa devant tous, que cet attouchement l'avait guérie. Si nous voyons comme les anges le voient, ce qui se passe dans les paroisses la nuit de Noël, ou le jour de Pâques, nous verrions que le même arrive tous ces jours-là. Plusieurs se hâtent de se confesser, vont à la sainte table, et se pressent pour communier des premiers. Pourquoi? pour déjeûner bien matin; ils n'ont leur pensée au Fils de Dieu qu'à demi; leur cœur est à la bonne chair ou aux folâtreries; ainsi ils tirent fort peu de fruit de la communion. Il n'y a que les bonnes âmes, les âmes bien avisées qui ne se hâtent pas tant, mais qui s'en approchent avec grande application d'esprit, avec foi et dévotion, qui en reçoivent beaucoup de grâces pour le remède de leurs imperfections et maladies spirituelles. Ces âmes se rendent agréables à Dieu comme cette femme dévote, les autres l'importunent, le pressent, l'accablent et lui déplaisent : *Multi corpus Christi moleste premunt, sed non salubriter tangunt.*

3° Isaïe leur peut dire comme aux Juifs : *Molesti estis Deo meo.* Si vous disiez à un honnête homme : Il n'y a point de plaisir avec vous, je me lasse d'être en votre compagnie, vous le désobligeriez; vous en dites de même tacitement à notre Sauveur, lorsque l'ayant reçu en votre cœur vous dédaignez de lui tenir compagnie. C'est démentir par effet en quelque façon le Saint-Esprit, qui a dit que la conversation du Fils de Dieu n'est point ennuyeuse : *Non habet tædium conversatio illius*; et vous vous ennuyez de converser avec lui.

4° Pour le bien concevoir, figurez-vous qu'un cavalier qui est obligé de demeurer en cour la plus grande partie de l'année, parce qu'il est le principal favori et le mignon du roi, a sa femme en une maison des champs assez loin de Paris, qu'il a tant d'inclination pour elle que de temps en temps il prend la poste et la vient voir pour apprendre de ses nouvelles et lui en faire savoir des siennes. Elle n'en aime point d'autre, elle lui est très-fidèle; mais elle est si attachée au tracas de son ménage, qu'elle lui donne seulement le bonjour; elle se contente de lui dire quelques paroles et puis le laisse là tout seul en une chambre; entretenez-vous si vous voulez avec vous-même et avec vos pensées, lui dit-elle; puis elle s'amuse avec ses servantes ou avec ses fermiers. Certes, elle aurait mauvaise grâce; et le moindre reproche qu'on lui pourrait faire, ce serait de lui dire qu'elle est bien incivile, bien ingrate et bien mal apprise. Jésus est obligé de demeurer toujours au ciel, parce qu'il est le mignon de son Père éternel et l'objet de sa complai-

sance. Il a ici une épouse au village de ce monde, c'est l'Eglise et l'âme chrétienne; car saint Jean-Baptiste disait de lui : *Qui habet sponsam, sponsus est;* sans sortir du sein de son Père, il vient de temps en temps visiter cette épouse comme par divertissement et pour prendre ses ébats : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* Nous sommes ses délices! nous sommes ses délices! il est les délices de son Père, et nous sommes les siennes; quel admirable bonheur! Il vient à nous par la communion, pour avoir le contentement de converser avec nous, et au lieu de l'entretenir, au lieu de le courtiser et caresser, nous le laissons là tout seul et nous nous amusons à penser au ménage, aux procès, aux affaires temporelles et aux vanités du monde.

5° Voyez quels reproches il fait au pharisien qui l'avait invité, et quelle louange il donne à sainte Madeleine. Ce pharisien était superbe, arrogant, sujet aux jugements téméraires, et pour dire en un mot tous ses vices, c'était un pharisien. Jésus-Christ le voulant corriger, met en oubli tous les autres, ne lui en dit pas un seul mot; il lui remontre seulement la négligence qu'il avait apportée à le traiter selon son mérite; et pour donner du relief à son indévotion, il la confronte à la piété et à la dévotion de cette sainte. Je suis entré en votre maison, lui dit-il, où vous n'avez pas daigné me donner de l'eau à laver mes pieds, et celle-ci les a arrosés de ses larmes et essuyés des cheveux de sa tête; vous n'avez pas répandu des parfums sur ma tête selon la coutume, et elle a oint mes pieds d'un parfum précieux; vous ne m'avez pas donné un seul baiser, elle n'a cessé de baiser mes pieds depuis qu'elle est entrée.

Quand je considère cette histoire, il me semble voir d'un côté un prêtre indévot, qui a l'honneur de dire la messe presque tous les jours, représenté par ce pharisien. Jésus lui fait la faveur de venir en sa maison et en son cœur, et au lieu de l'entretenir, de lui faire la cour et de lui tenir compagnie, il le laisse seul, il répand son esprit à des pensées et à des occupations superflues, il s'applique à juger et syndiquer le prochain, à remarquer les habits et les déportements du monde, à ouïr des confessions qui ne pressent point : *Quia peccatrix est.* Une bonne femme qui n'a la commodité de communier sacramentellement, mais qui entend la messe bien dévotement, est représentée par sainte Madeleine. Elle vient trouver Jésus en la maison de l'église, comme sainte Madeleine en celle du pharisien; elle se prosterne en esprit à ses pieds par des actes d'adoration; elle les lave de ses larmes par des actes de repentance et de contrition, les baise par des actes d'amour, les oint par des résolutions de faire l'aumône. Ne pensez-vous pas que Jésus estime et loue sa dévotion? qu'il reprend et blâme l'irrévérence de ce prêtre? Ne pensez-vous pas qu'il lui dira : *Intravi in domum tuam :* je vous ai fait l'honneur d'entrer en votre maison, et vous n'avez pas répandu une seule larme de contrition, vous n'avez pas exercé un seul acte d'adoration, d'anéantissement, d'amour et de remerciement! Au lieu de parler à votre hôte, vous l'avez laissé pour vous amuser à je ne sais quoi.

Quelle pensée, quel soin et quelle occupation plus civile et plus

charitable, plus utile et plus raisonnable en apparence, que la pensée et le soin de pourvoir à la nourriture de Jésus et de ses Apôtres; et, toutefois, il ne trouve pas bon que sainte Marthe ne fait pas comme sa sœur, qu'elle s'empresse et s'embarrasse au soin du ménage, au lieu de se tenir à ses pieds et d'écouter sa parole divine. Saint Luc remarque expressément, qu'aussitôt que la Vierge eût donné son consentement au mystère de l'Incarnation, et eût conçu le Fils de Dieu, il remarque, dis-je, que l'ange, son ambassadeur, se retira : *Discessit ab eâ angelus*, pour la laisser seule avec Jésus-Christ, afin qu'elle n'eût aucun divertissement de sa compagnie de quelque part que ce pût être, non pas même d'un esprit bienheureux. Je vous laisse à penser s'il prendra de bonne part qu'au lieu de converser avec lui, nous nous arrêtions à penser aux créatures de ce monde ou à deviser avec elles.

Il dit en l'Apocalypse : Si quelqu'un m'ouvre la porte et me reçoit en son cœur, je souperai avec lui et lui avec moi. Nous nous contentons qu'il nous régale, nous ne pensons qu'à souper avec lui, mangeant sa chair précieuse, et nous ne pensons point à lui rendre le réciproque. Il veut aussi souper avec nous et être régalé lui-même : or, la meilleure chère que nous puissions lui faire, c'est de pratiquer les trois vertus théologales, qui sont proprement les vertus chrétiennes : la foi, l'espérance, la charité, et ensuite exercer les actes intérieurs qui procèdent de ces habitudes; car chacune de ces vertus produit pour le moins deux actes.

6° Premièrement il faut être bien convaincu et persuadé de la présence réelle de Jésus en ce sacrement, exercer un acte de foi, croire fermement et concevoir vivement qu'il est en nous après la communion; ce qu'on pourra faire en lui disant : Vous êtes, ô mon Dieu! la vérité même; vous avez dit que vous y êtes, vous y êtes donc très-assurément et plus assurément que je ne suis ici. Vous êtes infiniment puissant, vous l'avez donc pu faire, vous êtes infiniment sage, et ainsi vous l'avez su faire; infiniment bon, et vous l'avez voulu. Vous êtes la puissance, la sagesse et la bonté essentielle, vous avez donc le pouvoir, l'invention et le désir de le faire; vous l'avez donc fait, mon Sauveur! Et ensuite de cette première vertu, exercer deux actes. Un acte d'adoration : se prosterner en esprit aux pieds de Jésus-Christ, s'humilier beaucoup devant lui, nous mettre au centre de notre néant, nous reconnaître indigne de cette visite : *Et undè hoc mihi; Domine non sum dignus; exi à me, Domine;* D'où me vient ce bonheur que vous daigniez venir en cette chétive cabane?

Il ne se faut pas contenter d'avoir la connaissance d'un si grand bénéfice, il faut user de reconnaissance, faire des actes de remerciements et d'actions de grâce, appeler toutes les puissances de notre âme et les convier de l'en remercier, en lui disant : Mon âme, louez le Seigneur, que tout ce qui est en moi le bénisse; il a satisfait à tous mes désirs; il m'a comblé de bénédictions; et parce que nous ne sommes pas capables de le remercier, il faut prier la Vierge, notre ange gardien et les saints de le faire pour nous. Inviter toutes les créatures à le louer et le bénir; car l'Eglise nous fait dire après la messe le cantique *Benedicite, omnia opera Domini, Domino.*

Après la foi, il faut pratiquer la vertu d'espérance. Le Fils de Dieu se logeant sous les espèces sacramentelles par la transsubstantiation, les prive de leur appui et de leur base naturelle; il semble que par cette action, ces accidents devraient périr et tomber au néant, n'ayant plus rien sur quoi s'appuyer; mais ils ne périssent pas, mais ils ne perdent rien, ils ne reçoivent aucun déchet. Le Fils de Dieu les soutient plus noblement, plus excellemment et plus efficacement que ne faisait la substance du pain; et ainsi, plus de confiance aux créatures, depuis que le Créateur est entré en nous. L'appui du monde est un bâton de roseau qui se brise à la moindre secousse: plus d'espérance qu'en Jésus, mais espérance ferme, solide et inébranlable: *Dominus pascit me, et nihil mihi deerit.* Il se donne soi-même, nous pourra-t-il refuser quelqu'autre chose qui nous soit nécessaire; il est en nous, qui est-ce qui sera contre nous?

En suite de l'espérance, il faut faire deux actes: premièrement, lui montrer nos plaies et nos infirmités, lui remontrer nos besoins, le conduire comme un bon médecin par toutes les facultés de notre âme, comme par les chambres d'une infirmerie: *Domine, si vis, potes me mundare.* Voyez cet entendement qui est si aveugle, cette volonté si froide en votre amour, ma mémoire si oublieuse de vos bénéfices, mon imagination si volage, ma concupiscence si ardente, mon irascible si aisé à prendre feu; et, secondement, le prier de nous guérir de ces imperfections, comme qui dirait: Âme sainte de Jésus, je vous donne mon âme, sanctifiez-la! corps précieux de Jésus, je vous donne mon corps, vivifiez-le! entendement de Jésus, vous n'êtes que lumière, je vous donne mon entendement qui n'est que ténèbres, éclairez-le! mémoire de Jésus, vous n'êtes que sagesse et je ne suis que folie, je vous donne ma mémoire, corrigez-la! volonté de Jésus, vous n'êtes que bonté, je ne suis que malice, je vous donne ma volonté, redressez-la! concupiscible de Jésus, vous n'êtes que pureté et je ne suis qu'impureté, je vous donne ma concupiscence, purifiez-la! irascible de Jésus, vous n'êtes que douceur et je ne suis que rudesse, je vous donne mon irascible, refrénez-le s'il vous plaît.

Puis il le faut prier pour nos parents, nos amis, nos ennemis et particulièrement pour quelqu'un de ceux qui nous auront plus désobligés, pour l'Église, pour nos prélats, pour nos rois, etc. Les autels étaient autrefois dressés sur les tombeaux des saints martyrs, parce qu'on croyait que les prières qu'on y faisait étaient plus efficaces et mieux reçues par les mérites des saints, dont les corps reposaient dans ces sépulcres; et de là vient qu'encore à présent en la consécration des autels on y met des saintes reliques. Quand nous sortons de la communion, nous sommes des reliquaires vivants, des tabernacles animés, où repose le Saint des saints; les prières que nous faisons alors sont plus acceptables, plus méritoires et plus agréables à Dieu. C'est Jésus qui parle par nous, qui anime notre esprit, qui parle par notre bouche, parce qu'il est en notre cœur. Très-adorable Trinité! je suis très-incapable de vous rendre mes devoirs; mais je m'estime très-heureux d'avoir en moi mon Sauveur, qui supplée à mon défaut. Je vous offre les adora-

tions, les affections ardentes de son cœur, les oblations qu'il vous fait de soi-même, les actions de grâces qu'il vous rend pour les bénéfices inestimables que vous m'avez faits et les prières qu'il vous fait pour moi. C'est aussi le vrai temps d'honorer la Vierge, de nous adresser à elle et de gagner ses bonnes grâces, puisque nous avons en nous une si précieuse relique de sa chair, l'objet de sa complaisance et les délices de son cœur. Sainte Vierge, je vous offre mon âme et mon corps et tout ce qui est en moi : jetez vos yeux de miséricorde sur moi, pour l'amour de votre Fils qui est ici. Il a dit que tout ce qu'on ferait au moindre des siens, il le tiendrait fait à soi-même ; j'ai l'honneur de lui appartenir, puisqu'il me fait un de ses membres par cet adorable sacrement; je vous offre l'amour qu'il a pour vous et l'honneur qu'il vous rend comme à sa mère.

Mais il faut principalement pratiquer la vertu de charité et faire des actes d'amour de Dieu; car le baptême est un sacrement de foi, la Confirmation un sacrement de force, la Confession un sacrement de pénitence; mais l'Eucharistie est un sacrement d'amour.

Or, pour faire naître et pour augmenter cet amour, il faut faire deux choses : premièrement, se ressouvenir de la passion du Fils de Dieu. Nous manquons grandement en ceci et nous faisons contre l'intention et l'institution de Jésus. Saint Paul nous dit : Toutes les fois, notez *toutes les fois que vous mangerez ce pain, vous annoncerez la mort du Seigneur ;* il faut donc repasser en notre mémoire avec tendresse de cœur, avec sentiment de piété et de compassion, les souffrances de Jésus-Christ, le suivre pas à pas, l'aimer et l'adorer en tous les mystères de la passion, au jardin, au prétoire, au calvaire, etc.; et afin de n'être pas ingrat de ces bénéfices, il nous faut offrir à lui pour l'accompagner en ses souffrances. Le Saint-Esprit nous dit, au livre des Proverbes : *Quando sederis ad mensam potentis, diligenter attende quæ apponuntur tibi et statue cultrum in gutture tuo*; au lieu de *diligenter attende quæ apponuntur*, les Septante traduisent : Νοντῶς νοεῖ τὰ παρατιθέμενα καὶ ἐπιβάλλε τὴν χεῖρα εἰδὼς ὅτι τοιαῦτά σέ δεῖ παρασκευάσαι Quand vous serez assis à la table d'un grand, regardez attentivement les mets qu'on y a servis, et portez-y la main, vous souvenant que vous devez lui rendre la pareille.

Quando sederis. Il faut avoir l'âme rassise, tranquille et exempte de passion : *Ad mensam*, c'est un motif d'amour. Quelle grâce, quelle singulière faveur que Jésus nous daigne recevoir à sa table ! *Cum principe;* ou selon les Septante : *Ad mensam potentis ;* motif d'humilité : *Statue cultrum in gutture tuo;* motif de crainte, il faut trembler quand on s'en approche, car c'est un couteau qui égorge notre âme si nous y venons en mauvais état : *Diligenter attende*, attention actuelle : *Sciens quod talia oportet te parare;* comme Jésus nous donne son corps, son âme, sa divinité, ses mérites et le fruit de sa passion, ainsi il nous faut lui offrir irrévocablement, entièrement et sans réserve, notre corps, notre âme, notre amour, nos actions et des résolutions de corriger quelque vice, de pratiquer quelque vertu en particulier, d'endurer quelque

chose pour l'amour de lui, de nous priver de quelque vanité, sensualité ou inutilité.

Si nous faisions ainsi toutes les fois que nous communions, quand nous ne communierions qu'une fois par semaine, ce serait au bout de l'année au moins cinquante actes de vertu que nous aurions pratiqués; mais nous communions souvent et nous n'avançons point ou fort peu, parce que nous nous contentons de communier sans avoir soin d'en recueillir les fruits.

Second point. — 1° Le prophète Aggée nous dit : *Seminastis multum et intulistis parum, comedistis et non estis satiati; et qui mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum* (Agg. 1, 6) : Vous avez beaucoup semé et fort peu recueilli : la viande que vous avez prise ne vous a pas rassasié, parce que vous avez mis vos trésors en un sac percé; c'est-à-dire, nous avons reçu peu de fruit de cet auguste sacrement, parce que nous l'avons mis en un cœur déchiré de distractions, troué de pensées mondaines et d'affections terrestres.

2° Le cardinal Cajetan et d'autres bons théologiens, fondés dans la doctrine des Pères, nous enseignent une belle vérité bien remarquable en ce sujet, ils disent que l'Eucharistie ne confère pas seulement la grâce habituelle et sanctifiante à l'instant qu'on la reçoit, en ce moment qu'on mange le corps de Jésus-Christ, mais tout le temps qu'il est en nous sacramentellement; tant que les espèces sont entières et que le corps de Jésus y est, il confère la grâce, je dis même : *Ex opere operato;* pourvu que l'âme y contribue par la disposition et par des actes de dévotion, et que Jésus peut dire du petit monde, c'est-à-dire, de sa demeure en notre corps, ce qu'il disait autrefois du grand par ces paroles : Je suis la lumière du monde, et je l'éclaire de mes rayons tant que je suis dans le monde : *Quandiù sum in mundo, lux sum mundi.* En voici la raison.

3° Il a institué les sacrements en des signes extérieurs et visibles, parce qu'il ne nous veut pas seulement donner sa grâce par ces instruments; mais nous instruire par ces signes, et nous apprendre que sa grâce opère en l'âme les mêmes effets, et en la même manière que les signes opèrent au corps. La matière du baptême n'est pas du vin, de l'huile ni autre liqueur pareille, mais de l'eau, pour nous apprendre que, comme l'eau nettoie les taches du corps et est un principe de génération, ainsi la grâce lave les taches du péché originel et actuel, et fait naître l'âme à Dieu et à l'Eglise. La matière de la Confirmation et de l'Extrême-Onction est l'huile d'olive, pour faire savoir que, comme l'huile fortifie le corps et rend les membres plus souples et plus adroits, que pour cela les athlètes s'oignaient avant la lutte, ainsi la grâce de ces deux sacrements fortifie notre âme contre les assauts du monde et du diable; il nous donne son corps en l'Eucharistie, sous les signes et les apparences du pain, pour nous apprendre que son corps opère en notre âme comme le pain opère en notre corps. Faites qu'un homme qui a l'estomac cacochyme, le cœur et le foie indisposés, mange un morceau de pain, il n'y trouvera pas grande saveur, ce pain ne le confortera point, ne le nourrira que fort peu,

il demeurera là-dedans presque inutile et oisif; mais si vous avez l'estomac bien sain, bonne chaleur naturelle, vive et vigoureuse, le cœur et le foie en bonne disposition, vous avez grand plaisir à le manger.

Peut-être vous avez froid après le repas, mais ce n'est qu'à l'extérieur; c'est signe de santé, le dedans s'échauffe et se conforte. La viande vous réjouit et vous nourrit, parce que la chaleur naturelle fait son devoir et agit avec la viande. Ce que la chaleur naturelle est à notre corps, l'amour de Dieu et la dévotion l'est à notre âme : si vous êtes froid en l'amour de Dieu, si vous n'avez guère de dévotion quand vous communiez, vous n'avez que point ou fort peu de délices spirituelles; Jésus demeure là en votre corps quasi inutile et sans rien faire. Pourquoi? C'est que votre chaleur, qui est votre amour, n'agit aucunement sur lui, votre esprit est égaré, votre cœur est à cent lieues de là. Le sacrement ne vous réjouit point, ne vous console point, ne vous fortifie non plus que la viande matérielle au corps maléficié; mais si vous êtes fervent en l'amour de Dieu et froid aux choses extérieures, si vous êtes attentif à ce que vous avez reçu, appliqué à vous-même et à Jésus qui est en vous; si votre dévotion, qui est la chaleur de votre âme, exerce vers lui des actes d'adoration, d'actions de grâces, d'amour et d'oblation de vous-même, tant que ce pain céleste sera dans vous, il opérera en vous et y produira incessamment de nouveaux degrés de grâce, même *ex opere operato.*

On peut dire avec vérité, en suite de ce principe, qu'il est plus profitable à une âme de communier une fois et être bien attentive, bien appliquée au Fils de Dieu après la communion, que de communier plusieurs fois et se distraire ou dissiper soudain après avoir communié.

Supposons que ce soit maintenant l'hiver, qu'il fasse un fort froid et qu'il y ait ici un bon feu : je m'en approche cinq ou six fois, mais tout aussitôt je m'en retire bien loin, je retourne à l'air et au froid. Vous ne vous en approchez qu'une fois, mais vous y demeurez demi-heure entière, lequel de nous deux aura plus de chaleur, je vous en fais juges vous-mêmes? L'Eucharistie est un feu spirituel et divin, figuré en ce feu qui brûlait continuellement sur l'autel par le ministère du prêtre : *Ignis in altari meo semper ardebit quem nutriet sacerdos.* Nous nous approchons de ce feu pour nous échauffer en l'amour de Dieu; pour ce sujet même l'Église nous fait dire, au sortir de l'autel, l'hymne des trois enfants en la fournaise. Je m'approche de ce feu cinq ou six fois en quinze jours, mais je me distrais tout aussitôt, mon esprit s'envole et s'applique à des bagatelles. Vous ne communiez qu'une fois en quinze jours, et après la communion vous recueillez votre esprit, vous réunissez les puissances de votre âme, vous employez une demi-heure avec ferveur à caresser Jésus, à faire des actes d'amour, des résolutions solides et efficaces de vous corriger, d'endurer pour l'amour de lui et pratiquer la vertu. Pour moi, je pense que vous profitez plus en cette seule communion, que je n'ai profité en six.

4° Aussitôt que la mère-perle a reçu la douce rosée que le ciel

lui a distillée, elle a grand soin de refermer sa coquille, autrement quand le flux retourne, l'eau salée entrerait en son écaille et se mêlerait avec l'eau douce, elle ruinerait l'effet de la rosée, et empêcherait que l'huître ne devînt enceinte de la perle. L'âme dévote est comme une mère-perle, elle reçoit Jésus comme une céleste rosée : *Concrescat ut ros eloquium meum : rorate cœli desuper*, et ainsi elle doit avoir grand soin de fermer son cœur à toute affection étrangère, son esprit aux pensées extravagantes, afin qu'elle puisse concevoir par cette influence divine les perles spirituelles des vertus solides; elle doit prendre garde que l'esprit malin ne lui fasse comme le polype ou écrevisse de mer fait à l'huître quand il voit qu'elle a ouvert la coquille : il a bien l'invention et la méchanceté de lui jeter promptement une petite pierre, et l'huître ne pouvant se fermer, il se jette sur elle et en fait sa curée. Satan est un polype, un cancre marin, il va toujours à reculons comme l'écrevisse, il est friand des âmes dévotes comme l'écrevisse des huîtres.

Quand l'âme ouvre, épanouit et dilate son cœur pour recevoir affectueusement le précieux corps de Jésus, il lui jette la pierre de quelque scrupule, de quelque inquiétude et souci superflu ou soin de ménage. Si nous devons écrire une lettre, c'est alors qu'il nous la dicte avec de plus belles pointes; si nous devons faire une leçon, un sermon ou une dispute, il nous ouvre l'esprit, il le subtilise, il fournit des arguments et des matières; si nous avons un procès, il nous remet en mémoire notre bon droit et le tort de notre partie, il nous suggère des raisons, des inventions et des artifices pour gagner notre cause, mais *omnia tempus habent*, chaque chose a son temps. Pour apparente, spécieuse, charitable et nécessaire que soit la pensée qui nous vient après la communion, il la faut rejeter comme une tentation du diable qui nous veut dérober la meilleure partie du fruit de la communion; ce n'est pas alors la saison, c'est le temps de penser à Jésus, de méditer sa vie et sa passion, de lui communiquer nos secrets, de parler avec lui bouche à bouche, cœur à cœur et de négocier avec lui les affaires de notre salut. C'est alors le temps de recueillir la grâce et le fruit du sacrement.

5° Je remarque en l'Evangile trois sortes d'apôtres qui communièrent bien diversement et avec un succès bien différent. Le traître Judas communia indignement, et après la communion le démon entra en son cœur et le porta à faire l'action la plus noire et la plus criminelle qui se puisse commettre, à livrer son Maître entre les mains de ses ennemis : *Post bucellam introivit in eum Satanas.* Saint Pierre et les autres Apôtres communièrent en bon état, mais après la communion ils s'amusèrent à penser qui d'entre eux était le plus grand ; il n'y eut que saint Jean qui se tint recueilli et attentif à méditer les grands mystères qui s'opéraient, qui se reposa sur le sein adorable de Jésus et qui fut caressé de lui; pour ce les autres n'ayant pas tiré tant de force et de vigueur de la sainte communion tombèrent, et ne furent pas fidèles à leur Maître : l'un le renia, les autres l'abandonnèrent. Saint Jean seul, qui avait fait profit de la communion, fut constant, persévéra et tint compagnie à Jésus jusqu'au pied de la croix, et en récompense il reçut la Vierge pour sa mère.

Ainsi entre les chrétiens quelques-uns communient comme Judas indignement, et en état de péché mortel, ils sont coupables de la mort d'un Dieu : s'ils ont la foi, ils doivent trembler; quand on lit en la messe de cette octave : *Reus erit corporis et sanguinis Domini, Alleluia.* Quand un prêtre qui a communié indignement une seule fois en sa vie récite ces paroles en la postcommunion, il devrait avoir envie d'éclipser ce mot : *Alleluia;* car c'est un chant d'allégresse, et les paroles qui le précèdent sont des coups de tonnerre pour ceux qui ont communié en mauvais état une seule fois. D'autres communient dignement; mais un moment après la communion ils égarent leur pensée et répandent leur esprit aux choses extérieures, à de vaines sensualités, des inutilités : *Quis eorum videatur esse major;* une telle porte trop d'état, cet habit est mieux fait que le mien, une telle a passé devant moi; et comme ils n'ont pas tiré beaucoup de fruit de l'Eucharistie, ils manquent à Dieu dans l'occasion. Il n'y a que les âmes bien dévotes qui sont comme saint Jean, qui ramassent toutes les puissances de leurs âmes, et qui sont soigneuses de négocier avec Jésus les affaires de leur salut en un temps si opportun, qui résistent aux tentations dans les occasions et qui font progrès en la perfection chrétienne.

6° Disons donc après la communion : *Exulta et lauda habitatio Sion, quia magnus in medio tuî sanctus Israël;* Mon âme, tressaillez de joie et louez le Seigneur, parce que le grand par excellence est au milieu de vous, lui qui est le saint d'Israël.

Exulta. Saint Jean en la présence de Jésus rompit ses liens, il franchit les lois de la nature et tressaillit d'allégresse. Vous n'êtes pas seulement en la présence de Jésus, vous ne l'avez pas seulement devant vos yeux, mais en votre sein, sur votre cœur, et au milieu de vous : *In medio tuî, habitatio Sion.* Il ne vient pas à vous pour y loger en passant, mais pour y habiter et pour y faire sa demeure : *Elegit Dominus Sion, elegit eam in habitationem sibi.* Se peut-il faire que vous ne tressailliez pas de joie : *Exulta, exulta.*

Et lauda habitatio Sion. Saint Athanase écrit que saint Antoine étant allé visiter saint Paul, premier ermite, Dieu leur envoya par un corbeau un pain entier pour leur souper : ils furent tellement attendris par cette douceur de la Providence divine, qu'ils passèrent toute la nuit à chanter les louanges de Dieu. Le Fils de Dieu ne vous donne pas un pain matériel, mais le pain des anges, sa propre chair; il ne vous envoie pas un corbeau, mais il vous l'apporte lui-même; il ne vous le donne pas une seule fois, mais tous les mois, tous les quinze jours, toutes les semaines; ne passerez-vous pas au moins une demi-heure à ses louanges?

Magnus in medio tuî. Saint Siméon ayant eu le bonheur de tenir entre ses bras l'enfant Jésus, ne se soucia plus de vivre, il avait la mort à souhait : il ne se souciait plus d'avoir aucun commerce avec les créatures, ayant eu alliance avec le Créateur, il disait : *Nunc dimittis servum tuum, Domine;* c'est qu'il prit tant de plaisir à baiser ce divin enfant, que pour mieux jouir de cette douceur, toute son âme se mit sur ses lèvres, et sur le point de sortir pour s'attacher inséparablement aux sacrés pieds de ce béni

Sauveur. Vous ne l'avez pas seulement entre vos bras, mais au centre de votre cœur : *In medio tuî.* Il n'est plus enfant mortel et passible, mais glorieux, immortel et impassible; vous ne le recevez pas des mains de la Vierge, mais de celles du Père éternel; au moins, après un tel bonheur, après avoir reçu la vie, mourez au monde, à vos vices, à vos passions, à vos imperfections et à vous-même, pour ne vivre qu'en Jésus, qu'à Jésus, pour Jésus, et dites comme l'Apôtre : *Vivo ego, jàm non ego, vivit verò in me Christus.*

Magnus. Un prince de notre temps, pour éprouver la piété d'un bon prêtre, l'alla demander pendant qu'il disait la messe; le sacristain au sortir de l'autel lui dit : Mon Père, Monsieur le prince vous demande et vous attend il y a déjà quelque temps. Si c'eût été quelque prêtre indévot, il eût laissé promptement ses ornements et fut allé complimenter ce prince. Le Père le fit fort bien attendre assez longtemps, pour faire ses actions de grâces, et puis dit à ce prince : Monseigneur, je vous demande pardon de vous avoir fait tant attendre, c'est que je parlais à un plus grand que vous. Le prince le prit de très-bonne part, et depuis, estima et honora beaucoup ce bon ecclésiastique.

Sanctus. C'est le Saint des saints qui est venu à vous; sa sainteté l'éloignait de vous, mais sa bonté plus forte que sa sainteté, l'a approché de vous; elle l'a mis au milieu de vous, elle l'a joint et uni à vous : *In medio tuî;* gardez-vous bien de vous en jamais séparer, plutôt mourir que de le quitter. Salomon eut autrefois une pensée digne de sa sagesse; l'Ecriture dit qu'ayant épousé la fille de Pharaon, qui n'était pas du peuple de Dieu, il lui bâtit une maison pour la loger hors de la cité de David, disant : Ma femme n'est pas digne de demeurer en la maison de mon père David, qui a été sanctifiée par l'entrée que l'arche d'alliance y a faite : *Filiam Pharaonis transtulit de civitate David, in domum quam ædificaverat ei, dixit enim Rex, non habitabit uxor mea in domo David regis Israël, eo quod sanctificata sit quia ingressa est in eam arca Domini;* puisque le corps précieux de Jésus, qui est la vraie arche d'alliance est entré en votre cœur et l'a sanctifié, il ne faut pas que rien de profane, rien de terrestre, rien d'indigne d'une si sainte demeure y soit jàmais plus reçu.

Sanctus Israël, c'est-à-dire, *videns Deum*, c'est le Saint d'Israël, il vient pour sanctifier celui qui est Israël, qui s'applique non pas à voir les vanités, non à admirer les mondanités, non pas aux pensées du ménage, mais à voir Dieu en ce sacrement, à contempler Jésus, à méditer ses perfections, ses misères et ses bénéfices.

Jacob fut surnommé *Israël*, quand il lutta avec Dieu une nuit tout entière, et obtint par importune sa bénédiction (Gen. 32, 28). Le prophète Osée, dit que cette lutte était une longue et fervente prière (Osée. 12, 4). Le temps après la communion est le vrai temps de lutter avec Dieu, puisqu'alors nous sommes joints à lui corps à corps. Il nous faut donc lutter avec lui courageusement et opiniâtrément; il faut le prier, le presser, le solliciter, le conjurer et l'importuner d'avoir pitié de nous; de jeter ses yeux de miséricorde sur nous, de nous pardonner nos péchés et guérir nos infirmités :

Non dimittam te nisi benedixeris mihi; Je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez donné votre sainte bénédiction, ni même après que vous me l'aurez donnée.

Si nous faisons ainsi, il le fera infailliblement, il exaucera nos prières, il nous comblera de bénédictions : bénédictions de douceur et de grâces en ce monde, bénédictions d'honneur et de gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XCVIII.

DE L'ESSENCE ET DES CÉRÉMONIES DU TRÈS-ADORABLE SACRIFICE.

(On montre, en ce discours, la Messe dans la Bible.)

Tu es sacerdos in æternum secundùm ordinem Melchisedech.
Vous êtes prêtre pour léternité selon l'ordre de Melchisédech. (Psal. 109, 5.)

Jésus-Christ Notre Seigneur étant vrai Dieu et vrai homme, a toujours deux intentions en toutes ses entreprises : il regarde la gloire de Dieu et le salut des hommes; pour cela il a voulu que l'Eucharistie fût un sacrifice et un sacrement tout ensemble, une victime et une viande. En qualité de sacrifice et d'hostie, il se réfère à la gloire de Dieu ; en qualité de sacrement et de viande, il se réfère au salut des hommes. Jusqu'à présent nous avons traité de l'Eucharistie comme sacrement; aujourd'hui je dois traiter de l'Eucharistie comme sacrifice, et répondre aux hérétiques qui ne cessent de crier qu'on leur montre la messe en la Bible, et qu'ils se feront catholiques; et je dis que, si je ne leur montre la messe en la Bible sans qu'ils puissent repartir, je suis content de ne monter plus en chaire. Quand Josué voulut combattre contre les ennemis du peuple de Dieu, il arrêta le soleil au milieu de sa course pour se servir de sa lumière en cette bataille si importante et pour l'avoir comme témoin oculaire d'une victoire si glorieuse que la sienne. Ayant à combattre contre les adversaires de l'Eglise, je ne dois pas vous prier de vous arrêter sur notre horizon, ô Jésus mon Sauveur, vrai soleil de justice ! vous vous y êtes obligé par l'institution de ce sacrement; mais je vous veux supplier de répandre en nos esprits les rayons de votre lumière ou de votre vérité : *Emitte lucem tuam et veritatem tuam, etc.*, et parce que nous en sommes indignes, donnez s'il vous plaît cette lumière à votre Mère bien-aimée, afin qu'elle nous la communique. Nous la saluons à cette intention : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Hæretici injustè petunt ut ostendamus illis missam in Bibliis cùm in iis non possint ostendere suam cœnam.

I. Punctum. — I. Cæremoniæ missæ ostenduntur sigillatim in scripturâ. — II. Earum convenientiæ probantur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Comparatione; 4° Responsione ad objectiones.

II. Punctum. — Essentia seu sacrificium ostenditur in scripturâ.

III. Punctum. — I. Arguuntur indevoti de suis immodestiis. — II. Instruuntur devoti.

Exorde. — Pour trouver mauvais, avec raison, que nous disions la sainte messe, il faudrait montrer en l'Ecriture ou en la tradition de l'Eglise qu'il est défendu de la dire; car, comme dit le jurisconsulte [1], les choses qui ne sont point défendues sont censées nous être permises : *Quæ non sunt prohibita concessa intelliguntur.* Cherchant ce matin la messe en votre Bible, Messieurs de la prétendue religion, j'y ai trouvé, à la fin du Nouveau Testament, ces paroles : La forme des prières ecclésiastiques, la forme d'administrer le baptême, la manière de célébrer la cène, la forme de célébrer le mariage. Vous dites qu'il ne faut rien ajouter à la Bible, et vous y avez ajouté toutes ces paroles : la forme d'administrer, la forme de célébrer, la manière de célébrer; vous dites qu'on vous montre la messe en la Bible, montrez-moi en la Bible toutes ces formes et ces manières; vous demandez qu'on vous montre que les Apôtres ont dit la messe, montrez-moi qu'ils ont fait la cène comme vous la faites. Vous faites la cène, lisant le chapitre onzième de la 1re épître aux Corinthiens, saint Paul n'écrivit cette lettre que l'an de Notre Seigneur cinquante-sept, et saint Matthieu, qui a écrit le premier des évangélistes, n'écrivit son Evangile que l'an quarante et un : donc, avant tout ce temps-là, les Apôtres et les disciples célébraient la cène sans lire aucun chapitre du Nouveau Testament; donc ils ne faisaient pas la cène comme vous la faites. Je pourrais vous montrer au texte hébreu de la Bible ce mot de messe; mais je ne m'y veux pas arrêter, car cela est trop rebattu.

Je ne crois pas que vous soyez si pointilleux que de rejeter la messe, si on ne vous en montre le nom en la Bible; vous seriez aussi déraisonnable que celui qui ne voudrait pas croire en la sainte Trinité, qui ne voudrait pas croire qu'il y a une seule essence en Dieu et trois personnes, que le Fils de Dieu est consubstantiel au Père, parce que ces mots de Trinité, d'essence et de consubstantiel ne sont pas en la Bible; et ceux d'entre nous qui disent que Dieu n'a pas fait la messe, parce qu'il ne l'a pas nommée, sont aussi simples que celui qui dirait que Dieu ne créa pas les animaux, parce qu'il ne les nomma point, mais qu'il les amena à Adam pour leur imposer des noms. Un père de famille travaille pour acquérir des biens à ses enfants, et il laisse à la mère la charge de leur apprendre à parler ; de là vient qu'on dit la langue maternelle. Notre Seigneur a travaillé pour acquérir des mérites aux fidèles, et institué les sacrements et le sacrifice pour leur appliquer ses mérites; mais il a laissé à l'Eglise la charge d'enseigner aux fidèles comment ils devaient parler de ces mystères. Il y a en la messe diverses parties; il y a les parties accidentelles qui sont les prières qu'on dit, et les cérémonies qu'on pratique devant et après le sacrifice; il y a des parties essentielles qui sont la consécration et l'oblation du corps et du sang précieux de Jésus-Christ. Si donc je montre en la Bible les parties accidentelles et les essentielles, ne sera-ce pas montrer la messe en la Bible ?

Premièrement, les accidentelles. Montrez-moi, je vous prie, le Symbole des Apôtres en la Bible? Si vous avez tant soit peu d'es-

[1] L. Statuas. cod. *de religiosis et sumptibus funerum.*

prit, vous me répondrez, il est vrai qu'il n'y est pas tout de suite comme nous le récitons; mais il y est par-ci par-là, et les Apôtres ont fait un recueil de divers passages de l'Ecriture, et en ont composé leur Symbole. Vous dites vrai, et je vous dis semblablement que l'Eglise a fait une harmonie de diverses prières et pratiques qui sont en la Bible, comme diverses fleurs pour en composer les cérémonies de la messe. En voici les preuves.

Premier point. — I. Nous disons, *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti :* ces paroles sont en saint Matthieu, ch. 28, v. 19.

On dit : *Judica me*, c'est le psaume 42, ou, selon vous, le 43e.

Nous nous reconnaissons et confessons pécheurs en la présence de Dieu et des saints : David le fit ainsi et obtint pardon, au second des Rois, ou, selon vous, au second de Samuël, ch. 12, 13.

Nous nous frappons l'estomac en nous confessant pécheurs : le publicain l'a fait et en a été loué du Sauveur, en saint Luc, ch. 18, 13.

Nous disons : *Deus tu conversus ostende nobis misericordiam tuam,* et cela est au psaume 84, ou, selon vous, au 85e.

On encense l'autel ès messes solennelles, l'ange l'a fait (Apoc. 8, 3).

On dit l'*Introït*, c'est quelque verset tiré des psaumes.

On dit : *Kyrie eleison*, c'est-à-dire : Seigneur, ayez pitié de nous; cela est au psaume 122, ou, selon vous, au 123e.

Gloria in excelsis Deo ; les anges l'ont dit, en S. Luc, ch. 2, 14.

Le prêtre se tourne quelquefois vers le peuple, puis il s'adresse à Dieu; Jésus-Christ fit ainsi dans le jardin en parlant à ses Apôtres de temps en temps, et puis s'adressant à son Père, en saint Luc, ch. 22.

On dit : *Dominus vobiscum;* Booz l'a dit, au ch. 2 du livre de Ruth.

Et cum spiritu tuo; saint Paul l'a dit en la 2e à Timothée, ch. 4, 22.

On dit des Oraisons pour les nécessités de l'Eglise, et l'Apôtre l'a commandé, écrivant aux Philippiens, ch. 4, 6.

On lit quelque texte des Epîtres de saint Paul, il l'a commandé aux Colossiens, ch. 4, ou en l'Apocalypse, et saint Jean le conseille, disant : Bienheureux celui qui lit les paroles de cette prophétie dans l'Apocalypse, ch. 1, 13; ou bien on lit quelque chose d'un prophète, et le Fils de Dieu l'a fait en saint Luc, ch. 4, 17.

On chante le Graduel; ce sont quelques versets des psaumes : et le Psalmiste le commande au psaume 46 : *Psallite Deo nostro.*

On dit : *Alleluia ;* les saints le disent en l'Apocalypse, ch. 19, 3.

On lit l'Evangile, et Jésus l'a commandé en saint Matthieu (28, 20), et en saint Marc (16, 15).

On se lève et on se tient tout droit quand on lit l'Evangile, pour montrer qu'on est prêt à combattre contre les infidèles, et de mourir pour la vérité de l'Evangile en suite de cette parole : *Quis consurget mihi adversus malignantes? aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem?* Qui est-ce qui se lèvera pour moi contre les méchants? qui est-ce qui s'opposera avec moi à ceux qui font l'iniquité (Ps. 43, 16)?

On dit le *Credo;* les Apôtres et les Pères du concile de Nicée l'ont composé. On fait l'Offertoire, et Jésus a prévu et prédit qu'on le ferait et l'a approuvé, en disant : Si tu présentes ton offrande à l'autel, va te réconcilier premièrement à ton frère, qui a quelque chose contre toi, et puis tu viendras faire ton offrande, en saint Matthieu, au ch. 5e.

On lave les mains en disant : *Lavabo inter innocentes manus meas;* cela est au psaume 25e.

On dit : *Orate fratres*, et Jésus-Christ l'a dit en saint Marc, ch. 14, 38.

On prie Dieu quelquefois à voix basse, d'autres fois à voix haute, et Jésus-Christ l'a fait à la croix : *Cum lacrymis et clamore valido*, aux Hébreux, ch. 5, 7.

On lève les mains en haut; il nous est commandé Ps. 33, et 1. Tim. 2, 8 : *In noctibus extollite manus vestras, levantes puras manus.*

On dit : *Sursum corda ;* c'est ce que Jérémie commande en ses Lamentations; *Levemus corda nostra cum manibus ad Dominum in cœlos* (Thren. 3, 41).

Gratias agamus Deo nostro (1. Thessal. 5, 18).

Sanctus, *Sanctus*, *Sanctus;* en Isaïe, ch. 6, 3, et en l'Apocalypse, ch. 4, 8.

Hosanna benedictus qui venit in nomine Domini (Matth. 21, 9).

On fait des prières pour le roi, pour les prélats et pour tous les fidèles (1. *ad Tim.* 2, 2).

On prie Dieu d'avoir pour agréables nos dévotions, par les mérites des saints : les amis de Job le firent et furent exaucés (Job. 42, 10); et le prophète Daniel disait à Dieu : *Propter Abraham dilectum tuum, et Isaac servum tuum, et Israël sanctum tuum* (Dan. 3, 36).

On lève les yeux au ciel : Jésus-Christ lui-même l'a fait, en saint Jean, ch. 6, 5; et 17, 1.

On bénit et consacre le pain; Jésus-Christ l'a commandé : *Hoc facite* (Luc. 22, 19).

On fléchit les genoux ; saint Etienne l'a fait (Act. 7, 1), et saint Paul (Eph. 3, 14).

On propose au peuple le corps de Jésus-Christ pour l'adorer ; le Père éternel en fit autant à ses anges (Hebr. 1, 6) : *Et adorent eum omnes angeli ejus.*

On bénit le calice, et saint Paul le faisait (1. Cor. 10, 16). *Le calice de bénédiction que nous bénissons.*

On recommande à Dieu les trépassés, et cela est loué en l'Ecriture (2. Mach. 12, 42).

On dit l'Oraison dominicale; Jésus-Christ l'a composée, en saint Matth., ch. 6, 9.

On rompt l'hostie; Jésus l'a fait (Matth. 26, 26).

On dit : *Pax Domini sit semper vobiscum;* Jésus l'a dit, en saint Luc, 24, 36.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi; saint Jean-Baptiste l'a dit au 1er chapitre de l'Evangile de saint Jean.

Domine, non sum dignus; le centenier l'a dit (Matth. 8, 8).

On reçoit la communion; Jésus l'a commandé (1. Cor. 11).

On remercie Dieu en chantant quelque verset des psaumes; et Jésus-Christ le fit en la dernière cène, allant au jardin après la communion (Luc, 22). *Hymno dicto exierunt.*

On congédie le peuple après le sacrifice; Salomon le fit ainsi (1. Paral. 7, 10).

On bénit le peuple; Melchisédech le fit après son sacrifice (Hebr. 7, 1).

On dit le dernier Evangile; c'est le 1er chapitre de saint Jean.

On a un autel : saint Paul en fait mention, disant : Nous avons un autel (Hebr. 13, 10), et Jésus-Christ (Matth. 5, 23) : *Si tu offres ton présent à l'autel.*

On a des lampes ou des cierges allumés; nous avons appris de l'Apocalypse à le faire, c'est au 4e chapitre.

II. 1° Le prêtre est revêtu d'une aube, d'un voile blanc ou d'un amict, d'une étole, d'un manipule et d'une chasuble, ce sont les livrées de la passion; en suite de ce commandement que Jésus fit à ses Apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi;* ce que saint Paul explique en disant : Toutes les fois que vous mangerez de ce pain, vous annoncerez la mort du Seigneur, vous m'avouerez qu'un ministre qui, ayant des habits séculiers, donnant un morceau de pain et un verre de vin, comme il ferait dans un cabaret, ne représente pas la passion du Fils de Dieu, comme fait un prêtre qui porte les livrées de la passion, et qui en remet devant les yeux des assistants les principaux mystères par ses actions. Quand les enfants d'Israël célébraient tous les ans la fête de leur sortie d'Egypte, ils mangeaient l'agneau pascal en même posture que la première fois, avec empressement, des pains sans levain, des laitues amères, le bâton à la main comme des voyageurs, parce qu'ils sortirent en cet état de la captivité d'Egypte.

2° Et que les cérémonies que nous pratiquons en la messe soient fort anciennes, il paraît en ce que nous avons encore les liturgies de saint Basile, saint Chrysostome et des autres Pères de la primitive Eglise; car la consécration se faisant en fort peu de paroles, et la transsubstantiation se faisant invisiblement, si elles n'étaient ornées et relevées par cette pompe de cérémonies extérieures, le peuple, qui se conduit par les sens, les mépriserait aisément.

3° Imaginez-vous une dame dont le mari est mort au service du roi, combattant généreusement dans les occasions; elle va trouver le roi avec ses enfants, elle demande récompense des services de son mari, quelque office ou bénéfice pour ses petits gentilshommes; elle s'habille convenablement à ce qu'elle va faire, elle prend le deuil pour émouvoir le prince à compassion, elle apprend soigneusement et observe de point en point tous les compliments de la cour; si ses petits enfants lui disaient : Pourquoi portez-vous cette robe noire? pourquoi vous mettez-vous à genoux devant le roi? pourquoi faites-vous une telle cérémonie? ils parleraient en enfants et on ne serait pas obligé de leur répondre. L'Eglise catholique est l'Epouse de Jésus-Christ, il a rendu de très-signalés services à Dieu son Père; il est mort pour son honneur, elle est devenue veuve par son trépas, elle se présente au Père éternel avec

les livrées de la passion ; elle demande récompense de la mort de son époux, des grâces et des faveurs pour ses enfants, par les mérites de leur père; et vous dites pourquoi un tel habit, un tel signe de croix ; allez, vous êtes un enfant. N'est-ce pas assez que vous sachiez que l'Eglise est votre mère et qu'elle est plus sage que vous, puisqu'elle est gouvernée par le Saint-Esprit ?

4° Oui; mais premièrement, disent-ils, Dieu est un esprit qui veut être adoré en esprit; cela est vrai; mais vous ne dites pas qu'il vous a donné le corps et l'âme, et que nous devons employer tous les deux à son honneur et à son service. Si les postures et les contenances au corps, quand on les fait à bonne intention, ne lui sont point agréables, mais indifférentes, pourquoi est-ce que David et Moïse levaient les mains en priant Dieu? pourquoi saint Etienne et saint Paul fléchissaient-ils les genoux ? pourquoi Jésus-Christ au jardin se prosternait-il contre terre? Ils disent en second lieu, qu'il ne faut honorer Dieu que par un culte commandé de sa part, autrement c'est superstition; les trois rois faisaient donc une superstition, quand ils se prosternaient devant Jésus et qu'ils lui offraient leurs présents, car il ne leur était pas commandé. Sainte Madeleine était superstitieuse, lavant ses pieds et les essuyant de ses cheveux, puisqu'il ne lui était pas commandé; le peuple hébreu était superstitieux, jetant des rameaux de palme où le Fils de Dieu devait passer!

Deuxième point. — Mais laissons là les cérémonies qui ne sont qu'accidentelles, et considérons ce qui est essentiel. Ils ont coutume de s'amuser à des incidents, et négligent le principal. Quand on ne vous pourrait montrer en la Bible les prières qu'on y fait et les cérémonies qu'on y pratique, il ne s'ensuivrait pas pourtant que la messe n'est pas en la Bible. L'essence de la messe n'est pas proprement en ces cérémonies, qui ne sont que des ornements et des préparatifs. L'essence de la messe, c'est le sacrifice, et je le montre clairement en la Bible, car nous faisons la même chose en la messe, que fit Jésus en la dernière cène. Il a dit : *Hoc facite*, faites ceci. Notez : *Hoc*, ceci est le même que j'ai fait; quand il leur lavait les pieds il leur dit : *Je vous ai donné bon exemple, afin que vous fassiez le semblable;* il dit : *Faites le même que j'ai fait.* Or, en consacrant et donnant son corps, il fit un vrai sacrifice. Ce que je montre si évidemment, que je défie tous les ministres de France de répondre à cet argument.

Où il y a effusion de sang pour la rémission des péchés il y a un vrai sacrifice. Dans la dernière cène il y eut effusion de sang pour la rémission des péchés; donc il y eut un vrai sacrifice. Qu'il y ait eu effusion, c'est-à-dire oblation de sang en la dernière cène, il paraît par les paroles de Jésus-Christ qui dit : *Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang qui est répandu pour la rémission des péchés;* qui est répandu, c'est-à-dire qui est offert. Car, en terme de sacrifice, répandre le sang ou quelque autre liqueur est l'offrir; rompre ou donner sa victime et l'immoler, c'est la même chose. Les ministres qui ne veulent pas chicaner l'avouent; mais ils répondent que ces paroles : *Mon sang est répandu pour vous,* s'en-

tendent de l'effusion qui fut faite en la croix et en la passion : *Parum pro nihilo reputatur*, disent-ils. Jésus était sur le point d'aller au jardin et de là au Calvaire quand il dit en la cène : *Mon sang est répandu pour vous*, c'est-à-dire qu'il va être répandu. Cette échappatoire aurait quelque apparence si nous n'avions que le texte latin de l'Evangile; mais le Saint-Esprit y a pourvu et leur a ôté le moyen de s'échapper : car au texte grec qui est le langage de saint Luc, il y a : Τοῦτό τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἵματι μου, τὸ ὑπερ ὑμῶν ἐκχυνόμενον.

Sur quoi j'accuse les ministres de Genève d'une insigne fausseté : au frontispice de leur Nouveau Testament en français, ils protestent qu'ils l'ont traduit selon l'original grec, et ils en corrompent ici le sens si palpablement, qu'il ne faut qu'entendre tant soit peu le grec pour voir clairement leur erreur; car, au lieu de traduire le texte de saint Luc en cette manière : *Ce calice est le Nouveau Testament en mon sang*, ils tournent : Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang; ils ne veulent point de calice en leur Bible, de peur que leurs gens ne leur disent : Voilà un calice dans la cène de Jésus-Christ, et il n'y en a point dans la nôtre; mais ce n'est pas là où est la tromperie, et je ne m'y arrête pas. Ils tournent : Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang qui est répandu pour vous; je dis qu'en cette version (qui est répandu), il y a une fausseté si noire qu'ils ne s'en sauraient laver; car, pour traduire fidèlement le grec, il faut dire : Cette coupe est le Nouveau Testament en mon sang, laquelle est répandue, puisque le participe ἐκχυνόμενον se rapporte à la coupe et non pas au sang. Ce qui fait qu'on ne peut pas bien découvrir leur fausseté ni convaincre par le texte latin, c'est que *calix* et *sanguis* sont du même genre, et on ne peut discerner auquel des deux se rapporte le relatif; mais le texte grec est évident et les convainc de fausseté, car la coupe est au nominatif, le sang est au datif, et le participe répandu se rapporte à la coupe et non au sang, puisqu'il est au nominatif et non pas au datif, il y a ἐκχυνόμενον, non pas ἐκχυνομένῳ.

Ou ils se sont aperçus de cette erreur, ou non; s'ils ne s'en sont pas aperçus, c'est une ignorance grossière. Et pourquoi donc se mêlent-ils de traduire l'Ecriture, étant si ignorants? S'ils s'en sont aperçus, c'est une malice noire; et pourquoi donc veulent-ils réformer le monde, étant si malicieux? La raison pourquoi ils ont fait glisser cette fausseté dans le texte sacré, c'est pour aveugler le monde et pour éviter la preuve puissante et irréprochable qu'on tire de ce texte pour montrer le sacrifice; car, selon le texte de saint Luc, qui a écrit en sa langue maternelle, c'est-à-dire en grec, ce n'est pas simplement le sang qui est répandu, c'est-à-dire offert; mais c'est la coupe, c'est-à-dire le sang, en tant qu'il est dans la coupe. Il ne parle donc pas de l'effusion ou de l'oblation du sang faite en la croix, mais en la cène; car, en la croix, il n'y avait point de coupe, et il y en avait en la cène. Je défie tous les ministres de France de répondre à cette preuve.

Troisième point. — I. Mais laissons là les étrangers, prions Dieu qu'il les convertisse et parlons aux domestiques de la foi,

aux enfants de l'Eglise; apprenons que, puisque la messe est un sacrifice très-auguste, où est offert le corps et le sang de Jésus-Christ pour la rémission des péchés, nous devons tâcher d'y assister le plus souvent, révéremment et dévotement qu'il est possible.

Adeamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ ejus : Il a son trône de gloire au ciel, il aura son lit de justice en la vallée de Josaphat. L'autel est son trône de grâce, il est ici prêt à nous faire grâce, il est plein de bonne volonté pour nous, il y reçoit des hommages et y fait ses largesses avec profusion et magnificence : *In auxilio opportuno.* Le temps de la messe est le temps opportun, l'heure la plus commode pour négocier les affaires de notre salut avec Dieu, pour apaiser sa colère et pour gagner ses bonnes grâces. Les anges épient ce temps pour nous recommander à Dieu, ils fondent à l'église adroitement, ils se tiennent près de l'autel, ils remontrent à Jésus ce qu'il a fait pour nous (Chrysost., hom. *De incomprehensibili Dei naturâ*).

Il n'y a dévotion si délicieuse, indulgence si aisée à gagner, ni vertu si facile à pratiquer que d'entendre la messe. Vous dites quelquefois : *Peccantem me quotidiè et non pœnitentem timor mortis conturbat me.* Vous êtes en peine de votre salut, vous avez commis de grands péchés; vous ne pouvez jeûner, donner des aumônes, ni faire des austérités; vous avez l'estomac faible, vous êtes pauvre et de petite complexion : eh bien! il y a de l'excuse; mais qui vous empêche d'ouïr plusieurs messes, pour gagner les autres indulgences? il faut jeûner, faire voyage, etc.; pour gagner celle-ci, il ne faut qu'être présent, avec un peu de bonne volonté et de piété intérieure, un peu de retenue et de modestie extérieure, et les souffrances de Jésus vous sont appliquées, ses satisfactions communiquées et les peines dues à vos péchés diminuées.

Je me suis souvent étonné de voir que les hérétiques ne commettent pas tant d'irrévérences, ni tant d'insolences en leur prêche que nos catholiques en l'église. J'ai autrefois été au prêche, non pas par curiosité, mais pour répondre par après aux arguments du ministre; j'y remarquais qu'encore qu'ils n'y fassent autre chose que de prêcher et de chanter deux ou trois psaumes, on n'y entendait pas tant de bruit, et on n'y voyait pas tant d'immodesties que nous faisons en la messe. Lisant l'autre jour l'Ecriture, le Saint-Esprit m'en apprit la raison.

Les Israélites, qui étaient le peuple de Dieu, ayant une grande guerre contre les Philistins, firent apporter en leur camp l'arche d'alliance, qui était le principal et quasi l'unique renfort qu'ils eussent en ce temps-là. Les Philistins ayant appris cette nouvelle commencèrent à se lamenter. Malheur à nous, nous sommes perdus! le Dieu d'Israël est venu en son camp : *Venit Deus in castra;* c'est-à-dire, celui qui a défait les Egyptiens, les Chananéens, les Amorrhéens et les autres peuples qui lui ont résisté; puis ils s'animèrent l'un l'autre et relevèrent leur courage : *Confortamini Philistini, confortamini.* Courage soldats, courage camarades, bon courage! plus de renforts nos ennemis auront, plus nous aurons d'honneur de les vaincre; il ne sera pas dit qu'ils nous aient assujettis comme nous les avons domptés et asservis : *Omnia in figu-*

ris quæcumque scripta sunt, *ad nostram doctrinam scripta sunt.* Quand on dit la messe, les démons se pâment de frayeur; ils s'attristent et se lamentent : *Venit Deus in castra ;* nous sommes défaits, et tous nos desseins renversés, si nous ne prenons garde à nous. C'est en la messe que saint Antoine et saint François furent touchés de Dieu ; c'est là qu'ils prirent résolution de nous déclarer la guerre; mais courage, ne perdons pas espérance, redoublons nos forces et nos sentinelles; un tel va à l'église pour ouïr la messe; s'il prie Dieu de bon cœur et bien attentivement, Dieu le convertira, il échappera de nos mains, il lui faut envoyer son compagnon, il le fera cajoler, lui contant des nouvelles; il lui faut susciter une telle qui amusera ses yeux, son esprit, par les charmes de ses ajustements et de ses beaux habits. Ainsi, Satan est très-curieux de vous rendre plus insolent et plus immodeste dans les églises que les huguenots en leur prêche, parce qu'en ce faisant, vous êtes plus criminel, vu que vous avez le corps de Jésus-Christ en la messe et qu'ils n'ont qu'un morceau de pain en leur cène.

Que dis-je? plus immodeste que les huguenots? mais plus que les idolâtres. C'est une merveille qui me fait rougir, quand je vois avec quelle attention, avec quel silence, quelle retenue et quelle application d'esprit les payens sacrifiaient à leurs faux dieux; quelle crainte ils avaient d'interrompre, de troubler ou de profaner tant soit peu leurs sacrifices; de là venaient ces avertissements que le héraut faisait :

Favete linguis, sint fida silentia sacris,
Procul hinc, procul este profani.

Le roi Numa Pompilius étant averti au milieu de son sacrifice que les ennemis étaient aux portes de la ville, εγω δε θυω, et moi je sacrifie :

Sacra Jovi stygio, quæ ritè incepta paravi :
Perficere est animus.....

Pour cette raison, ils se couvraient la tête en sacrifiant, pour n'avoir aucune occasion de jeter la vue sur quelque objet qui leur apportât de la distraction :

Purpureo velare comas adopertus amictu
Ne qua inter sacros ignes in honore Deorum
Hostilis facies occurrat, et omnia turbet.

Ne pensez-vous pas que vous donniez sujet à Satan de se vanter, de se glorifier, de braver la majesté de Dieu, de lui insulter et lui dire : J'ai eu de meilleurs serviteurs que vous, je ne leur promettais rien, et si ils me sacrifiaient à grands frais des moutons, des génisses, des taureaux et même leurs propres enfants, et toutes les fois qu'ils me sacrifiaient, c'était avec grand respect, profond silence, avec attention et application d'esprit; et encore que vous leur promettiez votre paradis, encore que le sacrifice ne leur coûte rien, que vous leur donniez votre Fils pour vous sacrifier, ils ne le font que par manière d'acquit, sans respect, sans attention et sans

dévotion : ce n'est que bruit, que cajoleries, que mouvements de tête, que curiosité de vue, qu'égarement d'esprit.

Ne pensez-vous pas qu'il est ravi de voir que vous vous rendez inutile au plus salutaire moyen que Dieu a institué pour le salut de votre âme? que vous deveniez si pauvre auprès d'un riche trésor, désarmé auprès de cet arsenal, malade auprès d'un si bon médecin, empoisonné auprès de cet excellent antidote, maigre, défait et affamé auprès d'une viande si délicieuse : *Qui se manducantibus dat spiritus pinguedinem.*

Saül avait été autrefois très-humble : *Cùm esses parvulus in oculus tuis*, il avait été innocent comme un enfant d'un an : *Filius unius anni erat Saül cùm regnare cœpisset;* il avait été choisi à la royauté par élection divine, et néanmoins il fut réprouvé, et le commencement de sa réprobation fut qu'il offrit un sacrifice hors de raison, un peu plus tôt qu'il ne devait, et qu'il n'attendit pas le temps prescrit par Samuel. S'il est réprouvé pour avoir prévenu le temps, que deviendront ceux qui, même les jours de fête et de dimanches, attendent de venir à l'église jusqu'à onze heures, pour ouïr la dernière messe, la messe des dames; pour avoir sujet de voir, ou d'être vues, et d'être cajolées; quel regret aurez-vous à la mort, quand vous verrez que vous pouviez si aisément négocier les affaires de votre salut avec Jésus à la messe, et que vous l'aurez négligé?

Je dis si aisément, car il n'y a point de dévotion plus facile, plus utile, ni plus agréable à Dieu que d'ouïr la messe dévotement. Quand vous me dites que vous ne pouvez faire oraison mentale, eh bien! il y a quelque prétexte d'excuse, il y a de la peine, il faut avoir de l'esprit pour méditer, l'imagination est volage qui s'égare souvent contre notre volonté. Mais qui vous empêche de vous prévaloir des prières que le prêtre et toute l'Eglise font en sa messe pour tous ceux qui y assistent, vous prévaloir des grâces qui y sont données, des mérites et des satisfactions du Sauveur qui sont distribués à ceux qui sont présents, des prières que Jésus a faites pour eux dans le Saint-Sacrement.

Quand le bienheureux saint Ignace, saint Xavier et leurs compagnons voyageaient en Espagne, avant que de commencer leur sainte société, ils rencontrèrent un bonhomme qui faisait le même voyage : il était si courtois et si charitable, qu'il les contraignit par importunité à lui donner leurs hardes à porter. Tous les matins avant que de sortir de l'hôtellerie, ils faisaient une heure d'oraison mentale, le bonhomme faisait comme les autres se tenant à genoux au coin de la chambre, ils s'en étonnaient et disaient quelquefois entre eux : Qu'est-ce qu'il peut faire si longtemps à genoux, lui qui est idiot et ignorant en la spiritualité? Ils lui demandèrent un jour par le chemin : Mon ami, que faites-vous une heure durant à genoux en l'hôtellerie? Voici ce qu'il disait : Mon Dieu, ces gens sont des saints, je suis leur bête de charge, je ne saurais pas vous parler; mais je vous dis tout ce qu'ils vous disent; et par ce moyen il parvint à un très-haut degré de perfection. Voilà une sainte leçon pour nous.

Je conseillerais donc aux âmes choisies cette pratique de dévo-

tion pendant la sainte messe ou un peu auparavant, pour se disposer à la bien entendre, d'adorer le Fils de Dieu et les dispositions de son âme sainte en quatre moments.

1° Au premier moment de sa vie dans les entrailles de la Vierge, lorsqu'il fit le traité de notre rédemption avec Dieu son Père, quand il se soumit à lui pour l'accomplissement de toutes ses volontés; qu'il lui promit de lui offrir le sacrifice de la Croix et celui de l'Eucharistie; le prier que ce contrat soit notre justice originelle et la source de toutes les grâces qui nous sont nécessaires, pour arriver au degré de perfection et de sainteté auquel il nous a destinés.

2° L'adorer au moment de l'institution de l'Eucharistie, quand il offrit à Dieu toute la gloire et les hommages qu'il lui rendra en toutes les messes qui se diront jusqu'à la consommation des siècles, et la souffrance de toutes les injures qu'on lui fera en ce sacrement.

3° Au moment de sa mort, quand il expira en la croix et désira de perdre à tous moments, pour la gloire de son Père, l'être qu'il a en ce sacrement, comme il fait en toutes les messes qui se disent en tout l'univers.

4° Au moment de la messe que nous entendons, le prier que notre salut et nos bonnes intentions soient comprises dans les siennes, lui offrir notre âme et notre corps, notre être et toutes nos dépendances, le prier de les offrir à son Père avec son corps adorable, puis nous adresser au Père éternel et dire comme ce bon paysan : Mon Dieu, je ne suis qu'une pauvre bête, je ne sais pas vous parler, mais je vous dis tout ce que votre Fils vous dit en ce sacrement; je vous offre les hommages et les soumissions de son âme, les élévations de son esprit, les ardeurs et les affections de son cœur, les adorations qu'il vous fait, les actions de grâce qu'il vous rend, les prières qu'il vous présente, les oblations qu'il vous fait de soi-même et de ses mérites pour nous.

Quand nous ne pouvons parler à quelqu'un à qui nous sommes obligés, parce qu'il est éloigné, nous prions quelqu'un de le faire de notre part : Je vous prie de rendre mes très-humbles respects à un tel, lui baiser les mains de ma part. Dieu habite en une lumière inaccessible, je suis très-indigne et très-incapable de m'en approcher et de lui parler; mais je prie l'Homme-Dieu de le faire de ma part : Mon Sauveur, je vous supplie de rendre mes devoirs à votre Père, de l'aimer et l'adorer pour moi, de le remercier des biens qu'il m'a faits, de lui offrir mon cœur et mon corps, de lui demander pour moi son amour, sa grâce, sa conduite et les vertus qui me sont nécessaires pour vous être agréable.

Si vous avez l'esprit si ferme, la dévotion si refroidie, que vous ne puissiez vous attacher à aucun de ces exercices, ne laissez pas de demeurer devant le Saint-Sacrement le plus longtemps que vous pourrez, en humilité d'esprit et en une posture de corps qui soit modeste. Vous n'y serez pas en vain ; une sainte âme disait autrefois : Je suis quelquefois plongée dans des ténèbres intérieures si épaisses, dans des sécheresses et des aridités si étranges, que je ne puis appliquer mon esprit à rien de sérieux ; je ne quitte pourtant pas l'oraison, mais je me tiens là en la présence de Jésus, comme un petit chien aux pieds de son maître.

Il n'est pas que vous n'ayez entendu parler du bienheureux François de l'Enfant-Jésus, carme-déchaussé, c'est lui qui préserva de peste la ville de Valence, ayant promis de la part de Dieu qu'elle en serait miraculeusement affranchie, si on faisait une maison de repenties. Au commencement de sa vie c'était le plus pesant, le plus stupide garçon qui ait jamais été. Il ne savait rien faire, il n'était bon à rien, il rompait ou perdait tout ce qu'on lui mettait entre les mains, il ne savait pas même garder les moutons : ainsi personne n'en voulait, il était rebuté de tout le monde, et son père même, pour se défaire de lui, le donna à un jeune homme avec commission de l'emmener adroitement à 50 lieues loin et puis le laisser là, sachant qu'il n'aurait pas l'esprit de s'en revenir. Ce pauvre garçon ainsi délaissé tout seul, était comme un homme tombé des nues, et ne sachant que devenir ni où aller, il se retirait à l'église, il se présentait à Jésus au Saint-Sacrement, il s'exposait au trône de sa miséricorde, aux rayons de sa lumière et aux influences de sa grâce : par cette voie il fut tellement changé, il reçut tant d'esprit et tant de vertu, tant de sainteté et tant de sagesse, que les rois, les évêques et les archevêques tenaient à grand honneur d'avoir sa conversation. Il est devenu un grand saint. Faites comme lui en quelque désolation, tristesse, amertume, affliction ou tentation, et en quelque état de péché que vous soyez, ne vous découragez point : entendez plusieurs messes, demeurez là le plus longtemps que vous pourrez devant le Saint-Sacrement, remontrez-lui vos disgrâces et reconnaissez vos misères.

Si vos occupations ne vous permettent pas de demeurer si longtemps en l'église, faites comme sainte Monique ; elle avait un mari fâcheux et difficile à contenter, elle n'avait pas la commodité de demeurer longtemps à l'église, mais elle ne manquait jamais d'entendre tous les jours au moins une messe, et lorsqu'elle en sortait quant au corps, elle y laissait tout son cœur, elle avait lié son âme à Jésus au Saint-Sacrement : *Ad pretii nostri sacramentum ligavit animam suam, nemo à protectione tuâ dirumpat eam.* Faites comme elle, si vous ne pouvez entendre la messe les jours ouvriers, parce que vous gagnez votre vie à la journée, ne pouvant porter votre corps à l'église, portez-y votre cœur; quand vous entendez sonner la messe, faites les mêmes actes intérieurs et les mêmes dévotions que vous y feriez : *Nemo à protectione tuâ dirumpat eam.* Cette conséquence est bien tirée, personne ne peut séparer de l'amitié et de la protection de Dieu ceux qui ont attaché leur âme et leur affection à son Fils unique et bien-aimé; car il disait à ses disciples : Mon Père vous aime, parce que vous m'avez aimé; et saint Paul dit : La grâce de Dieu avec tous ceux qui aiment Jésus-Christ Notre Seigneur en incorruption. *Amen.*

SERMON XCIX.

DES QUATRE FINS POUR LESQUELLES LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE A ÉTÉ INSTITUÉ.

Hix calix novum testamentum in meo sanguine qui pro vobis effundetur.
Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang qui sera répandu pour vous.
(Luc. 22, 20.)

Encore que l'Eucharistie, en qualité de sacrifice, soit principalement instituée pour la gloire et l'honneur de Dieu et en qualité de ce sacrement pour le profit et l'utilité des hommes, si est-ce que Jésus a tellement attaché les intérêts de sa gloire à ceux de notre salut, que comme quand nous recevons ce sacrement pour notre salut, il veut que ce soit à sa gloire. Ainsi, quand on offre ce sacrifice à sa gloire, il veut que ce soit pour notre salut, d'où vient que ce sacrifice est institué pour quatre principales intentions que j'ai à vous déduire.

Jésus-Christ institua ce sacrifice dans le cénacle de Jérusalem, mais il le projeta et en fit le dessein dans votre sein immaculé, ô sainte Vierge! puisque son Apôtre nous dit qu'au moment de sa conception, son âme s'éleva à Dieu et lui dit : Mon Père, vous avez rejeté les holocaustes anciens à cause de leur peu de mérite, et vous m'avez formé un corps propre pour vous être offert en odeur de suavité : *Ingrediens mundum dixit : sacrificium et oblationem noluisti corpus autem aptasti mihi.* Comme le dessein de ce sacrifice a été fait en votre sein virginal, ainsi la grâce d'en discourir fructueusement nous doit être communiquée par votre main libérale ; nous vous la demandons en vous saluant : *Ave*, *Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — In lege Mosaycâ erant quatuor genera sacrificiorum, quæ eminenter continentur in sacrificio Missæ.

I. Punctum. — I. Missa est holocaustum valdè honorificum Deo propter eum qui offert. — II. Propter id quod offertur. — III. Propter modum quo offertur qui honorat Deum ut primum principium. — IV. Ut viam et medium. — V. Ut finem ultimum.

II. Punctum. — Missa sacrificium laudis et gratiarum actionis.

III. Punctum. — Est hostia pacifica seu impetratoria.

IV. Punctum. — Est sacrificium propitiatorium.

Conclusio. — I. Exhortatio et instructio ad sæpe et devote audiendam missam. — II. Et ad fugam peccati mortalis quod damnatis missam reddit inutilem.

Exorde. — Comme au mystère de l'Incarnation, le Fils de Dieu a fait un divin abrégé, auquel il a récapitulé et réduit comme au petit pied sa divine essence et toutes ses œuvres : car en l'épître aux Ephésiens où nous avons : *Proposuit instaurare omnia in Christo quæ in cœlis et in terrâ sunt*, il y a au grec, ἀνακεφαλαιώσασθαι ; ainsi en l'Eucharistie il a fait un admirable abrégé auquel il a recueilli et ramassé les trésors de ses mérites et toutes les prérogatives des anciens sacrifices. Le prophète Moïse s'accommodant à la condition du peuple qu'il conduisait, avait institué par commandement de

Dieu grande quantité de sacrifices, pour entretenir la dévotion de ce peuple grossier qui était attaché à la pratique des cérémonies extérieures et sensibles, que nous pouvons tous réduire à quatre, les plus signalés, selon les quatre principaux actes de religion, que la créature raisonnable est obligée d'exercer envers la Majesté divine.

Le premier, c'était pour honorer Dieu, pour rendre hommage à sa souveraineté et reconnaître le domaine absolu et indépendant qu'il a sur toutes ses créatures. Ce sacrifice s'appelait holocauste, c'est-à-dire, tout brûlé, parce que toute la victime y était consumée et réduite en cendres par le feu, et cela pour protester que toute créature est obligée d'employer tout son être, se consumer et s'anéantir si elle pouvait, pour rendre hommage à son Créateur.

Le second était l'hostie de louange, ou le sacrifice d'action de grâces qui s'offrait pour remercier Dieu des bienfaits qu'on avait reçus de sa libéralité divine; ainsi Melchisédech offrit un sacrifice en action de grâces de la glorieuse victoire qu'Abraham avait remportée sur les quatre rois ennemis, et de là vient le nom d'hostie et de victime : *Hostibus à victis hostia nomen habet.*

En troisième lieu, il y avait l'hostie pacifique qui était instituée pour demander à Dieu et pour impétrer de lui quelques biens temporels ou spirituels; comme le remède aux maladies, du secours en affliction, bon conseil en perplexité, lumière et conduite en quelque entreprise d'importance, victoire d'ennemis en guerre et autres semblables faveurs. En ces deux derniers sacrifices, la victime était divisée en trois parties, l'une était brûlée en l'honneur de Dieu, l'autre était pour le prêtre, la troisième demeurait à celui pour lequel on offrait le sacrifice, pour montrer que les prospérités qu'on reçoit en ce monde viennent de Dieu par l'entremise des prêtres, pour le bien et l'utilité de ceux qui l'honorent.

Le quatrième était le sacrifice propitiatoire, pour demander à Dieu qu'il se rendît propice aux hommes, et pour obtenir l'expiation des péchés en ce sacrifice. L'hostie était divisée en deux parties, dont l'une consumée par le feu et l'autre pour le prêtre, rien à celui pour qui on offrait; et cela pour signifier que ses iniquités étaient tellement effacées par ce sacrifice, qu'il ne lui en demeurait aucune. Cette oblation s'appelait aussi : *Sacrificium pro peccato*, ou simplement, *Peccatum*, suivant les paroles du prophète, qui dit : *Peccata populi mei comedent sacerdotes.*

Tous ces sacrifices ne se pouvaient faire sans beaucoup de frais, et à cause des victimes, ils ne rendaient pas grande gloire à Dieu; n'étant que des oblations de brebis ou d'autres animaux, ils ne produisaient pas de grands effets pour le salut des hommes, d'où vient qu'ils sont appelés par saint Paul : *Nuda et egena elementa.* Néanmoins Dieu les avait institués par sa providence, parce que le peuple d'Israël vivant parmi les payens qui offraient quantité d'hécatombes à leurs fausses divinités, si le peuple juif, grossier et matériel comme il l'était, n'eût eu cette diversité de sacrifices pour occuper sa dévotion, il se fût aisément adonné à sacrifier aux idoles.

Premier point. — Mais en la loi évangélique en laquelle les chrétiens ne sont plus en danger de tomber en idolâtrie, Jésus-Christ a institué un seul sacrifice de fort peu de frais, très-aisé, très-saint, très-parfait et très-agréable à Dieu, qui contient en éminence tout ce que l'on pouvait prétendre de toutes les oblations, sacrifices et cérémonies anciennes : *Deus qui legalium differentiam hostiarum unius sacrificii perfectione sanxisti*, dit l'Église. Et saint Augustin (l. 17 *De civ.*, c. 20) : *Vocem Domini mediatoris per prophetam loquentis audimus.* Au psaume 39 : *Sacrificium et oblationem noluisti, corpus autem perfecisti mihi, quia pro illis omnibus oblationibus corpus ejus offertur et participantibus ministratur.* Si nous considérons celui qui offre et la manière dont il l'offre, nous verrons que c'est un sacrifice extrêmement agréable à Dieu, qui lui rend un hommage souverain, qui honore infiniment ses divines perfections.

I. Car en cette oblation le principal offrant et vrai sacrificateur, c'est Jésus Notre Seigneur, vrai Dieu et vrai homme, l'objet de la complaisance du Père et le sujet de ses plus tendres amours, qui égale en noblesse et en grandeur celui à qui il sacrifie : *Sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* Il y eut cette différence entre Melchisédech, grand-prêtre de la loi de nature, et Aaron, prêtre de la loi mosaïque, que celui-ci offrait des sacrifices sanglants, auxquels on offrait des moutons, des colombes et autres victimes ; Melchisédech offrait des sacrifices non sanglants, oblation de pain et de vin : *At verò Melchisedech proferens panem et vinum : Erat enim sacerdos Dei altissimi* (Gen. 14, 18). Notez : *Enim.* Jésus-Christ n'a été prêtre selon l'ordre d'Aaron qu'une fois à la croix, offrant le sacrifice sanglant de son corps, qui mourut par effusion de sang ; mais le prophète (Psal. 109) et saint Paul (Heb. 5, 6) disent qu'il est prêtre selon l'ordre de Melchisédech jusques à la consommation des siècles, parce qu'il offre continuellement par la main du prêtre le sacrifice non sanglant de son précieux corps et sang, sous les espèces du pain et du vin. Le prêtre n'est que son organe, son instrument et son ministre, quand il dit : *Ceci est mon corps*, il est évident que le prêtre ne parle pas de son corps, mais de celui de Jésus-Christ ; et puisqu'il ne dit pas : Ceci est le corps de Jésus-Christ, mais *Ceci est mon corps*, on voit clairement par cela que ce n'est pas lui proprement qui parle, mais que c'est Jésus-Christ qui parle par sa bouche. Saint Chrysostome (Hom. *de tradit. Judæ*) dit : Οὐδὲ γὰρ ἄνθρωπος ἐστι ἀλλ' αὐτὸς ὁ σταυρωθεὶς ὑπὲρ ἡμῶν. Ce n'est pas un homme qui, des choses proposées, fait le corps et le sang de Jésus, mais c'est Jésus même, celui qui a été crucifié pour nous.

II. Ce qu'il offre ce n'est pas la chair morte et corruptible d'un agneau, d'un bœuf et d'un autre animal comme les anciens sacrifices, c'est la chair précieuse et adorable de l'Homme-Dieu ; chair vivante, chair vivifique, immaculée, sainte et sanctifiante, déifiée et tirée du corps de la plus chaste, de la plus pure, sainte et innocente Vierge qui ait jamais été, chair qui est l'ouvrage du Saint-Esprit, chair unie à la nature divine, subsistante avec elle en la personne du Verbe.

III. La manière dont il est offert est admirable et donne à Dieu une très-grande gloire : c'est par un holocauste très-parfait, qui détruit, consomme et anéantit en quelque façon la victime. Saint Paul dit que pour rendre à Dieu nos devoirs et lui payer le tribut de gloire à quoi nous sommes obligés, nous le devons honorer comme premier principe d'où nous sommes émanés, comme voie et moyen qui nous conduit à lui, comme dernière fin où nous trouvons notre repos et notre souveraine béatitude : *Ex ipso, per ipsum et in ipso*; engrec ες αὐτὸν, *ipsi gloria in sæcula sæculorum.* Or, le sacrifice appelé holocauste honore Dieu en ces trois attributs et lui rend hommage en ces trois propriétés par la destruction de la victime : *Ex quo omnia* ; l'holocauste montre que Dieu est le premier principe de toutes les créatures, qu'elles ne lui coûtent rien, qu'il les a faites sans travail, qu'il en peut disposer comme bon lui semble et qu'il ne perd rien quand elles périssent. Quand les fruits de nos héritages, les moutons de nos troupeaux et les meubles de nos maisons périssent par la grêle, par le feu ou par quelque autre accident, c'est grand dommage pour nous; nous y avons intérêt, parce qu'ils nous coûtent beaucoup, parce que nous ne les avons pas faits, ou que si nous les avons faits, c'est avec peine et sueur, il n'est pas aisé de les refaire; mais quand la créature périt, Dieu n'y a point d'intérêt : elle périt au monde et non pas à Dieu; elle perd la vie et l'être qu'elle avait en soi, mais non l'être et la vie qu'elle avait en Dieu : *Regem cui omnia vivunt*, *Deus cui non pereunt corpora nostra moriendo.*

Si un régent de l'université ou un prédicateur savait mot à mot tout ce qui est dans ses livres et s'il avait la mémoire si fidèle que ce qui y serait une fois imprimé n'en pût jamais être effacé, il ne s'attristerait pas beaucoup quand toute sa bibliothèque serait brûlée, parce qu'il a en son esprit, tout ce qui est dans ses livres, et qu'il y est beaucoup plus noblement, parfaitement et inamissiblement que dans ses livres; il pourrait reproduire, dicter de nouveau et coucher par écrit toutes les belles pensées et les hautes conceptions qui étaient dans ses livres. Quand on offre à Dieu un holocauste, on détruit la victime, on la brûle, on la consomme, on la réduit en cendres, pour protester que quand toutes les créatures qui sont au ciel et en terre, spirituelles et corporelles, les hommes et les anges périraient et seraient anéantis, Dieu ne perdrait pas le moindre fleuron de sa couronne, le moindre fief de son domaine, parce qu'il est le premier principe et la cause universelle qui les a toutes créées, qu'il les contient en soi et qu'il les peut produire plus aisément que je ne parle : *Ex quo omnia.*

IV. *Per quem omnia.* Les deux principales voies par lesquelles Dieu nous conduit à soi, c'est la miséricorde et la justice : la miséricorde achemine les prédestinés, la justice les réprouvés à sa gloire : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas;* et ces deux perfections sont excellemment honorées par l'holocauste : sa justice, en ce que faisant mourir et brûlant, on proteste que par le péché nous méritons, non-seulement que tous nos biens soient confisqués, mais d'être condamnés à mort, perdre l'être, être exterminés et effacés du nombre des créatures. Pour ce sujet, anciennement,

comme a remarqué Génébrard, celui pour lequel on sacrifiait, mettait la main sur la tête de l'animal et confessait ses péchés, se reconnaissait criminel et digne de mort, et la miséricorde de Dieu s'exerce en ce qu'il accepte la mort de cet animal qui est immolé, au lieu de celle que le pécheur avait méritée : *In ipsum sunt omnia.*

V. Bref, le sacrifice honore Dieu en qualité de dernière fin et de souveraine félicité des créatures. Quand nous servons les rois de la terre, la fin que nous prétendons par notre service n'est pas le service même; nous prétendons d'être récompensés, avancés, enrichis et élevés aux charges; mais le Roi du ciel est si excellent, si aimable et si digne d'être servi, que la plus louable ambition que nous puissions avoir en le servant, c'est de le servir; la plus heureuse fin et la plus souhaitable félicité que nous pouvons prétendre en lui rendant service, c'est de mourir, d'être consommés et réduits à néant pour son honneur et son hommage; pour cela, en l'holocauste, qui est le plus noble et excellent service qu'on lui puisse rendre, la créature est immolée, détruite, brûlée et réduite en cendres. Or, est-il que le très-adorable mystère de la messe est un très-parfait holocauste, puisque, comme nous voyons, en ce sacrifice, Dieu est parfaitement honoré en qualité de premier principe; car l'Homme-Dieu, perdant en l'honneur de son Père l'être et l'excellence qu'il a ici, il montre que Dieu est son principe; c'est lui qui l'a produit, il a droit de le détruire; il n'a point d'intérêt en sa destruction, puisque l'ayant produit, il le peut reproduire.

Il honore la justice de son Père, en ce qu'il avoue qu'il a mérité la mort et l'anéantissement par les péchés des hommes, dont il s'était rendu caution. Il honore la miséricorde, en ce qu'il a transféré sur son Fils innocent les dettes des serviteurs criminels, et en ce qu'il accepte le sacrifice de ce précieux corps et l'effusion mystique de son sang, au lieu de la vraie et réelle mort que nous avions méritée. Il l'honore en qualité de dernière fin, en ce que, perdant pour son honneur l'être sacramentel qu'il a ici, il montre qu'il tiendrait à très-grand bonheur et à souveraine béatitude, si son Père le trouvait à propos d'être tout à fait anéanti pour son service.

Jésus donc étant le principal offrant en ce sacrifice, étant la victime qui est offerte et s'offrant en une manière si parfaite, nous devons conclure que la messe est une chose si excellente, si noble et si divine, que si on mettait ensemble toutes les vertus, les bonnes œuvres, les actions vertueuses de tous les hommes, les anges, les séraphins, et de la Vierge même; si on mettait tout l'honneur, les louanges, les hommages et les services qu'ils ont rendus et rendront éternellement à Dieu, tout l'honneur et le service qu'on lui pourrait rendre en l'étendue de l'éternité, et toutes les créatures possibles, tout cela ne serait pas à beaucoup près si agréable à Dieu, ne lui rendrait pas tant de gloire comme fait une seule messe dignement offerte. Et à propos de cela, j'ai horreur de certaine façon de parler qui est quelquefois en la bouche du peuple, où vous en trouverez qui diront : Monsieur, je ne vous ai pas encore payé votre messe. Payer la messe! avec quel prix le peut-on faire?

quelle est la somme d'argent, d'or ou de pierreries, qui en puisse égaler une seule? Ce que vous donnez au prêtre, c'est une aumône pour aider à sa subsistance, parce que, comme dit saint Paul : *Celui qui sert à l'autel peut vivre de l'autel;* mais de payer la messe cela ne se peut; il n'y a rien, je ne dirais pas dans les coffres de l'épargne, dans les finances des rois, dans les richesses de l'Orient, ni en tous les mérites des gens de bien qui sont sur la terre, des saints qui sont au ciel, qui approche tant soit peu du prix, de la valeur ou excellence d'une seule messe, parce que c'est Jésus qui y est offert, c'est lui qui s'y offre, qui s'y offre d'une affection si admirable et si divine.

Deuxième point. — Cet auguste sacrifice étant si agréable et glorieux à Dieu, ne peut manquer d'être extrêmement profitable et avantageux aux hommes; c'est un magasin et un trésor spirituel qui nous fournit plus que suffisamment pour nous acquitter des grandes obligations que nous avons à la bonté de Dieu; c'est un moyen très-puissant pour obtenir de sa libéralité toutes les grâces nécessaires pour le salut de l'âme, et pour la santé et l'entretien du corps; c'est une hostie de louange et un sacrifice eucharistique; c'est une hostie pacifique et un sacrifice impétratoire : *Erit firmamentum in terrâ in summis montium*, dit le Psalmiste; il y a dans l'hébreu : *Liehi phisat bar, erit particula frumenti;* d'autres, rapportés par Paul de Burgo : *Erit placenta tritici in capitibus sacerdotum;* et d'autres enfin selon Titelman : *Erit gratiarum actio in capitibus sacerdotum;* il ajoute incontinent après : *Defecerunt laudes David filii Jesse;* comme disant : Quand je prévois en esprit prophétique cette action de grâces qui sera rendue par l'Eucharistie, il faut que je me taise et que je mette fin à mes cantiques. Toutes les louanges, les actions de grâces et les reconnaissances que je puis donner à Dieu, ne sont rien en comparaison de celle qui lui sera rendue par ce pain de froment, par ce froment des élus, par ce divin sacrifice qui sera offert sous les espèces du pain. Isaïe disait, que quand on allumerait du feu avec tout le bois qui est au mont Liban, et quand on brûlerait en holocauste tous les animaux qui y paissent, en reconnaissance des bienfaits de Dieu, que tout cela serait fort peu de chose eu égard à ce qu'il mérite : *Libanus non sufficiet ad succendendum et animalia ejus non sufficient ad holocaustum.* Il disait vrai; mais il ne disait pas tout : car, on peut ajouter que quand on allumerait un feu avec tout le bois du monde, quand tous les hommes de la terre, les anges du ciel et les créatures qui peuvent être, y seraient consumées en l'honneur de Dieu, tout cela ne suffirait pas pour dignement reconnaître la moindre grâce qu'il nous a faite; car pour si petite qu'elle soit, c'est un bénéfice infini, puisque la main qui le donne est infinie, puisqu'il la donne d'une affection infinie, puisqu'elle tend à mériter une béatitude infinie.

Mais quand nous offrons à Dieu le précieux corps de son Fils en actions de grâces de ses bienfaits, nous lui donnons un paiement qui correspond, qui égale tous les bienfaits qu'il a jamais faits, non-seulement aux pauvres pécheurs qui rampent sur la terre,

mais encore aux saints qui sont bienheureux dans le ciel. Et c'est en ce sens que se doit entendre cette façon de parler des fidèles : Dire une messe de Notre-Dame ou de saint Etienne, ce n'est pas que l'on offre ce sacrifice à la Vierge ou aux autres saints, l'Eglise ne l'a jamais fait, ne le fera jamais et ne le peut pas faire : car tout sacrifice est culte de latrie, qui ne se peut offrir qu'à Dieu seul, pour reconnaître sa souveraineté, l'indépendance et le domaine absolu qu'il a sur ses créatures. Quand on ne sacrifierait qu'une mouche, ce serait idolâtrie que de la sacrifier à la Vierge ou à quelque autre saint; mais on appelle la messe de saint Pierre et de saint Jean, parce qu'on l'offre à Dieu en reconnaissance et remerciement des grâces qu'il a faites à ce saint pendant sa vie et de la gloire qu'il lui a donnée après sa mort; on l'offre aussi à Dieu pour le prier d'augmenter la béatitude accidentelle de ce saint, le rendre glorieux sur la terre, faisant connaître ses grands mérites, inspirer aux fidèles de l'honorer et exciter leur dévotion vers lui.

Troisième point. — Car cette hostie de louange étant présentée à Dieu en action de grâces de ses bienfaits, elle en impètre de nouveaux : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis;* nous ne pouvons mieux demander à Dieu quelque faveur au nom de Jésus, que l'ayant avec nous en notre compagnie, et sur nos autels entre nos mains, et au milieu de notre cœur; il nous faut servir de l'ingénieuse invention de cet ancien.

Plutarque, en la vie de Thémistocle, raconte que ce grand homme étant injustement banni par envie de la ville d'Athènes sa patrie, ville ingrate, nourricière de plusieurs braves capitaines, il fut contraint de se réfugier au pays des Molossiens; mais qu'ayant autrefois fait la guerre au roi de ce peuple nommé Admète, il craignit avec raison de l'avoir pour ennemi : l'affliction qui fait revenir l'esprit aux fous, le rend plus subtil et pénétrant aux personnes sages : *Miserisque venit solertia rebus.*

Il s'informe de toutes les coutumes du pays, des compliments de la cour, et il apprend que c'était la coutume que si quelqu'un se présentait au roi auprès de l'autel domestique, ayant entre ses bras un des enfants de Sa Majesté, il n'était jamais éconduit, qu'il obtenait tout ce qu'il demandait. Il trouve donc l'invention d'avoir en sa puissance l'héritier de la couronne, le portant en ses bras, il s'adresse au roi et lui dit : Sire, je me présente à Votre Majesté, saisi de deux passions qui conspirent à votre respect, mais qui sont contraires à me conseiller : la crainte et l'espérance. La crainte me dissuadait par la mémoire de mes offenses, de me présenter à vos yeux, pensant que ce me serait témérité d'attendre quelque faveur de celui que j'ai désobligé; mais l'espérance me persuade que votre clémence royale aura plus d'égard à l'amour présent de votre fils, qu'à la haine passée de votre ennemi, au sacré gage que je lui présente, qu'à la guerre que je lui ai faite; à l'objet qu'elle a devant ses yeux, qu'à celui qu'elle a dans sa mémoire. Il ne fut pas besoin d'autre prière, la vue de cet enfant eut tant de pouvoir sur l'esprit de son père, qu'il pardonna à Thémistocle; il le reçut en son ami-

tié, il lui donna un appartement en son palais, bouche à cour et une charge honorable en son royaume.

Lisez tous les manuels de prières, tous les livres spirituels qui traitent de la pratique de l'oraison, vous n'en trouverez point qui vous enseignent une prière plus puissante, une éloquence chrétienne plus persuasive que celle-ci. Avez-vous beaucoup offensé Dieu, démérité ses grâces, mérité sa justice et sa colère; craignez-vous les effets de sa vengeance, n'osez-vous paraître en sa présence à cause de l'énormité de vos péchés? faites comme Thémistocle, prenez en votre compagnie le Dauphin du ciel, le Bien-Aimé du Père, l'héritier de sa couronne, dites la messe, ou y assistez dévotement : offrez au Père éternel ce précieux corps qui est sacrifié, ce sang qui a été répandu, cette passion ici représentée; il faudra que Dieu soit bien en colère, s'il ne s'apaise et n'entérine vos requêtes; c'est le Saint-Esprit qui nous apprend cette dévotion : *Apprehendite disciplinam;* et en l'hébreu : *Nacherou bar, osculamini filium;* d'autres (dans *Pineda in prævio Salomone*) : *Adorate triticum purum.*

Pécheurs, dit le Saint-Esprit, pécheurs, faites pénitence; pensez à apaiser la colère de Dieu, à satisfaire à sa justice et à gagner ses bonnes grâces, de peur qu'il ne vous réprouve et vous efface du livre de vie : *Apprehendite disciplinam, ne quando irascatur Dominus.* Et quelle apparence de rentrer en grâce après tant de crimes; comment est-il possible de satisfaire à une justice infinie pour des péchés si grands et en si grand nombre? *Osculamini filium, apprehendite filium.* Prenez le Dauphin du ciel, le Fils bien-aimé. Et où est-il? où le trouverons-nous? *Adorate triticum;* il est là sur l'autel en la messe, sous les espèces du vin, sous l'apparence du pain, c'est pour cela principalement qu'il a institué ce sacrifice, pour être la victime sacrée qui apaise la colère de Dieu et qui expie nos iniquités; il le déclare expressément par les paroles de la consécration : *Qui pro vobis et pro multis effundetur,* εκχυνομενον, *effunditur in remissionem peccatorum;* car il se faut souvenir que l'Eucharistie est un sacrifice et un sacrement tout ensemble; et il y a cette différence entre ces deux choses, que le sacrement ne produit ses effets qu'en celui qui le reçoit et ne donne ordinairement que des grâces spirituelles; le sacrifice est profitable non-seulement à celui qui l'offre, mais à ceux qui y servent et y coopèrent, à ceux qui y assistent, et à ceux pour lesquels il est offert quoique absents et bien éloignés.

Saint Grégoire rapporte qu'environ son temps, un bonhomme ayant été fait prisonnier par ses ennemis et emmené bien loin de son pays, sa femme pensant qu'il fût mort, faisait dire toutes les semaines quelque messe pour son âme et que depuis étant délivré et de retour en sa patrie, il raconta à sa femme une chose prodigieuse : que quand il était en captivité, ses liens se déliaient un certain jour de la semaine et après avoir conféré et remarqué le jour avec sa femme, ils trouvèrent que c'était justement les mêmes jours qu'on disait pour lui la messe : *Hinc ergo, fratres, charissimi, hinc certâ consideratione colligite, oblata à nobis Hostia sacra, quantum à nobis solvere valeat ligaturam cordis? si oblata ab*

altero potuit in altero solvere vincula corporis; Concluez donc, mes frères, dit saint Grégoire, quel pouvoir a cette hostie sacrée, pour détacher les liens du cœur, quand nous l'offrons pour nous-mêmes, puisqu'elle a eu tant de pouvoir que de détacher les liens du corps, étant offerte par un autre pour un tiers.

Quatrième point. — La théologie dit que la messe opère cet effet et sert à la rémission des péchés en deux manières : premièrement, quand vous êtes en état de péché mortel, si on dit la messe pour vous, ou si vous y assistez, cela impètre de Dieu des grâces actuelles, des lumières, de bons mouvements, des inspirations du Saint-Esprit pour vous reconnaître, pour rentrer en vous-mêmes, pour quitter le péché et vous convertir si vous ne résistez par votre endurcissement aux douces semonces de la grâce; quand vous êtes en état de grâce, si on dit la messe pour vous, ou si vous y assistez, on vous applique une partie des mérites, des souffrances et des satisfactions de Jésus-Christ, du paiement qu'il a fait en la croix par son sang, pour acquitter vos dettes et pour diminuer les peines dues à vos péchés.

Conclusion — 1. Je m'étonne extrêmement comme un homme qui à la foi, qui a commis autrefois plusieurs péchés, qui n'a rien à faire et qui sait que l'on dit la messe assez près du lieu où il est; je m'étonne, dis-je, comme il se peut tenir en sa maison, ou en la rue à perdre le temps. Si on distribuait de grosses sommes à tous ceux qui iraient chez un gentilhomme à un quart de lieue d'ici; quand vous verriez un homme extrêmement endetté, qui négligerait d'y aller, qui aimerait mieux se tenir les bras croisés sur sa porte, n'admireriez-vous pas sa stupidité, sa paresse et son incrédulité? ne diriez-vous pas qu'il serait bien employé s'il était accueilli de pauvreté? auriez-vous pitié de lui, quand ses créanciers le feraient pourrir au fond d'une basse-fosse? Nenni. Vous êtes infiniment obligé à la justice de Dieu, vous n'avez rien en tout votre fonds pour payer la moindre partie de vos dettes, on distribue à la messe les mérites de Jésus-Christ, qui peuvent acquitter votre hypothèque; pour en être participant, il n'est pas besoin de faire un quart de lieue, il ne faut que faire cinq ou six pas, entrer en l'église, assister à trois ou quatre messes, et vous aimez mieux vous amuser à badiner à la maison ou à ajuster une carcasse; quand vous me dites que vous ne pouvez faire oraison mentale, jeûner le vendredi ou samedi pour pénitence de vos péchés, faire l'aumône, je ne m'en étonne pas, je vous excuse un peu; nous ne sommes pas maîtres de notre imagination pour l'attacher au sujet de l'oraison; vous avez l'estomac faible et indigeste qui ne porte pas le jeûne; vous avez besoin de vos petites provisions : mais pour être participant du fruit du sacrifice et diminuer les peines dues à vos péchés, il ne faut qu'être présent à la messe en une posture modeste et respectueuse quant au corps, et en esprit d'humilité et de dévotion quant à l'âme.

Au livre du Lévitique il est dit : *Si peccaverit princeps et si peccaverit anima et fecerit quod Domini lege prohibetur, offeret Hos-*

tiam, hircum, vitulum, et asperget sanguinem, contra velum sanctuarii; sur quoi saint Chrysostome (hom. 3 *ad Neophytos*) dit : Que dites-vous, Moïse? quelle ordonnance faites-vous? pensez-vous que le sang d'un animal puisse laver les souillures d'une âme douée de raison? Ce sang ne fait pas cela de lui-même, mais comme figure et représentation de l'Agneau sans tache. Ainsi voyons-nous que ceux qui recourent à la statue du prince, y trouvent un asile assuré, qu'ils obtiennent grâce et qu'ils sont affranchis de l'oppression qu'on leur faisait[1]. Ce n'est pas, dit saint Chrysostome, que cette image ait cette puissance, en tant qu'elle est de bronze, d'or, d'argent ou d'autre matière, mais en tant qu'elle représente la personne sacrée du roi qui peut donner grâce. Ainsi la chair des agneaux, les oblations et les victimes de la loi ancienne expiaient les péchés et sanctifiaient les hommes, non pas tant par leur mérite ou leur sainteté propre; mais parce que c'étaient les ombres, les images et les symboles du précieux corps de Jésus, et par la piété des fidèles qui croyaient aux mystères qu'il devait opérer.

Mais supposé que vous ne soyez pas endetté à la justice de Dieu, vos pères et vos mères, vos parents et amis défunts le peuvent être; vous les pouvez beaucoup aider, faisant dire ou entendant la messe pour eux. Si vous en voulez voir la pratique en la primitive Eglise, voyez ce qui est ci-dessus, au sermon intitulé : *Sur les articles que les Calvinistes rejettent.*

Cela vous jette la jalousie dans l'esprit, Messieurs; cela vous pique d'envie envers les prêtres qui ont l'honneur de pouvoir faire des actions si augustes. C'est la vérité que s'il y a rien au monde digne d'être saintement envié, c'est ce bonheur incomparable; mais une chose vous doit consoler en ce sujet, c'est que ce n'est pas seulement le prêtre qui dit la messe et qui offre ce sacrifice, ce sont tous les assistants : le prêtre vous le fait savoir quand il dit, se tournant devers vous : *Orate fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile sit apud Deum Patrem*; et au saint Canon, après avoir fait mémoire des absents : *Et omnium circunstantium pro quibus offerimus* (*nempè absentibus*) *vel qui tibi offerunt* (*nempè circumstantes*) *hoc sacrificium laudis.*

Dominique Soto dit : Que la messe profite autant à celui qui y assiste qu'à celui qui la fait dire et n'y assiste pas. Pour assister chrétiennement et fructueusement sans qu'il vous coûte rien, non-seulement à une grand'messe, mais à cinq ou six messes, vous pouvez retenir et exécuter les quatre pratiques qui suivent : Mon Dieu! je vous offre le sacrifice du précieux corps et sang de Jésus. Premièrement, en l'honneur de votre souveraineté et des très-adorables et infinies perfections qui sont en vous; de votre éternité, bonté, beauté, charité, débonnaireté, excellence et fécondité; en l'honneur de l'Incarnation de votre Fils, de sa demeure dans le sein de la Vierge, de sa naissance et de sa circoncision; à l'honneur de ses pensées, paroles, actions et souffrances de son enfance, adolescence, jeunesse et de tout le cours de sa vie.

[1] L. S. Dominus, ff. *de his qui sui vel alieni juris sunt, l. unica* c. *de his qui ad statuas confugiunt.*

Secondement, en action de grâces de tous les biens que vous avez faits à l'humanité sainte de Jésus, à la Vierge, aux saints, à moi, à mes parents, amis et à toutes les créatures; de ce que vous avez donné le courage d'endurer la mort aux martyrs et de garder la pureté aux saints, aux vierges, dont est la fête; de ce que vous m'avez créé, conservé, etc.

En troisième lieu, demandez à Dieu tout ce que vous avez à lui demander pour vous, pour vos parents et vos amis; pour le roi, pour l'Eglise, et à chaque chose que vous demanderez, ajoutez-y : Je vous demande cela par les mérites de Jésus-Christ.

En quatrième lieu, je vous l'offre pour la rémission de mes péchés, de mon mari, de ma femme, de mes enfants vivants et trépassés; je vous prie de considérer que votre Fils vous honore plus par cet auguste sacrifice, que nous ne vous avons déshonoré par nos crimes.

La sainte messe ainsi offerte est utile pour toutes les intentions; elle est salutaire à tout le monde, il n'y a personne qui n'en profite. Non! je me trompe; elle n'est pas utile à tout le monde, il y a des âmes qui n'en profitent point; et quelles sont ces malheureuses, ces infortunées et ces excommuniées? Ce sont les pauvres âmes damnées, les âmes qui sont sorties de ce monde en état de péché mortel : *Est peccatum ad mortem, non dico ut oret quis pro eo.* Je ne veux pas qu'on prie en la messe, qu'on offre le sacrifice pour la rémission de ce péché : *Peccatum ad mortem est peccatum usque ad mortem*, dit la glose; c'est le péché auquel on a persévéré jusqu'à la mort.

Pensons-y, Messieurs, cela nous importe, vous mourrez quelque jour assurément et moi aussi. Après notre mort, s'il plaît à Dieu, on dira des messes pour nous, on fera des prières et on chantera des offices. Mais si la mort nous trouve en état de péché, tout cela ne nous servira de rien : quand vous serez au lit de la mort, vous léguerez par testament 40 ou 50 écus à l'église pour un obit annuel, afin qu'on dise des messes pour vous : ce sera bien fait, je vous le conseille; mais si vous avez acquis ces 50 écus prêtant de l'argent à usure, opprimant l'orphelin ou le villageois, ces messes ne vous serviront de rien. Faites mieux, ne faites point de fondations si vous ne voulez, mais rendez ces 50 écus au villageois à qui ils appartiennent; ne donnez point d'argent à usure, vous laisserez à quelque confident 30 ou 40 livres pour faire dire des messes, cela sera bien fait; mais si vous les avez amassées petit à petit en vous parjurant pour mieux vendre, en vendant à faux poids, et que la mort vous surprenne en ces péchés-là, ces messes ne serviront de rien. Faites mieux, ne faites point dire de messes si vous ne voulez, mais ne vous parjurez pas; soyez justes et fidèles en vendant et en achetant; tant s'en faut que la messe serve aux âmes damnées; au contraire, elle augmente leurs supplices et donne du surcroît à leurs peines.

Jésus vous invite maintenant par ma bouche à quitter votre péché, à vous réconcilier, à satisfaire à cette fille dont vous avez abusé, et vous n'en voulez rien faire; vous pensez encore avoir dix ou douze ans de loisir, vous n'avez possible pas douze ou quinze

jours à vivre : la mort vous surprendra l'un de ces jours en mauvais état ; on dira des messes pour vous en votre enterrement ou le jour des Trépassés, cela redoublera vos peines et vous fera enrager de dépit contre vous-même. Vous direz en enfer : Si j'eusse cru le prédicateur un tel jour, et quitté mon péché à sa semonce, je serais en purgatoire ; la messe que l'on dit maintenant me profiterait comme elle profite à un tel : cela vous fera sécher de regret. Or sus, puisque la messe ne pourra servir pour vous empêcher d'y aller, en quelque mauvais état que vous soyez, ne laissez pas d'entendre autant de messes que vous pourrez, assistez-y dévotement, ou au moins avec révérence et sans y cajoler ; exposez-y vos misères au trône de la miséricorde, ce sera le moyen d'amollir un cœur endurci, pour arrêter la vengeance de Dieu, pour vous remettre tôt ou tard au chemin de votre salut ; car Dieu a dit par son Prophète : *Sacrificium laudis honorificabit me et illic iter quo ostendam illi salutare Dei. Amen.*

SERMON C.

QUE LA MESSE EST LA COMMÉMORATION DE LA PASSION DE JÉSUS.

Quotiescumque manducabitis panem hunc et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis.

Toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur. (1. Cor. 11, 26.)

Quoique David enseigne que l'Eucharistie est un parfait mémorial de toutes les merveilles de Dieu, un épitome et un abrégé de tous les mystères de la religion chrétienne : *Memoriam fecit mirabilium suorum* ; si est-ce que Jésus-Christ souhaite qu'en la célébration de ce sacrifice on fasse mémoire de sa sainte mort et passion, plus particulièrement et plus distinctement que d'aucun autre mystère ; car lorsqu'il dit, en instituant ce sacrement : *Hæc quotiescumque feceritis in meî memoriam facietis*, saint Paul, lui servant d'interprète, dit : *Quotiescumque manducabitis panem hunc, mortem Domini annuntiabitis* ; si bien que pour vous exciter à obéir à ce commandement, je vous montrerai premièrement, que c'est une chose très-agréable à Jésus que de remémorer sa mort et passion en la messe ; secondement, que c'est une chose très-profitable et salutaire aux hommes.

Mais si c'est une chose si agréable à votre fils, elle vous est extrêmement douce et délicieuse, ô sainte Vierge ! par l'amour de complaisance et de sympathie que vous avez pour lui, vous prenez un singulier contentement en tout ce qui lui plaît, et, en effet, quelle est la mère qui ne se réjouisse d'ouïr conter les braves exploits et conquêtes d'un fils qu'elle chérit plus qu'elle-même. Il s'en est trouvé qui en sont mortes de joie. Quand vous étiez sur terre après son ascension, le plus doux entretien de votre cœur virginal était de penser à ce grand mystère ; vous disiez : *Fascicu-*

lus myrrhæ dilectus meus inter ubera mea commorabitur; ainsi maintenant vous êtes bien aise quand on le loue, qu'on le bénit et qu'on le glorifie des victoires qu'il a remportées par ses souffrances et ses ignominies; c'est ce que nous désirons faire moyennant sa grâce que nous implorons par votre entremise : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Quatuor rationibus probamus Christi amorem in patrem et nos esse maximum. — II. Eum probavit et exercuit instituendo missam in memoriam suæ passionis.

II. Punctum. — Missa inducit memoriam passionis Christi tripliciter : 1° In materiâ consecrationis ; 2° In formâ ; 3° In ceremoniis.

III. Punctum. — Christus voluit ita fieri ob tria : 1° Ob propriam delectationem ; 2° Ob consolationem et utilitatem piorum ; 3° Ob conversionem et increpationem impiorum.

Premier point. — I. *Ubi amatur non laboratur, aut si laboratur labor amatur*, dit saint Augustin : Où il y a de l'amour, il n'y a point de travail, ou s'il y a du travail, c'est un travail que l'on embrasse volontiers, un travail qui n'est pas pénible, qui ne travaille point, qui nous est doux, charmant et agréable; jamais personne n'a aimé son Dieu avec tant de ferveur; jamais personne n'a aimé les hommes avec tant de tendresse comme a fait Jésus-Christ Notre Seigneur, vrai Dieu et vrai homme; il est arrivé en un si haut degré d'amour que la charité de tous les hommes avec celle de tous les séraphins à qui l'amour a donné son nom, n'est que froideur et que glace en comparaison du grand brasier de dilection qui est allumé au cœur amoureux de cet Homme-Dieu. Pour preuve de cette vérité, la théologie a coutume d'étaler quantité de raisons toutes puissantes, péremptoires et convaincantes, dont voici à mon avis les principales.

La grâce sanctifiante et la charité sont deux habitudes qui se tiennent par la main; il y a tant de rapport, d'alliance et de correspondance entre ces deux perfections, que plusieurs bons théologiens tiennent qu'elles ne font qu'une même habitude qui exerce deux offices, l'un d'orner et d'embellir l'âme ou la rendre agréable à Dieu, l'autre de solliciter notre cœur à aimer Dieu pour l'amour de lui et le prochain pour l'amour de Dieu : tant y a que ces deux habitudes vont toujours de pair, qu'elles se produisent en même temps, qu'elles croissent et s'augmentent à l'égal l'une de l'autre, et qu'elles ne se produisent jamais l'une sans l'autre; or, nous devons apprendre de la doctrine des Pères et des principes de notre foi, que la grâce sanctifiante qui est en l'âme de Jésus, n'est pas seulement une grâce participée, ou infuse et accidentelle comme la nôtre, mais c'est une grâce substantielle divine, subsistante et personnelle; si bien que cette sacrée humanité n'est pas seulement sainte par une onction et sainteté créée, finie et limitée, mais par une sainteté incréée, immense et infinie, par la filiation naturelle et non adoptive par la personne du Verbe qui l'élève et l'unit à soi, qui se l'applique et se l'approprie, la vivifie, la sanctifie, la déifie et la rend agréable à Dieu, par la résidence hypostatique qu'il fait en elle pour jamais : qui doute que la charité qui correspond à cette grâce et qui va quasi de pair avec elle, ne soit extrêmement grande, ineffable et incompréhensible?

De plus, la cause contient toujours en éminence et avec excès toutes les qualités, les perfections et les propriétés de ses effets. Jésus-Christ Homme-Dieu n'a pas seulement la grâce pour soi, il l'a pour tous les hommes; il a la grâce de chef, il a la plénitude de la grâce, il en est le trésor et le magasin, et la cause universelle, il en est le principe et la source : *De plenitudine ejus omnes accepimus;* il a donc lui seul plus de grâce et de charité que tous les hommes et les anges ensemble, comme le roi a plus de dignité et de noblesse que tous les gentilshommes du royaume, comme le soleil a plus de lumière que tous les astres, la mer plus d'eau que toutes les rivières, et le cœur seul plus de chaleur que tous les membres n'en ont ensemble.

Un ancien a dit avec vérité que les yeux sont les flambeaux du cœur : *Si nescis oculi sunt in amore duces;* ce qui s'entend des yeux de l'esprit autant et plus que de ceux du corps : *Nihil volitum quod non præcognitum.* Puisque la bonté et la beauté sont les deux pierres d'aimant de notre cœur, les principales amorces de notre amour, celui qui est tant soit peu raisonnable a d'autant plus d'affection pour un objet qu'il le connaît plus avantagé de ces deux perfections; les saints qui jouissent de Dieu au ciel, voient en lui tant de bonté, de beauté, d'attraits et de perfections, qu'ils l'aiment nécessairement. Heureuse et souhaitable nécessité! la lumière de gloire dont ils sont éclairés leur fait connaître si évidemment comme ce divin objet est très-digne d'être aimé, qu'ils s'y attachent inséparablement sans en pouvoir être détachés. L'âme sainte de Jésus jouissait de Dieu dès le premier instant de sa conception, cet Homme-Dieu était voyageur et compréhenseur tout ensemble; ce sacré composé, bienheureux quant à l'âme, quoique passible quant au corps, voyait à même temps Dieu avec plus de lumière, de clarté et de perfection sans comparaison que tous les anges et tous les saints ensemble : car les saints n'ont point de lumière, même dans le ciel, que ce qu'ils en empruntent de lui : et il est dit dans l'Apocalypse, que dans le ciel empyrée, et au paradis des bienheureux, il n'y a point d'autre lumière que celle de l'agneau qui y sert de lampe, de flambeau et de soleil : *Civitas non eget sole, sed lucerna ejus est agnus.* Cette âme sainte de Jésus voit la bonté et la beauté de Dieu avec plus de clarté que tous les saints ensemble : elle a donc plus d'amour, d'ardeur et de zèle pour Dieu que tous les saints ensemble.

Bref, une âme bien faite, et assise en bon lieu, a d'autant plus d'amour et de passion pour quelqu'un, qu'elle a reçu plus de bienfaits et de courtoisie de lui.

Munera, crede mihi, vincunt hominesque, deosque;
Verba movent, exempla trahunt, sed munera cogunt.

Or, quel bénéfice plus grand que l'union hypostatique! quand donc l'âme sainte de Jésus, au moment de sa conception, se vit retirée du néant par la toute-puissance de Dieu, et par sa bonté ineffable élevée au trône de la divinité, établie pour jamais dans la dignité de filiation naturelle, associée à la communion de la souveraineté et des autres perfections divines, ô quels transports

de son cœur amoureux! quelles actions de grâces, quelle ardeur et quel brasier de charité vers Dieu, et pour l'amour de Dieu vers les hommes! quel désir d'endurer et de mourir pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes! Je dis, quel désir d'endurer; car étant vrai ce que saint Augustin nous a dit : *Ubi amatur, non laboratur.*

II. Le premier et principal effet de ce grand amour que Jésus a porté à Dieu son père et à nous, est un désir ardent et passionné qu'il avait d'endurer pour Dieu et pour nous allant à la mort : *Ut cognoscat mundus, quia diligo patrem, surgite eamus. Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me.* Il disait : *Quomodo coarctor, donec perficiatur?* il s'ennuyait, il languissait, il était affligé du délai de sa passion, il souffrait de ne pas souffrir, il mourait de ne pas mourir. Et ailleurs, il appelle le jour de ses souffrances le jour de ses délices, de sa joie et de ses noces : *Coronavit eum Mater sua in die desponsationis et lætitiæ cordis ejus.*

Il s'est quelquefois trouvé des saints, comme saint François, saint Dominique et autres, qui, par un excès d'amour qu'ils portaient à leur Créateur, désiraient d'être tous les jours taillés en pièces et brûlés à petit feu pour sa gloire; ils souhaitaient avoir autant de corps qu'il y aura de jours jusqu'à la fin du monde, ou un corps qui fut tous les jours renouvelé et tous les jours démembré, pour l'amour de celui qui nous avait tant obligés; tout cela n'était que des petites bluettes d'amour, en comparaison du brasier ardent de la charité et de la dilection qui était allumée au cœur amoureux de Jésus; il désirait languir en croix et mourir à chaque moment jusqu'à la consommation des siècles. Aussi voyons-nous que le sang précieux qui fut recueilli par sainte Madeleine le jour de sa mort, et qui est précieusement conservé en une fiole à Saint-Maximin, en Provence, bouillonne tous les ans le jour du vendredi-saint, quand on dit la passion, comme désirant d'être répandu derechef pour le salut des hommes. Mais parce que cela n'est pas nécessaire, ni même expédient, mais qu'il soit immortel et impossible pour jamais; pour flatter en quelque façon son amour, et pour contenter le désir passionné qu'il a de mourir il a ingénieusement inventé et institué un sacrifice auquel il est immolé tous les jours, et presque à tous moments en quelque partie du monde mais mystiquement et par représentation : notez que je ne dis pas qu'il y est mystiquement, mais je dis qu'il y est immolé mystiquement; car il y est réellement, véritablement et de fait, mais il n'y est occis que mystiquement et par représentation.

Ainsi le sacrifice de la messe est un même sacrifice que celui de la croix, et est en quelque façon différent; c'est le même sacrifice, parce que c'est un même principal offrant, la même hostie, la même victime, le même corps et sang qui est offert : ils sont divers, parce qu'en la croix l'oblation a été sanglante, il y a eu vraie effusion de sang, une réelle et actuelle immolation de Jésus qui est la victime; en la messe, c'est un sacrifice non sanglant, l'effusion du sang n'est que mystique, la victime n'y est pas mise à mort réellement et de fait, mais seulement par représentation. Le

grand concile de Nicée dit qu'en la messe, l'Agneau de Dieu y est ἀθυτως θυόμενος, immolé sans être occis.

Deuxième point. — 1° Le sacrifice de la messe est la commémoration, la souvenance et la représentation du sacrifice de la croix, principalement en trois chefs : en la matière en laquelle on consacre cet auguste sacrement, en la forme par laquelle on le produit et en la manière dont on le célèbre. Voyez de grâce la douceur et la bénignité paternelle de Jésus-Christ : il semble que voulant nous obliger à remémorer sa mort et passion par quelque signe extérieur et quelque action solennelle, il devait instituer un sacrement pénible, douloureux et sensible, auquel nous eussions répandu notre sang, reçu quelque flétrissure comme en la circoncision, ou s'il voulait que nous bussions et mangeassions, il devait nous obliger à boire du fiel et du vinaigre, à manger de l'absynthe ou quelque autre chose fort amère ; car cela eut eu plus de conformité aux amertumes de sa passion, il eut été plus propre et plus significatif pour exprimer la rigueur de ses souffrances et de sa mort, que non pas un festin délicieux de pain et de vin. Non, il ne veut pas cela, il veut qu'on consacre cet adorable sacrement sous les espèces de pain, non d'orge et d'avoine, ou d'autre grain plus grossier, mais de pain de froment ; sous les espèces de vin, non de vin aigre et corrompu, mais mûr, sain et entier ; parce que comme Père charitable et débonnaire, il prend pour soi les choses âpres et difficiles et nous donne, comme à ses enfants, celles qui sont douces et agréables ; et il nous veut enseigner que comme le froment pour servir de nourriture aux hommes et leur donner du plaisir, est premièrement battu à coups de fléaux, brisé, moulu, pétri et passé par le feu ; comme le raisin, pour servir de breuvage, doit être foulé et écrasé au pressoir ; ainsi Jésus, pour nous servir de viande et de boisson délicieuse en ce sacrement, et pour nous y appliquer ses mérites, a été froissé par les coups de fouets, flétri et brisé par les épines et les clous, foulé aux pieds par les opprobres et les ignominies, pressuré et comme écrasé sous la croix ; en sorte que son corps y est demeuré tout épuisé de sang ; ainsi que le raisin demeure au pressoir vide de toute liqueur.

2° La messe représente la passion de Jésus, par la forme des paroles dont on offre ce sacrifice : sur quoi je prie les doctes de me permettre d'expliquer au peuple quatre vérités catholiques, qui sont triviales et rebattues dans les écoles, mais souvent ignorées par les fidèles chrétiens ; vous retiendrez donc la résolution de quatre questions, que vous devriez quelquefois proposer à vos pasteurs ou à vos pères spirituels : car les ignorer, c'est être négligent de son salut, et peu curieux en un mystère où nous assistons tous les jours.

Premièrement. Qu'est-ce qu'il y a en la sainte hostie après la consécration, après que le prêtre a dit les paroles sacramentelles? C'est Jésus tout entier, vrai Dieu et vrai homme, c'est-à-dire, que son sacré corps y est, son précieux sang, son âme sainte et sa divinité adorable. Qu'est-ce qu'il y a dans le saint calice après les

paroles sacrées? Tout de même que dans l'hostie, Jésus-Christ tout entier, son précieux sang, son sacré corps, son âme et sa divinité.

En second lieu, vous demanderez s'il n'y a pas plus dans l'hostie que dans le calice? si les mêmes choses sont dans le calice que dans l'hostie? D'où vient que quand on lève l'hostie nous adorons particulièrement le sacré corps: *Ave, verum corpus natum;* quand on lève le calice, nous adorons particulièrement le précieux sang: *Ave, verè sanguis;* et quand on porte la sainte hostie par la rue, si vous demandez à tous les catholiques du monde qu'est cela? tous, ils vous répondront: C'est le corps de Jésus-Christ qu'on porte à un malade; pas un ne dira: C'est le sang de Jésus, c'est l'âme de Jésus! et néanmoins vous dites que l'âme et le sang y sont aussi bien que le corps? On parle ainsi, et c'est bien parler, parce que les paroles sacramentelles, qui consacrent l'hostie, n'expriment que le corps, celles qui consacrent le calice n'expriment que le sang. Jésus-Christ consacrant l'hostie par la bouche du prêtre ne parle que du corps, et ne demande que le corps: sa première intention n'est que d'y mettre le corps; il dit *Ceci est mon corps;* mais consacrant le calice, il ne parle que du sang, et ne demande que le sang, sa première intention n'est que d'y mettre le sang; d'où vient qu'il dit: *C'est le calice de mon sang.*

En troisième lieu, quelqu'un pourra dire, puisque les paroles sacrées que Jésus prononce par la bouche du prêtre expriment et demandent seulement le corps en l'hostie et le sang dans le calice; d'où vient que tout le reste est en l'un et en l'autre, le sang, l'âme et la divinité en l'hostie et pareillement au calice: Cela se fait par la liaison, la suite, l'union, la compagnie, et comme on parle dans l'école, par concomitance naturelle; car, puisque Jésus ne meurt plus, mais qu'il est immortel et impassible pour jamais, son corps ne pouvant être détaché de son âme, de son sang et de sa divinité, étant mis dans l'hostie, il faut nécessairement que son âme, son sang et sa divinité l'y accompagnent; son sang pareillement ne devant plus être séparé de son corps vivant, étant mis dans le calice, il faut nécessairement que le corps, l'âme et la divinité l'y accompagnent: tant il y a néanmoins que la première et principale intention de Jésus n'est de mettre que le corps en l'hostie et le sang au calice; que le reste n'y est qu'indirectement en seconde intention; comme si je prie les âmes dévotes d'assister demain au sermon, et qu'elles s'y trouvent, leur corps aussi y assistera: je n'ai parlé toutefois que des âmes, je n'ai demandé que les âmes, je n'ai affaire que des âmes; et les corps y viennent par compagnie, parce que les âmes leur sont jointes. Et quand vous priez qu'on vous apporte un peu d'eau, on vous apporte l'aiguière, parce que l'eau est dans l'aiguière. Pour ce sujet, si saint Pierre ou quelque autre eut dit la messe et consacré le samedi-saint, quand le corps mort de Jésus-Christ était au sépulcre, il n'y eut eu en son hostie que le corps et la divinité, le sang et l'âme n'y eussent point été; il n'y eut eu en son calice que le sang et la divinité, l'âme et le corps n'y eussent pas été.

Oui, mais, direz-vous en quatrième lieu, puisque Jésus tout

entier est en effet et réellement dans l'hostie, et semblablement tout entier au calice, pourquoi est-ce qu'en consacrant l'hostie on ne demande que le corps, et qu'en consacrant le calice on ne demande que le sang? Pourquoi ne dit-on pas : Ceci est Jésus-Christ, au lieu de dire : *Ceci est mon corps?* Cela se fait pour représenter et remémorer sa sainte mort et passion. En la passion de Jésus-Christ son sang fut séparé de son corps par la flagellation, le couronnement d'épines et le crucifiement : on vous exprime cela quand on consacre le sang distinctement, et vous vous en souvenez quand vous adorez le sang dans le calice sous les espèces du vin, qui est liquide comme le sang. En la mort de Jésus, son corps fut séparé de son âme : on vous exprime cela quand on consacre le corps distinctement, et vous vous en souvenez quand vous l'adorez en l'hostie sous les accidents du pain.

3° Mais parce que cette représentation ne touche assez les sens du peuple, l'Eglise, par le commandement de Jésus-Christ, en a institué une autre plus sensible, ce sont les cérémonies de la messe : en quoi les errants de ce temps font bien voir leur peu de raison et le mépris qu'ils font du commandement de Jésus, quand il dit : *Faites ceci en mémoire de moi,* saint Paul l'explique : *Mortem Domini annuntiabitis* (1. Cor. 11, 26). Je vous fais juge, qui est-ce qui vous fera mieux ressouvenir de la passion de Jésus, ou quand vous verrez un ministre avec son chapeau ou quelque autre habit séculier, qui vous donne un morceau de pain, ou quand vous voyez un prêtre revêtu des livrées de la passion de Jésus, qui exprime et représente par ses actions toutes les particularités et les circonstances de ce qui s'est passé en la mort et passion de Jésus ?

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.....

Quand vous voyez l'amict ou le voile dont le prêtre se couvre, vous vous ressouvenez du linge dont on voila les yeux à Jésus chez Caïphe ; l'aube vous remet en mémoire la robe blanche dont il fut vêtu chez Hérode ; la ceinture, l'étole, le manipule : les liens dont il fut garrotté au jardin des Olives, attaché à la colonne et à la croix, et ainsi des autres ornements et cérémonies de la messe, qu'on a coutume de vous expliquer quand on fait la doctrine chrétienne.

Troisième point. — 1° Jésus a désiré que nous rémémorions ainsi les mystères de sa passion : premièrement pour son propre contentement; et secondement, pour la consolation et le profit des âmes dévotes; troisièmement, pour la confusion et le reproche des âmes obstinées.

La messe est le trophée des conquêtes que Jésus-Christ a faites par ses souffrances ; le triomphe des victoires qu'il a remportées sur le prince des ténèbres, sur le péché et sur la mort ; les anges accourent à cette action ; ils rendent leurs devoirs à ce victorieux ; ils lui congratulent par leurs applaudissements et leurs acclamations; ils entonnent en son honneur un *Epinikion*, *io triumphe.*

Jésus étant encore en ce monde prenait si grand plaisir de penser à sa passion, qu'il en parlait à tout propos, comme parmi les joies et la gloire de sa Transfiguration : *Loquebantur de excessu*, tant il estimait l'honneur qu'il devait rendre à Dieu son Père par ses souffrances, et le profit que nous en recevrions; à plus forte raison, ce lui sont maintenant des délices et des contentements extrêmes de remémorer cette même passion et nous en faire ressouvenir; quand il était au monde, la pensée et la prévoyance de sa passion, quoique douce à la partie supérieure de son âme, était amère et fâcheuse à l'inférieure, à cause de la crainte et de l'appréhension des douleurs; mais maintenant les souffrances de sa passion sont agréables et plaisantes à toutes les parties de son âme, il ne craint plus rien, il n'appréhende plus rien; il n'est plus en danger ni de mourir ni de souffrir : *Jàm non moritur.* Il n'y a rien qui nous soit si délicieux que la souvenance des douleurs et des travaux passés, quand nous en sommes tout à fait affranchis : *Et hæc olim meminisse juvabit.* Alors il ne moissonnait pas encore les fruits de sa passion; mais, maintenant qu'il les recueille à pleines mains, et qu'il en jouit à son aise, il nous les applique par le sacrifice de la messe, et tout ce qu'il a acquis avec tant de peine, nous est adjugé et approprié par la seule souvenance de ses douleurs.

Il n'y a point de dévotion qui nous soit plus recommandée en l'Ecriture, plus digne d'une âme chrétienne, plus utile à notre salut que la pensée de la passion de Jésus : *Recogitate*, ἀναλογίζεθε, *seriò cogitate*, *considerate*, *expendite eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversus semetipsum contradictionem*, dit saint Paul : Pensez et repensez sérieusement et avec application d'esprit à celui qui a souffert des pécheurs une si grande contradiction contre soi-même. *Gratiam fidejussoris tui ne obliviscaris*, *posuit enim pro te animam suam* : Gardez-vous bien d'oublier la grâce que vous a faite celui qui s'est rendu votre caution, car il a engagé sa vie pour vous. Les autres pleiges quand ils répondent pour leurs amis, espèrent toujours qu'ils ne paieront pas, mais que le principal débiteur sera suffisant pour satisfaire; mais Jésus-Christ se faisant notre caution, savait très-assurémeut que nous ne pourrions jamais acquitter la moindre de nos dettes, et qu'il serait obligé de satisfaire avec la perte de son sang et de sa vie.

Recordare paupertatis meæ, absynthii et fellis : Souvenez-vous de ma pauvreté, du fiel et des amertumes que j'ai goûtées pour vous, nous dit le Fils de Dieu par Jérémie. Saint François méditant un jour la passion de Jésus, et pensant n'être ouï de personne, pleurait amèrement et soupirait, il sanglotait et se lamentait. Un saint homme l'ayant entendu, y accourut comme au secours d'un homme qu'on eut égorgé, et le trouvant tout seul, il lui dit : Pourquoi pleurez-vous de la sorte? Hélas! dit le saint, c'est que je considère que Jésus a tant enduré pour nous, cependant personne n'y pense. Et ayant dit cela, il continua à gémir comme auparavant, et ce bon homme se mit aussi à pleurer avec lui. Faisons comme eux, si nous avons tant soit peu d'amour et de tendresse pour notre Sauveur; et si nous voulons faire un grand progrès au

chemin de la perfection, jetons souvent les yeux sur le Fils de Dieu crucifié et sur les exemples de vertus qu'il nous a donnés sur la croix.

2° Albert le Grand (*Tract. de Missâ*) et quelques autres maîtres de la vie spirituelle disent que d'avoir tous les jours une simple pensée affectueuse de la passion de Jésus est plus salutaire à une âme que si elle jeûnait au pain et à l'eau tous les vendredis de l'année sans penser à la passion. Pour ce sujet, on ne saurait trop nous recommander d'avoir en nos maisons au moins une image du Crucifix; car, si les Israélites, piqués des serpents au désert, étaient guéris de ces morsures en regardant seulement le serpent d'airain, sans offrir aucun sacrifice, sans oblation ni aucune cérémonie, parce que ce serpent était la figure de Jésus-Christ, qui devait être élevé en croix, quoiqu'il ne fut pas encore incarné, combien plus serons-nous guéris des piqûres du serpent infernal, si nous regardons dévotement, avec les yeux de l'esprit et de la foi, le même Jésus-Christ crucifié. C'est ce qui faisait dire à l'Epouse : *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi inter ubera mea commorabitur.* Sur quoi saint Bernard (Serm. 43 *in Cant.*) : *Et ego fratres ab ineunte meâ conversione, pro acervo meritorum quæ mihi deesse sciebam hunc mihi fasciculum colligare, et inter ubera mea collocare curavi ex omnibus anxietatibus et amaritudinibus Domini mei* : Mes frères, dès le commencement de ma conversion, n'ayant point de propre mérite, j'ai tâché de recueillir et loger en mon cœur ce bouquet de myrrhe, de toutes les souffrances et amertumes de mon Sauveur.

L'Epouse ne dit pas simplement : *Collocabitur*, mais *commorabitur*, parce que les souffrances de Jésus sont toujours actuellement imprimées au cœur d'une âme vraiment dévote; elle ne les perd jamais de vue, sa pensée est toujours plongée dans les sacrées plaies de son bien-aimé : *Columba mea in foraminibus petræ;* et parce que les diverses nécessités et occupations de cette chétive vie nous en peuvent souvent divertir, celui qui a tant soit peu d'amour de Dieu et de soin de son salut doit destiner tous les jours certain temps préfix et déterminé, pour se souvenir de la passion, rendre hommage à Jésus crucifié, le remercier d'un si grand excès d'amour, comme on pourrait faire à midi, lorsqu'il fut attaché en croix, ou à trois heures quand il mourut. Mais cela ne se peut faire en aucun temps plus commodément, ni plus efficacement qu'à la messe, lorsque les mystères de la passion nous sont distinctement représentés, et que Jésus même daigne bien s'y trouver en propre personne, par sa présence réelle et corporelle; c'est alors que nous devons répandre notre cœur devant lui, réveiller notre dévotion, l'adorer du plus profond de notre cœur et de tous les efforts de notre âme; nous abîmer en sa présence jusques au centre de notre néant, remémorer ses douleurs, ses opprobres et ses ignominies, repasser par-dessus ses langueurs, son agonie et sa mort, les affections et dispositions de son âme sainte envers Dieu et envers nous; les offrir au Père éternel, le prier de s'en souvenir et d'y avoir égard pour nous faire miséricorde. Bref, pratiquer les mêmes actes intérieurs et dévotions que nous eus-

sions voulu pratiquer, si nous eussions été au pied de la croix quand Jésus y était attaché. Et comme les rochers se fendirent en la passion de Jésus, ainsi quand on nous la représente si vivement et si expressément par les redoutables mystères de la messe, les cœurs les plus endurcis se doivent amollir, les plus grands pécheurs doivent être touchés de componction et d'un ardent désir d'honorer, par imitation, la mort et la passion de Jésus, nous y sommes obligés, principalement quand nous communions.

3° Au chapitre 66 du *Pré spirituel*, qui a été cité en l'action 4 du 2e concile de Nicée, est rapporté un trait prodigieux. Un insigne voleur, près la ville de Diospoly, va frapper à la porte du monastère de Saint-Firmin, il demande à parler à l'abbé nommé Zozime : Mon Père, si vous le trouvez bon, je désire être ermite en votre ordre. Ermite! certes, vous en portez bien la mine; vous êtes quelque voleur qui nous volerez et fuirez au bout de huit jours. Non, assurément, mon Père; croyez que Dieu veut que je sois religieux, il faut nécessairement que je le sois; mettez-moi en prison, faites-moi jeûner au pain et à l'eau, employez-moi à tout ce que vous voudrez, je ne m'en soucie point, pourvu que je sois anachorète. Allez-vous-en, lui dit-on, vous êtes un imposteur, on n'a que faire en ce couvent de personnes comme vous. Mon Père, dites tout ce qu'il vous plaira, mais Dieu veut que je sois religieux et que je fasse pénitence, autrement je suis damné; et si vous ne me recevez, Dieu vous en fera rendre compte. Eh bien! attendez-moi ici, il faut que je demande l'avis de nos Pères : Mes Pères, dit le saint abbé, c'est un soldat inconnu qui est à la porte de la maison qui demande notre habit avec beaucoup d'importunité. Ces sortes de gens ne nous sont guère propres, mais vous en ferez comme il vous plaira. Il dit que s'il n'est religieux il se damnera dans le monde et que j'en répondrai devant Dieu : pour moi je n'en veux point répondre, je serai assez empêché au jugement de répondre de mon âme sans répondre de celle des autres : je suis d'avis qu'on le reçoive, qu'en dites-vous? Mon Père, lui répondit-on, s'il demande avec tant d'instance, c'est signe qu'il sera fervent; et alors tous se prirent à dire : Je suis content qu'il soit reçu. Le voilà dedans, il ouvre son cœur à son abbé avec grande sincérité, lui déclare humblement tout l'état de sa vie passée. Mon fils, lui dit l'abbé, cela étant ainsi, vous n'êtes pas sûrement en ce lieu, ce monastère est trop près de la ville, quelqu'un vous pourrait reconnaître et vous faire prendre par le prévôt des maréchaux, il vaut mieux que je vous envoie au monastère de l'abbé Dorothée, près la ville de Gaze, vous y serez tout à fait inconnu. Il y va, il y mène une vie très-austère, il apprend tout le psautier et toutes les constitutions monastiques. Après neuf ans de pénitence, un enfant qu'il avait tué avant que d'être religieux lui apparaît tout ensanglanté, et lui dit d'une face triste : *Quarè me occidisti!* Pourquoi, malheureux! hé pourquoi m'as-tu assassiné? Il demande d'être renvoyé à son premier monastère, il va trouver l'abbé Zozime qui l'avait reçu. Mon père, il y a neuf ans que j'ai l'honneur de porter l'habit de la sainte religion, je me confessai à votre révérence d'avoir tué un pauvre petit innocent, j'en ai fait pénitence le mieux

qu'il m'a été possible, néanmoins il s'apparaît à moi et me fait des reproches de ce que je l'ai tué. Ce sont des imaginations, lui repartit Zozime, recommandez-vous à Dieu et ne pensez plus à cela. Il va travailler au jardin, cet enfant lui apparaît : Eh! pourquoi m'as-tu tué? Il va à l'office divin, cet enfant se montre à lui et lui redit sans cesse : Pourquoi m'as-tu tué? Il retourne au supérieur. Mon Père, faites-moi faire pénitence; déchirez-moi, démembrez-moi, je ne m'en soucie point, pourvu que je sois délivré des importunités de cet enfant.

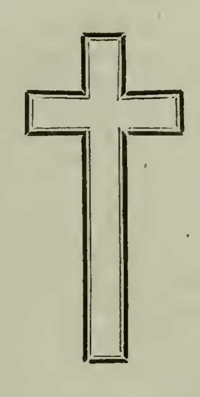
Les religieux disent que c'est mélancolie, que ces trop grandes austérités lui ont vidé le cerveau, il le faut bien traiter. Il reprend ses habits du monde, il va en la ville de Diospoly tout droit au palais, il demande audience. Messieurs, dit-il, les plus grands criminels tâchent de passer pour les plus innocents du monde, et moi au contraire, je vous déclare qu'il y a environ neuf ou dix ans qu'étant voleur, j'ai tué cruellement un pauvre enfant; pour ce sujet, je vous prie qu'aujourd'hui même, je sois condamné à être conduit en la place publique et décapité par la main d'un bourreau. Les juges se regardèrent l'un l'autre. Qui a jamais rien vu de semblable? Mon ami, êtes-vous en votre bon sens? rêvez-vous, ou si vous vous moquez? Je ne rêve ni ne me moque; je sais bien tout ce que je fais; il faut que vous prononciez cet arrêt qui me sera mille fois plus doux que la voix funeste de cet innocent, qui me fait mourir cent fois par jour quand il se présente à moi et me dit : Pourquoi m'as-tu tué? Chose étrange! il fit tant et poursuivit tant, qu'il fut condamné et exécuté.

Jésus est ici représenté comme mort, et se présente à nous en la communion et en la sainte messe avec les livrées de sa passion, afin que vous voyez en quel état vous l'avez réduit. Voyez tous les membres de cet innocent crucifié, ce front est empourpré, non pas tant par la teinture de son sang que par la honte de nos effronteries ; ses yeux sont fermés, non pas tant par la nécessité de la mort que par l'horreur qu'il a de voir vos iniquités; ses joues sont pâles, non pas tant par la nécessité de la mort que par l'horreur qu'il a de voir vos iniquités ; ses joues sont pâles, non pas tant faute de sang, que par la crainte des châtiments qui fondront bientôt sur votre tête criminelle ; cette langue est muette par la lassitude de vous reprendre ; la voix lui manque : vous l'avez étouffée par la résistance que vous avez faite à sa vocation ; ses mains sont attachées, non tant par ces crampons de fer que par l'impuissance qu'il a de vous faire du bien à laquelle votre obstination l'a réduit; il se présente ici comme mort, et avec ses plaies, comme vous disant d'une voix plaintive et lugubre : *Quarè me occidisti?*

Il vous fait ces reproches, afin que vous vous présentiez non à la justice des hommes comme ce religieux, mais à la justice de Dieu comme saint Paul, quand il entendit cette plainte : *Quarè me persequeris?* Il répondit avec grande soumission: *Domine, quid me vis facere?* Saint Grégoire (l.4. *Dial.*, c. 59) dit : *Cum hæc agimus nosmetipsos Deo in cordis contritione mactemus, quia qui Passionis Dominicæ mysteria celebramus, debemus imitari quod agimus, tunc ergo verè pro nobis hostia erit Deo cùm nosmetipsos hostiam*

fecerimus : Quand nous offrons ce sacrifice, nous devons nous immoler à Dieu par une vive contrition de cœur ; car célébrant les mystères de la passion du Fils de Dieu, nous devons imiter ce que nous honorons, et il s'offrira volontiers pour nous à Dieu son Père, quand nous nous sacrifierons nous-mêmes en son honneur.

Quand nous voyons cette sainte victime mourante sur l'autel, considérons que c'est nous qui l'avons mise en cet état ; entrons en componction de cœur, exposons-nous aux rigueurs de la justice de Dieu, que nous avons méritées par un si énorme parricide ; prenons résolution de nous sacrifier nous-mêmes par une vraie pénitence en l'honneur de ce sacrifice, afin qu'ayant dignement remémoré en ce monde sa sainte mort et passion, nous en puissions ressentir et recueillir les fruits en la gloire du ciel. *Amen.*



PANÉGYRIQUES

DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE,

CONSIDÉRÉE EN SES MYSTÈRES ET AUX RAPPORTS

qu'elle a à son Fils et à nous.

SERMON CI.

DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora?
Quelle est celle-ci qui s'avance comme une Aurore? (CANT. 6, 9.)

Ce sont les sacrés enthousiasmes des âmes spirituelles et dévotes qui, méditant sur le mystère de ce jour, sont ravies de joie et d'admiration, à la vue des grandes merveilles qui se font divinement dans les flancs de sainte Anne, en la conception de la Vierge. Pour apprendre les vérités qui sont contenues en ces paroles, il est à propos de remarquer qu'au lieu de ce mot qui est au texte latin : *Quæ progreditur,* il y a en hébreu *haniscapha*, qui est le participe présent du verbe *scapha*, en la seconde conjugaison, qu'ils appellent *niphel*, et ce mot signifie aussi regarder, envisager; de là vient que Vatable et quelques autres tournent : *Quæ est ista quæ aspicitur?* Pour honorer ces deux textes qui sont tous deux du Saint-Esprit, je dis que les esprits angéliques sont ravis d'étonnement à la vue de cette sainte fille qui est aujourd'hui conçue. Et premièrement, ils s'étonnent de voir qu'au lieu que les autres enfants, au premier instant de leur conception, sont en horreur à Dieu, celle-ci a tant de charmes et d'attraits, qu'elle en est regardée avec agrément et avec complaisance : *Quæ est ista quæ aspicitur?* En second lieu, ils s'étonnent de voir qu'une si petite fille, même dans les entrailles de sa mère, fasse un si grand progrès dans la grâce qu'elle a reçue : *Quæ est ista quæ progreditur?* En troisième lieu, ils s'étonnent de voir qu'elle est considérée, et qu'elle s'avance en la grâce comme une divine aurore, qui doit quelque jour donner au monde le soleil de justice : *Aspicitur et progreditur quasi Aurora*, c'est-à-dire, qu'elle est conçue en état de grâce, dans l'usage de la grâce, dans l'état et l'usage d'une très-grande et très-éminente grâce. On disait anciennement de la statue de Memnon, qui était sur la cime d'une montagne, que l'aurore à son lever dardant ses premiers rayons sur cette statue faisait entendre une musique très-harmonieuse. Sainte et bien-

heureuse Vierge! quand nous serions aussi muets et aussi insensibles que des statues, nous deviendrions éloquents pour célébrer vos éloges, et faire résonner vos louanges, s'il vous plaît nous favoriser d'un rayon de votre grâce, que nous vous demandons très-humblement, en nous prosternant à vos pieds et vous disant : *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Gratia sanctificans reddit animam Deo gratissimam.

I. Punctum. — Quæ est ista quæ aspicitur? Virgo concepta in gratiâ, quod probatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Rationibus; 4° Comparatione; 5° Amplificatione.

II. Punctum. — Quæ est ista quæ progreditur? Virgo quæ singulis momentis gratiam duplicavit, quod probatur discursu theologico.

III. Punctum. — Quasi Aurora. Virgo Auroræ comparatur ob octo rationes, quatuor ex parte ipsius, quatuor ex parte hominum : 1° Quia est filia solis; 2° Quia ejus primogenita; 3° Quia filia solis orientis; 4° Quia ejus Mater; 5° Quia aura roris influens puritatem; 6° Quia ab ægrotis desideratur; 7° Quia ad ejus ortum feræ in cubilibus suis collocantur; 8° Quia avium hora quæ ad ejus ortum suo cantu laudant Deum.

Exorde. — Platon disait qu'il y a tant d'attraits dans la vertu, que si elle se présentait à nos yeux, elle charmerait nos cœurs et nous contraindrait par une douce violence d'avoir pour elle des inclinations et des passions extrêmes. S'il eut été chrétien, il eut dit cela de la grâce de Dieu, sans laquelle les plus belles actions et les plus excellentes habitudes, pour nobles et héroïques qu'elles soient, ne sont que des simulacres et des fantômes de vertu. Si les vertus sont des pierreries qui couronnent la tête des prédestinés : *Posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso;* la grâce de Dieu en est le brillant et l'éclat; si les vertus sont des fleurs qui parfument le lit nuptial de l'époux : *Lectulus noster floridus*, la grâce de Dieu en est l'odeur et le parfum; si les vertus sont des astres qui ornent et qui parent le firmament de l'Eglise, la grâce de Dieu en est la splendeur et le lustre. Bref, elle n'est pas seulement la beauté de toutes les vertus, elle est l'âme de notre âme, la forme et la perfection de cet esprit qui anime notre corps; l'âme qui est enrichie de cet ornement, devient si belle et éclatante, si gracieuse et agréable à Dieu, que comme s'il n'était éternellement occupé à la vue et à la jouissance de ses grandeurs divines, il semble qu'il n'a des yeux que pour contempler cette âme : *Firmabo super te oculos meos; oculi Domini super justos;* des oreilles que pour ouïr et pour exaucer ses prières : *Aures ejus in preces eorum, sonet vox tua in auribus meis;* qu'il n'a point de bouche que pour louer sa beauté : *Quàm pulchra es anima mea!* point de cœur que pour l'aimer et l'affectionner : *Apponis erga eum cor tuum;* qu'il n'a des mains que pour la défendre et pour la soutenir : *Cùm ceciderit non collidetur, quia Dominus supponit manum suam;* et enfin qu'il n'a des bras que pour l'embrasser et pour la caresser : *Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.*

Premier point. — Cependant tous les enfants qui sont conçus par la voie ordinaire sont privés de cet ornement; ils sont tous souillés par le péché originel; ils sont tous des fruits de malédic-

tion et de corruption, des avortons de nature, des objets de la haine de Dieu et des esclaves de Satan. Mais saint Augustin[1] nous avertit que, lorsqu'on traite du péché, on ne parle point de la Vierge : *Cùm de peccatis agitur propter honorem Domini, nullam de beatâ Mariâ volo fieri mentionem;* et l'Eglise dit en l'office de ce jour : *Dominus possedit me in initio viarum suarum;* il est assuré que Dieu a le domaine et la propriété inaliénable de tous les hommes et de toutes les créatures : *Domini est terra et plenitudo ejus;* mais il n'en a pas toujours la possession : les enfants qui ont le péché originel sont en la possession du diable. C'est un article de foi que saint Augustin publie très-souvent contre les Pélagiens, et il le prouve évidemment par les exorcismes du baptême : car, si les enfants nouveau-nés n'étaient point au pouvoir du diable, les exorcismes dont l'Eglise se sert pour le chasser seraient des cérémonies vaines et frivoles : *Quid in eis agit exorcismus si in familiâ diaboli non tenentur.* Vous passez les jours et les semaines entières sans faire baptiser vos enfants, pour attendre la commodité de monsieur ou de madame, qui les doivent tenir sur les fonts. C'est un très-grand malheur d'être un seul moment en la disgrâce de Dieu, et votre enfant y est jusques à ce qu'il soit baptisé; il est entre les mains du diable, et s'il mourait en cet état, jamais il n'en pourrait sortir, vu qu'il n'y a que la grâce du baptême et les exorcismes de l'Eglise qui affranchissent les enfants de cette captivité; ils sont regardés de Dieu avec horreur et abomination dans toute l'étendue des siècles : *Naturâ filii iræ.* La Vierge n'est pas de cette catégorie, elle dit avec vérité : *Dominus possedit me;* au grec il y a ἔκθισε, par un *iota : Dominus creavit;* le Seigneur m'a possédée en même temps qu'il m'a créée; en ce même moment que mon âme est sortie de ses mains toutes-puissantes, il n'en a pas seulement eu le domaine, mais la saisie, la possession et la jouissance.

2° Saint Basile de Séleucie (Serm. *de Incarnatione*) dit, que celui qui dira de la Vierge tout ce qu'on en peut dire de plus grand et de plus avantageux sans intérêt de la foi, ne s'écartera point de la vérité. Saint Jacques le Mineur, cousin de notre Sauveur, ne pense pas s'écarter de la vérité, quand, en sa Liturgie, c'est-à-dire en l'office de la messe, où l'on ne dit rien que de très-sérieux et de bien assuré, il surnomme la Vierge toujours très-heureuse et tout à fait sans tache Mère de Dieu : ἀεὶ μακαριστὴν καὶ πανάμωμητον μητέρα τοῦ θέου ἡμῶν.

Or, elle n'aurait pas été toujours très-heureuse, si elle avait été un seul moment si malheureuse, que d'être l'objet de la colère de Dieu; elle n'aurait pas été toujours immaculée et irréprochable, si elle eût eu un seul moment la tache du péché. L'apôtre saint André ne pensait pas s'éloigner de la vérité, quand il disait, au rapport d'Abdias, babylonien, que comme le premier Adam fut fait de la terre avant qu'elle fût maudite, ainsi le second Adam fut formé d'une Vierge qui n'a jamais été dans la malédiction du péché. Saint Cyprien ne pensait pas s'égarer de la vérité, quand il disait

[1] L. 6, contr. Jul., c. 5 *Sub. initium,* et l. 1 *De peccatorum meritis, et remissione,* c. 34. *Et alibi sæpè.*

qu'il y avait très-grande différence entre la Vierge et le reste des mortels, et qu'elle n'était semblable à eux qu'en la nature et non pas en la coulpe[1]. Et saint Jérôme dit enfin, que la Vierge est appelée la Nuée du jour, parce qu'elle n'a jamais été en ténèbres, mais toujours dans la lumière[2].

3° Pourrions-nous croire que le Fils de Dieu qui nous a tant recommandé d'honorer nos pères et nos mères, ne l'ait pas fait lui-même, qu'il n'ait pas procuré à sa mère le plus grand honneur qu'il lui pouvait procurer raisonnablement; et quel honneur plus juste, plus raisonnable et plus convenable à une Mère de Dieu, ou plus souhaitable à la Vierge, que d'être préservée de toute sorte de péché. C'est un si grand mal d'être en état de péché, pour peu de temps que ce puisse être, qu'un grand docteur a dit, et il est vrai, que si ces deux grâces eussent été incompatibles et que la sainte Vierge eût eu le choix, ou d'être affranchie du péché originel, ou d'être Mère de Dieu et Reine du ciel et de la terre, elle eut sans aucun doute choisi la première. Pourrions-nous croire que le Fils de Dieu ait refusé à sa sainte Mère quelque privilége qu'il ait accordé à d'autres créatures. Il a créé les anges et les âmes d'Adam et d'Eve en état de grâce, et pourquoi non l'âme de la Vierge? Quel est l'homme sage qui, pouvant avoir une mère sans reproche et sans tache, ne désirerait de tout son cœur et ne procurerait de tout son pouvoir qu'elle le fut? Est-il croyable que Dieu ait permis que la Vierge ait servi de retraite au serpent infernal avant que d'être le sanctuaire du Saint-Esprit : qu'elle ait été fille de perdition avant que d'être Mère de Dieu; un reste de péché, avant que d'être Epouse du Père; esclave de Lucifer, avant que d'être Reine des anges?

4° Quel serait votre avis sur cette question que l'on propose en droit : Voilà une ville qui jouit depuis longtemps de plusieurs exemptions et immunités : elle est prise par l'ennemi, qui se moque de tous ses priviléges et l'en dépouille entièrement. Le roi l'assiége, la reprend et la rejoint à son domaine; recouvre-t-elle les immunités et les priviléges qu'elle avait perdus? Les opinions des jurisconsultes sont partagées. Mais tant y a que tous les docteurs sont d'accord, que si la ville avait été prise par sa faute, si par trahison et par rébellion contre son prince elle s'était livrée à l'ennemi, elle n'aurait pas droit de répéter ses anciens priviléges. La nature humaine, en l'état d'innocence et de justice originelle, avait de grands avantages; ses passions étaient modérées et sujettes à la raison, la chair soumise à l'esprit, la partie inférieure de l'âme assujettie à la supérieure, le corps n'était point sujet à être réduit en poussière, la femme n'était point obligée aux douleurs dans ses couches, l'esprit malin s'étant rendu maître de ce monde par notre rébellion contre Dieu, nous a ravi tous ces priviléges. Le Fils de Dieu l'a chassé de ce fort et a reconquis le monde par sa croix : *Ego vici mundum, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras.* Mais nous

[1] Plurimum à cæteris differens naturâ communicabat; non culpâ (Cyp., *orat. de Nativ. Christi*).

[2] Deduxit illos in nube diei (Hier., *Comm. in illud psal.* 77).

ne sommes pas rentrés en la possession de nos anciennes exemptions, parce que nous les avions perdues par notre faute. La Vierge seule en a heureusement joui; la concupiscence a été éteinte en elle, ses passions très-modérées; elle a enfanté sans douleur, elle n'a point été réduite en poussière. N'est-ce pas une marque évidente qu'elle n'a point eu de part à la rébellion, point de péché originel; et que si elle a subi la mort et les autres pénalités, ce n'a pas été par punition, mais pour être conforme à son Fils, qui a daigné les prendre sur soi par un excès de miséricorde et de charité envers nous? Elle a donc été créée en état de grâce et d'innocence, comme les anges et le premier homme.

5° Saint Grégoire passe bien plus outre : il nous donne sujet de dire que la Vierge n'a pas seulement été conçue sans péché originel; mais qu'à ce premier moment sa grâce a égalé et même surpassé la sainteté de tous les anges et de tous les autres saints, et qu'elle a commencé où les autres achèvent. Il explique d'elle cette parole d'Isaïe : *Erit præparatus mons domus Domini supra verticem montium, fundamenta ejus in montibus sanctis;* elle est fondée sur la cime des montagnes, c'est-à-dire que sa première sanctification et son entrée en ce monde (qui est son commencement et le fondement de cette montagne) est plus haute et plus relevée que la perfection et la consommation des autres : *Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob;* Le Seigneur a plus agréé la conception de Marie, qui est la porte par où elle est entrée au monde, que la vie et les bonnes œuvres des autres.

Estimez si vous pouvez les mérites, les grâces et les richesses spirituelles que saint Jean-Baptiste a acquis, demeurant trente ans au désert. Saint Clément d'Ancire, en vingt-huit ans de martyre; sainte Luduvine, en trente-huit ans de maladie qu'elle endurait patiemment; tant de millions de martyrs, d'esprits angéliques, de confesseurs et de vierges par toutes leurs humiliations, leurs oraisons, leurs pénitences et leurs œuvres de charité : amassez tout cela ensemble, faites-en un trésor et un magasin, et dites que Dieu a tellement aimé la Vierge, qu'il lui a donné gratuitement plus que tout cela dès le premier instant de sa conception. Si donc une âme qui est ornée d'un seul degré de grâce est si belle et si agréable, qu'elle attire les yeux de Dieu : *Firmabo super te meos oculos;* se faut-il étonner que la Vierge, (qui était comblée de tant de grâces), ait été regardée de bon œil et avec une complaisance toute particulière, et que les anges admirant cela, s'écrient : *Quæ est ista quæ aspicitur?* (*haniscapha*) *: Quæ est ista quæ progreditur?* Quelle est celle-ci qui s'avance, qui fait un si grand progrès, et et qui marche à si grands pas au chemin de la perfection?

Deuxième point. — Pour avoir quelque conjecture du grand avancement qu'elle a fait au chemin de la vertu, et du trésor presque infini des mérites qu'elle a acquis pendant le cours de ses années, il faut supposer ce qu'enseignent quelques théologiens, et qui me semble très-solide, puisqu'il est fondé en l'Ecriture sainte. C'est que si la grâce actuelle qui vous est donnée de Dieu pour faire

une action méritoire, égale et correspondante à la grâce sanctifiante qui est en vous : et si vous faites cette action intérieure ou extérieure, avec tant de fidélité que votre serviteur vienne à égaler la portée de la grâce de Dieu et du mouvement de son Esprit divin, la grâce habituelle qui était en vous se double, c'est-à-dire, devient une fois aussi grande qu'elle était. Le Fils de Dieu qui daignait s'abaisser, explique ceci par la comparaison d'un père de famille qui a donné à ses serviteurs divers talents pour en négocier. Imaginez-vous donc que la grâce de Dieu, c'est comme de la monnaie que Dieu nous donne pour trafiquer; la coopération à cette grâce, et le bon usage que nous en faisons pour la pratique des vertus, c'est l'emploi de cette monnaie. Ce trafic spirituel est si lucratif, si utile et avantageux pour nous, que le gain se fait, non à huit ou dix pour cent, mais à cent pour cent. Si vous trafiquez de toute la monnaie, le profit que vous faites égale le sort principal ; c'est-à-dire, que si j'ai quatre degrés de grâce de Dieu, et que j'exerce un acte d'amour, qui ait aussi quatre degrés de ferveur et d'activité, l'habitude que j'avais croîtra de quatre degrés, et ainsi j'en aurai huit. Et si, par après, je fais un autre acte qui corresponde à ces huit degrés, j'en aurai seize, et ainsi consécutivement : car nous voyons en cette parabole de l'Evangile, que le serviteur qui avait bien employé ces deux talents, en gagna deux autres; et que celui qui avait bien employé les cinq en gagna cinq autres, et même qu'un autre d'une seule pièce en gagna dix : *Mna tua fecit decem mnas.*

Cela donc supposé, je dis que la Vierge recevait toujours des grâces actuelles pour agir à proportion de la grâce sanctifiante qui était en elle : car si Dieu ne fait la même faveur aux autres saints, c'est qu'il y a en eux quelque opposition par la corruption de la nature et par la pesanteur au bien, qui procède du péché originel, de peur qu'ils ne s'en fassent accroire et ne deviennent glorieux par une si grande abondance de grâces : or, cet empêchement et le danger n'était point en la Vierge, et il est assuré que dès le premier moment de sa conception, jusqu'au dernier soupir de sa vie, qui dura pour le moins soixante-trois ans, elle exerça continuellement des actes d'amour et d'adoration, selon toute l'étendue et la capacité de la grâce, sans cesse, sans interruption et sans intervalle; d'où vient que l'Eglise, en ses dévotions, l'appelle Vierge fidèle par excellence. La fidélité d'un tailleur ou d'un autre artisan, consiste à mettre bien en œuvre et employer utilement toute l'étoffe qu'on lui donne, sans en perdre une seule pièce, et Jésus-Christ appelle ce serviteur *fidèle* qui a fait profiter tous les talents de son maître. La Vierge a été si fidèle, qu'elle n'a jamais reçu aucune grâce sans y coopérer, aucune inspiration sans y consentir, aucun bon mouvement sans le suivre selon toute l'exigence et la plénitude de la grâce. Elle n'avait pas été conçue en péché et n'en avait point les funestes effets, la pesanteur et la lâcheté au bien, la pente et l'inclination au mal. Elle était au Saint-Esprit comme un globe céleste à l'intelligence qui le tourne; elle se laissait porter non-seulement sans résistance, mais avec inclination; en toutes ses actions intérieures et extérieures, grandes et petites, spiri-

tuelles et corporelles, naturelles et surnaturelles; elle méritait très-avantageusement, parce qu'elle les faisait par un amour actuel, très-pur, très-ardent et très-enflammé. Elle méritait plus en tournant son fuseau, que saint Laurent ne faisait sur son gril. Ce n'est pas que si vous compariez ce fuseau à ce gril, vous ne vous trompassiez dans vos mesures, mais non pas si vous compariez l'amour à l'amour. Saint Léon dit de saint Laurent : *Segnior fuit ignis, qui foris ussit quam qui intus accendit*; que le feu qui brûlait le corps de saint Laurent n'était que glace comparé à l'amour qui dévorait son âme. Disons aussi nous autres que le feu matériel qui brûlait le corps de saint Laurent, et que le feu intérieur qui brûlait son âme, n'était que froideur et que glace à comparaison du brasier d'amour qui enflammait le cœur de Marie.

Même en dormant, elle avait l'usage des sens intérieurs et de la raison. Elle était dans l'exercice actuel de la contemplation et de l'amour de Dieu. Le patriarche Jacob, Salomon et saint Joseph avaient quelquefois l'usage de la raison en dormant; et pourquoi non Marie? *Illic nulla intermissa tempora, et infra; dormiendi non prius cupiditas quam necessitas fuit, ut tamen, dum quiesceret corpus, vigilaret animus.* Elle dit en son Cantique : *Ego dormio, et cor meum vigilat :* Son Epoux ne veut pas qu'on l'éveille, sachant qu'elle était aussi saintement occupée en dormant qu'en veillant. *Nolite evigilare dilectam :* Eveillez ceux qui dorment; car ils ne sont pas comme elle. La pierre précieuse asbestos a cela de particulier, que quand une fois elle a conçu le feu, on ne la peut jamais éteindre. Le cœur de Marie était ainsi depuis que l'amour actuel fut allumé en son cœur : jamais il ne s'éteignit ni interrompit tant soit peu, avec cette différence que si le feu de l'asbestos ne s'étouffe jamais, il ne s'augmente pas aussi; mais l'amour de Marie croissait à chaque moment, parce qu'elle consentait à la grâce selon toutes ses dimensions. Cela étant ainsi, il nous faut raisonner des richesses spirituelles par proportion et par analogie aux temporelles. Donnez-moi un homme qui soit si nécessiteux qu'il n'ait qu'un pauvre sou en ce monde, mais que ce sou se multiplie et se double tous les jours, c'est-à-dire que demain il y en ait deux et après-demain quatre; on ne le croirait pas, mais il est véritable qu'avant qu'une année fût finie, il serait plus riche que tous les rois et que tous les princes d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne. La Vierge donc ayant vécu pour le moins soixante-trois ans, et la grâce s'étant doublée en elle, non-seulement à chaque jour et à chaque heure, mais à chaque moment, jugez, si vous pouvez, quel comble, quel amas ou quel trésor de grâce elle a acquis, et si on n'a pas grand sujet de s'écrier avec admiration : *Quæ est ista quæ progreditur?*

Troisième point. — 1° *Sicut aurora :* Elle est très-bien comparée à l'aube du jour pour huit principales raisons. L'aurore est la fille du soleil, il la produit sur notre horizon comme la fin de la nuit et le commencement du jour; elle est la fille aînée du soleil : quand cet astre nous visite, la première production qu'il enfante en notre hémisphère, c'est cette belle lumière que nous appelons aurore;

elle est fille du soleil levant, ainsi que les étoiles sont aussi filles de cet astre, car toute la beauté et splendeur qu'elles ont est empruntée de ce père de lumière; mais elles sont filles du soleil couchant, ou, pour mieux dire, du soleil couché, puisqu'elles n'ont point de lustre ni d'éclat si le soleil n'est couché et caché sous la terre. L'aurore est produite par le soleil quand il se lève; elle est tellement sa fille qu'elle est aussi sa mère, car nous voyons qu'il est éclos de son sein, il sort comme de ses flancs lumineux. Il en faut dire autant de la Vierge au regard du Soleil de justice. Elle est sa fille en l'ordre de grâce; Dieu l'a envoyée au monde pour dissiper les ténèbres et apporter la lumière, pour être la fin de la nuit du péché et le commencement du jour de la grâce. Le péché finit en elle ainsi que les choses successives : *Extrinsecè per primum suî non esse,* comme on parle en philosophie. Au premier instant de la conception de Marie, on dit du péché originel : *Nunc non est*, *immediatè ante erat;* il n'est pas en la Vierge, mais il était en sainte Anne, en saint Joachim et en ses ancêtres.

2° Elle est la fille aînée du Soleil de justice. Saint Bernardin de Sienne l'appelle *primogenitam redemptoris;* et en l'Ecclésiastique elle est surnommée l'aînée de toutes les créatures. Sans doute que, comme l'aînée, elle a été la mieux partagée; elle a le fief et le principal domaine en préciput, et en cette qualité elle rend au Fils de Dieu les devoirs et hommages au nom de tous ses vassaux, elle l'adore et le remercie pour nous et pour tous les chrétiens, et il importe beaucoup de nous donner à elle, de nous joindre et associer à elle, d'unir nos dévotions aux hommages qu'elle rend à Dieu au nom de toutes les créatures.

3° Elle est fille du soleil levant, c'est-à-dire de Jésus naissant : sa prédestination est enclose dans le dessein de l'Incarnation, et de la naissance de Jésus, dans le décret de la prédestination de l'Homme-Dieu. Si Dieu voulait s'incarner et venir en ce monde par la voie de la naissance, quand bien il n'eut pas voulu nous racheter, il devait naître d'une Vierge pure et immaculée comme Marie.

Nous voyons au commencement des siècles, que Dieu faisant les promesses de l'Incarnation (Gen. 3, 15), avant que de dire un seul mot de la passion du Sauveur et de la rédemption des hommes, fait mention de la Vierge, et de la Vierge comme victorieuse de Lucifer, et lui écrasant la tête, c'est-à-dire, triomphante du péché originel qui est la source de toutes les hostilités qu'il exerce contre nous : *Ipsa conteret caput tuum*, et il fait mention de cela quand il parle de Jésus naissant de la Vierge : *Inimicitias ponam inter te et mulierem*, *inter semen tuum et semen illius;* comme pour dire que cette aurore reçoit son éclat du soleil levant, que Marie est sanctifiée et préservée du péché originel, non-seulement parce qu'elle a été rachetée par la sainte mort et passion du Sauveur, et qu'elle est sa fille en l'ordre de grâce, mais encore parce qu'il a été conçu dans son sein, et qu'elle est sa Mère en l'ordre de nature.

4° *Aspicitur sicut aurora.* Les regards de Dieu ne sont pas stériles, ce sont des faveurs, des libéralités, des grâces et des bénédictions. La Vierge est regardée au premier instant de sa conception, et même de toute éternité comme la divine aurore qui devait

donner au monde le soleil de justice : la grâce qu'elle reçoit en ce jour la destine à cette haute dignité. Saint Paul écrivant aux Romains (ch. 1, v. 4), et parlant de la prédestination de l'Homme-Dieu, dit qu'il a été prédestiné non-seulement à faire des miracles, à racheter le monde, à être roi du ciel et de la terre, mais à être Fils de Dieu par nature : *Prædestinatus filius Dei.* La sainte humanité a été prédestinée à l'honneur de l'union hypostatique, à être sanctifiée d'une onction personnelle, et élevée à l'état de filiation naturelle. Marie est prédestinée non-seulement et principalement à la grâce habituelle commune et ordinaire, à être bienheureuse dans le ciel, à être souveraine des hommes et des anges, mais à être Mère de Dieu. La grâce que nous recevons au baptême et aux autres sacrements nous est donnée, afin que nous pratiquions les bonnes œuvres, et méritions de jouir de Dieu. La grâce est donnée à Marie pour la disposer et préparer de longue main à la maternité divine. La grâce des autres saints, même consommée, c'est-à-dire, la gloire, tend à les faire enfants de Dieu par adoption : *In adoptionem filiorum perfectam.* La grâce qui est donnée à Marie tend à la faire Mère de Dieu, et Mère de Dieu par nature : celle des autres les réfère et les achemine à la vision de Dieu : celle de Marie la réfère et la destine à la production de l'Homme-Dieu. La grâce des autres saints, et même leur gloire n'aboutit qu'à produire en l'entendement bienheureux un Verbe mental, c'est-à-dire, une image ou espèce expresse qui représente l'essence de Dieu ; la grâce de Marie aboutit à concevoir et à produire l'Homme-Dieu réellement, véritablement, physiquement et substantiellement. Autant de différence qu'il y a entre le bonheur d'une reine-mère, qui donne un roi à la France, et le bonheur d'un homme qui voit le roi ; il y a autant de différence entre la grâce de Marie qui enfante le Sauveur sur la terre, et la gloire des bienheureux qui le contemplent dans le ciel.

5° *Aspicitur sicut aurora consurgens.* Quand l'aurore se lève, le ciel distille la rosée qui rafraîchit les fleurs et les herbes, qui blanchit la cire et la toile, qui récrée les abeilles vierges : *Aurora aura roris* ; quand Marie darde les rayons de sa grâce sur une âme chrétienne, elle lui inspire la chasteté. Il n'est rien qui serve tant à la pureté de cœur, qui rafraîchisse plus les ardeurs de la concupiscence, rien qui conserve mieux l'honneur et la pudicité du sexe, qu'une grande dévotion à la Mère de Dieu. Témoin cette belle histoire, qu'un docte et dévot professeur de Sorbonne[1] rapporte comme arrivée de notre temps. Il y a quelques années qu'à Paris, un jeune homme et une fille dévote, frère et sœur, orphelins, demeuraient ensemble. La fille avait coutume de dire tous les jours l'office de Notre-Dame, en l'honneur de la pureté en laquelle elle a été conçue, et de la pureté en laquelle elle a conçu le Fils de Dieu. Le jeune homme voyant que la maison où ils demeuraient était trop grande pour deux personnes, se résolut de la louer. Et en effet, il mit sur la porte un écriteau. Or comme dans ces grandes villes l'esprit malin ne manque pas de suppôts, qui font métier de perdre les pauvres filles, un de ces filous prit cette oc-

[1] M. André du Val, en la *Vie* de Sœur Marie de l'Incarnation.

casion pour accomplir le mauvais dessein qu'il avait; il épie le temps auquel le frère était absent; il va frapper à la porte, la fille dit par la fenêtre : Que demandez-vous? C'est que je veux louer cette maison, et je viens voir si elle me sera commode. Elle lui ouvre, et le conduit par toutes les chambres; il regarde de toutes parts s'il n'y en a point d'où le bruit ne se puisse entendre; n'en ayant point aperçu, il dit : La principale pièce dont j'ai besoin, c'est la cave; je désirerais bien la voir. Cette innocente, ne se doutant du piége que ce méchant lui voulait dresser, et ne voyant pas le danger où elle se mettait, allume une chandelle et le conduit à la cave avec un peu de simplicité, ou, pour mieux dire, avec beaucoup d'indiscrétion, qui n'est que trop ordinaire à ce sexe en semblables occasions. Quand ce misérable se vit en un lieu où il ne pouvait avoir de témoins, il jette là son manteau et la prend par le bras. Cette pauvre fille se trouvant en un péril si évident, se recommande à la Vierge, poussant vers elle un soupir et une oraison jaculatoire; et voilà qu'aussitôt, on ne sait par qui ni comment, elle est arrachée d'entre les mains de cet impudent, et se trouve dans la rue devant la maison, sans avoir monté les degrés de la cave, et tenant en main sa chandelle toute fumante; elle se fit sage par sa propre expérience, et pour éviter de semblables piéges, elle se fit carmélite au couvent de Notre-Dame des Champs, et fut appelée Sœur Marie de la Miséricorde.

6° Les malades attendent l'aurore avec impatience, parce qu'ils ont coutume d'en recevoir quelque soulagement, ils espèrent que le médecin les viendra voir, et leur prescrira quelque remède; ils comptent les heures de la nuit pour se désennuyer en cette attente. Saint Paul, parlant de la loi de grâce, disait : *Nox præcessit, dies autem appropinquavit;* parce qu'au temps de la loi de Moïse, le monde était en ténèbres et malade à l'extrémité, il attendait avec dévotion la conception de la Vierge. La vie de chaque prophète était autant d'heures de cette nuit qui devaient passer l'une après l'autre avant l'arrivée de l'aurore. Les saints criaient en languissant : *Custos, quid de nocte? custos, quid de nocte?* (Isai 21, 11.) Quelle heure est-il? Mon Dieu, que le temps me dure; qu'il me tarde que cette aube du jour paraisse et nous fasse venir son Fils, le vrai médecin, qui remédiera à tous nos maux : *Salvabit mundum languidum, donans reis remedium.*

7° Les lions et les autres bêtes farouches qui rôdaient par les champs pendant la nuit, se retirent en leur caverne quand l'aurore se lève : *Catuli leonum rugientes ut rapiant, ortus est sol, et in cubilibus suis collocabuntur, aperuerunt super me os suum sicut leo rapiens et rugiens; salva me ex ore leonis* (Ps. 21); pourquoi ne dit-il pas : *Ex ungue leonis?* Ne craint-il pas les ongles du lion autant qu'il fait la gueule? C'est le Fils de Dieu qui parle des persécutions que les bourreaux lui firent en sa sainte passion; ils le persécutèrent de leurs mains, le flagellant, le couronnant d'épines et l'attachant à un gibet; ils l'affligèrent de leurs bouches, l'injuriant de paroles; mais il redoutait plus leurs bouches que leurs mains, et les blasphêmes que les coups : *Ad ejus ortum feræ recedunt.* Mon Père, disait-il, délivrez-moi de la gueule du lion; et

afin que vous ne pensiez qu'il craignait les dents, non la voix du lion, il dit par Jérémie (12, 8) : *Facta est mihi hæreditas mea quasi leo in sylvâ; dedit contra me vocem suam, ideò odivi eam;* Mon peuple m'a été comme un lion en la forêt, il a haussé sa voix contre moi, pour cela je l'ai en horreur. Vos blasphêmes lui sont beaucoup plus sensibles et odieux que ceux des Juifs; ils ne le connaissaient, et vous savez très-bien qui il est; ils étaient ses ennemis, et on ne doit attendre d'un ennemi que des hostilités; mais vous faites profession d'être de ses disciples. Aujourd'hui que cette divine aurore s'élève, il faut que ces bêtes sauvages se retirent, que ces lions rugissants se cachent, que ces exécrables blasphémateurs se corrigent, ou que tout le monde coure sur eux comme sur des monstres de nature.

Mesdames, oserai-je prendre la liberté de vous dire, avec tout le respect que je vous dois, que plusieurs d'entre vous se doivent retirer et tenir clauses en cette fête; que vous êtes souvent comme ces animaux sauvages, qui, au dire d'Aristote et de Pline, font faire des conceptions monstrueuses, ou produire des avortons aux personnes qui les regardent. Vous ne le croiriez pas; mais il est vrai, qu'il n'y a rien de plus contraire à la fête de ce jour, rien de si opposé à l'Immaculée Conception, que vos seins découverts, vos vains ornements, vos contenances affétées; cette vanité ruine notablement et détruit les effets de ce grand mystère. Tous les mystères du Fils de Dieu et de la Vierge ont chacun leur effet, leur grâce, leur influence et leur bénédiction particulière. La grâce de ce mystère, c'est de communiquer la pureté, de produire aux cœurs des chrétiens des conceptions et des pensées immaculées; vous en produisez de très-impures : *Oculi sunt in amore duces.* Les yeux sont les guides, les fourriers et les satellites de la lubricité.

La Genèse dit que des hommes très-saints, très-dévots et spirituels, voyant des femmes mondaines, se pervertirent, se perdirent et furent cause du déluge. Le Saint-Esprit nous dit en l'Ecriture : *Averte faciem tuam à muliere comptâ, ex hoc enim concupiscentia, quasi ignis exardescit* (Eccl. 9, 8) ; Détournez votre vue d'une femme mondaine et ajustée, c'est comme un feu qui allume la concupiscence. Il n'est point d'ajustement plus lascif, plus charmant, ni plus charnel que la chair nue, que votre sein, vos épaules ou vos bras découverts; cette nudité donc est une allumette et un tison de convoitise; le Saint-Esprit nous défend de la regarder; sans doute il nous défend donc de la montrer. Si votre voisine, qui tient hôtellerie, présentait de la chair en carême à un jeune homme qui se porte bien, et disait pour s'excuser, que l'Eglise ne le défend pas en ses commandements : on lui répliquerait que, quand l'Eglise défend d'en manger, elle défend d'en présenter. Il est bien plus défendu d'avoir des pensées charnelles en une fête de la Vierge et en quelque temps que ce soit, que de manger de la viande en carême; et vous présentez aux hommes en ce jour de la Vierge, un objet et une amorce de pensées charnelles sans nécessité, sans raison et sans autre motif que celui de la pure vanité. J'ai vu un docteur de Sorbonne très-pieux, qui était ennemi juré de ces sortes de nudités, parce que se trouvant un jour en compa-

gnie où l'on devisait de cet abus, un jeune homme avoua qu'un jour de Notre-Dame, s'étant levé de grand matin pour se préparer à la confession et à la communion; en effet, s'étant confessé le mieux qu'il pouvait, comme il fut sur le point d'aller à la sainte table, il vit un sein découvert; ce qui charma et occupa tellement son imagination, qu'après plusieurs résistances, au lieu de communier, il consentit à la tentàtion et commit un péché mortel sur-le-champ dans l'église; et il y a des hommes qui nous ont dit : Mon Père, il faudrait prêcher, non-seulement tous les jours, mais à toute heure contre ces nudités; car elles sont cause d'une infinité de péchés que nous commettons.

J'ai donc à vous présenter, Mesdames, en ce jour de la Vierge, une requête de sa part. C'est que, pour l'amour d'elle, vous corrigiez cette vanité qui est si contraire à son humilité et à sa modestie, si désagréable à son Fils et si pernicieuse aux âmes qu'elle chérit; que vous preniez résolution d'avoir dorénavant votre sein, vos épaules et vos bras bien couverts, non-seulement à l'église et dans la rue, mais à la maison, au bal et en quelque lieu que ce soit : *Celui qui ferme ses oreilles à la prière du pauvre, priera quelque jour et ne sera pas exaucé,* dit le Saint-Esprit (Prov. 21, 13). Il est vrai que je suis bien pauvre en mérite, en vertu et en éloquence; mais je vous parle de la part de la Vierge, je vous demande cette aumône pour l'amour d'elle; si vous la lui refusez, quand vous l'invoquerez quelque jour en quelque nécessité corporelle ou spirituelle, elle aura sujet de ne pas exaucer votre prière, si vous refusez d'accomplir la sienne.

Et vous, peuple qui m'écoutez, considérez ce qu'on dit souvent en la priant : *Succurre cadenti, surgere qui curat populo;* elle tend volontiers la main à ceux qui sont tombés, mais c'est à ceux qui veulent se relever; elle vous veut aider à faire votre salut, comme l'aurore aide les hommes à faire leur ouvrage; elle ne sert de rien aux paresseux, à ceux qui croupissent au lit, mais à ceux qui se lèvent, qui s'aident eux-mêmes et qui s'appliquent au travail : *Ortus est sol, exibit homo ad opus suum et ad operationem suam usque ad vesperam;* il dit : *Ad opus suum et ad operationem suam,* pour nous avertir de ne pas faire comme ces enfants paresseux qui vont à l'ouvrage, mais ils n'y font rien; ils n'y travaillent point ou fort peu, et se lassent incontinent; la Vierge aide volontiers et procure le salut de ceux qui s'appliquent tout de bon au travail de la vertu et à la pratique des bonnes œuvres; elle n'a pas plus de pouvoir pour nous que pour elle-même, et elle a révélé à des âmes dévotes, au rapport de saint Bonaventure, qu'après la grâce de sa première sanctification, elle n'en a reçu aucune sans une fidèle coopération, et sans s'y être disposée par prières, par humiliations et autres actes de vertu. Il la faut imiter selon notre petit pouvoir, elle nous assistera; il faut mettre la main à l'œuvre, et regarder qu'est-ce qui vous empêche d'être bien à Dieu; qu'est-ce qui vous fait persévérer en ces impuretés, en ces colères, dans ces jurements, malédictions et vanités; c'est l'intempérance, c'est que vous voulez toujours faire la débauche; vous ne trempez pas assez votre vin, vous vous confessez trop rarement, vous ne deman-

dez pas à votre confesseur des pénitences salutaires à vos péchés, vous ne priez pas Dieu fervemment ni assez souvent.

8° Aussitôt que l'aurore commence à poindre, les petits oiseaux se réjouissent et gazouillent par mille fredons mélodieux, comme pour saluer sa lumière et bénir celui qui l'a créée; et quand la Vierge est conçue, les âmes dévotes et prédestinées la doivent saluer cent et cent fois et bénir celui qui nous l'envoie. La plus grande partie de nos dévotions sont des productions d'amour-propre, pratiquées par retour à nous-mêmes et recherche de nos intérêts. Vous avez souvent remercié Dieu de ce qu'il a donné bénédiction et fécondité à votre mariage, de ce qu'il a fait la grâce à votre femme de porter neuf mois sans accident, et d'accoucher heureusement. Avez-vous jamais remercié Dieu de ce qu'il a rendu féconde la stérilité de sainte Anne, de ce qu'il lui a donné une si sainte fille, de ce qu'elle a porté sans accident et accouché si heureusement de la Vierge? L'avez-vous jamais remercié de ce qu'il a prédestiné, sanctifié et affranchi de tout péché, comblé de grâces et de grandeurs la sainte Vierge; de ce qu'il nous l'a donnée pour réparatrice et première source de notre salut? Le Saint-Esprit nous dit en l'Ecclésiastique : *Vide arcum, et benedic eum qui fecit illum :* Voyez l'arc-en-ciel, et bénissez celui qui a fait une si belle créature ; à plus forte raison, il nous dit : Voyez cette belle aurore, voyez cette admirable Vierge, et bénissez celui qui nous l'a envoyée. Bénissons-le, Messieurs, adorons-le, aimons-le de tout notre cœur pour un tel bénéfice, disons-lui avec l'Eglise : Grand Dieu! Père tout-puissant! c'est une chose plus que très-juste, très-digne et très-salutaire de vous remercier toujours et en tout lieu; mais principalement nous devons vous bénir, louer et glorifier en ce jour de la conception de la bienheureuse Marie, qui a conçu votre Fils unique par l'opération du Saint-Esprit, et sans ternir tant soit peu la gloire de sa virginité, et qui a répandu au monde la lumière éternelle, Jésus-Christ Notre Seigneur, auquel et à vous et au même Saint-Esprit soit honneur, gloire, louange et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CII.

SUR LA NAISSANCE DE LA SAINTE VIERGE.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?
Quelle est celle-ci qui monte du désert toute comblée de délices? (Cant. 8, 5.)

Saint Bernardin de Sienne dit que tous les esprits angéliques dépeuplèrent le ciel en ce jour, qu'ils se trouvèrent en la maison de sainte Anne pour rendre hommage à sa fille, et entonner en son honneur ce cantique de louange : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?* Ces paroles contiennent trois raisons pour lesquelles ils sont ravis d'admiration à la vue de cette sainte fille, qui est née aujourd'hui. Premièrement, ils s'étonnent

de voir qu'elle tient l'ascendant partout, *ascendit*. En second lieu, de ce qu'elle sort de ce désert, c'est-à-dire, qu'elle est enfantée du sein stérile et infécond de sainte Anne. En troisième lieu, de ce qu'elle est si remplie de grâce, qu'elle en verse de tous côtés à ceux qui s'approchent d'elle : *Deliciis affluens*. Cette bienheureuse Vierge étant encore si petite, pouvons-nous bien nous adresser à elle pour obtenir par son entremise quelque faveur du Fils de Dieu. N'est-ce pas aujourd'hui que nous disons d'elle : *Soror nostra parva est, et ubera non habet, quid faciemus quando alloquenda est?* Nous voulons néanmoins prendre la confiance de vous parler, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Il est vrai que vous êtes encore fort petite quant au corps, mais vous êtes déjà très-grande quant à l'âme; votre sein maternel n'est pas encore venu, mais votre amour est déjà très-parfait, vous ne pouvez encore pour apaiser le Fils de Dieu, lui montrer vos mamelles, mais vous pouvez déjà lui offrir votre cœur; vous n'êtes pas encore sa nourrice, mais vous êtes déjà sa bien-aimée ; il n'est pas encore votre Fils, mais il est déjà votre époux ; vous ne le gouvernez pas encore par vos commandements, mais vous le charmez déjà par vos attraits; nous ne pouvons pas encore vous dire : *Dei mater alma*, mais nous pouvons déjà vous dire : *Felix cœli porta. Sume illud ave* : Recevez nos prières. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — Quæ est ista quæ ascendit? Virgo transcendit omnes : 1º In ordine naturæ, quoad corpus cujus consideratur causa efficiens; 2º Finalis; 3º Materialis; 4º Formalis ; 5º Quoad animam; 6º Et in ordine gratiæ.

II. Punctum — De deserto, Virgo debuit nasci de ventre sterili, ob tres rationes.

III. Punctum. — Deliciis affluens, ut de ejus plenitudine accipiamus 1º honoranda est in nostris devotionibus; 2º Invocanda in tentationibus ; 3º Imitanda in conversationibus ex S. Bernardo.

Premier point. — 1º Soit que nous considérions la bienheureuse Vierge en l'ordre de la nature, soit que nous la considérions en l'ordre de la grâce, nous dirons toujours avec vérité : *Ascendit*, qu'elle tient l'ascendant. En l'ordre de la nature, la première perfection qui se présente à nos yeux, c'est la beauté de son corps, perfection qui, à la vérité, est des moindres que nous lui pouvons attribuer; mais tant y a que c'est une perfection, puisque son bien-aimé la considère, puisqu'il la loue, puisqu'il semble l'admirer. Il la considère : *Ostende mihi faciem tuam ;* il la loue : *Tota pulchra es, oculi tui columbarum, labia tua vitta coccinea ;* il semble l'admirer : *Quàm pulchra es amica mea! quàm pulchra es !* Pour montrer qu'il ne parle pas seulement de la beauté de l'âme, il lui dit : Vous êtes toute belle. Pour montrer qu'il parle aussi de la beauté du corps, il la nomme deux fois belle; belle quant à l'âme, belle quant au corps. Pour montrer qu'il parle de la beauté extérieure, après avoir loué la belle symétrie et proportion de ses membres, il ajoute : *Absque eo quod intrinsecùs latet.* Croiriez-vous bien que le Saint-Esprit exprime en quatre petites paroles les quatre genres de causes qui ont contribué à la composition et à la formation de ce corps virginal : *Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani. Rex Salomon*, voilà la cause efficiente; *Fecit*

sibi, voilà la finale; *Ferculum*, voilà la formelle; *De lignis Libani;* voilà la matérielle.

Quand un ouvrier est passé maître et excellent en son art, et qu'il travaille pour un grand prince, et qu'il travaille sur une étoffe précieuse, et qu'il tache de donner à son ouvrage la plus belle forme qu'il est possible, l'ouvrage ne peut manquer d'être rare, singulier, précieux et admirable. L'ouvrier qui a travaillé à former le corps de Marie, c'est Dieu même; ce n'est pas que je veuille dire qu'elle ait été conçue sans l'intervention des hommes; je sais bien que c'est une prérogative qui ne convient qu'à Jésus-Christ tout seul, privativement à tout autre : *Christi privilegium est, non dabitur alteri*, dit saint Bernard; mais c'est que Dieu a concouru d'une façon extraordinaire à la formation du corps virginal de Marie; c'est qu'il a coopéré à sa conception, non-seulement comme cause universelle, mais comme cause particulière, influant la fécondité à sa mère qui était stérile et qui l'a conçue par miracle.

Jésus-Christ dit en l'Evangile, qu'un architecte qui veut faire un excellent bâtiment doit avoir deux qualités : il doit être riche pour fournir aux frais, il doit être sage pour en bien projeter et exécuter le dessein : *Prius computat sumptus qui necessarii sunt ad perficiendum; similabo eum viro sapienti qui ædificavit.* L'architecte de Marie a ces deux qualités : *Rex Salomon fecit;* c'est le Dieu tout-puissant : il est riche, car il est roi, et le Roi des rois; il est sage; car c'est le vrai Salomon : il est sage par excellence et la sagesse même.

2° De plus, il fait cet ouvrage pour soi, il veut loger en cet édifice, il est croyable qu'il y applique son savoir et son industrie. Quand vous voulez recommander à un ouvrier de bien travailler à un ouvrage, vous lui dites : Faites-le comme pour vous-même : *Fecit sibi rex Salomon;* c'est pour soi et non pas pour un autre que le Verbe éternel fait la fabrique de ce corps virginal : le corps de Jésus-Christ doit longtemps habiter dans celui de Marie; le corps de Jésus doit être formé de la chair de Marie; le corps de Jésus, qui est le plus beau des enfants des hommes, doit être façonné sur l'idée et le patron du corps de Marie. Est-il croyable que la copie soit si belle, et que l'original ne le soit pas? que le ruisseau soit si pur, et que la source soit impure? Est-il croyable que le Saint-Esprit ait voulu loger le corps de Jésus indignement et non pas selon ses mérites? On n'enchâsse pas une belle émeraude dans un anneau de laiton, on n'attache pas un diamant dans une bague d'étain, on ne garde pas du baume précieux dans une boîte de sapin; une fleur de lys ne naît pas d'un chardon : *Ego flos campi et lilium convallium.* L'Eglise dit que non-seulement l'âme, mais encore le corps de Marie a été le digne séjour et sanctuaire du Fils de Dieu : *Mariæ corpus et animam ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur Spiritu Sancto cooperante præparasti.*

3° La matière dont ce corps est fabriqué contribue à sa perfection, c'est *de lignis Libani :* elle est issue de la race de ces grands arbres du Liban, c'est-à-dire, de ces anciens patriarches, chefs, princes et rois de Judée : *Regali ex progenie Maria exorta reful-*

get. Son extraction est de sang royal, qui a coutume d'être plus pur, délié, raffiné, spiritueux, plus propre à faire une belle symétrie de membres et composition de tout le corps : *De lignis Libani.* Les arbres du Liban étaient des cèdres, de bois incorruptible. Encore que le corps de Marie fût de chair et de sang, il a été doté d'incorruption, il n'a point payé de tribut à la pourriture; la mort l'a privé de son âme et non de son intégrité : *Mors abesse non debuit, sed obesse non potuit.* Il est donc croyable que dès le commencement on y aura mis la dernière main, on l'aura fait le plus beau, le plus accompli, le plus parfait et le mieux complexionné de tous les corps.

Quand on fait une pauvre cabane ou une petite hutte pour mettre à couvert un soldat pendant le siége d'une ville, on ne se soucie pas beaucoup qu'elle soit bien faite, qu'elle ait toutes ses parties; si elle n'est bien, il y a bon remède; elle n'est que de bois et de paille, il est aisé de la mettre par terre et de la redresser. Mais quand on bâtit un louvre, qui doit durer des siècles entiers et faire connaître la gloire du roi qui en est le fondateur, on y regarde plus de deux fois; on n'y emploie pas seulement le bois et les pierres communes, mais le marbre, le jaspe, le porphyre; on en projette le dessein longtemps auparavant, on en fait des modèles, on y veut voir tous les étages et les offices, les salles, les chambres, antichambres, les cabinets et les galeries : on n'épargne rien pour le rendre parfait. Le corps que nous avons ici, ce n'est qu'une pauvre cabane, pour loger notre esprit pendant le temps de cette vie, qui est un temps de guerre : *Militia est vita hominis, velox est depositio tabernaculi mei.* Quand la nature le fabrique, il importe peu qu'il y ait du trop ou du trop peu; s'il n'est bien fait on le réformera : *Reformabit corpus humilitatis nostræ;* ce n'est que pour un peu de temps que cette hutte est dressée; après soixante ou quatre-vingts ans elle sera détruite, et on la fera plus belle, plus commode et plus accomplie qu'elle n'était; mais le corps de Marie est un palais magnifique et royal, qui doit durer à jamais; il ne sera point démoli, il ne sera mis en pièces ni réduit en cendre : il le faut bien faire la première fois, puisque c'est la dernière fois qu'on y touchera : on en fera le dessin longtemps auparavant : *Ab æterno ordinata sum.* Sara, Rachel, Esther, Judith et les autres dames dont la ravissante beauté est dépeinte en l'Ecriture, n'étaient que des modèles et des figures de Marie : *Ordinata sum ex antiquis;* aussi ce glorieux édifice n'est pas fait pour un simple soldat, mais pour un grand roi et pour une illustre princesse.

4° En ce corps le Verbe incarné devait loger; en ce corps une âme très-sainte devait faire sa demeure : *Ferculum fecit sibi rex Salomon;* ce corps est une maison portative, une litière animée : *Ferculum à ferendo.* Saint Thomas (1. p., q. 912, art. 3) dit, que le corps du premier homme fut très-beau et de très-bonne complexion, d'autant qu'en la production du corps humain, Dieu avait eu égard à l'âme qui y devait être reçue, et aux actions qui y devaient être pratiquées, puisque la matière est pour la forme, et

l'instrument pour la cause principale. La forme est la cause principale des opérations : il est donc croyable que Dieu, pour faire un parfait mariage, l'a fait entre des parties semblables, et qu'il a donné un très-beau corps à l'âme sainte de Marie, qui est la plus noble, la plus belle, la plus excellente et parfaite de toutes les âmes après celle de Jésus. Et quel est l'homme raisonnable, qui pourrait tant soit peu douter des rares perfections de cette âme virginale, je dis même quant à la nature?

5° Marie devait être élevée toute sa vie à un très-haut degré de contemplation, elle devait être continuellement ravie en la considération et l'admiration des paroles, des actions et des mystères de Jésus-Christ : *Maria conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo.* Ne fallait-il pas un bel esprit pour cela? Elle devait être la tutrice, la curatrice, la gouvernante et l'ange gardien de Jésus; elle devait le régir et le conduire en son enfance, en son adolescence, en sa jeunesse. Les commandements et la volonté de Marie devaient être la règle et le niveau des actions de Jésus; ne fallait-il pas qu'elle eût un bel esprit? Elle devait tenir compagnie à Jésus, être l'objet de ses saints divertissements, la meilleure partie de sa vie; elle le devait entretenir de quelque beau discours, en Egypte, en Nazareth, en ses voyages. Mettez deux beaux esprits ensemble, deux grands docteurs en théologie dans une chambre, ils s'entretiendront sans ennui les heures et les semaines entières; il y a du rapport et de la convenance entre eux, chacun d'eux a de quoi entretenir sa compagnie. Mettez un docteur de Sorbonne entre cinquante villageois, il n'y aura pas demeuré trois heures, qu'il lui semblera être en un désert, il ne saura avec qui conférer. Marie devait demeurer l'espace de trente ans avec Jésus-Christ (le miracle des beaux esprits), elle devait converser et conférer avec lui, lui parler seule à seul les jours, les semaines, les mois et les années entières; elle devait correspondre à l'éclat et à la vivacité de ce grand esprit. Il faut donc conclure qu'elle avait un esprit vif, subtil, brillant et pénétrant au dernier point. Que de discours relevés, que de belles conférences, que de sacrés colloques, que de devis délicieux se sont passés entre ces deux saintes personnes, en une conversation si familière, en un si long espace de temps.

Il y avait tant de sympathie, tant de rapports et de ressemblance entre ces deux beaux esprits, entre l'esprit de Jésus-Christ et l'esprit de Marie. La conversation de Marie était si agréable à Jésus, la conversation de Jésus était si agréable à Marie, que quand Jésus conversait avec d'autres âmes, il lui semblait être entre des épines en comparaison de Marie : *Sicut lilium inter spinas sic amica mea inter filias.* Quand Marie conversait avec d'autres personnes, il lui semblait être dans une forêt entre des arbres sauvages à comparaison de Jésus : *Sicut malus inter ligna silvarum, sic dilectus meus inter filios.* Si donc nous considérons les perfections de la Vierge en l'ordre de la nature, en la beauté de son corps et en l'excellence de son esprit, nous dirons avec vérité : *Ascendit,* qu'elle tient l'ascendant. Sara était très-respectueuse, Rebecca très-courtoise, Débora très-courageuse, Judith très-chaste, Esther très-humble, Abigaïl très-prudente, Anne la prophétesse très-

dévote; mais Marie l'a été beaucoup plus qu'elles toutes ensemble : *Ascendit.*

6° Ce mot *Ascendit* me fait monter plus haut, me fait passer de l'ordre de nature à l'ordre de grâce et considérer que Marie y tient encore le premier rang. Tous les autres enfants conçus par voie ordinaire, même Jérémie, même Jean-Baptiste, descendent au premier instant de leur conception, ou, pour mieux dire, ils tombent, ils s'éloignent du ciel et de Dieu, ils se précipitent dans l'abîme du péché originel. Marie, au contraire, en ce premier moment monte de l'ordre de la nature en l'ordre de grâce, et d'une grâce très-éminente. Saint Thomas et les autres théologiens enseignent qu'au commencement des siècles, Dieu ayant créé les anges et leur distribuant ses grâces surnaturelles, eût égard à la qualité de leur nature, et qu'à ceux qui avaient une nature plus excellente, il donna des grâces plus abondantes : aux archanges plus qu'aux simples anges; aux chérubins plus qu'aux archanges; aux séraphins plus qu'aux chérubins. On ne sait pas bien si cela eut été dans l'état d'innocence; mais il est assuré et on le voit par expérience, qu'il n'en est pas ainsi en l'état de la loi évangélique. Ceux qui sont les mieux partagés des dons de la nature, ne sont pas toujours les plus avantagés dans les dons de la grâce. Pour donner aux âmes chrétiennes des apanages de grâce plus excellente ou moins précieuse en plus grande ou en plus petite quantité, Dieu a égard à l'appartenance, au rapport et à l'alliance qu'elles doivent avoir à Jésus Homme-Dieu; il en a donné de plus grandes à son père nourricier, à son précurseur, à ses Apôtres, qu'aux autres saints; et qui ne sait que la Vierge est en possession de la plus haute dignité qui ait jamais été en l'Église après Jésus-Christ son cher Fils; qu'elle est dans un ordre singulier, où personne n'entre avec elle; qu'elle a la plus noble, la plus éminente, la plus étroite liaison et appartenance à Jésus-Christ qui ait jamais été et qui puisse être. La grâce donc qu'elle a reçue est d'un plus haut rang, d'un ordre plus relevé et supérieur à toutes les autres.

Or, vous savez la maxime de philosophie : *Infimum supremi nobilius supremo infimi :* Ce qui est plus bas en un ordre supérieur, est toujours plus noble et plus relevé que ce qui est le plus haut en l'ordre inférieur. Vous savez que selon la doctrine d'Aristote, les essences sont comme les nombres, les supérieures contiennent en éminence les inférieures et quelque chose de plus. Vous savez par expérience que les créatures inférieures sont destinées au service et à l'hommage des supérieures, la moindre plante est plus noble que le plus excellent élément, le moindre animal plus noble que la plus excellente plante, le plus petit enfant plus noble que le plus excellent animal. La plante contient l'être et les perfections des éléments, et la vie de surcroît : l'animal contient la vie des plantes et le sentiment par-dessus; l'homme contient la vie des plantes, le sentiment des animaux et la raison de surplus : les éléments servent aux plantes, les plantes aux animaux et les animaux à l'homme. La grâce qui est aujourd'hui communiquée à la Vierge est d'un rang plus haut et d'un ordre plus relevé que toutes les grâces des hommes et des anges, puisque c'est une

grâce qui la destine, qui la prépare et la dispose à la divine maternité : donc le moindre degré de cette grâce est plus noble que les plus excellentes grâces des hommes et des anges ; donc elle les contient en éminence et avec beaucoup d'excès et de surcroît ; donc toutes les autres lui sont référées et lui rendent hommage, et c'est ce que les anges admirent : ils s'étonnent de voir qu'au premier instant de sa conception elle tient l'ascendant et est au-dessus d'eux en l'ordre surnaturel de la grâce : *Quæ est ista quæ ascendit?*

Deuxième point. — *De deserto.* Ce désert n'est autre que le sein stérile et infécond de sainte Anne, où elle est conçue. La providence de Dieu a voulu que la mère de la Vierge fût stérile et qu'elle ne devînt enceinte qu'en l'arrière-saison de son âge, pour trois puissantes raisons : premièrement, à cause de l'excellence de l'ouvrage ; ici la nature n'ose prévenir la grâce, elle n'ose entreprendre ce chef-d'œuvre, elle craint de commettre quelque faute en un dessein de si grande importance : *Natura gratiæ cedit, ac tremula stat, non progredi sustinens*, dit saint Jean Damascène. On dit qu'Appelles ayant commencé à faire un tableau, mourut avant que de l'achever, et qu'il ne se trouva pas un seul peintre qui osât s'entremettre d'y appliquer son pinceau pour l'achever, tous désespérant de pouvoir correspondre à la perfection qu'on admirait en cet ouvrage commencé. La Vierge est un ouvrage si excellent, non-seulement en l'ordre de la grâce, mais ès dons et perfections naturelles, non-seulement quant à l'âme, mais encore quant au corps, que la nature n'y ose mettre la main ; elle tremble et craint de commencer une œuvre si parfaite. Le dévot chancelier de Paris, Jean Gerson, est ingénieux sur ce sujet.

Il introduit la nature, qui se présente au Créateur et qui lui offre tout ce qu'elle a de plus rare, de plus riche et précieux en son épargne, tous les trésors et les richesses qu'elle a distribuées à toutes les créatures, afin que le Créateur choisisse ce qu'il y a de meilleur et de plus excellent pour le donner à Marie, afin de faire en la Vierge un ramas et un abrégé de tout ce qui donne de l'éclat et du brillant à toutes les autres créatures.

Secondement, elle est conçue en la vieillesse de ses parents, afin que, comme elle l'a depuis révélé à sainte Brigite, elle fût engendrée sans ardeur de concupiscence, par une action méritoire et par obéissance à un commandement qu'ils en reçurent du ciel par l'entremise d'un ange. La Vierge peut dire tout le contraire de David : *Neque in iniquitatibus concepta sum, nec in peccatis concepit me mater mea :* En cette heureuse conception il n'y a point eu de péché originel en la Vierge, il n'y a point eu de péché actuel, pas même véniel en ses père et mère.

En troisième lieu, sainte Anne fut longtemps stérile, parce que quand Dieu nous veut faire quelque grande faveur, nous la devons attendre avec patience, la demander avec instance, l'obtenir et mériter par bonnes œuvres. Après la dignité de Mère de Dieu, la dignité de mère de la Vierge est la plus noble maternité qui ait jamais été et qui puisse être. Si nous considérons sainte Anne

comme femme mariée, comme femme israélite, comme femme dévote, comme femme de la race de David, nous avouerons qu'elle avait une très-puissante et très-raisonnable inclination d'avoir lignée et que ce lui était une affliction très-sensible d'en être privée; comme femme mariée, elle avait cette inclination naturelle qui est aux personnes mariées d'avoir des enfants, pour se perpétuer en leur espèce ne le pouvant en leur individu. Comme femme israélite, la fécondité au mariage était alors une bénédiction de Dieu : *Uxor tua sicut vitis abundans*, et la stérilité était estimée une disgrâce et malédiction de Dieu, ce qui n'est pas à présent; car les Juifs étant terrestres et grossiers, Dieu récompensait leurs bonnes œuvres par des bénédictions temporelles. Comme femme dévote, sainte Anne désirait avoir des enfants, pour la fin et l'intention que tous les chrétiens doivent avoir en leur mariage.

Platon (6. *De legibus*) l'a reconnu au travers de la gentilité : *Non tantum naturæ perpetuitatem promovere oportet, sed Deo ministros pro se tradere;* pour laisser quelqu'un après votre mort qui loue, qui bénisse, et qui glorifie Dieu sur la terre à votre place, et de votre part. Mais comme femme juive, le désir d'avoir lignée était plus que très-juste et très-raisonnable en elle. Les femmes Israélites étaient saintement ambitieuses de contribuer, et d'avoir part à la production du Messie. Les Juifs désiraient avoir l'honneur d'être au nombre de ses ancêtres. Avant la naissance de David, tous ceux de la tribu de Juda avaient cette prétention; depuis David sa seule lignée pouvait espérer cet honneur: sainte Anne était issue de la tribu de Juda et de la race de David, elle était au temps qu'on attendait le Messie; quelle affliction de se voir privée de cette prétention, quel opprobre et quelle confusion parmi ses parents et compatriotes de se voir sujette à la stérilité ! Sainte Anne endura cet affront avec une admirable patience et conformité à la volonté de Dieu, et redoubla ses aumônes, ses prières, ses pénitences et autres bonnes œuvres, pour obtenir de Dieu ce fruit de bénédiction.

C'est ce que le Fils de Dieu disait à la Vierge le jour de sa conception, l'appelant de l'abîme du néant où elle était, pour la faire sa créature et sa mère : *Surge, propera amica mea, vox turturis audita est, flores apparuerunt in terrâ nostrâ, ficus protulit grossos suos.* Ce sont les trois actes de vertu que sainte Anne pratiquait; elle s'adonnait à l'oraison, gémissant comme une tourterelle en la présence de Dieu : *Vox turturis;* elle s'exerçait aux bonnes œuvres : *Flores apparuerunt;* elle avait, dit-on, divisé ses biens en trois parts; une partie s'employait au service de Dieu dans le temple, l'autre à faire des aumônes, la troisième à l'entretien de leur petite famille; elle pratiquait la patience, attendant avec résignation et longanimité la volonté de Dieu; et les effets de son amoureuse providence : *Ficus protulit grossos suos.* Il y en a qui donnent des fruits sauvages, ils pratiquent des bonnes œuvres; mais si Dieu n'accomplit leurs désirs, c'est avec des aigreurs, des amertumes intérieures, des impatiences incroyables; c'est une vertu assez rare dans le monde, mais bien précieuse et méritoire devant Dieu, cette longanimité à attendre avec humilité les effets de la Providence divine et son secours en nos afflictions : *Præstolari cum silentio salutare*

Dei. Aussitôt que nous sommes en l'affliction et que nous implorons son secours, nous voulons qu'il nous le donne : *In quacumque die invocavero te, velociter exaudi me;* sitôt que nous avons fait une bonne œuvre, nous en voulons avoir le fruit et le succès, autrement nous nous décourageons, et notre dévotion se morfond. Sainte Anne nous donne un bel exemble contre cette inperfection : elle attend avec patience le bon plaisir et la volonté de Dieu, dix, quinze, vingt, trente ans; aussi elle reçoit enfin pour fruit de son mariage, et pour mérite de sa patience, une fille qui en vaut cent mille, de laquelle les anges disent par admiration : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto?*

Troisième point. — 1° *Deliciis affluens.* Les autres saints, au commencement de leur vie, s'occupent à cultiver et faire profiter la grâce qu'ils ont reçue, ils n'en donnent point aux autres, ils disent comme les vierges sages : *Ne fortè non sufficiat nobis et vobis.* La Vierge en a reçu une si grande abondance dès le commencement, qu'elle en verse de toutes parts. Quand une vive source rejaillit de tous côtés, pour en recevoir de l'eau, il ne faut que s'en approcher; la Vierge répand de tous côtés des grâces et des bénédictions célestes : approchons-nous d'elle pour en recevoir : *Accedite ad eam, et illuminamini, accedite dictum est, non vehiculo, sed animo, non corporis gressibus, sed cordis affectibus,* dit saint Augustin; on s'approche de Dieu et de la Vierge, non pas avec les pas du corps, mais avec les affections du cœur, en l'honorant et en l'aimant. Saint Bernard nous conseille de nous adresser à la Vierge en trois principales rencontres : en nos dévotions, en nos tentations, en nos conversations. En nos dévotions, il la faut honorer; en nos tentations, il la faut invoquer; en nos conversasions il la faut imiter.

Quidquid offerre paras, Mariæ commendare memento. Tout ce que vous voulez offrir à Dieu en vos dévotions, recommandez-le à la Vierge, priez-la de le lui présenter, mettez-le entre ses mains; depuis que ses bénites mains l'ont si souvent porté et caressé, il les regarde de bon œil, il agrée tout ce qu'il y voit, il reçoit avec grande complaisance tout ce qu'elles lui présentent. Les vrais chrétiens ont coutume d'offrir à la majesté de Dieu trois sacrifices par jour : le matin un holocauste, à midi une hostie pacifique, le soir un sacrifice propitiatoire, et tout cela se doit présenter par l'entremise de la Vierge. Le matin, faites un holoçauste de vous-même et de tout ce que vous êtes et serez jamais; la Vierge s'offrit ainsi dès le premier instant de sa conception, et saint Thomas dit que nous sommes obligés de le faire sitôt que nous commençons d'avoir l'usage de raison; si nous ne l'avons fait, du moins faisons-le dorénavant tous les matins; mettez entre les mains de la Vierge votre être et tout son usage; votre corps, votre âme, vos pensées, vos paroles, vos actions, vos souffrances et vos privations : priez-la d'en faire un sacrifice à son Fils, de les référer à sa gloire, de les consacrer à son service; mais après les lui avoir ainsi données, ne les lui ôtez pas, ce serait une espèce de sacrilége; ne les offrez pas à Baal : si j'eusse dit au bal, je n'eusse pas mal dit; ne les

offrez pas à Belzébuth, au dieu des mouches, aux mouches de vanité, ni à la vanité des mouches; à Asmodée, au démon de l'impureté; après vous être consacré à Dieu par l'entremise de Marie, ne vous traitez plus comme une chose commune; gardez-vous de profaner votre âme par des passions déréglées, votre corps par sensualité, vos pensées par mondanité, vos paroles par des cajoleries ou médisances, vos actions par afféterie ou par immodestie.

Pendant le jour, les âmes choisies offrent souvent des hosties pacifiques, des sacrifices de louange; il importe beaucoup d'élever de temps en temps vos cœurs à Dieu, pour lui rendre grâce de ses bienfaits, lui demander son amour, prendre lumière et conduite de lui en vos actions. Pour vous en souvenir et faire le tout par l'entremise de la Vierge, il serait bon de pratiquer ce qu'on vous a quelquefois conseillé, de dire l'*Ave*, *Maria* à toutes les heures du jour quand l'horloge sonne : il y a des indulgences attachées, et cette dévotion est aisée quand on s'y est accoutumé.

Le soir, avant que de se coucher, on doit offrir à Dieu le sacrifice des vêpres, l'hostie propitiatoire, des actes de repentance et de componction en l'examen de conscience, et il le faut encore recommander à la Vierge, lui dire avec saint Augustin : *Culpas nostras orando excusa;* faites, s'il vous plaît, nos excuses, couvrez nos fautes par vos prières, offrez au Père éternel les mérites du Fils, pour les démérites des esclaves ; offrez à votre Fils les services que vous lui avez rendus, pour les déservices que nous lui avons faits. Toute âme qui a tant soit peu de soin de son salut, ne doit pas passer un seul jour sans lui rendre quelque hommage, sans lui faire quelque dévotion particulière, comme le chapelet, la couronne, ou les litanies, et honorer souvent les privilèges que son Fils lui a faits. Il y a des personnes bien éclairées, qui croient pieusement et fort probablement que quelques âmes qui, selon le cours ordinaire de la justice divine devaient être damnées, sont sauvées par privilége; le Fils de Dieu donnant ces âmes à sa Mère par une faveur particulière et une grâce spéciale, comme quand on conduit un criminel au supplice, si la reine le rencontre et demande sa grâce, on la lui octroie; c'est ce que notre très-honoré père le cardinal de Bérulle, comme il m'a dit autrefois, entend par ces paroles de cette belle oraison qu'il adresse à la Vierge et qu'on a donnée au public : « Faites que je sois votre esclave, que je sois sous votre tutelle, que j'aie part à vos priviléges, et que j'obtienne par vos grandeurs et priviléges, et par ce droit de votre appartenance, ce que je ne mérite pas d'obtenir à cause de mes offenses. »

2° Le dévot saint Bernard nous donne encore un autre avis très-salutaire, c'est de l'invoquer et demander instamment son secours en nos tentations : *Si jactaris superbiæ undis*, *si ambitionis*, *si detractionis*, *respice stellam*, *voca Mariam : si avaritia*, *aut luxuria*, *aut iracundia*, *naviculam concusserit mentis*, *respice stellam*, *voca Mariam*. On trouve bien plusieurs personnes qui regardent cette Etoile sacrée, qui invoquent Marie, quand ils courent risque de leur vie, ou de quelque incommodité corporelle; ils font des neuvaines à Notre-Dame de Paris, des vœux et des voyages à Notre-Dame-des-Vertus, pour être délivrées d'une fièvre,

pour gagner un procès, pour trouver en mariage un bon parti; ce n'est pas mal fait, mais il le faudrait faire plus souvent et avec plus d'affection pour le salut de l'âme; il faudrait faire une neuvaine à Notre-Dame du Rosaire, y aller dire votre chapelet neuf jours de suite, afin qu'elle vous donnât l'amour de son Fils, qu'elle vous délivrât des cajoleries de ce fripon, de vos vanités, de la mauvaise coutume que vous avez de jurer, et afin qu'elle vous exauce.

3° Pratiquez ce que le même saint Bernard ajoute: *Ut impetres orationis ejus suffragium; non deseras conversationis exemplum.* Pensez-vous être en ses bonnes grâces en vivant comme vous vivez, lui faisant le déshonneur, le dommage et le déplaisir que vous lui faites. Vous vous vantez d'être son serviteur ou sa servante, parce que vous êtes du Rosaire ou du Scapulaire; c'est bien fait d'être de ces confréries; mais quel honneur lui est-ce d'avoir un tel serviteur que vous? mais plutôt quel déshonneur ne lui est-ce pas, d'avoir un serviteur dissolu, ivrogne, gourmand, impudique et rempli de toute sorte de vices? Voudriez-vous avoir en votre maison une servante lascive? et vous, qui vous dites servante de la Vierge, n'avez-vous point de honte d'être lascive, volage, orgueilleuse, envieuse et médisante?

La Vierge avait amassé en l'âme de cette femme des trésors de grâce et de mérites inestimables; il y avait dix ans, quinze ans, vingt ans, qu'elle disait son chapelet tous les jours, qu'elle communiait tous les dimanches, qu'elle jeûnait tous les samedis: quel trésor de grâces, quel amas de mérites et de richesses avait-elle fait par les inspirations et assistances de la Vierge! vous l'avez fait consentir au péché, elle a fait naufrage de tous ces biens. Si la Vierge était susceptible de douleur, il n'y en a point de si cuisante, si sensible et si excessive comme celle qu'elle concevrait quand vous consentez au péché: si elle était encore sur la terre, il n'est rien qu'elle ne voulût faire, donner et endurer, pour vous empêcher d'y tomber.

Tenons-nous aux principes que j'ai présupposés. La Vierge a eu plus de grâce et d'amour de Dieu au premier instant de sa conception que tous les saints ensemble à la fin de leur vie; elle l'augmentait notablement, non de jour en jour, ni d'heure en heure seulement, mais de moment en moment. Quel amas, quel océan, quel comble de grâces et d'amour de Dieu a-t-elle donc eu, après soixante-trois ans de vie! L'amour que les saints ont eu pour Dieu a fait qu'ils ont accepté et enduré très-volontiers toute sorte de tourments pour éviter un péché. Si vous demandez à saint Laurent pourquoi il a souffert d'être brûlé à petit feu, à saint Jacques l'Intercis d'être coupé en petits morceaux, à saintes Rufine et Seconde d'être plongées en l'huile bouillante; ces saints et tous les autres vous diront que ç'a été pour éviter un péché mortel; car ils pouvaient se racheter de toutes ces peines en disant: Je ne suis pas chrétien; or, les saints ne craignent et n'abhorrent pas le péché en eux seulement, mais en autrui; car ils l'abhorrent parce que c'est l'offense de la majesté de Dieu; étant donc l'offense de Dieu en autrui aussi bien qu'en eux, par conséquent vous devez dire

quand vous êtes tentés : Si je consens à cette tentation, je donnerai sujet d'un si grand déplaisir à la Vierge, que si elle était passible et mortelle, elle serait plus aise d'être brûlée à petit feu et coupée en petits morceaux, que de me voir consentir au péché; et après cela vous commettez le péché, et vous direz que vous aimez la Vierge! *Filioli mei non diligamus verbo neque linguâ, sed opere et veritate,* dit saint Jean : Aimons la Vierge, non pas de parole et par compliment, mais par œuvre et en vérité; montrons par les effets l'amour que nous lui portons, cherchant des occasions de lui rendre service. Si vous êtes curé, ou si vous avez du pouvoir en la paroisse, procurez que le Rosaire y soit établi, que vos domestiques y soient enrôlés et en fassent leur devoir, que vos enfants, vos amis et vos voisins soient affectionnés à la Vierge.

Diligamus opere et veritate. On dit qu'une chose est vraie quand elle est conforme à l'idée et au niveau qui la doit régler. Nous devons aimer la Vierge, à cause des grâces que Dieu lui a faites. Toutes les grâces qu'elle a reçues se référaient à Jésus son Fils; il est donc le niveau de l'amour que nous devons à sa Mère; nous ne devons aimer Marie que pour l'amour de Jésus, et cependant, nous ne l'aimons que par rapport à nous, nous ne l'aimons que par amour-propre, nous ne l'aimons qu'afin qu'elle nous fasse quelque bien; je dirai plus, mais je dirai vrai : nous ne l'aimons que pour offenser son Fils plus hardiment et plus impunément; nous lui disons quelques chapelets, quelques *Salve*, ou quelque autre prière, afin qu'elle arrête son Fils pendant que nous l'offensons. Ah! aimons-la d'un amour saint et sincère, d'un amour pur de bienveillance, aimons-la parce qu'elle est très-digne d'être aimée; aimons-la, parce que Dieu l'aime, parce qu'elle aime Dieu, parce qu'elle l'a conçu, nourri et élevé; aimons-la pour commencer dès cette vie, ce que nous ferons dans le ciel, où nous l'aimerons, l'honorerons et la bénirons à jamais. *Amen.*

SERMON CIII.

PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE AU TEMPLE ET DES TROIS VOEUX QU'ELLE Y FIT.

Audi filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum, et domum patris tui.

Ecoutez, ma fille, et voyez; prêtez l'oreille et oubliez votre peuple et la maison de votre père. (Psal. 44, 11.)

Ce sont les paroles de David ou, pour mieux dire, du Saint-Esprit, qui invitait la Vierge à faire vœu d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, pour être toute référée et parfaitement consacrée à la Majesté divine. Pour obéir à ce conseil, la Vierge va aujourd'hui au temple et fait à son Créateur la plus grande, la plus sainte et la plus excellente oblation qui lui ait jamais été faite depuis le commencement des siècles. Vous entrez aujourd'hui en la maison de Dieu, ô sainte et bienheureuse Vierge!

mais vous n'entrez pas au sacré conclave de ses adorables personnes. Votre esprit est plus que très-lumineux; mais votre humilité ne vous permet pas de prévoir, ni même de soupçonner les admirables et sublimes desseins que Dieu a sur vous. Vous vous offrez à lui pour être sa très-humble servante et vous ne savez pas que d'ici à onze ans il vous choisira pour sa très-digne Mère, et qu'il vous loge en ce lieu d'oraison et de retraite pour vous préparer et vous rendre digne d'une si haute dignité; mais son ange vous le fera savoir, quand il vous saluera par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Supremum Dei dominium in creaturas profitemur per oblationem munerum.

I. Punctum. — I. 1° Quid Virgo offerat nempe corpus suum per votum virginitatis; 2° Animam per votum obedientiæ; 3° Bona, per votum paupertatis. — II. Quomodò offerat, nempè in statu gratiæ, rectâ intentione, magno affectu. — III. Quando? nempè in primis annis. — IV. Ubi? in templo. — V. Quod fuit illi domus Dei? — VI. Domus orationis. — VII. Sanctificationis. — VIII. Deliciarum. — IX. Gloriæ et honoris.

II. Punctum. — Virgo est à nobis imitanda : 1° In eo quod obtulit; 2° In modo quo obtulit; 3° In tempore; 4° In loco.

Exorde. — En ces paroles de mon texte : *Audi filia*, que David adresse à la Vierge, la principale raison qu'il lui allègue pour motif de se consacrer à Dieu, c'est qu'il est son souverain : *Quia ipse est Dominus Deus tuus.* C'est le plus glorieux titre d'honneur qu'il s'attribue le plus souvent en l'Ecriture sainte. Donnant la loi à son peuple par l'entremise de Moïse, la première parole qu'il écrivit au frontispice des deux tables fut celle-ci : *Ego sum Dominus Deus tuus;* et depuis envoyant ses prophètes pour parler aux hommes de sa part, il leur commandait de dire : *Hæc dicit Dominus;* et il a ce titre d'honneur en si grande recommandation, qu'en un seul chapitre du Lévitique, qui est le dix-neuvième, il le répète pour le moins quatorze fois. Saint Augustin a très-bien remarqué que dans le texte sacré, la première fois que Dieu est appelé Seigneur, c'est quand il est fait mention de la création de l'homme, parce qu'il tient à plus grand honneur d'être souverain de l'homme, que de toutes les autres créatures dont nous admirons la beauté en ce monde corporel et visible, d'autant que, comme a dit Justinien : *Quantò quilibet melioribus præest, tantò major ipse et honestior est*[1]. Une personne est d'autant plus grande et plus éminente, qu'elle commande à des sujets plus nobles et plus illustres; et si Dieu tient à grand honneur d'être le souverain des hommes, quand par leur soumission ils reconnaissent en lui cette qualité, à plus forte raison d'être souverain de la Vierge, qui a plus de sainteté, de vertu, de dignité, de perfection et de soumission que tous les hommes ensemble : *Ipse est Dominus Deus tuus.*

Or, le premier et principal devoir que les vassaux sont obligés de rendre à leur souverain, c'est l'oblation des présents; ainsi il est dit en saint Matthieu, que les trois mages étant venus adorer le Sauveur, pour protester qu'ils le reconnaissaient pour Souverain, lui offrirent des présents. Et Saül ayant été élu et élevé à la royauté

[1] Aug., *De defensoribus civitatum in fine præfationis.*

par le commandement de Dieu, l'Ecriture voulant dire que certains mutins refusèrent de lui rendre hommage, elle dit seulement qu'ils ne lui apportèrent point de présents. Il est vrai que la sainte Vierge ayant eu par avance dès le premier instant de sa conception, un parfait usage de raison et la grâce suffisante, s'offrit à Dieu en son intérieur par une oblation très-parfaite; mais parce que Dieu mérite d'être honoré en toutes les manières possibles, elle fait aujourd'hui une offrande extérieure et publique, qui nous doit être un rare exemple et une instruction très-salutaire pour la conduite de notre vie. Nous avons donc, premièrement à considérer ce qu'elle offre, comme elle l'offre, quand elle l'offre et en quel lieu; et puis, en second lieu, nous verrons comme nous la devons imiter en tous ces points.

Premier point. — I. Qu'est-ce qu'elle offre? chose très-excellente, très-sainte et très-précieuse : son âme, son corps et ses biens; tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle a, et tout ce qu'elle peut avoir : elle offre son âme par le vœu d'obéissance, son corps par le vœu de virginité, ses biens et tout ce qu'elle peut avoir par le vœu de pauvreté qu'elle fait. C'est ce que le Saint-Esprit lui conseillait, en lui disant : *Audi filia*; voilà le vœu d'obéissance : *Obedire quasi ob audire.* Il dit *et vide*, parce qu'une âme bien obéissante n'attend pas le commandement de bouche, elle obéit au moindre signe qu'elle voit de la volonté du supérieur : *Sicut oculi servorum. Obliviscere populum;* voilà le vœu de virginité perpétuelle. C'était alors parmi le peuple de Dieu un grand honneur aux femmes d'avoir des enfants, et un opprobre d'en être privée. Marie faisant vœu de virginité perpétuelle, mettait son peuple en oubli, et se soumettait à être méprisée de lui, s'obligeant à la stérilité, qui était l'apanage de la virginité : *Et domum patris tui;* voilà le vœu de pauvreté par lequel, quoique fille unique, elle renonçait à tous les biens et possessions de son père.

Oui, Marie fit vœu de virginité, Les saints Pères n'en doutent point, et un fidèle tant soit peu raisonnable ne le peut révoquer en doute, puisqu'il est évident, par la réponse qu'elle fit à l'ange, qui lui dit : *Vous concevrez et enfanterez un fils*, elle répond : *Comment est-ce que cela se fera, vu que je ne connais point d'homme?* c'est-à-dire, vu que je suis en état, en obligation, et en résolution de n'en jamais connaître? C'est ainsi qu'il faut entendre ses paroles, autrement sa réponse ne serait pas trop à propos; car on y aurait répliqué : Vous n'en connaissez pas, mais vous en pouvez connaître; comme quand on dit : Les Chartreux ne mangent point de viande, les Capucins ne portent point de linge, c'est-à-dire, qu'ils sont obligés de n'en point manger et de n'en point porter. Ainsi quand elle dit : Je ne connais point d'homme, c'est-à-dire, j'ai fait vœu de n'en point connaître; vœu d'autant plus héroïque, méritoire et agréable à Dieu, qu'elle est la première qui l'a fait. Elle n'en voyait point de commandement ni de conseil, ni l'exemple en la parole de Dieu.

Nous voyons en l'Ecriture que Dieu a puni plus rigoureusement ceux qui, les premiers, ont transgressé ses lois divines, parce qu'ils

donnaient mauvais exemple aux autres, comme en l'Ancien Testament, ce pauvre garçon qui avait recueilli un peu de bois au jour du sabbat, et au Nouveau, Ananie et Saphire, qui faussèrent leur promesse et dirent un mensonge à saint Pierre; au contraire, il donne de plus grandes louanges et des récompenses plus glorieuses à ceux qui, les premiers, obéissant à ses commandements, ou pratiquant quelque vertu, sont cause que les autres font de même. Ainsi en la loi mosaïque, les Hébreux ont, par tradition, qu'Aminadab, capitaine en la tribu de Juda, fut le premier de tous les Israélites, qui eut la hardiesse d'entrer en la mer Rouge, et marcher sans frayeur entre deux murailles flottantes, sur un pavé que personne n'avait jamais frayé, quand Moïse divisa les eaux avec sa verge miraculeuse. A quoi l'époux fait allusion : *Anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab;* (Cant. 6, 11); et il a mérité, par cette hardiesse, que sa tribu qui n'était que la quatrième dans l'ordre d'origine et de naissance, est depuis toujours nommée la première dans l'Ecriture, comme étant la principale en mérite et en dignité. Ainsi, après l'Incarnation, le bienheureux saint Etienne ayant été le premier des disciples du Fils de Dieu qui est entré dans la mer rouge d'une mort sanglante et violente, ayant été le premier qui a combattu au péril de sa vie pour la querelle de Jésus-Christ, il a mérité d'être reconnu le chef et le premier des martyrs de l'Eglise militante.

La Vierge a été la première de l'Ancien Testament et du Nouveau qui s'est consacrée à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle. Elle est la première qui a semé en l'Eglise ces lis très-excellents; la première qui en a donné l'exemple aux autres, qui a fait des anges sur la terre: oui, des anges; car, comme les esprits angéliques sont les vierges du ciel, ainsi les vierges sacrées sont les anges de la terre : *Salve, virginitas divino tradita dono, Christi pars et spiritibus sociata supernis,* dit saint Grégoire de Nazianze; et saint Jérôme : *Semper est angelis cognata virginitas* : Les vierges sont les parentes des anges, et Jésus-Christ même l'a déclaré expressément; car voulant dire qu'on ne se mariera point dans le ciel, il dit que les saints seront semblables aux anges : *Neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli Dei.* Les saints docteurs éclairés de Dieu tiennent pour assuré que la Vierge dans le temple, étant souvent visitée des anges, conversait familièrement avec eux, et que ces esprits bienheureux la servaient : *Ambitioso famulatu.*

Quelques-uns se mettent en peine de le prouver par un argument *à fortiori*, en ce que les anges anciennement se montraient à des personnes beaucoup inférieures à la Vierge, leur parlaient, les instruisaient et leur rendaient service, comme au patriarche Abraham, à Loth son neveu, à sa servante Agar, à Manuël père de Samson, au prophète Balaam, à Josué, à Tobie, à Daniel, à Zacharie et à plusieurs autres semblables. Mais il me semble qu'il n'est pas besoin d'aller si loin, et qu'on le voit assez clairement dans l'Evangile : car quand saint Gabriel salua la Vierge, elle se troubla; et il semble que ce trouble lui donnait sujet de dire : Qui êtes-vous? Qui vous a ici envoyé? De la part de qui me parlez-

vous? Cependant elle ne le dit pas, parce qu'elle le connaissait bien, elle l'avait souvent vu, elle savait qui il était, et qu'il ne venait jamais, ni ne pouvait venir que de la part de Dieu. Elle se trouble donc, non de le voir, mais d'entendre qu'il la loue : *Turbata est in sermone ejus*, non pas *in visione ;* et il ne lui dit pas comme il avait dit à Zacharie, père de saint Jean : *Ego sum Gabriel*, parce qu'il savait bien qu'elle le connaissait.

2° Mais voici une chose étrange; elle a fait vœu de virginité et elle se marie; il semble qu'il n'est rien de si opposé, rien de si contraire et si incompatible que sont ces deux états, le mariage et la virginité; rien de si redoutable à une vierge qui a fait vœu et qui est jalouse de sa pureté, que de s'obliger à demeurer toute sa vie en la compagnie d'un homme comme Marie s'y oblige en se mariant avec saint Joseph. En voulez-vous savoir la raison? C'est qu'elle n'a pas fait un seul vœu, elle a fait les trois vœux; elle a fait vœu d'obéissance, et elle la veut pratiquer. Les prêtres lui commandent de se marier, parce que le vœu de virginité était alors inconnu au monde, c'était un opprobre au sexe d'être stérile: si bien que Marie ayant appris, par révélation divine, que son mariage ne ternirait nullement sa virginité, et que l'époux qu'on lui voulait donner avait fait le même vœu et qu'il était pur comme un ange, elle obéit si aveuglément, qu'elle renonça au dessein qu'elle avait de demeurer toute sa vie au service de Dieu dans le temple, et son obéissance fut d'autant plus héroïque et méritoire, qu'elle ne savait point les desseins de Dieu sur ce mariage, et les raisons qu'il avait de procurer une alliance si désavantageuse en apparence à l'esprit de retraite, de solitude, de recollection et d'oraison qu'il avait donné à la vierge. Où nous voyons que l'obéissance aveugle et la résignation, ou l'abandonnement à la providence de Dieu, est ordinairement suivi de bons succès; elle ne prévoyait pas que son mariage était nécessaire à mille bons effets qui en sont arrivés : car il a mis à couvert son honneur, qui eût été en danger si on eût vu une fille qui eût eu un enfant sans être mariée. Il lui a donné un témoin de sa pudicité, un consolateur, un guide, un protecteur et un fidèle coadjuteur en l'éducation de son divin enfant.

3° Il semble que ce commandement qu'on lui a fait de se marier la pouvait dispenser du vœu de pauvreté. Tandis qu'elle a été dans le temple, il ne lui avait pas été si malaisé de le garder. Mais vivant avec un mari, ayant un ménage et une famille, ayant même un enfant à nourrir et à pourvoir de tout, il semble qui lui était bien difficile, pour ne dire pas impossible, de garder le vœu de pauvreté; elle le garde néanmoins et elle en fait profession publique. La loi commandait aux femmes accouchées de présenter leurs enfants au temple le quarantième jour de leurs couches et d'offrir quant et quant un agneau et une tourterelle, ou, si elle était pauvre, on ne l'obligeait qu'à offrir deux pigeonneaux ou une paire de tourterelles. La Vierge, en la purification, n'offre que deux tourterelles ou pigeonneaux; elle, qui est si exacte et ponctuelle à l'obéissance, qu'elle garde même la loi à laquelle elle n'était pas obligée, puisqu'elle veut garder celle-ci de l'oblation des enfants;

pourquoi ne l'accomplit-elle pas entièrement, offrant une tourterelle au lieu d'un agneau? Qu'est devenu l'or et les autres présents que les rois lui avaient faits? C'est qu'elle veut protester publiquement, à la vue de Dieu et des hommes, qu'elle est dans l'état et l'obligation d'être pauvre : *Adoraverunt eum, et obtulerunt ei munera* (Mat. 2, 11); les rois offrirent des présents, mais ce fut à son Fils, non pas à elle; ainsi elle ne s'en rendit pas la propriétaire, mais seulement la dispensatrice, et même les saints Pères tiennent qu'elle les distribua aux pauvres pour être fidèle à sa promesse.

Elle a donc fait les trois vœux, offrant à Dieu son corps, son âme et ses biens; et ce qui a donné un grand surcroît de mérite et d'excellence à cette oblation, c'est la manière dont elle l'a faite, ç'a été en état de grâce, et de grâce très-éminente, puisque dès le premier instant de sa conception, la grâce s'augmentant en elle, non-seulement de jour en jour et d'heure en heure, mais de moment en moment et sans interruption, comme nous avons vu autrefois, elle en avait déjà en ce bas âge un comble inestimable et incompréhensible ?

II. Elle a fait ces vœux avec une intention très-pure et très-sainte, exempte et dégagée de tout amour-propre, sans retour à soi-même, sans recherche de ses intérêts; mais purement pour l'amour de Dieu, pour lui être parfaitement agréable, pour être toute à lui, et pour être sainte d'esprit et de corps, d'action et d'obligation, de vie et d'habitation. Elle est comparée à la fumée d'un parfum très-agréable qui monte vers le ciel, composé de myrrhe, d'encens et d'autres poudres aromatiques : *Quæ est ista quæ ascendit sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ* (Cant. 3, 6), parce qu'elle faisait toutes ses actions par esprit de plusieurs vertus: par esprit de piété, d'humilité, de pénitence, de charité, et d'autres dispositions très-excellentes.

De plus, elle les faisait de grande affection, avec un zèle très-ardent et un amour de Dieu très-parfait. Quand elle vit que la piété de sa mère conspirait à sa dévotion, et la voulait mener au temple selon le grand désir qu'elle en avait, elle s'en réjouit infiniment. Etant en chemin, elle récitait avec sainte Anne le psaume 118e, selon la coutume des Israélites. Ce psaume ne parle que des commandements de Dieu, de l'honneur et de l'amour que nous leur devons, et il est alphabétique, c'est-à-dire, composé d'autant de huitains qu'il y a de lettres en l'aphabet hébreu; et tous les vers de chaque huitain commencent par une même lettre de l'aphabet; les premiers huit vers commencent par Aleph, les autres huit par Beth, les autres huit par Gimel, et ainsi consécutivement; et la providence de Dieu le voulut ainsi par un esprit prophétique, pour nous apprendre que l'observation des commandements de Dieu, l'honneur et l'amour que cette sainte fille avait pour la loi divine, n'était que son alphabet, qu'un commencement et qu'un apprentissage de la vie très-parfaite qu'elle devait mener dans le temple; et les saints Pères disent qu'étant arrivée en Jérusalem toute petite qu'elle était, elle monta les quinze degrés du temple sans aide de personne, avec un cœur rempli de joie et d'une vitesse admirable.

III. Je dis, toute petite qu'elle était, car s'étant donnée à Dieu

intérieurement au premier instant de sa conception, elle voulut se consacrer à lui extérieurement et publiquement, aussitôt qu'elle fut sevrée de la mamelle. On a su par tradition que ce fut à l'âge de trois ans, et l'on ne se doit pas étonner qu'elle ait été reçue en un si bas âge pour demeurer au temple; car nous voyons au premier livre des Rois, qu'Elcana, père du jeune Samuël, allant en la maison de Dieu avec toute sa famille, sa femme Anne dit : Je n'irai pas pour cette fois, j'attendrai que j'aie sevré mon fils pour l'y conduire et l'y faire demeurer le reste de ses jours.

IV. La Vierge donc voulant être sainte d'esprit, de corps, d'état, d'actions, de dispositions et d'habitation, se consacra au service du temple, à intention d'y demeurer le reste de sa vie; et ce fut en elle et par elle proprement que s'accomplit la signification des noms que l'Ecriture et les Israélites attribuaient à ce saint lieu.

V. Ils l'appelaient la maison de Dieu : *Domum tuam decet sanctitudo Domine*, parce que c'était comme son palais, son louvre et sa cour où il recevait les hommages de son peuple, les sacrifices et les holocaustes qu'on lui offrait. Mais on ne lui sacrifiait que des agneaux, des colombes et des animaux de peu de valeur et d'estime devant lui; au lieu que la Vierge lui offrait le sacrifice de son corps le plus pur, le plus saint et le plus innocent de tous les corps; elle lui immolait sa chair virginale par des pénitences, des mortifications et des austérités très-rigoureuses; elle brûlait au feu de son amour le parfum sacré de son âme, la plus belle, la plus noble, la plus excellente et la plus précieuse de toutes les âmes.

VI. Le temple, en second lieu, s'appelait maison d'oraison : *Domus mea domus orationis vocabitur*, parce que c'était là où le peuple venait faire ses prières, où Dieu donnait audience et où il accordait les requêtes. Mais qu'est-ce qu'on y demandait? des biens temporels et terrestres : la pluie en temps de sécheresse, le beau temps aux trop grandes pluies, la victoire durant la guerre, et la santé en maladie; au lieu que la vierge demandait des biens spirituels et dignes de Dieu : la venue du Messie, la rédemption du monde, la conversion des Gentils, la ruine de l'idolâtrie et l'anéantissement du péché.

VII. En troisième lieu, le temple s'appelait maison de sanctification (Isaï. 64, 11) : mais le peuple n'y acquérait ordinairement qu'une sainteté légale, extérieure et imparfaite; au lieu que la Vierge y allait augmentant continuellement en son cœur par ses dévotions et bonnes œuvres, la grâce sanctifiante, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles et tous les autres avantages spirituels qui peuvent enrichir et perfectionner une âme.

VIII. En quatrième lieu, ils l'appelaient maison de plaisance, de délices, de consolation et de désirs (Ezech. 24, 21); parce que leur désir était de le visiter, et qu'ils prenaient grand plaisir d'en discourir et d'en entendre parler : la seule pensée et l'espérance qu'ils avaient de le revoir à la fête de Pâques, adoucissait tous leurs travaux le long de l'année : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus* (Ps. 121, 1). *Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini* (Psal. 83, 3). La Vierge y avait bien d'autres objets

de ses pensées et de ses entretiens que le commun du peuple : il était ravi d'y voir la belle architecture, le marbre, le jaspe et le cèdre, l'or, l'argent et les pierreries, la soie, la pourpre, le lin et les autres étoffes dont cette maison était ornée et enrichie. Mais comme Marie avait le don de prophétie, qu'elle lisait les saintes Ecritures, et qu'elle les entendait parfaitement, elle y voyait la venue du Messie qui y était prédite, sa conception au sein d'une vierge, sa naissance en Bethléem, sa présentation au temple, sa fuite en Egypte, son éducation en Nazareth, ses voyages et ses prédications en Judée et en Galilée, ses excellentes vertus, sa sainte mort, sa passion et les autres mystères de sa vie. Les délices de cette incomparable Vierge étaient de les lire dans le texte sacré, les méditer, les contempler, les honorer, et de souhaiter avec grande ardeur d'être la très-humble servante de celle qui aurait l'honneur de le porter dans ses flancs. Car si le patriarche Abraham, comme il est dit en l'Evangile, désirait de voir le temps du Messie, si plusieurs rois et prophètes souhaitaient d'entendre ses prédications, combien plus celle qui connaissait mieux que personne la divinité du Sauveur et le grand besoin que le monde avait de sa venue?

IX. En cinquième lieu, les Juifs appelaient le temple maison de gloire et d'honneur : *Domum sanctificationis nostræ, et gloriæ nostræ sanctuarium meum superbiam imperii vestri* (Isa. 64, 11 ; Ezech. 24, 21), parce qu'ils tenaient à grand honneur d'avoir au milieu d'eux cet auguste temple, qui n'était pas seulement le huitième miracle du monde, mais un trésor et un arsenal des plus signalés miracles qui eussent jamais été faits, temple auquel les rois, même infidèles et étrangers, envoyaient des présents, donnaient des priviléges et faisaient faire des sacrifices pour leur prospérité. Mais la Vierge y considérait l'infinie grandeur et la hautesse de la Majesté qui y était adorée. Elle se souvenait de ce que la reine de Saba avait dit à Salomon : Bienheureux sont les serviteurs qui ont l'honneur d'être toujours en votre présence! et ainsi elle s'estimait bienheureuse, et tenait à grande gloire de pouvoir entrer à toute heure en cette sainte maison, y être jour et nuit en la présence de Dieu; et ayant appris par l'Ecriture que le Messie y entrerait souvent, y ferait oraison, y enseignerait le peuple et y opérerait de grands miracles, elle baisait le pavé par où il devait passer; elle désirait et demandait à Dieu que tous les rois de la terre se convertissent à lui, l'adorassent et lui envoyassent des ambassadeurs comme ils ont faits depuis de siècle en siècle.

Deuxième point. — 1° C'est donc avec grande raison que saint Ambroise nous dit : *Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas vitaque beatæ Mariæ, de quâ sumatis exempla vivendi.* Ayez toujours devant les yeux la virginité et la vie de Marie, et que ce soit le modèle et le miroir de votre vie. Je ne vous dirai pas que vous êtes obligés de faire les trois vœux et de vous enfermer dans un monastère; mais je vous dirai que nous sommes tous obligés d'être bons chrétiens, et par conséquent de nous acquitter des obligations essentielles à la religion chrétienne, c'est-à-dire, de vivre dans l'esprit de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Oui, Mes-

sieurs, vous êtes religieux en ce sens. Oui, Mesdames, vous êtes religieuses en cette manière, autrement il vous faut renoncer au baptême et au christianisme. N'est-ce pas être religieux que d'être de la plus sainte, de la plus ancienne et de la plus divine religion qui soit au monde, de la religion chrétienne et catholique; et n'en êtes-vous pas? Le fondateur de cet ordre, c'est l'Homme-Dieu; le vicaire-général de cet ordre, c'est le Saint-Père; les provinciaux sont les évêques, les gardiens sont les curés, les vœux sont les promesses que nous avons faites au baptême; l'habit de cette religion, l'oserai-je dire? quel honneur et quelle gloire! l'habit de ce saint ordre, c'est Jésus-Christ même. Il faut croire cela, à peine d'être damné, car c'est un article de foi; saint Paul l'a dit en paroles très-claires : *Vous tous qui êtes baptisés, vous êtes revêtus de Jésus-Christ.*

La règle de cette religion, c'est le saint Evangile, que nous avons promis de garder quand on nous a baptisés. Ecoutez saint Basile (lib. 2 *De baptismo*, q. 1) : *Quisquis Evangelii baptismate baptizatus est, ad hoc obligatus est ut secundùm Evangelium vivat. Et paulò infra : Irrevocabili pacto ad hoc se adstrinxit ut Christum sequatur in omnibus. Id quod est Deo integrè et perfectè vivere.* Quiconque a reçu le baptême de la loi évangélique, est obligé de vivre selon l'Evangile : il s'est engagé par un contrat irrévocable à imiter Jésus-Christ en tout, c'est-à-dire, à vivre entièrement et parfaitement à Dieu et pour Dieu. C'est beaucoup dire si on le pèse bien. Lisez ce saint docteur qui est l'oracle de l'Eglise orientale, dans le beau traité qu'il a fait du renoncement au siècle [1]; et saint Chrysostome, au livre qu'il a fait contre ceux qui méprisent la vie monastique, vous verrez qu'ils enseignent et prouvent efficacement que tous les chrétiens sont obligés, non de faire les trois vœux, mais d'en avoir l'esprit et la disposition; l'esprit de pauvreté, c'est-à-dire, de retrancher tout luxe, tout excès et superfluité d'habits, de maisons, de meubles, de viande, de train, de pompe et vanité mondaine, tout ce qui est au-dessus de votre état et de votre condition, considérée non selon les maximes du monde, mais selon la modération, la frugalité et l'humilité chrétienne; autrement, non-seulement vous n'êtes pas disciples du Sauveur, mais vous ne le pouvez pas être, puisqu'il a dit : *Quiconque d'entre vous ne renonce à tout ce qu'il possède, ne peut pas être mon disciple.* Cette parole est capable de nous bien faire penser à nous si elle est bien pesée. Esprit de chasteté, c'est-à-dire, que vous êtes obligés, non-seulement d'avoir en horreur toute fornication et tout adultère, mais d'éviter en votre mariage les passions effrénées et les dérèglements illicites que les infidèles y commettent, et d'y vivre dans la modestie et la chasteté conjugale que les membres de Jésus-Christ sont obligés de garder; car c'est à tous les chrétiens que saint Paul a dit : *Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritûs* (2. Cor. 7, 1); Purifions-nous de toute tache de corps et d'esprit. Esprit d'obéissance, c'est-à-dire, que vous devez obéir et être soumis à vos pasteurs, aux supérieurs et prélats de l'Eglise, en

[1] Basil. lib. *De abdicatione sæculi, sub initium*, tom. 2.

suite de ce commandement que Dieu vous a fait par son Apôtre : *Obedite præpositis vestris et subjacete eis, ipsi enim pervigilant, quasi pro animabus vestris rationem reddituri* (Heb. 13, 17). Obéissez à vos prélats et leur soyez soumis, car ils veillent comme ayant à rendre compte de vos âmes. Et derechef, écrivant aux Romains : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit. Non est enim potestas nisi à Deo : qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit, qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt* (Rom. 13, 1, 2). Que toute ame soit sujette aux puissances supérieures; car toute puissance vient de Dieu, et qui résiste à la puissance, résiste aux ordres de Dieu, et ceux qui y résistent s'acquièrent la damnation. En un mot, ces saints enseignements qui portent que vous êtes obligés de référer et de consacrer à Dieu votre corps, votre âme, votre entendement, votre volonté, votre être et tout son usage avec ses appartenances, puisque, selon la parole du Sauveur : *Le premier et le principal commandement est celui-ci : Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes pensées et de toutes tes forces* (Matth. 22, 37).

2° Pour bien imiter la Vierge en ceci, il faut mettre en pratique le conseil de saint Paul : *Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem.* Il faut faire vos actions en état de grâce, afin qu'elles soient des hosties vivantes; il les faut faire à droite intention, afin qu'elles soient saintes; il les faut faire de grande affection, afin qu'elles soient agréables à Dieu. Vous ne vous confessez qu'à Noël et à Pâques, et vous retombez au péché après les fêtes : il est très-probable que ces confessions sont nulles et inutiles faute de vraie conversion. Mais quand même elles seraient bonnes, vous vous trouverez à l'heure de la mort presque les mains vides et sans aucun mérite, puisque vous passez toute l'année en fort mauvais état, excepté huit ou dix jours. Il faut tâcher d'être toujours en état de grâce, afin que vos actions sortent d'un principe de vie et qu'elles soient méritoires; il les faut faire avec la plus grande droiture et pureté d'intention qu'il est possible. Si vous ne gardez la virginité que parce que vous ne trouvez pas de mâri à votre fantaisie, ou que vous ne voulez avoir personne qui vous commande; si vous n'obéissez à vos supérieurs que par bassesse d'esprit, par crainte servile et mercenaire, pour gagner leurs bonnes grâces et être avancés par leur moyen, non pas pour l'amour de Dieu ou parce qu'ils tiennent sa place; si vous ne donnez l'aumône pour les malades et les honteux, que parce que c'est une dame ou une fille qui quête, vous perdez le mérite de ces bonnes œuvres. *Sursùm corda*, élevez vos cœurs, puisque Dieu regarde plus le cœur que la main : *Deus pensat corda, non opera*, et l'affection que l'action. Quand vous pratiquez la vertu, élevez votre esprit à lui par une droite et sainte intention, excitez votre esprit à son amour par une ardente affection, par un désir et une bonne volonté qui aille beaucoup au delà de l'effet, c'est la moëlle du sacrifice, c'est la graisse de la victime.

Quand vous donnez un bouillon à un pauvre malade, je voudrais qu'il fût de l'or potable et de perles dissoutes, et quand vous

donnez un denier, je voudrais que ce fût une pistole, et je la donnerais très-volontiers si Dieu le désirait ainsi : quand vous faites une mortification, je voudrais endurer le martyre pour l'amour du Fils de Dieu, et pour montrer que c'est de bon cœur que vous faites vos offrandes, faites-les de bonne heure quand vous en avez l'inspiration et la commodité, ne remettez pas au lendemain, ne différez aucunement : *Hilarem datorem diligit Deus honora Dominum de tuâ substantiâ et de primitis.*

Vos enfants sont de votre substance; faites comme la bienheureuse sainte Anne : elle n'avait qu'une fille, sans espérance d'avoir d'autres enfants, fille très-sage, très-sainte et très-obéissante, d'un très-bon naturel, d'une beauté ravissante et sanctifiante, d'un esprit vif et brillant, qui pouvait être le bâton de sa vieillesse, sa consolation en ses ennuis, la ressource de sa famille, l'objet de ses entretiens et de ses divertissements : cependant elle s'en prive pour l'amour de Dieu; elle la lui offre de grand cœur à l'âge de trois ans, sitôt qu'elle peut parler et marcher ; elle la consacre à son service, non pour un peu de temps, mais pour le reste de sa vie. Je ne vous conseille pas de faire vos filles religieuses si elles n'ont pas une vraie vocation ; mais j'approuve, je loue la piété de ceux qui les mettent en pension dans un monastère dès leur bas âge, jusqu'à ce qu'on les marie, tant afin qu'elles soient instruites et accoutumées de bonne heure à la dévotion et à la crainte de Dieu, comme afin qu'elles évitent les piéges que le monde dresse si souvent à la pureté des jeunes filles. Votre piété aussi se montre et s'exerce avec grand mérite, quand vous consentez que votre fils entre en religion, où il est appelé de Dieu, encore que ce soit votre unique, votre aîné, un jeune homme bien fait, un bel esprit et qui a bien étudié. Car il faut que Dieu ait toujours le plus beau, le meilleur et les prémices de ce qu'il nous donne : *Honora Dominum de tuâ substantiâ et de primitiis;* honorez-le donc dès prémices de votre vie, en commençant à le servir dès votre bas âge; des prémices de la journée, en lui donnant à votre réveil vos premières pensées ou paroles, et le priant le matin quand l'esprit est plus frais, plus vigoureux et plus débarrassé : *Qui manè vigilaverint ad me invenient me;* honorez les prémices de la semaine, employant le dimanche qui en est le premier jour, non à des affaires temporelles ou à des divertissements mondains, mais à des actions de piété ou de charité chrétienne; et puisque votre condition ne vous permet pas d'être toujours dans le temple, comme la Vierge, soyez-y au moins les fêtes le plus longtemps, et les jours ouvriers le plus souvent qu'il vous est possible.

4° L'Eglise est aux âmes chrétiennes la maison de Dieu, la maison d'oraison et de sanctification, de délices et de gloire beaucoup mieux que le temple de Salomon ne l'était aux Israélites. C'est la maison de Dieu où il habite, non pas en ombre et en figure, mais réellement, substantiellement et corporellement; une partie de ses anges lui font un corps-de-garde tout autour : *Circumdabo domum meam ex iis qui militant mihi* (Zachar. 9, 8); l'autre partie se tient dedans pour faire la cour à sa majesté. Saint Basile et saint Chrysostome ont vu souvent ces esprits célestes autour de l'autel

pendant le service divin, se tenant courbés comme les soldats en présence du roi. Leur exercice est de louer Dieu, de le bénir, de l'adorer et de trembler en sa présence : *Laudant angeli, tremunt potestates;* et nous, petits vers de terre, nous ne tremblerons pas? nous serons sans crainte et sans frayeur? La hautesse de sa majesté doit faire que l'Eglise nous soit une maison de crainte; mais la grandeur de sa bonté nous en doit faire une maison d'oraison.

Car c'est là proprement que Dieu fait ses largesses, c'est où il exerce ses libéralités, où il donne ses grâces aux hommes, où il accorde leurs requêtes : *Exaudivit me de templo sancto suo.* Le Père éternel y exauce plus volontiers les prières des fidèles, à cause de la présence réelle de son Fils qui y habite et qui est l'objet de sa complaisance; le Fils, à cause des reliques de ses saints, qui y sont conservées avec honneur; le Saint Esprit, à cause des prières que l'Eglise, son épouse, lui en fait tous les ans au jour de la dédicace.

Elle est aussi pour nous une maison de sanctification, car nous y pouvons acquérir, non une sainteté légale et extérieure, mais une sainteté réelle, véritable et intérieure : car si la sainteté consiste à être exempt de tout péché, à être référé et consacré à Dieu, c'est en l'Eglise où nous nous pouvons acquitter de la peine due à nos péchés par le sacrifice de la messe, y assistant avec dévotion; c'est là où se distribuent les mérites de Jésus à tous ceux qui y sont présents; c'est là et pendant la messe qu'on arrose les âmes chrétiennes avec le précieux sang du Fils de Dieu pour les nettoyer de toutes souillures; c'est à l'Eglise où nous devons répandre notre âme devant Dieu, lui ouvrir notre cœur, lui offrir et consacrer notre être, nos pensées, nos paroles, nos actions et nos affections, puisque nous sommes assurés qu'il y est, qu'il nous voit et qu'il nous écoute, qu'il accepte et qu'il agrée nos oblations si elles sont bien faites.

Et c'est ce qui a fait que l'Eglise est aux bonnes âmes un lieu de délices et de consolation; elles savent que le Fils de Dieu a dit : Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes; elles sont ravies et se tiennent très-honorées d'être l'objet de sa complaisance, de l'entretenir, de converser avec lui et de recevoir de lui lumière en leurs perplexités, conduite en leurs actions, secours en leurs tentations, consolation en leurs afflictions; elles sont persécutées en leurs maisons, moquées dans les rues et raillées dans les compagnies; mais en l'Eglise, elles sont consolées, et ce leur est encore un lieu d'honneur et de gloire. Car si on tient à si grand honneur d'avoir un office chez le roi, de pouvoir entrer dans sa chambre et s'approcher de sa majesté, quelle gloire est-ce aux âmes chrétiennes d'avoir le Roi des rois pour concitoyen, sa maison au milieu des leurs, d'y pouvoir entrer à toute heure, l'approcher de si près qu'ils sont, lui parler bouche à bouche en l'oraison, le recevoir en leur sein par l'Eucharistie, et d'être mises au nombre de ses officiers, de ses domestiques et favoris?

Prions la sainte Vierge de nous faire part de la ferveur avec laquelle elle s'achemina au temple, de la piété et dévotion dont elle y vécut, des admirables vertus qu'elle y pratiqua, afin que,

comme elle se disposa par ce moyen à recevoir le Fils de Dieu en ses entrailles au mystère de l'Incarnation, nous nous disposions ainsi à le recevoir dignement en l'Eucharistie, et à le posséder heureusement dans le ciel en toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON CIV.

DE MARIE CONCEVANT JÉSUS, POUR LE JOUR DE L'ANNONCIATION.

Missus est angelus Gabriel à Deo, etc.
L'ange Gabriel fut envoyé par Dieu, etc. (Luc. 1, 26.)

(Répétez cet Evangile mot à mot en français, car il porte bénédiction.)

Le mystère ineffable de votre divine maternité est rempli de tant de merveilles, ô sainte et bienheureuse Vierge! que l'ange qui vous l'annonça ne vous le put pas expliquer, mais s'en remit au Saint-Esprit, en vous disant : *Spiritus sanctus superveniet in te;* c'est comme s'il eut voulu dire, dit saint Bernard : *Sciens, scies, et feliciter scies, sed illo doctore, quo et auctore nec doceri potest nisi à donante, nec addisci potest, nisi à suscipiente.* Pour obtenir par votre entremise la lumière du même Saint-Esprit, et la grâce d'en discourir utilement, agréez que nous vous présentions les paroles du même ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — Patri æterno, Virgo Mater comparatur in tribus : 1° Quia Verbum divinum quod erat in sinu patris, habuit in utero, attrahens illud quatuor viis, motu, calore, simpathiâ, virtute occultâ; 2° Quia Christum, non solum suscepit in utero, sed genuit : hæc dignitas pensatur, Scripturâ; 3° Patribus; 4° Ratione; 5° Quia sicut Pater Filium genuit operatione immanenti, sic Virgo eum concepit primario, et principaliter sibi, hæc dignitas pensatur : 1° Scripturâ; 6° Patribus; 7° Ratione.

II. Punctum. — 1° Ad has dignitates se disposuit tribus virtutibus quas in Annuntiatione exercuit, ad primam humilitate; 2° Ad secundam puritate; 3° Ad tertiam obedientiâ.

Premier point. — Pour faire le panégyrique et célébrer dignement les éloges de la sainte Mère de Dieu, ce n'est pas assez de la comparer à quelque créature, pour noble, illustre et excellente qu'elle soit; ce n'est pas assez de dire qu'elle est cette heureuse terre du paradis, qui a produit l'arbre de vie sans être cultivée par la main des hommes, mais par la seule rosée du ciel et la bénédiction de Dieu; qu'elle est la mystique Sara qui a enfanté le vrai Isaac, la joie du ciel et de la terre; qu'elle est une divine aurore qui a fait naître au monde le Soleil de justice, la lumière des anges et des hommes. Non, non, Messieurs, il ne s'en faut pas tenir là, il faut prendre son vol plus haut et faire essor jusques à la Divinité; je ne trouve rien à quoi je puisse dignement comparer la Mère de Jésus, que le Père éternel du même Jésus-Christ; je ne trouve rien à quoi je puisse mieux référer la génération temporelle du Verbe incarné, que la génération éternelle du même Verbe; la comparaison consiste principalement en trois points.

Premièrement, en ce que ce Verbe divin, ce Fils unique de Dieu

étant de toute éternité au sein adorable du Père, la Vierge l'a attiré en son sein par les charmes très-puissants, mais très-saints et très-innocents de ses mérites. La philosophie nous apprend et l'expérience le montre, qu'il y a quatre principales voies par lesquelles on peut attirer quelque chose : par le mouvement, par la chaleur, par quelque vertu occulte et par sympathie; par mouvement, vous voyez de beaux fruits sur un arbre, vous levez la main, vous les cueillez et vous les emportez chez vous; par la chaleur, ainsi le soleil attire les vapeurs de la terre; par quelque vertu occulte, ainsi l'aimant attire le fer, l'ambre attire la paille, le centre attire les éléments; par sympathie, ainsi une brebis attire son agneau du milieu de cent autres qui sont en la bergerie. Nous pouvons reconnaître en la Vierge ces quatre admirables attraits : elle a cueilli le fruit de vie, elle l'a attiré en son sein par le mouvement de sa prière : *Oratio, est mentis ad Deum elevatio, veniat dilectus meus;* elle l'a attiré par la chaleur de son amour et sa charité très-ardente, car puisque le Fils de Dieu a dit : *Si quelqu'un m'aime, nous viendrons à lui;* comment ne serait-il pas venu à elle, qui, toute seule, avait plus d'ardeur et de flamme de charité que tous les séraphins ensemble? elle l'a attiré par son humilité, qui est une vertu occulte qui se plaît à être cachée, et qui a eu de puissants attraits pour le faire venir en son sein et y prendre son repos comme les éléments en leur centre : *Requievit in tabernaculo meo, respexit humilitatem ancillæ suæ, digna planè quam respiceret Dominus, cujus odore suavissimo, ab æterno illo paterni sinûs attraheretur accubitu.* Enfin, elle l'a attiré par la grande sympathie et ressemblance qu'elle avait avec lui, en pureté, en bonté, en douceur, en miséricorde, en sainteté et en plusieurs autres vertus très-éminentes.

2° Elle l'a, dis-je, attiré, non-seulement pour le recevoir, mais pour le concevoir en son sein, c'est-à-dire, pour le produire et l'engendrer de sa substance virginale : *Concipies in utero,* disait l'ange; et l'apôtre aux Galates : *Misit Deus Filium suum, factum ex muliere.* Sur quoi le vénérable Bède dit : *Audiendi non sunt qui legendum putant natum ex muliere, sed factum ex muliere, quia conceptus in utero virginali, carnem non ex nihilo, non aliundè, sed materiam traxit ex carne, alioquin nec verè filius hominis diceretur qui originem non haberet ex homine* (Beda, l. 4, *in Luc.* c. 49).

3° Une portion de la substance de Marie subsiste en la divinité, une partie de sa chair virginale est une même chose avec le Verbe ; car saint Cyrille d'Alexandrie, parlant du corps de Jésus-Christ, qui est tiré de celui de Marie, dit qu'à la vérité il n'est pas consubstantiel au Verbe, mais qu'il est une même chose, par un concours et par une même voie incompréhensible : Οὐ μὲν ὁμούσιον τῷ ἐκ Θέου λόγῳ, ἀλλὰ ἐν τῇ σύνοδῳ καὶ συνδρομῇ ἀπερινόητῳ [1]. Le même saint Cyrille, invincible défenseur de la divine maternité de Marie, en ce beau livre qu'il intitule le *Trésor*, a très-bien remarqué que le premier éloge

[1] S. Cyr. Alex., l. 4, *in Joan.*, c. 14; Idem, tom. 2, l. *Qui dicitur Tesaurus*, c. 9.

d'honneur que les Apôtres donnent à Dieu dans leur Symbole, c'est le titre de Père ; car avant que de l'appeler tout-puissant, et créateur du ciel et de la terre, ils disent : Je crois en Dieu le Père : Ce titre est plus glorieux au Père éternel que celui de Créateur et de Souverain ; car être créateur du ciel et de la terre, ou souverain des hommes et des anges, c'est un être relatif, qui ne met en Dieu qu'une relation imaginaire, que les théologiens appellent *relationem rationis ;* et quand ce serait une relation réelle, elle serait basse et de peu de mérite, ne référant Dieu qu'à des créatures ; et quand bien elle serait noble et excellente, elle serait nouvelle, de fraîche date et temporelle, et si la gloire de Dieu ne consistait qu'à être créateur du ciel et de la terre, ou roi des hommes et des anges, il ne serait glorieux que depuis six mille et tant d'années, puisqu'il n'a créé le ciel et la terre que depuis cè temps-là. Non, Dieu n'emprunte point sa gloire de quoi que ce soit ; hors de soi, il ne mendie rien de ses créatures, et il faut dire de lui avec beaucoup plus de raison ce qu'on disait d'un prince ancien. Les orateurs de la Grèce étaient en dispute, à qui louerait plus hautement Philippe de Macédoine : quand tous les autres eurent épuisé leur rhétorique, le dernier fit une courte mais ingénieuse harangue : Messieurs, dit-il, le plus grand éloge que je puisse donner à notre roi, c'est qu'il est père du grand Alexandre : *Glōria patris est filius sapiens ;* la gloire d'un père, c'est d'avoir un fils bien sage, dit le Saint-Esprit : combien plus d'avoir un fils, qui est la sagesse même, dit saint Bernard. Voilà la gloire du Père éternel, voilà l'excellence et la noblesse de sa paternité d'avoir un Fils qui n'est rien moins que Dieu ; cette relation n'est pas imaginaire, mais réelle et personnelle ; c'est une relation noble et divine, qui le réfère à une personne divine et infinie ; c'est une relation éternelle qui est en lui depuis qu'il est Dieu, c'est-à-dire, avant tous les siècles et de toute éternité.

4° Mais la Vierge, en qualité de mère, entre heureusement en partage ; et, si je l'ose dire, en communication de cette gloire avec le Père éternel, puisque, selon quelques docteurs, par la même relation et par la même filiation que Jésus est référé à son Père, par cette même relation, et par cette même filiation, il est référé à la Vierge ; si la gloire du Père consiste à être le principe d'un Fils qui est la sagesse même, la Vierge est le principe du même Fils ; si selon la philosophie, les relations empruntent leur noblesse et différence spécifique du terme qu'elles regardent, la maternité de la Vierge regarde le même terme que la maternité du Père : *Nec totus de Deo, nec totus de Virgine, totus tamen Dei et totus Virginis est Filius.* Si le Psalmiste loue et admire le Père éternel de tout ce qu'il peut dire à Dieu : *Filius meus es tu, ego hodiè genui te*, Marie entend bien ce langage, elle le peut parler, et il n'y a personne que cette incomparable au ciel, ni en la terre, ni en la divinité, ni hors de la divinité, qui puisse dire au Verbe incarné avec le Père éternel : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré.

5° En troisième lieu, le Père éternel a engendré son Fils par une action immanente, c'est-à-dire, par une opération dont le terme et le fruit demeure en celui qui produit : *Unigenitus qui est in sinu*

Patris; ce que même les anciens payens ont reconnu; car ils ont attribué à Dieu une épithète qui exprime admirablement ce ministère : δδε νοῦς δ Θεός ἄῤῥήν δ θῆλυς ὢν ζωὴ καὶ φῶς ἀπεκύεσε λόγον ἕτερον· νοῦν δὴμιουργον. *Deus qui est mens, mas, et fœmina, vita et lumen genuit Verbum, aliam mentem* (Trismegist. 70). Les autres l'appellaient μητροπάτορα, non au sens que les Grecs prennent ordinairement ce mot : *Pro avo materno, sed pro eo qui est pater, et mater simul, nam Deus in generatione Verbi est Pater et Mater. Pater, quia generat, Mater, quia concipit, Pater quia producit ex se. Mater, quia produxit in se; unigenitus qui est in sinu Patris.*

Il en est de même de Jésus au regard de Marie; elle le produit par une action immanente, elle l'engendre et elle le conçoit; il est né en elle et pour elle : *Quod in ea natum est;* c'est pour elle premièrement, principalement et particulièrement qu'il est descendu du ciel et qu'il a épousé notre nature. Ecoutez ce qu'elle en dit en son cantique d'actions de grâces : *Fecit mihi magna qui potens est;* elle ne dit pas seulement : *Fecit in me ex me*, ou *per me*, mais *mihi :* Le Tout-Puissant a fait des choses grandes et dignes de sa toute-puissance; l'immortel est devenu mortel, l'éternel, sujet au temps, l'impassible exposé aux douleurs, un Dieu est homme et un homme est vrai Dieu; et pour qui a-t-il fait ces merveilles? c'est pour moi; elle ne dit pas : il les a faites en moi, de moi et par moi, mais pour moi : *Fecit mihi.*

6° *Quod enim in ea ad omnium salutem factum est; hoc privilegium amoris præcipui est ad ejus gloriam singulariter destinatum*, dit saint Augustin : *Super Magnificat.* Et saint Athanase fait une très-belle réflexion; il a remarqué que saint Luc, après avoir dit que la Vierge enfanta son bien-aimé, ajoute, qu'elle l'emmaillota et le mit en la crèche : *Peperit Filium suum, et pannis eum involvit, et in præsepio reclinavit* [1]. Pourquoi ajoute-t-il cela, il semble qu'il est superflu de le dire; personne ne pouvait douter que la Vierge ayant enfanté son Fils, n'avait pas négligé de l'emmailloter. Il n'y doit pas avoir en l'Ecriture une seule parole qui ne serve : c'est pour nous apprendre qu'en ce divin enfantement il n'y eut point de sage-femme, que ce fut la Vierge elle-même qui reçut et qui emmaillota son Fils. Mais pourquoi est-ce que Dieu ne voulut pas qu'aucune autre personne eut cet honneur qui eut été tant estimé? Ce fut pour montrer que non-seulement il était enfanté de Marie sans intérêt de sa virginité et sans besoin de secours humain, mais enfanté pour Marie, à laquelle il était particulièrement destiné : *Ipsa per se, eum qui ab ipsâ et pro ipsâ genitus est, suscepit, pannis involvit, et in præsepio reclinavit.* Si celui qui gouverne les cieux est emmailloté dans une crèche, c'est pour l'amour de Marie; si celui qui est la splendeur du Père, et qui produit le Saint-Esprit, est enfanté en une étable dans les ténèbres de la nuit, c'est pour l'amour de Marie; si celui qui nourrit les anges suce la mamelle d'une fille, c'est pour l'amour de Marie; tout ce que Dieu entreprend, tout ce qu'il invente et tout ce qu'il exécute, c'est pour l'amour de Marie : *Ab ipsâ, et pro ipsâ genitus est,*

[1] Athan., Serm. *in Nathali Dom.,* apud Lippomanum, t. 8.

quod in ea factum est, est ad ejus gloriam singulariter destinatum.

7° Il l'a bien montré par les effets : car à quoi connaît-on que vous allez à Lyon tout exprès pour trafiquer? ou à Bordeaux pour étudier? en ce que vous y employez la plus grande partie de votre temps au trafic ou à l'étude. Le Fils de Dieu étant en ce monde a employé du temps à prêcher l'Evangile et faire des miracles, à convertir les pécheurs et à instruire ses disciples; mais il a employé beaucoup plus de temps à honorer la Vierge, pour instruire les Apôtres qui devaient convertir et enseigner tout le monde, pour les former à la vertu, pour les élever à la vie spirituelle, pour les sanctifier et les perfectionner, il n'a employé que trois ans, mais pour agrandir Marie, pour la sanctifier et la perfectionner, il a employé trente ans, vu donc qu'elle était déjà si sainte, si pure et si vertueuse avant l'incarnation. Oh! qu'elle doit être parfaite, éminente, achevée et accomplie, le Fils de Dieu y ayant ajouté tant de sainteté et de perfection en un si long espace de temps.

Second point. — 1° Je dis qu'elle était déjà si sainte avant l'incarnation, car nous voyons qu'elle s'est disposée à ce mystère et aux trois susdites faveurs de sa maternité divine par trois excellentes vertus qu'elle a pratiquées en cette occasion et que nous devons imiter en elle, autant de fois que l'ange lui parle, autant d'actes de vertus héroïques elle exerce pour se rendre digne des faveurs divines qu'elle a reçues en ce jour : par son humilité elle a attiré le Verbe divin en son sein, comme nous avons vu; sa pureté a disposé son sang à être la matière du corps précieux du Fils de Dieu, et son obéissance a mérité qu'il vînt en elle et pour elle. Voyons comme elle a aujourd'hui pratiqué ces trois vertus.

L'archange saint Gabriel lui est envoyé pour négocier avec elle le mystère de l'incarnation. Il la salue avec grand respect, il la loue, il l'appelle *bénie entre les femmes;* n'y a-t-il point en cela quelque soupçon de flatterie? n'y a-t-il point de danger de quelque péché véniel? ne doit-il pas craindre de la faire entrer en quelque secrète vanité la louant en présence : *Lauda post mortem.* Il la loue, mais il ne la nomme pas; il ne lui dit pas : Je vous salue Marie; mais : *Je vous salue, pleine de grâce.* Ne lui a-t-on pas dit à qui on l'envoyait, ou s'il a oublié son nom, n'est-ce point l'éclat de cette face virginale qui l'éblouit et lui fait perdre la mémoire! Non, il n'ignore pas son nom, il ne l'a pas oublié, il le prononce même et avec respect : *Ne timeas Maria.* Mais pourquoi la nomme-t-il plutôt cette seconde fois que la première? Tout ceci fait grandement à la gloire de la Vierge et à la recommandation de son humilité. C'est le propre d'un bon orateur de captiver au commencement l'attention de celui à qui il parle, de rendre l'esprit de son auditeur présent et appliqué à ce qu'il lui dit. Or, nous voyons, dit saint Thomas (3. p., q. 30, art. 4. *in corp.*) que rien ne nous rend si attentifs et présents d'esprit à quelque discours, que l'étonnement et l'admiration; pour cela les bons orateurs proposent souvent au commencement de leurs harangues quelque question subtile et curieuse, et ceux qui sont solidement humbles n'admirent

rien tant que d'entendre leur propre louange. L'ange donc, dit le Docteur angélique, désirant rendre l'esprit de la Vierge appliqué et attentif à ce qu'il lui voulait proposer, la veut étonner d'abord, et sachant que rien ne la peut tant étonner que de s'entendre louer, il commence son discours par ses louanges, et il n'y a point de flatterie en cela, point de danger de la faire entrer en vanité, parce qu'il sait que son humilité est si bien enracinée, si bien établie et fondée, qu'elle ne peut être tant soit peu ébranlée par aucune secousse de vaine gloire, et il la nomme, dès le commencement, mais d'un nom qui exprime ce qu'elle est, il la nomme *pleine de grâce.*

Aristote dit que le nom est une définition raccourcie qui doit exprimer l'essence de chaque chose. Ce nom de Marie signifie *étoile de la mer*, *dame et souveraine.* Ces qualités ne sont que les apanages de la Vierge; son fonds, sa propriété individuelle, et comme son essence, c'est d'être pleine de grâce, pour cela l'ange l'appelle de son vrai nom, quand il dit : *Ave, gratiâ plena.* Si donc l'Apôtre a dit avec vérité que Dieu donne sa grâce aux humbles, et s'il la donne à une âme d'autant plus abondamment qu'elle lui prépare plus de vide et de capacité par son humilité, quel vide, quel abîme et quel anéantissement d'humilité devait avoir celle qui, à l'âge de quatorze ans, avant que de concevoir le Fils de Dieu, est surnommée *pleine de grâce!* elle était si humble, qu'entendant ses louanges elle se troubla et ruminait en soi-même pourquoi on la saluait de la sorte : *Turbata est in sermone ejus*, non pas *in visu*, car elle était tout accoutumée à voir les anges; son humilité lui donnait sujet de dire en son esprit : Ange bienheureux prenez garde à qui vous parlez! je ne suis pas digne de ces louanges, peut-être que vous me prenez pour une autre, peut-être n'est-ce pas à moi que vous êtes envoyé. Le saint ambassadeur, pour prévenir cette objection, la nomme de son nom ordinaire : *Ne timeas Maria :* Non, non, je ne me trompe point, je ne vous prends point pour une autre, je sais bien votre nom; et si je ne l'ai pas dit au commencement, c'est à dessein et pour raison; c'est à vous, Marie, c'est à vous que je suis envoyé, non pas à d'autre; c'est vous qui devez concevoir et enfanter le Fils de Dieu. Elle répond sagement : *Quomodo fiet istud?* Comme est-ce que cette œuvre s'accomplira, puisque j'ai fait vœu de virginité?

2° Ce serait un blasphème horrible et impertinent de soupçonner, comme Calvin, qu'elle ait tant soit peu douté de la toute-puissance de Dieu; car sa cousine sainte Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, la loue de sa grande foi : *Beata quæ credidisti.* L'Ange ne la reprend pas d'incrédulité, comme il reprit saint Zacharie; mais honorant sa sage conduite, il répond humblement à sa juste demande : *Non dubitavit de effectu, sed qualitatem ipsius quæsivit effectus*, dit saint Ambroise. Elle demande comment se fera cette œuvre; elle suppose donc qu'elle se peut faire et qu'elle se fera. Un esprit tant soit peu raisonnable ne délibère jamais des choses qui ne se peuvent faire, ni même de celles qui ne se doivent pas faire; elle sait que dans les trésors de la toute-puissance et de la sagesse divine il y a plusieurs moyens par lesquels cette œuvre se peut

accomplir; elle se sent obligée par fidélité à son vœu d'exclure cette seule voie qui répugnerait à sa virginité; et puisque Dieu veut faire ce mystère en elle et par elle, elle croit pouvoir s'enquérir du moyen choisi et ordonné pour cet effet dans le conseil éternel de la très-sainte Trinité.

En quoi les filles chrétiennes connaîtront de quel parti elles sont, ou du parti de la première Eve qui nous a perdus, ou du parti de la seconde qui nous a donné le salut. La première Eve voyant un mauvais ange en forme de serpent, ne se trouble point; elle s'amuse à parler avec lui, elle répond à la volée et inconsidérément à la première question qu'il lui propose; elle ajoute foi légèrement et follement à la promesse qu'il lui fait d'une chose tout à fait impossible : Vous serez, lui dit-il, comme de petits dieux, si vous mangez de ce fruit défendu. Marie, au contraire, la seconde Eve, voyant un ange du ciel, un ange envoyé de Dieu et un ange qui était son gardien, parce qu'il lui parle de concevoir et d'enfanter, elle se trouble, elle ne dit mot d'abord, elle songe en soi-même ce qu'elle doit répondre, elle s'informe de tout le dessein, elle ne veut pas même de la dignité de Mère de Dieu, si c'est avec intérêt de sa virginité. Ainsi, une vierge mondaine, qui n'est qu'une fille de la première Eve, qui suit les erreurs et les traces de sa mère, quand un jeune homme la cajole pour la faire consentir au péché, quand il lui proteste que son affection est sincère, et qu'il a intention de l'épouser, elle est condescendante, crédule, légère et facile à recevoir les vaines louanges et les promesses trompeuses qu'il lui a faites. Mais une vierge qui est vraie fille de Marie et qui est de sa suite, se trouble de ces paroles; elle les examine, elle en regarde tous les tenants et les aboutissants, le progrès et la fin, l'apparence et la vérité; elle dit comme Marie : *Quomodo fiet istud?* Comment est-ce que tout ceci réussira? Vous dites que votre amour est sincère, que vous n'en aurez jamais d'autre, que vous m'épouserez si je vous obéis, comme si ce n'étaient pas là les piperies ordinaires dont les hommes passionnés ont coutume de séduire les pauvres filles; comme si une telle et une telle n'avaient pas été séduites par de semblables promesses : ne serais-je pas bien malavisée, si je ne tâchais de me faire sage à l'exemple de tant de malheureuses?

Vous dites que vous m'aimez, vous ne le montrez pas; vous aimez votre satisfaction, et voilà tout; car si vous m'aimiez, vous aimeriez la meilleure partie de vous-même, vous aimeriez mon âme, vous aimeriez mon salut et vous aimeriez mon honneur; mais vous ne vous souciez point que je perde tout cela, pourvu que vous contentiez votre passion à mes dépens; vous dites que vous m'aimez, mais votre volonté n'est-elle pas muable? Quand vous m'aurez ravi ce que je ne puis perdre deux fois, ne pouvez-vous pas vous changer, une nouvelle affection ne peut-elle pas détourner votre cœur et le divertir ailleurs; vous m'épouserez si je vous obéis; et si vos parents ne le veulent pas permettre, et si les miens n'y veulent pas consentir, et si vous venez à mourir avant que cela se fasse, que deviendrai-je étant déshonorée? Mais supposons que vous m'épousiez, quelle estime aurez-vous de moi m'ayant trouvée si vo-

lage? quelle confiance aurez-vous en moi m'ayant trouvée si peu fidèle et si déloyale à moi-même? quel traitement me ferez-vous ayant si mauvaise opinion et si peu de confiance en moi? Comment voudrez-vous confier votre honneur à celle qui a trahi le sien? Ne penserez-vous pas qu'il est d'une fille à peu près comme d'une ville, quand elle est aisément gagnée, elle est facilement reprise; vous m'épouserez si je fais votre volonté, et quelle bénédiction pourra avoir ce mariage, qui se fondera sur un péché mortel, et qui ne se promet qu'à condition d'offenser Dieu ? Et puis, quand tout ce que j'ai dit ne serait point, ne suis-je pas du sexe de Marie, ne suis-je pas de sa confrérie, ne suis-je pas sa servante, et n'est-elle pas ma maîtresse? Et quel affront lui ferais-je si je consentais à vos sollicitations; quel déshonneur serait-ce à une maîtresse si sage, si pure et si sainte, d'avoir une servante si volage, si lascive et si déshonnête. Allez, vous n'êtes pas un bon ange; vous êtes un serpent et un suppôt du démon ; je ne dois pas m'arrêter à parler avec vous : pensez-vous que je veuille perdre par une offense mortelle et pour des promesses trompeuses d'un mariage prétendu, ce que Marie n'a pas voulu perdre sans péché pour être Mère de Dieu : *Quomodò fiet istud, quomodò fiet istud?*

3° Enfin la Vierge ayant appris que sa virginité ne serait point intéressée par sa divine maternité, mais plutôt ornée, consacrée et couronnée, elle n'acquiesce pas seulement à la proposition de l'ange, mais elle fait un vœu solennel et une profession publique d'abaissement, de servitude et d'obéissance à la volonté et au bon plaisir de Dieu ; et c'est la troisième vertu que nous devons imiter en elle pour avoir part à ses intercessions : *Primum in unoquoque genere est mensura reliquorum.* La première fois qu'elle a intercédé pour les hommes dans l'Evangile, ce fut aux noces de Cana où elle dit à ces pauvres gens : Faites tout ce que mon Fils vous dira; elle nous en dit de même : Je veux vous aider à vous sauver, mais par des moyens convenables et ordonnés de la Providence divine; c'est-à-dire, par l'observation des commandements de Dieu. Nous, au contraire, voudrions offenser le Fils et avoir la Mère propice, être les ennemis de Jésus et les favoris de Marie; elle est l'avocate des pécheurs, non la protectrice du péché; elle est le refuge des pénitents, non l'asile des obstinés, et sa miséricorde l'oblige à aider ceux qui sont tombés, pourvu qu'ils veuillent se relever. Nous lui disons avec l'Eglise : *Sucurre cadenti;* mais on ajoute : *Surgere qui curat populo.* Elle dit en son cantique : *Ordinavit in me charitatem;* sa charité est bien réglée, elle aime plus ce qui est plus aimable, elle aime plus son Fils naturel que ses enfants adoptifs; elle a plus de zèle pour la gloire du Créateur que pour le bien des créatures, et partant elle en doit user de la sorte.

Car, supposons qu'il y ait en cette ville une dame de grande réputation de charité et de miséricorde, elle a un fils unique qu'elle aime plus que son cœur, parce qu'en effet il est très-aimable pour ses rares et excellentes qualités : vous le voulez assassiner, ou par inimitié ou pour voler ses biens; si vous disiez à sa mère : Madame, je désire faire mourir votre fils, mais je crains le prévôt et la justice, et ainsi je vous prie d'une courtoisie. Tenez, voilà un

présent que je vous fais; pendant que je tuerai votre fils, demeurez à la porte afin que personne n'y entre, et si les gens de la justice y viennent, opposez-vous à eux et empêchez-les de me prendre; car si vous ne le faites, je dirai que vous n'êtes pas si bonne ni si charitable qu'on dit. Quelle conséquence serait-ce que cela? quelle prière, quel raisonnement, et quel est l'homme tant soit peu raisonnable qui, entendant vos paroles, n'assurât que vous êtes privé de jugement et de sens commun! C'est néanmoins ce que vous faites à la Vierge. Vous voulez mettre à mort son Fils, vous voulez crucifier son bien-aimé par vos blasphêmes, par vos adultères et par vos autres crimes : *Rursum crucifigentes, in semetipsum Filium Dei.* Vous dites à la Vierge: Voilà le tribut d'un chapelet ou de quelque autre dévotion que je vous paie, tenez-vous à la porte, opposez-vous à la justice de Dieu, empêchez que la vengeance du ciel ne me surprenne en l'ardeur de mes crimes; et si vous ne le faites, je dirai que vous n'êtes pas si charitable et si pieuse qu'on vous prêche. Sa miséricorde ne l'oblige pas à cela, parce qu'elle a plus d'obligation à son Fils qu'à ses serviteurs. Elle dit en l'Ecriture : *Ego mater pulchræ dilectionis;* mais elle ajoute : *Et timoris.* Il la faut aimer, mais il la faut craindre d'une crainte filiale; il faut craindre de lui déplaire en déplaisant à son Fils; il faut craindre de perdre ses bonnes grâces en perdant la grâce de Dieu; il la faut invoquer, non pas pour avoir sujet de persévérer au péché, mais afin d'obtenir secours pour s'en retirer; il la faut invoquer, afin que par la pratique des bonnes œuvres et l'imitation de ses vertus, nous nous rendions dignes des promesses de son Fils, auquel soit honneur, gloire et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CV.

DE MARIE VISITANT SA COUSINE SAINTE ELISABETH.

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione.
Marie se levant s'en alla, en grande hâte, dans le pays des montagnes.
(Luc. 1, 39)

Le Fils de Dieu a tant d'inclination de faire du bien aux hommes, qu'il en avance souvent le temps, qu'il en prévient l'espérance et l'attente. L'ange avait dit à saint Joseph qu'il délivrerait les âmes de leurs péchés en suite de ce qu'il serait nommé Jésus. Il n'attend pas qu'on lui ait imposé ce nom pour en exercer l'office; aussitôt qu'il est conçu dans les entrailles de la Vierge, il veut délivrer du péché originel le petit Jean-Baptiste, son précurseur. A cet effet, il inspire sa mère d'aller promptement en la maison de sainte Elisabeth, pour y accomplir le dessein si charitable et si conforme à la fin pour laquelle il est venu en ce monde. Quand vous communiquâtes le don de prophétie à votre cousine, en la saluant, ô sainte et bienheureuse Vierge! vous ne lui donnâtes que ce que vous aviez en très-grande abondance :

elle prophétisa l'accomplissement de toutes les promesses que l'ange vous avait faites, et vous prophétisâtes que la voix de toutes les nations ferait un écho des louanges qu'elle vous donnait. Elle vous dit : *Beata es quæ credidisti;* vous répondîtes : *Beatam me dicent omnes generationes.* C'est pour accomplir une partie de cette prophétie que nous vous appelons cent et cent fois bénie et bienheureuse entre toutes les femmes, quand nous vous saluons par ces paroles, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Fit paraphrasis totius Evangelii hujus festi, et ad singula verba notantur instructiones piæ et morales quæ indè elici possunt.

Il est assez malaisé de dire de qui on célèbre aujourd'hui la solennité; si c'est une fête du Fils de Dieu ou de la Vierge, de sainte Elisabeth ou de saint Jean-Baptiste. Oui, c'est la fête de Jésus, c'est sa première épiphanie, sa première manifestation, la première opération et effusion de sa grâce, et le premier miracle qu'il a fait hors de sa sainte Mère. Oui, c'est une fête de la Vierge, c'est le jour auquel elle est reconnue, honorée et publiée pour Mère de Dieu. C'est la fête de sainte Elisabeth, c'est le jour auquel elle reçoit la plénitude du Saint-Esprit, le don de prophétie, la connaissance des mystères surnaturels, et qu'elle en fait profession publique. C'est la fête de saint Jean-Baptiste, c'est le jour auquel il commence d'être saint. Il est affranchi du péché originel, il reçoit par avance l'usage de raison, il est fait prophète et plus que prophète, il est créé précurseur du Messie, il en exerce l'office, il le reconnaît, l'adore et le fait connaître à sa mère. C'est ce qui me donnera sujet d'interrompre aujourd'hui la coutume que j'ai de diviser mon discours en trois ou quatre points, pour parcourir l'Evangile en le paraphrasant, et marquant sur chaque parole les réflexions de piété que nous y pouvons faire et les instructions morales que nous en devons retirer pour la conduite de notre vie.

In diebus illis, en ces jours, c'est-à-dire incontinent après l'incarnation : car l'ange ayant fait son ambassade, se retira : *Discessit ab eâ angelus* (Luc. 1, 38), pour nous faire savoir qu'aucune créature ne devait coopérer à cette grande œuvre que la seule Vierge. Cette incomparable donc, ayant donné son consentement, le Saint-Esprit forma de son précieux sang le corps adorable de Jésus, et il y créa une âme raisonnable, joignant personnellement ce corps et cette âme à la divinité du Verbe. Mais qui nous fera l'honneur de nous faire entrer en ce sanctuaire du cœur déifié de Jésus, pour y voir les dispositions de son âme sainte au premier instant de sa création, pour savoir quelle a été la première production de son esprit, le premier mouvement de sa volonté, le premier usage de sa raison et la première effusion de son amour; sa première élévation vers Dieu son père, son premier entretien avec lui et le premier acte de vertu qu'il a exercé pour sa gloire?

Saint Paul nous l'enseigne écrivant aux Hébreux : Il dit que le Sauveur entrant au monde, non après qu'il y fût entré, mais en y entrant : *Ingrediens mundum;* c'est-à-dire, au premier instant

de sa conception, il éleva son esprit à Dieu et lui dit : Mon Père, je viens en ce monde pour faire votre volonté; me voici tout prêt à l'accomplir parfaitement et sans délai ; *Tunc dixi : Ecce venio, ut faciam Deus voluntatem tuam.* Quelle est la volonté de Dieu? Le même Apôtre dit aux Thessaloniciens, que c'est notre sanctification ; c'est ce qui a fait venir le Sauveur en ce monde, comme il dit lui-même : *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant*; Je suis venu pour donner aux hommes la vie de grâce. La première grâce : *Ut vitam habeant;* pour leur donner l'accroissement ét l'augmentation de la grâce : *Abundantius habeant.* Il le peut faire sur-le-champ et sans différer tant soit peu, et comme il n'y a personne au monde qui lui soit plus chère après sa mère que sainte Elisabeth et le fruit qu'elle porte, il presse sa mère d'aller promptement en sa maison pour donner à l'enfant, qui doit être son précurseur, la première grâce sanctifiante, et à sainte Elisabeth la seconde, c'est-à-dire, l'augmentation et l'accroissement de la grâce. Un grand secret pour faire notre salut et pour devenir parfait, c'est d'imiter Jésus en ce point, nous appliquer promptement et sérieusement à ce qui est de notre vocation, nous dire souvent à nous-même : *Ad quid venisti?* à quelle fin suis-je en telle et telle condition? il me faut tendre à ce but de tous les efforts de mon âme et sans retarder d'un moment : à quelle fin suis-je prêtre? pour être médiateur entre Dieu et les hommes, pour offrir à Dieu les vœux et les prières des hommes, pour communiquer aux hommes les grâces et les bénédictions de Dieu; il faut donc que je m'en rende digne, que je prie Dieu, que je dise l'office, et que je célèbre la messe si attentivement, si dévotement et si saintement, que je puisse apaiser Dieu et gagner ses bonnes grâces. Pourquoi suis-je curé, confesseur ou prédicateur? Pour procurer le salut de mes paroissiens, de mes pénitents et de mes auditeurs; il faut donc que je ferme les yeux aux respects humains pour instruire, pour reprendre, pour refuser l'absolution à ceux qui en sont indignes, et dire les vérités comme je dois. Pourquoi suis-je marié? Pour élever mes enfants en la crainte et l'amour de Dieu, pour en faire de bons chrétiens, pour leur enseigner les solides vertus, par mes paroles et mes exemples; il faut donc que je mortifie ce qui m'en peut empêcher, la trop grande tendresse que j'ai pour eux, le désir trop ardent que j'ai de les enrichir et agrandir, le peu de soin que j'ai de ne rien dire ou faire en leur présence qui les puisse mal édifier : *Tota ratio damnationis, est mala administratio conditionis*, dit Tertullien : la vraie cause de la damnation de plusieurs, c'est qu'ils ne font pas leur devoir en leur vocation, et la plupart ne s'en confessent point.

Exurgens Maria. Elle avait une très-grande et très-puissante inclination à la retraite et à la solitude, et elle la quitte pour exercer les œuvres de miséricorde, spirituelles et corporelles, pour sanctifier saint Jean et pour rendre service à sainte Elisabeth. Ainsi vous ferez très-bien de renoncer quelquefois à vos propres intérêts ou à vos dévotions particulières, pour exercer les œuvres de charité envers le prochain; garder la maison pendant la prédication pour y envoyer vos serviteurs; n'entendre qu'une messe un jour de fête,

et garder les enfants pendant que la nourrice et la gouvernante l'entendront, afin qu'elles y assistent avec plus d'attention; vous priver quelquefois de la communion, pour donner le loisir à vos gens d'aller à confesse et de communier pendant que vous gardez le logis.

Abiit in montana, *quò enim Deo plena nisi in superiora conscenderet*, dit saint Ambroise (l. 2 *in Lucam*). Les montagnes qui sont plus proches du ciel, qui ont un air plus pur et plus sain, et qui reçoivent les rayons du soleil les premières, représentent les religions réformées, les monastères bien réglés, dont il est dit : *Suscipiant montes pacem populo;* il faut être plein de Dieu pour s'y acheminer avec bon succès, car le même saint Ambroise nous dit (l. 5 *in Lucam*) : *Unusquisque prius sanandus est ut ascendere possit in montem.* D'où vient qu'anciennement les monastères étaient si peuplés, qu'il y avait des huit cents, des neuf cents ou mille religieux en une seule abbaye et des millions d'anachorètes au désert? C'est que les séculiers étaient vertueux et dévots, et que par une sainte vie, ils se disposaient à être appelés de Dieu à une plus haute perfection en la solitude du désert ou en la retraite d'un monastère; à présent la jeunesse s'adonnant aux débauches et aux dissolutions, qui offensent Dieu, mérite d'être privée de la vocation à un état si relevé et si heureux : *Non sequitur ad excelsa*, *non ascendit ad sublimia;* elle ne va pas après la Vierge dont il est dit : *Abiit in montana.*

Cum festinatione. Elle va promptemeut par les champs pour apprendre aux vierges, dit saint Ambroise, à ne se pas plaire à paraître en public, à ne s'arrêter pas en la rue exposées à la vue des hommes, et que, lorsqu'elles sont obligées de sortir de la maison, elles doivent être soigneuses d'y rentrer au plus tôt qu'il leur est possible et s'y tenir retirées. Au langage du Saint-Esprit, une fille coureuse et une fille lascive sont une même chose; car, au chapitre premier des Cantiques, où nous avons : *Ne vagari incipiam*, une autre lettre dit : *Ne fiam sicut meretrix.* Si la Vierge se hâte de marcher, c'est encore parce qu'elle va pour sanctifier saint Jean; car, quand il est question d'affranchir une âme du péché originel ou du mortel, on ne saurait se trop hâter, tant parce que c'est un très-grand mal que d'être un seul moment en la disgrâce de Dieu, et l'objet de sa haine, qu'à cause du danger de damnation éternelle, où l'on tomberait si on mourait en cet état; on vous vient appeler pour aller entendre à confesse un malade, et lui porter le Fils de Dieu comme la Vierge le porta à saint Jean; vous dites : J'irai après dîner, qu'on me laisse manger en repos, ou vous remettez au lendemain, disant qu'il est trop tard; et si le malade meurt la nuit ou pendant que vous dînez, qui, en répondra devant Dieu? pourrez-vous jamais vous en bien consoler? Cet accident n'arrive que trop souvent; mais quand il n'arriverait qu'une fois en mille ans, c'est un mal infini et infiniment déplorable, puisqu'il est sans ressource et pour une durée infinie. Ecoutez ce que saint Augustin (Ep. 108 *ad Honoratum*) dit de ceux qui meurent sans baptême ou sans absolution, et ce que les chrétiens de son temps en pensaient : *Si ministri desunt*, *quale exitium sequitur*

eos qui de isto sæculo, vel non regenerati exeunt, vel ligati! qualis luctus fidelium suorum qui eos in æternæ vitæ requie non habebunt! Quand il n'y a point de prêtre en une paroisse, quel dommage sera-ce pour ceux qui meurent sans être régénérés par le baptême, et pour ceux qui meurent sans être déliés de leurs péchés par l'absolution? Quel regret sera-ce pour leurs parents qui ne les auront pas avec eux au repos de la vie éternelle! Sainte Elisabeth, grosse de six mois, pouvait tomber montant un escalier, ou se trouver mal et se blesser par quelque autre accident, et son fils eût été perdu pour jamais. La Vierge, craignant un danger de si grande importance, marche promptement, et se met hors d'haleine en montant : *Abiit in montana cum festinatione.*

In civitatem Juda. Omnis enim anima quæ Verbum Dei mente concepit, virtutum statim celsa cacumina gressu conscendit amoris, quatenus civitatem Juda, id est, confessionis et laudis arcem penetrare et usque ad perfectionem fidei, spei et charitatis, quasi tribus in eâ mensibus valeat commorari, dit le vénérable Bède (*Apud D. Tho. in catenâ aureâ*): Une âme qui a conçu le Verbe divin en son cœur, tâche de marcher à grands pas vers la montagne de la perfection, pour arriver en l'une des villes de Judée, c'est-à-dire, pour y louer et glorifier son Dieu; car, Judée signifie louange et confession, et pour y exercer les actes des trois vertus théologales représentées par les trois mois que la Vierge demeura chez Elisabeth sa cousine.

Et intravit in domum Zachariæ. Elle entre en la maison de Zacharie, mais il n'est pas dit qu'elle le salua, afin que les vierges apprennent ce que saint Ambroise (l. 5. *in Luc. sub initium*) leur a dit depuis : *Trepidare virginum est, et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri;* que c'est le propre des vierges d'être timides, de trembler à la rencontre des hommes, de redouter toutes leurs paroles. La Vierge n'avait rien à craindre sur ce sujet; mais l'Evangéliste ne dit pas qu'elle l'ait salué, afin que les filles en reçoivent cette instruction : si elle le salua, ce fut par signe, parce qu'il était sourd et muet, sur quoi nous devons admirer et appréhender la justice de Dieu, qui punit toujours plus qu'elle ne menace. Dieu n'avait menacé que de la mort nos premiers parents s'ils mangeaient du fruit défendu, et il a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son visage et aux misères de cette vie, et la femme aux incommodités de la grossesse et aux douleurs de l'enfantement. L'ange avait seulement dit à Zacharie qu'il serait muet en punition de son incrédulité; il a une punition bien plus grande, il n'est pas seulement muet, il est sourd, même pendant les trois mois du séjour de la Vierge en sa maison, et par conséquent il a été privé des belles paroles, des saintes conférences et des sacrés colloques qui se passèrent en ces trois mois entre la Vierge et sainte Elisabeth. Votre incrédulité est bien plus grande et plus coupable que la sienne; vous êtes bien plus obligé d'ajouter foi à la parole de Dieu que lui à celle de l'ange : vous y manquez, vous serez sourd, muet, aveugle et privé de l'usage de tous vos sens, non pendant neuf mois comme Zacharie, mais une éternité tout entière; vous n'assisterez point aux conférences et aux sacrés

colloques que le Fils de Dieu aura avec sa Mère et ses saints dans le ciel.

Et salutavit Elisabeth. Marie dément en ceci le proverbe, qui dit que les honneurs changent les mœurs; elle est honorée depuis peu de la divine maternité, elle est devenue incomparablement plus grande, plus sainte et plus relevée que sa cousine; cependant elle la prévient, la saluant la première; elle n'a point diminué son humilité accoutumée : ce qui fait que saint Bernard, admirant l'excellence de cette humilité, s'écrie : *Quæ est hæc tam sublimis humilitas, quæ cedere non novit honoribus, insolescere gloria nescit? Non magnum est esse humilem in abjectione, magna prorsus et rara virtus humilitas honorata. Videas plerosque in Ecclesiâ de ignobilibus nobiles, de pauperibus divites factos subito intumescere, pristinæ oblivisci abjectionis, genus quoque suum erubescere, et infimos dedignari parentes; videas et homines pecuniosos ad honores quosque Ecclesiasticos pervolare : moxque sibi applaudere sanctitatem, vestium duntaxat mutatione, non mentium, et dignos se existimare dignitate ad quam ambiendo pervenerunt; quodque (si audeo dicere) adepti sunt nummis, attribuere meritis. Omitto autem de his quos excæcat ambitio, et honor ipse superbiendi eis materia est. Sed video (quod magis doleo) post spretam sæculi pompam, nonnullos in scholâ humilitatis superbiam magis addiscere, ac sub alis mitis humilisque magistri gravius insolescere, et impatientes amplius fieri in claustro quàm fuissent in sæculo. Quodque magis perversum est, plerique in domo Dei non patiuntur haberi contemptui, qui in suâ nonnisi contemptibiles esse potuerunt : ut quia videlicet ubi à pluribus honores appetuntur, ipsi locum habere non meruerunt, saltem ibi honorabiles videantur, ubi ab omnibus honores contemnuntur*[1].

Et ibidem homilia prima : Pulchra permixtio virginitatis et humilitatis! nec mediocriter placet Deo illa anima, in quâ et humilitas commendat virginitatem, et virginitas exornat humilitatem. Sed quanta putas veneratione digna est, in quâ humilitatem exaltat fœcunditas, et partus consecrat virginitatem? Audis Virginem, audis humilem; si non potes virginitatem humilis, imitare humilitatem Virginis. Laudabilis virtus virginitas, sed magis necessaria humilitas; illa consulitur, ista præcipitur; ad illam invitaris, ad istam cogeris. De illa dicitur, qui potest capere capiat : de ista dicitur, nisi quis efficiatur sicut parvulus iste, non intrabit in regnum cœlorum. Illa ergo remuneratur, ista exigitur. Potes denique sine virginitate salvari : sine humilitate non potes. Potest, inquam, placere humilitas, quæ virginitatem deplorat amissam; sine humilitate autem (audeo dicere) nec virginitas Mariæ placuisset[2].

« Combien sublime est cette humilité, qui ne s'élève point dans les honneurs, qui ne s'enfle point par la gloire ! Ce n'est pas chose merveilleuse que d'être humble dans l'abjection; mais c'est une vertu bien grande et bien rare d'être humble quand on est honoré.

[1] S. Bern., hom. 4. *super Missus, pauló ante finem.*
[2] S. Bern., hom. 1. *super Missus, pauló post medium.*

Vous en voyez plusieurs dans l'Eglise qui, étant devenus nobles et riches de pauvres et roturiers qu'ils étaient, s'enflent en moins de rien, oublient leur bassesse précédente, ont honte de leur extraction, dédaignent ceux de leurs parents qui sont de basse condition. Vous voyez des riches qui, s'étant élevés aux honneurs ecclésiastiques par de l'argent, se flattent, comme s'ils étaient devenus saints par ce changement d'habit sans avoir changé d'esprit, et qu'ils s'estiment dignes d'une qualité qu'ils ont acquise par ambition, et qui attribuent à leurs mérites ce qu'ils ont acheté à beaux deniers comptants. Je ne veux point parler de ces gens que l'ambition aveugle et qui deviennent superbes par les honneurs qu'on leur fait; mais ce qui est plus déplorable, j'en vois quelques-uns qui, après avoir méprisé les pompes du monde, apprennent l'orgueil en l'école d'humilité et sont plus insolents sous les ailes d'un maître humble et débonnaire, plus impatients dans un cloître, qu'ils n'auraient été dans le monde; et ce qui est encore plus déréglé, plusieurs qui étaient méprisables en leur maison, ne veulent pas être méprisés en la maison de Dieu, afin que, n'ayant pu recevoir de l'honneur du monde où il est brigué de chacun, ils soient honorés en la religion où l'honneur est méprisé de tous.» Voilà ce que dit saint Bernard; et ailleurs, adressant sa parole aux vierges, il leur dit :

« Il n'est rien de si beau que l'union de l'humilité avec la virginité, et une âme est très-agréable à Dieu, en laquelle l'humilité rend la virginité plus recommandable, et la virginité embellit l'humilité; mais combien glorieuse et digne d'honneur doit être la Mère de Dieu, en laquelle la fécondité rehausse l'humilité, et où l'enfantement consacre la virginité. Vous apprenez qu'elle est vierge et qu'elle est humble; si vous ne pouvez plus imiter la virginité de la Vierge, imitez au moins son humilité. La virginité est une vertu très-louable, mais l'humilité est plus nécessaire : celle-là est de conseil, mais celle-ci est de précepte; on vous invite à celle-là, on vous contraint à celle-ci. De la virginité il est dit, que celui qui la peut garder, la garde; de l'humilité il est dit, que *celui qui ne se rendra semblable à un petit enfant, n'entrera pas au royaume des cieux.* La virginité est récompensée, l'humilité est commandée; vous pouvez être sauvée sans la virginité, si vous êtes mariée, mais non pas sans l'humilité. Une âme bien humble qui regrette la perte de sa virginité, peut plaire à son Créateur; mais j'oserai dire que sans l'humilité, la virginité même de Marie n'eût pas été agréable à Dieu. Mais il a tant agréé en elle l'assemblage de ces deux vertus, qu'il a fait que ses paroles ne sont pas seulement significatives, mais efficaces et opératives comme celles de Dieu; car sitôt que sainte Elisabeth entendit la voix de sa cousine, elle en ressentit les effets. »

Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth exultavit infans. Qui n'admirera cette merveille? le Verbe divin s'est incarné, le Roi du ciel est descendu en terre, et personne n'en sait rien; il ne le fait point savoir aux grands ni aux sages du monde, ni même aux saints. Saint Joseph, qui a été choisi pour époux de sa Mère et pour nourricier de l'Enfant, ne sait pas encore ce mystère; il ne le saura

que dans trois mois, et il est révélé à un enfant! Pourquoi à un enfant? parce que Dieu est enfant, et qu'un enfant est vrai Dieu; et par hommage à cette divine enfance, il révèle ce secret à un enfant; il lui communique deux vies, la vie humaine et la vie de grâce : n'ayant pas auparavant l'usage de raison, il n'avait que comme une vie de plante; étant en péché originel il n'avait pas la vie surnaturelle; il reçoit l'usage de ces deux vies, il reconnaît son Sauveur, il tressaille de joie, il se met à genoux pour lui rendre ses devoirs, il désire sortir de son cachot pour commencer de faire l'office de précurseur et publier au monde l'avénement de son Rédempteur.

Et repleta est Spiritu sancto Elisabeth. Sainte Elisabeth est remplie du Saint-Esprit avant que de publier les louanges de Marie, afin que la Vierge ait cet honneur d'être louée distinctement et en divers temps des trois Personnes de la très-adorable Trinité; car le Père l'a louée par la bouche de saint Gabriel, le Fils l'a souvent bénie et saluée de sa propre bouche, et le Saint-Esprit la loue aujourd'hui par la bouche de sainte Elisabeth : *Et exclamavit;* elle s'écrie, comme cette autre femme de l'Evangile haussa sa voix en disant au Sauveur : *Bienheureux le ventre qui vous a porté!* parce que celui qui, étant rempli du Saint-Esprit, loue le Fils de Dieu ou sa sainte Mère, voudrait se faire entendre aux quatre coins du monde et au milieu, pour inviter toutes les créatures à l'aider en ce saint exercice, disant, comme saint Augustin : *Nolo amare solus; nolo laudare solus; magnificate Dominum mecum.*

Benedicta tu in mulieribus. Elle commence son éloge par où l'ange a fini le sien, parce que les hommes et les anges se doivent associer pour faire le panégyrique et célébrer les louanges de la Vierge et de son Fils. Vous êtes bénie entre les femmes, vous avez la bénédiction qui était donnée aux femmes de la loi ancienne, c'est-à-dire la fécondité; vous avez la bénédiction des filles de la loi de grâce, c'est-à-dire la virginité : car le fruit sacré de votre ventre est un fruit de bénédiction, c'est un fruit qui ne fait pas tomber la fleur, c'est un fruit qui ne charge point l'arbre qui le porte.

Et benedictus fructus ventris tui. Les pensées de saint Bernard sur ces paroles : *Benedictus fructus ventris tui, non quia tu benedicta, ideò benedictus fructus ventris tui : sed quia ille te prævenit in benedictionibus dulcedinis, ideò tu benedicta. Verè etenim benedictus fructus ventris tui, in quo benedictæ sunt omnes gentes; de cujus plenitudine, tu quoque accepisti cum cæteris, etsi differentius à cæteris. Ac propterea quidem benedicta tu, sed in mulieribus, ille verò benedictus non in hominibus, non inter angelos, sed qui est, ut ait apostolus, super omnia benedictus Deus in sæcula. Benedictus fructus ventris tui. Benedictus in odore, benedictus in sapore, benedictus in specie. Hujus odoriferi fructus fragrantiam sentiebat, qui dicebat : ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus. An non verè benedictus cui benedixit Dominus? De sapore hujus fructus quidam qui gustaverat taliter eructabat dicens : gustate, et videte, quo-*

niam suavis est Dominus. Audisti de odore, audisti de sapore, audi et de specie, speciosus formâ præ filiis hominum, propterea benedixit te Deus in æternum[1] : Ce n'est pas parce que vous êtes bénie, que le fruit de votre ventre est béni, mais au contraire, vous êtes bénie, parce qu'il vous a prévenue de ses bénédictions; car il n'est pas seulement béni, mais il est la source de toute bénédiction, et vous avez reçu de sa plénitude avec les autres, et plus abondamment que les autres; pour ce, vous êtes bénie entre toutes les femmes : mais il n'est pas seulement béni entre tous les hommes ni les anges; mais il est, comme dit l'Apôtre, béni sur tous et digne d'honneur en tous les siècles. C'est un fruit béni et agréable en son odeur et en sa couleur. Le patriarche Isaac pressentait la suavité de ce fruit odoriférant, quand il disait : L'odeur de mon fils est comme celle d'un champ qui est en fleur et qui est béni de Dieu. Et le Prophète royal, ayant goûté la douceur de ce fruit, s'écriait : Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux; admirant sa beauté, il lui disait : Vous êtes le plus beau entre tous les enfants des hommes, pour ce que le Seigneur vous a comblé de bénédiction pour jamais.

Undè hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me? D'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur daigne me visiter? Ce bonheur vous vient de la miséricorde divine, qui, comme dit votre cousine, s'exerce sur la postérité de ceux qui le craignent, et il la veut exercer sur votre enfant, le retirant de la misère du péché originel où il est.

Undè hoc mihi? Ce bonheur vous vient de la bonté de Dieu, qui veut que la divine maternité de votre cousine soit reconnue et publiée au monde par la plus digne mère qui soit sur la terre après elle, et vous êtes sans doute la plus digne.

Undè hoc mihi? Ce bonheur vous vient de l'amour et de la bonne volonté que votre divin neveu a pour son cousin votre fils, voulant employer trois mois à le sanctifier, à le perfectionner et à le rendre digne d'être son prophète, son précurseur, son martyr, son favori et le plus grand de tous les enfants des hommes.

Undè hoc mihi? Ce bonheur vous vient de l'humilité de votre cousine, qui, ayant protesté à l'ange qu'elle est la servante du Seigneur, le veut montrer par effet, rendant service à sa servante.

Beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi à Domino : Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, votre foi a mérité que Dieu accomplisse tout ce qu'il vous a dit par son ange : *Quoniam id est propterea sicut clamavi ad te, quoniam exaudisti me.* On peut remarquer en l'Evangile que le Fils de Dieu attribuait ordinairement les effets de ses miracles à la foi de ceux pour qui il les faisait; nous sommes donc obligés à la Vierge de la naissance de Jésus, de sa vie, de sa passion et de ses autres mystères, puisqu'elle en a mérité l'accomplissement par l'excellence de sa foi.

Elle ne fait pas comme plusieurs d'entre nous. Quand on nous loue en compagnie, nous en sommes ravis; il n'y a musique pour harmonieuse qu'elle soit qui nous soit si agréable; nous y faisons

[1] S. Bern., hom. 3. *super Missus, paulò post medium.*

réflexion avec complaisance : la Vierge détourne au contraire adroitement le discours de ses vertus, que sa cousine avait commencé, pour les attribuer à Dieu, et l'en reconnaître l'auteur; elle s'applique toute à lui, elle élève son esprit et son cœur à lui, elle célèbre ses louanges, et avec tant de plaisir, qu'elle n'a point tant parlé en tout l'Evangile comme en cette occasion. Elle reconnaît, elle adore et publie ses divines perfections: sa souveraineté, en disant : Mon âme magnifie le Seigneur: *Fecit mihi magna qui potens est;* le Tout-Puissant a fait de grandes choses en moi; sa providence : *Esurientes implevit bonis*, il a rempli de bien les faméliques; sa bonté, qui l'a porté à être notre Sauveur : *In Deo salutari meo;* sa miséricorde, qu'il exerce de génération en génération sur ceux qui le craignent; sa justice, qui a humilié les orgueilleux et élevé les humbles; sa fidélité à garder les promesses qu'il avait faites aux patriarches, elle dit donc :

Magnificat anima mea Dominum; Mon âme glorifie le Seigneur; *Magnificat*, *magnum facit;* comme est-ce que cela s'entend? Dieu peut-il être glorifié? Non pas en soi, mais en nous quand nous concevons une haute idée de sa gloire, que nous l'admirons, que nous l'en louons, nous en sommes bien aises, que nous avons grande estime de sa puissance infinie, de sa sagesse, de sa bonté et de ses autres perfections; si on présentait plusieurs miroirs à ce crucifix, ils le représenteraient diversement selon la diversité de leur glace et de leur figure. Un miroir convexe et élevé le représenterait fort petit, un miroir concave et enfoncé le représenterait fort grand; Dieu est fort petit en l'esprit et au cœur de l'âme mondaine, qui est tout élevée et tout enflée d'orgueil; elle en fait moins d'état que d'une pièce d'argent ou d'une volupté sensuelle; mais il est très-grand en l'esprit et au cœur de l'âme choisie, qui est humble et abaissée jusqu'au centre de son néant : elle estime plus Dieu que tout ce qui est au ciel et sur la terre, plus que cent mille millions de mondes, et elle dit comme la Vierge : *Magnificat anima mea Dominum.*

Magnificat, ce mot exprime une action continuelle qui se fait sans interruption. Les autres saints disent en l'Ecriture : Je louerai le Seigneur, je l'exalterai, je le magnifierai; ou bien : Je l'ai loué et glorifié. La Vierge dit : *Magnificat*, Je le magnifie, parce qu'elle le faisait et le fait encore continuellement, jour et nuit, au passé, au présent, au futur, dans le temps et dans l'éternité.

Anima mea, *omnia quæ intra me sunt*, c'est-à-dire, qu'elle le glorifiait et le louait de tout l'effort de son cœur, de toutes les parties, de toutes les puissances et de toutes les passions de son âme. *Et exultavit spiritus meus*; elle ne dit pas : Mon esprit tressaille, mais a tressailli de joie, parce que son âme a toujours magnifié Dieu, mais elle n'a pas toujours tressailli de joie; elle a souvent été affligée et plongée dans une extrême tristesse, comme en la passion de son Fils : *Oh! quàm tristis et afflicta fuit illa benedicta!*

Exultavit spiritus meus. L'esprit, c'est la partie supérieure de l'âme, qui est le propre sujet des joies solides et célestes, et qui les répand quelquefois en la partie inférieure et sur le corps : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.*

Exultavit spiritus meus in Deo. Ce mot, *in Deo*, montre l'erreur des voluptueux qui s'imaginent qu'il n'y a point de joie en ce monde que pour eux, et que la vie des serviteurs de Dieu est une vie fâcheuse, triste ou mélancolique; et c'est tout au contraire : les réjouissances des gens du monde sont vaines, impures, et temporelles; mais les joies des âmes dévotes sont solides, pures et éternelles; l'objet des joies mondaines, c'est une satisfaction passagère en un festin, ou dans un lieu infâme; c'est un acteur qui joue bien son personnage en la comédie, ou un baladin qui saute de bonne grâce en la danse : y a-t-il rien de plus vain : *Universas vanitas omnis homo vivens;* l'objet des joies spirituelles c'est Dieu, qui est le précis, le ramas et l'assemblage de tout bien : *Exultavit spiritus meus in Deo;* mais seriez-vous bien si grossier et si brutal, que de vous persuader que Dieu ne soit pas plus capable de donner du plaisir et de la joie à une âme qu'un morceau de viande ou que toute autre créature. Les joies des voluptueux sont impures, détrempées de fiel et d'absynthe; ce sont des roses entées sur des épines de jalousie, d'envie, de vengeance et d'autres passions; les joies des âmes choisies sont pures, parfaites et entières, et sans mélange d'amertume : *Gaudium vestrum sit plenum;* et quand il n'y aurait point d'autre différence, la joie du voluptueux n'est qu'en la partie inférieure de l'âme; la supérieure n'y participe pas, l'esprit y répugne et en est géhenné par les remords de la conscience, il n'ose faire réflexion sur la joie, il ne se peut réjouir de sa réjouissance, il ne peut dire comme l'âme dévote : *Gaudens gaudebo*, *exultabo et lætabor* (Isaï. 61, 10; Ps. 30, 8).

La joie qu'on prend en la créature est passagère, et pour un peu de temps, elle aboutit à un deuil éternel : *Extrema gaudii luctus occupat. Si multis annis vixerit homo, et in his omnibus lætatus fuerit, meminisse debet tenebrosi temporis, et dierum multorum : qui cum venerint, vanitatis arguentur præterita* (Eccles. 11, 8).

L'âme choisie passe d'une joie à l'autre; les délices spirituelles qu'elle a en cette vie se terminent par une joie qu'elle aura dans le ciel, et qui ne finira jamais : *Gaudium vestrum nemo tollet à vobis* (Joan. 16, 22), parce que l'objet de sa joie c'est Dieu, qui est immortel, immuable, invariable et éternel : *Exultavit spiritus meus, in Deo salutari meo.* Quand la Vierge parle de la souveraineté de Dieu, elle l'appelle Seigneur sans adjonction : *Magnificat anima mea Dominum;* mais quand elle parle de la rédemption, elle ne l'appelle pas simplement Sauveur, mais son Sauveur; parce qu'il l'a sauvée d'une manière toute spéciale, car il ne l'a pas délivrée, mais préservée de tout péché; elle a reçu un grand avantage de cette qualité de son Fils : sitôt qu'il a été Sauveur, il l'a faite mère de Dieu; il a été longtemps Seigneur avant que d'être le sien, mais il n'a jamais été Jésus sans être le Sauveur, le fils, le bien-aimé, la gloire et les délices de la Vierge : *In Deo salutari meo.*

Voilà tout le texte de l'Evangile que l'Eglise nous a lu ce matin, d'où nous devons apprendre qu'au lieu que les âmes mondaines se visitent et s'associent pour détracter du prochain, ou dire d'autres

paroles criminelles, comme les mouches s'assemblent pour s'attacher à un fruit qui se gâte pour en sucer les ordures, quand les bonnes âmes se visitent et conversent ensemble, c'est pour louer Dieu de compagnie, et pour s'exciter à la dévotion, comme les abeilles s'assemblent pour composer les gâteaux de miel et de cire. Prions Dieu, que comme la Vierge visitant sainte Elisabeth, porta en sa maison le Verbe incarné, et sanctifia toute sa famille; ainsi vos visites actives et passives et toutes vos conversations servent à faire habiter le Fils de Dieu au milieu de nous, à sanctifier nos âmes, à produire sa grâce en nos cœurs et à imiter sa gloire. *Amen.*

SERMON CVI.

DE MARIE, ENCEINTE DE JÉSUS.

Factum est autem cùm essent ibi, impleti sunt dies ut pareret.
La Vierge et saint Joseph étant arrivés en Bethléem, Marie se trouva à son terme. (Luc. 2, 6.)

SALOMON, avec toute sa sagesse, est extrêmement empêché de comprendre un des mystères de notre religion; il le trouve si difficile, qu'il confesse son ignorance et qu'il avoue que son esprit, tout prophétique qu'il est, n'y peut atteindre : *Tria mihi difficilia sunt, et quartum penitùs ignoro : viam aquilæ in cœlo, viam colubri super terram, viam navis in medio mari, viam viri in adolescentiâ* (Prov. 30, 19), ou selon l'hébreu : *In adolescentula;* trois choses me semblent difficiles à reconnaître : la voie d'un aigle en l'air, la voie d'un serpent sur la terre, celle d'un vaisseau sur la mer : mais ce qui est au delà de toutes mes conceptions, ce que j'ignore entièrement, c'est la joie et la demeure, les pensées, les desseins et les opérations de l'Homme-Dieu, dans le sein d'une Vierge. Certes, c'est une merveille capable de ravir en admiration, non-seulement l'esprit de Salomon, et des autres prophètes, mais des plus hauts séraphins, de voir que le Fils de Dieu ne s'est pas contenté de se faire homme, ou de se faire fils d'une Vierge, mais qu'il a voulu demeurer neuf mois entiers au sein de sa Mère : j'en trouve trois principales raisons, qui feront les trois points de ce discours. Il l'a ainsi voulu, premièrement, par obéissance à son Père ; en second lieu, par affection envers sa Mère, en troisième lieu, pour l'instruction de ses frères: *Vias tuas, Domine, demonstra mihi;* Montrez-nous, s'il vous plaît, vos voies: ô Jésus! mon Dieu et mon Sauveur! faites-nous la grâce de connaître et d'adorer vos pensées, vos conseils et vos entretiens, les dispositions de votre âme sainte dans les entrailles de la Vierge, comme votre bien-aimé disciple dit, que nous n'eussions rien su de ce que vous êtes au sein de votre Père, si vous n'aviez daigné nous le révéler : *Unigenitus qui est in sinu Patris ipse enarravit nobis;* ainsi nous ne pouvons savoir ce que vous avez été, ce que vous avez pensé, et ce que vous avez opéré dans le sein de votre Mère, si vous ne daignez

nous le révéler par votre grâce : *Unigenitus qui est in sinu matris, ipse enarrabit nobis.* Nous vous en supplions par son entremise : *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Æternitas Dei continet omnia ejus attributa. — II. Mirum quod se tempori subdiderit, et novem mensibus fuerit in utero matris.

I. PUNCTUM. — Id voluit per obedientiam erga Patrem : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Consideratione.

II. PUNCTUM. — Christus id voluit amore erga Matrem : 1° Benevolentiæ; 2° Complacentiæ.

III. PUNCTUM. — I. Ob exemplum : 1° Religiosis; 2° Sæcularibus; 3° Omnibus ut sint constantes in suâ vocatione. — II. Quod illustratur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Comparatione; 4° Ratione; 5° Exemplis.

EXORDE. — I. Celui qui dit que Dieu est éternel, dit en abrégé une grande partie des attributs et des perfections que la théologie reconnaît et que la foi catholique adore en la majesté divine : *Æternitas,* dit Boëce, *est jucundæ, et interminabilis vitæ tota simul ac perfecta possessio;* L'éternité est une parfaite et non successive possession d'une vie bienheureuse et interminable; elle convient à Dieu seul, primativement à toute autre; toutes les créatures ont l'être, mais en quelques-unes il n'est pas de durée, comme aux éléments et aux mixtes; d'autres ont un être qui est de durée, mais elles n'ont pas la vie, comme les astres et les cieux; d'autres ont la vie, mais elle n'est pas heureuse, comme les démons; d'autres ont la vie heureuse, mais elle n'est pas parfaite, comme les saints dans le ciel, qui ne vivent à présent que selon l'âme et non selon le corps; d'autres ont la vie heureuse et parfaite, mais elle est successive, comme les anges, qui reçoivent souvent de nouvelles joies, de nouvelles lumières et de nouvelles commissions; d'autres ont une vie heureuse, parfaite et non successive, comme les anges et les saints après le dernier jugement, mais elle n'est pas interminable absolument, car elle a eu un commencement. L'éternité doit être la jouissance de la vie : *Possessio vitæ*, d'une vie qui n'ait ni commencement ni fin : *Interminabilis vitæ;* d'une vie heureuse : *Jucundæ;* d'une vie parfaite : *Perfecta possessio;* d'une vie permanente et non successive : *Tota simul;* elle n'appartient qu'à Dieu, et il en a tous les apanages, car il a l'être qui lui est essentiel : *Ego sum qui sum;* il a la vie : *Vivo ego, dicit Dominus;* et une vie qui n'a ni commencement ni fin : *A sæculo et usque in sæculum tu es.* Il a une vie heureuse : *Omnia quæcumque voluit fecit;* une vie parfaite : *Pater vester cœlestis perfectus est;* une vie permanente et non successive : *Anni tui non deficient.* Sur quoi saint Augustin dit : *Anni tui, nec eunt, nec veniunt, isti enim nostri et eunt et veniunt, ut omnes veniant : anni tui omnes simul stant, quoniam stant, isti autem nostri omnes erunt, cùm omnes non erunt.*

II. Mais voici une chose admirable et un étrange changement; ce Dieu qui avait l'être si essentiellement, qu'il s'appelait : Celui qui est : *Qui est misit me ad vos* (Exod. 3, 14), emprunte maintenant notre être et une partie de notre être : *Humanitatis nostræ dignatus est*

fieri particeps; ce Dieu qui avait une vie heureuse et contente est en prison dans le sein d'une fille; Celui qui avait une vie entière et parfaite, reçoit une vie imparfaite, car la vie de l'enfant dans le ventre de sa mère, n'est qu'une demi-vie, puisqu'il n'a pas l'usage des sens. Ce n'est, dit Aristote, qu'une vie de plante. Celui qui avait une vie non successive, mais éternelle et tout ensemble, prend une vie qui croît petit à petit : *Puer autem crescebat;* une vie qui se règle par les jours et par les moments : *Impleti sunt dies;* une vie qui est tributaire et sujette au temps : *Tempus meum nondùm advenit. Qui principium nesciebat, secundùm corpus initium sortitur; qui absolutè perfectus erat, incrementa sumit; qui converti non potest ad meliora, progressus facit*, dit saint Cyrille au concile d'Ephèse. N'y a-t-il pas grand sujet de s'étonner de voir que ce grand Dieu, qui formant le corps du premier Adam, le fit parfait dès le commencement et en la fleur de son âge, en la taille et grandeur que la perfection de sa nature requérait; de voir, dis-je, que ce même Dieu ait formé le corps de son Fils, le second Adam, si petit, qu'il a eu besoin de s'augmenter peu à peu, et prendre sa croissance successivement comme les autres enfants. C'est une merveille de voir que ce Dieu qui est si puissant et si agissant, ait voulu demeurer dans le sein d'une Vierge l'espace de neuf mois en un état, qui d'abord semble si bas, si inutile et si indigne de lui. Il l'a voulu ainsi pour trois raisons : par obéissance à son Père, pour l'amour de sa mère et pour l'instruction de ses frères.

Premier point. — 1° *Exinanivit semetipsum, factus obediens usque ad mortem,* dit saint Paul. Depuis le mystère de l'Incarnation, depuis que le Fils de Dieu a daigné s'anéantir se faisant homme pour les hommes, il s'est rendu obéissant aux volontés de son Père, jusqu'au dernier moment de sa vie. C'est le propre du vrai obéissant de ne se pas contenter de faire la chose commandée quant à la substance de l'œuvre, mais de la faire quant à toutes les conditions et circonstances particulières que l'œuvre requiert pour être parfaite; le vrai obéissant ignore cette maxime : *Modus præcepti non cadit sub præcepto;* il sait que *bonum ex integrâ causâ*, que Dieu regarde plus comme nous faisons ce qu'il commande, que non pas si nous le faisons. Le Père éternel avait désiré que son Fils se fît homme; pour accomplir ce désir quant à la substance de l'œuvre, c'était assez de s'incarner et d'épouser la nature humaine, sans avoir égard à quel âge, en quel état et en quelle condition : si c'est en l'enfance ou en l'âge viril, si en un état passible ou en un état impassible; si en une condition mortelle ou immortelle, car on est homme, c'est-à-dire animal raisonnable en l'enfance et en la virilité, en une vie mortelle et passible, et en une vie impassible et immortelle. Le Fils de Dieu ne se contente pas d'accomplir la volonté de son Père, quant à la substance de l'œuvre, il la veut effectuer selon toute l'étendue des plus petites circonstances; il ne se contente pas de se faire homme pour nous, il se veut rendre tout semblable à nous : *Homo est, humani à se nihil alienum putat;* il ne se contente pas d'épouser la nature humaine, il en veut épouser

tous les apanages, en prendre toutes les misères et les infirmités, porter sur soi toutes les charges de ce mariage si inégal.

2° *Onera matrimonii, per omnes humanæ naturæ contumelias volutatus*, dit fort gravement le docte Tertullien; et parce que selon le cours ordinaire de la nature, les autres enfants demeurent neuf mois dans le sein de leur mère, Jésus se veut assujettir à cette loi et avec tant de ponctualité et tant d'exactitude, qu'il ne s'en veut pas dispenser d'un seul moment. Saint Cyprien (Serm. *de Nativ. Christi*), admirant cette obéissance, s'écrie : *Non miror stabilitatem terræ cum eam complectatur volubile firmamentum. Non solem semper integrum et laborem ejus perpetuum, non vicissitudines temporum, miror in hàc dispensatione tanti dispendia temporis, et tam lentos processus ad obedientiam salvatoris; in brevi poterat patrari negotium, et tantus labor abbreviari ad solum Christi verbum.*

Et le cardinal Pierre de Damien, faisant une dévote méditation sur la naissance du Sauveur, s'imaginant qu'il était en Bethléem la vigile de Noël, attendant avec impatience cette heure tant désirée, s'écriait : Que n'avance-t-on toutes les horloges du monde? oh! si j'étais l'ange qui donne le branle à la sphère du soleil, je ne le ferais pas rétrograder, comme du temps d'Ezéchias, je ne l'arrêterais pas comme du temps de Josué, mais je précipiterais son mouvement, car les moments de ce jour me semblent des années et les heures me semblent des siècles. Le Fils de Dieu désirait sa naissance avec beaucoup plus d'ardeur pour venir racheter le monde, il la pouvait aisément avancer, sans dérégler les horloges et sans altérer le cours du soleil; il la pouvait avancer de quelques mois, pour n'être pas si longtemps en une prison si étroite comme est le sein d'une vierge; il la pouvait retarder de quelques jours et attendre que sa Mère fût de retour en Nazareth, pour être enfanté en sa maison maternelle; non, il ne veut pas avancer ou retarder cette heure tant soit peu, il s'y veut assujettir si ponctuellement, qu'il ne veut pas différer ou prévenir le temps d'un seul jour, d'une heure ni d'un moment. L'Evangéliste le dit expressément. Il accomplit, non-seulement les neuf mois, mais tous les jours des neuf mois, et non-seulement les jours, mais les heures et les moments du temps préfix et ordonné : *Impleti sunt*, non-seulement *menses*, mais *dies ut pareret.*

3° Cette ponctualité et exactitude en l'obéissance l'a beaucoup humilié, l'a rendu extrêmement petit, l'a quasi anéanti et réduit à rien : *Exinanivit semetipsum, factus obediens.* Quelques anciens philosophes, pour exercer leur esprit, proposaient cette question par manière d'énigme : Quelle est la chose du monde la plus grande et la plus petite tout ensemble? Les uns répondaient, que c'est le cœur de l'homme, qui, étant si petit, embrasse plusieurs mondes par désir et par affection : *Unus Pellæo juveni non sufficit orbis;* d'autres disaient que c'est la prunelle de l'œil, qui, n'étant pas si grande qu'une lentille, reçoit et contient toute l'étendue de l'horizon. S'ils eussent été au siècle d'or de la loi évangélique, ils eussent dit que la chose la plus grande et la plus petite tout ensemble était Jésus au commencement de sa vie; car qu'y avait-il

de plus grand que lui en sa divinité? et qu'y avait-il de plus petit que lui en son humanité. Le Maître des sentences et après lui saint Thomas, disent qu'il faut nécessairement conclure que le corps du Fils de Dieu, au premier instant de sa conception, était extrêmement petit et plus petit sans comparaison que le moindre corps de tous les autres enfants. En voici la raison :

Les autres enfants sont neuf mois dans les entrailles de leur mère, mais ils n'y sont pas enfants neuf mois; ils n'y sont vivants que sept mois et demi; les quarante premiers jours, ils ne sont qu'une masse informe et inanimée, qui s'organise peu à peu et qui s'accroît de jour en jour; à la fin des six semaines cet embryon étant organisé et ayant pris une juste grandeur, l'âme raisonnable y est créée et alors il commence d'être enfant et de vivre[1]. Mais Jésus n'a jamais été en cet état, son corps fut formé et vivifié dès le premier instant, et en ce premier instant il n'avait pas la grandeur que les autres ont au bout de quarante jours. Mais encore qu'il fût animé, il était aussi petit que les autres sont au premier jour, quand ils commencent d'être embryons, autrement il eût eu une grandeur extraordinaire quand il fut enfanté de la Vierge, puisqu'il crût l'espace de neuf mois entiers. Ainsi le Maître des sentences dit qu'il était si petit que s'il eût été au monde, à peine l'eût-on pu apercevoir par la vue, tant il a voulu s'appetisser et s'humilier pour garder exactement le temps ordonné de son séjour au ventre de sa mère : *Exinanivit semetipsum*, *factus obediens.*

Deuxième point. — 1° Il a fait cela, en second lieu, par amour envers sa Mère, amour de bienveillance et par amour de complaisance : *Impleti sunt dies Mariæ.* Ces premiers neuf mois de la vie de Jésus sont proprement les jours de Marie. Jésus ne vit alors que pour Marie, il lui consacre tout ce temps-là, il n'a communication qu'avec elle, il ne fait rien que pour elle, il n'a rapport et relation qu'à elle; il ne s'appelle pas encore Jésus, il ne se nomme que le béni fruit de son ventre : *Benedictus fructus ventris tui,* c'est le nom que sainte Elisabeth lui donne. S'il fait alors quelque-chose hors de Marie, ce n'est qu'en faveur de Marie, pour l'amour de Marie et par sympathie aux inclinations de Marie; il sanctifie Jean-Baptiste, mais c'est par l'entremise de Marie, et pour donner une vertu de sanctification à la parole de cette bien-aimée : *Ut facta est vox salutationis tuæ exultavit infans;* il donne la plénitude du Saint-Esprit et le don de prophétie à sainte Elisabeth, mais c'est parce qu'elle est visitée et saluée de Marie : *Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, repleta est Spiritu Sancto, etc.* Aussi sainte Elisabeth ne remercie que sa chère cousine de ce grand bénéfice, comme si Jésus n'était venu en sa maison que par complaisance

[1] Abortiones autem quæ infra quadragesimum. Et quidem plurimi fœtus intra tot numero dies depravantur, mas qui quadragesimo die exibit, si in quodvis aliud mittatur, diffunditur atque aboletur. Sed si in aquam frigidam cogitur, consistitque, veluti in membranulâ, quâ ruptâ, fœtus ipse apparet magnitudine formicæ majusculæ; et membra jam inde discreta (Arist., l. 7, *de hist. animal.*, c. 3, *prope finem.*)

envers Marie, pour accomplir les desseins de Marie, et pour faire du bien aux parents de Marie pendant les neuf mois de sa divine grossesse, tant il est vrai que ces jours bienheureux, ces deux cent soixante-quinze jours sont proprement les jours de Marie : *Impleti sunt dies Mariæ.*

Qui creavit me requievit in tabernaculo meo. Quand nous faisons un ouvrage qui nous est en recommandation et de grande importance, nous le voulons faire en repos, posément et à loisir; quand c'est une affaire de peu de conséquence, nous ne la faisons qu'en passant. Les miracles que le Fils de Dieu faisait hors de Marie pour la santé des corps, il ne les faisait ordinairement qu'en passant : de l'aveugle-né il est dit que Jésus lui rendit la vue en passant : *Præteriens Jesus vidit cæcum à nativitate.* De l'autre aveugle auprès de Jéricho, qui entendit que Jésus passait; des dix lépreux auprès de Samarie : *Cùm transiret Jesus per mediam Samariam;* et saint Pierre, aux Actes, dit que tous ceux qu'il a guéris, ce n'a été qu'en passant : *Pertransiit benefaciendo, et sanando omnes;* mais pour sanctifier et perfectionner Marie, il s'est arrêté en son sein, il l'a voulu faire à loisir et en repos : *Requievit.*

Saint Jean l'Evangéliste, sur la fin de son histoire sacrée, dit une parole qui met en peine les interprètes pour en trouver le vrai sens. Après avoir rapporté les miracles du changement de l'eau en vin, de la multiplication des cinq pains, de la résurrection du Lazare, et des autres plus signalés que Jésus-Christ a faits pour preuve de sa divinité, il ajoute qu'il en a fait beaucoup d'autres si merveilleux et en si grand nombre, que si on les écrivait, il ne croit pas que le monde pût contenir les livres qu'il en faudrait faire : *Multa alia signa fecit Jesus, quæ si scribantur per singula, nec ipsum arbitror mundum capere posse eos qui scribendi sunt libros.* Quelques-uns disent que c'est une exagération d'historien; pour moi, je n'aime pas volontiers reconnaître des hyperboles en l'Ecriture, et quand j'y trouve quelque chose qui me semble excessif ou étrange, je crois qu'il y a quelque secret que je n'entends pas, et j'avoue que mon esprit n'est que ténèbres et qu'ignorance; mais je pense qu'on peut entendre au pied de la lettre les susdites paroles de saint Jean, et que si on pouvait écrire tous les miracles que Jésus a faits, je ne dirais pas en sa vie, mais pendant les neuf mois de son séjour au sein de Marie, plusieurs mondes ne pourraient pas contenir les livres qu'il en faudrait faire.

La Vierge est appelée fort proprement par saint Jean Damascène : *Miraculorum officina*, la boutique des miracles de Jésus. Les artisans travaillent dans les maisons bourgeoises et en leur boutique, mais avec grande différence. Vous avez en votre salle ou antichambre une belle image : la fumée ou quelque autre accident l'a gâtée; vous faites venir un peintre, il y passe le pinceau, il y applique de nouvelles couleurs et la voilà en son premier état; la robe de votre femme ou les habits de vos enfants sont déchirés, vous prenez un tailleur à la journée, il raccommode tout en moins de rien; mais les robes neuves, les habits de satin et de velours, les riches et précieux vêtements, les tableaux de prix et d'élite,

les ouvrages de montre et de parade ne se font pas en si peu de temps, les ouvriers y veulent travailler chez eux en leur boutique, posément et à loisir. Jésus a fait des miracles hors de Marie et en Marie, mais avec grande différence : hors de la Vierge il a fait des miracles, mais en plus petit nombre et de moindre importance, eu égard à son pouvoir : redresser un boiteux, rendre la vue à un aveugle, la main à un manchot ou le mouvement à un paralytique, c'est rapiécer un habit, puisque, comme disait Platon, le corps est la robe de l'âme; aussi Jésus le faisait fort aisément en un clin d'œil et par une seule parole; que s'il a fait des miracles en l'ordre de grâce, comme la conversion de Zachée, de saint Matthieu et de la Madeleine, c'étaient des images de Dieu, noircies et défigurées, qu'il repassait et qu'il remettait en état; mais les chefs-d'œuvre de sa main, les rares pièces de son art, les miracles importants et dignes de sa toute-puissance, il les a faits en sa boutique, il les a faits au sein de Marie : *Fecit mihi magna qui potens est*; il les a faits, non en passant, mais à loisir et en repos, il y a employé neuf mois.

Que diriez-vous si vous saviez qu'un maître peintre, un Apelles ou un Zeuxis s'est enfermé en sa boutique neuf mois entiers consécutifs, pour travailler incessamment à une peinture d'importance, sans converser avec personne, sans s'appliquer à d'autre ouvrage, ne vous tarderait-il pas de voir ce tableau? n'espéreriez-vous pas que ce serait une belle pièce? C'est ce que le Fils de Dieu a fait; oui, ce Dieu, qui, par une parole et par un seul acte de sa volonté, a créé le ciel et la terre et tout ce qui est en leur contour, ce Dieu s'est enfermé dans la boutique, dans le sein virginal de Marie, il y a demeuré neuf mois, il les a employés à orner, à sanctifier et à perfectionner la Vierge. Oh! que de beautés! que de raretés! que de merveilles, que de vertus et de sainteté elle doit avoir! et que c'est à juste titre que le saint Evangéliste a dit que si on voulait décrire tous les miracles qui ont été faits en elle, le monde ne pourrait pas contenir tous les livres qu'il en faudrait faire : *Requievit in tabernaculo meo!*

2° Ce mot *requievit* me fait faire une autre réflexion, et me fait juger que ces neuf mois ont été non-seulement les jours de Marie, mais les jours de Jésus; et qu'il ne faut pas seulement dire : *Impleti sunt dies Mariæ*, mais *impleti sunt dies Jesu.* En parlant de sa naissance, il disait à son Père : *Tu es qui extraxisti me de ventre*, ou, comme Tertullien (*De carne Christi*, c. 20) traduit : *Avulsisti me de ventre* : ce n'est pas qu'en sa sainte naissance il y ait eu aucun effort quant au corps; car, comme dit saint Cyprien (Serm. *in Natali Dom.*) : *Ultro naturus ab arbore bajula fructus elapsus est, nec oportuit villicari quod sponte prodibat.* Mais il parle ainsi, parce qu'après le séjour immortel du sein adorable de son Père, il n'a jamais eu de demeure plus agréable, ni plus délicieuse que le sein virginal et que le cœur amoureux de Marie, et si je n'avais égard à l'amour qu'il nous porte, si je n'avais égard qu'à l'amour que je lui dois, je désirerais qu'il fût toujours demeuré dans cet auguste sanctuaire; c'est son jardin de délices, c'est sa maison de plaisance, c'est son paradis terrestre, ou, pour

mieux dire, céleste; c'est sa couche nuptiale : quand il en sort, il dit de soi : *Tanquam sponsus procedens de thalamo suo ;* hors de là il ne trouve que douleur, que circoncision, que bannissement, que travaux, que fatigues et que persécutions; là dedans il est en repos : *Requievit in tabernaculo meo.*

Troisième point. — I. 1° Il est en repos, mais il n'y est pas oisif, il n'y est pas inutile pour nous; il nous enseigne sans mot dire, il nous y prêche, il nous y édifie : *Dilectus meus loquitur mihi, en ipse stat post parietem* (Cant. 2, 10). Encore qu'il soit caché dans les entrailles de sa mère, il nous y parle, il nous y instruit, il nous y apprend notre devoir; il enseigne aux religieux à être ponctuels en l'observance des Règles de leur communauté : il enseigne aux séculiers à servir Dieu au temps qu'il le désire; il enseigne aux religieux et aux séculiers, à être constants et fidèles en leur vocation. Quand nous sommes en religion, nous nous dispensons quelquefois trop aisément des lois de la communauté; nous recherchons des particularités qui engendrent souvent des petites divisions; nous nous exemptons facilement des exercices communs, sous prétexte que nous sommes anciens ou en charge, prédicateur ou confesseur d'un grand, ou bien régent des hautes classes, et le Fils de Dieu qui est l'Ancien des jours, qui est éternel comme nous avons vu, le Supérieur et le Législateur de tous les hommes, le Docteur et la Lumière du monde, n'a point voulu d'exemption, point de dispense, point de passe-droit ni de privilége : *Voluit per omnia fratribus assimilari :* il a voulu s'assujettir à toutes les lois de la nature, à toutes les bassesses de notre humanité, à tous les mouvements, accroissements, faiblesses et infirmités de l'enfance.

2° Il nous apprend aussi, ô âme séculière! qu'il veut être servi, honoré et obéi de nous, non-seulement quant à la substance de l'œuvre, mais quant à la circonstance du temps. Vous êtes bien contente de servir Dieu, mais à votre commodité, quand il vous plaît, et lorsque vous n'avez rien autre chose à faire. Quand dites-vous votre chapelet? quand faites-vous vos prières et vos dévotions journalières? Et vous, prêtre, quand récitez-vous votre office? le soir, bien tard, après souper, quand vous êtes chargé de viande, assoupi du sommeil et rempli de distractions par les affaires du jour passé. Quand répondez-vous aux inspirations de Dieu? après que vous avez bien marchandé avec lui. Tant de délais, tant de retardement, montrent que ce n'est pas de bon cœur que vous le faites, cependant *hilarem datorem diligit Deus;* voyez ce que vous pensez, je ne dirai pas d'un serviteur comme vous l'êtes de Dieu, mais d'un ami ou d'un parent, qui vous fait attendre une courtoisie que vous lui demandez. Voyez ce que vous dites quand vous retournez de l'Eglise et que vous trouvez qu'on n'a pas apprêté ce que vous aviez commandé. Quand attendez-vous de vous donner à Dieu et à son service tout de bon? Dans la vieillesse, quand vous n'en pourrez plus, quand le monde et la chair ne voudront plus de vous, quand vous serez inutile à toute action vertueuse, quand vous ne pourrez faire autre chose que tousser et cracher ou au plus

dire votre chapelet en attisant le feu; certes, Dieu se souciera bien peu de la lie de vos années, des restes du monde et de la chair et des restes de votre vie, d'une vie si infâme, si vicieuse et si abominable; sachez qu'il veut que vous vous accommodiez au temps, aux heures, aux moments qu'il a mis en sa puissance et ordonné par sa Providence : *Tempora et momenta quæ Pater posuit in suâ potestate.* Il ne reproche pas à la ville de Jérusalem qu'elle n'a point connu sa visite, mais le temps de sa visite; si vous le voulez chercher, il faut que ce soit non pas quand il vous plaît, mais quand il peut être trouvé : *Quærite Dominum dùm inveniri potest.* Si vous voulez être exaucé de lui, il faut que ce soit en temps acceptable, c'est-à-dire quand il lui plaît : *Tempore accepto, tempore placito exaudivi te.* Si vous voulez être reçu à miséricorde, il faut que ce soit en temps et lieu : *Misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* Enfin, pour vous donner l'éternité, il vous a assujetti au temps, et il veut que vous vous ajustiez en cela à sa disposition; et pour vous en donner l'exemple, lui qui était éternel par sa nature, s'est rendu exact à observer tous les moments de sa vie humaine que son Père lui avait ordonnés.

3° Il nous apprend aussi en ceci à être constant en notre vocation, il nous enseigne que notre perfection ne consiste pas à être en un état plus noble, plus excellent ou plus relevé, mais à être fidèles et persévérants en celui où Dieu nous a mis. C'est une tentation qui inquiète quelquefois même les bonnes âmes, le désir de changer leur état et leur vocation. Un chartreux dira en lui-même : Oh! qu'il fait bon être prêtre de la Doctrine chrétienne ou de l'Oratoire! on travaille au salut du prochain, on est coadjuteur du Fils de Dieu en la conquête des âmes, on acquiert une couronne et l'auréole particulière. Ce Père qui travaille au salut des âmes, dit peut-être en lui-même : Oh! qu'il fait bon être chartreux! c'est la meilleure part que Marie avait choisie! on ne converse qu'avec Dieu, on mène une vie angélique et on est hors de tout danger. Celle qui est supérieure en un monastère dit : Oh! si j'étais déchargée, que je tendrais bien à la perfection! je n'aurais soin que de moi-même, je n'aurais point tant de distractions, et je ne ferais rien que par obéissance. Celle qui est inférieure dit : Je suis bien contente d'être sous la conduite d'autrui; mais j'ai un naturel actif; il me semble que si j'étais en charge, je m'en acquitterais bien, j'aurais de quoi m'occuper, cela me tiendrait en haleine et me ferait être plus régulière pour donner exemple aux autres, j'aurais plus de soin du bien de la maison. Cette femme mariée dit : Si j'étais veuve je serais ma maîtresse, je ne dépendrais de personne, on n'empêcherait point mes dévotions, je demeurerais en l'église si longtemps que je voudrais. Et cette veuve dit : Si j'étais remariée, je n'aurais point tant d'affaires sur les bras, mon mari aurait soin des procès, j'aurais plus de loisir de prier Dieu.

II. 1° Saint Paul condamne toutes ces pensées quand il dit : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat* : Que chacun demeure en la vocation où il a été appelé. Un grand secret en la vie spirituelle, et pour faire notre salut, c'est d'aimer notre

condition, d'y bien faire notre devoir, d'y être soigneux, diligents, paisibles, patients pour l'amour de Dieu ; si vous êtes mariée, honorer votre mari, conduire votre famille et instruire vos domestiques ; si vous êtes serviteur, obéir à votre maître, avec respect, affection et fidélité comme à Notre Seigneur.

2° Saint Jérôme disait : *Non Hierosolymis fuisse, sed Hierosolymis bene vixisse laudandum est* : Ce n'est pas chose fort louable que d'avoir demeuré en Jérusalem, mais d'y avoir vécu saintement. Ce n'est pas ce qui nous rend parfaits que d'être prêtres ou religieux, mais c'est d'être bon prêtre ou bon religieux.

Combien vous vaut votre cure? disait un bon évêque à un curé de son diocèse. — Monseigneur, répondit le curé, elle me vaut autant que votre évêché à Votre Grandeur. — Et comment cela? — Votre évêché vous vaut l'enfer ou le paradis, et à moi aussi ma cure. La réponse était bonne, et il la faut appliquer à toute sorte de personnes. La charrue de ce laboureur lui vaut autant que la boutique à ce marchand ; votre boutique vous vaut autant que l'office à ce conseiller, ou l'enfer ou le paradis : car Dieu ne regardera pas si nous avons été prédicateurs ou laboureurs, religieux ou séculiers, gentilshommes ou roturiers : mais si nous nous y sommes comportés selon les règles de ses commandements et de ses divins conseils.

3° Il en est de cette vie comme d'une tragédie; on n'y regarde pas quel personnage vous y représentez, si c'est d'un Achille ou d'un Thersite, d'un Crésus ou bien d'un Irus ; mais si vous jouez bien votre personnage ; car si vous représentez bien la personne d'un mendiant, vous serez plus loué du maître et des assistants, que si vous aviez mal représenté le personnage d'un monarque : *Spectaculum facti sumus mundo, Angelis et hominibus.* Saint Isidore, qui était un pauvre laboureur, et sainte Maxime, qui était servante d'un Vandale arien, ayant aimé et servi Dieu fervemment en des conditions si basses, seront plus loués et récompensés de Dieu, que s'ils l'eussent servi lâchement sur le trône.

4° Cette tentation qui nous prend de changer notre vocation est très-dangereuse ; elle procède d'une mauvaise cause et produit de mauvais effets. Elle est dangereuse, parce qu'elle se couvre d'un beau prétexte : les tentations qui sont évidemment des tentations et mauvaises de première face, ne sont point tant à redouter, parce qu'on les craint du premier abord ; mais celle-ci et autres semblables, qui prennent le masque d'une belle apparence, sont plus dangereuses, parce qu'elles sont moins suspectes. Vous aspirez à un changement, et en apparence c'est par désir de plus grande perfection ; mais en effet c'est par inconstance, par légèreté et par faiblesse d'esprit qui, étant ulcéré et malade, ne peut rien souffrir bien longtemps : et c'est encore une ruse du diable, qui prétend deux choses par cette tentation : premièrement sous prétexte de vous faire chercher une plus grande perfection en une autre vocation, il vous fait quitter la vôtre, et il prévoit que l'ayant quittée, ou vous n'obtiendrez pas celle que vous espérez, ou, si vous l'obtenez, vous y serez continuellement géhenné regrettant la première, et pensant que c'était celle où Dieu vous avait appelé, et que c'est

votre amour-propre et non l'inspiration divine, qui vous a fait rechercher la seconde ; ou s'il vous est impossible de changer, il prétend au moins par cette inquiétude vous dégoûter de votre vocation, vous ôter l'estime et la bonne opinion que vous en devez avoir; d'où il arrive en second lieu, que vous n'en remerciez pas Dieu avec grande affection, et faute de l'en remercier, vous n'obtenez pas de lui la grâce de vous y perfectionner; et n'en faisant pas grand état, vous n'y travaillez pas avec zèle, vous ne tâchez pas d'en prendre l'esprit, vous la regardez comme une chose indifférente, vous y faites tout par manière d'acquit, comme s'il était de peu de conséquence.

Du temps de saint Philippe de Néri, il y avait en l'oratoire de Rome un jeune homme portugais, nommé François Bossus, admirable en l'éloquence sacrée et en la pratique des vertus sous la discipline de ce grand saint; il eut tentation de quitter la congrégation, pour se mettre, disait-il, en une religion plus austère, et enfin il y consentit. Saint Philippe assistant à sa réception en l'ordre de Saint-Dominique, pleurait à chaudes larmes. Le Père François Tarugi, qui fut depuis archevêque de Sienne et cardinal, lui demanda la cause de ses larmes : Je pleure, dit-il, la perte de tant de belles vertus qui étaient en ce jeune homme. L'événement montra que c'était une prophétie ; car ce prédicateur, changeant d'habit, changea de complexion, et causa de grands scandales dans l'Eglise. Les saints n'en ont pas fait ainsi : ils ont considéré que ce n'est pas l'état qui nous sanctifie, mais notre fidélité à y correspondre au dessein du Fils de Dieu sur nous, et à travailler diligemment pour son service.

5° En effet, quel état plus noble et plus excellent que celui du premier ange, qui fût créé dans le ciel ; et quelle vocation plus sainte que celle qe l'apostolat? Cependant Lucifer s'est perdu dans le ciel, et Judas dans le collége des Apôtres. Au contraire, saint Servule, pauvre mendiant; saint Dieudonné, savetier, et sainte Mastie, servante d'un petit artisan de Troyes en Champagne, se sont perfectionnés en des conditions si humbles et si basses. C'est une vocation plus sainte en apparence, plus digne d'un cœur généreux, plus féconde en bonnes œuvres, et qui, selon le jugement des hommes, réussirait mieux à la gloire de Dieu et au bien de l'Eglise, de s'employer à prêcher l'Evangile quand on en a le talent, faire de grandes aumônes et secourir les nécessiteux quand on en a le moyen, que de demeurer en repos ; et ne rien faire de tout cela. Saint Alexis pouvait suivre la première voie; il était fils unique d'un seigneur très-riche; il était doué d'un bel esprit; il avait bien étudié, et néanmoins il aima mieux être inconnu et inutile en apparence au portail d'une église, l'espace de dix-sept ans, et dix-sept autres sous un escalier en la maison de son père, parce que c'était sa vocation.

La conversation de la Vierge n'était-elle pas une bonne école, pour y apprendre toutes les vertus? La compagnie du Fils de Dieu n'était-elle pas un bon noviciat pour y faire l'apprentissage, ou plutôt pour y devenir maître en la vie spirituelle. Après qu'il fût de retour d'Egypte en Nazareth, saint Jean-Baptiste ne pouvait-il pas demeurer avec lui et avec sa sainte mère, ou au moins de temps en

temps sortir du désert, les venir voir et converser avec eux quelques jours? Il eut plus appris en une heure en cette sainte académie, qu'en plusieurs années dans le désert au pied d'un arbre, ou dans une caverne; et toutefois, il n'y vint point, parce que ce n'était pas sa vocation. Etant contemporain de l'Homme-Dieu, l'espace de trente ans il ne le voit que deux fois : quand il le montre à ses disciples, et quand il le baptise au Jourdain; et pendant un si long espace de temps, il est privé d'une si sainte, si délicieuse et si utile conversation, et il porte cette privation avec une très-grande résignation et conformité à la volonté de Dieu; et par ce moyen il se rend plus parfait qu'il n'eût été en la maison de la Vierge, où il n'était pas appelé.

Tous ces saints et autres semblables ont imité en ce faisant, l'exemple de Jésus; il pouvait sortir du sein de la Vierge tout aussitôt qu'il fut conçu, et prendre en demi-quart d'heure un juste accroissement, commencer à prêcher l'Evangile, et à éclater par de grands miracles; c'était une chose plus digne d'un Homme-Dieu, plus sortable à l'office de Rédempteur, plus conforme à ce que les Juifs attendaient du Messie, que de demeurer si longtemps dans les entrailles d'une Vierge; il brûlait de zèle pour le salut des âmes, il avait un désir très-ardent d'amplifier la gloire de son Père, et de détruire le règne du péché; mais il ne le veut pas encore faire parce que ce n'est pas sa vocation. Sa vocation est d'être homme et homme tout semblable aux autres; et, parce que les autres demeurent ordinairement neuf mois dans le sein de leur mère, il s'y rend si fidèle, qu'il ne s'en veut pas dispenser d'un seul jour, d'une heure, ni d'un moment : *Impleti sunt dies Mariæ ut pareret.* Si nous sommes ainsi constants en l'état où Dieu nous a mis, et fidèles à y correspondre aux desseins de sa providence, nous expérimenterons quelque jour l'accomplissement de cette promesse que le Fils de Dieu fait en l'Apocalypse : *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam :* Soyez fidèle jusques à la mort, et je vous donnerai la couronne de la vie éternelle. *Amen.*

SERMON CVII.

DE MARIE, MÈRE DE JÉSUS.

Peperit Filium suum, et pannis eum involvit.
La Vierge accoucha de son Fils et l'enveloppa dans des langes. (Luc. 2, 7.)

C'était à la vérité une erreur bien extravagante et déraisonnable que celle de ces anciens hérétiques nommés Apellétiens, qui, au rapport de Tertullien, croyaient aisément que le Fils de Dieu avait enduré la mort et passion pour le salut des hommes, mais qui ne pouvaient obliger leur esprit à croire qu'il eût daigné naître d'une vierge, et s'assujettir aux bassesses et infirmités de l'enfance; comme si c'était une chose plus indigne de la grandeur de Dieu de naître que de mourir, et d'être circoncis que d'être crucifié, d'être caressé entre les bras d'une vierge, que d'ê-

tre attaché au bras d'une potence; et d'être emmaillotté dans un berceau que d'être enseveli dans un tombeau : *Quid indignius Deo? quid magis erubescendum nasci Deum, an mori, carnem gestare, an Crucem; circumcidi an suffigi, educari an sepeliri, in præsepe deponi an in monumentum recondi* (Tert., *de carne Christi*, c. 5). S'il a eu de puissantes raisons pour se résoudre à la seconde humiliation, il en a eu de très-bonnes pour se résoudre à la première; et il est à propos de les considérer aujourd'hui, afin d'avoir sujet d'en remercier le Fils de Dieu, et d'honorer la divine maternité de la Vierge.

Saint Augustin, parlant de l'Enfant Jésus porté entre les bras du vénérable vieillard saint Siméon, disait avec raison : *Senex puerum portabat, puer autem senem regebat.* On le peut mieux dire de vous, ô sainte Vierge! *Virgo puerum portabat, puer autem Virginem regebat;* vous portiez le divin Enfant, et il vous conduisait; vous le conduisiez, et il vous portait; vous le portiez entre vos bras, et il vous conduisait par sa grâce; vous le conduisiez par la main, et il vous portait par sa toute-puissance : *Portans omnia Verbo virtutis suæ;* il vous a portée et conduite jusqu'à la vision de Dieu, vous l'avez porté et élevé jusqu'à l'union hypostatique avec Dieu; car, le mystère de l'Incarnation n'a été accompli que par le consentement que vous donnâtes aux semonces de l'ange, quand il vous salua par ces paroles: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Mirum, quod Verbum divinum voluerit habere matrem, et esse infans.

I. Punctum. — Id voluit, ut maternitas Virginis honoraret paternitatem Dei.

II. Punctum. — Id voluit, ut exerceret : 1° Suam potentiam; 2° Sapientiam; 3° Bonitatem.

III. Punctum. — Id voluit, propter instructionem nostram. — II. De confidentiâ in Deum quod amplificatur : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Increpatione; 4° Ratione; 5° Experientiâ.

Conclusio. — De imitandâ Christi infantiâ.

Exorde. — Le prophète évangélique Isaïe, perçant avec ses yeux de lynx les siècles à venir, et prévoyant les grandes merveilles qui devaient arriver au siècle d'or de la loi de grâce, ne se contenta pas de dire qu'une Vierge concevrait et enfanterait un Fils, et que ce Fils serait appelé Emmanuel, c'est-à-dire, *Dieu avec nous;* mais il ajouta, qu'il mangerait du beurre et du miel, c'est-à-dire, dit saint Bernard, qu'il serait Enfant, et comme tel qu'il serait nourri de viandes qu'on a coutume de donner aux enfants : *Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, butyrum et mel comedet, id est, infans erit, et infantilibus vescetur alimentis;* comme voulant dire que c'est presque une aussi grande merveille de voir le Verbe divin enfant, que de voir une vierge-mère; il est assuré que Dieu pouvait fort aisément former le corps du Sauveur par soi-même, immédiatement, sans le concours et le ministère d'aucune créature, comme il forma le corps du premier homme, il le pouvait organiser dès le commencement en sa perfection et en la grandeur de l'âge viril, propre à exercer les charges et fonctions pour lesquelles il était envoyé. Pourquoi a-t-il voulu être le fils d'une vierge? pourquoi venir au monde par la voie de la naissance?

pourquoi s'assujettir aux faiblesses, aux infirmités et bassesses de l'enfance? J'en trouve trois principales raisons : il l'a fait ainsi, premièrement, par hommage à Dieu son Père; en second lieu, pour sa propre gloire; et en troisième lieu, pour notre instruction.

Premier point. — Tout ce qui est émané de Dieu ne subsiste que par rapport et par relation à lui-même ; si nous voulions prouver cette vérité par induction, nous la trouverions si universelle, que nous la pourrions vérifier dans le monde archétype ou idéal, dans le monde intellectuel ou angélique, dans le monde surnaturel ou de grâce, et dans le monde corporel ou visible. Dans le monde archétype et idéal et qui n'est autre que l'essence de Dieu, nous adorons deux personnes procédentes et produites : le Fils et le Saint-Esprit; et ces deux personnes ne subsistent que par le rapport qu'elles ont au principe d'où elles sont émanées; leurs subsistances et hypostases sont relatives. Le Verbe ne subsiste qu'en la qualité et notion de Fils, que par la relation personnelle qu'il a au regard de son Père. Le Saint-Esprit ne subsiste qu'en la propriété d'amour, c'est-à-dire, que par la relation qu'il a aux personnes du Père et du Fils, et si de ce haut état des processions divines et immanentes nous descendons aux êtres créés et finis, saint Denys nous apprendra que dans le monde intellectuel (qui est la nature angélique) ces hiérarchies célestes tirent la distinction et différence de leurs ordres des diverses perfections, excellences et grandeurs de Dieu, auxquelles ils ont un regard et rendent un hommage particulier par la condition de leur être; ainsi l'ordre des séraphins adore par son état séraphique, qui est un état d'amour, l'amour incréé dont il est émané; l'ordre des chérubins adore par son état, qui est un état de lumière éternelle, la lumière éternelle, dont il est comme un rayon et une participation; ainsi l'ordre des trônes adore par son repos et sa stabilité le repos et la stabilité de Dieu en soi-même et en ses propres perfections et ainsi en est-il de tous les autres ordres des anges.

Quant au monde surnaturel, qui est l'ordre de la grâce et de la vie spirituelle, l'Ecriture nous enseigne que toutes les bonnes œuvres, pour excellentes et héroïques qu'elles soient, ne subsistent et ne sont rien du tout, si elles ne sont référées à Dieu et faites pour l'amour de lui, qui en est l'auteur et l'origine. Quand je donnerais tous mes biens aux pauvres, quand j'endurerais le martyre pour la foi, si je n'ai la charité, je ne suis rien, dit saint Paul ; et vous savez que c'est le propre de la charité de référer tout à Dieu : bref, au monde corporel et visible, le même saint Denys remarque que Dieu a diversifié cet univers d'un grand nombre de différentes créatures, pour y faire briller et reluire sa gloire, par le rapport qu'elles ont aux perfections divines; car, nous n'admirons point de beauté, de bonté, ni d'excellente qualité en quelque créature que ce soit, qui ne rende hommage par son état et par la condition de son être à quelque attribut de Dieu, qui ne représente quelque perfection divine et qui ne lui soit référée, comme la copie à son original, l'effet à sa cause et l'ouvrage à l'idée de l'ouvrier qui l'a fait : de là vient, dit le même saint Paul, que nous pouvons con-

naître par la lumière de la nature et par la philosophie humaine qu'il y a un Dieu qui est beau, bon, puissant et parfait; parce que toutes les créatures sont autant de miroirs, de crayons, de rayons, ou au moins sont tout autant de traces et de vestiges, qui représentent quelque excellence et perfection de Dieu : *Invisibilia Dei, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur.*

Tout ceci néanmoins ne s'entend proprement que des perfections essentielles et absolues; mais au mystère de l'incarnation, le Fils de Dieu a voulu honorer en son Père une propriété relative, qui n'avait été honorée par état d'aucune créature avant l'accomplissement de ce grand mystère; cette propriété, c'est la paternité divine : être le père, le principe et l'origine d'un Dieu ; la raison pourquoi cette adorable qualité n'avait point été adorée par état, c'est que tout ce que le Créateur produit hors de soi, il le produit comme Dieu et non comme Père, l'être personnel en Dieu ne produit rien hors de la divinité. Ce n'est pas proprement la subsistance de Dieu, comme subsistance, mais c'est l'essence commune aux trois personnes, qui opère en la production des créatures : *Opera Trinitatis ad extra sunt indivisa.* Les anges honoraient la paternité de Dieu, mais ce n'était que par les actions de leur entendement et par l'affection de leur volonté, non par leur état et la condition de leur être; mais le Verbe divin se faisant homme par voie de naissance, a fait qu'il y a eu une Mère de Dieu sur la terre, comme il y avait un Père de Dieu dans le ciel; il a fait qu'il y a une Vierge incomparable, qui honore par état la propriété personnelle du Père et que sa divine maternité regarde, représente et adore la paternité de Dieu, puisqu'elle est Mère du même Fils qui est engendré du Père : *Nec totus de Deo, nec totus de Virgine, totus tamen Dei, et totus Virginis est filius*, dit saint Bernard.

Ne sortons pas de ce premier point, sans en tirer quelque fruit, et apprenons qu'on peut servir et honorer Dieu en deux manières, passagèrement et constamment : on l'honore passagèrement, par pensée, par parole et par action. Quand vous adorez Dieu en votre esprit, quand vous faites des actes d'amour, ou que vous louez ses perfections, ou que vous pratiquez quelque vertu pour sa gloire, vous l'honorez passagèrement, la récompense vous en demeure, mais la pensée, la parole et l'action passent. Vous l'honorez constamment et par état, lorsque pour l'amour de lui vous vous êtes mis en état et dans une condition de vie qui a rapport et relation à quelques-uns de ses mystères ou de ses perfections. Pour éviter les dangers d'offenser Dieu, qui sont très-grands dans le monde, et pour honorer la retraite et la solitude du Sauveur dans le désert. Vous vous êtes enfermé dans un cloître : si vous ne faites rien de contraire à votre profession, votre état honore le Fils de Dieu, sans autre action ou réflexion que ce soit. Quand vous avez été content de devenir pauvre ou malade par des œuvres de charité, par des actions de piété et de mortification, pratiquées pour l'amour de Dieu, si vous ne rétractez cette bonne volonté, l'état de votre pauvreté ou maladie honore Dieu, encore même que vous n'agissez plus, comme la maternité de la Vierge honore par son état la fécondité du Père éternel.

Deuxième point. — 1° Le Verbe divin, en second lieu, a voulu avoir une mère et se faire enfant de la Vierge pour sa propre gloire; sa gloire consiste à manifester et à faire connaître ses perfections, et en se faisant enfant, il a fait reluire admirablement sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible et sa bonté ineffable : la puissance de Dieu a coutume de se montrer, non pas à faire simplement de grandes choses, mais à les faire par de faibles instruments; il disait à Pharaon : *Posui te, ut ostendam in te fortitudinem meam, et narretur nomen in omni terrâ* (Exod. 9, 16); Je vous ai choisi pour montrer en vous ma force et mon pouvoir, et par ce moyen me rendre célèbre par toute la terre. En quoi est-ce qu'il montra sa puissance contre Pharaon? en ce qu'il lui fit la guerre par des moucherons. Les Egyptiens, qui avaient été aveugles et insensibles à toutes les autres plaies et qui n'avaient point reconnu la main de Dieu, voyant cette armée volante, la reconnurent et s'écrièrent : *Digitus Dei est hîc.* Le pouvoir de Dieu agit ici, on n'en peut plus douter.

Et quand la vaillante Judith demanda l'assistance du ciel contre Holopherne et son armée, elle remontrait à Dieu que ce lui serait une grande gloire, s'il le défaisait par la main d'une femme : *Erit hoc memoriale nominis tui, cum manus fœminæ dejecerit eum.* C'est donc un trait de sa puissance, et un grand honneur pour lui, qu'il fasse des choses si merveilleuses, et extraordinaires par la faiblesse d'un enfant. Il est conçu en la chair, mais celle qui le conçoit demeure immaculée ; il ne se remue point dans le sein de la Vierge, mais il fait tressaillir de joie le petit saint Jean-Baptiste dans le ventre de sa mère; il est enfanté dans une étable, mais avec l'intégrité de celle qui l'enfante; il est caché dans le coin d'une grotte, et le ciel le découvre; il est couché dans une crèche, et il dépeuple le paradis pour se faire adorer par ses habitants; il est entre deux animaux, et les anges publient et annoncent sa gloire; il est immobile dans un berceau, et il étonne la ville de Jérusalem ; il naît en l'obscurité de la nuit, et les étoiles l'annoncent en l'Orient; il est collé au sein d'une fille, et il fait fondre les séraphins à ses pieds ; il tremble de froid, et il fait trembler de frayeur les Hérode ; il répand des larmes, et tous les enfants de la province répandent leur sang pour le mettre à couvert de la violence ; il jette des cris enfantins, et il remplit d'étonnement tous les voisins ; il est circoncis comme pécheur, et il se fait nommer le *Sauveur de tous les pécheurs*; il ne parle qu'en bégayant, et il fait taire les oracles; il est banni en Egypte, et il en bannit l'idolâtrie, il est fugitif dans le désert, et il le peuple de saints anachorètes, et le change en un paradis terrestre; il est sujet à sa Mère, et il est victorieux des rois.

César disait par vanité : *Veni, vidi, vici;* cet enfant peut dire avec vérité : *Nec veni, nec vidi, et vici* : il n'est point allé en Orient, il n'y a point vu les trois rois, et il les a assujettis par une glorieuse victoire; il les a obligés, par une douce contrainte, de venir se prosterner à ses pieds : *Tanto tempore in Cœlis tonavit, et non salvavit; in cunis vagiit, et salvavit*, dit saint Chrysostome; il a si souvent tonné en Orient, et les mages ne s'en sont

pas remués; il gémit et il pleure en une crèche, et il les fait sortir de leur pays. Il a fait tant de miracles dans l'Egypte, en l'air, en l'eau, aux champs, aux maisons, à la cour, et il n'a converti personne : il y passe son enfance dans un profond silence et sans aucun prodige, et il convertit tout ce royaume : *Mundum implet, in præsepio jacet, sidera regit, ubera lambit ineffabiliter sapiens, sapienter infans, ita magnus in formâ Dei, ita parvus in formâ servi, nec istâ brevitate magnitudo illa minueretur, nec illâ magnitudine ista brevitas premeretur* (Aug., Serm. 27. *De tempore*). Cette divine enfance de Jésus a fait des choses plus grandes, et plus miraculeuses que sa vie, plus que sa mort, plus que ses travaux, plus que ses prédications, que ses miracles, que sa résurrection et que tous ses autres mystères ; c'est cette adorable enfance qui a fait le mariage de ces deux prérogatives jusqu'alors incompatibles, de la fécondité avec la virginité, elle a associé la maternité avec l'intégrité : si Jésus ne se fût fait enfant, il ne serait pas le fils d'une Vierge, il n'y aurait point de vierge mère : effet si prodigieux et si incomparable, qu'aucun empereur ni faux dieu n'a été si arrogant que de se l'attribuer, pas même par flatterie ou par imagination.

On a bien trouvé des empereurs qui se sont fait appeler *les enfants de Dieu*, les *éternels*; il s'est trouvé des faux dieux, qui se sont sottement vantés de gouverner les cieux, de lancer les carreaux et de régir l'univers, mais jamais un seul qui ait osé se vanter d'être le fils d'une vierge, cet honneur était réservé au seul Fils de Dieu, et en effet, et dans la créance des hommes; mais cette enfance sacrée passe bien plus outre en la puissance de sa faiblesse, elle ne fait pas seulement une vierge mère, elle fait une mère de Dieu, elle met en l'Eglise une grâce, un état et une dignité incomparablement plus grande et plus éminente que toutes les autres grâces que Jésus y a faites après l'Incarnation. Tout ce qu'il a prétendu, souhaité et accompli par ses voyages, ses travaux, ses sueurs, ses prédications, sa mort, sa passion, sa résurrection et ses autres mystères, c'est la conversion des pécheurs, la sanctification des âmes, c'est-à-dire, de faire des enfants de Dieu par adoption; et ne savons-nous pas, ne nous a-t-on pas souvent prêché que d'être mère de Dieu par nature est un ordre et un état sans comparaison plus grand, plus excellent, plus relevé et qui a un apanage et une suite de grâces plus éminentes que la qualité d'enfants de Dieu par adoption? Or, c'est l'enfance de Jésus qui a établi cette divine maternité; car si le mystère de l'incarnation se fût accompli par voie de grandeur et de puissance, et non par voie de conception et de naissance; si l'homme-Dieu eût été formé comme le premier homme, sans naître d'une vierge, et sans être enfant, il y aurait bien des enfants de Dieu par adoption, mais il n'y aurait point de mère naturelle de Dieu.

2° Il exerce aussi par son enfance sa sagesse incompréhensible, il répare en nous sa sainte grâce par les mêmes voies par lesquelles elle avait été ruinée, il surmonte l'esprit malin par les armes dont il nous a fait la guerre, il nous donne la vie par les mêmes instruments par lesquels notre ennemi nous avait donné la mort : *Ut*

undè mors oriebatur indè vita resurgeret. Une femme avait été le commencement de notre ruine, une autre femme est le commencement de notre salut : *In Virginem adhuc Evam irrepserat verbum ædificatorium mortis : in Virginem æquè introducendum erat Dei verbum exstructorium vitæ, ut quod per ejusmodi sexum abierat in perditionem, per eumdem sexum redigeretur in salutem; crediderat Eva serpenti, credidit Maria Gabrieli; quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit* (Tert., *de Carne Christi*, c. 17); la parole mensongère, qui portait la mort, s'était coulée au cœur d'Eve, la parole véritable qui portait la vie s'est coulée au cœur de Marie, afin que ce qui était perdu par le sexe féminin, fût sauvé par le même sexe. Eve avait cru follement au mauvais ange; Marie a cru sagement au bon ange; la faute qu'Eve a commise par sa crédulité trop légère, Marie l'a effacée par la prudence de sa foi, dit Tertullien; et saint Bernard :

Nostræ redemptioni sufficerere poterat Christus, si quidem sufficientia nostra ex Deo est, sed nobis bonum non erat hominem esse solum; congruum magis ut adesset nostræ reparationi sexus uterque, quorum corruptioni neuter defuisset. Crudelis Eva per quam serpens antiquus pestiferum etiam ipsi viro virus infudit, sed fidelis Maria, quæ salutis antidotum, et viris et mulieribus propinavit, illa ministra seductionis, hæc propitiationis, illa suggessit prævaricationem, hæc ingerit redemptionem (S. Bern. *in illud Apoc. signum magnum apparuit*). Et ailleurs : *Curre Eva ad Mariam, curre Mater ad filiam, filia pro matre respondeat, ista matris opprobrium auferat, ipsa patri pro matre satisfaciat, quia ecce, si vir cecidit per fœminam, jàm non erigitur nisi per fœminam, quid dicebas ô Adam? mulier quam dedisti mihi sociam, dedit mihi de ligno, et comedi..... verba malitiæ sunt hæc, quibus magis augeas, quam deleas culpam, verumtamen sapientia vicit malitiam, cùm occasionem veniæ quam à te Deus interrogando elicere tentavit, sed non potuit, in thesauro indeficientis suæ pietatis invenit, redditur nempe fœmina pro fœminâ, prudens pro fatuâ, humilis pro superbâ, quæ pro ligno mortis gustum tibi porrigat vitæ. Muta ergo excusationis verbum in vocem gratiarum actionis, et dic, mulier quam dedisti mihi dedit mihi de ligno vitæ, et comedi, et in ipso vivificasti me* (S. Bern., hom. 1. 2. *de laudibus Virginis*).

Il est vrai que Jésus était plus que très-suffisant pour notre salut, car tout notre bonheur vient de lui; mais il n'était pas convenable qu'il n'y eût que le sexe viril qui fût employé à cette œuvre; il était plus à propos que les deux sexes contribuassent à notre réparation, puisque tous deux avaient coopéré à notre ruine. Eve a été si cruelle, qu'elle a servi à l'esprit malin pour jeter au cœur de l'homme le poison mortel du péché. Marie a été si fidèle, qu'elle a présenté aux hommes et aux femmes l'antidote de salut; celle-là a été un instrument de séduction, et celle-ci un organe de propitiation; celle-là a suggéré la prévarication, et celle-ci nous a apporté la rédemption. Allez, Eve, allez à Marie! que la mère s'adresse à sa fille, que la fille réponde pour la mère; qu'elle efface son opprobre en satisfaisant pour elle; car si l'homme est

tombé par la folie d'une femme, il a été relevé par la piété d'une autre femme. Que disiez-vous, Adam? quelle excuse apportiez-vous au Créateur, lorsque vous lui disiez : La femme que vous m'avez donnée m'a présenté de ce fruit et j'en ai mangé! Cette excuse est une parole de malice, qui n'efface pas votre faute, mais qui l'augmente; mais la sagesse de Dieu a surmonté votre malice, trouvant dans le trésor inépuisable de sa bonté le sujet de vous pardonner, qu'il devait et désirait trouver en l'humble confession de votre crime; il vous rend une seconde Eve au lieu de la première, une très-sage au lieu de la sotte; une très-humble au lieu de l'orgueilleuse, une qui vous présente le fruit de vie au lieu du fruit de mort, que la première vous avait donné; changez donc de discours, et au lieu de votre excuse malicieuse, rendez des actions de grâces, et dites à Dieu : La femme que vous m'avez donnée m'a présenté le fruit de vie, j'en ai usé et il m'a vivifié.

3° La bonté ineffable de Dieu se montre encore admirablement en ceci; car se faisant homme par voie de naissance, il se communique, et fait du bien à toutes les appartenances de la nature humaine; s'il se fût incarné par voie de création et non de génération, il eût bien honoré le sexe qu'il a pris en union personnelle; mais ce faisant homme par voie de naissance, il a encore honoré, ennobli et sanctifié le sexe féminin, choisissant une femme pour l'accomplissement d'un si grand ouvrage. Le Père éternel lui communiquant sa fécondité divine, le Fils empruntant d'elle le sanctuaire de son sein virginal pour y faire son séjour, et une partie de sa très-pure subsistance pour en former son corps, et le Saint-Esprit se l'associant en l'opération d'un si haut mystère : *Ne quis fortè sexus à suo Creatore se contemptum putaret*, *virum suscepit*, *natus est ex fœminâ*, dit saint Augustin (lib. *de verâ Religione*, c. 16), et saint Justin martyr (Epist. 1) en prend occasion de nous avertir, que depuis l'incarnation nous devons honorer le sexe féminin, à cause de la proximité et de l'alliance qu'il a avec Dieu par ce mystère. Et dans saint Jérôme, en la vie de saint Hilarion, une femme demandant quelque charité à ce saint anachorète, lui apportait pour motif, que celle qui avait porté le Sauveur était une femme; si nous avions l'estime et le sentiment que nous devons avoir de nos mystères, quand une femme nous demande l'aumône, nous la lui donnerions, non par pure compassion naturelle, mais parce qu'elle est du sexe de Marie, pour honorer et obliger en elle la Mère de Dieu. Cette dévotion serait bien fondée, et ce serait un acte de miséricorde et de religion tout ensemble; comme au contraire, quand quelque passion, ou tentation vous sollicite à vouloir outrager celle que Dieu vous a donnée en mariage, à déshonorer la femme d'autrui, à flétrir la pureté d'une fille par des paroles ou par des actions lascives, vous devriez penser : Si je le fais, j'offenserai le sexe de Marie, je désobligerai la Mère de Dieu, je lui donnerai sujet de s'irriter contre moi.

Disons encore que le Fils de Dieu voulait honorer toutes les révolutions et périodes de notre vie; s'il eut été homme fait dès le commencement de son incarnation, comme il a été en l'âge de trente ans, il n'eût honoré et sanctifié que l'âge viril, et il a voulu

sanctifier et déifier en soi l'enfance, la puérilité et l'adolescence, la jeunesse, la virilité, et rendre hommage à Dieu son Père en tous ces états, pour suppléer à ce que nous manquons de l'honorer nous-même, satisfaire pour les péchés que nous y commettons, consacrer toutes les années de notre vie, et nous donner sujet de l'honorer et imiter en toutes les périodes de ces âges, auxquels il a daigné s'assujettir. Le cardinal de Bérulle, notre très-honoré père, qui nous a enseigné ces vérités et recommandé de les mettre en pratique, les avait puisées dans les Pères anciens. Voici ce qu'en dit saint Irénée (lib. 2 *de contra hæres.*, c. 39) : *Omnes venit per semetipsum salvare, infantes, et parvulos, et juvenes, et seniores ideo per omnem venit ætatem, et infantibus infans factus, sanctificans infantes, in parvulis parvulus sanctificans hanc ipsam habentes ætatem, simul et exemplum illis pietatis effectus et justitiæ, et subjectionis : in juvenibus juvenis, exemplum juvenibus factus, sanctificans Domino ut sit perfectus Magister in omnibus.* Pour donc vous conformer aux intentions et à la conduite du Sauveur, vous devez consacrer à ses âges et à ses années, l'âge et l'année où vous êtes; quand vous êtes adolescent, adorer son adolescence; quand vous êtes en la jeunesse, adorer sa sainte jeunesse, et porter vos enfants à faire de même, ou le faire pour eux s'ils n'en sont pas capables; en la première année de votre enfant, l'offrir à la première année de la vie de Jésus, la seconde à la seconde, et ainsi consécutivement; prier Jésus enfant, Jésus adolescent, d'influer grâce, sainteté et bénédiction à l'enfance, à la puérilité, à l'adolescence de votre enfant, et exhorter souvent celui-ci à honorer et imiter les vertus que Jésus a pratiquées en ces âges, comme l'humilité, le silence, la dévotion, la sobriété et l'obéissance.

Troisième point. — I. La troisième raison pourquoi le Fils de Dieu a voulu avoir la Vierge pour sa Mère, c'est pour notre instruction, pour accomplir et vérifier cette parole du prophète Jérémie :

II. 1° *Bonus es, Domine, sperantibus in te, animæ quærenti te!* Mon Dieu, que vous êtes bon à ceux qui espèrent en vous, et à l'âme qui vous cherche! C'était alors un grand déshonneur à une femme de n'avoir point d'enfants : *Maledicta sterilis in Israël;* on estimait que c'était une malédiction de Dieu et un châtiment de quelque grand péché. Quand l'Ecriture raconte les persécutions de Fenenna contre Anne, femme d'Elcana, elle met pour dernière exagération des afflictions de cette désolée, qu'on lui reprochait que Dieu l'avait frappée de stérilité : *Affligebat illam æmula ejus in tantum, ut exprobraret illi quod Dominus conclusisset vulvam ejus* (1. Reg. 1, 6), et au contraire, la fécondité du mariage était estimée une grande bénédiction de Dieu et une récompense de bonnes œuvres : *Uxor tua sicut vitis abundans; ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum.* Marie, faisant vœu de virginité, se privait de cette bénédiction, perdait l'espérance d'avoir des enfants et se soumettait pour toute sa vie au déshonneur et à l'opprobre de la stérilité.

2° C'est ce que saint Bernard (homil. 3, *super Missus*) admire en elle, et lui dit : *O Virgo prudens! ô Virgo devota! quis te docuit Deo placere virginitatem? Quæ lex? quæ justitia? quæ pagina veteris testamenti vel præcipit, vel consulit, vel hortatur in carne non carnaliter vivere, et in terris Angelicam vitam ducere? ubi legeras : sapientia carnis mors est? ubi legeras de virginibus, quia cantant canticum novum, quod nemo alius cantare potest, et quia sequuntur agnum quocumque ierit? ubi legeras, qui matrimonio jungit virginem suam benefaciat, et qui non jungit meliùs facit. De virginibus* (*inquit*) *præceptum non habeo, consilium autem do. Tu verò, non dicam præceptum, sed nec consilium, nec exemplum, nisi quod unctio docebat te de omnibus, ac sermo Dei ante tibi factus est magister quàm filius, priùs instruxit mentem, quam induerit carnem.* O Vierge sage! Vierge dévote! qui vous avait dit que la virginité était agréable à Dieu? quelle loi, quelle justice, ou quelle écriture de l'Ancien Testament avait jamais commandé, conseillé ou exhorté à ne pas vivre charnellement en la chair, et à mener sur la terre une vie céleste et angélique, où aviez-vous lu ce que saint Paul a dit depuis : que la sagesse de la chair est une mort, ou qu'il n'avait point reçu de Dieu la commission de commander la virginité, et qu'il en donnait seulement un conseil? Mais vous n'en aviez ni commandement, ni conseil, ni aucun exemple devant les yeux : c'est que l'onction du Saint-Esprit vous instruisait, et que le Verbe divin a voulu être votre Maître avant que d'être votre Fils; il a éclairé votre esprit, avant que d'emprunter votre chair pour se faire homme en vous et par vous.

La Vierge donc, avant l'incarnation, se trouve en peine et en grande perplexité : d'un côté, elle voit que c'est une grande infamie en son pays que d'être stérile, qu'elle flétrira pour jamais l'honneur de sa maison si elle encourt cet opprobre; elle voit qu'elle sera méprisée de tous ses parents, comme inutile et inféconde; qu'elle se peut perpétuer dans sa postérité, et multiplier le peuple de Dieu, non-seulement sans péché, mais avec bénédiction : elle n'a point d'Ecriture ni de Tradition, de commandement ni d'exemple qui l'oblige à la virginité. D'autre part, elle connaît par l'inspiration du Saint-Esprit, et par la lumière de son esprit pénétrant, que c'est une chose agréable à Dieu que de lui consacrer sa virginité, que cette malédiction qui était attachée à la stérilité, ne subsistait que devant les hommes par un peu de confusion, et non devant Dieu par aucun péché, et ainsi elle renonce à ses intérêts, elle fait litière de sa gloire, elle se prive de son contentement, elle s'expose à la honte et à la confusion publique pour se rendre agréable à Dieu et pour pratiquer son conseil; mais Dieu ne se laisse pas vaincre en courtoisie, il est bon à ceux qui le cherchent et espèrent en lui.

Saint Bernard (*ubi supra*) ajoute : *Christo devoves te exhibere Virginem, et nescis quod ipsi exhiberi te oportet etiam matrem? eligis in Israël esse contemptibilis, et ut Deo placeas, maledictum incurrere sterilitatis, et ecce maledictio benedictione commutatur, sterilitas fœcunditate compensatur, aperi Virgo sinum,*

expande gremium, præpara uterum, quia ecce facturus est tibi magna qui potens est, in tantum ut pro maledictione Israël, beatam te dicant omnes generationes : nec suspectam habeas fœcunditam, quia non auferet integritatem, concipies, sed sine peccato, gravida eris, sed non gravata, paries, sed non cum tristitiâ, nescies virum, et gignes filium, qualem filium? illius eris mater cujus Deus est Pater, Filius paternæ charitatis erit corona tuæ castitatis, sapientia paterni cordis erit fructus uteri virginalis, Deum denique paries, et de Deo concipies; Vous vous consacrez à Dieu pour demeurer vierge? et vous ne savez pas le dessein qu'il prend de vous faire sa mère, vous choisissez d'être méprisée de vos concitoyens et d'encourir la malédiction de la stérilité, et Dieu change cette malédiction en bénédiction, la stérilité en fécondité; ouvrez donc votre cœur, sainte Vierge, préparez votre sein, car le Tout-Puissant va faire de grandes choses en vous et pour vous; en sorte qu'au lieu de la malédiction que vous pensiez encourir, vous serez estimée bienheureuse de toutes les nations; et ne vous défiez pas de la fécondité, car elle ne fera point de tort à votre intégrité. Vous concevrez, mais sans péché; vous serez grosse, mais sans pesanteur; vous accoucherez sans douleur, vous demeurerez vierge et vous aurez un fils : mais quel fils? Vous serez mère de celui qui a le Dieu tout-puissant pour son père, le Fils de la charité du Père sera la couronne de votre chasteté, la Sapience éternelle et divine sera le fruit de votre sein virginal, et pour dire tout en un mot, vous enfanterez un Dieu et vous le concevrez par l'opération du Saint-Esprit, qui est Dieu. Voilà ce que dit saint Bernard à l'incomparable Vierge.

Et qui ne voit donc ici que Dieu est bon à ceux qui ont confiance en lui? qu'il se laisse trouver à ceux qui le cherchent? qu'on peut bien recevoir de la confusion pour un temps quand on espère en lui, mais non pas pour toujours : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* Qu'il restitue avec avantage et surcroît ce qu'on quitte pour l'amour de lui; et notez qu'il n'avait pas encore promis le centuple, et qu'à présent, après qu'il l'a promis si authentiquement, si expressément et si certainement, on ne s'y veut pas fier. Il a dit en saint Marc : *Je vous dis en vérité, que quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses héritages pour l'amour de moi et pour l'amour de l'Evangile, il en recevra cent fois autant avec les persécutions en cette vie, et la vie éternelle en l'autre siècle.* Sondez votre cœur tout de bon, regardez votre vie, vous verrez assurément que vous ne vous fiez pas à cette promesse de Jésus, et que faute de cette confiance vous ne suivez pas les conseils ni les commandements de l'Evangile.

3° L'Evangile vous conseille la pauvreté, l'obéissance et la chasteté perpétuelle. Si vous vous jetez en un cloître pour l'amour de Dieu et pour garder ce conseil de l'Evangile, vous vous priverez des honneurs, des richesses et des délices, que vous pourriez avoir dans le monde. Jésus donc sera obligé de vous en donner cent fois davantage, et vous voyez qu'il le fait à ceux qui ont tout quitté pour l'amour de lui. Il n'est rien de si joyeux, de si content, si satisfait

et respecté qu'un bon religieux; il avoue qu'il reçoit le centuple, et vous ne vous y fiez pas : *modicæ fidei.* L'Evangile vous défend de vous parjurer en justice, ou ailleurs, d'user de supercherie et de voie oblique pour gagner votre procès; si, pour obéir à ce commandement, vous perdez votre procès, Dieu réparera cette perte par quelque voie que vous ne savez pas : mais vous ne vous y fiez point : *modicæ fidei.* L'Evangile vous défend de travailler, de trafiquer ou tracasser les jours de fêtes et de dimanches; si, pour l'amour de Dieu et pour obéir à cette défense, vous perdez l'occasion de gagner quelque chose, et si vous êtes content d'incommoder un peu par ce moyen votre famille, Dieu la bénira avec surcroît de bonheur et de prospérité, et il le fait. Demandez à vos voisins qui craignent Dieu; ils vous diront que depuis qu'ils emploient les dimanches et les fêtes au service de Dieu, leur famille a plus de bénédiction, et vous ne vous y fiez pas : *modicæ fidei.*

L'Evangile vous conseille que, si on veut plaider contre vous pour avoir votre manteau, vous donniez encore la robe plutôt que de plaider. Si, pour pratiquer ce conseil, vous aimez mieux laisser à votre parent une partie de la succession dont vous êtes en dispute, plutôt que de passer trois ou quatre ans en procès, tracas et inimitié, Dieu vous donnera des grâces, des délices intérieures, des consolations du Saint-Esprit, qui vaudront cent fois plus que ce que vous aurez quitté. L'Evangile vous commande de quitter cet office, ce bénéfice, cette maison où vous avez occasion prochaine d'offenser Dieu; si, pour obéir, vous perdez votre fortune qui commençait à se faire et l'espérance de votre avancement, Dieu a assez de ressorts en sa providence, pour vous avancer en quelque autre condition, et vous ne vous y fiez pas : *modicæ fidei.* L'Evangile vous conseille d'être fort charitable envers les pauvres; si vous suivez ce conseil, Dieu promet qu'il prend à usure vos aumônes, que ce sont des semences jetées en bonne terre, qui rapporteront cent pour un, et vous ne vous y fiez pas; vous pensez donc qu'il ne pourra pas, ou ne voudra pas tenir sa promesse : si vous pensez qu'il ne le puisse pas, démentez cette parole : Je crois en Dieu le Père tout-puissant; si vous pensez qu'il ne veuille pas, vous ne croyez pas ce qu'il a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie.*

4° Car quand il n'aurait point promis le centuple, ni toute autre faveur, la confiance que vous auriez en lui l'obligerait à vous assister : *Nolite amittere confidentiam quæ magnam habet remunerationem;* il n'aurait pas encore promis le centuple et il l'a donné à la Vierge, parce qu'elle eut confiance en lui. Il n'est rien qui nous oblige plus à prendre soin de quelqu'un que la confiance qu'il a en nous : *Habita fides, ipsa fidem obligat, fidelem si putaveris facies* (Senec.). Si vous disiez à votre procureur : Monsieur, je sais que vous êtes habile homme et homme de bien, je vous laisse le soin de mon procès, je ne m'en mêlerai point, il est en bonne main, je ne m'en mettrai point en peine. Si vous disiez à votre médecin quand vous êtes malade : Monsieur, vous êtes des plus capables et des plus éclairés dans votre profession, je me mets entre vos mains, ordonnez, coupez, taillez; si vous disiez à votre maître : vous êtes trop honnête homme pour faire marché avec vous, je

vous veux servir sans convenir de prix, si mon service vous est agréable, vous me donnerez tels gages que vous jugerez à propos ; faudrait-il pas que ce procureur, ce médecin et ce maître fussent plus dénaturés que les Arabes, pour n'avoir pas soin de vous et de vos affaires? Voilà une âme qui dit : Mon Dieu, je vous veux servir de tout mon cœur moyennant votre grâce, je veux garder vos commandements et suivre vos conseils, faire mon petit devoir en la profession où vous m'avez mise ; et quant au succès de mes affaires, de ma santé, de mon salut et de ma fortune, je m'en remets à vous, je m'en fie à vous, je m'abandonne à vous, car je ne puis rien, je ne sais rien, je ne suis rien de moi-même : et vous croyez que Dieu n'aura pas grand soin de cette âme et de tout ce qui lui appartient ; c'est offenser la toute-puissance, la sagesse, la bonté et la providence de Dieu.

5° Voyez qu'il a plus exercé sa providence divine sur son Fils, qu'il a eu plus de soin de le manisfester, de le rendre glorieux, et de le faire honorer pendant son enfance qu'en aucun autre état de sa vie mortelle. Il envoie du ciel en terre ses anges exprès pour faire un concert de musique en sa naissance, il produit une grande lumière sur la cabane des pasteurs durant la nuit, il crée une nouvelle étoile, il fait venir les rois d'Orient pour l'adorer, il remplit de son Saint-Esprit saint Siméon et sainte Anne pour l'annoncer, il prend soin de le faire aller en Egypte pour sauver sa vie ; ainsi, si vous vous abandonnez comme un enfant à la conduite et à la providence paternelle de Dieu, il sera plus affectionné à avoir soin de vous et de vos affaires.

Conclusion. — C'est en cela qu'il faut honorer l'enfance de Jésus par imitation, car ces paroles du grand saint Léon (Serm. 7., *in Epiph.*) sont très-véritables : *Memoria rerum ab humani generis Salvatore gestarum magnam nobis, dilectisimi, confert utilitatem si, quæ veneramur credita, suscipiamus imitanda : in dispensationibus enim Sacramentorum Christi et virtutes sunt gratiæ, et incitamenta Doctrinæ ut quem confitemur fidei spiritu, operum quoque sequamur exemplo.* Et plus bas : *Amen dico vobis nisi efficiamini sicut parvuli non intrabitis in regnum cœlorum. Amat Christus infantiam, quam primum, et animo suscepit et corpore, amat Christus infantiam humilitatis magistram, innocentiæ regulam, mansuetudinis formam, et eos ad suum inclinat exemplum, quos ad regnum sublimat æternum.* La souvenance des choses que notre Sauveur a faites nous apporte beaucoup de profit, si nous honorons par imitation ce que nous croyons par la foi ; car en la dispensation de nos mystères il y a des lumières pour nous instruire et des grâces pour nous porter à la vertu, afin que nous imitions les exemples de celui que la piété chrétienne révère et adore. Jésus a dit à ses disciples : *Si vous ne vous rendez semblables aux enfants, vous n'entrerez pas au royaume des cieux.* Il aime l'état d'enfance, parce que c'est le premier qu'il a pris en sa vie ; il aime l'enfance comme la maîtresse de l'humilité, la règle de l'innocence, le modèle de la douceur et de la mansuétude, et il la fait pratiquer à son exemple par ceux qu'il destine à

sa gloire. Il veut que nous épousions, non pas les bassesses et les puérilités, mais l'humilité, la simplicité et les autres bonnes qualités de l'enfance : *Nolite pueri effici sensibus, sed malitiâ pueri estote* (1. Cor. 14, 20); un enfant se contente de peu : *Parvulus, quia parum vult;* les enfants n'ont point d'inclination au plaisir charnel, la pureté est leur apanage : *Pueri quasi puri;* un enfant ne parle point, il n'a pas la langue assez forte : *Infans quasi non fans;* un enfant n'a point de malice, d'ambition, ni de souvenance des injures reçues. Le Fils de Dieu a eu toutes ces qualités, puisqu'il a été vrai enfant. Ainsi, pour les honorer en lui, tâchons de les imiter, tâchons de corriger les attaches, les impuretés, les médisances, les jurements, les dissimulations, les pointilles d'honneur et l'esprit de vengeance qui règnent dans le monde. Si nous l'honorons et imitons ainsi en sa petitesse et en son enfance sur la terre, nous le contemplerons quelque jour en ses grandeurs et en sa gloire dans le ciel. *Amen.*

SERMON CVIII.

DE LA VIRGINITÉ DE MARIE EN LA CONCEPTION ET NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

(Pour la fête de la Purification.)

Quomodò fiet istud, quoniam virum non cognosco? Spiritus Sanctus superveniet in te.

Comme est-ce que cela se fera-t-il, puisque j'ai fait vœu de virginité? Le Saint-Esprit surviendra en vous. (Luc. 1, 34, 35.)

Quand Moïse eut l'honneur de voir Dieu au désert, et recevoir de lui la commission de retirer le peuple d'Israël de la captivité d'Egypte, ce qu'il admira davantage; ce qu'il voulut contempler de près, et ce qu'il appela grande vision, fut de voir que le feu brûlait au milieu du buisson, et ne le consumait pas : *Vadam, videbo visionem hanc grandem, quare non comburatur rubus.* Cette figure nous donnait à entendre qu'en toute l'économie de l'incarnation du Fils de Dieu, et de la rédemption des hommes, une des plus grandes merveilles, la plus digne de réflexion, et de considération particulière a été l'accord et le mariage de la virginité de Marie avec sa maternité : *Rubum quem viderat Moïses incombustum, conservatam agnovimus tuam laudabilem virginatatem.* Pour traiter à fond ce mystère, je vous dois expliquer, après saint Bernard, quatre admirables prérogatives dont la sainte Mère de Dieu a été avantagée, savoir : qu'elle a été la porte-enseigne de virginité, féconde sans corruption, grosse sans pesanteur et accouchée sans douleur : *Virginitatis primiceria, sine corruptione fœcunda, sine gravamine gravida, sine dolore puerpera;* ce qui vous fera voir que la Vierge n'était point sujette à la loi de la purification, ni son Fils à celle de l'oblation des enfants, puisque le texte de la loi les exemptait en paroles expresses : *Mulier si sus-*

cepto semine pepererit masculum immunda erit (Lev. 12, 2). *Omne masculinum adaperiens vulvam sanctum Domino vocabitur* (Exorde 13, 2). Après que le prophète eût vu le miracle du buisson ardent, il devint bègue, et empêché de la langue; et quand je pense à votre virginité et à votre pureté presque divine, ô sainte et bienheureuse Mère! je deviens stérile, indisert et presque entièrement muet. Je suis contraint de vous dire avec l'Église catholique : *Sancta et immaculata virginitas, quibus te laudibus efferam nescio*. Non, je ne saurais dignement louer et glorifier en vous cette vertu angélique, mais j'oserai bien prendre la confiance de vous présenter de bon cœur cette parole angélique : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Triplicem sanctitatem Dei imitantur virgines sacræ. — II. Sed maximè Virgo Maria.

I. Punctum. — Maria est : 1° Virginitatis primiceria; 2° Sine corruptione fœcunda; 3° Side gravamine gravida ; 4° Sine dolore puerpera.

II. Punctum. — Morale : 1° Castitas petenda à Virgine; 2° Servanda in nobis propter eam ; 3° Honoranda in aliis.

Exorde. — I. Quoique toutes les perfections de Dieu étant une même chose entre elles, et une même chose avec son essence, soient égales et uniformes, aussi grandes, aussi excellentes et aussi infinies l'une que l'autre, il semble néanmoins qu'il n'en est point qui soit contemplée dans le ciel avec plus d'admiration, et publiée avec plus d'éclat que la sainteté divine et adorable; c'est le prophète Isaïe et l'évangéliste saint Jean qui nous enseignent cette vérité, disant que l'occupation et l'exercice des séraphins, qui sont devant le trône de Dieu, c'est de crier incessamment à son honneur: Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées; ils disent trois fois : *Sanctus*, non-seulement pour exprimer les trois adorables Personnes de la très-auguste Trinité, mais encore pour signifier la triple sainteté que la théologie reconnaît, et que la foi catholique adore en la majesté divine. Ce mot de Saint a trois principales significations, selon les diverses manières dont il est employé par les trois langues qui sont en usage dans l'Église, la grecque, l'hébraïque et la latine, et ainsi il exprime trois perfections qui conviennent à Dieu par nature et aux vierges chrétiennes par imitation.

Premièrement, la sainteté selon l'étymologie du mot grec ἅγιος, signifie pureté, *Ab alpha, privante particula*, καὶ τῆς γῆς, *quasi sine, terrâ*. La Majesté divine est très-sainte, c'est-à-dire très-pure, exempte de tout corps, de toute lie terrestre, de tout être matériel, et même de tout mélange physique ou métaphysique; son essence, son existence et sa subsistance sont une même chose, très-pure, très-simple et très-indivisible; ce qui est si véritable, qu'encore qu'il y ait en Dieu des perfections qui ont des effets tout contraires, comme la miséricorde et la justice, l'amour et la haine, il les a néanmoins en unité,..... ἑνομένως, dit saint Denys Aréopagite (*De div. nom.*, c. 1). En second lieu, les hébreux disent qu'une chose est sainte, *cadash*, quand elle est séparée de l'usage commun des créatures, pour être toute destinée et dédiée au Créa-

teur : ainsi on sanctifie les vases, les ornements, les temples et les personnes ecclésiastiques, c'est-à-dire, qu'on les dégage de tout emploi et usage commun, pour les consacrer, et approprier entièrement au service de Dieu, et en ce sens la Majesté divine est sainte beaucoup plus noblement que toute autre chose : car encore qu'elle contienne en soi toutes les créatures, elle les a ἐκηρημένως, *separatè*, dit le même saint Denys; son être divin est tellement détaché de tout ce qui n'est pas lui, si fort séparé et éloigné de tout être créé et indépendant de tout ce qui est hors de lui, que la création, la conservation, le gouvernement du monde et les autres actions qu'il fait hors de soi, ne mettent rien en lui, pas même une relation réelle ou formelle. Cette pureté divine, en troisième lieu, selon l'étymologie du mot latin, est appelée sainte, parce qu'elle est stable, permanente et immuable : *Sanctus, quasi sancitus.*

Saint Cyprien (*De disciplinâ*, *et habitu Virg.*, c. 2), parlant des vierges, dit un mot qui les relève bien, et qui montre les grands avantages qu'elles ont entre les autres ordres de l'Eglise. Une vierge, dit-il, est la beauté et l'ornement de la grâce spirituelle, elle est l'image de la divinité qui représente la sainteté de Dieu, *Decus atque ornamentum gratiæ spiritualis*, *imago Dei, respondens ad sanctimoniam Domini.* Les rois sont les images de la souveraineté de Dieu, les juges ont une participation de sa justice, et les docteurs ont un rayon de sa science; mais les vierges sont les images de sa sainteté : elles ont une participation de cette perfection divine, que les séraphins publient et admirent tant dans le ciel : *Sanctus*, *Sanctus, Sanctus.* Elles imitent la triple sainteté de Dieu, non les vierges telles quelles, mais les vierges chrétiennes; non pas toutes les vierges chrétiennes, mais celles qui se sont consacrées à Dieu par le vœu de virginité. Elles imitent la première sainteté de Dieu, en tant qu'elles se sèvrent des appas et des délices de la chair, elles se privent de toute volupté sensuelle, elles n'ont point de commerce ni d'alliance avec ce corps de terre et de boue : *Sine terrâ;* c'est le texte sacré qui dit que cette séparation des plaisirs du corps est une sainteté : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra*, *ut abstineatis vos à fornicatione*, *sciat unusquisque vestrûm possidere vas suum in sanctificatione.* Une vierge chrétienne est sainte, en second lieu, parce qu'elle réfère à Dieu sa pureté, que c'est pour l'amour de lui, non pour d'autres intentions qu'elle se sépare de la chair : *Cogitat quæ Dei sunt*, *ut sit sancta corpore, et spiritus; sancta*, *id est Deo dicata*; mais une vierge religieuse ajoute une troisième sainteté par le vœu qu'elle fait à Dieu, se privant non-seulement de la jouissance actuelle des voluptés du corps, mais encore du droit et de la liberté d'y pouvoir jamais prétendre, ce qui fait que sa pureté n'est pas volage et inconstante, mais fixe, arrêtée, immuable et perpétuelle : *Sancta quasi sancita.*

II. La bienheureuse Mère de Dieu est appelée par l'Eglise : *Sancta Virgo Virginum*, parce qu'elle a eu en éminence et en souverain degré ces trois sortes de sainteté ; elle a gardé toute sa vie une virginité très-entière et une pureté plus qu'angélique, elle

a toujours référé à Dieu sa chasteté virginale, et si dévotement, si efficacement et si heureusement, qu'il l'a reçue et acceptée pour en faire son temple, son sanctuaire et son très-digne séjour.

Premier point. — 1° Elle est la première entre les vierges, et même entre toutes les créatures, qui en a fait le vœu à Dieu; c'est elle qui a arboré cette enseigne dans le monde; c'est elle qui a planté cette belle fleur de lis au parterre de l'Eglise; c'est elle qui la première s'est obligée par vœu à la virginité perpétuelle : *Primiceria virginitatis.* Saint Grégoire de Nysse (*or, de Chr. Nativ.*), saint Augustin (l. *de sanctâ virginit.*, c. 4), saint Bernard (*super Missus est Angelus*, *homil.*) et les autres Pères de l'Eglise le prouvent efficacement par la réponse qu'elle fit à l'ange; il lui annonce de la part de Dieu qu'elle concevra et enfantera un Fils, qui sera grand, qui régnera éternellement, et qui sera Fils de Dieu; mais elle, craignant pour sa virginité, répond fort humblement : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco*[1]? Comment est-ce que cette œuvre s'accomplira, puisque vous savez, ô saint ange, que je suis en résolution, en état et en obligation de n'admettre jamais quoi que ce soit qui intéresse tant soit peu le vœu de virginité que j'ai fait à Dieu? C'est le vrai sens de ces paroles, autrement sa réponse ne serait pas à propos, car on aurait pu lui répliquer : Vous ne connaissez point d'homme, mais vous en pourrez connaître. L'ange ne lui fait point cette repartie, mais recevant sa réponse, en admirant sa pureté et en révérant sa conduite, il lui explique que cette grande œuvre se fera sans intérêt de sa virginité par la grâce et l'opération du Saint-Esprit.

Et ce fut un trait admirable de la sage providence de Dieu, dit saint Augustin, qu'il ait voulu que Marie ait fait vœu de virginité avant que d'être Mère de Dieu, afin de donner aux fidèles un exemple rare et singulier de cette vertu angélique. Si elle n'eût voué virginité qu'après son élection à la maternité divine, les partisans des hérétiques, les hommes mondains et les charnels eussent dit à une âme qui se voudrait consacrer à Dieu : Cela était bon pour la Vierge de faire vœu de virginité; elle savait qu'elle était choisie pour enfanter le Fils de Dieu, elle savait que sa virginité ne la rendrait pas stérile, elle savait qu'elle serait vierge et mère tout ensemble; mais vous qui ne pouvez espérer le même privilége, pourquoi vous rendez-vous stérile, pourquoi vous priverez-vous des fruits de bénédiction que vous pourrez donner au monde par un légitime mariage? Non, on ne peut pas dire cela; car Marie avant que de savoir qu'elle serait Mère de Dieu, Marie pensant que son vœu la rendrait stérile pour jamais; Marie vivant parmi un peuple où la stérilité était estimée un opprobre et une malédiction de Dieu, fait vœu de virginité, et Dieu approuve son dessein, rend sa stérilité féconde, et, en récompense de son vœu, honore sa virginité par la divine maternité; parce qu'elle est *virginitatis primiceria*, elle devient *sine corruptione fœcunda*, parce qu'elle est la porte-enseigne des vierges, elle est féconde sans corruption.

[1] Voyez ci-dessus, au premier point du sermon : *De la virginité.*

2° Moïse l'avait prévu et prédit admirablement; car, faisant la loi de la purification des accouchées, il disait : *Mulier quæ suscepto semine peperit masculum;* La femme qui, ayant conçu par la voie ordinaire, aura accouché d'un garçon, sera immonde quarante jours. Sur quoi saint Bernard dit : *Nisi parituram prævidisset sine semine Virginem, quæ necessitas erat de suscepto semine fieri mentionem;* si le prophète n'eût prévu que la Vierge concevrait sans opération d'homme, en vain et inutilement il eût dit : La femme qui aura conçu par la voie ordinaire. Dieu disait avant le déluge : Mon esprit ne demeurera point en l'homme, parce qu'il est chair; et par une raison contraire, d'autant que Marie ignore les œuvres de la chair, l'esprit de Dieu vient en elle, parce qu'elle dit : *Virum non cognosco,* l'Ange lui dit : *Spiritus sanctus superveniet in te.*

C'est ce que le livre des Cantiques avait prédit en ces beaux termes : *Ferculum fecit sibi Rex Salomon mediâ charitate constravit propter filias Jerusalem :* Le Verbe divin qui est le vrai Salomon et la Sagesse incréée, a entrepris de faire pour soi une belle litière, φορεῖον, *ferculum à ferendo;* cette litière n'est point autre que la sainte Vierge qui a longtemps porté le Verbe incarné en ses pures entrailles et en ses mains virginales ; ce qui est de plus remarquable en la fabrique de cette litière, c'est que *mediâ charitate constravit propter filias Jerusalem.* Ce texte a deux diverses versions et toutes deux sont à la gloire et à l'honneur de la Vierge et de son Fils. Les 70 interprètes traduisent : Εντός αὐτοῦ λιθόστρωτον ἀπό θύγατερων Ιερουσαλήμ : *Interiora ejus lapidibus ornata à filiabus Jerusalem.* Le fond de cette litière est marqueté des pierreries des filles de Jérusalem. Quel est l'intérieur de la Vierge? c'est son âme sainte et sacrée; cette belle âme est enrichie de mille brillants, ornée de pierreries, embellie de toutes les grâces, vertus et prérogatives qui ont été distribuées et données en partage aux autres âmes : *A filiabus Jerusalem.*

Pline dit que Zeuxis voulant faire le portrait d'une déesse qui serait le chef-d'œuvre de son art, (c'était l'image de Junon, pour la mettre en son temple selon le vœu des Agrigentins), assembla les cinq plus belles filles qui se purent trouver en toute la Grèce, il les fit asseoir devant soi, et autant de traits qu'il couchait sur la toile, autant d'œillades il portait sur ces modèles vivants. De l'une, il empruntait la chevelure; de l'autre, le lustre de son front ; de celle-ci, la neige et le vermillon naturel de ses joues; de celle-là, les attraits de sa bouche ; et ainsi il fit une peinture qui fut le ramas, et comme l'assemblage et l'abrégé des plus rares beautés de son pays. Cela n'était rien en comparaison de ce que Dieu a fait en faveur de la Vierge : il a choisi tout ce qui est de plus beau, rare, riche, précieux, excellent et admirable dans toutes les âmes prédestinées, il en a fait un précis et un abrégé, et l'a donné à cette incomparable Vierge : *Interiora ejus lapidibus constrata à filiabus Ierusalem,* ainsi l'amour ardent des séraphins, la lumière des chérubins, l'humilité des anges, l'innocence d'Abel, la dévotion d'Enoch, la justice de Noé, la fidélité d'Abraham, l'obéissance d'Isaac, la sainteté de Jacob, la chasteté de Joseph, la longanimité

de Moïse, la patience de Job, la mansuétude de David, la foi des patriarches, l'espérance des prophètes, la charité des apôtres, la constance des martyrs, la piété des confesseurs, la pureté des vierges; toutes les vertus, grâces et perfections de tous les saints ont été comme quintessenciées, raffinées, perfectionnées et logées au cœur de Marie.

La seconde traduction de ce texte du Cantique qui fait plus à mon propos est l'ordinaire : *Mediâ charitate constravit.* Le milieu de cette litière, c'est le sein virginal de Marie; le Saint-Esprit est l'amour et la charité personnelle, c'est lui qui a tapissé cette litière, c'est lui qui a orné le cœur et le sein de Marie, c'est lui qui a formé la très-sainte humanité, où est assise pour jamais la Sapience éternelle; c'est par son œuvre, et non par d'autres voies que la Vierge est devenue grosse; il faut que j'explique ceci au peuple, car pas un seul de mes auditeurs ne doit ignorer nos mystères par ma faute. Quand on dit que la Mère de Dieu a été vierge devant l'enfantement, on ne veut pas seulement dire qu'elle a été pure et immaculée avant que d'être mariée; et si on n'entendait autre chose, on ne lui attribuerait rien qui ne convînt aux autres filles sages et honnêtes : on dit donc qu'elle est vierge avant l'enfantement, c'est-à-dire, qu'elle est demeurée vierge encore qu'elle soit devenue grosse, parce qu'elle ne l'est pas devenue par la voie ordinaire, mais par la toute-puissance de Dieu, par la grâce et l'opération du Saint-Esprit; c'est que le Saint-Esprit choisit du plus pur sang de la Vierge; elle n'en avait que de tel, mais il prit du plus pur et il en forma un petit corps dans les entrailles de la même Vierge; dans ce corps, il créa une âme raisonnable comme la nôtre, spirituelle comme la nôtre, créée de rien comme la nôtre, de même nature que la nôtre, non pécheresse et ignorante comme la nôtre, mais très-savante, très-sainte et source de toute sainteté; et au même instant, le Fils de Dieu, la seconde personne de la Très-Sainte Trinité se joignit hypostatiquement à ce corps et à cette âme; de sorte que, comme en la Trinité il y a trois personnes, mais qu'il n'y a qu'une même substance qui est commune aux trois personnes : ainsi en Jésus-Christ Notre Seigneur, il y a trois substances et une seule personne commune à ces trois substances; il y a le corps, l'âme et la divinité, qui subsistent en la personne du Verbe.

3° Il disait en l'Evangile que son joug est suave et sa charge légère, à plus forte raison lui-même était-il une charge légère, un fardeau doux et agréable; comme sa mère fut féconde et sans corruption, elle était grosse sans pesanteur : *Sine corruptione fœcunda, sine gravamine gravida;* et les femmes enceintes pour faire sagement, devraient souvent honorer sa divine grossesse, lui offrir le fruit qu'elles portent, la prier de l'offrir à son Fils, dire tous les jours quelques *Ave, Maria*, en l'honneur des neuf mois de sa grossesse adorable. Platon appelle une femme enceinte, la ville métropolitaine des maux, μητρόπολιν τῶν κακῶν, à cause des incommodités, syncopes, défaillances, pâles-couleurs, appétits déréglés, pesanteurs et autres infirmités auxquelles elle était tributaire. La Vierge n'y était pas sujette; on disait à la première femme : *Multi-*

plicabo conceptus tuos, et ærumnas tuas ; votre grossesse sera toujours accompagnée d'incommodités. On a dit à la seconde Eve, cette loi est faite pour toutes les autres, et non pour vous : *Pro omnibus hæc facta est lex, non pro te.* Elle n'a point eu de corruption en concevant Jésus ; point de pesanteur en le portant : *Cùm esset gravida, salubri levitate plaudebat, lumen enim quod in se habebat, pondus habere non poterat*, dit saint Fulgence (*Temp. de laud. Mar.*) ; et saint Bernard (In illud Apoc. : *Signum magnum apparuit*) le prouve en ce que nous voyons en l'Evangile, qu'au temps auquel les efforts et mouvements violents sont dangereux aux femmes enceintes, la Vierge fait des voyages : au commencement de sa grossesse, elle va promptement aux montagnes de Judée vers sa cousine Elisabeth, et étant proche de ses couches, elle fait un long et laborieux voyage de Nazareth en Bethléem ; d'où vient cela, c'est qu'elle porte en ses entrailles l'Agneau qui ôte les péchés du monde et les effets du péché.

On dit qu'il y a en la nature un arbre qui s'appelle l'agneau chaste : *Agnus castus*, qui a une si merveilleuse et salutaire propriété, que si vous en avez sur vous une branche quand vous dormez, vous n'avez jamais de songe déshonnête ; et si vous en portez sur vous en voyageant, vous ne sentez point de lassitude. Jésus Notre Seigneur est l'Agneau de Dieu, l'Agneau chaste et la pureté même ; quand on le présente en la communion, on dit : *Ecce Agnus Dei.* Ceux qui le reçoivent souvent et dignement sont affranchis des illusions nocturnes, sont légers et diligents au chemin de la perfection ; il est donc à craindre que vous ne le receviez indignement, puisque le recevant si souvent vous êtes toujours si pesant en la pratique des vertus et si paresseux aux bonnes œuvres. La Vierge enceinte fait de grands voyages parce qu'elle porte l'Agneau chaste, elle porte celui qui porte toutes choses ; elle a conçu tout autrement que les autres femmes, elle porte tout autrement que les autres, elle enfante tout autrement : *Sine gravamine gravida, sine dolore puerpera.*

4° Saint Athanase (Serm. *de Annunciatione*) dit que la vertu du Très-Haut qui survint en elle, afin qu'elle conçût le Fils de Dieu sans corruption, demeura en elle pendant sa grossesse, afin qu'elle le portât sans incommodité ; sans doute qu'il y était aussi en son accouchement, afin qu'elle l'enfantât sans douleur. Saint Gabriel lui ayant dit qu'elle concevrait et enfanterait un fils, elle demanda comme est-ce que cela se fera ; c'est-à-dire, comment est-ce que je concevrai, comme est-ce que j'accoucherai ? L'ange lui répondit : Par la vertu du Très-Haut, parce que celui qui naîtra de vous sera le Fils de Dieu ; c'est-à-dire, que cette naissance temporelle aura beaucoup de rapport, de relation et de ressemblance avec sa génération éternelle : *In Patre impassibilitas, in Matre incorruptibilitas ; in Patre æterna divinitas, in Matre perpetua virginitas* (Aug., Serm. 22, *de tempore*). Le Père l'a engendré de toute éternité comme la splendeur de sa gloire ; la Vierge l'a enfanté dans le temps avec la gloire de son intégrité : *Virginitatis gloria permanente ;* le Père l'engendre en se contemplant soi-même, la Vierge l'enfante étant élevée en un très-haut degré de contemplation. Oh !

quelle extase! quel ravissement! quelle application et union de son âme sainte avec le Père éternel, quand elle fut sur le point de donner au monde cette lumière éternelle qu'elle avait reçue de lui! quelles adorations, quelles actions de grâce, quelles joies, quelles oblations de soi-même, quelles ardentes affections se passèrent en son cœur virginal! Mais c'est un sanctuaire, il n'en faut pas approcher, il le faut honorer par un profond et respectueux silence : *Pavete à sanctuario meo.*

L'Ecriture sainte est merveilleuse, tout est mystérieux en elle; le Sauveur dit qu'elle n'a pas une lettre ni pas un trait de plume qui ne mérite d'être considéré. Ainsi le prophète Isaïe ayant prédit en paroles expresses la naissance de Jésus-Christ, ses qualités et ses titres d'honneur : *Parvulus natus est nobis et filius datus est nobis, et vocabitur admirabilis, consiliarius, Deus fortis*, il ajoute : *Multiplicabitur ejus imperium;* notez qu'en hébreu au lieu de *multiplicabitur*, il y a, *lemarbe*, et que le *Mem* de ce mot est écrit tout autrement que les Hébreux n'ont accoutumé de l'écrire, et contre les règles de leur grammaire, car le *Mem* a coutume d'être ouvert quand il est au milieu du mot comme ici, et il n'est fermé que lorsqu'il est final, c'est-à-dire à la fin d'un mot; et en toute l'Ecriture il n'y a que ce seul passage où le *Mem* au milieu de la diction soit fermé comme le *Mem* final. Le Prophète voulant signifier que comme ce *Mem*, qui est la première lettre du nom de Marie, est fermé contre la coutume, ainsi la Vierge accouchant de cet enfant dont il fait mention demeurerait fermée et entière contre les lois ordinaires de la nature.

Le psaume 21e ne se peut entendre, pas même au sens littéral d'autre personne que de Jésus, Homme-Dieu; car les circonstances de sa passion y sont marquées bien expressément. En ce psaume il dit à Dieu son Père : *Tu es qui extraxisti me de ventre, in te projectus sum ex utero;* C'est vous qui m'avez tiré des entrailles de ma mère, c'est par votre toute-puissance, et non par aucune aide de nature que j'en suis sorti; c'est vous qui m'avez reçu quand je suis entré au monde; pensez combien pur et immaculé devait être cet enfantement, auquel Dieu, qui est la pureté même, faisait comme l'office de sage-femme, et combien ce fruit devait être net, qui fut reçu immédiatement entre les mains de Dieu même.

Sainte Brigitte écrit en ses *Révélations*, que la Vierge étant prête d'enfanter, ne se coucha pas, mais se mit à genoux en oraison, s'appliqua à une très-haute et sublime méditation, dépouilla le manteau dont elle était couverte, ôta ses souliers comme Moïse, quand il voulut s'approcher de Dieu; tout cela eut été mortel à une autre femme accouchée en la rigueur de l'hiver, en l'extrême froid qu'il faisait, dans une étable exposée à tous les vents, durant l'intempérie d'une nuit obscure. Marie sent bien toutes ces incommodités, mais elle n'en souffre aucune incommodité; ce n'est pas d'elle qu'il est dit : *Mulier cùm parit, tristitiam habet quia venit hora ejus.* Elle n'a point de tristesse, mais très-grande joie; elle n'est point en péril de mort, mais elle produit la vie; il n'y a point de tranchées, point d'immondices, point de sage-femme en cet enfantement virginal : *Nullus dolor, nulla naturæ contumelia in*

hoc partu, non aliquo indiguit obstetricantis obsequio, dit saint Cyprien : *Maria aptissimè sideri comparatur, quia sicut sidus absque lesione suum emittit radium, sic absque corruptione Virgo parturit Filium, nec sideri radius suam minuit claritatem, nec Virgini Filius suam adimit integritatem*, dit saint Bernard. Marie est très-bien comparée à une étoile; car comme l'étoile produit son rayon sans se faire tort, la Vierge a enfanté son Fils sans corruption, le rayon dardé de l'étoile ne lui ôte point sa clarté; Jésus enfanté de Marie n'intéresse point son intégrité, elle avait été conçue sans péché, elle avait conçu sans concupiscence, ainsi elle devait enfanter sans douleur, qui est l'apanage du péché et le tribut de la volupté.

Second point. — 1° Je vous dirai avec le même saint Bernard : *Si immunditia aut impudicitia, aut carnis illecebra naviculam concusserit mentis, respice stellam, voca Mariam;* Sitôt qu'une tentation d'impureté ou de sensualité commence d'agiter la nacelle de votre cœur, regardez l'étoile, invoquez Marie. Je vous dirai avec saint Chrysostome : *Quæcumque estis virgines ad Matrem Domini confugite, illa enim pulcherrimam, pretiosissimam, et incorruptibilem possessionem patrocinio suo vobis conservabit.* Toutes les vierges qui sont soigneuses de leur pureté doivent recourir à la Mère de Dieu, et elle leur conservera, par sa protection, cette très-belle, très-précieuse et incorruptible possession. Je vous dirai avec saint Ambroise : *Tanta inerat Virgini Mariæ gratia puritatis, ut non solùm virginitatem servaret, sed etiam si quos inviseret, castitat isinsigne conferret;* elle était ornée d'une pureté si excellente, si parfaite et si féconde, que ceux qui la hantaient et tous ceux qui la regardaient, devenaient amoureux de la chasteté; elle n'a pas moins de pouvoir à présent dans le ciel qu'elle en avait alors sur la terre, et ainsi ceux qui la regardent des yeux de la foi, ceux qui l'invoquent de bon cœur, reçoivent des inclinations et des dispositions à cette vertu angélique.

Primum in unoquoque genere est causa et mensura reliquorum. Elle est la porte-enseigne de la virginité, elle est la première qui en a fait le vœu, plusieurs autres se sont consacrées à Dieu, mais ce n'est qu'après elle : *Adducentur regi virgines post eam.* Elle est donc cause de toute la pureté des vierges; c'est elle qui l'obtient de son Fils pour nous, c'est elle qui l'inspire aux âmes chrétiennes, c'est elle qui communique la pureté virginale aux filles, la chasteté conjugale aux mariées, la continence louable aux veuves. Voulez-vous avoir quelque trêve en ces ardeurs de la sensualité qui vous brûlent à petit feu? Regardez l'étoile, invoquez Marie, ayez envers elle une dévotion toute particulière, soyez du Rosaire, du Mont-Carmel, ou des autres confréries qui lui sont dédiées, et faites-y soigneusement votre devoir. Honorez tous les jours et plusieurs fois la pureté en laquelle elle a été conçue, la pureté en laquelle elle a conçu le Fils de Dieu. Voulez-vous mettre à couvert l'honneur de vos filles et les garantir des embûches qu'on ne dresse que trop souvent à leur pudicité en ce siècle maudit, rendez-les bien dévotes à la Vierge, procurez qu'elles se donnent souvent

à elle, qu'elles disent tous les jours le chapelet, qu'elles jeûnent quelquefois le samedi en son honneur, qu'elles fassent comme sainte Justine de Nicomédie, c'est saint Grégoire de Nazianze qui le rapporte (Orat. 18, *de laudibus*).

Un jeune homme de la ville fut transporté d'amour sensuel envers cette vierge, et avec tant de passion qu'il usa de toutes les voies imaginables pour gagner son affection : voyant qu'elle résistait à tout, parce qu'elle avait fait vœu de virginité, il dit :

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo.

Il s'adresse à un magicien nommé Cyprien (S. Cypr., *florebat* an. 354), lui promet une grande somme d'argent, s'il peut obtenir le consentement de cette fille. Ce sorcier emploie tous ses maléfices les plus noirs, les plus puissants et diaboliques. La sainte se sentant pressée, recourut à la Vierge, la priant instamment de secourir une pauvre vierge qui était en danger de se perdre : Καὶ τήν παρθένον Μαρίαν ἱκετεύουσα βοηθῆσαι παρθένῳ κινδυνευούσῃ. Νικᾷ ἡ παρθενος, νικᾶται ὁ δαίμων; et, par ce moyen, la fille demeura victorieuse et le diable fut vaincu, car il répondit à Cyprien qu'il n'avait point de pouvoir sur cette vierge, parce qu'elle avait mis toute sa confiance en Jésus-Christ et en sa Mère; ce qui toucha si vivement le magicien, qu'il se convertit, qu'il reçut le baptême, qu'il endura le martyre pour la foi avec cette sainte. Il n'y a pas jusqu'aux Turcs et aux Arabes, qui ne reconnaissent ce pouvoir de la Vierge : car ceux qui demeurent auprès de la ville d'Héliopolis, se baignant en une fontaine qui a autrefois servi à la Mère de Dieu, disent en leur langage : *Bethulieta, et adra sabanati;* O Vierge immaculée! précieuse comme une perle, claire et pure comme un rayon du soleil, regardez-moi.

2° Elle désire nous voir affectionnés à la pratique de toutes les vertus, mais principalement de la pureté; il y va de son honneur et de son contentement. La théologie nous apprend que, lorsque, par notre bon exemple, par nos instructions ou par d'autres voies, nous sommes cause de quelque bien, toutes les fois qu'il se pratique après notre mort, nous avons quelque accroissement de gloire et de joie accidentelle dans le ciel. Voilà, par exemple, un curé ou un gentilhomme qui est cause qu'on institue en sa paroisse la confrérie du Rosaire ou du Scapulaire : toutes les fois qu'on dira le chapelet, qu'on fera la procession ou quelque autre dévotion en cette sainte société, il en recevra quelque joie et gloire particulière dans le ciel. Voilà une mère de famille qui a grand soin d'instruire ses enfants et ses domestiques en l'amour de Dieu, en sa crainte : elle les accoutume à prier Dieu soir et matin, à dire tous les jours leur chapelet, à faire l'aumône avec affection, à endurer et pardonner les injures pour l'amour de Dieu, à aimer la pauvreté et l'humilité chrétiennes; elle mourra quelque jour et ses gens demeureront en vie; après sa mort elle sera en purgatoire ou en paradis : car Dieu ne permettra pas qu'une si bonne mère tombe en enfer; autant de fois que quelqu'un de ses enfants jeûnera, priera Dieu, fera quelque autre bonne action qu'il aura apprise de sa mère, si elle est en purgatoire, ses peines se diminueront, ou si elle est

en paradis, elle en recevra de l'honneur et du contentement particulier. Les anges se réjouissent dans le ciel en la conversion d'un pécheur, parce qu'ils y ont contribué par leurs inspirations, par leur diligence et par leurs prières (Luc. 15; 7, 10). Saint Bernard dit que leur vin ce sont les larmes des pénitents, et qu'ils se réjouissent, comme un vigneron qui a travaillé toute l'année à cultiver une vigne se réjouit faisant de belles vendanges. Et saint Paul, écrivant aux Ephésiens, les appelle sa joie et sa couronne : *Gaudium meum*, *corona mea;* parce que les ayant convertis et cultivés en la foi, il en recevra une auréole et réjouissance accidentelle; ce nous sera un grand honneur d'avoir été coadjuteurs du Fils de Dieu en la conquête des âmes. On donnait anciennement la couronne civique à celui qui, en une bataille, avait sauvé la vie à un citoyen romain; celui qui aura coopéré à convertir ou à perfectionner une âme, méritera une couronne, non civique, mais éternelle et céleste : *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ fulgebunt in perpetuas æternitates.* La sainte Mère de Dieu est cause de la pureté des vierges chrétiennes, ainsi que nous avons vu; elle reçoit donc une nouvelle joie et un surcroît de gloire toutes les fois qu'une âme garde la chasteté.

3° Saint Ignace, martyr, écrivant à son disciple Héron, lui mandait avec grande instance : *Virgines serva tanquam pretiosa Christi monilia;* Je vous recommande les vierges chrétiennes; ayez grand soin de leur pureté, gardez-les comme les précieux joyaux de Jésus-Christ. Voilà un beau mot : *pretiosa Christi monilia.* L'Eglise est le corps mystique de Jésus-Christ : il en est le chef, nous en sommes les membres; sa Mère en est comme le col, et comme toutes les humeurs et les esprits, qui descendent de la tête sur tout le reste du corps, passent par le col, ainsi toutes les grâces, vertus, faveurs et bénédictions que Jésus répand dans les cœurs des fidèles passent par les mains de Marie; les joyaux sont les ornements du col, les chaînes d'or en sont la couronne, les vierges chrétiennes sont les pierreries et les chaînes d'or en l'Eglise; parce qu'elles ornent le col qui est la Mère de Dieu, elles sont les atours, les ornements et les couronnes de la Vierge. Une fille chrétienne qui garde pour l'amour de Dieu, sa virginité inviolable jusqu'à l'heure de la mort, rend plus d'honneur à la Mère de Dieu, que si elle disait son chapelet continuellement et toute sa vie : car une femme mariée ou une veuve qui dirait son chapelet jour et nuit, honorerait la Vierge cinquante ou soixante ans, mais cet honneur se finirait, l'action étant passagère, l'honneur actuel que la sainte Vierge en recevrait, serait aussi passager et temporel; mais une âme qui garde sa virginité jusqu'à la mort, ne rend pas seulement honneur à la Vierge par une action passagère, elle l'honore par un état permanent et perpétuel, elle sera vierge en toute l'étendue des siècles, elle sera donc à jamais un des joyaux de la Vierge et un diamant de sa couronne.

C'est ce que ne considèrent pas ceux qui s'étonnent de voir qu'on enferme si étroitement les religieuses. Quand vous avez des perles communes et de peu de prix, des happelourdes ou des pierres d'Alençon, vous n'avez pas grand soin de les cacher en un coffre,

vous les laissez exposées sur un buffet ou ailleurs; mais quand vous avez des diamants ou d'autres pierreries de grand prix, vous les mettez dans une boîte, cette boîte est dans une cassette, cette cassette dans un coffre, ce coffre dans un cabinet, ce cabinet dans une chambre qui ferme à double ressort; les filles mondaines ne sont pas de grand prix en l'estime de Dieu et en la balance de son jugement, et ainsi elles sont toujours exposées à la vue et hantise de tout le monde; en la religion il y a tant de murailles, tant de portes, tant de serrures et tant de grilles pour garder les vierges sacrées, c'est qu'elles sont les chaînes d'or et les pierreries de l'Eglise; et sur cela vous pouvez juger le grand mal que vous faites quand vous attirez une vierge chrétienne à quelque déshonnêteté, vous faites un grand tort et un extrême déplaisir à la Mère de Dieu, vous arrachez une perle de sa couronne, vous lui ôtez un fleuron de son diadème, vous la privez d'une partie de sa gloire accidentelle. Si un larron était si téméraire que de s'en prendre aux pierreries de la reine, les dérober et dissiper, quand il serait découvert, que pourrait-il attendre, que des gibets et des roues? gardez-vous bien de vous prendre aux vierges dévotes, ce serait un attentat exécrable et un crime de lèse-majesté : ce sont les rubis de la reine, les diamants de la Mère de Dieu; vous serez infailliblement découvert, très-rigoureusement et effroyablement puni. Ecoutez une histoire qui vous fera frémir si vous n'êtes plus dur qu'un rocher.

Saint Jérôme, écrivant à une dame romaine nommée Laëta (Ep. 7), la rapporte comme étant arrivée de son temps. Il dit donc que la dévote vierge Eustochium, fille de saint Paul, était nièce d'un grand seigneur de Rome nommé Himettius. Cet oncle, qui était orgueilleux et mondain, commanda à sa femme Prætextate d'ajuster sa nièce mondainement, de lui friser ses cheveux et lui mettre des robes de soie, ce qu'elle fit contre l'inclination de la sainte fille et de sa mère; la nuit suivante un ange apparut en songe à Prætextate, lui fit de terribles menaces et lui dit : Avez-vous bien osé faire plus d'état du commandement de votre mari que de Jésus-Christ, et toucher avec vos mains sacriléges la tête d'une vierge sacrée! vos mains en sécheront présentement, afin que vous connaissiez par cette peine le mal que vous avez fait, et dans cinq mois vous en serez punie en l'autre monde; et si vous ne vous amendez, votre mari et vos enfants mourront bientôt. Saint Jérôme assure que tout cela fut effectué de point en point; puis il ajoute : C'est ainsi que Jésus-Christ se venge de ceux qui violent les vierges qui sont ses temples, c'est ainsi qu'il est jaloux de ses perles et précieux ornements : *Prætextata nobilis fœmina jubente viro Himettio, qui patruus Eustochii virginis fuit, habitum ejus cultumque mutavit, et neglectum crinem mundano more texuit, sibi vincere cupiens et virginis et matris desiderium; et ecce ubi eâdem nocte cernit in sommis venisse ad se angelum, terribili voce minitantem pœnas, et hæc verba frangentem : tunc ausa es viri imperium præferre Christo? tu caput virginis Dei tuis sacrilegis attrectare manibus, quæ jam nunc arescent? ut sentias excruciato quid feceris? et finito mense quinto ad inferna duceris; sin autem persevaveris in scelere, et marito simul orba-*

beris, et filiis : omnia per ordinam expleta sunt, et seram miseræ pœnitentiam velox signavit interitus. Sic ulciscitur Christus violatores templi sui, sic gemmas, et pretiosissima ornamenta defendit.

Et, au contraire, si vous gardez la pureté en vous, si vous l'honorez et la cultivez en vos prochains pour l'amour de la Vierge, comme elle n'est pas ingrate, elle ne se laissera jamais vaincre de courtoisie; mais elle récompensera très-magnifiquement tout ce qu'on fera pour son service. Elle dira comme son Fils : *Ego glorificantes me glorifico* : Je rends glorieux ceux qui m'honorent; il y aura à perpétuité entre elle et vous un commerce très-heureux, un flnx et un reflux d'honneur, de gloire, de louange et de bénédiction que vous lui donnerez, et qu'elle vous donnera, outre la félicité essentielle qui consiste en la possession et en la jouissance de Dieu, à laquelle nous conduisent le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. *Amen.*

SERMON CIX.

DE MARIE, NOURRICE DE JÉSUS.

Quis mihi det te fratrem meum sugentem ubera matris, ut inveniam te foris.

Qui me donnera que vous soyez comme mon frère, nourri comme moi au sein de notre mère, afin que je vous trouve dehors. (CANT. 8, 1.)

Ce sont les paroles de l'Eglise, ou bien de quelque âme dévote, qui, au temps de la Synagogue, prévoyant le temps à venir et le siècle d'or de la loi de grâce, demandait l'incarnation du Fils de Dieu, et le mystère de sa divine enfance. Grâces immortelles en soient rendues à la bonté de notre Dieu qui a daigné accomplir les souhaits de cette humble suppliante! car le Verbe divin, en épousant notre nature, et en se faisant notre frère, s'est rendu visible hors du ciel, et a conversé sur terre avec les hommes : *In terris visus est, et cum hominibus conversatus est.* Mais il semble que le second souhait de l'épouse était inutile, et de petite conséquence; car qu'importait-il que le divin enfant fût nourri de lait, ou d'autre viande? qu'importait-il qu'il fût attaché à la mamelle de sa mère, ou à celle d'une autre nourrice : *Multum per omnem modum.* Il importe beaucoup, et pour trois raisons, qui feront les trois points de ce discours. Premièrement, pour l'honneur du Sauveur; secondement, pour la gloire de sa mère; et en troisième lieu, pour le profit des hommes. Pour ce sujet, la dévote femme de l'Evangile ne bénissait pas seulement vos chastes entrailles qui ont porté le Fils de Dieu, ô sainte et bienheureuse Vierge! mais encore vos mamelles qu'il a sucées : *Beatus venter te qui portavit, et ubera quæ suxisti;* Oui, béni soit le ventre qui a conçu et porté Jésus-Christ! depuis qu'il est entré en ce sanctuaire, il a sanctifié notre nature qui était une retraite de péché. Bénies les mamelles qui l'ont allaité! depuis qu'il y a sucé cette douce

liqueur, il a adouci la sévérité qu'il exerçait envers les hommes en l'Ancien Testament. Autant de moments qu'il a séjourné en ce sein virginal, autant de gouttes de lait qu'il a sucées en ces mamelles sacrées, autant de mille millions, et d'infinités de bénédictions puissions-nous vous rendre, autant de fois puissions-nous prosterner nos corps et nos cœurs aux pieds de votre trône, et vous dire dévotement : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — Decuit Christum sugere ubera matris : 1º Ut probaret se esse verum hominem ; 2º Ut fieret virtuosus.

II. Punctum. — Id decuit ad honorem matris : 1º Ut Christus illi debeat totum amorem ; 2º Ut nos nostrum.

III. Punctum. — Id decuit, ut ipsa pro nobis potenter intercedat : 1º Scripturâ ; 2º Patribus ; 3º Ratione ; 4º Comparatione.

Conclusio moralis. — I. Nutriendus Christus corporaliter in pauperibus : 1º Scripturâ ; 2º Patribus ; 3º Ratione ; 4º Exemplis. — II. Nutriendus spiritualiter in proximis : 1º Scripturâ ; 2º Patribus ; 3º Ratione ; 4º Exemplis.

Premier point. — 1º Le Fils de Dieu Notre Seigneur a tant estimé le bénéfice incomparable de son incarnation, qu'il a toujours procuré, par toutes voies, d'en faire naître en l'esprit des hommes une parfaite connaissance et une affectueuse et humble reconnaissance. Il semble même qu'il a plus désiré enraciner en nos cœurs la foi de son humanité que la foi de sa divinité. Vous savez qu'il est absolument nécessaire de croire que Jésus est vrai Dieu et vrai homme, qu'on ne saurait être sauvé sans la foi de ces deux vérités ; que c'est pour en établir la croyance que le Sauveur a prêché l'Evangile et a fait des miracles en ce monde, dit saint Léon (Hom. *de Transfigur.*) : *Ad hoc discipulos suos doctrinæ monitis, et operum miraculis imbuebat, ut idem Christus, et unigenitus Dei et hominis Filius crederetur. Nam unum horum, sine altero non proderat ad salutem, et æqualis erat periculi Dominum Jesum Christum, aut Deum tantummodò sine homine, aut sine Deo solum hominem credidisse, cùm utrumque esset pariter confitendum.* Mais il ne s'est point tant étudié à nous persuader qu'il était Dieu, qu'à nous faire croire qu'il était homme : *Commendans nobis quid dignatus sit esse pro nobis.* On ne trouve point, ou fort rarement, en l'Ecriture, qu'il se soit nommé bien expressément Fils de Dieu ; mais à chaque page de l'Evangile il se nomme le Fils de l'homme : *Filius hominis.* Les œuvres admirables et extraordinaires qu'il faisait, les miracles prodigieux qu'il opérait, les vertus héroïques et divines qu'il pratiquait, témoignaient plus que suffisamment qu'il était Dieu : *Opera quæ ego facio testimonium perhibent de me ;* mais que celui qui pardonnait les péchés, redressait les boiteux, qui rendait la vue aux aveugles-nés, la santé aux paralytiques de trente-huit ans, la vie aux morts à demi pourris, et qui s'est ressuscité soi-même ; de croire qu'il fût homme et le fils d'une femme, c'est ce qui était très-difficile, et, par conséquent, très-méritoire. Il prévoyait que l'enfer vomirait quelque jour des hérétiques, comme les Manichéens, qui diraient qu'il n'était pas vrai homme, qu'il en avait seulement la forme et

la figure extérieure, comme les anges quand ils se montrent à nous, et qu'il n'avait enduré la mort qu'en apparence, non réellement et de fait. Il prévoyait qu'il en arriverait d'autres, comme les Valentiniens et les Eutychiens, qui diraient qu'il n'avait pas un corps humain tiré de la substance de sa mère, mais créé de rien ou apporté du ciel.

Pour obvier à toutes ces hérésies, les étouffer avant leur naissance, et affermir la foi en l'humanité de Jésus et la vérité de sa passion, il a été à propos qu'il fût non-seulement conçu dans les entrailles de sa mère, non-seulement enfanté de son sein immaculé, mais encore nourri de ses mamelles virginales; car la conception ayant été faite secrètement, invisiblement et par l'opération du Saint-Esprit, on ne pouvait convaincre efficacement un opiniâtre, que le corps de Jésus avait été formé du corps de Marie; mais quand on l'a vu attaché à sa mamelle deux ans ou trois ans, on a conclu, par bonne conséquence, que celui qui a daigné sucer le lait d'une vierge pour en être nourri, n'a pas dédaigné le sang de la même vierge pour en être formé; que celui qui a fortifié et augmenté son corps de la substance de Marie, n'a pas dédaigné d'être conçu et formé de la même substance : *Unumquodque ex iis nutritur ex quibus constat;* que celle qui lui a donné l'entretien et la conservation de sa vie, lui aura donné le commencement et le principe de la même vie : *Qui dat esse, dat consequentia ad esse;* c'est le puissant argument que faisait le vénérable Bède contre les Eutychiens : *Carnem non de nihilo, non aliundè, sed maternâ traxit ex carne, alioqui sine causâ venter qui eum portasset, et ubera quæ lactassent, beatificarentur.* Oui, mais pourquoi a-t-il voulu être nourri du lait de sa propre mère, non de quelque autre nourrice? pour trois principales raisons : pour la gloire du Fils, pour l'honneur de la mère et pour l'utilité des hommes.

2° Sur ces paroles du chapitre second de saint Luc, où il est dit que l'Enfant Jésus croissait en âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes : *Puer autem crescebat, ætate et sapientiâ, et gratiâ apud Deum et homines* (Luc. 2, 40, 62), on forme une grande question. Le Sauveur n'était-il pas rempli de science, de sagesse et de connaissance, dès le premier instant de sa conception? Rempli, dis-je, si pleinement et si abondamment, qu'il n'en pouvait avoir davantage : *Plenum gratiæ et veritatis?* Comment est-ce donc que le sacré historien peut dire qu'il croissait de jour en jour en sagesse et en connaissance, non-seulement devant les hommes, mais encore devant Dieu. Pour résoudre cette difficulté, la théologie distingue en notre Sauveur quatre sortes de science : la divine, la béatifique, l'infuse et l'expérimentale; premièrement, la divine : car en tant que Fils de Dieu, vrai Dieu, et le même Dieu que son Père, il savait toutes choses, passées, présentes et à venir. Il avait la science de vision, la science de simple intelligence, et, selon quelques-uns, la science moyenne ou conditionnelle; car toutes choses sont nues et découvertes à sa vue; il n'est point de créature invisible en sa présence, dit son Apôtre; et il connaît toutes les choses nouvelles et anciennes, dit le

Prophète. Secondement, il avait la science béatifique par laquelle son âme sainte, ainsi que les autres âmes bienheureuses, et beaucoup plus parfaitement que toutes, éclairée de la lumière de gloire, voyait l'essence divine et toutes choses en elle comme en un miroir très-excellent et très-fidèle : *Quid est quod non vident, qui videntem omnia vident*, dit saint Grégoire. En troisième lieu, il avait la science infuse; car Dieu n'a rien refusé à cette sainte humanité de ce qu'il a accordé à quelque créature que ce soit; or, il répandit en l'esprit des anges, du premier homme, de Salomon et de quelques autres, une science habituelle, une lumière infuse, une sagesse et connaissance très-parfaite. Jésus eût donc cette science avec beaucoup de surcroît, et plus excellemment qu'aucun autre : encore que ces trois sciences fussent plus que très-suffisantes pour le rendre parfaitement savant; si est-ce que pour l'être en toutes les manières possibles, il voulut avoir une quatrième science, la science acquise et expérimentale, laquelle il acquérait de jour en jour par l'usage des sens, et par l'expérience des divers événements qui arrivent en ce monde : *Didiscit ex iis, quæ passus est obedientiam* (Heb. 5, 8); et c'est de cette quatrième science que l'Evangéliste parle quand il dit que l'enfant croissait en âge et en sapience.

Ce que les théologiens disent de la science, je le dis de la vertu par même raison; car saint Luc dit qu'il profitait non-seulement en sagesse, mais en grâce. Encore que saint Jean ait dit que dès le commencement il était plein de grâce et de vérité, c'est-à-dire, de vertu et de science; je distingue donc en Jésus Homme-Dieu, quatre sortes de grâce ou de vertu; je dis qu'il était vertueux et impeccable en quatre manières. Premièrement, il avait une grâce divine, substantielle et personnelle; car la sainte humanité étant toute pénétrée, vivifiée, sanctifiée et déifiée par la subsistance du Verbe, elle est sainte d'une sainteté incréée, ointe d'une onction infinie et d'une grâce substantielle et divine, qui n'est autre que la personne adorable du Verbe. Elle est sainte en second lieu, d'une sainteté béatifique; car elle jouissait de Dieu dès le premier moment de sa conception, et les saints qui voient Dieu ne peuvent qu'ils ne l'aiment; ils sont nécessairement transportés et attachés d'affection à un objet si aimable : heureuse et souhaitable nécessité! et c'est proprement l'amour de Dieu qui nous sanctifie, c'est lui qui nous rend véritablement saints et vertueux. En troisième lieu, la sacrée humanité était sainte par une sainteté accidentelle et infuse : le Saint-Esprit créant cette âme bienheureuse, et la joignant à la personne du Fils dans les entrailles de la Vierge, l'orna et l'embellit pour toujours de toutes ses grâces surnaturelles, tant gratuites que sanctifiantes, l'enrichit des sept dons, la dota de toutes les vertus et habitudes infuses qui peuvent ennoblir une âme : *Requiescet super eum Spiritus Domini, spiritus sapientiæ, et fortitudinis, pietatis, timoris Domini.*

Mais cet Homme-Dieu, pour être vertueux en toutes les manières possibles, le devait encore être par complexion naturelle. Les saints canons recommandent aux femmes mariées et même aux demoiselles, de nourrir elles-mêmes leurs enfants de leurs propres ma-

melles tant que faire se peut; parce que, selon la doctrine de Gallien et des autres médecins, pour donner un bon naturel et une inclination vertueuse à un enfant, il importe beaucoup de voir quelle nourrice vous lui donnez; car si elle est lascive, volage, colérique ou sujette à l'ivrognerie, ce sera grand hasard si l'enfant ne suce, avec le lait, les vices de sa nourrice. Caligula, empereur romain, fut un des plus horribles monstres de cruauté que la terre ait jamais portés; il désirait que tout le peuple romain n'eût qu'une tête pour décapiter en un coup tous les bourgeois d'une si grande ville; et les écrivains de sa vie disent que ce naturel sanguinaire lui venait en partie de ce que quand il était petit, sa nourrice, avant que de lui donner la mamelle, y mettait du sang. Quand le poète décrit un homme barbare et d'humeur farouche, il ne dit pas seulement qu'il est de la race des lions, mais il ajoute que les tigres d'Hircanie lui ont donné la mamelle : *Hircanæque admorunt ubera tigres;* et les autres disaient qu'Hercule pour être mis au nombre des dieux, ne devait pas seulement être fils de Jupiter, mais devait encore avoir sucé la mamelle d'une déesse, et qu'on l'avait appliqué à la dérobée au sein de Junon, pendant qu'elle dormait.

Nec prius esse Deus potuit quàm sugeret infans,
Lac, sibi quod fraudis nescia Juno dabat.

Afin donc que l'Homme-Dieu fût saint et vertueux en toutes manières, non-seulement par union hypostatique, par sainteté béatifique, par grâce sanctifiante et par vertu infuse, mais encore par constitution et par inclination naturelle, il a été à propos qu'il suçât la mamelle de la plus pure, de la plus sage, de la plus humble, de la plus débonnaire, de la plus dévote, sainte et vertueuse Vierge qui ait jamais été.

Deuxième point. — 1° Il était aussi à propos pour la gloire et l'honneur de la Vierge, premièrement : afin que comme aucune créature n'a partagé avec elle la gloire de la génération de Jésus, ainsi personne ne partageât avec elle la gloire de son éducation. Comme elle seule a eu l'honneur de le concevoir et de l'enfanter, elle seule aussi eût l'honneur de le nourrir et de l'élever. Comme il ne relève que de Marie en sa production, il ne relevât aussi que de Marie en sa conservation qui est une production continuée; comme il lui est redevable de son être, il lui fût aussi redevable de l'entretien et de l'augmentation de son être, de sorte qu'elle lui puisse dire comme Dieu dit aux hommes : *Ego feci, et ego feram, et ego portabo*. Si Jésus étant né de la Vierge, eût été allaité d'une autre femme, il eût divisé son cœur, il eût donné à sa mère une partie de son affection et une autre partie à sa nourrice; si bien que, comme il ne se veut pas partager, car *una est amica mea,* comme Marie est toute à lui, il veut être tout à elle : *Dilectus meus mihi et ego illi;* il ne la voulut pas priver du plaisir, du contentement et du mérite qu'elle a eu de répandre si souvent en sa bouche d'une affection incroyable, cette portion de son sang où elle désirait mettre en infusion son cœur, son âme, tout son être et toutes les richesses du monde.

2° Et afin que nous lui soyons obligés et que nous la reconnaissions comme coadjutrice de Jésus et coopératrice en l'œuvre de notre Rédemption, elle y a beaucoup contribué en qualité de nourrice du Sauveur, elle en a fourni la matière; ce sang qui a été répandu en la croix et offert à Dieu pour notre rançon, c'est le lait virginal de Marie; ce sang précieux qui a été tiré par les clous et par les épines pour l'expiation de nos crimes; ce sang adorable sorti de son côté ouvert par le coup de la lance, qui est la source de tous les sacrements; ce sang immaculé que nous recevons en l'Eucharistie pour la sanctification de nos âmes, c'est le lait virginal de Marie. Jésus ne l'a seulement que rougi, il n'a fait que l'introduire en ses veines sacrées, pour l'unir à la divinité. Supposons que vous soyez en captivité parmi les Turcs à Tunis ou à Alger: une dame très-charitable a des chaînes d'or ou d'argent, elle les envoie à la monnaie, on les marque au coin du prince, on en fait de la monnaie, on en paie votre rançon : ne lui en seriez-vous pas bien obligé, et ne seriez-vous pas un monstre d'ingratitude si vous n'étiez reconnaissant d'une si grande charité? Nous étions tous captifs de Satan, en l'esclavage et servitude infâme et cruelle du diable; Marie a fourni à Jésus son lait immaculé; Jésus y a imprimé l'hypostase du Verbe, qui est l'image du Père et le caractère de sa substance, il en a payé notre rançon : qui ne voit que nous en avons très-grande obligation à la charité de Marie? Je sais bien qu'il y a quelque disconvenance en cette comparaison; car en la monnaie d'or ou d'argent, c'est principalement le métal qui lui donne le prix et la valeur, au lieu qu'au très-adorable sang de Jésus, c'est la substance du Verbe qui lui donne un prix infini. Mais on ne peut pas douter que Marie n'ait contribué du sien, qu'elle n'ait fourni cette précieuse liqueur, dont Jésus a formé le sang qu'il a répandu pour nous, et qu'il offre tous les jours au saint sacrifice de la messe. Oh! si notre cœur et notre être, si tous les cœurs des hommes et des anges, si toutes les richesses du monde eussent été en infusion dans ces mamelles sacrées, qu'elles eussent été dignement employées pour nourrir Jésus-Christ! que le cœur et l'âme de Marie qui y étaient de grande affection valent bien mieux que tout cela!

Troisième point. — 1° Il y allait aussi de nos intérêts et du salut éternel des âmes choisies; car depuis que Marie a allaité Jésus, depuis que ses bénites mamelles ont été la dépense et la cave où il a pris sa nourriture l'espace de deux ans, elle n'a qu'à les lui montrer pour avoir de lui tout ce qu'elle désire, et quand un pauvre pécheur aurait déjà un pied dans les enfers, s'il se corrige et fait pénitence, si d'un cœur contrit et humilié, il se prosterne aux pieds de la Vierge, et qu'elle découvre tant soit peu son sein maternel devant son Fils, elle obtient grâce pour ce criminel; écoutez-la parler, et elle dira mieux que moi : *Ego murus et ubera mea turris.* Ne vous étonnez pas, Messieurs, si, en parlant de la Vierge, j'allègue souvent les paroles du Cantique; c'est l'Eglise qui m'y convie quand elle dit en son office : *Ante thorum hujus virginis frequentate nobis dulcia cantica dramatis;* c'est-à-dire le Can-

tique des cantiques qui est fait en façon d'églogue ou de pastorale; en ce Cantique, la Vierge dit : *Ego murus et ubera mea turris.* Quand la justice de Dieu assiége une âme chrétienne et dresse contre elle des machines de sa vengeance, si cette âme est ma favorite, je lui sers de mur et de bastion; je m'oppose à sa punition, je me mets entre l'âme pécheresse et la justice de mon Fils; et si mes prières ne suffisent, je découvre mon sein maternel qui est une citadelle d'où je décoche tant de flèches, tant de traits d'amour et de flammes, que je blesse le cœur de mon Fils et l'oblige à poser les armes. Quel pouvoir n'a pas une mère sur un fils de bon naturel, quand elle lui remontre la peine qu'elle a eue à l'élever, la tendresse et la passion avec laquelle elle l'a allaité. Homère, qui savait bien exprimer les passions humaines et les artifices dont les femmes se servent pour venir à bout de leurs intentions, en décrivant Hécube, mère d'Hector, qui voulait faire quitter les armes à son fils et le détourner d'aller à la guerre, dit qu'elle lui montra ses mamelles, et disait : Εκτωρ, τέκνον ἐμὸν, τάδε αἴδεο καὶ ἐλέησον αὐτήν εἴ ποτέ σοί λαθικηδέα μαζὸν ἐπέχον : *Hector, fili mi, hæc reverere et miserere, si quando tibi vagitus sedatricem mammam præbui.* C'est ce que la Vierge fait quand son Fils est irrité contre nous. Pour détourner les fléaux de sa vengeance, elle n'a qu'à se présenter et lui dire : Mon Fils, souvenez-vous que ces mamelles ont souvent apaisé les cris de votre enfance; faites, s'il vous plaît, qu'à présent elles apaisent votre juste colère; elles ont souvent essuyé les larmes qui tombaient de vos yeux, elles doivent maintenant faire tomber les armes de vos mains.

2° *Filius ostendit Patri latus et vulnera, Filio ostendit mater pectus et ubera, nec potest esse repulsa ubi tot ac tanta sunt amoris insignia.* Si le Sauveur ne peut être rebuté de son Père, Jésus-Christ ne peut pas rebuter sa Mère : car, comme il montre à son Père son côté ouvert et ses plaies, la Vierge lui montre son sein maternel et ses mamelles virginales; ni l'un ni l'autre ne peut être éconduit, où il y a des témoignages et des charmes d'amour si puissants, dit un saint Père.

3° Le Fils de Dieu ne nous commande rien qu'il n'ait fait le premier; il ne nous conseille rien que lui-même ne pratique : *Noluit docere quod ipse non nosset, noluit jubere quod ipse non faceret* (Aug., *de Virgin.*, c. 35). Il blâme et il punit si rigoureusement en nous l'ingratitude, oserions-nous penser qu'il la commette? il nous recommande avec tant d'affection, en son Ecriture, de nous souvenir des pieux offices que notre mère nous a rendus quand nous étions enfants et d'en être reconnaissants, oserions-nous penser qu'il mette en oubli les caresses que sa Mère lui a faites quand il était attaché à son sein virginal, les ardeurs et tendresses d'amour dont elle lui a distillé en la bouche le lait de ses mamelles?

4° Plutarque, en la *Vie des hommes illustres*, dit que Caius Martius, surnommé Coriolanus, ayant rendu de très-grands services à la ville de Rome, sa patrie, et par son conseil et par son bras, en fut banni très-injustement, par je ne sais quelle disgrâce et inconstance de la fortune. Il se réfugia chez les Volsques, grands ennemis des Romains : ils le font leur général; et ainsi il leur lève

une grosse armée, il va assiéger cette ville ingrate, il la réduit à l'extrémité ; il est à la veille de la prendre et de la saccager. Le Sénat lui envoie ses plus proches parents, ses plus intimes amis qui lui font savoir que sa patrie lui demande pardon, le rappelle de son bannissement, le rétablit en toutes ses charges : il n'en tient aucun compte. On lui envoie les prêtres, les pontifes, les flamines et autres officiers des temples revêtus pontificalement ; il ne daigne les écouter : il les renvoie comme ils étaient venus. Tout était réduit au désespoir si l'amour n'y eut interposé sa puissance. On s'avise de lui envoyer sa propre mère, nommée Volumnia. Elle y va tout échevelée, se prosterne à ses pieds, se jette par terre devant lui, puis s'élevant tant soit peu, se sert de son éloquence naturelle ; elle découvre son sein, lui montre ses mamelles qu'elle arrosait de ses larmes, et lui dit : Sachez, mon fils, que vous n'irez point à l'assaut contre votre patrie sans passer par-dessus celle qui vous a mis au monde ; je recevrai la mort la première de toutes par la partie de mon corps qui vous a donné la vie ; mais, après tout, prenez bien garde que vous ne commettiez le crime dont vous voulez tirer vengeance par l'entremise de cette armée. Vous voulez punir l'ingratitude de la ville de Rome, votre patrie ; commettrez-vous une ingratitude contre votre mère désolée ? Mon fils, que voulez-vous faire ? Miséricorde ou justice ! Miséricorde ! Oui, je vous la demande pour moi et pour votre patrie. Justice ! Hé bien ! je la veux, j'en suis contente ; mais n'est-ce pas justice d'accorder quelque chose à ce sein maternel qui vous a nourri si longtemps ? Ces atteintes d'amour donnèrent si avant dans le cœur de ce général et l'entamèrent si heureusement, que tout le fiel et la rage qui y bouillaient, s'écoulèrent par cette ouverture ; les larmes lui tombèrent des yeux, les armes des mains et la colère du cœur ; il se leva de son siége, il prit sa mère par la main, il la releva de terre, il lui donna le baiser de paix, il lui accorda la vie de ses concitoyens ; et au lieu de noyer cette ville ingrate dans son sang, ils entrèrent à Rome en triomphe, et jamais la ville ne fut plus joyeuse. Avez-vous commis quelque crime contre Jésus-Christ le Dieu des armées ? l'avez-vous chassé honteusement du sanctuaire de votre cœur, par le consentement à un péché mortel ? il a grand sujet de venir à vous accompagné de ses troupes angéliques, et de lancer sur votre tête les foudres de sa juste vengeance ; il est vrai qu'il est utile de lui envoyer ses amis et vous servir de l'intercession des saints ; il est utile d'interposer les prières des prêtres, des religieux et des autres serviteurs de Dieu : il est utile de s'humilier et de se soumettre à toute sorte de satisfaction ; mais le plus sûr, c'est de gagner sa mère et se mettre en ses bonnes grâces : car si elle va au devant de lui, si elle dit une bonne parole pour nous, si elle se sert de son crédit de mère, si elle lui montre ses mamelles, elle calmera son esprit, elle apaisera sa colère, elle lui arrachera la foudre des mains ; nous obtiendrons miséricorde et nous serons reçus au séjour des archanges.

Conclusion morale. — I. 1° Que diriez-vous, Messieurs, si je vous faisais voir que vous pouvez entrer en partage avec la Vierge

de ce crédit qu'elle a envers le Fils de Dieu; qu'il ne tiendra qu'à vous que vous n'ayez du pouvoir à l'exemple de Marie, et pour vous, et pour vos gens, envers le Sauveur du monde? Quand cette dévote femme de l'Evangile dit à Notre Seigneur : *Bienheureux est le ventre qui vous a porté et les mamelles que vous avez sucées!* le Fils de Dieu lui répondit : *Il faut aussi appeler bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent*; ceux qui l'entendent non tellement quellement, mais avec foi et soumission d'esprit : *Auditu fidei*, dit le vénérable Bède.

2° Permettez que je vous dise avec saint Augustin, qu'il y a fort peu de chrétiens qui n'aient quelque grain d'hérésie, ou, pour mieux dire, d'incrédulité en leur cœur. Les calvinistes, les luthériens et autres semblables sont appelés hérétiques, parce qu'ils ne croient pas toute la parole de Dieu; qu'ils en choisissent une partie et qu'ils rejettent l'autre qui ne leur plaît pas; qu'ils reçoivent le sacrement de Baptême et non celui d'Extrême-Onction; qu'ils avouent qu'il y a un enfer, non qu'il y a un purgatoire; et qu'en matière de foi, qui ne croit pas tous les articles, n'en croit point. Ainsi plusieurs catholiques ne croient de l'Ecriture sainte que ce qui revient à leur humeur, que ce qui ne leur coûte rien à croire, que ce qui ne choque point leur amour-propre. Le Fils de Dieu prend du pain, le bénit et le donne, en disant : *Ceci est mon corps;* vous le croyez, vous l'adorez et vous faites bien, car si vous faisiez autrement, vous seriez damné; le même Fils de Dieu de sa même bouche et dans le même Evangile, vous dit avec tant d'assurance : *Tout ce que vous faites au moindre des miens est fait à moi-même;* et vous ne le croyez pas: car si vous croyiez que les injures que vous dites à votre femme ou à votre servante, sont dites au Fils de Dieu, les diriez-vous? si vous croyiez que le tort que vous faites à cette veuve, à cet orphelin ou à ce villageois est fait au Fils de Dieu, le feriez-vous? La Vierge est appelée bienheureuse, parce qu'elle a nourri le Fils de Dieu, et n'êtes-vous pas bienheureux si vous avez le bonheur de nourrir le même Sauveur en la personne du pauvre?

3° Quand la Vierge montre ses mamelles à son Fils, il apaise sa colère et lui octroie tout ce qu'elle demande, parce qu'il se souvient qu'elles l'ont allaité l'espace de quelques mois, et quand vous élèverez vos mains à la prière, vos mains qui l'auront nourri si tendrement, si charitablement, l'espace de dix ou douze ans, ne s'apaisera-t-il pas? Pourra-t-il vous refuser les grâces que vous lui demanderez pour vous ou pour les vôtres? Ce lait que le Fils de Dieu suçait au sein de sa Mère ne coûtait rien à la Vierge; c'était un lait miraculeux, il était en elle, mais il venait du ciel, c'est-à-dire qu'il était produit par une opération céleste : *Salvatorem sæculorum, ipsum Regem angelorum, sola Virgo lactabat ubere de cœlo pleno.* Là où le pain, le vin, la viande, l'argent que vous lui donnez en la personne du pauvre vous coûte bien cher, vous l'avez gagné à la sueur de votre visage; si bien que je ne fais point de difficulté de dire, l'ayant appris de saint Chrysostome (Hom. 89 *in Matth.*), qu'il peut y avoir plus de mérite à faire du bien au Fils de Dieu en la personne du pauvre, qu'à le nourrir en sa propre personne.

Et de fait, quand vous m'envoyez votre serviteur, si je le reçois avec grand accueil, parce qu'il vous appartient, si je le fais asseoir à ma table, si je le couche en mon lit, je vous honore, et vous oblige plus que si je le faisais à vous-même; vous pouvez dire, par bonne conséquence : S'il traite ainsi mon serviteur, jugez ce qu'il me ferait à moi-même : *Propter quod unumquodque tale, et illud magis.* Les saints disent que le Fils de Dieu se présente à nous sur nos autels, non en sa forme visible et éclatante, mais sous les apparences d'un peu de pain, parce que notre foi est plus vive, et notre dévotion plus méritoire, de le reconnaître et adorer en un état si vil et si abject : ainsi, quand il était sur terre, il n'y avait pas tant de mérite à le nourrir et honorer, parce que l'éclat de son divin visage, les attraits de sa bouche, les charmes de son port majestueux contraignaient d'une douce violence ceux qui n'étaient pas dénaturés à le respecter et aimer; mais quand vous l'aimez et le caressez en la personne du pauvre, crasseux, hideux, décharné, puant et horrible, l'amour-propre n'y trouve point son compte, votre foi est bien plus vive, votre charité plus ardente, votre piété plus désintéressée et votre service plus méritoire.

4° L'histoire ecclésiastique nous apprend que l'empereur Zénon [1] était grand aumônier, mais fort sensuel et voluptueux; si bien qu'il avait enlevé la fille d'une dame honnête et vertueuse, et qu'il en abusait au grand scandale de tout le peuple. Cette pauvre mère allait souvent à l'église de Notre-Dame se plaindre à elle du tort qu'on faisait à sa fille. Vierge sainte, lui disait-elle, n'êtes-vous pas le refuge des misérables, l'asile des affligés et la protectrice des personnes oppressées! comment donc permettez-vous cette oppression si injuste, ce déshonneur qu'on fait à ma famille? La Vierge lui apparut, et lui dit : Sachez, ma fille, qu'il y a longtemps que mon Fils aurait pris vengeance de l'injure qu'on vous fait; mais l'empereur a une main qui lie les mains de mon Fils et qui arrête le cours de sa justice : les aumônes qu'il fait nous empêchent de le punir sitôt. Vous voyez par là que la main charitable de ce prince avait un même effet que les mamelles de la Vierge : elle retardait la vengeance du ciel, et faisait que la miséricorde de Dieu l'attendait à pénitence.

Je dis : retardait pour un temps, car c'est un abus de croire que la Vierge emploie son crédit et ses intercessions pour les obstinés et les impénitents; c'est une erreur de penser être en la protection et sauvegarde de sa Mère, si vous persévérez toute votre vie à persécuter son Fils. La loi de Dieu défendait anciennement de cuire un chevreau ou un agneau dans le lait de sa mère : *Non coques hædum in lacte matris suæ*, parce qu'il semblait une espèce de cruauté de faire servir à la destruction de ce petit animal, ce que la nature avait destiné à sa nourriture et à sa conservation : *Indicavit valdè iniquum quod animali viventi cibus fuerat, id in occisi vertere condimentum*, dit Philon le Juif. Vous faites contre cette loi, vous qui vous servez du lait de Marie, du crédit qu'elle a envers son Fils, et de l'espérance que vous avez en ses prières

[1] Pratum spirit., c. 175, Baronius, tom. 6, an. 474.

pour dévorer plus hardiment le pauvre orphelin qui est son enfant, pour blasphémer et offenser Jésus qui est l'agneau immaculé.

II. 1° Ne faisons pas ce tort à la Vierge, tâchons plutôt d'avoir quelque part aux deux excellentes qualités qui l'ont rendue si recommandable dans l'Evangile et dans l'Eglise; ses qualités de Mère et de nourrice, qui font qu'on dit si souvent : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti.* Son Fils nous donne la confiance d'aspirer à ce grand honneur quand il dit en saint Matthieu (12, 50) : *Celui qui fera la volonté de mon Père, je dis qu'il est mon frère et ma mère.* Et quelle est la volonté de Dieu? c'est la sanctification des âmes; son Apôtre l'enseigne aux Thessaloniciens : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* Si vous gagnez les âmes à Dieu, si vous travaillez à les sanctifier, vous faites la volonté de Dieu, vous êtes le frère du Sauveur, et enfant par adoption du même Père, dont il est le Fils par nature. Vous êtes sa mère, parce que vous le produisez par l'œuvre du Saint-Esprit dans le cœur de votre prochain.

C'est ainsi que le grand saint Grégoire (Hom. 3 *in Evang.*) explique ce texte de saint Matthieu : *Sciendum nobis est, quia qui Christi soror et frater est credendo, mater efficitur prædicando, quasi enim parit Dominum, quem cordi audientis infuderit, et mater ejus prædicando efficitur, si per ejus vocem amor Domini in proximi mente generatur.* Et le vénérable Bède, faisant un beau commentaire sur cette parole de Jésus : *Quin imo beati qui audiunt verbum Dei, pulchrè Salvator attestationi mulieris annuit, non eam tantummodò quæ Verbum Dei corporaliter generare meruerat; sed et omnes, qui idem Verbum spiritualiter auditu fidei concipere, et boni operis custodia, vel in suo, vel in proximorum corde parere et quasi alere studuerint, asseverans esse beatos* (Beda, l. 4, c. 49, *in Luc*).

3° Nous manquons beaucoup en ceci, et si le prophète Jérémie était encore au monde, il aurait sujet de faire sur nous les lamentations qu'il faisait autrefois sur la ville de Jérusalem : *Defecerunt præ lacrymis oculi mei, conturbata sunt viscera mea super contritione populi mei, cùm deficeret parvulus et lactens in plateis oppidi* (Thren. 3, 11) : les enfants de l'Eglise meurent de faim, ils meurent, dis-je, d'une mort spirituelle, faute de nourriture; et n'est-ce pas là une misère qui mériterait d'être pleurée avec des larmes de sang, de voir qu'une grande partie des villageois, des artisans, des serviteurs et des servantes vivent comme des bêtes, sont dans une effroyable ignorance des choses divines et des mystères de la foi, ne savent ce que c'est que Dieu, ce que c'est que Jésus-Christ, ce que c'est que l'Eucharistie et les autres sacrements, non plus que des Turcs et beaucoup moins. Où est la conscience des curés, que le concile de Trente oblige à instruire leurs paroissiens tous les dimanches et fêtes solennelles? Où est le devoir des pères de famille, qui ne se doivent marier que pour élever des enfants en la connaissance et en l'amour de Dieu? Où est la fidélité des parrains et des marraines, qui promettent à l'Eglise d'instruire leurs filleuls des mystères du christianisme et en la

science des saints? Quand vous n'auriez point charge d'âmes, où est la charité chrétienne, qui fait que vous ne daignez jamais parler à vos gens, à vos fermiers, ni aux ouvriers qui travaillent pour vous, de leur salut ni de leur Sauveur : *Si non pavisti, occidisti*, dit saint Ambroise.

4° Si l'une de vos fermières trouvait votre enfant abandonné de sa nourrice et aux abois; si, dis-je, elle le laissait mourir faute de lui donner un peu de lait, serait-elle bien reçue en ses excuses quand elle vous dirait : Je n'y étais pas obligée, je ne suis pas la nourrice, je suis la fermière; je n'ai pas charge des enfants, mais des brebis et de la basse-cour. Vous voyez ce pauvre villageois qui se perd, parce qu'il n'a point de connaissance de Dieu, ni des choses divines, et vous ne daignez l'en instruire : vous ne lui parlez que de la terre et des choses temporelles; pensez-vous qu'au jugement de Dieu vous serez bien déchargé, en disant : Je n'y étais pas obligé, je n'étais pas son curé ni son confesseur, je n'avais pas charge d'âmes. Le Saint-Esprit n'a t-il pas dit que Dieu a recommandé à chacun de nous notre prochain. Ah! suivons donc l'exemple de saint Paul qui, pour honorer et imiter la divine maternité de Marie, tâchait de se rendre mère et nourrice des fidèles, qui sont le corps mystique de Jésus : *Filioli quos in Christo parturio lac potum dedi vobis. Parturio,* il y a de la peine à enfanter les âmes au service de Dieu : elles résistent souvent, elles murmurent contre vous, elles vous paient d'ingratitude, elles se moquent de vos remontrances, elles vous traitent de bigot et de scrupuleux, elles vous causent beaucoup d'ennui et de fâcherie : *Mulier cùm parit, tristitiam habet, cùm autem peperit, jàm non meminit pressuræ propter gaudium;* mais plus de peine vous avez à enfanter les âmes chrétiennes au service de Dieu, plus de soin vous prenez à les nourrir et élever en la vie spirituelle par le lait d'une sainte instruction, plus de joie vous aurez de les voir quelque jour parmi les bienheureux et de recevoir les actions de grâces et les bénédictions qu'elles vous en rendront dans le ciel en toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON CX.

DE MARIE, GOUVERNANTE DE JÉSUS.

Erat subditus illis.
Il leur était soumis. (Luc. 2, 51.)

Entre plusieurs traits de sagesse que l'histoire profane nous rapporte de Philippe, roi de Macédoine, un des plus louables et imitables, c'est le grand soin qu'il eût de donner de bons maîtres et de sages gouverneurs à son fils Alexandre, qu'il destinait à la couronne. Il remerciait Dieu de grande affection, de ce que ce fils était né en un temps auquel il pouvait avoir pour précepteur le maître de la philosophie, Aristote. La Providence divine

ayant jugé à propos que le Fils de Dieu se faisant homme s'assujettît aux infirmités et aux bassesses de l'enfance, il est très-assuré qu'elle a pourvu à ce divin Enfant de la plus excellente, de la plus sainte, de la plus sage, de la plus adroite, de la plus judicieuse et de la plus charitable gouvernante qui ait jamais été. Quoique les grands mérites de vos vertus vous aient disposée à cette gloire, ô sainte Vierge! nous osons bien néanmoins prendre la confiance de vous dire ce que disait le fidèle Mardochée à la dévote Esther, quand elle fut élevé à la souveraineté du royaume de Perse : *Quis novit utrum idcircò ad regnum veneris, ut in tali tempore parareris*; peut-être que la Providence divine vous a donné la direction et la conduite de l'Homme-Dieu, non-seulement pour l'amour de vous, mais encore pour l'amour de nous, afin que vous ayez plus de crédit et de confiance pour intercéder envers lui pour les pécheurs qui recourent tous à vous, comme nous faisons dévotement, en nous prosternant à vos pieds et vous saluant avec l'ange : *Ave*, *Maria*.

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. An gynecocratia sit utilis. Videtur quod non. — II. Videtur quod sic.

I. Punctum. — Vera obedientia debet esse : 1° Dependens; 2° Cœca; 3° Diligens; 4° Libens.

II. Punctum. — Obedientia Christi erga Virginem fuit : 1° Dependens; 2° Cœca; 3° Diligens; 4° Libens

III. Punctum. — Ex dictis colligitur : 1° Excellentia Mariæ 2° Ejus prudentia in intellectu; 3° Rectitudo in voluntate.

Conclusio. — I. Debemus fieri captivi in honorem subjectionis Christi. — II. In petendum à Virgine.

Exorde. — I. C'est une question qui est toute décidée en France, mais qui est fort disputée parmi les politiques des autres royaumes, savoir s'il est expédient d'introduire la gynécocratie en la république; c'est-à-dire, si une couronne, pour être florissante, doit être sujette à tomber en quenouille. Ceux qui tiennent la négative allèguent pour leur opinion la loi divine, la loi civile et la loi salique. La loi divine a expressément ordonné que la femme serait sujette à l'homme, non-seulement au gouvernement des royaumes et des empires, mais encore en la conduite et direction des familles particulières : *Sub viri potestate eris;* d'où vous apprendrez en passant l'intelligence d'un passage de saint Paul qui, d'abord, semble épineux et difficile. L'Apôtre veut que la femme soit voilée, et non pas l'homme; parce, dit-il, que l'homme est l'image de Dieu. Saint Chrysostome sur la Genèse [1], et saint Augustin rapporté par Gratian, expliquant ce passage, disent : Que l'homme est créé pour conduire et gouverner, et la femme pour obéir; et que l'image de Dieu en l'homme consiste dans ce pouvoir et cette autorité absolue qu'il a sur toutes les créatures : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus,* ou au moins que cette autorité est le premier et principal effet de la ressemblance que l'homme a avec Dieu, comme Dieu même le déclare, en disant : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*, *ut præsit piscibus maris*, etc.

[1] Chrysost., hom. 8, *In gentes*, capit. *hæc imago*, 33, q. 5.

La loi humaine [1] s'accorde avec la divine, car elle ne défend pas seulement aux femmes de prétendre à la domination, mais encore de postuler d'être tutrices, d'exercer la judicature; et la première règle de droit que le jurisconsulte établit, après avoir défini ce que c'est que règle de droit [2], c'est que les femmes seront rejetées de toute fonction et charge publique : *Fœminæ ab omnibus officiis civilibus et publicis sunt remotæ;* d'où Balde conclut que lorsqu'un testateur laisse l'exécution de son testament à ses frères, il n'est pas censé le laisser à ses sœurs : *Ob imperfectum fœminarum judicium;* encore que régulièrement en matière de droit par le genre masculin, s'entende aussi le féminin. Et, en effet, quelle couronne plus florissante, plus auguste et plus glorieuse que celle de France : couronne, dont les fleurs et les armes ont été apportées du ciel! couronne dont l'onction se fait d'une huile toute miraculeuse et envoyée de Dieu! couronne qui donne un fils aîné à l'Eglise, un asile ordinaire au Saint-Siége, un fort rempart à la foi et un roi très-chrétien à l'univers; roi si favorisé de l'Eglise, que tous ceux qui prient pour sa prospérité, gagnent dix jours d'indulgences au rapport de saint Thomas [3]. *Quia*, dit Navarre [4] : *Reges Galliæ suis expensis, et suorum sanguine septem Pontifices in Sedem Apostolicam vendicarunt.* Or, cette couronne a cela de propre, qu'elle n'a jamais été posée sur la tête d'une femme : *Lilia non nent.* Les fleurs de lis ne tombent point en quenouille, disait le Fils de Dieu par esprit de prophétie. Pharamon, Ier roi de France, l'ordonna ainsi en la loi salique, loi publiée l'an 424, par le conseil de ses quatre dictateurs, loi que Balde appelle : *Jus gentium Gallorum, nulla portio hæreditatis de terrâ Salicâ mulieri veniat, sed ad virilem sexum tota hæreditas pertineat* (In cap. *significavit de rescriptis*).

II. Ceux qui tiennent l'opinion contraire, allèguent pour eux l'Ecriture sainte, le droit des gens, la raison et l'expérience. En l'Ecriture, au livre des Juges, nous voyons Débora qui gouverne le peuple de Dieu, qui exerce l'office de judicature, qui donne les ordres pour la guerre et qui va elle-même à l'armée; Dieu approuvant, bénissant et louant son gouvernement. Et conformément à cela, quasi toutes les couronnes du monde sont sujettes à tomber en quenouille, et y sont quelquefois tombées; ce qui montre que c'est le droit des gens. Celle d'Assyrie, sous Sémiramis; celle de Naples, sous la reine Constance; celle de Hongrie et de Pologne, sous Marie et sous Hedwige; celle de Castille, sous Isabelle; celle d'Angleterre, sous Elisabeth; celle de Danemarck, sous Marie Volmar; celle d'Aragon, sous Perrine; celle de Navarre, sous Jeanne, femme de Philippe le Bel; celle de Suède, sous la sage et savante Christine; et celle d'Egypte, sous Cléopâtre, qui disait à César dans Lucain :

[1] L. 1, ff. *de postulando* l. *ultima* ff. *de tutelis.*, l. *cum prætor.* ff. *de judiciis.*
[2] L. *Fœminæ* ff. *Regul. juris.* In cap. *ad audientiam de rescriptis.*
[3] S. Thom., in 4, dist. 20, q. a. 5.
[4] Navar. not. 19, *de orat.*, n. 90.

Urbes non prima tenebo,
Fœmina Niliacas nullo discrimine sexus :
Reginas scit ferre Pharos.

Et ailleurs :

Reginarumque sub armis,
Barbariæ pars magna jacet.

Ce droit des gens n'est pas contraire à l'Ecriture, mais fondé en raison : car encore que Dieu ait assujetti la femme à son mari en la conduite de la famille, il ne lui a pourtant pas défendu de régir les peuples, comme encore qu'un monarque par la loi de nature soit sujet à sa mère en tant qu'homme, il ne laisse pas d'être son souverain en tant que roi; et le sexe et la condition du corps n'est pas si nécessaire pour bien régner que la prudence, et la solidité de l'esprit que la justice, le courage et les autres perfections de l'âme; et nous voyons qu'elles sont quelquefois aussi éminentes et avantageuses en un sexe qu'en l'autre. L'empereur Justinien[1] avoue qu'il a pris conseil de sa femme en l'établissement de quelques-unes de ses lois; et qu'y a-t-il eu de plus adroit à bien gouverner que Pulchérie, de plus éclairé qu'Eudoxie, de plus vaillant que la Pucelle d'Orléans et de plus sage que la reine Blanche?

L'expérience même n'a-t-elle pas fait voir que le gouvernement des femmes a souvent réussi au bien de l'Eglise et de l'Etat, et qu'elles ont été cause de la conversion presque de tous les royaumes à la foi et piété chrétienne. La France a été convertie par Clotilde, l'Espagne par Indegonde, l'Angleterre par Marguerite, la Bulgarie par Théodore, la Hongrie par Geselle, la Lithuanie par Hedwige, la Lombardie par Théodelinde, la Pologne par Damburca, la Russie par Olga et l'empire romain par Hélène.

Mais quand tout ce que j'ai dit ne serait pas, voici une femme, l'honneur, la gloire, l'ornement, le miroir et le modèle de toutes les autres; une femme si sage, si prudente, si juste, si judicieuse, si parfaite et si accomplie en toute sorte de vertu, qu'elle a mérité et a été jugée capable de conduire, non un ménage seulement, mais un père de famille; non une armée, mais un général d'armée; non un royaume, mais un roi, et le Roi des rois; non un monde, mais Dieu même, le créateur, le conservateur et le rédempteur du monde: Qui le croirait, si Dieu même ne le disait, qu'une fille a conduit et gouverné un Dieu, qu'un Dieu a voulu être gouverné et conduit par une fille : *Erat subditus illis? Quis? quibus? Deus hominibus? Deus, inquam, cui Angeli serviunt, cui principatus et potestates obediunt, erat subditus Mariæ : nec tantum Mariæ, sed etiam Joseph propter Mariam. Mirare ergo utrumlibet et elige quid amplius mireris, sive filii humillimam dignationem, sive matris excellentissimam dignitatem. Utrimque stupor, utrimque miraculum; et quod Deus fœminæ obtemperet, humilitas sine exemplo : et quod fœmina Deo principetur, sublimitas sine socio. In laudibus Virginum singulariter canitur quod sequuntur agnum quocumque ierit, quibus ergo, laudibus judicas dignam, quæ*

[1] Hæc omnia, titulo Judices, fines quoque suffrag. fiant (Nov. 8. c. 1).

etiam præit[1] ? O Dieu les belles paroles! ne diriez-vous pas que saint Bernard les voulant écrire avait trempé sa plume dans du miel au lieu d'encre. Il leur était sujet, dit l'Evangéliste. Qui est-ce qui était sujet, et à qui? Dieu était sujet aux hommes : ce Dieu qui est servi par les anges, ce Dieu, à qui les principautés et les puissances célestes obéissent, était sujet à Marie, et non-seulement à Marie, mais encore à Joseph pour l'amour de Marie. Choisissez donc si vous pouvez ce que vous admirerez le plus, ou la très-humble obéissance de son Fils, ou la très-excellente dignité de la Mère? il y a sujet d'étonnement partout, il y a miracle des deux côtés; qu'un Dieu obéisse à une fille, c'est une humilité sans exemple; qu'une fille commande à un Dieu, c'est une dignité nompareille. Quand on célèbre les éloges des vierges, on reconnaît en elles cette prérogative qu'elles suivent l'agneau partout où il va. Jugez donc quelles louanges mérite cette Vierge qui va même devant l'agneau.

Premier point. — 1° Suivons la pensée de saint Bernard, et considérons premièrement la très-humble obéissance de Jésus, et puis nous contemplerons la très-haute et très-excellente dignité de Marie. J'apprends des maîtres de la vie spirituelle, que l'obéissance, pour être parfaite, doit avoir quatre conditions : elle doit être dépendante, aveugle, prompte et cordiale : dépendante, comme celle de la créature au regard du Créateur; aveugle, comme celle d'un bon serviteur envers son maître; prompte, comme celle d'un bon soldat envers son général; cordiale, comme celle d'un bon enfant envers son père.

Premièrement, dépendante comme celle de la créature; car rien de plus dépendant, rien de plus attaché et assujetti que la créature au Créateur. Elle ne saurait remuer le petit doigt, ouvrir les yeux, ni faire la moindre action que par dépendance de la volonté et de la permission de Dieu, elle relève entièrement de Dieu, non-seulement en son être et en sa conservation, mais encore en ses opérations : *In ipso vivimus, movemur et sumus.* Comme l'image que je produis en un miroir relève et dépend tellement de moi, qu'elle ne peut faire le moindre mouvement si je ne lui en donne le branle, et cette dépendance est une propriété si essentielle, tellement ancrée et attachée à l'être et au fond de la créature, qu'elle en est inséparable. Les philosophes l'appellent puissance obédientielle, qui est une pure capacité et souplesse pour faire tout ce qu'il plaît au Créateur. Tel doit être le vrai obéissant, il ne doit rien faire ni rien dire, rien projeter ni rien recevoir que par dépendance de son supérieur. Ce fut en ce sens, que quand la Samaritaine demanda au Fils de Dieu l'eau miraculeuse dont il lui parlait, le Sauveur lui dit : Allez quérir votre mari; pour apprendre qu'une femme mariée ne doit rien prendre, ni donner, faire ou défaire que par l'avis et le consentement de son mari, parce qu'elle lui est sujette.

2° En second lieu, l'obéissance doit être aveugle comme celle

[1] Saint Bernard, hom. 1, *super Missus est paulo ante finem.*

d'un bon serviteur envers son maître : *Sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum.* Le vrai obéissant ne doit point avoir d'yeux ; ses yeux ne doivent point être autres que les yeux de son maître ; il ne doit point proposer de pourquoi, point de question et point de raison. Tout son pourquoi et toute sa raison doit être la volonté de son maître : *Sit pro ratione voluntas, et domini imperium*, pourvu qu'il ne lui commande rien contre les commandements de Dieu ou de l'Eglise ; de là vient que saint Jean Climaque appelle fort proprement l'obéissance : *Tutam navigationem, optimam apud Deum excusationem.* Il y a grande différence entre celui qui fait un voyage à pied ou à cheval, et celui qui va sur mer. Celui qui va à pied ou à cheval, encore qu'il coure la poste, est obligé de s'arrêter quelquefois pour reposer ou pour repaître, ou du moins pour changer de monture, et il doit regarder où il va et comme il va ; autrement il choppera à chaque pas. Celui qui est en un vaisseau sous la conduite d'un bon pilote et qui a le vent en poupe, n'a qu'à se laisser conduire ; qu'il boive, qu'il mange, qu'il dorme ou qu'il joue, il avance toujours ; il en est ainsi de celui qui est sous l'obéissance ; celui qui se conduit soi-même, qu'il marche si vite qu'il voudra, qu'il coure en la voie des commandements de Dieu, si est-ce qu'il s'arrête quelquefois : car dans les actions indifférentes et naturelles, au repos ou au repas, ou en la récréation, il ne mérite rien, s'il n'a grand soin de les rectifier et de les référer à Dieu par de bonnes intentions ; mais celui qui est sous l'obéissance ne s'arrête point, il mérite, il s'avance, il gagne et profite par tout ce qu'il fait. Saint Augustin priant la sainte Vierge, lui disait : *Culpas nostras orando excusa ;* les yeux de votre Fils sont si purs et si pénétrants, que nous ne savons pas si nous méritons récompense ou châtiment par les actions qui nous paraissent bonnes. Malheur à la vie la plus louable, s'il l'examine sans miséricorde, peut-être qu'il trouvera beaucoup à redire où nous pensons qu'il nous en doive de reste. Excusez-nous, s'il vous plaît, envers votre Fils, par vos prières. Pour moi, dit saint Climaque, étant sous l'obéissance : *Optimam et immediatam apud Deum habeo excusationem.* Si je la pratique bien, j'ai une belle et bonne excuse pour me justifier en tout ce qu'on m'objectera ; j'ai obéi, et obéi aveuglément ; et ainsi, ce n'est pas à moi à rendre raison, c'est à celui qui avait charge de me commander ; car Dieu m'a dit : *Obedite præpositis vestris, ipsi enim pervigilant, quasi pro vobis rationem reddituri.*

3° En troisième lieu, la vraie obéissance doit être prompte comme celle des soldats. C'est une chose merveilleuse de voir en la guerre des enfants qui étaient rebelles et désobéissants en leur maison aux commandements de leurs père et mère, souples, prompts et obéissants aussitôt qu'ils sont à l'armée. Vous voyez une compagnie de deux ou de trois cents soldats, de diverses nations, de différente humeur et complexion, à la simple parole du capitaine, qui crie : Dressez vos files, prenez vos distances, demi-tour à droite, demi-tour à gauche, filez, doublez-vous, ouvrez-vous, remettez-vous ! vous voyez, dis-je, tous ces gens se remuer si promptement et si unanimement à la cadence de ces paroles, que

vous diriez que ce n'est qu'un seul homme ; c'est ce que disait le centenier : *Dico huic, vade, et vadit.* Tel doit être le vrai obéissant. Sitôt qu'il connaît l'intention du supérieur, il doit se mettre en état de l'accomplir sans délai, sans remise et sans paresse. La bienheureuse sainte Françoise, dame romaine, disait un jour dévotement l'office de Notre-Dame : son mari l'appela pour quelque affaire ; elle coupe un verset du psaume où elle était et va promptement à son mari. Ayant fait ce qu'il désirait, elle retourne à ses prières et recommence l'office : comme elle était au même verset son mari l'appela derechef, et elle l'interrompit pour aller où il l'appelait ; elle recommence pour une troisième fois, et Dieu le permettant ainsi pour éprouver son obéissance, son mari l'appelle encore : elle, sans s'impatienter, sans se plaindre et sans murmurer, quitte son oraison et va faire ce qu'on lui commande. Pendant qu'elle le faisait, madame Vannocie, sa chère compagne, vit l'ange gardien de la sainte qui écrivait en lettres d'or ce verset des psaumes si souvent interrompu et si souvent recommencé par obéissance. Et de fait, la sainte retournant pour continuer sa prière, le trouva écrit dans ses Heures en lettres d'or, Dieu lui enseignant par ce moyen, que si auparavant ses prières étaient précieuses comme l'argent, après cet acte héroïque d'obéissance, elles étaient toutes d'or.

4° Quatrièmement, l'obéissance doit être amoureuse et procéder d'un cœur filial, comme celle d'un enfant bien né envers son père. Quand vous ne faites ce qu'on vous commande que par des considérations humaines, par une crainte servile ou par un esprit mercenaire, parce que vous y êtes contraint, ou de peur qu'on ne vous réprimande, vous ôtez toute la graisse de votre sacrifice, la bonne grâce de votre action et le mérite de votre bonne œuvre ; il faut offrir des holocaustes moëlleux, il faut obéir au supérieur avec bonne volonté, dit saint Paul, d'une affection sincère et cordiale, reconnaissant et honorant en lui la souveraineté de Dieu dont il représente la personne. L'obéissance que Jésus a rendue à la sainte Vierge a été assortie de ces quatre circonstances.

Deuxième point. — 1° Le Saint-Esprit le dit en un mot : *Erat subditus illis ;* ἦν ὑποτασσόμενος, ce mot est un composé du verbe πάσσω ou τάττω, et ce verbe, disent les Grecs, vient du mot hébreu *dat*, qui signifie proprement la loi et l'ordonnance d'un souverain ; comme en Daniel (2, 23) : *Vedata nephcat, et edictum egrediebatur ;* le Saint-Esprit en l'Ecriture et les auteurs profanes se servent de ce mot ὑποτασσω, pour exprimer la soumission et l'obéissance de la créature au Créateur, des serviteurs à leur maître, des soldats à leur capitaine et des enfants bien nés à leur père (Philipp. 3) : *Secundum virtutem quâ possit sibi subjicere omnia*, ὑποτάξαι ἑαυτῷ τὰ πάντα (*Ad Titum.* 2). *Servos propriis Dominis subjici*, δούλους ἰδίοις δεσπόταις ὑποτάσσεσθαι. Thucidide, au quatrième livre, traitant de la guerre, τάσσειν κ', κατασκευάσεσθαι ὡς εις μαχήν (1. Tim. 3) : *Filios habentem subditos ;* τέκνα, ἔχοντα ἐν ὑποταγῇ. L'Evangéliste se sert donc de ce mot pour nous enseigner que l'obéissance de Jésus envers Marie était dépendante, aveugle, prompte

et cordiale, comme des créatures au Créateur, des serviteurs à leur maître, des soldats à leur capitaine et de bons enfants à leur père.

Il n'est rien de si dépendant, de si soumis et de si esclave qu'un enfant dans les entrailles de sa mère et dans le berceau. Nous n'admirons pas ceci en Notre Seigneur, parce que nous le considérons comme les autres enfants qui sont privés du jugement et qui ne connaissent pas leur captivité; mais il nous faut souvenir de ce que la foi nous enseigne, qu'encore que notre Sauveur au sein de sa Mère fût petit de corps et d'âge, il était néanmoins homme fait quant à l'esprit et à l'usage de raison, depuis le premier instant de sa conception autant qu'à l'âge de trente ans : *Creavit Dominus novum super terram mulier circumdabit virum.* N'est-ce pas une étrange captivité et humiliation à un homme fait, de se voir attaché à un berceau, lié, garrotté et emmaillotté les pieds, les jambes, les mains et les autres membres : *Membra pannis involuta Virgo Mater alligat, et manus pedesque, et crura stricta cingit fascia.* N'est-ce pas une grande dépendance, qu'étant ainsi enveloppé, il ne puisse se remuer tant soit peu sans la volonté de sa mère? Et pendant son séjour de neuf mois dans ses pures et chastes entrailles, il relève tellement d'elle, qu'il ne voit, n'entend, ne marche et ne se nourrit que par l'entremise de sa mère? de sorte qu'il lui pourrait dire ce que la créature dit au Créateur dans le prophète Isaïe : *Omnia opera nostra operata es in nobis.* Désirant visiter son précurseur pour le sanctifier et se faire connaître à lui, il n'y peut aller si sa Mère n'y va et ne l'y porte : les deux mères s'entreparlent, Marie salue Elisabeth, saint Jean adore Jésus; mais à voir ce qui se passe en cette visite, vous diriez que saint Jean est le Messie, car il fait un miracle, il rompt sa captivité, il tressaille de joie contre l'ordre de la nature, sans permission de sa mère. Jésus ne fait rien de semblable, il ne se bouge, il ne se remue point du tout. Marie ne dit point : *Exultavit infans*, mais : *Exultavit spiritus meus :* il s'est obligé à la captivité, il ne la veut rompre pour quoi que ce soit, il ne veut rien faire que par dépendance de sa mère.

2o Son obéissance a aussi été aveugle. A l'âge de douze ans il entre au temple, il dispute avec les docteurs, il se fait admirer par l'éclat de sa doctrine, il a quelque dessein de commencer l'œuvre pour laquelle il est envoyé, de prêcher l'Evangile, de convertir le monde et gagner les âmes à Dieu; il le témoigne par ces paroles : *Nonne in his quæ Patris mei sunt oportet me esse?* mais, voyant l'inclination de sa mère, et qu'elle désirait qu'il vînt demeurer avec elle en Nazareth, il a quitté son dessein pour mettre en pratique l'obéissance. Sur quoi le dévot saint Bernard dit : Ou la volonté qu'il avait de commencer à prêcher l'Evangile était bonne, ou non; si elle n'était pas bonne, comment était-elle de lui et en lui; et si elle était bonne, comment l'a-t-il quittée[1]?

[1] Quis non erubescat obstinatus esse in concilio suo, quando suum sapientia ipsa deseruit, sic mutavit consilium suum ut quod jam tunc cœperat, ex tunc usque ad tricesimum ætatis suæ annum prorsus dimiserit? O Domine, voluntas de quâ dixisti, ut non fieret, si bona non erat, quomodo tua erat?

Ce saint docteur répond : Cette volonté était bonne et de Jésus, mais il l'a quittée pour la rendre meilleure ; il a fermé les yeux à tant de puissantes considérations qui le pouvaient porter à commencer une œuvre si importante ; il a trouvé plus à propos et a mieux aimé soumettre son jugement et renoncer à sa volonté propre pour obéir aveuglément à sa mère, que de travailler à la prédication de l'Evangile. Ceux qui lisent l'Ecriture admirent, au livre de Josué, que ce grand capitaine ait arrêté par son commandement le soleil au milieu de sa course : *Obediente Deo voci hominis* : mais Marie fait bien davantage, car elle arrête le Soleil de Justice, Jésus-Christ Notre Seigneur. Josué n'arrête le soleil que pendant quelques heures ; mais Marie arrête Jésus l'espace de dix-huit ans. Josué arrête le soleil, mais il ne le cache pas, il ne l'empêche pas d'éclairer le monde ; mais, Marie arrête Jésus, l'empêche d'éclater, il se tient clos en Nazareth, il se cache en une boutique, il voile les rayons de sa doctrine depuis l'âge de douze ans jusqu'à trente : *Obediente Deo voci hominis*, tant son obéissance est aveugle à l'égard de sa mère.

3° En troisième lieu, elle est prompte. Aux noces de Cana en Galiléé, la Vierge ne commande pas, mais elle témoigne seulement le désir qu'elle a qu'il assiste ces pauvres gens qui manquaient de vin. Il répond : Mon heure n'est pas encore venue; mon heure, c'est-à-dire le temps de faire ce miracle, ou, selon d'autres interprètes, l'heure de faire la transsubstantiation ; et cette explication se prouve en ce que saint Jean, voulant parler de la dernière cène, dit : *Sciens quia venit hora ejus*, comme faisant allusion à ce que Jésus avait dit : *Nondum venit hora mea*, et en ce que le Sauveur envoyant deux disciples pour préparer la cène, il leur dit : Vous rencontrerez un homme qui porte une cruche d'eau ; comme s'il disait : Souvenez-vous de la transsubstantiation que je fis de l'eau en vin ; car j'en dois faire une semblable. Son heure, en ces noces, n'était pas encore venue, mais il l'anticipe et il l'avance pour satisfaire, non au commandement, non à la volonté absolue, mais à un simple souhait de sa mère.

4° En un mot, son obéissance est cordiale et affectueuse. Quand nous aimons quelqu'un d'un amour sincère et cordial, nous aimons tout ce qui lui appartient, tout ce qui a quelque rapport et relation à lui. Jésus était bien obligé en quelque façon d'obéir à la Vierge sa mère, la loi de nature demandait cela de lui ; mais il semble qu'il n'était pas obligé d'obéir à saint Joseph, qui n'était pas son père ; il lui obéit néanmoins, parce qu'il est époux de Marie : *Erat subditus Mariæ, nec tantum Mariæ, sed etiam Joseph propter Mariam.*

De plus, il montre que son obéissance était très-volontaire et de bon cœur, non forcée ni contraire, puisqu'il la continue encore dans le ciel. Il y a des enfants qui, en leur bas âge et pendant leur

si bona erat, quomodo derelicta est? sic et consilium si non bonum, quomodo tuum? si bonum, quomodo relinquendum? et bona erant, neque minus tamen relinquenda, ob hoc videlicet, ut fierint meliora (Bern., Serm. 3, *in die Pasc. ante finem*).

minorité, sont humbles, souples, respectueux et obéissants à leurs parents; on leur fait faire tout ce qu'on veut; mais quand ils sont hors de page, mariés et élevés aux charges, quand ils pensent n'avoir plus besoin de leurs parents, ils les méconnaissent, ils les dédaignent et les méprisent. Le Sauveur n'en fait pas de même : étant élevé au trône de gloire, à la droite du Tout-Puissant, assis sur les chérubins, adoré et redouté de toutes les puissances célestes, il n'oublie pas son devoir envers sa mère, il l'honore plus qu'il n'a jamais fait, il accorde toutes ses requêtes, il accomplit tous ses désirs, il bénit ses serviteurs, il favorise ceux qui l'honorent, il assiste ceux qui l'invoquent, il fait plus de miracles à l'honneur de ses images que de son propre corps. Il n'y a point de royaume, de nation, ni de province en la chrétienté, où il n'y ait quelque église ou chapelle consacrée à Dieu en l'honneur de la Vierge, que Dieu ne rende célèbre par des miracles éclatants et irréprochables, comme en l'île de France, l'église cathédrale et Notre-Dame des Vertus; en Normandie, Notre-Dame de la Délivrance; en Picardie, Notre-Dame de Liesse; au pays d'Anjou, Notre-Dame des Ardiliers; en Guyenne, Notre-Dame de Verdelet; en Languedoc, Notre-Dame de Roc-Amadour; au Limousin, Notre-Dame de Saint-Junien, et en Provence, Notre-Dame de Grâce.

Mirare ergo utrumlibet sive filii humillimam dignationem, sive matris excellentissimam dignitatem : Vous admirez l'obéissance de Jésus, admirez donc aussi l'excellence de Marie, qui lui correspond avec tant de ressemblance, que saint Bernard ne sait laquelle des deux il doit plus admirer.

Troisième point. — 1° *In laudibus Virginum singulariter canitur quod sequuntur agnum, quocumque ierit, quibus ergo laudibus judicas dignam, quæ etiam præit?* Quand on fait le panégyrique des vierges, on admire en elles cette prérogative, qu'elles suivent l'Agneau partout où il va : cela est bon pour louer sainte Agnès, sainte Agathe ou sainte Cécile; mais pour célébrer les louanges de Marie, empruntez un autre principe que celui-là; car elle ne suit pas seulement l'agneau partout où il va, mais elle le conduit et le précède. Le centenier admirait la souveraineté et la puissance de Jésus : Vous êtes Dieu, disait-il, vous pouvez commander à la maladie de mon serviteur qu'elle s'en aille ou qu'elle demeure; puisque moi qui ne suis qu'une chétive créature, ayant commandement sur une compagnie de soldats, quand je dis à l'un d'eux : Allez là, il y va; et à l'autre : Venez ici, il y vient. Qu'il admire tant qu'il voudra la puissance de Dieu, pour moi, j'admire plus l'empire de Marie; elle ne commande pas seulement aux maladies, à des soldats ou à des créatures; mais elle commande à Dieu même. Oui, Marie étant en Nazareth, dit à Jésus : Allez là, et il y va; elle lui dit : Venez ici, et il y vient; Faites cela, et il le fait. O quelle prudence! quelle conduite! quelle sagesse elle doit avoir.

2° *Gubernare*, dit saint Thomas, *est rem ad debitum finem perducere et est actus prudentiæ.* Marie a gouverné Jésus, elle l'a donc conduit et acheminé à la fin. Et, Socrate ajoutait que, comme

ce serait une folie de donner un vaisseau à conduire à un homme qui n'entendrait rien au fait de la marine, c'en était aussi une que de donner le gouvernement de la république à un homme qui en était incapable; c'est Dieu qui a choisi Marie et qui lui a donné la conduite, non d'un vaisseau, non d'une république, non d'un monde, mais d'un Homme-Dieu; il lui a donné la garde noble et la tutelle de Jésus: il a donc jugé qu'elle avait la conduite, la prudence et les autres talents nécessaires à cette charge. L'Eglise nous enseigne que nous avons tous un ange tutélaire pour notre protection. Les docteurs tiennent que le prêtre en a un plus noble que le commun des chrétiens, que l'évêque en a un plus relevé et que le pape en a encore un autre plus adroit. Aristote dit que les intelligences séparées ébranlent les cieux et que d'autant qu'un globe céleste est plus haut et plus spacieux, il a une intelligence plus noble qui le meut, mais que le premier mobile est tourné par une intelligence très-excellente et souveraine. Qu'eût dit ce philosophe, s'il eût su ce que nous savons : que le Roi des intelligences, le premier moteur de toutes choses, le Dieu du ciel et de la terre, était sous la conduite de quelqu'un?

Quel ange, quel archange, quel séraphin aura assez d'esprit, de lumière et de prudence pour être gardien de Jésus? Point d'autre que Marie, qui est mille fois plus spirituelle, plus sage, plus pure, plus sainte et plus angélique que les anges mêmes.

3° Jésus était impeccable absolument, non-seulement en tant que Dieu, mais en tant qu'homme. Il voyait Dieu à découvert et face à face; il était vivifié et déifié par la subsistance du Verbe; et toutefois il prend pour niveau de ses actions, pour règles de ses desseins et de ses entreprises la volonté de Marie. Oh ! qu'elle doit être raisonnable, juste, innocente et irréprochable ! que cette règle devait être droite, puisque celui qui ne peut faillir s'y conformait et ajustait! Jésus s'est rendu complaisant en tout et partout à Marie. Oh! que les passions de Marie devaient être modérées, ses amours pures, ses inclinations religieuses, ses paroles innocentes, ses actions compassées.

Les poètes disaient que Phaéton conduisant le char du soleil, devait avoir grand soin de ne s'écarter pas, mais de marcher bien droit et avec grande application, parce que de son mouvement et de son influence dépendaient les actions des causes particulières, le commerce des éléments, les conjonctions des astres, la fécondité des plantes, et tout le bien de l'univers; c'était une fiction, mais voici une vérité. Jésus est soleil de justice, le soleil du soleil, l'astre qui donne le branle à toutes les créatures, la cause des causes, et la première de toutes; Marie en a eu la direction, non un jour, ou un mois seulement, mais l'espace de trente ans. Ne fallait-il pas qu'elle fût bien sage, adroite et circonspecte pour conduire ce soleil un si long espace de temps sans le moindre dérèglement.

Disons-lui donc avec dévotion : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terrâ;* que Jésus vous obéisse dans le ciel, comme il faisait ici-bas sur la terre! la gloire ne détruit pas la nature, elle l'ennoblit et la perfectionne; ne trouvons donc pas étrange si l'Eglise appelle

Marie reine des anges, reine des prophètes et des apôtres; elle est reine et régente de Dieu.

Conclusion. — I. Il s'est assujetti à elle; il nous y faut aussi assujettir : *Non est discipulus supra magistrum.* Nous ne pouvons faillir en suivant notre maître. Donnons-nous à elle en qualité d'esclaves, et pour l'amour de son Fils et d'elle rendons-nous esclaves et nous captivons. Le Fils de Dieu mit un jour un enfant au milieu de ses disciples, et leur dit : Si vous ne vous rendez semblables à ce petit enfant, jamais vous n'entrerez au royaume des cieux. Le Père éternel avait fait de même au mystère de l'incarnation et de la naissance du Sauveur; il avait mis son Fils au milieu de nous, en disant : Si vous ne vous rendez semblables à mon Fils, non à mon Fils prêchant ou faisant des miracles, mais à mon Fils enfant, à mon Fils captif et obéissant : *Sicut parvulus hic*, vous n'entrerez pas au ciel.

Rendons-nous donc captifs pour l'amour de lui et en l'honneur de sa captivité. Le propre de l'esclave, c'est de faire beaucoup de choses à quoi il y a répugnance, et de s'abstenir de beaucoup de choses à quoi il a inclination. Un serviteur a aversion d'aller en quelque lieu, il faut qu'il y aille; il voudrait se reposer ou prendre son repas, il faut qu'il se lève, qu'il travaille et vous serve. Captivons notre jugement : *Captivantes intellectum in obsequium fidei.* L'inclination de l'entendement, c'est de n'avouer que ce qu'il voit; contraignons-le à croire ce qu'il ne voit pas et ce qui est au-dessus de sa portée; soumettons-le au jugement de l'Eglise et de nos supérieurs; n'entendons pas seulement les raisons qu'il allègue au contraire, comme quand un serviteur propose des pourquoi contre ce qu'on lui commande, on le fait taire, on ne le veut pas seulement ouïr. Captivons notre volonté; son inclination est de n'aimer que nos parents, nos amis et ceux qui nous font du bien; il la faut contraindre d'aimer ceux qui ne nous sont rien, ceux qui nous ruinent de biens ou de réputation. Captivons notre imagination qui est volage, libertine tout ce qui se peut et qui aime à se promener partout. Captivons-la, renfermons-la en prison pendant l'oraison; ce n'est pas alors le temps de penser au ménage, de composer ce sermon ou cette leçon, ni de songer comme vous dicterez cette lettre. Captivons nos yeux, les empêchant de regarder les vanités et les curiosités mondaines, les habits et les déportements des autres. Captivons la langue, l'empêchant de rôder partout, de parler de ce qui se fait dans le voisinage, dans la ville, dans la province ou dans le royaume. Captivez vos pieds et tout votre corps, vous abstenant des mouvements indécents et immodestes qui se font au bal et aux danses. Il n'est rien de si contraire à la captivité de Jésus-Christ en son enfance et à la croix, rien de si opposé à la modestie et à l'esprit du christianisme, que ces danses. Jésus était lié dans sa crèche, attaché à sa croix, ne pouvant remuer une seule partie de son corps sans une extrême douleur, et vous voulez remuer le vôtre par les agitations scandaleuses qui donnent en la danse de mauvaises pensées à ceux qui vous regardent.

II. Pour obtenir du Fils de Dieu cette sainte et salutaire captivité, adressons-nous à la Vierge, qui a la garde noble de son enfance et la disposition de ses biens. Quand Théodose le jeune, fils de l'empereur Arcade, fut baptisé par saint Chrysostome à Constantinople, Porphyre, évêque de Gaza, et Jean, évêque de Césarée en Palestine, étaient à la cour de l'empereur, demandant un édit pour faire raser le temple de Marnas et pour ruiner les restes de l'idolâtrie en leurs diocèses. Mais comme le conseil d'Etat allait lentement, on s'avisa de ce stratagême, comme on rapportait au palais en grande solennité ce jeune prince nouvellement baptisé, les évêques s'approchèrent de lui en pleine rue et lui présentèrent leur requête, dans laquelle ils demandaient la destruction dudit temple, et plusieurs priviléges et immunités pour leurs églises; celui qui portait l'enfant la reçut et l'ouvrit, comme s'il eut voulu la faire lire au jeune Théodose; puis le conduisant de la main, il lui fit faire une inclination de la tête, et là-dessus il dit à l'empereur Arcade, qui était là présent : Sacrée Majesté, notre petit maître accorde ce que ces bons prélats lui demandent. L'empereur ne pouvant résister à une si douce violence, signa la requête qu'il avait auparavant refusée. J'ai dévotion de faire de même; je dois prier l'Enfant Jésus de ruiner en moi les idoles de mes vices et de mes imperfections.

La Vierge est sa très-digne mère, sa tutrice, sa curatrice et sa gouvernante; elle le porte, elle le conduit, elle le régit et elle en fait tout ce qu'elle veut; je lui veux donner ma requête et la prier de la lui présenter, de la lui faire lire, de la lui faire entériner par un petit mouvement de sa tête. J'ai dévotion de la prier souvent, mais principalement en ce temps : pendant qu'il est entre ses bras, pendant qu'il suce sa mamelle, qu'elle conduise sa petite main, afin qu'il nous donne sa bénédiction, pour le spirituel et pour le temporel, pour moi et pour mes auditeurs, pour le temps et pour l'éternité : *Nos cum prole piâ benedicat Virgo Maria.*

SERMON CXI.

DE LA TRÈS-ILLUSTRE COURONNE QUE LA SAINTE VIERGE A ACQUISE PAR LA CONCEPTION, L'ÉDUCATION ET LA CONDUITE DE L'HOMME-DIEU.

Veni, sponsa mea, veni coronaberis.
Venez, mon épouse, venez, vous serez couronnée. (Cant. 4, 8)

La divine maternité, dont la bienheureuse Vierge a été avantagée, est un état si excellent, qu'il a pour apanage une infinité d'autres grâces, qui ne conviennent qu'à elle seule privativement à toute autre. La plus signalée à mon avis est la très-illustre couronne, et la souveraineté admirable qu'elle a acquise sur l'Homme-Dieu par sa très-pure conception, sa très-sainte éducation, sa très-sage conduite et direction. Avant que de

parler à ce peuple d'un ministère si relevé, permettez-moi s'il vous plaît, ô sainte et bienheureuse Mère! que je dise ce qu'un ange dit autrefois au patriarche Jacob : *Si contra Deum fortis fuisti, quanto magis contra homines prævalebis.* Si vous avez eu tant de pouvoir, tant d'influence et tant d'autorité sur Dieu, combien plus en aurez-vous sur les hommes. Hé! de grâce, prenez pouvoir sur nous, exercez efficacement la puissance que votre souveraineté et votre maternité vous donnent sur vos très-humbles et très-respectueux sujets. Nous y consentons, nous le désirons et nous vous en prions par les paroles de l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Per incarnationem dominium Patris illustrius factum est, quia illud exercuit in Christum. — Dominium Mariæ est æque nobile, quia in eumdem Christum. — III. Maria illud acquisivit per generationem, educationem et directionem Christi.

I. Punctum. — Maria cooperata est ad productionem Christi : 1° Per consensum voluntatis ; 2° Per assensum intellectus ; 3° Per portionem suæ carnis.

II. Punctum. — Maria conservavit Christum, illum portando, alendo et recreando.

III. Punctum. — Maria direxit Christum ad suum finem nempe ad productionem gratiæ.

Conclusio. — Maria exercet prædicta officia erga filios adoptivos.

Exorde. — I. Si nous considérons attentivement et par les lumières de la théologie la couronne de la Vierge, non-seulement celle qu'elle possède dans le ciel, mais aussi celle qu'elle a portée sur la terre, nous oserons bien dire, puisqu'il est véritable, que le Père éternel n'en a jamais possédé, et même n'en peut jamais posséder de plus riche, illustre, éclatante et précieuse que la sienne. Etrange proposition qui vous étonne de prime abord ; mais vous l'avouerez sans difficulté quand je l'aurai étalée et établie par de bonnes preuves. Vous savez, Messieurs, que la couronne est un symbole de royauté, de domination et de souveraineté. Si donc le domaine de la Vierge est aussi noble, sa royauté aussi digne et sa souveraineté aussi divine que celle du Père éternel, ne tomberez-vous pas d'accord que la couronne du Père éternel n'est pas plus noble ni plus excellente que celle de la sacrée Vierge.

On dit en philosophie, et il est vrai, qu'il y a grande différence entre un être absolu et un être relatif. Pour connaître l'excellence de l'être absolu, il le faut regarder en lui et en ses propres perfections; mais pour connaître l'excellence d'un être relatif, il ne le faut pas regarder en son essence, ni en ses propres qualités, mais dans la noblesse et l'excellence de celui auquel il se réfère. Quand un homme a un bel esprit, une heureuse mémoire, une volonté bien réglée, un corps bien fait et proportionné, vous dites : Voilà un excellent homme; parce que l'être de l'homme est un être absolu. Cet homme est le fils de quelqu'un et sa filiation est un être relatif. Pour en connaître la noblesse, il ne le faut pas considérer en lui, mais en la personne dont il est fils : c'est plus d'honneur d'être le fils d'un gentilhomme que d'un simple bourgeois, encore plus d'être le fils d'un comte, d'un marquis ou d'un prince. La royauté est un être relatif : car s'il n'y avait point de sujets, il n'y aurait point de rois, et elle est d'autant plus illustre, que les sujets auxquels on commande sont plus illustres et excellents : ce qui fait

dire à Justinien : *Quantò quilibet melioribus præest, tantò major ipse et honestior est*[1].

Or, depuis la création du monde jusques à l'incarnation, c'est-à-dire, l'espace de quatre mille ans, le Père éternel n'a point eu de sujets si nobles, ni de domaine si riche comme le sujet et le domaine de la Vierge et à même temps et à même jour et moment qu'il a commencé d'avoir un très-riche domaine, à même temps, au même jour et moment la Vierge est entrée en possession de ce même domaine : car, il faut se souvenir que le Père éternel est bien de toute éternité le principe, la source, l'origine et le père de son Fils, mais il n'est pas de toute éternité son roi, son seigneur et son souverain ; le Fils est émané du Père, mais sans dépendance, sans indigence et sans infériorité. Le Père a engendré son Fils, mais en unité d'essence, en identité de nature, en égalité de personne, en coéternité de durée; c'est-à-dire que le Fils qu'il engendre lui est égal, coéternel et consubstantiel ; il ne relève point de sa couronne, il n'est pas son serviteur, son vassal, ni son inférieur de toute éternité; mais par le mystère de l'incarnation, le domaine du Père éternel s'est accru et augmenté de beaucoup; sa couronne est devenue incomparablement plus florissante, sa royauté plus illustre, sa souveraineté plus divine qu'elle n'était auparavant : car son Fils ayant daigné s'abaisser tant que d'épouser notre nature et la joindre à sa personne, il est maintenant le vassal du Père, il est un fief de son domaine, une mouvance de son empire; il est du ressort de sa juridiction dans l'enceinte de sa providence et de son autorité suprême, et au lieu qu'avant l'incarnation le Père lui disait : *Filius meus es tu* (Psal. 2, 7); il lui dit maintenant : *Servus meus es tu, in te gloriabor* (Isa. 49, 3). Alors on disait : *Dominus possedit me* (Prov. 8, 22); alors Dieu n'était le souverain que du ciel et de la terre, des hommes et des anges, qui ne sont que de viles et de faibles créatures ; à présent il est seigneur et souverain de Jésus Homme-Dieu, et en ce même moment et par ce même mystère que Jésus a été fait sujet et vassal de son Père, en ce même moment il a été fait sujet et vassal de Marie.

II. Le rabbin Hakkados, c'est-à-dire notre saint maître, a fait une belle remarque rapportée par Galatin (Liv. 7. *de Arcanis*, c. 13). En Isaïe, chapitre 9, où nous avons : *Multiplicabitur ejus imperium*, il y a en hébreu le *marbé hamisra*, dont on peut faire par anagramme le *miriam sara*, *Mariæ Dominæ* ; car prenant le *he* qui est à la fin du premier mot, et celui qui est au commencement du second, ces deux lettres valent le nombre de dix, et le dix fait un *iod* ; car le *iod*, chez les hébreux, vaut dix ; ainsi, ajoutant ce *iod* à deux paroles le *marbe amisra*, vous y trouverez justement le *miriam sara* ; il n'y a qu'un *bet* de superflu, qui peut signifier par abrégé *betula*, c'est-à-dire la Vierge, comme s'il voulait dire : Lorsque l'empire du Père éternel sera amplifié par l'incarnation, ce même mystère servira à la souveraineté de Marie : *Mariæ Dominæ*, si bien qu'ensuite de cela elle pouvait dire à Jésus : *Servus meus*

[1] *In Authent. de defensoribus civitatum in fine Præfationis.*

es tu, in te gloriabor, puisqu'il est du fief de son empire, du ressort de sa juridiction et de la mouvance de son domaine.

III. On disait autrefois par flatterie : *Divisum imperium cum Jove Cæsar habet;* Nous pouvons dire maintenant avec vérité : *Commune imperium cum Patre Mater habet.* Outre le témoignage de l'Evangile qui le dit en paroles expresses (Luc. 2, 51) : *Erat subditus illis*, La raison évidente le montre, car il y a principalement trois actions qui nous donnent droit et autorité sur quelqu'un, et qui le mettent en notre puissance : la production non nécessaire, la conservation et la direction. Un père est seigneur de son enfant, un ouvrier de son ouvrage, et la cause de son effet par production non nécessaire. Un maître a pouvoir sur son serviteur, parce qu'il le conserve et le nourrit : *Servus à servando.* Un mari a autorité sur sa femme, parce qu'il a droit de la conduire, régir et gouverner. Or, Marie n'a pas seulement un de ces droits sur Jésus Homme-Dieu, mais elle les a tous ensemble très-justement, très-authentiquement et très-légitimement. Suivez-moi, s'il vous plaît, et je vous le montrerai, vous conduisant familièrement par tous les mystères de sa vie.

Dieu, pour prouver la puissance absolue et l'autorité suprême qu'il a sur toutes les créatures, se loue, au livre de Job, qu'il les a toutes créées par sa puissance infinie, qu'il les soutient, les conserve et les accorde par sa sagesse incompréhensible, qu'il les conduit et achemine à leurs fins par sa providence ineffable. Où étiez-vous, dit-il, quand, ne prenant conseil que de ma puissance et de ma bonté, je posais les fondements de la terre, et je la rendais immobile au milieu de l'air, où elle n'a point d'autre appui que son propre poids? Connaissez-vous l'ordre admirable que j'ai mis dans les cieux, et le mouvement régulier de leurs globes? Qui est-ce qui tient en bonne intelligence ces deux éléments si contraires et si voisins, la mer et la terre? N'est-ce pas moi qui ai mis des bornes à l'Océan, de peur qu'il ne couvre et ravage la terre? N'est-ce pas moi qui ai renfermé la mer, et l'ai emmaillotée en son lieu comme dans un berceau (*Quasi pannis infantiæ involvi illud*). Job. 38. 9)? N'est-ce pas moi qui nourris tous les animaux, depuis le plus grand jusques au plus petit? N'est-ce pas moi qui fais lever le soleil, qui lui fais faire sa course par les douze signes du zodiaque, et qui le fais éclipser quand bon lui semble, et qui conduis et achemine toutes les créatures à leur fin? Si le Créateur, par ces trois bénéfices, a très-justement acquis un droit d'empire naturel sur toutes les créatures, la Vierge se peut glorifier d'avoir aussi, par ces mêmes titres, un droit de souveraineté sur Jésus-Christ Notre Seigneur par droit de production, de conservation et de direction.

Premier point. — 1° Dieu se glorifiait en Job d'avoir produit toutes les créatures sans l'aide et l'assistance de qui que ce soit; mais il a daigné associer Marie et la faire sa coadjutrice en l'œuvre de l'incarnation, en la production de l'Homme-Dieu. Elle y a beaucoup contribué : son âme et son corps, sa volonté et son entendement y ont coopéré; car, pour marier le Verbe divin avec la nature humaine, on a dit ce qu'on disait autrefois pour le mariage d'I-

saac : *Vocemus puellam, et quæramus ejus voluntatem;* à cet effet, on lui députe, non un Elisée, non un prophète, mais un des plus hauts, des plus nobles, des plus saints, des plus illustres séraphins de la cour céleste. Cet ange s'adresse à la Vierge, il la salue et la bénit, il la loue, et, si je l'ose dire, il la flatte et la courtise, pour gagner ses bonnes grâces et pour la disposer au consentement qu'il désire d'elle; il la nomme pleine de grâces, le sanctuaire de Dieu, bénie entre les femmes; il lui déduit les excellentes qualités du Fils qu'elle concevra, si elle veut consentir; il dit qu'il sera grand, le Fils du Très-Haut, Roi du peuple de Dieu, que son royaume sera d'éternelle durée. Qu'est-il besoin de tant d'artifice et de tant de raisons? Il semble que cet ange ne sait pas bien son office ou qu'il ne connaît pas l'humeur de celle à qui il parle, et néanmoins c'était son ange gardien, qui la devait mieux connaître que personne; il ne fallait qu'une parole pour la faire consentir, cette parole que les prophètes disaient quand ils étaient envoyés de Dieu : *Hæc dicit Dominus.* Il lui fallait seulement dire : Vous concevrez et enfanterez un fils, Dieu le désire ainsi, c'est sa volonté. Cette sainte fille était si souple à la volonté de Dieu, si déférente à ses commandements et si absolument abandonnée à ses désirs, qu'elle eût consenti d'abord sans répugnance et sans délai, et toutefois il ne lui en parle point : c'est que Dieu veut que le mystère de l'incarnation dépende de la volonté de Marie; il ne veut pas user envers elle, comme il fait sur les autres, du pouvoir qu'il a de commander; il veut que cette grande œuvre relève de son consentement, et d'un consentement, non d'esclave, non donné par déférence servile, non forcé et extorqué, mais d'un consentement tout à fait libre, seigneurial et de bon plaisir; d'un consentement aussi volontaire, que si elle n'était pas sujette à Dieu, ni obligée à lui obéir; et pour cela, saint Augustin et saint Bernard attribuent l'œuvre de notre salut et l'accomplissement de l'incarnation à ce consentement, sans lequel rien ne se serait fait.

Saint Bernard (hom. 4, *super Missus est*), dis-je, s'imaginant qu'il était au temps de cette célèbre ambassade et à la suite du divin ambassadeur, exhorte la Vierge, il la prie, il la sollicite, il la presse de donner ce consentement duquel dépend la gloire de Dieu, la joie des anges, le salut des hommes, le bonheur du ciel et de la terre, la ruine de l'enfer, la rédemption des captifs, sa bonne fortune et son propre agrandissement : *Expectabat angelus responsum, expectamus et nos, ô Domina, verbum miserationis quos miserabiliter premit sententia damnationis. Ecce offertur tibi pretium salutis nostræ, statim liberabimur si consentis, in sempiterno Dei verbo facti sumus omnes, et ecce morimur : in tuo brevi responso sumus reficiendi, ut ad vitam revocemur. Hoc supplicat à te flebilis Adam cum miserâ sobole suâ exul à paradiso, hoc Abraham, hoc David, hoc totus mundus tuis genibus provolutus expectat : nec immeritò, quando ex ore tuo pendet consolatio miserorum, redemptio captivorum salus denique universorum. Responde verbum quod terra, quod inferi, quod expectant et superi. Ipse quoque omnium Rex et Dominus quantùm concupivit decorem tuum, tantùm desiderat et responsionis as-*

sensum, in quâ nimirum proposuit salvare mundum, et cui placuisti in silentio, jàm magis placebis ex verbo, cum ipse tibi clamet è cœlo, fac me audire vocem tuam : responde ergo verbum, et suscipe verbum; profer tuum, et concipe divinum; emitte transitorium, et amplectere sempiternum. Vierge sainte, l'ange attend votre réponse, et nous aussi une parole de compassion, étant misérablement pressés par la sentence de damnation; voilà qu'on vous offre le prix de notre rançon; nous serons délivrés tout à l'heure si vous consentez; ayant été faits par la parole éternelle de Dieu, nous nous sommes perdus; vous pouvez aider à nous refaire par un petit mot de réponse; c'est ce que vous demande très-humblement le pauvre Adam et toute sa postérité bannie du paradis; le patriarche Abraham, le Prophète royal et tous les autres hommes vous en prient, se prosternant à vos sacrés pieds, parce que de votre bouche dépend la consolation des misérables, la rédemption des captifs et le salut de tout l'univers. Donnez, s'il vous plaît, cette réponse que le ciel, la terre et les enfers attendent avec tant de souhaits. Dieu même qui a tant aimé la beauté de votre âme, ne désire pas moins la réponse de votre bouche par laquelle il a résolu de sauver le monde; et comme jusqu'à présent vous lui avez agréé par votre silence, vous lui serez aujourd'hui aussi agréable par votre parole, puisqu'il vous crie du ciel : Ma bien-aimée, faites-moi entendre votre voix. Répondez donc une parole et on vous en donnera une autre; proférez la vôtre, et vous concevrez la divine; on ne vous demande qu'une parole passagère, et vous concevrez la parole éternelle.

Mais saint Augustin (Serm. 18 *de Sanctis*) la remercie au nom de toute la nature humaine, de ce qu'elle a donné son consentement qui a été le commencement et la cause de notre salut : *O beata Maria! quis tibi dignè valeat justa gratiarum ac laudum præconia rependere, quæ singulari tuo assensu mundo succurristi perdito? quas tibi laudes fragilitas humani generis persolvet, quæ solo tuo commercio recuperandi aditum invenit?* Sainte Vierge, dit ce docte Père, qui est-ce qui pourrait vous remercier et louer dignement de ce que, par votre favorable consentement, vous avez secouru le monde qui était perdu? Quelles actions de grâces vous pourrait rendre la fragilité du genre humain, qui a recouvré son salut par le commerce de votre piété!

2° Or, Dieu ne demande pas seulement en cette œuvre le consentement nu et simple de la Vierge, comme un seigneur demande quelquefois le consentement de ses sujets; il veut qu'elle en dise son avis et qu'elle le trouve bon. En effet, l'ange la salue, lui expose le dessein de Dieu, lui parle par deux fois, et en ces deux premières fois qu'il lui parle, il ne lui ouvre point les moyens par lesquels cette œuvre s'accomplira, encore qu'il sût assurément que cette proposition de concevoir et d'enfanter serait suspecte à la Vierge, et la troublerait un peu par l'amour qu'elle avait à sa pureté. C'est que Dieu veut qu'elle se consulte sur ce grand ouvrage, qu'elle en délibère, qu'elle en donne son avis, qu'elle en dise son sentiment, qu'elle traite des moyens, qu'elle propose comme cela se fera et qu'elle le trouve bon. Quand on voulut faire l'homme à

l'image et ressemblance de Dieu, les trois Personnes divines seules tinrent conseil pour traiter de ce dessein : *Faciamus hominem.* C'était un plus grand ouvrage de faire Dieu à l'image de l'homme, que de faire l'homme à l'image de Dieu; cet ouvrage demandait une consultation bien plus sérieuse et importante; cependant il n'y a que deux personnes qui tiennent conseil pour cela, une de la part du ciel et une de la part de la terre; une députée du Créateur, une déléguée des créatures; une qui a procuration de Dieu, une qui a commission des hommes. Un ange et une vierge plus pure, plus sainte et plus angélique que l'ange même. En cette consultation de si grande importance, après qu'on a proposé ce qui est en question, Marie opine la première, et, ayant entendu l'avis de l'ange, elle opine la dernière, et conclut toute l'affaire; et on ne veut point achever cet ouvrage qu'elle n'ait reposé son esprit, qu'elle n'ait trouvé bon que cela se fasse de la sorte; et il ne se fait que selon les causes, les restrictions et les conditions qu'elle a données. Je suis bien d'avis que cela se fasse, dit-elle, pourvu que ce soit avec les conditions portées en notre traité : *Fiat mihi secundum verbum tuum.* Sitôt qu'elle a dit son avis et donné sa conclusion, l'assemblée se rompt : *Et discessit ab eâ angelus,* et parce que l'aveu qu'on donne à une affaire, et que le consentement de la volonté est transitoire et passager, afin que Marie concoure permanemment à cette œuvre de l'incarnation, afin qu'à perpétuité il y ait en Jésus quelque chose de Marie, qu'une portion de Marie subsiste en la divinité, qu'elle soit non-seulement cause efficiente et externe, mais en quelque façon cause composante, matérielle et interne de l'Homme-Dieu, il veut qu'elle y contribue de son sang, de sa chair et de sa substance virginale : *Nec totus de Deo, nec totus de Virgine, totus tamen Dei et totus Virginis est Filius,* dit saint Bernard.

3° La chair déifiée de Jésus a été tirée de Marie, et est beaucoup plus la chair de Marie, que quand elle était en Marie. Quand on eut tiré une côte du côté du premier homme, et qu'on en eut formé le corps de la femme, Adam disait, inspiré de Dieu : *Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne meâ* : Voilà maintenant un de mes os, *nunc?* et auparavant ne l'était-ce pas? Oui, mais ce l'est encore plus maintenant, car j'ai tant d'amour pour cette femme, que je l'estime plus maintenant ma propre substance, que quand elle était en mon propre corps. Marie peut dire à plus forte raison, montrant le corps de Jésus, qui est en la gloire du Père : *Hoc nunc os de ossibus meis, et caro de carne meâ* : C'est le corps de mon corps, la chair de ma chair, le sang de mon sang, et la substance de ma substance. La théologie nous dit que la côte qui fut tirée du corps d'Adam, considéré comme homme particulier, lui était superflue; mais la même théologie nous dit que le sang qui a été tiré de Marie pour en former le corps de Jésus, qui est en la gloire du Père, n'était pas du superflu, mais du meilleur, du plus pur, et du plus précieux; elle peut donc dire : *Hoc nunc os de ossibus meis.*

Deuxième point. — *Qui dat esse, dat consequentia ad esse.* Puis-

que Marie a tant de part à la production de Jésus, elle n'en aura pas moins à sa conservation, qui est une production continue. Dieu se loue de ce qu'il soutient la terre, Marie soutient et porte entre ses bras Dieu même; Dieu se loue de ce qu'il a emprisonné, ou, pour parler avec lui, qu'il a emmaillotté la mer : *Pannis infantiæ involvi;* Marie emmaillotte et emprisonne Dieu même; Dieu se loue de ce qu'il nourrit toutes les créatures, et Marie nourrit le Créateur. C'est une merveille de voir cette grande masse, le globe de la terre, qui porte sur son dos toutes les choses pesantes, être soutenu en l'air par trois doigts de la main de Dieu : *Tribus digitis appendit orbem;* mais c'est une plus grande merveille de voir que Jésus, qui porte toutes choses : *Portans omnia Verbo virtutis suæ*, est porté entre les bras de Marie. Saint Grégoire, parlant des bienheureux, fait ce raisonnement pour prouver leur science : Il n'y a rien que Dieu ne voie, les saints voient Dieu; donc il n'y a rien que les saints ne voient : *Quid est quod non vident*, *qui videntem omnia, vident.* Nous pouvons faire un semblable raisonnement et avec autant de raison : *Quid est quod non portat, qui portantem omnia, portat.* Jésus porte toutes choses, Marie porte Jésus, donc Marie porte toutes choses.

C'est une merveille de voir que Dieu, avec un peu de sable, ait mis de si fortes barrières à la mer, et que cet élément si furieux, en quelque grande colère qu'il soit, ne les passe jamais. Dieu a enfermé la mer, mais il ne l'a pas tellement retranchée ni emmaillottée en son lit, qu'elle ne se remue en elle-même, qu'elle ne s'élève et s'agite dans l'enceinte de ses rivages : *Mirabiles elationes maris;* mais Marie arrête Jésus, elle l'emmaillotte si étroitement qu'il ne peut se remuer dans son berceau; il n'est pas seulement : *Inter arcta conditus præsepia;* mais *membra pannis involuta Virgo Mater alligat et manus pedesque et crura stricta cingit fascia.* C'est une merveille que Dieu pourvoie de nourriture convenable un nombre infini de créatures qui volent en l'air, qui nagent en l'eau et qui rampent sur terre : *Aperit manum suam, et implet omne animal benedictione;* mais il ne les nourrit pas tout seul, il se sert de l'entremise des autres créatures : les plus utiles et les plus petites sont la proie des plus grandes et des plus nobles. Les éléments nourrissent les plantes, les plantes les animaux et les animaux les hommes. Mais Marie seule nourrit le Nourricier de toutes les créatures, elle le nourrit d'elle-même et de sa propre substance : *Sola Virgo lactabat ubere de cœlo pleno : aperit sinum suum*, *et implet Christum benedictione.*

L'Apôtre a dit avec beaucoup de sujet, que : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum;* à plus forte raison à celle qui allaite Dieu, à celle qui nourrit et qui sustente Dieu. Hérode persécute Jésus et Marie; Hérode, sans y penser, sert aux désirs de Jésus et aux grandeurs de Marie, car Jésus ne pouvait-il pas échapper aux embûches d'Hérode autrement que par la fuite? ne pouvait-il pas fort aisément et raisonnablement faire mourir ce tyran par le pouvoir de sa souveraineté et par le droit d'une juste défense? Qui en doute? Que ne le fait-il donc? Pourquoi prend-il la fuite comme un homme de peu de courage? pourquoi veut-il être

banni sitôt qu'il est venu au monde; et s'il veut être banni, que ne va-t-il en un pays où sa sainte mère puisse être bien accommodée. Que ne va-t-il au pays des trois rois, où il serait accueilli dignement, affectueusement, richement et royalement selon ses mérites? Pourquoi en un pays étranger, barbare et ennemi des Juifs, en Egypte, où sa mère ne trouvera ni parents, ni amis, ni commodités, ni connaissance? *Tolle puerum, vade in Ægyptum;* et s'il veut aller en Egypte, que n'y fait-il porter avec soi son petit cousin saint Jean? la persécution d'Hérode s'adresse à saint Jean aussi bien qu'à Jésus; saint Jean est en danger d'être appréhendé et mis à mort aussi bien que lui, les merveilles qui étaient arrivées en sa naissance devaient faire soupçonner qu'il ne fût le roi qu'Hérode redoutait, et si saint Jean veut échapper à la mort, il faut qu'il quitte sa patrie, et en effet il la quitte; on le porte dans les déserts où il demeure jusques à l'âge de trente ans. Que ne va-t-il plutôt en Egypte avec Jésus-Christ? pourquoi est-ce que la providence de Dieu n'associe pas saint Jean à Jésus! pourquoi ne joint-elle pas en la demeure ces deux enfants qui sont si unis ensemble par la sainteté, par la consanguinité et l'amour mutuel? c'est que Jésus ne veut que Marie, c'est que Jésus affectionne Marie, non-seulement souverainement, mais uniquement et singulièrement. Si Hérode fût mort et que Jésus fût demeuré en Nazareth, sainte Elisabeth eût rendu à la Vierge la visite qu'elle lui avait faite. Ces deux saintes cousines se fussent entrevisitées et eussent conversé ensemble, sainte Elisabeth n'eût pas manqué de visiter et de pratiquer Marie par hommage à son divin Fils, et ainsi Marie eût été obligée de visiter sainte Elisabeth par devoir réciproque, par humilité et par charité. En ces occasions, sainte Elisabeth eût souvent pris Jésus sur ses genoux, elle l'eût flatté et caressé. Que sais-je même? puisqu'elle était nourrice en même temps que Marie, si elle n'eût point peut-être quelquefois en l'absence de Marie donné sa mamelle à Jésus. Le petit saint Jean se fût joué avec l'enfant Jésus. Si Jésus fût allé en exil au pays des trois rois au lieu d'aller en Egypte, ces princes chrétiens, il les faut ainsi nommer, car ils l'étaient véritablement, connaissant la divinité de cet enfant, l'eussent souvent pris, baisé, embrassé, caressé. Non, Jésus ne veut pas cela, il veut passer son enfance en un pays étranger, où il n'ait point de connaissances, de parents ni d'amis; il ne veut relever que de Marie, ne dépendre que d'elle; il veut qu'elle seule le conserve comme elle seule l'a engendré; il ne veut point être nourri d'autre lait que du lait de cette sainte fille, comme il n'a point été engendré d'autre sang que du sang immaculé de cette sainte Vierge; il ne veut point d'autre retraite que Marie, d'autre litière que les bras maternels de Marie, d'autre table que ses mamelles, d'autre compagnie que sa conversation, ni d'autre récréation que pratiquer Marie; point d'autre familiarité que sa hantise, d'entretien que ses colloques; il veut qu'elle dise de lui ce que son Père dit de ses créatures: *Ego feci, et ego feram, et ego portabo;* ce mot *portabo*, enchérit sur *ego feram*, dit un interprète: *Portare enim est quasi ad portum et finem debitum dirigere.*

Troisième point. — C'est le troisième service que Marie rend à Jésus-Christ : elle ne l'engendre pas seulement, elle ne le nourrit et ne le conserve pas seulement; mais elle le gouverne, le régit et conduit à sa fin. Il y a occasion de s'étonner quand on considère le procédé de Marie après l'incarnation : enfin, elle a consenti et coopéré à ce grand ouvrage, elle a dit ces dignes paroles tant souhaitées du ciel et de la terre : *Fiat mihi...;* elle a conçu le Fils de Dieu, l'ange la laisse et s'en retourne au ciel : *Discessit angelus;* elle se lève et s'en va promptement aux montagnes de Judée : *Exurgens Maria.* Qu'est-ce à dire ceci? quel mystère peut être caché en cette action? elle qui, nonobstant sa maternité, est vierge et le modèle des vierges, ne sait-elle pas qu'à son langage une vierge s'appelle *Alma abscondita*, parce qu'elle doit être retirée, et quand elle aurait envie de sortir de la maison, est-ce le temps de le faire? Elle seule reçoit en son logis le Fils de Dieu, elle seule reconnaît la grandeur de ce mystère; elle le possède, ne doit-elle pas lui faire la cour à son arrivée, le remercier, l'entretenir et faire les compliments au nom de tout l'univers et, pour le bien accueillir, ne faudrait-il pas se recueillir? Son ange gardien sort maintenant de sa présence, comme s'estimant indigne de demeurer avec elle dès qu'elle a conçu Jésus-Christ, et la voulant laisser converser avec Jésus seule à seul, cœur à cœur, sans être interrompue de personne; elle, au contraire, s'en va aux champs avec promptitude comme si elle avait l'esprit inquiet : *Exurgens Maria.*

Elle quitte la solitude, mais non pas la retraite; elle ne rompt pas compagnie à Jésus, elle le porte avec soi; elle est aussi recueillie par les champs et au milieu des places qu'en son oratoire. Elle entreprend ce voyage pour un si bon sujet et par inspiration divine; c'est que l'ange lui a dit que l'enfant qu'elle concevrait se nommerait Jésus. Il ne lui a pas expliqué l'étymologie de ce nom, comme il fit depuis à son époux; car il dit à saint Joseph : *Pariet autem filium et vocabis nomen ejus Jesum, ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum.* Il se contente de dire à Marie qu'il s'appellera Jésus-Christ : c'est assez de cela. Elle sait le reste sans qu'on le lui enseigne; elle sait qu'il est Jésus, parce qu'il doit délivrer les âmes du péché; elle veut que de bonne heure il en exerce l'office, elle veut qu'il en fasse la fonction en la maison de sainte Elisabeth; parce qu'il n'y a point de maison qui lui soit si chère; elle veut qu'il en fasse l'office en la personne de Jean-Baptiste, parce qu'en la maison de sainte Elisabeth il n'y a personne que lui qui soit dans la captivité du péché; elle veut qu'il l'en délivre, qu'il soit son Sauveur et qu'il la sanctifie. Mais faut-il aller pour cela aux montagnes de Judée? ne pouvait-il pas de Nazareth sanctifier Jean-Baptiste? sa vertu sanctifiante ne pouvait-elle pas opérer sur une personne éloignée? Oui; mais s'il le faisait, on ne saurait pas que Marie contribue à cette bonne œuvre; et Dieu veut que le monde sache que c'est Marie qui a la conduite et la disposition de tous les desseins de Jésus; que c'est elle qui le dirige et le gouverne, que c'est elle qui l'adresse et qui le conduit à sa fin.

La fin pour laquelle Jésus est venu du ciel sur la terre, c'est

pour nous donner la vie de la grâce, pour donner aux pécheurs la première grâce : *Ego veni ut vitam habeant;* pour donner aux justes la seconde grâce, l'accroissement et l'abondance de la grâce: *Et abundantius habeant;* pour donner les grâces sanctifiantes et gratuites. Il ne donne rien de tout cela que par l'entremise de Marie et par son commandement. Il donne à saint Jean la première grâce, qui le purge du péché originel; mais c'est par l'entremise de Marie. Il donne à sainte Elisabeth la seconde grâce, l'abondance et la plénitude du Saint-Esprit : *Repleta est Spiritu sancto Elisabeth;* mais c'est par l'entremise de Marie. Il donne à saint Jean la grâce sanctifiante, à sainte Elisabeth la grâce gratuite et le don de prophétie : *Perficientur in te quæ dicta sunt tibi;* mais c'est par l'entremise de Marie : car s'il est dit de saint Jean : *Exultavit infans,* ç'a été : *Ut facta est vox salutationis tuæ.* S'il est dit de sainte Elisabeth : *Repletà est Spiritu sancto*, ç'a été : *Ut audivit salutationem Mariæ.* Marie est le canal et l'aqueduc de toutes les grâces de Jésus, elle est l'organe et l'instrument de toutes ses opérations, ou pour mieux dire, elle est le principal ressort et le premier mobile qui donne le branle et le mouvement à toutes les actions de Jésus[1].

Dieu se glorifiait en Job de ce qu'il fait par son commandement lever et coucher le soleil; mais Marie fait bien davantage, car elle a pouvoir sur Jésus, qui est le Soleil du soleil; elle le fait éclipser quand elle veut. A l'âge de douze ans dans le temple, ce Soleil de justice voulait commencer à briller; il commençait à darder les rayons de sa lumière pour éclairer le monde et faire les œuvres de son Père : *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse.* Marie fait éclipser ce bel astre; elle met cette lampe sous le boisseau; elle désire, s'il le trouve bon, qu'il retourne en Nazareth et qu'il demeure encore en retraite l'espace de dix-huit ans : *Descendit cum illis in Nazareth et erat subditus illis.* A l'âge de trente ans, le Soleil de justice dit qu'il n'est pas encore l'heure d'éclater et de faire des prodiges, aux noces de Cana : *Nondùm venit hora mea.* Elle lui fait avancer son heure, elle le fait briller par un insigne miracle : *In manibus abscondit lucem et præcepit ei ut rursus adveniat.*

En sa passion, pour montrer qu'elle avait encore pouvoir sur lui et que n'étant pas encore émancipé de la puissance maternelle, il avait besoin de son aveu, le saint évangéliste a expressément déclaré qu'elle y était présente, consentante et autorisant son Fils : *Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus.* Enfin, quand il doit monter au ciel, elle le congédie; et comme elle l'a attiré par ses souhaits, elle consent aussi qu'il s'en retourne : *Fuge, dilecte mi.*

Conclusion. — Or, tous les offices que la Vierge a rendus au

[1] O Domine voluntas de quâ dixisti ut non fieret si bona non erat, quomodo tua erat? Si bona erat, quare derelicta est? sic et consilium si non bonum quomodo tuum? si bonum, quomodo relinquendum ? Et bona erant, et ejus erat, neque minus tamen ob hoc videlicet, ut fierent meliora (S. Bern., hom. 3, *in festo Pasch.*).

Fils naturel de Dieu, elle les exerce envers les adoptifs. C'est par son entremise qu'ils sont engendrés au service de Dieu; c'est par son entremise qu'ils y sont conservés, nourris et élevés; c'est par son entremise qu'ils sont conduits et acheminés à leur fin. Jésus lui dit : *In electis meis mitte radices;* La racine c'est le commencement et la première disposition de l'arbre. C'est bon signe quand on voit une âme chrétienne, même dans l'état du péché, être affectionnée à la Vierge, s'appliquer à son service tout de bon; la saluer d'un *Ave*, *Maria,* quand l'horloge sonne, dire son chapelet tous les jours, jeûner tous les samedis ou veilles de Notre-Dame, tâcher de lui rendre quelque service signalé et amplifier sa gloire : ce sont des racines de prédestination, des commencements et des dispositions de justification. Peut-être que quelque jour ces exercices de dévotion serviront d'occasion à la Vierge, de convertir cette âme pécheresse et de la faire naître au service de Dieu.

Elle conserve aussi les âmes en la grâce de Dieu : c'est ce qui fait qu'on la compare à l'aurore : *Quæ est ista quæ progreditur sicut aurora?* L'aurore est la mère de la rosée : *Aurora aura roris.* Quand elle se lève sur notre horizon, elle distille sur la terre la rosée qui réjouit toutes les prairies, qui rend les plantes fécondes et fait que les fleurs ouvrent leur sein pour jouir plus à leur aise de cette céleste liqueur. Quand Marie, cette divine aurore, jette ses regards favorables sur une âme catholique et répand sur elle la douce rosée de ses saintes bénédictions; il n'y a rien qui conserve, qui nourrisse, qui arrose et qui perfectionne mieux en elle toutes les plantes des vertus.

C'est elle qui nous conduit heureusement à notre fin, qui nous impètre la persévérance finale, qui nous met à couvert de la furie de nos ennemis à l'heure de la mort, qui nous présente à son fils, et qui excuse nos fautes par les prières. Dieu disait à l'esprit malin au commencement du monde, qu'il nous dresserait des embûches, principalement au talon : *Insidiaberis calcaneo ejus;* c'est-à-dire à la fin de notre vie, parce que c'est alors qu'il joue de son reste, qu'il redouble ses tentations, qu'il lâche de l'enfer toutes les furies et qu'il emploie tous les artifices pour nous perdre s'il est possible; mais aussi le même Dieu lui dit en la même Genèse : *Inimicitias ponam inter te et mulierem*, parce que c'est elle qui s'oppose à lui, qui nous découvre les piéges, qui émousse la pointe de ses armes, qui nous sert de bouclier contre la violence de ses assauts : aussi l'Eglise lui dit-elle souvent : *Tu nos ab hoste protege, et horâ mortis suscipe.*

Que je dise donc à tous mes auditeurs ce que saint Chrysostome disait aux vierges : *Quæcumque estis virgines ad Matrem Domini confugite : illa enim pulcherrimam, pretiosissimam et incorruptibilem possessionem patrocinio suo nobis conservabit*, leur disait ce grand homme; et je dirai : *Quicumque estis homines* : Tout autant de personnes qui êtes en cette compagnie, recourez à la Vierge. Qui que vous soyez, si vous êtes justes, elle conservera, cultivera, augmentera et perfectionnera les vertus qui sont en vous, qui, pour grandes et héroïques qu'elles vous semblent, sont peut-être mêlées de plusieurs imperfections. Si vous les présentez

à Dieu immédiatement et par vous-même, peut-être qu'elles lui déplairont; mettez-les entre les mains de la Vierge: elle est si agréable à Dieu, qu'il agrée et prend de bonne part tout ce qu'elle lui présente. Si vous êtes pécheurs, recourez à elle, faites-lui tous les jours quelque dévotion particulière, cherchez les occasions de lui rendre quelque service; dites-lui souvent, avec un vif sentiment de votre misère, ces belles paroles qu'un de ses grands serviteurs lui disait :

O Sainte Vierge! Mère de Dieu, Reine des hommes et des anges, Merveille du ciel et de la terre, Source de vie et de grâce, Mère de miséricorde, Temple sacré de la Divinité, Refuge des pécheurs, je recours à vous pour être délivré du péché, pour être préservé de la mort éternelle! Faites que je sois votre esclave, que je sois sous votre tutelle, que j'aie part à vos priviléges, et que j'obtienne, par vos grandeurs et par vos priviléges, et par le droit de votre appartenance, ce que je ne mérite pas d'obtenir par mes offenses, et que l'heure dernière de ma vie soit entre vos mains, en l'honneur de ce moment heureux de l'incarnation, auquel le Fils de Dieu s'est fait homme, et que vous êtes devenue Mère de Dieu, qui soit béni et glorifié à jamais. *Amen.*

SERMON CXII.

DE LA MORT PRÉCIEUSE DE MARIE.

Veni, sponsa mea, veni de Libano, veni, coronaberis.
Venez, mon épouse, venez du Liban, vous serez couronnée. (Cant. 4, 8.)

Ce sont les douces semonces que Dieu faisait à la Vierge quand elle était sur la fin de sa vie, pour l'inviter à sortir de ce monde et aller recevoir dans le ciel la récompense des œuvres méritoires et des vertus qu'elle avait pratiquées sur la terre. Il dit trois fois *Veni*, pour marquer la triple couronne que les trois adorables personnes de la très-auguste Trinité lui devaient mettre sur la tête; il dit trois fois *Veni*, pour exprimer trois puissantes raisons qui ont porté cette âme bienheureuse à accepter la mort, non-seulement avec patience et résignation, mais à l'agréer, à la désirer et la demander à son Fils de toute l'étendue de son cœur et de tous les efforts de ses puissances. C'est elle proprement qui pouvait dire : *Quemadmodùm desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus*, au lieu de ce mot, *cervus*, il y a dans le grec, ἡ ἔλαφος, la biche qui est poursuivie par les chasseurs ne désire point tant une fontaine d'eau vive, que la Vierge désirait ardemment, mais avec raison de mourir.

Cette comparaison de la biche nous donne la confiance d'interrompre votre départ par nos très-humbles et dévotes prières, ô sainte et bienheureuse Vierge! Elle nous donne sujet de vous dire ce que vous disiez à votre bien-aimé avant son départ de ce monde : *Fuge dilecte mi, assimilare capreæ hinnuloque cervorum.*

Quand la biche prend la fuite, elle tourne souvent la tête et la vue devers ceux qu'elle laisse derrière elle : vous pareillement, sortant de ce monde : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte;* daignez, s'il vous plaît, tourner de temps en temps vos yeux de miséricorde sur ces misérables pécheurs que vous laissez en cette vallée de larmes, et qui, dans l'état de mort, osent bien vous présenter le salut qui leur a donné la vie. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Beatam Mariam libenter obiisse cognoscimus ex perfectionibus Dei patris quas voluit honorare : ex relationibus quas habet ad filium : ex gratiis quas accepit à Spiritu Sancto.

I. Punctum. — I. Mors sanctorum honorat perfectiones Dei : 1° Ejus dominium; 2° Independentiam; 3° Vitam; 4° Omnipotentiam; 5° Justitiam. — II. Beata Maria honoravit moriendo, has Dei perfectiones.

II. Punctum — Mori voluit : 1° Ut filia Christi; 2° Ut ejus Mater.

III. Punctum. — Mori voluit per amorem Dei à Spiritu Sancto acceptum.

Conclusio. — I. Mors peccatorum est contraria morti Mariæ. — II. Diù discendum mori.

Exorde. — S'il est vrai ce que Platon a dit, que trois sortes de personnes ont aversion de la mort, φιλότιμοι, φιλοχρήματοι, φιλοσωματοι, les ambitieux, les avaricieux et les voluptueux, nous devons conclure que la sainte Vierge n'a point appréhendé de mourir, puisqu'elle n'avait aucune attache ou affection aux honneurs du monde, ni aux richesses de la terre, ni aux délices de la chair, ni à quoi que ce soit hors de Dieu, et encore qu'elle ne fût pas comprise en cet arrêt de mort donné contre tous les hommes : Vous retournerez en poudre : non plus qu'à cette autre sentence prononcée contre les femmes : Vous enfanterez en douleur : nous avouerons néanmoins qu'il était très à propos qu'elle mourût, et qu'elle l'a ainsi désiré; si nous considérons trois choses : premièrement, les honneurs et hommages qu'elle a voulu rendre au Père éternel; en second lieu, les rapports et les relations qu'elle a au regard du Fils, et en troisième lieu, les grâces et les faveurs particulières qu'elle a reçues du Saint-Esprit.

Premier point. — I. Toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu, dit l'Apôtre (Rom. 8, 28), même la mort; car celle des saints est précieuse devant Dieu, dit le Prophète royal. Oui, la mort qui est le plus grand et le plus terrible de tous les maux en l'ordre de la nature, contribue et profite beaucoup au salut des âmes choisies; la mort n'est qu'une privation, mais cette privation est le principe de plusieurs grands et inestimables biens; elle opère en nous des effets merveilleux quand nous la savons bien ménager : *Mors operatur in nobis*, dit le même Apôtre, écrivant aux Corinthiens et aux Romains (2. Cor. 4, 12; Rom. 14, 8), il dit : Soit que nous vivions, nous vivons pour Jésus-Christ; soit que mourions, nous mourons pour lui. Nous sommes donc à lui; soit que nous vivions, soit que nous mourions : *Sive vivimus, Domino vivimus, sive morimur, Domino morimur; sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus;* et même nous pouvons dire avec vérité, et ceci nous doit consoler en la pensée de la mort, qu'après

notre trépas, nous sommes plus à Notre Seigneur que pendant notre vie.

Pendant cette vie, plusieurs sont à eux-mêmes, à leurs passions, à leurs propres intérêts et à leurs petits desseins; après notre mort, nous sommes tout à fait et uniquement à Dieu, notre âme et notre corps sont entièrement employés à l'honorer. Si l'âme est en gloire, elle honore continuellement la miséricorde de Dieu par des actions de grâces; si elle est en peine, elle honore sa justice par l'état de ses souffrances. Le corps tout mort qu'il est, tout corrompu et réduit en poussière, rend beaucoup d'honneur et de gloire aux perfections de Dieu; et si on me demandait, quel est le lieu de toute la ville que j'estime et que j'honore davantage, je répondrais, sans crainte de me tromper, qu'après l'autel où se dit la sainte messe, après le tabernacle où se garde le corps adorable de Jésus-Christ, il n'est point de lieu dans la ville, dans la province ni dans le monde qui me soit plus cher et précieux que le cimetière; j'estime et j'honore ce lieu plus qu'aucune maison de bourgeois, plus que le palais et que la cour des princes, plus que les temples ou les églises, parce qu'il n'est point de lieu où Dieu soit moins offensé, ni où il soit plus glorifié qu'aux cimetières. Dans les églises, que d'insolences, que d'irrévérences, que de vanités et de cajoleries! dans les cours des princes, que d'ambition, que d'envie, que de tyrannie! au palais, que de mensonges, que de parjures, que d'injustices! dans les maisons particulières, que d'impunités, que de blasphèmes, que de médisances! Au cimetière, personne n'offense Dieu, ou fort peu de gens, et tous les corps qui y sont enterrés lui rendent un très-grand hommage.

1° Le Prophète dit : *Non mortui laudabunt te;* mais il ne dit pas : *Non honorabunt te ;* il dit : *Numquid confitebitur tibi pulvis ;* mais il ne dit pas : *Numquid glorificabit te ;* car encore que les cieux soient muets et insensibles, ils ne laissent pas de glorifier Dieu ; la terre aussi des cimetières le glorifie excellemment : *Cœli enarrant gloriam Dei, cœmeteria enarrant gloriam Dei ;* car si la gloire de Dieu consiste à manifester ses divins attributs, faire voir et admirer les richesses de ses perfections infinies, elles se montrent admirablement en l'état des corps qui sont aux cimetières : premièrement, sa souveraineté, l'empire et puissance absolue qu'il a en ce monde, en ce qu'il dispose comme bon lui semble de l'être et de la vie des créatures, non-seulement viles et abjectes, mais des plus nobles et parfaites ; de la vie des hommes qui commandent aux animaux, de la vie des rois qui commandent aux hommes : *Vitæ, necique arbiter, ego occidam, et ego vivere faciam.*

2° A quoi connaît-on que vous êtes maître d'une bergerie? En ce que vous y prenez tantôt un mouton, tantôt un agneau et tantôt une brebis, et que vous l'envoyez à la boucherie. Dieu montre le domaine absolu qu'il a en ce monde, en ce qu'il appelle à soi aujourd'hui un enfant et demain un vieillard, tantôt un roi, tantôt un roturier. Vous disposez de votre troupeau selon les besoins que vous en avez ; Dieu a si peu besoin des hommes, que, les privant de la vie, il les laisse pourrir en terre : en quoi il montre bien son indépendance et la plénitude de son être, cet attribut que les Grecs

appellent autarchie, c'est-à-dire suffisance à soi-même : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges.*

Il n'y a pas longtemps qu'un dévot ecclésiastique[1], mourant en odeur de sainteté à Paris, eut une admirable pensée, au sujet de laquelle on peut bien dire que l'amour est toujours extravagant en ses desseins : *Fingunt sibi somnia amantes*, même l'amour de Dieu; mais ce sont des extravagances très-sages, très-saintes et très-louables. Ce bon prêtre donc avait déclaré, par sa dernière volonté, qu'il désirait être enterré au cimetière d'un village, à deux lieues de la ville. Un peu avant que de mourir, il appelle deux ou trois de ses plus grands confidents : Ecoutez, dit-il, je vous veux prier d'une faveur; mais de grâce ne me la refusez pas. Quand on portera mon corps dans un carrosse en un tel village, vous trouverez en chemin un gibet, attachez-y mon corps, et le laissez là, afin que les paysans qui passeront par-là, pensant que c'est un criminel, appréhendent la justice, et qu'au moins après ma mort je serve à quelque chose, puisque je n'ai servi de rien pendant ma vie. Le bienheureux François de Sales, par ce même motif d'humilité, étant malade en sa jeunesse dans une ville d'Italie, et pensant mourir, donna son corps par testament aux chirurgiens de l'université et aux étudiants en médecine, pour servir au public par la dissection qu'on en ferait. Hélas! ils ne devaient pas se mettre en peine de servir de quelque chose après leur mort; car ils servaient beaucoup, et ils servent encore, ils servent à Dieu même, et ils lui servent, dis-je, à montrer qu'ils ne lui servent de rien, qu'il n'a besoin ni d'eux ni de personne.

Quand nous avons un bon serviteur, nous voudrions bien le conserver en vie jusqu'à la fin des siècles s'il était possible, parce que nous en avons besoin. Dieu, qui n'a besoin de personne, envoie bien souvent la mort à ses plus grands serviteurs à la fleur de leur âge, afin qu'on connaisse qu'ils peuvent dire : *Servi inutiles sumus*, c'est-à-dire, que tous leurs services n'ajoutent pas un petit grain de surcroît à sa gloire et à sa félicité essentielle. Ne connaît-on pas clairement l'indépendance de notre Dieu et qu'il n'a pas besoin de ses créatures, quand on voit une personne illustre et éminente en sainteté et en science, qui avançait beaucoup la gloire de Dieu, qui lui gagnait des âmes à milliers, qui rendait de grands services à son Eglise, être envoyée en terre pour y pourrir et nourrir les vers. Ces corps périssent au monde, mais non pas à Dieu; ils perdent la vie et la subsistance qu'ils avaient en eux-mêmes, mais non pas celle qu'ils ont en Dieu : *Regem cui omnia vivunt, venite adoremus* : Ils honorent la vie de Dieu, auquel toutes choses sont vivantes : *Quod factum est in ipso vita erat.*

3° Si un régent de l'université ou un prédicateur savait mot à mot tout ce qui est en ses livres, et s'il avait la mémoire si fidèle, que ce qui y serait une fois imprimé, n'en pût jamais être effacé, il ne se mettrait point en peine, quand toute sa bibliothèque serait brûlée, parce que tout ce qui est en ses livres serait en son esprit; il serait, dis-je, en son esprit plus noblement, plus excellemment

[1] Le R. P. Charles de Condrand, 2e général de l'Oratoire.

et plus invariablement que dans ses livres ; quand nos corps perdent la vie, quand ils pourrissent, quand ils sont réduits en poussière et anéantis, Dieu n'y a point d'intérêt, il ne perd rien, rien ne meurt ni ne périt pour lui, parce que nous vivons en lui plus dignement, plus noblement et plus parfaitement que non pas en nous-mêmes : *Deus, cui non pereunt corpora nostra moriendo, sed mutantur in melius*, dit l'Église. Ce mot *mutantur in melius* exprime encore une autre perfection de Dieu, qui est honorée par notre mort, à savoir :

4° Sa toute-puissance infinie. Ce docteur ou ce prédicateur qui saurait tout ce qui est en ses écrits, ne laisserait pas d'en ressentir et regretter la perte, parce que, encore qu'il n'en eût pas besoin, ils eussent pu servir à quelques autres, et il aurait bien de la peine à les écrire ou dicter derechef. Mais à la mort du plus grand saint du monde, il n'y a point de dommage pour les desseins de Dieu. Dieu n'en ressent point la perte, parce qu'il en peut aisément susciter une infinité d'autres plus habiles, plus excellents, plus propres et plus utiles à ses desseins ; et les corps de ces saints qui périssent en terre, il les reproduira quelque jour par une seule parole, il les rendra plus souples, plus beaux, parfaits et accomplis qu'ils n'ont jamais été : *Non pereunt corpora nostra, sed mutantur in melius ;* et quand tout cela ne serait pas, quand ces corps devraient demeurer dans la corruption durant toute l'étendue des siècles, ils ne seraient pas inutiles : car ils honoreraient en cinquième lieu :

5° La justice de Dieu, en ce qu'ils sont en cet état pour la punition du péché originel. Qui ne voit clairement, qui ne touche au doigt, qui n'admire le profond abîme des jugements de Dieu, la rigueur de sa justice, voyant que tant de corps humains, qui ont été dès le commencement du monde, ces corps organisés et formés avec tant d'industrie, nourris avec tant de frais, élevés avec tant de soin, les corps des saints qui n'ont jamais commis de péché mortel, qui ont servi Dieu avec tant de fidélité, qui ont enduré tant de travaux et de douleurs pour son amour, comme les corps de Noé, de Jérémie, de sainte Elisabeth, sont condamnés à perdre la vie, à la corruption, à la poussière, aux vers et au néant pour la punition d'un seul péché mortel.

II. Si jamais pure créature a été soigneuse d'honorer les perfections de Dieu, ç'a été la très-sainte Vierge; elle les a honorées toute sa vie par les hautes idées qu'elle en a conçues, par les élévations de son cœur, par les affections de son âme, par les humiliations et les prosternements de son corps; mais elle les veut encore honorer par la perte de sa vie, elle veut protester par sa mort que Dieu est son Seigneur et son Souverain, qu'il peut absolument disposer de tout ce qu'elle a et de tout ce qu'elle est; que tous les services qu'elle lui a rendus et qu'elle lui pourrait rendre toute l'éternité, ne peuvent augmenter tant soit peu sa béatitude essentielle et sa félicité très-accomplie; qu'elle vit et subsiste en lui plus noblement qu'en elle-même ; qu'elle serait contente d'être dissoute, consumée et anéantie, pour rendre hommage à la souve-

raineté, à l'indépendance, à la vie, à la puissance, à la justice et aux autres attributs de sa majesté divine.

Deuxième point. — 1° Elle accepte aussi la mort très-volontiers et avec agrément, par les relations qu'elle a au regard du Fils, parce qu'elle est sa fille en l'ordre de la grâce, parce qu'elle est sa mère en l'ordre de la nature.

Notre naissance et notre renaissance nous destinent à la mort, c'est-à-dire que nous sommes enfants de Jésus-Christ par le baptême. Nous recevons du premier homme en notre naissance une vie souillée de péché, une vie corruptible et corrompue, une vie périssable, une vie condamnée à la mort : *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit* (Rom. 5, 12). Et quand nous ne serions pas obligés à la mort par la naissance que nous recevons de ce premier homme, nous y serions obligés par la renaissance que nous recevons du second; car au sacrement de baptême, nous devenons les enfants et les membres d'un Dieu mourant, nous sommes entés et insérés en la mort de Jésus-Christ, nous sommes enfantés par les souffrances de sa passion douloureuse : *Quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus, consepulti enim sumus cum illo, per baptismum, in mortem* (Rom. 6, 3) : les enfants doivent être semblables à leurs pères, et les membres conformes à leur chef; quand on nous a baptisés, en nous donnant la vie de la grâce ou la vie du second Adam, on nous a obligés à perdre la vie de la nature ou la vie du premier Adam.

La sainte Vierge n'était pas proprement obligée à mourir en tant que fille d'Adam, parce qu'elle n'avait hérité de lui ni de la corruption du péché ni de l'apanage du péché, mais elle était obligée à mourir en tant que fille de Jésus. Elle avait reçu de lui la vie de la grâce, grâce très-éminente et très-abondante : elle l'avait reçue par les mérites de sa croix ; ce qui fait qu'elle est appelée par saint Bernardin de Sienne, la fille aînée du Rédempteur : *Primogenita Redemptoris*. Elle avait été entée et incorporée en sa mort, elle était donc fille d'un Dieu mourant, elle avait donc contracté l'obligation à la mort, et puis elle devait recevoir de Jésus la grâce consommée, qui est la gloire; la vie qu'elle avait reçue d'Adam était une vie fort languissante, basse et honteuse; mais la vie de gloire qu'elle devait recevoir de Jésus, était une vie très-noble, très-excellente et précieuse : elle devait donc être dépouillée de la première, pour être revêtue de la seconde. Si elle eût été transportée de la terre au ciel sans passer par la mort et sans le changement que la résurrection fait aux corps des prédestinés, elle n'eût eu en sa chair que la vie basse et imparfaite qu'elle avait eue sur la terre, elle seule eût eu dans le ciel, après le dernier jugement, cette vie basse et terrestre, pendant que les autres auront une vie nouvelle, noble, céleste et glorieuse, qu'ils recevront de Jésus-Christ en la résurrection. Or, cela n'était pas à propos, car Jésus doit être le Père du siècle à venir; il doit dire avec vérité : *Ecce nova facio omnia;* Je

renouvelle toutes choses; tous les saints et la Sainte des saints doivent relever de l'Homme-Dieu en tout ce qu'ils sont, en l'âme par la vie de grâce et au corps par la vie de gloire.

2° De plus, elle n'était pas seulement sa fille en l'ordre de la grâce, elle était encore sa mère en l'ordre de nature, et en cette qualité elle devait être partagée plus avantageusement que tous les saints ensemble. Sur quoi vous remarquerez que le Fils de Dieu communique à quelques-uns les fruits et les effets de ses mystères; comme par exemple aux enfants qui sont baptisés, il donne la grâce sanctifiante qu'il leur a acquise par ses mérites; aux autres il communique quelque ressemblance et conformité à quelques-uns de ses mystères, comme de sa vie solitaire aux anachorètes, de sa pauvreté aux mendiants, de sa vie laborieuse aux saints artisans, de ses souffrances aux malades; et la dévote princesse de Parme avait raison de faire la réponse qu'elle fit. Elle était malade à l'extrémité, et dans les tranchées d'une douleur très-vive et très-piquante, une de ses demoiselles s'approcha de son lit, et lui présentant le crucifix, lui dit : Madame, madame, priez Jésus crucifié d'alléger un peu vos douleurs. En vérité, dit-elle, j'aurais tort de le prier qu'il me rendît dissemblable à lui. Aux autres qui sont plus favoris et particulièrement chéris, il ne communique pas seulement les effets et les fruits, les grâces et la ressemblance de ses mystères, mais il leur applique ses mystères mêmes, qui opèrent en eux immédiatement selon toute leur étendue, comme il fit ces années passées, l'état de sa divine enfance à sœur Marguerite du Saint-Sacrement, carmélite à Beaune, qui ne vécut que de deux ou trois cuillerées de lait qu'on lui donnait à dîner et deux ou trois autres le soir autant de temps que les enfants sont à la mamelle. Il communiqua à sainte Thérèse la plaie de son côté, il imprima ses stigmates et flétrissures sacrées à saint François, à sainte Catherine de Sienne, à la bienheureuse Elisabeth de Spalbec, dont les plaies jetaient du sang de temps en temps, mais principalement les vendredis[1].

La Vierge étant donc la bien-aimée la plus chérie et favorisée de Jésus, et son cher Fils ayant plus d'inclination, de bienveillance et d'affection pour elle que pour tous les saints ensemble, il lui a appliqué tous ses mystères, et par conséquent sa mort; elle devait mourir au pied de la croix par la communication et par l'application de la mort de Jésus; l'obligation en fut dès lors contractée, mais l'effet en fut suspendu jusqu'à un autre temps pour de bonnes raisons que nous pouvons déduire une autre fois. Sa mort fut remise et différée jusques au jour déterminé par la providence de Dieu, et alors son Fils lui apparut et lui imprima sa mort, comme il lui avait influé et communiqué ses autres mystères pendant le cours de ses années : car encore qu'il fût alors en état de vie et de gloire immortelle, il avait néanmoins, et il a encore maintenant la vertu et l'efficace de sa sainte mort, puisqu'il est ressuscité avec la vérité de ses plaies, et qu'en sortant du tombeau il a ressuscité avec soi tous les états de sa vie et tous les mystères qu'il a accomplis sur

[1] Hoc refertur à Blosio, in Monili spirituali, c. 2.

la terre, mystères qui vivent avec lui et qui ont la même vertu, influence, énergie et opération qu'ils auraient s'ils étaient encore actuellement et présentement accomplis.

Troisième point. — Considérons en troisième lieu les grâces et les faveurs particulières que cette bienheureuse a reçues du Saint-Esprit : il est amour, et il ne donne rien si volontiers, rien de plus grand, ni de plus excellent que l'amour de Dieu. La Vierge a été douée d'un amour de Dieu très-parfait et très-excellent, et principalement en deux manières. Premièrement, elle a aimé Dieu très-ardemment et très-parfaitement, par les puissances libres et spirituelles de son âme, qui sont l'entendement, la mémoire et la volonté, et pour exercer et témoigner cet amour, elle a voulu offrir à Dieu ce que nous avons de plus cher en ce monde qui est la vie; elle lui a offert une vie très-sainte, précieuse, innocente, et digne d'être aimée et conservée. Elle avait de grandes attaches et de très-fortes liaisons avec son corps, et cela très-justement; elle avait pour lui non-seulement cet amour naturel et sensible que nous avons pour nos corps, mais une inclination et une affection raisonnable, judicieuse, surnaturelle et de grâce; elle était obligée de l'aimer comme Sainte, comme Vierge, et comme Mère de Dieu : les autres saints haïssent leur corps, ils le méprisent, ils désirent d'en être délivrés, et ils disent avec saint Paul : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus.* Infortuné que je suis, qui est-ce qui me fera la faveur de me délivrer de ce corps mortel, parce qu'il a été conçu en péché, qu'il se révolte contre la loi de Dieu, qu'il a la concupiscence que saint Paul appelle péché, d'autant qu'elle est un effet du péché, un vice et une imperfection habituelle, un tison et une amorce à tout le péché, dit le concile de Trente : mais le corps immaculé de la Vierge a été formé sans péché, il n'a jamais eu la moindre rébellion, ni la plus petite étincelle de concupiscence; il a toujours été très-souple, très-soumis et obéissant à l'âme et à la loi de Dieu, très-enclin à toute vertu et à toute sorte de bonnes œuvres, et par conséquent très-aimable.

Le corps des vierges qui ont fait vœu est une chose toute sainte, toute sacrée et précieuse devant Dieu : *Ut sit sancta corpore et spiritu;* les anges le gardent avec un soin particulier, ils ont du zèle et du respect pour lui : *Habeo angelum Domini*, *qui nimio zelo custodit corpus meum*, disait sainte Cécile : le corps de la Vierge était plus saint, plus pur, plus précieux, et plus aimable sans comparaison qu'aucun autre; il avait fourni la substance dont le corps adorable de Jésus fut formé; il avait été son domicile, son temple et son sanctuaire l'espace de neuf mois. Il l'avait nourri et allaité pendant son enfance, il était donc très-digne de respect, d'honneur et d'amour : mais l'âme de la Vierge a eu envers Dieu une charité si forte, si puissante et si ardente, que par cet amour elle a mortifié l'amour plus que très-raisonnable qu'elle avait pour son corps; elle a été contente de s'en dépouiller et de rompre les attaches si saintes et si serrées qu'elle avait avec lui, afin d'offrir à son Créateur, en odeur de suavité, un très-parfait, très-méritoire et très-agréable sacrifice de sa vie : *Majorem charitatem nemo habet*,

quàm ut animam suam ponat quis pro amicis suis. De plus, le Saint-Esprit lui a communiqué une charité par laquelle elle a aimé Dieu, non-seulement de tout son cœur, et de toutes ses pensées, mais aussi de toute son âme et de toutes ses forces; elle a voulu l'aimer et lui adhérer, non-seulement par ses puissances libres et spirituelles, mais encore par les sensitives et végétatives, par cette vigueur naturelle et substantielle, dont l'âme remplit le corps, en lui donnant la vie : ainsi cette âme sainte étant toute et totalement en ce qu'elle aimait, elle cessa d'être où elle animait, et l'excès de son amour dénoua et rompit les liens qui la tenaient attachée à son corps sacré et virginal.

Conclusion. — I. Si pour ces raisons et pour d'autres semblables, la Vierge n'a pas eu sujet de craindre la mort, mais plutôt de la souhaiter; par des raisons toutes contraires, ceux qui sont en état de péché ont grand sujet de l'appréhender, parce qu'ils y auront des disgrâces toutes contraires aux grâces qu'elle a eues à l'heure de son heureux décès. Premièrement, elle en apprit le jour quelque temps auparavant : car nous croyons plus que probablement que saint Gabriel lui en apporta la nouvelle, comme il lui avait annoncé sa divine maternité. Vous ne savez pas l'heure, le jour, la saison, ni le genre de votre mort; vous êtes certain d'une seule chose, dont le Fils de Dieu vous a assuré, que vous mourrez lorsque vous y penserez le moins; et quand vous offensez Dieu, c'est lorsque vous y pensez le moins : car si vous pensiez mourir en ce temps-là, vous vous garderiez bien de l'offensez ; vous ne savez pas en quel lieu ni en quel temps la mort vous attend : et ainsi attendez-la en tout temps et en tout lieu : *Latet ultimus dies, ut observetur omnis dies.* L'éternité est de si grande importance, que quand la mort soudaine ne devrait arriver qu'à un seul homme en tout le monde d'ici à la fin des siècles, tous les hommes, à moins que d'être fous, devraient redouter d'être en état de péché, je ne dirai pas un mois, une semaine ou un jour, mais un petit quart d'heure. La mort soudaine surprend tant de gens tous les ans, tous les mois, tous les jours, en France, en Espagne, en Italie, et personne ne se tient sur ses gardes : *Stultorum infinitus est numerus.*

La Vierge, recevant les nouvelles de la mort, n'avait point sujet de craindre ni pour son corps, ni pour son âme; son corps ayant servi à l'âme d'organe et d'instrument pour mille bonnes œuvres, devait bientôt ressusciter; son âme devait être élevée et honorée dans le ciel empyrée, au-dessus des plus hauts séraphins. Quand vous mourrez l'un de ces jours, vous aurez grand sujet de tristesse et d'appréhension pour votre corps et pour votre âme; vous verrez votre corps que vous avez si caressé et pour lequel vous avez méprisé votre Dieu et votre salut, qui va être la curée des vers et le partage de la nourriture; vous verrez votre âme, plus remplie d'ordures qu'un égoût et plus noire qu'un démon : car, vous jugez bien que ces blasphêmes et ces brutalités que vous commettez la souillent effroyablement, et que si vous la pouviez voir, vous en auriez horreur. Hélas! diriez-vous, comment oserai-je la montrer devant

les anges qui sont si purs, et en la présence de Dieu qui est la pureté même? comment oserai-je me présenter à celui que j'ai tant de fois désobligé? C'est la différence que le Fils de Dieu en l'Evangile, et après lui saint Grégoire, reconnaissent entre les âmes choisies et les réprouvées. Le Fils de Dieu dit : Imitez les serviteurs qui attendent avec vigilance le retour de leur maître, afin de lui ouvrir sitôt qu'il frappera à la porte. Sur quoi saint Grégoire dit que le Sauveur frappe à notre porte, quand il nous avertit de la mort prochaine par les maladies qui la préviennent; que celui-là refuse d'ouvrir, qui craint de sortir de ce monde et de se présenter à un juge qu'il a si souvent méprisé : *Aperire judici pulsanti non vult; qui exire de corpore trepidat et videre eum quem contempsisse se meminit, judicem formidat. Qui autem de suâ spe, et operatione securus est, pulsanti confestim aperit, quia lætus judicem sustinet et cùm tempus propinquæ mortis advenerit de gloriâ retributionis hilarescit* (Greg., hom. 13 *in Evang.*).

La Vierge, à sa mort, vit les anges qui se trouvèrent en sa chambre pour lui rendre hommage, pour l'escorter, célébrer ses louanges, et pour l'accompagner en son triomphe : mais pour vous, vous verrez les démons qui vous assiégeront de toutes parts, qui prétendront avoir droit sur vous, qui vous allégueront que vous vous êtes donné à eux cent et cent fois expressément ou tacitement, que vous avez été leur esclave obéissant à leurs tentations; qu'ayant été à eux en cette vie, vous le devez être en l'autre : *Inimici tui circumdabunt te. Apprehenderunt eum hostes inter angustias* (Luc. 19. 43; Thren. 1, 3). Quand la Vierge mourut, Jésus se présenta à elle, comme son Fils et son Sauveur, pour la recevoir en son sein : *Innixa super dilectum suum*, pour la conduire en paradis, pour la faire asseoir à sa droite et pour orner sa tête de la couronne de gloire. Et quand vous mourrez, vous serez présenté au même Jésus-Christ, comme à un juge très-sévère, devant lequel il faudra rendre compte et être puni de tous les péchés que vous aurez commis, jusques à une parole oisive.

II. Mais ce que je trouve de plus étrange et déplorable en ce sujet de la mort, c'est qu'en tous les arts et en toutes les professions du monde, on fait apprentissage, excepté au plus nécessaire des métiers, qui est de bien mourir : en la peinture, dans la sculpture et dans la chirurgie, on se fait apprenti avant que de devenir maître; on se forme, on se dresse, on se façonne, et il arrive souvent qu'ayant appris un métier, vous ne l'exercez jamais; qu'ayant appris à être cordonnier, tailleur ou serrurier, vous allez à la guerre, ou que vous vous mettez au service d'un grand qui vous applique à autre chose; ou si vous exercez ce métier, n'ayant pas bien fait votre premier chef-d'œuvre, vous réussissez au second; mais en ce qui est de mourir, c'est un métier qu'il faut nécessairement faire, et du premier chef-d'œuvre qu'on y fait dépend notre fortune pour jamais; si on y commet une faute, elle est irréparable; il importe donc étrangement d'en bien faire l'apprentissage; il importe de faire en sorte que, quand nous mourrons, ce ne soit pas la première fois, puisque le premier ouvrage n'est jamais un chef-d'œuvre bien fait. La première fois qu'on fait quelque chose,

pour l'ordinaire on ne la fait pas bien; croyez-moi donc, apprenez de longue main ce métier de si grande importance, que vous devez faire tôt ou tard; exercez-vous souvent à mourir, afin de bien mourir la dernière fois, et que votre mort ne soit pas un essai d'apprenti, mais un chef-d'œuvre de maître; la mortification, c'est l'apprentissage de la mort : car ce mot de mortification vient de celui de la mort : si vous vous mortifiez souvent, vous mourrez sans doute saintement.

La mort, c'est la privation de la vie; la mortification, c'est le retranchement des usages illicites ou superflus de la vie; quand vous mourrez, vous serez privé de la vue, de l'ouïe, du toucher, du manger et du parler; accoutumez-vous à ces privations, abstenez-vous des œillades immodestes, de lire les livres d'amourettes, de dire des paroles sales, de faire des médisances, de vous remplir de vin et de viande; mourez au péché, au monde et à la chair, il vaut mieux le faire à présent de bon cœur pour l'amour de Dieu et avec mérite, que de le faire quelque jour à regret, par contrainte et sans récompense : *Annon ea satius cum honore spernis, quàm cum dolore perdis? Annon ea prudentius Christi cedis amori, quàm morti*, dit saint Bernard : Heureux celui qui le peut faire, et heureux mille fois celui qui peut dire avec vérité comme saint Paul : *Quotidiè morior,* ou comme le Prophète royal : *Propter te mortificamur totâ die.* Cette mort est proprement la mort des saints, car celle qui arrive à la fin de la vie est commune aux saints et aux pécheurs; c'est de cette mort que le Psalmiste a dit : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*; cette mort est précieuse en la présence de Dieu, il faut qu'elle soit de grand prix, puisqu'elle nous vaut, qu'elle nous mérite et qu'elle nous acquiert la vraie vie, vie céleste, vie bienheureuse, vie incorruptible, vie qui durera dans toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON CXIII.

DE L'HEUREUSE RÉSURRECTION DE MARIE.

Surge, Domine, in requiem tuam, tu, et arca sanctificationis tuæ.
Sortez, Seigneur, de votre repos, vous et votre arche de sanctification.
(PSAL. 131, 8.)

C'EST la prophétie de David, qui prévoyant et prédisant, dans les lumières du Saint-Esprit, la résurrection du Fils de Dieu, a prévu en même temps celle de sa sainte Mère, et cela très-justement; car, puisqu'elle avait reçu le coup de la mort en la mort de son Bien-Aimé, comme nous avons vu ces jours passés, il était plus que très-raisonnable qu'elle reçut aussi l'avantage d'une résurrection glorieuse par la résurrection de son même Fils. Le Prophète ne dit pas : *Tu et arca habitationis tuæ*, mais *sanctificationis*, pour nous apprendre que ce n'est pas seulement votre divine maternité qui a été cause de votre résurrection, ô sainte et bienheureuse Vierge! mais que votre sainteté y a beaucoup con-

tribué; d'où nous devons conclure, par bonne conséquence, que si nous avons l'honneur de participer à vos vertus et à votre sainteté, nous pouvons aussi espérer d'avoir part à votre résurrection. C'est ce que nous désirons obtenir de Dieu par l'entremise de vos prières, que nous implorons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Mariam fuisse veram sponsam Dei Patris probant illa verba, virtus altissimi obumbrabit tibi. — II Undè ejus corpus non debuit corrumpi.

II. Punctum — I. Caro matris consubstantialis corporis Filii, debuit sicut illud resurgere. — II. Alioqui tam gloriosum corpus à nullo oculo corporeo videretur hinc ad finem sæculorum.

III. Punctum. — Corpus Mariæ non debuit corrumpi, quia fuit templum Spiritus sancti.

IV. Punctum. — Debuit resurgere, ut pro nobis fiducialiter intercedat.

Conclusio. — Honoranda Maria singulis horis : 1° Diebus; 2° Septimanis; 3° Mensibus; 4° Et annis vitæ nostræ.

Ce que le dévot saint Bernard disait de la mort d'un saint religieux, nous le devons dire avec plus de raison de l'heureux trépas de la Reine des saints : *Mors abesse non debuit, sed obesse non potuit.* Il a été à propos que la Mère de Dieu mourût pour satisfaire au désir qu'elle en avait et pour les raisons que nous en avons rapportées au sermon précédent; mais il a été plus que très-convenable qu'elle n'ait pas demeuré longtemps en l'état de la mort, mais que son âme bienheureuse ait bientôt repris son corps virginal pour monter au ciel en corps et en âme, et cela pour quatre principales raisons : parce qu'elle était l'Epouse du Père, la Mère du Fils, le Sanctuaire du Saint-Esprit et l'Avocate des hommes.

Premier point. — I. Si avec l'esprit d'humilité et par la lumière du Saint-Esprit nous nous appliquions à contempler les vérités de notre religion, nous apprendrions de la parole de Dieu et des saints docteurs qu'il y a eu un admirable et spirituel, mais vrai, réel, parfait et divin mariage entre le Père éternel et notre incomparable Vierge; l'archange saint Gabriel en fut le paranymphe, il en apporta les promesses, il en fit les premières propositions à Marie, il lui en expliqua toutes les conditions, il ménagea et obtint son consentement, il en fit avec elle le contrat heureux et authentique par la procuration qu'il en avait du ciel. En voici la forme et la teneur : *Virtus Altissimi obumbrabit tibi, ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.* Pesons toutes les paroles de cet illustre ambassadeur : il n'en dit pas une seule qui n'ait été minutée dans le ciel et que Dieu ne lui ait mise en la bouche; car sainte Elisabeth étant remplie du Saint-Esprit, et parlant à la sainte Vierge de cette ambassade, lui dit : Toutes les choses que Dieu vous a dites seront accomplies. Il dit donc : La vertu du Très-Haut vous ombragera, et partant le saint enfant qui naîtra de vous sera le Fils de Dieu.

Premièrement, par le Très-Haut il entend le Père éternel, qu'il a ainsi nommé un peu auparavant, disant : Celui que vous concevrez sera grand, et on le nommera le Fils du Très-Haut. En second lieu, par la vertu du Très-Haut, il n'entend pas proprement la per-

sonne du Saint-Esprit, car ce serait une répétition inutile que de dire : Le Saint-Esprit surviendra en vous, et le Saint-Esprit vous ombragera ; et on ne peut remontrer, en faveur de cette explication, que l'Ecriture sainte dise quelquefois une même chose en divers termes comme : *Domine exaudi vocem meam; fiant aures tuæ intendentes.* Oui bien dans les psaumes qui sont faits en vers, où l'on a plus de liberté de s'étendre et d'amplifier en diverses phrases poétiques ; mais en une ambassade solennelle, en un traité de mariage, comme celui-ci, où l'on ne doit dire aucune parole qui ne soit substantielle, et qui ne porte coup, une répétition de cette nature serait inutile et superflue ; donc, par la vertu du Très-Haut, il entend la fécondité du Père qui fut appliquée à la Vierge pour concevoir en ses chastes entrailles le même Fils que le Père éternel produit en son sein divin et adorable, c'est ainsi que saint Augustin en parle : Vous avez voulu, ô mon Dieu ! que celui que vous avez engendré par votre vertu, fût participant de mon infirmité [1]. Et ailleurs : *Pater qui tunc obumbravit in virtute*, *nunc clamat in voce* (Aug., Serm. 36, *de Temp.*). Ce qui est si vrai que le docte Jansénius, évêque de Gand, au commentaire qu'il a fait sur ces paroles de l'ange, dit positivement que : *Per virtutem Altissimi non intelligitur Spiritus Sanctus*, *sed potentia Patris*, *quæ virginem undique circumdedit*, *et sanctè amplexata est.* Puis il ajoute la même réflexion que le cardinal Tolet a faite, comme nous verrons incontinent.

Obumbravit. C'est une parole nuptiale, un terme de noces et de mariage, qui a la même étymologie, que *nubere à nube*, et qui signifie : il vous épousera, il vous rendra féconde, il vous fera la mère de son fils. Le cardinal Tolet, au commentaire sur ces paroles : *Obumbravit*, *id est amplexabitur, gravidam facit*, *et fœcundam Filio suo*, *ut mater non puri hominis*, *sed Filii Dei efficiaris*, *est enim metaphora sumpta à generatione carnali.* Théophylacte et Titus : *Obumbravit, id est undique circumdabit et complectetur te. Obumbrabit tibi*, non pas *te*, Δυναμις ὑψίστου ἐπισκιάσει σοί, non pas σε. En saint Matthieu (17, 5) il est dit des disciples en la transfiguration, que *nubes lucida obumbravit eos*, non pas *eis*, Νέφέλη φοτεινὴ επεσκίασεν αὐτούς, non pas αὐτοῖς, parce que les disciples ne reçurent rien de cette nuée, ils en furent seulement couverts et ombragés ; mais de la sainte Vierge il est dit : *Virtus altissimi obumbrabit tibi*, non pas *te*, parce qu'elle reçut du Père et conçut son Fils unique et bien-aimé par sa fécondité divine qui lui fut appliquée et communiquée ; aussi l'ajoute-t-il ensuite : *Ideoque et quod nascetur ex te sanctum*, *vocabitur Filius Dei* ; et pourtant ce qui naîtra de vous, sera le Fils de Dieu. Cette raison ne serait pas bonne si, par la vertu du Très-Haut, s'entendait seulement le Saint-Esprit et non pas la fécondité divine ; car une Vierge pourrait, par l'opération du Saint-Esprit, concevoir un pur homme qui ne serait pas Dieu, ni Fils de Dieu ; et si, en ce mystère, il n'y eût eu que la simple opération du Saint-Esprit qui a formé le corps et

[1] Quem ex tuâ virtute genuisti, meæ tamen infirmitatis participem esse voluisti (S. Aug., *in Medit.*, c. 8, 1.)

créé l'âme de Jésus, on ne pourrait pas dire : *Ideoque et quod nascetur, erit Filius Dei;* on ne pourrait pas dire que la raison pourquoi il est Fils de Dieu, c'est qu'il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit; mais la fécondité du Père y étant survenue, afin que ce Fils qui a été engendré en la divinité, par cette vertu divine, fût conçu Homme-Dieu dans les entrailles de la Vierge par cette même vertu, on peut dire par bonne conséquence, avec le divin ambassadeur : *Ideoque et quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei;* ou avec saint Bernard : *Ac si dicat, cum Deo solo erit tibi generatio ista communis*[1]; et avec saint Augustin, que ces paroles du Père éternel : *Filius meus es tu, ego hodiè genui te*, ne s'entendent pas seulement de la génération éternelle du Verbe, mais aussi de la temporelle; et que lorsque la sainte Vierge fut fiancée par obéissance à un charpentier sur la terre, elle fut mariée par procureur à l'Architecte du ciel : *Dum desponsata est Fabro, Cœli nupsit Architecto*[2].

II. Il est donc évident, ce me semble, que le corps précieux de Marie appartenait au Père éternel, non-seulement par droit de création, de conservation et de souveraineté qu'il a sur toutes les créatures, mais par le droit particulier de ce divin hyménée, par la donation pure, entière, absolue et irrévocable qu'elle lui en fit, par le contrat exprès et formel qui s'en passa entre elle et le saint ambassadeur qui avait procuration spéciale de Dieu pour cet effet. Et quel est l'esprit si peu raisonnable qui ne croie très-assurément que le Père éternel n'aura pas donné en proie à la corruption ce corps virginal, qui était à lui d'une appartenance et appropriation si particulière, et par une si sainte, si salutaire et si divine alliance que celle-là? Qui ne croira qu'il aura exempté son épouse de ce tribut que tous les enfants des hommes paient à la justice divine depuis le péché du premier homme. Le texte sacré nous en représente un tableau bien naïf et une figure bien expresse.

Il est dit au livre d'Esther, qu'au temps du roi Artaxercès, que l'Ecriture surnomme Assuérus : Quiconque entrait en sa chambre sans y être appelé était condamné à la mort. La dévote Esther étant obligée de parler au roi en faveur du peuple de Dieu, entra dans la chambre accompagnée d'une fille d'honneur, sur laquelle elle s'appuyait, et d'une autre demoiselle qui portait la queue de sa robe. Quand elle vit ce monarque en son trône royal tout éclatant d'or et de pierreries, elle tomba pâmée; mais le roi son époux y accourut incontinent; il lui tendit son sceptre, ce qui était un témoignage de grâce et de faveur; il la releva, et lui dit amoureusement : Esther, ne craignez point, la loi qui condamne à la mort ceux qui entrent ici, est faite pour les autres, non pas pour vous. Depuis le péché du premier homme, tous ceux qui entrent au ciel, pour avoir le bonheur de la jouissance de Dieu, ne sont pas seulement condamnés à mourir, mais à demeurer en état de mort jusqu'à la consommation des siècles; la Vierge est dispensée de cette loi ; elle est montée au ciel accompagnée de la nature angélique et

[1] S. Bern., Serm. *de B. Virg. qui est post serm. de Assum.*
[2] S. Aug., 1, Psal. 2, Serm. 17 *in Natali Domini.*

suivie de la nature humaine, qui recueille les exemples de ses vertus comme les franges de sa robe. Il est vrai qu'entrant dans le ciel, son âme a été séparée de son corps : mais ce trépas n'a été que comme un évanouissement, une syncope et qu'un doux sommeil de trois jours, qu'on pouvait dire avec vérité : *Non est mortua puella, sed dormit;* car le Père éternel son époux lui a tendu le sceptre de sa puissance, l'a relevée de terre, l'a fait entrer au ciel en corps et en âme et l'a fait asseoir au trône de la gloire.

Deuxième point. — I. Et puis elle n'était pas seulement l'épouse du Père, elle était la mère du Fils. Comme Jésus-Christ en sa divinité est consubstantiel à son Père, ainsi en l'humanité il est consubstantiel à sa Mère, son corps précieux et adorable est une portion de la substance de Marie. Et qui ne voit qu'il ne serait pas bienséant qu'une partie de cette substance virginale fût dans la demeure des archanges, l'autre au séjour des cadavres; une fût au trône de gloire, l'autre au sein de la terre; une au-dessus des séraphins, l'autre parmi les vers; une douée d'immortalité, l'autre pourrie et corrompue.

Saint Cyrille d'Alexandrie dit que Jésus voulant ressusciter la fille de Jaïrus, la prit par la main, et voulant rendre la vie au fils de la veuve, il toucha son cercueil, pour montrer que non-seulement sa divinité, mais son corps déifié avait une vertu vivifique et un admirable pouvoir de rendre la vie aux morts. Le même saint et les autres Pères disent que la chair de Jésus entrant en nos corps par la sainte Eucharistie, leur communique une qualité vitale, une infusion céleste, un germe d'immortalité, une semence d'incorruption, en vertu de laquelle ils sortiront quelque jour de terre et ressusciteront glorieux. Si un simple attouchement de sa main sacrée a influé la vie à ceux qui étaient morts; si la résidence passagère de son corps adorable dans les nôtres, pendant quelques moments, leur communique un germe d'incorruption et d'immortalité, combien plus une si longue habitation et demeure qu'il a faite dans le corps de la Vierge, combien plus tant de caresses qu'il lui avait faites en son enfance, en la baisant, en l'embrassant, se collant à son sein et suçant un si long temps sa mamelle virginale?

II. Et il y a sujet de la ressusciter bientôt, non-seulement pour l'amour qu'il a envers elle, mais encore pour l'amour qu'il se doit à soi-même; sur les paroles que nous lisons au chapitre vingt-septième de saint Matthieu, où il est dit qu'en la passion du Sauveur, la terre trembla, que les monuments s'ouvrirent et que plusieurs corps de saints ressuscitèrent, quelques docteurs ont pensé que les saints qui étaient aux limbes ressuscitèrent ce jour-là d'une résurrection finale, parfaite et glorieuse, et qu'ils accompagnèrent en corps et en âme le triomphe de Jésus, quand il monta au ciel le jour de son ascension; mais saint Augustin (Ep. 99 *ad Evodium*), saint Thomas (3. p., q. 53, a. 3, ad 2), et les autres docteurs qui ont examiné la chose de plus près, tiennent plus probablement et plus conformément à l'Ecriture, que ce ne fût qu'une résurrection

passagère, comme celle du Lazare, pour un peu de temps et pour rendre témoignage de la résurrection de divinité de Jésus.

Car, premièrement, saint Paul écrivant aux Hébreux, dit que les martyrs de l'ancienne loi ne sont pas encore consommés : *Ut non sine nobis consummarentur* (Hebr. 11, 40), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas encore leur parfaite béatitude, jusqu'à ce que nous l'ayons avec eux. En second lieu, saint Pierre prêchant aux Juifs le jour de la Pentecôte et citant ces paroles du psaume 15e : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem* : Vous ne permettrez pas que le corps de votre saint tombe en corruption, dit qu'elles ne se peuvent pas entendre de David, vu que les Juifs avaient encore son sépulcre parmi eux, c'est-à-dire son corps dans le sépulcre. Or, cet argument de saint Pierre ne conclurait pas, si David eut été ressuscité, quand l'apôtre fit cette prédication. En troisième lieu, on garde en l'église cathédrale d'Amiens une partie du chef de saint Jean-Baptiste, une autre à Rome, une autre à Saint-Jean-d'Angély ; à Langres, les corps des trois saints Ananias, Azarias et Misaël. En Auvergne et ailleurs quelques corps des saints Innocents. Saint Jérôme dit que de son temps on porta en procession les reliques du prophète Daniel : ils ne sont donc pas au ciel en corps et en âme. En quatrième lieu, notre Sauveur est appelé par saint Paul : *Primitiæ dormientium* (1. Cor. 15, 20), et l'Apocalypse (Ch. 1, v. 5) : *Primogenitus mortuorum* : Les prémices ou le premier fruit de la résurrection, c'est-à-dire le premier qui est ressuscité à une vie glorieuse, impassible et immortelle ; ce qui ne serait pas, si quelque saint eût ressuscité glorieux au temps de sa passion.

Le Fils de Dieu donc ayant un corps glorieux et parfaitement accompli dans le ciel, doit être l'objet de la vue corporelle, car la beauté demande d'être vue; les yeux corruptibles et mortels ne sont pas capables de voir un corps bienheureux en l'éclat de sa gloire : *Volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum, ut videant claritatem meam;* vu donc qu'il n'y a point de saint en corps et en âme dans le ciel, si la Vierge n'était pas ressuscitée, elle aurait sujet de s'attrister, sachant que le corps adorable de son Fils ne serait vu de personne d'ici à la consommation des siècles. Que si vous insistez à maintenir qu'il y a des saints qui sont dans le ciel en corps et en âme, vous ne serez pas si déraisonnable de croire que le Fils de Dieu ait refusé à sa sainte Mère ce qu'il a accordé à d'autres.

Troisième point. — En troisième lieu, ce corps virginal était le temple du Saint-Esprit; c'était un autel sacré sur lequel on avait offert à la Majesté divine mille sacrifices de mortification et d'autres vertus héroïques. Au livre des Machabées il est dit que Judas Machabée et que les autres prêtres étant en peine de ce qu'ils devaient faire de l'autel des holocaustes qui était renversé, jugèrent qu'il était à propos de porter les pierres de cet autel en la montagne de la maison de Dieu, et les mettre en quelque lieu décent jusqu'à ce qu'un prophète leur enseignât ce qu'ils en devaient faire, et le Texte sacré remarque expressément que cette bonne pensée

leur venait d'en-haut, c'est-à-dire de Dieu : *Incedit illis consilium bonum;* à plus forte raison le corps vénérable de Marie, qui n'a jamais été profané, devait être traité avec toute sorte d'honneur, de respect et de vénération, et logé non en la terre des morts ou des mourants, mais au séjour des archanges et en la compagnie du Dieu vivant.

J'ai dit que ce saint corps n'a jamais été profané : ce qui marque une différence très-notable entre la Vierge et les autres saints; car les corps des autres saints doivent passer par le feu avant que de ressusciter et d'être élevés au ciel. Quand une maison a été infectée de peste, on la purifie par la fumée; le péché est une contagion si contagieuse, si horrible et si abominable devant Dieu, que tout ce qui en a été atteint doit être purifié, non par la fumée seulement, mais aussi par le feu; les corps du prophète Isaïe, Jérémie, saint Jean-Baptiste et des autres saints ont été souillés par le péché originel; il faut qu'à la fin des siècles ils passent par le feu, qui purifiera et qui consumera tout le monde; *Terra autem, et quæ in ipsa sunt opera exurentur* (2. Petr. 3, 10); le corps de Marie n'est point sujet à cette loi, il n'a jamais été infecté du péché originel, sa chair virginale et immaculée, n'a jamais été chair de péché, et non-seulement elle n'a jamais été infectée d'aucune tache de péché, mais elle a toujours été très-sainte.

Car il est à propos de nous souvenir que le premier homme en l'état d'innocence avait reçu pour lui et pour sa postérité la grâce et la sanctification en l'âme et au corps, qu'il a perdu l'une et l'autre pour soi et pour nous par sa désobéissance, que nous recouvrons en la justification la grâce de Dieu et la sainteté par les mérites de Jésus; mais que ce n'est qu'en l'âme et non au corps, pour la vie présente : *Redemptionem corporis nostri expectantes* (Rom. 8, 23). Et de là vient le combat et la fuite qui est entre l'âme et les corps des saints pendant cette vie : car l'âme étant en action de grâce et de sainteté, et le corps, au contraire, en servitude et captivité du péché, il est impossible qu'il n'y ait de l'opposition et de l'antipathie entre deux états si différends; et, pour ce sujet, plus la grâce est grande et abondante en une âme, plus elle la détache, désunit et aliène du corps. A mesure que les justes croissent en vertu et en sainteté, le mépris et la haine de leur corps s'accroît et s'augmente en eux; il n'en était pas de même en la Vierge : car, comme dès le premier instant de sa conception, elle fut sanctifiée en l'âme et au corps, il n'y avait point de contrariété, mais un parfait accord et une très-grande sympathie entre ces deux moitiés, entre l'esprit et la chair de Marie, qui étaient si conformes en sainteté; et cette union et bonne intelligence s'augmentait de jour en jour et d'heure en heure, à mesure que la grâce qui en était le nœud et le ciment s'augmentait en l'un et en l'autre

Ce qui donnait du surcroît à cette alliance, c'est que l'âme avait une inclination et une affection plus que très-raisonnable envers le corps, non-seulement parce qu'il était sanctifié par la grâce, mais encore parce qu'elle lui avait beaucoup d'obligation; elle lui était obligée de la part qu'elle avait à l'honneur et à la dignité de Mère de Dieu. Concluons cet argument, et disons qu'il y avait deux

unions entre l'âme et le corps de Marie, une naturelle et ordinaire, qui fut résolue à la mort; l'autre surnaturelle et de grâce, qui n'a jamais été rompue et qui honorait l'union hypostatique du Verbe divin avec la sainte humanité de Jésus; c'était donc une chose très-juste et très-convenable que ces deux parties, qui étaient si saintement et si étroitement liées ensemble par la grâce, ne demeurassent pas longtemps désunies et séparées dans la nature.

Quatrième point. — L'Eglise apporte une quatrième raison pour quoi il était à propos que la sainte Vierge ressuscitât et fût élevée au ciel en corps et en âme, c'est (en l'oraison secrète de la messe de la vigile de l'Assomption) afin qu'elle intercédât pour les pécheurs plus puissamment, et avec plus de confiance envers son Fils; afin qu'elle lui pût montrer ses mamelles virginales, d'où elle tire ses plus fortes preuves et ses plus puissants raisonnements, pour persuader tout ce qu'elle veut : *Quam idcircò de hoc sæculo transtulisti, ut apud te pro peccatis nostris fiducialiter intercedat*, et en l'hymne de l'office :

Excelsa supra sidera,
Intrent ut Astra flebiles,
Cœli fenestra facta es.

Belle comparaison et de grande consolation pour les pécheurs comme je suis! Il me semble voir un père de famille qui a un fils débauché : ce jeune homme va battre le pavé, ou au cabaret jusqu'à une ou deux heures après minuit. Le père l'ayant attendu jusqu'à dix ou onze heures, enfin perd patience, il ferme la porte à la clef et se va retirer; il perd patience, il est vrai, mais il ne perd pas les entrailles de père; il a je ne sais quoi qui trouble son repos, une espèce d'inquiétude; c'est l'amour paternel qui l'empêche de reposer; il pense : Si je laisse ce fripon toute la nuit en la rue, il fera un mauvais coup ou on lui en fera. Il appelle ses gens et leur dit : Ecoutez, allez à la porte pour épier quand mon fils reviendra; dites-lui, qu'étant tout à fait fâché contre lui, j'ai fermé la porte à la clef, et que vous lui conseillez d'entrer par la fenêtre, parce qu'elle est encore ouverte. Il y a peut-être trois, quatre, dix, quinze, vingt ans, que Dieu vous attend à pénitence, avec une patience et une longanimité admirable : *Dissimulans peccata hominum propter pœnitentiam, patientia Dei ad pœnitentiam te adducit.* Enfin, par votre obstination et par votre endurcissement, vous méritez qu'il vous ferme la porte de sa miséricorde et qu'il vous refuse ses grâces, et vous dise : *Clausa est janua;* mais il m'a ici envoyé comme son serviteur très-indigne, pour vous conseiller et vous dire : Gagnez la fenêtre, si vous êtes sage, recourez à la Vierge : *Cœli fenestra facta est.*

Conclusion. — Pour cet effet, il serait bon de renouveler aujourd'hui vos dévotions envers elle, en l'honneur de la vie nouvelle qu'elle reçoit en sa résurrection; je souhaiterais que tous mes auditeurs prissent la résolution de l'honorer dorénavant à chaque heure du jour, à chaque jour de la semaine, en chaque semaine

du mois, en chaque mois de l'année, et en chaque année de leur vie, en l'honneur de ce que toutes les années, tous les mois, toutes les semaines, tous les jours et toutes les heures de sa très-sainte vie ont été consacrés et employés au service de Jésus-Christ; à chaque heure du jour il faudrait dire un *Ave*, *Maria* quand l'horloge sonne; il y a des indulgences, et cela ne coûte rien : car il n'est pas besoin de se mettre à genoux ni d'interrompre son travail; mais en travaillant se souvenir de Dieu et saluer la Vierge : votre cœur est comme cette horloge; ses poids tendent continuellement en bas : s'ils ne sont relevés de temps en temps, ils se dérèglent aisément : *Amor meus*, *pondus meum.* Encore que nous ayons offert le matin nos actions à Dieu, dressé nos intentions, et résolu de les faire pour l'amour de lui, néanmoins ces poids tendent toujours en bas, aux choses créées, à nous-mêmes et à nos intérêts : l'amour-propre est si subtil qu'il se jette souvent à la traverse et qu'il gâte nos bonnes œuvres. Pour ne nous pas dérégler, il faut souvent relever ces poids; redresser nos intentions par des élévations d'amour, par des oraisons jaculatoires; et on a occasion de le faire quand on a coutume de dire l'*Ave* à toutes les heures du jour. Saint Paul dit qu'on ne peut moissonner que ce qu'on a semé; que celui qui sème des bénédictions recueille des bénédictions; quand vous dites l'*Ave*, vous semez des bénédictions, car vous bénissez et la Vierge et son Fils; pensez combien de bénédictions vous aurez semées, et vous recueillerez à la fin du mois, à la fin de l'année et à la fin de votre vie! pour vous en souvenir jusqu'à ce que vous y soyez accoutumé, il faudrait mettre une épingle, ou quelque autre marque sur votre manche ou sur votre ouvrage, et s'en faire avertir l'un l'autre dans les familles chrétiennes.

1° S'il vous semble que c'est trop souvent, au moins faudrait-il honorer la Vierge chaque jour de la semaine, ne passer jamais un seul jour sans lui faire quelque dévotion, comme serait de lui dire le chapelet; si on ne peut tout en une fois le diviser, le matin un ou deux dizains, à quelque autre heure, deux dizains, et le reste à quelque autre temps. L'expérience a montré que ceux qui disent leur chapelet tous les jours ne meurent pas d'une mort funeste; si vous trouvez qu'il est trop long, au moins il faudrait dire tous les jours la petite couronne, composée de trois *Pater* et douze *Ave, Maria*, en l'honneur des douze priviléges que la très-sainte Trinité a faits à la Vierge, les Litanies, ou le *Salve*, ou enfin quelque autre prière.

2° Chaque semaine il est bon de l'honorer en quelque jour particulier, comme le samedi qui lui est consacré par l'Eglise; entendre ce jour-là une messe en son honneur ou bien faire une aumône, quelque autre œuvre de miséricorde, ou s'abstenir d'aller en compagnie pour avoir plus de temps de la prier, jeûner, ou retrancher quelque chose de son repas pour le donner aux pauvres; cela n'est pas si malaisé qu'on le pense; au commencement on y a un peu de répugnance, quand on y est accoutumé on le trouve facile, et il ne se faut pas excuser sur ce que ceux de la maison le sauront et vous en loueront : car, pourvu que vous ne le fassiez pas à cette intention, mais pour pratiquer une vertu

agréable à Dieu en l'honneur de la sainte Vierge, vous n'en perdez pas le mérite : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videam opera vestra bona, et glorificem patrem vestrum*, dit le Sauveur; et saint Grégoire, *Ita sit opus in publico, ut intentio maneat in occulto.*

3° En chaque mois de l'année il est très-bon de faire votre devoir en la confrérie du Rosaire, du Mont-Carmel, ou autres saintes compagnies, qui sont instituées en l'Eglise, mais sans préjudice des obligations que vous avez à votre paroisse ; vous confesser les premiers, seconds ou quatrièmes dimanches; assister aux grandes messes, processions et autres dévotions qui s'y font : si vous n'y êtes pas enrôlés, je vous conseille de vous y faire inscrire; il n'y a point de charge et beaucoup de profit. Si vous n'y faites pas ce que font les autres, vous ne gagnez rien, mais vous n'offensez pas Dieu mortellement, parce qu'il n'y a pas obligation; si vous y faites votre devoir, vous gagnez de grandes indulgences, les bonnes grâces de la Vierge et la participation aux prières de tous ceux de la confrérie.

4° Chaque année en la fête de l'Assomption, ou en quelque autre solennité de la sainte Vierge, c'est une pratique très-salutaire de faire une petite retraite de cinq ou six jours, pour se renouveler à son service et à la vie spirituelle; mettre en sequestre toutes autres affaires, si elles ne sont absolument nécessaires, et ne vaquer qu'à nous-mêmes, à la prière, à la méditation et à la lecture spirituelle; faire une revue sur notre vie, un examen plus exact, une confession générale depuis la dernière; prendre de fortes résolutions, de tendre à la perfection, de mieux servir le Fils de Dieu et la sainte Vierge, que nous n'avons jamais fait; nous mettre en même état que nous voudrions être si nous mourions cette année; faire, en un mot, comme l'aigle qui se dépouille tous les ans de ses vieilles plumes pour en prendre de nouvelles : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua.* Si vous pratiquez ces dévotions avec ferveur et persévérance, les heures, les jours, les semaines, les mois et les années de la vie du Fils de Dieu vous seront appliqués pour sanctifier les vôtres, et vous rendre digne d'être bienheureux avec la sainte Vierge et son Fils, non pas une heure, un mois, ou une année, mais dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CXIV.

DE LA GLORIEUSE ASSOMPTION DE MARIE, ET DES QUATRE SORTES DE GLOIRE QU'ELLE POSSÈDE.

Astitit regina à dextris tuis.
La reine s'est assise à votre droite. (PSAL. 44, 10.)

ENCORE que la Mère de Dieu, après sa résurrection, soit montée au ciel par elle-même, et en vertu de la légèreté admirable, dont les corps glorieux sont doués, si est-ce que la fête de ce jour est appelée par l'Eglise l'Assomption de la Vierge, parce que

son Fils la vint prendre accompagnée des esprits angéliques et de toute la cour céleste, qu'il l'emmena au ciel empyrée, qu'il la fit asseoir sur un trône royal au-dessus des séraphins, et l'établit souveraine sur toutes les pures créatures; là elle possède quatre sortes de gloire, que nous devons honorer en elle, pour lui rendre nos hommages : une gloire suréminente, la gloire essentielle, la gloire corporelle et la gloire accidentelle.

Vous êtes comparée en l'Ecriture à deux astres lumineux, au soleil et à la lune, ô sainte et bienheureuse Vierge! *Pulchra ut Luna, electa ut Sol.* Quand ces astres sont en leur couchant ou en leur orient, ils ne dardent leurs rayons directs que sur les plus hautes montagnes; mais quand ils sont à leur point vertical, ils répandent leur lumière sur les plus basses vallées. Quand vous étiez au couchant de votre départ de ce monde, les saints Apôtres eurent l'honneur d'assister à votre mort, et il n'y eut que les anges qui eurent le bonheur de vous voir, et de vous honorer au levant de votre résurrection; mais à présent que vous êtes au zénith et en l'apogée de votre gloire, vous dardez les rayons de votre grâce sur les plus basses et les plus chétives créatures, sur les âmes pécheresses qui savent recourir à vous et se prosterner à vos pieds, comme nous faisons très-humblement en vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Maria optimam partem elegit undequaque.

I. PUNCTUM. — Maria ut sponsa patris habet gloriam supereminentem, quia mulieres coruscant radiis maritorum.

II. PUNCTUM. — Ut Mater Christi habuit gratiam in summo gradu, ergo et gloriam essentialem.

III. PUNCTUM. — Ut sanctuarium Spiritus Sancti habet gloriam corporalem.

IV. PUNCTUM. — Ut Regina sanctorum omnium habet gloriam accidentalem.

EXORDE. — Comme l'assomption de la sainte Vierge est le terme sacré, l'accomplissement et la consommation de tous les états et mystères de sa vie, l'Eglise catholique nous propose en cette solennité les paroles de l'Evangile qui contiennent un précis, un abrégé et un raccourci de toutes les prérogatives, immunités et priviléges dont elle a été avantagée en ce monde et en l'autre : *Maria optimam partem elegit.* Si nous la considérons en l'âme et au corps, au commencement, au milieu et à la fin de sa vie, sur la terre et dans le ciel, nous verrons qu'on peut toujours dire avec vérité : *Optimam partem elegit;* qu'elle est la mieux partagée en l'âme. Les saints qui vivent dans la pénitence effacent les péchés mortels de leur vie passée, c'est une bonne part. Les saints qui vivent dans l'innocence ne commettent que des péchés véniels et par fragilité, c'est une meilleure part. Marie n'en a jamais commis, ni de mortels, ni de véniels, c'est la très-bonne part : *Optimam partem elegit.* Au corps, la fécondité conjugale est une bonne part, l'intégrité virginale est une meilleure part : Marie a eu la fécondité et la virginité tout ensemble, une fécondité virginale et une virginité féconde, c'est la très-bonne part : *Optimam partem elegit sibi Maria.*

Plusieurs enfants sont sanctifiés au commencement de leur vie par le sacrement de baptême, c'est une bonne part ; d'autres ont été sanctifiés et affranchis du péché originel dès le ventre de leur mère, comme Jérémie et saint Jean-Baptiste, c'est une meilleure part : Marie a été conçue sans péché originel, elle a été sanctifiée dès le premier instant de sa conception, c'est la très-bonne part, *Optimam partem*. Sainte Marthe a pratiqué la vie active pour le service de Jésus, c'est une bonne part ; sainte Magdeleine s'est adonnée à la contemplation aux sacrés pieds de Jésus, et en la grotte de Marseille, c'est une meilleure part : Marie les a embrassées toutes deux ; elle a pratiqué la vie active envers l'humilité de Jésus, elle s'est occupée en la contemplative, envers la divinité de Jésus, c'est la très-bonne part : *Optimam partem*. Tous les saints meurent en l'état et en l'habitude de l'amour de Dieu, c'est une bonne part ; quelques-uns meurent en l'exercice et dans l'acte formel de l'amour de Dieu, c'est une meilleure part : Marie est morte par les efforts et les douces violences de l'amour de Dieu, c'est la très-bonne part : *Optimam partem*.

Quelques saints seront dans le ciel au-dessous des esprits angéliques, comme les enfants morts avec la seule grâce baptismale, c'est une bonne part ; d'autres seront parmi les anges, les archanges et les principautés célestes, comme ceux qui leur auront été égaux en mérite et en sainteté : *Erunt sicut angeli Dei*, c'est une meilleure part : Marie est beaucoup élevée au-dessus des chérubins, des séraphins et de toutes les hiérarchies angéliques, elle n'a rien au-dessus de soi que ce qui est Dieu, et elle a au-dessous de soi tout ce qui n'est pas Dieu, c'est la très-bonne part : *Optimam partem elegit sibi Maria*. Là elle possède quatre sortes de gloire qui correspondent aux quatre principales prérogatives dont elle a été douée et honorée sur la terre, la gloire suréminente, l'essentielle, la corporelle et l'accidentelle. La gloire suréminente correspond à la qualité d'épouse du Père éternel, la gloire essentielle à sa qualité de Mère du Fils, la corporelle à sa qualité de temple et de sanctuaire du Saint-Esprit, l'accidentelle à sa qualité de reine de tous les saints : et ce seront les quatre points de ce discours.

Premier point. — Pour convaincre d'injustice un mari dénaturé qui traite tyranniquement sa femme, comme si elle était son esclave, il est aisé de lui faire voir que le droit divin, le droit civil et le droit des gens le condamnent. Au commencement des siècles, le premier homme disait au créateur : *Mulier quam dedisti mihi sociam*, et non pas, *ancillam* (Gen. 3, 12). Vous m'avez donné la femme pour compagne et non pas pour servante. Saint Augustin (12. *de Civ.*, c. 21 et 26) et après lui saint Thomas (1 p., q. 92, a. 3) ont remarqué que Dieu fit la première femme, non de la tête, car elle ne doit pas commander ; ni des pieds, car elle n'est pas la servante ; mais de la côte de l'homme, parce qu'elle doit être sa compagne.

Et dans le palais on allègue souvent ces lois civiles, très-équitables et bien fondées dans la raison : *Uxor est socia rei divinæ*

et humanæ[1]; La femme doit être associée à son mari aux choses divines et humaines : *Mulieres honore maritorum erigimus et genere nobilitamus, et forum et eorum persona statuimus*[2]; Nous déclarons que les femmes sont en même degré d'honneur et de noblesse que leurs maris, et de même ressort pour la justice : *Fœminæ nuptæ clarissimis personarum appellatione continentur*[3]. Quand on parle des personnes illustres, on y comprend les femmes qui sont mariées à des hommes illustres : *Nuptiæ sunt consortium omnis vitæ, et divini, et humani juris communicatio*[4]; Le mariage est une société de vie et une communication mutuelle de tout le droit divin et humain. Et le droit des gens a reçu en tout lieu comme une loi inviolable cette maxime de jurisprudence : *Uxores coruscant radiis maritorum.* Si un gentilhomme se marie à une roturière, il l'ennoblit en l'épousant : s'il est comte, elle est comtesse; s'il est prince, elle est princesse; s'il est empereur, elle est impératrice, comme le fut Esther mariée au roi Assuérus, la dévote Hélène à Constantius Chlorus; la savante Eudoxie à Théodose le jeune, et entre les cérémonies des noces qui étaient anciennement pratiquées parmi les Romains, quand la nouvelle mariée entrait en la maison de son mari, elle lui disait tout haut : *Ubi tu Caïus, ego Caïa :* Où vous serez maître, je serai maîtresse; car il y doit avoir une parfaite amitié entre le mari et la femme, et le propre de la vraie amité, c'est d'être cause de ressemblance entre les personnes qui s'aiment : *Amicitia pares invenit aut facit*, dit saint Chrysostome, *fortis ut mors dilectio :* L'amour est comme la mort qui égale les grands et les petits :

Mors sceptra ligonibus æquat :

dit le poète, et un autre ajoute :

..... Sic maxima parvis,
Æquat amor, regem servis, humilemque potenti.

Je vous ai montré ces jours passés, au sermon de la résurrection de Marie, au premier point, que pour l'accomplissement du mystère de l'incarnation, il y a eu un vrai mariage entre le Père éternel et la Vierge, mariage spirituel et divin, mais réel, parfait et légitime : nous en avons apporté les preuves, il les faut supposer pour ne pas user de redites; donc, en suite de ce mariage, la Vierge devait dès lors être en communauté et communion de biens avec le Père éternel; elle devait entrer en société de toutes ses grandeurs et perfections, autant qu'une pure créature en est capable et susceptible, et ainsi, comme lui, elle devait avoir part à la gloire suréminente; mais comme le Fils de Dieu, pour l'économie de notre salut et l'accomplissement de notre rédemption, se priva de la gloire de son corps pendant sa vie voyagère, afin de souffrir et de mourir pour nous, ainsi la Vierge, pour se conformer à lui et pour

[1] L. *adversus,* cod. *de crimine explicatæ hæred.*
[2] L. *mulieres,* cod. *de incolis.*
[3] L. *fœminæ* ff. *de Senat.*
[4] L. 1. ff. *de ritu nupt.*

coopérer avec lui à l'œuvre de notre salut, a été privée de cette gloire suréminente et suressentielle qu'il devait posséder, depuis l'âge de quatorze ans en suite de son mariage. Et, comme Jésus en sa résurrection s'étant dépouillé de toutes les bassesses et infirmités humaines, entra pour jamais en l'état heureux et parfait de sa gloire : *Oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam suam*, ainsi la sainte Vierge, en son assomption, quittant cette vallée de larmes et ce séjour de misères, fut élevée et établie pour jamais dans le trône de gloire que son divin Epoux lui avait préparé avant la constitution du monde : *Christi generationem et Mariæ Assumptionem, quis enarrabit*, dit saint Bernard (Serm. 1 *de Assumpt.*).

C'est le sentiment de ce grand saint, qu'il y a quelque rapport, quelque analogie et quelque correspondance entre ces deux mystères, entre la génération du Fils et l'assomption de la sainte Vierge; car, comme en la génération éternelle, le Fils reçoit de son Père une communication de toutes ses perfections absolues et essentielles, ainsi en l'assomption, la sainte Vierge reçoit de son Epoux une participation de ses grandeurs adorables et infinies; et comme en l'Incarnation, cette bien-aimée fut associée au Père par sa fécondité divine, pour concevoir dans le temps le même Fils qu'il produit et conçoit de toute éternité, ainsi, au jour de son triomphe, elle lui a été associée à sa gloire, à sa souveraineté, à sa puissance et aux autres grandeurs qui étaient dues à une telle épouse; et cela enveloppe des grandeurs ineffables et incompréhensibles que nous verrons dans le ciel; et c'est ce que j'appelle suréminente, suressentielle, surcéleste et transcendante, qui n'a rien de commun avec la gloire des autres saints et qui est infiniment au-dessus de la gloire des plus hauts séraphins.

Deuxième point. — La gloire essentielle comprend plusieurs actes ou états qui sont le commencement, le progrès et l'accomplissement de la béatitude des âmes choisies et prédestinées. Henri de Gand et quelques autres docteurs tiennent que la béatitude consiste en un certain écoulement de l'essence divine qui s'insinue au fond de l'âme bienheureuse, qui la perce, qui la pénètre, qui la possède et la remplit parfaitement, qui se joint et s'unit en elle, cœur à cœur, esprit à esprit, essence à essence, très-étroitement, immédiatement et intimement, comme l'âme à son corps, comme la forme à son sujet, comme le feu à la substance du fer qu'il embrase dit saint Cyprien (*de Singularite Cler.*) : *Cum adhæsero tibi ex toto me, jam non erit labor neque dolor,* dit saint Augustin; et saint Grégoire de Nazianze, décrivant la béatitude, dit que c'est la contemplation de la sainte Trinité qui se mêle toute à tout l'esprit : Θεορία τῆς ἁγιας Τριάδος, ὅλης ὅλω νοῷ μιγνυμένης, oh! qu'il faudra que l'âme soit bien pure, bien sainte et bien exempte de toute souillure pour être ainsi le domicile et le sanctuaire de Dieu une éternité tout entière.

Le Docteur angélique et ses disciples constituent l'essence de la béatitude en la claire vision et parfaite connaissance de Dieu, ce qui est marqué en ces paroles : *Satiabor cùm apparuerit gloria tua*, *hæc est vita æterna, ut cognoscant te, videbimus eum sicuti*

est. Le subtil Scot et ceux de son école, maintiennent qu'elle consiste en la parfaite charité et en l'amour de Dieu joint au plaisir qui procède de la jouissance et de la possession de ce qu'on aime : car, disent-ils, la béatitude consiste en la plus noble opération de l'âme; or, la plus excellente et la plus noble action de l'âme c'est l'amour et la dilection, puisque la connaissance se réfère à l'amour et l'amour à la connaissance; or, c'est la charité qui fait que nous demeurons en Dieu et que Dieu demeure en nous : *Qui manet in charitate in Deo manet, et Deus in eo,* dit l'Apôtre; et saint Augustin : *Una ibi, et tota virtus est amare quod videas, et summa felicitas habere quod amas* (l. 12 *de Genes. ad literam,* c. 26).

Laissant à part les contestations scolastiques de cette question, il est assuré que ces trois dispositions sont absolument nécessaires à la béatitude, et qu'elles seront d'autant plus grandes et plus excellentes dans le ciel que l'âme aura eu plus de grâce et de sainteté sur la terre; car, puisque la grâce sanctifiante a tant de charmes et d'attraits qu'elle attire à nous l'esprit de Dieu, plus l'âme aura de grâces, et plus volontiers Dieu habitera en elle et se joindra à elle plus étroitement et plus délicieusement; puisque cette grâce habituelle est une parfaite amitié entre Dieu et l'âme, puisqu'un ami se découvre et se communique plus ouvertement à ses intimes; sans doute que l'âme, qui sera plus avant dans les bonnes grâces de Dieu, recevra plus de clarté et de lumière de gloire pour le voir plus à découvert et plus noblement que les autres : puisque la grâce de Dieu et la charité vont toujours de pair, plus une âme aura de grâce, plus elle aura d'amour pour Dieu et plus elle recevra de plaisir et de contentement de voir la félicité, la gloire, la grandeur et les perfections de son Bien-Aimé.

Or, on vous a souvent prêché que la sainte Vierge reçut plus de grâces au premier moment de sa conception que tous les saints ensemble n'en ont eu au dernier moment de leur vie; qu'elle en méritait l'augmentation, non-seulement de jour en jour et d'heure en heure, mais à chaque moment jusques au dernier soupir de sa vie; que l'accroissement des grâces en elle doublait toujours le fonds précédent, c'est-à-dire que si au premier moment elle avait quatre degrés de grâce, au second elle en avait huit, au troisième seize et ainsi consécutivement. Il serait aisé d'étaler la preuve de ces vérités par les principes de théologie; mais je serais trop long, je l'ai fait une autre fois, il les faut présupposer. Concluez donc et conjecturez, si vous pouvez, quel amas et quel abîme de grâces elle a acquis durant ce grand nombre d'années, de jours et de moments que sa vie a duré. Quel trésor et quel océan de gloire elle possède! combien étroitement elle est unie à Dieu! combien parfaitement elle le voit! Quel amour et quelle ardeur elle a pour lui! quelle joie et quel contentement elle a de le posséder et de voir clairement la félicité et les perfections infinies de celui qu'elle chérit infiniment plus que soi-même!

Troisième point. — La troisième gloire de la sainte Vierge, c'est la corporelle, c'est-à-dire la gloire que son corps possède en qualité de très-auguste temple et de très-digne sanctuaire du Saint-

Esprit. Il est vrai que saint Paul, parlant à tous les chrétiens (1. Cor. 6, 19) leur dit : Ne savez-vous pas que vos membres sont le temple du Saint-Esprit? mais il y a très-grande différence entre les corps des autres saints et le corps immaculé de la sainte Vierge, comme l'angélique Docteur l'a judicieusement remarqué. Les corps des autres saints sont les temples du Saint-Esprit, non pas immédiatement et par eux-mêmes, mais par l'entremise de l'âme : car le Saint-Esprit et sa grâce divine habitant en l'âme, et l'âme étant dans le corps, est censée être la demeure et le domicile du Saint-Esprit, et par conséquent notre corps est le temple et notre âme le sanctuaire du Saint-Esprit, comme la majesté de Dieu résidait dans le sanctuaire, et que le sanctuaire était au milieu du temple. Mais le corps de la sainte Vierge n'est pas seulement le temple de l'Esprit divin, il en est le sanctuaire : le Saint-Esprit et sa divine grâce n'habitent pas seulement en l'âme de Marie, mais ils habitent encore dans son corps immédiatement et sans milieu. Voici ce qu'en dit le même saint Thomas[1] : *Magnum est in aliis sanctis, habere tantum de gratiâ quod sanctificet animam, sed anima beatæ Virginis ita fuit plena, quod ex eâ gratiam refudit in carnem, ut de ipsâ conciperet filium Dei, et ideo dicit Hugo de S.-Victore, quia in corde ejus, amor Spiritus Sancti, singulariter ardebat, ideo, in carne ejus mirabilia faciebat;* et saint Grégoire de Nisse[2] : *O beatum uterum illum qui bonitatis ac puritatis præstantia ad se traxit animi bona, in reliquis enim omnibus vix animus purus Spiritus Sancti præsentiam capit, hic autem caro fit Spiritus receptaculum.*

Nous avons autrefois montré que les Pères anciens, tant grecs que latins, parlant de la résurrection de Jésus, reconnaissent en son corps adorable deux sortes de gloire, une qu'il a en tant que corps bienheureux, l'autre en tant que corps déifié; la première consiste en la splendeur, subtilité, agilité et autres qualités que les théologiens appellent les dots des corps glorieux; la deuxième, est une gloire divine, ineffable et incompréhensible. Le corps reçoit la première gloire immédiatement de l'âme, mais c'est du Verbe qu'il reçoit la deuxième, car si l'âme bienheureuse doit communiquer au corps qu'elle anime un reflux, une émanation et une réflexion de sa gloire, à plus forte raison le Verbe divin doit communiquer à ce même corps; une effusion, un écoulement et un rejaillissement de sa gloire divine, puisqu'il est uni à ce corps plus étroitement, plus noblement et plus parfaitement que l'âme; il faut raisonner semblablement de la sainte Vierge, mais avec analogie et proportion. Son corps virginal est doué de deux sortes de gloire, une qui est commune à tous les corps bienheureux; il est immortel, impassible et inaltérable, subtil, agile, éclatant comme les autres, mais avec beaucoup de surcroît; et cette gloire est une participation de celle de l'âme; mais il a une autre gloire qui lui est propre et particulière, en tant qu'il est le sanctuaire du Saint-Esprit qui habite en ce corps, qui le possède, le régit, le

[1] Opusc. 8. *Quod est de Salutatione angelicâ.*
[2] *De serm. de sanctissimâ Christi nativitate circa medium,* Serm. 5, tom. 3.

conduit, le gouverne, le sanctifie et le béatifie beaucoup plus noblement, saintement et parfaitement que l'âme ne le fait à ce même corps.

Quatrième point. — La quatrième gloire de Marie, c'est la gloire accidentelle qui lui est donnée comme à la Reine des hommes et des anges: car une reine possède en éminence toutes les qualités honorables de ses sujets, elle a en soi la noblesse de toutes les baronnes, comtesses, marquises, duchesses et princesses de son royaume avec avantage. Marie a en soi, la sainteté, la gloire, les couronnes, les auréoles de tous les saints, parce qu'elle en est la Reine durant cette octave par toutes les églises : *In plenitudine Sanctorum detentio mea.* Elle a pour son partage les prérogatives de tous les autres saints, non pas en leur commencement et en leur état imparfait; mais en leur plénitude, en leur consommation, en leur accomplissement et degré de perfection. Elle jouit de la gloire de tous les saints par sympathie de charité et par droit de causalité; par sympathie de charité, car il y a une si bonne intelligence et une si étroite amitié entre tous les saints dans le ciel, que chacun d'eux se réjouit autant de la béatitude des autres, comme de la sienne propre. Vous avez tant d'animosité et de désir de vengeance contre celui qui vous a désobligé, cependant il sera quelque jour damné ou sauvé; s'il est damné, hélas! il sera bien puni du mal qu'il vous a fait; s'il est sauvé avec vous, sachez que vous l'aimerez si tendrement, que vous serez aussi aise de sa béatitude que de la vôtre; c'est ce qui fait dire à saint Bernard que Marie entrant aujourd'hui dans le ciel, a donné de grands accroissements à la joie des saints du ciel : *Supernorum gaudia Civium copiosis cumulavit augmentis;* parce qu'ils se réjouissent de sa gloire autant que de la leur propre, et comme elle a plus de charité que tous les saints ensemble, elle a plus de joie de leur béatitude, que pas un d'eux n'en aura jamais: comme votre mère se réjouit plus de votre avancement, que votre cousine, parce qu'elle a plus d'amour et d'affection pour vous, que votre cousine.

Et puis elle jouit de la gloire de tous les saints par droit de causalité; car la théologie nous apprend que si nous sommes cause du salut d'une âme, si nous y contribuons et coopérons en quelque façon que ce soit, nous en recevrons dans le ciel quelque contentement particulier, quelque joie et quelque gloire accidentelle. Saint Augustin, saint Dominique, saint François, et les autres saints patriarches jouissent par réflexion de la gloire et de la béatitude de tous les saints religieux qui se sont sauvés dans leurs ordres. Saint Paul disait aux Philippiens (4, 1) : *Vous êtes ma joie, ma gloire et ma couronné* parce qu'il les avait convertis, instruits et sanctifiés par ses prédications. La sainte Vierge a jeté les racines de toutes les vertus chrétiennes dans les cœurs des âmes choisies : *In electis meis mitte radices;* elle les a arrosées par ses influences virginales, elle a obtenu par ses prières, et communiqué par ses inspirations le zèle de la gloire de Dieu aux Apôtres, la patience aux martyrs, l'austérité aux religieux, la pureté aux vierges, la piété et la dévotion à tous les saints; elle re-

çoit donc une joie particulière de leur récompense et une couronne de leurs auréoles : il est donc en votre pouvoir d'augmenter sa joie et sa gloire.

Le Fils de Dieu, parlant en l'Evangile de la fête qui se fait dans le ciel quand une âme pécheresse fait pénitence, ne se sert pas seulement de la comparaison d'un berger qui rapporte au troupeau sa brebis égarée, mais d'une dame qui a trouvé une pièce d'argent qu'elle avait perdue, pour nous signifier que ce n'est pas lui seulement qui se réjouit en la conversion d'un pécheur, mais aussi sa très-sainte Mère. Si vous quittez votre mauvaise vie, pour vous donner tout de bon au service de Dieu, la sainte Vierge en fera fête avec son Fils; elle conviera ses voisines, sainte Agnès, sainte Cécile, sainte Catherine et sainte Marguerite : Mes sœurs, réjouissons-nous, une telle de la ville de N. n'est plus coquette, elle a quitté ses vanités, elle est devenue modeste, dévote et vertueuse; elle abhorre à présent les danses et les divertissements mondains; un tel qui était blasphémateur, impudique et dissolu, est à présent un exemple de vertu. Toutes les grâces que Dieu fait aux âmes chrétiennes, c'est par l'entremise de sa sainte Mère, dit saint Bernard; elle les obtient de lui par ses prières et ses mérites : *Totum nos habere voluit per Mariam;* elle regarde donc nos vertus comme des fruits de ses travaux, des moissons de ses semailles, des productions de ses influences, et elle se réjouit de leur abondance et fécondité. Pour cela l'Eglise nous met souvent ces paroles à la bouche :

Nos culpis solutos,
Mites fac et castos,
Ut videntes Jesum
Semper collætemur.

Vous demandez à la sainte Vierge la grâce de vous réjouir avec elle, et qu'elle se réjouisse avec vous à jamais : elle le fera très-volontiers si vous lui en donnez le sujet, si vous vous en rendez capable, si vous êtes exempt de péché, si vous êtes bon, chaste, pur et irrépréhensible en votre vie.

Mais si vous êtes vicieux, je vous dirai ce que saint Augustin (ep. 125) disait à un de ses anciens amis, nommé Cornélius. Cet homme était devenu fort charnel et sujet aux femmes : sa femme légitime, nommée Cyprienne, étant décédée, il écrivit à ce grand saint, le priant de lui écrire une longue lettre pour le consoler de cette affliction et d'y faire l'éloge de la défunte. Le saint, qui ne flattait personne, en faisant réponse, lui dit : Certes, Monsieur, vous avez bonne grâce de demander d'être consolé sur la mort de votre femme, comme si vous aviez grande affection pour elle; vous ne l'aimiez pas, vous ne l'aimez pas encore une fois : car si vous l'aimiez vous souhaiteriez d'être quelque jour avec elle et vous n'en suivez pas le chemin; elle est en un lieu de repos où les femmes chastes et dévotes sont reçues, et vous allez au lieu de supplice où les hommes charnels et impudiques sont envoyés. Vous souhaitez qu'on fasse son panégyrique, elle ne se soucie guère que ses vertus soient louées; mais elle a grand désir qu'elles soient imitées, et

c'est ce que vous ne faites pas. Les saints dans le ciel n'ont pas moins d'inclination pour nous que les réprouvés dans les enfers; le mauvais riche se mettait en peine pour ses frères et craignait qu'ils ne fussent damnés avec lui. Ne pensez-vous pas que votre femme craigne que vous ne soyez pas sauvé avec elle? vous demandez d'être consolé de la tristesse que vous avez de sa mort et vous ne considérez pas que vivant comme vous faites, vous vous engagez à la mort éternelle dont vous ne serez jamais consolé. J'en dis de même à plusieurs de mes auditeurs. Vous vous plaignez que je n'ai pas bien loué la Vierge, vous avez raison; ce m'est une témérité d'entreprendre de la louer pour en parler si bassement, si grossièrement, si indignement et si au-dessous de ses mérites; mais je me plains aussi de vous que vous ne l'aimez pas, car si vous l'aimiez vous désireriez être quelque jour avec elle et vous ne vous y disposez pas. Regardez ce que le Prophète a ajouté après avoir dit qu'elle est à la droite de Dieu son Fils : *Adducentur Regi virgines post eam;* il n'y aura que les vierges qui iront au ciel après la Mère de Dieu. *Paucorum est virginitas in carne, omnium esse debet in corde*, dit saint Augustin; la virginité du corps est fort rare et elle n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé; mais il est besoin d'avoir la virginité du cœur, d'avoir l'âme vierge, pure, nette et immaculée, puisque rien de souillé n'est reçu dans le ciel.

Si vous aimiez la Vierge, vous imiteriez ses vertus pour la contenter et lui être agréable. Si vous l'aimiez, vous souhaiteriez de la voir en sa beauté et en l'éclat de sa gloire, et on ne la peut voir ainsi qu'avec son Fils. Apprenez du Prophète qui sont ceux qui auront le bonheur de le voir : *Qui ambulat in justitiis et loquitur veritatem, qui projicit avaritiam ex calumniâ, et excutit manus suas ab omni munere, qui obturat aures suas ne audiat sanguinem, et claudit oculos suos ne videat malum, iste in Ecclesiis habitabit, Regem in decore suo videbunt oculi ejus.* Celui qui a la justice et la vérité en recommandation, qui ne se laisse point corrompre par présents, qui a en horreur l'avarice, la calomnie, la cruauté et tous les autres crimes, verra le Roi des rois et sa Mère en leur beauté charmante et ravissante; l'âme réprouvée les verra, mais bien autrement : *Sol convertetur in tenebras, et Luna in sanguinem;* Le Soleil de justice sera éclipsé pour les pécheurs, et la Vierge ne respirera que sang, que vengeance et que damnation; elle aura comme son Fils, un visage sévère et effroyable pour ceux qui abusent de ses grâces.

Pensez-vous qu'elle ait moins d'amour de Dieu que saint Augustin qui disait : *Rape ad Deum animas quas potes, et dic ad eas amemus eum* : Gagnez à Dieu autant d'âmes que vous pourrez, et dites-leur : Ça, aimons bien Dieu, car il ne le mérite que trop. La Vierge tâche de vous gagner à Dieu, elle désire avoir votre cœur et s'en servir pour aimer son Fils, et vous résistez à ses semonces. Pensez-vous qu'elle ait moins d'affection au service de Jésus-Christ que sainte Marthe? Cette sainte était si fervente qu'elle désirait que toute sa famille y fût employée, et parce que sa sœur ne le faisait pas, elle s'en plaignit au Sauveur. La Vierge dit dans le ciel comme

elle disait sur la terre. Voyez la servante du Seigneur, et elle désire que toutes les filles et toutes les femmes le disent aussi, non pas de bouche seulement, mais d'effet et d'affection; elle désire que tous ceux qui ont l'honneur d'être ses enfants disent à Jésus-Christ avec vérité : *Ego servus tuus, et Filius ancillæ tuæ*; elle n'a pas moins de zèle pour le salut des âmes que saint Bernard. Ce saint abbé n'ayant pu corriger un de ses religieux, et le voyant endurci, pleurait inconsolablement et disait : Vous me direz que je dois essuyer mes larmes, parce que j'ai fait tout mon possible pour le retirer du vice et le gagner à Dieu; voilà qui serait bon si je n'avais travaillé à son amendement que pour m'acquitter de ma charge et me sauver; mais je l'ai fait pour sauver son âme, et la voyant perdue je ne puis me consoler. Une mère qui voit son enfant mort laisse-t-elle de s'en attrister et de pleurer sur ce qu'elle a fait tout ce qu'elle pouvait pour le guérir quand il était malade. Vous êtes du Rosaire, du Mont-Carmel ou de la congrégation de Notre-Dame, et en cette qualité vous êtes au nombre des enfants de la Vierge; elle voit que vous vous engagez à une mauvaise coutume de jurer, de maudire et de commettre des impuretés; elle voit que par vos injustices, vos chicanes, vos faussetés, vos usures et vos détractions, vous vous obligez à des restitutions que vous ne ferez jamais; elle prévoit que l'un de ces jours une apoplexie ou quelque autre maladie aiguë vous surprendra en mauvais état, parce que vous différez de jour en jour votre conversion; ne pensez-vous pas qu'elle a sujet de s'affliger avec votre ange gardien et les autres saints qui ont de l'affection pour vous : *Numquid mulier oblivisci potest infantem suum.*

Prions donc, chères âmes, prions le Fils de Dieu de faire à sa sainte Mère ce qu'il fit autrefois à la veuve de Naïm. Il la vit toute en larmes pour la mort de son fils, il en fut touché de compassion, et pour les essuyer, il ressuscita ce jeune homme et le rendit à sa mère : *Dedit eum matri suæ.* La Vierge a grand sujet d'être en deuil quand elle voit ses enfants dans la mort déplorable du péché; prions donc le Sauveur de nous ressusciter pour l'amour d'elle, et pour la consoler prions-le de nous donner à elle, de nous faire la grâce d'être entièrement à elle, et en cette qualité nous faire part de ses faveurs et bénédictions éternelles. *Amen.*

SERMON CXV.

DES VERTUS QUI ONT DISPOSÉ LA VIERGE A SA SAINTE MORT, A SA RÉSURRECTION, A SON ASSOMPTION ET A LA SÉANCE QU'ELLE A A LA DROITE DE SON FILS.

Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?
Quelle est celle-ci qui monte du désert comblée de délices? (Cant. 5, 5.)

Encore qu'à proprement parler, les esprits angéliques ne soient pas capables d'admiration, parce qu'elle est la fille d'ignorance et qu'ils sont enfants de lumière, si est-ce que les mystères que l'Eglise nous propose en cette solennité sont remplis de tant de merveilles, que la fête de ce jour les ravit comme hors d'eux-mêmes, les fait pâmer d'étonnement et les fait crier par admiration : *Quæ est ista?* Quand on voit que les Apôtres qui ne se trouvèrent pas présents à la mort du Fils de Dieu, encore qu'ils fussent tous en la ville de Jérusalem, se trouvent présents à la mort de la Vierge, et y sont transportés miraculeusement des quatre coins du monde où ils étaient dispersés pour la prédication de l'Evangile; c'est assurément un grand sujet d'admiration, un grand sujet de s'écrier : *Quæ est ista?* Quand on voit que le corps de la Vierge mis en terre ne se réduit pas en terre, mais qu'il dépeuple le ciel, et que les anges qui n'ont point de corps, quittent leur séjour immortel pour venir faire la cour à ce saint corps; grand sujet d'admiration, grand sujet de s'écrier : *Quæ est ista?* Quand on voit que la sainte Vierge, qui est une pure créature du désert de ce monde matériel, est aujourd'hui élevée si haut, qu'elle est à la droite du Fils unique du Père, qu'elle n'a rien au-dessus de soi que ce qui est Dieu, qu'elle a sous ses pieds tout ce qui n'est pas Dieu, grand objet d'admiration et grand sujet de s'écrier : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto?*

Ce désert que vous quittez aujourd'hui, ô sainte et bienheureuse Vierge! n'est pas tellement désert et dépourvu de toutes choses qu'il n'ait un riche trésor; car ce monde est le dépositaire du corps précieux de votre Fils, qui est la chair de votre chair et la substance de votre substance. C'est pourquoi encore que vous vous sépariez de ce monde, quant à la présence du corps, vous ne vous en séparez pas quant à l'affection du cœur; vous entrez aujourd'hui dans le ciel, mais vous n'oubliez pas la terre; vous devenez impassible, mais non pas sans compassion; vous vous dépouillez de nos misères, mais non pas de vos miséricordes; vous devenez reine des anges, mais vous ne cessez pas d'être mère des hommes; vous êtes accueillie par les applaudissements et les acclamations de l'Eglise triomphante, mais vous ne dédaignez pas les salutations et les soumissions de l'Eglise militante, qui se jette à vos pieds et vous dit : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Currus qui Virginem evehit in cœlum habet quatuor rotas, nempè quatuor virtutes, seu dispositiones ad quatuor mysteria hujus festi, nam charitate mortua est, puritate resurrexit, humilitate ascendit, maternitate sedet ad dexteram filii.

I. Punctum. — Per peccatum mors in Mariam non intravit, sed per charitatem.

II. Punctum. — Propter puritatem corporis sui resurgere debuit.

III. Punctum. — Propter humilitatem ascendit.

IV. Punctum. — Per maternitatem divinam, sedet ad dexteram filii.

Conclusio. — Imitandæ in eâ hæ quatuor dispositiones : 1° Mors per charitatem ; 2° Puritas ; 3° Humilitas ; 4° Maternitas.

Exorde. — En cette solennité de la sainte Mère de Dieu, qui triomphe aujourd'hui du monde, de la mort, de la corruption et de toutes les misères de la nature humaine, ce qui arrête le plus mon esprit et que j'y trouve de plus signalé, ce qui est de plus admirable aux anges et de plus imitable aux hommes, c'est le char triomphant et glorieux sur lequel cette victorieuse femme est heureusement portée jusqu'au palais céleste. Ce carrosse virginal est monté sur quatre roues qui roulent si favorablement qu'elles l'enlèvent de la terre, qu'elles l'élèvent dans le ciel et qu'elles ne s'arrêtent point qu'elle ne soit parvenue et assise au trône de la gloire, à la droite de son Bien-Aimé : *Astitit Regina à dextris tuis; qui vicerit dabo ei sedere in throno meo.* Ces quatre roues sont les quatre vertus et les quatre prérogatives qui l'ont rendue signalée en l'Eglise militante, qui la rendent maintenant illustre en l'Eglise triomphante et qui l'ont acheminée à la gloire qu'elle possède dans le ciel : sa charité très-ardente, sa pureté plus qu'angélique, son humilité très-profonde et sa maternité divine. Vous savez, Messieurs, que l'Eglise en cette solennité célèbre quatre mystères et nous les propose à honorer : la mort précieuse de Marie, son heureuse résurrection, sa triomphante assomption, sa glorieuse réception et séance au trône de gloire. Ces quatre mystères si sacrés sont émanés de ces quatre vertus, c'est sa charité qui la fait mourir, sa pureté qui la fait ressusciter, son humilité qui la fait monter au ciel et sa maternité qui la fait asseoir à la droite de son Fils, et ce seront les quatre points de ce discours.

Premier point. — L'Eglise célèbre la mort de Marie. Marie devait-elle mourir? Marie pouvait-elle mourir? Marie était-elle tributaire et sujette à l'empire de la mort : *Per peccatum mors.* La mort n'a point eu d'accès ni point d'entrée en l'univers que par la porte du péché : *Stimulus mortis peccatum*, dit l'apôtre. La mort n'a point d'aiguillon, son épée n'a point de tranchant, si elle n'est affilée à la pierre du péché. Au texte grec il y a, Κέντρον δὲ θανάτου ἡ ἁμαρτία, *centrum mortis peccatum ;* la mort ne s'arrête pas, elle ne séjourne pas et ne se repose pas comme en son centre, sinon où il y a du péché. Nous mourrons ou pour le péché présent, ou pour le futur, ou pour le passé; pour le péché que nous commettons, ou pour le péché que nous sommes en danger de commettre, ou pour le péché que nous avons commis en Adam, qui est l'originel. Les pécheurs meurent quelquefois pour le premier; les justes souvent pour le second et les saints toujours pour le troisième.

Premièrement, nous mourons pour le péché que nous commettons : *Mors peccatorum pessima* (Ps. 33, 22), en hébreu il y a : TEMOTET RACHAK, RAGA : *Interficiet impium malitia.* En la Genèse (6, 3), Dieu avait dit au juste Noé qu'il donnait six vingts ans de terme aux hommes pour faire pénitence et pour apaiser sa colère, et néanmoins cent ans après cette promesse, il envoie le déluge ; c'est qu'à cause de l'énormité et la multitude des péchés des hommes, qui criaient vengeance devant lui, il raccourcit le temps qu'il avait proposé de donner. Ainsi il arrive souvent qu'il tranche le fil de la vie et abrége les jours qu'il eût donnés à quelqu'un à cause de ses péchés. Secondement, à cause des péchés que nous sommes en danger de commettre, Dieu nous envoie souvent la mort : *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus.* Dieu l'a appelé à soi de peur que le monde, que le diable ou la chair n'altérassent son innocence, comme on cueille un fruit qui n'est pas bien mûr, de peur que les passants ne le dérobent, Ὃν γὰρ Θεὸι φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος : Celui que les dieux aiment, meurt en sa jeunesse, dit le poète tragique. Quand deux hommes se battent en duel, un ami qui voit qu'ils sont en danger de se tuer l'un l'autre, se met entre deux, il les sépare et fait aller l'un d'un côté l'autre de l'autre; il leur rend en cela un bon service : il y a là dedans un duel intestin, une lutte dangereuse : la chair et l'esprit, le corps et l'âme se querellent; l'âme est en danger d'être tuée par le corps et s'en plaint par la bouche de saint Paul : *Infelix ego*, dit-elle, *quis me liberabit de corpore mortis hujus, gratia Dei per Jesum Christum.* Jésus-Christ les sépare, il appelle l'âme à soi et envoie le corps en terre; il leur fait en cela une grande grâce et leur rend un très-bon office. En troisième lieu, le péché que nous avons commis en Adam est cause que nous mourons. Dieu avait donné l'immortalité au premier homme pour lui et pour toute sa postérité, mais à condition qu'il obéirait à son commandement; toutes nos volontés étaient renfermées dans la sienne : il a transgressé le commandement, il a perdu son privilége, il est devenu mortel et il nous engendre mortels.

Mais il est assuré que la Vierge ne commit jamais de péché, qu'elle est toute belle, toute pure et tout immaculée, comme son Époux lui dit : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* Le concile de Trente dit que la piété des fidèles a toujours cru, comme une vérité assurée, qu'elle ne commit jamais de péché véniel : elle était donc bien éloignée du mortel, et non-seulement elle n'en a point commis, mais elle n'en pouvait commettre. Elle était confirmée en grâce dès le commencement de sa création; elle n'avait ni l'amorce du péché, ni cette révolte et rébellion de la sensualité que nous ressentons tous les jours; la concupiscence était non-seulement assoupie et mortifiée, mais éteinte et étouffée en elle; sa chair était tout à fait souple et soumise à son esprit, son corps sujet et obéissant à son âme. Elle n'avait pas reçu d'Adam une nature corrompue, dégradée et souillée de péché; elle enfanta sans douleur, non-seulement parce qu'elle avait conçu sans plaisir sensuel par l'opération du Saint-Esprit, mais encore parce que n'ayant jamais contracté de péché, elle n'était point sujette à

cette sentence : *In dolore paries ;* ni par conséquent à cet arrêt : *In pulverem reverteris.* Comment est-ce donc que la mort lui pouvait arriver? *Fortis ut mors dilectio* : L'amour a fait l'office de la mort. *Amore langueo*, dit la Vierge, ou, selon les Septante : Τετρωμένη ἀγάπης ἤγο : *Charitate vulnerata sum ;* elle meurt par amour envers son Fils en tant que Dieu, par amour envers lui en tant qu'homme ; elle veut faire un holocauste de sa vie, elle sait qu'il n'est rien qui rende un si grand hommage à Dieu que le sacrifice auquel, par la destruction de la créature, on reconnaît la souveraineté du Créateur, le domaine absolu et la puissance suprême qu'il a sur toutes choses. On proteste que toute créature serait obligée de s'anéantir pour le servir et l'honorer, s'il le désirait; et ainsi la Vierge fait un holocauste de soi-même, elle veut mourir et être dissoute ; elle serait contente et désirerait, si Dieu le trouvait à propos, être consumée, réduite en cendres et anéantie par hommage à sa majesté souveraine, et c'est ce désir et cet amour qui lui donnent le coup de la mort et qui l'immolent à la divinité de son Fils.

Elle est donc martyre et plus que martyre : car ce n'est pas seulement, ni principalement la peine qui fait le martyre, mais la cause pour laquelle on souffre : *Pœna non facit martyrem, sed causa,* dit saint Augustin. Plusieurs hérétiques ont souffert de grands tourments et ne sont pas martyrs, parce qu'ils sont morts pour leur opiniâtreté et non pas pour l'amour de Dieu. C'est cet amour qui fait les saints quand il est en eux jusqu'à la mort ; c'est ce qui fait que quelques-uns meurent en état et dans l'habitude de charité ; d'autres en l'acte et l'exercice de la charité, et ce sont les plus saints ; d'autres ensuite, et pour la défense de la charité : ce sont les très-saints, les saints martyrs ; mais la sainteté des saints meurt non-seulement en état et en habitude de charité, non-seulement en l'acte et en l'exercice de la charité, mais par les efforts et la violence de la charité ; elle est donc la plus noble, la plus magnifique et la plus illustre de tous les martyrs ; les autres martyrs meurent pour l'amour de Dieu, mais non pas par l'amour de Dieu, c'est-à-dire, que l'amour est cause qu'ils consentent à leur mort, mais l'amour ne les tue pas, c'est le tyran qui les fait mourir : leur amour concourt à leur mort, mais passivement seulement, et non pas activement. En Marie, l'amour coopère activement, et il ne coopère pas seulement, mais c'est lui qui fait tout, c'est lui qui donne le coup, c'est lui qui la fait mourir, c'est lui qui détache son âme sacrée d'avec son corps virginal ; il n'est pas seulement cause finale et objective de sa mort, comme aux martyrs, mais cause efficiente et active. Dans les autres martyrs, l'amour ne leur donne pas proprement la mort, il l'avance seulement; il ne leur ôte pas la vie, mais il l'abrége et la raccourcit ; s'ils n'étaient morts pour l'amour de Dieu, ils seraient morts de maladie ou par quelque autre cause naturelle. L'amour seul donne la mort à Marie ; et n'ayant point commis ni contracté de péché, il n'y avait rien que l'amour en elle qui pût ouvrir la porte à la mort.

Elle meurt donc par amour envers Jésus en tant qu'homme : car l'amour demande de la conformité et de la ressemblance entre les

amants. Jésus a goûté la mort, il est né pour mourir, il n'a pris un corps que pour être la victime qui expiât les péchés des hommes. Marie veut rendre hommage par son trépas à la mort adorable de son Jésus; elle lui a ressemblé en la vie, elle lui veut ressembler en la mort : *Quomodo in vità suâ dilexerunt se, ità et in morte non sunt separati.* Jésus en mourant a béni la mort, il l'a consacrée, sanctifiée, vivifiée; et, depuis que la mort a passé par ce canal de vie, elle n'a pas seulement perdu son aigreur et son amertume, mais elle est devenue douce, souhaitable et un principe de vie. La Vierge donc l'a voulu goûter, et pour montrer que ce n'est pour aucun péché, la mort ne s'arrête et ne repose pas sur elle, car elle ne trouve pas son centre, qui est le péché : Κέντρον δὲ θανάτου ἡ ἁμαρτια, et pour montrer qu'elle ne meurt pas en vertu de cet arrêt : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (Gen. 3, 19) : Tu es poudre, et tu retourneras en poudre, elle n'est pas réduite en poudre par la mort; et pour montrer qu'elle ne meurt que pour honorer la mort de son Jésus, sitôt qu'elle l'a honorée, sitôt qu'elle a rendu hommage à son séjour de trois jours en l'état de la mort, elle ressuscite.

Deuxième point. — Aristote dit, et toute la philosophie l'autorise, qu'il doit y avoir quelque rapport, analogie et convenance entre le lieu et la chose qui est placée : *Locus debet esse proportionatus loco, nobilissimo corpori nobilissimus debetur locus*; et nous voyons que la nature a gardé cette maxime, parce qu'elle a placé plus bas les éléments les plus grossiers : ainsi la terre, qui est lourde, pesante et toute massive, est le marche-pied de toutes les créatures; l'eau, qui est plus légère, diaphane et transparente, est placée un peu plus noblement; l'air, qui est plus subtil, monte aussi au-dessus de l'eau; et le feu enfin tient l'ascendant comme étant le roi des éléments et des corps simples; c'est donc le propre de nos corps d'être réduits en cendre après la mort, puisqu'ils sont tout charnels et tout impurs : car que peut-on attendre d'un grand incendie qu'un amas de cendre? et quelle merveille que nous soyons réduits en cendres après avoir été embrasés de concupiscence, enflammés de colère et brûlés de mille passions? Mais le corps de Marie tout pur, immaculé et virginal, et qui n'a jamais eu la moindre étincelle de péché, ce corps qui a toujours été le sanctuaire du Saint-Esprit, qui a fourni le précieux sang pour former la sainte humanité, qui a été, l'espace de neuf mois, le séjour délicieux de Jésus, pouvait-il demeurer au sépulcre et être réduit en cendre?

En terre, en terre notre corps, pour être la curée des vers, puisqu'il n'a été en ce monde qu'un sac à vin et à viande, un tombeau d'impureté et un cloaque d'ordures! en terre et en pourriture, ces yeux de vautours et de corbeaux qui sont allés si souvent à la chasse des objets impudiques et lascifs; cette bouche de cannibale qui a si souvent déchiré la réputation de ses prochains! en terre, cette langue qui s'est si souvent trempée dans le sang innocent de l'Agneau immaculé par des horribles blasphèmes! en terre et en corruption, ces mains qui ont été souillées de tant de rapines, de

tant de violences, d'impuretés, d'injustices et d'autres actions infâmes! mais les yeux de Marie, ces yeux de colombe, qui n'ont jamais été ouverts que pour admirer Dieu en ses créatures ou pour compatir aux créatures pour l'amour de Dieu; ces lèvres qui n'ont jamais été ouvertes que par charité envers le prochain ou pour louer les perfections de Dieu; ces mains, plus nettes que l'ivoire; ce corps, plus pur que les étoiles, ne devaient pas être enchâssés en autre lieu qu'au firmament, et encore plus haut, c'est-à-dire au ciel empyrée.

Je lis en la vie de saint Etienne, roi de Hongrie, qui convertit son royaume à la foi, que plusieurs années après sa mort, son corps étant réduit en terre, sa main droite, dont il se servait pour faire de grandes aumônes, fut trouvée fraîche et entière; je lis en la vie de saint Antoine de Padoue, que l'an 1263, comme on voulut faire la translation de ses reliques, tout son corps étant réduit en cendre, sa langue fut trouvée aussi vermeille et aussi fraîche que s'il eût été en vie, et néanmoins il y avait trente-deux ans qu'il était mort; que saint Bonaventure qui y fut présent la prit entre ses mains, la baisa dévotement, l'arrosa de ses larmes, et dit : O sainte et bienheureuse langue! qui avez toujours loué Dieu et incité les autres à le louer, on voit bien à présent de quel mérite vous êtes devant lui, puisqu'il vous a si miraculeusement conservée. Je lis en la vie de sainte Edith, fille du roi d'Angleterre, que l'an 997, le treizième après sa mort, elle apparut à saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry, le pria de transporter son corps et le placer en un lieu plus honorable qu'il n'était; et afin de l'assurer que c'était la volonté de Dieu, elle lui donna pour enseigne qu'on trouverait son corps tout entier et sans corruption à cause de sa virginité, excepté les yeux, les mains et les pieds, dont elle s'était servie en son bas âge pour quelques légèretés ou quelques fautes puériles; si bien que les membres de Marie, qui n'ont jamais servi à aucune légèreté ni à aucun péché véniel, qui ont rendu tant d'honneur et de gloire au Fils de Dieu, tant de charité au prochain et tant de services à l'Eglise, ne pouvaient être tributaires à la pourriture.

Durant les quatorze premières années de sa vie, en l'âge le plus faible et le moins parfait, elle pratiqua tant de vertus, et elle acquit tant de mérites, qu'elle mérita l'avancement de l'incarnation du Verbe avec la sainte humanité, et la descente du Fils de Dieu en terre fut avancée. N'aura-t-elle pas bien mérité aux autres années de sa vie, que la réunion de son âme avec son corps et son ascension au ciel ait été avancée, et qu'elle ait devancé la résurrection générale des autres saints. Je lis en l'Ecclésiastique que le prophète Hénoch fut transporté au paradis, parce qu'il était agréable à Dieu : *Henoch placuit Deo, et translatus est in paradisum.*

Troisième point. — Marie, qui a été si agréable à Dieu, devait-elle demeurer en terre? Ne devait-elle pas être transportée dans le paradis céleste? Oui, elle y est montée : *Quia placuit Deo,* parce qu'elle a été agréable à Dieu par son humilité; son Fils avait dit

si souvent que celui qui s'humilie sera exalté; formons là-dessus un raisonnement convaincant.

La maxime de philosophie dit : *Sicut se habet simpliciter ad simpliciter,ità magis ad magis, et minus ad minus :* Celui qui s'humilie beaucoup sera beaucoup exalté, celui qui s'humilie extrêmement doit être souverainement exalté ; la Vierge s'est humiliée au dernier point, nous le pouvons connaître en considérant son humilité avant la venue du Sauveur en ce monde, pendant son séjour sur la terre et après son ascension. Si nous regardons la chose de bien près, sans nous flatter et avec la lumière du Saint-Esprit, nous verrons que quand nous nous intéressons aux affaires du monde, si nous n'y sommes obligés par le devoir de notre charge, ou par charité chrétienne, c'est ordinairement par ambition, par vanité ou par présomption. La Vierge était si humble et si éloignée de l'estime de soi-même, que comme si elle eût été inutile à tout, elle se tenait retirée en un petit coin, cachée, inconnue et oubliée du monde : elle était comme une colombe en son petit trou, se contentant de gémir pour les péchés des hommes : *Columba mea in foraminibus petræ.* C'est un bel exemple pour les vierges chrétiennes. Mesdames, vous faites une grande faute en ce sujet; vous faites grand tort à vos parentes religieuses, quand vous interrompez leur retraite, vous troublez leur récollection pour embarrasser leur esprit des nouvelles du siècle et des affaires de votre famille; elles ont quitté le monde, et vous le leur portez dans le monastère, vous y faites entrer le siècle à travers les grilles du parloir. Si la Vierge eût jamais sujet d'apprendre des nouvelles du monde, ce fut celle de la conception de saint Jean-Baptiste et de la grossesse de sainte Elisabeth sa cousine. Saint Zacharie en avait reçu la prédiction dans le temple pendant l'office divin, et tout le peuple y assistant. Sainte Elisabeth paraissait en public, et paraissait grosse au moins un mois entier avant le sixième de sa grossesse : *Occultavit se mensibus quinque* (Luc. 1, 24), tout le monde le savait; c'était une nouvelle bien digne d'être apprise : une sainte devenir grosse miraculeusement en état de stérilité sur le déclin de son âge, en la vieillesse de son mari; comment est-ce que la Vierge n'en savait rien, car saint Gabriel le lui apprit six mois après [1]? *Ecce Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit Filium in senectute suâ;* comment est-ce que quelqu'un de ses parents ne lui avait point mandé cette nouvelle? comment est-ce que sainte Elisabeth ne lui avait point écrit? C'est que chacun savait que la Vierge, par humilité, était ravie de n'être point considérée, d'être retirée du monde, inconnue au monde et oubliée de tout le monde.

Et même après qu'elle eût conçu le Sauveur, sainte Elisabeth faisant son panégyrique et célébrant ses louanges, l'appelant mère de son Seigneur, elle s'humilie très-profondément; et ne pouvant reconnaître en soi aucun vice ni la moindre imperfection, elle se retranche au fond de son néant, au centre et à la bassesse de son extraction; elle attribue toutes ses grandeurs, non à ses mérites,

[1] *Hic mensis est sextus illi, ait angelus ad Mariam* (Luc. 1, 36).

non à ses vertus ni à ses dispositions, mais à un bonheur : *Beatam me dicent; respexit humilitatem ancillæ suæ:* Le Seigneur a daigné abaisser ses yeux jusqu'à la bassesse de sa servante; dans le grec il n'y a pas ταπεινοφροσύνην, qui signifie la vertu d'humilité, comme aux Ephésiens (4, 2), aux Philippiens (2, 13) ou aux Colossiens (3, v. 12), et ailleurs; mais ταπείνωσιν, qui signifie proprement la bassesse, la petitesse, la chétiveté; ou comme Vatable tourne, οὐδενότητα, le néant de sa servante : *Beatam me dicent.* Si j'ai conçu le Fils de Dieu, c'est un bonheur qui m'est arrivé, ce n'est point par mes mérites, c'est un bonheur qui m'est échu, c'est par un choix et une élection de la pure et gratuite miséricorde de Dieu; et après l'ascension du Sauveur, quelle humilité ne montra-t-elle pas? Ecoutez une belle remarque de saint Bernard, au chapitre premier des Actes des Apôtres.

Saint Luc décrivant l'Eglise primitive, dit qu'après l'ascension du Sauveur, ses disciples, en suite de son commandement, se retirèrent en une chambre pour y attendre la venue du Saint-Esprit. Ils étaient tous, dit-il, persévérants en l'oraison. Qui tous? Il en fit la liste : Pierre et André, Jacques et Jean avec les femmes, et Marie, mère de Jésus. Il semble que saint Luc s'oublie ici étrangement et qu'il manque de respect envers la Vierge. Saint Luc, son historiographe et son peintre, qui l'a représentée si soigneusement en son Evangile, et en trois belles images qu'il en a faites; saint Luc, qui avait appris de sa bouche virginale, l'annonciation de l'ange, la visitation à sainte Elisabeth, la naissance du Sauveur, son oblation au temple et tant d'autres mystères qu'il ne pouvait apprendre d'autres que d'elle; il la nomme toute la dernière, elle qui est l'épouse du Saint-Esprit qu'on attend. La Mère de Jésus qui le doit envoyer et comme la Reine régente de l'Eglise en l'absence du Roi son Fils; il la met après les veuves, elle qui est la Vierge des vierges; après Madeleine la pénitente, elle qui était plus que très-innocente? Non, dit saint Bernard, saint Luc ne s'oublie pas, il ne manque point de respect envers la Vierge, il sait bien ce qu'il fait et il le fait tout exprès, c'est qu'il est un historien fidèle, un évangéliste véritable, qui conte les choses telles qu'elles sont et selon l'ordre qu'elles ont; comme il dit en la préface de son évangile : *Visum est mihi omnia diligenter, ex ordine scribere* (Luc. 1, 3), qu'il ne veut pas manquer en un seul point de la vérité, ni en la moindre circonstance de l'histoire qu'il rapporte; et parce que la Vierge, par son humilité incomparable, se mettait toujours la dernière, parce qu'elle choisissait toujours le plus bas lieu et donnait à chacun la préséance, il la nomme toute la dernière, nommant chacun selon le rang qu'il tenait en cette assemblée. Quel admirable exemple d'humilité! elle montre bien en ceci qu'elle a déjà reçu le Saint-Esprit qui se communique et qui repose au cœur des personnes humbles.

Les Apôtres en la dernière cène, en la présence de leur maître, ayant vu la prodigieuse humilité qu'il exerçait envers eux en leur lavant les pieds, disputaient néanmoins de la prééminence et étaient en différend qui d'entre eux devait être le premier; et elle, la maîtresse de tous, la mère du Messie, se ravale au-dessous

de toute l'assemblée. D'où vient cela? C'est qu'ils n'avaient pas encore reçu le Saint-Esprit, et qu'elle l'avait déjà reçu avec la plénitude de ses grâces dès le premier instant de sa conception : *Meritò facta est novissima prima, quæ cùm esset omnium prima, sese novissimam faciebat*, dit saint Bernard : *Qui se humiliat exaltabitur.* La Vierge s'est humiliée, elle mérite d'être honorée; elle s'est extrêmement humiliée, elle mérite d'être extrêmement honorée; elle qui, en qualité de vierge, était au rang des archanges, s'est mise aux pieds des veuves et des pénitents, elle mérite d'être élevée par-dessus les neuf chœurs des anges; elle s'est abaissée jusqu'à la poussière de la terre, c'est raison qu'elle soit exaltée et logée au haut des cieux; elle a choisi le dernier rang, en suite de ce conseil que son Fils nous a donné : *Recumbe in novissimo loco;* c'est raison qu'il tienne sa promesse et qu'il lui dise : *Amica, ascende superius.*

Quatrième point. — Oui, son prophète le dit, qu'elle est assise à la droite de son Fils : *Astitit Regina à dextris tuis;* son humilité l'a élevée et sa maternité l'a placée au trône de la gloire où elle n'a rien au-dessus de soi que ce qui est Dieu, où elle a sous ses pieds tout ce qui n'est pas Dieu. Sur le septième article du Symbole, où nous disons que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, saint Thomas et les autres Pères enseignent que par cette séance, les Apôtres ont voulu exprimer la consubstantialité et la souveraineté du Sauveur; la consubstantialité, en ce que la sainte humanité étant déifiée et unie hypostatiquement au Verbe, qui est consubstantiel au Père, élevée et établie en sa subsistance divine, l'Homme-Dieu est révéré, honoré, glorifié et adoré du culte de latrie et de même hommage que le Père : ce qui fait dire à saint Léon, que cette sacrée humanité est associée au trône du Père, à la nature duquel elle est jointe et unie par l'entremise du Verbe : *Æterni Patris recepta concessu, illius gloriæ sociatur in throno, cujus naturæ copulatur in filio;* en second lieu, cette séance du Fils à la dextre de son Père, s'entend de sa souveraineté; car quoiqu'il ait tout pouvoir au ciel et en terre, et qu'il fût souverain des hommes et des anges dès le premier instant de sa conception, néanmoins, pour l'accomplissement de notre rédemption et pour l'économie de ses mystères, pendant sa vie voyagère en ce monde, il s'était privé du parfait usage et de l'exercice actuel de sa souveraineté, il était sujet à la Vierge et à saint Joseph, il payait le tribut à César, il obéissait aux bourreaux; mais en sa résurrection et en son ascension, il prit possession de son royaume, il entra dans l'exercice de sa puissance souveraine, il fut reçu même en tant qu'homme dans l'actuelle et parfaite administration et gouvernement du ciel et de la terre.

Il en faut dire de même de la Vierge au regard de son Fils, mais avec proportion et avec analogie : *Consubstantialis Patri, consubstantialis esse dignatus est et Matri*, dit le vénérable Bède. La Vierge est consubstantielle à son Fils; une portion de la substance de Marie est subsistante en la divinité, une partie du corps de

Marie est entée et insérée dans l'être, dans l'existence et dans l'hypostase du Verbe; cette chair déifiée, qui est adorée du culte de latrie en Jésus, a été tirée du corps de Marie : *Factus ex muliere, quia carnem non de nihilo, non aliundè sed maternâ traxit ex carne.* La Vierge, en second lieu, par l'usage de son autorité suprême qu'elle exerce sous lui, peut dire après lui : *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ;* elle est souveraine du ciel et de la terre, elle est la reine des hommes et des anges, elle est la gouvernante et la maîtresse de l'univers, la vice-reine du royaume de son Fils, la trésorière générale, la surintendante des finances; car on ne fait rien à la cour du ciel sans son avis, on n'entreprend rien sans son consentement, on ne donne rien sans son plaisir; c'est le canal et le conduit par où dérivent toutes les grâces célestes, c'est le col par où le chef de l'Eglise distille toutes ses influences sur ses membres, c'est l'organe et l'instrument par lequel Jésus fait toutes ses œuvres de piété et de miséricorde : *Totum nos habere voluit per Mariam*, dit saint Bernard; et notez que le Prophète ne dit pas *sedet,* mais *astitit Regina ;* il ne dit pas qu'elle est assise, qui est une posture de juge, mais qu'elle est toute droite, toute prête à secourir promptement ceux qui recourent à elle, et toute disposée à nous tendre la main quand nous la réclamons de bon cœur.

Conclusion. — 1° Mais le même saint Bernard nous donne un sage avertissement : *Ut impetres orationis ejus suffragium*, *non deseras conversationis exemplum.* C'est bien fait pour honorer la Vierge et pour gagner ses bonnes grâces, que de dire l'*Ave, Maria*, toutes les fois que l'horloge sonne, que de réciter le chapelet tous les jours, de jeûner le samedi et les veilles de Notre-Dame, être du Rosaire et du Mont-Carmel et y faire son devoir; mais si vous voulez obtenir efficacement les suffrages de ses prières, imitez l'exemple de ses vertus. Imitez premièrement sa charité, imitez son amour qui l'a fait mourir : *Fortis ut mors dilectio;* soyez du nombre de ces bienheureux dont il est dit en l'Apocalypse : *Beati mortui qui in Domino moriuntur* (Apoc. 14, 13); Bienheureux les morts qui meurent. Les morts peuvent-ils mourir? Vous dites qu'ils sont déjà morts et qu'ils meurent : s'ils sont déjà morts comment meurent-ils? et s'ils meurent encore, comment dites-vous qu'ils sont morts? Ceux qui sont morts au péché, à la chair, au monde, aux plaisirs, aux divertissements, aux amitiés criminelles et à eux-mêmes; ceux auxquels saint Paul a dit : Vous êtes morts et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ : *Mortui estis*, *et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo.* Si vous ne mourez ainsi avant que la mort vous arrive, vous ne serez pas bienheureux; si la mort vous trouve vivant au monde, selon les lois, les maximes, les coutumes, les vanités et les folies du monde, attaché d'affection aux abus, aux grandeurs et aux délices du monde, vous périrez avec le monde, vous quitterez quelque jour le monde et le monde vous quittera; c'est un faire le faut, c'est un divorce nécessaire, il n'y a point de dispense; vous serez séparé de ces amis vicieux, qui sont de vrais ennemis, de ces compagnies mondaines,

de ces bals, de ces danses, de ces cabarets et autres divertissements sensuels; vous le ferez à regret et avec peine, sans fruit, sans honneur et sans mérite. Ne vaut-il pas mieux le faire à présent, par avance, volontairement, pour l'amour de Dieu et avec mérite. Heureux ceux qui le font ainsi : *Beati mortui;* qui meurent à leurs passions, à leurs mauvaises humeurs et à leurs inclinations vicieuses; ceux qui sont ainsi disposés n'ont point de peine à mourir, ils meurent en Notre Seigneur : *In Domino moriuntur;* l'âme qui est ainsi saturée de charité et d'amour de Dieu, quand elle est malade, n'a point horreur de la mort, elle l'accepte et l'agrée, elle l'offre à son Dieu comme un holocauste, elle sacrifie sa vie comme la Vierge en hommage de la grandeur, de la souveraineté et des autres perfections divines; et, par conséquent, elle meurt très-résignée, très-paisible, très-contente et avec beaucoup de mérite.

2° Et puis elle n'a point de peine à se dépouiller de son corps, sachant qu'elle le reprendra quelque jour mille fois plus commode et plus parfait qu'il n'est à présent : *Oportet mortale hoc induere immortalitatem*, dit saint Paul (1. Cor. 15, 52); et ailleurs : *Qui seminat de spiritu metet vitam æternam.* L'âme choisie a semé en esprit des actes d'adoration, d'amour, d'humilité et de patience, des œuvres de charité et de miséricorde, et elle est assurée de moissonner une vie heureuse, immortelle et glorieuse. L'Apôtre ajoute aux paroles susdites : Celui qui sème en sa chair, ne moissonnera de sa chair autre chose que corruption : *Qui seminat in carne, de carne metet corruptionem.* Il ne dit pas *putredinem,* mais *corruptionem, in fieri, non in facto esse.* Quand l'abcès se fait, on en sent la douleur, non après qu'il est fait. Etre sujet à l'ivrognerie, à l'intempérance, à l'impureté et aux aises du corps, c'est semer en la chair : vous n'en moissonnerez que corruption, vous ressusciterez avec un corps qui se pourrira éternellement. On verra à la fin du monde sortir d'un même tombeau, un mari et une femme, un frère et une sœur, avec des livrées bien différentes : on verra ce mari impudique ou impie sortir de terre avec un corps pesant, incommode, difforme, hideux et contrefait, puant, pourri et accablé de maladies, pâle, défiguré, affreux et horrible; on verra cette femme chaste et dévote, sortir du tombeau avec un corps parfait et de riche taille, brillant comme un soleil, beau comme un ange, sans aucune incommodité, doué d'une parfaite santé, agile, robuste, immortel, impassible, incorruptible, infatigable et inaltérable, qui aura des beautés, des agréments et des charmes surprenants et qui ne se peuvent exprimer.

Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur. C'est ce que dit le grand Apôtre : Nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous réformés et glorifiés; ne pensez pas que Jésus daigne appliquer ses divines mains plus blanches que l'albâtre, plus pures que le soleil, à réformer votre corps qui aura été plus sale qu'un égoût et plus puant qu'un fond de cale : *Reformabit corpus humilitatis nostræ*, dit saint Paul : Il réformera quelque jour nos corps, non les corps qui auront été des cloaques d'immondices, des objets de lubricité, des théâtres de vanité; mais

les corps qui auront été humiliés, courbés et abaissés en l'oraison, prosternés en terre pour adorer Dieu, matés et mortifiés par la pénitence, lassés par la visite des pauvres et des prisonniers; ces corps seront renouvelés et glorifiés, se porteront en l'air d'une légèreté incroyable, iront au devant de Jésus; ils reconnaîtront celui qu'ils auront bien servi ; ils seront reconnus de lui ; ils seront élevés au ciel empyrée, assis sur des trônes de gloire, c'est la parole de Dieu qui nous promet tout ceci : *Ut aquilæ volabunt obviam Christo in aera* (1. Thess. 4, 16), *qui vicerit, dabo eis sedere mecum in throno meo* (Apoc. 3, 21).

Priez la Vierge de vous impétrer ces grâces en ce saint jour de son avénement à la couronne, priez-la de vous obtenir l'amour de Dieu, un amour qui vous fasse mourir avant que de mourir, de peur que vous ne mouriez après votre mort : car il faut nécessairement ou l'amour éternel, ou la mort éternelle, ou mourir pour jamais au péché, au monde et à vous-même, ou mourir éternellement en enfer; priez-la encore un coup de vous faire part de sa pureté pour être agréable à son Fils, et digne de ressusciter pour le voir : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum regem,* dites-lui souvent avec l'Eglise : *Vitam præsta puram, iter para tutum.* Voilà deux paroles bien jointes et qui ont belle liaison, car sans doute et sans aucun doute il n'est point de chemin assuré pour arriver au ciel et à la vue de Dieu, que la pureté du cœur : *Beati mundo corde, quoniam Deum videbunt.*

III. Avez-vous perdu cette vertu, demandez à la Vierge l'humilité, puisque son serviteur saint Bernard a dit : *Sola virtus humilitatis est læsæ reparatio castitatis;* Il n'y a que l'humilité qui répare les brèches de la chasteté. Cette vertu vous est absolument nécessaire; quand vous auriez été le plus grand saint du monde, si vous êtes orgueilleux, Dieu vous réprouvera; si la Vierge, oui la Vierge, avec sa pureté angélique, n'eût eu l'humilité, si elle eût été vaine et orgueilleuse, Dieu ne l'aurait pas agréée; jugez s'il vous épargnera, vous qui avez commis tant de péchés et qui êtes si arrogant. Un pécheur glorieux, c'est un pauvre superbe que le Saint-Esprit abhorre, c'est un monstre de nature, c'est un apostume, mais plein de pus, dans le corps de l'Eglise. La Vierge, qui vivait si innocemment, si saintement et si parfaitement, se tenait dans l'obscurité, elle se mettait toujours au plus bas lieu et au-dessous de tous les autres; et un avorton de nature, une race de péché, veut paraître et vivre dans l'éclat et dans la splendeur, avoir les préséances et les premiers rangs!

Bref, priez la Vierge de vous associer à sa maternité divine, vous le pouvez, vous le devez et vous êtes obligé de dire à vos enfants, à vos domestiques, à vos vassaux : *Filioli mei quos in Christo parturio, donec formetur in vobis Christus;* vous êtes obligé de former Jésus-Christ en eux, de leur apprendre les mystères de sa vie, de produire en eux, par vos paroles et par vos exemples, une expression de ses états, de ses vertus et de son esprit. Si vous le faites ainsi, si vous êtes participant des vertus de la Vierge et de son Fils en ce monde, vous lui serez quelque jour associé en la gloire dans le ciel. *Amen.*

SERMON CXVI.

DES VERTUS DE LA SAINTE VIERGE.

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.
Plusieurs âmes ont acquis des richesses spirituelles, mais vous les avez toutes surpassées. (Prov. 31, 29.)

Après avoir honoré la Vierge en ses mystères et en la relation qu'elle a au regard de son Fils, il faudrait faire le panégyrique de ses excellentes vertus; mais parce que ce serait entreprendre l'impossible que de vouloir traiter de chacune en particulier, la moindre pouvant fournir un très-ample sujet pour plusieurs prédications, je me contenterai de les considérer en général et de vous en faire remarquer quatre prérogatives; la première, qu'elles sont en très-grand nombre; 2° qu'elles sont très-pures; 3° très-éminentes; 4° très-fécondes. Puisque vos vertus sont très-fécondes, ô sainte et bienheureuse Vierge! vous en répandez quelques écoulements sur les âmes prédestinées, et elles communiquent une grande fécondité aux bouches les plus stériles et indiscrètes qui vous la demandent pour célébrer vos louanges, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Maria est cœlum Dei, cujus virtutes sunt sicut stellæ firmamenti : 1° Innumeræ; 2° Puræ; 8° Excelsæ; 4° Fecundæ.

I. Punctum. — Innumeræ : probatur ex eo quod habet omnes virtutes, omnium angelorum et hominum.

II. Punctum. — Virtutes Mariæ sunt puræ : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione.

III. Punctum. — Sunt excellentes : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione.

IV. Punctum. — Sunt fecundæ : 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione,

Conclusio. — Morale : Virtutes nostræ debent esse : 1° Multæ; 2° Puræ; 3° Excellentes; 4° Fecundæ.

Exorde. — Le prophète David, après nous avoir invité à louer le Créateur de la production du soleil, de la lune, des étoiles et de toutes les autres créatures, élevant son esprit plus haut, et prenant son essor jusqu'au-delà des astres, nous exhorte à louer Dieu de la sanctification et glorification des saints, et puis enchérissant encore là-dessus, il nous convie à le louer de la puissance qu'il a fait paraître dans la fabrique du firmament : *Laudate Dominum in Sanctis ejus, laudate eum in firmamento virtutis ejus*; en grec, δυνάμεως; or, il est évident, ce me semble, que par ce firmament il n'entend pas le ciel étoilé qui est exposé à nos yeux : car la puissance de Dieu ne s'est pas montrée si grande en la création de ce ciel qu'en la sanctification et glorification des saints; il entend donc par ce firmament la Sainte des saints, la Vierge Mère de Dieu que les Pères de l'Eglise comparent et préfèrent souvent au firmament. Saint Chrysostome dit : *Ave, igitur, Virgo Mater, Cœlum*; saint Epiphane : *O utrum cœlo ampliorem*, et le dévot Rupert: *Tu vero, ô cœlum Dei!*

Premier point. — Le prophète compare la Vierge au firmament plutôt qu'à un autre ciel, parce qu'elle est avantagée et ornée d'autant de vertus pour le moins, que le firmament est paré d'étoiles qui nous le font admirer en une nuit sereine :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo[1].

Pour n'avoir point de répugnance à recevoir cette proposition, il faut supposer trois vérités de théologie qui sont reçues sans contestation dans l'école de saint Thomas; la première est que le Créateur, au commencement des siècles, fit sortir du néant un si grand nombre d'esprits angéliques, qu'il approche presque de l'infini, si l'infini pouvait être approché. Saint Thomas, que nous pouvons croire quand il parle des anges, puisqu'il est le Docteur angélique, et saint Denys, disciple de saint Paul, qui avait appris la théologie au troisième ciel parmi les archanges, disent que le nombre des anges est plus grand que celui de toutes les créatures corporelles, et ils le prouvent, parce que Dieu, qui est infiniment parfait, a voulu que les choses parfaites fussent plus grandes que les moins parfaites. L'élément de l'air est plus grand que la terre, la sphère du feu est plus spacieuse que l'air et le ciel de la lune plus que la sphère du feu. Or, la nature angélique est beaucoup plus parfaite que toutes les créatures corporelles; elle doit donc être plus grande, non en quantité continue, puisqu'elle est toute spirituelle, mais en quantité qu'on appelle disjointe et séparée, c'est-à-dire en nombre.

En second lieu, chaque esprit angélique remplit son espèce. Il n'y a pas deux anges de même espèce : il y a une si belle et si agréable variété dans la cour céleste, qu'il y a autant d'espèces que d'individus, parce que, selon la doctrine de saint Thomas et d'Aristote, le principe d'individuation, c'est la matière; or, les anges sont des intelligences séparées, exemptes et dégagées de toute matière, et par conséquent ils sont tous de différente espèce; et de là il arrive que, comme nous voyons dans la nature que Dieu a communiqué aux créatures des qualités et des propriétés différentes, selon la diversité et la différence de leur espèce ; que nous voyons aux arbres, que l'oranger a des qualités différentes et porte des fruits tout autres que le cerisier; que le cerisier a d'autres qualités et porte d'autres fruits que la vigne; nous voyons parmi les fleurs que les unes ont la beauté en partage, comme les tulipes; d'autres ont l'odeur, comme les roses; que d'autres sont médicinales, comme les violettes ; nous voyons parmi les animaux, que le lion est doué de générosité, le chien de fidélité, les fourmis de diligence et les abeilles de prévoyance; il arrive, dis-je, de là, que comme l'essence de Dieu est aussi féconde et encline à se communiquer en diverses manières aux créatures spirituelles qu'aux corporelles, elle a communiqué à chaque esprit angélique des perfections naturelles distinctes de celles des autres, selon la distinction et différence de son espèce ; et sur cela jugez quel contente-

[1] Aiunt hunc versum, illæso sensu et quantitate, posse variari tot modis quot sunt stellæ in cœlo, nempè 1022.

ment dans le ciel, quand il n'y aurait point d'autre chose? jugez, dis-je, quel plaisir de voir ce nombre innombrable d'anges, d'archanges, de chérubins et de séraphins, avec une diversité et une variété si admirable, que chacun d'eux n'a pas son semblable, comme si en une prairie on voyait des millions de fleurs, dont chacune aurait quelque couleur, quelque lustre, quelque beauté ou bonne grâce particulière.

En troisième lieu, la théologie assure que le Créateur, distribuant ses dons surnaturels et les richesses de ses grâces à ses anges, eut égard à l'excellence et à la noblesse de leur nature, c'est-à-dire, qu'il donna plus de grâces et de vertus aux archanges qu'aux anges; plus aux principautés qu'aux archanges, et ainsi consécutivement. Il n'en est pas de même parmi les hommes, où on voit souvent et par expérience que ceux qui sont les mieux partagés des dons de la nature, sont les moins avantagés des dons de la grâce ; mais dans le christianisme, pour donner à une âme des vertus en plus grande ou plus petite quantité, le Créateur a eu égard à la relation et à l'appartenance qu'elle devait avoir à Jésus Notre Seigneur; or, personne n'a jamais eu tant d'appartenance, ni de liaison à Jésus, que sa très-sainte Mère ; d'où vient qu'elle n'est pas seulement Reine des patriarches, des prophètes et des apôtres, mais qu'elle est Reine des anges, des archanges, des chérubins et des séraphins ; elle a donc tous les apanages, toutes les vertus et toutes les différentes espèces des dons naturels et surnaturels de ce nombre de saints et d'esprits angéliques auxquels elle est supérieure et souveraine : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* Elle dit en l'Écriture : *In me omnis gratia vitæ et virtutis ;* et on dit qu'elle seule a autant de grâces, de beauté, de lustre et d'agrément que toute la cour céleste ensemble.

Deuxième point. — 1° Or, encore qu'étant en ce monde elle eût un corps terrestre de même nature que les nôtres, ses vertus néanmoins étaient toutes célestes, toutes pures et inaltérables comme les étoiles. Son époux lui disait au cantique : *Vous êtes tout à fait belle, ma bien-aimée, toute pure, toute sainte et immaculée. Tous les mouvements de votre corps, toutes les pensées de votre esprit, toutes les affections de votre volonté et toutes les dispositions de votre âme ont des attraits, des charmes et des agréments tout particuliers : elles n'ont rien qui offense, qui rebute ou qui déplaise à personne.*

2° Et en effet, saint Ambroise la propose à toutes les âmes chrétiennes comme un miroir sans tache, sur lequel elles doivent jeter les yeux : *Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas, vitaque B. Mariæ, de quâ sumatis exempla vivendi.* Quelle en est la raison?

3° C'est que n'ayant pas été conçue en péché originel, elle n'avait point cette pente et cette inclination au mal, cette pesanteur ou lâcheté pour le bien, ni cette rébellion de la sensualité que nous ressentons tous les jours, qui sont les effets de ce premier péché, les causes et les sources de toutes les imperfections que

nous commettons ; son corps était entièrement soumis à l'esprit, son esprit à la raison, sa raison et sa volonté à la volonté de Dieu, et la partie inférieure de son âme à la supérieure. Elle était comme le premier homme en l'état d'innocence et de justice originelle, elle n'avait point de rébellion dans sa chair, point de passion en l'appétit irascible, point de révolte dans le concupiscible, point de mélange d'imperfection dans ses vertus ; sa foi n'était point obscure, son espérance n'était jamais accompagnée de présomption, sa charité était toujours bien ordonnée , sa prudence n'avait point d'éclipse, sa justice n'avait point d'acception de personnes , sa générosité n'était point altière, sa tempérance n'était point indiscrète, son humilité n'était point pusillanime , sa patience n'était point lâche, son silence n'était point sauvage, ses oraisons étaient sans distractions, ses bonnes œuvres sans vanité, son austérité de vie sans austérité pour les autres. Enfin, toutes ses vertus étaient exemptes et affranchies d'une imperfection très-déplorable, qui a été dès le commencement dans les plus excellentes vertus des grands saints du ciel et de la terre. Leur sainteté et toutes leurs vertus étaient caduques et périssables, ils les pouvaient perdre par leur faute; et, en effet, plusieurs anges les ont perdues dans le ciel, et le premier homme dans le paradis terrestre ; mais celles de la Vierge étaient incorruptibles et comme inaliénables, elle était confirmée en grâce et dans la paisible possession des dons de Dieu : *Qui creavit me , requievit in tabernaculo meo.*

Quand la plupart des autres saints sont en la voie, le Saint-Esprit, à proprement parler, ne repose pas en eux, il a toujours les armes en main pour les défendre des tentations et les empêcher d'être vaincus ; mais au cœur virginal de Marie, il reposait très-parfaitement, il n'avait point sujet de craindre, il n'était pas en danger de tomber; pour ce sujet, s'il était permis d'ainsi parler, il semble qu'on pouvait donner à notre Dieu, au commencement des siècles, un conseil semblable à celui qu'il nous a donné en l'Evangile, il disait : Ne soyez pas curieux d'amasser des trésors sur la terre, où la rouille les peut gâter, et la teigne les ronger; il semble qu'on pouvait dire au Fils de Dieu : Ne mettez pas les trésors de vos grâces au cœur inconstant du premier homme dans le paradis terrestre, car la détestable rouille du péché les y corrompra ; mais mettez vos trésors en votre ciel; le ciel où est Lucifer n'est pas proprement votre ciel, la détestable teigne de la superbe y a ruiné les grâces qu'on y avait placées; votre vrai ciel c'est le cœur de Marie, c'est là où vous avez caché vos trésors les plus précieux, c'est là où vous avez logé vos richesses, c'est là où vos grâces ont été en assurance, c'est là où la rouille du péché et la tegne de la superbe n'ont jamais eu de prise ni d'accès : *Ubi nec ærugo nec tinea demolitur.*

Troisième point. — 1° En troisième lieu, comme les étoiles sont si éloignées de la terre et si élevées au-dessus de nous, que nous n'en pouvons pas voir la grandeur, ainsi les vertus de la Vierge sont si excellentes, si éminentes, si relevées, qu'elles sont au delà de nos expressions, de nos conceptions et de nos plus

hautes et sublimes pensées. Les anges n'en parlent que par admiration ; quelle est celle-ci, disent-ils, qui s'avance comme une aurore? Quelle est celle-ci, qui monte du désert? son bien-aimé même qui doit être incapable d'admiration par la plénitude de sa science, admire tout ce qui est en elle, ses regards, ses paroles, ses démarches, ses gestes et ses contenances : *Oculi tui columbarum, labia tua vitta coccinea, quàm pulchri sunt gressus tui!*

2° Le grand saint Grégoire (in c. 1. *primi reg.*), considérant les admirables vertus de la Vierge, assure avec vérité qu'elles ne sont pas seulement au-dessus des plus excellentes vertus de tous les hommes, mais au delà des perfections et des mérites de tous les anges : *Mons quippe fuit beatissima Virgo Maria, quæ omnem electæ creaturæ altitudinem electionis suæ dignitate transcendit. An non mons sublimis fuit, quæ ut ad conceptionem æterni Verbi pertingeret, meritorum verticem super omnes Angelorum choros, usque ad solium deitatis erexit?* Saint Chrysostome (*apud Metaph.*) avait dit de même longtemps auparavant : *Quidnam illâ sanctius, non prophetæ, non apostoli, non martyres, non angeli, non throni, non dominationes, non cherubim, non seraphim, non denique aliud quidpiam inter creatas res, visibiles aut invisibiles, majus aut excellentius inveniri potest.*

3° Et saint Bernard (Serm. 4. *de Assuns.*) dit que les vertus, qui, de leur nature, sont communes et moins précieuses, étaient en elle très-grandes, très-héroïques, très-excellentes et singulières : *Omnes virtutes singulares prorsus invenies in Mariâ quæ videbantur esse communes*, parce qu'elle les pratiquait avec des dispositions très-saintes et parfaites; et de là vient que le Saint-Esprit la loue de ses plus petites actions, comme de ce qu'elle filait sa quenouille, de ce qu'elle faisait des ouvrages de lin et de laine : *Digiti ejus apprehenderunt fusum, quæsivit lanam et linum et operata est*, et que son époux était charmé par un de ses cheveux, c'est-à-dire par la moindre de ses pensées, tant elles étaient belles et méritoires : *Vulnerasti cor meum*, ou, selon le grec : εκκαδίωσας με, *Excordasti me in uno crine.* Elle était plus agréable à Dieu, et méritait mille fois plus par un tour de son fuseau, que saint Laurent ne faisait sur le gril, que sainte Rufine dans l'huile bouillante, et que les autres martyrs ne faisaient sur le chevalet, parce qu'elle faisait toutes ses actions par un amour plus fervent, et avec des dispositions incomparablement plus parfaites, que les saints n'ont jamais fait et ne feront jamais.

De plus, les dons du Saint-Esprit et les habitudes surnaturelles lui furent données, non-seulement comme aux autres saints, pour sa propre sanctification, mais pour parer et embellir en elle la couche de l'Epoux céleste, pour tapisser et pour orner le trône du Verbe divin, pour en faire une digne habitation du Fils de Dieu : *Ut dignum Filii Dei habitaculum effici mereretur.* La sainteté et les autres vertus lui furent données, non-seulement pour la disposer à pratiquer les bonnes œuvres, mais encore pour la rendre capable de concevoir et de donner au monde le Saint des saints, la sainteté incréée et incarnée, et ceci montre encore :

Quatrième point. — 1° En quatrième lieu, que comme les astres envoient continuellement des influences ici-bas, ainsi les vertus de la Vierge sont très-fécondes et en produisent de semblables dans les cœurs de ceux qui lui appartiennent et qui ne s'en rendent pas indignes. Son Fils lui dit en l'Ecriture : *In electis meis mite radices.* Toutes les vertus des âmes prédestinées, et toutes les bonnes œuvres que les saints pratiquent, sont des fruits de ses semences, sont des moissons de ses mérites et des productions de ses influences.

2° Les saints Pères lui attribuent l'honneur, et la gloire de tout ce qui s'est fait et qui se fait de grand, d'excellent, d'héroïque et de louable dans l'Eglise. Si les saints Athanase, Basile, Grégoire de Nazianze et autres, ont défendu le mystère de la très-sainte Trinité, s'ils l'ont fait adorer et sanctifier par tout le monde, ç'a été par le secours de la Vierge : *Per te Trinitas sanctificatur*, lui dit saint Cyrille d'Alexandrie (hom. *in Nestor.*). Si l'impératrice Hélène, l'empereur Héraclius, ont rendu célèbre et fait honorer par tout le monde le croix du Fils de Dieu, ç'a été par les inspirations de la Vierge : *Per te crux pretiosa celebratur, et adoratur in toto orbe terrarum.* Si les saints Apôtres ont retiré les hommes de l'idolâtrie et converti le monde à la foi et à la connaissance du vrai Dieu, ç'a été par les bons exemples de la Vierge : *Per te omnis creatura idolorum errore detenta conversa est ad agnitionem veritatis.* Si l'empereur Constantin, Charlemagne, saint Louis et autres monarques, ont fait bâtir et consacrer des églises au vrai Dieu, c'est la Vierge qui leur a inspiré cette dévotion : *Per te in toto orbe terrarum constructæ sunt ecclesiæ.*

3° La raison de ceci est, que les vertus de la Vierge, comme nous avons vu, sont des dispositions ou des effets de sa maternité, et elles se ressentent de cette alliance, elles en empruntent la propriété, qui est d'être féconde et productive, et par conséquent toutes les bonnes œuvres des saints, toutes les vertus des âmes prédestinées rendront à jamais honneur et hommage aux vertus de Marie, par le rapport qu'elles ont à elles, comme des effets à leurs causes, comme des ruisseaux à leur source et des copies à leurs originaux.

Conclusion. — 1° Nos vertus doivent avoir ces qualités pour nous rendre bien agréables à la Vierge et à son Fils. Premièrement, elles doivent être en grand nombre; et à votre avis, combien de vertus devez-vous avoir pour être sauvés? Toutes. Oui, toutes; si une seule vous manque, si vous ne les avez pas toutes, vous n'en avez pas une. Saint Ambroise (l. 5, *in illud Luc.* 6 : *Beati pauper.*), saint Augustin (l. 3 *de Trin.*, c. 4 *initio.*), saint Grégoire (l. 22. Mor., c. 1, *in med.*), saint Thomas (1. 2. q. 65, 2. 1, *in corp.*), et même l'orateur romain (2. *Tusc. qu. Bon.* in 3. d. 36. 2.) le concluent ainsi : *Connexæ sibi sunt et concatenatæ virtutes. Virtutes quæ sunt in animo humano nullo modo separantur ab invicem. Una virtus sine aliis aut omnino nulla aut imperfecta.* Saint Thomas en dit autant, et presque en mêmes termes : *Si unam virtutem confessus es te non habere nullam necesse est te habiturum,*

dit Cicéron ; ils ne disent pas qu'il faut pratiquer toutes les vertus, mais qu'il les faut toutes aimer. Il n'est pas besoin ni possible d'exercer les actes de toutes, mais il en faut avoir les habitudes. Ce que vous avouerez si vous considérez, avec saint Bonaventure, les quatre genres de causes qui concourent à la production des vertus chrétiennes et parfaites : l'efficiente, la matérielle, la formelle et la finale.

La cause efficiente n'est autre que Dieu même : *Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est.* Il ne fait jamais ses gratifications chichement, ses actions à demi, ni ses ouvrages imparfaits : *Dei sunt perfecta opera.* Comme dans l'ordre de la nature, quand il donne l'être, il donne quant et quant toutes les suites et les apanages de l'être ; quand il produit une substance c'est avec toutes ses propriétés, accidents, organes et instruments pour ses opérations ; ainsi dans l'ordre surnaturel, quand il influe en nos âmes sa grâce sanctifiante, c'est avec les sept dons du Saint-Esprit, c'est avec les vertus infuses, les habitudes surnaturelles et toutes les autres qualités célestes qui doivent être à la suite d'une si grande princesse : *Impium est dimidiam à Deo sperare veniam*, dit saint Augustin (*apud Gratiam.*, c. *satis arbitres*, d. 157), et nous pouvons ajouter : *Dimidiam sperare gratiam.*

La cause matérielle et le sujet des vertus tout ensemble est l'âme chrétienne qui se tourne vers Dieu par la vertu, et vers la créature par le vice; car cette âme étant une substance très-simple, ne peut être tournée devers Dieu et devers la créature en même temps : comme la prunelle de l'œil ne peut pas regarder le ciel et la terre en même temps. Si l'âme perd d'affection une seule vertu, c'est qu'elle est attachée à quelque vice, et si elle est souillée d'un seul vice, elle n'a aucune vertu, autrement elle serait tournée vers Dieu par la vertu qui serait en elle, et vers la créature par le vice dont elle serait infectée; ajoutez à cela que la charité qui est la forme, l'âme, la vie, la vigueur et la beauté des vertus, les renferme toutes sans en exclure aucune : *Charitas patiens est, benigna est, omnia credit, omnia suffert*, parce que le motif par lequel elle nous fait aimer une vertu, nous porte à les aimer toutes. Si j'affectionne la chasteté, parce qu'elle plaît à Dieu que j'aime de tout mon cœur, j'affectionnerai aussi la sobriété, la libéralité, la débonnaireté et toutes les autres qui lui sont agréables ; et comme elles ont pour but et pour cause finale la béatitude, toutes sont nécessaires pour nous en rendre dignes et capables dans cette béatitude; l'essence de Dieu inonde et pénètre toute notre âme, elle s'insinue en tous les plis et replis de notre cœur et remplit toutes nos puissances tant inférieures que supérieures : *Cùm adhæsero tibi ex toto me jàm non erit labor neque dolor.* Or ces facultés de notre âme, pour être remplies de Dieu, doivent être redressées, réformées et sanctifiées, car : *Non adhæsit mihi cor pravum et in malevolam animam non introibit sapientia nec habitavit in corpore;* encore moins : *In corde subdito peccatis;* si bien que cette réforme et sanctification ne se peuvent faire que par l'assemblage de toutes les vertus parfaites, l'une redressant l'entendement,

l'autre réformant la volonté; celle-ci modérant l'appétit irascible, l'autre le concupiscible, elles nous sont toutes nécessaires.

2° J'ai dit vertus parfaites, car si elles sont impures et défectueuses, si elles sont mêlées d'imperfections, Dieu fait cette plainte de nous : *Vinum tuum mixtum est aquâ.* Si votre vigneron, au lieu du vin pur qu'il vous doit, vous donnait du vin trempé d'eau; si votre fermier vous apportait du froment mêlé d'ivraie ou de nielle, qu'en diriez-vous? qu'en penseriez-vous? C'est ce que nous faisons à notre Dieu quand nous lui offrons des bonnes œuvres accompagnées de mauvaises circonstances, quand nous le prions avec grande distraction, quand nous sommes en sa maison avec des postures indécentes, quand nous reprenons nos gens avec impatience, quand nous nous employons aux affaires avec empressement et avec inquiétude; pour cela saint Bernard (hom. 5. *in Cant.*) disait : *Dabo operam nec lolia pro granis, nec paleas cum granis offerre;* car il n'est pas des circonstances vicieuses au regard des vertus, comme l'ivraie au regard du bon grain; quand il y a du mauvais grain mêlé avec le froment, le froment ne laisse pas d'être bon et froment; mais quand il y a une mauvaise circonstance jointe à une œuvre qui, de soi serait bonne, cette œuvre n'est plus bonne, mais mauvaise et vicieuse; car *bonum ex integrâ causâ, malum ex quolibet defectu*, dit la théologie morale; et le Fils de Dieu nous avertit en l'Evangile (Luc. 11, 36), qu'une action vertueuse pour nous rendre illustres devant Dieu, doit être exempte de toutes sortes d'imperfections : *Non habens aliquam partem tenebrarum;* et il nous fait savoir au même lieu que la circonstance qui souille le plus une bonne action, c'est l'intention basse et terrestre, c'est l'amour-propre et la recherche de nous-mêmes, de nos intérêts, de notre contentement et de notre satisfaction.

3° Comme au contraire il n'est rien qui rende une action vertueuse plus excellente et méritoire que la droite intention du pur amour de Dieu et le désir fervent de sa gloire. Le divin Epoux, louant les beautés extérieures de son épouse, estime tant les dispositions intérieures et en parle avec tant d'amiration, qu'il semble ne les pouvoir exprimer, quand il dit : *Absque eo quod intrinsecùs latet:* Dieu pèse les cœurs plus que les œuvres, il regarde plus comme on lui donne, que ce qu'on lui donne : *Deus pensat corda, non opera; non aspicit quantùm, sed ex quanto*, dit saint Grégoire.

4° Et finalement, si nos vertus sont bonnes et parfaites, elles doivent être fécondes, car c'est le propre du bien de se répandre : *Bonum est suî diffusivum.* Nous les devons communiquer à nos domestiques et à tous nos prochains par notre bon exemple, par nos instructions et par un désir de former en leur cœur Jésus-Christ en l'honneur de ce que la Vierge l'a conçu en son sein : *Spiritus et sponsa dicunt : Veni; et qui audit, dicat : Veni* (Apoc. 22, 17). Nous devons faire comme saint André qui, ayant reçu la connaissance du Messie, la communiqua sur-le-champ à son frère (Joan. 1, 41); et comme saint Philippe qui, ayant été appelé à la suite du Fils de Dieu, eut la charité d'y appeler Nathanaël (Joan. 1, 45.)

Si nous imitons ainsi les vertus de la sainte Vierge, elle aura de grandes bontés pour nous, elle nous recevra au nombre de ses favoris, elle nous aidera puissamment de ses prières, elle nous fera participants de ses mérites et elle nous associera quelque jour à sa gloire. *Amen.*

SERMON CXVII.

DE MARIE, MÈRE DES AMES DÉVOTES, ET PARTICULIÈREMENT DE CELLES QUI SONT AU ROSAIRE.

Ego mater pulchræ dilectionis.
Je suis la mère du bel amour. (Eccl. 24, 24.)

Après avoir considéré la bienheureuse Vierge Marie en elle-même, en ses grandeurs, en ses vertus et en ses mystères, il est à propos de considérer les qualités et les relations qu'elle a eues sur la terre et qu'elle a maintenant encore dans le ciel au regard des hommes. La première, c'est la qualité de mère, qui fait que l'Eglise la surnomme tous les jours Mère aimable, Mère admirable et Mère de belle dilection. Je diviserai donc ce discours en deux points. Au premier, je vous ferai voir que la sainte Vierge est la mère des âmes dévotes et particulièrement de celles qui sont au saint Rosaire ; au second, nous verrons les obligations que cette qualité lui a acquises sur nous, et les hommages et dévotions que nous lui devons rendre en cette sainte Confrérie. Ce que les Pères anciens ont dit de l'Eglise, nous le devons dire de vous, ô sainte Vierge! puisque vous en êtes la principale et la plus signalée partie : *Non habebit Deum Patrem, qui ecclesiam noluerit habere matrem :* Celui-là n'aura point Dieu pour son Père, qui n'aura le bonheur de vous avoir pour mère. Comme nous ne sommes enfants de Dieu qu'en tant que nous sommes entés et incorporés en son Fils unique, engendré de toute éternité en son sein divin et adorable, ainsi nous ne sommes vos enfants qu'en tant que nous sommes adoptés et associés à la filiation même de Jésus, conçu par l'opération du Saint-Esprit en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Christus filiationem, quam habet erga Patrem, communicat suis dilectis per adoptionem et quam habet erga matrem.

I. Punctum. — Maria est mater fidelium præcipuè devotorum : 1° Scripturâ ; 2° Rationibus : 1. Quia mater Christi ; 2. Quia emisit votum virginitatis ; 3. Quia obtulit filium in cruce ; 4. Inductione officiorum quæ exercet.

II. Punctum — Debita nostra erga talem matrem : 1° Debitum est honor per devotionem Rosarii, quæ est : 1. Gloriosa, 2. Utilis, 3. Facilis ; 2° Debitum, amor ; 3° Debitum, obedientia

Conclusio. — Moralis contra vitiosos.

Exorde. — *Deus ineffabilis misericordiæ, qui non solum homo, sed filius hominis fieri dignatus es, et mulierem matrem in terris*

habere voluisti, qui Deum Patrem habebas in cœlis. Ces belles paroles que le grand serviteur de la Vierge, le cardinal de Bérulle, mon très-honoré Père, nous a mis tous les jours à la bouche, me donnent sujet de considérer que, comme les théologiens, pour s'accommoder à la faiblesse de notre esprit, distinguent les perfections de Dieu qui ne sont qu'une même chose, ainsi nous pouvons reconnaître et adorer en notre Sauveur deux relations, deux admirables et adorables filiations : une en suite de sa génération divine, l'autre en suite de sa nativité humaine; une qui est éternelle et l'autre qui est temporelle; une au regard de son Père, et l'autre au regard de sa Mère. Par la première, il est Fils unique de Dieu; par la seconde, il est Fils unique de la Vierge; la première est si admirable qu'elle n'a été bien connue qu'à ses domestiques et familiers, pendant qu'il a été en ce monde, menant une vie passible et mortelle; car nous voyons en l'Evangile qu'il n'y a eu ordinairement que ceux de sa suite qui l'ont appelé le Fils de Dieu, comme Nathanaël en saint Jean, chapitre 1; saint Pierre en saint Matthieu, chapitre 16; sainte Marthe en saint Jean, chapitre 2; les autres l'appelaient Fils de David, comme la Chananéenne, en saint Matthieu, chapitre 15; l'aveugle auprès de Jéricho, en saint Luc, chapitre 18, 38; les Scribes et les Pharisiens, en saint Matthieu, chapitre 22.

La seconde relation, c'est la filiation qu'il a au regard de la Vierge, qui lui est si chère et précieuse, qu'il se l'attribuait ordinairement; c'est le surnom, la qualité et l'épithète qu'il se donnait le plus souvent: il ne s'est jamais nommé, ou fort rarement Fils de Dieu, mais toujours : *Filius hominis;* et comme entre tous les hommes il a choisi les fidèles, auxquels il a donné le pouvoir d'être élevés à la participation de la première relation, d'être faits par adoption les enfants du même père, dont il est fils par nature : *Quotquot autem receperunt eum dedit eis potestatem filios Dei fieri*; ainsi entre les fidèles, il choisit plusieurs favoris qu'il daigne recevoir et associer à l'honneur de la seconde filiation, les faisant par grâce enfants de la Vierge, et ayant pour eux des inclinations et des tendresses toutes particulières, comme le patriarche Joseph aimait et favorisait le petit Benjamin, plus que tous ses autres frères, parce qu'il était son frère de père et de mère.

Premier point. — 1° Un homme trop condescendant et une femme ambitieuse ont perdu la nature humaine, dit le dévot saint Bernard; mais grâce à Dieu et à la bonté infinie, nous avons été pourvus par sa miséricorde d'un autre homme et d'une autre femme qui ont réparé cette brèche avec un grand avantage et avec beaucoup de surcroît d'honneur, de bonheur et de sainteté pour les hommes. Jésus est le second Adam, et Marie est la seconde Eve. Il est vrai que c'est proprement et principalement le premier homme qui a perdu sa postérité; mais il faut avouer que la femme y a coopéré, lui conseillant la désobéissance qui nous a tous engagés à la damnation éternelle; tous deux ont été meurtriers avant que d'être pères, et ils nous ont fermé la porte du ciel avant que de nous mettre sur la terre; tous deux nous ont causé la mort avant

que de nous donner la vie : *Priùs peremptores, quàm parentes :* ainsi il faut protester que c'est Jésus qui nous a rachetés, que c'est lui qui est notre Sauveur, que c'est lui qui a effacé et biffé par son précieux sang le crime du premier Adam ; mais il faut aussi confesser que Marie y a consenti, qu'elle y a aidé et contribué, qu'elle a réparé par sa foi et par son obéissance héroïque la faute de la première Eve : *Eva suggessit prævaricationem, Maria ingessit redemptionem*, dit saint Bernard ; *Credidit Eva serpenti, credidit Maria Gabrieli, quod illa credendo deliquit, hoc ista credendo delevit*, dit Tertulien ; et cette réparation s'est faite avec un grand avantage pour nous : *Cum magno fœnore gratiarum*, dit saint Bernard ; car au lieu qu'en l'état d'innocence et de justice originelle, nous n'aurions été que les enfants de la Mère des hommes, en la réparation nous avons l'honneur et le bonheur d'être enfants de la Mère de Dieu ; nous sommes frères du Fils unique de Dieu, frères de père et de mère ; le Sauveur voyant la sainte Vierge auprès de la croix, lui dit de chacun de nous : *Ecce filius tuus ;* il dit encore à présent à tous ceux qui s'en rendent dignes : *Ecce mater tua ;* elle est la mère très-charitable de toutes les âmes choisies, elle en possède la qualité et elle en exerce les offices.

2° Elle en possède la qualité par trois raisons : en premier lieu, cette qualité de Mère des fidèles est une suite, un apanage et un accessoire de sa dignité de Mère de Dieu. Saint Paul, considérant et adorant en Jésus-Christ la filiation qu'il a au regard du Père éternel, ose bien dire qu'il en est le premier-né, l'aîné entre plusieurs frères : *Primogenitus in multis fratribus*, d'autant que par le baptême, les chrétiens étant entés et incorporés en l'Homme-Dieu, ils sont faits par adoption enfants d'un même Père dont il est le Fils par nature. Ainsi le sacré historien, parlant de la naissance temporelle du même Jésus et de la filiation qu'il a au regard de sa Mère, ose dire qu'il est son premier-né, sans doute parce qu'elle en a d'autres : ce sont les vrais fidèles qui, étant entés et insérés en lui, sont enfants adoptifs de la même Vierge, dont il est Fils par nature, car étant la mère du chef, il faut nécessairement qu'elle soit aussi la mère des membres ; ayant conçu et enfanté le corps naturel, elle a reçu et adopté pour sien le corps mystique : *Illa una fœmina spiritu planè Mater est membrorum Salvatoris, quia cooperata est charitate, ut fideles in Ecclesià nascerentur*, dit saint Augustin (*De sanct. Virg.*, c. 6).

2. Et non-seulement en qualité de Mère de Dieu, mais en qualité de Vierge, elle devait être féconde ; le Fils de Dieu a promis en l'Ecriture que celui qui se privera de quelque chose pour obéir aux commandements ou aux conseils de l'Evangile, recevra le centuple dès ce monde et la vie éternelle en l'autre. Or, Marie faisant un vœu de virginité pour se rendre agréable à Dieu, pratiqua par avance le conseil que l'Evangile en donne, elle s'obligea à la stérilité perpétuelle et se priva de l'espérance d'avoir des enfants qui étaient estimés, en ce temps-là, une grande bénédiction de Dieu : *Uxor tua sicut vitis abundans ;* elle a donc mérité de recevoir le centuple dès cette vie, d'avoir par adoption des enfants spirituels à

milliers et que Dieu accomplît en elle cette parole du Prophète : *Qui habitare facit sterilem in domo, matrem filiorum lætantem.*

3. En troisième lieu, le sacrifice de la croix lui a mérité cette fécondité. Quand le patriarche Abraham eut volonté d'offrir en holocauste son propre fils, pour obéir au commandement que Dieu lui avait fait, en récompense d'une action si héroïque, Dieu lui promit de multiplier sa postérité comme les étoiles du ciel et comme le sable de la mer. Or, l'historien sacré déclare expressément que la sainte Vierge se trouva présente au pied de la croix, quand son Fils y fut immolé; elle consentit donc à l'oblation qu'il y fit de soi-même, elle le pria donc de mourir pour la gloire de son Père, elle l'offrit à Dieu de grande affection, elle était disposée de l'attacher elle-même à la croix si Dieu l'eût ainsi désiré; elle souffrit même en son cœur virginal toutes les douleurs que son Fils endura en sa passion, et comme *Virtus unita est fortior quam dispersa*, comme les rayons du soleil étant réfléchis, ne sont pas moins ardents que les directs, il est aisé de juger que toutes les plaies qui étaient dispersées au corps adorable de Jésus, s'étant trouvées comme réfléchies et réunies au cœur désolé de Marie, elle n'a pas moins souffert que lui; elle a donc mérité que Dieu lui dise : *Quia fecisti hanc rem, multiplicabo semen tuum :* parce que vous m'avez offert un holocauste si parfait et si agréable, je vous donnerai une sainte et nombreuse postérité.

4. Elle exerce envers ses enfants spirituels et adoptifs les mêmes offices qu'elle a exercés envers son Fils unique et bien-aimé : elle l'a conçu en ses entrailles par l'œuvre du Saint-Esprit, elle l'a enfanté avec une joie et un contentement d'esprit ineffable, elle l'a nourri de son lait immaculé, elle l'a conduit et gouverné pendant sa vie, car il lui était sujet; elle l'a assisté à la mort recommandant son esprit à son Père, et elle fait le même à ses enfants adoptifs. Vous prenez résolution de lui être particulièrement dévot, de vous donner à elle, de la bien servir au Rosaire; ce bon dessein se fait par l'œuvre du Saint-Esprit, la Vierge vous reçoit et vous conçoit en son cœur par une inspiration et une opération de l'Esprit divin. Pour être enrôlé en la confrérie, vous faites une confession générale qui vous convertit parfaitement, et qui vous fait tout autre que vous n'étiez; c'est la Vierge qui vous enfante en la vie spirituelle et au service de Dieu avec une joie incroyable. Vous ne croyez pas le plaisir qu'elle a de vous voir ainsi converti, étant affranchi de tout péché et enfanté à la vie de grâce. Saint Pierre vous dit : *Quasi modò geniti infantes lac concupiscite.* Vous allez prendre ce lait divin en la sainte communion, c'est la Vierge qui vous y allaite; car le corps de Jésus que vous y recevez c'est la chair de sa chair et la substance de sa substance; il a été formé de son sang précieux et nourri de son lait. On dira de vous : *Obviavit illi quasi mater honorificata*, que vous l'avez honorée toute votre vie, qu'elle viendra au devant de vous pour recevoir votre âme et la présenter à son Fils; là elle vous dira d'un visage riant : Vous m'avez dit si souvent, que je me réjouisse, en me disant *Ave,* que je dois aussi vous réjouir ; entrez en la joie de votre Seigneur : vous m'avez si souvent appelée *Etoile de la mer*, que je veux être votre étoile pour

vous faire arriver à bon port; vous m'avez si souvent nommée *pleine de grâce*, que je dois répandre en votre âme un rayon de cette plénitude; vous m'avez dit si souvent que *le Seigneur était avec moi*, il sera aussi avec vous, puisque vous serez en ma compagnie; vous m'avez si souvent bénie, et béni le fruit de mon ventre, que c'est la raison que nous vous bénissions; vous m'avez si souvent priée de prier pour vous à l'heure de votre mort, que je le veux faire à présent, puisque vous y êtes; en récompense de la couronne que vous avez dite si souvent, pour m'honorer et me glorifier, je prierai mon Fils de mettre sur votre tête une couronne de gloire qui ne flétrira jamais. Nous sommes donc obligés de rendre trois principaux devoirs à une si bonne, si pieuse et si aimable Mère : honneur, amour et obéissance.

Deuxième point. — 1° De tous les hommages et services que les fidèles lui rendent en l'Eglise, un des plus célèbres et signalés, c'est la dévotion du saint Rosaire; dévotion très-honorable, très-salutaire et très-facile : car quelle action plus honorable que celle que le Fils de Dieu a exercée la plus grande partie de sa vie? C'est une merveille qui n'est pas seulement digne de l'étonnement des hommes, mais de l'admiration des anges, de voir que le Fils de Dieu ait daigné demeurer si longtemps dans les bassesses de l'enfance. Ne pouvait-il pas prendre sa juste grandeur en fort peu de temps, comme il était homme fait quant à l'usage de raison dès le premier instant de sa conception? *Mulier circumdabit virum;* ne pouvait-il pas dès sa naissance devenir aussi grand quant au corps, qu'il l'était à l'âge de trente-trois ans? Il y avait si longtemps que le monde soupirait après lui, que les hommes attendaient de sa bouche sacrée la doctrine céleste qu'il leur devait enseigner! il y avait si longtemps que les pères des limbes gémissaient et criaient après leur rançon! pourquoi les fait-il tant attendre? pourquoi voulut-il croître petit à petit? pourquoi voulut-il être collé à la mamelle d'une vierge l'espace de deux ou trois ans? pourquoi a-t-il voulu s'assujettir aux faiblesses de l'enfance et de la puérilité l'espace de huit ou dix ans? Mais ce qui comble mon étonnement, c'est que depuis l'âge de douze ans il pouvait fort facilement, sans aucun inconvénient, commencer à convertir le monde, comme il montra qu'il le pouvait faire, en disputant au temple avec les docteurs et les ravissant par l'éclat de sa doctrine; et néanmoins, depuis ce temps-là jusqu'à l'âge de trente ans, il semble demeurer inutile. Il dit par Isaïe et en saint Luc qu'il est envoyé de son Père afin de prêcher l'Evangile, afin de convertir le monde et de gagner des âmes à Dieu : *Spiritus Domini super me ad evangelizandum pauperibus misit me.* D'où vient donc qu'il commence si tard? d'où vient qu'il attend l'âge de trente ans à exécuter son office et un office de telle importance? Il savait bien qu'il ne devait vivre que trente-trois ans, qu'il devait enseigner et convertir l'univers, que s'il attendait si tard, le temps lui serait trop court pour une si longue entreprise, qu'il n'en pouvait guère faire en trois ans; pourquoi donc commence-t-il si tard? pourquoi demeure-t-il en retraite un si long espace de temps? trois ans dans

un berceau et vingt-sept ans dans la boutique d'un artisan. Ce Dieu, qui est si bon ouvrier qu'il fait en moins de rien le ciel et la terre; ce Dieu qui est si actif, qu'il ressuscitera tous les hommes en un clin d'œil : *In momento, in ictu oculi;* ce Dieu qui est si puissant, qu'il pourrait créer en un moment cent mille millions de mondes; ce Dieu, dis-je, qui est si excellent ouvrier, si actif et si puissant, qu'a-t-il fait en tant de moments, en tant de jours, en tant de mois et en tant d'années?

L'évangéliste saint Matthieu commence par ces paroles l'histoire sacrée de sa vie : *Liber generationis Jesu Christi;* c'est-à-dire, selon les interprètes : Voici le narré de la vie et des actions de Jésus-Christ. Quand je lis ce frontispice, je me réjouis, m'imaginant qu'il veut étaler au monde tout ce que Jésus-Christ a fait depuis le jour de sa naissance jusqu'à l'heure de sa mort; mais dans la suite de la lecture, je me trouve bien loin de mes espérances : car je vois qu'il ne nous rapporte que ce que Jésus-Christ a fait aux trois dernières années de sa vie; qui est-ce qui nous fera la faveur de nous apprendre ce qu'il a fait en toutes les années précédentes? Le Saint-Esprit, témoin de ses actions, a bien daigné nous l'enseigner en trois paroles : *Erat subditus illis.* Où était-il donc ce grand Dieu, après avoir demeuré sept ans en Egypte? Il était en Nazareth. — Chez qui? Chez un charpentier. — Que faisait-il en Egypte, en Nazareth et en la maison de ce charpentier? Il était sujet à la Vierge, il obéissait à la Vierge, il rendait service à la Vierge, il honorait, il sanctifiait, il perfectionnait la Vierge.

Que les impies disent maintenant que c'est grand dommage, que c'est du bien inutilement perdu que d'allumer tant de cierges et de faire brûler tant de lampes devant Notre-Dame du Rosaire; voilà un admirable cierge qui s'est usé devant Marie. La vie de l'homme, dit Aristote, c'est comme une chandelle ou une lampe : *Permansio caloris in humido;* comme le feu va consumant petit à petit la cire de la chandelle et l'huile de la lampe, ainsi en l'homme la chaleur naturelle use peu à peu l'humide radical. Le Sauveur est homme comme nous, et la vie mortelle qu'il avait sur la terre, était comme une lampe ou une chandelle allumée; c'est ainsi que les saints en parlent. Le prophète Isaïe (62, 1) : *Donec egrediatur ut splendor justus ejus, et Salvator ejus ut lampas accendatur;* et le vénérable vieillard saint Siméon, tenant le divin Enfant dans son sein : *Lumen ad revelationem gentium;* Mon Dieu, je vous remercie de ce qu'il vous a plu envoyer votre Fils, ce sera un beau cierge allumé pour éclairer les Gentils et pour dissiper leurs ténèbres. Vous dites vrai, saint prophète, vous dites vrai; mais vous ne dites pas tout. Ce cierge bénit ne s'usera pas à éclairer les Gentils, il s'usera devant la Vierge, en l'honneur de la Vierge, pour l'amour de la Vierge; et on n'en gardera que le bout pour éclairer l'univers. Oh! le beau cierge que la vie de Jésus! Mais n'est-il pas vrai, que le plus beau, le meilleur et le plus long temps de cette vie adorable, a été employé à honorer la Vierge et qu'on n'a gardé que le reste, les trois dernières années, pour convertir et pour sanctifier le monde.

Et où sont donc maintenant ceux qui osent dire que c'est temps

perdu, et une pure inutilité que de dire tant de chapelets. Si cela était vrai, il faudrait conclure que le Fils de Dieu a été inutile la plus grande partie de sa vie ; et c'est tout le contraire. A votre avis, quelles sont les affaires de plus grande conséquence? quelles sont les actions plus sérieuses et importantes? Ne sont-ce pas celles auxquelles les grands esprits, les personnes sages et judicieuses emploient le plus de temps. Quand vous savez que le conseil du roi, les états du pays ou les magistrats de la ville s'assemblent plusieurs fois, et demeurent assemblés des matinées et des après-dînées entières, vous dites : Il faut qu'on traite de quelque affaire de très-grande conséquence. Le Fils de Dieu n'est pas seulement sage, il est la sagesse même, et il a employé dix fois plus de temps à honorer et à servir la Vierge qu'à faire des miracles et à prêcher l'Evangile : car trois ans ne sont que la dixième partie de trente ; et il n'a employé que trois ans à prêcher et trente ans à honorer la Vierge. Il est vrai, disait-il, que j'ai été envoyé pour annoncer l'Evangile et convertir le monde; mais j'ai aussi été envoyé, et premièrement, pour honorer et pour sanctifier ma mère; j'emploierai trois ans à prêcher : mais pour honorer ma mère il en faut dix fois autant; elle seule vaut dix mille mondes; j'enverrai saint Pierre prêcher en Italie, saint André en Scythie, saint Philippe en Phrygie, et les autres Apôtres en d'autres provinces; mais pour honorer et pour sanctifier la Vierge, ni saint Pierre, ni saint Paul, ni saint André, ni saint Philippe, ni aucun autre ne suffisent; il faut qu'un Dieu y soit employé, et qu'il y emploie l'espace de trente ans.

Consolez-vous donc, ô âme choisie! consolez-vous et vous réjouissez; quand vous ne feriez autre chose que de dire votre Rosaire jour et nuit, vous seriez saintement occupée; vous dites quelquefois pour vous humilier : je suis une pauvre idiote, je ne sais ni lire ni écrire, je ne sais que dire mon chapelet; pensez-vous que ce soit peu, de bien dire votre chapelet? c'est faire ce que Jésus a fait la meilleure partie de sa vie; car que faisait Jésus en Egypte les sept premières années de sa vie, et depuis en Nazareth durant vingt-trois ans; il faisait ce que nous faisons quand nous disons le chapelet : je ne dis pas qu'il disait son chapelet, mais qu'il faisait ce que nous disons. On demande quelquefois qui a fait l'*Ave, Maria :* quelques-uns répondent que c'est l'archange saint Gabriel; oui, c'est lui qui l'a prononcé le premier; mais ce n'est pas lui qui l'a composé, ce n'est pas lui qui en est l'auteur, c'est Dieu même, c'est le Père éternel qui l'a composé, c'est lui qui en avait instruit le saint archange. Quand un ange disait à Moïse. *Je suis le Seigneur ton Dieu ;* il ne disait point de mensonge, parce qu'il ne parlait pas en sa personne, mais en la personne de Dieu qui l'avait envoyé, ou, pour mieux dire, c'était Dieu qui parlait par sa bouche ; ainsi quand saint Gabriel disait : *Je vous salue, pleine de grâce;* c'était Dieu qui le disait à la Vierge par la bouche de son ambassadeur; pour ce sujet, sainte Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, ne disait pas : *Perficientur in te quæ dicta sunt tibi ab Angelo*, mais *à Domino.* Elle disait : Les choses que Dieu vous a dites seront accomplies en vous; et saint Luc déclare expressément

qu'elle était remplie du Saint-Esprit, quand elle dit ces paroles : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de votre ventre*, pour faire savoir que ce fut aussi le Saint-Esprit qui les lui mit à la bouche, et par conséquent que c'est Dieu même qui a composé *l'Ave, Maria*. Pouvons-nous dire de plus saintes paroles?

Mais ce n'est pas encore là tout ce que je veux dire et ce qui fait à mon propos. Que faisait donc Jésus-Christ en Egypte et en Nazareth? il ne disait pas l'*Ave, Maria*, mais il le faisait; c'est-à-dire qu'il faisait par action et par effet ce que nous disons de bouche, quand nous récitons l'*Ave, Maria*. Quand je dis mon chapelet, je dis : *Je vous salue Marie*; et Jésus-Christ ne la saluait-il pas le matin, le soir et en passant par devant elle; ne lui donnait-il pas le bonjour, le bonsoir, et ne lui demandait-il pas ses petits besoins? Quand je dis mon chapelet, j'appelle la Vierge *pleine de grâces*, et Jésus la remplissait de grâces; je lui dis : *Le Seigneur est avec vous*, et Jésus, qui est le Seigneur, demeurait toujours avec elle, je lui dis : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, et Jésus la comblait de bénédictions, non-seulement entre les femmes mais entre toutes les créatures : il faisait donc ce que nous disons quand nous récitons l'*Ave, Maria*. Et qui ne sera excité par cette considération à dire souvent le chapelet et à le dire dévotement? Qui ne sera excité à honorer la Vierge, puisque Jésus l'a tant honorée? Pouvons-nous faillir en faisant ce que Dieu a fait? Pouvons-nous errer et nous égarer en suivant notre maître? Pouvons-nous avoir un plus grand honneur et une marque de prédestination plus évidente que de nous conformer au Fils de Dieu qui est le modèle et l'idée des âmes prédestinées?

2° Cette dévotion du chapelet étant pratiquée en la confrérie n'est pas seulement honorable et glorieuse, mais elle est très-utile et profitable; et c'est ici où se vérifie ce qu'a dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Sicut qui thesaurizat ità et qui honorificat matrem* (Eccli. 3, 5); Celui qui honore sa mère, fait autant que s'il acquérait un grand trésor. Quand vous êtes au saint Rosaire et que vous y faites votre devoir, vous acquérez de grands trésors, des trésors spirituels, mille fois plus précieux que toutes les mines des Indes; vous gagnez indulgence plénière à l'heure de votre mort, en disant : *Jésus, Maria*, ou de bouche ou de cœur; indulgence quand vous assistez à la messe du saint Rosaire, ou à la procession qui se fait les premiers dimanches et les fêtes de Notre-Dame; indulgence qui va jusques au purgatoire : car vous y pouvez faire inscrire vos parents et amis défunts, et disant le chapelet pour eux (sans vous y obliger), vous les soulagez en leur peine et vous gagnez le secours d'une infinité de prières qui se font en toute l'Eglise. Cette confrérie est établie par tout le monde, et quand vous y êtes associé vous êtes participant de toutes les dévotions qui s'y font. Pendant que vous êtes couché en votre lit, un bon religieux dit son Rosaire à Paris; il le dit pour lui et pour vous. Une bonne veuve dit son chapelet à Rome; elle le dit pour elle et pour vous. Si vous y faites votre devoir, vous gagnez les bonnes grâces de la sainte Vierge; croyez-moi, on ne s'en repent pas à l'heure de

la mort, nous le savons par expérience, on le voit tous les jours; il n'est rien qui console si fort une âme chrétienne quand elle est au lit de la mort, que de se souvenir qu'elle a été bien dévote à la sainte Vierge, qu'elle a fait son devoir au Rosaire, qu'elle a dit souvent et dévotement son chapelet, qu'elle s'est confessée et communiée les premiers dimanches des mois. L'âme connaît alors par expérience qu'il n'y a personne si puissante au monde pour la tenir à couvert et la défendre des hostilités de l'esprit malin que la Mère de Dieu, et il n'est rien de si aisé que de faire ce gain.

3° Car, quant au temporel, il ne vous en coûtera rien; on ne demande pas votre argent, on demande votre âme et votre salut. On reçoit en cette confrérie aussi bien le pauvre que le plus riche, sans exiger un denier; et, quant au spirituel, vous ne prenez point de charge, vous ne vous obligez à rien, tout y est libre et volontaire. Ou vous y ferez votre devoir, ou non; si vous y faites votre devoir, vous gagnerez ce que je vous ai dit; si vous n'y faites rien, vous ne gagnerez rien, mais vous n'offenserez pas Dieu, parce que vous ne vous obligez à rien, et le devoir n'est pas difficile; car il n'y a qu'à dire toutes les semaines une fois son Rosaire, c'est-à-dire trois chapelets composés de cinq ou six dizains, et vous les pouvez dire tous trois chaque dimanche pour toute la semaine, ou bien les diviser, et en dire chaque jour deux ou trois dizains; et puis assister à la messe du Rosaire et à la procession les premiers dimanches des mois et les fêtes de la Vierge quand vous aurez le loisir, et vous confesser et communier en ces jours quand vous voudrez gagner une plus grande indulgence; mais le tout sans obligation. Vous seriez donc bien négligent de votre salut, bien ennemi de vous-même, si vous refusiez une grâce si avantageuse, qui ne vous coûtera rien et qui ne vous impose aucune charge. Je vous conseille de l'embrasser avec grande affection, et afin que vous le puissiez faire pendant que Dieu vous en donne l'inspiration et la volonté, à la fin de cette prédication, au sortir de chaire, nous irons à l'autel du Rosaire pour y recevoir ceux qui s'y voudront faire écrire, et pour y faire votre devoir, non pas tellement quellement, mais en vrais enfants de la Vierge.

2° Il la faut aimer d'un amour filial, et lui en donner des preuves par notre imitation; car saint Chrysostome a dit très-véritablement que l'amitié trouve ou rend les amis semblables : *Amicitia pares invenit, aut facit;* et partant, nous la devons imiter en ses dévotions; or, quelles étaient ses dévotions quand elle était sur terre? C'était d'honorer les mystères de son Fils : *Quæ felicissima vidit et quorum pars magna fuit;* elle y était présente, elle les contemplait, elle les conservait et conférait en son cœur : *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde.* Il en faut faire de même selon notre petit pouvoir; et, pour cet effet il faut apprendre des saints Pères une belle maxime de piété chrétienne, qui est que les mystères de Jésus-Christ, son incarnation, sa naissance, sa vie, sa mort et sa passion sont perpétuels et féconds en tous les siècles, sont opérés et accomplis, non-seulement pour le temps auquel il était sur la terre, mais aussi pour tous les temps

précédents et suivants: *Jesus Christus heri et hodiè;* et en l'Apocalypse, il est appelé l'Agneau immolé depuis le commencement du monde; et saint Léon (Serm. 12, *de Passione Domini*) a très-bien remarqué que l'Eglise célèbre la mort et passion du Fils de Dieu tout autrement que celle des saints martyrs. Elle solennise la mort des saints avec joie et allégresse : *Gaudeamus*, dit-elle, *omnes in Domino diem festum celebrantes;* parce qu'on la considère comme passée, et leurs douleurs passées qui ont été si salutaires, nous sont un sujet de plaisir et de joie; mais elle solennise la mort et passion du Sauveur, la semaine sainte avec des larmes, un chant lugubre et en habit de deuil, parce qu'on la considère non pas comme passée, mais comme présente : *Ut Passio Domini non tam præterita recoli, quam præsens debeat honorari.* Et ainsi ces mystères ont même droit, même vertu et même influence sur nous; nous leur devons les mêmes tributs, les mêmes honneurs et les mêmes hommages que s'ils étaient présents; nous devons avoir envers eux les mêmes pensées, les mêmes affections et les mêmes sentiments de piété, que nous eussions eus si nous eussions été au temps et au lieu où ils s'accomplirent, et que nous aurions s'ils s'accomplissaient à présent.

Voyons ceci dans un mystère particulier qui nous fera juger des autres. Par exemple, en la nativité du Sauveur, quand le fils d'un grand seigneur est né, plus son père est noble, illustre et relevé, plus les visites qu'on lui rend pour l'en congratuler durent longtemps. Si c'est le fils d'un conseiller, deux ou trois jours se passent en visites que les parents et voisins lui font. Si c'est un comte ou un marquis, il est visité de la noblesse circonvoisine pendant dix ou douze jours, et encore plus si c'est un gouverneur de province. Mais quand la reine accoucha du dauphin par exemple, plusieurs mois furent employés en visites qui lui furent faites de toutes les provinces du royaume, et les députés de Narbonne furent aussi bien venus en cour, y arrivant cinq ou six semaines après la naissance du dauphin, que les députés de Rouen qui y vinrent dans cinq ou six jours; et ceux de Narbonne eussent eu mauvaise grâce s'ils eussent dit : Nous n'irons pas à Paris féliciter le roi de la naissance du dauphin, parce qu'il y a trop longtemps qu'il est né et que nous ne l'avons appris que bien tard, en étant si éloignés. Le Fils de Dieu est né en Bethléem, son Père est une majesté infinie, et lui aussi a une excellence et une dignité infinie; il mérite bien donc qu'on emploie à honorer sa naissance, non pas six semaines ou trois mois, non pas une année seulement, mais une infinité de siècles; et quand le monde durerait une éternité, tous les hommes qui naîtraient successivement en cette longue étendue de siècles seraient encore obligés d'honorer la naissance de ce Dauphin céleste : et pour nous en dispenser, nous ne pouvons pas dire qu'il y a trop longtemps, et que nous l'avons appris trop tard; car nous y serons aussi bien reçus si nous l'honorons après seize cents ans, que ceux qui l'honorent après cinq ou six semaines; comme les trois rois qui l'adorèrent treize jours après sa naissance furent aussi bien venus que les pasteurs qui le visitèrent le même jour. Dites-en de même de sa présentation au

temple, de sa vie, de sa mort, de sa passion et de tous ses autres mystères.

Pareillement quand vous allez rendre vos respects à un grand, plus vous êtes petit, et celui que vous honorez noble, plus vous vous tenez loin en lui faisant la révérence; car si un prince suivi de son train va faire la cour au roi, il s'approche assez près de Sa Majesté; un comte qui est à sa suite est un peu plus éloigné, et encore plus un simple gentilhomme; un valet de chambre se tient fort loin derrière; mais un laquais est au bout de la salle ou demeure dehors. Le Fils de Dieu étant venu en ce monde mérite d'être honoré de ses sujets en tous les états et les mystères de sa vie; les plus grands saints, comme la Vierge et saint Joseph, les anges et les apôtres lui ont rendu leurs devoirs de bien près. Si nous eussions été alors en Palestine, nous eussions été obligés de l'honorer; mais reconnaissant la grandeur infinie et notre extrême petitesse, nous n'eussions pas osé nous approcher, nous eussions désiré l'honorer de loin par sentiment de notre indignité. Et bien, nous y voilà fort loin, cette distance nous doit servir à l'adorer avec plus d'humilité, comme nous reconnaissant indignes d'en approcher de mille lieues; et puisque l'arche d'alliance qui n'était que sa figure, devait être suivie et honorée du peuple, mais dans l'éloignement de deux mille coudées; c'est ce que font les confrères du Rosaire récitant les quinze dizains, et méditant les quinze mystères; ils adorent le Fils de Dieu en tous les états de sa vie, de sa mort et de sa passion, à l'exemple de la Vierge qui l'a honoré et accompagné en tous ses mystères; mais dans un éloignement bien plus grand que n'était le sien.

3° Le troisième devoir que nous sommes obligés de lui rendre, c'est l'obéissance. Le Saint-Esprit nous la recommande souvent en l'Ecriture : *Conserva, fili, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ* (Prov. 6, 20). Il joint fort à propos les commandements du père et de la mère, parce que ce n'est pas ici comme dans le monde et dans les maisons séculières, où il arrive souvent que le père commande une chose et que la mère ordonne tout le contraire; alors il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'obéir à tous les deux. Mais en l'Eglise chrétienne, la Vierge notre bonne mère, ne fait point de nouvelles lois, elle ne nous recommande autre chose que d'obéir à Dieu qui est notre Père : *Quodcumque dixerit vobis facite.* Si nous ne le faisons, il faut craindre qu'on ne nous dise comme on fit à certains religieux, qui, étant fort déréglés et dissolus, invoquaient leur saint patriarche et disaient dans les litanies : Priez pour nous, notre bienheureux Père; ils virent en l'air leur saint patron qui, d'un visage enflammé de colère, leur cria dédaigneusement : *Neque vos filii, neque ego pater* : Vous n'êtes pas mes enfants, et je ne suis pas votre père. Nous disons souvent à la Vierge : *Monstra te esse matrem :* Montrez que vous êtes notre mère. Il y a danger qu'elle ne dise à plusieurs d'entre nous : Je ne suis pas votre mère, et vous n'êtes pas mes enfants.

Conclusion. — En effet, quel honneur ou quel contentement aurait-elle d'avoir pour enfants des personnes si vicieuses : *Filius*

stultus mœstitia est Matri suæ (Prov. 10, 1) *: Ira Patris, filius stultus, et dolor matris quæ genuit eum* (Prov. 17, 25). Le fils qui n'est pas sage est un objet de tristesse et de crève-cœur à sa mère. Pensez-vous être les enfants bien-aimés de la Vierge, pour lui dire quelques chapelets ou lui faire quelque autre dévotion, persévérant comme vous faites en vos sacriléges, en vos inimitiés et vos autres déréglements. Vous communiez tous les mois étant du rosaire ou du Scapulaire et vous ne restituez point le bien d'autrui, vous ne quittez pas les procès injustes, vous ne faites votre devoir en votre office ou bénéfice, vous recevez le Fils de Marie en mauvais état, il fait cette plainte contre vous : *Filii matris meæ pugnaverunt contra me :* Les enfants de ma mère m'ont cruellement persécuté.

Vous êtes du Rosaire, c'est-à-dire au nombre des filles de la Vierge, et vous êtes une glorieuse, une coquette, une danseuse ou une cajoleuse : vous n'avez que la vanité et que la mondanité dans la tête. Le prophète Ezéchiel vous dira que si on ne connaissait la Vierge, vous donneriez sujet de croire que ce proverbe se vérifie d'elle et de vous : Telle mère, telle fille : *Assumetur in te proverbium, sicut mater, ità et filia ejus.* Vous découvrez votre sein ou vos bras, vous vous ajustez mondainement, vous avez des contenances et des démarches étudiées pour donner de l'amour. David vous dit que vous présentez aux enfants de votre mère un piége pour se perdre et aux confrères du Rosaire une pierre d'achoppement pour tomber dans la damnation : *Adversus filium matris tuæ ponebas scandalum.* Vous êtes du Rosaire, c'est très-bien fait; mais si vous êtes un persécuteur de veuves, un usurier ou un concussionnaire, le même Ezéchiel vous dira que si on connaissait la Vierge, vous donneriez sujet de vous dire : *Mater tua lexna in medio leunculorum nutrivit catulos suos* (Ezech. 19, 2); que la Vierge est une lionne, puisque vous qui êtes son fils vous ruinez comme un lionceau les orphelins et les pauvres. Vous êtes du Rosaire, et vous vous vautrez dans le bourbier de mille ordures; ne voyez-vous pas que vous faites tort et déshonneur à la Vierge. L'enfant prodigue n'avait rien dérobé à son père, il n'avait rien dit ni rien fait contre lui, et il confessa néanmoins qu'il l'avait grièvement offensé, ayant mené une vie indigne de l'honneur qu'il avait d'être le fils d'un si bon père.

Voilà deux voisins, deux parents, tous deux du Rosaire, qui se disent tous deux enfants de la Vierge, et ils se querellent incessamment; ils s'entre-déchirent par des médisances, ils s'entre-ruinent par des procès. La Vierge n'a-t-elle pas sujet de dire comme Rebecca quand ses deux enfants jumeaux s'entre-choquaient dans ses entrailles : *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere* (Gen. 25, 22) : De quoi me sert d'avoir ces enfants qui s'entre-mangent? Bref, comme saint Jean-Baptiste disait aux Pharisiens : Ne vous y trompez pas; ne pensez pas d'être impunis de vos crimes, parce que vous êtes les enfants d'Abraham; vous n'êtes pas ses vrais enfants, puisque vous n'imitez pas ses vertus; vous êtes une race bâtarde, des races de vipère. Ainsi je dis à ceux qui, étant du Rosaire, persévèrent en leur débauche :

Vous n'êtes pas vrais enfants de la Vierge, puisque vous n'êtes pas enfants de Dieu et qu'il vous fait ce reproche : *Vos ex patre diabolo estis.* Si vous voulez qu'elle soit votre mère, il faut implorer son secours, non pour avoir plus de hardiesse de persévérer au péché, mais pour obtenir la grâce de vous corriger et de ne le plus commettre.

Il y a environ trente ans que le duché de Milan étant grièvement affligé de peste, la Mère de Dieu apparut à une personne et lui dit que pour y remédier, il se fallait oindre avec l'huile de la lampe qui brûlait devant l'autel du Rosaire. Ce qu'un grand nombre de personnes ayant fait, les uns furent guéris de maladie et les autres en furent préservés. Voulez-vous vous garantir de la maladie contagieuse du péché ; croyez-moi, le meilleur moyen est de vous servir de l'huile de cette divine lampe qui a brûlé l'espace de trente ans devant la Vierge, et de demander souvent avec humilité et ferveur la miséricorde du Fils de Dieu par l'entremise de sa Mère. Et quand quelque tentation sollicite votre cœur de consentir au péché, représentez-vous que la Vierge vous dit ce que la mère des Machabées disait de son jeune fils pour l'encourager à souffrir les tourments et la mort plutôt que de consentir à la volonté du tyran et transgresser la loi de Dieu : *Fili mi, miserere meî, quæ te in utero novem mensibus portavi et lac triennio dedi, et alui, et in ætatem istam perduxi. Peto, nate ut aspicias cœlum, ita fiet ut non timeas carnificem istum, sed dignus fratribus tuis effectus suscipe mortem, ut in illâ miseratione, cum fratribus tuis te recipiam* (2. Mach. 7, 27, 29); Mon fils, gardez-vous bien de commettre le péché, car vous me donneriez la mort au cœur; ayez pitié de moi et ne faites pas que j'aie le déplaisir de voir offenser mon bien-aimé. Je vous ai porté si longtemps en mon cœur, je vous ai nourri si souvent du corps précieux de Jésus-Christ mon Fils, qui est une partie de ma substance ; je vous ai donné tant d'années le lait souhaitable de mes faveurs et caresses maternelles; je vous ai délivré de tant de périls, assisté en tant de besoins, consolé en tant d'afflictions ; je vous demande pour toute récompense que vous n'offensiez pas votre Sauveur : *Peto, nate, ut aspicias cœlum* : Mon fils, regardez le ciel, voyez les grands biens qui vous sont préparés, voyez vos confrères qui l'ont conquis par la victoire sur les tentations. Si vous combattez courageusement comme eux pour vous rendre digne de leur compagnie, je vous y recevrai, je vous y couronnerai, je vous y comblerai de joie, de délices et de félicités éternelles. *Amen.*

SERMON CXVIII.

DE MARIE, AVOCATE DES HOMMES, ET PARTICULIÈREMENT DES CONFRÈRES DU MONT-CARMEL.

In me omnis spes vitæ.
En moi, est toute l'espérance de la vie. (Eccli. 24, 25.)

Un pauvre prisonnier qui est au fond d'une basse-fosse, convaincu d'un crime capital ou fortement poursuivi par les calomnies d'un puissant adversaire, ne peut flatter son esprit ni appuyer l'espérance de sa vie que sur le secours de quelque bon avocat, qui, par son éloquence, gagne l'esprit et l'affection du juge et réfute puissamment les accusations de son adverse partie. Nous sommes criminels de lèse-majesté divine, nous avons contre nous l'esprit malin, calomniateur si assidu et ordinaire qu'il en porte le nom, car διάβολος en grec signifie calomniateur; calomniateur si adroit et redoutable, que David en craignait les poursuites : *Non tradas me calumniantibus me*, *non calumnientur me superbi.* Quelle ressource de salut pouvons-nous avoir qu'en l'assistance de celle qui dit en l'Ecriture : *In me omnis spes vitæ?* de celle qui est si souvent appelée en l'Eglise notre avocate, notre vie, notre douceur et notre espérance? *Vita, dulcedo et spes nostra, eia ergo advocata nostra.*

Pour vous faire voir cette vérité et la faire servir à la fête de ce jour, je diviserai mon discours en deux points. Premièrement, je vous montrerai que la Vierge est l'avocate des fidèles, et une avocate très-puissante. Secondement, je vous ferai voir qu'elle l'est particulièrement des religieux du Mont-Carmel, et de ceux qui portent saintement le Scapulaire. Les anciens avait la coutume de placer les statues des Grâces auprès de celle de Mercure, le prince de l'éloquence, pour faire savoir qu'un orateur, qui veut persuader puissamment, doit avoir la bienveillance et les bonnes grâces de ses auditeurs. Vous avez donc toujours été très-éloquente, ô sainte Vierge! toujours très-puissante à obtenir de Dieu tout ce que vous lui demandez, puisque même avant que d'être sa Mère, vous étiez si avant dans ses bonnes grâces, qu'on vous surnommait *pleine de grâce;* c'est la qualité que son ange vous donna quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Laudabile est advocatorum officium. — II, Æquè ad animæ, quàm ad corporis vitam necessarium.

I. Punctum. — I. Maria est aptissima advocata, quia habet : 1° Scientiam ; 2° Affectum ; 3° Eloquentiam. — II. Ideo resurrexit, ut efficaciter interpellet pro nobis.

II. Punctum. — Libenter interpellat pro religiosis, confratribus Montis Cameli, quod probatur : 1° A priori ; 2° A posteriori.

Conclusio. — I. Sanctè et religiosè ferendum esse scapulare. — II. Paraphrasis moralis illorum verborum : eia ergo advocata nostra.

Exorde. — I. Ce que le jurisconsulte a dit de l'état civil et politique, nous le pouvons dire avec plus de raison de la république chrétienne et de l'état spirituel de l'Eglise catholique : *Laudabile, vitæ hominum necessarium advocationis officium, maximè principalibus præmiis oportet remunerari;* La profession des avocats est un office très-honorable et nécessaire à la société humaine : quand ils font bien leur devoir, on ne saurait les reconnaître par des récompenses assez glorieuses. Les anciens législateurs les exemptaient de toutes les charges qui pouvaient les divertir d'une fonction si importante[1]. Ils leur donnaient des priviléges qui n'étaient accordés qu'aux personnes illustres et éminentes, comme de ne pouvoir être appliqués à la question, ni eux ni leurs enfants, de ne pouvoir être condamnés aux supplices des gens de basse condition, dit la glose en la loi (Divo Marco, Codice, *de quæstionibus*), et la sagesse de nos rois a été si provide et respectueuse en ce sujet, qu'encore que les offices des notaires, des procureurs, des conseillers et des présidents soient venaux, celui des avocats ne l'est pas, comme ci c'était une espèce de simonie de vendre ou d'acheter une chose qui semble si sainte, si salutaire et si inviolable : ils sont appelés : *Patroni, quasi patres*, comme étant les pères de la république, parce qu'ils conservent la vie de leurs concitoyens, et les biens qui sont nécessaires à la vie contre les injustes attentats et l'oppression des méchants.

II. Si donc un bon avocat est si nécessaire aux hommes pour la conservation de la vie du corps et des biens temporels, combien plus pour le salut de l'âme et pour les biens spirituels et célestes, les avocats sont-ils nécessaires à la société humaine contre l'injustice des hommes! Mais ils le sont encore plus contre la justice de Dieu pour arrêter le cours de sa vengeance. Nous nous plaignons quelquefois des afflictions publiques qui désolent la chrétienté, ou des disgrâces particulières qui renversent nos fortunes; n'avons-nous jamais commis de péché mortel? quelqu'un de nos gens n'en a-t-il jamais commis en la ville ou en la province où nous sommes? Sachez donc que Dieu pourrait très-justement affliger et punir toute une famille, ou même une province pour un seul péché d'un particulier; il l'a fait quelquefois, car il envoya la peste qui emporta soixante et dix mille personnes pour le seul péché de David ; la famine qui dura trois ans, pour un parjure que Saül avait commis, faussant la foi aux Gabaonites; le mauvais succès en la guerre, pour la désobéissance d'Acham.

Considérez donc, si vous pouvez, que de larcins, de trahisons et d'injustices, que d'ivrogneries, d'adultères et de blasphèmes ; que de sacriléges, de débauches et d'impiétés se commettent en une seule ville ; et, si vous avez tant soit peu de foi, vous vous étonnerez, avec saint Chrysostome, comment les carreaux ne sont lancés de toutes parts sur nos têtes, comment tout n'est pas renversé sans dessus dessous. Jésus-Christ donc ayant tant de sujet de se mettre en colère contre nous, nos crimes étant beaucoup plus énormes et

[1] L. *Laudabile*. Cod. *de Advocatis diversorum Judicior*. L.*Sancimus*. Cod. *de Advocatis diversorum judiciorum*.

punissables après son incarnation et sa sainte passion qu'ils ne l'étaient auparavant, ne faut-il pas croire qu'il y a là-haut quelque puissante avocate qui calme son esprit, qui apaise sa colère, qui arrête sa vengeance et qui détourne les fléaux de sa justice de dessus nos têtes criminelles; or, cette avocate n'est autre que la sainte Vierge, douée de toutes les qualités et conditions que les plus grands maîtres ont toujours souhaitées en un parfait orateur : elle est intelligente, diligente et éloquente.

Premier point. — I. 1° Quand un avocat a beaucoup d'esprit et d'intelligence dans les affaires, quand il connaît bien clairement le bon droit de sa partie, il plaide plus hardiment, il s'énonce plus nettement, il persuade plus efficacement et il harangue avec plus de zèle, d'affection et de succès; pour cela anciennement on ne recevait personne à l'office d'avocat qu'il n'eût étudié cinq ans sous des professeurs en droit, comme a bien remarqué Cujas.

La sainte Vierge est éclairée de la lumière de gloire; elle avait toutes choses en l'essence divine beaucoup plus clairement que tous les saints ensemble : *Profundam divinæ sapientiæ penetravit abyssum*, dit saint Bernard, expliquant d'elle ces paroles de l'Apocalypse : *Mulier amicta sole;* elle connaît très-parfaitement les droits que nous avons d'obtenir miséricorde, elle est très-adroite à s'en servir et à les exposer devant Dieu : ces droits sont deux principaux, notre misère et les mérites de son Fils.

N'avez-vous pas bonne grâce de dire quelquefois : Je suis trop imparfait, trop grand pécheur et trop chargé d'iniquités, je n'oserais m'adresser à Dieu pour lui demander miséricorde. Ce qui vous rebute, c'est ce qui vous devrait animer; c'est comme si vous disiez : Je suis bien pauvre, donc je ne dois pas demander l'aumône; je suis bien blessé, donc je ne dois pas aller au chirurgien; je suis bien altéré, donc je ne dois pas aller à la fontaine : quelle conséquence serait-ce? Vous êtes grand pécheur, c'est ce qui vous doit donner plus de droit, c'est ce qui vous doit donner plus de confiance de recourir à Dieu et lui demander miséricorde.

Dieu n'exauce pas les pécheurs, dites-vous? ces paroles sont en l'Ecriture, mais ce n'est ni l'Ecriture, ni le Saint-Esprit qui les dit, c'est l'aveugle-né, et il parlait en aveugle; et comme un homme qui n'était pas encore assez éclairé intérieurement, dit saint Augustin, le publicain l'entendait bien mieux que lui, car il a été approuvé et loué de Jésus-Christ : se tenant au bas du temple et s'estimant indigne de s'approcher du sanctuaire, il se reconnaissait grand pécheur et il alléguait ce motif pour exciter Dieu à lui faire miséricorde : *Deus, propitius esto mihi peccatori.*

La sainte Vierge a une grande connaissance de nos misères, de nos faiblesses et de l'extrême besoin que nous avons du secours de Dieu et de sa grâce; cette connaissance la porte à intercéder pour nous avec instance et avec ferveur; elle connaît aussi très-parfaitement les mérites de son Fils, l'amour ardent qu'il a eu pour son Père, les grands services qu'il lui a rendus, les travaux et les fatigues qu'il a supportés, les douleurs et les affronts qu'il a endurés pour son amour; elle en a été témoin oculaire, elle l'a ac-

compagné en ses voyages et en tous les états de sa vie ; elle a vu les larmes qu'il a répandues, les prières qu'il a faites, les soupirs et les gémissements qu'il a poussés jusques au ciel pour le salut des hommes, durant les nuits entières en Egypte, en Nazareth et en Jérusalem; elle a assisté à tous les mystères de sa sainte passion, elle en connaît le prix et la valeur, elle sait très-bien les montrer au Père éternel, les produire et représenter, comme les principales pièces de son plaidoyer : pour ce sujet, à vrai dire, il n'y a proprement qu'elle seule entre tous les saints, qui soit avocate après son Fils. Remarquez-le, vous ne trouverez pas à mon avis en toute la Bible, ni en tout le Missel ou le Bréviaire romain, que les saints soient appelés nos avocats, mais seulement nos intercesseurs, entremetteurs et nos médiateurs : *Ut pro nobis intercessor existat, qui pro suis persecutoribus exoravit*, dit-on de saint Etienne : *Ut quem Doctorem vitæ habuimus in terris, intercessorem habere mereamur in cœlis*, est-il dit de saint Paul ; à proprement parler, il n'y a que Jésus et Marie qui soient nos avocats, appelés tels par l'Ecriture et par l'Eglise. Jésus-Christ, en l'épître de saint Jean : *Si quis peccaverit, Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum.* Marie, au *Salve Regina* : *Eia ergo Advocata nostra.*

Il y a cette différence entre un intercesseur et un avocat, que l'intercesseur demande tout par faveur, par pure grâce et par miséricorde; l'avocat au contraire demande par justice, par prétention de droit et d'équité; il plaide les pièces en main : Je demande que ma partie, qui est en prison pour des dettes, soit élargie, parce qu'on a satisfait pour lui ; en voilà les quittances en bonne forme; je demande qu'il soit mis en possession de tel héritage, en voilà les papiers et les titres. Les autres saints prient pour nous, mais Jésus-Christ plaide pour nous; les autres saints intercèdent par supplications : *Jesus interpellat pro nobis.*

La sainte Vierge fait de même : elle n'est pas seulement médiatrice et suppliante, elle est aussi avocate, parce que les mérites de son Fils sont à elle, il ne pouvait nous racheter sans son aveu et consentement ; il n'était pas émancipé de sa puissance maternelle, comme nous montrerons un de ces jours : ses mérites donc sont à la Vierge en propre et en rigueur de justice ; elle en peut disposer, elle les peut appliquer à qui bon lui semble, elle les peut employer pour le paiement de nos dettes ; elle dit, quand bon lui semble : Je demande qu'une telle âme soit délivrée du purgatoire, je lui applique à cet effet telle souffrance de mon Fils ; je requiers qu'un tel de mes serviteurs reçoive grâce efficace, pour persévérer en bon état jusqu'à la mort ; j'offre pour cela les mérites de la flagellation de mon Fils.

2° Il y plusieurs motifs qui lui donnent du zèle pour nous, qui la rendent affectionnée à notre salut, soigneuse et diligente à le procurer par ses prières et intercessions, l'ardeur de sa charité, l'état de sa béatitude, sa maternité divine, le saint nom de Jésus, l'imitation et la recommandation de son Fils. Quand elle était en ce monde, même avant l'incarnation, elle avait beaucoup de charité pour les hommes, elle était en peine de leur salut, elle séchait

de tristesse voyant la perte des âmes et les offenses de Dieu, elle priait instamment pour la venue du Sauveur, elle demandait pardon pour les péchés de tout le monde, elle apaisait la colère de Dieu par ses pénitences et ses satisfactions, c'est ce que l'ange voulait signifier quand il lui dit : *Invenisti gratiam :* Vous avez heureusement trouvé la grâce que vous cherchiez et demandiez avec tant d'instance.

A plus forte raison, maintenant qu'elle est toute plongée dans l'essence de Dieu, qui est un abîme de piété et de miséricorde infinie; maintenant qu'elle est unie si étroitement à Dieu, qui est la charité même; maintenant qu'elle voit clairement par la lumière de gloire l'importance de notre salut, la faiblesse de notre nature, les dangers où nous nous trouvons, les embûches qui nous sont dressées, le grand nombre de nos ennemis et le besoin que nous avons de son secours.

Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur (Isa. 49, 15). Une femme peut-elle oublier son enfant, dit Isaïe? La Vierge est mère du Verbe incarné et par conséquent des chrétiens, qui sont ses membres; elle a des inclinations et des tendresses toutes particulières pour le corps naturel de Jésus; elle en a donc aussi pour son corps mystique : elle sait qu'il a plus chéri son corps mystique que le naturel, puisqu'il a livré au supplice et à la mort son corps naturel pour donner la vie à son corps mystique.

Elle sait qu'il s'appelle Jésus, c'est elle qui lui a imposé ce saint nom; elle en sait l'étymologie, elle a intérêt qu'il le remplisse et qu'il en exerce l'office envers nous en nous délivrant de nos péchés.

Elle sait le zèle qu'il a toujours eu et qu'il a encore pour les âmes, que son incarnation, sa vie et ses sueurs, ses travaux et ses souffrances, sa mort et autres mystères ont été accomplis pour opérer notre salut; que si les âmes qu'il a rachetées se perdaient, il estimerait perdu ce qu'il a fait et souffert pour elles; il aurait sujet de dire comme le prophète : *In vacuum laboravi, sine causâ consumpsi fortitudinem meam.* Elle se conforme à ses intentions, elle épouse ses intérêts et prend la trempe de ses affections, elle aime ce qu'il aime, elle chérit ce qui lui est précieux.

Il nous recommande à elle en la personne de saint Jean quand elle était au pied de la croix : *Ecce filius tuus.* Il estime fait à soi-même tout ce qui est fait au moindre des siens.

3° Ce zèle ardent et passionné qu'elle a pour notre salut, lui met les paroles à la bouche; il lui suggère des raisons, il lui fournit des arguments et la rend diserte et éloquente à défendre notre cause; mais elle n'a pas besoin de parler, elle n'a qu'à se montrer seulement pour persuader tout ce qu'elle veut et pour obtenir tout ce qu'elle souhaite.

Je sais bien, Messieurs, que les lois civiles [1] défendent avec beaucoup de sagesse que les femmes soient reçues à plaider, non-seulement parce que ce ne serait jamais fait, mais encore et prin-

[1] L. *Fœminæ*, ff. *de populationibus.*

cipalement, parce que leurs attraits et que leurs charmes auraient trop d'empire sur l'esprit et sur le jugement des hommes. La belle, mais peu chaste Phriane, ayant été reçue à défendre sa cause en l'assemblée des juges de la Grèce, fit tant par ses douces paroles et par la beauté de son visage, que peu s'en fallut qu'elle ne leur renversât l'esprit.

La savante et accorte Eudoxie plaidant elle-même à Constantinople un procès qu'elle avait contre ses frères, eut tant d'ascendant sur l'esprit de l'empereur Théodose le jeune, qui la regardait et écoutait à travers une jalousie, qu'il résolut de l'épouser, comme en effet il l'épousa bientôt après sans autre dot que la vivacité de son esprit et les attraits de son visage.

La bonne grâce de la dévote Esther (Esth. 15, 11) calma si heureusement le courroux du roi Assuérus enflé d'orgueil et de colère, qu'il descendit de son trône royal pour la venir caresser, lui promettant d'accorder sa requête quand bien elle lui demanderait la moitié de son royaume; ce qui doit en passant servir d'instruction aux juges, pour les avertir de se garder des piéges de ces affétées qui vont de porte en porte pour recommander leur procès. Leurs paroles sont souvent comme le chant de la syrène, leurs gémissements comme ceux du crocodile, leurs larmes comme celles des hyènes, pour décevoir et perdre sans ressource un homme qui s'y amuse :

Ut flerent oculos erudière suos.

Il est plus dangereux de se laisser corrompre par ces visites et recommandations particulières, que si elles plaidaient publiquement à la vue de tout le monde; car ce qu'on nous dit seul à seul, fait plus d'impression sur notre esprit que si on nous le disait en public dans une assemblée où on parle à plusieurs ; et puis elles peuvent dire dans les maisons particulières ce qu'elles n'auraient pas la hardiesse de dire ni de faire en pleine audience.

Pour retourner à notre propos, les lois humaines ont très-justement ordonné qu'au tribunal des hommes une femme ne puisse plaider, encore moins si elle est la mère ou la femme du juge, parce qu'il doit éviter toutes les occasions qui le peuvent induire ou émouvoir à favoriser quelqu'une des parties ; mais le Sauveur de nos âmes, qui, étant juge et partie tout ensemble, peut renoncer à son droit, et qui est ravi de rencontrer quelqu'un qui le fléchisse à miséricorde, nous a donné pour avocate une très-sage et très-adroite Vierge, plus savante mille fois qu'Eudoxie, plus charmante que la dévote Esther, plus adroite qu'Abigaïl et plus éloquente que la Técuite; une Vierge qui est sa mère, et qui, en cette qualité nous le peut rendre favorable par son autorité maternelle, et même il n'est notre juge que parce que la sainte Vierge est sa mère ; son Père ne lui a résigné l'office de la judicature que parce qu'il est le fils de la sainte Vierge : *Pater non judicat quemquam sed omne judicium, dedit filio quia filius hominis est.*

II. Il l'a ressuscitée et fait monter au ciel en corps et en âme, afin qu'elle intercède pour nous avec plus de confiance, d'éloquence et d'assiduité : *Quam idcircò de hoc sæculo transtulisti, ut pro no-*

bis apud tuam clementiam fiducialiter intercedat, dit l'Eglise en l'oraison secrète de la messe, la veille de l'Assomption : elle plaide dis-je, avec plus de confiance étant au ciel, parce qu'elle est séparée des pécheurs : *Segregata à peccatoribus*, *et excelsior cœlis facta.* Quand la justice de Dieu lance les carreaux de sa vengeance sur une ville, sur une province ou sur une communauté, les justes qui sont en ce monde n'osent prier avec tant de hardiesse, parce qu'ils sont parties de ce tout, membres de ce corps et bourgeois de cette ville, contre laquelle Dieu est en colère. Les trois jeunes hommes en la fournaise, quoique très-innocents et obéissant aux commandements de Dieu, disaient, au nom de la synagogue dont ils faisaient une partie : *Peccavimus tibi*, *et non obedivimus mandatis tuis;* mais la sainte Vierge ne fait plus partie de ce monde; elle n'a plus aucune part aux crimes de la terre, elle est séparée de cœur et de corps de la compagnie et contagion des pécheurs; elle est toute pure, toute innocente et toute céleste; elle intercède pour nous avec confiance : *Sancta, innocens, impolluta*, *segregata à peccatoribus.*

Elle est ressuscitée et montée au ciel, afin qu'elle se puisse présenter à Jésus et plaider pour nous avec plus d'éloquence : *Ut appareat conspectui Dei;* car son sein maternel et ses mamelles virginales sont comme les lieux communs dont elle tire des preuves, des motifs et des raisonnements pour persuader ce qu'elle veut. Ces mamelles immaculées sont plus fortes que le vin, dit le Cantique; elles sont plus odoriférantes que les parfums les plus précieux : *Meliora sunt ubera tua vino fragrantia unguentis optimis*, c'est-à-dire qu'elles enivrent d'amour le Fils de Dieu, qu'elles lui font oublier nos démérites, et elles répandent une si bonne odeur devant Dieu, qu'elles diminuent la puanteur que nos crimes exhalent en sa présence.

En troisième lieu, elle est ressuscitée et montée au ciel en corps et en âme, afin qu'elle prie pour nous avec plus d'assiduité. Saint Paul écrivant aux Hébreux, dit que notre Sauveur intercède pour nous assidûment et sans interruption, parce qu'il n'a pas besoin, comme les autres prêtres, de prier, premièrement pour ses péchés, et puis pour les péchés des autres, car il n'a point de péché : nous devons faire un raisonnement tout pareil en parlant de la Vierge. Les autres saints prient premièrement pour eux-mêmes, et puis ils intercèdent pour nous; ils demandent premièrement la résurrection, puis le salut de nos âmes. Marie n'a rien à demander pour soi, elle est déjà ressuscitée, elle s'emploie toute à nos besoins, elle n'a point d'affaires que les nôtres, nous invoquons les autres saints en certaines occasions, et pour les nécessités particulières : saint Roch et saint Sébastien contre la peste, saint Georges et saint Maurice en la guerre, saint Raphaël en nos voyages, et saint Laurent aux incendies.

Deuxième point. — 1° Nous invoquons la sainte Vierge et elle nous est favorable en tout temps, en tout lieu, en toute occasion, en maladie, en tentation et en nécessité; son crédit n'est point limité, son pouvoir n'a point de bornes, et sa miséricorde est pour

tous les misérables. Or, s'il y a personne au monde pour qui elle plaide volontiers et de grande affection, c'est pour les religieux du Mont-Carmel, et pour ceux qui leur sont associés, parce qu'elle a pour eux des inclinations et des tendresses particulières : nous pouvons montrer cette vérité par les deux voies dont on se sert ordinairement en philosophie, pour prouver une proposition : *A priori, à posteriori.*

Quand l'Ecriture veut exprimer un grand deuil et une affliction bien sensible, elle dit qu'on s'est attristé comme une mère s'afflige en la mort de son fils aîné, parce qu'ordinairement elle a plus d'amour et de bienveillance pour lui : c'est votre premier-né qui vous donne le nom et la qualité de mère ; c'est lui qui vous fait obtenir la bénédiction et la fin pour laquelle vous vous êtes mariée, qui est pour avoir des enfants ; de là vient que de tout temps et en toutes nations les aînés ont eu de grands priviléges, et Dieu voulait qu'on les lui offrît, parce qu'il veut que nous lui offrions ce que nous avons de plus cher et plus précieux. Les religieux du Mont-Carmel et leurs associés sont les aînés de la Vierge, ils sont les premiers qui l'ont honorée et servie. Voici ce que nous en apprenons de Jean, patriarche de Jérusalem[1], et d'autres auteurs très-antiques. Elie faisant une très-humble et fervente prière sur le Mont-Carmel, commanda au prophète Elisée, son disciple, de regarder sept fois du côté de la mer ; à la septième fois il vit une petite nuée qui, grossissant petit à petit, apporta une grande pluie ; Elie connut par esprit prophétique et par révélation divine, que cette nuée était une figure de la sainte Vierge qui devait naître au septième âge du monde, petite par son humilité, nuée par sa fécondité : *Nubes pluant justum ;* et alors en ce même lieu il institua un ordre de saints ermites, qui s'employaient à honorer cette Vierge incomparable qui avait été montrée à leur père Elie ; et après l'ascension de notre Sauveur ils furent les premiers qui édifièrent une église ou une chapelle au Mont-Carmel en l'honneur de la Mère de Dieu, où elle les visita souvent, leur donnant de grands témoignages de son affection maternelle ; et quelques années après elle apparut au bienheureux saint Siméon Stock, lui donnant un scapulaire, et depuis au pape Jean XXII, les assurant qu'elle tiendrait en sa sauvegarde et protection virginale ceux qui porteront saintement son habit et qui feront leur devoir en cette sainte confrérie.

Car nous voyons en l'Ecriture que de donner un habit, ou une étole à quelqu'un, c'à toujours été une marque de bienveillance et d'affection particulière, comme de Jacob à Joseph, du prophète Elie à Elisée, du père de l'enfant prodigue à son fils ; si vous êtes de ce nombre, vous pouvez dire après Isaïe : *Gaudens gaudebo in Domino, et exultavit anima mea in Deo meo, quia induit me vestimento salutis, et justitiæ* (Isaï. 61, 10) ; Mon cœur s'épanouit de joie et mon âme tressaille d'allégresse voyant la faveur que la sainte Vierge m'a faite, que j'aie l'honneur de porter son saint

[1] Joannes patriarcha quadragesimus quartus, lib. *de institut. Monachor.* c. 36. 40. 6. *Bibl. Patrum, sed in nova editione est,* tom. 9.

habit de salut et de justice : vêtement de salut, car ceux qui le portent dignement sont bientôt retirés du purgatoire et sont quelquefois préservés de l'enfer. L'expérience a souvent montré qu'un scapulaire jeté dans un grand incendie en a étouffé le feu.

2° Le 7 septembre de l'an 1656, les missionnaires de Périgueux faisant la mission à Saint-Aulay, ville de Saintonge, du diocèse de Périgueux, sur les dix heures du soir, le feu se prit en une maison qui, faisant un grand incendie, obligea la plus grande partie du peuple à y courir. Un bon ecclésiastique de la mission, s'étant souvenu qu'il y avait environ vingt ans qu'un grand incendie fut éteint miraculeusement par un scapulaire à Périgueux, dont fut fait un procès-verbal et authentique par le magistrat de la ville, appela un bon garçon simple et dévot, qui servait lesdits missionnaires depuis cinq ans, nommé Jean Jalage, âgé de vingt-cinq ans, et lui dit : « Jalage, prenez votre saint scapulaire et allez le jeter à l'endroit du plus grand incendie, il s'éteindra assurément par la vertu de la sainte Vierge. » Ce jeune homme obéit promptement avec tant de foi, que fendant la presse, il disait : Priez Dieu et la sainte Vierge, je m'en vais éteindre le feu ; puis il jeta son scapulaire au plus fort de l'incendie, et en même temps qu'il tomba dans le feu, il se leva un tourbillon de flammes de la hauteur de trois ou quatre piques, et tout d'un coup les flammes s'amortirent, en sorte qu'il n'en parut plus, et le lendemain on trouva ledit scapulaire au milieu du débris de la maison, sans aucune lésion, mais qui sentait extrêmement le brûlé. Plusieurs calvinistes qui ont là un temple, se trouvant présents à cette action, disaient entre eux à basse voix : Ce garçon-là est un sorcier; mais les catholiques louaient Dieu et admiraient la vertu du saint scapulaire. Ce sont, de mot à mot, les paroles de l'attestation que m'en ont donnée les révérends prêtres de la mission de Périgueux; le même arriva ces années dernières à Sainte-Fortunade, auprès de Tulle.

Imaginez-vous donc l'admiration, la consolation et la joie des trois jeunes hommes, Ananias, Azarias et Mizael (Daniel. 3, 49), qui étaient dans la fournaise de Babylone, quand ils virent auprès d'eux un ange qui chassa la flamme hors de la fournaise, et qui, au lieu de feu, y fit souffler un vent doux et rafraîchissant ; ils redoublèrent leur amour envers Dieu, le louant et le bénissant de nouveau : et ne pouvant le louer autant qu'ils désiraient, ils invitaient toutes les créatures à le bénir et le louer. Combien étonnée et ravie sera une âme dévote, qui pensait demeurer plusieurs années en purgatoire, comme elle méritait pour les péchés de sa jeunesse, quand elle verra la Vierge, accompagnée de plusieurs anges, entrer en cette fournaise pour l'en retirer ou pour la consoler, par la promesse qu'elle lui fera de raccourcir le temps qu'elle y devait demeurer. Oh ! qu'elle s'estimera heureuse d'avoir été de cette confrérie et d'y avoir fait son devoir ! que de fois elle bénira le scapulaire, et les jours qu'elle a jeûné, dit son office et servi la sainte Vierge. Vous n'en croyez rien, vous vous en moquez, vous appelez bigots vos domestiques quand ils s'abstiennent de viande le mercredi, quand ils portent le scapulaire ; eh bien ! vous en ver-

rez quelque jour la vérité, et on se moquera de vous. Le même vous arrivera qu'à ces anciens faux prophètes.

Les prêtres de Baal avaient confiance en lui, ils l'adoraient et le voulaient faire adorer. Elie leur dit : Il faut voir par expérience qui est le vrai Dieu, ou le vôtre, ou le mien? immolez des victimes, et priez votre Dieu de faire descendre le feu du ciel pour les consumer, et j'en ferai autant de mon côté. Ces prêtres ayant égorgé et mis sur le bûcher des victimes, invoquaient leur Dieu à grands cris : Baal, entendez nos prières; Baal, exaucez-nous (3. Reg. 18, 26). Elie se moquant d'eux, disait : Criez plus haut, il ne vous entend pas, il parle avec quelqu'un, il est en compagnie, ou bien il dort; criez plus haut pour l'éveiller! Et un peu après, à la première prière qu'il fit au vrai Dieu, le feu descendit du ciel et consuma son holocauste. Le même arrivera, mais avec un peu de différence. Elie disait : *Qui exaudierit per ignem, ipse sit Deus;* et je dirai à mon propos : *Qai exaudierit in igne.* Vous adorez les grands du monde, vous offensez Dieu pour leur complaire, vous vous fiez aux fausses promesses qu'il vous fait; vous prêtez votre nom à un gentilhomme pour prendre à ferme un bien d'Eglise pour la moitié de ce qu'il vaut; vous obéissez à un conseiller qui vous fait faire un faux exploit sur ce qu'il vous dit : Et pensez-vous que s'il y avait du mal je voulusse vous le conseiller? Vous vous abandonnez à un riche, qui vous promet de vous mettre à votre aise et de vous marier richement; quand vous serez au feu d'enfer ou du purgatoire, vous le réclamerez, mais en vain : Monsieur le marquis, assistez-moi, vous me promettiez de m'indemniser s'il m'en arrivait quelque dommage! Monsieur le conseiller, vous me disiez qu'il n'y avait point de mal, et cette fausseté m'a damnée! Monsieur le trésorier, retirez-moi de ce feu : vous me promettiez de me mettre à mon aise. Les saints se moqueront de vous, criez plus haut : Monsieur le marquis est à la chasse, les cris des chiens l'empêchent de vous entendre. Monsieur le conseiller est au palais attentif à ouïr les causes; Monsieur le trésorier est à la débauche : *Videbunt justi, et super eum ridebunt, et dicent : ecce homo qui non posuit Deum adjutorem suum* (Ps. 51, 8); mais les âmes dévotes au Mont-Carmel connaîtront que la sainte Vierge est une bonne amie, fidèle, cordiale, constante et puissante à secourir ceux qui l'ont courtisée : *Ipsa exaudiet in igne.*

Il y a bien plus. Elle ne délivre pas seulement les âmes du purgatoire, elle les préserve quelquefois de l'enfer. Gardez de vous tromper : je ne dis pas qu'elle les en retire, mais qu'elle les en préserve. Il arrive souvent qu'elle les empêche de mourir sans recevoir les sacrements; il faudrait un jour entier, non pas une heure, pour vous alléguer ici le témoignage de Monsieur de Coligny et des autres gentilshommes ou soldats auxquels le scapulaire a servi de cuirasse à l'épreuve du mousquet, car ayant reçu un coup de fusil ou de pistolet, la balle demeurait en leur scapulaire ou tombait à leurs pieds par révérence. L'an 1640, une compagnie de soldats français allant à la petite guerre sur les frontières de Lorraine et d'Allemagne, rencontra à son avantage une escouade de Cravates : nos Français ne faisaient point de quartier à ces gens. Un

de ces pauvres Cravates ayant reçu plusieurs coups de mousquet, ne mourait point; on tâchait de l'assommer à grands coups de crosse de mousquet : Vous avez beau faire, leur dit-il; je porte le scapulaire, je suis du Mont-Carmel, je ne mourrai point que je ne sois confessé. On fait venir un prêtre, il se confesse, et rend l'âme aussitôt qu'il a reçu l'absolution.

Quelques années auparavant, à Sabin, en la Franche-Comté, une femme étant au désespoir pour une calomnie qui l'avait ruinée de réputation, prend un couteau et tâche de s'en percer le cœur; mais elle ne peut : la pointe s'arrêtant toujours à son scapulaire, elle se jette en la rivière et ne se noie pas, étant rejetée miraculeusement au bord. Avant que de se jeter, elle entendait je ne sais quoi qui lui disait : Ote ton scapulaire, ôte ton scapulaire! Et sans aller si loin, à Saint-Junien, qui est à six lieues de Limoges, au mois d'octobre, l'année mil six cent cinquante-trois, un maître chirurgien nommé Léonard Tamin, natif du bourg d'Oradour, reçut un coup d'épée au cœur, qui lui fit une plaie de la profondeur de deux doigts en travers; et parce qu'il portait le scapulaire et se recommanda à la sainte Vierge, il ne mourut pas sur-le-champ, mais il eût le loisir de recevoir tous les sacrements et de faire son testament, ayant vécu pour le moins neuf heures depuis le coup reçu; j'en ai la déclaration authentique du vicaire qui lui administra les sacrements, attestée de plusieurs témoins irréprochables.

Troisième point. — Mais souvenez-vous qu'en tout ce discours j'ai toujours parlé de ceux qui portent le scapulaire non tellement quellement, comme une pièce de drap, mais qui le portent saintement, dignement et religieusement; de ceux qui le portent comme Jacob portait l'habit que sa mère Rebecca lui donna pour obtenir la bénédiction de son père : c'était un saint habit, un vêtement sacré et parfumé. Les rabbins tiennent par tradition que lorsque Esaü le portait, il n'avait point bonne odeur et qu'il sentait la sauvagine; mais que quand Jacob en était revêtu, il sentait bon comme un parterre ou une prairie qui est en fleur au printemps : *Ecce odor filii mei, quasi odor agri pleni.* Jacob était la figure des prédestinés : Esaü représentait les réprouvés. Quand les âmes choisies portent le saint habit, elles disent comme saint Paul : *Christi bonus odor sumus in omni loco;* elles exhalent partout une suave odeur de piété, de modestie et de sainteté; les réprouvés au contraire donnent une très-mauvaise édification à tout le monde par leurs mauvais déportements. Vous portez l'habit de la sainte et glorieuse Vierge, et vous dépouillez par vos chicanes les pauvres qui sont ses enfants; vous êtes du Mont-Carmel, et vous êtes un blasphémateur, un ivrogne ou un adultère; vous êtes de mauvaise odeur par vos débauches et vos dissolutions : c'est signe que vous êtes un Esaü, un réprouvé et indigne de l'habit que vous portez.

Mener une vie débordée, vous abandonner licencieusement au péché et penser que la sainte Vierge ne permettra pas que vous mouriez sans confession, ce n'est pas espérance, c'est présomption; ce n'est pas confiance, c'est témérité : elle le fait à quelques-uns, mais non pas à tous, et c'est folie de présumer qu'elle le fera en

votre faveur si vous abusez toujours des grâces qu'elle vous fait. Et, en effet, si je vous disais : Donnez-vous un coup de pistolet dans la tête, un coup de couteau dans le cœur, ou jetez-vous du haut en bas de votre maison, et la sainte Vierge empêchera que vous ne vous blessiez, comme elle a fait à ceux que nous avons dit ; vous me diriez : Je m'en garderai bien, on ne fait pas tous les jours de ces miracles. L'esprit malin vous dit : Jette-toi dans l'abîme du péché, persévère dans tes débauches et la sainte Vierge empêchera que tu ne meures sans confession, comme elle a fait à ce Cravate et à ce jeune homme de Saint-Junien ; si vous aviez tant soit peu d'esprit, vous diriez : Je m'en donnerai bien de garde, car on ne fait pas tous les jours de ces faveurs extraordinaires. La sainte Vierge dit en l'Ecriture : *In me omnis spes vitæ ;* mais elle ajoute : *Et virtutis* ; elle veut que nous espérions recevoir de son Fils par son entremise la vie éternelle, mais elle veut que nous pratiquions la vertu.

Nous disons en portant le scapulaire : *Induit me Dominus vestimentis salutis ;* mais nous ajoutons : *Et justitiæ ;* il nous sera un instrument de salut en l'autre monde, mais il doit être un habit de justice en cette vie ; un habit, dis-je, qui nous fasse pratiquer la justice envers Dieu, nos prochains et nous-mêmes ; un habit qui nous fasse rendre à Dieu le respect, l'honneur et l'obéissance ; au prochain, la douceur, la bonté, la patience et la charité ; à nous-mêmes, la pureté, la tempérance, l'humilité et le soin de notre salut que nous devons avoir. On peut remarquer en l'Ecriture que ceux qui ont eu l'honneur d'appartenir à Jésus et à la sainte Vierge sont appelés *justes ;* de saint Joseph, il est dit (Matth. 1, 19) : *Joseph son mari étant juste ;* de saint Zacharie et de sainte Elisabeth ses parents, saint Luc (Luc. 1, 6), dit que *tous deux étaient justes*, et de saint Siméon, qui reçut le divin enfant entre ses bras, il est dit, *qu'il était juste et craignant Dieu.*

Le scapulaire nous doit être une cuirasse à l'épreuve, qui nous mette à couvert des coups et des hostilités de nos ennemis spirituels, comme il est dit des corporels : *In quo possitis, omnia tela nequissimi ignea extinguere.* Un fripon vous prie de votre déshonneur, ou de lui permettre quelque action déshonnête, vous avez la tentation de prendre quelque plaisir charnel, c'est un coup de fusil plus dangereux pour vous que tous les mousquets de Turquie ; il faut que la balle s'arrête à votre scapulaire, le prendre à la main et dire : Ferai-je bien ce tort à la très-sainte Vierge, qu'étant sa fille et portant son habit, je fusse une volage et une lascive !

Conclusion. — Offrons donc à Marie cette belle prière que l'Eglise dit si souvent, en l'appelant notre avocate ; mais disons-la avec l'esprit et la sainte disposition dont elle a été composée ; elle lui est très-agréable et elle l'exauce volontiers si nous la faisons sans mensonge : *Non in labiis dolosis.* Nous lui disons : *Ad te clamamus filii Evæ, ad te suspiramus gementes et flentes in hâc lacrymarum valle :* Nous crions à vous, pauvres enfants d'Eve et bannis, nous soupirons après vous, gémissant et pleurant en cette vallée de larmes ; voilà une bonne disposition pour être

exaucés de la sainte Vierge. Si ce monde vous est un lieu de bannissement et une vallée de larmes, si vous n'y avez pas plus d'attache qu'à un pays étranger, si vous n'avez point de joie mondaine, si vous vous déplaisez en cette vie parce qu'on y est en danger d'offenser Dieu, si vous pleurez ou gémissez de vous voir sujet au péché et aux imperfections qui déplaisent à Dieu, si vous soupirez et aspirez à l'autre vie où rien ne vous empêchera de l'aimer, si vous criez à la sainte Vierge, c'est-à-dire si vous la priez avec ferveur, profonde humilité et grand désir d'être délivré du péché : *In auribus Virginis desiderium vehemens, clamor magnus*, dit saint Bernard; mais il n'y a aucune de ces dispositions en votre cœur.

N'est-il pas vrai que quand vous dites le *Salve Regina,* on peut dire de vous : *Labia dolosa ;* qu'autant de paroles sont autant de mensonges; et comme dit saint Salvian, qu'il y a un conflit et un combat entre votre bouche et votre cœur, entre vos paroles et vos actions, entre vos prières et votre vie; vous vous établissez et vous vous attachez au monde, comme si c'était votre patrie, et vous dites : *Exules filii Evæ?* Pauvres enfants d'Eve et bannis, vous dites que vous êtes en ce monde comme dans une vallée de larmes, et vous en faites, s'il est possible, un paradis terrestre et un jardin de délices; vous dites : Nous soupirons après vous, gémissant et pleurant, et vous ne pensez qu'à rire, à folâtrer et à railler : vous vous plaignez d'être les enfants d'Eve, sujets comme votre mère à la vanité, à la curiosité et à la désobéissance; avez-vous jamais prié la Vierge de bon cœur et avec ferveur de vous faire la grâce de vous ôter la complaisance pour ces vains ornements, cette curiosité de voir, d'être vue, ce manquement de respect et d'obéissance à votre mère. Vous dites à la sainte Vierge, tournez devers moi vos yeux de miséricorde, et vous faites tout ce que vous pouvez pour les en détourner : si vous faisiez réflexion à ce que vous dites, vous n'auriez pas la hardiesse de lui dire ces paroles étant ainsi si pompeusement et mondainement ajustée.

Que diriez-vous si je vous disais que pendant que vous êtes ici, votre servante a laissé la cave ouverte, que votre enfant y est tombé, qu'il s'est rompu le bras, ou même qu'il s'est tué; qu'elle ne l'a pas fait de propos délibéré, mais par mégarde et négligence? La pourriez-vous voir de bon œil par après? La seule imagination de cet accident vous effraie; mais si cette servante, après cette faute, vous venait dire tous les matins, quand vous sortez de la chambre : Madame, voyez cette cave : qu'en diriez-vous? qu'en penseriez-vous? Voyez l'impudente, diriez-vous, voyez l'effrontée, après avoir été l'occasion de la mort de mon fils, elle m'en fait souvenir, et elle renouvelle ma plaie! Ce désastre n'est pas arrivé à votre enfant, mais aux enfants de Dieu et de la sainte Vierge; votre sein découvert est un piége, une cave et une fosse; c'est le Saint-Esprit qui le dit : *Fovea profunda os alienæ* (Prov. 22, 14); plusieurs de ceux qui vous regardent s'arrêtent à de mauvaises pensées, et se perdent. Pensez-vous que les enfants de la Vierge soient de moindre considération que les vôtres? que ce soit moins de tomber au péché que dans une cave, ou de perdre son âme que de se disloquer le bras? Vous dites à la Vierge : Tournez, s'il

vous plaît, vos yeux de miséricorde vers moi ; elle n'en fera rien, elle est plus obligée de croire à la parole du Saint-Esprit qu'à votre prière ; il dit en l'Ecclésiaste : *Averte faciem tuam à muliere comptâ ;* il parle indifféremment à tout le monde, autant à la Vierge qu'aux autres, et la raison qu'il en apporte concerne la sainte Vierge aussi bien que les autres : *Multi propter speciem mulieris perierunt ;* il ne dit pas *peribunt*, mais *perierunt.* Quand personne ne devrait périr par la vue de votre sein découvert, c'est toujours un objet de tristesse à la Vierge, se ressouvenant que plusieurs sont tombés et se sont perdus par ces sortes de piéges.

Considérez ensuite ce qu'on ajoute à la fin du *Salve, Regina : Ora pro nobis, sancta Dei genitrix, ut digni efficiamur promissionibus Christi ;* on ne dit pas : Sainte Vierge, priez que nous soyons participants, mais que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ. Il a fait des promesses en l'Evangile, mais sous des conditions; il faut les accomplir pour être dignes des promesses, il a promis le pardon des péchés aux vrais pénitents, il faut demander à la Vierge une vraie conversion, la grâce de faire pénitence, de jeûner, de mortifier votre corps et de satisfaire à la justice de Dieu pour être digne de pardon ; il a promis le royaume des cieux aux pauvres d'esprit, aux personnes débonnaires et à ceux qui souffrent patiemment pour son sujet ; il a promis miséricorde à ceux qui la faisaient au prochain, la vue de Dieu à ceux qui ont le cœur pur et net ; il faut demander à la sainte Vierge l'esprit de pauvreté, de n'être plus si ardent et attaché aux biens de la terre, la douceur et la bonté, n'être plus si sujet aux mouvements de la colère, d'être patient aux injures, charitable et miséricordieux envers les pauvres, d'être affranchi de ces pensées impures qui souillent votre cœur, afin que vous soyez digne d'avoir le royaume des cieux, de posséder la terre des vivants et d'obtenir miséricorde, et qu'après le bannissement de cette vie, elle nous montre dans le ciel le bénit fruit de son ventre auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON CXIX.

DE MARIE, DISPENSATRICE DES INDULGENCES.

(Pour la fête de Notre-Dame-des-Anges.)

Ne acedieris vinculis illius, et continens factus, ne derelinquas eam; et vincula illius alligatura salutaris.

Persévérez dans son saint esclavage, et quand vous la posséderez ne l'abandonnez jamais, car ses chaînes sont des liens de salut. (Eccli. 6, v. 26, 28 et 31.)

Le sujet qui nous a ici assemblés, Messieurs, c'est pour remémorer le bienfait inestimable que Jésus fit à l'ordre de Saint-François, lorsqu'à la prière de la Vierge sa mère, il octroie indulgence plénière et abolition de toute sorte de péchés à ceux qui visiteraient

l'église du monastère de Notre-Dame-des-Anges en la ville d'Assise : indulgence qui a été étendue et communiquée à tous ceux qui visitent en ce jour les églises de ce saint ordre par toute la chrétienté. En quoi nous voyons combien est véritable ce qu'a dit le dévot Gerson : *Non habet Maria characterem sacerdotalem formaliter, habet autem eminentius ad reconciliationem peccatoris, et ad apertionem paradisi.* Marie n'a pas le caractère sacerdotal formellement et en son essence, mais elle l'a plus noblement, plus excellemment et plus parfaitement ; elle l'a en vertu, en puissance et en éminence ; elle a les clés du royaume des cieux, pour ouvrir à qui bon lui semble ; elle peut réconcilier à son Fils tel pécheur qu'il lui plaît ; elle peut donner indulgence et rémission des péchés aux âmes chrétiennes ; elle s'appelle fort proprement *Notre-Dame-des-Anges*, non-seulement parce qu'elle fit cette grâce en son église qui portait cet auguste nom, mais encore parce que, quand nous sommes avantagés de ses faveurs, de pécheurs que nous étions et engagés à la mort éternelle, nous pouvons devenir des anges et des officiers de la cour céleste : *Erunt sicut angeli Dei.*

C'est ce que j'ai à vous traiter en ce discours, vous montrant que la Vierge a un pouvoir très-ample et très-légitime de donner des indulgences ; premièrement, de droit commun ; secondement, par privilége et par prérogative particulière. La première indulgence que je désire de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! c'est le pardon de la témérité que je prends de parler de vous et de vos grandeurs : *Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt.* Il n'appartient qu'à vos enfants de célébrer vos louanges, et je ne suis que le moindre et que le plus indigne de vos esclaves ; vous êtes la Reine des anges, il n'appartient qu'à ces esprits célestes et angéliques de faire votre panégyrique ; mais vous êtes comme votre Fils, à qui on disait : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem.* Si bien que pour remplir entièrement le concert mélodieux que les anges entonnent en votre honneur, vous permettrez bien qu'à leur *superius*, nous joignions les échos de nos voix faibles et languissantes : la note de notre musique est bien différente de la leur, mais la lettre est toute semblable, car nous vous disons aussi bien qu'eux : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Possumus communicare proximo nostras satisfactiones : Maria autem potest dare indulgentias quibus vult, quia thesauri Ecclesiæ sunt propria ejus bona.

I. Punctum. — I. Primus Ecclesiæ thesaurus ex meritis Christi est peculium Mariæ, quia habuit dominium in Christum jure naturali. — II. Et jure civili. — III. Et consensit ut nos redimeret. — IV. Imo desideravit et cooperata est.

II. Punctum. — Secundus thesaurus ex meritis Mariæ ; quia durissimum, et valdè meritorium martyrium passa est.

III. Punctum. — Tertius thesaurus ex meritis sanctorum est etiam peculium Mariæ, quæ infudit illis virtutes.

Conclusio moralis. — I. In eos qui improbant confraternitatem. — II. In eos qui illâ utuntur ad perseverandum in peccato : 1° Scripturâ ; 2° Patribus ; 3° Ratione.

Exorde. — *Alter alterius onera portate.* Sur ces paroles que saint Paul écrit au chapitre 6e de l'Épître aux Galates, la théologie propose une belle question, et demande si nous pouvons porter

les charges des péchés les uns des autres. Si la pénitence qui nous est imposée pour nos crimes au tribunal de la miséricorde, qui est le sacrement de pénitence, ou au tribunal de la justice de Dieu, qui est le purgatoire pour les âmes choisies; savoir, dis-je, si cette pénitence peut être accomplie par quelque autre pour nous. Par exemple, le confesseur vous donne pour pénitence de dire le chapelet tous les jours un an durant; pouvez-vous dire : Mon Père, je n'ai pas le loisir; permettez-moi, s'il vous plaît, que je prie ma fille de le dire pour moi. Vous êtes en purgatoire pour un an, vous pouviez en être délivré si vous eussiez jeûné un certain temps; votre femme en jeûne autant et encore plus à votre intention : êtes-vous quitte de votre dette? Ce qui fait la difficulté, c'est qu'il est dit en Ezéchiel (18, 19), que l'enfant ne portera point l'iniquité de son père; et que saint Paul dit aux Galates (6, 5), que chacun portera son propre fardeau. Et en saint Matthieu (16, 27), que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Et qu'on tient, en théologie, pour assuré et indubitable, qu'il n'appartient qu'à Jésus-Christ de mériter la grâce sanctifiante pour les autres; qu'il n'est point d'ange dans le ciel, point de saint sur la terre qui vous la puisse acquérir et communiquer par ses propres mérites. Quand je donnerais dix mille pistoles aux pauvres, ou que je jeûnerais au pain et à l'eau toute ma vie à votre intention, je pourrais bien, par ces bonnes œuvres, obtenir de la miséricorde de Dieu quelques grâces actuelles pour vous, de bons mouvements et des inspirations du Saint-Esprit pour vous convertir ou vous porter à la pratique des vertus, mais je ne pourrais pas vous transporter le mérite de mon action, ni vous communiquer un seul degré de grâce habituelle et sanctifiante.

Saint Bonaventure (in 4, p. 20, p. 2, a. 1, q. 1), et les autres docteurs scolastiques usent de distinction et disent qu'une pénitence est quelquefois médicinale, et d'autres fois satisfactoire; qu'on la peut imposer ou par précaution du péché à venir ou par punition du crime passé; que quand elle nous est imposée pour la première fin, un autre ne la peut accomplir pour nous, parce qu'une peine et une mortification que votre enfant souffre, ou une vertu qu'il pratique, ne vous préserve pas d'un péché auquel vous avez inclination; s'il jeûne ou couche sur la dure à votre intention, il ne mortifie pas votre chair, ni ne refrène pas votre concupiscence; comme s'il prend médecine, il ne guérit pas votre fièvre ou quelque autre maladie que vous avez : mais que si la pénitence ne vous est imposée que pour la seconde fin, c'est-à-dire pour la punition de péchés passés, qu'un autre la peut accomplir pour vous; car il y a bien de la différence entre la justice distributive et la commutative. La distributive est celle qui donne les offices, les honneurs et les bénéfices de la communauté, à chacun selon ses mérites et sa capacité; la commutative est celle qui s'exerce dans le trafic et le commerce de la société humaine, comme en vendant, en achetant ou donnant à louage. Dans la justice distributive, un particulier ne peut pas satisfaire pour un autre. Si vous êtes un ignorant, par exemple, quand votre fils serait aussi savant que saint Thomas, ou aussi bon jurisconsulte que Bartold, vous n'êtes pas pourtant

digne d'un office de professeur en l'université ou de président au conseil. En la justice commutative on peut faire l'un pour l'autre, on peut répondre, payer et s'engager, se donner en ôtage pour son ami ou son parent.

Dieu exerce dans le ciel la justice distributive, donnant à chaque bienheureux le degré de gloire qui lui est convenable et proportionné à ses mérites que l'un ne peut mériter pour un autre; si bien que, quand je prierais Dieu nuit et jour, quand je donnerais tout mon bien aux pauvres, quand je jeûnerais plusieurs carêmes par an à votre intention, cela n'ajouterait pas un degré de surcroît à vos mérites ni à votre gloire essentielle, parce que vous n'en seriez pas plus dévot, plus charitable, ni plus abstinent; et c'est en ce sens que s'entend ce que l'Ecriture dit, que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. C'est de la damnation éternelle qu'il est dit que le fils ne portera point l'iniquité de son père, et que chacun portera son fardeau; mais en la punition temporelle qui est ordonnée pour satisfaction, on peut satisfaire l'un pour l'autre, parce que c'est un acte de la justice commutative, par laquelle on remet l'égalité qui était lésée, on abaisse le criminel qui s'était élevé, on honore le Sauveur qui avait été méprisé. L'Eglise est une cité : *Civitas civium unitas,* nous en sommes les citoyens[1]. Nous pouvons répondre et payer l'un pour l'autre, porter les charges les uns pour les autres, dit saint Paul.

Or, il n'est point de charge plus onéreuse, point de fardeau plus pesant et qui ait plus besoin de secours que la satisfaction des péchés. Nous sommes tous enfants d'une même famille, il y a communion de biens entre nous, nous sommes membres d'un même corps, il y a de la sympathie, de la correspondance et du secours mutuel de l'un à l'autre : *Alter alterius onera portate* (Gal. 6, 2). C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que nous lisons dans Tertullien (lib. *ad Mart.*, c. 1, et lib. *de Pudic.*, c. 22), et dans saint Cyprien (lib. 3, ép. 11. *vel* 15), que les martyrs donnaient des indulgences aux fidèles qui, étant tombés au péché, recouraient à eux; ce n'est pas qu'ils eussent le pouvoir de distribuer les trésors spirituels de l'Eglise, mais c'est qu'ils cédaient et transportaient aux autres leurs propres satisfactions. C'est au vicaire de Jésus, le souverain Pontife, de distribuer les biens communs de l'Eglise; et il y a cette différence entre lui et nous, que quand nous voulons communiquer aux autres nos propres satisfactions, nous pouvons les appliquer à qui bon nous semble par affection particulière, parce que nous donnons ce qui est à nous, et que nous sommes maîtres, possesseurs et propriétaires de nos actions et pénitences. Mais le pape ne communique pas seulement ses propres satisfactions, il communique encore celles de Jésus-Christ et de toute l'Eglise; mais il les communique comme un bien d'autrui, et non pas comme ses biens; comme un économe, et non comme propriétaire; comme dispensateur, et non comme dissipateur. Il n'en est pas le maître absolu, mais le distributeur et le surintendant; il

[1] Jerusalem quæ ædificatur ut civitas (Ps. 121, 3). Non potest civitas abscondi supra monte posita (Matth. 5, 14).

ne peut pas même les donner validement sans cause, il ne les peut donner ni par faveur mondaine, ni par affection du sang et de la chair.

Pour la Vierge, elle a ce privilége, qu'elle peut donner les trésors de l'Eglise, non-seulement comme dispensatrice, mais comme propriétaire; non comme le bien d'autrui, mais comme le sien propre; non avec obligation d'examiner la cause, mais avec permission de les donner à qui bon lui semble, parce que, en ce faisant, elle donne le sien et qu'elle ne fait tort à personne. La théologie enseigne que le trésor de l'Eglise est composé des souffrances de Jésus, des satisfactions de Marie, des pénitences et des mortifications des autres saints; et tout cela est le fonds de la Vierge, c'est son héritage et son propre bien, ou du moins elle y a beaucoup de part, puisqu'elle a contribué du sien pour l'augmenter.

Premier point. — I. Premièrement, elle a beaucoup de part aux souffrances de Jésus-Christ, puisqu'il ne les pouvait accepter ni se livrer à la mort, ni même recevoir une petite plaie sans la permission de sa mère, parce qu'il était à elle, qu'il lui appartenait par toute sorte de droit et en toute propriété. Vous savez, Messieurs, que nous pouvons avoir deux sortes de droits sur quelqu'un et que nous le pouvons posséder à double titre : par droit naturel ou par le droit civil : *Quarumdam enim rerum dominium nanciscimur jure naturali, quarumdam verò jure civili*, dit Justinien, § *Singulorum*, *institutis de rerum divisione*. Entre les droits naturels, le plus authentique et irréprochable, c'est la puissance d'un père ou d'une mère sur son enfant. Engendrer et posséder sont synonymes en l'Ecriture (*Proverb.* 8, 22) : *Dominus possedit me, etc.*; εκτισε, *creavit me*. Au Deutéronome (32, 6) : *Nonne ipse est Pater tuus, qui possedit te;* et en la Genèse (4, 1): Eve étant accouchée de son premier-né, disait : *Possedi hominem per Deum*. Et Aristote, en ses *Morales : Naturâ pater filiorum imperium obtinet, est enim causa pater essendi.* Voilà la solide et la vraie raison de cette vérité. La cause est naturellement maîtresse de son effet, l'ouvrier de son ouvrage et le peintre de son tableau. Or, un père est cause de l'être qui en est son fils; l'être est le fond, la base et le piédestal de tout le reste. Le tout a pouvoir sur sa partie, le corps sur chaque membre, la république sur chaque citoyen; l'enfant est comme une partie du père, et de là vient, dit Aristote, qu'un père se trouvant en grande nécessité, pourrait vendre son fils pour s'en délivrer.

La Vierge a une puissance plus entière, plus absolue et plus légitime sur le Sauveur qu'aucun père sur son enfant. L'enfant n'est à son père qu'à demi; la moitié de son être, de son amour et de son service est à sa mère et l'autre moitié à son père. Jésus est tout à Marie, car il n'a point de père sur terre en tant qu'homme, elle seule a engendré cet Homme-Dieu par une fécondité toute divine : elle a donc sur lui très-légitimement une autorité et une puissance paternelle.

Et si nous en croyons les jurisconsultes, nous avouerons qu'elle

ne l'a jamais perdue; car ils disent que cette puissance ne se peut éteindre que par l'une de ces quatre voies : premièrement, par la mort civile du père lorsqu'il est banni ou aux galères pour ses crimes, ou prisonnier entre les mains des ennemis; en second lieu, par la volonté du prince qui veut élever un fils de famille à l'honneur et à la dignité de patrice; en troisième lieu, par l'acquisition de quelque autre dignité éminente et sublime; et en quatrième lieu, par émancipation, lorsqu'en présence du juge le fils de famille est soustrait de la puissance paternelle par le libre consentement de son père[1]. La Vierge n'a jamais perdu sa puissance maternelle par aucune de ces quatre voies; non par la première, car elle n'a jamais commis de crime, elle n'a point été en la captivité du péché ni mortel ni véniel; non pas par la seconde voie, car tant s'en faut que le Père éternel ait affranchi son fils de sujétion, qu'au contraire il déclare, par son Apôtre, qu'il l'y a soumis : *Factum ex muliere, factum sub lege* (Gal. 4, 4); ni par la troisième, car si aucune dignité pouvait exempter ce divin enfant de la puissance de sa mère, ce serait l'union hypostatique, et elle ne l'en a pas délivré puisqu'à l'âge de douze ans il était Dieu et néanmoins sujet à sa mère : *Erat subditus illis;* ni par la quatrième voie, car l'émancipation ne se pouvait pas faire sans la volonté de la Vierge, et on ne lit point qu'elle ait eu cette volonté : au contraire, elle exerça sur lui sa puissance maternelle, même depuis qu'il eût atteint l'âge de trente ans, depuis qu'il fût publié le Messie et qu'il eût commencé à prêcher l'Evangile; elle lui fit avancer son heure de faire des miracles aux noces de Cana.

II. Mais supposons qu'il ne fût pas à elle par ce droit de nature, et que sa dignité infinie l'eût émancipé et affranchi de cette puissance naturelle; il était à elle par le droit civil : car entre tous les devoirs civils, le plus juste et le plus légitime, c'est le droit d'achat; il n'est rien qui soit plus à nous que ce que nous avons acheté.

Nam quod emis, possis dicere jure tuum.

Non estis vestri, empti enim estis : Vous n'êtes pas à vous, car vous avez été rachetés, disait l'Apôtre aux fidèles. Jésus-Christ Homme-Dieu, appartenait au Père éternel, il était sa possession et du ressort de son domaine : *Dominus possedit me*, et comme tel il lui fut offert en la purification, ainsi que tous les premiers nés : *Sanctifica mihi omne primogenitum : mea enim sunt omnia;* mais la Vierge le racheta selon la loi pour le prix de cinq sicles par une heureuse et sainte simonie, il peut dire avec vérité : *Totum quod sum, Mariæ sum : et quia fecit, et quia redemit.* Marie peut dire à Jésus-Christ : *Non estis vestri, empti enim estis.* Vous n'êtes pas à vous, car vous avez été racheté. Le droit que les pères et les mères acquéraient sur leurs enfants par cet achat, en la purification, était un droit divin; c'était le même droit que

[1] § *Pœnæ servus institutis :* Quibus modis jus patriæ potestatis solvitur. Filius familias inst. eodem titulo, lib. 10; Codicis tit. *De decurionibus.* Præterea inst. eodem.

Dieu, en tant que créateur, a sur toutes les créatures; car, en la loi de l'oblation des enfants, obligeant son peuple à les lui offrir, il allègue pour raison que toutes choses sont à lui : *Mea enim sunt omnia*, et il transférait ce droit au père et à la mère de l'enfant pour le prix connu et porté au texte de la loi. Pour cela, ce droit des pères et des mères sur les enfants était si absolu, si dominant et souverain, que par la loi du Deutéronome, l'enfant qui était notablement rebelle et désobéissant à ses père et mère, était condamné à être lapidé. Jésus donc ne pouvait disposer de soi, se livrer à la mort, ni répandre une goutte de son sang précieux, et payer notre rançon sans le consentement de sa mère, et elle l'a donné très-volontiers.

III. Aussi le saint Evangéliste, qui a couché par écrit le contrat de notre rédemption, quasi comme un notaire apostolique, n'a pas oublié de déclarer en cet instrument public, que Jésus nous rachetant par sa sainte mort, était dûment autorisé de sa Mère présente, consentante et approuvante ce qu'il faisait; et c'est pour cette raison, entre autres, qu'étant à la croix, il ne l'appelle pas sa mère, il ne la nomme que femme, parce que, pour l'amour de Dieu et de notre salut, elle s'était dépouillée et désappropriée du pouvoir maternel qu'elle avait de disposer de lui et de lui défendre de mourir; elle lui avait cédé, remis et transporté tout le droit et l'autorité qu'elle avait sur lui : comme pour la même raison il ne dit pas en son agonie : Mon Père, pourquoi m'avez-vous délaissé? mais : Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé? parce que le Père éternel avait renoncé à son pouvoir paternel, par lequel il l'eût pu empêcher de mourir, et il l'avait livré à la mort et à la puissance des ténèbres.

IV. C'est ce qui fait dire à saint Bonaventure : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret; sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret;* et au dévot Arnoud de Chartres, contemporain de saint Bernard : *Omnino tunc erat una Christi et Mariæ voluntas unumque holocaustum ambo offerebant Deo; hæc in sanguine cordis, ille in sanguine carnis, unde communem in mundi salute cum illo effectum obtinuit.* Jésus et Marie n'avaient alors qu'une même volonté, tous deux ont offert à Dieu un même sacrifice : Jésus souffrant en son corps et Marie en son cœur; pour ce, elle a coopéré au salut des hommes. Et saint Bernard : *Eva suggessit prævaricationem, Maria ingessit redemptionem;* elle désira qu'il mourût pour nous, elle y consentit, elle l'en pria; et elle avait tant de pouvoir et d'ascendant sur son esprit, qu'encore que son Père ne lui eût pas commandé, il se serait livré à la mort pour condescendre au désir de sa mère : *Factus obediens usque ad mortem;* Il s'est rendu obéissant à sa mère jusqu'à la mort. Obéissance qui semble plus héroïque, et par conséquent plus satisfactoire pour nos péchés que celle qu'il rendit à son Père, parce qu'elle l'abaissait, l'humiliait davantage. Et ce consentement que Marie a donné aux souffrances de Jésus était si salutaire, que si le contrat de notre rédemption passé entre le Père et son Fils, n'eût porté qu'il mourait pour nous racheter, la seule circoncision, avec le consentement de sa mère, eût été suffisante

de satisfaire pour tous les péchés du monde; parce qu'il eût satisfait par cette effusion de sang en la foi et dévotion de sa mère, comme les enfants reçoivent le baptême en la foi de leurs parents et de l'Eglise.

Et, en effet, le coup de lance qu'il reçut après sa mort en son sacré côté fut méritoire pour nous, encore qu'il le reçût n'étant plus voyageur, puisque les saints Pères disent que les sacrements de l'Eglise, qui sont les sources de la grâce, sont sortis de cette plaie. Méritoire, dis-je, parce qu'il l'avait acceptée pour l'amour de nous et offerte à Dieu son Père pendant qu'il était en vie, et parce que l'âme de la sainte Vierge, vivante en ce corps adorable plus qu'en son propre corps[1], reçut plus de douleur de ce coup inhumain que s'il eut percé son cœur virginal : *Verè tuam animam, ô beata Mater! gladius pertransivit, alioqui nonnisi eam pertransiens carnem Filii tui penetraret, et quidem posteaquam emisit spiritum, tuus ille Jesus, ipsius planè non attigit animam crudelis lancea quæ ipsius aperuit latus, sed tuam utique animam pertransivit, ipsius nimirum anima jam ibi non erat, sed tua planè inde nequibat avelli, tuam ergo animam pertransivit vis doloris, ut plus quam martyrem non immeritò prædicemus, in quâ nimirum corporeæ sensum passionis excesserit compassionis effectus*[2]. Véritablement une épée de douleur a percé votre cœur, ô sainte Vierge! car elle ne pouvait pénétrer le corps de votre Fils sans pénétrer votre âme qui y était attachée; et que depuis que votre Jésus eut rendu l'esprit, le coup de lance qui ouvrit son côté ne fit point d'impression sur son âme qui n'était plus en son corps, mais sur la vôtre qui n'en pouvait être séparée; et nous devons dire que vous êtes plus que martyre, puisque la douleur de la compassion que vous avez soufferte en votre cœur, vous a été plus sensible que si vous eussiez enduré de grands tourments en votre corps, dit saint Bernard.

Deuxième point. — Il est vrai que le trésor de l'Eglise est composé premièrement, primitivement et principalement des mérites de Jésus-Christ; mais les mérites et les souffrances de Marie et des autres saints y contribuent aussi, et y servent comme d'accessoire. Saint Bernard nous vient de dire avec vérité, qu'il faut appeler la Vierge plus que martyre; car les autres martyrs n'enduraient qu'en leurs corps, et leurs douleurs extérieures étaient toujours accompagnées de douceurs intérieures; ils pouvaient dire comme le Prophète : *Secundùm multitudinem dolorum, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam*; et, comme dit saint Bernard : *Vident cruces nostras, non vident unctiones nostras;* Les consolations du Saint-Esprit ont réjoui notre âme, à mesure qu'on a multiplié les supplices de notre corps. Les gens du monde voient nos croix et nos afflictions extérieures, mais ils ne voient pas nos joies et nos onctions intérieures. Marie a souffert en son âme et au plus sensible de son cœur des douleurs très-piquantes et toutes pures, sans mé-

[1] Anima plus est ubi amat quàm ubi animat.

[2] S. Bern. *in illud Apoc.* : Signum magnum apparuit in cœlo circa finem.

lange et consolation; elle a souffert incomparablement plus en son Fils que si elle-même eût reçu le coup qu'on lui donnait; car l'âme a plus de présence, plus de vie, et plus de sentiment où elle aime que non pas où elle anime : nous le voyons évidemment en l'exemple d'Abraham.

Il est assuré qu'Isaac mérita beaucoup par la volonté qu'il eut de mourir pour obéir à Dieu et à son père; qu'il n'était pas alors un petit enfant comme quelques-uns pensent, puisqu'il pouvait monter une montagne étant chargé de tout le bois qui était nécessaire pour le brûler et réduire en cendre. Les saints docteurs tiennent communément qu'il était âgé de vingt-cinq ans ; que son père lui déclara le commandement de Dieu, et qu'il y consentit très-volontiers; qu'il voulut être lié sur le bûcher, de peur de faire quelque mouvement indécent pendant qu'on l'égorgerait comme un agneau; je dis pendant qu'on l'égorgerait : car il ne le voulait pas décapiter comme on le dépeint d'ordinaire, mais l'égorger (Genes. 22, 10); où nous avons au texte latin, que son père prit l'épée pour l'immoler; il y a dans l'Hébreu *lischot*, pour l'égorger : et toutefois l'Ecriture ne parle pas de cet acte héroïque d'obéissance, elle ne loue pas sa bonne volonté, elle ne dit mot du mérite qu'il acquit par cette humble soumission, elle ne loue qu'Abraham, elle n'exagère que sa vertu, et elle promet de bénir Isaac pour l'amour d'Abraham. D'où vient cela? C'est que le mérite d'Isaac n'est point comparé à celui de son père. Abraham eut beaucoup plus de répugnance, d'aversion, de peine d'esprit et de sentiment de douleur contre le commandement de Dieu que s'il eût été obligé de subir lui-même la mort. Quand vous abandonnez de bon cœur votre enfant à la religion et au service de Dieu, peut-être que vous méritez plus que lui. Nous pouvons dire de même de la Vierge *: Corporeæ sensum passionis excessit compassionis affectus.* Elle eut beaucoup plus de répugnance, plus d'opposition et de contradiction de la nature, plus de sensibilité à voir Jésus en croix, que si elle-même y eût été; car elle aimait son Fils incomparablement plus que soi-même.

De plus, les autres martyrs n'ont enduré que quelques moments, quelques jours, ou tout au plus quelques années; la sainte Vierge a souffert pendant toute la vie de son Fils : car elle savait les Ecritures, elle en avait une parfaite intelligence, elle avait lu ce que les prophètes prédisaient de la passion de Jésus, elle savait ce que l'épée de douleur, prophétisée par Siméon, signifiait; elle était toujours en la prévoyance et dans l'appréhension de ces douleurs; voyant les pieds et les mains de son divin Enfant, elle considérait qu'ils seraient cloués à la croix; en l'emmaillottant au berceau elle se représentait qu'il serait quelque jour garrotté. Après l'ascension du Sauveur même, elle endura un très-ennuyeux martyre, non-seulement par l'absence et la privation de son bien-aimé, mais remémorant les mystères de sa sainte passion, voyant les lieux où il avait enduré, les personnes qui l'avaient accusé et les bourreaux qui l'avaient fait mourir. Il ne se peut donc faire qu'elle n'ait acquis de grands trésors spirituels par tant de souffrances dont elle faisait si bon usage.

Les autres saints martyrs avaient quelquefois besoin de satisfaire

pour leurs propres péchés, comme saint Boniface, saint Jacques l'Intercis et saint Cyprien de Nicomédie ; ils n'avaient point tant de satisfactions surabondantes : quelques-uns pouvaient dire : *Ne sufficiat nobis et vobis*; mais la Mère de Dieu n'avait que des satisfactions surabondantes, car chaque bonne œuvre faite en état de grâce étant méritoire d'accroissement de grâce, et satisfactoire pour la peine due au péché, toutes les actions de la Vierge lui servaient en tant que méritoires et augmentaient sa grâce ; mais en tant que satisfactoires, elles ne lui étaient point nécessaires, car elle n'avait point de dettes à acquitter; et ainsi elle en a fait un trésor, qu'elle peut communiquer à qui bon lui semble comme de ses propres acquêts.

Troisième point. — Et même les mérites et les satisfactions des autres saints sont encore à elle en quelque façon, et elle en peut disposer comme de son propre, parce que ce sont des fruits de ses bons exemples, des moissons de ses semences, des productions de ses influences auxquelles elle a beaucoup contribué. *Maria est suprema hierarchisans post Filium purgando, illuminando et perficiendo*, dit le dévot Gerson (tr. 6, *in Magnif. circa medium*) : Marie exerce souverainement après son Fils les actions hiérarchiques en l'Eglise, elle fait à tous les saints ce que, selon saint Denys, les plus hauts séraphins font aux anges inférieurs; elle les purifie, les éclaire et les perfectionne. Si sainte Pélagie, sainte Théodore et sainte Marie Egyptienne ont fait pénitence, c'est la Vierge qui les a purgées. Si saint Ambroise, saint Augustin, saint Thomas et saint Bonaventure ont eu de grandes lumières et des connaissances surnaturelles, c'est Marie qui les a éclairés. Si saint Dominique, saint François, saint Charles Borromée ont été parfaits, c'est Marie qui les a perfectionnés. Si plusieurs âmes chrétiennes entendent dévotement la messe, s'exercent à l'oraison mentale, endurent patiemment les injures, font de grandes aumônes, gardent la continence et pratiquent les autres vertus solides et parfaites, c'est par l'influence et la participation de la piété, de la patience, de la charité, de la pureté et des autres vertus de Marie : *Totis medullis cordium, totis præcordiorum affectibus et votis omnibus Mariam veneremur, quia hæc est voluntas Domini, qui totum nos habere voluit per Mariam.* Honorons la Vierge de tous les efforts de notre cœur, de toute l'étendue de notre âme, parce que c'est la volonté de Dieu qui veut que nous recevions tout par son entremise, dit saint Bernard. Et saint Jean, en l'Apocalypse, vit que les saints jetaient leurs couronnes devant le trône de l'agneau ; cet agneau, c'est le Verbe incarné qui a été sacrifié sur l'autel de la croix pour le salut des hommes ; son trône, c'est la Vierge-mère : *Veni electa mea, et ponam in te thronum meum.* Les saints donc jettent leurs couronnes, non-seulement devant l'agneau, mais devant le trône de l'agneau, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent que les victoires qu'ils ont remportées et les couronnes qu'ils ont gagnées procèdent des mérites du Fils et des faveurs et secours de la mère. La Vierge donc, étant propriétaire des trésors de l'Eglise, elle les peut dispenser selon son bon plaisir, elle peut donner des indul-

gences à qui bon lui semble, elle peut retirer du purgatoire, quand il lui plaît, les âmes qui l'ont bien servie et honorée : *Mecum sunt divitiæ et gloria ut ditem diligentes me.*

Conclusion. — I. Ecoutez donc, et suivez le conseil que le Saint-Esprit vous donne par la bouche du Sage : *Ne acedieris in vinculis illius, et continens factus ne derelinquas illam, in novissimis enim invenies requiem in ea, et erit tibi torques illius in stolam gloriæ, et vincula illius alligatura salutaris* (Eccl. 6, 31). Ne soyez point paresseux à prendre son cordon ou son scapulaire, à vous faire écrire à la confrérie de Notre-Dame-des-Anges ou du Mont-Carmel, ne dites pas comme certains insolents. Une corde de chanvre ou une pièce de drap me peut-elle sauver? Non, mais elle vous peut être salutaire, et elle vous peut disposer à faire votre salut : *Vincula illius alligatura salutaris;* vous prenez ce cordon pour marque de l'esclavage que vous vouez à la Vierge et à son Fils par son entremise. Il y a cinq nœuds, pour montrer que le Fils de Dieu vous a acquis pour son esclave par ses cinq plaies; pour protester que vous liez et consacrez à sa sainte Mère et à lui vos cinq sens de nature, les cinq puissances de votre âme : l'entendement, la mémoire, la volonté, l'appétit irascible et le concupiscible. Ce n'est pas le cordon bleu en France, ni la toison en Espagne, qui ennoblit les gentilshommes, c'est le roi; mais ces livrées sont des marques et des témoignages de leur noblesse. Ceux qui aiment avec passion portent toujours sur eux quelque ruban, ou quelque autre faveur de la personne qu'ils aiment, pour témoigner le désir qu'ils ont de ne la jamais oublier. Et qui est-ce qui vous peut blâmer avec raison, si pour vous souvenir toujours de la Vierge, vous prenez sur vous ses livrées, c'est une faveur qu'elle vous fait, vous l'en devez remercier.

II. 1° Quand les saints Pères et les prédicateurs disent que c'est une marque de prédestination d'être affectionné à la Vierge, que tous ceux qui l'invoquent et qui lui sont dévots ne peuvent périr, il ne le faut pas entendre de ceux qui l'invoquent tellement quellement, ni de ceux qui se contentent de lui dire quelques chapelets ou autres prières, mais de ceux qui la réclament comme elle désire, de ceux qui la servent d'une vraie dévotion ; c'est-à-dire, de ceux qui la prient pour obtenir par son moyen la grâce de garder la loi de Dieu et s'abstenir du péché ; et c'est simplicité de croire que tous ceux qui sont de quelque confrérie, ou qui font tous les jours certaines prières à la Vierge, seront infailliblement sauvés; car si vous ne gardez les commandements de Dieu et si vous mourez en état de péché mortel, vous serez damné nonobstant toutes vos confréries et vos dévotions prétendues; autrement que deviendrait cette parole que le Saint-Esprit dit aux Proverbes, aux Psaumes; en saint Matthieu, en saint Paul et dans l'Apocalypse[1], que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, que chacun remportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal; que les

[1] Prov. 24, 12, 91 ; Ps. 61, 13 ; Matth. 16, 27 ; Rom. 2, 6; Apoc. 2, 23; 1. Cor. 5, 10; Galat. 5, 12.

luxurieux, tous les larrons et tous les avaricieux, que tous les ivrognes et tous les médisants ne posséderont jamais le royaume de Dieu. Quelle congrégation, quelle compagnie, quelle confrérie plus sainte et plus divine que celle de Jésus, de la Vierge et des saints Apôtres! Judas, néanmoins, s'est perdu en cette confrérie; et si quelque révélation dit le contraire, elle est sujette à caution; une seule parole de l'Ecriture est préférable à mille révélations particulières. Toute révélation, toute apparition et toute doctrine qui est contraire à la parole de Dieu, doit être rejetée comme une tromperie de l'ange des ténèbres, qui se transfigure souvent en ange de lumière pour amuser le peuple et le retirer de la dévotion solide et du chemin assuré de son salut, qui est l'observation des commandements de Dieu et la fuite du péché mortel : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata;* Si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandements du Sauveur.

Je dirai encore plus, et je dirai vrai, que quand nous serions très-assurés qu'un ange du ciel, de la part de Dieu, ou le Sauveur même de sa propre bouche, aurait dit que tous ceux qui seront d'une telle confrérie, ou qui feront tous les jours telle prière à la sainte Vierge, seront sauvés, je vous pourrais dire, sans danger de mentir, encore que vous soyez de cette confrérie, et que vous disiez ces prières à la Vierge, que vous serez damné éternellement si vous ne gardez les commandements de Dieu et si vous mourez en mauvais état; car quelles paroles plus claires, plus formelles, plus expresses, et plus certaines en l'Ecriture sainte que celles-ci : Celui qui croira, et qui recevra le baptême sera sauvé; Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé; Qui mange ce pain de l'Eucharistie, vivra éternellement. Et toutefois, plusieurs de ceux qui croient et qui sont baptisés ne seront pas sauvés; et saint Jaques (2, 14) dit : Si quelqu'un n'a pas les œuvres, la foi le pourra-t-elle sauver? Plusieurs de ceux qui invoquent le Seigneur ne seront pas reçus au royaume des cieux; car il a dit : Tous ceux qui me disent: Seigneur! Seigneur! n'entreront pas au royaume des cieux; mais celui qui aura fait la volonté de mon Père. Plusieurs de ceux qui mangent le pain céleste de l'Eucharistie ne vivront pas éternellement; car saint Paul (1. Cor. 11, 29) dit que quelques-uns le mangent à leur condamnation. C'est que ces propositions, et autres semblables, s'entendent de ceux qui croient, qui invoquent et qui communient dignement et saintement, avec l'amour de Dieu et l'obéissance à ses divines lois; donc, si quelque révélation dit que tous ceux qui sont de telle confrérie, ou qui feront telle prière, seront sauvés, quand elle viendrait de Dieu même, elle se doit entendre avec cette clause : Pourvu qu'on garde les commandements de Dieu, et qu'on meure en sa grâce, à quoi telle confrérie ou telle prière peut de beaucoup servir; car si tous ceux qui invoquent Dieu, et qui disent au Sauveur : Seigneur! Seigneur! ne sont pas pourtant sauvés s'ils ne font la volonté de son Père, beaucoup moins ceux qui invoquent la Vierge et qui lui disent : Vierge sainte, priez pour nous!

Au temps du pape Eugène troisième, on publia une croisade, c'est-à-dire une confrérie de ceux qui s'enrôlaient pour la con-

quête de la Terre-Sainte, ou qui fournissaient aux frais de la guerre; saint Bernard la prêcha avec beaucoup de ferveur, et promit à tout le monde qu'on en aurait bonne issue; il assura que c'était la volonté de Dieu, et Dieu même le témoigna par des miracles publics qui se firent en divers endroits : toutefois cette entreprise réussit très-mal pour les chrétiens.

2° Le saint répondant à ceux qui en murmuraient, dit[1] que les promesses de Dieu ne préjudicient pas à sa justice, et qu'elles se font toujours avec cette condition tacite: pourvu qu'on garde ses commandements et qu'on ne l'offense pas; ce qu'il prouve très-bien, en ce qu'au livre de l'Exode, Moïse promit, de la part de Dieu, aux enfants d'Israël, qu'il les ferait entrer en la terre promise, confirmant sa promesse par des miracles très-signalés que tout le monde sait : *Domine cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis;* et toutefois de plus de six cent mille personnes à qui cette promesse fut faite, il n'y en eut que deux, pas davantage, à savoir : Caleb et Josué, en qui elle fut accomplie; ce qui vous trompe en ce sujet, c'est que vous avez ouï dire ou lu en quelque livre que la Vierge a obtenu à quelque pécheur une parfaite contrition à l'heure de la mort; et là-dessus vous hasardez votre éternité. C'est comme si vous disiez : Elle a obtenu du vin miraculeux aux noces de Cana; donc, elle m'en obtiendra aussi, et je ne dois pas faire provision de vin pour mes noces; c'est comme si vous disiez: Son Fils a rendu la vue à trois aveugles, et il a ressuscité trois morts; donc, je ne me dois pas soucier de perdre la vue, ni la vie: il me les rendra miraculeusement aussi bien qu'aux autres; comme si vous ne saviez pas cette maxime du droit civil : *Jus singulare non trahitur ad consequentiam,* et cette règle du droit canon : *Quod alicui gratiosè conceditur, trahi non debet ab aliis in exemplum.* Quand on accorde un privilége, ou une faveur particulière à quelqu'un, c'est sans la tirer à conséquence, et les autres ne doivent pas prétendre qu'on leur en fera autant.

3° Mais je veux bien supposer qu'elle priera pour vous, qu'elle sera exaucée et qu'elle obtiendra de son Fils le pardon de vos péchés, qu'elle exercera envers vous le pouvoir qu'elle a de donner des indulgences; et néanmoins je vous puis dire avec vérité, et j'aurai tous les saints docteurs pour mes garants, qu'elle ne vous affranchira pas du plus grand mal qui est en votre péché, qu'elle ne le fera jamais, et qu'elle ne le saurait faire avec tout son pouvoir et son crédit; il lui est impossible, de toute impossibilité. Quel est le plus grand mal du péché? qu'est-ce qui est de plus noir, de plus hideux et de plus funeste en ce monstre? Ce n'est pas qu'il vous prive de tous vos mérites, ou qu'il vous engage à la damnation éternelle, c'est qu'il déplaît à Dieu, qu'il offense une très-haute, très-adorable et très-aimable majesté; c'est qu'il méprise une bonté infinie: quand vous commettez un péché, que la Vierge fasse tout ce qu'elle pourra, qu'elle emploie tout son crédit et toute sa puissance, elle ne saurait faire que votre action criminelle ne déplaise à Dieu, ne le déshonore et n'offense une bonté ineffable

[1] S. Bern., l. 2, *de Consider. ad Eugen.*, c. 7.

et une majesté infinie. En quoi donc devons-nous désirer qu'elle emploie son crédit pour nous? est-ce à prier son Fils qu'il ne nous châtie point selon nos démérites, ou bien qu'il ne permette pas, qu'en punition de nos fautes passées, nous tombions en de nouveaux péchés? Voilà ce qu'elle demande bien volontiers, voilà de quoi il la faut prier souvent et avec grande instance : voilà pourquoi elle est appelée, non simplement la Mère de dilection, mais de sainte espérance : *Ego Mater pulchræ dilectionis, et sanctæ spei.* Vous fier à elle et de là prendre occasion de persévérer en vos débauches, ce n'est pas une espérance sainte, mais vicieuse et criminelle, ou, pour mieux dire, ce n'est pas espérance, mais une vaine opinion et une présomption téméraire.

Ne acedieris, donc, *in vinculis illius*, ne dédaignez pas de prendre le cordon de cette dévote confrérie; mais en même temps liez-vous saintement au Fils de Dieu et à sa Mère, par une forte et puissante résolution de les bien servir toute votre vie, de procurer leur gloire de tout votre possible et de plutôt mourir que de les offenser par un péché mortel. Si vous faites ainsi : *Erit tibi torques illius in stolam gratiæ, et vincula illius alligatura salutaris.* Le saint cordon vous sera une livrée très-honorable, un lien salutaire, une espérance bien fondée d'obtenir quelque jour dans le ciel, non pas une pension annuelle de mille écus, comme au cordon bleu, mais une félicité éternelle et abondance de toute sorte de biens en la compagnie de saint François et des autres bienheureux. *Amen.*

SERMON CXX.

DE L'HONNEUR QUI EST DU A LA SAINTE VIERGE.

Prêché à Rouen, l'an 1636, *en la procession des Rogations où l'on prêche en la rue.*

Réponse à un livre qu'un ministre de Charenton a fait contre ceux qui l'invoquent.

Beatam me dicent omnes generationes.
Toutes les générations m'appelleront bienheureuse. (Luc. 1, 48.)

PLATON a dit que le corps s'empoisonne par la bouche, et l'âme par les oreilles. Il disait vrai, mais il ne disait pas tout; cela se fait aussi par les yeux. Rien ne peut empoisonner le cœur humain que les affections déréglées de la volonté ou les opinions erronées de l'entendement, et les unes et les autres se glissent en l'âme par les yeux, autant et plus que par les oreilles. Des unes le poète a dit :

Si nescis oculi sunt in amore duces;

des autres il a dit :

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

Pour cela, l'Eglise qui a soin du salut de ses enfants et qui veut les préserver de tout ce qui leur peut nuire, ne leur défend pas seulement d'ouïr le prêche des ministres, de peur d'être empoisonnés par les oreilles, mais encore de lire les livres des hérétiques, de peur d'être empoisonnés par les yeux; car nous voyons que les calvinistes, pour donner du poison aux catholiques dans une coupe dorée, comme cette femme débauchée de l'Apocalypse, composent certains livres qui ont des titres spécieux et des commencements dévots et orthodoxes; mais qui, en la suite, portent le venin comme le scorpion en la queue. Ce qui doit apprendre aux catholiques qui sont curieux de leur salut, de ne point lire de livres, quelque belle apparence qu'ils aient, sans les montrer et communiquer à leurs curés. Pour vous faire voir cette vérité et pour me rendre utile à tous mes auditeurs, tant hérétiques que catholiques, je diviserai ce discours en deux points. Premièrement, je répondrai au livre qu'un ministre de Charenton a fait depuis peu contre les dévotions que nous pratiquons envers la Vierge. En second lieu, je vous montrerai, par douze puissantes raisons, les obligations que nous avons de l'honorer.

Aux autres prédications, j'invoque votre miséricorde, ô sainte Vierge! mais en celle-ci je prendrai la hardiesse de réclamer votre justice. Quand il vous plaît de me secourir de votre assistance, pour traiter les autres sujets, vous le faites sans obligation par la seule inclination de votre bonté naturelle; mais en ce sujet où il s'agit de votre honneur, vous êtes, ce semble, obligée de me fournir des armes et des forces pour la défense de votre querelle : *Da mihi virtutem contra hostes tuos*; à cette intention : *Dignare me laudare te : Ave, Maria, gratiâ plena.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Hæreticus vulpi comparatur.

I. Punctum. — I. Argumenta hæretici contra cultum beatæ Mariæ. — II. Responsio ad illa.

II. Punctum. — Colere beatam Virginem, est actio : Primo Justa, quod probatur duodecim rationibus; — secundo, gloriosa; tertio, Salutaris.

Conclusio. — Pia praxis erga Virginem.

Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas. Saint Bernard (Serm. 64. *in Cant.*) faisant un beau commentaire sur ces paroles de l'Epoux, dit avec beaucoup de raison, que ces petits renards qui ruinent et ravagent les vignes signifient les hérétiques qui désolent l'Eglise catholique. L'Epoux les compare aux renards plutôt qu'aux ours, aux sangliers ou à d'autres bêtes sauvages, à cause des artifices et des ruses ordinaires et malignes dont ils se servent pour pervertir et perdre les âmes. Aussi nous avons vu en nos jours, qu'un grand roi (Louis XIII), pendant le temps de sa jeunesse, était affectionné à la chasse des renards, par un augure très-heureux et comme par un présage assuré qu'il ferait la guerre aux hérétiques et qu'il démolirait les villes où ils s'étaient retranchés et tapis comme des renards en leur tanière.

Or, entre plusieurs ruses qui sont propres et naturelles à cet animal, celle qui me semble la plus adroite, mais aussi la plus

malicieuse, c'est qu'il contrefait quelquefois le mort et qu'il se couche immobile sur la terre comme s'il était privé de sentiment et de vie. Les corbeaux, les pies et plusieurs autres animaux des plus niais s'imaginent que c'est un cadavre, ils y fondent comme sur une voirie, ils s'en approchent pour en faire leur curée; mais au premier coup de bec qu'ils donnent, le faux mort ressuscite, se jette sur ces malavisés, les dévore et en fait bonne chère. Voici un renard de Charenton qui en fait de même : c'est le ministre Derelincourt qui a composé un livre intitulé : *De l'honneur qui doit être rendu à la sainte et bienheureuse Vierge Marie*, *avec une méditation sur l'incarnation de Notre Seigneur*. Les âmes simples et idiotes, à la vue d'un si beau titre et à la lecture des premières pages de ce livre, se réjouissent et disent : A la bonne heure, Dieu soit loué, le renard est mort, les ministres de Charenton ne sont plus hérétiques; ils sont d'accord avec nous qu'il faut honorer la sainte Vierge; ils commencent de s'adonner à la méditation. Mais au progrès de la lecture on voit que ce ministre est aussi renard que jamais, que ce renard n'est pas mort, mais qu'il contrefait le mort : son impiété le réveille et il se jette sur l'esprit du lecteur. Il déchire à belles dents la dévotion envers la Vierge; il ne fait rien moins que ce qu'il a promis à la tête de son livre. Pour cela, il me semble à propos de répondre aux objections qu'il y fait, tant afin que personne n'en soit empoisonné, comme parce que les arguments qu'il allègue sont ordinairement en la bouche des calvinistes, quand ils veulent combattre l'invocation des saints et nos dévotions envers la Vierge.

Premier point. — Il use donc en ce livre de deux sortes de batterie contre nous. En premier lieu, il se sert d'arguments tirés de l'Ecriture sainte; en second lieu, il se sert d'arguments tirés de sa propre tête et de la censure qu'il fait de nos dévotions. Les arguments qu'il prend de l'Ecriture sont négatifs, ou affirmatifs en cette manière : l'Ecriture ne commande point l'invocation des saints, il n'en est parlé ni au Vieux ni au Nouveau Testament. Moïse, qui a donné tant de lois au peuple de la part de Dieu, qui a particularisé si soigneusement et distinctement toutes les dévotions que le peuple devait pratiquer au culte divin, n'en dit pas un seul mot ni en la Genèse, ni en l'Exode, ni aux autres livres de son Pentateuque. Les évangélistes n'en parlent point au Nouveau Testament, saint Pierre, saint Paul, les autres Apôtres qui ont écrit des Epîtres canoniques ne recommandent point aux fidèles d'invoquer la Vierge, d'honorer les saints, de pratiquer envers eux aucune dévotion. En second lieu, non-seulement l'Ecriture ne le commande pas, mais elle le défend, ou du moins elle témoigne que ce sont des dévotions inutiles et impertinentes; il cite à cet effet le Vieux et le Nouveau Testament. L'Ecclésiastique dit au chapitre 9e : Les morts ne connaissent plus rien et n'ont plus de récompense à espérer; ils n'ont point de part en ce monde, ni aux œuvres qui se font sous le ciel : *Mortui nihil noverunt amplius*, *nec habent ultra mercedem*, *nec habent partem in hoc sæculo, et in opere quod sub Sole geritur* (Eccl. 9, 5, 6.). Au Nouveau Testament, l'A-

pôtre saint Jean, dit le ministre, voulut faire ce que vous faites : il voulut se prosterner devant un ange et l'adorer, et l'ange l'en reprit. Ne le faites pas, lui dit-il, je suis votre confrère et serviteur d'un même Maître que vous; et pour le mieux inculquer, quelque temps après, le même évangéliste voulant derechef adorer un ange, cet esprit bienheureux l'en reprit en mêmes termes qu'il avait fait auparavant : *Cecidi ante pedes ejus ut adorarem eum, et dixit mihi, vide ne feceris. Conservus tuus sum, et fratrum tuorum* (Apoc. 19, 10; 22, 9.)

Après ces passages, le ministre fait des arguments tirés de son crû et de sa propre tête; il trouve à redire aux éloges d'honneur que nous donnons à la Vierge, aux salutations que nous lui faisons et aux cérémonies que nous pratiquons en son service. Il dit que nous l'appelons *déesse;* il n'approuve pas que nous l'appelions *reine des cieux.* Etes-vous, dit-il, plus sage qu'elle? elle se qualifie la *très-humble servante du Seigneur;* pourquoi lui donnerez-vous d'autres titres? Vous lui dites : *Ave, Maria*, et certes, ce n'est pas sans raison que vous apprenez aux peuples à réciter en latin ces paroles, parce que s'ils les disaient en français, ils en reconnaîtraient l'abus : car, au lieu qu'ils s'imaginent de prier la Vierge, ils verraient qu'ils prient Dieu pour la Vierge, disant : *Ave, Maria,* c'est-à-dire : Bien te soit, Marie; et ce souhait, dit-il, est impertinent : car la Vierge est à présent en l'Eglise triomphante, où les souhaits n'ont plus lieu, puisque Dieu y remplit tous nos désirs. De plus, vous la servez par des cérémonies que les payens emploient au service de leurs fausses divinités. Vous allez en procession avec des flambeaux ou cierges allumés ; les payens faisaient de même en la fête de Februa, mère de Mars, et de la déesse Cérès; vous vous servez de violes, d'orgues et d'autres instruments de musique, et tout cela était en usage quand on adorait la statue dressée par Nabuchodonosor.

II. Or, pour ne répondre pas aux mensonges évidents qu'il avance, quand il dit que nous appelons la Vierge *déesse*, qu'on n'enseigne l'*Ave, Maria* qu'en latin, il est démenti par autant de catholiques qu'il y a au monde, qui savent qu'aucun de nos prédicateurs ni aucun de nos livres de prières, n'a jamais dit que la Vierge est une déesse ; et que tous nos catéchismes et manuels de prières sont pleins d'*Ave, Maria* en français; je vous veux faire voir clairement l'impertinence de ces objections et les absurdes conséquences qu'on en pourrait tirer si elles étaient tant soit peu recevables. Moïse, en son Pentateuque, ne parle point de l'invocation des saints, donc il ne la faut pas recevoir; c'est comme qui dirait : Moïse, en son Pentateuque, parlant au peuple juif des récompenses qui sont préparées à ceux qui garderont les commandements de Dieu, et des châtiments de ceux qui les transgresseront, ne parle point de la gloire des saints dans le ciel ni des peines des damnés en enfer, donc il ne les faut pas croire. Comment est-ce que Moïse eût recommandé de prier Abraham, Isaac, Jacob, ou autres saints du paradis, vu que pas un devant lui ni plus de quatorze cents ans après lui, n'est entré en paradis, le ciel n'ayant été ouvert que par la sainte mort et passion du Sauveur!

Eh bien, disent-ils, au moins les Apôtres et les Evangélistes, qui ont écrit tant de choses de l'autre vie et du paradis, et qui ont recommandé tant d'autres points de moindre conséquence, devaient-ils recommander aux fidèles de prier la Vierge et d'honorer les autres saints. Et je dis qu'ils ne le pouvaient pas faire prudemment en l'Evangile ; car premièrement, quand une grande partie des Evangiles fut écrite, la Vierge était encore en vie ; si saint Matthieu, écrivant son histoire sacrée, ou saint Paul, écrivant aux Corinthiens, eussent dit : Invoquez la Mère de Jésus, cela ne vous eût pas convaincu ; vous eussiez répondu : La Vierge était alors vivante, et il est permis de prier les saints vivants. Secondement, les Apôtres étaient alors assez occupés et empêchés à planter le culte de Jésus-Christ au monde et bannir celui des faux dieux, que les payens estimaient avoir été des hommes illustres ; l'Ecriture pouvait tomber entre les mains de plusieurs payens, ils n'étaient pas encore capables de distinguer le culte souverain de latrie, qu'on doit à Dieu seul, de celui de dulie qui est inférieur et que nous rendons aux saints ; ils eussent pensé que les Apôtres prêchaient pour leur intérêt, afin d'être honorés après leur mort ; qu'ils s'étudiaient d'anéantir le culte des dieux, pour être adorés en leur place. Les saints Apôtres faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour ne point donner sujet aux Gentils de soupçonner qu'ils cherchaient leur propre gloire, et qu'ils enduraient le martyre pour être honorés après leur mort ; pour cela les Evangélistes ne leur donnent aucun titre glorieux en leurs écrits ; ils ne les appellent pas même *saints* et se contentent de les nommer simplement par leur nom. Hérode, dit saint Luc, fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean ; et ailleurs : Les fidèles ensevelirent Etienne ; il n'était donc pas à propos de coucher bien expressément en l'Ecriture cet article de l'invocation des saints qui eût aliéné l'esprit des payens ; c'était assez de le laisser en dépôt à la tradition, pour être conservé et consigné à la postérité par des personnes confidentes, comme dit saint Paul à Timothée.

Et cette tradition n'est pas contraire à l'Ecriture : car, à ce que vous citez de l'Ecclésiaste, que les morts ne connaissent rien de ce qui se fait sous le soleil, on vous pourrait montrer que ce n'est pas toujours le Saint-Esprit ni même Salomon en sa personne qui parle dans ce livre, il y parle souvent en la personne des impies, rapportant leurs propos libertins, comme quand il dit que l'homme et la bête ont une même fin et que leur condition est égale : *Unus est interitus hominis et jumentorum et æqua utriusque conditio* (Eccli. 3, 19). Mais je veux que ce soit le Saint-Esprit qui dit ces paroles ; si elles faisaient contre nous, vous pourriez dire par même raison que les saints ne louent pas Dieu dans le ciel, puisque le Psalmiste a dit : Seigneur, les morts ne vous loueront pas : *Non mortui laudabunt te, Domine* (Psal. 113, 17). Et toutefois il dit ailleurs : Bienheureux sont ceux qui habitent en votre maison, ils vous loueront ès siècles des siècles. Il faut donc répondre que les saints ne sont pas entièrement morts, mais vivants en Dieu et avec Dieu ; ce qui est si véritable, que le lieu où ils demeurent s'appelle la terre des vivants : *Portio mea, Domine, sit in terrâ viventium.*

Et le Fils de Dieu même déclare en paroles expresses qu'ils sont vivants. N'avez-vous pas lu, dit-il, ce qui est écrit : *Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob* (Matth. 22, 32). Or, Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Quand donc il est dit en l'Ecclésiaste, que les morts n'ont point de part à ce qui se fait ici-bas, il le faut entendre des damnés qui sont entièrement morts, et quant à l'âme et quant au corps ; aussi ajoute-t il qu'ils n'ont plus de récompense ; et vous n'oseriez dire que les saints n'en ont point, vu que Jésus leur dit lui-même : *Votre récompense est grande dans le ciel.* Mais il n'est pas besoin que je cherche des réponses à votre objection, puisque vos ministres y ont répondu en la marge de vos Bibles anciennes ; lisez-la, et vous verrez qu'ils n'entendent pas ce passage comme vous l'expliquez.

Oui : mais, dites-vous, saint Jean en l'Apocalypse voulut faire ce que les catholiques font, il voulut deux fois adorer un ange, et cet esprit bienheureux l'en reprit toutes les deux fois. Quand les hérétiques me font cette objection, je ne sais si je dois pleurer ou me mettre en colère ; j'ai sujet de pleurer en voyant leur aveuglement et leur orgueil insupportable ; et j'aurais sujet de me mettre en colère entendant l'horrible blasphème qu'ils prononcent contre un saint apôtre. Saint Jean, disent-ils, est repris deux fois d'avoir voulu adorer un ange, et à ce compte saint Jean, qui a été en l'école du Fils de Dieu, saint Jean, un des principaux apôtres, auxquels on a dit : Vous avez ce privilége de savoir les secrets du royaume de Dieu ; je vous appellerai mes amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai reçu de mon Père ; saint Jean, le plus illustre, le plus éclairé et le plus sublime des quatre évangélistes, le mignon, le favori et le secrétaire du conseil secret du Sauveur, qui a reposé sur son sein adorable en la dernière cène, où il a appris les plus profonds mystères de la foi ; saint Jean, qui avait reçu en la Pentecôte le Saint-Esprit, pour maître et pour docteur : *Docebit vos omnem veritatem ;* saint Jean, qui a été envoyé en Asie pour fonder, instruire et régir les Eglises de la troisième partie du monde ; saint Jean, dis-je, ne saurait pas ce qu'un petit ministre de Charenton sait très-bien : qu'il ne faut pas adorer les anges, et il eut besoin d'en être repris par un ange (Apoc. 19, 10) ! et à ce compte ce grand apôtre n'était pas seulement ignorant, mais encore opiniâtre et obstiné ; car, ayant été repris par l'ange de l'avoir voulu adorer, il ne laissa pas de le vouloir faire pour la seconde fois, et il fallut que l'ange l'en reprit derechef. Et à ce compte les anges, qui apparurent à Abraham (Gen. 18, 2), et un peu après au juste Loth (Gen. 19, 1), étaient des ignorants ou des glorieux, puisqu'ils permirent que ces deux patriarches leur rendissent hommage ; car il est dit qu'ils se prosternèrent en terre devant eux, et les anges ne les en reprirent pas ; et le même mot, qui est au texte latin et au grec de l'Apocalypse, quand saint Jean veut adorer l'ange, le même mot, dis-je, est en la Genèse, quand Abraham et Loth adorent les anges. Pour donc être bien éclaircis en ce sujet :

Notez premièrement que les Hébreux n'ont point de mot qui signifie proprement le culte de latrie, ni même un culte de reli-

gion; ils n'ont point de verbe transitif, qui exprime proprement l'honneur souverain d'adoration; mais ils sont contraints de se servir du verbe *schakah* en la septième conjugaison, qu'ils appellent *itpaël*, qui signifie se courber et s'incliner : *Hebræi dicunt ischtacah, ob euphoniam, pro ischaca.* Pour cela, les Septante, et saint Paul et tous les autres traducteurs l'expriment par le mot grec προσκυνῆσαι, προσκυνεῖν; et de là vient que le mot hébreu *ischtakah*, le mot grec προσκυνεῖν, et le mot *adorare*, sont extrêmement équivoques en l'Ecriture, tant sacrée que profane. Quelquefois il signifie le culte de latrie, qui est rendu à Dieu seul, comme au psaume nonante-six : *Adorate eum omnes Angeli ejus, ischtakanou lo elohim*: Προσκυνῆσατε αὐτῷ πάντες ἄγγελοι αὐτοῦ · (Num. 22, 31). D'autres fois il signifie l'honneur qui est rendu aux anges et aux saints, comme aux Nombres, où il est dit : *Balaam vidit Angelum stantem, adoravitque eum pronus in terram*, Καὶ κύψας προσεκυνήσε τῷ πρόσωπῷ· Et en la Genèse (18, 2), il est dit d'Abraham et de Loth, quand ils virent les anges : *Et adoravit, vaiistaca*, καὶ προσεκυνή σε. Et c'est en ce sens que le second concile de Nicée dit qu'il faut adorer les saints et les images, c'est-à-dire les honorer d'un culte de religion et de piété; d'autres fois il signifie un culte civil et de compliment qu'on rend à un plus grand que soi, comme en la Genèse (27, 29), Isaac donnant sa bénédiction à Jacob : *Et adorent te tribus, veischtakonou leca leoamim* : Καὶ προσκυνήσουσι σοί ἄρχοντες.

Il faut remarquer en second lieu, qu'avant l'incarnation, Dieu parlait aux hommes par l'entremise des anges, et pour cela la loi mosaïque est appelée par saint Paul (Coloss. 2, 18) la religion des anges, c'est-à-dire apportée par les anges. Depuis l'incarnation, le Fils de Dieu apparaît et parle aux hommes, quelquefois par soi-même immédiatement et quelque autre fois par l'entremise des anges. Par soi-même, comme à saint Paul quand il le convertit, à saint Etienne quand il fut lapidé, à saint Jean en l'Apocalypse, au chapitre 1er (v. 17); par les anges, il a parlé à saint Pierre (Act. 12, 7) en prison et à saint Paul sur la mer (Act. 27, 23).

Saint Jean donc, en l'Apocalypse (19 et 22) pensant que c'était Jésus qui lui apparaissait en propre personne, comme il avait fait au chapitre 1er, se voulut mettre à son devoir, l'adorer comme son Dieu, lui rendre un culte de latrie, et l'ange ne l'en reprend pas : car il n'était pas répréhensible, mais il l'avertit seulement qu'il n'est pas celui qu'il pensait, au lieu de ce mot qui est au texte latin : *Vide ne feceris*, il y a au grec : ὅρα μὴ, ce qui se peut interpréter comme s'il disait : ὅρα μὴ εἰμί Χριστὸς, et il ne fut pas opiniâtre, le voulant adorer la seconde fois qu'il lui apparut, car il avait sujet de penser que c'était Jésus même, puisqu'il lui disait : *Ecce venio velociter;* et les anges qui apparurent à Abraham et à Loth ne furent point impies, permettant qu'on les adorât, parce que cette adoration n'était pas un culte de latrie, mais un honneur civil et politique que Loth et Abraham leur rendaient comme à des pèlerins, autrement ces saints patriarches auraient été idolâtres.

Voyons maintenant les objections que le ministre a tirées de ce texte : Etes-vous plus sages que la Vierge, dit-il? elle s'appelle la

servante du Seigneur, pourquoi l'appelez-vous la *Reine du ciel;* et à ce compte, sainte Elisabeth fit mal de l'appeler la mère de son Seigneur; saint Jacques, en son épître, s'appelle le serviteur de Dieu et de Jésus-Christ; donc, saint Paul (Gal. 1, 11) fait mal de l'appeler le frère du Seigneur. Le Sauveur s'appelait ordinairement *le Fils de l'homme* (Matth. 17, 19); donc, saint Pierre fit mal quand il l'appela Fils de Dieu. Voilà de belles conséquences; et sans aller si loin, le ministre se coupe lui-même de sa propre épée et fait dès le commencement de son livre ce qu'il défend aux autres dans son livre, tant il est vrai qu'un menteur doit avoir bonne mémoire. Il dit en son livre que puisque la Vierge s'appelle *la servante du Seigneur*, il ne lui faut pas donner d'autre qualité, et à la tête de son livre il l'appelle *sainte;* c'est comme si je disais : Un tel marquis, un tel maréchal de France, un tel gouverneur écrivant au roi, se soussigne : votre très-humble sujet; donc, il ne le faut pas nommer Monsieur le marquis, Monsieur le maréchal ou bien le Gouverneur, mais seulement le Sujet du roi. Qui ne voit que c'est à la Vierge de s'humilier devant Dieu, et à nous de la louer et exalter pour l'amour de Dieu.

Mais le ministre n'a-t-il pas bonne grâce de dire que nous prions pour la Vierge, parce que nous disons l'*Ave, Maria ;* et que nous ne l'enseignons au peuple qu'en latin, afin qu'il ne s'aperçoive point de l'abus. Je ne veux point d'autres témoins contre lui que vos petits enfants ; qu'ils disent si l'on ne leur apprend pas tous les jours en la doctrine chrétienne, et s'ils ne lisent pas au catéchisme le *Pater* et l'*Ave, Maria* en français; nous prions Dieu pour la Vierge, quand nous disons l'*Ave, Maria.* A la bonne heure, les ministres se ravisent; ils diront tant de menteries, qu'enfin, il y aura quelque vérité mêlée parmi. Ils ont dit jusqu'à présent que les anges ne prient point Dieu pour nous; et maintenant il dit, que c'est prier pour la Vierge que de dire : *Ave, gratiâ plena.* Or, l'ange saint Gabriel l'a dit le premier; il a donc prié pour la Vierge. Le ministre n'entend rien en théologie, encore moins à la grammaire. *Ave, Maria,* ce n'est pas proprement dire : Bien te soit, Marie ; Qu'ainsi ne soit, mais : Je vous salue, ou : Réjouissez-vous, Marie. Les ministres de Genève, au Nouveau Testament, qu'ils ont traduit de grec en latin, où saint Luc a dit : Καῖρε κεχαριτωμένη, ont tourné : *Gaude gratiâ plena.*

Mais ne disputons pas avec lui pour si peu de chose, accordons-lui que c'est-à-dire : Bien te soit, Marie; quel inconvénient y a-t-il à parler ainsi? C'est, dit-il, que les souhaits ne sont plus de saison en la Jérusalem céleste, où Dieu assouvit tous nos désirs, tellement que les saints en l'Apocalypse (7, 12; 5, 12) ne font pas bien de souhaiter à notre Dieu la clarté, la sagesse, la puissance et la force; ils ne font pas bien de souhaiter à notre Sauveur, la vertu, la sagesse et la divinité; et qui ne sait qu'il n'y a pas seulement en nous un amour de bienveillance, par lequel nous voulons faire du bien à quelqu'un, mais encore un amour de complaisance, par lequel nous nous conjouissons, nous nous plaisons et nous nous baignons en la considération du bien qu'il possède, nous lui congratulons et nous sommes bien aises qu'il en jouisse durant tous les siècles.

Enfin, le ministre pense avoir fait grand trophée quand il nous a objecté que les payens se servaient de cierges allumés et de quelques autres cérémonies dont nous nous servons aux processions et à l'office divin. C'est comme si je disais : Les payens immolaient des taureaux à leurs fausses divinités ; donc Moïse fit mal de commander au peuple d'offrir à Dieu de semblables victimes. Cratès, qui quitta tous ses biens, était payen; donc saint Pierre ne devait pas faire de même. Tite-Live (*Deca.*, 1, lib. 1), parlant de l'ordination de Numa Pompilius, dit que les mains lui furent imposées par le devin qui était prêtre; donc les Apôtres firent mal se servant de l'imposition des mains en l'ordination des sept diacres, et saint Paul en celle de Timothée. Les idolâtres se prosternaient en terre pour adorer la statue de Nabuchodonosor ; donc le Fils de Dieu fit mal de se prosterner au jardin des Olives pour adorer le vrai Dieu. Les payens se servaient de pain et de vin aux fêtes de Cérès et de Bacchus; donc les calvinistes font mal de s'en servir en leur cène. Il y a plus de quatorze cents ans que Tertullien a répondu à cette objection; Satan est le singe de Dieu, il se plaît à contrefaire ce que Dieu a institué. Il flatte son ambition quand il se fait honorer par un culte extérieur, semblable au service divin; il savait les Ecritures; il prévoyait les cérémonies que le Saint-Esprit instituerait en la loi de grâce, il voyait celles de la loi mosaïque qui étaient les figures des nôtres; ce n'est pas merveille s'il les a tant recherchées, ce n'est pas nous qui l'imitons, mais c'est lui qui nous contrefait. *Diaboli partes sunt intervertendi veritatem, ipsas quoque res sacramentorum divinorum in idolorum mysteriis æmulatur, tingit et ipse quosdam utique credentes, et fideles suos signat in fontibus milites suos, celebrat et panis oblationem, etc.* (Tert., c. 4, *De præscriptionibus*).

Deuxième point. — 1° Laissons là ces dévoyés, ô âmes choisies! et considérons qu'après l'honneur et l'amour de Dieu, il n'est rien de si juste et de si raisonnable, rien de si glorieux et de si honorable, rien de si utile et de si profitable que d'honorer la sainte Vierge. Y a-t-il rien au monde de plus juste que d'aimer ceux que Dieu aime, d'honorer ses favoris, de respecter ceux qui sont en ses bonnes grâces? David le faisait d'un grand cœur : *Mihi autem nimis*, bien fort : *Honorati sunt amici tui, Deus;* au lieu de ces paroles, le texte hébreu porte : *Mihi autem nimis pretiosæ factæ sunt cogitationes tuæ.* Les saints sont appelés les *pensées de Dieu*, pour nous montrer qu'ils lui sont très-chers et qu'il pense continuellement à eux, tant il les aime. La sainte Vierge est la plus chérie, comme la sainte des saints; elle est l'unique et la bien-aimée : *Una est amica mea columba mea.*

N'est-ce pas un devoir plus que très-raisonnable d'honorer le Père éternel, qui est le principe et la source de tout le bien qui est émané et hors de la divinité et dans la divinité? *Uxores coruscant radiis maritorum.* La gloire d'un roi ou d'un empereur rejaillit par réflexion sur l'impératrice son épouse, quoique de basse extraction, comme sur Esther, Hélène et Eudoxie. La Vierge est véritable épouse du Père éternel, et en cette qualité elle a l'honneur d'être la mère du même fils dont il est le père.

Est-il rien de plus juste que d'honorer le Verbe divin, le Sauveur du monde, ou le Fils de Dieu incarné? Et qui ne sait que l'honneur que nous rendons à la Vierge retourne par réflexion et par sympathie à Jésus, comme de la source au ruisseau, de la tige au rameau, de l'étoile au rayon, de la cause à son effet et de la mère à son fils?

Natus honoratur matris honore suæ.

Est-il rien de plus raisonnable que d'honorer le Saint-Esprit, qui réside au cœur de Marie plus saintement, plus augustement, plus dignement et plus divinement qu'en aucun temple? L'encens et la pastille qui brûlaient incessamment devant le *Sancta Sanctorum* étaient un symbole de l'hommage qui se doit rendre continuellement à ce divin sanctuaire : *Templum Domini Sacrarium Spiritus sancti.*

Elle nous a mérité la venue du Fils de Dieu, elle l'a attiré par son humilité et par les charmes de ses vertus, elle l'a conçu en son sein virginal, par son consentement; sitôt qu'elle eût dit : *Fiat*, le Saint-Esprit accomplit ce mystère : *Auctrix peccata Eva, auctrix meriti Maria*, dit saint Augustin. *Quod illa credendo deliquit, hoc ista credendo delevit,* dit Tertullien. *Eva suggessit prævaricationem, Maria ingessit redemptionem*, dit saint Bernard. Certes, elle mérite bien d'être honorée pour un si grand bénéfice; elle mérite que nous lui disions cent et cent fois, avec saint Augustin : *Sancta Maria, quis tibi valeat jura gratiarum, et laudum præconia rependere, quæ singulari tuo assensu, mundo succurristi perdito.*

Elle a nourri le Sauveur. Les Romains gardaient au Capitole, avec beaucoup de respect, les dépouilles de la créature qui avait allaité Jupiter, comme remarque saint Augustin. Combien plus devons-nous révérer la Vierge, qui a eu le bonheur de donner sa mamelle au vrai Dieu, qui l'a si souvent porté, nourri, élevé et caressé.

Elle l'a régi et gouverné, elle l'a conduit, et lui a commandé; il lui était sujet, dit l'historien sacré, il lui obéissait, il la servait, et ce qui est au delà de toute admiration, n'ayant réservé que trois ans de sa vie pour la prédication de l'Evangile et pour l'instruction du monde, il a employé trente ans à honorer et servir sa sainte Mère, tant il avait à cœur de nous recommander ce devoir; ne sommes-nous pas obligés de nous conformer à celui que le Père éternel nous a proposé comme l'idée et le modèle des âmes prédestinées?

Il dit en l'Evangile que son Père honorera, c'est-à-dire qu'il fera honorer tous ceux qui le serviront : *Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.* Marie a fait profession d'être sa servante très-humble : *Ecce ancilla Domini;* elle l'a été de tout son cœur, elle lui a gagné sa vie quand il était enfant, elle l'a suivi, et servi quand il était grand, elle a employé à son service tout ce qu'elle avait, tout ce qu'elle pouvait et tout ce qu'elle était.

Le tribut de la grandeur, c'est l'honneur; ce sont deux relatifs qui correspondent naturellement l'un à l'autre. Qu'y a-t-il de plus

grand après Dieu que celle qui est le chef-d'œuvre de sa toute-puissance divine, la reine du ciel et de la terre, la souveraine des hommes et des anges, la mère du Roi des rois, et, pour dire tout en un mot, la mère de Dieu, dont saint Chrysostome (*apud Metaphrast.*) a dit : *Quidnam illâ sanctius? non Prophetæ, non Apostoli, non Cherubim, non Seraphim, non denique aliud quidpiam inter creatas res visibiles, aut invisibiles, majus, aut excellentius inveniri potest?* Honorer quelqu'un, c'est témoigner et reconnaître l'excellence que vous admirez en lui, l'estime que vous en faites, la joie et la complaisance que vous en avez; d'où il s'ensuit que l'honneur doit être proportionné à la grandeur : comme l'adoration et l'hommage que nous rendons à la majesté de Dieu est infiniment au-dessus de l'honneur que nous rendons à Marie, parce que la dignité et l'excellence de Dieu est infiniment plus grande que celle de Marie, ainsi l'honneur suréminent et l'hommage d'hyperdulie que nous rendons à la Vierge est beaucoup au-dessus de celui que nous rendons à quelque saint que ce soit, et même à tous les saints ensemble, parce que la dignité de mère de Dieu, qui est infinie en quelque manière, est incomparablement plus grande que toutes les excellences et les prérogatives des autres saints.

La vertu mérite d'être honorée, ou rien du monde n'en est digne; la Vierge a eu toutes les vertus, elle les a eues en souverain degré, elle les a avec excellence, éminence et singularité : *Omnes virtutes singulares prorsus invenies in Maria*, dit saint Bernard (Serm. 4, *de Assump.*).

L'ombre de l'humilité, c'est la gloire; elle suit ceux qui la fuient, elle s'attache à ceux qui la méprisent; la sainte Vierge a été la plus humble de toutes les créatures, elle mérite donc d'être la plus honorée et la plus glorifiée de toutes les créatures.

Dieu disait au prophète Samuel : *Ego glorificantes me glorifico* : Je comble de gloire ceux qui me glorifient, je fais honorer ceux qui me glorifient, je fais honorer ceux qui m'honorent, je rends célèbres ceux qui me révèrent; la Vierge n'a pas plus tôt commencé d'être qu'elle a commencé de glorifier Dieu, depuis elle a toujours continué sans cesse, sans interruption, sans relâche : *Magnificat anima mea Dominum;* elle ne dit pas : Mon âme a magnifié, ou Mon âme magnifiera, mais *Magnificat;* ce qui exprime en hébreu une action qui coexiste au temps présent et à venir.

2° Bref, honorer et louer la Vierge, c'est une action si juste et si glorieuse, qu'elle a été pratiquée par tout ce qu'il y a de plus éminent, et de plus illustre au ciel et en la terre. Si le temps me le permettait, je vous montrerais que depuis que la Vierge sainte a dit en son cantique : *Beatam me dicent omnes generationes*, cette prophétie a été accomplie si parfaitement, que depuis elle a été honorée en tous les siècles, en tous les royaumes et par des personnes de toute sorte de conditions; je vous ferais voir que les saints apôtres en leurs liturgies, que les évangélistes en leur histoire sacrée, que les martyrs en leur confession de foi devant les juges, que les docteurs en leurs sermons et leçons, que les saints patriarches aux constitutions de leurs ordres, que les vierges en leurs cantiques spirituels, ont concerté leurs voix, leurs plumes,

leurs esprits et leurs dévotions, pour faire le panégyrique de la très-sainte Vierge et pour célébrer ses louanges; mais j'aime mieux prendre mon vol plus haut et faire essor jusqu'au ciel empyrée, disant que le Père éternel, le Verbe incarné, le Saint-Esprit et les anges ont loué la Vierge sur la terre. Le Père éternel l'a louée par la bouche de son archange. Quand un ange disait autrefois à Moïse : Je suis le Seigneur ton Dieu, prononçait-il un mensonge? non. Pourquoi, vu qu'il se disait être Dieu, et qu'il ne l'était pas? C'est qu'il parlait en la personne de celui qui l'avait envoyé. Dieu parlait par la bouche de cet ange qui était son ambassadeur; pareillement, quand saint Gabriel disait à la Vierge: Je vous salue, pleine de grâce, il le disait comme nonce du Père éternel, et en sa personne c'était le Père éternel qui lui avait mis ces paroles à la bouche et qui parlait par son entremise; aussi sainte Elisabeth, parlant de cette salutation, ne lui dit pas : Ce que l'ange vous a dit, mais : Ce que le Seigneur vous a dit sera accompli en vous : *Quæ dicta sunt tibi à Domino.*

Le Fils de Dieu l'a honorée, non pas par autrui, mais par soi-même, car un enfant sage honore sa mère, et le Sauveur n'est pas seulement sage, mais il est la sagesse même; il n'a rien commandé aux hommes qu'il n'ait pratiqué pour leur donner exemple: *Nihil dicere voluit, quod ipse non fecisset; nihil jubere voluit, quod ipse non faceret*, dit saint Augustin; il a très-souvent honoré sa mère, le matin et le soir en lui faisant ses civilités, et aux autres heures en lui demandant ses petites nécessités : *Erat subditus illis;* le Saint-Esprit l'a louée par l'entremise de sa cousine.

Car saint Luc remarque expressément que sainte Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit avant que de louer et saluer la Vierge, avant que de lui dire : Vous êtes bénie entre les femmes, vous êtes bienheureuse d'avoir cru; pour nous faire savoir que c'était le Saint-Esprit qui parlait par la bouche de cette grande sainte, et quand la Vierge donna au monde le Fils unique de Dieu, les anges vinrent tout exprès du ciel pour célébrer ses louanges; ils firent un concert de musique, ils entonnèrent un chant de joie et d'allégresse pour la féliciter de son enfantement divin; ce nous est donc un grand honneur et plus de gloire qu'il ne nous en appartient que de la louer après tant de personnes si saintes, si augustes, si éminentes et si divines.

3° Mais si vous êtes si mercenaire que vous ne vouliez rien faire que par amour-propre, j'ajouterai que louer et honorer la Vierge, c'est encore une action très-utile et très-salutaire; car saint Anselme lui dit avec vérité : *Sicut qui ad te conversus est, et à te respectus, impossibile est ut pereat, sic qui aversus est, et à te despectus, necesse est ut pereat.* Comme il est impossible que celui-là périsse qui a recours à vous et que vous regardez de bon œil, ainsi il est infaillible que celui-là périra qui mérite par son indévotion d'être dédaigné de vous. Saint Bernard en rend la raison : *Totum nos habere voluit per Mariam.* Comme en la création le Père éternel a fait toutes ses œuvres par son Verbe, comme en la rédemption, le Verbe divin a fait toutes ses œuvres

par la sainte humanité, ainsi en la sanctification des âmes la sainte humanité fait toutes ses œuvres par sa mère.

Conclusion. — Renonçons donc avec horreur à l'impiété des ennemis de l'Eglise, associons-nous à tant de saintes personnes du ciel et de la terre qui ont honoré et qui honorent la Vierge. Il importe beaucoup de le faire souvent, mais principalement avant que de commencer le chapelet ou l'office de Notre-Dame, afin que les hommages que nous lui rendons, tirent leur prix et leur valeur de l'honneur très-excellent que les autres lui ont rendu et lui rendent même à présent, et lui disons : Très-haute et très-puissante Reine, très-pieuse et très-miséricordieuse Vierge, très-pure, très-sainte et toujours immaculée Mère de Dieu, je suis très-indigne de vous louer, et ainsi je vous supplie de m'en rendre digne : *Dignare me laudare te Virgo sacrata;* je vous loue et vous glorifie de ce que le Père éternel vous a louée et bénie par la bouche de saint Gabriel, je vous loue et vous glorifie de ce que le Fils de Dieu vous a louée et bénie de sa propre bouche, je vous loue et glorifie de ce que le Saint-Esprit vous a louée et bénie par la bouche d'Elisabeth; je vous loue et vous glorifie, avec tous les saints de l'Eglise triomphante, militante et souffrante; je vous dis tout ce qu'ils vous disent, je vous offre leurs hommages, leurs salutations et leurs affections; faites-moi, s'il vous plaît, la grâce d'être quelque jour en leur compagnie, afin que je vous puisse honorer, bénir et louer avec eux en tous les siècles des siècles. *Amen.*

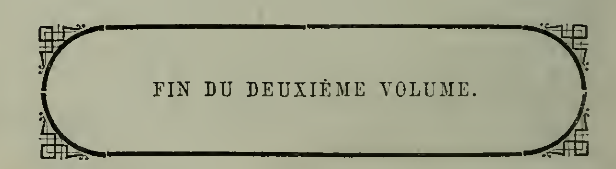


TABLE DES MATIÈRES.

ABRÉGÉ DES CONTROVERSES

DÉCIDÉES PAR L'ÉCRITURE SAINTE, POUR LES MISSIONS QUI SE FONT ÈS LIEUX OU IL Y A DES HÉRÉTIQUES.

PANÉGYRIQUES DU TRÈS-SAINT SACREMENT,

Pour les Missions qui se font pendant son octave.

PANÉGYRIQUES DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE,

Considérée en ses mystères et aux rapports qu'elle a à son Fils et à nous.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.

Bar-le-Duc. — Imprimerie Contant-Laguerre.

